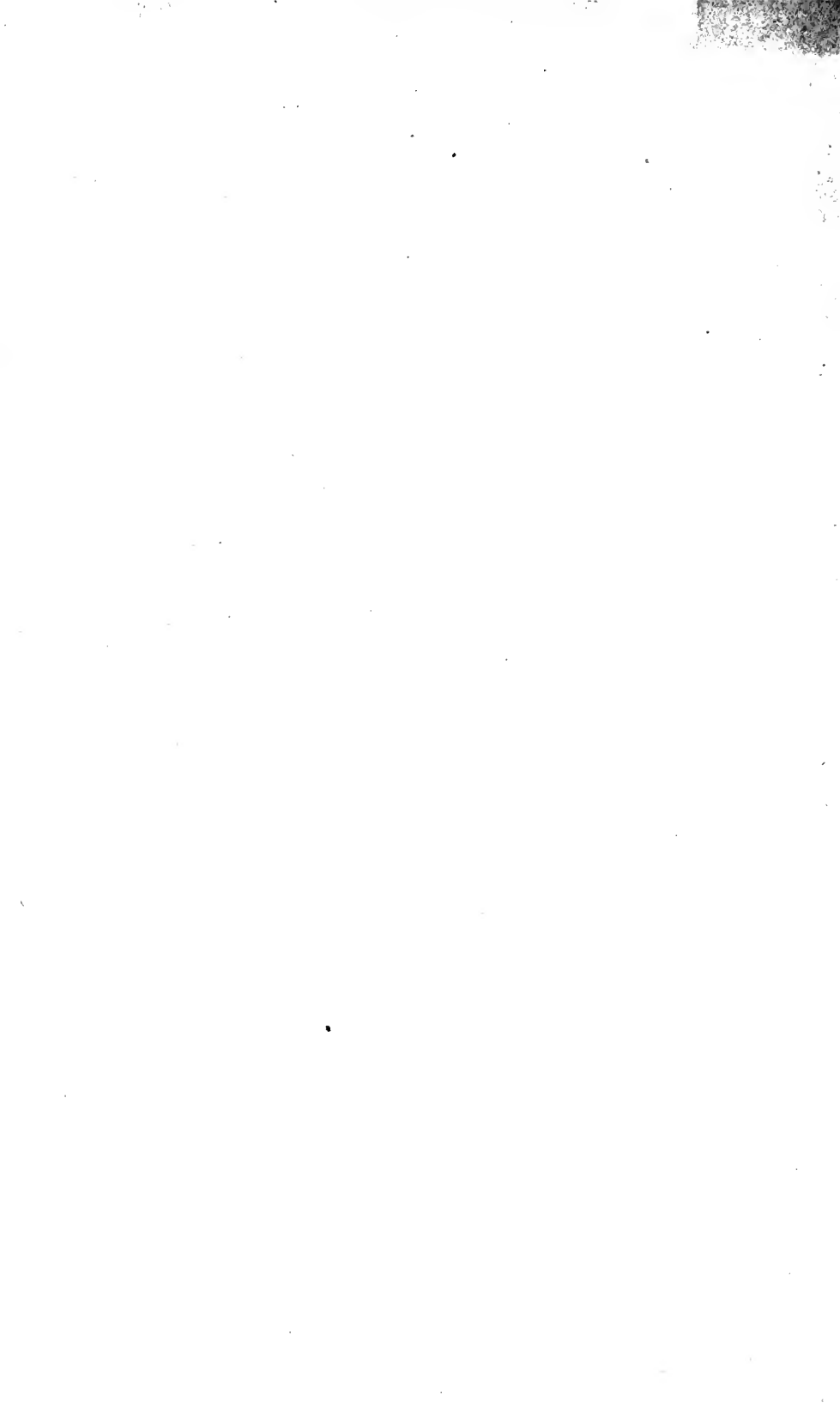
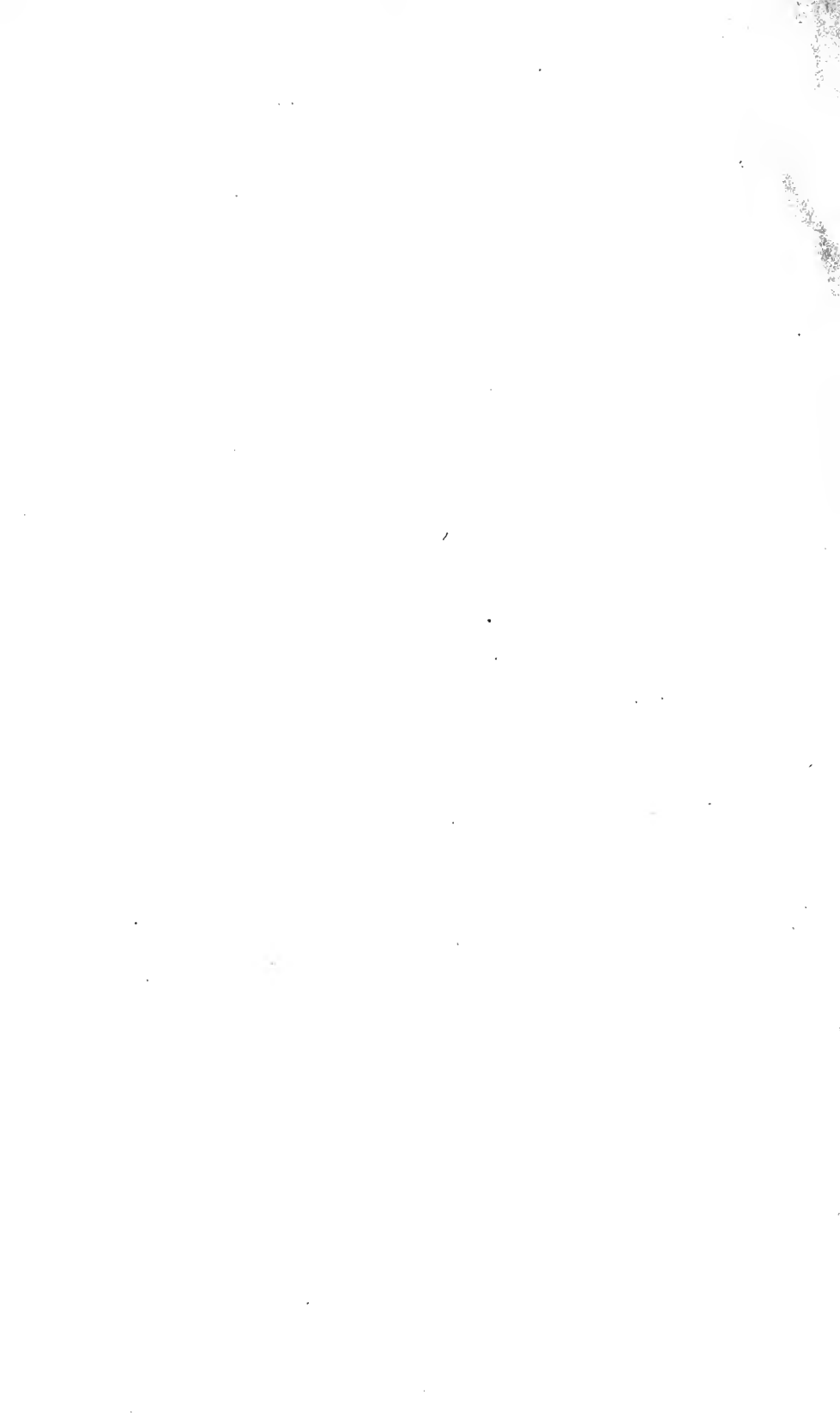


UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY



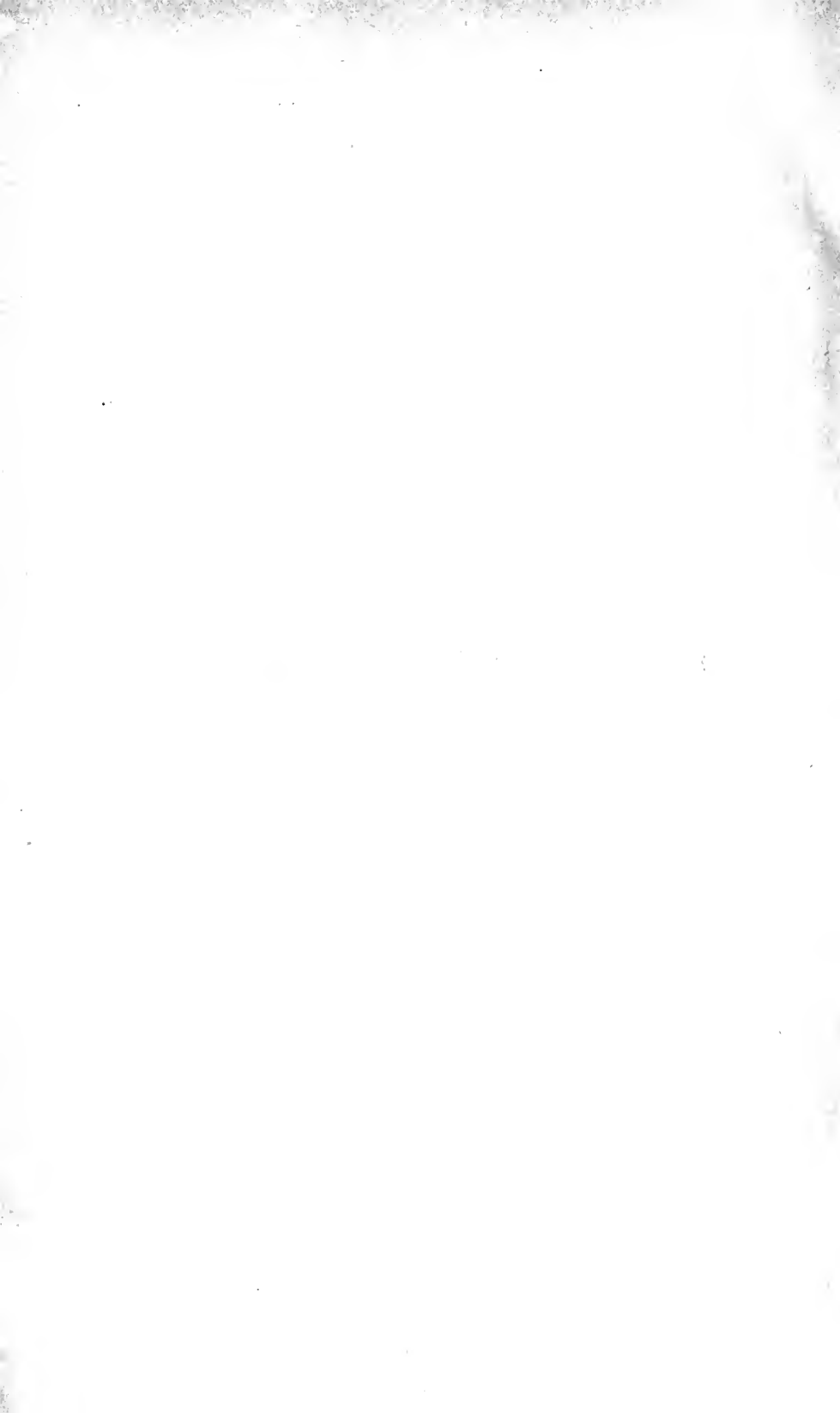






REVUE
DES
DEUX MONDES

LXIII^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE



REVUE

152

DES

DEUX MONDES



LXIII^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENT VINGTIÈME

120

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—
1893

AP
2.0
R5
pér. 3
t. 120

LES

NÉGOCIATIONS ET LA PAIX

(1656-1659) ⁽¹⁾

I. — NÉGOCIATION DE MADRID, 1656. — HUGUES DE LIONNE.

Au mois de juin 1656, un voyageur, monté sur un mulet, traversait les Pyrénées par une des passes les moins fréquentées, et rejoignait sur la grande route un carrosse venant de Bayonne, dans lequel se trouvaient deux ou trois gentilshommes franc-comtois : ainsi disait le passeport présenté à la frontière. Aux portes de Madrid, les voitures du premier ministre, don Luis de Haro, attendaient le mystérieux voyageur et le conduisirent au palais du Buen-Retiro (14 juillet). Le nom du personnage, entouré de telles précautions, n'était révélé qu'au premier ministre. Il apportait un pouvoir illimité du roi de France pour traiter de la paix entre les deux couronnes et en fixer les conditions ; le secret, un secret absolu, lui était prescrit. L'objet de la mission fut assez vite pénétré ; le nom du négociateur, quelque temps ignoré, puis deviné, finit par être connu de tous ceux qui avaient intérêt à le savoir.

Hugues de Lionne ! l'épicurien, l'ami, la plume de Mazarin (2). Son souvenir reste attaché aux plus brillans succès diplomatiques du règne de Louis XIV. Jamais la politique traditionnelle de la

(1) *Histoire des princes de Condé*, liv. VI, chap. XI. — Ce chapitre est consacré aux négociations qui aboutirent au retour de Condé dans sa patrie. L'extrait que nous publions suit le récit de quelques tentatives restées sans résultat.

(2) La plume de Mazarin, au moins au figuré ; si le style de ses dépêches est toujours ferme, clair, souvent pittoresque, l'écriture, serrée et menue, est presque indéchiffrable. Quant à l'ami, il fut un moment délaissé, pris en aversion, traité de « lâche coquin ». C'était l'œuvre de l'abbé Fouquet, et cela dura quelques mois (1651).

France ne trouva d'interprète plus intelligent et plus ferme. En mainte occasion (1), il posa et fit prévaloir des principes dont l'application constante eût épargné à la France et au monde de cruelles calamités.

Les longues et belles dépêches où de Lionne a retracé les conférences secrètes de Madrid nous le montrent profond dans les affaires et déjà consommé dans l'art de les traiter (2). A travers chaque récit, on reconnaît sa manière, sa promptitude à prendre avantage du moindre aveu échappé à son interlocuteur, sa ténacité à ne jamais céder un pouce du terrain qu'on lui a souvent abandonné par surprise, son habileté à jouer l'emportement pour provoquer l'adversaire et le faire sortir du sang-froid que lui-même sait conserver. Ce visage pâle, plus fin que distingué, fatigué avant l'âge par les veilles, le travail et les plaisirs, demeure impénétrable, à peine animé par le sourire railleur qui soulève une lèvre épaisse et sensuelle (3). De tout temps adversaire de Condé et de ses amis, c'est lui qui précipita la ruine de d'Avaux, qui prépara l'arrestation des Princes, que Condé chassa avec les autres sous-ministres en 1651. Disciple de Richelieu, dur, rancunier, il ne comprend pas l'indulgence envers ceux qui ont troublé l'État, dont il est le serviteur passionné et résolu. Aussi peut-on être sûr qu'en ce qui regarde M. le Prince, il se tiendra à la lettre étroite de ses instructions, instructions qu'il pouvait bien avoir rédigées lui-même.

La France entendait se faire céder les deux provinces qu'elle avait conquises; l'Artois et le Roussillon. L'Espagne réclamait le rétablissement intégral du prince de Condé en ses charges, biens et dignités. La négociation relative aux conquêtes a été très clairement racontée ailleurs (4); elle suivit une marche assez régulière. Il n'en fut pas de même des affaires du prince de Condé, qui étaient moins graves peut-être, mais plus épineuses; elles tiennent une grande place dans les conférences qui, pendant tout le mois de juillet, se succédèrent entre don Luis de Haro et le plénipotentiaire français.

Le ministre espagnol, assez facilement désarçonné par un lutteur exercé, s'était laissé arracher une sorte d'adhésion à des propositions présentées avec art, à peu près celles qui étaient formu-

(1) Notamment à la diète de Francfort, en 1658, lorsqu'il fonda la ligue du Rhin et rallia la moitié des princes de l'Empire contre la maison d'Autriche.

(2) Il avait en 1656 quarante-cinq ans. Neveu de Servien, il était depuis l'âge de vingt ans mêlé aux affaires étrangères.

(3) Voir le portrait gravé par Nanteuil, et celui que nous devons à la plume de Saint-Evremond.

(4) J. Valfrey : *Hugues de Lionne, ses ambassades en Espagne et en Allemagne*. Paris, 1881.

lées dans les instructions données à Paris (1). En fait, M. le Prince, rétabli en ses biens, honneurs et dignités, aurait dû renoncer au gouvernement de Guyenne et à la charge de grand-maître; aucune garantie ne lui était accordée. Grand fut l'émoi du comte de Fiesque (2). Eclairé par lui, don Luis veut rouvrir la discussion. De Lionne essaie de lui fermer la bouche. L'autre tient bon. On reprend certains articles; la discussion recommence, s'égaré, et en somme n'aboutit pas (3).

Il fallait sortir de ce chaos. Les ministres espagnols voulurent consulter le prince de Condé, et de Lionne demanda de nouvelles instructions à Mazarin. Les conférences furent suspendues pendant un mois. La réponse de Mazarin partit de La Fère le 15 août (4). Il ne veut entendre parler d'aucune concession et gourmande de Lionne : « Quoi! vous aviez demandé vos chevaux, — et vous aviez bien fait, — quand on vous fit difficulté sur Arras, et vous cessez de les demander quand on vous prie d'envoyer un courrier pour savoir la volonté du Roy sur ces points indécis, et qu'on veut apprendre les intentions de M. le Prince sur ce qui le regarde!... Si la paix ne peut se conclure, il sera à propos de rompre sur la question du prince de Condé. »

Le cardinal avait bien compris que la paix ne se conclurait pas. Ses nouvelles instructions sont réglées sur cette prévision. Avant de rompre, il faut que son représentant ait le temps de reprendre ou de mettre à néant toutes les concessions qu'il peut avoir déjà plus ou moins consenties, afin que le terrain se trouve complètement déblayé lorsqu'on entamera une nouvelle négociation. De Lionne entre à pleines voiles dans le jeu du ministre.

M. le Prince ne semblait pas plus confiant dans le résultat des nouvelles conférences. Il se contenta de présenter, sous la forme d'un « mémoire à consulter », le relevé de tous les emplois dont il réclamait la restitution pour lui et ses amis, le compte de ses diverses créances sur le roi et la reine-mère, avec des demandes d'indemnités pour les dommages causés, le tout grossi, amplifié, et accompagné d'une clause qui semblait mettre un terme à toute idée d'accord : « Il faut aussy que dans le traité il y ayt un article qui dise que l'on ne pourra m'obliger d'aller à la cour pour quelque prétexte que ce soit, et que, si on me le commandoit, je pourroy ne le pas faire sans qu'on me le puisse imputer à désobéissance (5). »

(1) 1^{er} juin 1656. A. E. (*Affaires Etrangères*).

(2) Représentant du prince de Condé à Madrid.

(3) De Lionne à Mazarin, 6, 9, 10, 11, 14, 17 juillet 1656. A. E.

(4) A. E.

(5) Mémoire de M. le Prince, 27 août 1656. A. E.

En affichant cette prétention arrogante, Condé voulait répondre à une communication reçue par les ministres espagnols. De Lionne avait mis sous leurs yeux la « forme » de la lettre que M. le Prince devait adresser au roi pour implorer son pardon, et cette forme était des plus humbles. Notons encore que M. le Prince écrivait ces lignes presque au lendemain du secours de Valenciennes. Le retour de ses espérances ranimées par la victoire explique ce redoublement de hauteur et de méfiance envers la cour.

Si M. le Prince n'usait guère de ménagemens dans son discours, ni même la plume à la main, il était drapé de la belle façon dans les dépêches françaises. Avec un véritable luxe de détails et de redondances, de Lionne reproduit tout le mal qu'il a dit de M. le Prince, parfois (selon lui) avec l'assentiment plus ou moins tacite de son interlocuteur. Il sait que ces portraits outrés, ces jugemens plus que sévères rendront agréable la lecture des longs mémoires qu'il expédie. Le ton des dépêches, même les plus graves, les plus exactes, est souvent adapté au goût de qui doit les lire; on fait ainsi passer bien des choses. Pour mettre toutes les pièces sous les yeux du lecteur, nous reproduisons un de ces crayons; à côté de quelques traits d'une certaine ressemblance, quoique forcée, — la mobilité, la violence, — les insinuations calomnieuses ne manquent pas : tout ce qui est dit sur les rapports de M. le Prince avec ses amis est un tissu de contre-vérités : « Son Éminence, dis-je à don Louis, n'a nulle aigreur contre M. le Prince, et seroit autant aysé que jamais de le servir; mais M. le Prince, par son humeur, se forme un grand obstacle à luy mesme; il n'y a pas un de tous ceux qui le cognoissent, voire de ses plus particuliers amys qui sont aujourd'huy près de luy, qui ne sache (et qui ne l'ait esprouvé) qu'on ne peut jamais faire un fondement certain sur l'amitié du Prince; il est bien vray de dire qu'au mesme temps qu'il la promet, il a une véritable intention de tenir sa parole et se croit mesme incapable d'y jamais manquer; mais, quand sur l'establisement de cette amitié on luy auroit rendu cent services tout de suite et de la dernière importance, s'il arrive qu'on luy refuse une simple bagatelle de celles que son ambition luy suggère tous les jours (sa coustume et son naturel estant, dès qu'il a obtenu une grâce de la cour, de ne la compter plus pour rien et de prétendre d'abord à une autre plus grande), alors il n'est plus maistre luy mesme de ses mouvemens ny de ses actions, ne se souvient ny soucie plus de toutes les paroles données, et traite ses amys comme ses plus grands ennemys, ce qui a réduit ceux qui l'ont suivy au petit nombre qui luy en reste, n'ayant mesme pu, dans l'estat où il est et ayant besoin de tout le monde,

se contraindre au point de ne s'emporter pas dès qu'on ne fait pas absolument et aveuglément tout ce qu'il veut (1)... »

Cependant les plénipotentiaires s'étaient de nouveau réunis le 4 septembre avec la même prétention au mystère. La discussion se rouvre ; nous la suivons jusqu'au 21 septembre. Conférence tous les jours. On passe en revue l'histoire depuis plus d'un siècle ; c'est un défilé de personnages illustres : François I^e et le connétable de Bourbon, Henri IV et Antonio Perez, Richelieu et le duc de Rohan. De Lionne a les honneurs de la lutte, au moins d'après ses dépêches, et il est fort probable que ses dépêches disent vrai. Don Luis se tient sur le terrain de l'honneur et se répète sans se lasser ; mais son argumentation est à bout de voie, et il fait intervenir son « secrétaire pour les langues », don Christoval (2), qui, connaissant mieux le détail des affaires et plus au courant des « intérêts de M. le Prince », semble plus difficile à démonter. Le début ne fut pas heureux.

Don Christoval avait préparé un coup de théâtre. Il fait apparaître Condé sous un jour nouveau, tout prêt à dispenser le roi catholique de ses engagements : par ordre de leur mandant, « le comte de Fiesque et Mazerolles sont tous les jours chez Son Excellence (don Luis de Haro) pour la supplier que l'on ne rompe point pour les intérêts dudit sieur Prince » (3). Le « secrétaire pour les langues » pensait sans doute que de Lionne se montrerait touché de la générosité et de la grandeur d'âme de Condé ; mais le vétéranaire de la diplomatie française était à l'épreuve de ces sortes de surprises. Nullement sentimental, il vit aussitôt le côté pratique : « Quoi ! reprit-il, le principal intéressé abandonne le traité dont vous arguez toujours, et c'est vous qui vous y tenez pour refuser la paix à la Chrétienté ! » Et afin de montrer qu'il n'a pas de pouvoir secret et qu'il ne tient pas en réserve quelque concession nouvelle, de Lionne « sort de sa pochette » les instructions du cardinal. On l'arrête au milieu de la lecture : « Ah ! si le roi a donné à M. le prince de Conti les charges et gouvernemens que nous redemandons pour son frère, c'est que S. M. se réserve de les rendre. — Détrompez-vous. Si l'on s'est empressé d'en pourvoir M. le prince de Conti, c'est pour bien établir qu'on ne veut pas l'en dépouiller. Ne me parlez pas davantage d'un rapprochement entre Son Eminence et M. le Prince. Je ne suis pas ici pour traiter d'accommodemens particuliers, mais de la paix entre les deux couronnes. Rompons ou concluons. — A demain donc pour en finir », réplique don Christoval.

(1) Dépêche de de Lionne, 18 septembre 1656. A. E.

(2) Don Christoval Angelato y Cracempach.

(3) Mémoire de de Lionne, 21 septembre 1656. A. E.

24 septembre, c'est la rupture, et sur le fait de Condé, comme de Lionne le désirait. Don Luis de Haro ayant définitivement déclaré « que jamais le Roy son maître ne feroit la paix, — quoy qu'il hazardast ou perdist du sien —, que M. le Prince ne fust pleinement restably, en quoy il ne s'agissoit ny de l'honneur ny de la seureté de S. M. très chrestienne »..... « Si dès le commencement de la négociation, repartit de Lionne, vous m'eussiez fait une déclaration pareille, je vous aurois épargné bien de l'incommodité et ne serois pas seulement entré en aucune matière. Dieu l'a peut-estre permis pour chastier un sujet du Roy du crime de sa rébellion par la punition la plus sensible qui peut arriver à tout homme raisonnable de se voir et considérer pour la seule cause de la durée de la guerre et par conséquent l'objet de la hayne de la Chrestienté (1). »

En annonçant le lendemain son départ au cardinal et en lui transmettant la série des mémoires où il rend compte des conférences tenues du 4 au 24 septembre, de Lionne fait ressortir que « la négociation de la paix avoit esté heureusement conduite vers sa dernière conclusion, si le point des charges et gouvernemens de M. le Prince, qui a tout accroché et tout rompu, ne fust venu s'opposer à la perfection de ce grand ouvrage. J'appréhendois extrêmement cette rupture sur une autre circonstance de cette mesme affaire : l'intention qu'avoit le Roy de retenir Chantilly et de prescrire au dit prince son séjour hors du royaume de France » (2).

En effet, de Lionne ne pouvait que s'applaudir d'avoir été dispensé de produire au grand jour ces deux clauses, qui révélaient l'animosité de Mazarin et les véritables intentions de la cour.

Ainsi, en offrant de restituer à Condé le rang de premier prince du sang de France et de le rétablir en ses biens, honneurs et dignités, Mazarin ne se bornait pas à lui refuser la charge de grand-maître et le gouvernement de Guyenne; il se réservait de lui prendre Chantilly et de l'envoyer en exil pour un temps illimité.

(1) Mémoire de de Lionne, 24 septembre 1656. A. E.

(2) Mazarin, feignant de considérer Chantilly comme un don royal, — sachant le contraire, — avait donné à de Lionne les instructions suivantes : le Roi prétend retenir Chantilly et révoquer le don qu'en a fait la Régente, « les donations étant, par les lois, révoquées par l'ingratitude. Néanmoins, S. M. ne voulant révoquer aucune des grâces de cette nature qu'elle a départies au dit s^r Prince ou à sa maison, on en donnera une juste récompense, suivant l'estimation de ce que la terre vaut de revenu. Bien que les bois aient esté dégradés par le père du dit s^r Prince, le Roy accordera jusqu'à trois ou quatre cent mille escus, payables en trois ou quatre années ». — Voici ce qu'il disait dans la même dépêche, sur le séjour imposé à Condé hors de France : « Quand on parle du séjour de M. le Prince, l'intention de S. M. n'est pas de le reléguer en un lieu, mais seulement qu'il soit pendant quelque temps dans quelque royaume ou quelque estat où il puisse, par sa bonne conduite, mériter l'entière liberté d'aller et venir où bon luy semblera. » (La Fère, 15 août 1656. A. E. Espagne, vol. 35, n^o 70.)

II. — NÉGOCIATION SECRÈTE CONDUITE PAR M^{me} DE LONGUEVILLE. — URANIE ET NESTOR. — ALCANDRE ET MÉCÉNAS. — 1657.

.....Le maréchal de Gramont n'était pas seul à soupirer après le retour de Condé, un retour volontaire, réglé librement entre Français, directement obtenu du roi et non imposé par l'étranger. C'était le rêve de M^{me} de Longueville. Soumise au plus sévère des examens, sa conscience lui reproche l'égarément de ce frère chéri ; elle a plus que personne contribué à l'écarter de la voie droite ; c'est une des erreurs coupables dont elle fait pénitence et qu'elle veut réparer. A peine sortie de Bordeaux, elle s'attachait à cette idée ; dès qu'elle eut reconquis sa place auprès de son mari, dans le monde, à la cour, elle en poursuivit l'application.

Les premières tentatives furent conduites avec précaution. On se sentait surveillé ; il ne fallait causer d'ombrage nulle part. Il fallait aussi ménager l'orgueil de Condé, ne rien proposer qui pût effaroucher sa superbe, réveiller sa violence. Il parut prudent de faire parler d'abord M. de Longueville, qui, n'ayant pas pris part aux derniers troubles, ne pouvait être soupçonné d'obéir à aucun autre mobile que l'amitié.

Un gentilhomme, envoyé à Bruxelles pour une affaire qui intéressait le comte de Saint-Paul (1), remit à Condé un message de son beau-frère : M. le Prince était-il « d'humeur à traiter sans les Espagnols » ? Consentirait-il à confier le duc d'Anguien à M. de Longueville, qui serait heureux de recueillir ce jeune prince et le garderait chez lui, en France (2) ?

Plus tard (3), un écuyer de Madame la Princesse, nommé Chapizeau, voyageant en Normandie, vit à Rouen le gouverneur de la province, M. de Longueville, et revint à Bruxelles avec une nouvelle proposition, qui, sans effaroucher les Espagnols, permettait de donner un témoignage de dispositions conciliantes. Il s'agissait cette fois d'envoyer Madame la Princesse, dont la grossesse était déclarée, faire ses couches à Rouen. Des lettres furent échangées (4). M^{me} de Longueville avait pris la plume, insistait auprès de son frère pour faire agréer les offres de son mari ; le moment est favorable : « La moindre caresse de M. le Prince me feroit tout oublier, a dit le cardinal du fond du cœur. » M^{me} de Longueville avait

(1) Fils de M. de Longueville.

(2) M. le Prince au comte de Fiesque, 22 janvier 1656. A. C. (*Archives de Condé.*)

(3) Le même au même, 2 mars. A. C.

(4) « C'est à vos deux lettres du 13 et du 20 may que je responds », écrivait M^{me} de Longueville le 2 juin 1656. (Lettres inédites de M^{me} de Longueville, du prince de Conti et de Lenet au prince de Condé, publiées dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1888.)

soin d'affirmer sa parfaite union avec M^{me} de Châtillon, passeport nécessaire pour toute proposition soumise à Condé.

M. le Prince avait prêté l'oreille. Mais au travers de ces préliminaires survint la mission du père Vanegas, puis la négociation Fuensaldaña, puis encore le voyage de Lionne en Espagne. Condé dut s'expliquer avec le cabinet de Madrid par l'intermédiaire de son représentant, le comte de Fiesque : « M. don Louis (1) sait que je ne seray jamais capable de rien faire au préjudice de mon honneur, ni contre la parole que j'ay donnée à S. M. Cath. Quant à la seconde proposition de M. de Longueville qui regarde mon fils, véritablement si sad. Majesté et M. don Louis y voulussent consentir, je l'accepterois très volontiers, car j'y vois des avantages pour moi extrêmement considérables. Nonobstant cela, je n'y songeray en façon quelconque si S. M. et M. don Louis ne le trouvent pas à propos (2). » Les ministres du roi, fut-il répondu, ne peuvent admettre que M. le Duc aille en France ni se sépare de son père, et s'étonnent que M. le Prince « ait confiance dans un homme qui lui conseille de traiter sans en faire part à S. M. catholique » (3). Il ne fut plus question des couches de Madame la Princesse; l'affaire en resta là. Mais la glace était rompue; il y avait eu échange d'idées, quelques jets de lumière projetés. M^{me} de Longueville tient dans ses mains un fil qu'elle ne peut pas toujours tendre, mais qu'elle ne permettra pas de couper.

Tant que durent les opérations actives, surtout si le sort favorise les armes d'Espagne, il est difficile de serrer les nœuds : pendant la campagne de 1656, le silence fut complet. Avec les premiers mois de 1657 commence une négociation occulte, très serrée, dont les phases se déroulent dans une correspondance qui est en partie sous nos yeux. Nous en marquerons le caractère, les traits principaux, la trame et l'action.

Le secret était l'essence même du succès, et cette allure mystérieuse donnait à l'affaire comme un parfum de conspiration. On conspirait, en effet, non pour agiter ou affaiblir la France, mais pour détacher Condé de l'Espagne et le rendre à sa patrie. Il importait que ni à Madrid, ni au palais de Bruxelles, on pût rien savoir avant que tout ne fût réglé. Et d'autre part, en traitant avec Mazarin, il fallait lui dérober bien des détails, prendre soin de ne laisser entre ses mains aucune pièce, aucun embryon d'engagement, aucune arme enfin dont il pût se servir pour perdre Condé auprès des Espagnols en lui fermant plus solidement que jamais les portes de la France : à plusieurs reprises, en effet, il le tenta. Là

(1) Don Luis de Haro, premier ministre.

(2) M. le Prince au comte de Fiesque, 2 mars 1656. A. C.

(3) Le comte de Fiesque à M. le Prince, 28 mars, 5 avril 1656. A. C.

était l'écueil, le péril, toujours présent aux yeux de Condé, ce qui explique les violences et les variations de son langage.

Le premier point à résoudre fut le choix d'un intermédiaire discret, dévoué, capable de recevoir, traduire, rédiger, expédier les lettres chiffrées, les messages en clair, échangés entre Rouen, Paris et Bruxelles, en travaillant sous l'inspiration, sous les yeux de M^{me} de Longueville; assez homme du monde et assez libre d'engagement pour être au besoin envoyé ou à Mazarin ou à Condé. Que de noms à écarter, ceux-ci trop en vue, ceux-là trop mêlés à la lutte! Par ses antécédents, Vineuil semblait tout désigné; mais il était excommunié par Condé. C'est de l'autre côté que l'exclusion était donnée à Marigny, très intelligent, plume inappréciable, trop compromis par ses attaches avec Retz, ce qui lui avait attiré la haine de Mazarin; il pouvait être agent de M. le Prince partout, excepté en France.

Le choix tomba sur le digne gentilhomme qui avait quelque temps dirigé l'éducation du duc d'Anguien, M. d'Auteuil. Gouverneur insuffisant, terre à terre, sans éclat, les négociations compliquées ne devaient pas être son fort, mais il était très sûr, consciencieux et tout fait pour être le plus exact des correspondans. Erudit de goût et de métier, il aurait désiré qu'on le laissât à ses études (1), et n'accepta que par dévouement.

Les lettres de M. le Prince arrivaient à d'Auteuil sous le couvert ou plutôt sous le nom de M. de La Forest à Rouen (2). Ici comme dans la correspondance confidentielle de Mazarin, les personnages mis en scène, *dramatis personae*, sont désignés soit par des chiffres, soit par des noms de convention, choisis, à la mode du temps, dans l'antiquité, et qui donnent lieu parfois à des rapprochemens assez piquans.

Le plus illustre des rois d'Israël, David, ne peut être que le roi de France. Mazarin n'est pas mal traité : c'est Mécénas, le ministre bien connu d'Auguste, le généreux patron d'Horace. Le nom respectable de Nestor, type de la vieillesse éclairée, appartient à M. de Longueville. Sa femme est Uranie, la muse, la Vénus céleste, fille du Ciel et de la Lumière. M. le Prince porte

(1) Il travaillait alors à un long mémoire en réponse à un pesant volume de Chifflet, qui soutenait la prétendue supériorité de la maison de Habsbourg sur celle de France. Ce mémoire avait été soumis à M. le Prince, qui, assez curieux lui-même de ces questions, et désireux surtout de tenir d'Auteuil en belle humeur, en donna son avis avec quelque détail. Le mémoire fut publié plus tard.

(2) Ces lettres sont presque toutes de la main de Servientis, un des secrétaires de Condé. Lorsque d'Auteuil était à Paris, les lettres lui étaient immédiatement renvoyées de Rouen, quelquefois par M^{me} de Longueville elle-même. Plus tard, vers la fin de 1638, l'adresse change, et M. de La Forest est remplacé par M. de La Neuville à Paris.

le nom homérique jadis attribué au roi Henri par Malherbe et la princesse de Conti (1), Alcandre, l'homme fort et vaillant. C'est sans doute le hasard qui décerna au président Viole, conseil légal de Condé, on pourrait dire son chancelier, le nom de Dioclès, « excellent conducteur de chevaux », au dire d'Homère, préposé par Cérès à la célébration de ses mystères. Tout le monde aurait reconnu M^{me} de Châtillon sous les traits de la perfide enchanteresse, Circé. C'est l'œil de Mazarin.

D'Auteuil avait fait connaître à Bruxelles les premières ouvertures faites au cardinal (janvier 1657), l'accueil qu'elles avaient reçu. Condé répond avec un mélange de satisfaction et d'anxiété; cependant c'est la méfiance qui domine : « Tenez-vous sur vos gardes; allez bride en main avec ces sortes de gens, qui assurément sont des mouchards... J'entends demeurer toujours maître de ma conduite, surtout de celle que j'ay à tenir par deçà (2). » Cependant « l'affaire est mise en négociation »; cela ne plaît guère à M. le Prince : « Toutes choses me sont suspectes de la part du cardinal; s'il avoit les intentions bonnes, il parleroit nettement (3). » Le ton s'aigrit. M. le Prince n'aime pas les menaces : on lui annonce que la cour va disposer de tout son bien, que les Espagnols sont prêts à le sacrifier, etc.; il riposte par un coup droit : « Je veux bien qu'on le sache; je ne travaille à autre chose que tantôt surprendre une ville, tantôt en révolter une autre; je m'applique à cela jour et nuit; si je pouvois faire révolter toute la France, tant que je seray en l'estat où je suis, et attirer tout le monde dans mon party, je le ferois de tout mon cœur, et l'on auroit grand tort d'en douter. Si la cour est d'humeur de s'irriter de tout ce que je feray en ce genre, elle s'irritera souvent, et je ne m'en inquiète pas (4). » Après cette boutade, il se modère, et, dans un duplicata de sa dépêche, il finit par formuler les conditions de son retour; c'est la première fois. Il le prend encore de très haut; mais il demande à s'aboucher avec d'Auteuil et en indique le moyen avec précision. Un mois plus tard, il est plus explicite encore; sous l'enveloppe d'une rudesse affectée, il précise les conditions d'un rapprochement avec la cour, stipule pour ses amis (5). Mais la campagne va commencer; elle s'annonce bien; la négociation est suspendue.

Elle reprend au retour dans les quartiers d'hiver, et alors sur

(1) Voir les citations des poésies de Malherbe, dans notre tome II, pp. 261, 262, 314, 315 et 316, et les *Amours du Grand Alcandre*, roman historique de la princesse de Conti.

(2) M. le Prince à M. de La Forest (d'Auteuil), 24 janvier 1657. A. C.

(3) Le même au même. A. C.

(4) Le même au même, 29 février 1657. A. C.

(5) Le même au même, 14, 29 mars 1657. A. C.

une base nouvelle. Il s'agit d'un mariage que M. de Longueville s'était mis en tête d'arranger avec Mazarin, et que M. le Prince ne repoussait pas; seulement il se disait très pressé d'avoir une réponse (par caractère il n'aimait pas à languir), tout en répétant qu'il n'y tenait guère : « De passion pour le mariage, M. le Prince n'en a pas du tout (1). » Aucun nom n'est prononcé, bien qu'il soit facile de lire entre les lignes. Une lettre de Marigny (2), alors chargé des intérêts de M. le Prince à Francfort, tranche la question. C'est le duc d'Anguien que son oncle veut unir avec une des fameuses nièces, celle-là même peut-être qui allait embraser le cœur du jeune roi d'une flamme si vive. M^{me} de Longueville avait pris la direction et menait l'affaire avec ardeur et habileté. Les progrès étaient réels; M. le Prince semblait plus confiant; on s'occupait de sa prochaine entrevue avec Auteuil (3), lorsque celui-ci reçut ce billet de Caillet : « M. le Prince n'est pas en estat de voir vos lettres, ni Servientis (4) en pouvoir de faire autre chose que pleurer pour le péril où est S. A. J'ay escrit à Dioclès (Viole) de venir en dilligence (5). »

III. — MALADIE DE CONDÉ. — REPRISE ET RUPTURE DE LA NÉGOCIATION. 1658.

Au mois d'octobre (1657), Condé venait de s'arrêter à Bergues, aux avant-postes, très fatigué, encore plus affligé des résultats d'une campagne malheureuse, comprenant son impuissance à ralentir les progrès de Turenne. Le poison des marais de la Colme circulait dans ses veines. Le 8, il « se sentait un peu mal et se faisait saigner (6) ». Les accès de fièvre se succèdent, redoublent d'intensité. On lui conseille l'air de la mer; on l'envoie à Nieuport (30 octobre). La fièvre l'y suit, plus tenace, plus violente. Déjà il ne peut plus écrire; dicter devient impossible, car Caillet, lui aussi « en danger de la vie », ne peut tenir la plume. Le séjour de Nieuport, où le typhus sévit, ne convient pas mieux que celui de Bergues. M. le Prince est transporté à Gand (7). Pezières,

(1) M. le Prince au comte d'Auteuil, 27 septembre, 11 octobre 1657. A. C.

(2) A. M. le Prince, 21 octobre 1657. A. C.

(3) M. le Prince au comte d'Auteuil, 16, 23 novembre 1657. A. C.

(4) Le secrétaire qui tenait la plume pour toute cette correspondance.

(5) Caillet au comte d'Auteuil; Gand, 30 novembre 1657. A. C.

(6) M. le Prince à Lenet; Bergues, 8 octobre 1657. B. N. (*Bibliothèque Nationale*).

(7) Au monastère de Saint-Pierre. — Le 18 août 1679, don Augustin Vermeulen, prévôt de Saint-Pierre-lez-Gand, annonçait à M. le Prince la mort de l'abbé, « qui souventes fois prinst l'honneur de rendre visite à V. A., avecq moy lorsque nous l'avions, non sans nostre grand ressentiment, malade dans nostre monastère ». A. C.

« médecin fort estimé dans les Pays-Bas », est auprès de lui et ne peut maîtriser les progrès du mal.

Le 3 décembre, un courrier envoyé de Flandre avec passeport spécial arrivait à Paris. Il venait chercher Guénault. D'après le récit de ce messenger, le voyage semblait inutile : M. le Prince était abandonné des médecins. L'émotion fut grande. Quoi ! c'est sous les drapeaux de l'ennemi que la mort irait chercher ce héros si français ! La fièvre l'enlèverait ainsi sans lui laisser le temps de se repentir et, comme disait Talon, de réparer sa faute par de nouveaux services ! Le roi, la reine-mère, Mazarin lui-même s'associèrent au mouvement, échangèrent de sympathiques messages avec M^{me} de Longueville et le prince de Conti. Celui-ci montrait une douleur touchante, dont l'écho parvint jusqu'à Gand (1). Anne-Geneviève, frappée au cœur au moment où elle espérait réconcilier un frère chéri avec la patrie, implorait la miséricorde de Dieu pour cette âme dont elle connaissait le trouble. Elle eut la consolation d'apprendre que Condé, éclairé par Guitaut sur la gravité de son état (2), et « se portant de lui-même au devoir d'un bon chrétien » (3), avait demandé et reçu avec respect les derniers sacrements. Sa femme, son fils, ses principaux officiers entouraient son lit ; l'internonce lui porta la bénédiction du pape ; don Juan d'Autriche était accouru auprès du mourant.

Guénault s'était fait accompagner par Dalencé, chirurgien ordinaire du prince (4). Lorsqu'ils arrivèrent à Gand (6 décembre), Condé était au plus mal. Contre toute attente, une crise favorable survint ; secondée par les soins intelligens des deux médecins, elle aboutit à la convalescence.

Le retour de M. le Prince à la santé fut comme la résurrection des espérances de M^{me} de Longueville. Les incidens qui venaient de se succéder semblaient avoir adouci les esprits ; les sentimens qui s'étaient fait jour étaient d'un heureux augure ; Condé se montrait moins hautain, plus confiant, le cardinal plus conciliant, plus sincère.

« Dans le mesme temps que je tourne mon esprit à croire que M. le Cardinal désire mon amitié, je luy engage insensiblement la mienne, et le fais avec une satisfaction qui rendra toutes choses

(1) Le duc de Longueville à M. le Prince ; Paris, 4 décembre 1657. A. C.

(2) Guitaut au père Bergier, 15 août 1686. (*Archives* d'Époisses.)

(3) Caillet à Marigny, 7 décembre 1657. A. C.

(4) « J'ay reçu les ordres de V. A. touchant M. Guénault et Dalencé ; je tascheray de les rendre satisfaits de la reconnaissance de V. A., comme elle a sujet de l'estre de leurs soins. » (Le président Perrault à M. le Prince ; Paris, 1^{er} février 1658. A. C.)

faciles... Je sens dans mon cœur toutes les dispositions nécessaires pour rendre ferme, solide, durable et très étroite l'amitié dont il tesmoigne désirer l'establisement entre nous (1). »

Il semble difficile d'aller plus loin ; mais à Paris on voulait plus : une lettre, dont on envoie la minute, « pour faire voir à M. le Cardinal » (2) ; ce billet mettait celui qui l'aurait signé à la merci du ministre.

M. le Prince retire la main qu'il tendait ; il ne saurait « hazarder de se perdre avec ces gens icy » (3). Là est le péril qui reparaît toujours dans ses préoccupations, le point d'honneur qui surtout le retient et dont ses amis, pressés de rentrer en France, voudraient le voir affranchi. « Si le cardinal Mazarin agit sincèrement, comme je le crois, écrit Caillet (4), comment ne presse-t-il pas la conclusion ? M. le Prince se laissera surprendre par tous les tesmoignages que les gens de ce pays luy donnent de leur passion ; ils ont esté extraordinaires, et depuis les plus grands jusques aux plus petits... Si M. le Prince quitte ces gens cy, le pays est perdu sans ressource ; cela devoit décider Mazarin. »

Condé résume toute la négociation et précise les questions à résoudre dans une lettre remarquable (5) dont nous citerons quelques passages : « M. le Cardinal agit en habile négociateur, comme il est, à qui les paroles ne coustent rien, mais non pas en homme qui ayt bonne envie de s'accommoder... Il est certain que l'honneur du Roy ny celuy de son ministre ne peuvent estre blessés par une amnistie en forme ordinaire, dont l'effet naturel est de restablir en mesme estat qu'auparavant ceux à qui le Roy la donne ; on n'a jamais refusé ces conditions à personne dans la plus grande misère des partis et dans le plus meschant estat des princes armés ou seulement retirés du royaume... Je ne doute nullement que M. le Cardinal ne veuille s'acquérir cet avantage de me voir, si je retournois en France, despendre de luy et luy faire la cour pour ravoit ce qui m'appartient, qu'il me donneroit pièce à pièce ; mais quelque espérance qu'il veuille insinuer de cette restitution, et mesme quelque assurance positive qu'il en donnast à Nestor, il seroit plus sûr pour l'un et pour l'autre de ne pas nous accommoder à ces conditions ; car dans l'attente des choses promises, M. le Cardinal me feroit languir assurément ; son moindre mauvais procédé me jetteroit dans la desfiance et

(1) M. le Prince au comte d'Auteuil ; Gand, 21 décembre 1657. A. C.

(2) A. C.

(3) M. le Prince au comte d'Auteuil, 28 décembre 1657. A. C.

(4) Au comte d'Auteuil, 24 décembre 1657. A. C. — « M. Viole est résolu, ajoute Caillet, si cette affaire se rompt, de ne se mesler plus de rien et attendre avec patience la miséricorde de Dieu. »

(5) Au comte d'Auteuil, 18 janvier 1658. A. C.

nous rebrouilleroit plus fort et plus dangereusement que nous ne l'ayons encore esté; au lieu que, retournant comme je doibs, sans aucune despendance pour les choses qui m'appartiennent, j'attendray sans inquiétude que M. le Cardinal veuille m'employer, et respondray avec une amitié libre et sans intérêt aux tesmoignages qu'il me donnera de la sienne; c'est le moyen d'en establir une entre nous... Pour mes amis, je serois le plus déshonoré homme du monde si je ne ramenois en France au mesme estat qu'ils estoient auparavant ceux qui en sont sortis à ma considération... » Et il conclut : « Je pense que Mécénas, Nestor, Uranie, †(1) ny vous ne croyez pas que je veuille sortir d'icy en me déshonorant, ny quitter les Espagnols que de bonne grâce. Et que Mécénas n'aille pas dire que je veux garder des mesures avec eux; ce n'est nullement ma manière. Quand je me raccommoieray, ce sera de bonne foy et avec les meilleures intentions du monde; et toutes les seuretés imaginables qu'on voudra prendre là-dessus, je les donneray; mais aussy comme je veux me bras-lier avec ceux à qui je m'attacheray et y vivre avec honneur, je veux me séparer de ceux-cy de mesme; et que la fidélité que je garderay à ceux cy soit une assurance aux autres de celle qu'ils doivent attendre de moy. »

Le passeport longtemps attendu avait été envoyé par Mazarin (2), et, bien que rédigé en des termes qui ne satisfaisaient pas Condé, d'Auteuil allait en profiter, lorsqu'il tomba malade. Près de deux mois s'écoulent; d'Auteuil n'a pas encore fait son voyage; mais la négociation a sans doute marché, car, en prévision de la conclusion, M. le Prince a disposé ses troupes de façon à pouvoir les isoler et les séparer de celles d'Espagne. Il dut mettre alors Boutteville et Guitaut dans la confidence : « Si je vous envoie les complimens de M^{lle} d'Ostrade (Hoogstraeten), c'est que je seray d'accord avec le cardinal; vous marcherez de Rocroy sur Charleville. Si je vous envoie les complimens de la princesse de Barbançon, c'est que tout est rompu; vous mènerez vos troupes au rendez-vous de l'armée. »

C'est la princesse de Barbançon qui fit saluer M. de Guitaut (3). Hocquincourt avait consommé sa défection; Hesdin était livré à M. le Prince.

A ce moment même, d'Auteuil, ayant enfin accompli son voyage de Rocroy, rentra en France sans rien savoir et deman-

(1) Cette croix désigne M. de La Croisette, qui dans toute cette négociation était l'agent du duc de Longueville auprès de Mazarin. — Robert Le Blanc de La Croisette, gentilhomme de la maison du duc de Longueville, avait été installé comme gouverneur dans le château de Caen dès 1648.

(2) 10 janvier 1658. A. C.

(3) M. le Prince au comte de Guitaut, 28 mars 1658, et note explicative autographe de Guitaut (*Archives d'Époisses*).

dait une audience à Mazarin (1). M. le Prince était fort inquiet de ce que son confident pourrait dire, et d'avance il niait hardiment : « Toutes ces rumeurs d'un prétendu accommodement de la cour avec moy sont des inventions, des bruits qui naissent à point nommé; agissez de telle sorte que le cardinal ne puisse tirer aucun parti des bruits qu'il fait courir (2). » L'excellent homme ne comprenait pas à demi-mot; comme il s'acharnait à suivre l'affaire, il fallut modérer son zèle. Du reste Mazarin avait pris les devans; avec un mélange de raillerie, de regrets, de dépit, il défendit qu'on lui en parlât plus longtemps.

M. le Prince eut-il la pensée d'exploiter le désappointement de sa sœur et de son beau-frère pour les engager dans son parti militant? « Nous ne pouvons plus songer à rien tirer du cardinal que ce que nous luy arracherons par la force. Asseurez ma sœur qu'elle peut, sans aucun scrupule pour les intérêts de sa famille, s'abandonner à toute l'amitié qu'elle a pour moy et aller à pleines voiles dans la voye où la porte la passion qu'elle a tousjours eue de me servir utilement. Qu'elle ne feigne point d'asseurer à M. de Longueville que, dans la disposition générale des affaires, il pourroit donner un branle et une secousse à la fortune du cardinal, dont celuy-cy ne se relèvera jamais (3). »

M. de Longueville fut confondu de ce coup de théâtre; c'était un renversement complet : « Je n'y comprends rien », écrivit-il aussitôt à d'Auteuil. Il venait d'envoyer à M. le Prince un plan d'accocomodement, très complet, par lui signé et garanti au nom de Mazarin (4). Faut-il chercher dans ce message l'explication de la reprise soudaine du 4 mai? Vesta (Condé) donne à 69 (?) le pouvoir de traiter, « m'obligeant à ratifier, dedans un mois après, tout ce qu'il aura accordé et promis pour moy, et de le faire sçavoir aussytost aux m. d'E. (ministres d'Espagne), pour qu'ils apprennent ce que l'on aura fait de ma part ».

D'un seul bond il semble qu'on touche au but. Mais, le 24, tout était rompu. M. le Prince se plaint « d'avoir été marchandé comme un cheval », défend qu'on lui reparle de propositions pareilles : « Voilà qui est finy pour jamais ». Il rudoye d'Auteuil sur ses maladresses et ses imprudences, et il se plaint que « M. et M^{me} de Longueville ont hasardé de me perdre sans ressource en

(1) 31 mars.

(2) M. le Prince à d'Auteuil, 27 mars 1658. A. C.

(3) Le même au même, 28 avril 1658. A. C.

(4) 22 avril. — Ce projet ne manque pas d'intérêt, car on y voit figurer les concessions que Mazarin feignit d'improviser à la fin des conférences de l'île des Faisans, tandis qu'elles étaient depuis longtemps arrêtées dans son esprit : le gouvernement de Bourgogne substitué à celui de Guyenne, la charge de grand-maitre accordée à M. le Duc, etc.

signant la lettre que vous m'avez envoyée; c'étoit me mettre en péril de l'honneur et de la vie. Bruslez toutes les lettres que vous avez de moy, et escrivez moy que vous les avez bruslées, sur vostre parole et vostre honneur (1). »

C'était bien la clôture. La correspondance continue, s'égaré. Condé rêve de soulèvemens qui seraient prêts à éclore, veut rechercher M. de Beaufort, décider le vieux et pacifique Longueville à se mettre à la tête du mouvement. Ce sont de ces chimères si souvent enfantées par le cerveau des proscrits. Aucune ville ne suivit l'exemple de Hesdin, aucun officier de marque n'imita Hocquincourt. Les agitations provoquées par la misère en Guyenne et autres provinces n'eurent aucune durée. Le silence se fait, un moment interrompu par un échange de courtoisies, lorsque Louis XIV faillit mourir à Calais après la bataille des Dunes, contre-partie des messages envoyés de la cour pendant la maladie de Condé (2).

M^{me} de Longueville avait mis tout son cœur dans la négociation; elle resta inconsolable de l'échec, échec qu'elle attribuait à la violence et à la mobilité de son frère. Six mois plus tard, elle exprimait encore sa douleur à Viole (3). Il fallut renoncer au rêve de l'accommodement direct. Déjà la partie était liée sur un autre terrain, et la négociation de la paix générale allait prendre un tour tellement sérieux que les tentatives d'arrangemens personnels se trouvent rejetées dans l'ombre et dans l'oubli.

IV. — MISSION DE LENET EN ESPAGNE, SEPTEMBRE 1658. — DON LUIS DE HARO. — COMBAT DE GÉNÉROSITÉ.

Muni par Condé de longues instructions, Lenet quittait Francfort après l'élection de l'empereur, et, poursuivant sa route, s'arrêtait vers la fin de septembre (1658) sur les bords de la Guadiana, au fond de l'Estramadure, au milieu des ruines imposantes de la Rome espagnole. C'est à Mérida que le premier ministre du

(1) 24 mai 1658. A. C. — Auteuil ne brûla rien et rendit plus tard les lettres à M. le Prince, puisque nous les retrouvons dans ses papiers. Mais M. le Prince avait brûlé tout ce qu'il avait reçu du comte d'Auteuil, et il n'en est rien resté.

(2) Le Tellier à M. le Prince, 22 juillet. — M. le Prince à d'Auteuil, 25 juillet 1658. A. C., etc.

(3) Lettres des 9 octobre et 4 décembre 1658. A. C. — M^{me} de Longueville se plaignait du traitement fait « au pauvre correspondant ». Selon elle, M. le Prince aurait voulu rendre d'Auteuil responsable de propositions inopportunes. Cependant tous les d'Auteuil furent constamment bien traités dans la maison de Condé. — Il faut croire que la conduite de d'Auteuil n'avait pas déplu au cardinal; car aussitôt l'affaire terminée et définitivement manquée, le roi accorda à d'Auteuil son rétablissement entier (Mazarin au duc de Longueville, 25 mai 1658. A. C.). M. le Prince avait approuvé les démarches de d'Auteuil et trouvait bon qu'il demeurât à Paris et à la cour (lettres du 24 mai et du 12 juillet 1658. A. C.).

roi catholique avait établi son quartier-général : don Luis de Haro dirigeait en personne les opérations contre le Portugal. Il était, à ce moment, d'assez belle humeur, tout radieux même d'avoir repoussé l'agression insolente des ennemis, — on disait au camp les rebelles, — qui venaient de lever le siège de Badajoz (1) et quittaient le territoire espagnol.

L'envoyé de M. le Prince fut donc accueilli avec bienveillance, quoique avec quelque surprise, car sa visite n'était pas annoncée. L'entretien porta sur les intérêts financiers de Condé, sur sa situation politique et militaire aux Pays-Bas, et sur la continuation de la guerre, qui semblait probable. Don Luis professait une véritable admiration pour le glorieux allié de son roi : « Pourquoi, s'écria-t-il en frappant du pied, pourquoi Peñaranda s'est-il embarqué, passant par Inspruck, d'envoyer en Flandre le jeune archiduc ! C'est à M. le Prince qu'il fallait donner le gouvernement des Pays-Bas. » Sans suivre le ministre sur ce terrain, Lenet se contenta de démolir la combinaison inventée par Peñaranda, insinuant qu'il fallait laisser faire la campagne prochaine à M. le Prince seul, assisté par Caracena ; plus tard, on pourrait essayer de l'archiduc en le faisant doubler par Fuensaldaña, dont Lenet affecta de vanter le mérite. De négociations nouvelles, pas un mot ; mais il fut fait allusion aux bruits répandus d'un accommodement direct de M. le Prince : Je ne saurais y croire, dit don Luis ; c'est encore une manœuvre du cardinal. » La réponse fut assez habile : « M. le Prince ne peut pas repousser les marques d'amitié de ses amis de France. Il ne cesse de répéter qu'il n'est pas irréconciliable ; mais il le sera toujours quand on ne parlera pas de réconcilier les deux couronnes. »

Ces explications étaient d'autant plus délicates qu'il fallait souvent parler devant un témoin incommode, fort au courant, que ses fonctions habituelles n'appelaient pas au quartier-général, et dont la présence semblait de mauvais augure pour le succès de notre ambassadeur : don Antonio Pimentel avait à maintes reprises traversé les desseins de Condé. Cette fois, il se montra conciliant, affectueux même, s'excusant du malentendu qui l'avait séparé de M. le Prince pendant le séjour de la reine Christine à Bruxelles, soutenant la candidature de Condé à tous les grands emplois, gouvernement de Flandre, généralat de l'Empire, etc. (2).

Que signifiaient cette rencontre et ce langage inattendu ? De retour à Madrid, Lenet eut bientôt le mot de l'énigme. Un des ministres, don Fernando de Contreras, lui apprit, en grande confiance, que Pimentel, appelé à Mérida, y avait reçu instructions

(1) 28 septembre 1658.

(2) Lenet à M. le Prince ; Mérida, 16 octobre 1658. A. C.

et pouvoirs pour une nouvelle et secrète mission en France (1). Il était chargé de rompre l'union projetée de Louis XIV avec la princesse Marguerite de Savoie, de négocier le mariage de l'infante et la suspension d'armes. Les pressentimens de Lenet ne l'avaient pas trompé sur le péril qui menaçait les intérêts de Condé.

Celui-ci prit la mouche à la première ouverture que lui fit don Juan ; le nom de l'envoyé, le caractère de la mission, tout cet air de mystère ne lui présageait rien de bon. La suspension d'armes surtout lui paraissait inopportune, prématurée : « Ce seroit pour moy une chose mortelle et qui feroit quitter prise à tous ceux qui sont avec moi. En outre, n'estant plus utile à ces gens icy, ma considération diminueroit parmy eux, et je me trouverois entièrement deschu de toutes manières (2). »

On voit quel était à ce moment l'état d'esprit de M. le Prince, et quelle impulsion il devait donner à l'activité fébrile de Lenet. Les ministres espagnols accusaient le pauvre Fiesque, malade et affaibli, de ne pas les avoir suffisamment endoctrinés pendant la mission de Lionne ; ce n'est pas le reproche que mérita son successeur (3), dont la faconde, la diffusion, les redites devaient fatiguer, étourdir quiconque avait affaire à lui. Le plus souvent on le renvoyait aux secrétaires, don Christoval ou don Fernando de Contreras. Il eut cependant audience du roi, et put, un peu plus tard, entretenir longuement le premier ministre, lorsque celui-ci rentra à Madrid après avoir couronné par sa défaite devant Elvas (16 janvier 1659) la désastreuse campagne qui décida de l'affranchissement du Portugal.

Les conseillers du roi catholique écoutent d'une oreille distraite les développemens de Lenet ; ils en savent plus long qu'ils ne veulent l'avouer. Résolus à ne pas désertier les intérêts de M. le Prince, ils pressentent une opposition formidable, et, comme ils ont aussi hâte de conclure la paix, leur embarras est grand : « Que faire ? (c'est don Luis qui parle) (4). On offre de rendre à M. le Prince tout son patrimoine sans charges, gouvernemens ny places, à condition de n'aller pas à la cour et de séjourner en une ou deux villes de France qu'on luy signaleroit. — M. le Prince est résolu à renoncer à tout plutôt que d'accepter de telles conditions ou d'être un obstacle à la conclusion de la paix ; » Lenet l'affirme, et il a en main toute la correspondance de Condé (5). — « Eh

(1) Le même au même, 18 novembre 1658. A. C.

(2) M. le Prince à Lenet, 12 décembre 1658. B. N.

(3) Déjà hors de combat depuis longtemps, le comte de Fiesque mourut un mois après l'arrivée de Lenet en Espagne.

(4) Lenet à M. le Prince, 8, 12 mars 1659. A. C.

(5) 25 janvier, 8, 29 février, etc. — Chemin faisant, Lenet avait pris soin d'abimer le pauvre Barrière, qui, échoué à Madrid, cherchait à déterrer quelque affaire pour

bien ! Prenez cette feuille de papier, écrivez ce que M. le Prince trouve de sa convenance des places et estats du Roy ; le Roy le lui donnera, si celuy de France ne le satisfait pas. » — Ainsi pris à l'improviste, l'ambassadeur ne sut que répondre, et ne manqua pas l'occasion de se perdre dans les divagations. Le connétable de Bourbon fut remis en scène ; on revint au cas du prince de Conti, aux bruits d'accordement et de traité particulier. — « M. le Prince ne peut jamais trouver de sûreté que par un traité général avec les garanties qui ont coutume d'y entrer, » dit nettement don Luis, et il avait raison. Cependant il finit par discuter diverses éventualités dans des termes qui trahissaient son hésitation et ne s'accordaient plus avec la fermeté de son langage sur le fond.

L'entretien fut repris plusieurs jours de suite ; don Luis tournait, retournait la question, l'examinait sous toutes ses faces : « Que pensez-vous de ceci ? (1) N'ayant pu obtenir la restitution du gouvernement de Guyenne à M. le Prince, mon roi lui donne le gouvernement des Pays-bas avec les mêmes avantages qu'avait le cardinal-infant ; ainsi muni, M. le Prince rentre dans son patrimoine en France et il attend que le roi très chrétien puisse lui offrir l'équivalent du gouvernement de Guyenne. — Pourquoi alors vous êtes-vous tant pressé de donner le gouvernement des Pays-bas à l'archiduc Sigismond ? répond Lenet. Il y a autre chose à faire. » Et le voilà lancé dans des considérations à perte de vue sur la sécurité que donnerait à l'Europe la création d'un État intermédiaire placé entre le Hainaut, l'Artois, la Champagne. — Sa conversation avec le jeune prince de vingt ans sur la terrasse de Dijon lui revenait en mémoire (2).

Don Luis accepte l'idée. Quelques jours plus tard, il communiquait à Lenet, peut-être après correction, deux dépêches de Pimentel (3) : « Les conditions qu'on nous propose sont bonnes, si bonnes que Mazarin ne doit vouloir conclure ni la paix ni le mariage de l'infante : il veut rompre sur le fait de M. le Prince. Pour déjouer sa manœuvre, il suffit de le prendre au mot : accepter les conditions offertes, tant au nom de S. M. catholique qu'au nom de S. A., annoncer en même temps que le roi d'Espagne a donné à M. le Prince la compensation de ce que la France lui refuse, le gouvernement des Pays-Bas et une souveraineté entre

soulager sa misère. Comme il était accusé d'indiscrétion incurable, ordre formel fut donné de le tenir à l'écart de tout (25 janvier). M. le Prince, en renouvelant ces instructions à Lenet (13 mai), paraît se complaire à refaire la liste des vertus dont Barrière gratifiait Lenet dans une lettre déchiffrée par Servientis : « fourbe, sans honneur, sans probité, descrié à la cour, capable de se laisser corrompre, etc., etc. »

(1) Lenet à M. le Prince, 13, 16 mars 1659. A. C.

(2) Voir *Histoire des Princes de Condé*, t. III, pp. 477-479.

(3) Lenet à M. le Prince, 6, 9 avril 1659. A. C.

Sambre et Meuse. La paix n'étant pas conclue, le roi très chrétien ne peut empêcher M. le Prince d'accepter. »

Ce n'était pas l'avis de Condé : « Je vous advoue que je ne comprends pas bien comment il puisse se faire que le roy de France consente que, moy estant son sujet, j'en serve un autre que luy, et je n'entends pas comment cela se pourroit adjuster que je servisse les deux roys tout en mesme temps. »

Cette dépêche de M. le Prince (1) est essentielle. Dans un résumé parfois éloquent, l'homme se retrouve tout entier, avec le conflit d'idées, de passions qui agitent son esprit et son cœur, le sentiment de son devoir et sa fierté de prince du sang de France, la soif d'indépendance, l'ardent désir de s'affranchir de tout lien, peut-être aussi la secrète intention d'effrayer Mazarin par la chimère d'un projet grandiose qui eût rendu toute paix bien précaire : « ... A vous dire le vray, je ne vois rien qui puisse mieux me convenir que le comté de Bourgogne (la Franche-Comté) en souveraineté. Je vous advoue que pour cela je quitterois de bon cœur mon gouvernement et mes places, pourveu toutesfois que mes amis fussent reestablis en France au mesme estat qu'ils estoient avant la guerre, pourveu encore qu'il me fust permis d'envoyer mon fils en France jouir de mon bien et de luy donner ma charge de grand maistre ; sans quoy je ne me veux relascher de rien, ny escouter aucune proposition à mon sujet ; ce sont choses d'honneur à quoy je ne veux point manquer, non pas pour la vie. Jamais je ne donneray ma démission que pour mon fils... Pour sortir de cette affaire icy, de trois partis il n'y en a qu'un à prendre : ou mon reestablisement tout entier en France avec mes amis, — ou le retour de mon fils et de mes amis en la manière que je vous l'ay expliqué, avec le comté de Bourgogne pour moy, — ou estre abandonné tout à faict et demeurer en l'estat où l'on est. Car je suis résolu à ne prendre aucun de ces meschans petits establissemens qui ne me serviroient de rien et qui pourroient faire croire que j'ay esté dédommagé... Assurez vous que je ne désadvoueray pas ce que vous avés avancé en disant que je me retirerois plustost dans un désert que de causer au roy (d'Espagne) le moindre dommage du monde. Je vous dis icy mon sentiment comme je l'ay dans le cœur. »

Nous assistons à un véritable combat de générosité. Cette déclaration qu'on vient de lire, M. le Prince la renouvelle plusieurs fois, et dans des termes plus formels encore (2). Il reste, comme il disait, prêt au sacrifice ; c'est lui qui à la fin rendra aux Espa-

(1) A Lenet, 14 avril 1659. B. N.

(2) Voir : Instructions à Caillet, 11 mai. — Lettres à Lenet, des 24, 31 mai, 7 juin, etc.

gnols leur parole pour obtenir d'eux, et à son détriment, les concessions qu'ils refusaient à Mazarin. D'autre part, malgré quelques défaillances, de faux mouvemens plutôt, la conduite du roi catholique et de son ministre vis-à-vis de Condé fut véritablement chevaleresque ; ils poussèrent la loyauté jusqu'à l'abnégation.

V. — TRAITÉ PRÉLIMINAIRE DE PARIS, 4 JUIN 1659. — COMPENSATIONS OFFERTES A M. LE PRINCE.

On traversait un de ces pas difficiles où l'honneur d'une des deux parties frisait les écueils. D'abord on était loin de compte.

Le jour même (14 avril) où Condé adressait à Lenet la dépêche dont nous venons de citer quelques passages, don Luis de Haro prenait aussi la plume pour écrire au prince de Condé. Après avoir tracé à grands traits le tableau des magnifiques conditions obtenues par l'Espagne (don Luis était facile à contenter), il montrait le roi son maître tout prêt à rompre plutôt que de manquer à la parole donnée. Mais M. le Prince ne va-t-il pas acquérir, par sa générosité, une gloire immortelle ! renoncer à tout, se sacrifier pour ne pas retarder la signature de la paix et le mariage de l'infante ! En échange de son dévouement, il recevra le gouvernement des Pays-Bas avec la souveraineté de trois ou quatre bourgades.

La chute était grande, la compensation mince ; les termes même ne sont pas encore arrêtés en conseil et ne seront annoncés qu'après la signature du traité (1), ce qui bouleversait tout l'équilibre de la combinaison.

Cependant Lenet en est encore à l'enthousiasme : les propositions lui plaisent ; la lettre de M. le Prince l'a rempli d'admiration ; on ne pouvait mieux dire. — Il glisse sur la Franche-Comté (on n'en parlera plus), et déjà son imagination entrevoit M. le Prince établi en souverain entre Sambre et Meuse, avec le noble château de Marimont pour demeure, la forêt Mormal pour la chasse et « tout le bien de M. de Chimay qu'on lui achèterait », maître des forteresses de Maubeuge et d'Avesnes, « vivant en roy et donnant à son estat de si belles lois que chacun y voudroit estre » (2). Que M. le Prince se hâte d'accepter.

Entouré d'amis inquiets et de créanciers pressans, rongé par le regret de la patrie absente, partagé entre la fierté et l'honneur, M. le Prince est loin de s'associer aux illusions de son ambassadeur : « Le silence gardé dans les instructions à Pimentel sur les récompenses que je dois recevoir me sera très préjudiciable (3). »

(1) Don Luis de Haro à M. le Prince, 14 avril. — Lenet à M. le Prince, 14, 16 avril 1659. A. C.

(2) Lenet à M. le Prince, 4 mai. A. C.

(3) M. le Prince à Lenet, 10 mai. B. N.

Il repousse les propositions nouvelles et persévère dans les résolutions qu'il a si nettement exprimées. Comme il n'était pas complètement satisfait de l'attitude de son représentant, il expédie en Espagne un des Caillet, qui sera associé à Lenet pour les négociations (1). Des explications sont échangées, sans qu'on paraisse y prendre garde; l'attention est ailleurs. Les amis de M. le Prince ne peuvent se consoler de savoir Pimentel seul à Paris entre Mazarin et de Lionne.

A la nouvelle de la suspension d'armes, il y eut un éclat de joie, et M. le Prince se mit à l'unisson : « J'ay commandé, écrivait-il le 17 mai (2), de publier la suspension d'armes dans mes places et dans mon armée; l'allégresse est d'autant plus grande qu'on voit bien que la paix suivra infailliblement... Rien au monde ne pouvoit me donner plus de joie; j'en ay une tout à fait tranquille. Il me semble voir le port après un long orage, et y arriver assez glorieusement pour en estre satisfait. »

Cette flambée de feux de joie fut promptement éteinte. Les rumeurs devenaient de plus en plus défavorables aux intérêts de Condé; on parlait de conditions très dures et déjà acceptées; les messages de don Luis de Haro donnaient à penser : en renouvelant ses déclarations habituelles, en protestant que jamais il n'abandonnerait les intérêts de S. A., le premier ministre ajournait tout « à l'entrevue sur la frontière; là il ne sera pas moins le plénipotentiaire de S. A. que celui du Roy » (3).

Verba et voces! Le traité subsiste, déjà signé, ratifié; et quel traité! Il fallut bien en convenir.

Le 13 juin, le fatal papier fut mis dans les mains de Lenet, qui put le lire rapidement, prendre quelques notes avec l'aide de don Christoval et en faire passer l'analyse à M. le Prince.

L'acte signé à Paris le 4 juin 1659 par le cardinal Mazarin et don Antonio Pimentel, véritable traité de paix préliminaire conclu au nom et par l'autorité des deux souverains, reproduisait, avec aggravation, le dispositif que le cabinet de Madrid avait refusé d'accepter en 1656, y compris même les clauses que le plénipotentiaire français n'avait pas osé produire alors. « Tout ce qui regarde S. A. est contenu dans cinq ou six articles (4) fort longs. »

(1) Instructions du 11 mai (A. C.), et *Mémoires* de Lenet. — Il s'agit ici de Pierre Caillet, intendant de Rocroy, connu plus tard sous le nom de Caillet-Denonville, ou de Caillet de Theil. — Sur lui et sa famille, voir t. VI, p. 350.

(2) A M. de La Neuville (Auteuil). A. C.

(3) Lenet à M. le Prince, 24 mai. — Le roi d'Espagne et don Luis de Haro à M. le Prince, 25 mai. A. C.

(4) Dit Lenet. En fait il y en a dix. Ce traité n'a jamais été publié qu'en espagnol, au siècle dernier. L'original a été détruit; il n'en subsiste qu'une copie en espagnol, déposée aux Affaires Etrangères, et l'analyse envoyée par Lenet à Condé. A. C. —

Outre la remise des places, le licenciement des troupes et la renonciation aux « alliances, ligues et associations », conditions qui n'avaient jamais été contestées, le traité imposait à M. le Prince une série de déclarations conçues en termes humiliants et qui devaient « servir de démission pour ses charges et gouvernement », retenus par le roi très chrétien. Nous y trouvons encore : la restitution du rang et des biens gravement amoindrie par la confiscation de Chantilly, « que le roy très chrétien retiendra moyennant indemnité » ; — la liberté de résidence limitée aux lieux et places « qui ne seront pas suspects au roy très chrétien », sorte d'exil à l'intérieur ; — les amis et serviteurs, rentrant aussi sans charges ni gouvernements, étaient astreints à la résidence forcée. — Enfin les formules offensantes et comminatoires semblaient accumulées à plaisir pour donner au pardon le caractère d'un outrage.

Le conseil était réuni. Lenet achevait sa lecture. « Pimentel est un misérable, un infâme », s'écrie don Luis. — « Il a déshonoré le roi », répètent les membres du conseil. « On lui coupera le col. — Dieu sait, dit encore don Luis, avec combien de passion je souhaitai mourir le 16 janvier dernier ; pourquoi faut-il que j'aie survécu au malheur qui m'arriva en ce jour (la défaite d'Elvas) pour assister à cette infamie ! » — Les ministres voulaient faire partir Lenet tout de suite : « Qu'il aille prendre les ordres de M. le Prince ; on fera ce que S. A. voudra » ! Mais Lenet voit le piège, comprend qu'on cherche à éloigner un témoin incommode, et la tentative est déjouée. Les projets et les combinaisons se succèdent ; c'est une véritable comédie ; car le résultat ne fait point de doute et le parti est pris. On cherche à se persuader qu'il ne faut pas trop se préoccuper de la lettre du traité ; l'important est d'amener Mazarin à la frontière. Une fois les deux premiers ministres en présence, on réglera sur de nouvelles bases ce qui regarde les alliés. — « Mais, reprend Lenet, comment pouvez-vous aller négocier à la frontière, avec le dessein avoué de contrevvenir à ce que vous aurez ratifié ? Vous serez blâmé de toute l'Europe. »

Vers la fin de cet orageux débat, Lenet se trouve remonté, et, bien qu'un peu ému de ce que Pimentel a recueilli de la bouche de Mazarin sur les relations de Condé avec le cardinal de Retz, il termine son long rapport (1) par des paroles de confiance : don Luis lui a exposé en détail le plan bien arrêté de sa discussion avec Mazarin, et il a bon espoir.

Il est certain que le refus de ratifier le traité Pimentel aurait

Voir *Documens et Pièces*, et Valfrey, *Hugues de Lionne, ses ambassades en Espagne et en Allemagne*, p. 268.

(1) Dix jours après l'avoir commencé, 24 juin.

eu de graves conséquences, non seulement pour la paix du monde, mais pour Condé et ses amis : les cinq années de la contumace se trouvant expirées au 22 mars, et les délais n'ayant été que conditionnellement prolongés, il fallait s'attendre, en cas de rupture, à des mesures rigoureuses, et quant aux biens, et même quant aux personnes. Mais, dans la première impression, un fait dominait tout : M. le Prince semblait abandonné des Espagnols; on l'affirmait à la cour de France. La nouvelle avait transpiré; tous ceux qui avaient à cœur les intérêts de Condé étaient fort affligés. M^{me} de Longueville, le maréchal de Gramont, lui conseillaient de se jeter dans les bras de Mazarin. On reparle de marier le duc d'Anguien avec une nièce du cardinal (1). D'autres voient déjà Condé proscrit, exilé pour toujours : « S'il faut se résigner à ce que V. A. s'établisse hors de France, lui écrivait un de ses plus vieux conseillers (2), le climat du duché de Juliers lui vaudrait bien mieux que celui du royaume de Naples. »

Dans cet effarement des amis, des agens de M. le Prince, lui seul garde son sang-froid, dédaigne les récriminations. Il examine la situation avec calme, pèse les bonnes comme les mauvaises chances fait la part du feu, distingue ce qu'il faut subir de ce qu'on peut contester, circonscrit le terrain de la discussion et en fixe les limites. En somme, il laisse une grande liberté aux plénipotentiaires espagnols; malgré la vivacité du langage, ses prétentions restent en deçà des avantages que la loyauté ranimée du cabinet de Madrid réclamera, obtiendra pour cet allié un moment abandonné.

Les pages précédentes, les citations qu'elles renferment ont assez fait connaître le sentiment de M. le Prince sur la plupart des questions touchées et brutalement résolues dans le traité de Paris, charges et gouvernemens en France, souverainetés, domaines ou hautes fonctions en terre d'Espagne, etc. Sur tout ce qui touche à l'honneur, il reste inébranlable, repousse absolument les « projets de déclaration ou de démission injurieux » (3) qu'on lui présente, et défend ses amis avec non moins d'énergie. Pour le reste, il est résigné : « Le cardinal me paroist le maistre de l'affaire. Je voy bien qu'il me faut préparer de bonne heure à en passer par où il luy plaira. Je demande qu'on ne me tienne pas plus longtemps le bec en l'eau (4). » Et quand il réclamait avec insistance, pour se rendre aux conférences, un passeport qu'on persistait à lui refuser, « toutefois, ajoutait-il, je n'en voudrois user

(1) M. le Prince à Lenet, 24 mai. B. N. — M. le Prince à Caillet 27 juillet, etc. A. C.

(2) Le président Ferrand à M. le Prince, 12 juillet 1659. A. C.

(3) M. le Prince à Lenet, 17 août 1659. B. N.

(4) Le même au même; 10 septembre 1659. B. N.

que si je puis arriver avant la conclusion. Je n'ay jamais hésité à vouloir servir de victime pour le sacrifice de la paix; mais ce seroit estre le jouet du monde que d'arriver là seulement pour y entendre prononcer ma sentence (1). »

La confiscation de Chantilly lui paraissait une persécution odieuse et mesquine. M^{me} de Châtillon fut la première à lui en parler : « Le Roy est à Chantilly, lui écrivait-elle de Mello le 27 juin (2); il s'y trouve fort bien et dit hautement qu'il se réservera cette maison par le traité. » Et la duchesse plaisante M. le Prince : « Toutefois, ajoute-t-elle, j'espère rester vostre voisine (3). »

M. le Prince ne goûte pas la plaisanterie : « Ce seroit un affront furieux. Il est faux que le Roy ayt une passion pour cette maison là. Il n'a jamais voulu s'y arrêter, et si on l'y a fait aller c'est une chose faite à plaisir. C'est la seule maison où je puisse me retirer pendant que je ne seray pas bien à la cour; et comme je ne voy pas que j'y puisse estre bien de longtems, au moins dois-je avoir une maison de plaisance pour y attendre doucement le retour d'une meilleure fortune (4). »

VI. — CONFÉRENCES DES PREMIERS MINISTRES A LA FRONTIÈRE (AOUT-OCTOBRE 1659). LE PLAN DE MAZARIN.

Cependant Mazarin approchait de la frontière. Il arrivait malade, très souffrant de la goutte, cruellement soucieux surtout : c'est sa propre nièce qu'il doit éloigner du trône où le roi semble l'appeler. Comment concilier une certaine rigueur avec les ménagemens que commande la plus vulgaire prudence? Louis XIV consent encore à ne régner que de nom; mais d'un mot, d'un geste, il peut ressaisir la toute-puissance; jusqu'où l'amour irrité pourra-t-il le conduire?

Les nièces viennent d'être expédiées à Brouage; Anne d'Autriche a obtenu de son fils qu'il se retirât à Chantilly; mais il peut en sortir, rompre le mariage de l'infante, aller chercher sa belle au fond des marais de la Charente et la délivrer la lance au poing, comme un héros de roman. C'est le moment d'endormir la passion par quelques concessions apparentes, tout en cherchant à resserrer les liens qui retiennent le roi. Le cardinal autorise une entrevue suprême entre les deux amans, gagne du temps. Le 14 juillet, les ratifications du traité de Paris furent échangées à

(1) M. le Prince à Lenet, 20 septembre 1659. B. N.

(2) A. E.

(3) Mello est à trois lieues de Chantilly.

(4) M. le Prince à Lenet, 3 juillet 1659. B. N.

Libourne; un grand pas était franchi, et Mazarin pouvait poursuivre son œuvre.

Vers la fin de juillet, le cardinal s'établissait à Saint-Jean de Luz; don Luis de Haro descendait à Fontarabie, de Lionne à Hendaye. Le 13 août, première conférence dans l'île des Faisans, au milieu de la Bidassoa. Nous ne soulèverons les lourdes tapisseries qui enveloppent les deux ministres que pour écouter ce qui concerne « l'affaire du prince de Condé » : là était d'ailleurs le nœud de la négociation.

Mazarin savait où il voulait en venir quand, avec la connivence de Pimentel et le concours d'une plume impitoyable, il refusait tout à Condé dans le traité de Paris. La dureté des conditions infligées à M. le Prince, acceptées par Philippe IV, va fournir au cardinal l'arme qu'il saura manier pour faire subir à don Luis de Haro certaines prétentions habilement masquées d'abord. Son plan est bien arrêté; il n'improvise rien. Tout ce qu'il se propose d'accorder à M. le Prince en dehors des dix articles du 4 juin sera le prix de nouveaux avantages assurés à la France. Parfaitement fixé sur ce qu'il veut avoir et ce qu'il peut abandonner, Mazarin attendra l'heure; au moment de la conclusion, il aura encore de la marge devant lui, et pourra « réserver pour l'avenir les autres choses qu'on avait résolu de faire » (1).

Aujourd'hui il se montre inébranlable, bien décidé à ne pas démodre des dix articles. Il le dit à tout venant; que ce soit un secrétaire de M. le Prince (2) reçu à Bayonne au passage, ou un vieux courtisan comme Gramont, qui profite d'une visite à Bidache pour risquer une timide tentative (3), la réponse est la même; au premier mot, il arrête son interlocuteur : le traité du 4 juin! on n'en sortira pas; tout est réglé. C'est le refrain de ses conversations avec don Luis de Haro, et toujours il lui ferme la bouche. Enfin l'Espagnol perd patience : « Non, tout n'est pas réglé; car si vous ne voulez pas écouter nos justes réclamations contre une véritable surprise, il reste à déterminer les récompenses (compensations) que S. M. Catholique peut offrir à M. le Prince, et à connaître celles qui ne sont pas suspectes au roi de France : le gouvernement des Pays-Bas? — Dites-moi donc comment M. le Prince pourra concilier deux sermens à des souverains différens. — Des places près de la frontière? — Alors qu'il se fasse naturaliser Espagnol. D'ailleurs il a déclaré qu'il n'accepterait des places que pour les remettre au roi mon maître. — Un état indépendant entre Sambre et Meuse? — Y pensez-vous? Si M. le Comte (de

(1) Mazarin à Le Tellier, 14 septembre. B. N.

(2) Caillet l'intendant. — Mazarin à Turenne, 26 juillet. A. E.

(3) Gramont à Mazarin, 9 juillet. A. E.

Soissons) n'avait pas été tué à La Marfée, la possession de Sedan lui aurait permis de bouleverser le royaume. — La Sardaigne? — Non! jamais! jamais! Laissons tout cela. Le roi très chrétien donne l'exclusion à tout don de souverainetés, même de terres, hors de France. M. le Prince pourra acheter des terres en France avec l'argent qui lui sera donné d'Espagne; » et on passe en revue les grands domaines qui pourraient convenir : comté d'Eu, duché de Nevers, etc. (1).

Il y eut vingt-quatre conférences entre les deux premiers ministres. Dans l'intervalle, les secrétaires d'État sont aux prises; Pimentel, disgracié, ne paraît qu'à la fin; c'est un vieillard de soixante-quinze ans, Pedro de Coloma, qui doit lutter avec le terrible de Lionne, toujours incisif et railleur. Les grandes affaires, l'Artois, le Roussillon, avaient été vite réglées. Pour le reste, don Luis était mal à son aise; car il fallait reprendre pied à pied ce qu'on avait cédé à Paris; mais Lenet était là pour souffler le premier ministre.

Le 18 et le 20 août, les assauts furent terribles. Au milieu de la passe d'armes, le cardinal risque une manœuvre hardie. Soudain il offre de rendre à M. le Prince, à son fils, à ses amis, toutes leurs charges, places et gouvernemens, « pourvu qu'il plust à S. M. catholique de laisser le Portugal comme il étoit... Je savois bien, ajoute Mazarin, que je pouvois faire hardiment cette proposition sans appréhender d'estre pris au mot » (2). Mais il savait aussi ce qu'il avait laissé entrevoir : la possibilité d'un échange, l'issue pour sortir de l'impasse. Puis il replie ses voiles; pendant quelques jours, on ressasse ce qui a été dit vingt fois.

Voici la première lueur. Mazarin parle vaguement de certains avantages que le roi très chrétien pourrait accorder à M. le Prince en échange de places cédées par le roi catholique (3). Mais ce n'est pas de lui que la proposition doit venir; par une série d'évolutions, il amène son interlocuteur au point : parmi beaucoup de fatras, le nom d'Avesnes est prononcé (4); don Luis a parlé le premier. C'est sur Avesnes que se fera l'accord.

Avec nos moyens de communications rapides, et habitués que nous sommes dans notre siècle aux grandes et soudaines mutilations des empires, nous avons peine à comprendre l'importance que nos pères attachaient à la possession d'un canton restreint,

(1) Caillet et Lenet à M. le Prince, 20, 25 août. A. C. — Mazarin à Le Tellier, 21, 23 août, etc.

(2) Mazarin à Le Tellier, 19 août; au surintendant, 21. A. E.

(3) Mazarin à Le Tellier, 30 août. A. E.

(4) Le même au même, 4 septembre.

à l'occupation d'une petite place. Nous oublions que sur une frontière découpée, au milieu de territoires enchevêtrés et formant une véritable marqueterie, les petites places, bien choisies, devenaient des têtes de route, des serrures pour ouvrir ou fermer les chemins, des débouchés ou des refuges pour les armées, des bases d'opérations.

A peine don Luis a-t-il lâché le mot « Avesnes » qu'il veut le reprendre. Encore une fois il demande qu'on envoie un passeport à M. le Prince, qu'on le fasse venir; il offre de l'argent. Mazarin, un peu embarrassé, ne veut pas laisser deviner combien Avesnes le tente, se perd en divagations; mais « il est sûr de sortir de l'affaire avec réputation »; sa joie éclate dans sa lettre à Le Tellier; il prévoit la fin prochaine, et recommande au roi « de peser ses paroles en parlant de M. le Prince » (1).

« Enfin nous avons fondu la cloche. Tout est convenu. Don Luis a signé l'article de M. le Prince, et ce sur la demande formelle de M. le Prince, que M. don Luis a voulu avoir écrite et signée de Lenet et Caillet (2). » Le cardinal rend justice au procédé de Condé : c'est lui qui a dégagé la parole du roi d'Espagne, c'est à lui qu'on doit la paix. Le lendemain, Lenet et Caillet recueillent les mêmes déclarations de la bouche de Mazarin. Toutefois celui-ci refuse de les recevoir en la salle de la conférence comme il faisait pour les envoyés des ducs de Mantoue et de Savoie, afin d'éviter l'apparence de traiter leur maître en souverain. Il se contente de les recevoir en son logis, d'où il aurait eu d'ailleurs quelque peine à sortir; car en ce moment la goutte ne lui faisait pas trêve. L'entretien fut long et gracieux. Reprenant toute l'histoire de ses relations avec Condé, le cardinal s'étendit sur les articles du traité, et comme ses interlocuteurs présentaient quelques observations, parlaient des charges, des amis : « Mais laissez-moi donc quelque chose à faire quand M. le Prince sera rentré; je suis décidé à bien vivre avec lui, et je compte sur la réciproque (3). »

On discuta encore pendant plus d'un mois sur la rédaction, sur les détails, parfois en s'échauffant. Il y eut des simulacres de rupture : un jour Mazarin feignit de rappeler le maréchal de Gramont, qui avait pris la poste pour aller en ambassade extraordinaire demander la main de l'infante, et lui défendit de passer Irun; don Luis parlait de retourner à Madrid. Le lendemain, quand les secrétaires d'Etat revenaient consternés, le ciel était serein de nouveau; l'orage avait abouti à une petite victoire de

(1) 12 septembre. A. E.

(2) Mazarin à Le Tellier, 16 septembre, 3 octobre.

(3) Lenet et Caillet à M. le Prince, 6-14 octobre. A. C.

forme remportée par le ministre espagnol, et à un avantage plus sérieux au fond obtenu par le cardinal.

Le 7 novembre, tout était terminé, signé, scellé.

VII. — TRAITÉ DES PYRÉNÉES, 7 NOVEMBRE 1659. — L'ARTICLE
DE M. LE PRINCE.

Le traité des Pyrénées est une œuvre accomplie et l'un des plus beaux monumens que nous ait laissés la diplomatie française ; moins vaste, plus concentré que le traité de Munster, il est aussi plus précis, complète la paix de Westphalie, confirme et développe l'établissement de la France en Alsace, lui assure la possession du Roussillon, avec Perpignan et la Cerdagne deçà les monts, d'Arras avec presque tout l'Artois, quelques positions dans le Hainaut et la Flandre maritime. Tout est précisé, réglé avec bon sens et mesure. Les alliés ne sont pas oubliés. Les grands voisins, Lorraine, Savoie, y figurent, habilement ramenés sous la protection de la France, quoique avec quelque dureté pour le premier. La forme est noble et grande.

Dix articles étaient consacrés à M. le Prince et formaient comme un traité séparé dont voici le préliminaire :

« Monsieur le Prince de Condé aiant fait dire à Monsieur le cardinal Mazarin, plénipotentiaire du Roy Très Chrestien, son souverain Seigneur, pour le faire sçavoir à Sa Majesté, qu'il a une extrême douleur d'avoir, depuis quelques années, tenu une conduite qui a esté désagréable à Sa Majesté, qu'il voudroit pouvoir racheter de la meilleure partie de son sang tout ce qu'il a commis d'hostilité dedans et hors de la France, à quoy il proteste que son seul malheur l'a engagé plustost qu'aucune mauvaise intention contre son service, et que si Sa Majesté a la générosité d'user envers luy de sa bonté royale, oubliant tout le passé et le retenant en l'honneur de ses bonnes grâces, il s'efforcera, tant qu'il aura de vie, de reconnoistre ce bienfait par une inviolable fidélité, et de réparer le passé par une entière obéyssance à tous ses commandemens ; et que cependant, pour commencer et faire voir par les effets qui peuvent estre présentement en son pouvoir, avec combien de passion il souhaite de rentrer en l'honneur de la bienveillance de Sa Majesté, il ne prétend rien en la conclusion de cette paix, pour tous les intérêts qu'il y peut avoir, que de la seule bonté et du propre mouvement dudit Seigneur Roy son souverain Seigneur, et désire mesmes qu'il plaise à Sa Majesté de disposer pleinement et selon son bon plaisir, en la manière qu'Elle voudra, de tous les dédommagemens que le Seigneur Roy Catholique voudra luy accorder et luy a desjà offerts, soit en estats et pays, soit en places

ou en argent, qu'il remet tout aux pieds de Sa Majesté... »

Il est impossible, d'une part de s'incliner avec plus de noblesse et de faire amende honorable en termes plus dignes, de l'autre de ménager plus délicatement l'honneur du prince repentant, tout en affirmant l'autorité de la couronne. Nous sommes bien loin du traité Pimentel. Dans les articles qui suivent, la disposition est si habile, les noms des deux rois et de M. le Prince sont groupés avec tant d'art, la contre-partie de chaque concession arrive si bien à point, qu'en sauvant les apparences et sans que le roi très chrétien paraisse jamais traiter directement avec son sujet, l'ensemble a le caractère d'un contrat qui engage les deux couronnes vis-à-vis de Condé.

Dans le délai de huit semaines, M. le Prince devra remettre à son roi les trois places où il tient garnison, licencier ses troupes, et accepter, par écrit, tout ce qui a été convenu entre les plénipotentiaires des deux couronnes. « Moyennant l'exécution de ce que dessus, S. M. rétablira le dit s^r Prince réellement et de fait en la libre possession et jouissance de tous ses biens, honneurs, dignités et privilèges de premier prince du sang de France. » — Le roi catholique, « au lieu de ce qu'il avoit intention de donner audit seigneur Prince comme dédommagement », devra remettre la ville et citadelle de Juliers au duc de Neubourg, et mettre entre les mains de S. M. Très Chrétienne la place d'Avesnes, « que la dite Majesté Catholique avoit l'intention de donner au dit s^r Prince. Moyennant ce que dessus, en compensation des dites remise et cession, le Roi Très Chrétien donnera au dit s^r Prince le gouvernement de Bourgogne et Bresse, du château de Dijon et de Saint-Jean de Losne, et à Monsieur son fils le duc d'Anguien la charge de grand-maitre de France, avec survivance à M. le Prince ». Enfin M. le Prince était mis en possession du domaine de Bourbonnais, par échange avec le domaine d'Albret, « dont Sa Majesté a disposé autrement ». Ce dernier arrangement, qui convenait à Condé puisqu'il voyait ainsi le titre de duc de Bourbon rendu à sa branche, répondait au désir particulier de Turenne, qui s'était montré fort jaloux d'assurer le duché d'Albret à la maison de Bouillon et inquiet des intentions de M. le Prince (1).

Cette courte analyse suffit à faire comprendre quel avantage le traité du 7 novembre 1659 assurait à M. le Prince, à ses héritiers et descendants. Louis de Bourbon rentrait en possession d'une partie de ses charges et de tous ses biens, honneurs et dignités, non pas en vertu d'une amnistie, d'une simple déclaration royale, mais de par un traité de paix, un contrat synallagmatique,

(1) Turenne à Mazarin, 10 juillet 1659. A. C.

un accord entre deux souverains. Pour les biens notamment, cet instrument diplomatique devenait un titre de propriété qui primait tous les autres et devait éloigner toute contestation, toute revendication.

Les domaines du Clermontois (1), don récent de la couronne, étaient les seuls spécifiés dans l'article relatif à la restitution des biens. Il en eût été de même pour Chantilly, si Mazarin avait pu maintenir sa prétention, faire considérer ce château et cette terre comme récemment distraits par donation du domaine de la Couronne; mais il n'en fut rien, et la restitution de Chantilly se trouva implicitement comprise dans la clause générale.

Les lettres de Mazarin servent de commentaire aux articles, mais commentaire écrit pour les familiers, recueil de matériaux préparés pour répondre d'avance aux mécontents et aux envieux. Le cardinal énumère avec complaisance les concessions arrachées à don Luis, fait valoir la restitution de Juliers au duc de Neubourg, la cession d'Avesnes, Mariembourg, Philippeville à la France, et parle dédaigneusement de ce qu'il a lui-même concédé : M. le Prince frustré du gouvernement de Guyenne, réduit à celui de Bourgogne qui n'a guère d'importance; la charge de grand-maître, qui représente un faible revenu, un médiocre patronage, et ne donne « d'autorité que sur des cuisiniers et gens de cette volée »; encore est-elle accordée au fils pour lui refuser la Champagne; le père n'a que la survivance.

Ce n'est pas de ce point de vue étroit qu'il faut envisager le grand acte de 1659. Laissons les argumens mesquins de discussion, les satisfactions d'amour-propre que chacun veut s'octroyer; oublions aussi les fautes commises de part et d'autre, et contemplons le spectacle dans sa grandeur.

On a reproché à Mazarin de n'avoir pas tiré de la victoire des Dunes et de l'abattement militaire de l'Espagne tous les avantages que la France pouvait espérer. Sans doute le traité de 1659 n'est pas à l'abri de la critique; la verve satirique de Saint-Evremond s'est attachée à en faire ressortir les points faibles; mais en bravant l'exil pour accabler de sarcasmes la politique de Mazarin, l'auteur de la *Lettre sur la paix des Pyrénées* oubliait son jugement sur le « vaste » de Richelieu. L'application de la maxime : « il faut écraser l'ennemi vaincu, » n'a pas toujours réussi à ceux qui l'ont mise en pratique et poussée à outrance.

Oui, don Luis de Haro avait lutté vaillamment dans les conférences; il en sortait sans humiliation. L'Espagne, ménagée, forte

(1) Clermont-en-Argonne, Stenay, Dun, Jametz. — Voir t. V., p. 125.

encore, quittait la coalition pour se rapprocher de la France. Et la France victorieuse, respirant enfin après ces longues guerres, se retrouvait unie, délivrée de la lutte des partis par la réconciliation de Condé. Ce résultat est assez grandiose et suffit à immortaliser la mémoire de Mazarin.

M. le Prince se montre satisfait de ce qu'il vient d'obtenir, sans oublier Chantilly dans son tableau. Pour ses amis, il aurait voulu plus ; mais s'ils sont exclus de leurs anciennes charges, ils rentrent dans leurs biens et honneurs ; ils sont réhabilités et déclarés capables de toute espèce de charges ; quant à celles qu'ils perdent, ils en peuvent être récompensés de l'Espagne et en recevoir la valeur, que don Luis promet de payer comptant. « Il me semble que je sors de tout cecy assez bien et glorieusement (1). »

Glorieusement, c'est beaucoup dire ; la gloire mal acquise ne doit pas entrer en compte. *Quantum pœnituit!* (2) L'honneur était sauf. Condé acceptait le pardon sans bassesse, sans avoir trahi ses alliés, ni sacrifié ses amis. Il conservait son rang, recouvrait ses terres et restait dans le service ; son nom se trouve attaché à la restitution de Rocroy, Linchamp, Le Catelet, à l'acquisition d'Avesnes, à la rectification de nos frontières du Nord et du Midi.

Il a souffert, traversé de cruelles épreuves ; sa ruine financière paraît complète ; mais il n'est pas abattu et porte la tête haute ; les leçons du malheur ne sont pas perdues pour lui ; c'est un homme nouveau qui va rentrer en France.

(1) M. le Prince au comte d'Auteuil, 16 octobre 1659. A. C. — Le traité n'était pas encore conclu ; mais les « articles de M. le Prince » étaient signés et lui avaient été communiqués.

(2) Tableau de Chantilly.

H. D'ORLÉANS.

PAPA FÉLIX

I

Avec la prise de Jaffa, s'achevait pour Kléber ce rôle de couverture qu'il remplissait à l'avant de l'armée. Le 18 ventôse an VII, il abandonna donc la position qu'il tenait depuis la veille sur le Nar-el-Ouageh et s'éloigna dans la direction de Meski. La décision était propre à mécontenter ses soldats qui, tous, caressaient l'espérance d'entrer dans la ville et d'y faire leur part de butin. Ils avaient prêté une oreille intéressée au bruit des pièces de siège, occupées à battre les murs, et reconnu avec un plaisir particulier la grosse voix du 24 travaillant à la brèche; les fourriers, en revenant du quartier général, l'avaient décrite, cette brèche, pas très large, mais douce de pente, mais bien logeable. Toute la nuit, une rumeur confuse, inégale, s'était prolongée sur cette ville ébranlée par le canon, insultée par la mousqueterie, et qui répondait par des cris d'épouvante à toute cette mort déchaînée sur elle. Parfois, sans doute pour une porte trop résistante, qu'à défaut d'un levier on soulevait avec une charge de poudre, une lueur fumeuse et souillée d'escarbilles montait, se développait en volutes blanches sur lesquelles les contours des monumens apparaissaient noirs : on voyait alors distinctement, malgré la distance, les deux têtes françaises plantées depuis le matin sur deux piques, au sommet de la grosse tour. Puis, la fumée se diluait dans le ciel obscur et mêlait à la brise marine, à la senteur des aloès et des pins, une odeur de carnage et d'incendie. Par tous ces signes, le troupiér augurait que la place était bonne en vivres, en bijoux, en étoffes, en femmes, en tout; bien sûr, le Petit Caporal allait

arrêter là son armée fatiguée par la traversée du désert, par les combats d'El Arych, par l'assaut de Gaza...

Mais la lune, mince et tardive, se leva; la générale battit dans le camp; il fallut jeter sur soi la giberne, le baudrier, le havresac, chausser les souliers racornis déjà par les pluies de Syrie, et, d'un pas maussade, l'arme accrochée au bras, la crosse traînant à terre, s'acheminer au rassemblement.

La première lieue se fit en silence, chacun se livrant à son ennui ou luttant contre le sommeil. Puis le chevet des monts, à l'Orient, blanchit, répandit par tout le ciel une clarté qui noya les étoiles. De ce côté, une grande nuée mate et régulière doublait l'horizon. Bientôt elle se frangea d'or, se rompit, se répandit vers l'ouest en une flotte de petits nuages; la campagne, à mesure, s'éclaircit, et l'on eut devant soi une vaste forêt aux perspectives complexes, tapie en masses bleuâtres sur tout le versant de la montagne. Il se produisit alors, dans les rangs de ces mécontents, cette détente d'avant l'aurore à laquelle les troupes n'échappent jamais, si lasses qu'elles soient. On alluma des pipes, qui mêlèrent à l'odeur du cuir ou de la sueur l'encens fin du tabac de Latakié; on déjeuna d'un peu de biscuit, arrosé avec l'eau des bidons. Dans un rang de grenadiers, au premier bataillon de la 25^e demi-brigade, une conversation s'engagea.

— C'est malheureux tout de même, dit Félix Lefelle, que nous, *on* soit toujours détaché.

La plainte trouva immédiatement son écho chez Jaillot :

— Ça c'est vrai, qu'on est toujours à courir.

Et Labait, chez qui la grognerie prenait d'ordinaire une forme plaisante, ajouta :

— Moi, je demande à passer dans les dromadaires.

Lefelle reprit :

— C'est la faute au Petit Caporal.

— Pourquoi? objecta Labait, qui était Toulonnais et qui prenait en toute occasion la défense de Bonaparte.

— Pardi!... C'est-il la place d'un général d'être toujours fourré dans les savans?

La réponse était péremptoire. Labait lui-même ne pouvait comprendre, ne savait comment excuser le goût dépravé du général en chef pour ces ânes de l'Institut. Lefelle, non contredit, put suivre en paix les méandres de sa pensée maussade.

— Hein, est-ce que c'est juste?... Ceux qui étaient au Caire cet hiver, ils ont gagné de l'argent tout comme en France, en faisant des métiers; et nous, à Damiette, *on* crevait la misère...

C'était là le nouveau grief dont il était plein, sur lequel, de-

puis El Arych, il ne tarissait pas. A Damiette, en effet, hors les gibernes à ravauder et les bretelles de sac à recoudre, il n'avait pas trouvé l'emploi de ses talens de bourrelier. Dhersin, au contraire, — un camarade d'enfance, un pays, qui servait dans la batterie des obusiers, — Dhersin avait fait de gros profits au Caire en fabriquant des chaudrons pour un restaurateur français, en posant des alambics dans les laboratoires de l'Institut. M. Monge l'avait gratifié de deux cents livres métal, lesquelles, jointes à ses prises de bataille, lui faisaient une ceinture toute garnie d'or.

— Tous ces tas de mameluks de savans de malheur, conclut Lefelle, ils veulent la mort de la troupe, je te dis.

— Tape dessus, va, ne te gêne pas, répondit Labait, ils ont bon dos.

Et du doigt, il montra les ânes chargés d'outres et de couffins qui trottaient la tête basse, les oreilles ballantes, à la queue du bataillon.

Cette épithète de *savans* appliquée aux bourricots porteurs d'eau, c'était une plaisanterie qui courait l'armée depuis les premières étapes faites en terre d'Afrique : car on ne se lasse pas vite d'un mot drôle dans cette dure vie militaire, où les occasions de rire n'abondent pas.

— Peuh! reprit Lefelle, on pourrait bien les rentrer dans leur Institut. C'est fini, le désert. D'ici jusqu'à Constantinople, c'est tous pays où qu'il y a de l'eau.

— C'est pas la pluie qui manque, au moins, observa Jaillot. Et d'un mouvement de coudes, il haussa le havre-sac humide qui collait à son dos et tirait bas sa veste.

Les trois camarades regardèrent le ciel, supputant l'ondée possible. D'ordinaire, elles venaient du côté de la montagne, les nuées de l'orage, s'allongeaient par-dessus la plaine en grisaille menaçante, puis crevaient, pluie oblique et violente qui perçait, cinglait, éclaboussait. Les soirs, la brume s'élevait de la terre boueuse et refroidie; les nuages, vite reformés, remontaient vers ces montagnes magiques qu'ils ne pouvaient escalader : borne infranchissable qui fermait le ciel de Jérusalem et laissait languir la Ville Sainte en quelque région d'après soleil. Mais ce matin-là, on pouvait prédire l'accalmie, tant était fraîche, tant était gaie cette leur matinale éparsé sur toutes choses!

La colonne traversait une forêt d'arbres à fruits, percée de nombreuses clairières, parc naturel où les limoniers roses et les amandiers blancs alternaient en bosquets inégaux. La fleur des cédratiers était passée; elle se mourait dans l'herbe par jonchées violettes, tandis qu'aux branches un renflement visible à la base des pistils marquait déjà la place des fruits futurs. Et de tous ces

feuillages, de ces floraisons, émanait une printanière et délicate odeur que ces troupiers ne sentaient pas.

Entre deux masses verdoyantes, plus hautes et plus sombres, une échappée s'ouvrit, grandit; et tout à coup ce fut la plaine, blonde, ondulante, infinie. La route faisant là un coude, la tête de colonne piqua droit vers le soleil levant. Une rangée de saules marquait le cours du Nar-el-Ouageh; on s'en approcha, à travers des champs odorans, multicolores, de giroflées et de chardons. A deux lieues vers l'avant, une ville blanche exposait ses dômes et ses terrasses, que des palmiers empanachaient.

— Ça, c'est Ramleh, dit avec assurance Labait; nous y avons couché le 10.

Il ne négligeait pas une occasion de montrer l'exactitude de sa mémoire ou l'étendue de son savoir géographique. Son affirmation tomba dans le vide: que la ville se nommât d'un ou d'autre nom, la chose importait peu à Jaillot, gêné par son sac. Quant à Lefelle, il avait l'esprit ailleurs.

— On dirait que c'est aujourd'hui qu'on y va, observa-t-il.

— Où donc? reprit vivement Labait, qui le devinait.

— A Jérusalem.

Ce mot réveilla tout le monde dans les rangs voisins; un homme, qui marchait devant, fit volte-face; un autre, qui suivait, se rapprocha en allongeant le pas. Ils demandèrent:

— C'est-il vrai qu'on y va? Qui t'a dit qu'on y va?

— Personne... C'est moi qui me remémore: peut-être bien qu'on y va...

— Ce n'est pas tout d'y aller, dit Jaillot de sa voix lente, faut y entrer...

Il courait dans l'armée des récits fabuleux touchant les murailles de Jérusalem. D'après ces bruits, petit à petit, au long des étapes, Jaillot s'était fait de la ville une certaine image; il la voyait comme une forteresse hérissée de créneaux, de balcons, de mâchicoulis, sur les remparts de laquelle des Mameluks montaient une garde terrible, tandis qu'au dedans, devant des milliers de cierges, se célébrait une messe perpétuelle.

— Peuh! c'est une ville comme les autres. Avec une bonne pièce de 24, bien pointée...

S'aidant du geste pour achever d'exprimer son idée, Lefelle lança son poing comme un boulet de brèche dans l'estomac de Labait.

— Hein! ajouta-t-il, sur le pont de l'*Heureux*, c'est là qu'on la faisait la manœuvre d'artillerie!...

Durant la traversée de France en Égypte, on les avait occupés, en effet, les uns et les autres, au service des pièces de campagne.

De l'instruction reçue alors, et de quelques vagues renseignemens communiqués par Dhersin provenait le léger bagage balistique dont Lefelle faisait si volontiers montre, et dont il abusait pour raisonner avec tout venant sur les calibres, les munitions et le pointage.

Labait avait répondu d'un mouvement de tête et d'un clignement d'yeux... Oui, il se souvenait... Les 12 et les 8 amarrés au bastingage; les 16 et les 24 démontés, couchés sur des cales auprès des flasques de l'affût; et les roues, séparées du reste, suspendues aux vergues comme à la tréaille d'un chariot. Il y avait tant d'hommes et tant de choses, sur ce bateau : force était de démonter ce gros matériel et d'en loger une partie en l'air. Et la nuit, quand on se réveillait sur le pont, on voyait dans le ciel ces grandes cibles rondes et noires, autour desquelles les étoiles marquaient des milliers d'impacts constellés. La question de Lefelle lui remettant en mémoire toutes ces images, Labait se prit à réciter, d'un ton rapide et monotone, des fragmens de la théorie d'artillerie :

« Le premier servant de droite amène l'avant-train obliquement à droite, et tourne à gauche à quelques pas de la pièce. »

« Le canonnier de droite, le canonnier de gauche et le deuxième servant de droite donnent les leviers au deuxième servant de gauche, qui les place... »

— Dommage qu'il ait sauté, l'*Heureux* ! dit Jaillot, pauvre de mémoire et que l'artillerie n'intéressait pas. :

— Ce n'est pas l'*Heureux* qui a sauté, répliqua Lefelle ; c'est le *Tonnant*...

On ne pouvait pas parler du désastre d'Aboukir, dans le rang, sans que des contestations s'élevassent au sujet des vaisseaux qui s'y étaient perdus. Chaque soldat niait la ruine du bateau sur lequel il avait navigué, le défendait contre la mort comme une chose très chère, et qui aurait eu un droit particulier de vivre, de par la grande place qu'elle tenait dans sa propre vie.

— C'est le *Tonnant*, capitaine du Petit-Thouars, un rude, un moustachu. Il avait les deux bras coupés par un boulet. « Ça ne fait rien, qu'il leur a dit, laissez-moi sur mon banc de quart. » Alors il a reçu un autre boulet qui lui a emporté les jambes. « Mettez-moi dans un tonneau de son, qu'il leur a dit, pour que mon sang ne coule pas trop fort. Je voudrais durer autant que mon bateau. » Pendant ce temps, l'*Heureux* s'est ensauvé; il est à Malte, l'*Heureux*...

Que l'*Heureux* fût à Malte, bien, Jaillot l'admettait. Mais il s'engagea dans un nouvel ordre d'idées : y avait-il, à La Valette, de quoi rapatrier tout le monde? Les pertes sur terre et sur mer

se compensaient-elles, en sorte que les débris de l'armée pussent retourner en France sur les débris de la flotte?

Cependant le narrateur s'était ému lui-même à raconter cette mort du capitaine du Petit-Thouars; il continua :

— L'amiral aussi a été coupé en deux. Comme ça, il ne s'est pas vu battu, il n'a pas vu son bateau tout brûlé. Mais c'est chagrinant pour madame l'Amirale...

Les tendres adieux de la citoyenne Brueys à son mari, devant Toulon, avaient eu pour témoin la flotte entière : la chaloupe qui portait au vaisseau-amiral cette belle jeune femme, puis qui la ramenait baignée de larmes, avait longé les flancs de l'*Heureux*. Lefelle avait été particulièrement attendri : non qu'il fût marié lui-même ; mais, dans l'instant, il avait pensé à sa sœur Delphine, femme Tancoigne. Et, de nouveau, tandis que Jaillot continuait d'échafauder ses hypothèses et de combiner ses espérances, le frère se ressouvint de la sœur. Elle avait son enfant, à présent. Fille ou garçon ? Un petit Félix ? Une petite Félicie ? Car c'était chose convenue que lui, l'oncle, serait parrain...

Il baissait la tête, perdu dans une mélancolie vague et qui ne trouvait pas d'expression, sentant pesantes sur lui l'absence des chères gens, la rigueur du métier, la tristesse de cette vie sauvage vécue si loin de la patrie. Jaillot, sa pipe éteinte au coin de la bouche, les yeux mi-clos, paraissait dormir. Labait, déluré, tête haute, son torse roulant sur ses hanches souples, vociférait ses commandemens :

« Pour mettre en batterie — embarrez ! »

« La pièce — hors d'eau ! »

« Placez le chapiteau ! »

Autour d'eux, des oliviers plantés en quinconce rampaient sur des vergers verts ; leur toison grise s'interrompait de place en place par des prairies au fond desquelles fuyaient des troupeaux, chassés par des bergers à cheval. Le chemin, s'abîmant dans des ravines, s'effaçant dans des clairières rocailleuses, montrait assez qu'on approchait de la montagne. On parcourut quelque temps un sous-bois humide, jonché de feuilles pourries et molles, puis on attrapa un sentier qui se redressait au nord. Il fallut alors défiler entre des éboulis, escalader des contreforts, monter et descendre perpétuellement. Un allongement en résulta, qu'on dut regagner au pas de course dès que la voie se fut élargie. A peine était-on reformé qu'un nouvel à-coup se répercuta de la tête à la queue.

— Bon Dieu ! On ne passera donc pas ? grogna Labait.

— On va se battre, dit tranquillement Jaillot, qui devinait la bataille à la brusquerie de l'arrêt, et à la légère agitation qui se manifestait dans les premiers rangs.

En effet, des coups de feu et des commandemens s'entendirent vers l'avant.

On vit arriver au galop un officier d'état-major, figure rouge et colérique. Il criait de loin pour qu'on lui fit place.

« En colonne d'attaque, dit-il au colonel ; votre demi-brigade à la droite, un de vos bataillons en flanc-garde, guide à gauche pour la marche. » Et il passa outre, laissant loin derrière lui son ordonnance qui s'efforçait de suivre et frappait avec une gaule son cheval boiteux.

La formation étant prise, la division marcha lentement de front et gagna encore quelques centaines de toises ; arrivée au sommet d'une pente découverte, elle s'arrêta. L'armée eut alors devant elle, tout à la fois, l'objet et le champ du combat.

Des khangs inégaux étaient groupés autour d'une villa très blanche, résidence de quelque riche propriétaire rural. Sur les terrasses, des Arabes grouillaient et brandissaient leurs armes ; d'autres grappes humaines pendaient dans des palmiers d'où fusaient, par intervalles, des coups de feu. Devant les fermes, des partis de cavaliers se mouvaient, portant des étendards. L'aspect de toute cette foule était bigarré, changeant, hostile.

C'était trop, vingt fois, d'une division pour écraser ce peu de monde. A qui le tour ? se demandait-on sur toute la ligne, et, sans plus se soucier de la réponse, les soldats s'asseyaient adossés aux arbres. Un escadron déboucha d'abord et chargea ; il y eut un instant de mêlée ; puis, l'élan français entraîna sur la pente adverse le noyau de la cavalerie ennemie qui, en lâchant pied, se désunit. Mais, reformée sans cesse par petits groupes, elle se relançait avec âpreté contre cette ligne qui la balayait, elle tentait de la rompre par de perçans chocs en retour. A la fin, décimée, elle disparut derrière des rideaux d'arbres, et l'écho répéta longuement le bruit fuyard de sa galopade.

Deux pièces, qu'on n'avait pas démasquées, tirèrent depuis la lisière du bois et défoncèrent un mur. Toutes les terrasses se vidèrent alors, et l'on vit s'assembler devant le village un peuple suppliant de femmes et de vieillards. En même temps, deux bataillons marchaient à l'assaut, sans tirer, l'arme au bras : car c'était la consigne et l'usage, dans la division Kléber, d'éviter le meurtre inutile. Quelques prisonniers, arrangés en une chaîne, furent jetés au milieu des rangs. Une section de sapeurs reconnut les bâtimens ; puis, le commandement : *En avant !* s'entendit sur tout le front. La place était nettoyée, on reprenait la marche.

Par un acte d'initiative dont il fut blâmé ensuite, le colonel de la 25^e s'avancait vers la position, jaloux d'y prendre pied le premier. C'était un homme très bon, aimant le soldat, et qui comp-

taut trouver là, pour sa troupe, des vivres et des boissons. Déjà, son régiment était répandu dans les jardins contigus aux habitations. Malgré les cris des officiers, les rangs se rompaient, quand tout à coup, de la grande villa blanche qui semblait désertée et morte partirent des coups de feu qui couchèrent plusieurs grenadiers autour de Lefelle.

En quel coin de la maison les mécréans s'étaient-ils cachés, c'est ce que personne ne put jamais comprendre. L'officier du génie qui avait fait la reconnaissance, mis ensuite aux arrêts par le général en chef, soutint qu'il avait laissé la maison vide, et que le défenseur avait dû rentrer par derrière, alors que le village était déjà occupé. Quoi qu'il en fût, son nombre était imposant et sa défense redoutable. Il fallut lutter de bas en haut dans un escalier étroit, obscur, dont les marches descellées et lancées comme des projectiles dégringolaient en avalanches. Quelques-uns, ayant gravi jusqu'à l'obstacle, eurent leurs baïonnettes happées par des mains forcenées; tirés dans le guépier, ils y périrent, et, massacrés, retombèrent bientôt par les fenêtres. Lefelle, étant du cordon établi pour cerner la maison, tirait aux têtes qui se montraient par les ouvertures.

Le bruit de la lutte intérieure décroissait, et même, quelques-uns ressortaient déjà, l'arme en bandoulière, les mains pleines de butin, quand une forme blanche se montra encore sur la terrasse et, tournant le dos à Lefelle, vagua de droite et de gauche, inquiètement. Un coup de feu détona vers elle, venant de l'autre côté du bâtiment: et cette forme rétrograda, un bras levé au ciel. Qu'était-ce que ce paquet de linge? Un vieux cheik, sans doute, occupé à supplier Allah. Lefelle tira à son tour. Circonstance particulière, son fusil rata. Il se souvint dans la suite de cet incident; mais à cet instant, il se contenta de jurer contre les artificiers du parc et de souhaiter qu'ils eussent dans le ventre leurs damnées cartouches chargées à sable. Il épinglea réglementairement, remit de la poudre, et fit feu de nouveau. Cette fois, le corps s'effondra, mais avec résistance et progressivement, comme cherchant à se reprendre et choisissant une manière de tomber.

— Drôle d'affaire, dit le grenadier. Ce n'est pas une femme, au moins?

Il avait une répugnance naturelle à tuer les femmes, et se souvenait encore avec dégoût d'une vieille qu'il avait éventrée par mégarde, à l'assaut de Gaza. Mais non, une femme serait sortie avant la bataille, une femme serait restée cachée jusqu'à la fin. Pourtant, il ne chargea plus. L'escalier étant déblayé, il monta le premier sur la maison.

Le corps gisait sur le tapis d'aloès largement imbu de son

sang; tombé en avant, et le visage à terre, il montrait, déployé dans un geste éperdu, un beau bras annelé d'or. Ni le costume splendide de cette femme, tout de soie blanche et de brocart, ni ses chaussures lamées d'argent n'attirèrent les yeux de Lefelle, car, à côté d'elle, un autre corps gisait, vivant celui-là; et c'était son nourrisson qu'elle avait posé à terre, tandis qu'en tombant, elle luttait pour ne pas tomber. Réveillé, souriant, sentant peser sur lui cette main familière, le petit être s'agitait, exerçait ses jambes nues, frappait rythmiquement ce bras qui s'étendait vers lui, et qui, jusque dans la mort, le protégeait. Lefelle regarda cette horrible scène de l'enfant qui jouait avec la mère expirée; puis, avec hébété, il contempla son fusil d'où la balle, rétive à sortir, était à la fin sortie meurtrière.

— C'est malheureux tout de même, dit-il.

Et il se gratta la tête, et il se souvint encore de Delphine. Car, qu'aurait dit Tancoigne si un Mameluk était venu lui tuer sa femme, et l'avait laissé là tout seul avec un *petit* pas encore sevré? Il posa son arme à terre, s'approcha de l'enfant, et, dérangeant avec douceur la main de la morte, il le dégagea pour jamais de l'étreinte maternelle. Puis il l'assit sur son genou pour le mieux voir. C'était un garçon, de l'âge que pouvait avoir son filleul, justement, et gras, et rose. Ouvrant tout grands ses yeux confians, il souriait. S'il avait pleuré, Lefelle l'aurait sans doute jeté par-dessus bord, pour en finir: mais il souriait, et c'est pourquoi cet enfant vécut. Perplexe, le grenadier vint regarder par la fente du moucharaby et vit cette campagne où la colonne continuait à s'écouler, laissant le vide derrière elle; il entendit, du côté de la cour, le bruit finissant de la tuerie: et percevant la mort de toutes parts, il posa à haute voix cette question que les morts seuls entendirent:

— Alors, il va périr, l'enfant?

II

Le butin de Jaillot et celui de Labait étaient minces, car l'un ne rapportait qu'un poulet dont le cou tordu, la tête ballante pendaient sous la pattelette de son sac; l'autre un fromage incomplètement égoutté qu'il avait versé tout droit de l'éclisse dans son mouchoir. Aussi, leur joie fut-elle grande quand Lefelle rejoignit à son tour, portant sur son bras, avec précaution, un paquet enveloppé d'un burnous blanc.

Ils demandèrent:

— Est-ce un cabri?

— Est-ce un petit cochon?

— Non, répondit-il, ça ne se mange pas.

Il défit l'enveloppe avec précaution et leur montra l'enfant appuyé contre lui, endormi par la cadence de sa marche.

— L'éveille pas, Jaillot... Il pleurerait. J'y ai tué sa mère, à c'te petiot.

— Ah! fit simplement Jaillot, qui, sans désirer un compte rendu plus explicite, continuait à examiner curieusement le petit être comme il eût fait d'un animal rare, joli, inoffensif.

— Tu aurais bien dû le tuer tout de suite, lui aussi, dit Labait, après réflexion.

— Tu penses?... Eh bien! essaye donc de le tuer, toi, pour voir.

— Oh! moi, c'est différent.

— Pourquoi c'est-il différent?

— Parce que c'est pas moi qui y ai tué sa mère.

— Eh bien, alors, si c'est pas toi?

Par ce dialogue, incompréhensible quant aux mots, mais que leurs gestes élucidaient, l'un voulait dire : Tu es incompetent; tu n'as jamais vu ce tableau, d'une femme qu'on a tuée et d'un enfant qui joue à côté d'elle. Et l'autre : C'est à celui qui a commencé la tuerie de la finir. Mais Jaillot, très absorbé, ses deux mains sur ses genoux, s'était approché davantage; il toucha doucement la joue du nourrisson, puis, surpris par la mollesse de cette chair, il pressa un peu du doigt. Le marmot s'éveilla, sourit, s'étira, bâilla en ouvrant toute grande sa bouche où se voyaient déjà des dents. A la fin, il se frotta de la joue et des lèvres contre la veste de Lefelle.

— Regarde donc! regarde donc! dit Jaillot qui se pâmait d'aise. Il cherche le sein!

— C'est malheureux que je n'aie pas de quoi, dit Lefelle, un peu penaud.

Il posa son fardeau dans l'herbe avec brusquerie et se croisa les bras. Interrogeant ses camarades du regard il leur demandait : Que faire?

Labait ne répondit pas : il avait donné son avis, il ne voulait pas se répéter.

— Si je savais qu'on aurait le temps de faire du feu, opina Jaillot, je mettrais mon poulet à la broche.

— Et après? Quand il serait cuit? répliqua Labait, qui haussait les épaules.

— Après? Je ferais sucer une patte au petit.

— Une patte de poulet? A un petit de six mois?

— A un petit d'un an et demi, oui! Bien sûr qu'il a déjà mangé de la viande, celui-là, puisqu'il a des dents. C'est la viande qui fait pousser les dents.

Lefelle, jugeant leur discussion inutile, les ramena au fait.

— Tout cela ne prouve pas s'il faut l'emporter ou s'il faut le laisser périr, dit-il.

— Fais ce que tu veux. Mais si tu le laisses, moi je le prends, répondit Jaillot. Quoi? un asticot comme ça, ça pèse-t-il seize livres, seize livres et demie?...

Délibérant déjà s'il le porterait dans les bras ou s'il l'assoierait sur son sac, à côté de son poulet, le vieux l'avait saisi à deux mains et le soupesait en le balançant.

Dès qu'il l'eut reposé à terre, l'enfant se roula dans l'herbe, cherchant autour de lui; puis il commença à pleurer et à se débattre, en plein désespoir d'inconscience et d'animalité.

Ils l'entouraient, debout, appuyés sur leurs armes; Labait, goguenard, avec un air de dire : Vous voyez bien, rien à faire, finissons-en tout de suite; Lefelle, partagé entre son mécontentement propre et sa pitié pour l'orphelin; Jaillot, riant d'un large rire qui découvrait sa denture ébréchée, et disant :

— Les petits enfans, c'est comme les petits oiseaux... Leur faut la mère.

III

Il leur parut, par la marche de l'après-midi, qu'on n'allait plus à Jérusalem et qu'on reprenait la route de Constantinople. Ils tendirent un temps l'échine sous l'ondée inévitable; mais l'enfant, bien à l'abri sous le burnous, suçait paisiblement un brin de biscuit et se taisait, sentant rayonner sur lui cette chaleur humaine qui est en effet au nourrisson ce que la tiédeur du nid est à l'oiseau. Ses petites mains longeaient les bretelles du sac, tâtaient les boutons de la veste, et Lefelle riait de ces doux chatouillemens qu'il prenait pour des caresses.

Pendant que les autres s'installaient au camp, il se hâta d'en sortir; il passa effrontément devant le poste, se disant planton du colonel. Puis à travers une lande inculte et dont les ronces le déchiraient, il se dirigea vers une petite lumière, vers une fumée verticale, qui signalaient une chaumière basse, confondue avec les ombres du sol.

C'était son habitude, chaque fois qu'il allait seul ainsi, le soir, de se rêver en France, marchant sur la terre française, vers un lieu français; il prolongeait cette hallucination aussi longtemps qu'un objet rencontré, qu'une voix entendue ne le rappelait pas à la réalité. Il songeait donc qu'il sortait du village et qu'il allait à la ferme de la mère Ouvrard chercher du lait pour son neveu. Déjà la cabane, chétive et plate, se dessinait devant lui...

— Mon Dieu, comme elle a rapetissé, votre ferme, mère Ouvrard.

— C'est toi qui as grandi, mon garçon.

— Et vous, vous avez vieilli, mère Ouvrard... Auriez-vous par hasard un demi-setier de lait pour mon neveu?

— Tout à l'heure, mon garçon, on va tirer la vache... Ça n'est pas qu'il soit malade, au moins, ton neveu?

Lefelle regarda autour de lui et perçut la nuit froide, embaumée, orientale. Non, il fallait l'espérer, l'enfant n'était pas malade; et pourtant comment le savoir, si loin du pays? Il poussa un soupir, et, se courbant sous le porche bas, entrant sans crier gare, il se vit devant une vieille plus ridée mille fois et plus sale que la mère Ouvrard.

— Eh! la mère aux punaises! dit-il, as-tu du lait dans ta boutique à scorpions?

Comme elle ne comprenait pas, il lui fit une mimique très indécente, agitant les lèvres d'un mouvement goulu, en même temps qu'il la touchait à la poitrine. Elle nia alors, mais avec trop de mots et de gestes, en clignotant des yeux menteurs.

— Attends un peu, madame la marquise. On va voir dans ton butin.

Il bouscula tout, se hissant à la force des poignets pour inspecter une planche trop haute, plongeant jusqu'à mi-corps dans la huche.

Rien nulle part. Il se fâcha.

— Vieille p...! puisque je te dis que c'est pour nourrir un petit de ton pays de malheur...

Il leva le poing sur elle. Elle se mit à genoux, et, fermant les yeux, attendit le coup. Il se contint.

— Tu as de la chance de m'avoir rencontré un jour comme aujourd'hui, dit-il. — Et il sortit. Mais ne se résignant pas à rentrer les mains vides, il fit le tour de la maison et rôda dans le jardin. Il vit alors, du côté opposé à celui par lequel il était venu, un appentis couvert de roseaux, dont les murs clayonnés laissaient transparaître les restes du jour. Une forte odeur caprique, délicieuse aux narines du grenadier, s'exhalait de là.

— Oh! oh! fit-il, v'là du nouveau, mon général!

Il battit le briquet et vit, en agitant circulairement la mèche, deux chèvres blanches qui s'interrompaient de manger et tournaient la tête vers lui. Il saisit l'une par les pattes de derrière, puis par le ventre, et la maintint à bras-le-corps tandis qu'en tâtonnant, il coupait le licol. L'ayant tirée dehors et fortement entravée, il la jeta en travers sur ses épaules, sans prendre garde aux coups de tête qu'elle donnait dans le vide, et sans s'at-

tendrir aux larmes que versait la vieille, sortie à point pour voir ce désastre.

La nuit était tout à fait tombée. Au sommet de la côte, les feux des cuisines, derrière qui passaient par momens des silhouettes rouges, vite éteintes dans l'ombre environnante, marquaient le front de bandière et jalonnaient la direction du retour.

— La mère Ouvrard m'a donné une bonne boîte au lait, dit à haute voix Lefelle, en palpant d'une main ce pis gonflé qui ballottait sur sa poitrine.

— Maintenant, reprit-il, j'ai de quoi... et il éclata de rire dans cette solitude.

La chèvre tressaillit et bêla; puis, elle revint à cette attitude passive qui la laissait onduler de tout son corps à chaque pas du grenadier.

Assis à la turque, l'un en face de l'autre, Labait et Jaillot racleaient silencieusement des os avec leurs couteaux; ils étaient au bout de leur ration, mais non pas de leur appétit; pourtant, aucun d'eux ne songeait à toucher la part de Lefelle, mise de côté et bien au chaud.

— Eh! cria Jaillot radieux, dès qu'il eut reconnu dans l'ombre le pas de Lefelle. L'enfant de troupe en a mangé!...

— De quoi?

— Du poulet...

Une chose plus étonnante encore fut la façon dont l'enfant de troupe se comporta avec la chèvre. Ils le couchèrent au-dessous d'elle : aussitôt, il tэта avec un bruit de lèvres doux et régulier; en même temps, il palpait le pis d'un tâtonnement de mains déconcerté qui voulait explorer, qui cherchait à reconnaître cette mamelle étrange et verticale.

— Lâche donc, pour voir s'il se tiendra, proposa Labait. — Et, Lefelle cessant de le soutenir, l'enfant demeura suspendu dans un roide effort, ses doigts plongés dans le vaisseau distendu que sa bouche épuisait.

— Il a envie de vivre, dit gravement Labait. — Et tous trois firent silence autour de lui, jusqu'à ce qu'il se détachât et tombât, les lèvres grasses, les yeux incertains.

On tira quelques gouttes de lait dans un gobelet, pour goûter. Car cette chèvre était différente de celles de France par ses oreilles tombantes, par son corps trapu, par son poil très rude et très long. Il était à craindre que son lait ne fût quelque drogue malsaine, ou de l'eau seulement blanchâtre et sucrée, une frelature de lait.

— Fameux! dit Jaillot, qui, sa pipe déboutée d'entre ses dents, s'étonnait de cette saveur lactée mêlée dans sa bouche au

relief âcre du rogomme. On va pouvoir faire du café au lait...

Dans cette espérance, il se coucha et s'endormit, enveloppé d'un châle qu'il nouait autour de sa taille, à la Marie-Antoinette. Labait, recroquevillé sur lui-même, les lèvres serrées, tous ses traits plissés dans une expression méchante, ronronnait à petit bruit. Tous deux étendaient leurs jambes vers un feu doux où brûlait un olivier, cendre par un bout, et feuillage par l'autre. Lefelle veillait aux habits, qui n'étaient pas encore entièrement séchés, poussait du pied dans le brasier le tronc de l'arbre. A la fin, il s'allongea à son tour dans son manteau, et mit l'enfant contre lui, sous son bras. Mais il ne pouvait pas s'endormir, il avait le sang trop échauffé.

Jamais il ne s'était senti si loin de France, jamais il n'avait tant éprouvé, ni si vivement souffert, le souci et le doute d'y revenir un jour.

Car, était-ce bien vrai, ce bruit répandu depuis quelque temps dans l'armée, qu'on allait rentrer au pays en passant par Constantinople? N'était-on plus en guerre avec l'Autriche? L'Autriche, — la chose était avérée, — se trouvait sur ce chemin de retour. Ou bien, ferait-on demi-tour vers l'Égypte, en rappelant les bateaux embossés devant Malte? Et alors, comment rattraper ces pays-là, Alexandrie, Damiette, sans courir risque de mourir de soif? Mettrait-on des djermes sur le Jourdain, comme autrefois sur le Nil, et ferait-on en bateau tout ou partie de cette contremarche? Peut-être le Jourdain passait-il à Suez? Bonaparte avait dû examiner cela sur des cartes... Et poursuivant ainsi sa méditation, multipliant les hypothèses, il se perdait dans le dédale de sa propre ignorance, il se heurtait de toutes parts à des milliers de possibles dont les causes lui échappaient.

Puis, il se lassa de cet avenir plein de doutes et préféra se ressouvenir.

Il avait été si gai, le départ de France! si gaie la fuite vers cet Orient inconnu d'où l'on espérait rapporter de l'or! L'escadre était développée sur toute la mer; peu à peu les côtes de Provence s'effaçaient sous l'eau, dans le crépuscule. Puis, la marche ailée et propice, l'éclatant soleil, le jeu des signaux déployés au sommet des mâts, les manœuvres qui suivaient ces ordres symboliques et muets, soit qu'il s'agit de renforcer une aile en arrivant par le travers de quelque côte, soit qu'on donnât le branle-bas à propos d'un navire aperçu.

L'*Heureux* marchait en queue, ayant peine à se charrier sur ses toiles; mais, de ce poste d'arrière-garde, on voyait mieux les deux cents voiles déployées et penchantes qui se pourchassaient sans jamais s'atteindre, on entendait mieux, le soir, les airs que

les musiques jouaient sur tous les ponts. Puis, la Sicile évitée, Malte prise, la campagne explorée tout autour de la ville. Drôle de pays : tout le monde y était curé. Et des oranges délicieuses y poussaient comme les pommes en France. Ah ! les bons fruits ! Et quelles provisions on en avait faites ! Ne sachant où les mettre, on en avait bourré l'âme des canons. Sans recevoir une goutte de pluie, sans brûler une amorce, on arriva devant Alexandrie ; Nelson, qui rôdait par là, n'avait pu attraper Bonaparte, plus malin que lui. Mais, pour débarquer, on n'y voyait pas ; les barques, toutes pleines de monde, s'appelaient dans la nuit, se réglèrent aux cris pour atteindre à la côte. C'est là que Boulachin tomba dans l'eau et perdit son fusil ; Jean-Marie Tassart se noya. On commençait à s'inquiéter, dans le bataillon. Mais une grande machine noire dépassa les chaloupes ; quelqu'un dit que c'était la galère du général en chef ; et, dans l'instant où Bonaparte mettait le pied sur la terre d'Afrique, la lune se leva, comme s'il l'avait commandée de service, elle aussi. Il y eut rassemblement, alignement ; le Petit Caporal passa la revue lui-même ; sa silhouette mince et son ombre se hâtèrent tout le long du front, sur la dune. Il voulait leur dire à tous : Je suis là. Dès lors, tout alla bien. Le général de division mena lui-même son monde à l'assaut ; il était au pied de la brèche, et, tournant sa bonne figure vers ses grenadiers, il leur disait : « Allons, mes lapins ! Allons ! » Tout à coup, il tomba, frappé à la tête ; alors, ses lapins se firent lions et lui prirent la ville. Après quoi, on marcha sur Damanhour. Pas de route, mais une traînée dans les sables tracée par des pas et jalonnée par des cadavres ; pas de route, pas d'abri, pas de pain, ces ânes de savans ayant pris plaisir à perdre Bonaparte dans le désert. A Damanhour il fallut donner les douze boutons de l'habit pour payer un verre d'eau. Au delà, le soleil plus âpre encore, la contrée plus dangereuse : quiconque s'arrêtait ne rejoignait plus, percé par le couteau de suiveurs invisibles, tombé dans cette mort qu'on sentait béante de toutes parts autour de l'armée. Puis, le mirage, toujours ce même mirage d'une eau abondante qui eût couvert la plaine ; car la plaine n'était plus qu'eau, et il y avait une île, entourée d'eau comme sont les vraies îles, avec un village qui se répétait dans l'eau. On avançait, et le détroit qui séparait encore de ce paradis s'amincissait, s'évanouissait. Il suffisait de quelques pas, de quelques douloureux pas pour que tout fût effacé ; on marchait sur un sol de sable, vers un horizon de sable ; on retombait dans des silences désespérés et dans des rêves obsédans ; on redevenait troupeau de bêtes ardentes, en désir de boisson. Les uns déliraient tout haut et nommaient l'objet de leur désir : « Une bonne soupe à l'oignon... un petit pichet de

cidre ; » les autres songeaient à la bière mousseuse dans les brocs, au vin fluide et clair coulant des bouteilles, au jus des fruits dégouttant des pressoirs, à l'eau pure enfin, à l'eau liquide et fuyante, à l'eau publique où les bestiaux de France vont s'abreuver. On atteignit le Nil ; on se jeta dans le Nil ; on but dans le Nil comme des chevaux : ceux qui sont morts de la colique ce jour-là n'ont plus souffert ensuite. Dès lors, on ne quitta plus le fleuve ; non, pas une force humaine n'aurait pu faire qu'on le quittât ; on le remontait doucement, par des marches de nuit et du matin, à travers les champs de pastèques. Là, parmi le feuillage, des cadavres couchés sur le ventre alternaient avec les fruits ; et c'étaient des corps français, nus, tronqués et violés. Rien pour se nourrir : Bonaparte avait beau dire qu'on mangerait bientôt du pain, que les moulins étaient tout près, qu'on allait les voir ; en attendant, on faisait de la soupe au blé ; on mangeait les grains qu'on broyait entre des cailloux. Un matin, Jaillot se réveilla aveugle, frappé de cette ophtalmie qui ravageait aussi l'armée ; et Labait le remorqua accroché aux basques de son habit. C'étaient entre eux des disputes : « Tu sais, vieux, je veux bien te conduire, mais je veux pas te traîner. — Te fâche pas, François, répondait l'autre humblement, un qui ne voit point ne peut pas aller aussi vite qu'un qui voit... » On se battit à Chebreiss, on se battit aux Pyramides. On y fit de belles prises ; on ramassait des étriers d'argent, des housses brodées d'or, des fourreaux de sabre incrustés de pierreries, et tous les cadavres portaient de l'or dans leurs coiffures, entre la calotte de drap et la calotte de soie. La soirée se passa à troquer des objets, à s'inviter, à riboter. Puis on remonta plus avant, le long du Nil souillé, pestilent, dont les eaux lentes charriaient des cadavres gonflés et colossaux. Dans ces terres gercées et cuites, on risquait à chaque pas de gagner une entorse. Les bons jours du Caire passèrent vite ; les longs mauvais mois de Damiéte suivirent ; et voilà qu'à l'hiver oisif succédaient le printemps laborieux, de nouvelles batailles, de nouvelles misères, la sécheresse devant El Arych, la famine devant Gaza.

Bien malin qui dirait ce qu'il allait advenir de lui, Félix Lefelle, et de cet enfant qu'il avait ramassé ! Pourtant ce petit corps étendu à sa gauche lui faisait une douce chaleur autour du cœur. Attentif à ne pas le froisser, il se leva, et sous la clarté mourante du brasier, le regarda dormir son insoucieux et profond sommeil. Puis, comme personne ne le voyait, il baisa sa joue rebondie et brune aussi tendrement que s'il avait embrassé son propre filleul. S'allongeant de nouveau, il posa la tête sur son havresac, poussa un soupir, et s'endormit.

IV

Quatre jours après, la division se trouva réunie dans Meski au reste de l'armée. Là, on apprit tous les ravages que la peste avait faits dans Jaffa, et Lefelle, qui ne parvenait pas à découvrir Dhersin, s' alarma, pensa qu'il avait dû demeurer à l'arrière où il agonisait sans doute, étroit par l'affreux mal. Mais un servant de la batterie des obusiers, rencontré après la soupe du soir, le rassura. Dhersin était simplement en prison, ayant eu le malheur d'être de garde auprès d'une forge, une nuit où les chevaux avaient été volés par des Arabes tout nus, frottés d'huile, insaisissables.

Le lendemain, on reprit la route. L'équipage de Lefelle s'était augmenté d'un âne, acheté par troc au prix d'une paire de souliers. On se battit à Kerkoum et l'on se battit à Haïfa; puis on fut au bord de la mer, sous une grande forteresse qui s'appelait le Mont Carmel. C'est là qu'on vit pour la première fois les deux bateaux anglais embossés dans la baie, ces chiens de bateaux qu'on devait assez revoir dans la suite, montant devant Saint-Jean-d'Acre leur infatigable faction. La pente de la montagne était couverte de fleurs. Lefelle, en s'y promenant, fit un gros bouquet. Or, on était aux environs de la Saint-Joséph. Quel dommage que Joseph Dhersin fût en prison! L'occasion eût été bonne de lui souhaiter sa fête.

On passa deux rivières sur des ponts de chevalets, on se déploya en vue de la ville, et l'on s'établit sur une montagne dans un camp abondant en blé, en herbe, en bois et en eau, dans un excellent camp d'où l'on voyait évoluer la division Reynier, chargée d'investir Acre, blindée de murs, hérissée de tours, tendant sur le ciel la longue arête de son escarpe, bornant l'horizon du côté de la mer : un rude morceau à enlever... Mais ça, c'était l'affaire des sapeurs.

Bien sûr, on allait être chagriné de service devant cette place. Les bruits du camp rapportaient déjà qu'on ferait corvée du côté de la montagne pour couper des routes et coucher des abatis. Pourtant, l'ouverture de la tranchée fut faite encore par ceux de Reynier; on eut un deuxième jour de repos. Jaillot restant au camp pour se raccommoier, Lefelle descendit avec Labait; l'un voulait voir la besogne du siège, l'autre chercher de nouveau Dhersin.

A côté de la batterie de brèche, on en construisait une autre, destinée aux obusiers. Les canonniers dressaient les plates-formes; les auxiliaires d'infanterie pelletaient et damaient la terre. Ils étaient gardés par un cordon de sentinelles; mais en s'approchant d'un chantier, sans avoir l'air, Lefelle causa avec un piocheur,

par-dessus la baïonnette du factionnaire. Il apprit ainsi que son camarade était sorti de prison; il travaillait maintenant au parc d'artillerie. Il y forgeait des attirails pour une caronade anglaise prise sur un bateau, à laquelle on arrangeait un affût.

Le tir reprit avec violence dans la batterie voisine, la conversation devint impossible.

— Jamais ils ne feront brèche avec du 12, dit Lefelle à Labait, en s'en allant.

A ce moment, une corvée qui portait des gargousses sur une civière passa, conduite par un sergent.

— Pourquoi ne tire-t-on pas le 24? demanda Labait au sous-officier.

— Pas de boulets..., répondit laconiquement cet homme, sorte de sauvage hirsute et noir, son bonnet sur l'oreille.

Des fusiliers de la 2^e légère traînaient de ce côté; ils complétèrent l'explication. Pas de boulets de 24, en effet, ni de 32; mais un ordre du général commandant l'artillerie prescrivait de ramasser ceux qui pourraient être lancés par les canons anglais et de les apporter au parc, où le mécanicien les paierait cinq sous la pièce. Par malheur, tout ce qui avait été tiré dans la nuit et dans la matinée, était depuis longtemps récolté, payé, engerbé.

— Il faut forcer l'Anglais à tirer, dit Labait. Allons voir sur le bord de l'eau. Venez! venez! Je m'en charge, moi, de le faire tirer!

Il avait tout à coup une idée qu'il ne disait pas encore, mais dont la conception soudaine mettait sur sa face intelligente une rougeur de joie et d'orgueil.

Ils allèrent en effet vers la plage, grossis sur leur route par d'autres désœuvrés. Au passage, ils prirent des outils dans un bout de tranchée qui n'était pas gardé. On devina alors l'idée de Labait: simuler la construction de quelque travail, contre lequel l'Anglais dépenserait ses boulets. Arrivé à quatre cents toises du bord, il arrêta sa troupe et l'aligna, comme s'il y avait eu là, dans le sable, un tracé le long duquel il eût fallu s'enfoncer.

— Allez! marchez! criait-il. Aux saucissons! aux fascines! aux gabions!

Ils entamèrent avec ardeur leur œuvre imaginaire, faisant force gestes et nulle besogne. Labait, monté sur un tertre, dans la pose d'un général qui regarde à sa longue-vue, braquait un morceau de bois vers les navires: on vit alors l'un d'eux lever l'ancre en déployant ses toiles, et s'approcher de la côte à toute allure, comme un cygne en colère qui ébourifferait ses plumes.

— Ils me prennent pour Bonaparte, dit Labait, au comble de l'orgueil.

La bordée éclata, les boulets ricochèrent; toute l'équipe, débandée, bondit à leur poursuite.

— Eh! là! attendez donc mon commandement! criait le meneur à sa troupe. Il hésita, puis se mit lui-même à courir : du train dont ils y allaient, les drôles, il ne resterait bientôt rien pour lui, le général en chef! L'Anglais, croyant sans doute à une retraite, redoubla sa salve; celle-ci fut plus longue et faillit profiter à des promeneurs qui arrivaient en flânant, au bruit de la canonnade. Mais Labait établit avec autorité son droit de possession. Tout son monde se rassembla autour de lui; quand les boulets furent refroidis, il les fit charger sur les épaules. Il mena son détachement en bon ordre jusqu'au parc, qui était aux Tombeaux, à mi-distance entre la ville et le Mont-Turon.

Ils allaient y arriver, quand un homme vint par leur travers, tout essoufflé, la mine colère, un licol à la main. Et c'était Dhersin, facilement reconnaissable de loin à son tablier de cuir, à sa stature ramassée, à ses gros bras sur lesquels les manches retroussées laissaient voir des tatouages.

— Eh! Joseph, cria Lefelle, te voilà bien pressé de courir!...

— Tiens, Félix! Tu t'es donc fait marchand de boulets, toi?...

Il rit et s'arrêta, les poings sur les hanches, en humeur de causer; mais il fut pris tout aussitôt d'un souvenir, sa mine se rembrunit.

— T'as pas vu mon *chevaux*? demanda-t-il. Il s'est ensauvé. Il veut peut-être bien me faire coucher en prison, la sale bête. C'est la troisième fois d'aujourd'hui qu'il faut que j'aille après, c'est-il pas malheureux?

Et sans en dire davantage, il s'éloigna, il disparut derrière une butte. Longtemps, on vit par-dessus l'obstacle son buste osciller suivant la cadence de sa course et les dénivellations du terrain. En s'approchant de son cheval qui paissait tranquillement, il ralentit le pas, et s'avança les mains étendues, avec des paroles flatteuses. La bête le laissa d'abord venir, puis repartit subitement au galop, en ruant sur chaque foulée. Lefelle, insensible à la drôlerie de cette scène, n'en voyait que le contretemps et l'ennui : c'était donc un sort, il ne pourrait plus jamais causer avec Dhersin?

V

Le général Junot partit pour la montagne avec un détachement d'élite : 150 grenadiers de la 25^e, 150 carabiniers de la 2^e, et 100 chevaux que commandait Duvivier. Jaillot marchait. En

pareil cas, on l'emmenait toujours, lui, le vieux serviteur du roi, de la République et de Bonaparte, l'échappé de toutes les bagarres, depuis Jemmapes jusqu'à Lodi. Les autres restèrent au camp, oisifs et mécontents des lenteurs du siège.

Une fois, ils pensèrent qu'on allait en finir. Les 12 venaient d'ouvrir la brèche, la contrescarpe était ruinée, versée dans le fossé, toutes les troupes commandées et rassemblées. La musique jouait derrière l'aqueduc. On attendit deux heures entre les tombeaux et les citernes. Puis, le contre-ordre vint, on fit demi-tour... Il fallait croire que ça n'avait pas réussi, à l'avant. Mais à toutes ces tergiversations, à ces contremarches, on ne reconnaissait plus Bonaparte. Et maintenant, il y avait un sort dessus cette ville, une impossibilité d'entrer par cette brèche. Kléber l'avait bien prédit. C'est qu'il n'aimait pas les brèches, lui, le père Kléber, à moins qu'il ne pût prendre pied sur elles aussitôt qu'ouvertes. Il disait encore qu'on avait là une gueule béante par laquelle toute l'armée passerait petit à petit, et tomberait dans l'estomac du Turc. Ces propos, on ne sait comment, avaient filtré jusqu'au soldat qui les développait à sa manière et en tirait ses conclusions propres, toutes défavorables au général en chef.

En revanche, les chrétiens venus de la montagne et qui vaguaient librement dans le camp ne tarissaient pas d'éloges sur Bonaparte. C'étaient des gens doux qui s'abouchaient volontiers avec les troupiers, les appelaient leurs frères, faisaient sur eux des signes de croix, abondaient en caresses et en présens. Mais ils ne pouvaient se faire entendre que par des drogmans, et leur verbiage religieux assommait à la longue : « Bonaparte était semblable à Samson qui avait déposé les portes de Gaza sur la montagne. Il emporterait celles d'Acre au sommet du mont Taron. »

Ces bêtises-là n'intéressaient pas Lefelle, occupé à remettre son bagage en ordre. Il s'était tressé une corbeille qu'il doubla ensuite avec du cuir; puis, il la munit d'une sangle mesurée sur le ventre de l'âne et propre à être bouclée autour du bât. Il fit encore un maillot de cuir, fermé en bas par des boucleteaux, en haut par des lacets. Tandis qu'il travaillait, l'enfant, couché sous un dais que portaient des baïonnettes, jouait avec des morceaux de bois; la chèvre, autour d'un piquet, broutait. Et le grenadier réfléchissait... Comment la bique, qui ne mangeait que des brouilles de ronces et de mauvais feuillages, pouvait-elle en fabriquer du lait? Et comment l'enfant, si petit, si tendre et si nu pourrait-il supporter tout ce qu'il faut souffrir avant d'atteindre à l'âge d'homme? Ses mains deviendraient donc de vraies mains,

ayant des poils et des cals, capables de tenir un outil? Grands mystères au delà desquels l'espérance nous emporte d'ordinaire, et que le soldat, méfiant dans l'avenir, ne savait comment résoudre.

Peut-être une de ces femmes chrétiennes, qui vendaient leurs denrées dans le camp, aurait-elle consenti à adopter le marmot? Il l'offrit à plusieurs d'entre elles : elles riaient d'abord, croyant à une plaisanterie. Il insistait; alors, elles demandaient des sommes. Et elles le regardaient avec des yeux étranges, et peu sûrs; des yeux asiatiques habitués à un autre soleil, à d'autres hommes et à d'autres façons.

Sur ces entrefaites, arrivèrent de mauvaises nouvelles du détachement Junot. On sut que ces 450 hommes, surpris par 3 000 Mameluks, en avaient héroïquement soutenu la charge. Cette affaire laborieuse, dont les obscurs acteurs n'ont sans doute jamais connu le nom, fut débattue dans la plaine d'Esdremon; elle s'appelle dans les histoires le combat de Loubi. L'émotion de Bonaparte fut grande, dit-on, au récit de ce qu'avaient fait ces braves; il se repentit du moins de les avoir aventurés, car il se résolut sur-le-champ à leur envoyer Kléber.

On allait donc à Nazareth! La circonstance était favorable pour se défaire du marmot, car sûrement, là-bas, on trouverait des maisons religieuses, des hospices et des asiles à foison, entre lesquels on pourrait choisir. L'étape fut de huit lieues après lesquelles on aperçut l'escadron de Duvivier aux prises avec l'ennemi. Les cavaliers fondaient deux à deux l'un sur l'autre, comme dans un tournoi ou dans un carrousel. On s'engagea pour les soutenir et on se battit pour les dégager. Puis, tous ensemble, on alla mettre le camp plus haut que Nazareth, à Safarié.

Au récit du contentement que Bonaparte avait exprimé sur la conduite du détachement, Jaillot se rengorgea. Il réclama des détails avec une instance telle, qu'il en lassait la verve imaginative de Labait.

— Qu'a-t-il dit encore? demandait-il insatiablement. Et Labait improvisait :

— Il a dit : Des bougres comme ça, c'est tout de la graine d'officiers... Je vas leur donner des fusils d'honneur... Je vas « commander » un artiste peintre en France pour qu'il me fasse une peinture en couleurs où qu'on les verra tretous...

A cette nouvelle, que sa propre tête serait visible un jour sur un tableau, la joie de Jaillot ne connut plus de bornes.

— Il n'y a que lui pour avoir des idées comme ça, cria-t-il. — Et il se déclara prêt à fournir tous les renseignemens qui pourraient être utiles pour l'exécution de son portrait, car il avait

tout vu, tout remarqué, et compté soigneusement les Turcs qu'il avait « descendus ».

— ...Le dernier, c'était un grand noiraud qui me roulait des yeux en boules de loto. Il retroussait ses manches, il criait en baragouin. Bien sûr qu'il disait comme ça : « Je vas saigner Jaillot. » Tiens le voilà, son pistolet, au grand noiraud...

Et il tirait de sa poche un pistolet niellé et damasquiné, auquel pendait encore, brutalement tranchée, une dragonne de soie : arme précieuse, qui ne valait pas pour lui un verre de vin.

Au surplus, on ne reconnaissait plus le vieux Jaillot. Il fallait que quelque chose fût intervenu dans sa vie, et l'eût rendu tout à coup bavard et joyeux. Lefelle eut bientôt le mot de l'énigme. Il le vit une fois s'approcher jusqu'à la limite du camp, et, s'asseyant là, les pieds dans le fossé, causer tendrement avec une femme, sous l'œil paternel du factionnaire. Elle venait sans doute du village de Safarié, où les troupes alliées de Daher étaient cantonnées, et où pullulaient, par surcroît, des bandes druses. Elle avait apporté, dans un couffin, des œufs et du fromage. Jeune et fraîche, les bras nus, elle était vêtue d'une robe d'hyacinthe serrée à la ceinture ; elle avait aux pieds des socques de bois, sur la tête une sorte de hennin qui s'inclinait à droite et d'où pendait un voile. Tandis que Jaillot mangeait, elle le regardait avec des yeux soumis, et lui baisait la main par intervalles.

Par des plaisanteries appropriées, Lefelle força le vieux à des confidences. « François » était le nom de la *connaissance* ; du moins, Jaillot la dénommait ainsi, en souvenir d'autres amours. Depuis Loubi, où, sans trop y prendre garde, il avait sauvé la vie d'un garçon druse, elle le suivait, l'aimait et le servait, se disant la sœur de ce garçon. Elle l'approvisionnait de tout, trouvant des ressources là où les cantiniers n'obtenaient rien. Il en convenait : depuis la France et depuis la paix, jamais il n'avait été si bien nourri.

Cependant, il importait d'exécuter sans retard l'expédition que Lefelle projetait vers Nazareth. Le camp était consigné. En se présentant tout seul devant le poste, peut-être, avec un bon prétexte, réussirait-on à sortir ; mais la chose était impossible à un homme chargé d'un petit enfant. On passa par avance le fardeau à François qui s'en alla attendre à la porte du village. Une heure après, Lefelle s'esquiva, prit le marmot au passage et se mit en route.

Il se félicitait de le porter en ce moment pour la dernière fois. Car les tout petits de cet âge sont trop fragiles, trop occupans ; et il est trop difficile de les maintenir en propreté. Plus âgés, à la bonne heure, ils parlent et ils comprennent ; on peut leur

apprendre des tours... Tout en réfléchissant, il regardait autour de lui avec inquiétude, car, très brave dans le rang, il n'aimait pas se sentir seul en rase campagne. Il se rassura en voyant vers l'avant des cavaliers, debout sur la crête et qui se profilaient dans le ciel; on avait donc pensé à placer des grand'gardes de ce côté. Et revenant à l'enfant : — Depuis combien de temps l'avait-on ? se demanda-t-il.

Il fit le compte des jours, qu'il trouva d'un mois et d'une semaine. Pendant tout ce temps, le petit n'avait pas eu de mal, ni cessé de têter sa chèvre : preuve de bonne santé, argument à faire valoir en sollicitant tout à l'heure cette place d'adoption. Puis, il se repentit de ne l'avoir pas pesé au premier et au dernier jour, et de ne pouvoir prouver par des chiffres l'embonpoint acquis et les bons soins rendus.

Il entra dans la ville. Sentir des murs à droite et à gauche le gênait, lui coupait l'air. Les fenêtres lui semblaient autant de meurtrières et il doublait le pas en les dépassant, comme pour échapper à des pistolets braqués là contre lui.

— Bien sûr *qu'ils* n'ont pas fait la reconnaissance par ici, pensait-il, suspectant de paresse, indistinctement, tous les officiers de l'état-major et de la cavalerie.

Il arriva devant un bâtiment dont on n'apercevait que le toit, par-dessus un énorme mur d'enceinte; une grille épaisse, doublée par des plaques de fer, en défendait l'entrée.

— Une caserne! dit-il, et il allait faire demi-tour, quand une cloche se mit à tinter doucement derrière le mur. Il écouta ce bruit rythmique et caressant, et crut entendre cette sonnerie du couvre-feu qui l'endormait jadis, en France, aux premières heures de ses premières nuits. Doucement et chèrement, ce timbre résonnait en lui comme du fond d'un temps lointain. Et bientôt, de tous les coins de la ville, montèrent des chants pareils, mêlés en carillon. Tout un chœur de voix métalliques s'éveillait, volait en allégresse aux oreilles du grenadier.

Il frappa dans la porte à coups de pied, ayant dès longtemps oublié toute manière polie de se faire ouvrir. Un frère portier, en regardant par un guichet, lui demanda :

— *Que desea usted?*

— Je voudrais parler pour c'te petiot. C'est-il ici un asile à poser les enfans?

— *No es usted frances?* redemanda le Frère, qui n'avait pas compris.

— Français, parfaitement. Moi, Français; mais l'enfant, pas Français.

Le devinant aux gestes, ou rassuré du moins sur ses intentions,

le Frère lui tira le verrou et l'admit dans sa loge. Puis, il vint à la fenêtre et héla quelqu'un dans le jardin.

Un moment s'écoula, durant lequel plusieurs portes s'ouvrirent et se refermèrent, retentissantes dans de longs corridors; une voix s'éleva dans une galerie, à l'étage, au-dessus du cloître; des figures pâles et rasées parurent aux fenêtres, regardèrent un temps ce sauvage qui se disait Français, puis s'effacèrent. Ce murmure insolite et comme silencieux étonnait Lefelle, qui se sentait intrus et mal à l'aise dans cet empyrée de paix et de prière.

Éprouvant le besoin de se distraire de lui-même, il rentra dans la loge, et, soulevant l'enfant vers les images collées au mur :

— Tiens, joue avec les Bons Dieux, lui dit-il.

A la fin, un religieux gras, essoufflé, entra en souriant et marcha vers lui, les deux mains tendues.

— Un soldat de mon pays! dit-il. Je bénis Dieu de cette rencontre!...

Et comme le grenadier restait coi :

— Mais par quel hasard avez-vous cet enfant sur les bras, mon ami?

— Oui, monsieur le curé, répondit Lefelle, — comme on dit : « Oui, mon général » quelle que soit la question posée par le général.

— De quelle partie de la France êtes-vous, mon ami?

— De Saint-Julien-l'Aumône, Seine-et-Oise.

— Et moi de Besançon, dans la Franche-Comté, reprit le Père, qui n'était pas familier encore avec les noms des départemens.

Il y eut un silence, durant lequel ils se considérèrent, sentant bien que, malgré leur origine première et leur rencontre présente, ils étaient à mille lieues l'un de l'autre.

— Vous voulez donc, mon ami, remplir vos devoirs religieux? dit à la fin le Père, en baissant les yeux devant la mine hardie du grenadier.

Lefelle se décontenança, rougit, ne trouva pas de mots pour répondre.

— Comment se fait-il, enfin, que vous portiez un enfant? poursuivit sans arrêt le religieux, sur le même ton de douceur condescendante.

Lefelle, triomphant avec effort de cette timidité dont les ignorans souffrent devant ceux qui savent, raconta :

— Monsieur le curé, voilà son histoire au petit... je suis de la division Kléber... C'était un jour qu'on se battait autour d'une maison, dans un bois. J'y ai tué sa mère, à c'te petiot.

La même phrase pénitente lui revenait à la bouche, chaque fois qu'il expliquait ceci. Le moine eut un haut-le-corps et fit un pas en arrière. Chose étrange, qu'il retrouvât dans la voix de ce soldat la douceur de la langue maternelle, et que chaque mot y retentît pourtant avec un timbre étrange et comme avec un écho d'abîme, — de l'abîme ouvert entre lui, l'homme du rêve et du repentir, et lui l'homme du meurtre et de l'action.

— ... J'ai ramassé l'enfant. Je voulais le donner à quelqu'un, mais je n'ai trouvé personne. Alors, je lui ai fait téter une chèvre. Je me disais : Si des fois on passe par Nazareth, je trouverai bien un bon endroit pour le poser. On doit faire la charité, dans ce pays-là, puisque c'est le pays du bon Dieu.

Le religieux s'embarra à son tour.

— Sans doute, on la fait. Il y a des fondations... Mais pour ce qui est des enfans, on ne recueille que ceux des chrétiens. Autrement, on n'en finirait plus. Celui-ci est musulman, n'est-ce pas?

— Dame oui, il doit être musulman...

Jamais Lefelle n'avait réfléchi sur ce point. Car pourquoi se fût-il arrêté à cette distinction subtile, étant devenu quasi musulman lui-même à force de tuer des Turcs et de piller des Turcs? Puis, dans ce pays de malheur rempli de Grecs, de Maronites, d'Arméniens, bien malin qui pouvait reconnaître les païens d'avec les chrétiens.

— ... Mais pour faire un chrétien d'un musulman, ça n'est pas difficile. — Et il tourna son poignet, comme pour renverser une fiole sur le front de l'enfant.

— D'accord, mais on s'occupe d'abord des orphelins qui sont nés dans la religion.

— C'est un petit qui se porte bien, insista Lefelle. Il a des forts membres. Il sera bon ouvrier.

Et, développant le burnous, il montra le petit être bouclé dans son sac de cuir, et le soupesa sous les yeux du moine avec satisfaction.

— Voyons, il faut arranger cette affaire, reprit le Père avec bonhomie. Je vais me renseigner, intercéder. Pendant ce temps-là, vous entrez dans l'église, et vous priez le bon Dieu. Je vois bien que cela ne vous est pas arrivé depuis longtemps. Mais auparavant, buvez un verre de vin. Frère!... appela-t-il de cette voix câline que prennent les religieux pour commander; et, le serviteur paraissant, il lui donna un ordre en espagnol.

Ce ne fut pas un verre qu'on apporta, mais un carafon tout entier, plein d'un vin chaud et parfumé. Lefelle le vida en silence, disant simplement chaque fois qu'il levait son gobelet :

« A la vôtre. » Il en donna une goutte à l'enfant au bout de son doigt et demanda :

— Est-ce du vin de France ?

— Non, répondit le religieux, souriant de la méprise. C'est du vin d'Éphèse.

— Il est bon tout de même...

Ils traversèrent le cloître, poussèrent une porte qui retomba doucement derrière eux, et se trouvèrent dans l'église.

— La crypte est bâtie sur le lieu même de l'Annonciation, dit tout bas le Père, en tendant ses doigts mouillés d'eau bénite.

Et comme Lefelle ouvrait de grands yeux :

— Sur l'emplacement où l'ange Gabriel est apparu à la Sainte Vierge, reprit-il. Cette partie-ci appartient aux fidèles. Au fond, le chœur qui est en exhaussement nous est réservé. Dessous, c'est la chapelle de l'Ange ; ne manquez pas d'y descendre, l'autel est privilégié...

Et il le laissa. Le bruit décroissant de ses pas se répercuta triplement sous les nefs parallèles, puis se perdit... Le temple était entièrement vide. Lefelle fit le tour du maître-autel et s'arrêta, ayant devant lui les larges degrés de marbre blanc qui descendent à la crypte, et les rampes étroites, montantes, qui rachètent le sol de la nef et celui du chœur. Il posa l'enfant à terre sur le tapis et regarda. En bas, le porche s'ouvrait, portant au-dessus du cintre, dans les tympans, deux tableaux dont les cadres reluisaient. Au fond, la table d'un autel se dessinait par intervalles sous la lueur vacillante qui tombait des veilleuses d'argent. Rien n'était visible du chœur aérien, hormis les balustrades ; mais sur cette partie du temple s'élevait une sorte de coupole, portée par quatre piliers ; des arcatures complexes les rattachaient à un caisson octogonal, posé en clef de voûte. Plus haut que le balcon de bois, sous le cintre même de la nef, une large croix nue dont on ne voyait pas les attaches pendait mystérieusement. Et toutes ces lignes, fusantes au ciel avec hardiesse ou rattachées harmonieusement à la terre, tout ce réseau combiné de formes pieuses, cela s'effaçait d'instant en instant dans le crépuscule envahissant, jaune d'abord, puis doré, puis roux...

« Vous prierez le bon Dieu, » avait dit le Père. Mais Lefelle ne pouvait pas exécuter cet ordre, car, sans le vouloir, âprement et douloureusement, il pensait à la France. Laquelle l'émouvait de ces choses délicates, et de quelle façon cet art agissait sur lui, il n'aurait pas su le dire, mais il en sentait l'effet, qui était de lui rappeler la France et de lui faire souffrir le mal de France. Puis, sa mélancolie se précisa, et il se souvint de cette église de Saint-Julien où il avait prié jadis le bon Dieu, dans le temps du roi. Il

allait au catéchisme avec Delphine : elle était plus petite ; pourtant elle le conduisait, comme eût pu faire une sœur aînée. Elle avait une grande mémoire et se rappelait tout ; mais lui, brouillait sacrements et commandemens, péchés mortels et péchés véniels. Alors, il ne volait pas, il ne massacrait pas, il ne tuait pas les femmes par derrière ; il était un enfant qui jouait, chantait, riait, qui ne demandait qu'à vivre sans faire de mal. Et pour le manger et le boire, la mère y veillait...

Sa mère ! Chose étrange, qu'il ne pût évoquer en ce moment les traits las et chers de cette paysanne, cette figure usée, flétrie, pétrie par le travail et par la maternité, sans revoir en même temps le visage de cette autre mère, jeune et riche, celle-là, tombée dans ses beaux habits sur la terrasse syrienne, à côté de son enfant. Elles le regardaient avec leurs yeux de mortes, ces deux femmes, la chrétienne et la musulmane. Et tout à coup, la voix de l'orgue s'éleva...

Elle remplit le temple, elle se mêla à la lumière finissante et se plaignit avec elle sur les misères de la vie et sur la faiblesse de l'homme ; elle entra dans l'âme et mouilla les yeux, cette musique lointaine, lointaine, qui venait aussi de France ! Lefelle secoua la tête pour chasser ses visions et, revenant à regarder les choses environnantes, il vit le petit enfant endormi qui gisait à terre, pauvre et nu comme un Jésus. Quelle lumière se fit alors dans son âme obscure, en dissipa les doutes et les rancœurs, et, de l'émotion confuse, l'éleva jusqu'au vouloir de l'acte ? Entendit-il, parlant plus haut que le chant de l'instrument, ce Verbe qui s'élève parfois au dedans de nous et à qui nous obéissons, le reconnaissant pour la voix de celui qui dit aux choses d'être et par qui elles sont ? Ou, d'un mouvement plus tendre et plus conscient, s'inclina-t-il vers ce déshérité par penchant de justice et de réparation ? Mais il le ramassa, le serra sur sa poitrine, et l'emporta en le baisant. Étrange effet de ce baiser ! Des lambeaux du catéchisme oublié reparurent soudains et clairs dans sa mémoire ; et, telles que Delphine les récitait jadis de sa voix chantante, il répéta dans son cœur ces deux paroles — inoubliables, vraiment ! — qu'avait dites un jour l'Homme de Nazareth : « Aimez-vous les uns les autres ; » et : « Laissez venir à moi les petits enfans. »

VI

— Arrive donc ! Arrive donc ! criait Jaillot qui s'était avancé de deux cents toises à sa rencontre, on f... le camp. Eh bien ! Tu le rapportes ! continua-t-il, quand Lefelle, en accélérant le pas, fut arrivé à sa hauteur.

— Oui. J'ai vu un gros curé qui me faisait des *si* et des *mais* parce que l'enfant n'était pas baptisé. Alors je me suis dit : Autant garder mon petit; je le baptiserai quand j'aurai le temps.

— Tu as bien fait. Moi, je le regrettais, ton biquet. On le passera à Françoise.

Et regardant l'horizon douteux vers lequel on allait marcher, il ajouta :

— Pourvu qu'il ne périsse pas...

Ils traversèrent l'emplacement déserté où des rigoles circulaires marquaient encore la base des tentes; des claies obliques, les abris sous lesquels on avait dormi. Ils passèrent près d'un cheval resté seul au piquet, qui tirait sur la longe en se grandissant, se retournait, grattait le sol boueux avec son sabot. Ils sautèrent par-dessus des tranchées pleines d'eau, évitèrent les larges surfaces piétinées et pétries où les chevaux avaient stationné. Il y avait des couches de paille et des jonchées de grains, car on avait composé la litière avec des gerbes de blé mûr. Une sellerie grossière, construite en bois de bouleau, pour l'usage du colonel, dressait son ossature nue; clouée sur un pin, une étiquette de bois blanc portait l'indication : *adjudant-major*. La fumée des cuisines traînait à terre, au-dessus des foyers éteints; une odeur de bouillon aigri s'élevait de là; des épiluchures de légumes, des éclats de bois, des entrailles d'animaux, des restes de soupe versés en hâte du fond des marmites alternaient avec des lambeaux de toile et des bouts de courroie : tous les déchets, tous les débris que peuvent laisser derrière elles deux journées et trois mille vies.

— Mange ta soupe et donne-moi l'asticot. Tu répondras « présent » pour moi à l'appel...

Et Jaillot, s'éloignant, chercha Françoise, gardienne déjà de l'âne et de la chèvre. Il eut sans doute peine à la trouver, ou bien il lui fit de longues recommandations, car il ne regagna son rang que tard dans la nuit, en se faufilant le long de la colonne. On passait à ce moment devant un village inondé de lune, à peine distinct d'un terrain rocheux et blanchâtre.

— C'est Cana, observa quelqu'un. — Et, de proche en proche, on rompit le silence pour répéter ce nom. Un malin raconta le miracle de l'eau changée en vin.

— J'aurais bien voulu y être pour voir, dit Labait.

— Et moi pour boire, ajouta Jaillot, qui arrivait justement par derrière.

— Ah! te voilà, vieux renard! Tu as donc soif aussi la nuit?

Il prit sa place sans répondre, et personne ne parla plus. La tête baissée, l'allure passive, ils marchèrent et dormirent jusqu'au jour.

On s'arrêta derrière une montagne en forme de cône tronqué dont on sut le nom dans la suite : le mont Thabor ; là, on fit du café. La pente était couverte de couvens et de murs ruinés ; sur la gauche, des Bédouins ouvraient leurs tentes guenilleuses et commençaient aussi leurs cuisines. Puis, la marche recommença, plus lente, avec des distances entre les brigades. L'avant-garde devait travailler en ce moment à quelque sanglante besogne, car des cris aigus et forcenés venaient de la tête de colonne : il y avait de la bataille dans l'air. On forma les carrés, et, gagnant du terrain vers le sud, on fut bientôt en vue du camp arabe. Les pavillons, de couleur vert clair, étaient surmontés de croissans et de boules d'or. Des piétons nombreux circulaient entre les tentes ; on les voyait causer entre eux, fumer ; d'autres faisaient leurs prières, tandis que des milliers et des milliers escadronnaient à la rencontre du premier carré, fondaient et grêlaient sur lui. Sans cesse, des partis nouveaux essaïmaient hors de la ruche hostile et se ruaient aux trois phalanges qui, d'un pas égal, continuaient à s'avancer.

Elles s'arrêtèrent pourtant, enveloppées en tous sens par le tourbillon. Les frelons plus hardis serrèrent plus avidement les trois gâteaux de miel et les mordirent ; les chevaux se cabraient devant les baïonnettes ; les cavaliers taillaient dans la matière humaine avec le sabre courbe et l'étrier tranchant. Les Français tombaient en nombre, mais à leur poste, et sans que l'ordre fût rompu. Ceux des rangs intérieurs, tirant au dedans les morts et les blessés, les remplaçaient sur la lisière. Par momens, le canon, tonnait à l'un des angles, ouvrait dans cette multitude violente et bigarrée un corridor au bout duquel on voyait onduler les blés. Puis, le flot humain se précipitait dans ce vide. On sentait bien alors qu'on ne viendrait jamais à bout de cette cohue et qu'on serait mort soi-même de faim, de fatigue et de dégoût avant qu'on eût fini de tuer tout ce monde.

Jaillot et Labait, séparés du reste du rang, faisaient feu par un créneau ouvert entre deux rochers. Lefelle, les sachant meilleurs tireurs, leur donnaient ses cartouches : il les passait toutes mordues à Jaillot, qui n'avait plus qu'une dent sur le devant. Au moment du besoin, il montait sur un des rocs et travaillait à coups de crosse. De ce point, il apercevait la plaine entière couverte de cavalerie ; un fourmillement noir, aux flancs du mont Thabor, montrait que la retraite était barrée de ce côté. Et, dans le camp arabe, c'était toujours ce va-et-vient nonchalant et dédaigneux de gens qui fumaient, causaient et riaient. De tous ces tableaux, se dégagait un même sentiment de vaste détresse, et Lefelle descendait pour ne plus voir, pour agir, et pour oublier.

— J'en ai assez de leurs histoires, dit tout à coup Jaillot. Et il se retira ; non qu'il refusât de combattre, mais il voulait déjeuner. Il se mit à l'abri et commença de découper sa ration et de préparer ses bouchées où il mêlait, dans les proportions convenables, la viande et le pain.

Un fléchissement se fit sentir dans le carré, et le rang devint convexe autour du point d'appui où les trois camarades s'étaient établis. La 2^e légère avait cédé plus franchement : un peu plus, et elle allait ondoyer, perdre pied, se rompre et se noyer. C'est à ce moment qu'on fondit les deux carrés en un seul. Grâce au rempart que formaient les cadavres amoncelés, cette manœuvre réussit. Mais l'expédient ne pouvait suffire ; la troupe était étreinte. Alors, Kléber pensa à la retraite : en enclouant ses canons et s'ouvrant un passage vers Nazareth, peut-être sauverait-il partie de son monde. Seulement, il fallait abandonner les blessés... Ne voulant prendre de lui-même ce parti, il appela les colonels pour conférer avec eux.

Tout à coup, une voix cria :

— Voilà le Petit Caporal !

C'était Lefelle, juché sur son observatoire, qui donnait l'alerte. La nouvelle, vivement répétée, courut jusqu'à Kléber : il se fâcha.

— Laissez-moi *tonc dranquille*, dit-il avec son accent allemand. Je n'ai pas le temps d'écouter vos bêtises...

Cependant, on discutait autour de Lefelle.

— Enfin, qu'as-tu vu ? demandait une voix.

— Rien, répondait-il un peu penaud. Je ne vois plus rien.

Mais, quoi qu'il pût alléguer, Jaillot se portait contre lui-même garant de son premier dire, et protestait que Bonaparte était là, tout près. Il donnait pour raison qu'il n'y avait que Bonaparte pour arriver dans des momens pareils : témoin ce jour où il les avait repêchés dans le désert, devant El Aryeh. Il convainquit plusieurs hommes. De nouvelles clameurs revinrent à Kléber, et, cette fois, l'émurent.

— Où disent-ils donc qu'ils le voient ? demandait-il en s'approchant et développant sa lunette.

Il grimpa sur le rocher, chauffé par le soleil de onze heures, brûlant comme la dalle d'un foyer.

— Monte près de moi, mon garçon, dit-il à Lefelle. — Et, quand il l'eut à côté de lui, il lui emprunta son épaule pour appuyer la longue-vue. Lentement, la main un peu tremblante, il fit le tour de l'horizon.

— Je ne vois rien, dit-il avec tristesse.

Il redescendit, hésita encore, puis cria :

— Formez la colonne!

Mais les Arabes, sentant l'adversaire à bout de forces, s'étaient ralliés, et, par une sorte d'alignement, se préparaient à une charge décisive. Ils s'appelaient, choisissaient leurs places et reculaient redoutablement. Les Français, ne tirant plus, les attendaient à la baïonnette. Un grand silence régnait sur cette troupe anxieuse.

A ce moment, on découvrit de façon certaine, à l'ouest, par-dessus une levée de terre, des canons de fusil et des têtes mouvantes. De nouveau, des cris s'élevèrent :

« Le Petit Caporal! Le Petit Caporal! »

Du même côté, une salve éclata, signalant l'arrivée du renfort, et, poussant d'un coup d'éperon son cheval sur la digue, Bonaparte apparut.

Alors, devant le général qui venait au nom de la France et qui apportait le salut, devant l'homme de miracle qui avait deviné l'instant et le lieu, l'armée de Kléber, d'une seule voix, chanta la *Marseillaise*.

Il leva son petit chapeau et marcha vers eux. Il venait pour les secourir, mais en leur mesurant son secours. Si las qu'ils fussent, il voulait qu'ils tinsent quelque temps encore, car il avait son idée pour cette journée du mont Thabor, et de leur combat, il faisait sa bataille. Derrière lui, la brigade Rampon, mêlant son flux noir à la houle blonde des blés, allait droit à Kléber. La brigade Vial et les guides à pied se dirigeaient au sud-est, pour couper la double ligne de retraite de Naplouse et du Jourdain. Devant cette troupe, une horde mameluke fuyait, déboutée de son attaque et, cédant le terrain, la laissait libre de marcher vers le camp arabe et de le piller.

Kléber, reprenant sa troupe en main, et recouvrant sa mobilité, marcha de son côté. En se joignant à Rampon, il distendit l'adversaire et résolut son cercle en une maille plus lâche qui se rompit bientôt, s'égrena en mille fuites isolées, précipitées.

La brigade Vial fit la poursuite; les autres s'établirent au bivouac, exténués. Dans la soirée, le bruit se répandit qu'on se rendait à Damas et en Perse, du côté de la Chine. Mais, en dépit de ces dires, toute l'armée se retrouva le surlendemain à Nazareth, où fut chanté un *Te Deum*, et l'on sut qu'on retournait à Saint-Jean-d'Acre, ce dont on se réjouit comme d'un retour en France.

Dhersin était là, revenu de Saffet avec le détachement Murat. Ayant perdu son chapeau, il portait maintenant un turban; il avait adopté aussi les larges braies mamelukes, qu'il jugeait plus confortables; enfin déchaussant un cadavre laissé par terre

avec tout son fournement, il s'était procuré gratis de belles bottes de maroquin rouge. C'est accoutré de la sorte, et couché sous l'auvent d'un marchand de café qu'il apparut à Lefelle.

— Bonjour, citoyen Turc, lui dit l'autre par plaisanterie. Ne seriez-vous pas natif de Saint-Julien-l'Aumône?

— Ma foi, citoyen Français, vous pouvez demander ça au nommé Félix Lefelle...

Ils rirent et s'embrassèrent. Car c'est une surprise pleine d'agrément que de se retrouver deux du même pays, si loin, et après tant de risques.

— J'étais bien en peine de toi, Joseph. Quand j'ai vu que je ne te voyais pas à Meski, je me suis dit : Pourvu qu'il n'ait pas pris la peste...

— Et moi, avant-hier, quand nous sommes entrés dans le camp du Turc, je t'ai cru mort, mon pauvre Félix. Il y avait une tête plantée sur un pieu devant une tente. M'a semblé que c'était ta tête à toi. Alors, je me suis pensé : Ce pauvre Félix ! Il lui est donc arrivé malheur...

Ils burent ensemble de ce bon café réchauffant comme un vin de France, et Lefelle, expansif, s'enhardit à dire :

— Viens voir mon petit !

— Quel petit ?

Sans crainte du ridicule, en marchant vers la maison où Jaillet s'était retranché avec Françoise, Lefelle conta la mort de la jeune femme musulmane et l'adoption de l'enfant. Dhersin, très grave dans son habit de carnaval, écoutait silencieusement.

— Pardi, on tue tout au travers, dit-il à la fin. Nous aussi, nous avons fait de la sale besogne, le lendemain de Jaffa. Pouah ! de la besogne de boucher, mon petit Félix. On tuait, on tuait, on tuait. C'étaient les prisonniers que Bonaparte avait pris ; il ne voulait pas les nourrir, il ne savait pas où les mettre ; alors quoi ? il les a fait tuer. On les a menés dans les dunes, au bord de la mer ; ils étaient enfermés dans le carré comme dans une cage. Les piquets d'exécution les emmenaient par douzaines ; quand la douzaine était finie, ils revenaient en prendre d'autres. Alors, si tu avais vu, Félix, comme ils pleuraient, comme ils se disaient adieu. Les plus vieux leur parlaient en levant le doigt en l'air. Il y en avait un tout blanc qui portait des habits de soie ; ils lui baïsaient les mains ; c'était un saint. Quand ils ont tous eu passé devant lui, il s'est mis à creuser sa fosse avec ses mains. Il s'est couché dans le trou et ils l'ont couvert. Alors, ils n'ont plus rien dit du tout ; ils priaient sur la fosse du vieux. C'est dans ce moment-là que le *petit jeune homme* est venu vers moi ; un beau garçon de quinze, seize ans. Il me priait, il me caressait, pour

que je le laisse se sauver. Il se tordait les bras, tant il avait de chagrin : tu comprends, à cet âge-là... Et il me donnait tout, sa bourse, sa ceinture, en me serrant par les genoux. Le lieutenant me faisait des signes de le piquer avec ma baïonnette.

Il se tut, plongé dans le souvenir ou dans le remords.

— Est-ce toi qui l'as tué? demanda Lefelle.

— Non, répondit-il, c'est le caporal.

Puis, comme il arrive à ceux qui pensent peu, il éprouva en ce point le besoin d'appuyer son idée sur une chose, et, relevant sa veste de toile bleue pour montrer la pièce à conviction :

— Tiens, dit-il. La voilà, sa ceinture, *au petit jeune homme*.

Il la regarda d'un œil attendri, comme un objet hérité d'une personne très chère, et conclut tristement :

— Ça n'est pas beau, la guerre.

VII

La division Kléber restant en observation à Nazareth, les trois grenadiers passèrent là vingt bons jours de vie oisive. Le matin, on touchait les rations de viande, buffle ou mouton, et ces mauvais pains de sésame et de doura qui empâtaient la bouche, filaient sous la dent; Françoise faisait la cuisine. L'après-midi, Lefelle travaillait à ses cuirs et jouait avec l'enfant; Labait partait pour tendre des lacets ou pour pêcher aux grenouilles; Jaillot, nonchalamment couché sur la terrasse de sa maison, dégustait des tasses de café. Le soir, on se réunissait là pour fumer et pour jouer. Le soleil se couchait en pourpre parmi des feuillages grêles, hérissés, qui tendaient au bas du ciel leur réseau confus; les maisons blanches s'éteignaient progressivement dans la nuit. Ils demeuraient là longtemps, somnolens sous les étoiles, tout au délire de ne rien faire et perdus dans un nonchaloir si doux qu'il ne s'y mêlait plus aucun souvenir de France.

On rejoignit pourtant l'armée de siège. Saint-Jean-d'Acre, aperçue de loin, tendait toujours sur le bleu du ciel ses escarpes rectilignes et menaçantes; il ne semblait pas que l'attaque eût progressé.

— Les fainéants! dit Labait, ils nous attendent pour que ça soye nous qu'on donne l'assaut.

Ils continuèrent à marcher et pénétrèrent dans cette zone d'intense chaleur, limitée aux contours de la plaine, saturée par les lourds effluves de la mer.

Bientôt, ils aperçurent la grande tour coupée verticalement, comme au couteau; une batterie était établie sur son logement.

Une autre brèche entamait la tour voisine; l'escarpe, dans l'intervalle, était rasée.

Les obusiers avaient changé de place; on les avait transportés tout auprès de la mer, à l'extrême gauche du front d'attaque, sur l'emplacement même où Labait avait conduit une fois ses camarades pour simuler une sape et provoquer la canonnade anglaise.

Lefelle cherchait Dhersin dans cette direction. La plage était obscure, mais étoilée de falots qui marquaient l'origine des tranchées. Les masses oblongues des parapets la rayaient en tous sens. C'était un réseau complexe d'approches, de boyaux et de coupures, tout un travail défensif et chicanier où l'on voyait que l'assaillant avait perdu son temps et son effort.

Lefelle parcourut les cheminemens d'arrière, et les trouva vides. Il entendait à l'avant la résonance du pic, qu'interrompait, par intervalles, l'éclat d'un obusier tirant à mitraille. Dans une place d'armes, des corps étendus paraissaient dormir; il appela :

— Eh! Joseph!... Eh! Dhersin!...

Comme personne ne lui répondait, il prit un homme au col et le secoua. Il le laissa retomber avec horreur, l'ayant senti inerte et froid : c'était un cadavre.

Il poursuivit, marchant cette fois vers un feu de bivouac dont la flambée haute dominait la crête du parapet. Les travailleurs des sapes et les canonniers des batteries venaient se chauffer là. Dhersin s'y trouvait aussi, ses pieds nus ramenés sous lui, ses bras fermés autour de ses genoux, occupé à sécher ses bottes. Lefelle, s'asseyant à ses côtés dans une posture pareille, reçut de lui les nouvelles du siège.

— Pas de chance, avec ce Turc... L'autre jour, on a bien failli l'attraper, mais il a fait une contre-mine, et il a étouffé le mineur. Si on m'écoutait, on s'en irait tout de suite. Ce n'est pas un métier de se battre avec des sauvages pareils. Toi, si tu es commandé d'assaut, mon petit Félix, aiguise bien ta baïonnette sur les trois arêtes, parce que ces mâtins-là vous la prennent à pleine main, et ils vous crèvent par-dessous...

Une détonation éclata du côté de la mer. Lefelle se haussa sur la pointe des pieds pour regarder par-dessus la parallèle. Un deuxième coup de canon suivit, éclairant toute la baie, détachant en noir, sur l'eau lumineuse, la coque des navires anglais.

— En voilà pour dix sous, dit-il, songeant aux boulets qui passaient au-dessus d'eux, fendaient et froissaient l'air avec un bruit prolongé.

— C'est l'amiral qui sonne le couvre-feu, reprit Dhersin. Tous les soirs, il nous fait la même politesse.

Et il ajouta, en portant cocassement la main à son turban :

— Bonsoir, monsieur l'Amiral.

Sur le rempart turc, l'agitation ne cessait pas. Des odeurs de poix et de friture, des bruits de chaudrons et de sonnettes, des chants, des rires, arrivaient confondus, sur les bouffées du vent de terre. Par instans, deux bustes d'hommes paraissaient sur le rempart; un brasier, intermédiaire entre eux, les éclairait d'un reflet rouge; ils étaient mi-partis d'ombre et de lumière. Ces deux soldats comptaient à haute voix pour concerter leurs mouvemens; ils soulevaient et projetaient le pot à feu. Contens de leur besogne, ils regardaient un moment la flamme fuligineuse lécher le mur, et criaient des injures, ou chantaient en nasillant ce refrain dont l'assiégé, depuis un mois, fatiguait l'assiégeant : Sultan Selim, pan, pan, pan! Bonaparte, pin, pin, pin!

Des nuées s'amassèrent sur les étoiles, et la pluie vint, dense et perçante. Lefelle et Dhersin cherchèrent un couvert et n'en trouvèrent pas, chaque dépôt de munitions étant gardé par un factionnaire. Ils prirent le parti de s'appuyer au revêtement de la tranchée, blottis l'un contre l'autre. En se réveillant au petit jour, Lefelle vit qu'il était seul; l'autre, se dégageant de lui avec précaution, était retourné servir sa pièce.

L'assaut donné le lendemain ne réussit pas. Mais on fit une forte prise parmi les Turcs qui s'étaient lancés, cohue furieuse, sur les derrières de la colonne. Comme pour protester contre l'insuccès et marquer une intention ferme de forcer l'obstacle, l'artillerie fit rage les jours d'après, couvrant de mitraille les abords de la brèche, crevant par cent endroits l'enceinte. La peste reparaisait dans l'armée, la nostalgie troublait les cerveaux. Les canonniers, qui servaient sans répit à la tranchée, toute pleine de morts, furent les plus éprouvés; on porta Dhersin, malade de la mauvaise fièvre, aux étables de Djézzan, qui servaient d'hospice. Les malédictions contre Bonaparte reprenaient leur cours : ce méchant petit tondu s'amusait à voir crever sa troupe. Tout à coup, le bruit se répandit qu'on allait lever le siège, qu'il y avait des canonniers commandés pour enclouer la grosse artillerie, enfin que les pestiférés, les blessés, les amputés étaient déjà en marche vers Jaffa.

VIII

Lefelle marchait en queue d'arrière-garde.

Pour qu'on ne le dépossédât pas de son âne, il avait simulé une blessure au pied. Il se trouvait ainsi mêlé aux traîneurs et aux irréguliers de la brigade, troupeau plutôt que troupe, où se voyaient des soldats en costume indigène et des indigènes cos-

tumés en soldats; des femmes de toute provenance et de toute profession, vendeuses de boisson, vendeuses de tabac, vendeuses de viande et vendeuses de chair. Deux chameaux, marchant parmi ce peuple, dressaient sur la foison humaine leurs têtes longues et leurs faces camuses. Françoise, grave dans ce brouhaha, menait les deux bêtes et veillait sur l'enfant.

D'instant en instant, la trainée se grossissait d'un nouvel éclopé; on l'apercevait de loin, assis au bord de la route, à côté de son havresac, sa tête entre ses mains. Il se levait lourdement pour prendre sa place derrière la colonne, et suppliait qu'on le laissât monter sur un âne ou s'accrocher à un bât. Ces prétentions amenaient le plus souvent des batailles, car on ne se rendait qu'à la raison du plus fort, et chacun, gardant avec âpreté son bien, tenait pour nuls les droits du faible et du souffrant. D'autres fois, le traînard était couché tout de son long sur le sable, immobile et déjà cadavéreux, le visage envahi par les bubons de la peste. Alors, c'était aux valets de l'ambulance à le ramasser, à le jeter dans leur charrette, à moins qu'ils ne préférassent lui donner la dose d'opium...

La deuxième étape fut de Subarin à Césarée. En passant à Tantoura, la route vient côtoyer la mer; on dut longer alors les cabanons sous lesquels les pestiférés étaient entassés pêle-mêle. Ils agonisaient, en attendant les djerms sur lesquels on devait les transporter à Damiette. Quelques-uns se traînèrent jusque vers les rangs, appelant des camarades, demandant à boire; ils disaient qu'ils allaient mourir et faisaient leurs adieux. Cette vue impressionna vivement l'armée. Kléber craignit des accès de désespoir et commanda qu'on fit jouer les musiques; lui-même se mit sur le flanc de la colonne, le dos tourné à la mer, et regarda défiler sa troupe. « Allons, mes lapins; allons! » disait-il, tandis que s'éloignait et décroissait la marche pimpante, sonnée par les hautbois et rythmée par les tambours. Mais un morne silence, lourd au cœur du général, planait sur ses soldats découragés; et, défilant tête à droite devant leur chef, ils ne se tournaient pas vers sa loyale figure, ils n'échangeaient pas avec lui ce sublime regard qui dit respect militaire, obéissance passive; mais avides à la fois et repus d'horreur, ils n'avaient d'yeux que pour les morts hideuses débattues et consommées à côté de lui.

Au moment où Lefelle passait, un de ces misérables, qui n'avait pas bougé encore et qu'on voyait appuyé sur son havresac comme sur un oreiller, se dressa sur son séant. Pareil à un enfant qui s'éveille, il se frotta longuement les paupières, et regarda. C'était Dhersin, reconnaissable à son turban et à ses bottes rouges mieux qu'à ses traits maigris et dénaturés. Il écouta la musique, secoua

la tête et fit des gestes extravagans; puis, avec un grand effort, il se leva, ramassa son sac et le boucla sur son dos. Visiblement, il voulait rentrer dans le rang, suivre cette colonne de retour, cadencer sa marche sur cet air accoutumé. Il fit quelques pas en zigzags, le buste oscillant, les jambes hésitantes, paraissant désarticulé de partout : pauvre bête épave qui ne pouvait pas revenir au troupeau. Il tomba et se releva, gagna quatre toises et tomba encore. Puis il se traîna à genoux dans le sable et s'arrêta enfin, refaisant les mêmes grands gestes qui appelaient à l'aide, qui voulaient exprimer on ne sait quel désespoir profond, confus, animal.

Chaque rang, au passage, lui jetait un quolibet :

— Faut croire qu'il a trouvé quelque chose à boire, celui-là.

— Pardi, il a bu du sable, ça lui a donné la colique.

— Il peut rester couché, il a un bon billet de logement.

Lefelle avait marché vers lui. N'osant pas l'approcher, il l'appela de loin et n'eut pas de réponse; puis, le voyant versé sur le flanc, appuyé des deux mains à terre, il s'avança davantage.

— Eh bien!... C'est toi, Joseph! dit-il. Eh bien!... Te voilà bien arrangé!

Dhersin tourna vers lui des yeux troubles qui ne le reconnurent pas. Il lui montra du doigt les têtes de colonne disparaissant à l'horizon, et dit une longue phrase plaintive et bredouillée, où se reconnaissait pourtant le mot de « France ».

— Tu crois peut-être que nous revenons en France sans toi? demanda Lefelle.

— Oui!... gémit le moribond, et son regard, ravivé d'un éclair de conscience, exprima tout à coup tant d'épouvante que Lefelle se mit à pleurer.

— Ah! mon pauvre Joseph! tu vas donc mourir à c'theure! Ah! ta pauvre mère!...

L'autre ne l'entendait plus. Ses prunelles vitreuses se figeaient dans ses yeux sanglans; ses bras détendus le laissaient glisser à terre d'une chute molle qui marquait le terme de l'agonie, la détente dernière de la volonté. Il rentrait dans cette mort dont il n'était sorti que par hasard, pour un moment de souffrance nouvelle et de plus âpre regret. Il arrangea ses mains sur ses côtés, comme s'il cherchait une pose propre au cercueil et à la tombe; puis, sa poitrine étant exhaussée par l'épaisseur du sac, sa tête retomba jusque dans le sable; sa bouche s'ouvrit.

Lefelle, le voyant mort, tira de son sac un mouchoir propre, lavé la veille même au ruisseau. C'était un foulard jaune orné de devises républicaines, un peu d'étoffe française, échappée aux souris d'Égypte. Il en couvrit la face du cadavre et prit soin de fixer chaque angle par un petit caillou. Puis, il se releva, plongé

dans l'hébétude que cause d'ordinaire la vue de ce fléau. La colonne, déjà lointaine, perdue dans la poussière, semblait, en marchant sans cesse, défier qu'on la rejoignit; tout cet intervalle à regagner était comme un poids qui chargeait les jambes du grenadier. Fallait-il rallier quand même? ou se laisser périr là, dans ce charnier?... Une bouffée de vent vint du côté du désert, et l'on entendit le son des tambours qui continuaient à accompagner, par là-bas, la marche gaillarde. Rien que cette impression détermina le grenadier : c'était vrai, après tout, on rentrait en France. D'un pas vif, il se remit en chemin. Ayant dépassé le lazaret, il regarda derrière lui cette Palestine où chaque homme de cette armée laissait tout ou partie de sa pauvre vie; il vit flamber et fumer les moissons que le détachement des incendiaires brûlait, par ordre, sur le passage de la colonne; et cédant à ce besoin de drôlerie dont le troupier français ne se départ pas, à cette bonne humeur bénie qui fait de lui un être si spontané et de si grand ressort :

— Tout de même, dit-il, on lui a bien arrangé son pays, au bon Dieu...

IX

Revenus en bon ordre à Damiette, ils furent classés dans la garnison permanente. On leur distribua des souliers, de la literie; on leur annonça que des uniformes neufs, en drap jaune, étaient fabriqués au Caire. En revanche, ils eurent l'ennui de coucher dans une caserne, grande casbah froide et mal éclairée, où Jaillot prit des rhumatismes. Ayant commencé par s'esquiver après l'appel du soir, ils prirent doucement l'habitude de coucher en ville. Le général Menou venant à commander en chef, cette habitude prise valut comme un droit; et, ne touchant plus de solde, attendant en vain les uniformes promis, ils négligèrent définitivement de se rendre aux exercices des quintidis et aux appels des décadis.

Ils avaient au bord de la mer une petite maison dont Françoise était maîtresse; elle gouvernait leurs affaires avec une intelligente économie, partageant tout son temps entre eux et l'enfant. On venait beaucoup les voir; ils devinrent ainsi, par la force des choses, restaurateurs et buvetiers. Ils donnaient à jouer. Jaillot, qui n'entendait plus rien aux cartes depuis qu'on avait remplacé l'As par la Loi, et le Roi par l'Égalité, menait la partie de loto. Labait servait à boire et récitait des vers de tragédie. Une pièce unique composait son répertoire : *Charles IX*, par le citoyen Chénier.

Leur bonne entente ne fut troublée qu'une fois : Labait s'étant montré trop galant envers Françoise, Jaillot se fâcha et il y eut bataille. A la suite de l'incident, les célibataires de la confrérie songèrent à s'acheter des femmes. Mais, — un premier malheur nous conduisant toujours dans un autre, — ils se battirent à leur tour, au sujet d'une jolie négresse qui riait à tous deux avec des yeux de Française, assise sur le tapis du bazar.

Les événemens glissèrent sur eux sans les atteindre. Aussi bien, les nouvelles n'arrivaient que contradictoires ; on perdait le Caire, on avait repris le Caire ; le général Menou affichait des discours pour dire qu'on restait en Égypte, puis, il faisait annoncer par la voie de l'ordre qu'on allait rentrer en France. Avec Bonaparte, on marchait au moins ; on ne savait pas où l'on allait, mais on marchait. Les jours s'ajoutant aux jours, il reculait déjà dans la légende, ce Petit Caporal. Lefelle le vit une fois en rêve : il débarquait, vêtu d'un habit d'or ; vainqueur de toute l'Europe, il revenait chercher sa troupe en Égypte, et rapportait pour chaque homme un fusil d'honneur.

Le 21 fructidor an VIII, la frégate *La Badine* mouilla dans le port ; elle apportait un courrier de France, les nouvelles des hauts faits de Bonaparte, et, par-dessus tout, quatre lettres de Delphine Tancoigne à son frère. Elles portaient des dates différentes et déjà lointaines, ces humbles lettres incorrectes, dont l'encre avait pâli ; et même, l'une d'elles était adressée « au citoyen Félix Lefelle, grenadier dans l'armée du citoyen Bonaparte ». Mais toutes posaient la même pressante question : « Peut-être qu'il t'est arrivé malheur?... Écris-nous si tu n'as pas pris du mal... Fais-nous savoir si tu es encore en vie... » La dernière ajoutait : « La mère Dhersin est venue demander, pour Joseph Dhersin, comment c'est qu'il va. » Puis, suivaient des détails sur le prix du blé, des lamentations sur les foins qui avaient manqué. Quant au petit Félix, c'était un bel enfant bien éduicable ; sûrement, son parrain serait surpris de le voir si fort et si gentil.

Ayant rassemblé le nécessaire, encre, plumes et papier, il fit réponse à cette lettre, protestant qu'il était en bonne santé, regrettant de les avoir mis tous en souci. Il s'engagea dans le récit des événemens de Syrie, mais s'arrêta bientôt, ayant reconnu que les choses de cette nature étaient trop difficiles à conter par écrit et qu'il valait mieux les exposer de vive voix. Pour son filleul, il l'embrassait cent et mille fois ; et il ajouta : « Nous avons un petit trouvé que nous élevons et que nous aimons bien, et qui est bien gentil, comme votre petit Félix. » Rien de plus : l'adoption de l'enfant, le laborieux détail de son allaitement et de sa croissance, il faisait tout cela, dans son beau laconisme de paysan.

Pourtant, la frégate paraissait peu pressée d'appareiller; elle attendait le vent, les événemens de l'armée, les dépêches du général en chef.

— Pourquoi donc ne part-elle pas? se demandait Lefelle, impatient de la voir reprendre la mer, courir vers la France et rassurer Delphine. Et il l'examinait, comptait ses canons, supputait les chances qu'elle avait d'échapper à l'Anglais.

Sur ces entrefaites, une djerme vint d'Alexandrie, apportant de graves nouvelles : on était battu, on abandonnait l'Égypte. Quant au retour, impossible : ce qui restait de bateaux français à Alexandrie et à Rosette ayant été pris, partagé entre les Anglais et les Turcs. On tremblait pour *La Badine*. Mais, un matin, elle parut toute en voiles, prête à s'envoler; malgré tout, elle partait pour la France; elle allait dire que la paix était faite, et demander qu'on expédiât des transports. Elle-même devait emporter deux cents hommes.

On discuta, on se querella, on se battit sur la question de savoir si ces deux cents hommes devaient être pris parmi les plus anciens ou s'il fallait tirer leurs noms au sort. Le commandement choisit la première solution : Lefelle et Jaillot furent désignés.

Leurs paquets étaient sommaires, mais leurs soucis étaient grands, car Jaillot quittait Françoise, et Lefelle « le petit trouvé ». L'emporter en France, c'est asticot, pure folie; d'ailleurs, à qui le donner, et comment le nourrir, là-bas où la vie est si chère?

— Je peux pas lui faire de bien, je veux pas lui faire de mal...

C'est dans ces termes qu'il balança longuement son renoncement. Et s'y étant enfin résolu, il prit, de concert avec Jaillot, ses dispositions en faveur de l'abandonné. Ils convinrent que la femme de l'un soignerait l'enfant de l'autre; la chèvre et l'âne resteraient aux deux délaissés et les aideraient à vivre; de l'argent, caché dans un trou du mur, parerait aux accidens et permettrait à Françoise de continuer son petit commerce. Il fut établi, il fut solennellement juré que « le trouvé » porterait toujours le nom de Félix. Mais, quelque assurance qu'il en eût, Lefelle, sur ce point, demeurait dans l'inquiétude.

Car, dans quelle mesure un enfant qui n'est pas baptisé a-t-il droit de porter un nom chrétien? On a beau dire qu'il n'y a pas de bon Dieu, il est toujours plus prudent de se mettre en règle avec lui. Et quand il s'agit d'abandonner un enfant si petit, qui a encore tant à souffrir, on ne risque rien en le recommandant à un saint. D'ailleurs, est-ce si difficile? « Le prêtre ou l'officiant verse l'eau sur le front du jeune chrétien en disant : « Au nom du « Père, du Fils et du Saint-Esprit, je te baptise... »

Il hésita jusqu'à la veille du départ, et ne prit son parti qu'à la nuit close, alors que Jaillot venait de se coucher. Il se releva sans bruit, et s'approchant du berceau de l'enfant, il accomplit secrètement le rite. Puis, jusqu'au jour, il travailla à quelque besogne de couture, qu'il cacha à la fin dans son paquetage.

Tout était consommé; ils s'en allaient vers le port, leur besace au dos, leurs paquets sous le bras. Pour étonner les gens du pays, ils emportaient des caméléons dans des cages. En se retournant, ils voyaient Françoise en larmes qui les regardait par la fenêtre et levait « le trouvé » vers eux.

— Marche toujours, dit Lefelle, j'ai oublié ma pipe.

Revenu en hâte à la maison, il tira de son sac une petite ceinture de cuir, brodée de rouge, fermée par une boucle d'argent. C'était l'objet de son travail nocturne; il la remit à Françoise avec solennité, comme une amulette à qui la vie de l'enfant était attachée.

Sur cette ceinture, en caractères irréguliers construits avec du cordonnet écarlate, l'inscription suivante était tracée :

« *Cette enfant s'appelle Félix; il est baptisé crétien.* »

Lefelle s'arrêta un moment à contempler son œuvre de broderie, puis, ajustant l'objet autour de l'enfant et jugeant qu'il lui seyait bien :

— Tu le soigneras bien, mon petit, dit-il à Françoise.

Il le prit dans ses bras et l'éleva jusqu'à ses moustaches :

— Dis : adieu papa Félix.

— Dieu, pa, Felice... répéta le marmot.

Il dit ces mots si doucement, sans comprendre, avec son sourire innocent... Lefelle sentit qu'il lui venait une larme, et, la cueillant au bout de son doigt, la jeta proprement par terre. Mais il se souvint aussitôt de son autre filleul, du Français, de celui qui lui tendrait les bras, au débarquer de *La Badine*; et, rebouclant allégrement son sac :

— Comme ça, dit-il, ça m'en fait deux...

ÉTUDES SOCIALES

LA COOPÉRATION

Amos G. Warner, *Three Phases of Co-operation in the West (American Economic Association)*, 1887. — *De la Coopération et des transformations qu'elle est appelée à réaliser dans l'ordre économique*, par Charles Gide, 1889. — *Le mouvement coopératif en France dans les dix dernières années (Revue d'Économie politique*, janvier 1893), par le même. — *Annuaire de la Coopération française pour 1893*. — David-F. Schloss, *Methods of industrial Remuneration*, London, 1892. — Gilman, *Profit Sharing*, New-York, 1889. — Henri W. Wolff, *People's Banks*, London, 1893.

I. — LES PLANS DES COOPÉRATEURS CONTEMPORAINS. — LA COOPÉRATION APPLIQUÉE A LA VENTE DES PRODUITS

On a beaucoup écrit depuis une demi-douzaine d'années sur la coopération. Les ouvrages à ce sujet pullulent en France, en Angleterre, en Amérique. Dans le désir d'une palingénésie qui séduit nombre de cerveaux, il n'est pas étonnant que l'association coopérative libre apparaisse à certains chercheurs comme destinée à transformer complètement la société. Cette solution mitoyenne entre l'organisation actuelle, taxée d'individualisme et de dureté, et l'inexorable et impraticable système collectiviste des socialistes allemands, exerce une fascination sur les esprits bienveillans qui craignent la servitude socialiste et aspirent à un *millenium* où, dans la distribution des richesses, rien ne froisserait plus l'âme humaine.

La coopération a été un fait avant de devenir un système. Le fait provenait de l'énergie exceptionnelle de certains hommes placés dans une humble situation. Le système procède d'une pensée tout égalitaire; il met nettement le travail au-dessus du capital, c'est-à-dire les travailleurs manuels, considérés collective-

ment, très au-dessus des hommes qui possèdent soit les ressources matérielles, soit les capacités techniques ; la direction industrielle doit partir, non de ceux-ci, mais de ceux-là, par voie tout au moins de délégation.

Le mot de coopération, dans le sens où il est actuellement usité dans tout pays, se trouve complètement détourné de son acception naturelle et primitive. Quant à son étymologie, il ne pourrait signifier que le concours de divers hommes ou de divers élémens pour une œuvre ou un résultat communs.

Le célèbre et impuissant réformateur Robert Owen a lancé ce terme dans le monde en lui donnant une autre signification qu'il a conservée. La coopération s'entend d'une association d'un genre particulier, reposant plus sur les personnes que sur les capitaux, poursuivant un but non seulement financier, mais moral, ayant des ambitions de palingénésie ou de régénération. La coopération, en tant que système, se propose d'exclure graduellement toute entreprise individuelle, du moins toute entreprise employant un certain nombre de personnes et où l'une d'entre elles seule aurait toute l'initiative, tous les pouvoirs de direction et toute la responsabilité.

On pourrait contester que l'élément éthique, pour parler comme les nouveaux économistes, doive nécessairement tenir une place dans la coopération, et l'on ne serait pas embarrassé de citer quelques modestes groupemens d'ouvriers ou d'artisans qui, sans autre souci que de faire convenablement leurs affaires, constituent des sociétés coopératives de fait.

Il n'en est pas moins vrai que la plupart des chefs du mouvement coopératif en tout pays invoquent en faveur de leur système au moins autant l'utilité morale ou éthique, que les avantages matériels. L'un d'eux dira, en parlant des sociétés coopératives de crédit : « l'association coopérative n'est pas un groupement numérique, comme une assurance », et il fera ressortir que l'éducation, le développement de la valeur personnelle de chacun des associés entre à la fois, comme but et comme moyen, dans la coopération. Un autre écrira que « les sociétés coopératives ne sont pas une affaire, mais une œuvre ».

En s'en tenant au côté purement économique, on peut définir la société coopérative par ces deux objets qu'elle se propose : 1° la *subalternisation* du capital au travail, c'est-à-dire du capitaliste et des capacités techniques à la masse des ouvriers ou employés ; 2° la suppression de l'entrepreneur en tant qu'être personnel et distinct et la dispersion, la précarité de la direction de l'entreprise, laquelle serait confiée à des mandataires à temps délégués par la masse.

La *subalternisation du capital est, par excellence, le grand principe coopératif*. On renverse les termes et les situations entre le capital et le travail. Aujourd'hui c'est le capital qui loue le travail, le paye au prix du marché et garde tout le résultat net, c'est-à-dire tous les profits ou subit toutes les pertes. Dans le système coopératif, ce serait le travail qui louerait le capital, le paierait au prix du marché et garderait tous les profits. Sur un point seulement, la situation ne serait pas modifiée, et les coopérateurs négligent de s'en occuper; le capital subirait toujours toutes les pertes, sans avoir aucun moyen de les prévenir, puisqu'il n'aurait plus la direction, et sans jouir de la perspective d'une large compensation pour ce risque de perte, puisqu'il ne toucherait plus de profits et n'encaisserait qu'un salaire, c'est-à-dire une rémunération fixe.

La *transformation du capital en salarié* est l'un des buts, tant particuliers que généraux, qui figurent le plus habituellement dans les programmes des coopérateurs, surtout récents. L'historien de la coopération, M. Holyoake, s'exprime ainsi : « Les ouvriers qui ont l'intention de constituer une fabrique coopérative épargnent d'abord, accumulent ou souscrivent tout le capital qu'ils peuvent comme garantie pour les capitalistes desquels ils peuvent avoir besoin d'emprunter davantage, si leur propre capital est insuffisant... Ils louent ou achètent ou bâtissent les locaux; ils engagent et rémunèrent des directeurs, ingénieurs, dessinateurs, architectes, comptables et tous les employés (*officers*) nécessaires, aux traitemens ordinaires que ces personnes peuvent obtenir (*command*) sur le marché d'après leurs capacités. Chaque ouvrier reçoit des salaires (*wages*) de la même façon. S'ils ont besoin de capital en plus du leur propre, ils l'empruntent au taux du marché en tenant compte des risques de l'entreprise, — le capital souscrit par leurs propres membres étant payé de la même façon. Les loyers, matières premières, traitemens, salaires, et toutes les autres dépenses de toute sorte de l'affaire, ainsi que l'intérêt du capital forment les frais annuels de l'entreprise. Tout gain au delà est du profit, lequel doit être réparti entre les employés, les ouvriers et les clients, en raison des salaires et des services (1). »

Cette formule nous paraît décrire exactement la coopération pure. Le but véritable du système n'est pas de remplacer un capitaliste unique ou quelques capitalistes associés par un grand nombre d'ouvriers capitalistes coopérant à la même affaire. Beaucoup de gens s'y méprennent et croient que l'organisation qui répartit les profits d'une entreprise entre dix, vingt ou cent ouvriers con-

(1) Holyoake, *History of the Co-operation*, vol. II, pp. 123-124.

stitue une association coopérative dans toute la force du mot ; c'en est bien une au sens vulgaire, mais non d'après la définition qui vient d'être donnée par M. Holyoake. *La vraie, pure et pleine société coopérative est celle qui fait du capital un serviteur, un salarié, réduit à la portion congrue, l'intérêt fixe, et qui ne lui laisse aucune part dans les profits, ceux-ci devant être répartis, en raison des salaires ou des services, entre les divers employés, ouvriers et la clientèle même de l'établissement.*

Ce n'est pas seulement un vétéran de la coopération pratique, comme M. Holyoake, ce sont les théoriciens et les doctrinaires qui aboutissent à la même formule, sinon pour la période de transition où nous sommes engagés, du moins pour la période définitive qu'ils croient entrevoir.

Un des apôtres les plus enthousiastes de la coopération s'exprime à ce sujet en termes qui ne comportent aucune ambiguïté : « Aussi longtemps que le régime économique est organisé comme il l'est aujourd'hui, dit-il, c'est le capital qui fait la loi et l'ouvrier n'est et ne saurait être qu'un instrument d'une importance après tout secondaire : du jour, au contraire, où l'on suppose un régime économique organisé en vue de la consommation et pour les consommateurs, c'est le nombre qui fait la loi... Le caractère essentiel de la société coopérative, son trait original, révolutionnaire même, si vous voulez, c'est que le *capital y est, non point supprimé ou méprisé* — les coopérateurs sont gens trop pratiques pour s'imaginer qu'on peut se passer du capital ou l'obtenir gratis, — *mais réduit à son véritable rôle, c'est-à-dire l'instrument au service du travail et payé en tant qu'instrument.* Tandis que, dans l'ordre de choses actuel, c'est le capital qui, étant propriétaire, touche les bénéfices, et c'est le travail qui est salarié, — dans le régime coopératif, par un renversement de la situation, c'est le travailleur ou le consommateur qui, étant propriétaire, touchera les bénéfices, et c'est le *capital qui sera réduit au rôle de simple salarié* (1). »

Quatre ans après, le même auteur, dans la *Revue d'Économie politique* qu'il dirige, revenait sur les mêmes idées, sinon avec un aussi exubérant lyrisme, du moins avec autant de précision : « La coopération est pour nous, écrivait-il, non pas simplement une institution destinée à améliorer le sort des salariés en leur permettant de dépenser un peu moins ou de gagner un peu plus, mais

(1) Ces derniers mots sont soulignés dans le texte de M. Charles Gide : *De la Coopération et des transformations qu'elle est appelée à réaliser dans l'ordre économique*, Discours d'ouverture du Congrès international des Sociétés coopératives de consommation, tenu à Paris, au palais du Trocadéro, le 8 septembre 1889, Paris, 1889, pp. 15 et 16.

destinée à transformer complètement et même à éliminer graduellement le salariat lui-même, en donnant aux travailleurs la propriété des instrumens de production, et à supprimer les intermédiaires, y compris l'entrepreneur. Elle ne vise pas à supprimer le capital, mais simplement à supprimer son droit sur les profits ou dividendes, en le réduisant à la portion congrue, l'intérêt. Elle s'efforce surtout de donner à la coopération un idéal et de soulever les âmes en leur montrant un but qui vaille du moins la peine d'être conquis (1). »

Ainsi la *subalternisation du capital, son exclusion des profits de l'entreprise, le salariat du capital*, tel est l'idéal poursuivi.

Pour y parvenir, il faut que, dans la société coopérative pure, parfaite, les profits soient répartis entre les ouvriers, non pas en tant que capitalistes, mais en tant qu'ouvriers. Aussi doit-on limiter le nombre d'actions que chacun peut posséder. « Il est de règle dans toutes les sociétés coopératives de consommation, dit M. Gide, que chacun, riche ou pauvre, ne peut posséder que le même nombre d'actions, une seule le plus souvent, quatre ou cinq peut-être, que du reste, quel que soit le nombre des actions possédées par un membre, il n'a qu'une seule voix dans les délibérations, et que, par conséquent, il n'est pas au pouvoir d'un quelconque des associés, si riche soit-il, d'accaparer le fonds social (2). » L'auteur cité ne parle ici que des sociétés de consommation, mais d'autres font la même remarque pour les sociétés coopératives de crédit : M. Henri Wolff, par exemple, dans son ouvrage sur les *Banques populaires* et M. Rostand dans ses nombreux travaux. Tous craignent que les sociétés coopératives ne se transforment à la longue en sociétés anonymes pures et simples, ce qui semble être, en effet, leur destinée finale quand elles réussissent. Tous déclarent que dans ces sociétés « il faut se garder de l'excès de gains », des gros dividendes. M. Amos Warner attribue l'échec de la coopération dans l'ouest des États-Unis à ce que les possesseurs de nombreuses actions ont fini par avoir toute la direction des associations coopératives, en évinçant les petits actionnaires (3).

Les doctrinaires récents de la coopération, bien différens des premiers expérimentateurs pratiques du système, voient dans cette organisation une sorte de vertu mystique qui doit absolument transformer le monde social. M. Henri Wolff compare la décou-

(1) *Revue d'Économie politique*, janvier 1893, p. 17.

(2) *De la Coopération et des transformations qu'elle est appelée à réaliser*, p. 16.

(3) Voir Wolff, *People's Banks*, 1893, pp. 95 à 107, et Warner, *Three Phases of Co-operation in the West*, p. 42.

verte de la coopération de crédit à la découverte de la vapeur. « La moderne civilisation avec toutes ses ressources, dit-il, n'a pas mis en œuvre de pouvoir économique d'une égale puissance; on ne peut rien lui comparer (à la coopération de crédit), comme facteur de production, en opposition avec les vieilles influences (*agencies*), depuis l'invention de la vapeur, à laquelle, sous le rapport de la force motrice, elle peut très bien être assimilée (*likened*)... Et dans ses applications, la force nouvelle signifie bien autre chose que la démocratisation du crédit. En puissance, elle tend par l'usage d'une semblable influence à la démocratisation de la production, à l'extension d'une considérable portion d'ouvrage productif, affranchi de tout lien de dépendance, et cependant ordonné et paisible, sur une aire immense de travail émancipé (1). » Et l'auteur décrit les conséquences infiniment variées, matériellement et moralement heureuses, du nouveau système.

Les doctrinaires de la coopération les plus instruits n'hésitent pas à lui attribuer une puissance complète de palingénésie. « Il est certain que le coopératisme, — si vous voulez me permettre ce néologisme, — poussé à ses dernières limites aboutit à une organisation sociale qui présente de grandes analogies avec l'idéal collectiviste... (2) », écrit M. Charles Gide, et il reconnaît loyalement que ce système « présente quelques-uns des mêmes dangers que le collectivisme », mais il se rassure en pensant que le mouvement coopératif s'opérera librement. Insistant sur « le véritable but de la coopération », l'auteur s'exprime ainsi : « Permettez-moi de le résumer une dernière fois en ces termes : elle doit servir à modifier pacifiquement, mais radicalement le régime économique actuel, en faisant passer la possession des instrumens de production, et avec elle la suprématie économique, des mains des producteurs qui les détiennent aujourd'hui entre les mains des consommateurs... Il va sans dire que ceux qui, comme nous, se font cette idée de la coopération ne sauraient approuver qu'on la détourne de ce but pour éparpiller ses forces dans d'autres directions : par exemple, qu'on emploie ses ressources à la constitution de caisses de retraite ou d'assurance qui auraient pour résultat de transformer la coopération en institution de prévoyance. » La pension de retraite est, d'après M. Gide, « une fin individualiste, une fin égoïste », et il continue : « J'estime que c'est rabaisser le rôle de la coopération que de la faire servir à des fins individualistes,

(1) Wolff, *People's Banks*, pp. 240 à 244. Nous devons dire que dans une lettre particulière, M. Wolff, à l'ouvrage duquel nous rendons d'ailleurs hommage, a voulu atténuer la portée de cette comparaison de la coopération de crédit avec la découverte de la vapeur.

(2) *De la Coopération et des transformations qu'elle est appelée à réaliser*, p. 17.

et que son véritable but est de servir à des fins collectives. Ce que la coopération doit poursuivre, ce n'est pas une œuvre de protection individuelle, mais de relèvement social (1). »

On nous excusera d'avoir reproduit d'aussi longs passages. Ils étaient nécessaires pour se rendre un compte exact de la conception nouvelle et prétendue scientifique de la coopération.

Cette conception repose sur les idées suivantes : le capital peut être amené à encourir tous les risques des entreprises, en renonçant à leur direction et en se contentant d'une rémunération fixe, souvent sans aucune garantie; les profits naissent naturellement du travail et constituent une sorte de plus-value inmanquable, ce qui est la doctrine de Karl Marx; les entreprises peuvent être convenablement et efficacement dirigées par des hommes techniques, qui ne seraient que les délégués de la masse des ouvriers, laquelle masse aurait assez de lumière et de discipline pour les bien choisir et les maintenir malgré les circonstances adverses qui peuvent se présenter.

« La Révolution, écrit encore M. Gide, a réalisé la démocratie dans l'organisation politique; il reste à réaliser la démocratie dans l'organisation industrielle. Or, la coopération, telle que nous l'avons décrite, c'est bien cela, puisque c'est la conquête de l'industrie par les castes populaires... Quand reviendra le second centenaire de quatre-vingt-neuf, peut-être alors nos petits-fils pourront-ils créer le couronnement de l'édifice et saluer l'avènement de ce que j'appellerai la *République coopérative* (2). »

En ce qui touche aux lumières et à la discipline de la masse ouvrière pour choisir et maintenir à la tête des entreprises coopératives les capacités techniques indispensables, c'est une question de fait, qui ne relève pas absolument de la science, quoique l'expérience acquise jusqu'ici permette beaucoup de doutes à ce sujet (3). Mais on pourrait arguer, contre les faits présents ou récents, que les lumières et la discipline peuvent s'accroître, avec le temps, l'éducation et la pratique, dans la masse ouvrière. Sur les deux autres postulats, au contraire, la science peut répondre d'une manière précise : les bénéfices industriels ne viennent pas du travail manuel, ce qui fait que celui-ci n'y a aucun droit; d'autre part, le capital qui subit, en fait, la responsabilité de l'échec des entreprises, puisqu'il en sort souvent amoindri

(1) *De la Coopération et des transformations qu'elle est appelée à réaliser*, pp. 21 et 22.

(2) *Ibid.*, p. 24.

(3) L'auteur américain de *Three Phases of Co-operation in the West*, M. Warner, signale ce défaut avec une grande vigueur : « Les Sociétés coopératives, dit-il, n'ont pas, jusqu'ici, trouvé le moyen de payer les plus hautes rémunérations pour le pouvoir cérébral, *brain power* », *op. cit.*, p. 103.

ou anéanti, ne peut se donner sans garanties; ces garanties peuvent être ou que le capital conserve la direction des entreprises, ou qu'il ait un privilège relativement à un autre capital qui devra subir antérieurement à lui les premiers chocs. Il faudrait donc que les coopérateurs puissent, par eux-mêmes, constituer avec leurs épargnes un capital suffisant pour n'avoir plus besoin que d'un capital d'appoint, sérieusement garanti par le premier. Ce n'est que le capital d'appoint, garanti par un autre capital, qui se contente d'une rémunération fixe : l'intérêt, et qu'on peut réduire au rôle de salarié.

II

L'EXPÉRIENCE DE LA COOPÉRATION DANS LE PASSÉ. — SON ORIGINE. — SON DÉVELOPPEMENT. — PREMIÈRE CATÉGORIE : LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DITES DE CONSOMMATION OU DE DISTRIBUTION.

Quoique Robert Owen ait beaucoup contribué à répandre le mot et l'idée de coopération, ce ne sont pas les grands projets philosophiques, les plans généraux de palingénésie sociale qui ont fait éclore les essais nombreux de ce régime, dont quelques-uns ont eu d'éblouissans succès.

La coopération, c'est-à-dire le concours d'un certain nombre d'ouvriers, constituant en quelque sorte un entrepreneur collectif et se répartissant tous les résultats de l'œuvre commune, a été l'une des formes primitives de l'entreprise. Certains écrivains allemands, Schmoller entre autres, ont bien mis en lumière pour le passé cette vérité qui, d'ailleurs, n'avait jamais été ignorée. Les associations de compagnons, reposant sur un principe de stricte ou d'approximative égalité, ont toujours été nombreuses.

Dans les pays orientaux autrefois, les caravanes étaient des sortes de groupemens coopératifs temporaires, et elles le sont souvent encore aujourd'hui. Dans tous les pays primitifs, cette organisation se retrouve fréquemment : les artels en Russie en sont la preuve (1). De même, dans celles des industries qui se sont peu modifiées, par exemple l'industrie de la pêche maritime sur les côtes, on constate souvent des applications, plus ou moins pures, du principe coopératif.

(1) On a relevé la présence de ces *artels* en Russie dans des chartes du XIV^e siècle, mais ils remontent sans doute bien plus loin. Ce sont surtout les chasseurs, les pêcheurs, les bûcherons, les portefaix qui constituent ces groupemens. On en trouve aussi parmi les maçons, les charpentiers, les forgerons. On rencontre les mêmes associations en Bulgarie, sous le nom de *zadruga*, et dans la plupart des pays slaves.

On comprend qu'il en soit ainsi. Dans tout métier qui demande peu de capital, il est facile à quelques hommes énergiques, au nombre d'une demi-douzaine ou d'une ou deux douzaines, de se constituer par eux-mêmes celui qui est nécessaire ou, après avoir fait un premier fonds, subissant les premiers risques, de se procurer le surcroît, l'appoint qui leur est indispensable et auquel ils accordent un privilège. Quand non seulement le métier exige peu de capital, mais qu'il ne réclame pour la direction aucune capacité technique ou intellectuelle très marquée, qu'il constitue une sorte de routine connue, qu'il entre dans la nature des besognes courantes, quasi-immuables, que chaque homme d'une intelligence moyenne et d'une moyenne instruction peut diriger, la nécessité d'un chef très supérieurement traité n'apparaît pas. Quand, de plus, la nature de l'entreprise fait que le groupement est peu considérable, qu'il ne dépasse pas une, deux ou trois douzaines d'hommes, la réunion de cette circonstance aux deux autres explique le maintien de la forme coopérative.

En dehors de ce débris des organisations d'autrefois, il s'est constitué, dans le courant de ce siècle, de nouveaux groupements coopératifs : les uns d'un type pur, les autres d'un type hybride, et dont certains, parmi ces deux catégories, ont pris à la fois de la durée, de l'extension et de la prospérité.

Cette coopération moderne a été divisée en général en trois classes, suivant qu'elle s'applique au débit de marchandises de consommation courante, ou au crédit populaire, ou à la production proprement dite soit industrielle, soit agricole. On a distingué ce que l'on a appelé les sociétés coopératives de consommation et de distribution (*distributive societies*), les sociétés coopératives de crédit et les sociétés coopératives de production. Au point de vue de la terminologie et de la classification strictement scientifiques, quelques auteurs se sont élevés contre ce classement. Ils ont fait remarquer, par exemple, que la distribution ou le débit des marchandises produites est l'une des fonctions mêmes de la production, laquelle n'est vraiment achevée que lorsque les produits sont parvenus dans les mains des consommateurs.

Ainsi, il n'y aurait aucune justification scientifique à la distinction que l'on établit entre les sociétés de consommation et les sociétés de production. Cette remarque est fondée en principe ; il n'en est pas moins vrai qu'en pratique cette distinction, pour empirique qu'elle soit, rend de grands services. Aussi nous y conformerons-nous, sans oublier que les sociétés coopératives dites de consommation sont, souvent en même temps, par quelques côtés, des sociétés de production. La différence reste, cependant, sensible en général entre la société de production et la société de

consommation : la première enlace en quelque sorte toute la personne de chacun de ses membres, du moins toute la personne professionnelle ; la seconde, au contraire, n'établit entre ses membres qu'un lien très restreint, celui qui concerne les achats de telle ou telle catégorie d'objets ; encore ce lien n'est-il pas, d'ordinaire, obligatoire. La personne des membres est donc beaucoup moins engagée dans une société de consommation que dans une société de production, et c'est là une distinction capitale. La première est un groupement qui ne s'applique qu'à des actes peu nombreux de la vie, la seconde est un groupement qui absorbe toute la vie professionnelle, du moins tant que le lien coopératif n'est pas rompu.

Les sociétés coopératives de consommation, c'est-à-dire l'accord d'un certain nombre de consommateurs pour faire en commun des achats en gros par eux-mêmes ou par leurs délégués, et se les répartir en détail, en se passant de tout intermédiaire, constituent une des formes naturelles de la vie économique. Aussi en a-t-il dû toujours exister quoiqu'elles n'attirassent pas l'attention.

C'est dans la période de 1820 à 1850, en Angleterre, que des associations de ce genre se constituèrent d'après une certaine théorie et en proclamant bien haut le but qu'elles se proposaient. A la voix d'Owen, il naquit de 1820 à 1830 quelques *Co-operative Magazine* ; on a appelé cette décade, chez nos voisins, la période enthousiaste de la coopération ; elle fut suivie de la période socialiste de 1830 à 1844 ; enfin, de ce que l'on a nommé la période pratique à partir de 1844, année qui vit se constituer la célèbre société des Équitables Pionniers de Rochdale.

En même temps qu'Owen et avec bien autrement d'ingéniosité et de ressources intellectuelles, Fourier avait attiré l'attention sur tous les avantages de l'association, notamment pour la conservation et le débit des denrées (1).

Les sociétés coopératives de consommation peuvent se proposer trois objets différents : 1^o préserver le consommateur des exigences excessives et des fraudes du commerce, notamment de détail ; lui assurer le bon marché et la bonne qualité des marchandises ; il s'agit alors d'une simple union de consommateurs ; 2^o faciliter à l'ouvrier, à l'employé, au petit rentier ou fonctionnaire, l'épargne, en joignant pour lui, suivant une formule courante, l'économie à la dépense, en faisant jaillir même la première de la seconde, comme disent avec une manifeste exagération certains

(1) Nous ne voulons pas dire par là que Fourier n'ait pas signalé l'utilité de l'association au point de vue de la production proprement dite, mais cette partie de son œuvre était de nature à moins frapper le public et prête beaucoup plus à la critique.

prospectus; l'épargne est facilitée en ce sens que les *bonis* qui reviennent aux consommateurs sur le prix courant sont accumulés et ne lui sont distribués qu'une ou deux fois par an, ou même sont transformés en parts de capital de la société ou en fonds de pension de retraite; 3° ces mêmes sociétés peuvent se proposer d'élever la situation morale et intellectuelle de l'ouvrier, et d'une façon générale des participans, de les détourner des achats à crédit, de créer, avec une partie des *bonis* réalisés sur la vente, des bibliothèques, des cours publics, des cercles, de donner enfin aux participans de bonnes habitudes en leur enseignant l'ordre, quelquefois la comptabilité, le contrôle, la direction même des affaires pratiques.

Le premier de ces buts est un but économique, le second un but social, le troisième un but moral. Les diverses sociétés de consommation peuvent en poursuivre soit l'un exclusivement, soit plusieurs à la fois.

Enfin, allant beaucoup plus loin, certains apôtres enthousiastes de la coopération, dans des rêves dont les chances de réalisation paraissent singulièrement faibles, prétendent faire des associations de consommation, par des développemens indéfinis, le facteur graduel, mais décisif, d'une véritable palingénésie, non seulement sociale, mais morale. Nous réservons l'examen de ce dernier plan gigantesque.

Les sociétés coopératives de consommation, à s'en tenir au terrain expérimental, se répartissent en deux grandes catégories : 1° celles qui ne se proposent que le premier objet indiqué plus haut, qui est de faire profiter en particulier leurs membres et par extension tous les consommateurs riches ou pauvres de l'économie réalisée par un meilleur appareil commercial et par la suppression des intermédiaires superflus. Ce sont alors des sociétés anonymes d'un genre particulier. Les deux modèles les plus achevés de cette catégorie d'associations sont les deux grandes sociétés britanniques ayant leur siège à Londres et connues, la première, sous le nom de : *Army and Navy Stores*, Magasins de l'Armée et de la Marine, et le *Civil Service Store*, Magasin des employés du service civil; 2° les sociétés qui, outre ce but économique, se proposent le relèvement, par l'épargne et d'autres moyens, de la classe des ouvriers et employés. La célèbre société des Équitables Pionniers de Rochdale, dans la première partie de son existence, en est l'échantillon le plus brillant.

A côté des réelles sociétés coopératives de consommation, il se trouve un certain nombre d'organismes, souvent utiles d'ailleurs, qui prennent la même dénomination, mais qui scientifiquement n'y ont pas droit. Ce sont des magasins à bon marché, « des

économats », comme on dit parfois, fondés par de grands patrons, soit individuels, soit collectifs, avec leurs fonds propres et souvent sous leur gestion directe ou celle d'employés qu'ils désignent. Le mot d'*économats* étant devenu depuis quelque temps suspect aux ouvriers, on a décoré beaucoup de ces établissements de l'appellation de sociétés coopératives; mais ils n'ont pas en vérité ce caractère. Les seules sociétés coopératives réelles de consommation sont celles où le capital a été réuni soit par la totalité de la clientèle, soit du moins par un groupe très étendu de cette clientèle, et où la gestion est faite soit par les associés directement, soit par leurs délégués, sans aucune intervention extérieure.

La raison d'être des sociétés coopératives de consommation n'est que dans l'économie que ces organismes peuvent procurer aux consommateurs associés. On a souvent parlé de l'écart entre les prix du gros et les prix du détail, des vols même et des fraudes de ce dernier commerce. Il serait très exagéré d'englober tout l'ensemble du commerce de détail d'un pays dans ces reproches de surenchérissement exagéré et de falsification des marchandises vendues. On peut citer un certain nombre de maisons, notamment parmi les grandes d'origine récente, qui ne prélèvent pour l'ensemble de leurs frais et pour leurs bénéfices qu'un léger écart entre les prix du gros et les prix du détail. D'autre part, même parmi les moyens et les petits commerçants, il en est un grand nombre, la majorité sans doute, qui répugnent aux falsifications; s'ils se laissent aller parfois à vendre des marchandises dans une certaine mesure sophistiquées ou portant une dénomination inexacte, c'est que le consommateur les y pousse souvent, même sciemment, en prétendant obtenir l'apparence d'une denrée sans consentir à mettre le prix qui serait nécessaire pour en avoir la réalité.

Tout en limitant, dans la mesure équitable, les critiques souvent adressées au commerce de détail, il est, toutefois, certain que, dans diverses branches, notamment dans beaucoup de celles qui se rattachent à l'alimentation, dans celles aussi qui concernent les engrais, la majoration des prix de détail est parfois énorme relativement aux prix du gros, et la difficulté est assez grande pour l'acheteur de contrôler la sincérité de la marchandise. D'autre part, en certains pays, notamment en France, une partie du commerce de détail, surtout dans l'alimentation, a l'habitude de faire crédit à sa clientèle, ce qui dans certains cas est utile à celle-ci, dans celui de maladie, par exemple, ou de chômage. Néanmoins, ces crédits entraînent une certaine perte d'intérêts et parfois aussi de capital qui oblige le commerçant à se récu-

pérer sur les autres acheteurs. Les consommateurs qui seraient disposés à payer comptant supportent, de ce chef, une majoration de prix qui leur est onéreuse sans aucune compensation. Le commerce de détail morcelé est souvent, en outre, besogneux, jouissant lui-même de peu de crédit, d'informations restreintes, de sorte qu'il est obligé de payer assez cher les marchandises qu'il achète en gros, et qu'il ne peut pas toujours se procurer exactement les denrées qui conviendraient le mieux à l'acheteur et à un prix assez bas pour développer la consommation. Enfin, le commerce de détail, très morcelé, a pour le loyer, l'éclairage, le chauffage, les impôts, les transports, les employés, une proportion de frais généraux qui est très forte et qu'un appareil de distribution organisé beaucoup plus en grand pourrait réduire (1).

Par ces raisons diverses, on comprend l'utilité d'unions de consommateurs pouvant payer comptant, en état de choisir de bons gérans et de les contrôler. Cette utilité est d'autant plus manifeste en certains cas que plusieurs des commerces de détail, notamment relatifs à l'alimentation : par exemple, les boulangeries et épiceries, sont assez simples ; qu'il n'y a pas besoin d'une très longue préparation technique pour les diriger, que la gestion ni le contrôle n'en sont très compliqués.

Nous n'entrerons pas ici dans la pratique des sociétés coopératives de consommation. Il suffit d'en exposer les traits généraux : ces sociétés peuvent soit ne vendre qu'à leurs propres membres, c'est-à-dire à ceux qui ont contribué à la formation du capital, soit vendre à tout le monde ; dans ce dernier cas, quelquefois on fait payer un léger droit d'entrée à la personne qui, sans être membre de la société, veut y faire des achats. L'expérience a prouvé, ce que confirme d'ailleurs le raisonnement, que les sociétés qui ne vendent qu'à leurs propres membres ont moins de chances de durée et de succès ; elles peuvent moins étendre leurs affaires. Celles qui, au contraire, vendent à tout le monde ont des chances d'arriver à posséder, avec le temps, si elles sont bien conduites, une clientèle considérable, ce qui facilite leur développement ultérieur, en ajoutant à leurs moyens d'action et en leur permettant plus de variété dans leurs approvisionnements et leur achalandage.

A un autre point de vue, les sociétés de consommation peuvent faire bénéficier immédiatement le consommateur de l'économie

(1) L'opinion publique s'exagère parfois cet écart entre les prix de gros et les prix de détail. Ainsi à Paris, la plupart des débitans vendent du vin à 50 centimes le litre et même à 0,45 ; or, l'on paie 19 centimes d'impôt et au moins 5 à 6 centimes de transport, non compris l'achat de la marchandise. Il en est de même pour le sucre. Au contraire, dans la boucherie, la pharmacie, il y a souvent un écart colossal et exagéré entre les prix de détail et les prix de gros.

qu'elles réalisent relativement au commerce de détail individuel ou morcelé; il leur suffit de réduire les prix au-dessous de ceux de leurs concurrents et de descendre dans cette réduction aussi loin qu'elles peuvent le faire en se réservant la marge nécessaire, non seulement pour couvrir l'ensemble des frais divers, mais pour doter la réserve et pour servir un intérêt modique, 4 à 5 p. 100, au capital que leurs associés ont constitué. Cette façon de procéder est dangereuse; elle permet moins à la société de se procurer les moyens d'action nécessaires à son développement; et elle l'expose gravement en cas de mécomptes.

Une autre méthode plus habituelle, plus prudente et plus efficace, est de vendre, sinon absolument au prix courant, pratiqué par le commerce ordinaire, du moins à un prix qui ne lui est que de peu inférieur; de délivrer, en revanche, aux consommateurs des jetons ou bons en proportion de chaque achat; ces bons ou jetons donnent droit chaque semestre ou chaque année à une part proportionnelle dans les bénéfices réalisés, ceux-ci étant partagés, dans des proportions qui peuvent varier suivant les sociétés, entre les associés qui ont fourni le capital, c'est-à-dire les actionnaires, et les acheteurs; un associé peut figurer à la fois comme actionnaire et comme client et participer aux bénéfices en chacune de ces qualités.

Il advient parfois que ce boni, au lieu d'être distribué en espèces à la fin du semestre ou de l'année, est échangé contre des actions de la société. Dans la période des débuts ou de croissance de l'association, ce procédé peut être utile pour lui procurer des fonds qui lui permettent de s'étendre. Ainsi avaient fait les Équitables Pionniers de Rochdale.

La société de consommation peut éclore dans un milieu tout à fait populaire, du chef de simples ouvriers, petits rentiers ou employés. C'est là le type le plus pur, celui de Rochdale, d'une réalisation difficile, par le manque d'expérience et de fonds de ces associés. Quand, toutefois, elle a cette origine et qu'elle est parvenue à franchir les difficultés du début, cette sorte de société de coopération est celle qui a la plus grande force éducative et qui remplit le mieux l'idéal que se proposent les apôtres du système. Mais parmi les sociétés ainsi fondées un très grand nombre ne vont pas loin.

La société de consommation, d'autre part, peut souvent s'appuyer sur des hommes des classes moyennes: des patrons, des fonctionnaires, qui la suscitent tantôt dans leur propre intérêt économique, tantôt par philanthropie; elle peut aussi émaner parfois de municipalités; quelquefois elle se rattache à de grands partis politiques; on a ainsi en Belgique les *Coopérations socialistes* et les

Coopérations catholiques (1). L'auteur américain de *Three Phases of Co-operation in the West* ne trouve guère à citer dans son pays qu'une catégorie de sociétés coopératives ayant eu un véritable succès, ce sont celles qui ont été fondées par les Mormons et qui ont en partie un caractère religieux (2). Dans ces différents cas, ces institutions, tout en pouvant être encore utiles au point de vue matériel et même au point de vue moral, courent le risque de dévier de leur but apparent. Le groupement n'étant plus simplement économique, elles tendent à devenir des machines de guerre et des organisations plus ou moins factices. En tout cas, le prosélytisme politique ou religieux qui les soutient et les rend florissantes pendant un certain temps peut soudain les abandonner et les laisser choir.

Les sociétés coopératives de consommation ont d'autant plus de chances de se constituer avec succès qu'elles sont des créations locales, émanant d'hommes qui se connaissent, qui ont le même genre de vie, les mêmes intérêts, par conséquent aussi les mêmes besoins et qui peuvent facilement, sûrement, choisir parmi eux des gérans ou employés et les surveiller (3).

Une fois parvenues à un certain succès, elles ont un penchant et elles trouvent un avantage à s'entendre les unes avec les autres et, sans se confondre, à former des fédérations qui se prêtent un appui mutuel. Il advient alors qu'elles créent des magasins centraux d'approvisionnement, ce que l'on appelle des *wholesale societies*; elles ne font plus seulement alors le commerce de détail, mais aussi celui de gros. Parfois également elles se mettent à fabriquer quelques-uns des produits qu'elles vendent.

Il peut être utile de jeter un coup d'œil sur le développement de trois types différents de ces associations : on peut prendre, pour exemples : la grande Coopérative Anglaise, *Army and Navy Stores*; puis la célèbre Société des Équitables Pionniers de Rochdale, enfin la Coopérative belge socialiste, le *Vooruit*. La première représente le type le plus pur, le plus simple, le plus strictement économique; la seconde, le type mixte où la conception morale et sociale pénètre l'institution au même degré que la conception

(1) On peut consulter dans l'*Économiste français*, en 1892, les articles que M. Hubert Valleroux a publiés sur les *Coopératives catholiques* en Belgique. Quant aux *Coopératives socialistes* dans le même pays, notamment le *Vooruit*, de Gand, elles ont été souvent décrites. L'*Almanach de la Coopération française pour 1893* contient une intéressante histoire du *Vooruit*, due au socialiste belge bien connu M. Anseele.

(2) Amos Warner, *op. cit.*, 106 à 119.

(3) Nous ne voulons pas dire par là que les Sociétés de consommation ne doivent pas s'adresser à quelque agence centrale bien constituée qui leur donne des avis sur l'organisation et le fonctionnement de leur entreprise; mais il est bon qu'au début elles soient formées entre gens ayant déjà quelques relations ensemble.

économique; la troisième est l'échantillon de ces fondations qui allient une sorte d'esprit sectaire (en prenant ce mot en dehors de tout sens blâmable) aux combinaisons économiques et morales.

L'Army and Navy Stores, de même que le *Civilservice Store* se proposent uniquement pour but d'abaisser pour leurs associés, et, dans une certaine mesure, pour tous leurs cliens, les prix de détail des marchandises de consommation commune et d'en améliorer la qualité. Ces vastes établissemens diffèrent peu, au point où ils sont parvenus, des grands magasins français par actions; la distinction consiste surtout à ce qu'ils cherchent moins à grossir les dividendes qu'à abaisser le prix des produits. Uniquement préoccupés de ce but tout pratique et en quelque sorte domestique, ils ont tenu à garder leur stricte indépendance et ne se sont pas affiliés à la fédération des sociétés anglaises de consommation. Aussi, les apôtres du mouvement coopératif idéal n'ont-ils pour ces organisations qu'une sympathie très restreinte: M. Charles Gide, par exemple, s'exprime ainsi à leur sujet: « Dans le domaine commercial les magasins de gros de Manchester et d'Écosse et ceux des fonctionnaires civils et militaires de Londres (que je suis bien loin, du reste, de citer comme modèles parce qu'ils sont organisés d'une manière fort incorrecte au point de vue des principes coopératifs) sont des établissemens qui ne peuvent être comparés, par leurs proportions colossales et le chiffre de leurs affaires, qu'à nos magasins du Bon Marché et du Louvre (1). » On voit combien les coopérateurs doctrinaires d'aujourd'hui ont modifié l'idée de la coopération puisqu'ils jugent si sévèrement les organisations qui ont obtenu le plus grand succès pratique en procurant aux consommateurs de bonnes marchandises à bon marché.

L'œuvre des Équitables Pionniers de Rochdale, jusqu'au jour où elle s'est en quelque sorte pervertie, comme on le verra plus loin, répondait mieux aux aspirations de ces enthousiastes du principe coopératif. Ces Équitables Pionniers sont célèbres, mais l'on ne met guère en relief que la première partie de leur histoire: « Rochdale est une petite ville à quelques milles de Manchester; c'est là qu'est née la coopération moderne en 1844, » écrit M. Holyoake; c'est là aussi qu'elle se pervertit et éprouva un terrible échec vers 1865; mais cet échec ou plutôt cette perversion concerne la coopération de production; celle de consommation a continué à fleurir dans cette ville. En 1844, vingt-huit ouvriers, la plupart tisserands de flanelle, se cotisèrent pour réunir 28 livres sterling, environ 700 francs, au moyen de versements de deux pence

(1) *De la Coopération et des transformations, etc.*, p. 11.

(20 centimes) par semaine. Avec ce petit capital ils ouvrirent en 1844 un magasin dans la ruelle du Crapaud (*Toad's Lane*), convenant de s'y approvisionner exclusivement, de ne faire crédit à personne, de se contenter d'un profit raisonnable et d'économiser ainsi sur les dépenses domestiques de chacun. A la fin de 1845, au lieu de 28, ils étaient 74; leur capital atteignait 4 500 francs, le montant de leurs recettes 17 750 francs, et leurs bénéfices 550 francs. Leur nombre et l'essor de leurs affaires s'accrochèrent rapidement. En 1850, ils étaient 600; leur capital montait à 57 000 francs, leurs affaires annuelles à 325 000 et leurs bénéfices à 25 000. La bonne gestion de leur entreprise et le prosélytisme firent qu'en 1856, douze ans après la fondation, ils possédaient 320 000 francs de capital, faisaient près de 4 millions et demi d'affaires avec un profit d'une centaine de mille francs. Chaque décennie d'années marque depuis lors une brillante étape dans la voie du développement et de la prospérité. En 1877, les Pionniers étaient au nombre de 8 900; ils disposaient d'un capital de 6 millions et demi de francs, faisaient pour 7 600 000 francs d'affaires et réalisaient 1 275 000 francs de bénéfices. Cet accroissement continua encore, quoique dans de moindres proportions. En 1891, ils étaient 11 647, leur capital montait à 7 400 000 francs, et leurs profits à 1 305 000. M. Holyoake dit : « L'histoire n'offre aucun autre exemple d'un semblable triomphe de l'initiative individuelle. » L'expression trahit ici sa pensée; l'historien de la coopération voulait dire, sans doute, ce qui est exact : L'histoire n'offre aucun autre exemple d'un semblable triomphe de l'initiative privée collective.

Comme l'indique le nom qu'ils avaient pris d'*Équitables Pionniers*, ces coopérateurs se proposaient un but plus élevé qu'un simple avantage sur leurs achats de denrées et qu'un profit rémunérateur pour leurs humbles capitaux. Ils voulaient élever leur niveau intellectuel et moral et celui de toute la classe ouvrière; de là cette appellation de *Pionniers* et celle d'*Équitables*. Ils décidèrent ainsi d'employer 2 et demi p. 100 sur leurs profits annuels à l'éducation des ouvriers. Ce prélèvement, qui ne fut que de 13 fr. 75 en 1845, atteignit 32 600 francs en 1891.

Au cours de ces quarante-sept années, la Société avait singulièrement élargi et diversifié son fonctionnement. Elle avait créé un immense magasin central, plusieurs dizaines de locaux spéciaux ou dépôts de ventes; elle avait ouvert une bibliothèque, un musée, des écoles; elle avait joint à ses affaires primitives un grand moulin à blé coopératif; enfin elle construisit une filature coopérative. Mais ces dernières institutions se sont perverties en de simples sociétés anonymes. La participation même des ouvriers aux bénéfices y a été supprimée. « Vingt-cinq ans et plus se sont écoulés

depuis, écrit mélancoliquement M. Holyoake, mais la participation n'a pas été reprise. La filature a été agrandie, mais les profits sont toujours partagés entre 1 200 actionnaires parmi lesquels ne figure pas un seul ouvrier de la filature (1). » L'auteur exagère sans doute un peu, car il n'est pas impossible qu'il se rencontre quelques ouvriers actionnaires; mais la grande masse de ces derniers est étrangère à l'établissement.

Les magasins coopératifs de vente d'objets de consommation continuent de fonctionner à Rochdale; ils ne semblent pas, toutefois, mettre en pratique la totalité des règles que l'on considère en général comme faisant partie des principes de la coopération. Ainsi, dans les statuts de la Société, il est établi que « aucun agent de la Société (*no servant of this Society*) ne peut remplir un emploi quelconque dans le conseil d'administration (*any office in the committee of management*), ni être admis à voter pour les candidats à ce conseil, ni être un commissaire des comptes (*an auditor*) sous quelque rapport que ce soit ». Miss Potter, un des historiens récents de la coopération, écrit que « cette disqualification des employés pour les positions officielles est devenue un principe constitutionnel dans les magasins coopératifs fondés par les ouvriers », et que la privation pour les employés du droit de vote est aussi très répandue. Bien plus, certains magasins coopératifs ne permettent même pas à leurs employés de devenir membres de la Société. Dans beaucoup d'associations même la simple parenté avec un employé constitue une disqualification pour y occuper des positions officielles, c'est-à-dire des places d'administrateur, contrôleur, etc. (2). On peut expliquer par la prudence cette suspicion; elle n'en constitue pas moins une grossière infraction à l'idéal fraternel que certains apôtres se forment de la coopération. Si l'on ajoute que très peu de sociétés coopératives de consommation admettent leurs ouvriers à la participation aux bénéfices, on voit combien on est loin de l'idéal.

L'éclatant succès des Équitables Pionniers de Rochdale n'est donc pas sans quelques ombres; la principale consiste dans la perversion en simple société anonyme de la Société de production qu'ils avaient fondée; même leurs magasins coopératifs, qui ont

(1) *Almanach de la Coopération française, 1893*. Les Équitables Pionniers de Rochdale, par George-Jacob Holyoake, p. 39. Consulter aussi *l'Histoire des Équitables Pionniers de Rochdale*, par Holyoake, traduction de Combiér, 1888, 1 vol. in-12; mais l'auteur s'y tait sur la perversion finale de la société en ce qui concerne la coopération de production.

(2) David F. Schloss, *Methods of industrial remuneration*, p. 227. Nous avons vérifié la clause restrictive quant aux employés eux-mêmes, dans les statuts des *Équitables Pionniers de Rochdale*; c'est l'article 23 de ces statuts. (Voir *Histoire de la coopération à Rochdale*, par Holyoake, p. 255.)

survécu et qui prospèrent, reposent sur certaines règles très restrictives et qui dénotent, au moins en ce qui concerne les employés, une sorte d'absence de cordialité ou une suspicion poussée à l'extrême.

Nous allons maintenant dire quelques mots de l'Association coopérative socialiste le *Vooruit* de Gand. D'après l'exposé qui en est fait par M. Anseele, le célèbre socialiste belge, dans l'*Almanach de la Coopération française pour 1893*, « ce qui caractérise surtout, en Belgique, la coopération, c'est qu'elle est l'œuvre des socialistes qui se servent d'elle pour propager leurs idées ». Cette formule devrait être élargie, en ce sens que les sociétés coopératives sont, pour la plupart, en Belgique, un instrument des partis politiques, puisque, en face des coopératives socialistes, il y a de très grandes sociétés coopératives catholiques.

C'est en 1873 que l'on trouve le germe de la Société le *Vooruit*. Trente ouvriers, des tisserands et des fileurs surtout, aidés de quelques artisans, décidèrent la création à Gand d'une boulangerie coopérative; c'étaient, la plupart, d'anciens membres de la section gantoise de l'*Association internationale des Travailleurs* qui, après avoir groupé à Gand des milliers d'ouvriers, avait périéclité à la suite de la Commune de Paris. Pendant dix semaines ils épargnèrent chacun 50 centimes hebdomadairement, de sorte qu'ils purent apporter chacun 5 francs comme premier fonds, soit 150 francs en tout. Les mêmes hommes et au même moment reconstituèrent la section gantoise de l'Internationale, liant ainsi l'action politique à l'action économique. « Les deux institutions, dit M. Anseele, Coopérative et Section de l'Internationale, s'entr'aident. Les Internationalistes montraient aux ouvriers la Coopérative comme étant leur œuvre. » Ils ne négligeaient pas, toutefois, de déclarer que « la Coopérative seule ne peut résoudre la question sociale et qu'il fallait poursuivre, avant tout, la conquête des droits politiques ». Les débuts de la boulangerie coopérative furent difficiles; pendant le premier semestre le bénéfice réalisé fut presque nul; pendant le second, il atteignit 6 centimes par pain. M. Anseele néglige de nous dire le nombre de kilogrammes qu'un pain représente; mais, d'après d'autres passages, il semble ne s'agir que d'un seul kilogramme.

Les statuts de la Société étaient très rigoureux; car la nouvelle coopérative décida que non seulement elle ne vendrait pas à crédit, mais que les membres seraient obligés de payer leur pain d'avance pour une semaine. Écoutons M. Anseele. « Des années s'écoulèrent avant que la Coopérative nouvelle prît une extension significative. Mais, entre temps, le mouvement socialiste s'était fortement développé... Les hommes qui avaient fondé la

Coopérative s'occupaient beaucoup plus de la propagande socialiste que de la Société coopérative. » Il finit par se produire une scission entre les socialistes et les simples coopérateurs. Ne pouvant se rendre maîtres de la Société, les socialistes décidèrent de se retirer et d'en créer une nouvelle « qui serait foncièrement socialiste et le déclarerait hautement et franchement ». Le syndicat des ouvriers tisserands prêta une somme de 2000 francs, et la nouvelle société le *Vooruit* (En avant) fut fondée en 1880. A tous les adhérens « il fut déclaré que le *Vooruit* était socialiste, qu'il consacrerait toujours une partie de ses bénéfices à la propagande socialiste, et que jamais il ne changerait sa ligne de conduite, attendu que son principal but était de former de bons socialistes et non exclusivement de vendre du pain à bon marché ». L'ancienne société coopérative déclina, ses adhérens l'abandonnant pour le *Vooruit* qui avait su réunir dans son sein tout ce que la ville de Gand comptait d'ouvriers ardens et dévoués, poursuivant la grande cause de l'émancipation de la classe ouvrière.

En 1883, l'Association loua une ancienne fabrique au centre de la ville, y installa une grande boulangerie coopérative avec fours à eau chaude, pétrins mécaniques, et y joignit une grande salle de réunion, un café, etc. Plus tard on y ajouta un théâtre, une bibliothèque, des salles de société, etc. On organisa tout un système de réclames bruyantes autour de la Société. « Les bénéfices, grâce à une administration modèle et à une production méthodique et économique à la fois, nous dit M. Anseele, augmentaient rapidement. Chaque semestre, le bénéfice se distribuait, et c'était l'occasion d'une fête. Le drapeau rouge était arboré au local du *Vooruit* et des milliers de circulaires, distribuées dans tous les quartiers populaires de la ville, faisaient connaître les résultats obtenus et engageaient les travailleurs à faire partie de la Coopérative socialiste. » En 1884, l'inauguration des nouvelles installations se fit en grande pompe au milieu d'une foule immense. « De nombreuses délégations des sociétés ouvrières socialistes du pays entier étaient venues à Gand saluer leurs frères flamands. »

A la boulangerie, l'Association joignit d'autres articles : un magasin de pièces de coton et de couvertures de laine, puis une pharmacie à l'usage des membres de certaines sociétés d'assurances mutuelles ; plus tard, une seconde et une troisième pharmacies dans d'autres quartiers ; ensuite une cordonnerie, des magasins d'ustensiles de ménage, d'épicerie, de vêtemens, de charbon. En 1886, le journal *Vooruit*, le premier organe socialiste quotidien belge, fut fondé à Gand, et la Coopérative lui louait une partie de son local pour l'installation d'une grande imprimerie.

L'action socialiste servait ainsi toujours de compagne et de ré-

clame à l'action coopérative. Les seuls chiffres que fournit M. Anseele sur la situation de la Société sont que, en 1884, lors de l'inauguration des nouveaux locaux, on cuisait 32000 pains d'un kilogramme par semaine, et qu'en 1891, la cuisson hebdomadaire était arrivée à 67 ou 70000 kilogrammes par semaine : le nombre des membres était de 2200 en 1887, ayant baissé de 200 par suite de la concurrence d'une grande Coopérative catholique, le *Volksbelang* (l'Intérêt populaire).

Pour devenir membre du *Vooruit*, il suffit de se faire inscrire et de payer 25 centimes, moyennant quoi on reçoit un « livret règlement de sociétaire ». On achète un certain nombre de jetons de pain ou de charbon pour la consommation d'une ou plusieurs semaines. Lors du premier partage semestriel des bénéfices, on retient un franc qui forme la quote-part de l'associé dans le capital social. Les membres âgés de moins de 60 ans et ceux qui ne sont pas atteints d'une maladie incurable sont obligés de faire partie d'une caisse d'assurance mutuelle contre la maladie, moyennant une cotisation hebdomadaire de 5 centimes. Après six mois d'adhésion, les malades ont droit pendant six semaines aux soins médicaux et pharmaceutiques et reçoivent pendant le même temps 6 pains par semaine. Les bénéfices sont répartis non pas en espèces, mais en jetons qui servent à acheter du pain et les autres consommations vendues par la Société.

La présence des membres aux assemblées générales trimestrielles est de rigueur sous peine de 25 centimes d'amende. La Société est gérée par un conseil d'administration dont les séances sont publiques; on ne nous indique pas les conditions d'origine de ce conseil.

Telle est cette curieuse société : le succès, surtout le succès ostensible, a été énorme. Il s'est formé des sociétés coopératives analogues à Bruxelles, à Anvers, à Jolimont, à Liège, à Bruges, à Menin, dans le Borinage, « qui toutes se déclarèrent socialistes dès le début et s'affilièrent au parti ouvrier (1) ».

En face, se sont constituées des associations dites coopératives catholiques, comme ce *Volksbelang*, dont parle M. Anseele, qui surgit à Gand en 1887, au capital de 150 000 francs, beaucoup augmenté depuis lors. L'importance de cette somme initiale dit qu'il ne peut s'agir là de capitaux populaires et qu'on se trouve plutôt en présence d'institutions de patronage. Les coopératives catholiques enrayèrent un peu le développement des coopératives socialistes. Au dire de M. Anseele, le *Volksbelang* vendait son pain à meilleur marché que le *Vooruit*; il remettait les jetons au domicile des mem-

(1) *Almanach de la Coopération française pour 1893*, pp. 45-54.

bres, tandis que, primitivement, il fallait les chercher au bureau du *Vooruit*, enfin le paiement des bénéfices se faisait en espèces, tandis que au *Vooruit* il se fait en bons de consommation (1).

Catholiques ou socialistes, institutions vraiment populaires ou institutions de patronage, ces grandes coopératives belges reposent sur un fondement dont il est difficile d'évaluer la résistance et la durée. C'est le sentiment, l'enthousiasme, l'esprit de corps, de secte ou de foi, qui groupent leurs adhérens et leur procurent des recrues. Est-ce un ciment assez durable pour que ces sociétés soit assurées d'une solidité prolongée? Certes, si maigres que soient au point de vue positif les renseignemens qu'on nous fournit, le *Vooruit* a dû être administré par des hommes capables, en même temps qu'il était soutenu par le prosélytisme politique. Il semble que l'on se trouve là en face d'institutions qui ont, en partie, le caractère de certaines fondations monastiques ou religieuses du moyen âge. Il en est de même des coopératives formées par les Mormons dans l'Ouest américain, qui sont à peu près les seules sociétés de ce genre, d'après M. Amos Warner, ayant obtenu un grand succès dans cette partie du monde. Toutes ces sociétés sont, d'ailleurs, très récentes et l'on ne saurait rien en induire pour l'avenir du principe coopératif.

De ces trois formes, qui ont pour types divers la société des Équitables Pionniers de Rochdale, le *Vooruit* de Gand et l'Association de l'Armée et de la Marine (*Army and Navy Stores*) ou l'Association des employés du Service civil (*Service civil Store*), la troisième est la seule qui représente le type économique pur; la première peut, cependant, prendre une certaine extension; la deuxième paraît correspondre à des circonstances exceptionnelles et fugitives.

Depuis 1844 qu'avec les Équitables Pionniers elle fit un début éblouissant, la coopération de consommation ou de distribution, comme disent nos voisins, s'est beaucoup développée en Angleterre. Les chiffres les plus récents indiquent 1624 sociétés, comprenant 1198369 associés, ayant un capital de 331462050 francs, faisant un chiffre d'affaires (ventes annuelles) de 1214294650 francs et réalisant 119350750 francs de bénéfices (2). Le chiffre du capital, s'il est entièrement versé, paraît bien élevé pour le chiffre des affaires, puisqu'il ne se renouvellerait pas quatre fois par an. Cela tient peut-être à ce que beaucoup de ces sociétés possèdent leurs locaux et aussi sans doute à ce que les actions de certaines ne sont pas entièrement libérées. On dit que ces sociétés ne com-

(1) Sur les *Coopératives catholiques en Belgique*, consulter les articles de M. Hubert Valleroux, dans l'*Économiste français*, en 1892.

(2) *Almanach de la Coopération française pour 1893*, p. 90.

prennent que celles qui sont affiliées à la *Fédération* et que les magasins des employés et fonctionnaires de l'Armée et de la Marine ou du Service civil de Londres n'y figurent pas. Ce serait 146 millions à y ajouter (5 836 735 livres sterl.) pour ce dernier groupe de sociétés (1).

Le chiffre de plus de 1 200 millions d'affaires est considérable ; il ne représente, toutefois, que la trentième partie environ des consommations de toutes sortes du Royaume-Uni, c'est-à-dire de l'ensemble des dépenses des habitans ; mais, en ce qui concerne spécialement certains articles, comme l'épicerie, la boulangerie, la quincaillerie, les articles de ménage, le combustible, les vêtemens communs, la chaussure, etc., la proportion de ce qui revient aux sociétés coopératives serait notablement plus forte. D'autre part, il est probable que, dans ce chiffre de 1 200 millions d'affaires, il se glisse certains doubles emplois qui peuvent atteindre une importance considérable. Ainsi, outre les sociétés coopératives vendant directement aux consommateurs, il y a des sociétés coopératives supérieures, ce que l'on appelle les *Wholesales*, qui achètent en gros et revendent aux sociétés coopératives détaillantes en se contentant d'un faible bénéfice. Le *Wholesale* d'Écosse, par exemple, fondé en 1868, a vendu en 1891 aux sociétés coopératives de la même contrée pour 70 700 000 francs de marchandises, sur lesquels ses gains propres représentaient 2 227 000 francs. Les *Wholesales* d'Angleterre font des ventes infiniment plus considérables (2). Il est probable que, dans les tableaux fournis par les sociétés de coopération, les ventes des *Wholesales* ou magasins en gros sont additionnées avec celles des sociétés de ventes au détail ; il y aurait là un double emploi manifeste qui pourrait réduire d'un bon tiers, sinon de plus, l'importance réelle des affaires des sociétés coopératives de consommation, c'est-à-dire de leurs ventes au public.

Le mouvement coopératif, en ce qui concerne les sociétés de consommation, s'est répandu dans la plupart des pays. En Allemagne, les grands initiateurs, notamment Schulze Delitzsch, donnèrent à la coopération une autre direction, en la portant vers les sociétés de crédit, et Schulze Delitzsch considérait même le succès des sociétés de consommation comme assez malaisé, ainsi qu'on le verra plus loin. On comptait, néanmoins, en 1891, 1 122 sociétés coopératives de consommation en Allemagne ; mais, quoiqu'il s'en trouve quelques-unes de très importantes, comme celle de Breslau, la généralité des autres semble assez modeste. Ainsi, 302 seulement de ces sociétés, sans doute les principales, avaient fait con-

(1) Voir *The Statist.*, 15 avril 1893, page 400.

(2) *Almanach de la Coopération française pour 1893*, p. 73.

naître publiquement leurs comptes : elles avaient, en 1891, 229 126 membres, leur capital propre était de 5 576 000 francs, leurs réserves de 2 852 000 francs, les capitaux empruntés montaient à 5 985 000. D'autre part, les ventes *faites aux membres* n'atteignaient que 79 millions de francs; on ne parle pas des ventes faites aux étrangers, mais elles ne doivent pas être bien considérables. Les bénéfices nets sont portés, en effet, pour 8 673 000 francs (1); or, en général, les bénéfices dépassent 10 p. 100 du montant des ventes. Si l'on veut tripler ce chiffre d'affaires de 79 millions de francs, pour tenir compte tant des ventes faites aux non-adhérens que des sociétés de consommation qui n'ont pas publié leurs comptes, on n'arriverait encore qu'à 237 millions de francs, chiffre modique pour un aussi grand pays comptant plus de 46 millions d'âmes. Il convient, cependant, de citer la grande société coopérative de Breslau, la plus importante d'Allemagne, et peut-être, pour le nombre de ses adhérens, du monde entier : elle comptait, en effet, 31 214 membres en 1891, elle avait 48 magasins, faisait 11 600 000 francs de ventes, réalisait 1 248 000 francs de bénéfices nets, dont la presque totalité, soit 1 142 000 francs, était distribuée aux acheteurs, à raison de 10 p. 100 du montant de leurs achats.

En Italie, comme en Allemagne, la coopération s'est surtout portée vers le crédit. Néanmoins, il s'y trouve, particulièrement dans les villes du Nord, un certain nombre de sociétés de consommation, 681 en 1889; leur extension et leur prospérité paraissent jusqu'ici assez modestes. Les 174 ayant fait connaître leur bilan, sans doute les plus importantes, possédaient un capital de 1 420 000 francs et un fonds de réserve de 409 000 francs. Leur chiffre de vente pour cette année 1889 s'élevait à 11 027 000 francs, sur lesquels les bénéfices réalisés n'atteignaient que 333 297 francs, presque exactement 3 p. 100 des ventes, soit le tiers ou le quart de ce qui est habituel en Angleterre ou en Allemagne. Il est vrai que, par rapport au faible chiffre du capital, ce bénéfice représente une proportion élevée.

Il est temps d'arriver à la France. Le mouvement coopératif y est très ancien. Il prit, au début surtout, la forme de sociétés de production. Tel fut le cas avant et pendant la Révolution de 1848. Ensuite, vers 1863, avec la faveur à la fois de la démocratie et du régime impérial, il se manifesta un élan d'opinion très marqué pour la fondation de sociétés de consommation et de sociétés de crédit. *L'Almanach de la Coopération pour 1868* réunissait comme collaborateurs des hommes du parti

(1) *Almanach de la Coopération française pour 1893*, pp. 87-88. 1

républicain ou social le plus avancé et d'autres appartenant au parti catholique. Au lendemain de la guerre et de la Commune de Paris, le mouvement coopératif se ralentit; il y eut même un peu de recul. Le parti socialiste, qui se reconstitua ensuite, en prenant pour idéal le collectivisme pur et simple, se montra plutôt hostile à la coopération. Celle-ci, cependant, retrouva dans la bourgeoisie pratique et dans les professions libérales d'ardens protagonistes à partir de 1880, notamment dans la région du Midi où il se constitua à Nîmes une sorte d'école coopérative radicale. Les associations existantes tinrent, à partir de 1886, des congrès annuels réguliers que présidèrent des professeurs connus et des hommes politiques d'une certaine renommée. On y convoqua aussi les principaux coopérateurs étrangers. On constitua une *Fédération nationale* qui eut un Comité central et un magasin de gros. Il se créa plusieurs journaux pour propager les idées de coopération. Néanmoins, soit à cause du peu de penchant des Français pour l'action collective, soit pour toute autre raison, le mouvement est resté assez limité, du moins en intensité. Il s'étend, toutefois, à presque tous les départemens. *L'Annuaire de la Coopération pour 1893* en indique 82 qui possèdent des sociétés coopératives de consommation, au nombre total de 942. Six départemens seulement de la France continentale ne comptent pas de société de consommation. Mais, sauf quelques-unes qui jouissent d'une large prospérité, la Moissonneuse de Paris comptant plus de 15 000 membres et faisant 5 millions d'affaires, la Revendication de Puteaux, la Boulangerie coopérative de Roubaix, etc., la plupart semblent peu importantes. Il n'y en a que 150 affiliées à la Fédération; la cotisation de 10 centimes par membre et par an, pour les besoins de celle-ci, a dû être réduite à 5 centimes et « même à ce taux dérisoire, elle est assez irrégulièrement payée (1). » Le chiffre des ventes du magasin de gros ne montait qu'à 2 136 000 francs en 1891 et, d'après les ventes du premier semestre de 1892, on pensait que, pour cette dernière année, il se rapprocherait de 2 400 000 francs.

Les renseignemens manquent sur le chiffre d'affaires même approximatif des 942 sociétés de consommation françaises. La plupart de ces sociétés appartiennent au type dit de Rochdale; elles ne vendent qu'au comptant; leurs prix sont à peu près ceux du commerce ordinaire, de manière à laisser une assez large marge de bénéfice; le boni est réparti entre les consommateurs au prorata des achats, les actions ne recevant en général qu'une rémunération fixe assez minime, d'ordinaire 4 p. 100. La faiblesse de ce

(1) Gide, *Revue d'économie politique*, janvier 1893, pp. 6 et 7.

taux indique dans beaucoup de cas qu'on se trouve en présence de sociétés ayant leur origine dans les fonds fournis par des bourgeois ou des patrons philanthropes. S'il s'agissait de capitaux purement ouvriers, il serait bon de leur allouer davantage.

Les 942 sociétés de consommation se répartissent ainsi : 17 boucheries seulement, 300 boulangeries environ ; toutes les autres sont des épiceries. Le mouvement coopératif de consommation est donc en France de peu d'importance. On en rapproche quelquefois, il est vrai, les syndicats agricoles qui, eux, foisonnent, et qui s'occupent pour leurs adhérens, avec succès, de fournitures de certaines denrées, par exemple des engrais, des substances contre les maladies des plantes et des animaux, des instrumens de travail même. Mais ces syndicats agricoles ont un caractère différent des sociétés de consommation proprement dites. Nous y reviendrons ultérieurement.

III. — GRANDS DESSEINS CONÇUS AU SUJET DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA TRANSFORMATION DES SOCIÉTÉS DE CONSOMMATION.

C'est néanmoins dans ce pays de France, où les Sociétés coopératives de consommation ont pris jusqu'à ce jour si peu de développement et où elles montrent tant de lenteur à adhérer à la Fédération, que certains hommes ont conçu pour l'avenir de ces associations les plans les plus gigantesques. Il est temps, disent les apôtres, de ne plus confiner la coopération dans un magasin d'épicerie. Elle doit conquérir le monde tout entier. C'est particulièrement M. Charles Gide qui a dressé un plan de campagne. Il s'agit d'abord de faire l'éducation coopérative, de susciter « la foi coopérative, cette foi qui fait de l'idée coopérative en Angleterre une véritable religion (1) ».

Ce premier résultat obtenu, il ne faut pas laisser la coopération enfermée dans un magasin d'épicerie ; il convient de lui ouvrir l'horizon et de lui donner des ailes. « Le plan de campagne, pratiqué depuis longtemps, dit-on, dans les pays où l'éducation coopérative est faite, comprend trois étapes successives. » Les sociétés de consommation doivent « se réunir entre elles, faire masse, prélever sur leurs bénéfices le plus possible pour fonder de grands magasins de gros, et opérer les achats sur une grande échelle ; voilà la première étape. Continuer à constituer, par des prélèvements sur les bénéfices, des capitaux considérables et avec ces capitaux

(1) *Revue d'économie politique*, loc. cit., page 16. Cette formule nous paraît très exagérée, car la plupart des sociétés coopératives de consommation qui ont réussi en Angleterre se conduisent de la façon la moins idéale et tendent à ressembler de plus en plus à des sociétés anonymes qui auraient pour actionnaires leurs acheteurs.

se mettre à l'œuvre pour produire directement et pour leur propre compte tout ce qui est nécessaire à leurs besoins, en créant boulangeries, meuneries, manufactures de draps et de vêtements confectionnés, fabriques de chaussures, de chapeaux, de vanes, de biscuits, de papier; voilà la seconde étape. Enfin, dans un avenir plus ou moins éloigné, acquérir des domaines et des fermes, et produire directement sur leurs terres le blé, le vin, l'huile, la viande, le lait, le beurre, la volaille, les œufs, les légumes, les fruits, les fleurs, le bois, qui constituent la base de toute consommation; voilà la troisième étape. On peut tout résumer en trois mots : dans une première étape victorieuse faire la conquête de l'industrie *commerciale*; dans une seconde, celle de l'industrie *manufacturière*; dans une troisième, enfin, celle de l'industrie *agricole*, tel doit être le programme de la coopération en tout pays. Il est d'une simplicité héroïque (1). »

Cette simplicité héroïque est ce que, en termes plus clairs, on nomme du mysticisme. L'expérience qui date déjà d'un demi-siècle pour la coopération et, de beaucoup plus loin, pour toute large pratique commerciale et industrielle, n'est nullement en faveur de ce « plan de campagne ». L'histoire démontre d'une façon irréfragable, aussi bien pour les entreprises privées que pour les entreprises publiques, qu'il est des limites à l'étendue et à la complication de tout organisme; qu'au delà de ces limites il y a impuissance, dépérissement et détraquement; que, quand il a atteint certaines dimensions et quand il a multiplié à un certain point ses fonctions, un organisme fait mieux de se dédoubler, et de se diviser en un plus grand nombre encore d'organismes distincts et indépendans que de se gonfler de plus en plus. Les maisons commerciales, notamment, qui ont eu la prétention de fabriquer tout ce qu'elles vendent, ont toutes échoué. Sans doute les sociétés coopératives anglaises de consommation peuvent joindre au simple débit quelques industries assez simples: la boulangerie, la mercerie, la cordonnerie. Mais dès qu'elles veulent pousser plus loin les applications manufacturières, elles en viennent au bout de peu de temps soit à échouer, soit à répudier le caractère coopératif, ce qui est advenu aux *Équitables Pionniers de Rochdale* pour leur filature et leur tissage de coton; *cette perversion de l'œuvre manufacturière des Équitables Pionniers est toujours tenue dans l'ombre par les apôtres de la coopération; c'est cependant un des faits historiques les plus constans, les plus importans et les plus décisifs*, d'autant qu'il a été accompagné, comme on le verra plus loin, d'un très grand nombre d'autres du même genre et qu'il forme en

(1) Gide, *De la coopération et des transformations*, etc., pp. 10 et 11.

quelque sorte le commencement d'une série ininterrompue.

Aucune des grandes maisons commerciales individuelles et anonymes qui ont pris et jouissent encore d'un succès éblouissant, le *Bon Marché*, par exemple, et le *Louvre* à Paris, n'ont trouvé d'avantage à fabriquer elles-mêmes les objets qu'elles vendent. Le principe de la division du travail s'y oppose, et s'opposera toujours à ce que cette jonction de l'industrie commerciale, de l'industrie manufacturière et de l'industrie agricole soit complète. Les chefs de ces énormes établissemens jugent bien plus utile pour eux de faire des commandes aux fabricans en discutant de très près les prix et en donnant les indications sur les genres que de fabriquer eux-mêmes. Certaines maisons, vastes également, mais moins importantes et obtenant un bien moindre succès, ont voulu joindre certaines fabrications à leur industrie commerciale, par exemple, non contentes de débiter des nouveautés, ont voulu fabriquer du sucre ; mais l'idée ne paraît pas avoir été heureuse, ces usines donnent des résultats médiocres et les chefs perdent à les diriger une partie des efforts intellectuels qu'ils emploieraient beaucoup plus fructueusement au perfectionnement de leur industrie commerciale. Une des plus grandes et des plus florissantes maisons d'alimentation qui soient, les Établissmens Duval à Paris avaient eu l'idée, il y a quelques années, de produire eux-mêmes leur vin ; ils achetèrent dans le Bordelais plusieurs domaines, et, après une courte expérience, ils décidèrent de les vendre, ce qu'ils ont fait, préférant acheter le vin qu'ils offrent dans leurs nombreux restaurants. Les économistes qui n'éprouvent le besoin que de déduire des idées abstraites peuvent faire des « plans de campagne » comme celui que nous avons reproduit ; ceux qui font de l'économie politique expérimentale, qui suivent de près le train des affaires et s'y mêlent, sont obligés de constater que l'observation et l'expérience ne justifient nullement ces ambitions.

Nous ne sommes pas encore au bout des imaginations où se complaisent les apôtres lyriques et mystiques de la coopération. « Qu'est-ce que le consommateur ? disent-ils. Rien. Que doit-il être ? Tout... L'ordre social actuel est organisé en vue de la production et nullement en vue de la consommation, ou, si vous aimez mieux, *en vue du gain individuel et nullement en vue des besoins sociaux*... On ne se fait pas une idée suffisante du degré de puissance auquel peuvent atteindre des consommateurs réunis ; cette puissance est irrésistible, surtout si l'on suppose, comme on doit le faire, que ces associations de consommateurs se recrutent non pas seulement dans les classes ouvrières, mais dans tout l'ensemble de la nation, embrassant aussi par conséquent les classes

riches... Du jour où les sociétés coopératives seraient en mesure d'acheter tout le montant de la production annuelle de la France, il est évident qu'elles seraient absolument maîtresses, non seulement du commerce, cela va sans dire, mais de toutes les industries productives, et qu'elles auraient désormais le choix soit de les acheter, soit de les éliminer, soit tout au moins de les dominer... » Par là, continue l'auteur, l'organisation économique actuelle, dont il croit avoir démontré les vices, sera totalement changée. « Au lieu d'être réglée, comme elle l'est aujourd'hui, en vue du producteur et du profit individuel, elle sera réglée désormais en vue du consommateur et des besoins sociaux. La pyramide qui était posée sur la pointe et qui donnait un équilibre instable, sera retournée sens dessus dessous et assise désormais sur sa base, ce qui donnera un équilibre stable. La production, au lieu d'être maîtresse du marché, redeviendra ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, servante obéissant docilement aux ordres de la consommation. »

Il serait superflu de nous arrêter à réfuter ces raisonnemens. Il est clair que, dans un état de liberté, le producteur ne peut réussir que s'il offre aux consommateurs des objets qui lui conviennent; plus la liberté du commerce est étendue, plus surtout elle s'applique aux échanges internationaux, plus il est certain que la production se modèlera sur la consommation; les bons commerçans sont ceux qui savent le mieux deviner les goûts et mesurer les besoins des consommateurs, et les bons industriels sont ceux qui se mettent à même de satisfaire ces goûts et ces besoins de la façon la plus complète et au moindre prix. En tout état de cause, c'est toujours la consommation qui domine la production.

Les coopérateurs mystiques continuent à détailler leur conception tout idéale : « Par là, la production ne travaillant que sur commande et ne fournissant que ce qu'on lui demande, ne produira ni trop ni trop peu, *sauf les erreurs inhérentes à toutes les prévisions humaines*; et par conséquent, on doit arriver à prévenir tout encombrement, surproduction, crises, chômage... » Nous avons souligné ces mots : *sauf les erreurs inhérentes à toutes les prévisions humaines*; c'est là, en effet, la cause principale de toutes les crises commerciales; mais comment l'accaparement par les sociétés coopératives de tout le domaine de la production diminuerait-il les « erreurs inhérentes à toutes les prévisions humaines », l'auteur ne le démontre pas; il reste tout entier dans un postulat. Nous avons, au contraire, prouvé, quant à nous, que dans une société qui comporte le jeu isolé ou librement combiné de toutes les différentes prévisions humaines, avec toutes les diversités de caractère et d'esprit, de pessimisme et d'optimisme, la part des er-

reurs et des entraînemens est beaucoup plus faible que dans un mécanisme qui charge un ou quelques bureaux de délégués, ou de directeurs, de la fonction de tout prévoir et qui leur confère le droit de tout commander. Dans le premier cas, les erreurs sont partielles, parce qu'il s'établit toujours une certaine compensation dans la conduite de l'ensemble des particuliers, suivant leurs divergences de vues; dans le second cas, les erreurs risquent d'être totales et beaucoup plus difficilement réparables.

En second lieu, l'intérêt des commerçans ou producteurs privés, soit individuels, soit constituant des sociétés anonymes, est beaucoup plus stimulé à éviter ou à réparer des erreurs dont ils souffriraient très cruellement, que ne pourrait l'être l'intérêt de simples fonctionnaires coopératifs qui en éprouveraient un moindre dommage personnel.

En troisième lieu, et c'est une observation capitale, absolument oubliée par l'auteur du programme ci-dessus, si le producteur doit suivre les goûts du consommateur, il doit aussi parfois les susciter et les développer par ses ingénieuses et fécondes suggestions. Une grande partie du progrès humain vient précisément de ce que des producteurs actifs et avisés ont lancé dans le commerce des objets dont les consommateurs ne prévoyaient pas l'utilité, auxquels ils ne pensaient pas. Vouloir que le producteur travaille uniquement sous les ordres directs et sous les inspirations seules du consommateur, simplement sur commande, sans initiative propre, ce serait, en beaucoup de cas, ravalier la production et en empêcher le progrès. Ce serait ramener le genre humain aux vagissemens et aux tâtonnemens des premiers âges.

L'auteur du plan de campagne ou du programme que nous étudions, comme reproduisant le mieux les visées de l'école mystique coopérative, termine par des postulats, également aussi peu démontrés, au sujet du commerce international : « Par là encore, dit-il, cette terrible question de la concurrence internationale qui avive les haines des peuples, se trouvera résolue de la façon la plus simple, par une entente entre les associations coopératives de consommation des différens pays, traitant directement les unes avec les autres pour tous les produits dont elles ont besoin et qu'elles jugent plus avantageux de se procurer au dehors que de produire elles-mêmes. Et pourquoi donc, puisque nous voyons les associations de producteurs s'entendre de pays à pays, et devenir internationales en vue de relever les prix des marchandises, pourquoi donc les associations de consommateurs ne deviendraient-elles pas internationales aussi et ne s'entendraient-elles pas pour les abaisser? »

On ne voit pas comment fonctionnerait cet organisme. Il ren-

contrerait, certainement, des obstacles insurmontables. C'est la même illusion que celle des collectivistes : tout leur système échoue platement au commerce international. A l'heure actuelle, le jeu souple et multiple du commerce libre, aux milliers de têtes, de combinaisons et de moyens divers, parvient sans peine, quand l'État n'institue pas de droits de douane prohibitifs, à établir et à régler les échanges entre un pays et tout le reste de l'univers. On ne voit pas comment une fédération de gigantesques sociétés coopératives, n'ayant d'autre appui que la statistique, toujours médiocrement certaine, pourrait suppléer ce commerce si indépendant, si diversifié, si spontané, si fécond en combinaisons, si multiple de vues et de conceptions, ce qui n'est pas un mal.

Dans notre ouvrage sur *le Collectivisme*, nous avons consacré un chapitre spécial à l'impraticabilité des relations internationales sous ce régime. Les remarques qui y figurent s'appliqueraient tout aussi bien ou presque aussi bien à un système omnipotent, nécessairement fédéralisé et centralisé, de vastes sociétés coopératives, ayant réussi à éliminer le commerce libre (1).

C'est que, comme l'a reconnu M. Gide lui-même, un réseau complet de sociétés coopératives finirait par ressembler fort au collectivisme et par en offrir presque tous les inconvénients. Il n'est nullement à craindre que l'on en arrive là.

L'expérience prouve que la conception mystique des apôtres exaltés de la coopération n'a aucune chance de se réaliser. *Les sociétés coopératives qui réussissent finissent presque toutes par se transformer en sociétés anonymes qui conservent à peine quelques traits distinctifs.* Ces sociétés anonymes, d'origine nouvelle, auront sans doute des destinées diverses ; les unes continuant longtemps à prospérer, d'autres terminant une longue et glorieuse carrière par une lente décadence, aucune assurément n'ayant le privilège de la perpétuité.

En tout cas, au fur et à mesure qu'il se répand, s'étend et s'éloigne de son origine, le type coopératif perd de sa pureté.

Les critiques adressées dès maintenant aux sociétés coopératives les plus anciennes et les plus prospères, témoignent de l'exactitude de notre conception. On a vu les reproches que font les coopérateurs aux gigantesques associations des fonctionnaires et employés de l'Armée et de la Marine ou du service civil. *L'Almanach de la Coopération* en adresse de semblables à la grande Société coopérative de Breslau, la plus vaste du monde, dit-il,

(1) Voir notre *Collectivisme, examen critique du nouveau socialisme*, 3^e édition, Guillaumin, 1893.

parce qu'elle répartit presque tous ses bénéfices aux consommateurs et ne consacre rien en fondations philanthropiques. De même, les coopérateurs exaltés reprochent à presque toutes les associations coopératives anglaises de ne pas admettre la participation des employés aux bénéfices (1).

Il faut ramener la coopération à des proportions plus restreintes, des desseins plus limités et plus pratiques, dans l'intérêt même de son rapide développement et de son utile fonctionnement. Les associations coopératives de consommation sont un mécanisme ingénieux qui, dans beaucoup de cas, peut rendre des services sérieux aux consommateurs : diminuer le prix de diverses marchandises, en assurer mieux la qualité ou la pureté.

Ces associations ont des chances inégales de succès suivant les industries ; parmi ces dernières, ce sont celles qui offrent le moins de complication : la boulangerie, l'épicerie, la cordonnerie, la vente au détail des vêtements communs, où l'on a constaté le plus de réussites.

Au contraire, la coopération rencontre plus de difficultés dans la boucherie, quoique ce soit là peut-être qu'il serait le plus désirable de la voir se développer, l'écart étant souvent énorme entre les prix de la viande sur pied et celui de la vente à l'étal.

On a vu qu'en France, sur un millier de sociétés coopératives de consommation, il n'y a que dix-sept boucheries.

Un financier économiste très ingénieux et très généreux, M. Cernuschi, a tenté, vers la fin du second empire, d'instituer une boucherie coopérative : il y a perdu beaucoup d'argent et s'est retourné contre la coopération. La grande difficulté est précisément, pour la boucherie, de fixer les prix des divers morceaux de viande, lesquels varient colossalement, et d'assurer à chaque qualité une clientèle. Il n'y a rien là qui ressemble au métier si simple de boulanger et d'épicier. La surveillance aussi doit être beaucoup plus minutieuse, la viande étant plus apte à être gâchée et à se détériorer.

Quoique très malaisé, le fonctionnement de la boucherie coopérative n'est pas, cependant, impossible, quand certaines conditions se trouvent réunies chez les gérans et dans la clientèle. Sans parler des boucheries de ce genre, peu nombreuses, il est vrai, probablement aussi peu importantes, qui existent en France, la grande Société coopérative de Leeds fait, entre bien d'autres, un commerce de boucherie. On nous dit que cette association, en plus de ses 65 magasins d'épicerie, de ses 15 magasins d'étoffes,

(1) Voir *Almanach de la Coopération pour 1893*. Voir aussi les observations de miss Beatrix Potter, cité par Schloss, *op. cit.*, p. 234, également le même ouvrage, page 224.

7 de chaussures, 9 de charbon, possède aussi 28 boucheries; qu'elle a un abattoir où elle tue dans l'année environ 2 300 bœufs, 400 veaux, 5 000 moutons, 900 porcs. Ces chiffres s'appliqueraient à l'année 1890.

On pourrait rattacher aux sociétés coopératives de consommation les syndicats agricoles, qui foisonnent en France depuis quelques années et qui approvisionnent un nombre croissant de cultivateurs d'engrais, d'instrumens de travail et de matières diverses nécessaires à la culture. Nous parlerons ultérieurement de ces associations. Elles se rapprochent plutôt jusqu'ici des associations que fonda Schulze Delitzsch vers 1850 pour l'achat en commun des matières premières dont les petits artisans avaient besoin. Quelques-unes encore essaient de devenir des sociétés de crédit rural. Il serait possible aussi que ces syndicats ou des associations constituées sous leur direction et avec leur appui prissent une place de quelque importance dans le commerce de certaines denrées que les petits trafiquans au détail sont trop portés à falsifier : le vin par exemple, le lait, le beurre. En assurant la pureté de ces produits, ces associations rendraient service à la fois aux producteurs et aux consommateurs.

Le rôle de la société de consommation ne doit donc pas être considéré comme épuisé. Il est possible et utile que son domaine s'étende et se diversifie dans un temps prochain, avec l'aide notamment des syndicats agricoles.

L'association coopérative de consommation, toutefois, quelque avenir qu'il convienne de désirer et d'espérer pour elle, ne paraît pas appelée à éliminer le commerce ordinaire, soit individuel, soit par collectivités recherchant surtout le profit, apportant dans cette recherche non seulement un sentiment général d'équité, mais aussi l'application des principes commerciaux modernes et perfectionnés; l'un de ceux-ci consiste à se faire la plus grande clientèle possible en ne trompant pas sur la qualité de la marchandise vendue et en se contentant d'un léger bénéfice sur chaque unité.

La disparition de ce commerce individuel ou du moins de ce commerce privé qui poursuit le gain avec honnêteté et intelligence, qui s'ingénie à prévoir les goûts des consommateurs, à prévenir leurs désirs plutôt que d'attendre leurs ordres, serait un vrai malheur pour l'humanité, une cause de décadence de l'activité humaine.

Les sociétés coopératives représentent surtout le commerce passif en quelque sorte; celui qui se contente de distribuer aux consommateurs les objets connus pour être à leur convenance. On ne peut guère attendre de ces associations qu'elles aient de

l'esprit de recherche, d'invention, qu'elles encourent des risques. Leur organisme semble mal se prêter à cette besogne, à une initiative incessante toujours renouvelée ; et cependant cet élément est indispensable au progrès humain.

Il peut y avoir au même moment plusieurs types d'organisation pour une même fonction quand ces types ne sont pas contradictoires : c'est ainsi que la société coopérative, émanation des consommateurs, et le commerce spontané qui ne prétend recruter des consommateurs que par la satisfaction qu'il offre à leurs goûts ou à leurs besoins, sans créer de liens fixes et de communauté entre ces consommateurs et lui-même, peuvent coexister ; cette coexistence est utile. Nous croyons, toutefois, que *la plus grande part du domaine commercial appartiendra toujours plutôt à cette dernière forme ; celle du commerce spontané et intéressé*, la plus générale, la plus souple, la plus inventive, celle qui met le plus en jeu toutes les facultés de l'homme. Les sociétés coopératives de consommation, dont on doit souhaiter, d'ailleurs, le développement, et qui sont susceptibles d'applications étendues et heureuses, apparaissent plutôt comme des correctifs de certains abus, que comme le moteur naturel et nécessairement efficace du commerce et de l'industrie.

C'est dans ce domaine de la distribution, cependant, que la coopération peut rencontrer le plus de triomphes ; on verra qu'elle est exposée à bien plus d'épreuves, sans être, toutefois, condamnée à une complète impuissance, quand elle aborde le crédit et la production proprement dite.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LA

RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE

ET LE RAPPORT DE M. GRÉARD

De ce rapport j'espère qu'on peut enfin parler avec calme. Depuis trois mois, les brochures, les articles de journaux ne cessent de se succéder. Si l'intention du rapporteur était de ranimer une discussion qui paraissait près de s'éteindre, de remettre en présence des adversaires qui se retiraient peu à peu de la lutte, on doit avouer qu'il a réussi, peut-être même au delà de son désir. Il est vrai que, par elle-même, cette note ne tranche aucune question ; elle se contente de soulever des doutes, de poser des interrogations. Mais cela a suffi : il n'en a pas fallu plus pour que la querelle orthographique reprit de plus belle.

Il y a toutefois, ce semble, un changement dans la situation. Jusqu'à présent l'opinion penchait du côté des réformateurs : on éprouvait un certain plaisir à mettre l'Académie en demeure ; on lui mettait sous les yeux les erreurs et les contradictions qu'elle avait pu laisser échapper ; on prenait en pitié ceux qui pâlis-saient sur les mystères de l'orthographe. Mais soudain les choses ont changé de face. Depuis qu'il a appris que l'Académie est officiellement saisie de la question et que la réforme est sérieusement à l'étude, le public commence à regarder du côté du Palais Mazarin avec un sentiment de malaise. Que va-t-il sortir de ces délibérations ? Devrons-nous retourner à l'école?... L'orthographe, outre qu'elle est le bien commun de la nation, est un peu la propriété de chacun. On s'est assez donné de peine pour avoir le droit de la défendre. De là ces lettres venant un peu de partout

qu'on peut lire dans la presse ; de là ces appréciations en sens divers de la note, désormais fameuse, de M. Gréard.

A vrai dire, la plupart s'en tiennent à un jugement d'ensemble. On approuve en bloc, ou bien l'on condamne. D'examen motivé, prenant une à une les modifications proposées, il n'y en a pas eu à ma connaissance. Et cependant en cette matière le détail est l'important. En d'autres circonstances, je n'aurais pas songé à demander l'attention du lecteur pour une enquête où quelques-uns des points controversés sont de valeur microscopique ; mais il en est un peu des minuties orthographiques comme des infiniment petits dans la nature : chacune en particulier n'est rien ; ce qui en fait l'importance, c'est leur nombre. Parlons-en donc une fois pour toutes, et parlons-en avec sérieux : c'est peut-être pour en avoir trop plaisanté que beaucoup de gens se trouvent aujourd'hui pris au dépourvu.

Je dirai d'abord qu'il faut approuver M. Gréard d'avoir ramené l'Académie vers un objet qu'elle avait un peu oublié, et qui, grâce à l'abandon où elle l'avait laissé, s'en allait à l'aventure aux mains du premier venu. Il semble qu'un corps ne doit jamais se détacher entièrement des obligations pour lesquelles il a été primitivement établi. Même alors que des devoirs d'une autre sorte et d'espèce plus relevée viennent se surajouter à la destination première, la marque d'origine doit subsister. C'est ainsi que chez les nations où la tradition n'a pas subi de trop fortes secousses, les dignitaires de l'Etat, autrefois simples serviteurs du souverain, remplissent encore à l'occasion l'utile et modeste emploi pour lequel leur charge avait été créée.

Un autre avantage qu'on peut trouver à ce rapport, c'est que la discussion sait enfin où se prendre. Nous n'avons plus affaire à quantité de propositions diverses, partant au hasard de tous les coins de l'horizon, bourrées d'idées hétéroclites. C'est l'Académie Française elle-même, représentée par un de ses membres les plus considérés, qui prend la parole et qui met à l'étude un certain nombre de principes, sur lesquels elle se déclare prête à accepter le débat. Aux lieu et place d'un meeting anarchiste, nous avons une discussion réglée et dirigée.

Il est vrai qu'un long repos a eu pour suite quelque incertitude dans les premiers mouvemens de l'illustre Compagnie. Devant la tâche qu'on lui présentait, elle est restée, dit-on, un peu hésitante. Donner un avis, — un avis décisif, — sur « les voyelles composées », sur « les doubles et triples consonnes », peut-être certains membres se disaient-ils à part eux que la question n'était pas mûre. Le rapporteur lui-même, qui devait être le *leader* de la délibération, apportait plutôt ses qualités bien connues de modé-

ration et de prudence que des propositions fermes : on peut soupçonner qu'il s'était mis à l'œuvre par obéissance au devoir plutôt que par goût et par vocation. La discussion s'est ressentie de cet état de choses. Des votes ont été rendus ; mais, à peine les suffrages recueillis et comptés, on en a contesté l'autorité.

Cédant à une amicale invitation, je viens à mon tour donner mon avis. C'est à titre de linguiste que je dois parler ; mais, pour dire la vérité, la linguistique a peu de chose à voir dans la question. Ce que je peux faire surtout, c'est de remettre en mémoire quelques règles de conduite bien connues des académiciens d'autrefois, et que l'éloignement a fait un peu perdre de vue. Toutes les fois que l'occasion s'en trouvera, je laisserai donc la parole aux premiers auteurs du Dictionnaire. Ce seront encore les meilleurs guides : leur savoir un peu terre à terre, mais pratique, leur bons sens et leur exactitude, sont encore aujourd'hui de saison.

Il ne me reste plus maintenant qu'à prier le lecteur de s'armer de courage, car la liste des abus à corriger est longue. Après que nous l'aurons épuisée, nous examinerons les motifs donnés à l'appui de cette grande réforme. L'état de notre langue justifie-t-il ces nombreux changemens ? quelle en est l'utilité ? d'où vient ce mouvement ?

I

Une première remarque à faire, c'est que le rapporteur semble avoir eu l'intention de contenter des réclamans de très différentes sortes. Il commence par s'adresser à ceux qui trouvent que l'Académie n'a pas encore assez réglementé l'orthographe et que nous jouissons d'une trop grande liberté. Parmi les douze articles que comprend le rapport, il y en a deux, — les deux premiers, — qui proposent de trancher d'une façon définitive certains cas où jusqu'à présent nous allions un peu au hasard et selon l'inspiration du moment. On devine que ces cas, qui avaient échappé à l'œil des Beauzée et des d'Olivet, ne doivent pas être de très haute importance. Mais si mince que soit ce reste de liberté, il y a, paraît-il, des gens que cela embarrasse.

Il s'agit d'abord des lettres majuscules. Nous citons le rapport : « Est-ce par une série de fautes d'impression que, pour certains mots, le Dictionnaire porte tantôt une majuscule, tantôt une minuscule ? qu'il écrit : « La Bourse de Paris est un beau monument » et « La bourse de Paris est périptère » ; — « Le Théâtre-Français » et « La Comédie française » ; — « Hérodote est le père de l'histoire, François I^{er} est le Père des Lettres » ?

On pourrait répondre que c'est la preuve d'une lecture bien attentive du Dictionnaire et que ces variations n'ont pas beaucoup

géné le commun des hommes qui écrivent. On ne voit guère que les compositeurs d'imprimerie qui aient intérêt à être fixés sur la matière. Cependant, puisque la question est soulevée, essayons d'y répondre. Disons donc que la majuscule paraît indiquée du moment qu'il s'agit d'un nom ou d'un ensemble de noms pouvant être assimilés à un nom propre, qu'on ait à parler d'un personnage véritable ou d'une personne morale. On écrira donc : la Comédie-Française, le Palais de Justice, la Chambre des Députés, le Gaz Parisien, le Bon Marché. Ces majuscules contribuant à la clarté, il n'y a aucune raison pour s'en priver.

Mais sous ce chapitre des majuscules, la note de M. Gréard comprend un second point bien différent. Je continue de citer : « N'est-il pas inconséquent de dire : « Ce ministre est le Mécène des « poètes » et : « Ce vieillard est le mentor de la famille » ? Dans l'un et l'autre cas il y a métonymie : la différence du traitement orthographique ne semble pas justifiée. »

N'en déplaise à MM. les protes, ici il n'y a plus moyen d'établir une règle uniforme. C'est affaire de tact et d'appréciation. On écrira avec la minuscule : « Cette femme est un vrai cerbère », — « Nous avons un amphitryon charmant ». Mais la majuscule s'imposera ailleurs, par exemple si l'on écrit : « Ces comédiens voyagent avec leur Barnum », — « Les Capitaine Fracasse de la politique. » Quand un nom propre, pour une cause ou une autre, est arrivé à ce genre de notoriété que la personnalité disparaît absolument derrière l'idée qu'il représente, la petite lettre est de mise. Mais aussi longtemps qu'à travers le nom commun nous entrevoyons le personnage, il faut s'en tenir à la majuscule. Certains noms sont sur la limite ; à chacun de se décider selon la circonstance.

Cette réponse, je le sais, ne satisfera point ceux qui réclament « un principe ». Mais il faut dire dès les premiers pas ce que la suite montrera de plus en plus : une langue, surtout une langue possédant une riche littérature, n'est pas un système où tout soit coordonné et marche d'un mouvement égal : c'est une œuvre qui se fait et se défait sans cesse, à laquelle les siècles collaborent, chaque époque profitant du travail de l'époque antérieure et laissant quelque chose à faire à la suivante. On peut comparer ces intérieurs d'anciennes et nobles familles où l'on voit des meubles de tous les temps et des souvenirs de tout âge : vouloir les ramener à un seul et même modèle serait une tentative aussi malaisée que peu désirable.

Nous passons au second article, qui est assez analogue au premier. Il s'agit de ces petits signes destinés à unir les mots et qu'on appelle des tirets. La note fait observer qu'on a supprimé le tiret

dans *contretemps* et qu'on l'a maintenu dans *contre-cœur*; supprimé dans *portecrayon* et conservé dans *porte-plume*; supprimé dans *entretenir* et conservé dans *entre-bâiller*. Ce sont là assurément des divergences qu'il faut s'attacher à effacer. Mais on ne pourra jamais les effacer toutes, car, à mesure que la langue fera disparaître et en quelque sorte amortira les anciens composés, il s'en formera de nouveaux. Le moment n'est pas encore arrivé d'écrire tout d'une venue *sergenville*, comme nous avons en un mot *gendarme*. Il faut laisser à l'habitude le temps de faire son œuvre. Au dix-septième siècle on mettait en trois parties *pié-d'estal*. A la fin du siècle dernier, le château bâti par Louis XV à Meudon s'appelait encore : Le château de Belle-Vue. C'est ainsi que bien des locutions qui pour nous sont encore transparentes deviendront opaques pour nos neveux, et ne leur feront plus l'effet que de simples noms dont ils ne songeront pas à sonder la signification.

Il semble que l'auteur de la note, bien connu cependant pour sa réserve, se soit quelquefois laissé gagner à des partis pris. Cela vient probablement des guides qu'il suivait. Il veut que, pour les composés dont on n'aura pas pu opérer la soudure, comme *belle-de-nuit*, *Comédie-Française*, on supprime le trait d'union. Nous ne comprenons pas la raison de cette suppression. En attendant que la jonction se fasse, le tiret a son utilité, car il indique les candidats à la fusion. Il serait peu à propos de se remettre à écrire en trois mots *eau de vie*, car l'impression faite sur notre esprit est aussi simple que si l'on disait *alcool*. Puisqu'on se préoccupe de rendre le français plus facile aux étrangers, la suppression des tirets ne serait nullement pour eux un allègement, mais bien plutôt une difficulté. Ces traits d'union avertissent le lecteur qu'il n'a pas à comprendre un à un et portion par portion les membres d'un groupe, mais qu'il doit leur trouver une signification d'ensemble; je cite comme exemples : *cerf-volant*, *rat-de-cave*, *œil-de-bœuf*. En voulant soulager celui qui écrit (et combien le soulagement est mince!), on compliquerait parfois de la manière la plus bizarre le travail de celui qui lit. Or, en France, la tradition est autre : elle veut que la peine soit pour l'écrivain.

Je connais les ennuis que causent ces mots imparfaitement unis. Quand il s'agit de les mettre au pluriel, on ne sait par où les prendre. Demandons à l'Académie qu'elle permette enfin d'orthographier *des chédœuvres*, comme on orthographie *des piédestaux*. Mais malheureusement les exemples de ce genre sont rares. Les jonctions se font plus lentement en français que dans les autres langues : c'est beaucoup si l'on en compte une centaine par siècle. Je ne sais si l'on en a indiqué la cause. Cela vient, je crois, du timbre de notre langue, qui forme ses pluriels pour les yeux plutôt

que pour les oreilles. A peine notre ouïe perçoit-elle cette *s*, signe de la pluralité. Or, il se trouve que le langage, chose essentiellement auditive, se transforme plus vite par le parler vivant que par l'écriture. La plume est naturellement timide et ne vient que longtemps après. Comparez à nos *timbres-poste* les *francobolli* italiens, et vous commencerez à comprendre. Étant moins riche de son et d'harmonie, le français doit s'adresser davantage aux yeux et à la raison. Moins doué du côté de la forme, il a d'autres qualités : il fait voir il fait penser. Pour employer une expression moderne, c'est la plus « intellectuelle » des filles du latin.

Jusqu'à présent nous ne sommes pas sortis du domaine de l'écriture. Le rapporteur, en artiste qu'il est, a ménagé les gradations. Ainsi qu'il nous en avertit lui-même, il commence par les propositions les plus innocentes, afin de nous mettre en train. Pour le dire en passant, je voudrais bien savoir quelle est, sur ces deux premiers points, l'opinion de ceux qui demandent qu'on écrive exactement comme on parle, et qui ne souffrent rien de plus dans l'écriture que ce que la voix fait entendre.

En réglementant ces points d'importance secondaire, mais qui ont néanmoins leur valeur, le rapporteur est dans la vraie tradition de l'Académie. Celle-ci, du moment qu'on lui demande des directions, fait bien de les donner. Elle a l'avantage de s'adresser à des gens disposés d'avance à l'écouter. Nos compositeurs d'imprimerie ne sont pas des hommes à système : ce sont des serviteurs de l'orthographe officielle, des chiens dociles et convaincus... Nous allons maintenant avoir affaire à un public plus raffiné.

Ce ne sont assurément pas les typographes qui auraient eu l'idée de la réforme dont il va être parlé. On propose de supprimer l'accent grave qui sert à reconnaître et à distinguer certains adverbes ou prépositions, comme *à*, *là*, *dès*, *où*. Je n'insisterais pas sur ce point, qui n'a trouvé aucune faveur à l'Académie, s'il n'était pas intéressant de rechercher d'où a pu venir, dans quelle tête a pu germer cette idée étrange. Nous avons probablement affaire ici à la fantaisie d'un archéologue qui a trouvé moyen de glisser son idée parmi les *desiderata* de l'éminent académicien. Les accens ayant seulement été inventés au seizième siècle, il se peut qu'un paléographe ait pris en grippe cette nouveauté. Ne l'écoutons pas, s'il vous plaît : nous n'aurons jamais trop de lumière. Nous aurions tout le public contre nous. Quel est le négociant qui ne préférera pas quelques traits de plume en plus à l'ennui de devoir relire une lettre pour en ôter les obscurités, ou au danger d'être mal compris ? Certaine discussion du *Mariage de Figaro* est dans toutes les mémoires. Par cet exemple on voit

(car il n'est pas défendu de faire ses réflexions en passant) quelles velléités de retour en arrière peuvent se dégager des études historiques entendues d'une certaine façon. Mais il est inutile de nous arrêter davantage à une idée qui s'était indûment introduite dans le cahier des réformes et que son parrain a résolument abandonnée.

II

Le rapport s'occupe ensuite des mots d'origine étrangère. Au risque d'indisposer les puristes, je dirai qu'il faut laisser aux mots anglais leur orthographe anglaise, d'abord parce qu'on ne peut pas faire autrement, et ensuite parce qu'on créerait des mots qui ne seraient d'aucune langue. Que voulez-vous faire avec *speech*, *stud-book*, *four-in-hand*? En vain dira-t-on que plusieurs de ces termes anglais sont primitivement venus de France : le costume qu'ils ont porté en dernier lieu est le vrai et le seul ; celui qui voudrait les en dépouiller leur enlèverait leur raison d'être. Il est clair qu'*interview* se compose des mêmes élémens que notre français *entrevue* ; mais tout le monde sent que le mot anglais, ou plutôt américain, avec son dérivé *interviewer*, suscite un cortège d'idées que l'honnête et simple *entrevue* n'éveille point. — L'anglais *sport* est d'origine française : mais un journal qui publierait un article consacré aux *déports* du monde élégant donnerait lieu à des malentendus. — « Il y avait dans notre ancienne langue, dit Littré, un verbe *fleurter*, qui signifiait babiller, dire des riens. » C'est l'origine de l'anglais *flirt*. Mais le nouveau venu anglo-saxon donne, ce semble, à une très vieille chose une nuance et comme une attitude nouvelle.

Ces mots étrangers, il faut s'y attendre, deviendront de plus en plus nombreux. Le langage est ici le miroir de la réalité : toute mode, toute invention importée du dehors amène avec elle un stock de vocables. Ne voyons-nous pas nos journaux remplis de *records*? Il est inutile de s'en affliger : c'est le cours même des choses qui le veut ainsi. Nous prenons d'ailleurs grandement notre revanche avec les autres nations, et les puristes d'outre-Manche, non moins que ceux d'outre-Rhin, se plaignent assez des invasions françaises.

On a proposé de franciser ces mots étrangers ; mais le temps où le *riding coat* anglais est devenu la *redingote* française est loin. Notre époque se distingue précisément par une intelligence plus prompte des formes, des mœurs, des usages. Ce n'est pas au moment où nous nous essayons aux sons de la langue slave qu'il faut nous parler d'effacer intentionnellement les lettres qui dénotent une origine exotique.

On ne demande pas d'ailleurs au Dictionnaire de l'Académie de faire une place à cette foule de toute langue et de toute extraction : le mieux pour elle est de l'ignorer, comme des hôtes étrangers qui vont et viennent parmi nous, et qu'on accueille sans chercher à les retenir.

Nous arrivons maintenant à tout un ensemble de propositions qui forme la portion centrale du projet. Ces propositions sont de valeur bien inégale. Beaucoup émanent d'une catégorie particulière que nous appellerons, faute d'un autre nom, les *simplificateurs*. Ce sont des gens qui cherchent ce qu'on peut enlever à un mot sans l'empêcher d'exister, ou qui, mettant en regard deux termes plus ou moins semblables, se demandent pourquoi on y a laissé des différences, ou bien encore qui veulent alléger l'alphabet en le débarrassant des lettres qu'ils jugent inutiles. La simplification est une excellente chose, mais il faut en user à propos.

Comme on l'a dit justement, écourter n'est pas simplifier. Si, au lieu d'écrire *il rompt*, j'écris : *il ront*, j'aurai retranché une lettre; mais aurai-je rendu le verbe plus simple? Bien entendu, M. Gréard ne propose point pareille chose, quoique à un certain endroit il ait l'air de recommander l'orthographe *tu mors* au lieu de *tu mords*. Mais, entraîné par le désir d'aplanir la route aux commençans, il a trop prêté l'oreille à ces prétendus amis de la jeunesse, qui se promènent à travers la langue l'équerre et le cordeau à la main.

Commençons par les points où la simplification nous paraît possible. C'est en ce qui concerne certaines règles de la grammaire, règles extraordinaires, que tout le monde a apprises dans sa jeunesse sans parvenir à les comprendre. Pourquoi *une demi-heure* et *une heure et demie*? Pourquoi les règles de *nu-tête* et de *tête nue*? Ne peut-on orthographier *feu la reine* comme on fait pour *la feu reine*? Pourquoi les différentes règles de *tout*, de *quelque* et de *même*? Faut-il écrire *gelée de groseille* ou de *groseilles*? En ces questions, une large tolérance me paraît être la vraie solution. Au fond, plusieurs de ces irrégularités ne sont pas aussi dépourvues de raison qu'on pourrait être tenté de le croire. Mais comme la chose est indifférente à la plupart des hommes, n'embarrassons pas, pour le plaisir des érudits, la route déjà bien assez encombrée de la jeunesse! Je ferai remarquer à ce propos que pour les difficultés de ce genre, la solution, quelle qu'elle soit, ne dérange personne, n'oblige à réimprimer aucun livre, ne fait remanier aucun classement alphabétique. Ici encore, nous opérons en sûreté, sans heurter qui que ce soit, et avec cette heureuse latitude de pouvoir quelque peu desserrer le frein.

On en doit dire autant pour d'autres changemens. Qu'on écrive des *genoux* ou des *genous*, *je veux* ou *je veus*, *une dizaine* ou *une dizaine*, la chose n'importe guère. Je n'aimerais pas beaucoup qu'on écrivît le *présidant de la République* : malgré moi, cela me ferait l'impression de quelque chose de plus instable. Les Italiens ne disent-ils pas *il presidente*? Il faudrait donc écrire aussi *la présidence*, *la négligeance*? Il n'est même pas bien sûr que nos compatriotes du Midi ne fassent pas sentir la différence entre *le résident de France* et *les résidants à l'étranger*. La différence existe dans nos patois. S'il faut remplacer les *ent* par des *ant*, d'où vient enfin que l'Académie, en sa dernière édition du Dictionnaire, nous a (je ne sais vraiment pourquoi) remplacé les *excédants* par des *excédents*?

Mais encore une fois, ce sont là des vétilles grammaticales sur lesquelles il y a moyen de s'entendre.

Mais aussitôt que nous arrivons à « l'orthographe d'usage », les choses deviennent plus délicates. Faisons comme M. Gréard, et mettons d'abord les changemens les plus inoffensifs.

Il y aurait contradiction à écrire sans accent *serèin* et avec accent *sérénité* : on propose de les mettre d'accord en écrivant *serénité*. — Mais n'y a-t-il pas là autre chose qu'une question d'accentuation? Les deux mots ne sont pas de même âge ni de même provenance. L'un, venu par la bouche du peuple, existe dans notre langue depuis ses commencemens : à l'usage, il s'est quelque peu altéré, et le latin *serenus*, éteignant le son de sa première syllabe, est devenu ce qu'il est en français. L'autre, tiré des livres par les savans, nous est arrivé à une époque récente; c'est une copie du latin *serenitas*, comme on le voit par l'exactitude de l'imitation. Ce cas se présente à tout instant : c'est celui de *vrai* et *vérité*, *humble* et *humilité*, *mûr* et *maturité*! Pour être presque imperceptible, la différence entre les deux mots n'en représente pas moins une différence d'origine.

Ce point, aujourd'hui complètement éclairci, grâce au progrès des études historiques, n'avait pas échappé aux premiers auteurs du Dictionnaire. « Quelques-uns, remarque l'un d'eux, disent *encliner* au lieu d'*incliner*, fondés sur ce que l'on dit *enclin*; mais il ne s'ensuit pas que l'on doive dire *encliner*. En matière de langues, il n'y a point de conséquence entre le mot formé et celui dont il se forme; comme par exemple on dit *ennemi* avec un *e* et *inimitié* avec un *i*, *entier* et *intégrité*, *parfait* et *imperfection*, et ainsi de plusieurs autres. » On pourrait, en effet, allonger la liste à l'infini : c'est le cas pour *décrire* et *description*, pour *maître* et *magistral*, pour *lettre* et *littéraire*, pour *église* et *ecclésiastique*; et pour une moitié des mots de la langue. Nos simplificateurs, quand ils se

trouvent en présence de différences un peu fortes, se résignent à se tenir tranquilles ; mais, s'il s'agit seulement de nuances, ils ne peuvent s'empêcher de mettre la main à l'œuvre. Nous allons maintenant les voir opérer sur les doubles consonnes.

On dirait qu'ils ont voué aux doubles consonnes une rancune particulière. Ils leur ont fait déjà, il y a quinze ans, pressentir ce qui les attendait, lorsqu'ils ont obtenu de l'Académie que, — par un coup d'État qui n'a jamais été expliqué, — elle changeât *innommé* en *innomé*. Cette fois, on veut la pousser à des mesures beaucoup plus sévères : il est question de modeler *nommer* sur *innomé*, *honneur* sur *honorable*, *homme* sur *bonhomie*, et ainsi de suite. Qu'ont donc commis les consonnes doubles ? Je n'ignore pas qu'elles causent des erreurs aux examens et qu'elles ont parfois, pour peu de chose, amené des échecs aussi regrettables que peu mérités. Nous en reparlerons plus tard. Mais je crois devoir prévenir les amateurs de régularité qu'en poursuivant dans cette voie, ils s'engagent beaucoup plus loin qu'ils ne supposent. Le redoublement de la consonne est une loi de notre écriture qui a au moins trois siècles d'ancienneté : on ne pourrait y toucher sans refondre des milliers de mots. Il suffit de songer au féminin des adjectifs comme *ancien*, *parisien*, *bon*, *poltron*, *muet*, *violet*, *gros*, *gras*, *cruel*, *éternel*, ou des substantifs comme *lion*, *chien*, *chat*. Ou bien encore on n'a qu'à penser aux dérivés de *raison*, *pension*, ou aux formes verbales *ils tiennent*, *qu'il vienne*. Des mots qui, par l'étymologie, n'ont aucun droit à la double consonne, la prennent cependant : *personne*, *couronne*, *échelle*, *voyelle*, *dessécher*, *ressusciter*, *dessus*, *dessous*, *pomme*, *comme*... Une bonne partie du dictionnaire y passerait.

On cite toujours l'exemple d'*honneur* et *honorer*, de *résonner* et *sonore*, sans faire attention qu'on retombe dans la même erreur. Ce sont des mots d'origine différente. Dans *honnête*, dans *sonnerie*, qui sont de formation populaire, nous retrouvons les deux *n*. Ces deux lettres qu'on dit inutiles se font encore entendre dans la prononciation de certaines provinces : le son nasal que l'habitant du Midi ou du Centre prête à la première syllabe de *donner*, *façonner*, permet d'entrevoir l'origine de cette orthographe essentiellement française.

Je ne veux pas cacher toutefois qu'il y a une raison à cette guerre. Depuis trois siècles notre langue n'a pas su se décider, pour les mots comme *il achète*, *il jette*, *il harcèle*, *il appelle*, entre le système des accens et celui des doubles lettres. Elle eût mieux fait de s'en tenir à ces dernières, puisque cela était plus conforme au plan général. Mais le mal étant fait, je proposerais le régime de l'option. Qu'il soit entendu qu'on pourra écrire *il appelle* ou *il*

appelle. Mais pour ce seul point ne révolutionnons pas tout le Dictionnaire!

En une page, comme dans un résumé de réquisitoire, la note accumule des exemples de toutes les prétendues contradictions de notre orthographe, mêlant les reproches justifiés aux griefs imaginaires. Il faudrait écrire *confidenciel* à cause d'*artificiel*; mais, sans examiner de plus près cet exemple, faudra-t-il écrire *potenciel*, *torrenciel*? Ces rapprochemens destinés à montrer une contradiction ont souvent quelque chose d'arbitraire, car, en voulant faire entrer un mot dans une certaine série, on risque de l'enlever à la série où il figurait légitimement. Un de ces simplificateurs, à cause de *sentencieux*, propose l'orthographe *ambicieux*; mais celui qui écrit a plus vite fait de penser à *ambition* qu'à la famille des adjectifs en *cieux* où on prétend le faire entrer. En une brochure judicieuse, quoique d'allure trop chagrine, un adversaire de la réforme, qui signe du nom de Junius, parle de ces amateurs qui, dans un magasin de porcelaine et de cristaux, pour avoir voulu mieux ranger un objet, en dérangeant ou en endomagant deux ou trois.

III

Mais les reviseurs de la langue ne s'arrêtent pas en si bon chemin. Ils soumettent l'alphabet à leur contrôle et demandent l'expulsion plus ou moins complète d'un certain nombre de lettres. Nous sommes arrivés au chapitre des « voyelles doubles » et des « voyelles composées ».

Par voyelles doubles et par voyelles composées il faut entendre les *y*, qu'on voudrait chasser de la langue, ou dont on voudrait au moins réduire le nombre, et les groupes vocaliques que nous avons, par exemple, dans *sœur*, *nœud*, *paon*, *taon*, *Saône*, *œil*. Il est bon de se rendre d'abord compte de la raison pour laquelle nos pères ont imaginé ces groupes qui, à première vue, ont quelque chose d'étrange. Ce n'est pas le vain plaisir de compliquer les mots: c'est le désir, en leur donnant une physionomie distincte, d'éviter des équivoques. Si, au lieu de *sœur*, on avait écrit *seur*, on aurait prononcé *sûr* (comparez la prononciation du participe *eu*). Si, au lieu de *paon*, on avait écrit *pan*, on créait une équivoque qui n'avait rien de spirituel ni d'utile. Si on avait écrit *ieux* en place de *yeux*, on créait une confusion avec *jeux*. Encore un coup, les gens d'autrefois ne se plaçaient pas au même point de vue que nous. Nous pensons à celui qui apprend à écrire, ils pensaient à celui qui lit. Leur but était d'avoir une langue claire et transparente à la vue, de rendre dès le premier coup d'œil les erreurs impossibles. Si on lais-

sait pleine liberté à nos phonéticiens, pour comprendre un livre il faudrait s'en faire la lecture à haute voix. La vérité est, je crois, du côté des anciens.

Ces bons esprits qui ont jeté les fondemens du Dictionnaire de l'Académie, — M. Pellisson, M. de Mézeray, M. de Vaugelas, l'abbé Régnier-Desmarais, — n'étaient pas, comme on a l'air de le supposer, des hommes voulant faire montre d'une science inutile. C'étaient au contraire des gens de bon sens et de savoir pratique. Chez quelques-uns, comme Vaugelas, la crainte du pédantisme allait jusqu'à l'excès. Quoique fin lettré, il affectait de ne connaître autre chose que le français; encore fallait-il que ce fût le français le plus récent, celui qui se parlait actuellement à la Cour. Il refusait de connaître la cause des règles, n'admettant d'autre maître que l'usage. Il allait jusqu'à accepter des fautes évidentes, comme *recouvert* pour *recouvré*, du moment qu'on parlait ainsi à la Cour : « Je dirai *recouvert* avec toute la Cour pour satisfaire à l'usage, qui, en matière de langues, l'emporte toujours par dessus la raison... On a beau invoquer Priscien et toutes les puissances grammaticales, l'usage est le plus fort et doit rester le maître. » On dirait qu'il a un secret plaisir à contredire la grammaire : c'est la beauté des langues que certaines façons de parler qui défient la logique, pourvu que l'usage les autorise. Ces gens du monde n'auraient pas compris que des savans s'arrogeassent un droit de priorité : la langue, *res communis*, est le bien de tous, et l'orthographe, qui interprète la langue, doit par-dessus tout consulter l'intérêt public.

Une bonne orthographe est celle qui vient en aide à la langue parlée et qui, à l'occasion, sait en pallier les défauts. A quoi sert-il de le taire? notre idiome a, comme tous les autres, ses secrètes faiblesses et ses légers vices de conformation. Faut-il, par fidélité à quelque système, les étaler aux yeux? Ces sages maîtres de bon langage ne l'ont point pensé. Si on écoutait notre extrême gauche orthographique, *sceller une lettre* s'écrirait comme *seller un cheval*, et le ministre de la Justice deviendrait *le garde des seaux*. En effet, la lettre qu'on a placée après l's initial n'a aucune raison d'être. Je ne crains cependant pas de dire que celui qui proposerait de l'enlever n'agirait pas en fils respectueux de la langue française. Quelque considération que nous inspire la science en général, celle-ci n'est pas d'un tel prix qu'il faille tout lui subordonner. Les premiers académiciens, moins systématiques que nos jeunes confrères en philologie, croyaient que l'orthographe était faite pour nous, et non pas nous pour elle. Ils sont arrivés de cette façon à figurer sans trop d'imperfection les sons d'une langue dont leur unique ambition était de mieux faire ressortir les mérites. Je ne puis résister au plaisir de citer l'un d'eux : « Il n'y a jamais eu

de langue où l'on ait écrit plus purement et plus nettement qu'en la nôtre, qui soit plus ennemie des équivoques et de toute sorte d'obscurité, plus grave et plus douce tout ensemble, plus propre pour toute sorte de styles, plus chaste en ses locutions, plus judicieuse en ses figures, qui aime plus l'élégance et l'ornement, mais qui craigne plus l'affectation... Elle a des magasins remplis de mots et de phrases de tout prix, mais ils ne sont pas ouverts à tout le monde, ou, s'ils le sont, peu de gens savent choisir dans cette grande quantité ce qui leur est propre. » Il est difficile, n'est-il pas vrai? de mieux dire.

J'ajouterai encore qu'un enfant ou un ignorant comprendra plus aisément que deux mots de sens différent s'écrivent de manière différente. *Exhausser* est au fond la même chose que *exaucer* : mais quel serait l'étonnement de l'ouvrier à qui on voudrait faire désapprendre une différence d'écriture qu'il connaît et dont il apprécie l'utilité! *Compter* est la même chose que *conter* : mais celui qui voudrait priver notre langue de cette distinction, ou plutôt de cette antithèse, la priverait en même temps d'un moyen d'expression dont elle a fait usage bien des fois.

Ceci me rappelle une confusion orthographique que l'usage a consacrée. Un jeune savant est récemment arrivé par l'étude des patois à constater que dans la locution *payer comptant* le *p* est de trop, et que la véritable orthographe serait *payer contant* ou *content*. Nous avons ici, non pas, comme on le croit, le verbe *compter*, mais un ancien adverbe signifiant « sur l'heure, sans délai ». Au seizième et au dix-septième siècle, le mot (c'est quelque proche parent de l'adverbe *incontinent*) était encore en usage. Régnier, mettant en scène la vieille Macette, qui donne des conseils de coquetterie à une jeune femme, lui fait dire :

Faites, s'il est possible, un miroir de votre âme,
Qui reçoit tous objets et tout *contant* les perd.

Ce qui veut dire : un miroir qui perd tout aussitôt l'image des objets. *Payer contant*, pour ceux qui ont créé la locution, c'était payer sur l'heure. Mais, si jolie que soit la découverte, y a-t-il quelque conclusion pratique à en tirer? Je ne le pense point. Le sentiment populaire, juge suprême en cette matière, croit aujourd'hui percevoir en ce mot une idée de numération, et, comme il l'a mis en rapport avec *argent comptant*, *en beaux deniers comptans*, on fera bien, je crois, et on agira dans l'esprit de nos anciens maîtres, en conservant l'orthographe vulgaire.

Nous poursuivons maintenant les projets de réforme. Les *rh*, les *th*, les *ch* et les *ph* n'ont pas été moins pourchassés que les voyelles doubles. Cependant, quand on aura retiré à des mots

comme *thym*, *thon*, *écho*, *chœur*, *philtre*, ce qui les distingue de leurs homonymes, où sera le profit? Ainsi que l'a dit un homme de bon sens, si ces lettres ne se font pas entendre, elles se font voir, et c'est déjà quelque chose. Il faut se souvenir que l'Académie a déjà procédé plusieurs fois à une revision totale de son Dictionnaire, retranchant chaque fois le plus de lettres inutiles qu'elle pouvait, et que celles-ci, à la différence de la mauvaise herbe, ne repoussent plus. On doit supposer que là où elle en a laissé, ce n'est pas sans quelque bonne raison. Au substantif *temps*, par exemple, on pourrait être tenté d'enlever l'une ou l'autre lettre : mais laquelle? Si je dis : *Il n'y a pas de temps à perdre*, je fais entendre l's, et si je retranche le *p* j'empêche d'apercevoir la parenté avec *température*, *temporaire*, *intempéstif*. Cette prétendue lettre superflue est une excellente leçon de français.

Des motifs analogues existent pour beaucoup de ces *rh* et *th*. Le rapporteur a reculé naturellement devant les conséquences extrêmes de la simplification : il veut qu'on retranche seulement les *h* qui font partie d'un groupe, comme dans *asthme*, *arthrite*, *rhythme* (1).

On sait que ces groupes ont trouvé des défenseurs inattendus : les poètes sont accourus à leur secours. « Ce sont, a dit l'un d'eux, les lettres de noblesse de notre langue : on la découronnerait, on la vulgariserait en les lui retirant. » Pour être inattendue, cette intervention n'en est pas moins légitime. La chose vaut la peine qu'on s'y arrête un moment.

Si l'on compare le nombre de conceptions et d'images que nous acquérons par la lecture au nombre des représentations qui nous arrivent par l'ouïe, nous constatons que dans notre civilisation moderne, avec le développement de la littérature, le rôle des yeux est devenu plus important que celui de l'audition. Il y a donc une sorte d'inconséquence à subordonner l'œil à l'oreille, et à obliger les mots qui sont depuis longtemps familiers à l'un de nos sens de se modifier pour complaire aux prétendues facilités d'un autre organe. En réalité, et depuis longtemps, nos langues renferment deux sortes de vocables : les uns sont transmis par la tradition orale, encore que l'écriture les ait recueillis et fixés ; les autres, nés sur le papier, ont toujours mené une existence purement littéraire. Pourquoi les dépouiller de leur costume? pourquoi leur faire endosser un uniforme qui supprimerait toute histoire?

Et en quel temps cette proposition égalitaire est-elle venue tomber? En un temps où les écrivains voudraient, s'ils le pou-

(1) Il y a quinze ans, l'Académie avait décidé qu'on écrivait *rhythme*. Décision incompréhensible, puisqu'elle continuait à écrire *rhume*, *rhétorique*.

vaient, rajeunir les vieux vocables : ainsi Théophile Gautier regrettait de ne plus pouvoir écrire *printemps*. En un temps où, nourrie de descriptions et de récits, étourdie de sons et de couleurs, la poésie cherche à évoquer les visions lointaines, à réveiller les échos des anciens langages :

Des pentes de l'Othrys aux neiges du Thympreste...

Le jeune homme divin, nourrisson de Délos,
Dans sa khlamyde d'or quitte l'azur des flots...

C'est le roi de Pythô, de Milet, de Klaros,
C'est le Lykoréen, meurtrier de Titye...

IV

Nous avons parcouru la liste jusqu'au bout, laissant seulement de côté les propositions moins importantes. Ainsi qu'on a pu le voir, c'est un mélange assez complexe, une succession d'idées vraies et de propositions contestables. L'honorable rapporteur, mû par le devoir académique et comprenant « qu'il y avait quelque chose à faire », a composé sa note comme un président du Conseil son programme : parmi les revendications qui étaient dans l'air, il a choisi celles qui lui paraissaient les moins difficiles à faire passer.

Mais quand même tous les articles seraient également justes, cette liste est trop longue. Tout changement à l'orthographe traditionnelle demande un effort à la mémoire, une contention à l'esprit. On peut faire cet effort sur deux, sur trois points à la fois : on ne peut le faire sur douze ou quinze. Il faudrait accorder un congé de trois mois à tous nos instituteurs, à toutes les administrations, à toutes les imprimeries, pour leur donner le temps de s'initier à la nouvelle observance. Et quel serait le maître qui se chargerait d'apprendre la théorie à ces milliers de conscrits de tout âge ?

C'est là un côté de la réforme qu'il nous reste à examiner.

Il est curieux d'observer comment la question, de purement littéraire qu'elle était, s'est insensiblement modifiée, en se compliquant de raisons extrinsèques, tirées de notre état social ou de notre intérêt politique. Il ne s'agit plus, comme au dix-septième siècle, de polir la langue, d'en accroître les moyens d'expression : nous avons affaire à des considérations nouvelles, comme de rendre les choses plus faciles pour les millions d'enfants qui passent par l'école primaire, comme d'écarter les pièges que l'orthographe peut tendre aux candidats dans les examens et concours de tout ordre, comme d'aider les étrangers, et spécialement les nouveaux Français des colonies, à se rendre maîtres de notre langue. J'ose dire que ce sont là des considérations quelque peu étrangères à la

question, qui n'y apportent aucune clarté, et qui demandent d'être traitées chacune à part.

Le point de vue où se plaçaient les premiers auteurs du Dictionnaire me paraît encore être le vrai : on ferait fausse route en accordant la première place à des motifs très dignes en eux-mêmes d'être pesés, mais qui ne doivent venir qu'en seconde ligne.

Commençons par les élèves des écoles. Qui n'aimerait de leur venir en aide? Mais en voulant écarter quelques cailloux de leur chemin, prenons garde de leur creuser des fondrières! Beaucoup des difficultés qu'on signale tiennent, ainsi qu'on l'a vu, au fond même de notre langue : mieux que cela, *elles sont notre langue*. Les idiomes sans passé ont une orthographe parfaitement régulière; cela leur est facile. Mais les langues qui ont par derrière elles des siècles de littérature ne peuvent les jeter à la rivière; elles en portent le poids en même temps que l'honneur.

Pour les élèves des écoles primaires la vraie solution a été indiquée par la circulaire de M. Léon Bourgeois : dans des examens destinés à constater un savoir élémentaire, il n'y a pas lieu d'attribuer à l'orthographe une importance qu'elle ne peut prendre sans faire tort à des connaissances plus utiles. A ce degré de l'instruction, les reproches qu'on lui adresse ont un fond de vérité. Avec de petits paysans de douze ou treize ans, cet appareil de règles est déplacé : appelons-les, si vous voulez, des chinoiseries! Combattons ce préjugé spécial à notre pays, qui excuse moins aisément quelques mots estropiés qu'une absolue ignorance en géographie ou en calcul! Mais il faudrait prendre garde d'intervertir les choses : ce serait aller trop loin, pour empêcher les manquemens à la règle, d'abolir la règle. Ou faudrait-il en croire quelques détracteurs de notre temps, qui veulent voir dans la guerre à l'orthographe une des formes de la mauvaise égalité?

Puisqu'on invoque sans cesse l'intérêt de nos écoliers, il faut nous y arrêter encore quelques instans.

C'est par intérêt pour nos petits écoliers que je vote contre une transformation allant trop à fond. Se figure-t-on la situation où ils se trouveraient quand, au lieu d'une orthographe, ils auraient à en étudier deux, — l'ancienne et la nouvelle, — quand la pratique serait en désaccord avec la théorie, et leurs livres en contradiction les uns avec les autres? Plus que jamais, j'en ai peur, il serait alors parlé de grammaire dans les classes. On ne peut espérer que nos cent mille maîtres et maîtresses d'école marcheraient du même pas. Je suppose qu'il ne serait pas aisé de leur faire enseigner tout à coup le contraire de ce qu'ils avaient considéré jusque-là comme la règle. En vain on citera les noms de quelques

instituteurs prêts à se mettre à la tête du mouvement : le jour de l'application, ceux-là quitteraient la partie.

Quant aux écoliers, par ce qui s'est passé il y a treize ans sur un autre point de notre système d'instruction, j'ai idée qu'ils paieraient les frais de la guerre. Pris dans le défilé des examens et des concours (on sait à quel point la vie de tous les jeunes Français en est affligée), ils rencontreraient à chaque étape des passages difficiles à franchir. Il leur faudrait chaque fois s'informer de la religion de leurs juges en cette matière. Mais ce n'est pas tout : une fois munis de leur brevet, beaucoup d'entre eux auront à se mettre en quête d'une position. Expliqueront-ils « au patron, » — contrôleur plus sévère et plus pressé que les autres, — ce qui paraîtra à ce dernier pure barbarie? Pour le plaisir de quelques amateurs, n'exposons pas une génération d'enfans à d'aussi inutiles tribulations!

Après les écoliers, il y a les étrangers, en faveur de qui on veut rendre notre langue plus aisée. C'est, en effet, une chose merveilleuse, que les principaux adhérens de la réforme portent des noms suédois, norvégiens, allemands, hollandais, anglais. De Français, très peu. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la liste que publie tous les mois le journal de la *Nouvelle Orthographe*. Mais pour satisfaire ces amis de la langue française, ce ne sera pas assez de modifier le costume des mots. Une fois cette première simplification opérée, il faudra peut-être aussi débarrasser la grammaire de ses anomalies et de ses contradictions. On ne se doute pas de la peine qu'elle coûte à un étranger. Pourquoi, par exemple, l'adjectif ne se met-il pas toujours à la même place, comme en anglais et en allemand? Pourquoi disons-nous *un habit neuf* et *un vieil habit*? *un pur hasard*, *des mains pures*? Que vient faire la négation dans cette phrase : *J'ai peur qu'il n'ait pris froid*? Pourquoi prend-on et laisse-t-on tour à tour l'article, comme dans *faire plaisir*, *faire de la peine*! Tout cela aurait besoin d'être régularisé. Quelques esprits hardis ont déjà proposé de laisser tomber certaines règles d'accord, comme pouvant incommoder des étudiants habitués à une syntaxe moins compliquée.

Au temps où la France reposait les yeux avec satisfaction sur elle-même, elle ne songeait pas à faire des conquêtes par ces moyens. On pensait « qu'il fallait plus considérer ceux de son pays que les étrangers », et que les autres nations, si elles voulaient savoir notre langue, devaient l'apprendre telle que nous l'avions nous-mêmes apprise. Ces esprits obstinés du dix-septième siècle ne voulaient même pas accepter de leçons des Grecs ni des Romains; ils étaient d'avis « que chaque lettre (entendez chaque littérature) était maîtresse chez soi; — surtout, dit l'un d'eux, dans un

empire aussi florissant que le nôtre ». On ne se serait pas attendu que de là, de la cour de Versailles, viendrait la note patriotique.

Ceux qui plaident en faveur des étrangers ne me paraissent pas bien au courant du train ordinaire des choses. C'est à l'étranger que se conservent le plus longtemps les vieilles modes, les vieilles publications et les vieilles orthographes. Quelles vénérables éditions de nos classiques ne voit-on pas au delà des frontières ! L'étranger ne reconnaîtrait plus nos livres s'ils changeaient trop complètement d'aspect. L'histoire nous apprend que d'ordinaire les orthographes et les langues sombrent du même coup. Il se trouverait des gens pour publier que le français a cessé d'exister. Le latin est resté semblable à lui-même, au moins extérieurement, jusqu'au moment où Rome est tombée sous les coups des Barbares : encore, grâce à la religion, au droit, à l'administration, aux écoles, s'est-il toujours maintenu à côté de ses filles !

Je viens enfin à nos nouveaux concitoyens d'Algérie, de Madagascar, du Tonkin, du Cambodge et des côtes d'Afrique... Il faut d'abord nous réjouir du progrès des temps. Quel eût été l'étonnement de Colbert, protecteur de l'Académie française, si on était venu lui alléguer en cette matière les nègres de la Guadeloupe et de Saint-Domingue ! Il y a là une révolution tout à l'honneur de notre époque. Mais il ne faut pas que notre sympathie nous égare : les mieux doués de ces Français d'outre-mer auront plus vite fait de venir jusqu'à nous. Plusieurs n'ont pas attendu jusqu'aujourd'hui pour se faire ouvrir nos grandes écoles. Quant aux autres, en attendant qu'ils aient rejoint leurs frères aînés, pourquoi prendre un soin qui risquerait de tomber à faux ? Bien mieux que nous, ils savent ce qui les embarrasse, et, s'il faut simplifier, ils s'en chargent bien eux-mêmes. J'ai vu le projet d'une langue, appelée le *nov latin*, qui, prenant le milieu entre le français, l'italien, l'espagnol et le portugais, et se libérant de tout attirail grammatical, doit devenir un moyen de communication entre les peuples méditerranéens et leurs colonies. Assurément cela vaut mieux que le volapük, lequel avait essayé de combiner les langues germaniques avec les langues romanes. Mais le meilleur, en pareil cas, est de laisser faire la nature : non seulement elle supprime toutes les choses inutiles, mais, ne se bornant pas à ce côté négatif, elle invente des moyens d'expression nouveaux.

Il reste une dernière raison qui a été donnée : que de reviser notre orthographe ce serait un moyen d'aider notre extension au loin et de frayer les voies au pavillon français. Nous avons ici, je crois, un bel échantillon de ce que Bacon appelait une « idole de l'école ». Sont-ce là vraiment les instrumens de colonisation ? Nos explorateurs et nos marins savent mieux comment une nation se

répand au dehors. Dans une récente et mémorable discussion qui a eu lieu à l'*Alliance française*, la réforme orthographique, vantée par quelques professeurs, a été combattue et finalement écartée par les hommes pratiques qui font partie de l'association. De toutes les orthographes, ont-ils dit, la plus compliquée est l'anglaise : et cependant nous trouvons les Anglais établis sur tous les points du globe. Ils ont appris leur langue à deux cents millions d'hommes.

V

Revenons, pour finir, à la note de M. Gréard. Elle a eu le mérite, comme nous le disions en commençant, de rappeler l'Académie à une de ses fonctions. En vérité, quand on voit comment a été faite la dernière édition du Dictionnaire, celle de 1878, on croirait que la noble Compagnie en avait chargé l'un de ses appariteurs. Je connais des imprimeurs qui n'en peuvent parler sans un haussement d'épaules. Il est même probable que cette prise d'armes à laquelle nous assistons depuis quelques années a eu pour cause première la vue des corrections irréliées apportées par l'édition de 1878. On sait que les deux choses les plus propres à amener des révolutions sont, après une longue apathie du pouvoir, des réformes imparfaitement méditées.

La polémique qu'a provoquée le rapport doit donc être considérée comme un signe favorable et un fait heureux. Une conséquence à laquelle on ne prête pas assez attention, c'est la complète déroute du phonétisme. Les phonétistes avaient ouvert la campagne, non sans bruit : il semblait que tout allait leur céder. Aujourd'hui ils se taisent, ils ont évacué le champ de bataille ; c'est à qui les désavouera. Tel est le bon côté de toute discussion réglée. Le public a senti qu'une orthographe phonétique, qui peut convenir pour noter un patois, ne saurait être l'écriture d'une nation comme la France. Un homme aussi peu suspect de superstition pour le passé que le professeur américain Whitney déclarait naguère dans un congrès de philologues qu'un alphabet destiné à être l'organe d'une vaste communauté ne devait pas aspirer à l'exactitude des écritures phonétiques. Félicitons-nous d'avoir échappé à ces prétendus libérateurs, car ils auraient été les pires despotes. En un État bien tempéré on peut laisser aux citoyens une honnête liberté. Consulté sur des difficultés de cet ordre, ma réponse ordinaire était : « Faites comme vous voudrez, cela n'a pas d'importance ! » Mais avec ces révolutionnaires, tout manquement devenait un attentat au nouvel ordre de choses. Nous en sommes délivrés : leurs théories, qui n'avaient de chance de se faire écouter que grâce à l'universel silence, n'ont pas tenu devant un examen sérieux.

Passant à quelque chose de plus général, M. Gréard expose l'idée de diverses recherches à entreprendre en commun, car cette besogne de l'orthographe n'est que la moindre de celles que comprenait la charte de fondation.

Si l'on pense à tous les affluens que la poésie, le théâtre, la politique, la science, l'observation de la vie populaire, ont apportés depuis soixante ans à notre langue, on se convainc qu'il y aurait autre chose à faire que de rééditer le Dictionnaire de 1835. En recueillant les locutions, en définissant les sens, en expliquant les expressions détournées et les métaphores, on pourrait en faire une œuvre nouvelle. Un travail de ce genre serait bien dans la direction et dans la donnée première de l'Académie.

Au contraire, parmi les propositions de M. Gréard, il en est une dont je me permettrai de la dissuader. La note émet l'idée d'une sorte de Dictionnaire étymologique où les mots seraient rangés par familles. C'est là une entreprise pour laquelle l'Académie n'est nullement préparée. Non seulement elle n'y est point préparée, mais on peut dire, sans lui manquer de respect, que les aptitudes nécessaires, et l'inclination même, lui manquent. Il y a deux manières d'envisager le langage, suivant qu'on le considère en artiste ou en historien. L'esprit de recherche historique n'est pas celui de l'Académie : sa pensée est orientée dans un autre sens. Elle voit en avant, quoique d'une vue un peu incertaine ; elle pressent le futur développement de la langue. C'est là son véritable rôle et sa tâche. Elle fera sagement de s'y tenir.

Nous avons fini l'étude du rapport de M. Gréard. Interprète des aspirations d'un temps aussi divisé d'idées que le nôtre, on n'a pas le droit de s'étonner s'il a donné accès à quelques vues contestables. Il y aura bientôt deux cents ans que Fénelon écrivait sur les occupations de l'Académie une lettre pleine d'observations justes et profondes, et où cependant on trouve des chimères. C'est ainsi que d'époque en époque la vérité a besoin d'être cherchée. Il est naturel qu'à chaque nouvelle étape d'une œuvre séculaire on passe par quelques tâtonnemens. Mais aujourd'hui le public, à la fois distrait et pressé, voudrait que l'œuvre fût terminée avant qu'on en eût arrêté le plan. C'est quelque chose déjà d'en avoir ramené l'idée.

LES LENDEMAINS

PREMIÈRE PARTIE

I

— Alors, insista Raoul de Prémont, vous avez retiré Lucie du couvent?

M^{me} de Roncey demeura les yeux baissés, la face grave, d'une immobilité un peu rigide. Puis, d'une voix sans inflexions :

— Il n'y a rien là, dit-elle, qui vous doive surprendre. Elle a dix-sept ans; et vous savez que mon intention a toujours été de...

La phrase se traînait péniblement. Elle ne s'acheva pas.

— Oui, laissa tomber Raoul, vous me l'aviez dit; mais je ne le croyais pas.

Il reprit, plus bas encore, avec un petit tremblement :

— Ainsi je ne vous verrai plus?

Elle leva ses grands yeux, étonnés et tristes :

— Pourquoi donc? Qu'y aura-t-il de changé?

Raoul eut un geste violent, comme devant une ironie cruelle. Il se leva, alla regarder à travers les vitres, sans répondre. Rien de changé! Certes, il savait depuis longtemps que la jeune femme était résolue à ne se point remarier; il savait que, malgré la profonde affection qu'elle lui portait, peut-être même à cause de cette affection, jamais elle ne consentirait, à trente-cinq ans, à l'épouser, lui, plus jeune de dix années. Mais s'il avait dû renoncer à ce rêve, si toutes ses révoltes s'étaient brisées contre un caprice qu'il ne pouvait comprendre, du moins il avait gardé au fond de soi-même la confuse espérance qu'une crise de tendresse ou de passion la jetât quelque jour dans ses bras, brisée, lasse de la lutte.

Déjà, à plusieurs reprises, lors des arrivées de Lucie pour les

vacances, la présence de la jeune fille lui avait causé l'irritation d'un obstacle momentané. Cette fois, l'obstacle s'élevait d'une manière définitive. La pitié dont Émilienne avait consolé et bercé sa passion en la douceur d'une amitié exquise, un peu troublante, et qui laissait sur l'avenir des horizons ouverts, allait lui être refusée. Même les rares tête-à-tête, même l'incomplet bonheur dont il s'était parfois leurré, allaient prendre fin.

Sa colère, contenue par un respect, n'osant atteindre Émilienne, se détourna vers Lucie.

— Ainsi, c'est à cette petite fille que vous me sacrifiez, une enfant qui ne vous est rien, à qui vous ne devez rien? Qui sait seulement?...

Il n'osa poursuivre, se sentant poussé à une injustice et confus de sa violence.

— J'ai accepté près d'elle un rôle de mère, dit sévèrement Émilienne; je me dois à ce rôle.

Raoul regarda autour de lui, indécis. Puis, comme s'il ne pouvait s'arracher de là, il se laissa tomber dans un fauteuil, écrasé, les yeux perdus, sans rien percevoir des objets qui l'entouraient.

Ils se turent, ne trouvant plus de paroles. Mais par cet après-midi de novembre enveloppant l'hôtel d'une tristesse, à cause du gris du ciel et du calme de l'avenue où s'arrêtait et mourait, par delà l'Étoile, la rumeur lointaine de Paris, le silence pesait sur eux trop lourdement. Émilienne se leva; lente, presque monacale, avec son pas glissant, sa pâleur, en son vêtement d'étoffe blanche, elle traversa le salon, se mit au piano.

L'amertume de Raoul la trouvait sans surprise. Une pensée semblable à celle du jeune homme était en elle depuis longtemps. La présence de Lucie, en effet, désormais continue, c'était la fin de leur intimité. C'était sa vie à elle prise par d'autres occupations, d'autres soucis; c'était Raoul relégué au second plan, éloigné d'elle. Il n'y aurait rien de changé, avait-elle dit. Elle savait au contraire que tout serait changé. Mais elle ne voulait pas s'avouer, en ce mensonge, une lâcheté, tout au moins une crainte douloureuse, un épeurement des résolutions où pourrait se jeter l'esprit faible et violent de Raoul.

Elle aimait Lucie, d'ailleurs, comme si véritablement elle eût été sa mère. L'amour maternel avait été l'unique sentiment de sa vie. Son mariage, une association avec un homme déjà vieux, n'avait été consenti que parce qu'elle l'entrevoyait suivi d'un cortège d'enfants. Ensuite, après la tristesse, puis la désespérance venue des années stériles, l'adoption d'une petite fille avait seule pu la consoler. Elle avait trouvé dans les caresses de Lucie l'apaisement des besoins affectifs dont elle était tourmentée, des seuls

désirs d'étreintes qui eussent frissonné de ses bras à sa poitrine, des seuls baisers qui eussent gonflé ses lèvres sous une poussée du cœur. Et à vingt-six ans, demeurée veuve, elle ne s'était point jugée malheureuse, parce que l'enfant peuplait sa solitude, et que la joie lui avait suffi dont elle était environnée par les petits bras jetés autour de son cou.

N'ayant point aimé son mari, elle ne regrettait pas le lien dont un enfantement véritable l'eût rattachée à lui; et, plutôt, en sa nature sereine et calme, elle se fût réjouie d'une maternité sans souillure, si le regret instinctif d'un bonheur plus complet ne lui eût laissé d'autre part le chagrin d'une maternité sans souffrance. Elle eût voulu aimer Lucie davantage encore, l'aimer non seulement par un besoin de dépenser ses affections, mais l'aimer en mémoire du déchirement de ses entrailles et des douleurs endurées pour elle.

Sans doute, à mesure que Lucie avait grandi, avec les années et l'habitude acquise, après les maladies qui tenaient Émilienne penchée des nuits sur le berceau, torturée d'angoisses, l'illusion d'une maternité réelle l'avait presque gagnée. Mais cette illusion même n'avait pu faire qu'une mélancolie ne demeurât dans sa vie, qu'il ne lui restât la conscience vague de quelque chose d'imparfait dans ses joies, d'inapaisé dans ses soifs maternelles.

C'était ce sentiment qui, trois années plus tôt, l'avait fait, en sa hautaine indifférence de l'amour, indulgemment sourire à la passion de Raoul; qui l'avait laissée ensuite tourmentée de la pensée qu'il pût souffrir véritablement.

Elle avait éprouvé d'abord une sorte d'indignation douloureuse à trouver l'homme inaccessible au charme délicat des affections chastes et toujours impatient de franchir les bornes de l'amitié. Elle avait regretté, presque maudit sa beauté, une beauté sur laquelle jamais ses yeux ne s'étaient posés avec complaisance, et qui, — telle une plante crue en la tiédeur propice d'une serre, — éclatait d'un si magnifique resplendissement qu'elle-même en était frappée.

Un temps elle avait espéré. Elle avait pour Raoul des ménagemens infinis; car une sympathie s'était formée très vite entre eux; et, très vite, sans qu'elle eût pris garde au chemin parcouru, ils étaient passés de la banalité des relations mondaines à une intimité pleine de douceur. Leurs esprits, leurs sentimens et leurs goûts se touchaient par trop de points pour qu'il en fût autrement. Et la pensée que sa folie de jeune homme, que cette passion qu'elle le sentait désormais incapable de maîtriser, dussent, à cause de l'inébranlable résolution où elle était, amener la rupture de leurs relations, lui était trop pénible pour qu'elle ne persistât pas à

compter sur l'action du temps, sur l'intelligence même de Raoul et l'honnêteté de ses vœux.

Mais nul apaisement n'était venu, que ne suivit bientôt quelque orage plus violent. Des crises avaient éclaté. Sa volonté, ébranlée par des assauts répétés, avait éprouvé des hésitations et des doutes. Torturée de penser que Raoul était malheureux, effrayée de songer qu'il se tuerait peut-être, il lui paraissait injuste et odieux d'être condamnée par la destinée à une œuvre de douleur et de mal. Elle, qui n'avait jamais rêvé que le bien, dont tout le cœur n'était que charité, dont la seule souffrance véritable était venue du contre-coup de souffrances étrangères, se trouvait plus désarmée et démoniac devant la souffrance de Raoul qu'elle ne l'eût été en présence des menaces les plus terribles ou des tentations les plus angoissantes. En vain elle avait plaidé son âge, son cœur mort, sa vie bientôt usée; elle avait fait passer sous les yeux du jeune homme l'avenir qui les éloignerait l'un de l'autre chaque jour davantage, ses regrets à lui d'avoir lié sa vie irrévocablement. Tout glissait sur l'indestructible confiance de Raoul. A bout de forces, envahie d'une infinie pitié, avec des douceurs consentantes comme en ont les mères pour les caprices des enfans malades, avec des prières, des paroles et des gestes dont la caresse apaise et endort, elle avait glissé jusqu'à l'aveu d'une affection partagée mais différente, d'un amour du cœur seul, qui serait inaltérable, n'étant entamé d'aucune des turpitudes destructives de la passion. En son impuissance à le convaincre, elle avait, à des jours où des scènes ébranlaient ses nerfs, condescendu jusqu'à la lâcheté de refus moins précis, enveloppés de formules vagues au travers desquelles s'entrevoyait l'éternel *peut-être* de la faiblesse humaine; et, réduite à se laisser arracher des paroles qui autorisaient de demi-espérances, elle les regrettait ensuite, sans avoir le courage de s'y refuser, à cause des semaines calmes qui parfois en résultaient. Mais, même en ces semaines de paix, même alors que son amour semblait accepté en son rêve idéal, la joie dont elle se sentait environnée se gâtait de la pensée de leur achèvement prochain, de la terreur d'un réveil plus foudroyant de la passion.

Tandis qu'Émilienne revoyait ces choses, du piano, sous ses doigts, s'envolaient des sonorités lentes dont la douceur infinie prenait une tristesse immense. C'était, sans qu'elle y songeât, sans qu'elle en eût conscience, un air lointain d'une sentimentalité vieillotte. Il se reliait au début de leur affection. A leur première rencontre, elle l'avait joué, justement. Il semblait très vieux, évoquait, avec une sensation de fleurs fanées retrouvées au fond d'un coffret, l'idée d'une exhumation de choses mortes.

Raoul, penché, les coudes aux genoux, s'abîmait, écrasé da-

vantage. Portant les émois ressouvenus des jours écoulés, son amour lui réapparaissait, fait d'abord de joies idéales et rempli de tendresses infinies, accru bientôt, par l'exaspération de l'obstacle, jusqu'à une passion toujours douloureuse et insatisfaite, mais qu'ensoleillait pourtant l'indestructible espérance. Et tout se mêlait à cette heure : le passé et le présent tournaient dans sa pensée d'un vol continu.

Il lui semblait que, si Émilienne l'eût aimé, même avec le cœur ainsi qu'elle le prétendait, elle eût consenti à tout. Non, elle ne l'aimait pas ! L'affection à laquelle il avait cru n'était qu'un leurre. Il ne trouvait en elle ni amour, ni pitié. Il ne rencontrait que l'obstinée raillerie de refus dont l'égoïsme se revêtait de l'hypocrisie de son bonheur à lui, de son intérêt. Par amour, elle refusait de l'aimer !

Mauvaisement, il se laissait aller à une colère, regrettant qu'elle n'eût point consenti à moins d'amour et à plus de faiblesse.

L'esprit de la femme lui demeurait fermé, incompréhensible, insaisissable, même en un éclair fuyant.

L'air lointain d'autrefois, alors, lui devenait plus cruel. Les notes, tombant sur son cœur une à une, faisaient vibrer chaque fois une douleur nouvelle ; leur harmonie l'enveloppait, le roulait en un infini de tristesses, toute son âme retournée, pleine de choses troubles et amères. L'effeuillement de ses espérances mortes retombait autour de lui, tandis que les notes finales retentissaient avec des sonorités sourdes de sanglot. Quand le dernier accord se plaqua, ainsi qu'avec un long retentissement une dalle funèbre, il lui parut qu'il n'existait plus rien ; que, son rêve écroulé, tout s'écroulait ; que tout était vide ; que la vie était close.

Il se leva, jeta un adieu las, et sortit.

Émilienne laissa ses mains glisser des touches sur ses genoux. Le corps affaissé, les paupières lourdes, elle demeura immobile longtemps. La douleur qu'elle sentait dans le cœur de Raoul se prolongeait en elle longuement. Elle voyait le geste dont il venait de se lever, l'effort dont il s'était arraché de sa présence, comme pour toujours ; elle le suivit par la descente de l'escalier, et, au sortir de l'hôtel, par l'avenue, par la ville, courbé sous le poids d'un désespoir.

Mais sa pensée, bientôt, se détourna sur elle-même. Seule, n'ayant plus besoin de toute sa force, de toute sa volonté pour se défendre contre lui, elle laissait son esprit se pencher sur son cœur.

Elle évoqua l'avenir. Leur situation actuelle, cet achèvement d'une phase, était le commencement d'une autre. La destinée de

Raoul n'était point près d'elle, assurément. Il se marierait. Bien qu'elle eût elle-même dès longtemps arrêté cette fin, de cette sensation de fin, s'éveillait le souvenir d'émois qui, elle aussi, l'avaient effleurée, presque atteinte, par des matinées tièdes ou des soirs de lune mélancoliques. Elle aussi avait eu des rêves d'amours éternelles ; et dans ses heures de défaillance, le regret un moment avait passé sur elle de n'avoir point plus tôt rencontré Raoul. Jamais ce rêve n'avait pris un essor complet ; mais il avait agité, en le mystère impénétrable du cœur, des battements d'ailes confus ; et, maintenant encore, il flottait comme un parfum sur le passé.

Une tristesse profonde l'envahit à la pensée que leurs deux existences pussent être détachées l'une de l'autre, rompues à jamais ; qu'elle ne fût rien pour lui désormais ; qu'elle n'eût été dans sa vie qu'un épisode quelque jour oublié. Puis encore elle le vit prenant une maîtresse, aimant une autre femme.

Elle n'osa descendre tout au fond d'elle-même, chercher à savoir si elle souffrirait, et quelle serait sa souffrance.

Elle se leva, alla par le salon, sa longue robe traînant sur le tapis. De la fenêtre, elle vit se découper sur le ciel gris les branches grêles des arbres de l'hôtel, des rameaux dépouillés dont les traits noirs entrelacés se plaquaient sur des constructions lointaines ainsi que des voiles de deuil. Sa tristesse en fut appesantie. Elle se sentit ballottée, emportée, roulée par la vie, comme les dernières feuilles qui tournoyaient dans le vent.

Il lui semblait que son cœur, comme si, jusque-là, une secrète inquiétude l'eût empêchée de se le découvrir entièrement à elle-même, se dévoilait maintenant tout entier. Elle avait aimé Raoul ; elle l'aimait.

Alors que, souvent, elle s'était épeurée d'être sur le point de céder à ses prières, peut-être, si elle n'eût songé qu'à elle, eût-elle consenti ; car, devant le bonheur qu'elle se sentait détenir et pouvoir dispenser, elle eût accepté de subir les dédains ultérieurs, l'humiliation de voir, quand elle serait vieillie, monter en lui le regret de sa vie enchaînée. Mais, à cause de lui, ainsi qu'on refuse à un enfant la satisfaction d'un caprice dont il ne voit pas les conséquences redoutables, à cause de lui seul, elle s'était raidie en une énergie farouche, imposant silence à son cœur.

Donc, qu'elle souffrit encore, n'était-ce point prévu ? Au contraire, singulièrement, la perspective de souffrir lui parut presque attirante, par une sorte de volupté d'être consentie, voulue, par la conscience que ce mal vint d'elle seule, et qu'elle l'éprouvât pour lui.

Pourtant son esprit se reculait de cette souffrance. Sa pensée l'écluda, se releva vers l'idéal toujours poursuivi, réalisable peut-être dans l'avenir. Avec son expérience de femme, que les années avaient mûrie, elle imagina Raoul, ses révoltes atténuées avec le temps, acceptant le fait accompli. Il comprendrait; il saurait. Le passé ne serait plus qu'une erreur souriante dont le retentissement irait entre eux s'apaisant; et l'amour qui seul l'avait véritablement tentée, l'amour chaste fait de tendresses et de dévouement, pourrait fleurir enfin. L'impression de rupture et de fin s'atténuait en une impression d'évolution, l'affection de l'homme affinée et épurée, accrue par la reconnaissance et le respect; tandis qu'elle, restait debout, intacte du feu de la passion, grandie de son dévouement, comme sur un piédestal.

Le souvenir de Lucie lui revint, ramenant, avec la pensée de devoirs nouveaux, le charme aussi d'une affection plus pure, peut-être consolatrice. Rêveuse, elle se vit elle-même, à l'âge de sa fille, dans toute la candeur des attentes merveilleuses de la vie; et cela lui parut si loin tout à coup qu'en ce passé elle ne se retrouvait plus. Pendant ces trois années, un autre être avait surgi d'elle-même; et leur intervalle coupait en deux sa vie, d'une coupure large comme un abîme. Mais sur cet abîme, la jeunesse de Lucie lui semblait un pont jeté, par lequel se reliait le rêve ancien au rêve nouveau retrouvé le même, le rêve des maternités. Elle y puisait une force. De cette jeunesse, de cette vie commençante, l'atteignait plus sûrement la claire vision de sa vie finie où les bonheurs ne viendraient plus que du bonheur des autres. Elle se sentait plus vieille; et cette sensation de vieillesse prochaine avait une douceur, la douceur des repos prochains, des jours coulant sans combats et sans lutte, affranchis de l'angoisse des lendemains, dans la paix simple des devoirs remplis.

Émilienne, à ce moment, eut un sourire singulier, d'une amertume presque joyeuse. Elle se rappelait, vers les temps, des fils d'argent, deux ou trois. Naguère elle les avait enlevés, un à un, soigneusement. Elle le regretta. Une confusion lui venait des artifices dont elle avait usé, des pâtes et des poudres par lesquelles sa coquetterie prolongeait sa beauté. N'aurait-elle point dû, afin de décourager Raoul, laisser paraître sur son visage, loyalement, les indices de l'âge? Elle y avait songé pourtant. Elle s'était alors rejetée sur les nécessités mondaines, ne voyant en ce souci de sa beauté qu'une sorte de nécessaire politesse, qu'une courtoisie, une déférence aux usages reçus. Mais, à cette heure de franchise vis-à-vis d'elle-même, elle ne pouvait se dissimuler que, par une complexité bizarre de sa nature tourmentée, tout en s'efforçant d'éloigner Raoul, elle avait tenu cependant à lui demeurer belle

et que la tentation de lui laisser des regrets n'avait point été indifférente à son orgueil.

Maintenant, elle se jugeait coupable. Elle devait dépouiller ce sentiment trop féminin pour ne plus laisser monter en elle que des sentimens maternels. Elle devait aider à la guérison de Raoul par tous les moyens. Son âge, érigé comme un obstacle par ses paroles, devait parler de lui-même; elle devait déposer le masque des fards et des procédés, se résigner à l'envahissement des cheveux blancs. Oubliant la longue jeunesse des femmes du monde, elle transposa son âge sur le visage de quelque femme de la campagne, hâlée par l'air et le soleil; et elle songea à l'accuser davantage par la complicité de toilettes simples, de couleurs sombres.

Cette résolution prise, Émilienne se retrouva définitivement. Sereine, elle se reprit à regarder passer la vision de l'avenir qu'elle s'était forgé : le temps usant les révoltes; l'amour chaste triomphant de la passion; le dévouement et le sacrifice sortant vainqueurs de l'agitation tumultueuse des sentimens et des désirs.

II

Raoul, brusquement, quitta Paris.

Deux ou trois visites, en lesquelles toujours il rencontrait entre Émilienne et lui la silhouette mince, à l'air insignifiant de pensionnaire, de Lucie, ou encore des amis communs çà et là entrevus, avaient achevé de l'exaspérer. Puis, l'entourage de M^{me} de Roncey, avec l'hiver, s'élargissait. Afin de distraire Lucie, afin de lui donner aussi l'éducation du monde, elle sortait de son long isolement. Et Raoul se sentait atteint davantage par ce changement de vie, qui semblait établir d'une manière plus sûre la démarcation entre le présent et le passé.

Non seulement l'entourage d'Émilienne lui devenait odieux; mais aussi le décor même où il avait vécu son rêve : les meubles familiers, le piano, les bronzes, les vases. Les choses s'étaient confondues, mêlées intimement à ses impressions d'autrefois. Elles en avaient été comme une partie. Un peu de son cœur y demeurait lié. Sa vie, inconsciemment, en ses espoirs tenaces, s'était faite là; elles avaient revêtu le charme et la douceur d'un gîte; et, de ne plus se voir parmi elles qu'un passager banal, sur qui la porte, un moment ouverte, tout à l'heure se refermerait, une rancune l'animait contre elles, une haine presque. Il lui

paraissait qu'elles étaient complices, qu'elles le trahissaient : une ingratitude émanait d'elles.

Devant les sensations actuelles, en effet, en arrière de lui, tout s'ensoleillait. Ses souffrances, ses colères anciennes, les désirs dont il avait, à des heures de passion, crié la détresse aux pieds d'Émilienne, lui semblaient des joies encore parce qu'alors il avait l'espérance. Il retournait ce passé dans son cerveau, comme l'esclave tourne la meule, d'un mouvement continu de machine; et ce roulement perpétuel lui présentait son malheur sous des faces multiples incessamment changeantes. Il revoyait Émilienne, avec ses regards où passait la flamme d'une tendresse si profonde, son dévouement, son cœur toujours prêt à de maternelles sollicitudes; il retrouvait les paroles imprécises dont il s'était autorisé pour attendre et pour espérer. Et il se débattait dans l'incompréhensible.

Lorsqu'il envisageait la vie, lorsqu'il la considérait, même transposée par le romain, il se désespérait de ne rien rencontrer en sa situation dont la similitude lui pût donner du moins l'amère et philosophique consolation d'un sort commun, d'une infortune fatale. Cette destinée de son amour ne ressemblait à aucune. Il savait des hommes repoussés à cause d'un autre amour, pour de l'argent, pour de la vanité. Mais nul de ces mobiles ne pouvait être imputé à Émilienne.

Une torpeur alors l'envahissait; il avait un désir de ne plus penser, de se coucher là, pour mourir avec un découragement de vaincu. Puis, lorsque l'uniformité de sa souffrance l'avait accablé, il céda à un besoin de la transformer, de la modifier; dût-elle être plus aiguë, pourvu qu'elle fût différente. Comme un voyageur heurtant son front à des murs sans issue, dans de la nuit, après une stupeur il revenait sur ses pas, cherchant d'autres voies où il savait pourtant que l'attendait une semblable déception. Quand il reportait sa pensée sur l'hôtel, hanté de visages nouveaux, rempli de joies et de fêtes dont il se regardait comme exilé, sa colère le haussait peu à peu jusqu'au courage du mépris et de l'insulte; et retournant dans son cœur l'arme même dont il avait été frappé, il se faisait souffrir jusqu'à ce qu'il pût accuser Émilienne de perfidie, jusqu'à ce qu'il la ravalât à un rôle de coquette ayant joué avec son cœur.

De sentir qu'il se mentait à lui-même, la nécessité surgissait de s'affirmer davantage son mensonge, et, comme il fallait un but pourtant, un mobile aux actions, même des êtres les plus pervers, il imaginait alors qu'elle en aimât un autre. Tous les hommes que recevait M^{me} de Roncey défilaient devant ses yeux. Des faits inaperçus grossissaient tout à coup jusqu'à des proportions énormes; et des jalousies le torturaient, d'autant plus angoissantes que,

malgré son effort, elles demeuraient sans objet véritable. N'importe, il s'y attachait, trouvant à railler son aveuglement, sa stupidité, une volupté amère. Une faiblesse venue de cette lutte où il se débattait lui dénaturait la vie, le poussait à des dramatisations étranges. Les soupçons glissés dans le passé, il les élargissait par l'avenir. Se complaisant à la pensée qu'elle l'eût repoussé pour un autre, il évoquait les lendemains, allait jusqu'à la vision d'un mariage avec cet autre; et lui-même assistait à ce mariage, avec des sarcasmes méprisants ou le sourire blessant d'un hautain scepticisme.

Tour à tour, il prenait la résolution de ne plus reparaitre, de ne plus la revoir jamais, et celle de revenir au contraire, cynique comme un trouble-fête, portant la gêne implacable de sa présence, dressé comme un remords, pareil à la statue du Commandeur.

Mais, après le coup de fièvre de ces exaltations factices, il se retrouvait plus désespéré et plus misérable, retombé à l'effarement de l'inexplicable, sans qu'aucun soulagement lui demeurât.

Des lettres de M^{me} de Roncey le jetaient brusquement à d'autres oscillations. Insensible à ses ironies, à ses insinuations blessantes, à l'étrange mauvaise foi avec laquelle il interprétait ou dénaturait les faits anciens et les condescendances mêmes que la douleur de le voir souffrir lui avait arrachées comme des atténuations permises de sa peine, Émilienne trouvait, pour une douleur plus grande, des paroles plus maternelles. Même de loin, elle l'enveloppait de la douceur indestructible venue de sa loyale affection. Après avoir ouvert ces lettres avec des hésitations douloureuses, sous l'immaîtrisable espoir qu'il en pût encore surgir le bien ou le mal, son bonheur ou son malheur, il sortait de leur lecture plus accablé. Ses révoltes s'arrêtaient un moment. Le mauvais, monté du fond de lui-même à la surface en le remuement incessant de sa souffrance, se reposait ainsi qu'une lie au fond d'un vase. Les pages élémentes et débordantes encore des tendresses de naguère faisaient passer sur son cœur comme un flot purifiant : sa fièvre était calmée. Une tentation de résignation, d'amitié simple, frissonnait dans son cœur d'un essor incertain. Un besoin de pleurer le gonflait, le courbait devant l'incompréhensible de la femme, incapable de pensées injurieuses et désarmé de ses blasphèmes. C'étaient des heures de douleur stupide et vague, où, sans volonté, le tumulte et le fracas de torrent des jours précédens s'étant éloigné, il écoutait couler sa peine, d'une allure lente, continue, silencieuse.

En revanche, lorsqu'il écrivait, la tempête peu à peu se ranimait. Des pensées qu'il voulait dire, lui devenaient tout à coup insaisissables, ou, formulées, revêtaient des sécheresses et des

brusqueries dont elles étaient défigurées. Ses sentimens confus rompaient les barrières des mots ; et, de leurs heurts imprévus, recommençait la bataille des doutes. Il s'acharnait, en les feuillets plusieurs fois recommencés, jusqu'à l'achèvement de sa fièvre, jusqu'à ce que tout le désordre de son cœur se fût déversé. Une ténacité d'enfant lui faisait répéter sous des formes nouvelles les choses déjà dites, les présenter sous des aspects différens, d'une éloquence jugée plus haute ; et toujours, de cela, c'était, parmi des supplications et des prières, la fanfare plus éclatante de son amour, le cri inapaisable de son espérance.

Alors suivaient des désespoirs violens de n'avoir point su se faire entendre. La plume, incapable de suivre le bouillonnement affolé de son cerveau, le trahissait. Il lui semblait que si Émilienne était là, s'il lui parlait, il saurait lui dire ce qu'il n'avait point su écrire, que les mots couleraient eux-mêmes de son cœur, sans qu'il les cherchât. Et sa pensée le transportait auprès d'elle, à ses pieds. Il évoquait la scène ; Émilienne, peu à peu vaincue, retrouvait ses pitiés attendries, penchait sur lui des paroles d'espérance, des gestes où s'avouait une impuissance à supporter le spectacle de sa souffrance. Il lui paraissait assuré qu'elle ne savait pas, qu'elle ne pouvait pas savoir. Oui, il croyait à ses affirmations. C'était dans son intérêt, pour son bien à lui, qu'elle avait montré cette implacable volonté. Mais devant l'évidence de son erreur, puisqu'elle causait au contraire irrévocablement son malheur, le même vouloir ne devait-il pas la contraindre à des résolutions opposées ? Lorsqu'elle connaîtrait que le temps n'avait rien effacé, qu'il l'aimait au contraire d'une passion plus profonde, ne se laisserait-elle point gagner à sa confiance en l'avenir, à la certitude où il était de l'aimer éternellement, à la tentation enfin d'une vie tout entière enveloppée et bercée de joie, d'amour, de tendresse ?

L'hiver, en même temps, lui faisant sentir davantage son isolement, donnait au souvenir des choses coutumières une attirance plus grande. Raoul était rappelé vers le milieu ancien, comme vers l'âtre un enfant qui fit l'école buissonnière. La pensée d'un retour persistait sous les autres pensées. Elle émergeait peu à peu, de latente devenue réelle. Elle finit par dominer. Et dès qu'il l'eut admise comme hypothèse, dès qu'il voulut la discuter, il comprit que toute résistance serait vaine, qu'il n'avait qu'à céder. Sa résolution, déjà prise, seulement inavouée, éclata tout d'un coup.

Le voyage lui parut interminable, puis plus interminable encore l'attente jusqu'au lendemain. Ensuite, son impatience se calma. La nécessité de combiner des phrases et une attitude pour

engager une lutte dernière le ralentissait. Lorsqu'il arriva, l'hôtel, au bout du jardin agrandi de la détresse des parterres, avec la rampe de marbre éclatante de son perron, le saisit d'une émotion brusque. Il entra sans tourner la tête. Quoique son but, son objectif lui fût présent de plus en plus, il ne pouvait se défendre d'une sensation étrange sur ce seuil que naguère il franchissait presque en maître. Cette sensation alla croissant. L'hôtel, à mesure, pesait sur son cœur comme si une âme l'eût animé, une âme nouvelle, fermée pour lui, devenue hostile.

Le salon où le reçut Émilienne ne gardait, dans le jour gris, qu'une demi-clarté :

— Eh bien, demanda-t-elle avec une sollicitude inquiète, comment allez-vous ?

Sans répondre, il détourna la tête, fuyant la prière de son regard. Il n'arrivait point à dominer cette sensation dont l'enveloppaient les choses anciennes. Ce salon même en lequel il se trouvait avait changé d'aspect. Il n'en reconnaissait plus la disposition. Les objets qu'un moment il avait haïs de conserver devant son [infortune la raillerie de leur immuabilité, lui laissaient, d'avoir été modifiés, plus amère encore, une impression d'abandon. Le passé s'en faisait plus lointain, plus irrévocable. Toute espérance morte, il regrettait d'être venu, n'essayait même plus de retrouver les paroles qu'il avait préméditées. Et le regard d'Émilienne attendant qu'il parlât, un regard tout rempli d'une commiseration infinie, achevait la déroute de sa volonté.

Émilienne suivait, avec anxiété, sur le front du jeune homme le mouvement des idées.

— Allons, pria-t-elle, ne pensez pas ainsi !

Il laissa tomber, comme s'il achevait tout haut les réflexions interrompues :

— J'ai eu tort de venir ; je vois que je n'ai rien à faire ici.

— Si, dit-elle, vous avez à y venir, en ami, toujours !

Sa voix enveloppait Raoul ainsi que d'une caresse sous laquelle les nerfs se détendent. Elle avait des inflexions exquises ; une douleur y vibrait mêlée à une pitié ; et elle résonnait d'une telle sincérité, d'une affection si profonde que, si nulle espérance ne pouvait s'en éveiller, nulle colère non plus ne pouvait lui résister.

Cette impression, qui si souvent avait pris Raoul, qui si souvent l'avait dominé, l'atteignait avec la même sûreté qu'autrefois. Mais, farouche, il s'y déroba ; une raillerie cruelle lui monta dans un sourire. Puis, posément, sans la regarder :

— Alors, dit-il, si j'aimais une autre femme...

Elle baissa les paupières, les releva :

— Vous êtes libre ! dit-elle simplement.

— Vous voyez bien, conclut-il, que vous ne m'aimez pas !

Mais, comme il reportait sur elle ses yeux où déjà s'allumait la flamme d'une violence prochaine, il demeura immobile, indécis. Devant lui, en lumière, Émilienne apparaissait enfin, maigre, le visage pâli, d'une sérénité douloureuse. D'un coup, il eut l'intuition d'une souffrance aussi cruelle, plus cruelle peut-être que la sienne. Et, tandis que son regard la parcourait dans une stupeur, en la longueur flottante de son vêtement sombre, elle lui parut touchante et grandie d'il ne savait quoi, dont sa colère tombait brusquement. A son tour le gagnait, lui aussi, dans une infinie détresse, une compassion imprécise. Émilienne était changée au point que, de même que les meubles lui avaient paru autres, c'était une autre femme également qui se trouvait devant lui. Gardée dans son souvenir telle qu'il l'avait laissée, plus belle encore alors d'un enfiévrement de lutte à ses joues et dans ses yeux, il la retrouvait belle maintenant d'une beauté finissante de soleil couchant, d'une beauté mélancolique d'automne. La passion de Raoul se désorientait. Une impression d'inéluctable, de fatalité ; la conscience du fragile et du passager des joies et de la vanité des rêves l'atteignait. Pour la première fois, une douleur poignante dont il ne pouvait l'accuser lui faisait sentir son étreinte. Et de la voir, elle aussi, enveloppée de cette douleur, tandis que toute la misère humaine saignait en lui, un sentiment pieux commençait de se faire jour au fond de son cœur.

Émilienne, le visage un peu incliné, les doigts croisés au bout de ses bras coulés le long du corps, demeurait en l'attente angoissante de quelque bon mouvement dont il lui revint calmé et résigné. Elle sentait qu'il cédait peu à peu, tourmenté en son écrasement d'un besoin de demander pardon pour ses injures, pour ses soupçons, courbé par une force invincible vers elle, vers son immobilité rigide de statue de la Douleur.

Elle se leva, s'approcha : posant la main sur son front brûlant d'un geste dont elle voulait lui relever la tête et chasser de son esprit l'afflux de pensées troubles, elle reparla de sa vie finie, de son âge. Les mots prenaient, de son visage même, de quelques fils blancs vers les tempes, de rides approfondies depuis deux mois, une éloquence nouvelle. Elle poursuivit. Elle faisait appel à ce qu'il y avait en lui de raison, d'abord, puis de générosité ; elle se découvrit pitoyable et avide de repos, évoqua entre eux la sainteté de l'amitié éternelle, une amitié de frère et de sœur, une affection constante, sans nuage, sans réveil. C'était tout ce qu'elle pouvait donner, mais ce tout lui appartenait, à lui, entièrement,

uniquement. Et elle glissa vers les visions d'avenir, laissa entrevoir une famille, plus tard, un mariage en lequel il trouverait la réalisation de ses rêves d'amour et les joies exquisés de la paternité. Le passé alors se reculerait si loin que, pour ainsi dire, il n'aurait jamais existé, sinon qu'il en resterait le charme mélancolique des bouquets fanés.

Ses paroles arrivaient à Raoul lointaines, comme amorties, sans formes précises. Leur voilé, puis une lassitude, l'empêchaient de protester. Il lui en venait surtout l'impression, dont il ne pouvait se défendre, d'être enserré en les liens d'une sûre tendresse. Et une lâcheté le poussait à s'y abandonner.

Une union singulière était en ce moment entre eux. Leurs deux pensées se pénétraient étroitement. Il avait, des sentimens d'Émilienne, une conscience aussi nette que des siens propres. Et, de même, elle percevait la détente graduelle de l'esprit de Raoul; le mouvement commencé tout à l'heure s'achevait; une raideur cessait, une glace se fondait, dans un rapprochement intime, continu.

Pourtant, elle n'insista pas. Elle pansait le cœur de Raoul avec des délicatesses de mère, tremblant de réveiller, d'une main trop hâtive et trop lourde, la blessure encore saignante.

Une ombre, en effet, reparut sur le front de Raoul. Il gardait l'attente immobilité avec laquelle on écoute une pensée naissante. Afin de l'en distraire, épeurée d'une rechute subite, elle s'interrompit, parla de lui, l'interrogea sur son absence. Mais il eut un geste las, comme si, détaché de la vie, l'effort dont il s'y fût repris, eût été trop pénible. Et la pensée commencée se poursuivit. Émilienne la vit avec angoisse se préciser. Il leva la tête lentement; et les yeux fixés sur les siens :

— Si Lucie se mariait... commença-t-il.

— Eh bien? dit-elle, inquiète et cherchant à prévoir.

— Ne seriez-vous pas libre, alors, comme autrefois, comme avant?

Il se tut, la gorge un peu sèche. Devant cette interrogation, devant la flamme rallumée dans ses yeux où luisait de nouveau l'implacable ténacité de sa passion, un voile d'angoisse s'épandit sur le visage d'Émilienne. Son regard se leva, très haut, demeura immobile. Alors, raffermissant sa voix :

— Non, dit-elle; ma résolution ne changera pas. Lucie n'y est pour rien.

Raoul, un moment, parut soulevé d'une nouvelle révolte. Mais cette révolte, qui ne pouvait s'en prendre à Lucie, accuser la jeune fille, avorta d'elle-même. De ce suprême espoir il retomba, tout ressort brisé, inerte, prêt à subir la volonté d'Émilienne, à s'y

abandonner comme à la seule douceur qui lui fût désormais permise.

Un silence fit une transition. Le passé se reculait. Émilienne reprit de sa voix aux inflexions caressantes de prière :

— C'est mon jour, aujourd'hui. Me restez-vous?

Vivement, il se leva : un refus montait à ses lèvres, mais il répondit seulement :

— Pas encore! Je ne peux pas!

Elle acquiesça d'un signe de tête. Puis, de nouveau :

— J'ai une soirée à la fin de la semaine, Raoul; voulez-vous y venir?

Encore une fois, il hésita; puis, triste, baissant le front, il confessa sa défaite définitive :

— Je tâcherai, dit-il.

III

L'accoutumance se prit que Raoul vînt à chacune des soirées de M^{me} de Roncey, qu'il la rencontrât aussi en d'autres salons.

Une peur de laisser ses sentimens se découvrir le tenait éloigné d'elle, par délicatesse. Et aussi il eût rencontré, aux soupçons qui auraient pu s'éveiller, une ironie trop cruelle au moment où il avait déposé toute espérance. En même temps, afin de cacher sa déception, il devait se montrer gai, enjoué, tel qu'on l'avait connu naguère.

D'abord, cela n'alla point sans heurts, sans soubresauts. Le passé était trop présent encore. Mais, peu à peu, après s'être plongé, au sortir de gaités factices, en des tristesses plus sombres, gagné par un besoin de distraction, il céda à l'attirance de l'oubli, même momentanément, qu'il en retirait.

Dans la tiédeur des bals, parmi les épaules décolletées, sous l'influence des fumées légères du champagne, sa passion s'estompa, se reculait sous l'envahissement d'une lassitude et d'un bien-être. Des souvenirs s'éveillaient, liés l'un à l'autre d'un fil imperceptible, les souvenirs d'autres fêtes joyeuses, de sensations fugitives, du parfum troublant des chevelures, du ravissement des valseuses, du frôlement, aux abords des buffets, des bras nus dont la fraîcheur est douce aux doigts dégantés. Il retrouvait des aventures anciennes, des amours oubliées. De se les rappeler alors, de constater les variations du cœur de l'homme, la relativité de l'amour lui apparaissait; la passion descendait de son absolu, et une philosophie le pénétrait, le portait à faire la part de l'imagi-

nation, de l'illusion : une part de plus en plus large. Sa pensée se posait sur Émilienne avec plus de calme. S'il ne se résignait pas, du moins il subissait. En regard du passé, à côté du ravage de son être, se déroulaient les visions accessibles d'une autre vie. Et cette autre vie, de laquelle ses regards s'étaient détournés si longtemps, s'offrait à lui avec un mirage de terre promise, de paradis sans orage. Son cœur se desserrait, se dilatait. Il se sentait ainsi qu'un convalescent à l'aurore des soleils sous lesquels bien tôt il courra la campagne fleurie. Tous ses élans affectifs, tout l'amour, tous les désirs, un temps concentrés sur un seul être, désorientés encore, sans objet, sortaient peu à peu de leur anéantissement.

En le voyant se reprendre à la vie, Émilienne souriait. Une fierté de femme assurée du souvenir qu'elle laissait la préservait. L'avenir pour elle s'éclaircissait. Avec une joie nouvelle de repos, heureuse de la cicatrisation du cœur de Raoul, elle se complaisait aussi à celle de son propre cœur. Ça et là, elle retrouvait, au fond de sa pensée, un désir de marier Raoul. Elle sentait qu'elle devait, par un devoir de son affection même, l'y pousser, l'y aider. Mais, à cette heure encore, un étrange sentiment d'égoïsme et de possession la portait à reculer, à remettre. Elle avait besoin, avant de laisser son esprit aborder les temps ultérieurs et de fixer un but précis, de prendre des forces; et, comme si elle eût redouté de nouvelles luttes, elle était sans courage pour s'arracher à la douceur de ce repos.

Le sourire, cependant, avec lequel elle suivait du regard les allures de Raoul commença de laisser percer une contrariété. Insensiblement, les courtoisies de Raoul, éparses d'abord, banales, indifférentes, semblaient se circonscrire, se préciser. Était-ce le hasard des allées et venues? elle ne pouvait s'empêcher de remarquer qu'il se rencontrait plus fréquemment sur le passage de M^{me} Darbois que sur celui d'aucune autre, qu'il la faisait danser aussi plus souvent. Elle connaissait la jeune femme depuis cinq ans, depuis qu'elle avait épousé l'agent de change, un ancien ami de M. de Roncey, beaucoup plus âgé qu'elle. Elle était maigrelette, brune et chiffonnée. Mais la lumière dorait sa peau d'un ton chaud; et surtout une curieuse mobilité de physionomie la rendait attirante, une continuelle instabilité, une prestesse singulière de mouvemens; tandis que ses yeux noirs, petits, un peu enfoncés, jetaient, dans un enveloppement de caresse, une flamme aiguë.

Une étrange contrariété mettait un pli au front d'Émilienne, lorsqu'elle surprenait leurs chuchoteries et leurs rires derrière l'éventail. Et elle s'inquiéta : Était-elle donc jalouse? Jalouse de quoi? Non; elle souffrait pour Raoul, seulement;

elle s'affligeait, d'une affliction toute maternelle, parce qu'elle le voyait s'embarquer dans une sottise, et qu'il n'y avait en cette femme coquette, ni sens, ni cœur. Non, elle n'était pas jalouse : elle ne pouvait pas l'être. Peut-être, elle était froissée de voir son souvenir si vite profané ; c'était tout. En revanche, un amer scepticisme à voir le néant des sermens de l'homme et la rapidité des oublis, la consolait, en la confirmant dans l'excellence de ses résolutions. Elle pouvait, de cette instabilité, conclure à la folie de leur mariage, si elle l'eût écouté, à son détachement plus tard.

Bientôt son mécontentement grandit. M^{me} Dardois, les yeux luisans d'une gloire, affichait Raoul, semblait le traîner derrière un char. Émilienne s'indignait contre le mari. Elle ne comprenait pas qu'il ne vît rien, ce gros homme réputé si habile, au flair si merveilleux dès qu'il s'agissait d'argent et qui, d'année en année, accumulait une fortune plus haute ; qu'il gardât son rire satisfait d'homme heureux, ses paternités dociles, en présence des coquetteries flagrantes de sa femme.

Elle sentit que, peu à peu, d'une coulée insensible, elle glissait sur une pente dangereuse. Elle s'arrêta, se reprocha son égoïsme. De rencontrer, quand leurs yeux se posaient l'un sur l'autre, dans le regard de Raoul, une pensée distraite au lieu de la pensée douloureuse d'autrefois, ne devait-elle pas se réjouir, au contraire ? Pourquoi préférer-elle la douleur venue d'elle, à l'oubli venant d'une autre ? Elle, qui était si malheureuse de le voir souffrir, allait-elle être plus malheureuse de le voir consolé ? N'était-ce pas elle qui l'avait éloigné ? Et, l'éloignant, n'avait-elle point envisagé de souffrir ? Si ; et elle l'avait accepté. Elle avait interrogé son cœur et su qu'il retentirait douloureusement ; et elle s'était élevée au-dessus de cela. Elle s'était assigné pour but son bonheur à lui ; le but était-il donc devenu autre ?

Ses vains raisonnemens passaient sur elle sans apaiser son tourment. Elle devait s'avouer maintenant que, sans doute, elle n'avait pas cru une passion possible, et que, le jour où elle répondait à ses menaces de prendre une maîtresse : « Faites, vous êtes libre », elle mentait. Malgré qu'elle en eût, quelque chose, sinon de sa volonté, du moins de sa force, se trouvait atteint. Elle présentait que le cœur en elle ne mourrait jamais, que nulle joie ne lui serait possible, qu'elle irait ainsi rebondissant de souffrance en souffrance. Au moment où, voyant Raoul plus calme, elle se croyait arrivée au sommet du calvaire qu'elle s'était imposé de gravir, il lui paraissait que le calvaire montait toujours. Il était comme une montagne dont les cimes disparaissent sous des nuages : le voyageur qui les atteint voit, au delà, la montagne

s'élever encore, jusqu'à d'autres nuages, après lesquels recommence l'impénétrable mystère de hauteurs nouvelles.

Mais un orgueil la relevait. Elle ne pouvait condescendre à l'aveu d'une jalousie, s'humilier jusqu'à la défaite. Au contraire, elle grandirait avec les circonstances. La cicatrice mal guérie se rouvrirait? Elle la fermerait; et, quoi qu'il arrivât, elle saurait garder secrète la plaie de son cœur.

Un soir, pourtant, elle pensa que toute sa force l'abandonnait. Comme on prenait place pour le souper, M^{me} Dardois cherchait Raoul d'un regard circulaire dans la foule. Et, en effet, il obéit, demeura debout derrière sa chaise. Elle levait vers lui sa tête renversée, solliciteuse de quelque objet qu'il s'empressait à lui procurer. Elle le forçait de se pencher au-dessus d'elle; lui parlait très bas, de très près, incliné sur le corsage entr'ouvert, contre la tiédeur de la joue, sous la caresse du regard et du souffle, dans l'odeur de ses cheveux.

L'irritation d'Émilienne fut telle que son éventail se brisa dans ses doigts crispés. Elle avait l'impression d'une inconvenance, d'un manque de respect pour sa personne, d'une offense. Elle souffrait plutôt dans son amour-propre que dans son cœur, et, lui semblait-il, parce que cela se passait sous ses yeux. Mais cette scène ensuite la poursuivit, l'obséda cruellement. Sa pensée ne s'en pouvait détacher, et la révolte de ses nerfs atteignait les profondeurs de son cœur. Au lieu de se calmer, la blessure s'élargissait. Un frisson parfois la prenait que son cœur eût été la dupe de son esprit. Les reproches, les colères qui d'abord étaient allés à M^{me} Dardois, à l'aveuglement de son mari ensuite, allaient maintenant à Raoul directement. Lorsqu'elle eut repris un peu de calme, elle songea à l'éclairer, à lui montrer le piège de ces coquetteries perverses. Mais elle n'arrivait à rien imaginer qui la satisfît. Une faiblesse, au contraire, une peur presque, la portait à reculer d'eux un entretien aussi brûlant, en lequel peut-être elle outrepasserait sa pensée, laisserait paraître un dépit où Raoul pourrait se méprendre.

Cependant, dès la première visite de Raoul, comme ils se trouvaient seuls, la vision du souper se représenta avec une telle obsession à son esprit, que nulle autre conversation ne lui fut possible. La voix lente, un peu basse, avec des pauses, elle demanda, malgré elle :

— Et... M^{me}... Dardois?

— M^{me} Dardois? fit Raoul.

Puis, paraissant se souvenir :

— Ah! parfaitement!

Elle fut décontenancée. Raoul riait, comme d'une plaisanterie.

— Quoi? reprit-elle, vous ne lui faites pas la cour? L'autre soir, cependant...

— La cour, mais si!

— Vous voyez bien.

— Mais ce n'est pas ce que vous croyez, s'écria Raoul. Je m'amuse, voilà tout!

Familièrement, il conta. Certainement, M^{me} Dardois pensait l'avoir conquis par ses coquetteries. Et il dévoila avec une telle justesse les côtés incertains de son caractère et ses ruses; il donna des détails si drôles, avec tant d'entrain, qu'Émilienne commença d'accepter qu'elle eût pu être dupe des apparences.

— C'est égal, répliqua-t-elle, vous jouez bien votre jeu. Je comprends qu'elle s'y laisse prendre!

— Voyons, reprit Raoul, avouez-le; elle mérite bien cela.

Elle hésitait encore pourtant. Elle regardait Raoul comme pour s'assurer que, derrière cet air d'expérience et cette gaité, ne se dissimulait point la rancune de quelque insuccès. Une confiance lui venait. L'écran dont elle s'abritait ou qu'elle mordillait machinalement, pour dissimuler le trouble que lui causait cette conversation, retombait peu à peu, découvrant son visage. Elle ouvrait des yeux surpris, comme d'une révélation, sur la frivolité de l'homme. Il lui semblait que son cœur resserré s'épanouissait lentement. Elle quitta le petit mépris avec lequel elle prononçait le nom de M^{me} Dardois, tentée presque d'une commisération pour elle. Et lorsque Raoul eut avoué loyalement que oui, les sens pouvaient subir un moment quelque émoi de sa gracilité et de ses allures de fille vicieuse, d'une certaine façon de danser surtout qu'elle avait, une danse presque à contretemps qui amenait des heurts et des échappemens, des contacts prolongés et des dérobemens irritans, elle ne douta plus, convaincue qu'il disait la vérité.

Les jours suivans, bien que Raoul apportât plus de discrétion dans ses galanteries, bien qu'aussi elle perçût, à des complimens outrés, à des empressemens exagérés, l'amusement de son jeu, l'effet nerveux d'irritation qu'elle avait éprouvé déjà, bien qu'atténué, se reproduisit. Sans en souffrir, elle eût donné beaucoup pour que cet amusement prit fin, ou qu'il ne s'y livrât point en sa présence.

Mais une préoccupation plus grave vint à la traverse. Dans le trouble où elle avait vécu depuis quelque temps, Émilienne avait détourné de Lucie ses maternelles attentions. Et, tout à coup, elle la trouvait changée. Elle la voyait pâle, avec des paupières lourdes. Était-ce la lassitude des soirées, la fatigue de cette vie mondaine nouvelle pour elle? Elle observa. Il lui parut qu'il y avait

autre chose. Lorsqu'une question surprenait la jeune fille au milieu de quelque songerie, si vite qu'elle se ressaisit pour un sourire, la trace d'une préoccupation demeurait visible sur son front. Émilienne ne retrouvait plus l'inaltérable limpidité de ses yeux ni sa gaieté, ni l'envolement facile de ses rires ingénus. Toujours si confiante, elle avait des regards qui se dérobaient, la pensée fermée, scellée au fond d'elle-même, tantôt sous l'impénétrabilité d'un masque serein, tantôt sous le couvert plus impénétrable encore d'un sourire. Était-ce l'âge? Lucie jurait qu'elle n'avait rien, affirmait qu'elle était très contente, très heureuse.

Désormais, une sollicitude inquiète ramena sur elle constamment l'attention de M^{me} de Roncey. Un soir, elle fut surprise d'une pâleur, d'une expression d'angoisse. Et son regard, en suivant celui de la jeune fille, découvrit, à l'autre angle du salon, Raoul. Vivement, le cœur étrangement serré d'un soupçon, elle reporta les yeux sur Lucie. La jeune fille avait repris sa physionomie accoutumée.

Émilienne respira. Elle s'était trompée. Cette pâleur qu'elle avait cru voir était quelque rayon de clarté, un reflet de ses cheveux blonds. Elle rit de cette idée. Lucie était trop habituée à voir Raoul qui la traitait comme un frère aîné, et un frère peu aimable, presque bourru, pour songer à lui!

Pourtant, elle fut obligée de reconnaître que les jours où Raoul venait, Lucie était tourmentée d'une nervosité inaccoutumée. L'éclat de ses grands yeux était plus vif; des roseurs passaient sur ses joues; une succession de joies et de dépités la jetait à des gaietés verbeuses ou à des silences mornes, comme sous des alternatives d'espérance et de désespérance.

Émilienne fut envahie alors d'une telle stupeur, qu'elle n'arriva point à démêler d'abord ce qu'elle éprouvait. Elle n'osait interroger Lucie. Le nom de Raoul entre elles deux éveillait une susceptibilité singulière de ses pudeurs. Elle essaya de réfléchir, posément, sûrement.

Pendant trois années, la jeune fille avait vu Raoul aux vacances. Elle s'évoqua elle-même à l'âge de Lucie. Certes, nul lien atavique ne pouvait établir la certitude d'impressions identiques; mais d'une femme, d'elle, elle concluait, par une pente naturelle, à toutes les autres. Raoul, de loin en loin entrevu, jeune, beau, n'avait-il pu jouer dans les rêveries adolescentes du couvent, si remplies du charme confus des attirances de la vie, le rôle éternel du cousin, ou de l'étranger qui fit danser, dont le souvenir poursuit à travers les heures studieuses et se ravive aux confidences des récréations, bientôt élargi et poétisé par l'essor de l'idéal du fond

des salles aux sonorités de cloître? L'image blottie en le cœur gros encore de la famille quittée, le petit coin de soleil qui réchauffe et luit aux barreaux de la cage? Elle se rappelait ce besoin de sentiment qui porte les jeunes filles vers quelque maîtresse aimée, vers quelque compagne préférée, et qui, en la pureté d'éther où se noient ces âmes, a des douceurs et des cruautés, des jalousies et des dévouemens d'amour véritable. Elle savait tous ces fantômes de passion, ces germes gonflant pour quelque moisson ignorée, qui les jettent, comme des oiseaux voletans dans la nuit, de l'aumônier à quelque mendiant parfois dont les haillons radicalement romantiques éveillent le rêve d'un prince déguisé; à un inconnu mélancolique dont la pâleur dramatise l'existence; au frère de l'amie aperçu un jour de visite au parloir. Oui, Raoul lui paraissait le héros possible de l'éternel roman. Et ce roman sans doute avait gardé sa séduction; car, à cause de la froideur même du jeune homme, de son éloignement pour Lucie, nulle familiarité dépoétisante, nulle intimité prosaïque, n'était venue le descendre du piédestal où l'avait pu hausser l'imagination de l'enfant.

Le cœur d'Émilienne se serra d'effroi. Un abîme s'ouvrait devant son esprit. Elle voyait pour son enfant une existence de souffrances. Si véritablement Lucie aimait Raoul, Raoul, lui, ne l'aimait point. Elle se rappelait sa haine pour la jeune fille, ses regards furieux, son accent de rage concentrée alors qu'il l'accusait d'avoir été l'obstacle de sa vie, la cause de son malheur.

Dans cet émoi de sa tendresse maternelle, elle s'oubliait. Mais, bientôt, une lutte nouvelle commença. Si cela était possible, cependant? Si Raoul pouvait épouser Lucie, ce mariage ne le lierait-il pas à elle-même d'une façon indestructible; n'unirait-il pas en une seule, plus intense, ses deux seules affections, sa fille et lui? Il lui semblait que la perspective d'une solution pareille de leur vie dût la réjouir comme celle du plus grand bonheur qui pût lui arriver. Et son cœur demeurait inerte, froid, presque glacé; elle se sentait sans courage pour entreprendre la réalisation d'un semblable projet. Un moment, une pensée d'une secrète douceur la tenta. Ne serait-ce pas, de donner Raoul à Lucie, lui donner un peu d'elle-même? Mais, de cela, justement, quelque chose froissait en elle de secrètes pudeurs. Sans doute, son amour pour Raoul n'avait jamais franchi les bornes du plus absolu respect; sans doute encore, nul lien du sang ne la rattachait à Lucie; et ce mariage, strictement, était légitime. Mais un instinct la retenait qu'elle ne pouvait s'expliquer. Qu'y avait-il donc qui pût ainsi la glacer!

Peu à peu, à force de retourner ces pensées tumultueuses, elle

sentit se préciser l'obscur angoisse dont elle était tourmentée. Oui, elle avait rêvé de marier Raoul. Mais, en d'intimes replis, s'était conservé le désir, l'espoir, pour lui, d'un mariage banal où il eût trouvé la paix matérielle, un mariage sans passion, dont son cœur ne fût point entamé; l'association de deux fortunes et de deux intérêts. Elle ne s'était point résolue au complet abandon de ses droits. Elle voulait, dans le cœur de Raoul, son image conservée, demeurée sinon la seule, du moins la première; le souvenir de son amour, atténué par le temps, survivant entre eux parmi les enfans grandissans, tandis que l'épouse s'effaçait, descendait au rôle d'une auxiliaire, d'une aide, presque un accessoire.

Plus elle creusait, plus c'était cela qu'elle trouvait au fond d'elle-même. L'amour du cœur lui semblait son bien. A l'autre femme tout ce qu'elle avait dédaigné, tout ce qu'elle jugeait inutile, bas, odieux. Elle devait s'avouer que là, peut-être, avait été le secret de sa force naguère, le secret aussi de sa faiblesse sous l'assaut des récentes jalousies. Mais, cette femme, celle-là dont elle avait imaginé en quelque sorte le sacrifice, l'effacement tout au moins à un plan secondaire, c'était une inconnue, c'était une anonyme, une forme inconsistante, facile à plier au caprice des désirs. Et, maintenant, cette forme sortait des confins mystérieux du rêve; elle apparaissait en chair et en os; c'était Lucie!

Pour la jeune fille, précisément, avec le despotique égoïsme de ses affections, n'avait-elle point laissé monter en elle un désir pareil? Le mari de Lucie, dans sa pensée, avait été subordonné à son enfant, sacrifié, lui aussi, à elle.

C'était donc, du même coup, l'écroulement de deux rêves!

Des jours s'écoulèrent. Un repos lui venait, de songer que nulle immédiate résolution n'était exigée. Ses pensées ainsi se tassèrent. Des visions plus calmes succédaient. Elle songeait que des ferments troubles n'avaient soulevé les dessous obscurs de son cœur qu'à cause de la brièveté du temps accompli. Quelques mois plus tard, certainement, elle se fût rencontrée plus forte. La vie lui apparaissait simplifiée tout à coup. Elle jetait les yeux sur les unions environnantes. Elle savait que le mariage était la grande paix où s'usait la passion. La passion, chose mauvaise, douloureuse, haïe, n'existait que hors des lois, peut-être, sous l'irritation des obstacles et par une excitation fatale de fruit défendu.

Elle essaya de prévoir. Elle envisagea leurs deux caractères: Lucie, franche, loyale, prime-sautière, avec des vivacités de mouvement et des grâces caressantes d'enfant. Elle se rappelait sa mère, une amie de pension, se débattant héroïquement parmi le désastre d'une fortune écroulée d'un coup de bourse, mais ter-

rassée par la mort de son mari, en pleine jeunesse, inconsolable, puis emportée elle-même par un mal plutôt moral que physique, après tant de secousses, devant les angoisses de l'avenir. A peine, de cette enfance effleurée par le contre-coup des douleurs environnantes, une vague mélancolie était demeurée, à de certaines heures, au front de Lucie, qui donnait à ses gaités, ensuite, un charme plus grand. Nulle femme, mieux qu'elle, ne saurait faire le bonheur de Raoul. Et Raoul, de son côté, était capable de toute l'affection nécessaire au bonheur de Lucie. Elle le savait faible seulement, facile aux fluctuations sous l'empire de ses nerfs, presque des nerfs de femme, mais bon.

En évoquant l'avenir, elle y retrouvait pour elle la vision d'un rôle définitivement maternel envers tous deux, les guidant, les aidant, capitonnant le nid douillet où sa tendresse les bercerait; et elle se sentit prise d'une tentation plus haute, attirée par un mirage de joies encore possibles. Et pourtant toujours quelque chose la retenait.

Dans ce besoin de recul, elle songea qu'il lui fallait d'abord s'assurer qu'elle n'était point victime de quelque illusion, que Lucie aimait Raoul véritablement. Elle la questionna :

— Tu n'es pas souffrante, Lucie?

— Non, mère.

— Tu me parais soucieuse, préoccupée. As-tu quelque chose qui te tourmente?

Lucie fixa sur ses lèvres un sourire doux, leva sur Émilienne son regard limpide :

— Oh! protesta-t-elle, qui peut te faire croire? Ne sais-tu pas que, si j'avais quelque chose, je te le dirais?

Émilienne l'embrassa; et, très près :

— C'est que maintenant tu es une grande fille. Il faudra penser bientôt... à te marier?

— Oh! mère, j'ai bien le temps, dit-elle en se cachant dans le cou d'Émilienne.

— Alors, tu n'y as pas songé encore?

Lucie secoua la tête, d'une dénégation très vive. Elle s'enfonçait plus étroitement encore en le refuge des bras maternels, se dérochant à l'effort de M^{me} de Roncey pour la regarder dans les yeux.

— Eh bien! reprit Émilienne, raison de plus pour y songer. Voyons, parmi les jeunes gens que je reçois?...

Émilienne, l'un après l'autre, avança des noms. Après deux ou trois qu'elle jetait au hasard, elle dérida subitement Lucie par des personnalités ridicules. De vieux déjà, un chauve, un chanteur de salon dont toutes ces demoiselles se moquaient.

Sans quitter le cou d'Émilienne, Lucie détachait un mot pour chacun, le repoussait dans l'ombre, marqué par un seul trait d'un vice rédhibitoire : l'un constamment se regardant dans la glace ; l'autre uniquement préoccupé de chevaux ; celui-ci d'une bêtise stupéfiante ; celui-là d'une pose intolérable. Chez presque tous elle soulignait une affectation de mœurs nouvelles : les salons transformés en des halls où l'on est chez soi ; l'oubli ou le dédain des plus élémentaires courtoisies.

Son bavardage ne s'arrêtait plus, comme si elle eût voulu empêcher de prononcer un nom qui n'avait point été dit encore et qu'elle reculât ainsi un émoi appréhendé, jusqu'à ce qu'elle se sentit assez sûre de soi pour répondre.

Émilienne, surprise, la laissait aller, conter des anecdotes, des faits inaperçus que seuls avaient découverts des yeux ingénus de petite fille. Son entourage lui apparaissait à elle-même sous un jour nouveau, et elle ne pouvait s'empêcher de sourire de la découverte de ce monde de jeunes filles, si indifférentes en apparence et qui apportaient dans les salons les gamineries sournoises du couvent, le même esprit moqueur dont elles avaient usé envers les maîtresses et les professeurs. Elle concluait de ces railleries et de cette observation si aiguë à une comparaison qu'elles devaient faire avec un type latent en leurs esprits, à un idéal demeuré quand même. Elle en éprouvait un plaisir singulièrement doux et malicieux, autant par une sorte d'esprit de corps féminin que par un attendrissement inévitable venu du ressouvenir des gaités et des rires de sa propre jeunesse. Une sympathie de femme allait à elles toutes, de sentir, malgré les apparences, au fond de ces cœurs trop superficiellement jugés, une préoccupation constante de l'amour, du mystère de demain ; tandis que presque une mélancolie lui venait de voir la rudesse de l'homme inhabile à les pénétrer et à faire éclore la fleur qu'il ne savait pas voir.

Le nom qu'elle avait toujours sur les lèvres, cependant, qu'elle n'avait pu encore se décider à prononcer, la brûlait. Enfin, lente, hésitante un peu, elle insinua :

— Et Raoul ?

Sans répondre directement, Lucie reprit ses dénégations :

— Non, mère, je ne veux pas te quitter ; je ne te quitterai jamais.

— C'est bien mon intention ! Qui donc te parle de me quitter ? La fortune de Raoul lui laisse justement l'indépendance la plus complète...

Elle parla de ses revenus, de la position très belle qu'ils auraient, montra l'avenir.

Tant qu'elle poursuivit, Lucie écoutait en silence ; mais ensuite elle se reprit à secouer la tête :

— Que m'importe tout cela, mère? Tu sais bien que ce n'est pas de cette façon que j'envisage le mariage...

Brusquement, elle s'interrompit.

— Mais, maman; tu vois bien comme M. Raoul se soucie de moi! Il ne m'a jamais regardée, ne m'adresse jamais la parole.

Malgré l'air détaché qu'elle voulait garder, une amertume traversait les mots; un dépit transparaisait sous leur voile.

— Oh! dit Émilienne, tu es si jeune! L'habitude de te voir, aussi, peut expliquer suffisamment son inattention... apparente.

Mais Lucie précisa, emportée par sa pensée :

— Non, il ne s'occupe que de M^{me} Dardois!

— Oh! ces petites filles! pensa Émilienne.

Puis elle protesta :

— Pas plus de celle-là que d'une autre; et pas plus lui que les autres jeunes gens. Ce sont là des courtoisies... mondaines... et...

Mais Lucie n'écoutait pas. Elle continua, jetant les mots du bout des lèvres :

— Une petite femme maigre, laide! On dirait un singe habillé!

— Justement, cela te prouve bien!...

Alors, Lucie, vivement :

— Est-ce que c'est lui? est-ce que M. Raoul?... Enfin t'aurait-il dit?...

— Cela t'intéresse donc?

— Moi!

Et, avec une bouderie :

— Non; tu me fais parler, tu me fais dire des choses... C'est très mal. Je n'ai rien dit. D'abord, je ne veux pas me marier. Ni M. Raoul, ni personne!

Elle se recula d'Émilienne. De son étreinte prolongée, sa peau fragile était devenue toute rouge sur une joue; elle essuya une larme au coin de l'œil :

— Tu vois, dit-elle, cette idée de te quitter me bouleverse!

— Soit! dit Émilienne, laissons cela!

Elle n'avait pas besoin d'en savoir davantage. Elle était éclairée définitivement : Lucie aimait Raoul.

Son devoir, alors, lui parut se découvrir. Elle devait aller, s'oubliant elle-même, du côté où une chance de bonheur, du moins, luisait pour d'autres. Même, elle se grandit de jouer vis-à-vis d'eux peut-être un rôle de providence, les conduisant par des voies inaperçues jusqu'au but, jusqu'au bonheur.

IV

Un mardi, M^{me} de Roncey se résolut, aborda la question :

— Voulez-vous être raisonnable, Raoul? Il faut vous marier.

Le jeune homme se souleva, comme pour une fuite :

— Jamais!

— Si! poursuivit-elle. Croyez-moi; le bonheur n'est que là, dans la calme régularité de la vie. Et je serais si heureuse de vous voir heureux!

Raoul hésita, cherchant à deviner son but, ébranlé pourtant. Il eut un sourire condescendant :

— Ah! fit-il. Eh bien, voyons! Avec qui?

— Oh! dit-elle en riant, vous allez trop vite. J'émetts l'idée seulement.

Elle reprit, plus grave :

— Vous savez bien que tel a toujours été mon désir. Vous voir marié avec quelque jeune fille simple, douce, intelligente, qui vous aimerait, qui vous créerait l'intérieur dont vous avez besoin, mettrait autour de vous l'atmosphère pure et sereine des joies simples de la famille.

Raoul se raidit contre l'attendrissement dont le gagnait toujours, comme par une contagion de dévouement, le charme enveloppant de la voix d'Émilienne.

Doucement railleur, il affecta d'entrer dans ses idées, passa en revue les jeunes filles que tous deux connaissaient. L'une après l'autre, il les détailla : la plupart, d'une éducation déplorable, préoccupées uniquement de luxe, de théâtre, de courses; affichant déjà avant le mariage de hautaines indépendances; d'un esprit curieux qui osait tout aborder; dissimulant mal un mépris de l'homme et incapables de voir en leur mari autre chose qu'un associé ou plutôt un chargé d'affaires, un banquier, un intendant de leurs plaisirs. D'autres, laides ou bêtes, ou ridiculement prétentieuses, des poupées vides, aux cervelles d'oiseaux!

Émilienne, avec des moues, des hochements de tête, acquiesça un peu tristement :

— C'est peut-être vrai; mais vous exagérez. D'ailleurs, reprit-elle, toutes ne sont pas ainsi.

Mais il s'anima de nouveau, parti dans un réquisitoire contre la société contemporaine. Il les jugeait faites pour être de délicieuses maîtresses, commodes, pas gênantes, se taillant leur vie à côté de celle de leur mari. Mais alors à quoi bon se marier? On les trou-

verait toujours tôt ou tard. Tôt ou tard, le besoin de paraître, quelque note de bijoutier ou de couturière les conduisait au célibataire riche et indifférent qui savait attendre son heure. Et celui-ci aurait du moins, ne fût-ce que par nécessité, le semblant d'amour qu'elles jugeraient inutile d'accorder à leurs maris.

— Cela arrive, sans doute ; mais pas plus maintenant qu'autrefois. C'est le procès de toutes les époques que vous faites là ! Puis, en somme, c'est l'exception.

Ils s'éloignaient du point de départ, perdus dans des généralités. Émilienne ne savait comment revenir à Lucie. Elle jugea que le moment n'était point opportun ; et contente, au fond, de cet ajournement, par une dernière lâcheté, elle remit à plus tard :

— Comme vous voudrez ! dit-elle, j'avais espéré...

Émilienne, devant cette difficulté, se sentit poussée davantage vers ce mariage. De le voir peut-être impossible, elle finissait par n'en plus découvrir que les côtés tentans. Elle le trouvait naturel, légitime, fatal, s'étonnait de n'y avoir jamais songé ; elle se complaisait chaque jour davantage en l'imagination de leur bonheur ultérieur, un bonheur qu'ils lui devraient, qui serait son orgueil, le triomphe de son dévouement. Et elle le désira fiévreusement, comme le plus noble aboutissement qui fût de son amour, le but glorieux de sa vie. Mais, si elle était résolue à employer pour y réussir toute son énergie, toute sa volonté, les moyens par lesquels elle réussirait lui échappaient. Devait-elle se confier au hasard ? Qui savait le fond de rouerie qui se cachait dans le secret du cœur des petites filles amoureuses ? Lucie, presque inconsciemment, ne ferait-elle pas, pour la réalisation de son désir, plus que toute sa diplomatie et ses combinaisons de femme expérimentée ?

Elle n'osait douter maintenant que Raoul pût aimer encore. Malgré ses dénégations, il ne saurait renoncer à l'amour. Il suffisait d'imprimer à ses besoins affectifs la direction nécessaire. Dans le calme résigné de leurs relations, elle gardait vis-à-vis de lui, avec la supériorité de son âge et la grandeur inatteinte de son caractère, une influence. Elle agirait par les conseils, comme déjà elle avait fait. Elle le prendrait par les visions charmeuses du ménage, du foyer, des enfans. Elle l'ébranlerait par le désir même, qu'elle lui manifesterait, de cette solution de sa vie. Lorsqu'il aurait admis l'idée du mariage, lorsqu'il en aurait accepté la possibilité, elle verrait. La haine qu'il avait laissée paraître pour Lucie ne lui semblait plus un obstacle insurmontable. D'abord, à mesure que le passé irait entre eux au définitif oubli, cette haine s'apaiserait de soi-même. Puis, le cœur de l'homme se connaissait-il bien ?

D'ailleurs étant donnée l'appréciation que Raoul avait émise des jeunes filles de leur entourage, il ne lui déplaisait point qu'il différenciât Lucie de la banalité courante. Tout était préférable à l'indifférence, au dédain avec lequel il aurait pu la confondre avec les autres, ou la reléguer au rang des petites filles sans conséquence. Par cette haine même, elle était quelqu'un pour lui.

Pourtant elle appréhendait de le heurter trop directement, de le faire refuser d'un tel refus, qu'un amour-propre ensuite l'empêchât de revenir. Elle jugea qu'elle devait attendre. Raoul savait, maintenant, cette pensée d'un mariage dans son esprit. Il la retrouverait dans ses regards. Elle finirait par être présente entre eux, toujours ressouvenue malgré lui. Il fallait laisser mûrir.

Elle redoutait aussi de lui offrir, avec l'occasion d'un nouveau refus, le plaisir amer des allusions à son cœur mort, ruiné par elle irrémédiablement.

Ces vibrations dernières, cependant, chez Raoul, s'atténuaient. La blessure secrète ne se ravivait plus d'elle-même, sensible seulement à certains contacts. De la certitude de l'impossible, de la désespérance même, une résignation croissait; son esprit, repris aux distractions ambiantes, ne se penchait plus fiévreusement sur son cœur pour en retourner le mauvais; et, n'étant plus entretenu et irrité, le mal se calmait sous le travail normal du temps.

Un romantisme étrange avait paré sa douleur, qui lui apparaissait un fatras d'oripeaux maintenant déposés; et il voyait, dans les lettres que naguère il écrivait à Émilienne, des exercices de rhétorique emplis d'un étalage de douleur vaguement orgueilleux. En ces allusions dernières, pareilles aux rechutes légères d'une fièvre grave, il sentait il ne savait quelle creuse résonance des phrases auxquelles il se complaisait encore par une sorte d'habitude. Comme un acteur vieilli qui n'est plus à la taille de son rôle, sans cri sincère et sans chaleur, il se drapait tour à tour du manteau poétique de la fatalité ou se laissait aller à des recherches de sensations nouvelles, de quelque chose d'inexploré de sa passion; quelquefois, en des énervemens de journées pluvieuses, il se prenait à essayer sur le cœur d'Émilienne, comme un virtuose, des variations savantes; mais la foi n'y était plus.

Le rôle d'incurable blessé lui pesait; les derniers lambeaux du costume revêtu s'en allaient. Les trois années de passion qu'il avait vécues près d'elle, lui semblaient, insensiblement, une chose hors de la vie, un rêve d'adolescence qui se dissipait en fumées. Il songeait parfois que si Émilienne tout à coup changeait d'avis, se décidait à donner satisfaction à son désir, à exau-

cer ses prières, il n'en éprouverait plus les joies espérées jadis et que ce bonheur le trouverait sans enthousiasme, avec une appréhension, un regret, peut-être. En comparant son âge à celui d'Émilienne, il était tenté de s'incliner devant la haute sagesse de cette affection; et il se surprenait à ne lui garder, au fond de son cœur, qu'une amitié profonde, attendrie, sûre jusqu'au dévouement, avec presque une reconnaissance de l'auréole poétique que mettait à son front la mélancolie de sa passion déçue.

À la traverse du passé, en même temps, persistait l'action de M^{me} Dardois. Malgré l'assurance qu'il avait donnée à Émilienne, avec la sincérité d'une réelle conviction, un désir de surface, purement sensuel, qui l'avait effleuré, s'animait, à l'user, du mystérieux, et de l'impénétré de cette pensée de femme.

Lorsqu'il restait deux jours sans l'aller voir, elle lui écrivait ou, à la prochaine rencontre, manifestait une rancune plus significative qu'un aveu. Elle revêtait, pour le recevoir, des robes d'intérieur d'une troublante et intime familiarité, d'un luxe de fille, aux manches larges découvrant, lorsqu'elle portait vers quelque frisure de la nuque ou vers quelque épingle la lenteur de ses doigts maigres, ses bras grêles jusque sous l'épaule. Elle avait accoutumé de l'entretenir d'amitié avec des effusions brusques. Elle parlait de la vertu des femmes, et affirmait sa fidélité à son mari, avec des façons singulières de se jeter contre lui, les yeux lassés, en des poses qui moulaient sous l'étoffe flottante tout un côté de son corps. C'était aussi, avec des mines tour à tour curieuses ou futées sur lesquelles, ensuite, glissait une candeur feinte, une obstination à des conversations risquées, à des mots équivoques, à propos de la dernière pièce, du dernier livre, à propos d'un procès scandaleux ou d'une célébrité interlope.

Elle provoquait par des questions des confidences sur les dessous ignorés de Paris, se complaisait en le remuement du vice et en le plaisir d'y traîner, à sa suite, la pensée de l'homme, pour se retirer bientôt en des attitudes prudes, se reprendre avec des airs d'honnête femme qu'une curiosité naïve égara un moment et qui s'épeure. Un artifice continu de nature froidement perverse, avide d'éveiller les passions sensuelles, constamment maîtresse de soi, tout de suite prête à se redresser en des étonnemens hautains ou à se renfermer en une bouderie chagrine de personne qu'on jugea mal, à quelque geste dont Raoul lui voulait prendre la main, à quelque manifestation plus brutale du désir où elle l'avait amené, où elle l'avait regardé se monter, malicieusement.

Et nulle de ses impressions ne durait, vite fondue en l'énigme des yeux troubles, qui laissaient l'homme indécis de lire, en leurs prunelles tour à tour ironiques ou tendres, voilées ou ardement

ment fixes, une raillerie ou un encouragement, l'énergie indomptable des refus ou l'effort d'une lutte cruellement soutenue contre elle-même.

Toujours vaincue, elle était toujours debout.

Raoul en arrivait à de sourdes irritations, à de confuses défiances, tourmenté d'une envie de la ployer d'un coup de violence, ou incité, par amour-propre, tantôt à triompher à tout prix de cette coquetterie, tantôt, pour montrer qu'il n'était pas sa dupe, à l'humilier par le dédain d'une brusque retraite.

La rancune l'emporta. Il se renferma dans une réserve vaguement moqueuse, affecta le sourire d'un homme qui sait à quoi s'en tenir, qui, pris une fois, ne se laissera plus prendre. Puis il cessa ses visites.

Lui-même, alors, s'étonna de se sentir aussi indifférent. Ayant commencé de se dérober aux avances de la jeune femme, à mesure qu'il crut voir d'une manière plus assurée que la réussite lui était possible, à cause d'un dépit qu'elle laissa voir, d'une stupeur d'enfant qui brise son jouet, il trouva une étrange satisfaction à s'enfermer dans la légitime revanche de son rôle nouveau. Il lui paraissait naturel, avec la confiance qu'il avait en lui, que la jeune femme finit par être vaincue; mais, justement, de ce qu'il la croyait sincère, prête à avouer sa défaite dès qu'il daignerait renouveler ses tentatives, son désir tombait, n'existait plus.

Cependant, cette occupation disparue lui laissa un vide. De cette partie qu'il venait de jouer, la certitude survivait que son cœur n'était point mort. Il n'y avait eu là qu'un caprice des sens, un instinct pervers. Mais, au fond de lui-même, il sentait cet instinct combattu par sa nature, une nature paisible, sans grandes nuances, docile aux événements; et, de cela, justement, un désir vague d'autre chose l'avait atteint. Ce même besoin de sentiment qui, si jeune, l'avait fait mûr pour une passion où il aurait voulu fixer sa vie, sans rencontrer son apaisement en cette aventure, s'y était entretenu, ravivé. Avec une lassitude commençante de la passion, une retraite de son cœur en quelque affection paisible, comme d'un soldat fatigué de ses campagnes, le tentait; et cette tentation fugitive, en se répétant peu à peu, devenait à son esprit une pensée familière. Le mariage devenait une éventualité presque admise.

Une curiosité, alors s'éveilla. Les paroles d'Émilienne lui faisaient pressentir un projet moins évasif qu'elle n'avait voulu dire. Sans doute elle avait eu quelqu'un à lui désigner, à lui proposer. Sa persistance, maintenant, à se taire, à considérer la question comme résolue définitivement dans le sens négatif, lui laissait presque un regret. Il aurait voulu savoir.

Un travail se faisait en son esprit. L'exagération même qu'il avait apportée dans sa critique de l'éducation des filles, faisait place à des idées moins noires. Il se retrouvait, par des côtés de son être demeurés candides, accessible au charme de la jeunesse et de la grâce.

— Vous ne me parlez plus de mariage? dit-il à M^{me} de Roncey. Il affectait un air de taquinerie enjouée.

Elle sourit, malicieuse un peu :

— Tiens! tiens!

Il haussa les épaules comme devant une chose impossible ; mais sa curiosité s'aiguissait.

Il demanda, sur le même ton d'enjouement :

— Elle est jolie?

— Très jolie!

— Ah! et... je la connais?

— Mais... oui.

— Oh! alors, c'est inutile! Aucune ne me plaît de toutes celles que je connais.

— Vous êtes difficile!

— Dame! après vous!...

Ils étaient assis l'un près de l'autre en l'embrasure d'une fenêtre, reculés presque jusque sous les rideaux à cause d'une valse qui balayait tout le salon. Raoul leva les yeux, cherchant parmi les jeunes filles. A ce moment il rencontra, dirigés de leur côté, les regards de Lucie. Il eut un soupçon singulier : Serait-ce Lucie? Un mécontentement subit lui vint comme d'une déception. Il se retourna vers Émilienne, cherchant à pénétrer sa pensée. Il vit qu'elle aussi cherchait à pénétrer la sienne. C'étaient dans leurs yeux à tous deux une expression nouvelle qu'ils ne se connaissaient pas, une défiance, une hostilité presque.

Il redevint sérieux, brusquement ; et, affectant d'avoir voulu seulement plaisanter, il coupa court, parla d'autre chose.

Il emporta un dépit, une irritation sourde. Son esprit était allé plus loin qu'il n'avait voulu se l'avouer, plus loin même qu'il ne l'avait cru. Un charme mystérieux l'avait attiré vers une forme inconnue ; une dérivation de son cœur, en quelque sorte, de la beauté bientôt mûrissante d'Émilienne vers quelque jeune fille à peine femme ; de la perversité compliquée de M^{me} Dardois vers des fraîcheurs d'impressions naissantes. Et c'était Lucie qu'il rencontrait!

La première fois, déjà, que M^{me} de Roncey avait abordé cet entretien, il se souvenait que tous les noms avaient été prononcés, sauf celui de Lucie. Mais, Lucie, il la regardait comme une enfant! Puis le souvenir de la jeune fille n'allait pas, pour lui, sans un

réveil des colères anciennes. Son image était inséparable des tourmens au milieu desquels il s'était débattu. Comment donc Émilienne avait-elle pu se bercer d'une illusion pareille?

Cependant, l'hiver coulait, pour lui, dans la distraction des soirées mondaines et du cercle. Une futilité, émanée de cette existence, atteignait sa pensée, achevait le nivellement de son être en une banalité terne, grise.

Une accoutumance, une philosophie grandissante, laissaient monter une joie de sa liberté reprise.

Sous l'influence alors d'une conception nouvelle de la vie, dont s'achevait la transformation de ses sentimens, son hostilité contre Lucie s'atténuait. Il percevait insensiblement la sottise de ses longues rancunes contre elle. Elles lui apparurent bientôt puérides comme une bouderie d'enfant, lui causèrent une confusion. La présence de la jeune fille, tout importune encore qu'elle lui fût, cessait d'être odieuse. Elle prenait, dans le passé, une apparence nouvelle. D'obstacle, elle devenait seulement l'occasion, utile, presque nécessaire.

Il dut reconnaître qu'elle était jolie, très jolie. Il ne l'avait jamais vue, pour ainsi dire; il était surpris de son développement, de sa féminité éclos, pour lui, subitement. La poupée blonde et rose, la pensionnaire insignifiante, avait un profil d'une finesse et d'une netteté de camée; et, sous le front à peine un peu haut, les yeux grands et bruns épandaient un rayonnement d'intelligence; tandis qu'un insaisissable sourire, venu peut-être des lèvres, peut-être du regard, qui peut-être n'était que la flamme de jeunesse exhalée d'elle ou encore l'éclat conscient de sa beauté, enveloppait de lumière et d'harmonie l'ovale pur et doux du visage. Un remords, comme d'une injustice, le tourmenta, le poussa à se rapprocher d'elle, par un sentiment de réparation. Et sa surprise augmenta. Il eut de son sourire un émerveillement; des mots ingénus lui causèrent un trouble singulier; il éprouva l'attirance de se pencher vers quelque chose d'ignoré. Volontiers il se fût laissé aller à un charme inconscient, au reposement de sa pensée sur ce front serein, à l'apaisement que lui communiquait son rire limpide; tandis que l'effleurement des désirs éclos sous la parole d'Émilienne, des visions tentantes de vierges nuptiales, faisaient de nouveau frissonner aux profondeurs de son être des fibres sommeillantes.

Mais, en même temps qu'avec une joie intime de se sentir si jeune encore, si accessible à de nouvelles émotions, une reconnaissance, presque, se mêlait à son admiration de la jeune fille, une gêne le paralysait. Émilienne était entre eux. Il lui semblait que s'il pouvait justement se laisser aller au rêve de quelque mariage,

celui-là, du moins, lui était interdit. Pour Émilienne, la situation ne serait-elle pas inacceptable?

Plus il réfléchissait, plus il arrivait à douter que ce fût réellement Lucie qu'elle avait pensé lui désigner. Il s'était trompé. Cela n'était pas, cela ne pouvait pas être. De quel front lui viendrait-il avouer qu'il aimait sa fille? De quel sourire railleur et amer n'accueillerait-elle pas un tel aveu? Non; c'était lui qui avait imaginé tout.

Il s'arracha de cette pensée. Il n'épouserait jamais Lucie. C'était une folie, la hantise d'un caprice, une de ces idées qui naissent sans que l'on sache pourquoi, auxquelles on se complait un moment, à cause de leur inconsistance même, jusqu'à ce qu'une autre les remplace. Demain il n'y songerait plus. Ce serait fini.

Cette résolution prise, il garda une stupeur. Une sensation pénible d'isolement succédait à un retour à la vie universelle. De lui-même, son esprit revenait à la jeune fille. Le regard qu'elle attachait sur lui, le soir où sa pensée s'était tournée vers elle pour la première fois, était indéniablement traversé d'une anxiété; et, depuis, il n'avait pu se retenir de croire que le charme qu'il rencontrait près d'elle fût venu peut-être de ce qu'il s'était senti aimé.

Chaque fois, en revoyant Lucie, il subissait une attirance plus puissante. Elle devenait plus jolie encore, comme sous un rayonnement de joie intérieure; elle avait des mines mutines ou d'une exquise coquetterie, en l'ingénu ravissement d'être belle, et il se sentait sans défense contre l'envahissement graduel d'une tendresse juvénile. Il aurait voulu, comme elle, être candide et pur, n'avoir nul souvenir. Le passé allait à l'oubli; et un rêve nouveau, chaque jour plus précis, frissonnait au fond de son être, du regard de la jeune fille, de son geste, du son de sa voix, des mélodies étrangement intimes de son rire.

Un besoin, alors, de pénétrer la pensée d'Émilienne, le tourmenta. Si ce n'était point à Lucie qu'elle avait songé, comment donc y aurait-il songé de lui-même? Peut-être avait-elle découvert que Lucie l'aimait? Qui savait, même, si cette découverte ne datait pas de longtemps déjà; si quelque projet vague n'avait pas été la cause dominante de ses refus de jadis, le mobile de sa conduite qu'il jugeait incompréhensible? En cet état d'esprit, il avait une intuition nouvelle de ce cœur de femme. Il se voyait, par elle, environné d'une tendresse absolue, sans égoïsme, et conduit, comme par la main, vers un bonheur qu'elle avait fixé. Ne voulant se donner elle-même, elle lui avait réservé ce qu'elle avait de plus précieux. Elle avait fait naître, cultivé, pour lui, cet amour de Lucie. A un remords de l'avoir méconnue, une admiration s'ajoutait; elle grandissait à ses yeux, parée d'une auréole.

En sa présence, néanmoins, un malaise singulier persistait. Étaient-ce les derniers lambeaux du passé, la pudeur de lui avouer qu'il ne l'aimait plus, ou la peur qu'elle souffrit? Éprouvait-il une confusion du sacrifice peut-être consenti pour lui? ou redoutait-il encore la blessure d'une gloriole puérile? un ridicule, après les grands mots et les grands sentimens dont il avait empanaché son amour, à en découvrir déjà le néant?

Sereine, souriant parfois, d'un sourire énigmatique, Émilienne regardait s'accomplir l'œuvre de transformation. Mais cette attente lui pesait. Les semaines s'écoulaient. Elle s'informa :

— Et Lucie? Elle vous déplaît toujours autant?

— Lucie? fit-il avec l'appréhension d'une ironie.

— Allons, ne jouons pas au plus fin, la partie ne serait pas égale pour vous. Vous pensez bien que je suis la confidente de ma fille.

— Qu'a-t-elle donc pu vous confier?

— Oh! peu de chose : Elle vous aime de tout son cœur.

Une joie glissa comme un éclair sur le visage de Raoul. Mais, presque aussitôt, il se rembrunit, sentant peser sur lui la gêne de son rôle. Il n'eut pas le courage et la sincérité d'en sortir franchement. Il affecta une insouciance, dit simplement, un peu rouge de cette hypocrisie :

— Ça lui passera! Une enfant!

Émilienne se redressa avec fermeté :

— Je ne puis cependant présumer que vous jouiez, avec Lucie, le même jeu qu'avec M^{me} Dardois, et que, par simple amusement, vous vous plaisiez à la troubler.

Il eut un geste abandonné.

— Est-ce que je le sais ce que je veux?

Un moment Émilienne hésita, le regardant profondément.

Se serait-elle trompée? Ne s'était-il agi que d'une distraction de blasé? Avait-il essayé véritablement de se reprendre à la vie près de la jeune fille et se décourageait-il d'avoir vu son effort stérile, d'avoir trouvé son cœur mort? Elle eut l'intuition qu'il mentait; elle pensa que, peut-être, quelque chose d'une pitié envers elle empêchait la loyauté d'un aveu. Elle en fut blessée. Il était question de Lucie, de lui, de leur bonheur à tous deux. Il n'avait plus, en sa présence, que la mère, préoccupée du bonheur de ses enfans. Ce fut la mère, en effet, qui reprit :

— Elle est si contente, Lucie! L'autre jour vous l'avez regardée longuement, longuement. Elle en est demeurée rêveuse plusieurs jours. Puis, les complimens que vous lui faites! Chaque fois qu'elle s'avise de modifier quelque chose à sa coiffure ou à sa toilette, elle constate que vous le remarquez. Que lui

faut-il davantage pour se croire aimée, pour être divinement heureuse ?

Raoul baissait la tête, les regards obstinément détournés ; mais, à mesure, une joie transparaissait en un sourire vainement comprimé, un sourire d'écolier pris en faute, où toute sa pensée se trahissait.

Émilienne poursuivit :

— Ne lui avez-vous pas pris les mains, la dernière fois ?

Le sourire de Raoul s'élargit. Il dit vivement, comme malgré lui :

— Ah ! elle vous a dit ?...

— Mais oui !

Il comprit l'inutilité de son attitude. A travers sa contrainte, une satisfaction lui venait de se voir pénétré. Pourtant, devant la raillerie qui montait des choses, il se sentait tout à coup très petit. Un besoin de réagir le tourmenta, une puérile vanité que sa passion eût le dernier mot :

— Vous voyez, dit-il ; j'ai secondé votre désir. J'ai voulu que nos deux vies ne fussent jamais séparées, que votre rêve d'éternelle amitié se réalisât. Tout est donc bien. Car je vous aime et vous aimerai toujours. C'est vous que j'aimerai en elle.

Un moment, sous une émotion communicative de loyauté et de reconnaissance, tandis qu'il s'inclinait devant elle, lui-même, atteint de la sincérité qui se dégageait du son de sa voix, crut à ses propres paroles. Mais Émilienne eut un sourire incrédule. Il ne le releva point, sentant le rôle fini.

Ils se turent de nouveau. Après que les événemens avaient ainsi prononcé, en quelques mois, tout devenait superflu. Ils voyaient mélancoliquement le chemin que leurs cœurs avaient parcouru, comprenaient l'inanité des vouloirs humains. La vie se déroulait à leurs yeux comme une mer d'apparence immobile et dont chaque flot, chaque goutte d'eau, d'un mouvement successif et continu, poursuit une œuvre invisible. Le passé se reculait très loin, d'une fuite ininterrompue.

Le jour baissant faisait sur eux peser davantage une mélancolie. Le but qu'Émilienne, jusque-là, avait vu dans un lointain où les contours estompés l'enveloppaient d'un charme vague se rapprochait. Maintenant, au terme de ses efforts, une étrange inquiétude s'abaissait sur elle. Le seul bonheur qu'elle eût désiré, leur bonheur à tous deux, au moment même où sa main tendue l'allait atteindre, lui semblait vide.

Son esprit, jusqu'alors préoccupé des autres, se reportait sur elle-même ; et, avec une amère détresse, elle s'épeurait que la lutte de son cœur ne fût pas achevée, qu'elle trouvât au fond de son

cœur un regret, que la plaie dissimulée de son sacrifice, ravivée un moment sous une jalousie, ne fût pas guérie.

Mais une révolte domina l'envahissement de ces pensées. Elle les éloigna, les refoula ; elle s'efforça de se résigner à la déception des perpétuels mirages de la vie, allant vers des choses merveilleuses qui, une fois atteintes, s'évanouissent ainsi que des fantômes. Puis elle retrouva son courage, pensant que toujours, dans la nuit brusque et profonde des désillusions, de nouvelles espérances recommençaient de poindre, comme s'éclairaient d'incertains horizons. Et, en effet, dans le vague de ces horizons, une image nouvelle surgissait : c'était, de l'union de Raoul et de Lucie, l'enfant, son enfant à lui. Toutes ses fibres furent émues.

On apportait les lampes. M^{me} de Roncey se reprit ; d'un trait de sa volonté, le passé fut rayé. Elle pria simplement :

— Vous dinerez avec nous, n'est-ce pas ?

Raoul, après une hésitation distraite, s'inclina.

La femme de chambre se retirait :

— Priez, lui dit-elle, mademoiselle de descendre.

Lucie entra ; une surprise ravie éclaira ses grands yeux. Raoul s'était levé. Émilienne les enveloppa d'un regard et d'un sourire maternels. Puis, les laissant seuls, elle monta dans sa chambre. Et, là, elle pleura, jusqu'à ce que ses nerfs fussent détendus, jusqu'à ce qu'elle se sentît assez forte pour se dominer, pour garder sur son visage le masque nécessaire des joies menteuses.

JEAN REIBRACH.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LES LABORATOIRES MARITIMES

NAPLES ET BANYULS-SUR-MER

Il est de connaissance courante que, sur notre globe, la surface recouverte par les eaux est trois fois plus grande que celle de la terre ferme. L'immense volume liquide qui forme l'Océan présente en ses différens points des conditions très variées, et pour cela la vie marine s'exerce sous les formes les plus diverses, offrant un intérêt considérable aux études des zoologistes.

Sans doute la quantité de lumière et de chaleur que verse le soleil sur les flots et qui décroît depuis l'équateur jusqu'au pôle, ne produit pas des effets plus marqués que sur les continens, où l'on voit, en s'avancant vers le nord ou vers le sud, l'in vraisemblable éclat et le prodigieux coloris des faunes et des flores tropicales s'éteindre peu à peu jusqu'à la pâleur ternie des lichens et des animaux polaires. Si, d'une façon plus générale encore, mille différences de détail produisent sur la terre aussi bien que dans les eaux mille adaptations particulières, il est cependant vrai que, par-dessus tout, la connaissance des faunes de l'Océan rend manifeste à l'esprit la nécessité qui relie les formes animales aux conditions de leur milieu.

Quel naturaliste ne saurait reconnaître le *facies* côtier, ou le *facies* pélagique présenté par les animaux du large qui nagent à la surface, ou encore le *facies* abyssal, réalisé dans les grands fonds?

Sur la côte, où la vague incessante et brutale vient battre les rochers ou labourer les grèves, on ne trouve jamais que des animaux robustes, bien cuirassés ou tout au moins bien fixés. Les

balanes font corps avec la pierre, qu'elles enduisent d'une couche rugueuse; les moules s'y attachent d'une façon étroite. Les poissons qui fréquentent le bord, comme les scorpenes, ont des os dermiques solides, des écailles puissantes et sont hérissés d'épines. En repassant ses souvenirs de bains de mer, chacun se rappellera les pourpres, les littorines ou bigornes, les troques, les buccins, les berniques ou patelles, dont la coquille épaisse et ramassée défie les coups du flot. Tous, mais surtout les patelles, savent se cramponner si bien qu'il faut une petite pratique pour les détacher à coup sûr. Et si quelques êtres plus délicats trouvent leur vie dans cette zone agitée, c'est qu'ils sont enfouis la plupart du temps assez profondément dans le sable, ou blottis dans les varechs.

La houle du large, au contraire, monstrueuse pour le passager d'un pauvre navire qu'elle roule, a des mouvemens souples; et, dans la tempête, c'est un spectacle unique de voir des oiseaux comme les pétrels, fermer leur aile impuissante contre le vent, et tout petits se laisser balancer par ces vagues énormes. Aussi, les nageurs de haute mer n'ont point à redouter des coups violens comme sur le rivage, même s'ils restent à la surface pendant les gros temps, et je sais qu'ils le font quelquefois. Toujours léger dans le milieu dense où il flotte, le corps de ces animaux, insensible à la pesanteur, auquel les chocs rudes sont inconnus, n'a sécrété aucune substance résistante pour se soutenir ou pour se protéger. Les mollusques pélagiques ont une coquille légère et délicate; beaucoup même n'en ont pas du tout; les poissons de la pleine mer ont des écailles prodigieusement fines, et leur squelette est à peine durci. Transparens dans l'eau transparente, tous ces êtres portent la même marque, indice des mêmes habitudes, quelle que soit d'ailleurs la simplicité ou la complication de leur forme.

Dans les fonds de plusieurs milliers de mètres, les grands dragages de ces dernières années, auxquels la France a pris une part honorable avec les campagnes du *Talisman* et du *Travailleur*, ont révélé toute une faune inconnue, résultat des conditions si particulières de la vie abyssale.

N'en ai-je point assez dit pour montrer l'intérêt évident qui s'attache aux études de zoologie marine? Il y a moins de 25 ans un naturaliste de Paris ou de Berlin devait entreprendre un véritable voyage pour étudier les animaux de la mer. Sans parler des grandes explorations comme celles de l'*Astrolabe* et la *Zélée*, nos premières connaissances précises sur l'organisation des animaux inférieurs étaient publiées avec des titres tels que : *Expédition sur les côtes de Sicile* de M. H. Milne Edwards ou *Un été aux Baléares* de M. Lacaze-Duthiers, etc.

On croira sans peine qu'il n'était pas facile de pouvoir mener à bien de minutieuses recherches dans une auberge de village, et de quel village! Pour mille raisons, l'étude des êtres marins n'était accessible qu'à une petite élite de savans passionnés. Chaque découverte, du reste, posait des problèmes difficiles et complexes, et l'on sentit tout de suite que pour les résoudre il fallait associer de nombreux efforts. La création d'efficaces moyens de travail apparut comme la chose urgente, et l'œuvre scientifique par excellence se présenta sous la forme d'une question de matériel.

A un impérieux besoin est venu correspondre comme organe nouveau le Laboratoire maritime. Par quel mécanisme? C'est ce que je voudrais dire en quelques pages. Il est probable que le but à atteindre a été entrevu à la fois par plusieurs esprits; mais dans le domaine de la pratique, si l'idée est quelque chose, l'application est bien davantage, et si déjà des questions de priorité ont pu se poser à ce propos, nous les laisserons de côté comme indifférentes, pour suivre plutôt jusqu'au succès actuel les efforts des deux premiers artisans de cette œuvre, de ceux qui jusqu'ici en ont poussé le plus loin la réalisation, c'est-à-dire M. de Lacaze-Duthiers en France et M. Dohrn en Italie. Je sais bien qu'il n'est pas d'usage d'associer dans une égale admiration ces deux hommes éminens; je sais même qu'il est plutôt « reçu » de les opposer l'un à l'autre; mais c'est une tradition à laquelle je prendrai la liberté de ne pas me conformer: j'espère qu'ils me le pardonneront l'un et l'autre.

I

Napoli! Napoli! Au sortir du vacarme de la plus tumultueuse des gares, tout ce qu'il faut voir hante déjà l'esprit. C'est la ville et le musée, le Vésuve, Pompéi, Pausilippe, Sorrente, les îles divines d'Ischia et de Capri; combien de choses encore! Mais remettant le reste à plus tard, le zoologiste descend d'abord le long de la Chiaia, à travers les jardins de la Villa nationale, jusqu'auprès d'un grand bâtiment d'aspect neuf, aux larges baies cintrées. Son air recueilli fait un assez frappant contraste avec la gaieté et l'agitation ambiante, et les mots de *Stazione zoologica* le désignent comme l'un des organes dont nous parlions à l'instant, avec lesquels la science contemporaine perçoit les phénomènes de la vie marine.

Bien que située en terre italienne et dénommée en italien, la station est dirigée et a été fondée par un Allemand: M. Anton Dohrn. Il y a environ 25 ans, M. Dohrn, tout jeune docteur alors,

arriva un beau jour à Naples, avec l'idée arrêtée d'y créer quelque centre de travail. Il était persuadé que la Méditerranée se prêtait merveilleusement à un projet de ce genre et que, suivant son expression, les eaux de Naples et de Messine seraient pour les zoologistes ce que les musées de Florence sont pour les artistes ou le sol de Rome et d'Athènes pour les archéologues.

On pense bien que le grandiose bâtiment d'aujourd'hui ne s'est pas élevé sans quelques tribulations pour son fondateur; d'autant plus que celui-ci, au lieu d'acquérir un territoire quelconque au bord de l'eau, avait résolu de bâtir au milieu même de la Villa nationale. Les Napolitains, très fiers de leur jardin, craignaient de le voir gêner du coup. C'était jouer la difficulté, non sans raisons d'ailleurs, ainsi qu'on le comprendra plus loin. Quoi qu'il en fût, M. Dohrn, en mars 1870, obtint de la ville de Naples la concession du terrain qu'il convoitait, à charge pour lui d'y construire un bâtiment d'aspect « esthétique, » et d'y installer un laboratoire, le tout, au bout de 60 ans, devant faire retour au gouvernement italien : ce laps de temps a, depuis, été porté à 90 ans. On se mit à creuser les fondations, les choses suivirent leur cours, et bientôt on s'aperçut, comme d'ordinaire, que les crédits seraient dépassés de beaucoup. Le jeune docteur, qui avait engagé une fortune de 300 000 francs dans cette œuvre, reconnut bientôt qu'il ne la conduirait pas à bien tout seul, ainsi qu'il y avait songé d'abord. Son ami l'embryologiste Balfour, depuis enlevé à la science qu'il cultivait avec tant d'éclat, l'aïda de sa bourse et lui fit souscrire parmi les savans anglais une subvention de 25 000 francs. C'était encore trop peu.

Arriver à Berlin par le train le plus rapide, solliciter 10 000 thalers, et se les voir refuser fut l'affaire de quelques jours. Toutefois la demande devait être prise en considération sur un avis favorable de l'Académie des sciences. Naturellement — visites aux membres de l'Académie. Mais, avant qu'elles ne fussent achevées, M. Dohrn était rappelé en Italie : la population, furieuse de ce qu'un étranger prétendit construire un palais sur la Villa nationale, avait décidé la municipalité à refuser l'autorisation de faire la toiture. On allait entrer en hiver. Au milieu de cette fâcheuse situation, arrive la nouvelle que l'Académie de Berlin refuse de donner un avis favorable. Tout était donc aussi bas que possible. M. Dohrn rentre dans sa patrie « par retour du courrier », de nouveau sollicite les académiciens, et met toute son énergie à les persuader de l'utilité de son entreprise. Il y réussit cette fois ; mais, avant de connaître ce résultat, il était déjà à Naples, où la question de la station causait une véritable crise municipale.

Bref, grâce au concours du baron Savarèse et du prince Torella, la cause de la science fut définitivement gagnée.

L'appui moral de l'Académie de Berlin n'avait pas encore revêtu la forme de subvention, et les travaux auraient assez longtemps languï, si le consul général allemand, M. Beer, n'eût avancé en diverses fois 80 000 francs; et ceci permit à la station naissante d'attendre la subvention annuelle de 30 000 marks, portée depuis à 40 000 marks, que le Reichstag inscrivit au budget de l'Empire.

Il ne suffisait pas d'avoir des bâtimens, il fallait encore un budget annuel qui permit le travail. Ouverte en février 1874, la station n'a pas depuis cessé de prospérer. Il y est actuellement dépensé tous les ans plus de 100 000 francs pour entretien, acquisition de réactifs, d'instrumens et de matériel d'études. Le personnel des collaborateurs scientifiques permanens et d'employés de toutes sortes comprend plus de 40 personnes. Ces chiffres n'indiquent-ils pas déjà un énorme mouvement? Quelques autres préciseront davantage peut-être. On consomme chaque année 10 000 francs d'alcool, 6 000 de réactifs divers, 6 000 de verrerie. Quelles sont donc les sources de ce beau revenu? La réponse à cette question présente, il me semble, plus d'intérêt pour nous Français que pour personne, car nous sommes peu accoutumés à voir des établissemens scientifiques prospérer grâce à des dons, rentes ou subventions provenant de particuliers, de sociétés savantes ou d'États étrangers. L'Institut Pasteur constitue une récente et remarquable exception; mais d'abord les souscriptions étrangères ont largement afflué, et, de plus, il n'est peut-être pas inexact de croire que beaucoup d'offrandes nationales sont allées à l'œuvre de bienfaisance, à l'hôpital traitant la rage, autant, sinon plus, qu'au laboratoire de recherches.

Par contrat valable pour 2, 3 ou 5 ans, un particulier, une société savante, un gouvernement, moyennant une cotisation annuelle de 2 500 francs, a droit à ce qu'on appelle une « Table » à la station zoologique de Naples, c'est-à-dire que le particulier, la société savante ou le gouvernement peut pendant toute l'année faire occuper par un travailleur une place dans le laboratoire; et on lui fournit à la station tous les instrumens, tous les réactifs, tous les animaux dont il a besoin; il dispose de tous les livres de la bibliothèque: il est chez lui, dans la mesure, naturellement, où son activité n'est pas comprimante pour l'activité des voisins. Il est aisé de prévoir que, sans parler même de leur zèle bien prouvé pour la science, le directeur de la station et ses collaborateurs vont jusqu'à la limite du possible pour donner satisfaction à tous les travailleurs; car la durée des contrats, c'est-à-dire la source du revenu, a pour facteur essentiel la satisfaction des contractans.

C'est ainsi que dans des mesures diverses l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, l'Amérique du Nord, la Russie, la Hollande, la Belgique, la Suisse, la Hongrie, l'Autriche, l'Espagne concourent au fonctionnement de ce laboratoire unique. Il revêt par là même un caractère international fort curieux, et la forte subvention du gouvernement allemand ne change rien à ce fait. Il est à remarquer en effet qu'elle n'est point inscrite à un chapitre quelconque du budget, mais bien à celui du ministère des Affaires étrangères; et, dans un article de la *Deutsche Rundschau* écrit spécialement pour des Allemands en vue de légitimer ce crédit et d'en faire comprendre l'utilité, M. Dohrn ne craint pas de rappeler ce double caractère de l'œuvre : privé au début, international dans la suite. Pour les publications, quatre langues sont admises : l'allemand, l'anglais, le français et l'italien; et la trentaine de savans qui peuplent les salles d'étude font de ce coin italien une petite Babel.

Je ne compte pas dans le revenu la vente des publications scientifiques : elles sont une cause de déficit; nous en reparlerons plus loin. La station possède une remarquable collection d'animaux du golfe, préparés d'une façon hors ligne. A mesure que cette collection se forme, elle est vendue : échantillons pour musées, embryons pour études de laboratoire, tout se disperse à travers le monde contre mandat; et l'intérêt scientifique de cette pratique se combine avec un certain intérêt financier. L'aquarium aussi, dont l'entrée est payante pour les touristes de passage, peut être provisoirement tenu comme contribuant à couvrir les frais. Mais il est temps d'entrer, et au rez-de-chaussée nous voici précisément dans l'aquarium.

De tout le laboratoire c'est l'endroit où se révèle le plus l'influence allemande : lorsqu'on y pénètre, on se croirait introduit dans quelque palais d'ondine ou de sirène. Il fait sombre; les parois seules de la vaste pièce émettent une lumière très douce tamisée par l'eau verdâtre qui fait une ceinture presque continue. On ne distingue d'abord qu'une profusion de couleurs éclatantes ou tendres éparses dans la clarté liquide : c'est comme le premier papillotement d'un vitrail dont on ne reconnaît pas encore le dessin, avec cette sensation curieuse que produit la grande inégalité dans la vigueur des tons qui le composent. Puis, avant même que le dessin général n'ait pris forme, voici qu'il change : les couleurs se déplacent, les unes avec une rapidité de vol, les autres lentement, souplement, comme une fumée dans l'air calme. Ce sont des êtres qui se meuvent; c'est un fragment de la vie sous-marine qui se révèle à nos yeux terrestres. L'indiscrète zoologie nous invite à venir regarder de plus près, à troquer notre impression de rêve contre des documens plus précis.

Je ne puis vraiment dire ici tout ce qui s'épanouit, rampe, ondule, flotte ou nage derrière les glaces de verre, dans ces bacs larges et profonds : le règne animal passerait tout entier dans mes notes. Ici c'est « la forêt des coraux abyssins » avec ses branches enchevêtrées sur lesquelles s'ouvrent de délicates fleurs qui sont des polypes vivans ; il n'y manque pas même le poisson aux transparentes nageoires. « Indolemment il rôde. » C'est le beau sonnet de M. de Heredia en mouvement, en couleur et en forme. Plus loin voici un groupe d'animaux qui, en miniature, donnent assez bien l'impression d'une forêt de palmiers submergés au milieu de laquelle nagent de petits poissons roses. Une légère ondulation se produit à la surface du bac : brusquement les panaches se replient et rentrent dans les tiges ; notre élégante forêt n'est plus qu'un bouquet de tuyaux très laids dressés sur le rocher. Mais le calme revient, et de nouveau, successivement, sortent les délicates couronnes. Nous avons devant nous des *Spirographis*. Ce sont des Annélides tubicoles, ou des vers vivant dans les tubes protecteurs qu'ils se sont construits, et les palmes illusoire sont simplement leurs branchies qu'ils étalent pour respirer l'air dissous dans l'eau et qu'ils rétractent à la plus légère alerte. Le mouvement des poissons roses (*Apogon*) qui circulent rend plus morne l'immobilité des autres habitans du bassin. Les rochers de la paroi sont tapissés d'*Ascidies*, étranges êtres dont la vie fixée s'écoule dans une torpeur végétale. L'organisation de l'embryon libre, assez voisine de celle des vertébrés, régresse, et les adultes ne sont plus que des sortes d'ouïes munies de deux ouvertures avec des bords dentelés. — Certaines espèces sont d'une riche teinte rouge, les autres sont brunes, d'autres enfin, informes, semblent des paquets d'une gelée à teinte livide.

Qu'est-ce donc que ce bac où l'on n'a rien mis ? Il paraît entretenu pourtant, car l'eau s'y renouvelle. Le foud est formé de cailloux très anfractueux, roses, gris, blancs, et c'est tout. Cependant voici un objet rond qui a l'air d'un œil de poisson ; mais il n'y a pas de poisson alentour. On jette du dehors quelques débris de crevettes : aussitôt le rocher vole en éclats et tous les fragmens convergent vers la nourriture. Ces éclats de rochers sont des poissons (Scorpènes ou Rascasses) couverts d'épines hérissées ; leur couleur est maintenant plus foncée, plus uniforme. Le repas fini, chacun regagne son anfractuosité, s'y blottit commodément ; en un instant la teinte de son corps ici devient plus rose, là plus grise ou plus blanche ; de nouveau la paroi de pierre est rigoureusement immobile. C'est fini, on ne voit plus rien, et si les frissons de l'eau à la surface n'étaient un témoignage sensible de la rapide scène écoulée, on pourrait se croire le jouet d'une hallucination.

Ces phénomènes de mimétisme volontaire, ou d'adaptation voulue de couleur à la couleur des objets ambiants ne sont pas rares, et, dans un aquarium voisin, des poulpes ou pieuvres en offrent un autre exemple. Sur le rocher gris, un de ces mollusques se cramponne de ses huit bras étalés, et s'applique à figurer une bosse de la pierre. En approchant, on voit son œil mauvais et les contractions rythmées de l'entonnoir par lequel il envoie l'eau fraîche sur ses branchies. Un autre est logé dans un creux, et si le zoologiste reconnaît sa présence à la dépression que produit dans le sable le courant d'eau respiratoire, les crabes, qui sont pourtant des êtres avisés, sont dupes de l'apparente tranquillité du lieu : un bras couvert de ventouses sort de l'antré, se déroule, saisit l'imprudent crustacé, qui se débat en vain ; un autre bras, un autre encore, puis un autre s'allongent aussi : le crabe est étreint, écartelé, et de son bec d'oiseau, situé au milieu de ses tentacules, la pieuvre déjà lui déchiquette les entrailles. Au moyen d'un crabe et d'un bout de ficelle le gardien de l'aquarium offre un spectacle curieux. L'unique proie, inévitable objet de querelle, est descendue entre les deux poulpes. Une égale convoitise les anime ; l'un approche du but, l'autre le repousse, et leurs corps flasques se gonflent, rougissent, se hérissent de crêtes et de pustules ; leur entonnoir haletant traduit par la vigueur du jet d'eau absorbé et rejeté la surexcitation et la colère. Pas un bruit, pas un choc, et les préludes de cette bataille souple et silencieuse ont surtout cela d'inaccoutumé pour nous autres terrestres. L'un des rivaux a saisi le crabe ; il referme sur lui ses bras, se laisse tomber sur le sable, et son corps est instantanément décoloré. Mais l'autre le suit, et la lutte commence. Les seize bras enchevêtrés enlacent, glissent, se déroulent, brandissent mille ventouses. Sur la masse molle apparaît un œil étrange aussitôt disparu. La couleur de la peau pustuleuse monte jusqu'à l'écarlate. Pendant la bataille, le crabe a été « nettoyé » ; je veux dire que maintenant sa carapace est nette et propre au dedans et au dehors ; tout ce qui était mou est mangé. Le *casus belli* ayant disparu, la guerre prend fin, les pieuvres se séparent, leur rougeur tombe peu à peu, leur peau redevient lisse, et le rythme de leur respiration s'apaise.

Là ce sont des murènes sournoises et souples qui ondulent entre des débris de poteries ; — plus loin une gigantesque tortue avec sa tête d'oiseau nage monstrueuse et maladroite.

Dans un bac plus éclairé, où l'eau renouvelée pousse des gerbes de bulles d'air, il semble, tellement l'imprévu a brouillé l'impossible et le possible, qu'on voie voler des papillons. On a mis là des calmars pêchés ce matin : ils ne pourront vivre que quelques jours, car ce sont des nageurs de haute mer. Ils nagent

sans arrêt d'une paroi à l'autre de leur prison, en avant, puis en arrière; ils oscillent toujours dans le même ordre, avec une régularité d'escadre. On a vu parfois des calmars dont la longueur dépassait dix mètres. Ceux-ci sont petits, ils ont à peine la taille de la main, mais combien gracieux! Leur corps en fuseau se termine d'un côté par une nageoire en fer de lance, de l'autre par la tête avec ses deux gros yeux et ses dix tentacules. Ils nagent : dès qu'on les touche, leur peau nacréée s'irise de nuances d'arc-en-ciel, et leur bande élégante frémit comme un coup de soleil dans une crête de vague.

La création de l'aquarium fut, je crois, imposée par la ville de Naples pour l'agrément du public, et M. Dohrn avait adopté l'idée avec empressement, pensant que la vente des tickets d'entrée servirait à alimenter la partie purement scientifique du laboratoire. Ce fut une illusion à perdre : 15 000 visiteurs en moyenne versent en effet une somme de 30 000 francs par an ; mais l'entretien de l'aquarium les absorbe largement. Un ingénieur, un forgeron, deux machinistes, un maçon, un gardien et deux préposées à la vente des billets constituent le personnel spécial à cette partie de la station. Si l'on songe que ni jour ni nuit le courant d'eau de mer ne doit s'interrompre, qu'une puissante machine à vapeur actionne en permanence une pompe, que l'eau salée ronge et détruit tous les conduits les mieux entretenus, qu'il faut avoir en état un double matériel pour qu'une réparation ne soit pas une cause d'arrêt, on s'expliquera sans peine le chiffre élevé des frais d'entretien. L'aquarium pourtant ne peut passer pour inutile à la science; car la machine à vapeur dont il fait les frais envoie aussi un incessant courant d'eau dans les salles d'études, où chacun peut, sous ses yeux, dans des bacs plus petits, faire vivre les animaux dont il s'occupe.

Le laboratoire proprement dit, situé au premier étage, est donc, du fait de ce courant d'eau, un fragment de mer en observation. Il y a un certain nombre de chambres attribuées aux professeurs de passage; et pour les travailleurs dont la carrière est moins avancée, une vaste salle remplie de bacs de toutes dimensions et divisée par des cloisons en une douzaine de compartimens. Dans toutes les stalles, comme dans toutes les chambres, une table est chargée du microscope, du microtome, des réactifs, des mille flacons, cristallisoirs, tubes, verres de montre que la technique moderne réclame.

Le professeur Dr Hugo Eisig, savant connu pour ses beaux travaux, homme aimable et esprit élevé, veille à ce que chaque travailleur soit installé le mieux possible et pourvu en abondance du matériel qu'il demande pour le mettre en œuvre. Car il suffit

de remettre le soir la liste des animaux dont on a besoin pour les trouver le lendemain ou les jours suivans sur sa table de travail.

L'arrivée des animaux a lieu chaque matin, et le domaine du conservateur Lo Bianco présente à cette heure-là un spectacle aussi intéressant que pittoresque. Ce sont d'abord les pêcheurs de la Chiaia ou de la Mergelina; vieillards blanchis sur l'aviron ou novices bronzés, parleurs et joyeux, qui apportent tout ce qu'ils ont capturé et qui « ne se mange pas ». — Parfois c'est intéressant, d'autres fois, non; la consigne est de tout prendre, pour ne pas décourager les bonnes volontés. N'y a-t-il pas du reste besoin de vivres pour les pensionnaires de l'aquarium? Et ne faut-il pas aussi de nombreux échantillons que le conservateur fixe avec leur apparence accoutumée, sans déformations ni contractions, et qui iront de là grossir les collections des musées? Puis les pêcheurs de la station arrivent avec leurs trouvailles plus choisies et plus déterminées en vue des recherches du jour. Parmi ces matelots du laboratoire, les uns jettent eux-mêmes les filets ou la drague, d'autres circulent au milieu des barques qui chaque matin sillonnent les eaux du golfe, et prélèvent sur les pêches, moyennant quelques sous, ce qui leur semble présenter un intérêt zoologique. Une sûre pratique les guide dans ces recherches.

La station possède pour ce service cinq ou six bateaux à rame, un canot à vapeur, le *Francis Balfour*, et un petit yacht à vapeur d'une trentaine de tonneaux, le *Johannes Müller*. Il fut offert en 1877 par l'Académie de Berlin, qui mit du coup 40 000 marks au service de la zoologie maritime. Capable de fournir à toute pression une vitesse de 8 à 9 nœuds, complètement aménagé pour la manœuvre au treuil de la drague et autres engins, ce vaporetto répond admirablement à son but; en arrière d'un petit rouffe, un assez large espace permet de se tenir une quinzaine à bord. Un soir, je reçus une invitation fort cordiale de prendre part à un dragage pour le lendemain. La brise assez fraîche et la houle assez forte ne faisaient pas prévoir un résultat zoologique bien remarquable; mais, à défaut de pêche probable, il restait toujours le plaisir de humer quelque peu l'embrun pour se détendre du travail cellulaire. La réunion, composée d'une dizaine de savans de cinq ou six nationalités, était très gaie, et pendant que nous devisions de science et d'autres choses, le vaporetto, un peu le nez dans l'eau, filait, tranchant les vagues d'un bleu de coupe-rose sous le ciel nuageux. On jeta la drague sur un riche fond vers Capri : essai superflu, la vague, encore plus forte que nous ne pensions, rendait toute tentative inutile. Bref, le dragage donna le résultat prévu pour cette fois, c'est-à-dire peu. Je me tins néan-

moins pour satisfait d'avoir constaté la manœuvre des engins et l'habileté des pêcheurs qui y étaient dressés. Que fallait-il faire en face du refus opposé par « les élémens » à notre travail? Le plus sage parut d'aller déjeuner, et le yacht vint se ranger au long de la falaise de Sorrente, qui dresse à pic son tuf volcanique. Un escalier creusé dans le roc permet de le gravir, et de temps en temps des ouvertures encadrées d'aloès laissent entrer dans ce tunnel la lumière du dehors et la gaieté de la mer qui s'arrondit dans le merveilleux golfe. Faut-il encore parler du début d'après-midi passé sur une terrasse à demi ruinée, ombragée de grands oliviers et de ces orangers célèbres qui, selon l'exacte notation de Renan, portent à la fois leurs fleurs et leurs fruits? Faut-il dire le charme de ces jours de repos qui de temps à autre coupent le séjour scientifique et combien sont fécondes les tranquilles causeries entre gens venus de si loin, qui diffèrent moins encore par la race et l'hérédité que par l'éducation reçue? Le soir, le vaporetto longea le piano de Sorrente et sa falaise de tuf, bientôt remplacée par des pentes calcaires plus hautes et plus douces, verdoyant de tous leurs arbres, au milieu desquels les villas éparses mettent des teintes claires. La nuit tombée, mille lumières brillent sur la côte ronde, une clarté monte derrière le Vésuve, en détache la noire silhouette, et bientôt au-dessus du volcan la pleine lune paraît ou disparaît suivant le rythme de la houle bercée. Captivés par ce rare spectacle, objectivant dans un rêve géologique notre propre mouvement, il nous semble que cette terre tant de fois bouleversée est encore la proie de quelque gigantesque convulsion.

La chaloupe à vapeur n'est pas le seul endroit de la station où se réunissent volontiers les zoologistes : la bibliothèque est aussi un centre d'attraction très puissant. Elle ne laisse rien à désirer pour le nombre et le choix des volumes. Commencée en 1872 avec les livres particuliers de M. Dohrn, elle ne cesse de s'accroître par des dons ou des échanges. Le docteur Schiemenz est préposé à l'administration de ce domaine. Dans une salle spacieuse, aux murs décorés de fresques, les volumes, « qui ne sont pas toujours à la reliure », s'alignent d'une façon en apparence ordinaire; et cependant, sans le secours de personne, avec le seul catalogue, on tombe à tout coup sur le livre dont on a besoin.

Nous avons vu comment la station fonctionne, comment le travail y est assuré; terminons en indiquant ce qu'elle produit pour la science. Il est impossible d'apprécier d'une façon sensible l'influence exercée sur chaque visiteur par la fréquentation d'autres savans venus de partout, ni de dire ce que l'hétérogénéité des idées a pu semer en lui qui germera plus tard. Bornons-nous à signaler les œuvres qui éclosent sur les lieux mêmes. La station

publie trois catégories de recueils périodiques, qui se trouvent dans toutes les bibliothèques scientifiques : les *Mittheilungen aus der zoologischen Station zu Neapel*, formant une collection de 10 volumes et où se publient des mémoires faits à Naples ; puis la magnifique série de *Fauna und Flora des Golfes von Neapel* : 18 grandes monographies in-4° éditées avec un luxe rare ont déjà paru ; enfin la troisième, la plus originale et non la moins utile, s'appelle le *Zoologischer Jahresbericht* et donne une analyse succincte mais précise de tous les travaux publiés chaque année en zoologie dans le monde. Depuis 1877, cette publication rend des services incessans ; mais sa rédaction constitue une tâche extrêmement lourde, et il faut toute la clarté d'esprit et l'extraordinaire activité du professeur P. Mayer pour l'avoir menée à bien jusqu'ici ; d'autant plus qu'il se charge en même temps de la direction des deux autres recueils avec l'aide du docteur Giesbrecht.

Comme on le voit, ce bel établissement comprend un ensemble de services, ayant chacun à sa tête un homme compétent, et qui, bien groupés, forment une puissance scientifique considérable.

II

Allons maintenant tout au midi de la France, à la frontière d'Espagne, dans cette région où les Pyrénées orientales plongent brusquement dans la mer leurs chaînes sauvages et pierreuses. Les crêtes se prolongent en une série de caps, et les vallées tortueuses, abritées, remplies de figuiers, d'oliviers, d'aloès, finissent en pittoresques criques où des ports se sont créés pour le commerce ou la pêche. En partant du nord, Collioure, Port-Vendres, Banyuls, Cerbère défilent ainsi de repli en repli.

Au bord de l'une de ces criques, protégée des vents du nord par le promontoire du cap Béar, la petite ville de Banyuls s'élève en amphithéâtre. La côte sud de l'anse se termine par la pointe de Fontaulé, qu'une jetée, destinée à arrêter les flots poussés par le vent de sud-est, prolonge et réunit à un rocher appelé l'île Grosse. C'est sur cette pointe de Fontaulé que l'on a construit le laboratoire Arago, ainsi nommé pour honorer l'illustre astronome, originaire du Roussillon. — De cet endroit on jouit d'une vue splendide sur la mer, le plus souvent calme et très bleue, parfois aussi verdâtre, avec de lourdes vagues qui viennent crever sur les arêtes des schistes et des gneiss. Du côté de la terre, on voit s'enfoncer la vallée inégale entre des chaînes dont les étages se superposent. Autrefois couvertes très haut, de la verdure des vignes, ces mon-

tagnes sont, depuis l'arrivée du phylloxera, âpres et nues; c'est au delà seulement de la zone, naguère encore prospère et cultivée, que par endroits le roc est tout enfoui sous les bruyères géantes, les cystes et les chênes verts.

Parmi tous nos laboratoires français, si je choisis celui de Banyuls pour le comparer à la station de Naples, c'est que d'abord il est assez complètement organisé pour donner matière à comparaison, et que de plus, Naples et Banyuls étant soumis au même régime de mer sans marée, les mêmes procédés se sont imposés pour la recherche des animaux; des nécessités pareilles ont produit, dans l'ensemble au moins, le même équipement.

Sauf pour « la flotte », qui est à peu près équivalente dans les deux cas, il faut, pour évaluer Banyuls d'après Naples, réduire les dimensions au quart : cela ne veut pas dire que les ressources offertes par notre station nationale soient quatre fois moindres que celles de la station internationale; il faut comprendre seulement que les mêmes moyens de recherches, place, matériel, instrumens, ne peuvent être fournis qu'à un nombre de travailleurs quatre fois moindre. — Douze à quinze zoologistes réunis en même temps suffiraient à remplir le laboratoire Arago.

Il serait injuste de laisser croire que la station de Banyuls, fondée en 1884, représente toute l'œuvre de M. de Lacaze-Duthiers. Bien avant cette époque, dès 1872, notre compatriote avait fondé à Roscoff un laboratoire aujourd'hui aussi florissant que celui de Banyuls; et je demande la permission d'en dire quelques mots, pour faire comprendre comment à Naples et à Banyuls, sous deux directions différentes, on trouve réalisé le même type d'organisation, tandis qu'à Roscoff et Banyuls, sous la même direction, deux types différens se révèlent. La diversité tient d'une part à la différence de latitude et de climat; d'autre part et surtout, à la différence de régime des mers explorées. La différence de latitude fait de Roscoff un centre de travail favorable pendant l'été; Banyuls est plus propice l'hiver, c'est tout simple. — Le caractère des mers spécialise plus profondément chaque laboratoire : dans la Méditerranée, à niveau presque constant, il faut un important matériel de pêche et de dragage, et l'on a peu l'occasion d'étudier les animaux en place et chez eux. Au contraire, la mer de Bretagne, « la mer sauvage », deux fois le jour se retire, laissant derrière elle mille flaques remplies d'animaux épanouis, mille cailloux enduits d'êtres de toutes sortes rampans ou fixés, mille récifs en surplomb au-dessous desquels pendent de fantastiques enchevêtrements d'algues et d'alcyons. En suivant le flot, le jeune naturaliste voit les découvertes fourmiller sous ses pieds; les livres lus, les cours suivis, s'animent et palpitent de vie; la beauté des cou-

leurs et des formes à coups de sensations excitent l'intelligence, que l'on sent devenir clairvoyante et féconde; la brise de la grève, parfumée de varechs, haleine d'infini, souffle dans la pensée. Le bord mobile du flot est ainsi la meilleure des écoles et se recommande aux débutans qui veulent s'initier à la zoologie marine, et qui, forcés par les circonstances, apprennent avec allégresse une foule de choses indispensables, — odieuses s'il faut les retenir par la seule mémoire « livresque ». Ce n'est pas à dire que les zoologistes formés ne puissent aussi mettre à profit pour leurs recherches la richesse bien connue de la faune roscovite, soit qu'ils consacrent chaque jour quelques heures délassantes à chercher eux-mêmes les animaux dont ils ont besoin, soit qu'ils s'en rapportent pour cela au personnel dévoué et expérimenté attaché au laboratoire ou embarqué à bord de ses deux bateaux à voile : le *Pentacrine* et le *Dentale*.

Il me suffit d'avoir indiqué à grands traits les conditions fondamentales qui règlent la vie du laboratoire breton; je passe à regret sous silence le véritable poème de ténacité vécu par son fondateur, qui, débutant avec une subvention annuelle de 3 000 francs, augmentée depuis peu à peu sous la pression des résultats acquis, est arrivé à grouper à Roscoff un aquarium de recherches, un vivier, des laboratoires spacieux, et même des chambres à coucher : car la station donne aux zoologistes l'hospitalité complète. Il peut y tenir — et il y a tenu — 25 ou 30 travailleurs ensemble.

Mais, revenons à Banyuls. Il est oiseux peut-être de discuter ici pour savoir si un laboratoire est placé dans une grande ville ou dans un village; chaque système a ses partisans : les uns déclarent que les ressources de la ville sont indispensables, en particulier le gaz d'éclairage; les autres pensent que le recueillement du milieu est pour la recherche une condition essentielle. Au reste, pour ce qui est de Banyuls en particulier, le choix fut déterminé par une série de circonstances. D'après ce que nous avons dit, il s'agissait, pour compléter l'établissement de Roscoff, de se fixer au bord de la Méditerranée. Mais quelle région de la côte adopter? et dans cette région, quel point? Les Universités maritimes de Marseille et de Montpellier ayant déjà, par la seule vertu de leurs positions, des laboratoires maritimes, la région orientale se trouvait désignée. La connaissance des riches faunes de Port-Vendres et des Baléares poussait au reste M. de Lacaze-Duthiers à chercher de ce côté.

Une vieille caserne de Port-Vendres lui semblait pouvoir être transformée en laboratoire. Les négociations poussées dans ce sens n'aboutissaient pas, et pendant ce temps la commune de Banyuls

offrait un capital de 12 000 francs et une rente de 500 francs pendant vingt ans pour avoir la station. Elle l'eut. Le conseil général des Pyrénées-Orientales voulut aussi souscrire. Et, tandis que le laboratoire de Roscoff avait été tout entier construit avec les deniers de l'État, celui de Banyuls fut le produit de l'activité locale et régionale, dont le réveil, constaté en des points divers, est un des phénomènes les plus remarquables de la fin de notre siècle, un de ceux qui montrent la profonde vitalité de toutes les parties du pays. Après le département, après la commune, de riches citoyens ont apporté leur concours privé; concours précieux déjà pour son résultat immédiat, plus encore pour l'exemple qu'ils ont donné par là.

Le laboratoire Arago se compose d'un bâtiment à deux étages, plus long que large et flanqué aux deux bouts de petits pavillons, l'un pour le gardien, l'autre pour la pompe et sa machine à vapeur, donnée par M. Bischoffsheim.

Au rez-de-chaussée se trouve l'aquarium, vaste pièce asphaltée, au centre de laquelle un bassin ovale alimenté par un jet d'eau (de mer naturellement) est rempli d'animaux attendant qu'on ait statué sur leur sort. Un homard et un chien de mer patientent depuis plusieurs années, et ceci prouve tout au moins que leur situation hygiénique est suffisante, quoique artificielle. L'impression fournie par l'aquarium de Banyuls ne peut être comparée à celle que l'on ressent à Naples. Là-bas, tout est disposé pour séduire et charmer le touriste plus épris d'art que de zoologie : ici tout est combiné pour les travailleurs; et les visiteurs, car il en vient, jouissent cependant d'un spectacle rare, encore qu'il ne soit pas aménagé pour eux. L'obscurité profonde, la ceinture d'eau continue dont nous avons admiré l'effet sur la côte italienne, sont ici remplacées par des flots de lumière glissant sur des murs blancs. Sans doute d'épais rideaux peuvent être tirés quand il est utile, pour mieux voir, de laisser entrer la seule clarté qui vient par l'eau; et sans doute aussi on sent déjà rien que par ce détail la préoccupation exclusivement scientifique. Dans les murs sont encadrées les glaces de sept bacs fixes, où avec une harmonie cherchée de vives couleurs se groupent les représentans de la faune du Roussillon. Elle est très riche cette faune, et peut être comparée à celle de Naples, qui a déjà donné matière à une si riche exploitation. Sur des tables s'alignent de nombreux bacs mobiles, superbes réservoirs de verre offerts au directeur par des amis généreux, ou modestes mais pratiques globes de pendule en équilibre sur des colliers de paille tressée, et dans tout cela l'eau limpide et aérée circule.

Rien n'est charmant comme de voir tous ces réservoirs rem-

plis de « pêche pélagique », et cela est facile les jours de gros temps. La tempête, dans la Méditerranée orientale, se présente presque toujours par les vents de S.-E. L'île Grosse et la jetée forment au pied même du laboratoire une nappe tranquille, et là, poussés par le flot, se rassemblent les êtres pélagiques les plus variés : en une heure on peut recueillir un tonneau de méduses, de salpès, de doliolum, de cymbulies, de béroës, d'agalmas, de diphyes. Sur l'incroyable transparence de la masse vivante, bientôt trop tassée, court à peine un frisson nacré que produisent les palettes des cténophores, ou s'étale la douce teinte améthyste de certaines méduses. Çà et là, des agalmas signalent la chaîne invisible qu'ils forment par une série de points rouges éclatans. Dans les bacs tous ces êtres plus à l'aise palpitent comme des ailes, et la nuit, dans la baie, on voit à fleur d'eau luire leurs corps phosphorescens.

L'eau qui circule dans l'aquarium vient d'un vaste réservoir creusé dans le rocher, et lui-même est périodiquement rempli par une pompe à vapeur. La machine en même temps actionne un dynamo, et grâce à des accumulateurs on possède la lumière électrique pour l'éclairage du laboratoire et en particulier de l'aquarium. Sans insister sur le bel effet des bacs à cette lumière intense, on sent de quel prix est ce dispositif par exemple pour les études d'embryogénie, dont on peut suivre les phénomènes le jour et la nuit.

Jusqu'au printemps de cette année, le laboratoire Arago ne possédait, à part les canots à rame pour explorer les environs, qu'un bateau à voile — le *Lacaze-Duthiers* — construit avec le produit d'une souscription couverte dans Banyuls même ; un très beau bateau d'ailleurs, ponté, monté par trois hommes et capable de tenir la mer. Comme il n'y a pas de marée, la plus grosse partie des animaux étudiés doit être recueillie à la drague. Pour draguer, il faut du très beau temps : le calme plat est l'idéal pour cette opération ; idéal irréalisable, puisque alors le bateau à voile ne peut quitter le port. Inutile d'insister bien longuement après cet aperçu sur la violente envie de chaloupe à vapeur que peut concevoir un directeur de station méditerranéenne.

Depuis le mois de mars 1893, le promontoire de Fontaulé abrite un joli yacht aménagé pour la manœuvre de la drague au treuil à vapeur. Il peut sortir et travailler par le calme, et il est d'ailleurs assez vaillant sur la houle pour ne point craindre d'être au large surpris par un coup de vent. Le laboratoire Arago est pour les embarcations aussi bien pourvu maintenant que la station de Naples. La science peut fonder les mêmes espérances sur le *Roland* que sur le *Johannes Müller*, et le prince Roland Bona-

parte, à lui seul, n'a pas rendu à la zoologie marine un moindre service que l'Académie de Berlin.

Le matériel que la drague rapporte n'est pas entièrement absorbé par les bacs de l'aquarium ou par les travailleurs du laboratoire; et si la station de Naples s'est fait une spécialité pour l'envoi d'animaux supérieurement conservés et préparés, celles de Roscoff et de Banyuls en ont une autre, qui consiste à expédier des animaux frais, le plus souvent même vivans, dans des bocaux d'eau de mer, aux professeurs de l'intérieur des terres qui en font la demande, soit pour l'instruction de leurs élèves, soit pour leurs propres recherches; et ceci constitue aussi bien pour l'enseignement que pour les travaux originaux un si précieux concours, qu'il est superflu d'y insister autrement.

Au premier étage du laboratoire Arago, deux rangées de chambres s'ouvrent sur un couloir médian; chacune est munie de tables, d'armoires, d'instrumens, de réactifs, de verrerie, et constitue un domaine clos et recueilli où l'on est abondamment pourvu pour le travail. Le réservoir qui alimente l'aquarium n'est pas suffisant pour fournir un courant d'eau permanent dans les salles d'études: c'est là un inconvénient sérieux, amoindri déjà par le fait que chaque chambre est munie d'un tonnelet de grès où l'eau de mer est journellement renouvelée par le gardien. La circulation d'eau de mer à cet étage est du reste projetée pour l'époque où un nouveau réservoir pourra être creusé.

Pour être admis à travailler à Banyuls, il suffit de l'autorisation du directeur. Il est possible que beaucoup de Français soient sincèrement étonnés de voir qu'il faut à Naples payer pour être admis au laboratoire, payer pour recevoir des animaux conservés; mais il est certain que les étrangers sont plus surpris encore et surtout charmés de voir que dans nos stations tout est gratuit, la place, le matériel, le service, et même les envois d'animaux. Au surplus, ceci n'est point particulier à nos stations maritimes: c'est vrai de nos cours publics, vrai de nos musées; au fait, pourquoi n'est-ce pas vrai des chemins de fer de l'État? Il n'est pas utile de reprendre pour un cas particulier la comparaison entre deux systèmes généraux. Nous sommes assez fiers de notre généreuse hospitalité: ce n'est pas le moment de chercher à savoir s'il y a de quoi.

Il est certain que l'ensemble formé par les deux centres scientifiques de Roscoff et de Banyuls réalise des conditions extrêmement favorables pour le travail, et, de fait, vingt-deux volumes de recherches originales y ont été produits déjà et forment le recueil des *Archives de zoologie expérimentale et générale*.

Sur notre littoral, bien d'autres établissemens ont été fondés

qui vivent aussi, et où l'on travaille, et où l'on publie des mémoires considérables : ce sont ceux de Wimereux, de Saint-Waast, de Concarneau, de Cette, de Marseille, de Villefranche. Et si, comme on l'a remarqué sans doute, la France ne se trouve pas parmi les pays qui souscrivent à l'entretien de la station de Naples, cela tient évidemment à la profusion de ses laboratoires nationaux : elle estime sans doute avoir assez fait par leur création pour l'étude du monde marin.

Il faut observer toutefois que cet argument n'a pas semblé partout aussi irrésistible ; car parmi les contractans de Naples nous remarquons que l'Allemagne possède un laboratoire à Héli-goland, ainsi que l'Autriche à Trieste, l'Espagne à Santander, la Hollande au Helder, la Russie à Solowietzky et à Sébastopol, l'Angleterre à Plymouth, à Liverpool, à Firth-of-Forth et à Saint-Andrews, l'Amérique du Nord à Newhaven, Woods-Holl, Cheasa-peake, New-Jersey et aux îles de Bahama.

Si, contrairement à notre usage, des sociétés ou des gouvernemens fournissent à leurs savans les moyens d'aller à Naples, c'est que probablement ils pensent leur donner ainsi des ressources autres que celles de leurs stations particulières. A Naples en effet il y a un congrès international permanent ; mieux même qu'un congrès où l'on se rassemble pendant quelques jours pour parler de tout et du reste : c'est la vie en commun, la fréquentation journalière, la discussion paisiblement poursuivie pendant des semaines. Mais les étrangers, dira-t-on, ne peuvent-ils affluer dans nos stations françaises et y produire le même fécond mouvement d'idées ? Je pense bien en effet qu'ils le peuvent. Toutefois, si nous avons la fierté de leur offrir l'hospitalité, comment s'étonner s'ils ont celle de ne pas l'accepter ? et s'il en est qui viennent cependant, par le fait même qu'ils viennent, ne sont-ils pas plutôt des amis que des étrangers ? A Naples, chacun est l'envoyé d'un groupe qui a un droit, chacun est chez lui et ne sent pas sa liberté de penser et de dire nécessairement entravée par le fait de recevoir un accueil hospitalier, si connues d'ailleurs que puissent être la largeur d'idées et la hauteur de vues de celui qui fait accueil. Une telle réserve n'est-elle pas de la plus élémentaire politesse ?

Et non seulement les étrangers qui viennent à nos stations sont réservés, mais ils sont peu nombreux à la fois, ils sont minorité, et changent trop peu par leur présence l'homogénéité du milieu. Un Américain, un Allemand, un Suisse, ne retirerait pas un profit appréciable du passage d'un savant, même illustre, à l'université, à l'école ou au laboratoire qu'il fréquente ; au contraire, chacun transporté seul au milieu d'étrangers nombreux

devient unité d'un nouvel ensemble, d'un ensemble dont l'hétérogénéité entretenue fait la vie intense.

Aussi, m'autorisant de l'exemple de tant de pays où la haute culture est en honneur, il me paraît souhaitable pour les savans de France que leur place soit marquée au milieu des autres, puisqu'ils peuvent la tenir dignement. C'est le vœu d'un patriote, et je pourrais le montrer peut-être, s'il n'était des questions qu'il ne faut pas soulever à tout propos pour être bien sûr de ne pas les soulever mal à propos.

Si j'ai pris garde de montrer que la plupart des gouvernemens qui ont pris des « Tables » à Naples ont aussi leurs laboratoires nationaux, il faut en conclure que je n'ai pas entrepris d'opposer les stations qui existent sur nos côtes, dirigées par des hommes pleins de zèle et de savoir, à la station internationale de Naples. Je ne vois pas qu'il s'agisse là d'institutions antagonistes dont l'une doive se développer en écrasant l'autre ; il n'y a même pas rivalité entre les deux. Il semble seulement qu'à Naples, plus encore par la fréquentation nécessaire d'étrangers nombreux que par la supériorité du matériel, on peut trouver sans frais énormes un utile complément à ce que donnent déjà nos laboratoires français.

Et pour arrêter dans quelques mots les réflexions que suggère la comparaison des divers centres d'études de zoologie maritime, il nous semble que nos étudiants en sciences naturelles doivent se former en fréquentant les grèves de la Manche ; nos laboratoires nationaux, avec les perfectionnemens que leur apportera le temps, suffisent amplement aux travaux ordinaires de nos savans ; mais il serait excellent que chacun d'eux pût dans le cours de sa carrière aller deux ou trois fois à Naples se mêler pendant quelques semaines à un milieu scientifique très varié et très renouvelé.

FRÉDÉRIC HOUSSAY.

L'ŒUVRE

DE

GUY DE MAUPASSANT

Une vie qui tient tout entière dans les dix années d'une production incessante et d'un labeur qui était fécond sans être hâtif, commencée par la conquête immédiate de la célébrité et terminée brusquement par la chute dans une folie sans remède; vie d'un homme qui a voulu jouir de tout et à la fois par le corps et par l'esprit; vie d'un artiste qui, depuis le premier jour où il a fait œuvre d'art, jusqu'au dernier où sa plume s'est brisée entre ses doigts, n'a subi dans son talent aucune diminution, mais qui au contraire n'a cessé d'aller les yeux fixés sur l'image de la perfection; vie brève et pleine qui a sa beauté, au sens esthétique du mot et qui aussi a sa beauté morale, puisque, par la lutte contre les difficultés de la forme et par celle plus poignante contre l'envahissement du mal, elle témoigne d'un continuel effort de volonté; — une œuvre une et variée, déterminée par l'action d'un principe intérieur et qui pourtant se modifie sous les influences qui font l'atmosphère d'une époque d'art, dirigée vers l'étude de certains sujets et qui néanmoins reflète les aspects de la réalité multiple et changeante; une œuvre où il n'y a presque rien de médiocre et d'insignifiant, mais dont quelques parties nous apparaissent faites de matériaux solides et capables de résister à la morsure du temps; — ç'a été la vie et c'est l'œuvre de Maupassant. C'est pourquoi l'annonce de sa mort n'a laissé personne indifférent. Aujourd'hui encore, et quelque effort qu'on fasse pour se tenir en garde contre les surprises d'une sensibilité un peu grossière, il est impossible, au moment de parler de lui, de se

défendre d'une émotion; mais il faut l'exprimer quand ce ne serait que pour retrouver ensuite cette liberté d'esprit qui est indispensable au travail du critique.

I

La vie de Guy de Maupassant a été tout à fait dépourvue d'événemens au sens vulgaire où on emploie ce mot. Pour ce qui est des événemens de la vie du cœur et de l'esprit et de ces épisodes de la sensibilité qui souvent ont sur un écrivain une influence décisive, il a mis un soin jaloux à nous les laisser ignorer. Il a caché sa vie. Il ne se met pas en scène dans ses livres; il n'y fait pas étalage de ses préférences et de ses goûts; il n'y parle jamais en son nom, sauf dans un seul, qui est des derniers temps, et dont la publication lui fut presque arrachée. Nul plus que lui n'a échappé à cette manie qui, de nos jours, s'est développée parallèlement dans le public et chez les artistes, celui-là voulant connaître la personne quand il ne devrait qu'admirer le talent, ceux-ci se prêtant complaisamment à cette curiosité qui flatte en eux je ne sais quelle coquetterie presque féminine ou quel instinct profond de cabotinage. Toutes les fois qu'on l'a sollicité à se raconter lui-même, il s'y est refusé obstinément. Il a fermé sa porte à tous les indiscrets. Il a protesté par avance contre toutes les indiscretions. Il a élevé un mur entre les hommes et lui. — Cela vient en partie d'une méfiance malade et qui était chez lui affaire de tempérament. Jamais ni à personne, il ne s'est livré. Dans le monde, réservé et froid, il aborde volontiers tous les sujets, sauf pourtant ceux qui le touchent d'un peu près. Ses lettres ne contiennent ni confidences ni épanchemens. Il n'a pas d'amis. Très persuadé de cette vérité, dont la constatation est pour lui une souffrance, qu'il nous est impossible d'entrer dans l'âme des autres, mais que chaque être au milieu des autres êtres forme un tout impénétrable et isolé, véritablement il a vécu seul. — Et cela vient aussi de la conception très haute et un peu hautaine qu'il se faisait de son métier d'écrivain. Car il affectait de n'y voir qu'un métier et un gagne-pain. C'était une affectation qui ne trompait personne. Mais c'était surtout une manière de protester contre cette vanité sotte et ce gonflement trivial de tant d'autres qui ne parlent des Lettres qu'avec une emphase ridicule, et, parce qu'ils y emploient leurs loisirs, se croient les pontifes d'une religion qui les élève au-dessus de l'humanité. Si sobre de détails sur lui-même, Maupassant ne nous renseigne pas davantage sur ses méthodes de travail; il redoute les dissertations et les exposés de principes, quoiqu'il ait réfléchi à l'objet et aux conditions de l'art. Il pense que de

l'écrivain rien n'appartient au public que son œuvre, indépendamment des origines d'où elle est sortie, des élémens dont elle est composée, des procédés par quoi elle a été élaborée ; rien que l'œuvre formant un tout à la manière des êtres organisés, vivante et impersonnelle.

Aussi l'impersonnalité est-elle le caractère qui frappe d'abord dans l'œuvre de Maupassant. L'auteur s'efforce d'en être comme absent, ne laissant point percer son émotion, ne trahissant jamais sa présence par l'expression d'un jugement, mais content de faire passer sous nos yeux des êtres et des événemens, à la manière de la nature féconde et indifférente. D'autres, obstinément repliés sur eux-mêmes, ne sauront, sous des formes différentes, que retracer l'histoire de leur âme. Pour lui, au contraire, il tâche à sortir de soi afin d'aller vivre la vie de personnages qui diffèrent de lui comme ils diffèrent entre eux. Il prend toutes les attitudes et tous les tons. Que si le lecteur malgré cela arrive à découvrir derrière ces récits la nature elle-même du conteur, l'espèce de son tempérament et de sa sensibilité, son humeur triste ou gaie : c'est qu'une œuvre, à moins d'être médiocre et sans portée, ne peut manquer de nous renseigner sur le tour d'esprit de celui qui l'a conçue. Il reste que l'écrivain impersonnel, au lieu de ne chercher qu'un moyen détourné pour se mettre en scène, a eu pour unique souci de créer un monde de personnages animés de leur vie propre. Son art est extérieur et objectif.

Cela dit, il faut se hâter d'ajouter que nul ne doit plus que Maupassant à l'expérience qu'il a faite de la vie, et pour ainsi dire au matériel de cette expérience : spectacles auxquels il a assisté, rencontres qu'il a faites, anecdotes qu'on lui a rapportées. En sorte que si on voulait, comme on dit, rendre compte de la genèse de son œuvre, il faudrait le suivre pas à pas, énumérer les milieux qu'il a traversés, les incidens dont il a été le témoin, les personnages qui ont posé devant lui ; mais en les énumérant on ferait le catalogue de tous ses récits. Cela est pour le moins curieux ; et il faut y insister, puisque nous découvrirons par là quel est spécialement le tour d'esprit de Maupassant, cette disposition originelle qui fait qu'un homme devient un écrivain et d'une famille déterminée d'écrivains.

Guy de Maupassant est né en Normandie ; il y a passé toute sa jeunesse ; il y a fait par la suite de fréquens séjours. C'est aussi la Normandie qui a fourni le plus de matière à son observation. Elle lui a fourni paysages et personnages : chemins bordés de pommiers, intérieurs de fermes, places de marchés, cabarets et tribunaux, coutumes locales, longues mangeailles après les noces, les baptêmes et les enterremens, et toute cette population

née du sol, hobereaux, fermiers et filles de ferme, paysans rusés, processifs et farceurs. Par sa famille, dont il ne s'est rappelé que tard et sur le déclin de son intelligence les origines nobiliaires, il a été mêlé surtout à un monde de petite bourgeoisie. Et ces petits bourgeois reparaîtront dans son œuvre, figures disgracieuses, âmes rétrécies par les préoccupations d'une vie mesquine et difficile. Ses études terminées, il a été quelque temps employé de ministère. Et voici défiler les bureaucrates malchanceux, défiants et potiniers, courbés sur la besogne ingrate, ployés sous la terreur du chef, rattachés au seul espoir d'un avancement, visités par le rêve unique de la gratification, produits d'une déformation spéciale introduite dans le type humain par la discipline de l'Administration. Épris d'exercice physique et de sport nautique, il a ses canotiers, ivres de grand air et de jeunesse, dans le cadre habituel de leurs exploits, entre Bougival et Meudon. Ayant fréquenté dans toutes les régions du monde où l'on vend l'amour, il en rapporte les descriptions les plus précises. Mis en relations par les nécessités du métier avec le personnel des journaux du boulevard, il y prend sur le vif les types d'hommes et de femmes de *Bel Ami*. Aux souvenirs de la guerre il doit ses récits de l'invasion. Obligé pour les soins de sa santé d'aller vers le Midi, il en rapporte, avec ses récits de voyage, des aspects et des types nouveaux. Et subissant malgré lui dans les derniers temps la séduction des élégances mondaines, il se fait à son tour l'historien de l'humanité qu'on rencontre dans les salons. C'est ainsi qu'il est étroitement dépendant des milieux par où il passe. Il semble que tout son effort consiste à en dégager la « littérature » qu'ils contiennent, ou encore que son œuvre lui soit imposée successivement par chacun d'eux.

De même, presque tous les individus qu'il met en scène ont existé, mêlés réellement aux aventures qu'il leur prête. *Boule-de-suiif* a existé, telle qu'il nous la montre et digne de son surnom ; et elle a été l'héroïne de l'exploit d'un genre spécial pour lequel sa mémoire a mérité de ne pas périr. *Mouche* a existé, et aussi le *Rosier de Madame Husson*. La maison Tellier existe à Rouen et ses pensionnaires ont figuré à la pieuse cérémonie qui les remua si profondément. L'aventure de « ce cochon de Morin » s'est déroulée entre Gisors et les Andelys. Le fond d'autres nouvelles a été fourni à Maupassant par des amis ; on nous dit quand et par qui (1). Mais il y a plus. Quand on trouvait, dans tous les recueils de Maupassant, de ces troublantes histoires : récits de nuits passées sous l'étreinte d'angoisses innomées, hallucinations, visions d'êtres

(1) Voir l'article de M. Émile Faguet dans la *Revue bleue* du 15 juillet et les *Souvenirs* de M. Charles Lapierre dans le numéro du *Journal des Débats* du 10 août (Éd. rose).

étranges et de spectacles de l'autre monde, phénomènes de dédoublement, comme si dans notre fauteuil et devant notre table, au moment de nous y asseoir, nous nous apercevions assis déjà, sensations douloureuses de l'Invisible devenu soudain palpable et hostile, et toutes ces pages haletantes et frémissantes du frisson de la folie, — on croyait que l'écrivain ne fit qu'exploiter, après d'autres, cette mine de récits, et ce « genre » : le fantastique. Quelques-uns le lui reprochaient. Hélas! ici encore il se contentait d'enregistrer des histoires arrivées : il décrivait ce qu'il avait vu, ayant lui-même ces fois-là servi d'objet à son observation et, par un don de double vue, fixé sur lui son propre regard.

Tel est le procédé ordinaire de Maupassant. Il n'invente pas. Il n'imagine pas. On devine bien qu'en le constatant je n'entends en rien diminuer la part de création qui lui revient. Mais il y a pour le moins deux familles d'écrivains. Les uns partent d'une idée dont l'espèce peut d'ailleurs varier à l'infini, depuis le rêve du poète jusqu'à la conception abstraite du moraliste; cette idée est génératrice de l'œuvre; elle appelle, évoque, fait se lever, se grouper, s'agencer autour d'elle les élémens qu'elle emprunte à la réalité; elle les modifie et elle les vivifie; elle se crée à elle-même ses moyens d'expression. Ces écrivains devancent et ils dominent l'impression reçue de la réalité. D'autres, au contraire, dépendent de cette impression. Ils partent d'un fait. Le travail qu'ils accomplissent s'opère sur une donnée qui leur vient du dehors. Maupassant est de ceux-là. — Il définit quelque part la faculté spéciale à l'écrivain. « Son œil est comme une pompe qui absorbe tout, comme la main d'un voleur toujours en travail. Rien ne lui échappe; il cueille et ramasse sans cesse; il cueille les mouvemens, les gestes, les intentions, tout ce qui passe et se passe devant lui; il ramasse les moindres paroles, les moindres actes, les moindres choses (1). » Ce n'est encore que la sensibilité réceptive, qui emmagasine les images. Elle peut suffire au peintre. Elle ne suffit pas à l'écrivain. Pour celui-ci un geste n'a de valeur qu'autant qu'il traduit un mouvement de l'âme, une attitude ne vaut qu'autant qu'elle est significative d'une émotion, et toute l'apparence physique qu'autant qu'elle est révélatrice du caractère. Aux données de la sensation il faut que s'ajoute le travail de l'intelligence. Ce travail se fait chez Maupassant à la fois très rapide et très intense. Il se trouve en présence d'un individu qu'il ne connaît pas ou que de longue date il a perdu de vue : « Dans un seul élan de ma pensée, plus rapide que mon geste pour lui tendre la main, je connus son existence, sa manière d'être, son

(1) Maupassant, *Sur l'eau*, p. 40.

genre d'esprit et ses théories sur le monde (1). » C'est ainsi. Dans la vision d'un homme de province, c'est toute la vie de province qui lui apparaît. De même, à rencontrer un vieil homme affalé sur les banquettes d'une brasserie, il devinera tout le caractère avec toute l'existence, la veulerie primitive de la volonté et la crise d'où ce faible est sorti à jamais vaincu. Et la maigre silhouette et le profil anguleux d'une ménagère lui diront mieux que toutes les confidences la longue médiocrité d'une existence rétrécie. — Il en va pour les faits comme pour les êtres. Si de la vie où nous sommes mêlés, tant d'épisodes nous semblent indifférens et passent inaperçus, sans avoir fixé notre attention, c'est que le sens nous en échappe, comme les mots d'une langue inapprise frappent vainement notre oreille. Mais il est clair qu'un fait reprend sa signification, et avec elle son intérêt, dès que nous apercevons les mobiles d'où il est issu, et que nous le voyons naître dans ses causes. C'est ce qui arrive pour l'observateur qui, dans le raccourci de chaque vision, découvre tout le long travail que résume chaque moment d'un être ou d'une vie.

Maupassant possède à un degré éminent « ces deux sens très simples : une vision nette des formes et une intuition instinctive des dessous (2) ». Ce don d'apercevoir par l'inspection rapide de l'extérieur le dedans qui y est contenu, c'est chez Maupassant le don primitif et essentiel qui rend possible pour lui le travail de l'écrivain et qui le détermine par avance. Induit à écrire, non par la poussée d'une idée, mais par l'impulsion qu'il reçoit des choses, des êtres et des faits, il se tiendra tout près de la réalité. Et cette réalité lui apparaîtra divisée en tableaux ou en actes, dont chacun forme un tout isolé et complet.

L'éducation littéraire à laquelle fut soumis Maupassant accentua encore chez lui cette disposition de nature. Voici comment il résume l'enseignement qu'il reçut de Flaubert : « Il s'agit, disait Flaubert, de regarder tout ce qu'on veut exprimer assez longtemps et avec assez d'attention pour en découvrir un aspect qui n'ait été vu et dit par personne. Il y a dans tout de l'inexploré... Pour décrire un feu qui flambe et un arbre dans une plaine, demeurons en face de ce feu et de cet arbre jusqu'à ce qu'ils ne ressemblent plus pour nous à aucun autre arbre et à aucun autre feu... Ayant en outre posé cette vérité qu'il n'y a pas de par le monde entier deux grains de sable absolument pareils, il me forçait à exprimer en quelques phrases un être ou un objet de manière à le particulariser nettement (3). » Tout donc a contribué à fixer l'œil de Mau-

(1) *Le Rosier de Madame Husson*, p. 6.

(2) *Notre Cœur*, p. 18.

(3) Préface de *Pierre et Jean*.

passant sur la réalité particulière aperçue directement, puis étudiée en elle-même et creusée dans ses dessous.

Quelle fut d'ailleurs l'influence de l'auteur de *Madame Bovary* sur celui qu'il appelait « son disciple »? et fut-elle profitable ou fâcheuse? En tout cas elle fut profonde. Entre beaucoup de choses que Maupassant dut à Flaubert, il lui doit quelques-uns de ses plus incontestables défauts. L'hypocondrie du maître, s'ajoutant à celle de l'élève, contribua à rendre plus méprisant le regard que celui-ci jetait sur l'humanité, comme si un homme avait le droit de mépriser les hommes et comme si le premier devoir de l'artiste n'était pas un devoir de sympathie. Et l'élève acceptait de confiance quelques-uns des partis pris les plus aveugles du maître : c'est ainsi qu'il a mis dans son œuvre tant de Bouvard et un peu trop de Pécuchet. Par bonheur il s'est, sur certains points et grâce à la vigueur de sa propre personnalité, défendu de cette influence. Il n'a jamais cru comme Flaubert que la littérature fût le tout de la vie, si même celle-ci n'a été instituée uniquement afin d'être traduite par celle-là. Il n'a pas davantage eu part aux puérilités que conseillait à Flaubert sa superstition du style ni cru qu'un hiatus fût une affaire d'État. Sur d'autres points il a su se dégager peu à peu de cette influence; et, par exemple, ayant conçu d'abord le réalisme sur le modèle de celui de l'*Éducation sentimentale*, il s'en est fait par la suite une conception différente, plus personnelle, et mieux en accord avec les instincts d'artiste qui étaient en lui. C'est de même qu'entré dans les lettres sous les auspices de M. Zola et dans le temps où le naturalisme triomphait, il a dû à ce compagnonnage des débuts presque toutes les erreurs et les affectations regrettables de sa première manière : comme le souci de ne décrire qu'une humanité restreinte étudiée dans des types d'exception choisis encore entre les plus bas, comme dans certaines peintures l'exagération du trait poussé jusqu'à la caricature, et comme la grossièreté de l'expression soulignant celle des sujets. Le naturalisme avait fait ce miracle de brouiller la vue de cet observateur au regard si net. Il lui fallut un peu de temps pour se remettre au point.

Apparemment le plus grand service que ses amis Bouilhet et Flaubert aient rendu à Maupassant dans l'apprentissage auquel ils l'ont soumis, c'a été de le soumettre à un apprentissage. Bouilhet, pour sa part, lui répétait que cent vers, s'ils sont irréprochables, suffisent à la réputation d'un artiste; il lui faisait comprendre que le travail continuel et la connaissance profonde du métier peuvent dans un jour d'heureuse rencontre amener cette éclosion de l'œuvre courte, unique, et aussi parfaite que nous la pouvons produire. Et sans doute en lui donnant ce conseil il l'exprimait

avec une conviction d'autant plus âpre qu'il se rendait compte, en honnête ouvrier de lettres, d'avoir toujours manqué cette perfection toujours souhaitée. Flaubert, pendant sept années, fit déchirer à Maupassant vers, contes, nouvelles, drames, et enfin tous ces essais dont plus d'un sans doute eût été bien accueilli des lecteurs. Il lui épargna ainsi ces premiers et perfides succès dont le plus grand danger est d'égarer un écrivain hors de sa véritable voie et dont le moindre n'est pas de l'encourager à aller dans le sens de ses défauts. Les leçons sont trop rares aujourd'hui de l'art difficile et des laborieuses préparations! Lorsque Maupassant commença de publier, il était lui-même. Il avait eu le temps, loin du public, de dégager son originalité. Cette originalité était assez accentuée pour qu'il pût réagir contre la mode, ou même pour qu'il pût s'y prêter sans péril. Du premier au dernier de ses recueils, l'inspiration, dans ce qu'elle a d'essentiel, restera la même. Pour ce qui est de la forme et des procédés, il n'a varié qu'autant qu'on peut varier tout en restant soi-même.

II

Maupassant a d'abord écrit des vers. C'est la règle. La forme versifiée est celle qui s'impose aux littératures commençantes et aux littérateurs qui débutent. Presque tous les maîtres de la prose contemporaine ont commencé par écrire des vers. M. Alexandre Dumas lui-même en a fait. Ils ont ensuite témoigné de leur sens critique en ne recommençant pas. Deux pièces : *Au bord de l'eau* et *Vénus rustique* contiennent le meilleur du recueil intitulé : *Des vers*. Elles ne sont pas médiocres. Encore ne font-elles pas regretter que Maupassant n'ait pas persévéré. C'est qu'en effet nous n'y trouvons rien qui ne se retrouve dans les livres qui ont suivi. Ce sont histoires sensuelles contées en un style dru qui, en dépit des rimes, reste très voisin de la prose. Maupassant n'était pas né poète. Cela ne veut pas dire qu'il ne fût pas capable de sentir en poète. La poésie ne tient pas tout entière dans le lyrisme, ni surtout dans une certaine sorte de lyrisme, dans les effusions sentimentales et dans le rêve. Maupassant écrit quelque part (1) : « Je sens frémir en moi quelque chose de toutes les espèces d'animaux, de tous les instincts, de tous les désirs confus des créatures inférieures. J'aime la terre comme elles et non comme vous les hommes : je l'aime sans l'admirer, sans la poétiser, sans l'exalter. J'aime d'un amour bestial et profond, méprisable et sacré tout ce qui vit, tout ce qui pense, tout ce qu'on voit, car tout cela, laissant calme mon

(1) *Sur l'eau*, 87.

esprit, trouble mes yeux et mon cœur : tout, les jours, les nuits, les fleuves, les mers, les tempêtes, les bois, les aurores, le regard et la chair des femmes. » Lui-même est ici dupe des mots quand il parle de cet amour de la nature qui ne la « poétise » pas. Car ce sentiment d'une communion avec tous les êtres est par excellence un sentiment poétique, et celui-là même qui défraie une bonne partie de la poésie des anciens. Mais ce n'est pas par le sentiment qu'un poète se distingue de celui qui ne l'est pas : c'est par le don de l'expression. Ce n'est pas par la tête ou par le cœur qu'on est poète : c'est par l'oreille et c'est par les yeux. Il faut être sensible à l'harmonie particulière des mots, à la sonorité des syllabes, aux effets du rythme et de la cadence. Il faut en outre être prédisposé à traduire ses idées en images. La phrase de Maupassant, d'une harmonie pleine et d'un dessin arrêté, n'est pas musicale. Son style est plus précis qu'il n'est imagé.

Boule-de-suif, la Maison Tellier, Mademoiselle Fifi, les Contes de la Bécasse, Clair de Lune, les Sœurs Rondoli, auxquels il faut ajouter *Une Vie, Bel Ami, Mont-Oriol*, sont les livres d'après lesquels on a une fois pour toutes arrêté la physionomie d'écrivain de Maupassant. Ce sont livres d'un conteur de santé exubérante, de verve abondante, de gaieté bruyante, à la touche brutale, au rire cynique. *Boule-de-suif* est un défi tranquillement jeté à toutes les conventions sociales et à quelques convenances, à la pruderie bourgeoise et à l'hypocrisie mondaine, une sorte de gageure et de comique réhabilitation de la « fille » qui se trouve incarner l'idée de Patrie et personnifier toute seule la résistance à l'ennemi. La *Maison Tellier* est un exercice du même genre. L'auteur s'y amuse visiblement à scandaliser les badauds en leur montrant l'humanité, vue de l'intérieur d'une maison de tolérance. Le conteur prend soin de nous avertir par les courts préambules qui précèdent la plupart de ses Contes et qui ne sont pas inutiles : c'est après boire, à l'issue d'un repas d'hommes, quand les cerveaux sont échauffés par les vapeurs du vin et par la fumée des cigares. C'est l'heure où des profondeurs de l'être remonte et affleure la bestialité qui n'est absente pas même des plus intellectuels d'entre nous. Il faudrait, pour l'ignorer, n'avoir jamais suivi au fumoir des hommes distingués et graves. Le commis voyageur qui est en nous réclame ses droits : il a besoin de plaisanteries énormes et grasses. Maupassant l'en a fourni libéralement. Une bonne moitié de ses nouvelles appartient au genre qu'on appelle « gaulois ». On sait quels en sont les thèmes ordinaires ; ils ne sont pas variés ; et peut-être le premier mérite du conteur, en pareille affaire, est-il d'avoir évité la monotonie. Mais ce genre est toujours en possession de plaire dans un pays où l'imagination nationale se dévelop-

pant librement s'est exprimée par les fabliaux et chez un peuple qui range parmi les joyaux de sa littérature les *Contes* de La Fontaine et ceux de Voltaire. La gauloiserie à de certaines époques s'est faite raffinée et savante; et elle est alors devenue ce qu'il y a sans doute, parmi les choses écrites, de plus répugnant et de plus odieux. Contre ce défaut, du moins, Maupassant a été toujours tenu en garde par la verdeur de son imagination. Dans son fond et au plus large sens du mot, il est un Gaulois. — C'est encore à la manière de nos aïeux qu'il se plaît à narrer des aventures plaisantes et des récits de bonnes farces qui ne prétendent qu'à provoquer le rire, un gros rire sonore et sans pensée. Et donc, dans ces histoires, des personnages défilent d'une laideur triviale, d'une difformité grotesque, d'un ridicule excentrique, et aussi de solides garçons aux reins prodigieusement exigeans, jetés à la poursuite de femmes dont les résistances, dans les rares cas où elles résistent, sont invariablement vaincues, mais dont la chute a lieu parfois sur un canapé et d'autres fois au revers d'un fossé, — car il est des distinctions sociales. Ça et là éclatent des récits tragiques, puisqu'on ne saurait oublier que l'homme est par nature un animal méchant, féroce en même temps que lubrique et doué de l'instinct de destruction. Quelques « études » s'y rencontrent aussi, qui toutes mettent en relief l'égoïsme foncier de l'homme, et tantôt son immoralité inconsciente, tantôt les perversions chez lui de l'idée morale. Et jamais de détente. Jamais une note de tendresse ou de pitié. Mais toujours la violence de l'observateur sans illusions, du moraliste ironique et dur.

Sans doute, ces traits jusqu'au bout resteront ceux de la physiologie de Maupassant. Pourtant on les verra dans la suite ou s'adoucir ou se compléter par quelques autres dont le voisinage donnera à l'ensemble moins de rudesse. La littérature de ces dix dernières années a été marquée par un attendrissement de l'âme humaine qui en a été aussi un élargissement. Nos écrivains ont compris que si, comme la science semble tendre à le démontrer, la nécessité est la loi de l'activité humaine, — non pas cette nécessité extérieure telle que la concevaient les anciens et qui appelait les luttes héroïques, mais une nécessité intérieure provenant des instincts de notre nature et des penchans hérités et féconde en défaites obscures. — il faut donc plaindre cette humanité pour des misères auxquelles il n'est pas en son pouvoir d'échapper. Le mépris est un déni de justice, et il ne sert de rien de haïr. Maupassant n'est pas demeuré étranger à ce mouvement : à mesure qu'il avançait, il s'y abandonnait davantage. Il ne se contente plus de se placer en dehors de ses personnages pour faire saillir leurs ridicules et leurs travers, pour éclairer les replis obscurs où se

cachent de puissans et honteux mobiles, ou encore pour les humilier devant l'inutilité de leurs efforts et devant les résultats dérisoires où aboutissent leurs meilleures intentions. Mais pénétrant en eux, il suit avec eux leur voie douloureuse. *Yvette* est l'histoire d'une fille de courtisane contrainte, par la fatalité de ses origines et du milieu où elle a été élevée, à devenir telle à son tour que sa mère. Ses velléités d'être une honnête femme, une révolte de pudeur instinctive, une tentative désespérée pour s'évader, tout sera inutile. La condamnation a été portée, par avance et sans appel. C'est le *Demi-Monde* avec son dénouement vrai : M^{lle} de Sancenaux y devenant non la femme, mais la maîtresse d'Olivier de Jalin. Et cela est si admirablement présenté, sans déclamation et sans vain apitoiement, que nous sommes saisis sur la fin par la tristesse de cette souillure imposée par la vie à une créature humaine. *Monsieur Parent* est un de ces bourgeois bonasses et crédules que leur niaiserie prédestine au sort de George Dandin. Mais cette fois l'auteur ne s'égaie plus aux dépens de ce brave homme. Il le rend intéressant par sa confiance même et par la coquinerie de ceux qui le trahissent, respectable par cet élan de son cœur soulevé de tendresse paternelle pour l'enfant né d'un autre. La mésaventure de Monsieur Parent, ce n'est plus un vulgaire accident, c'est un malheur, le malheur où sombre toute une vie et qui fait d'un homme désormais sans courage et sans dignité je ne sais quelle épave incertaine et quel débris sans nom. *Mademoiselle Perle*, où s'entendent les battemens étouffés d'un cœur discret et qui s'est sacrifié volontairement, *Mademoiselle Perle* est, peu s'en faut, une nouvelle sentimentale. Dans la *Petite Roque*, Maupassant étudie ce problème, un des plus angoissans qu'il y ait : Comment un honnête homme peut-il, dans une heure d'aberration, devenir l'égal des pires criminels, en proie désormais au remords, et tremblant chaque soir au retour des ténèbres où il verra dans l'effacement de toutes choses réapparaître l'image lumineuse de son crime ?

Maintenant il n'ignore plus que dans le cœur des hommes agité par tant de sentimens contraires, des batailles se livrent, et combien la lutte est douloureuse contre l'envahissement d'une idée. C'est ce qui donne à ce roman de *Pierre et Jean* son allure tragique. Un fils se sent peu à peu gagné par le soupçon et enfin empli par la certitude que sa mère a eu un amant. Toutes ses idées sur le monde en sont brusquement bouleversées. Il a vu, suivant une belle expression qui est de Maupassant, « l'autre face des choses » ; et pour l'avoir vue il se déprend à jamais de cette vie d'apparence et de mensonge. Il ira, cœur brisé, loin de ceux qui peuvent vivre calmes dans l'infamie, heureux par le bien-être

acheté honteusement. Mais voici qu'à l'instant de partir, après avoir pendant des mois souffert et fait souffrir, et que ce soit lassitude ou pitié, il sent se produire en lui ce curieux phénomène de l'apaisement : il n'a plus de haine. Dans *Fort comme la mort*, qui nous retrace l'agonie du cœur d'un vieil homme amoureux d'une jeune fille, c'est décidément la pitié qui triomphe. Quand le peintre Olivier Bertin, vaincu par la violence d'une passion sans espoir comme sans raison, éprouve le besoin de crier du moins son mal, c'est auprès de l'amante délaissée qu'il trouve un refuge, auprès de l'amante qu'il n'aime plus et qui souffre tant de n'être plus aimée. En ses derniers livres, c'étaient les crises des âmes qui intéressaient Maupassant, singulièrement revenu de son impassibilité de jadis. Il avait repris à son tour cette forme du roman de psychologie qui redevenait à la mode : il l'avait prise telle qu'il la voyait pratiquée autour de lui : dans *Notre cœur*, la description des élégances mondaines ne tient guère moins de place que dans les romans les plus réputés à ce point de vue de M. Bourget. Maupassant avait une inquiétude de se renouveler qu'on n'a pas assez remarquée. Ses plus récentes tentatives allaient vers le théâtre. Si je n'insiste ni sur *Musotte* ni sur la *Paix du ménage*, c'est qu'il y a dans l'une beaucoup de M. Jacques Normand et dans l'autre beaucoup de M. Alexandre Dumas ; aussi bien dans l'une et dans l'autre ce qu'il y a de meilleur n'est-il pas ce que ces pièces ajoutent aux nouvelles d'où elles sont tirées.

III

Or, quand on vient de fermer ces livres, parmi lesquels il en est de presque entièrement amusans et uniquement drôles, on se sent le cœur serré par la plus pénible impression de malaise et d'angoisse. Pour l'expliquer il ne suffit par de dire que l'inspiration de Maupassant a été sans cesse en s'attristant, ni même de rappeler certaines confessions terrifiantes comme celle du *Horla*. C'est de tous les coins de l'œuvre du romancier que cette impression se dégage. Le fond même ici est aride et désolé. Dans un temps d'universelle désespérance, nul autre plus que cet écrivain n'a montré le vide de tout et donné la sensation de l'absolu néant.

On dirait qu'il procède par une espèce d'élimination de tout ce qui sert d'objet à l'espérance des hommes, de but à leur activité, d'attrait et de soutien à leur énergie. Ce n'est pas qu'il ait une pénétration d'esprit particulière et qui lui ait permis d'aller tout de suite au fond de certains problèmes ardens. Ce serait plutôt pour la cause contraire. Maupassant n'est aucunement un penseur. On le voit, chaque fois qu'il se hasarde à exprimer une idée sur quelque question abstraite. Dans *l'Inutile Beauté* un homme du

monde nous confie la conception qu'il se fait de Dieu : « Sais-tu comment je conçois Dieu ? Comme un monstrueux organe créateur inconnu de nous, qui sème par l'espace des milliards de mondes, ainsi qu'un poisson unique pondrait des œufs dans la mer. Il crée parce que c'est sa fonction de Dieu, mais il est ignorant de ce qu'il fait, stupidement prolifique, inconscient des combinaisons de toutes sortes produites par ses germes éparpillés (1). » Sans doute Maupassant ayant un don merveilleux de prêter à ses personnages un langage en rapport avec leur caractère, on ne peut lui faire porter la responsabilité des propos de cet imbécile en habit noir. Cependant, quand on songe à telles autres déclarations qui sont de lui, et quand on sait quels sont les thèmes habituels où se complait sa pensée, il semble bien que cette conception de Dieu comme d'un Poisson unique pondant ses œufs dans la mer ne lui semble pas particulièrement déraisonnable. Et quand Rodolphe de Salins continue exposant ses théories sur la destinée humaine, à savoir que la pensée est dans la création un accident à jamais regrettable, et que la terre a été faite pour les animaux non pour les hommes, décidément par sa bouche c'est Maupassant qui parle.

Tout ce qui est d'ordre intellectuel, œuvre ou conquête de l'esprit, lui échappe. Et, comme il arrive, ce qu'il ne comprend pas, il le nie. « Nous ne savons rien, nous ne voyons rien, nous ne pouvons rien, nous ne devinons rien, nous n'imaginons rien ; nous sommes enfermés, emprisonnés en nous. Et des gens s'émerveillent du génie humain !... La pensée de l'homme est immobile. Ses limites précises, proches, infranchissables une fois atteintes, elle tourne comme un cheval dans un cirque, comme une mouche dans une bouteille fermée, voletant jusqu'aux parois où elle se heurte toujours. » Alors, à quoi bon les philosophies, faites qu'elles sont des explications parfois saugrenues et toujours insuffisantes que les hommes essaient de donner à des problèmes dont ils ne trouveront jamais la solution, attendu que peut-être ils n'ont pas de sens ? A quoi bon la science, qui si loin qu'elle croie avoir poussé ses investigations aboutit toujours à l'inconnaissable, ne servant qu'à nous faire mieux sentir combien nous ignorons tout ce qu'il nous importerait de savoir ? A quoi bon les arts, qui ne consistent que dans l'imitation vaine et dans la reproduction banale de choses si tristes par elles-mêmes ? « Les poètes font avec des mots ce que les peintres essaient avec des nuances. Pourquoi encore ? Quand on a lu les quatre plus habiles, les quatre plus ingénieux, il est inutile d'en ouvrir un autre. Et on ne sait rien de plus. » Tous les efforts des hommes sont inutiles ; à moins encore qu'ils ne se tournent

(1) *L'Inutile beauté*, p. 39.

contre eux. Les hommes se sont organisés en société afin de travailler en commun à l'œuvre de la civilisation qui est le progrès et l'adoucissement des mœurs; et de l'institution sociale est sortie la guerre qui n'est pas seulement un retour à la sauvagerie originelle, mais qui en est une aggravation, car les « vrais sauvages ne sont pas ceux qui se battent pour manger les vaincus, mais ceux qui se battent pour tuer, rien que pour tuer ». Les sociétés sont régies par des lois, et ces lois ne font que perpétuer en les consacrant d'odieuses coutumes et des préjugés criminels. Au-dessus des lois il y a la morale, et c'est en son nom que se commettent les pires iniquités. Au-dessus de la morale il y a la religion, et la religion, quand elle n'est pas une hypocrisie, est un leurre et une duperie. — A quoi donc aboutit, pour faire exactement le compte, tout ce travail où s'épuise depuis des siècles la pensée humaine, l'éternelle travailleuse? Ah! s'il n'était que stérile! Mais c'est lui qui nous rend l'existence si douloureuse et qui nous fait à nous seuls, parmi tous les êtres qui peuplent la surface de la terre, un privilège du malheur. Car les bêtes, qui ne pensent pas, ne souffrent pas (1).

Pour ce qui est des hommes que Maupassant rencontre dans la vie et de ceux qu'il met en scène dans ses livres, plus l'activité cérébrale est développée chez eux, et moins il les estime. A peine fait-il une exception pour les artistes et les écrivains, par camaraderie sans doute et solidarité confraternelle. Parmi tant de personnages qui traversent sa « comédie humaine », il n'y a pas un être de culture supérieure. Ceux qui mènent la vie élégante, les raffinés et les mondains, lui paraissent tout particulièrement méprisables. Ils passent à côté de tout sans rien comprendre. Leurs aspirations, leurs goûts, leurs sympathies et leurs plaisirs eux-mêmes, tout chez eux est factice, frivole, convenu et faux. Les bourgeois, peuple de bacheliers et de fonctionnaires, ne sont pas moins ridicules, et ils sont plus laids. Maupassant serait tout près de leur préférer ces paysans rusés qui mettent au service de leur convoitise tant d'ingénieuse et d'amusante sornioiserie. Mais toutes ses sympathies vont à des êtres simples, dont les corps sont vigoureux et sains et qui, uniquement jaloux de développer leurs muscles et de jouir des biens de la terre, retrouvent, en ne suivant que les impulsions de l'instinct, le vrai sens de la destinée humaine.

L'unique sentiment à la peinture duquel Maupassant est sans cesse revenu, l'amour, dans lequel il voit aussi bien l'unique attrait de la vie, c'est de même qu'il l'a dépouillé de tout idéal. Il le vide

(1) Voir *Sur l'eau*, passim.

(2) *La Vie errante*, p. 120.

de toute idée ; et, tel qu'il nous le montre, à peine est-ce encore un sentiment. L'humanité, habile à se tromper, rêve d'union des âmes dans l'amour, d'oubli de soi, de désintéressement et d'abnégation, d'unions mystiques, étrangères aux nécessités de la matière, supérieures aux surprises des sens et qui survivraient seules durables dans l'anéantissement et dans la destruction de tout. Ce sont de beaux rêves. C'est un tissu de mensonges, séduisant mais si frêle ! Cet idéal que « nous poursuivons sans jamais l'atteindre, derrière toutes les surprises de la beauté qui semble contenir de la pensée, dans l'infini du regard qui n'est qu'une nuance de l'iris, dans le charme du sourire venu d'un pli de la lèvre et d'un éclair d'émail, dans la grâce du mouvement né du hasard et de l'harmonie des formes », s'il nous échappe toujours et s'il nous laisse seulement plus lassés après une vaine poursuite, c'est apparemment qu'il n'est qu'une chimère. La Joconde, après des siècles, n'a pas livré le secret de son sourire, et ses amans sont désespérés pour avoir voulu déchiffrer une énigme dont le mot n'existe pas. Mais il y a dans le musée de Syracuse une admirable statue de Vénus : « Ce n'est point la femme poétisée, la femme idéalisée, la femme divine ou majestueuse comme la Vénus de Milo, c'est la femme telle qu'elle est, telle qu'on l'aime, telle qu'on la désire, telle qu'on la veut étreindre. Elle est grasse, avec la poitrine forte, la hanche puissante et la jambe un peu lourde (1). » C'est la Vénus charnelle, et c'est la Vénus rustique : une paysanne faite en déesse. Elle est divine, non parce qu'elle exprime une pensée, mais seulement parce qu'elle est belle. C'est la Beauté, piège tendu par la nature à l'individu en vue de la reproduction de l'espèce. C'est elle que nous recherchons à travers les formes, si incomplètes soient-elles, qu'elle revêt dans nos corps imparfaits ; elle qui nous attire par un invincible attrait. Elle éveille au plus profond de notre être des ardeurs inexplicables et violentes, aux époques surtout où le renouveau de l'année fait monter au cœur de tous les vivans une même sève et un même besoin d'aimer. On voit alors, à travers la forêt des usages, des lois et des conventions, s'unir ceux qu'entraîne l'un vers l'autre une même force irrésistible, et se ruer avec des sanglots que leur arrachent tour à tour ou tout ensemble le plaisir, la rage et la haine, comme on voyait dans les forêts primitives se ruer et s'entre-tuer les mâles pour l'amour de la femelle impassible, impudique et superbe.

L'amour ainsi compris, dépourvu de ce que Maupassant appelle quelque part la musique de l'amour, et réduit à n'être que

(1) *La Vie errante*, p. 118.

le désir charnel et le plaisir des sens, est à coup sûr ce qu'on peut imaginer de plus décevant. Car il est de l'essence du désir de se détruire lui-même, et le plaisir ne laisse après soi que la lassitude et le dégoût. Mais en outre elle se flétrit, elle se fane, elle se décompose, elle disparaît tout entière, cette beauté réalisée pour un temps par l'harmonie des lignes et par le contour de notre chair périssable ! Elle s'en va, cette jeunesse qui nous faisait désirer d'être aimés et qui nous rendait aimables ! Rien ne nous reste que le regret, le regret de toutes les choses en-allées et qui ne reviendront plus. Nous songeons que tout est fini. Et de toutes les avenues de la vie, de celles que nous avons parcourues et de celles où se traîneront encore nos années languissantes, une seule image se lève qui est celle de la Mort.

Cette image de la Mort est partout dans l'œuvre de Maupassant ; elle y répand partout son ombre : elle se dresse au moment qu'on s'y attend le moins, comme une rencontre imprévue et hideuse. Qu'on se rappelle, dans *Bel Ami*, après une série d'images libertines et d'aventures polissonnes, l'étrange effet que produit, éclatant tout d'un coup, le discours de Norbert de Varenne sur la mort. « Il arrive un jour, voyez-vous ; où derrière tout ce qu'on regarde c'est la mort qu'on aperçoit... Moi, depuis quinze ans, je la sens qui me travaille, comme si je portais une bête rongeuse. Je l'ai sentie peu à peu, mois par mois, heure par heure, me dégrader ainsi qu'une maison qui s'écroule... Chaque pas m'approche d'elle ; chaque mouvement, chaque souffle hâte son odieuse besogne. Respirer, dormir, boire, manger, travailler, rêver, tout ce que nous faisons c'est mourir... Moi, maintenant, je la vois de si près que j'ai souvent envie d'étendre les bras pour la repousser (1). » Et il va, absorbé dans cette idée qui répugne si absolument à la créature vivante que celle-ci n'arrive pas même à la comprendre tout à fait : l'idée du complet anéantissement. Le monde, songe-t-il, continuera d'exister ; il naîtra encore des milliers et des milliers d'êtres, et pour ces êtres le soleil continuera de se lever ; il y aura pour eux des aurores et des soirs. Mais de tout cela il ne verra plus rien, et lui-même il ne sera plus rien. La petite Yvette, au moment de se suicider, pleure sa beauté et se lamente sur sa chair, cette figure, ces yeux, ces joues, qui ne seront plus qu'une pourriture noire au fond de la terre. La place où M. Parent s'assied dans une salle de brasserie et où il appuie son crâne plus dénudé chaque jour reflète elle aussi « les ravages du temps, qui passe et fuit en dévorant les hommes, les pauvres hommes (2) ». Anne de Guilleroy, au moment d'ense-

(1) *Bel Ami*, p. 160.

(2) *Monsieur Parent*, 67.

velir sa mère, fait un retour sur elle-même et songe qu'un jour viendra, qui n'est peut-être pas bien loin, où elle s'en ira à son tour. C'est cela qui empoisonne toutes les joies des hommes. « Si on y songeait, si on n'était pas distrait, réjoui et aveuglé par tout ce qui se passe devant nous, on ne pourrait plus vivre, car la vue de ce massacre sans fin nous rendrait fous (1). » Encore si elle n'était que probable, cette mort ! mais elle est inévitable, aussi inévitable que la nuit après le jour. « Est-ce étrange qu'on puisse rire, s'amuser, être joyeux sous cette éternelle certitude de la mort (2) ! » Ici la plainte du matérialiste rejoint la méditation du chrétien : ce sont les mêmes idées, les mêmes tours, et presque des termes identiques ; car, religions ou philosophies, elles sont nées d'une même constatation, et par des chemins différents elles nous ramènent toutes à prendre conscience de la même irrémédiable misère.

On voit bien par là quelle espèce de tristesse morne est ensevelie au fond de l'œuvre de Maupassant. Car il est une tristesse généreuse qui nous élève l'âme et hausse nos courages. La tristesse peut être efficace et salutaire ; et on a dit, non sans raison, que le pessimisme est le plus sûr agent du progrès, puisqu'il nous porte, mécontents de l'ordre actuel des choses à en souhaiter un autre, et qu'il prépare ainsi l'avènement du mieux. C'est qu'on songe alors à la grandeur de la destinée humaine et qu'on mesure la distance qui nous sépare du but aperçu là-bas, si loin ! La tristesse d'un Maupassant nous laisse, sans espoir et sans rêve, courbés sous un esclavage humiliant et dur. Toutes les inventions des hommes, en même temps qu'elles s'efforcent à refouler l'instinct et à diminuer la part de l'animalité, ont pour objet de nous masquer l'épouvante de la dernière heure. Les religions parlent d'une vie future par où cette vie terrestre se prolongerait à l'infini. La morale pose des principes qui témoignent, à travers tous les changements, de la durée de la conscience. Les lettres, les arts, les sciences attestent, à travers toutes les ruines, la perpétuité de la pensée humaine. Mais sous l'action de ce matérialisme si sombre, tous ces prestiges disparaissent. L'homme mortel reste en face de ce mystère dont la vue ne peut se supporter non plus que celle du soleil : il voit la Mort faisant continuellement son œuvre, jusque dans l'amour même, dans l'amour dérisoire où deux êtres s'unissent pour donner la vie dans le moment même qui les emporte, ainsi que toutes les minutes et toutes les secondes, vers la destruction finale.

(1) *Fort comme la mort*, p. 157.

(2) *Miss Harriett, Regret*, p. 284.

IV

Cette philosophie, — si c'en est une, — philosophie à courte vue, mais dont Maupassant adopte avec une sorte d'âpre conviction les conclusions grossières et désolantes, donne à l'œuvre de l'écrivain sa signification et sa valeur humaine. Ce qui, au point de vue spécial des lettres, en fait la valeur, c'est que Maupassant, plus qu'aucun autre des écrivains de sa génération, a été un artiste.

Car nous avons des savants qui, sous couleur de littérature, promettent de nous donner de l'histoire, de l'histoire naturelle et de la sociologie; nous avons des romanciers pour nous présenter la réalité toute nue et toute crue dans ce qu'elle a de décousu, d'incohérent et d'inchoatif, des dramatises pour nous offrir des tranches de vie, des poètes pour suggérer rien que par le jeu des voyelles tout un monde de sensations, et, je pense, aussi des peintres et des sculpteurs et des musiciens de mots; mais ce dont nous manquons le plus, c'est d'écrivains sachant qu'écrire est un art qui a ses moyens d'expression qui lui sont propres, ses règles et ses lois dont l'application est par elle-même quelque chose de beau, et qu'avant même d'être un art c'est un métier où l'on est d'abord apprenti et où, pour passer maître, il faut avoir fait son chef-d'œuvre. Ici encore Maupassant ne nous a pas laissé de bien longues confidences, mais il y suffit de quelques lignes telles que celles-ci : « Ceux, dit-il, que rien ne satisfait, que tout dégoûte parce qu'ils rêvent mieux, à qui tout semble défloré déjà, à qui leur œuvre donne toujours l'impression d'un travail inutile et commun, en arrivent à juger l'art littéraire une chose insaisissable, mystérieuse, que nous dévoilent à peine quelques pages des plus grands maîtres. Nous autres qui sommes seulement des travailleurs consciens et tenaces, nous ne pouvons lutter contre l'invincible découragement que par la continuité de l'effort (1). » Et ce qui est plus éloquent, plus concluant surtout que des protestations, c'est en effet à travers son œuvre la continuité de l'effort.

Le premier signe auquel l'artiste se reconnaît, c'est qu'il a de son art quelque idée; il sait quel en est l'objet et quels en sont les procédés; il sait lui-même l'œuvre qu'il y veut faire et par quels moyens il espère y réussir. Poètes et romanciers et tous ceux qui s'intitulent eux-mêmes « écrivains originaux », ils n'ont pas coutume d'en convenir. Ils mettent leur coquetterie à laisser croire qu'ils ne savent ce qu'ils font. Une belle œuvre leur semble plus belle s'ils ne l'ont pas faite exprès. C'est leur ambition de passer pour des produc-

(1) Préface de *Pierre et Jean*.

teurs inconscients, pareils aux forces aveugles de la nature. Mais l'événement leur donne un éclatant démenti, s'il est vrai qu'il n'y a guère de grand écrivain qui n'ait été doublé d'un critique avisé. Pour ce qui est de Maupassant, on a dit qu'il portait ses contes naturellement, comme les pommiers de sa Normandie portent leurs pommes. Cela n'est pas exact. Je ne sais même s'il serait exagéré de dire qu'il avait ses théories, quoiqu'il ait, lui centième, protesté contre les théories en littérature. Mais en tout cas il avait réfléchi à propos des théories qui avaient cours autour de lui; et ici son originalité consiste dans les corrections et dans les réserves qu'il apporte à la théorie des écrivains réalistes ou naturalistes, et qui proviennent d'une connaissance plus judicieuse des exigences de l'art.

C'est la prétention de ces écrivains de « faire vrai »; et il n'en serait pas de plus légitime, si d'ailleurs ce souci du vrai n'avait tant de fois servi de prétexte à des recherches bizarres et aussi étrangères à la vérité qu'à la beauté. Ils prétendent, en outre, n'exprimant rien que la vérité, l'exprimer tout entière, c'est-à-dire donner de la vie une image qui lui soit exactement semblable. Mais la vie est composée de menus faits parmi lesquels il en est d'indifférens, d'illogiques ou de contradictoires. L'artiste ne prendra dans cette vie encombrée de hasards et de futilités que les détails caractéristiques utiles à son sujet; et c'est précisément en faisant œuvre de choix qu'il fera œuvre d'art. La vie présente tout au même plan, précipite les faits ou les laisse se traîner indéfiniment. « L'art, au contraire, consiste à user de précautions et de préparations, à ménager des transitions savantes et dissimulées, à mettre en pleine lumière, par la seule adresse de la composition, les événemens essentiels et à donner à tous les autres le degré de relief qui leur convient. » Il corrige sans cesse les événemens au profit de la vraisemblance et au détriment de la vérité. A ce prix, il arrivera, « au lieu de nous montrer la photographie banale de la vie, à nous en donner la vision plus complète, plus saisissante, plus probante que la réalité elle-même ». Mais qui parle de réalité, et de quelle réalité parle-t-on, s'il est vrai qu'elle apparaisse différente à chaque individu? « Chacun de nous se fait une illusion du monde... suivant sa nature. L'écrivain n'a d'autre mission que de reproduire fidèlement cette illusion avec tous les procédés d'art qu'il a appris et dont il peut disposer (1). » — Tout cela aboutit à séparer nettement l'art de la vie, celui-là devant être de celle-ci une reproduction d'autant plus précieuse qu'il ne cherchera pas à en être une copie ser-

(1) Voir Préface de *Pierre et Jean*.

vile. Et cela ne cesse pas d'être le réalisme, mais c'est le réalisme interprété par un artiste.

Le dernier effort de l'art, c'est enfin de se dissimuler. Presque tous les écrivains d'aujourd'hui mettent une insistance, la plus déplaisante qui soit, à étaler sous nos yeux leur travail préparatoire. Les naturalistes vident dans leurs livres l'amas des notes entassées dans les portefeuilles. Les psychologues nous font passer par tous les chemins qu'ils ont suivis pour arriver à la découverte qui seule nous intéresse. Mais l'artiste comprend que, s'il accepte de faire ce long et ce pénible travail, c'est précisément afin de l'épargner au lecteur. Un portrait achevé ne doit laisser transparaître ni les préparations ni les dessous. Cela même est la méthode de Maupassant qui ne nous montre jamais que des résultats.

V

De cet art, dont nous venons d'essayer d'indiquer les principes, si nous voulons maintenant trouver les meilleurs spécimens, ce n'est pas dans les romans de Maupassant qu'il faut les aller chercher. Non certes qu'ils soient sans mérite. Mais Maupassant y est moins original, y étant davantage sous la dépendance des modèles voisins. Ils ne forment pas sa part de contribution la plus personnelle au mouvement contemporain; et si Maupassant ne les eût pas écrits, on comprend bien qu'il y manquerait de belles pages et qu'il y manquerait même un beau livre, *Pierre et Jean*; mais il n'y manquerait rien d'essentiel. D'ailleurs l'écrivain n'est pas à l'aise dans le cadre trop vaste pour lui du roman : habitué à voir la réalité découpée en petits tableaux complets, il compose un roman d'une nouvelle agrandie ou encore d'une succession de nouvelles; et, vite lassé, à la manière des nerveux, ce n'est pas son goût de vivre longuement et de faire longue compagnie avec ses personnages. Il préfère, ayant campé hardiment un bonhomme, passer à d'autres; la multiplicité des besognes lui agrée mieux que la lenteur d'une seule. Puisque d'ailleurs il n'admet pas qu'il y ait un type du roman, et puisque, d'après lui, toutes les formes en sont bonnes pourvu que l'auteur y ait réalisé son dessein, c'est sur ses intentions mêmes que nous le jugerons. A son roman : *Une Vie* il donne le sous-titre : « l'humble vérité », et il semble donc n'avoir voulu pour cette fois qu'esquisser l'image d'une vie semblable à beaucoup d'autres. Mais, accumulant sur la tête d'une seule personne toutes les tristesses de la vie, il fait d'elle véritablement une privilégiée; son cas, qui ne cesse ni d'être possible ni d'être vrai, n'est du moins pas d'une vérité humble, étant d'une vérité d'exception. Dans *Bel Ami*, il a voulu faire passer sous

nos yeux les tableaux variés de l'existence d'une sorte d'aventurier de lettres; mais de tous ses livres c'est celui qui laisse la plus forte impression de monotonie, et le seul peut-être qui par endroits donne celle de l'ennui. C'est que, le journaliste Deroy n'ayant pour réussir d'autre raison sinon qu'il est un beau mâle, et n'ayant pour parvenir qu'un moyen, celui de la nature, la répétition à la longue et malgré tout en devient fatigante. Dans *Mont-Oriol* le cadre est bien vaste pour une aventure qui gagnerait à être plus lestement contée, et qui de fait l'a été maintes fois par Maupassant lui-même. Ou plutôt on saisit trop ici le procédé, emprunté par Maupassant aux écrivains de l'école naturaliste et qu'il eût mieux fait de leur laisser : il consiste à rattacher à l'aide d'une aventure quelconque, et qui aurait pu être différente étant par elle-même insignifiante, la série des documens et des notes prises sur un milieu. Enfin, quittant ce qu'il appelle le « roman objectif » pour la forme qui en est exactement le contraire, « le roman de psychologie », Maupassant a prouvé par le succès de *Pierre et Jean* que son talent n'était pas seulement vigoureux, mais qu'il était souple et pouvait se prêter aux recherches les plus différentes. Si néanmoins il n'a retrouvé le même succès ni dans *Fort comme la mort* ni même dans *Notre Cœur*, c'est peut-être qu'il pouvait bien faire dans le domaine de l'étude psychologique une excursion, mais que ce domaine n'était pas le sien, les personnages qu'il comprend le mieux étant aussi les moins compliqués, et les sentimens dont l'étude lui appartient en propre ne se prêtant guère à de très subtiles analyses.

C'est dans la nouvelle que Maupassant est tout à fait supérieur, et au point de défier toute rivalité. Il y est un créateur, ce qui est la condition indispensable pour être un maître. Il a renouvelé le genre; il l'a remis à la mode. A cette vogue retrouvée du genre nous devons la masse des contes médiocres et des nouvelles insipides dont nous sommes inondés chaque jour, la nouvelle étant devenue article de production courante, et ayant sa place dans les journaux entre la chronique fantaisiste et l'article d'information. Ainsi se trouve confirmée la règle qui veut que nous payions cher chacun de nos plaisirs, et la loi est appliquée d'après laquelle l'impulsion donnée par un chef-d'œuvre doit se propager et se continuer jusqu'à ce qu'elle s'épuise dans la série d'imitations de plus en plus faibles. *L'Histoire d'une fille de ferme, En famille, l'Héritage, Mon oncle Jules, les Bijoux, l'Enfant*, dix autres que nous avons citées, vingt autres que nous pourrions citer, donnent cette impression qui est celle même qu'on cherche à produire en art : c'est l'impression de la plénitude et de la perfection du rendu, venant de ce que l'idée a été complètement réalisée et l'effet

obtenu justement par les moyens appropriés. Il n'y a ni de manque ni d'excès, mais rien que justesse, harmonie, équilibre. C'est d'abord la proportion du cadre avec le sujet; car cela a son importance, bien qu'on l'ignore généralement et que ce soit assez l'habitude de faire tenir une simple anecdote dans les dimensions d'un tableau d'histoire. Le milieu est nettement indiqué, afin que les personnages y viennent prendre leur place comme d'eux-mêmes et afin qu'ils y baignent dans leur lumière naturelle. Ceux-ci nous sont présentés de face, en quelques traits bien appuyés, ceux qui signifient et qui tiennent lieu de tous les autres. Dans l'individu physique l'être moral apparaît déjà : il achève de se dessiner et il se révèle entièrement à mesure que le personnage parle et qu'il agit. Maupassant possède à un degré éminent ce don du récit, qui est aussi bien un don de la race, celui qui consiste à faire se dérouler une aventure ou plaisante ou tragique et à la mener, en suivant l'ordre naturel des faits, vers un dénouement rapide. Et il se transforme avec une telle prestesse dans chacun de ses personnages, et il nous fait si bien entrer avec lui dans l'intimité de chacun d'eux, dans cette intimité grâce à laquelle rien ne semble plus indifférent, qu'en vérité nous arrivons à trouver de l'intérêt à l'aventure de *Ce cochon de Morin* et à l'histoire de *la Bête à Mail' Belhomme*. Cela est conté d'ailleurs dans un style si clair, si sobre et surtout si simple, avec un tel bonheur d'expression venu non de l'imprévu des termes mais de leur justesse, qu'il semble bien qu'il n'y eût pas moyen d'en employer d'autres, et que ceux-ci n'ont pas été choisis entre plusieurs, mais qu'ils sont venus d'eux-mêmes, attendu qu'ils étaient les seuls. Ce style de Maupassant échappe presque à l'étude : il fera à jamais l'admiration de tous les curieux de bonne langue française et le désespoir de tous les chercheurs de curiosités grammaticales. On pourrait en dire autant de ses nouvelles elles-mêmes. Plus on en goûte profondément la valeur et moins on se sent capable d'en parler longuement. C'est Voltaire qui disait qu'on ne commente pas Racine, parce qu'il faudrait mettre au bas de toutes les pages : « Beau, admirable, sublime ! » ce dont au surplus les commentateurs ne se sont pas fait faute. Au bas de presque toutes les nouvelles de Maupassant il faudrait mettre : « Cela est la perfection elle-même. »

On a comparé Maupassant à La Fontaine : c'est un La Fontaine qui n'a pas la même légèreté de touche, pas la même insouciance non plus et qui n'a pas d'esprit. On l'a rapproché de Mérimée : c'est un Mérimée qui n'en a ni la distinction, ni le scepticisme détaché, ni les raffinemens de cruauté. Mais ce qui importe ce n'est pas qu'il ressemble de plus ou moins loin à celui-ci ou à cet autre, c'est qu'il est un génie dans la tradition. Il a des ancêtres dans

toute la lignée des écrivains de souche purement française. Sa verve remonte jusqu'à celle des vieux conteurs gaulois. Et Villon, qui parlait avec la même ardeur sensuelle du corps de la femme « qui tant est tendre et souef », tremblait avec la même épouvante devant les affres de la mort. Maupassant a tous les traits qui caractérisent la race ; il n'en a point d'autres. Dans son clair génie il n'y a nulle infiltration du génie étranger. Cela même, à la date d'aujourd'hui, pourrait lui faire une originalité. Les limites de son esprit sont aussi bien celles dont l'esprit français ne sort que rarement. Ni rêveur ni mystique, incapable de comprendre toute idée ou trop abstraite ou trop compliquée, médiocrement sensible au jeu des couleurs et à la musique des phrases, il est curieux des spectacles de la vie et s'applique à rendre dans ce qu'ils ont de plus particulier les cent actes divers de l'ample comédie. C'est avec ce fond de tempérament français et gaulois qu'il a traversé la société d'aujourd'hui. Venu dans une époque d'extrême civilisation et d'infinie lassitude, il a, par l'effet même de sa rude vigueur, traduit plus fortement que les autres ce dégoût de toutes les œuvres de l'esprit, et pareillement la désolation de la créature réduite à ne rien apercevoir au delà des transformations de la matière. Et, venu dans une époque où la littérature, moins soucieuse de la vie intérieure qu'elle ne l'était jadis, s'attache surtout à décrire les rapports des hommes entre eux et ceux qu'ils soutiennent avec les choses, il a donné de la vie une traduction et de l'art une expression qui, en dépit de différences profondes venues de la différence des temps, s'en vont rejoindre à travers les siècles le réalisme des maîtres classiques.

RENÉ DOUMIC.

POÉSIE

RENAISSANCE

VAUCLUSE

Celui-là qui vécut sous ta roche, ô Vaucluse,
Et conduisit la gloire en tes âpres ravins,
Ne fut pas seulement le rimeur aux pleurs vains
Qui gémit de son mal, le caresse ou l'accuse.

Soumis plus qu'à l'Amour aux leçons de la Muse,
Il aspira surtout vers les lauriers divins;
Car la Rome éternelle et ses beaux écrivains
Habitaient en son âme inquiète et recluse;

Le désir l'avait pris de survivre comme eux,
De mettre un nom toscan parmi les noms fameux
Que l'immortalité transmet aux races brèves.

Sur les chemins nouveaux où le monde est entré,
Nous tendons notre effort au but qu'il a montré,
Et Pétrarque a tracé la route de nos rêves.

DIVAE . LYCRETIAE . BORGIAE

Oh! n'avoir pas vécu chez Madame Lucrèce
 Dans la docte Ferrare au seuil hospitalier!
 Oh! n'avoir pas servi, triomphant chevalier,
 Ces yeux, trônes d'orgueil et miroirs de caresse!

Elle fut la clémente et bénigne maîtresse,
 Qui sut goûter le prix du sonnet familial;
 Elle eut les bons rimeurs en souci singulier
 Et leur laissa baiser les crins d'or de sa tresse.

L'autel de marbre est frêle et le temps le disjoint;
 Mais pour vivre à jamais, Duchesse, ne crains point
 Que les ans ni l'oubli de ton espoir te frustrent;

Car on t'adore encor par delà le tombeau,
 Borgia très divine et très chaste, qu'illustrent
 Les chansons d'Arioste et les vers de Bembo.

MARGUERITE DE FRANCE

DUCHESSÉ DE SAVOIE

Les poètes énamourés
 Ont dit la grâce et les mérites
 De la perle des Marguerites
 Éclore dans les royaux prés.

Tous servaient ses autels sacrés;
 Du Bellay célébrant ses rites
 S'écriait : « Venez, ô Charites,
 A l'ombre des grands lis dorés! »

Leurs meilleurs vers étant pleins d'elle,
 La princesse, tendre et fidèle,
 Les aima comme des amis;

Et si son nom garde une histoire,
 C'est que le grand Ronsard a mis
 Un peu d'amour sur sa mémoire.

A JOACHIM DU BELLAY

Le dégoût douloureux des jours que tu menais
 Dans la Rome papale en éternelle fête
 Te révéla le charme et la douceur secrète
 De ton Liré natal, des bois, et des genêts.

L'amour qui te reprit du sol d'où tu venais
 Jaillit en flot plaintif de ta plume inquiète;
 Et pour te célébrer comme il sied, ô poète,
 J'emprunte le modèle à tes divins sonnets.

De tant d'illustres lieux où coulaient tes journées
 Nul ne valait celui de tes jeunes années,
 Fût-ce le Capitole ou le mont Palatin.

Mais tout autre est l'ennui de mon âme fidèle;
 Rome, dont tu souffrais, je ne regrette qu'elle :
 Ma jeunesse est là-bas, près du Tibre latin.

SONNET POUR HÉLÈNE

Lorsque Ronsard vieilli vit pâlir son flambeau
 Et connut le néant des gloires passagères,
 Il voulut échapper aux amours mensongères
 Et d'une chaste fleur couronner son tombeau.

Faisant don de sa muse et de son cœur nouveau
 A la jeune vertu d'Hélène de Surgères,
 Il confia ce nom à des rimes légères
 Et son dernier amour ne fut pas le moins beau.

Ils se plaisaient ensemble à fuir les Tuileries
 Et devisaient d'amour sur les routes fleuries,
 — D'Amour, honneur des noms qu'il sauve de périr! —

Le poète songeait, triste qu'elle fût belle
 Alors qu'il était vieux et qu'il allait mourir;
 Mais elle souriait se sachant immortelle.

M. AUGUSTE STRINDBERG

ET

LA CONFESSIOŒ D'UN FOU

« Pour tous ceux d'entre nous qui désirent respirer à l'aise, écrivait dernièrement un Suédois. M. Ola Hansson, il est difficile de rester chez eux : la nostalgie de l'étranger s'impose à nous tous. Moi-même je vis depuis cinq ans en exil, et je suis forcé d'écrire en langue étrangère. Et l'exil était plus grand encore lorsque j'étais chez moi. » La nouvelle littérature scandinave n'a rien de national : c'est, comme le dit M. Hansson, une littérature d'exilés. Les idées dont elle se nourrit n'ont pas crû sur le sol de la Scandinavie : elles ont été importées d'Angleterre, d'Allemagne, de France. Les écrivains qui, répudiant les vieilles croyances, s'étaient passionnés pour les théories de Darwin ou de Spencer, de Haeckel, de Nietzsche ou de Taine, s'aperçurent bientôt que les dogmes modernes ne pouvaient s'accorder avec les traditions, les mœurs, les institutions de leur pays et ne seraient jamais pour la foule que des folies dangereuses. Cependant les plus braves ne désespéraient pas de propager autour d'eux le nouvel évangile ; ils ne tardèrent pas à revenir de leur illusion. Les uns s'en allèrent, et il leur en coûta, car ils aimaient leur pays ; ceux qui n'eurent pas le courage de le quitter se résignèrent à vivre en quarantaine. Comment s'étonner que la nouvelle littérature scandinave soit triste ? Les exilés et les solitaires sont rarement gais.

Le plus célèbre des écrivains suédois contemporains, M. Auguste Strindberg, est aussi celui qui s'est fait le plus d'ennemis parmi ses compatriotes. Cet homme de grand talent, qui a écrit des drames, des nouvelles, des romans, des poèmes, des satires, n'a jamais su commander à sa plume ni ménager les gens qui ne lui plaisaient pas ; et on

l'a traité à son tour sans ménagement : peu s'en fallut qu'en 1884 il ne fût condamné à quelques années de travaux forcés. Ses admirateurs l'ont comparé à Ibsen, auquel il ne ressemble guère, à cela près que, comme le dramaturge norvégien, il fut jadis un démocrate convaincu et qu'il est aujourd'hui le plus superbe des aristocrates. Il a répété plus d'une fois à sa façon ce que disait l'un des personnages d'Ibsen, le docteur Stockmann : « Les ennemis les plus dangereux de la vérité et de la liberté, c'est la majorité, la maudite majorité compacte et libérale. Elle a pour elle la force, mais elle n'a jamais raison. En tout pays, elle se compose d'imbéciles, et c'est un enfer pour tout homme intelligent d'être gouverné par des imbéciles. » Comme l'*Ennemi du peuple*, M. Strindberg pense que les vérités auxquelles tout le monde croit ou feint de croire ne sont que des mensonges officiels. « Quelle nourriture peut-on trouver dans ces alimens ? Ils ressemblent aux harengs salés de l'année précédente, à des jambons rances et moisis. Et voilà l'origine du scorbut moral qui ravage toutes les sociétés. »

C'est un grand mystère que la liberté. On a vu des pays soumis au bon plaisir d'un souverain absolu, où chacun était libre de penser à sa guise et, moyennant quelques précautions, d'écrire à peu près tout ce qu'il pensait. Il y a en revanche des monarchies constitutionnelles où l'on ne peut s'écarter des opinions reçues sans être traité en suspect et dénoncé comme un mauvais citoyen. Ces monarchies possèdent toutes les libertés, hormis celle de l'esprit, et c'est le cas de la Suède. La réforme parlementaire de 1865, qui transforma l'ancienne représentation par états en un parlement formé de deux chambres, excita tout d'abord l'enthousiasme des libéraux. Les dispositions de la nouvelle loi ne laissaient en apparence rien à désirer. Le cens était réduit à peu de chose, et il suffisait d'être âgé de 25 ans et d'avoir une année de domicile dans la commune pour devenir électeur. Les libéraux furent prompts à se dégoûter de cette réforme, qui avait trompé toutes leurs espérances ; ils découvrirent qu'elle n'avait abouti qu'à faire des paysans les maîtres de la vie publique. « Les deux chambres qui remplacèrent les quatre états, a dit M. Strindberg, se composaient en grande majorité de cultivateurs, qui convertirent le parlement en un conseil municipal où ils s'occupaient tout à leur aise et sans pudeur de leurs affaires particulières ; tout progrès utile était pour eux lettre close. Dès lors la politique ne fut plus qu'un compromis d'intérêts locaux et personnels. Ajoutez la réaction religieuse qui se produisit après la mort de Charles XV et dès l'avènement de la reine Sophie de Nassau : n'en était-ce pas assez pour justifier le pessimisme de tous les esprits éclairés ? »

La suprématie du paysan, gouverné lui-même par une église d'État jouissant de grandes prérogatives et s'arrogeant le droit d'exercer une sorte de censure sur les mœurs et les opinions, est un régime dont s'ac-

commodent difficilement les esprits libres. Ils se voient condamnés, pour parler comme Ibsen, à mener la même existence que les carpes de l'étang : « Elles vivent à deux pas du fiord où vont et viennent des milliers de poissons de mer, et elles ne s'en doutent pas dans leur eau douce. » — « Ah ! la pleine mer ! s'écriait Ellida : que n'y peut-on voguer librement ! que n'y peut-on vivre toujours jusqu'à en faire partie ! » — Croirons-nous comme elle que l'homme a fait fausse route en devenant un animal terrestre au lieu de devenir un animal marin, que la mélancolie de l'humanité vient de là ? Le fait est qu'il est dur pour des disciples de Darwin et de Haeckel de recevoir la loi d'un rustre qui ne reconnaît pas d'autre sagesse que celle qu'enseigne une église d'État. Heureux, mille fois heureux les libres penseurs français du XVIII^e siècle ! Les paysans ne les tenaient pas en tutelle, et ils pouvaient compter sur les complaisances secrètes ou avouées d'une aristocratie amoureuse de nouveautés, qui ne demandait pas mieux que d'apprendre le chemin de la mer, dût-elle y périr corps et biens.

Quelques raisons que puisse avoir M. Strindberg de se plaindre du destin et des hommes, il avoue sans détour qu'il tient à la vie, que son intention est d'habiter le plus longtemps possible ce triste monde. Il reproche au sot vulgaire de confondre le pessimisme avec l'hypocondrie. Les vrais pessimistes, nous dit-il dans ses momens de belle humeur, s'arrangent pour voir les choses par leur côté gai et consolant. S'étant convaincus que le grand tout n'est qu'un grand rien, ils ne s'émeuvent que médiocrement des catastrophes de l'histoire et prennent sans peine leur parti des misères de l'existence. Au surplus ils n'ont garde de se mettre l'esprit à la torture pour découvrir la vérité. Ils savent que la vérité d'hier sera la folie de demain et que dans l'incertitude universelle il n'y a de certain que la mort. Mais avant de mourir, il faut vivre et s'appliquer même à se survivre dans ses œuvres et dans ses enfans. L'homme, selon lui, est capable de devenir père jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans : c'est une grande consolation.

Quoi qu'il en dise, M. Strindberg n'a jamais pris la vie comme un jeu, et c'est sur un ton fort triste qu'il nous engage à être gais. Son scepticisme, tous ses livres en font foi, est morose, âpre, amer. Les peuples du Midi ont une singulière facilité à se passer de croire, et cela tient peut-être à ce que leur incrédulité est le plus souvent incomplète et qu'ils continuent de croire à moitié ce qu'ils ne croient plus. L'homme du Nord ne connaît pas de milieu entre la foi du charbonnier et la négation résolue, farouche et tragique. Lorsqu'il s'est défait de ses vieilles croyances, il les prend en haine, mais il faut à tout prix qu'il les remplace. Il songe aux conséquences ; les théories pures ne lui suffisent pas longtemps, il entend pratiquer ses nouvelles maximes. Il éprouve le besoin de raisonner ses actions, de donner une règle à sa vie, de se conduire par réflexion et par principes. M. Strindberg professe un

hautain mépris pour la morale dupaysan libre, électeur et député; mais il lui en faut une, et il la cherche, sans être bien sûr de la trouver jamais. Tel Napolitain s'en consolera facilement. Le Scandinave a été pétri d'un autre limon, et les sapins donnent d'autres conseils que les orangers. M. Strindberg devrait se faire violence pour se laisser vivre au jour le jour, sans penser à rien.

L'héroïne de son dernier roman, intitulé la *Confession d'un fou*, est une baronne finlandaise, femme de conduite légère, aux grâces serpentine, aussi dangereuse que charmante. Un ingénieur, homme très moderne, qu'elle a rencontré sur le pont d'un bateau à vapeur, s'est appliqué à lui démontrer que le péché n'est qu'une fiction théologique, qu'une jolie femme peut tout se permettre, que ses fautes ne lui sont point imputables, que les intéressés doivent s'en prendre aux circonstances, à la fatalité. Cette doctrine accommodante produit sur le cœur de la baronne une vive impression, dont elle s'empresse, par un caprice étrange, de faire part à son mari. — « Fort bien, mon enfant, lui répond-il; toutefois il est bon de considérer que toutes nos actions ont des suites. En supprimant le Dieu personnel, nous avons supprimé le péché; mais nous demeurons toujours responsables envers ceux à qui nous avons fait tort. D'ailleurs, s'il n'y a plus de péchés, aussi longtemps que la loi subsistera, certaines actions seront des crimes, et en ce qui me concerne, malheur à qui m'offense! Je rendrai coup pour coup. » Après avoir gardé quelques instans le silence: — « Il n'y a que les méchans qui se vengent, répliqua la baronne. — A la bonne heure, mais il faut compter avec les méchans, et on n'est jamais sûr de ne pas avoir affaire à un être fort, qui ne se laisse pas braver impunément. — Vous savez bien, dit-elle encore, que c'est le destin qui gouverne nos pensées et nos actes. — Assurément, et c'est aussi le destin qui met le poignard dans la main d'un homme résolu à venger son injure. »

Ce mari raisonne à merveille, mais dans la pratique il se montre inconséquent. Lorsqu'il croit s'apercevoir que sa femme le trompe, il ne tente pas de la poignarder, mais il l'écrase sous son mépris, il lui reproche sa perversité, il lui déclare qu'elle manque absolument de sens moral, qu'elle n'a ni foi ni loi. A la vérité, ne croyant plus au péché, il ne la traite pas de pécheresse, mais il la considère comme une vile et odieuse criminelle. En a-t-il vraiment le droit? Sans doute l'adultère est condamné par les lois; mais, comme M. Strindberg, ce mari, qui lui ressemble beaucoup, estime que, si la loi divine est une chimère, les lois humaines ne sont que de vaines conventions. Sa femme pourrait lui répondre: « Vous m'avez dit cent fois qu'elles sont faites par cette majorité compacte qui, se composant d'imbéciles, a toujours tort, par ces carpes qui ne connaissent que l'eau croupissante de leur étang et n'ont jamais nagé dans les eaux libres

d'un fiord ou de la haute mer. » Il faut en conclure que les infortunes conjugales troublent et démontent les plus fermes cerveaux, que, dans certains cas, libres penseurs ou paysans, tous les hommes portent les mêmes jugemens et prononcent à peu près les mêmes paroles.

M. Strindberg nous apprend dans son autobiographie qu'ayant commencé d'écrire à une époque de transition, il a payé d'abord son tribut au romantisme, mais que dès ce temps on pouvait deviner en lui le futur naturaliste, « que les pattes du lézard se trouvaient en germe sous la peau du serpent ». Peu à peu le serpent s'est fait lézard, et M. Strindberg se vante d'avoir introduit le premier le réalisme moderne dans la littérature suédoise et mérité le surnom de « photographe » que lui ont donné ses admirateurs. Ce remarquable écrivain a fait, nous dit-on, tous les métiers : il a été tour à tour maître d'école, acteur, employé au télégraphe, journaliste, médecin, peintre, précepteur, bohème et bibliothécaire. Ayant mené coup sur coup tant d'existences diverses, et possédant au plus haut degré le don de l'observation, on pourrait s'attendre à trouver dans ses romans une grande variété de figures et de types. Il n'en est rien : le monde où il promène et retient ses lecteurs est un monde fort borné. Le vrai réaliste joint une souveraine impartialité à des curiosités infinies ; le vrai photographe a un goût égal pour tous les visages qui posent devant lui. M. Strindberg est le moins impartial, le plus passionné et le plus subjectif de tous les Scandinaves, et, comme le dit M. Hansson, « absorbé dans son idée, elle l'hypnotise à ce point que le reste de l'univers n'existe plus pour lui ». Il n'a jamais pris la plume sans avoir une thèse à soutenir et un ennemi à pourfendre ; qu'il compose des drames ou des nouvelles, il polémise toujours. Parmi les personnages qu'il se plaît à mettre en scène, il en est un le plus souvent qui lui ressemble beaucoup et qu'il charge d'exprimer ses ressentimens, ses rancunes, ses colères ; les autres ressemblent, selon toute apparence, à certaines gens qu'il a des raisons particulières de haïr ou de mépriser.

M. Strindberg n'est pas un vrai réaliste ; mais, par son éloquence dure et acerbe, par ses réquisitoires contre la société, par le goût qui le porte à peindre sans ménagement, et parfois sans vergogne, les laideurs de la vie et de l'âme, il mérite de prendre place parmi les maîtres de la littérature cruelle. Il est permis de remarquer que la littérature cruelle, qui se pique de faire la guerre à toutes les conventions, ne laisse pas d'avoir les siennes ; qu'à certains égards elle est aussi fausse que les bergeries et les berquinades. Brutes, gredins, femmes coquettes ou dépravées, tous les personnages de M. Strindberg ont ceci de particulier qu'ils sont absolument sincères, qu'ils ont l'âme transparente et le cœur sur la main : ce sont les ingénus du vice, et sa méthode consiste à leur faire dire tout haut tout ce qu'ils pensent. Ce procédé d'art aussi commode que cruel me paraît fort arbitraire, et c'est

faire bon marché des vraisemblances. Je doute qu'une baronne qui, après avoir trompé son premier mari, se dispose à tromper le second, l'avertisse charitablement qu'elle ne croit plus au péché et se croit tout permis. Je doute aussi qu'une petite bourgeoise telle que M^{me} Brunner se donne le plaisir de dire tranquillement à son débonnaire époux, dont le seul tort est d'être amoureux d'elle après quinze ans de mariage : « Je ne te bais pas, je te méprise, par la raison qui fait que je méprise tous les hommes dès qu'ils sont amoureux de moi. C'est ainsi, ne m'en demande pas le pourquoi. — C'est une remarque, répond M. Brunner, que j'avais faite depuis longtemps, et je voudrais pouvoir te haïr pour te contraindre à m'aimer. Malheur à l'homme qui est amoureux de sa femme ! J'ai fait tout ce que j'ai pu pour m'éprendre d'une autre femme, et n'y ai pas réussi. » Tout cela peut être vrai, mais il y a des vérités qu'on ne se dit qu'à soi-même.

M. Strindberg a trop de talent pour ne pas réussir momentanément à persuader à ses lecteurs tout ce qu'il lui plaît ; ils l'en croient sur parole : après quoi ils se reprennent, ils se ravisent, ils réfléchissent, ils se réveillent, et s'aperçoivent que le monde tel qu'il le voit ressemble fort peu au monde où nous vivons. A l'entendre, il n'y aurait ici-bas que des cyniques, et en réalité les cyniques sont une exception. Par instans il en convient lui-même : « Le mensonge, nous dit-il par la bouche d'un pasteur, est vraiment le péché originel, et je crois que tous les hommes mentent. Enfant, on ment par crainte ; plus tard, par intérêt, par nécessité, par instinct de conservation ; je connais même des gens qui mentent par humanité, pour obliger leur prochain. »

La vérité est que la plupart des malhonnêtes gens sont des inconsciens, faisant le mal par une sorte de penchant aveugle, tenant leurs vices pour des vertus, se croyant économes quand ils sont avares, généreux quand ils sont prodigues, justes quand ils sont durs et impitoyables, et pensant réclamer leur droit lorsqu'ils font tort aux humbles et aux timides. Aux inconsciens ajoutez la foule des hypocrites. N'est-il pas naturel à l'homme de s'appliquer à embellir son être, de déguiser ses iniquités, de sauver ses vilénies en les expliquant par des motifs nobles, de paraître mépriser ce qu'il aime et aimer ce qu'il hait ? Ne médisons pas trop de l'hypocrisie. Eh ! bon Dieu, qui voudrait vivre avec les hommes s'ils se donnaient toujours pour ce qu'ils sont ? Supprimez l'hypocrisie de la société, et elle deviendrait insupportable ; supprimez l'hypocrisie de la littérature, elle devient fort monotone. — « La sincérité, disait Walter Scott, est une flûte d'enfant qui n'a que deux notes : elle dit oui, et elle dit non. Les quakers eux-mêmes y ont renoncé, et ont mis en place un vieux procureur, nommé hypocrisie, qui tâche de ressembler à la sincérité, mais dont la voix a bien plus d'étendue et embrasse tout le clavier. » — La littérature cruelle, représentée par un écrivain de grand talent, ressemble à cette princesse des contes de

fées qui, belle comme le jour, ne pouvait ouvrir la bouche sans qu'il en sortît un crapaud. Eh' oui, il y a beaucoup de crapauds dans les cœurs comme dans les jardins ; mais on les devine plus qu'on ne les voit : ils se rendent justice, ils se cachent.

Si Pétrarque n'avait jamais aimé, il n'aurait pas composé des sonnets ; tout porte à croire que, si M. Strindberg ne haïssait rien ni personne, il n'aurait jamais écrit. Ce qu'il hait à l'égal du profane et insolent vulgaire, c'est la femme, cette ennemie naturelle de l'homme. Heureuses les sociétés où on la réduit à ses véritables fonctions, où elle n'est qu'un instrument de plaisirs ou une ménagère dont l'unique souci est de bien tenir sa maison et d'obéir à tous les caprices de son maître ! Elle a aujourd'hui de bien autres prétentions ; elle réclame sa liberté et elle ne se croira libre que le jour où l'homme sera sous ses pieds.

On assure que nombre de Suédoises sont trop disposées à se convertir en amazones et particulièrement en amazones de lettres, « aux cheveux courts, aux manières toutes masculines, qui donnent des poignées de main en vrais garçons et regardent l'homme, — l'homme à la mauvaise conscience, naturellement ! — droit dans ses yeux intimidés ». Elles prennent leurs inscriptions, elles font des discours, elles fondent des journaux, elles revendiquent leurs droits et maudissent la servitude où on les tient. M. Strindberg a la sainte horreur des amazones de lettres, et j'aime à croire qu'à l'aversion qu'il leur a vouée ne se mêle aucune jalousie de métier. Il déclare que l'émancipation des femmes mettrait en péril le peu de bien qui existe encore dans l'univers. Son cœur se serre à la pensée que ces créatures imbéciles aspirent à détrôner le roi de la création, l'être noble qui a découvert tous les arts, toutes les industries, toutes les sciences, à qui le monde est redevable des bienfaits de la civilisation et de tout ce qui donne quelque prix à la vie. Qu'est-ce que la femme ? Elle a la dose d'intelligence qu'on pouvait avoir dans l'âge de bronze. C'est un demi-singe anthropomorphe, un animal rapace, féroce et dévorant. La seule supériorité qu'ait sur nous cette bête de proie, c'est qu'elle est absolument dépourvue de sens moral, et voilà ce qui la rend si dangereuse. — « Étant prouvé, s'écrie M. Strindberg dans la *Confession d'un fou*, que dans un combat à mort entre deux peuples, le moins scrupuleux, le plus corrompu a le plus de chances de vaincre, qu'enchaîné par son respect inné et superstitieux pour la femme, l'homme est toujours tenté de la ménager, et qu'au surplus elle a l'avantage de se faire nourrir et entretenir, ce qui lui laisse son temps libre pour la bataille, je prends la question au sérieux, je m'arme pour la lutte. »

Mais de tous les griefs qu'il peut avoir contre la femme, voici le plus grave : si elle nous inflige d'intolérables souffrances, c'est qu'elle a une façon d'aimer et de concevoir l'amour qui n'est pas celle de

l'homme, et que par une fatalité de nature elle est incapable d'en changer. M. Strindberg est revenu plus d'une fois sur ce triste sujet, et avant d'écrire la *Confession d'un fou*, il l'avait traité avec une sombre éloquence dans son drame des *Créanciers*, qui a obtenu à Berlin le plus vif succès. Cette pièce contient plus d'un passage qui ressemble à une confidence, et on ne peut douter que l'homme qui l'a écrite n'ait beaucoup souffert.

Le libre penseur le plus affranchi de toute superstition éprouve l'impérieux besoin de vénérer, d'adorer quelque chose ou quelqu'un; il y a en lui comme une religiosité naturelle dont il ne peut jamais se dépouiller entièrement. Il a destitué son Dieu, il l'a fait descendre de l'autel; mais l'autel est toujours là, il y fait monter la femme. Elle lui est apparue comme une madone, devant laquelle il a courbé la tête et plié le genou. Sans doute, à l'adoration qu'il a pour elle s'ajoutent bientôt des sentimens d'un autre ordre; il découvre que l'amour chaste est impossible, il aspire à posséder ce qu'il adore. Mais il se méprisera lui-même s'il ne réussissait à idéaliser ses joies, à mêler un peu de poésie aux plaisirs des sens, à y mettre un peu de son âme. Grâce à l'amour, il a retrouvé le ciel sur la terre, et dans sa reconnaissance pour la femme qui lui a procuré le complet et parfait bonheur, il lui en coûte peu de se donner tout entier. Hélas! il s'aperçoit bientôt qu'il a affaire à une créature d'une autre espèce que lui, infiniment personnelle et qui, incapable d'idéaliser ses sentimens, de poétiser ses sensations, ne voit dans l'homme qui l'aime qu'une proie. Du jour où elle se sait aimée, la madone a disparu, et la femme se révèle, « artificieuse, rusée, perfide, montrant ses griffes ». Son bonheur est de vouloir, ses volontés sont des fantaisies, et la seule joie qu'elle demande à l'amour est celle d'avoir un esclave à qui tous ses caprices soient sacrés. « Pour l'homme, nous dit M. Strindberg, aimer, c'est donner; pour la femme, aimer c'est prendre et exploiter. »

Le chêne des forêts a pris plaisir à sentir grimper le long de sa tige une liane dont les enlacements lui causaient de voluptueux frissons. Il découvre que ce parasite vorace, glouton, insatiable, absorbe toute sa sève et ne l'embrasse que pour l'étouffer. La femme ne se contente pas de prendre, son amour tue; c'est une mangeuse d'hommes. Ne raisonnez pas avec elle, ne discutez pas ses caprices; elle vous dira : « Tu ne m'aimes plus; je le savais depuis longtemps. » Elle a horreur de tout ce qui est fort, de tout ce qui lui résiste. Faites-vous petit, tout petit; soyez humble jusqu'à la bassesse; implorez-la, traînez-vous à ses pieds, dites-lui : « Je suis, grâce à toi, le plus malheureux des hommes. » Elle s'attendrira peut-être, elle vous fera grâce, elle vous consolera par ses chansons comme une mère console son enfant; c'est le seul genre de tendresse que son cœur ait jamais connu. Mais l'homme ne peut toujours implorer et gémir; il a ses retours de fierté,

il se redresse. Il se souvient de tout ce qu'il a donné; son cœur, son esprit, sa raison, sa volonté, son orgueil, le meilleur de son sang, il a tout sacrifié. La femme au front d'airain nie impudemment sa dette; la liane déclare à l'arbre qu'elle n'a rien reçu, que c'est elle qui le fait vivre.

Le jour du règlement des comptes est venu, et dès lors l'amour se change en haine, mais la haine n'est pas l'indifférence, elle ne tue pas l'amour, on continue d'aimer en haïssant, et c'est le plus affreux des supplices. On avait jadis, à l'heure des illusions, goûté des joies ineffables, dont l'âme et les sens se souviennent; que ne peut-on les recouvrer! La vie est si peu de chose sans elles! — N'y a-t-il donc qu'une femme dans le monde? dira un philosophe. Aimez ailleurs. — Hélas! certains hommes sont condamnés par la nature à l'éternelle monogamie du cœur; ils ne peuvent aimer qu'une fois, et il n'y aura jamais pour eux qu'une femme, celle qui fait des plaies à l'âme, celle qui leur a ouvert tour à tour les portes du ciel et les portes de l'enfer. Il n'y a pas de fierté qui tienne, on retourne à sa madone et, fût-elle une infâme, on adore son infamie.

« Cette femme n'est plus à moi, s'écrie douloureusement le peintre Gustave dans la première scène des *Créanciers*. — A quoi te servait-elle? lui demande son ami. — Elle était pour moi ce que fut dans ma jeunesse le Dieu de là-haut, aussi longtemps que j'ai pu croire en lui : elle me servait à satisfaire mon besoin d'adoration. — Enterre-le, et fais croître autre chose sur ce tombeau, un sain mépris par exemple. — Je ne peux vivre sans adorer. — Esclave! — Je ne peux vivre sans adorer une femme. — Au diable! réplique l'ami. Retourne plutôt à ton Dieu d'autrefois! » Mais on ne renoue pas si facilement avec un Dieu auquel on a cessé de croire. Que faire? Se tuer? Non, ce serait procurer un trop grand plaisir à la femme aimée et haïe, qui peut-être souhaite secrètement votre mort. D'ailleurs la vie nous retient à elle par un charme inexplicable. Il y a dans les jardins et dans les prairies des fleurs qui sentent bon, et le ciel est plein d'étoiles douces à contempler. Et puis on a dans la tête des sujets de pièces, de romans. Que deviendrait la littérature si on l'abandonnait aux femmes! Encore un coup, quel parti prendre? — Esclave, tâche de rattraper tes illusions perdues, ou, pour mieux dire, retourne à ton vomissement, et, quand tu seras las de t'avilir, que tu n'auras plus la force de dévorer tes dégoûts et que ton cœur souillé aura une odeur de mort, emploie ta plume à délivrer ton âme et à te venger.

C'est ce que fait Axel, le héros de la *Confession d'un fou*, dramaturge et romancier de grand mérite, qui, comme M. Strindberg, était bibliothécaire à Stockholm. La charmante femme qui devait le rendre le plus heureux et le plus malheureux des hommes avait épousé un baron suédois, officier dans la garde royale. Elle lui a donné une fille, et cette

jeune mère, à la chevelure dorée, au corps merveilleusement proportionné, aux yeux candides et pudiques, séduit Axel dès le premier jour par ses grâces virginales. Aux sentimens que lui inspire cette vierge-mère ne se mêle aucun désir profane : « Je veux l'adorer, se dit-il ; je veux me sacrifier, je veux souffrir, sans espérer d'autres joies que celles de l'adoration, du sacrifice, de la souffrance. » Cette résolution héroïque lui fait honneur, mais il a trop présumé de lui : il s'aperçoit à l'user que sa madone est une vraie femme, que les affaires d'ici-bas l'intéressent beaucoup plus que les choses du ciel, que dans l'occasion son regard candide et pudique devient provocant et voluptueux. Il s'obstine à l'adorer ; mais ses sens ont parlé : désormais il la désire autant qu'il l'adore.

Il connaissait le mot de Napoléon, que dans les campagnes amoureuses on ne triomphe qu'en fuyant. Il se décide à s'enfuir ; il s'embarque sur un vapeur et part pour la France. A peine est-il parti, le courage lui manque et il maudit sa vertu. Ne plus voir cette femme c'est ne plus voir le soleil ; plutôt mourir ! Il se fait débarquer dans une île et retourne bientôt à Stockholm. Un soir, il était seul avec la baronne, qui tricotait à la clarté d'une lampe. Il aperçoit sous le tapis de la table une pantoufle de Cendrillon, un petit pied et une jambe fine, que la jupe laissait à découvert. Cette jambe était enfermée dans un bas blanc bien tiré et maintenu sous le genou par une jarrettière brodée. « Il est un musele adorable, nous dit cet idéaliste, qui permet à l'imagination de reconstruire le corps tout entier. » C'en est fait, il s'abandonnera à sa passion. La baronne essaie ou feint de résister ; elle lui rappelle qu'ils se sont promis de n'être jamais l'un pour l'autre qu'un frère et qu'une sœur. « Soite plaisanterie ! s'écrie-t-il : corps et âme, je vous adore ; j'adore vos cheveux blonds et votre âme ingénue, les plus petits souliers de la Suède et votre candeur, vos yeux qui étincellent jusque dans l'ombre d'une voiture fermée, votre sourire ensorcelant, votre bas blanc et votre jarrettière rouge... Ne vous récriez pas, ma princesse adorée : j'ai tout vu. Je vous mordrai le cou, je vous serrerai dans mes bras jusqu'à vous faire perdre le souffle, je vous étoufferai sous mes baisers. Je me sens fort comme un Dieu, et je vous avalerai tout entière. Défiez-vous du lion malade, n'approchez pas de sa tanière : ses caresses vous tueraient. Que m'importe l'amitié de votre baron ! Je ne suis qu'un bourgeois, un provincial, un déshérité. Il me déteste, et je l'exècre. » Voilà une déclaration à la hussarde, et il paraît que l'homme, quoi qu'en dise M. Strindberg, n'a pas pas toujours le don d'idéaliser ses amours. Mais il faut excuser Axel, il avait tout vu.

Après avoir été la maîtresse de ce bibliothécaire orageux, la baronne, qui a obtenu son divorce, le somme de l'épouser. Quoiqu'il commence à la connaître, il se résigne, il s'exécute, et il expie des joies trop courtes par de longues et indicibles souffrances. Il a acquis la convic-

tion qu'elle le trompe indignement ; il n'a rien vu, mais il a tout deviné, et il y a des indices qui sont des preuves. Ils ont ensemble de terribles explications ; il la traite de vampire, de courtisane, de chienne, et, après ces ouvertures de cœur, on reprend la vie commune comme si rien ne s'était passé. Il la soupçonne non seulement d'infidélités, mais de turpitudes qu'il nous raconte dans le plus grand détail, avec une déplorable précision ; et quand l'heure du berger sonne, il mendie ses faveurs comme les grâces du ciel. « Dans les momens où elle s'apprivoise, où elle me permet de poser sur ses genoux ma tête brûlante et où ses doigts jouent avec ma crinière de lion, tout est oublié, effacé, pardonné, et je suis heureux, et je confesse que ma vie est suspendue à un fil de soie, dont l'écheveau est dans sa main. » Il croit savoir qu'elle nourrit le projet de le faire enfermer dans une maison de fous ; il la soupçonne aussi de vouloir l'empoisonner, et quand il est malade, il exige qu'elle goûte avant lui à la potion qu'elle lui présente. Et cette courtisane, cette chienne le reprend toujours. « Mon bras enlaçait sa taille, ma tête reposait sur son sein, je ressemblais au Christ de la *Pietà* de Michel-Ange. Je lui disais que j'étais son enfant ; quand l'homme redevient enfant, la femme se sent devenir mère. Elle me regardait tour à tour avec un sourire d'indulgence ou de triomphe. C'était l'araignée femelle qui dévore le mâle après qu'il l'a fécondée. » Désormais elle lui vendra ses caresses : il devra les acheter par des humiliations sans nom ; il lui dira qu'elle est une sainte immaculée, qu'il est un misérable, un vil calomniateur, indigne de pardon. Elle sourit, elle pardonne, et il est heureux.

Cependant il s'indigne parfois de ses lâchetés. Il part pour ne plus revenir, et, à peine a-t-il quitté la femme qu'il méprise, elle lui apparaît sous les traits de sa madone d'autrefois, et il lui écrit des lettres de tendresse et d'adoration. Plus souvent il pense à son petit pied, à sa jambe fine, à son bas blanc ou noir, et il accourt en disant : « Tu es plus forte que moi, je me rends ! »

Mais plus il sent qu'il lui est impossible de ne pas l'aimer, plus il la hait. — « Un dimanche, nous étions assis, elle et moi, dans un bosquet. Le fluide électrique qui s'accumulait dans mon cœur depuis dix ans se déchargea subitement ; le motif de ma colère était assez futile, et je la battis. Je fis pleuvoir sur son visage une grêle de soufflets. Elle tenta de me résister, je la jetai à terre. Elle poussa un cri terrible. Il me sembla que le soleil se cachait derrière les nuages, et je pris la vie en dégoût. Cependant, à la tempête succéda le calme, et, comme après l'accomplissement d'un saint devoir, j'éprouvai un sentiment de douceur et de repos. J'avais des regrets, je ne me repentai point. Le soir, elle alla se promener au clair de lune. J'allai au-devant d'elle, je l'embrassai. Elle ne me repoussa point, elle fondit en larmes. Après une courte explication, elle m'accompagna dans ma chambre, où les

jeux de l'amour se prolongèrent jusqu'à minuit. Étrange vie domestique! je l'ai battue à midi, et nous passons la nuit ensemble. Étrange femme! elle embrasse son bourreau. Que ne l'ai-je battue il y a dix ans! je serais aujourd'hui le plus fortuné des maris. » Il paraît que les idéalistes battent quelquefois leur femme : pourquoi méprisent-ils les paysans?

Axel est un inconscient. Il estime que la femme est un être inférieur, né pour la servitude, et il convient que, dans la conduite ordinaire de la vie, elle est une force, que l'homme n'est que misère et faiblesse. Il s'est proposé d'écrire un réquisitoire en forme contre la chienne qui l'a trompé, contre l'araignée qui l'a mangé, et il ne semble pas se douter que du même coup il a écrit l'histoire de son propre avilissement. Il se donne pour un souffre-douleurs héroïque, et il avoue lui-même qu'il n'a jamais été que le martyr de sa brûlante sensualité. Il juge, et il n'a plus le droit de juger; il condamne, et il a toute honte bue. Il se flatte de nous intéresser; tout au plus pouvons-nous le plaindre. C'est un malade, et sa maladie est cette monstruosité de cœur qu'un romancier contemporain a fort bien définie, quand il a dit que rien n'est plus dégradant pour l'homme que « l'union du plus entier mépris et du plus passionné désir physique pour une femme définitivement jugée et condamnée ».

Toutefois Axel s'est souvenu qu'il était homme, qu'il était Suédois, qu'il avait une crinière de lion, et il s'est vengé. Un jour, sa femme fut saisie de terreur en s'avisant qu'il n'avait plus au doigt son anneau nuptial. — « Où est ton alliance? demanda-t-elle. — Je l'ai vendue à Genève, et avec l'argent du marché je suis allé chez une fille. — A cette heure, nous voilà de pair, nous pouvons recommencer. » Mais Axel trouvait qu'il n'en avait pas fait assez, et il écrivit son livre, qui se termine par ces mots : « L'histoire est finie, ma bien-aimée : je me suis vengé, et cette fois nous sommes quitte à quitte. » Les ennemis de M. Strindberg ont fait courir le bruit qu'en racontant les infortunes conjugales d'Axel, il a entendu raconter les siennes et se venger de la mère de ses enfans. Je suis résolu à n'en rien croire, quoique nous vivions dans un temps où la passion de dire ses secrets à l'univers est une fureur, et où le respect silencieux de soi-même est de toutes les vertus celle qui semble la plus dure à pratiquer.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

Aux environs de l'an 1000 de notre ère, un évêque, que les chroniques ne nomment point, annonça qu'il avait reçu du ciel, d'une manière miraculeuse, l'ordre de prêcher la paix à la terre. Ce fut l'origine de la « Trêve de Dieu » qui, durant trente-six heures par semaine, empêchait les gens de se « malfaire » les uns aux autres. L'idée fit son chemin, puisque ses promoteurs arrivèrent un peu plus tard à reporter au mercredi soir la suspension d'armes hebdomadaire qui commençait originairement au samedi.

C'est une trêve analogue, à laquelle nous souhaitons le même succès, — trêve à nos luttes intérieures, aux durs propos de la politique, — que les fêtes franco-russes nous ont procurée. A cet égard, bien qu'attristée par la mort de deux de nos plus illustres concitoyens, le maréchal de Mac-Mahon et Charles Gounod, la quinzaine qui se termine aujourd'hui comptera comme une période heureuse. Même la perte que la France éprouvait, en la personne du loyal soldat qui fut, pendant plus de six années, son premier magistrat, augmenta encore cette sorte d'effusion civique, cette sympathie touchante dans laquelle on vivait comme baigné.

L'union patriotique avec laquelle toutes les classes de la nation fêtaient l'amiral Avellan et les officiers de l'escadre russe imposait silence aux dissensions intestines de la France ; les hommages rendus par la plupart des souverains, par les chefs des armées étrangères

à la mémoire du maréchal de Mac-Mahon, la couronne délicatement offerte par l'empereur d'Allemagne, la dépêche émue du roi Humbert et l'assistance aux obsèques d'une délégation officielle des troupes italiennes, nos anciennes compagnes de gloire, semblaient faire fondre les griefs internationaux, effacer le souvenir des querelles anciennes ou récentes, et donner l'illusion d'un état universellement pacifique que ni les membres recommandables de l'Association de la paix, qui vient de se réunir à Berne, ni les bruyans promoteurs du congrès annuel antimilitariste, qui délibéraient à la même heure à Bruxelles, à l'ombre du drapeau rouge, ne paraissent malheureusement en mesure de nous garantir.

Cette impression n'a pas été, croyons-nous, exclusivement ressentie en France; l'Europe aussi l'a éprouvée. Elle a vu, à n'en pouvoir douter, combien les dispositions intimes de la foule parisienne étaient favorables au maintien de la paix. Des hommes d'État, des diplomates, assis autour d'un tapis de velours, savent se composer une attitude et dissimuler leur pensée secrète : une foule en serait incapable. Ce n'est pas que, selon le mot de Catherine II, « les capitales, par définition, n'aient pas le sens commun ; » mais l'âme populaire ne se gouverne pas d'après des considérations abstraites, et l'on en voit aisément le fond. Or la France, par sa conduite de ces derniers jours, a donné une preuve souveraine de modération et de bon sens. Rien de moins provocant, rien de plus noble que son allure, non seulement dans les banquets officiels ou dans les galas organisés, comme à cette magnifique représentation de l'Opéra, où les gloires des lettres et des arts, les notabilités de la politique et les simples gens du monde étaient si cordialement mêlés, que les représentans fashionables des associations sportives de la banlieue semblaient, d'après leur place, marcher de pair avec les grands-croix de la Légion d'honneur, mais aussi dans la rue, parmi les masses, pas une fausse note n'a pu être relevée dans cette grandiose manifestation.

Ces acclamations répétées ne contenaient ni une menace ni un défi; elles ne respiraient que l'aménité et la bonne humeur. Chacun se disait, et avec raison, que l'alliance de la Russie était une garantie contre les fantaisies belliqueuses des tiers, qu'elle assurait le moyen de nous défendre contre toute agression. Nul ne rêvait de victoires et de conquêtes; on était simplement heureux de songer que, désormais, l'on pouvait respirer à l'aise, qu'on ne vivait plus, comme naguère, sous une épée de Damoclès suspendue à un fil. On se sentait satisfait de ce que la patrie eût repris sa place parmi les grandes puissances, en montrant que son amitié valait la peine d'être recherchée. Aucune arrière-pensée, aucune vue ambitieuse, ne se cachait de parti d'autre dans les vivats et dans les toasts; et le Président de la République exprimait bien la pensée de la nation lorsqu'il portait la santé

d'Alexandre III, en disant que la visite de l'escadre russe laisserait parmi nous d'ineffaçables souvenirs.

C'est cette politique de paix qui s'affirmait de nouveau et s'accroissait encore dans la dépêche que l'empereur de Russie adressait de Gatchina, le 27 octobre, au Président de la République, au moment même où celui-ci prenait congé à Toulon de « la belle escadre sur laquelle il avait eu la vive satisfaction de saluer le pavillon russe dans les eaux françaises », et dans l'admirable hommage que le tsar, après avoir voulu voir les officiers russes réunis aux officiers français derrière le cercueil du maréchal de Mac-Mahon, rendait en ces termes à la nation française :

« Au moment où l'escadre russe quitte la France, il me tient à cœur de vous exprimer combien je suis touché et reconnaissant de l'accueil chaleureux et splendide que nos marins ont trouvé partout sur le sol français.

« Les témoignages de vive sympathie qui se sont manifestés encore une fois avec tant d'éloquence joindront un nouveau lien à ceux qui unissent nos deux pays et contribueront, je l'espère, à l'affermissement de la paix générale, objet de leurs efforts et de leurs vœux les plus constants. »

En même temps que ce télégramme parvenait à M. Carnot, le ministre des Affaires Étrangères recevait de l'ambassade de Russie communication du télégramme suivant adressé par M. de Giers, ministre des Affaires-Étrangères de l'empereur de Russie, à M. le baron de Mohrenheim :

« L'Empereur vous charge d'être l'interprète de sa sincère gratitude auprès des organes du gouvernement ainsi que des représentans de toutes les classes de la société qui ont participé à la brillante et cordiale réception de l'escadre russe en France.

« Sa Majesté est très touchée des sentimens de sympathie et d'amitié si admirablement témoignés en cette circonstance.

« L'empereur télégraphie directement à M. le Président de la République. »

C'est le dernier mot de toutes ces fêtes, et après lequel tout commentaire serait superflu.

Ces réjouissances multipliées, qui se succédaient à de si courts intervalles qu'on aurait presque pu trouver qu'il y en avait trop et qu'elles devaient accabler en quelque sorte par leur nombre ceux qui en étaient l'objet, ont dû pourtant s'interrompre un jour, pour faire place à la pompe funèbre dont la République avait le devoir d'honorer celui qui fut, sans le savoir et sans le vouloir peut-être, l'un de ses fondateurs. On a dit qu'il se formait de grandes liaisons entre les peuples qui se font de grandes guerres, parce que la guerre est une sorte de commerce qui rapproche ceux mêmes qu'elle entre-choque. C'est un peu de

la même manière que le maréchal de Mac-Mahon, porté au pouvoir par un parti hostile au régime républicain, et qui n'a jamais passé pour être personnellement très favorable à ce régime, a néanmoins contribué à l'affermir, à lui donner dans le monde un aspect tout différent de celui qu'il avait eu lors de précédentes tentatives : rassurant les inquiétudes, inspirant la confiance, et tombant finalement, au milieu de l'ingratitude universelle, en laissant la République beaucoup plus forte et beaucoup plus respectée, en 1879, qu'il ne l'avait reçue en 1873.

Quatorze années ont passé depuis lors, éteignant les ressentimens, apaisant les rancunes. Comme ces visages qui, tourmentés par l'agonie, reprennent, aussitôt que la mort a fait son œuvre, la sérénité de la vie et retrouvent quelques-uns des traits de la jeunesse, la carrière du maréchal, maintenant qu'il n'est plus, revit tout entière dans la mémoire nationale. Soustraite aux haines des partis, elle est apparue très pure, très belle, et, comme d'habitude, ses adversaires lui ont rendu hommage.

Cette longue vie militaire d'un homme que l'on avait pu appeler le « Bayard moderne » sans que personne trouvât l'éloge excessif, tellement sa bravoure était célèbre, fut sans reproche comme elle avait été sans peur. Longtemps associé aux triomphes du pays, en Afrique, en Crimée, en Italie, le jeune sous-lieutenant légitimiste qui faisait partie en 1830 de l'expédition d'Alger avait eu la sagesse de ne pas « briser son épée », comme on disait alors. Il était dans sa destinée de servir avec honneur tous les gouvernemens, sans qu'on puisse dire qu'aucun de ces gouvernemens ait joui pleinement des sympathies du maréchal, pas même le sien. Car ce n'était pas être bien bon courtisan, sous sa présidence, que de crier : « Vive la République ! »

Colonel en 1848, sans qu'il y eût un seul de ses grades qu'il n'eût conquis à la pointe de l'épée, — à Mouzaïa, au col des Oliviers et dans l'expédition de Biskra, — plusieurs fois blessé et cité à l'ordre du jour, il était de cette race héroïque des guerres anciennes où nos pères, selon le mot de leurs adversaires de l'époque, « allaient à la mort comme s'ils devaient ressusciter le lendemain ». Nommé général de brigade par le gouvernement provisoire et divisionnaire par l'empereur en 1852, il emportait à Malakof cette redoute fameuse, sur laquelle, bien que l'on s'attendit à chaque instant à la voir sauter, il déclarait nettement sa volonté de se maintenir, en des termes que l'histoire traduisait par le légendaire : « J'y suis, j'y reste. » Quelques années plus tard, il remportait en Italie la victoire de Magenta, qu'on lui érigeait en fief, avec le bâton de maréchal.

Ce dernier succès était uniquement dû au coup d'œil de Mac-Mahon, à sa capacité stratégique : car il n'était pas seulement sur le terrain un hardi capitaine, mais aussi un très habile général. Et il y aurait une grave injustice à lui refuser les qualités éminentes de l'homme de

guerre. Il n'était pas dépourvu d'initiative, quoiqu'il en ait manqué en 1870. Au contraire, prenant sur lui de modifier, à l'heure du péril, les plans du haut commandement, c'est en manquant à la discipline qu'il avait vaincu à Magenta! *Felix culpa!* Bien que cette louable audace ne se soit pas renouvelée, lors de la campagne de France, où la direction politique des opérations l'envoya se faire battre sur la Meuse, sa réputation n'en avait pas trop souffert, et sa blessure à Sedan lui avait conservé son prestige!

La présidence lui réservait de tout autres campagnes, aussi pénibles pour lui. Son avènement, au printemps de 1873, était suivi de la fusion des deux branches de la maison royale, en été, et de l'échec des restaurations monarchiques, en automne. Quand le Comte de Chambord qui, par sa lettre du 27 octobre, avait inconsciemment refusé la couronne, fit demander huit jours plus tard au maréchal, — du petit hôtel de la rue Saint-Louis, à Versailles, où il était descendu chez M. le comte de Vanssay, l'un de ses fidèles, — de consentir, s'il ne pouvait faire davantage, à une entrevue secrète avec lui, la monarchie était morte. Le maréchal le savait, comme tout le monde en France; il n'y avait que M. le Comte de Chambord à l'ignorer. Le chef de l'État refusa naturellement de s'engager dans des pourparlers qui, approuvés naguère par l'Assemblée nationale, eussent été l'aurore d'une restauration, mais qui, désavoués par elle, devenaient une intrigue déloyale.

Seulement, une tactique qui ne peut faire la monarchie et ne veut pas accepter la République, se heurte vite à la logique du suffrage universel. D'où les élections de 1876, puis la tentative du 16 mai, où le maréchal s'engagea, on ne sait trop sous quelles influences; tentative qui eût risqué de tourner au tragique, si le duc de Broglie ne s'était trouvé là pour en sauver l'honneur. En octobre 1877 commencèrent, pour le président de la République, deux années fort grises. L'Élysée restait moralement désert. Le maréchal était dans la situation de ces rois constitutionnels, forcés de prendre des ministres qui ne sont pas leurs amis, et ayant des amis qu'ils ne peuvent pas faire ministres. Ses anciens partisans le boudaient, ou s'éloignaient de lui pour ne pas le compromettre, et les nouveaux guides de la majorité l'évitaient, pour ne pas se compromettre eux-mêmes. La presse, la presse de droite, plus encore que celle de gauche, ne lui ménageait ni son ironie ni ses colères. Dès lors il ne lui restait rien autre chose à faire que quitter ce pouvoir, auquel il avait été porté sans l'avoir sollicité, en disant dans sa lettre de démission adressée aux deux Chambres: « J'ai la consolation de penser que, durant les cinquante-trois années que j'ai consacrées au service de mon pays, je n'ai jamais été guidé par d'autres sentimens que ceux de l'honneur et du devoir, et par un dévouement absolu à la patrie. »

Parole fière, belle et vraie, rappelée par le président du conseil dans le discours qu'il a prononcé sur le cercueil de Mac-Mahon. La majesté de ces obsèques nationales, aux Invalides, l'émotion profonde des assistans, ont témoigné à quel point la personne du maréchal, dégagée des polémiques et des controverses, apparaît comme celle d'un grand citoyen dont la France a droit de s'enorgueillir.

Cette destinée d'un de ses prédécesseurs, violemment et fréquemment attaqué et pour ce qu'il faisait et pour ce qu'il ne faisait pas, contient d'intéressantes leçons pour le président de la République, actuellement en exercice, qui ne peut s'attendre à beaucoup plus d'indulgence de la part des partis en présence. Le moment, lui dit-on, est venu de vous montrer. Il peut être utile de prendre en certains cas l'attitude de l'impassibilité, mais il n'en faut pas abuser. Il n'est pas établi en principe que le président soit uniquement fait, comme le disait récemment à M. Carnot, avec quelque impertinence, le socialiste Fournière, « pour occuper le fauteuil du milieu dans les cérémonies publiques » ; ce qui le réduirait à n'être qu'une sorte d'annexe ornementale du mobilier national. En un mot il n'est pas raisonnable qu'il vive, retiré des affaires publiques, dans le premier poste de l'État. Ceux qui parlent ainsi ne demandent pas absolument au président, comme jadis certains partis conservateurs à leurs chefs, de « monter à cheval » ; mais on voudrait qu'il mit lui-même la main au gouvernail, qu'il usât des prérogatives que la constitution lui confère, qu'il indiquât ses préférences.

Toutes les fois cependant que M. Carnot a voulu faire ainsi ce qu'on lui conseille, toutes les fois qu'il a timidement manifesté des sympathies ou des antipathies, comme on conte qu'il l'aurait fait dans la constitution du ministère actuel, d'autres voix, les mêmes peut-être, n'ont pas manqué de s'élever contre le président, en déplorant cet exercice du « pouvoir personnel » et le système du « bon plaisir ».

Les mêmes questions se posent aujourd'hui, où la convocation du Parlement est officiellement annoncée pour le 14 novembre, et l'on peut les résumer ainsi : Les dernières élections législatives ont modifié la composition de la Chambre, en dépossédant les radicaux et surtout les conservateurs d'une grande partie de leurs sièges au profit des républicains modérés. Une majorité homogène de cette nuance est en voie de formation ; on peut même penser qu'elle est virtuellement constituée. Dans ces conditions, le ministère actuel, produit de l'ancienne concentration de l'opportuniste et du radicalisme, doit céder la place à un ministère à son tour homogène, image de la majorité naissante. Mais comment et à quel moment devra se constituer ce ministère ? Sera-ce M. Carnot qui, avant la réunion des Chambres, redemandera à M. Dupuy et à ses collègues leurs portefeuilles ? Sera-ce M. Dupuy qui prendra les devans, et offrira la démission collective des titulaires en

fonctions au Président de la République, lequel confierait alors la mission de composer un cabinet plus harmonique à tel personnage qu'il jugerait convenable ?

Mais ce que ne dit aucun des journaux qui prônent l'une ou l'autre de ces combinaisons, c'est le nom de ce personnage. Et s'ils ne le disent pas, c'est précisément qu'aucun nom ne paraît s'imposer à l'opinion publique, qu'aucun député ne paraît posséder dès à présent une autorité assez grande sur la Chambre pour assumer la responsabilité du pouvoir avec des chances sérieuses de succès. On reproche à M. Carnot, avec plus ou moins de fondement, d'être partisan de ces cabinets hétérogènes qui n'excluaient presque aucune nuance républicaine, mais aussi n'en satisfaisaient, n'en représentaient absolument aucune. Résultant de forces contraires qui se neutralisaient, ces gouvernements étaient, par une loi mathématique, condamnés à la quasi-immobilité.

Personne ne veut plus de ce système, ni dans la gauche extrême, ni dans la gauche modérée, qui devient aujourd'hui le centre et presque la droite. Il n'est donc pas vraisemblable qu'on y persiste. Le seul point est de savoir comment on en sortira. Il est probable que l'intention de M. Dupuy, conforme en cela à celle de tous ses prédécesseurs, n'est pas de quitter volontairement le pouvoir. Le président du conseil ne peut se dissimuler qu'il n'est pas lui-même parfaitement homogène ; que ses discours, ses actes administratifs, ont été, depuis six mois, ondoyans et divers ; il est sans doute mal à l'aise pour procéder parmi ses collègues aux épurations, aux « débarquemens », comme on disait l'hiver dernier, que l'on attend de lui. Je crois cependant qu'il n'a que bien juste le temps d'agir.

Si M. Carnot ne croit pas devoir prendre sur lui d'appeler à la direction des affaires, par exemple, M. Casimir Perier, ou M. Develle, ou M. Cavaignac, ou M. Léon Say, dont les uns se récuseraient peut-être, dont les autres, bien qu'indiqués pour faire partie d'un cabinet modéré, ne se croiraient en mesure de la présider ; s'il conserve M. Dupuy dans son poste de premier ministre, c'est à ce dernier qu'il appartient de dégager lui-même sa propre politique, sur un programme défini et avec des collègues décidés à le soutenir. En un mot, si le ministère ne crée pas sa majorité, ce sera la majorité qui créera le ministère ; mais le ministère qui sortirait alors d'une interpellation ou d'un ordre du jour, pourrait fort bien n'être plus le ministère Dupuy.

Ce programme que le pays réclame doit être net et précis. Il ne faut pas se gargariser de phrases vagues et oratoires. Il est superflu de parler de conciliation ; d'abord parce que la conciliation, à elle toute seule, n'est pas une politique, ensuite parce que le seul point sur lequel les modérés et les radicaux soient d'accord, c'est la nécessité d'un divorce absolu. Il ne faut donc pas, ainsi que M. Dupuy le disait il y a

peu de jours, « éviter les querelles entre républicains »; au contraire, il convient de gouverner pour ou contre les radicaux.

M. Peytral, par exemple, insinue que les ministres actuels sont tout simplement des gens pleins de bonne volonté, qui n'ont d'opinion arrêtée sur quoi que ce soit et ne sont « réfractaires à aucun des progrès que comporte l'étiquette républicaine »; il a cependant exprimé à plusieurs reprises son intention de proposer un impôt sur le revenu, tandis que le président du conseil a déclaré maintes fois qu'il y était hostile. Ce n'est pas que le parti modéré se veuille réduire à être un parti rétrograde ni même stationnaire. Bien loin de là : les réformes financières, sociales, administratives, auxquelles il devra s'attacher sont nombreuses, et nous aurons sans doute l'occasion de les discuter une à une. C'est pour les faire aboutir qu'il doit les systématiser, les imposer aux délibérations du parlement, et rejeter tout ce qui s'en écarte et qui en pourrait distraire l'attention des représentans du pays.

Il serait déraisonnable de créer sans compensation des impôts nouveaux, lorsque notre budget, établi avec sagesse, peut fort bien se régler en équilibre. Tel n'est pas le cas de tous nos voisins ; tel n'est pas présentement celui de l'Allemagne, qui, depuis le vote de la nouvelle loi militaire, se préoccupe des moyens de faire face au surcroît annuel de charges, s'élevant à environ 75 millions de francs, qui en résultera. Depuis dix-huit ans le budget de l'empire allemand n'a cessé de grandir. En 1874 il s'élevait à 840 millions de francs, sur lesquels 414 millions étaient affectés aux dépenses militaires. En 1893 il monte à 1 521 millions de francs, dont 793 millions sont absorbés par les budgets de la guerre et de la marine. Durant les treize dernières années les impôts indirects ont presque triplé, et cependant la dette publique est de deux milliards et demi, le déficit est devenu chronique ainsi que les emprunts.

Dans les deux réunions que les ministres des finances des 32 États confédérés ont tenues, d'abord à Francfort au mois d'août, puis à Berlin à la fin de septembre, il a été décidé que le supplément de recettes nécessaires serait demandé au vin et au tabac. Il avait d'abord été question d'imposer l'alcool et la bière, chose grave au delà du Rhin ; mais M. de Caprivi, d'accord avec l'empereur qui l'avait autorisé à consentir aux plus grands sacrifices pour obtenir le vote de la loi militaire, prit sur lui, sans consulter ses collègues, de déclarer au Reichstag que l'on ne toucherait pas « à l'alcool, à la bière et au tabac du pauvre homme ». Cette concession était nécessaire pour s'assurer les voix des antisémites et de l'union libérale. Seulement, si l'on exempte le tabac commun, les fabricans prétendent prouver que la qualité supérieure ne représente que 10 p. 100 de la consommation et qu'il est impossible de lui faire produire l'impôt dont l'État a besoin.

L'Allemagne du Sud a, de son côté, protesté contre l'impôt sur le

vin. M. Miquel, ministre des finances de Prusse, l'organisateur de cette fiscalité nouvelle, n'a pas eu plus facilement raison des doléances des agens de change, contre la taxe projetée sur les opérations de bourse. On prétend cependant tirer des nouvelles contributions un rendement considérable, puisqu'elles doivent servir à faire face au déficit de 26 millions du budget de l'empire, à payer 87 millions de subventions aux États particuliers, et à procurer en outre une annuité de 4 p. 100 pour l'amortissement de la dette nationale. Ces destinations diverses combinées avec le supplément de frais militaires, exigeront un total annuel de plus de 200 millions de francs à demander au Reichstag, dans la session qui s'ouvrira le 21 novembre.

Jusqu'à la convocation du parlement impérial, la vie politique demeure peu active en Allemagne; les divers congrès qui, depuis trois mois, se sont succédé, n'avaient pas de quoi passionner l'opinion : dans celui des catholiques, à Wurtzbourg, le député Grœber a fait le procès de la société moderne et réclamé l'organisation corporative obligatoire; dans celui des socialistes, qui vient de se tenir à Cologne, M. Singer a rendu compte des résultats obtenus par l'agitation rurale; terrain sur lequel paraissent, en Allemagne aussi bien qu'en France, devoir se concentrer dans l'avenir tous les efforts du parti.

Il n'en pouvait être de même des élections aux diètes de Bavière et de Saxe, qui ont eu lieu cet été, et de celles du Landtag prussien qui se feront dans quelques jours. Le système électoral en vigueur pour ces assemblées, avec le cens élevé qui en est la base, n'a guère permis jusqu'ici aux groupes socialistes d'y espérer aucun succès marquant. En Prusse, le vote des électeurs de la classe supérieure, qui forment le dixième de la population, suffit à corriger ou à annuler le suffrage des neuf autres dixièmes. Aussi la masse populaire, indifférente, s'abstient-elle à peu près de prendre part au scrutin. En Bavière, depuis les élections du mois de juillet, les socialistes, qui jusqu'alors n'étaient pas représentés au Landtag, y sont entrés au nombre de 5 ou 6; en Saxe, le vote de ce mois a été pour eux l'occasion d'une victoire nouvelle : ils sont 13, dans une chambre de 82 membres, et le parti conservateur n'a péniblement gardé, sur l'ensemble des fractions avec lesquelles il est en lutte, que la majorité d'une voix.

Les vieilles sociétés de l'Europe auront ainsi à se défendre contre les germes de désorganisation qu'elles contiennent dans leur sein; tout en faisant aux générations qui s'élèvent leur part de soleil, en s'efforçant d'accroître sans cesse la somme de liberté et de bien-être du plus grand nombre des hommes. Les jeunes sociétés de l'Amérique n'ont pas de vieux moules à briser ou à rajeunir; elles possèdent une liberté extrême, et le bien-être est à portée de leurs mains; mais leurs institutions politiques sont peu solides, quoique, ou parce que toutes fraîches encore. Et ces institutions s'affermissent d'autant plus malai-

sément que l'épreuve qu'elles supportent le moins bien est celle du temps. Le Brésil est en train d'en faire, à ses dépens, l'expérience. La sédition qui couvait depuis plusieurs mois dans la marine brésilienne a éclaté en des circonstances à peu près semblables à celles qui amenèrent, en 1891, la chute du maréchal de Fonseca. Le prétexte a été fourni par le veto du maréchal Peixoto, vice-président de la République et chef du pouvoir exécutif, à une loi du congrès réglant l'élection présidentielle de telle sorte que le vice-président, qui aurait à défaut du président exercé les fonctions de celui-ci, fût inéligible à la prochaine présidence. Cette loi, affectant l'élection présidentielle du 1^{er} mars 1894, visait directement le vice-président, M. Peixoto, qui lui a refusé sa sanction.

Le 5 septembre avait lieu, à l'Opéra de Rio-Janeiro, une représentation de gala à laquelle assistaient tous les personnages officiels, parmi lesquels l'amiral Custodio de Mello, commandant l'escadre. Au sortir du théâtre, à minuit, l'amiral se rendit à l'Arsenal, où les navires, suivant ses ordres, étaient déjà sous pression et où les officiers de marine étaient rassemblés. Il s'embarqua sur le vaisseau l'*Aquidaban*; qui prit le large dans la baie, suivi de cinq autres cuirassés, de huit torpilleurs et de trois canonnières, composant l'ensemble des forces maritimes de la République. Le lendemain, la ville apprit avec stupeur qu'elle était bloquée.

Aux vaisseaux brésiliens, armés de canons Krupp, et montés par un millier d'hommes exercés, le président Peixoto n'a pu jusqu'ici opposer que 4 000 hommes de mauvaises troupes; l'armée régulière, qui comprend une vingtaine de mille hommes, étant occupée dans le Rio-Grande-do-Sul à batailler contre les insurgés. La révolution actuelle n'est elle-même en effet qu'une conséquence de celle qui règne, depuis bientôt un an, dans cette province. Le plus ou moins d'inconstitutionnalité du veto présidentiel n'a fait que servir de motif apparent à la révolte; autrement l'on s'étonnerait que les vengeurs actuels de la constitution fussent demeurés impassibles en présence de beaucoup d'autres actes illégaux du maréchal Floriano Peixoto, — Floriano, comme on l'appelle là-bas.

Cette guerre civile du Rio-Grande-do-Sul a pour cause le maintien du gouverneur Castilhos à la tête de la province; l'obstination du président actuel à conserver en fonctions une ancienne créature de son prédécesseur est assez curieuse, puisque la révolte du Rio-Grande contre Castilhos n'a pas peu servi à faire arriver au pouvoir le maréchal Peixoto. La lutte se poursuit avec assez de lenteur entre le gouvernement et l'insurrection qui continue le blocus de Rio, canonne les forts et a même quelque peu bombardé la ville. Le président a lancé une proclamation, dans laquelle il annonce que, si les élections générales du congrès, qui ont dû avoir lieu le 30 octobre, lui sont défavorables,

il saura respecter la volonté du pays. Dans le courant de ce mois il s'est efforcé, pour avoir raison de l'escadre insurgée, d'improviser une contre-escadre, dont les navires ont été recrutés çà et là en Europe et en Amérique. Ces préparatifs ne paraissent pas avoir jusqu'ici beaucoup intimidé l'amiral de Mello, dont les partisans ont remporté, sur la côte, des succès partiels, et ont même établi à Desterro une sorte de gouvernement provisoire.

Le chef des révolutionnaires d'aujourd'hui, qui sont peut-être l'État régulier de demain, affirme qu'il n'est pas personnellement candidat à la présidence de la République, mais qu'il favorisera, suivant le vœu d'une grande partie de la nation, l'avènement d'un président civil ; le personnage éventuellement désigné pour ce poste serait, dit-on, M. Prudente de Moraze, président actuel du Sénat.

Il va de soi que ces troubles, dont on ne peut prévoir l'issue, n'ont pas été sans jeter une grave perturbation dans les affaires publiques et privées du Brésil, qui déjà était aux prises avec de lourdes difficultés financières. Le déficit du budget de 1894 y atteindra un chiffre considérable. Les dépenses de la guerre du Rio-Grande atteindront 125 millions en 1893, et la perte de change, pour les paiemens à faire par le Brésil à l'étranger, peut être évaluée à 150 millions. Une pareille situation est de nature à confirmer les esprits impartiaux dans cette opinion que les Brésiliens, en renversant l'empereur don Pedro, ont perdu peut-être la meilleure des Républiques.

On ne saurait néanmoins désespérer de leur situation si l'on songe à la puissance de vitalité que renferment ces pays neufs, où les richesses naturelles abondent et sont, pour ainsi dire, à fleur de terre. Ce ressort, cette facilité de relèvement, permettront sans doute à l'Australie, qui, elle, n'a pas eu à subir de bouleversemens politiques, mais a été affligée ce printemps par de terribles ruines privées, de se remettre assez vite de la secousse qu'elle a éprouvée. L'Australie n'avait jusqu'en 1820 aucune monnaie; elle vivait sous le régime du troc en marchandises, comme faisait il y a deux cents ans l'Amérique du Nord, où l'on se servait, pour les paiemens, de la livre de tabac, tarifée trois shellings. — 150 jeunes filles importées d'Angleterre étaient, en ce temps, cédées aux colons de Virginie désireux de se marier, moyennant 108 livres de tabac chacune. — Depuis 1820, l'essor de cette colonie a été tel qu'au mois de mai dernier, huit des principales banques, tombant en faillite, se trouvaient débitrices de près de deux milliards et demi de francs, dont plus d'un milliard de dépôts en espèces.

La crise qui s'est produite est imputable à la fois à l'État et aux particuliers. Cette portion du programme socialiste, qui consiste à acquérir, par les moyens légaux, le pouvoir législatif, et à faire alors des lois pour appliquer le système du parti, a reçu en Australie un commencement d'exécution. Au lieu d'être le gardien vigilant de la

bourse des contribuables, le Parlement a pris l'initiative du gaspillage. On a prodigué les travaux publics pour donner de l'ouvrage aux ouvriers, — qui sont déjà les mieux payés de l'univers, — et l'on n'ose pas les interrompre. On a voulu peupler l'intérieur du pays, et en même temps créer artificiellement des industries nouvelles, à l'aide de la protection, sans s'apercevoir que les deux choses étaient en contradiction et en conflit.

Les particuliers ont suivi le mouvement. Favorisées par la facilité excessive avec laquelle l'Europe a mis ses capitaux à la disposition des pays éloignés, les compagnies locales ont créé des chemins de fer dont les recettes ne couvrent ni l'intérêt du capital ni les frais d'exploitation. La colonie de Victoria et, dans une moindre mesure, celle de la Nouvelle-Galles du Sud, ont été le théâtre d'une spéculation effrénée, qui s'est portée de préférence sur les terrains, et a pris la forme de banques hypothécaires, dont un grand nombre ont déjà disparu dans des kracks retentissants.

Les pertes que le commerce a subies l'ont frappé d'une décadence dont le contre-coup a été ressenti par les douanes, c'est-à-dire par les finances publiques. Aujourd'hui les économies s'imposent; les vaches maigres remplacent les vaches grasses; à Melbourne l'émigration succède à l'immigration, et le comte de Hopetoun, gouverneur de Victoria, s'efforce, d'accord avec les Chambres, de réaliser un programme qui aura pour but de rétablir l'équilibre. Il faudra augmenter les impôts existans et en créer un nouveau, sur le revenu, au moment où les revenus paraissent justement fort compromis. L'Australie doit s'apercevoir que les folies économiques finissent tôt ou tard par se payer et qu'elles coûtent cher.

V^{te} G. D'AVENEL.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Malgré l'éclat des fêtes franco-russes, l'excellente attitude de la population pendant toutes les étapes de la réception, et la consécration nouvelle donnée à l'entente entre les deux pays par la visite des grands-ducs et le télégramme du Tsar, les marchés financiers européens ont été plus maussades et moins enclins à la hausse pendant la seconde moitié d'octobre que durant la première quinzaine. Les difficultés du change se sont aggravées en Italie et en Espagne. La déroute de la rente italienne cause de grandes pertes dans la péninsule et à Berlin. Les porteurs de fonds espagnols s'inquiètent à bon droit de l'importance que prend l'affaire de Melilla. A Vienne les propositions

du comte Taaffe sur l'extension du droit de suffrage ont jeté le trouble dans tous les esprits. Le monde financier, à Berlin, calcule ce que va coûter aux contribuables l'établissement des nouveaux impôts, tabac, vins, opérations de bourse (120 millions de marks environ), rendu nécessaire par l'application de la loi militaire. Au Stock-Exchange la spéculation essaie de galvaniser le marché des actions des mines d'or, de cuivre ou de diamans. Les valeurs américaines de chemins de fer ont oscillé de prix selon que le vote sur la loi Sherman semblait plus ou moins imminent. L'abrogation de cette trop fameuse loi a été enfin votée par le Sénat américain le 30 octobre; on compte que, cette question une fois réglée, l'Angleterre aura, pendant quelque temps, de fortes quantités d'or à envoyer à New-York, mais il ne semble pas que ces expéditions doivent être assez importantes pour provoquer une véritable crise de taux d'escompte.

La conférence monétaire tenue à Paris a terminé ses travaux et accepté de prononcer la nationalisation, demandée par l'Italie, des pièces de 2 francs, 1 franc et 50 centimes, de cet État. Lesdites monnaies n'auront plus cours dans les divers pays de l'Union latine autres que l'Italie elle-même, et seront remises par les particuliers aux caisses publiques qui en feront livraison, dans des conditions déterminées, au gouvernement de Rome; l'accord a plus de peine à s'établir sur les modalités de livraison et de paiement que sur le principe même de la nationalisation.

La terminaison rapide de cette négociation n'a eu qu'une faible influence sur la tenue de la rente italienne. Il importe peu, en effet aux spéculateurs engagés sur ce fonds ou aux créanciers du royaume que les Italiens aient maintenant quelque chance de revoir un jour circuler chez eux des pièces d'argent. La seule question qui les intéresse est celle du service des coupons. Ce service ne paraît plus assuré comme il l'était naguère, et de nombreux porteurs d'inscriptions de rente d'Italie veulent sortir à tout prix, et sans plus attendre, d'un placement qui n'offre plus une complète sécurité. Nul ne met en doute que l'Italie ne soit en mesure de payer le coupon de janvier 1894; on n'oserait se montrer aussi affirmatif au sujet du coupon de juillet.

La déroute a commencé après la liquidation du milieu d'octobre, lorsqu'il fut avéré que la fameuse avance de 40 millions de marks consentie à Berlin n'avait pu déterminer la moindre reprise sur les marchés ni contraindre le découvert à précipiter ses rachats. Les dissertations politiques de MM. Giolitti et di Rudini ont fait le reste. Le premier ministre du roi Humbert a exposé tout au long, dans une confession solennelle, le lamentable état où se trouvent les finances du royaume, et il a proposé, comme remèdes, l'augmentation des droits de succession, l'impôt progressif sur la richesse mobilière, le paiement des droits de douane en or, tous expédiens inefficaces, et qui ne

pourront donner ni le rétablissement de l'équilibre budgétaire, ni l'abaissement des taux ruineux du change. Il n'existe qu'un moyen de salut pour les finances de l'Italie, c'est le désarmement, la renonciation au rôle de grande puissance militaire; aucun homme d'État italien ne paraît disposé à recommander ce sacrifice à ses concitoyens.

La grève s'est continuée dans le Pas-de-Calais avec son cortège habituel de misères, de souffrances et de menaces contre l'ordre social et la liberté du travail. Il est toutefois probable qu'avant peu de jours la grande majorité des mineurs aura abandonné la lutte. La Bourse n'a pas plus songé à escompter la fin de ce triste épisode qu'elle ne s'était sérieusement préoccupée de sa prolongation. Les cours de la rente ont oscillé dans des limites assez étroites : 98.50 et 98.10, et la tendance a été plutôt à la réaction; le 3 pour 100 valait en effet 98.47 le 13 courant et a fini le 28 à 98.30. Le 3 pour 100 amortissable s'est tenu sans changement à 98.25, de même que le 4 1/2 à 105 fr. L'écart entre les prix du 4 1/2 et du 3 pour 100 ne s'est encore que bien faiblement élargi; depuis quinze jours l'accroissement est à peine de 20 centimes. Dans ces conditions, l'arbitrage du 3 pour 100 contre le 4 1/2 continue à se recommander à l'attention des capitalistes qui croient, avec raison, que la conversion ne pourra avoir des chances assurées de succès que si elle est avantageuse aux porteurs du fonds à convertir.

On peut supposer que la rente française aurait été plus fermement tenue si la débandade des cours de l'Italien n'avait paralysé toute velléité d'amélioration. Ce fonds valait 84.20 environ le 13 octobre. La baisse a commencé avec la liquidation, les cours ronds de 83, 82, 81, 80 ont été successivement perdus. Les rachats des vendeurs à découvert ont seuls arrêté la chute; le dernier cours est 80.15.

La rente 3 pour 100 d'Italie a reculé en même temps de 50 à 48 et les actions des Chemins méridionaux de 572.50 à 535. Les marchés de Gènes et de Rome ont été en pleine déroute, les cotes de ces places ont envoyé chaque jour le Crédit mobilier en baisse plus forte. Ce sont les ventes de Berlin et de la péninsule qui ont fait la débâcle, et il n'y a en ce moment d'autre élément de résistance à la dépréciation que l'existence même d'un découvert sur notre place; encore s'exagère-t-on peut-être l'importance de cet élément.

L'Extérieure a été très soutenue par un groupe financier hispano-français auquel est confiée la mission de préparer le terrain pour un emprunt de consolidation. Mais l'affaire de Melilla a dérangé les calculs du syndicat. Il est impossible de prévoir à quelles dépenses le Trésor peut se trouver entraîné par cette expédition contre les Kabyles, d'autant que la campagne vient d'être assez mal engagée par une sortie imprudente où le général Margallo, qui commandait la place, a trouvé la mort. Le change est en hausse à Madrid et à Barcelone, la

perte atteint maintenant plus de 22 pour 100. Le dernier cours sur l'Extérieure est 61 $\frac{3}{4}$.

La tension du change affecte plus encore les cours des valeurs des Chemins espagnols, actions et obligations. Le Nord de l'Espagne et le Saragosse avaient baissé de 8.75 à 125 et 150, les Andalous de 10 francs à 277.50. Dans la journée du 30, sous le coup de l'émotion provoquée par les nouvelles relatives à l'échec de Melilla, la baisse s'est encore accentuée. Tandis que l'Extérieure perdait presque une unité à 61.60, le Nord de l'Espagne était offert à 120, le Saragosse à 146.25, les chemins Andalous à 260. Les obligations ont continué à fléchir, et la raison de cette faiblesse persistante est assez plausible. La Compagnie du Nord de l'Espagne notamment ne peut plus, avec le taux actuel du change, donner un dividende à ses actions et prévoit même sans doute le moment où ses recettes ne suffiront pas à acquitter intégralement les charges d'intérêt et d'amortissement de ses obligations. Ce moment est sans doute encore assez éloigné. Toutefois une note officieuse de la Compagnie a posé la question, et donne à entendre que si l'éventualité prévue venait à se réaliser, on n'aurait point recours à une réduction de l'intérêt sur les obligations des dernières hypothèques, mais plutôt à une sorte de *convenio* portant sur l'amortissement des titres de toutes hypothèques. L'arrangement consisterait soit dans une suspension temporaire de l'amortissement, soit dans la substitution du rachat des titres en Bourse au système des tirages au sort et du paiement au pair des titres sortis.

Les fonds russes ont conservé les cours les plus élevés atteints dans ces dernières semaines. Les titres sur lesquels portent principalement les opérations à terme à Paris, sont, on le sait, l'emprunt d'Orient roubles-papier, le Consolidé or 4 pour 100, le 3 pour 100 or émis en 1891. Les cours de ces trois titres donnent l'indication en quelque sorte officielle du taux où se soutient le crédit de la Russie. Le 4 pour 100 or est au pair à une unité près, le 3 pour 100 vaut 80 avec une marge suffisante de plus-value dans un avenir assez rapproché. Les prix de l'emprunt-papier dépendent de ceux du rouble qui depuis plusieurs semaines sont à peu près invariables entre 211 et 213 marks les 100 roubles crédit.

Le marché de Vienne a été troublé dans sa quiétude habituelle par le contre-coup de l'émotion politique se rattachant aux propositions du comte Taaffe. La haute banque austro-hongroise, accompagnée sans doute de la spéculation berlinoise, a salué de quelques ventes en fonds publics, et en actions du Crédit mobilier d'Autriche et des Chemins autrichiens l'ouverture de la crise ministérielle.

On s'est fort peu occupé des fonds grecs, égyptiens et turcs. Les premiers restent cotés très bas, malgré les projets plus ou moins sérieux, en cours d'élaboration ou d'étude pour le relèvement des finances

helléniques. Les valeurs ottomanes ont acquis, par dix années de la sage administration du Conseil de la Dette publique intelligemment soutenu par le gouvernement, un niveau de cours où elles apparaissent désormais comme un placement recommandable de second ordre. Les titres représentatifs de la dette d'Égypte sont considérés comme de véritables fonds britanniques.

La prolongation de la guerre civile au Brésil maintient la rente 4 pour 100 de ce pays au-dessous de 60, soit à 59.40. Le sort de l'arrangement conclu à Londres il y a quelques mois pour un règlement d'ensemble de la dette argentine se discute actuellement à Buenos-Ayres. Le 5 pour 100 de 1886, dont le moratorium de trois ans n'avait pas interrompu le service d'intérêt gagé par le produit des douanes, ne se relève pas, et vaut depuis longtemps 325 environ, soit 65 p. 100.

Les variations de cours des titres de nos divers établissemens de crédit sont toujours aussi faibles, la spéculation délaissant depuis longtemps ces valeurs. Un excellent classement et quelques plus-values de bénéfices soutiennent la Banque de France à 4,000 francs. Le Crédit Foncier oscille entre 975 et 980, avec un mouvement régulier de prêts nouveaux, fonciers et communaux. La Banque de Paris a reculé de 630 à 620, sans doute à cause de l'appui financier qu'elle donne assez ostensiblement au Trésor espagnol. Le Crédit Lyonnais est ferme à 752.50, tirant des bénéfices normaux de ses immenses opérations de banque, et comptant sans doute aussi sur un heureux résultat de la réorganisation de la Société Foncière lyonnaise. Le Comptoir National d'Escômpte vaut invariablement 485 francs, de même que la Société Générale 463.75.

Le Suez avait valu 2,707.50 fin septembre. Il a reculé à 2,695, mais pour reprendre bientôt à 2,708.75, bien que le total des recettes effectuées à ce jour, en 1893, soit inférieur de près de 4 millions au montant de la période correspondante de 1892. Les actionnaires comptent sur les exportations de céréales de l'Inde.

La Compagnie Transatlantique a baissé pendant quelques jours, mais s'est relevée à son précédent niveau, 468,75. Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer n'ont pas changé de cours, sauf le Midi en hausse de 15 francs à 1,350. La spéculation anglaise a fait un mouvement de hausse sur le Rio-Tinto, poussant ce titre de 340 à 360. Paris a suivi docilement.

Le Secrétaire de la rédaction, gérant,

J. BERTRAND.

CE QU'ELLES PEUVENT

PREMIÈRE PARTIE

I

C'était une chose charmante que la façon dont l'amour était entré dans le cœur de Nicole de Saulx.

Sans qu'elle y eût jamais pensé, sans qu'elle en eût parlé, sans qu'elle eût bien su peut-être s'il existait, et ce que c'était, — il s'était trouvé un jour où, en elle, il n'y avait plus eu que cela.

Sans secousses, sans bruit, avec la puissance irrésistible d'une eau qui monte, mais avec sa douceur aussi, ce sentiment nouveau avait empli tout à coup son être. Et, tout étonnée de voir passer tant d'images nouvelles où rien n'était avant, c'était en voulant chercher sous les miroitemens de cette eau ce qu'il y avait encore, que Nicole était descendue plus bas, et qu'elle avait senti sa profondeur.

Le nom après la chose était venu alors; et elle l'avait appris ainsi, penchée sur cet inconnu d'elle-même : sans peur, sans timidité, avec une admiration presque religieuse pour cette force qui la faisait sentir plus ardemment, penser plus doux, et voir plus beau, sans le secours de rien d'autre.

Puis l'émotion calmée, la gaieté avait reparu; et elle s'était remise à aimer avec cette plénitude de joie et de confiance qui est le charme infini du premier amour.

Que craindre d'une chose si exquise, et qu'il vous semble tenir si fortement dans vos mains?

« Je l'aime et il est là!... Je l'aime, et seule j'éprouve encore ces impressions si vives et qui m'enchantent!... Avec ce même cœur et cette même tête, toujours je pourrai sentir de même.

« Est-ce que ce bonheur ne suffit pas?... »

Qui n'a pas cru pouvoir immobiliser le bonheur, quand le bonheur était dans un sentiment éprouvé par soi?... Comme si on sentait avec son cœur seulement, et non pas avec tout ce que les autres y prennent ou y mettent!...

C'était d'ailleurs — en fait de sentimentale, d'enthousiaste, et de passionnée — tout ce qu'on pouvait imaginer de plus vibrant et de plus neuf que Nicole de Saulx.

Élevée seule à la campagne, de cette vie qui développe à l'excès, soit le côté pratique, soit le sens poétique de la nature, elle y avait pris tout ce qui parle si vivement à certains esprits, et s'y était fait un caractère d'une fraîcheur extrême, sans puérité, avec de grandes habitudes d'admiration, et un sentiment persistant du beau.

Des deux femmes près desquelles elle avait grandi, ni l'une ni l'autre n'avait à proprement parler fait son « éducation ». Mais chacune d'elles, par la diversité de sa nature, de ses habitudes et de ses goûts, avait mis son empreinte dans l'esprit de l'enfant d'abord, de la jeune fille plus tard.

Près de sa grand'mère, la marquise douairière de Saulx, toujours malade, toujours arrêtée, Nicole avait pris tout ce côté tendre et charmant de la femme qui a vu souffrir, qui a soigné et qui a consolé.

Sa vivacité s'y était habituée à marcher à pas menus et légers; sa gaieté à regagner sa logette au moindre signe, et une fois rentrée, pour ne pas perdre son élasticité, à faire pour Nicole seule tous les frais qu'elle aurait faits pour d'autres; ses idées à se donner la réplique, durant des soirées entières, avec le pour et le contre, pendant que la jeune fille tisonnait le feu ou écoutait le vent dans les feuilles...

Puis, sortie de la chambre endormie, cette joie de vivre, ardente et matérielle, qui vous prend parfois devant la destruction ou la douleur, la saisissait.

Elle admirait ses membres intacts, sans goutte ni rhumatismes, ses oreilles qui entendaient, son sang qui courait jeune et vif.

Et le mal de vieillesse étant loin, il lui semblait que rien ne pouvait l'atteindre!...

Se rappeler « après » qu'il était bon d'avoir vingt ans est déjà doux.

Mais le sentir quand on les a!

Savoir en rêvant, que rêver est exquis!

Tout croire, tout espérer, tout attendre. Quelle magie!

Nicole avait vingt ans; et autant qu'on connaît ce qu'on n'a pas perdu, elle en savait le prix.

C'était de quoi n'espérait pas l'empêcher la chanoinesse de Tavannes, bien qu'aucune parcelle d'idéal ne fût venue d'elle à la jeune fille, et qu'elle en redoutât profondément l'espèce.

Bonne, paisible, positive, d'un caractère ferme et sûr, avec un jugement aussi juste que peut l'être un jugement sans les retouches d'une vie vécue, — c'était l'antithèse absolue de sa cousine et de sa nièce.

De bonne heure le trait principal de son caractère s'était manifesté :

« Il y a, disait-elle, dans le monde, — et nombreuses s'il faut les en croire, — les femmes « incomprises ».

« Je suis moi, une « incomprenante. »

Et c'était vrai.

Incapable de saisir le grand meneur humain : la passion, quelles que fussent sa forme et son essence, mais ne le niant pas pour cela, sa volonté fort résolue avait été seulement de ne point risquer les coups d'une mêlée dont elle ne voyait très bien ni le but, ni les joies, où pourtant il lui semblait qu'on pleurerait plus qu'on ne souriait.

Jeune, riche, orpheline, en proie à des sollicitations et des projets intéressés, dont son bon sens pratique démêlait aisément le fil ; sans vocation pour la vie religieuse, et jalouse pourtant de proclamer sa liberté à un âge où elle n'a point coutume d'être prise par une fille de bonne famille ; elle s'était abritée derrière l'aumusse et le titre de chanoinesse, comme elle se serait donné, si elle l'avait pu, cinquante ans d'âge ou des cheveux blancs, simplement pour avoir la paix.

Attachée d'abord à un couvent où le chapitre chantait l'office, elle avait profité plus tard d'une tolérance du règlement et fini par le lire chez elle, gardant toutefois avec conscience la robe blanche de l'uniforme, même dans la solitude de son manoir. Et c'était de là qu'elle avait regardé passer la vie : étonnée, incrédule, amusée, révoltée parfois, saisie surtout de ce que les individus sont les choses des événemens, et de ce qu'une créature pensante, sentante, définitive, et faite pour être « ceci », semble-t-il, est devenue pour ce petit rien, pour cette rencontre à une heure de sa route...

Petit rien le jour où il était là pour la première fois ! Empêchement de vie souvent plus tard, à l'instant où, en constatant sa force, on recherche ses commencemens.

Puis, peu à peu, de les voir, ces mêmes mobiles humains : ambition, amour, argent, faire agir tant d'êtres devant elle, de les retrouver toujours irréfutablement, dans tout ce qui se faisait, de grand ou de mauvais, d'exquis ou de fou, une admiration un

peu craintive lui en était venue, et de ces années d'observations, c'était ce qui subsistait maintenant.

Le respect de ce qui agitait tant d'âmes sans avoir jamais touché la sienne, la peur un peu ; puis cette commisération véritable, toute spéciale aux douleurs du cœur les plus incompréhensibles pour elle, rien de tangible ne s'y mêlant comme aux autres passions qu'elle voyait remuer, — et son incapacité sentimentale ne lui permettant pas d'admettre que certaines souffrances s'achèteraient ! pour ce qui les a précédées... et pour ce qu'elles contiennent encore de choses...

Paisibles et philosophiques d'abord, ses remarques s'étaient changées en un souci constant et agité, quand Nicole, dans le développement progressif de sa jeunesse, avait donné la notion de sa petite âme ardente, et que la chanoinesse avait deviné que c'était de toutes ces ardeurs précisément que vivrait l'enfant.

L'habituel état maladif de la douairière laissait à sa direction, à elle, une responsabilité dont elle sentait le poids ; et à l'idée de voir souffrir un jour le cœur, ou même les illusions joyeuses de cette charmante créature qui était l'unique tendresse de sa vie, une colère la prenait !

Quand on « savait », soi, on ne pouvait donc point protéger les ignorans, ceux qui venaient après vous ?

Et, avec la candeur des êtres qui n'ont point connu les mouvemens personnels, elle rêvait d'apprendre à Nicole le danger de sentir, rien qu'en le lui disant, comme elle lui avait appris jadis à ne pas toucher le feu... Encore, ce mot de « brûler » n'avait-il pris un sens précis pour l'enfant qu'après une expérience très personnelle de ses petits doigts ; la chanoinesse se le rappelait !

Aussi entre cette crainte : lui dire de se méfier, et la voir peut-être alors tenter de toucher à la flamme « pour essayer », comme autrefois ; ou ne rien lui dire, et la laisser exalter toujours plus ce cœur aimant, dont la chaleur confondait ses tranquilles souvenirs de jeunesse, était-ce une femme terriblement perplexe !...

Le plus souvent, c'était à « dire » qu'elle se laissait aller ; et il en résultait, entre sa nièce et elle, des débats que la jeune fille prenait plaisamment, où elle fermait la bouche de sa tante par des argumens absurdes et charmans, mais où il était fort rare que le zèle apostolique de M^{me} de Tavannes se repliât avec la conscience d'un point gagné.

— Case pourtant cela quelque part, avait-elle coutume d'ajouter les jours d'échec, pour ne pas faire retraite sur son mutisme... Il n'est point de gardoir où l'on ne soit aise de trouver trois grains de raison, l'heure de la souffrance venue.

— Ce n'est point avec sa raison qu'on souffre, ma tante, répliquait Nicole en hochant la tête!... Et la chanoinesse s'en allait sans rien ajouter, se gourmandant intérieurement, ralliée pour jamais au parti du silence vis-à-vis de son impétueuse nièce, et recommençant l'heure d'après.

C'était à voir Nicole, très jeune encore, fredonner une chanson dont sa nourrice l'avait amusée pendant des années, que son tour d'esprit s'était révélé à sa tante.

« Si j'entraais dans le paradis saint; saint! — disait cette chanson par la bouche d'un berger à sa bergère, — et si je ne t'y trouvais pas : J'en sortirais! »

Bien longtemps les paroles enflammées de ce cœur fidèle n'avaient été aux oreilles de l'enfant que le ronron d'une berceuse.

Un jour, à travers la cadence des mots, elle avait écouté le sens, et il lui avait paru que rien de plus délicieusement tendre n'avait été dit jamais!

Les yeux au ciel, cherchant dans ce bleu la place de ce « paradis saint » auquel on renoncerait plutôt que d'y entrer seul, elle s'était mise à adorer ce berger.

Tout un ordre d'idées s'était éveillé en elle, avec la notion confuse qu'il y a des sacrifices qui n'en sont pas, et des béatitudes séraphiques, auxquelles un ami bien épris préfère toutes les pauvretés terrestres.

Sa révélation du sentiment avait été l'idéale exagération de la poésie. On n'oublie jamais le mot qui vous a ouvert toute une langue.

C'était dans l'exaspération de ce berger, et de la componction attendrie de Nicole, répétant son serment, que M^{me} de Tavannes avait dit à sa nièce sa première phrase imprudente.

Comme elle s'amusait de la chanson, et que la fillette, dans l'ardeur de ses quinze ans, se fâchait devant la plaisanterie, se substituant à son héros, et jurant que pour elle comme pour lui, ni ciel, ni ronde auréole, ne vaudrait jamais des êtres chéris de son cœur et de ses yeux humains :

— Méfie-toi, Nicole, s'était écriée la chanoinesse à bout d'arguments : Méfie-toi! Tu aimes à aimer!...

Et devant ce ton prophétiquement menaçant, pour comprendre le danger de ce qu'elle faisait, la petite avait répété ces deux mots :

— J'aime à aimer?... Aimer : c'est joli pourtant?... riant d'abord, jusqu'à ce que sa rêverie repartit là-dessus, charmée par la douceur profonde qui s'enferme dans ces cinq lettres, encore qu'elles n'aient point de sens précis.

Si faible psychologue qu'elle fût, pour cette fois, M^{me} de Ta-

vaines avait vu juste cependant, et résumé d'un trait le caractère de sa nièce : Nicole aimait à aimer. Mais c'est telle tendance qui ne s'enlève pas d'une âme, et que les essais ingénus de la pauvre femme n'étaient pas de force à modifier.

Parfois, désespérant d'atteindre dans sa source cette ardeur qui l'effrayait chez la jeune fille, c'était aux choses matérielles alimentant son enthousiasme qu'elle s'attaquait, et, enveloppant dans une même rancune tout ce qui charmait sa vie campagnarde : bêtes, fleurs, coins exquis de bois...

— Nicole, disait-elle à sa nièce, répétant les paroles de la Mousse à la future M^{me} de Grignan qui soignait trop ses belles mains; Nicole, tout cela pourrira!...

A quoi Nicole, sans le savoir, répondait comme M^{lle} de Sévigné jadis, le mot le plus humain de la philosophie humaine :

— Oui, mais cela n'est pas pourri!... continuant d'adorer dans la joie de son cœur tout ce qui séduisait ses yeux, ses oreilles et sa vive imagination.

II

Comme la jeunesse de Nicole, son enfance avait été solitaire, et si loin qu'elle remontât, elle se revoyait toujours à Saulx, telle qu'elle était aujourd'hui; entre sa grand'mère, plus alerte autrefois seulement, lui semblait-il; sa tante, dont le voisinage très rapproché rendait la présence presque continuelle; puis son institutrice, dont le rôle effacé s'était borné à lui enseigner à la façon ordinaire ce qu'on a coutume d'enseigner aux jeunes filles.

Dans cette monotonie tranquille, la fillette avait poussé robuste et gracieuse, gardée de toute mélancolie par sa gaieté brillante, qui résistait même aux pluies tenaces d'automne, et de tout rétrécissement de l'esprit par la large intelligence de la marquise, et les lectures qui l'occupaient.

Sans l'ombre d'égoïsme, elle s'accommodait pourtant à ravir de sa solitude, se faisant compagnon de tout. Passionnée pour le jardinage, pour les longues courses, pour l'étang gelé, où elle patinait au milieu de roseaux blancs, brillans comme des roseaux en sucre, pour le même étang rendu à son état d'eau, et sur lequel elle dirigeait, avec des rames roses, une petite coque peinte en bleu : la *Foudroyante*; enfin, les jours où l'on chauffait le four, passionnée même pour la ferme, où elle pâtissait une pâtisserie de sa façon sur le coin d'une table.

Puis la tarte finie, dûment cuite et même mangée, — Nicole ne dinait pas de rêves, — elle s'enfonçait aux parties profondes du parc, celles qui côtoyaient la forêt, sur laquelle elle mordait parfois;

et soit qu'elle eût, comme elle l'affirmait à sa grand'mère, apprivoisé des sylvains, qui, certains de la solitude, s'en venaient causer avec elle; soit que le plaisir de la marche, très grand pour sa vigoureuse agilité, fût suffisant pour la distraire, elle passait là des heures délicieuses!

Des choses qui recommencent, toujours semblables, celles de la nature sont les seules peut-être à ne jamais lasser.

Années après années, Nicole avait gardé ses préférences et ses plaisirs, avec des extases, toujours aussi vives, quand elle poussait sa persienne, par ces matins de printemps, sautant directement sur le gazon pour n'éveiller personne, et qu'elle s'en allait comme dans la chanson :

Mouiller ses pieds, dans la rosée humide.

Mais son esprit de jeune fille avait outré encore ses tendances méditatives de fillette.

Le milieu du jour, les splendeurs de l'été, lui étaient devenus des ennemis.

— C'est trop beau pour moi, cela m'écrase! disait-elle... — Et elle se remettait à être heureuse, seulement à l'instant où le soleil baissait, quand ses rayons obliques traversaient inégalement les arbres de la forêt, et que tout s'apaisait.

Elle prétendait plaisamment que la nature, qui lui faisait pendant tout le jour l'effet de la ménagère active de l'Écriture, s'asseyait pour la première fois depuis le matin, et que ça la reposait d'y penser.

Enfin, sa prédilection suprême était le soir tombant; de ces soirs de campagne, qu'on voit finir lentement, tant qu'ils veulent durer, dans leur horizon découvert, sans murs ni maisons.

Cette brume rose, insensiblement dégradée, variée d'instant en instant, qui devenait du bleu, du bleu lilas, du bleu jaune, avec cette lumière toujours, qui durait encore derrière; fondue enfin en un gris pâle, avec de telles merveilles de délicatesse pour l'œil, que jamais il n'était possible de saisir ni le début, ni la fin de ces changemens... ce noir doux qui enveloppait tout ensuite, avançant comme à pas réels, et venant de partout à la fois... ce petit rien de mélancolie qui vous passe devant chaque chose, si ordinaire qu'elle soit, à l'instant où on en dit : « C'est fini », l'emportait en des songeries sans limites.

Il lui semblait que la femme forte, transformée en invisible déesse, baissait les rideaux de son palais; et c'était dans le mystère de son repos qu'elle l'aimait le mieux.

— Plus tard, quand j'aurai mon histoire, te dirai-je jamais autant de choses que toi tu m'en a dites ici? demandait-elle parfois

à la nuit... Et la nuit, qui savait que c'est pour lui conter plus d'histoires tristes que de gaies qu'on lui revient, se gardait de lui répondre.

« Pour toute femme, prétend un auteur, il est une heure de la journée où sa beauté s'harmonise avec la couleur et, pour ainsi dire, l'âme des choses, où pour celui qui l'aime, son charme est plus pénétrant encore, où elle est « elle » au plus haut point!... »

Instant fugitif, qui devrait donner sur son être moral bien plus de révélations encore que sur sa séduction physique!...

Soit que, la nature ayant fait les yeux sombres et les traits ardents de Nicole pour s'adoucir d'une grâce particulière dans l'ombre du crépuscule, la jeune fille le sentit d'instinct... soit que l'amour pour

L'heure du thé fumant et des livres fermés,

comme dit le poète, se retrouve commun à tous ceux dont la prédilection est dans un habituel remuement d'idées : causeries ou rêveries... Nicole, en dépit des efforts de la chanoinesse, était restée une femme du soir.

Parfois, son enthousiasme devenu trop communicatif, ou le clair de lune se trouvant trop divinement beau, il lui arrivait d'entraîner sa grand'mère sur la terrasse, pendant les répits que lui laissait son mal, lui apportant manteaux et châles, et l'appui de sa jeune épaule, pour l'emmener, toute affaire cessante.

Et, quand elles avaient longtemps regardé le contraste des massifs noirs dans tout cet éclat, les routes blanches, qui luisaient comme de l'eau, la masse énorme de la forêt dans le fond, Nicole étendait ses deux mains, et s'écriait en se tournant vers la douairière :

— Voyez-vous, bonne maman ! Je voudrais prendre tout ce qu'il y a là entre mes bras, et l'embrasser comme je vous embrasse!...

Et elle serrait tant qu'elle pouvait la pauvre grand'mère, qui soutenait d'une main sa mantille, en lui répondant de son mieux ; pendant qu'elle répétait mentalement la prière de ses journées de malade ; les pires et les meilleures.

— Mon Dieu ! arrangez l'avenir de cette enfant comme il doit être ; mais faites vite, que je le connaisse!...

Au travers de cela, n'ayant pas deux idées de la vie extérieure ; avec un bagage mondain, composé des révérences de menuet que lui avait apprises M^{me} de Saulx jadis, pendant les courtes heures où elle gouvernait ses pieds, d'une esquisse de valse, enseignée à contre-cœur par la chanoinesse ; coiffée comme un vieux portrait, faute d'avoir trouvé un autre modèle à copier, le jour où, passant

de fillette à jeune fille, elle avait voulu relever ses cheveux.

Confiante, joyeuse, ignorante, avec toutes les forces vives de la jeunesse en pleine ardeur, Nicole était partie comme on part, allant à une chose, pendant que la vie en prépare une autre.

III

C'était la marraine de la jeune fille, une amie d'enfance de sa mère, qui, dans l'existence étrangement close de Saulx, représentait la note extérieure et mondaine.

C'était d'elle que Nicole enfant avait reçu ces jouets incroyables, que toute l'habileté réunie de la chanoinesse et de la marquise réussissait juste à mettre en mouvement; d'elle, qu'étaient venus plus tard musique et livres nouveaux; d'elle encore, à mesure qu'elle calculait l'âge montant de sa filleule, qu'arrivaient bibelots et bijoux, accompagnés de véritables prêches de recherches et d'élégance féminine, en méfiance de ce qui se passait là-bas.

Tout cela, au hasard de sa mémoire intermittente, de ses voyages incessans, des longueurs et de l'irrégularité des postes étrangères, dont les timbres étoilant ses lettres étaient une des joies de Nicole.

Cette chose si petite, venue de si loin, la surprenait comme une merveille, — comme elle surprendrait souvent si on y pensait quelquefois. — En ouvrant l'enveloppe très doucement, elle se figurait y trouver encore un peu de l'air, des couleurs, des bruits de ces endroits lointains; et peut-être, son institutrice et son atlas devaient-ils, à ces timbres bariolés, plus de reconnaissance qu'ils ne pensaient.

« L'Italie, l'Espagne, la Norvège, et le Tyrol : voilà toujours quatre pays dont nous sommes sûres qu'ils existent, » disait-elle en comptant ses lettres!...

Affirmation qui semblait laisser les autres dans un doute assez inquiétant!

Puis, à la suite d'un long silence, la correspondance s'était rapprochée, et un matin, quelques lignes étaient arrivées, adressées à la douairière cette fois.

M^{me} de Trévor et son mari, las de tant d'installations successives, comptaient passer l'automne chez eux. Jamais, comme elle l'écrivait avec insistance, Nicole n'aurait meilleure occasion pour rompre l'austérité de sa vie, et voir un petit coin du monde « par la lucarne que lui ouvrirait sa marraine... »

Lucarne que les habitudes de M^{me} de Trévor faisaient prévoir de la taille d'une porte de grange, comme « le petit groupe

d'amis » dont elle annonçait vouloir s'entourer, devait aller aux limites extrêmes de la cohue réalisable en un seul logis.

Mais le fond de ce qu'elle disait n'en restait pas moins certain. Ni la tendresse admirative et impuissante de la douairière, ni l'affection inquiète et nerveuse de la chanoinesse ne pouvaient faire, pour Nicole, ce que sa marraine lui proposait là; et, huit jours après ses premières ouvertures, quand M^{me} de Trévor était passée à Saulx, elle avait emmené sa filleule.

D'abord, au seul mot de départ, Nicole s'était révoltée, avec une vérité de premier élan, qui avait réconforté sa tante, ressaisie soucieusement par ses vieilles défiances de la vie.

« Ce pouvait être le bonheur que l'enfant trouverait là-bas; mais si cette chose incompréhensible qu'elle en avait vu prendre tant, ne la prenait que pour la faire souffrir!... »

Aussi, au cri de la jeune fille : — « Moi, m'en aller d'ici!... Jamais!... » une joie l'avait-elle remuée.

Nicole serait de son sang! C'était elle qui voulait rester, et sans qu'il y eût de sa faute, à elle, la chanoinesse, sans l'égoïsme ni l'imprudence dont la douairière l'accusait parfois, les heures quêtes pourraient continuer.

Puis, très vite, la nature des argumens de sa nièce avait fait tomber son espoir.

Partir, répétait la jeune fille avec ce ton interrogatif, et cet œil involontairement anxieux qui implorent la contradiction... Partir, pour elle, c'était impossible!...

Qui donc soignerait sa grand'mère?...

Qui frictionnerait ses pauvres mains dans un sens et sur une mesure qu'elle rythmait d'un petit chant?... Qui l'égayerait de mille folies?... Qui lui ferait voir les clairs de lune?...

Autant de questions, entrecoupées de légers soupirs, dont la faible défense ne tenait qu'à cette proposition, impossible à ne pas faire pour la conscience de la chanoinesse :

— Et si je venais m'établir à Saulx?...

— Oh! si vous, vous étiez ici!...

Avec une insistance sincère dans sa grâce tendre, Nicole avait poursuivi cependant son enquête, s'informant, prenant ses sûretés.

« Que ferait sa tante pour ceci?... Et pour ça?... Et encore pour ça?... »

Puis, l'examen ayant tourné à l'avantage de M^{me} de Tavannes, promesse formelle ayant été faite par elle de reprendre, dans les plis laissés par les doigts de sa nièce, le même carré de laine; de guetter tous les clairs de lune, et d'en faire part impitoyablement à la douairière; Nicole s'était jetée dans ses bras tout à coup, et, interrompant sa dernière recommandation :

— Ma tante! s'était-elle écriée. J'en mourais d'envie!... Songez donc!...

Et pendant qu'elle se sauvait, et qu'agenouillée près de sa grand'mère, elle lui racontait l'arrangement : moitié larmes, moitié sourires, offrant de rester, parlant de partir, force avait bien été à M^{me} de Tavannes de convenir que rien n'était plus naturel que ce désir et que ce cri, et d'employer ses derniers jours à égayer l'anxiété affectueuse de Nicole.

Alors, le départ décidé, ç'avaient été toutes ces heures nerveuses qui précèdent les adieux; ces conversations hachées, où l'on ne dit plus rien qui vaille, qu'on voudrait presque voir finies; ces demandes toujours les mêmes, et ces promesses, toujours semblables, que la chanoinesse, gravement, notait une à une sur son carnet; pendant, qu'au fond de la malle de Nicole, des brins de fougère, des mousses, des branchettes rapportées de chaque promenade s'entassaient, pour qu'elle pût respirer là-bas « l'air de Saulx » tous les matins.

Puis la dernière minute, bien plus larmes que sourires cette fois, était venue.

Après deux arrêts successifs, causés par les brusques descentes de Nicole qui ne « pouvait plus partir », la voiture avait disparu; et la douairière était restée un moment à mesurer du bout de sa canne, avec un geste mélancolique, les ornières creusées par les roues, rêvant déjà de celles du retour, pendant que M^{me} de Trévor, par questions variées et multiples, tâchait de se faire une idée de sa filleule.

Le lendemain, Nicole s'endormait dans un château où tant de portes avaient passé devant ses yeux avant d'arriver à la sienne, qu'elle avait demandé à faire comme l'ange exterminateur, et à la marquer d'un signe spécial, pour la reconnaître en y revenant; avec tous les prés de la Normandie et toutes les bêtes qui y paissaient, multipliés dans sa tête; et avec une sensation d'enfant perdu surtout, qui lui avait fait repenser aux cailloux du petit Poucet, — comme à la chose la plus spirituelle qu'on eût jamais imaginée.

Le surlendemain, dans le vestibule de ce même château, dont le mystère était à peine moins profond pour elle, elle aidait sa marraine à recevoir les dix premiers arrivans de la « série » de septembre; et jamais dépaysement si complet ne s'était accompli si promptement.

Tout de suite, ç'avait été la vie du monde, dans son acception la plus mondaine, et dans sa stupéfiante nouveauté, pour une fille élevée comme Nicole, et elle n'avait pas placé encore une des révérences de menuet; qu'elle lunchait, soupait, dansait, suivait

des cavalcades, emportées avec une audace joyeuse et une grâce aisée que son extrême simplicité lui avait fait retrouver tout de suite en apparence, pendant qu'au dedans d'elle son passé pour suivait avec son présent les dialogues les moins soupçonnés!...

— Nicole! gare à tes diamans! Tu vas les retrouver en nêfles!... disait le premier au second.

— Nicole, tu es sur ton petit âne, ne presse pas tant son allure!...

Et Nicole, pas très fixée, lançait le petit âne, — pour savoir, — dans un galop qui faisait sauter à la bride de sa bête l'homme le plus rapproché d'elle.

— Après trois jours de leçons! Mademoiselle!...

A une observation si raisonnable, comment répondre en expliquant l'idée qui avait motivé son mouvement?...

Et la Nicole des « Joncières » — c'était le nom de la propriété de M^{me} de Trévor — se bornait à affirmer à petit bruit à l'autre, la Nicole de Saulx, toute la réalité qu'il y avait vraiment dans son cas!...

Ses premières lettres à sa grand'mère s'étaient ressenties de cet enchantement singulier, mêlé aux surprises enfantines que lui causaient certaines choses, nouvelles pour elle entièrement.

« L'aviez-vous oublié, grand'mère, ce que c'était qu'un voyage? ou si vous m'en laissez la joie?... écrivait-elle dès son arrivée.

« Cette chose qui vous emporte, sans qu'on en sache trop ce que c'est!...

« Ce mouvement fou, dont on fait partie, sans remuer le petit doigt, et des deux côtés ces villages, ces rivières, ces prés et ces arbres, qu'on aune à bras immenses!... C'est comme s'asseoir au bord d'un nuage, et courir à fleur de terre; et je ne reproche aux wagons que leurs quatre murs et leur toit!...

« Le temps de crier : « Marraine, ce bois!... Marraine, cette « mare!... Oh! marraine, nous sommes sur l'eau... » Et plus ni pont, ni mare, ni bois!...

« Vous savez, ces livres d'images, dont on tient toute la tranche d'un doigt, et où passent sans suite et sans lien, à mesure que les pages s'échappent, des maisons, un homme, une église... C'est ça tout à fait, je trouve!... »

Tout n'était pas comparaisons et réflexions dans les lettres de Nicole, cependant; et, fort occupée de l'ensemble, sans négliger les détails, quelques-uns de ses compagnons avaient eu les honneurs d'une mention.

« Seul dans son compartiment, un étui d'argent à la main, et vraiment « premier venant », n'est-ce pas, il tirait une cigarette au moment où nous sommes montées, — disait la lettre plus loin, après

une description rapide d'un jeune homme rencontré à Dijon.

« Places offertes, stores baissés ; tout un petit manège aimable accompli, et l'étui toujours agité d'un mouvement qui lui donnait l'air d'une petite chose vivante au bout des doigts qui le tenaient, il finit par s'informer. « Si... nous craignons?... Si... la fumée?... »

« Et sur la réponse affirmative assez sèchement faite par ma marraine, dont je ne pus comprendre où elle trouvait le courage de le déconcerter ainsi, il s'inclina en fermant sa boîte.

« L'autre, celui que nous avons trouvé, quand nous sommes parties de Paris, n'a rien demandé du tout, lui. Mais en nous voyant arriver, il a jeté loin son cigare, un gros cigare bien allumé!... a salué, et ç'a été tout.

« Je vous avouerai que j'avais trouvé la question et le souci du premier assez galans ; mais que le geste du second m'a paru tout à fait noble!... »

« Voilà comme les voyages instruisent et asseyent le jugement!... »

La série se complétait par la silhouette de deux jeunes gens. « De tout nouveaux mariés évidemment, affirmait l'expérience de Nicole, et dont la jeune femme, tour à tour sourires et rougeurs, répétait incessamment : « Oui!... Oui!... Je vois!... Je vois!... »

« Je n'imaginai pas ce qu'elle pouvait voir ainsi, le dos tourné à la portière?... »

« Grand'mère! c'étaient les arbres et le paysage qu'elle regardait passer, dans les yeux de son mari!... Avouez que c'est là une singulière façon d'admirer un pays!... »

Suivait la description des Joncières dont le grand air et le cachet réel avaient au premier coup d'œil charmé Nicole.

« Entouré de fossés pleins d'eau, agrémentés de six tourelles ni semblables, ni symétriques, on pourrait dire de ce château, tant ses façades sont dissemblables, ce qu'on disait de ce roi d'autrefois, statue ou dieu, je ne sais plus, dont les deux visages regardaient à la fois, l'un le passé et l'autre l'avenir.

« Impossible d'admettre ici que le côté nord et celui du midi aient même date, même esprit, et mêmes pierres! »

Et soit que la façade du nord dût en effet sa mélancolie à sa contemplation des choses finies, soit à son orientation simplement, l'impression de Nicole était exacte.

Des chênes énormes, jamais élagués, y pressaient leurs branches si près des fenêtres, qu'en levant les yeux c'était un ciel vert qu'on apercevait, mettant dans les chambres une ombre que les grands soleils d'été dissipaient seuls.

En bas, du vert encore ; comme un pan de ce ciel hors nature qui se serait détaché.

Ce sont les fossés dont l'eau dormante s'est couverte d'un tapis d'imperceptibles feuilles, et qui paraît solide comme un gazon.

De temps en temps, une grenouille sautant du talus, et passant au travers, en montrait la mobilité. Puis la surface redevenait unie comme le mensonge d'un piège, préparé par quelque astucieux enchanteur.

Aux meneaux de pierre des croisées, des sculptures étranges, où des têtes grimacent ou songent. Des tourelles lisses, aux toits pointus : deux plus grosses et une petite...

Là, comme ailleurs, c'est très gravement, sinon tristement, que Janus fixe le passé!...

Puis, l'angle voisin tourné, éclate une gaieté de lumière et de soleil, une profusion de fleurs qui grimpent, qui se poussent, qui s'ouvrent, sous lesquelles la pure correction et les lignes véritables de l'édifice ont disparu depuis longtemps.

Du pied, le lierre, la clématite, les roses, le chèvrefeuille, le jasmin, sont séparés; mais ils s'entre-croisent en montant, et la même branche porte vingt fleurs différentes, enfouies dans des feuillages étrangers, inexplicablement tordus.

Perdues dans cette floraison, les fenêtres semblent ces nids d'oiseaux, cachés aux creux des murs, qu'on ne soupçonne qu'en voyant la mignonne bête qui y rentre d'un coup d'aile; et les murs baignent dans une eau limpide, où flottent les feuilles rondes des nénuphars.

Deux mondes vraiment, ces deux façades! Aussi était-ce toute une révélation d'humeur chez les hôtes des Joncières que ce choix toujours offert : « Nord ou midi?... »

C'était pour le nord, est-il besoin de le dire, que Nicole avait opté, et, accroché à sa tourelle était un petit balcon, tout étroit, tout sculpté, d'où il fallait pour s'accouder écarter une longue branche, et qu'elle quittait difficilement le soir pour aller dormir.

« En bas, écrivait-elle encore, les grenouilles chantent une petite chanson, mélancolique et monotone. Juste la basse nécessaire pour broder son air à soi, que je brode comme vous pouvez croire!... Puis, quand j'ai fini, comme un muezzin, je me tourne du côté de l'orient, de mon orient à moi, qui est vous; et au lieu d'« Allah », je crie : « Bonsoir! »

« M'entendez-vous, chère bonne maman!... »

Tels avaient été les débuts de Nicole aux Joncières.

IV

M^{me} de Trévor résumait par deux courts viatiques sa morale et ses préceptes mondains :

« Il faut, disait-elle, dans cette vie, qu'une femme soit le plus jolie qu'elle peut ; qu'un homme cause, et aille de l'avant ! »

Ceci acquis, à son avis, ils n'étaient tenus à rien d'autre.

Nicole remplissait excellemment la condition exigée par son sexe aux yeux de sa marraine.

M^{me} de Trévor le lui avait dit, et l'avait mise à même de l'entendre dire par d'autres ; mais elle ne comptait pas faire plus.

Sûre, au sens matériel du mot, des hommes qui devaient l'approcher ; assez éloignée des ardeurs et des spontanécités de la jeunesse, pour les avoir oubliées déjà ; avec une habitude du flirt et du badinage mondain, qui lui faisait tout considérer par ce côté léger, le reste n'existait pas pour elle. Et, la correction sauvegardée, elle avait l'insouciance incrédule de ces séductions d'âme, presque aussi dangereuses que les autres, si on osait dire pareil mot : tant elles prennent et gardent d'un être!...

La causerie intime ou générale assurée, et la tâche écrasante d'une maîtresse de maison qui sent peser sur elle l'attente du plaisir de trente personnes, déblayée pour vingt-quatre heures, elle se déclarait à elle-même avoir accompli pour chacun tout ce qu'elle devait à chacun, et rentrait dans la mêlée en simple mortelle, quand elle n'allait pas chercher à l'écart un repos, très mérité assurément.

L'espèce de démoralisation de M^{me} de Trévor, et la parfaite naïveté de Nicole, — *neuveté*, si le mot eût existé, étant plutôt celui qui lui convenait, — s'étaient rencontrées, en ce que la jeune fille n'avait pas été surprise un instant de cette sorte d'abandon de sa marraine.

« Ses journées étaient si remplies!... » Seulement, un petit sentiment d'isolement, et de gêne un peu, lui était venu, qui avait mis dans sa reconnaissance pour ceux qui l'aidaient ou s'approchaient d'elle quelque chose de presque attendri.

Cette confiance émue avait été son premier lien avec Jacques.

Sans qu'elle dit rien, sans même qu'elle renuât, c'était toujours lui le premier à voir ce qui la troublait, ignorance, curiosité ou maladresse...

Et qu'il s'agit d'un détail mondain, d'un léger service à lui rendre, ou d'une chose qu'elle n'osait demander, pas très sûre qu'elle pût s'y mêler, ... en quelques mots, avec son sourire très gai, et son aisance supérieure, il avait tout remis en place.

D'abord, elle le laissait faire, sans même l'idée qu'au prochain embarras le même secours lui reviendrait. Puis ses yeux avaient pris une telle habitude de tourner vers lui leurs interrogations et leurs indécisions, que Jacques s'approchait franchement maintenant, et sans chercher d'entrée en matière :

— Qu'est-ce que c'est?... disait-il en s'asseyant.

Et Nicole contait son affaire, ne s'apercevant pas même que le cas de conscience éclairci, le jeune homme restait là, faisant dériver la conversation qu'il emmenait où il lui plaisait, pendant que l'après-midi ou le soir s'achevaient, et que les groupes autour d'eux s'étaient dix fois renouvelés ou dispersés.

Puis, le bonjour matinal échangé, la causerie reprenait, ravivée de la brassée d'idées retrouvées par Nicole depuis la veille; et, quel que fût l'emploi de la journée, cette proximité certaine et constante, que sentait la jeune fille, lui rendait tout délicieux.

Jacques de Mitry, âgé alors de plus de trente ans, beau, spirituel, impérieusement volontaire, actif d'esprit et de corps, était de ces hommes auxquels il est impossible de rencontrer quelque part une femme, pour peu qu'elle ait quelque séduction, sans s'en approcher aussitôt, et sans chercher de toute leur puissance à lui plaire,... fût-ce pour une heure!

Sorte de coquetterie instinctive, faite de bien des choses; semblable, en quelques points, à la coquetterie féminine, — tous les désirs de plaire se ressemblant, — mais aiguisée d'une ardeur de curiosité, d'une volonté de savoir « ce qu'est cette femme? » qui leur fait dépenser leur charme, non pour charmer, mais littéralement « pour mieux voir ».

Curiosité d'esprit plus que de cœur, où se cache souvent l'arrière-pensée de se confirmer un premier jugement fait par soi, et qui représente, — l'entraînement de la beauté mis à part, — une forme très ordinaire du flirt.

Au moins en était-il ainsi pour Jacques, et la présence de Nicole avait-elle déterminé chez lui, quand il était arrivé aux Joncières, toute la série de ces mouvemens habituels.

Inconnue, jeune, jolie,... avec ce cachet d'étrangeté qu'elle avait apporté de ses bois... jamais le « qu'est-ce que peut bien être cette femme-là? » n'était venu plus naturellement à sa pensée.

Seulement, il n'était pas le seul à avoir senti pareil attrait et pareil désir de se renseigner, et le cercle, tout de suite nombreux autour de l'aimable fille, avait été un aiguillon de plus pour le jeune homme.

« Comme il y aurait plaisir à culbuter tous ces gens-là!... »

Et par le fait, soit bonheur naturel, soit habileté, soit jeux favorables des circonstances, il y avait réussi très vite!...

La tragédie, — et l'histoire avant elle, — racontent que l'altière Athalie, entrée dans le temple de Jérusalem, avec toutes les fureurs homicides dans le cœur, en sortit apaisée et conquise par la candeur et la franchise naïves des réponses faites par l'enfant dont elle venait demander la mort.

Il y avait eu quelque chose de cela dans les débuts de Jacques et de Nicole, la grâce simple de la jeune fille jouant le rôle d'Éliacin, durant toutes leurs premières causeries... sortes de questionnaires d'abord, ces causeries,... sur sa vie de là-bas, dont les occupations et les plaisirs, encore qu'elle les décrivit avec son animation plaisante, semblaient volontiers à son interlocuteur de la catégorie de ceux qui consistaient pour le petit lévite à « offrir au grand prêtre, et l'encens, et le sel ».

Puis, comme jadis, cette fraîcheur et cette jeunesse, si vraiment inconscientes de ce qu'elles étaient, avaient fait leur œuvre; et la reine de Juda, sous les traits de M. de Mitry, s'était sentie séduite et désarmée une fois de plus par ce charme de vérité,... oubliant qu'elle était « venue voir »,... ravie de ce qu'elle voyait seulement.

De ces premiers jours où c'était surtout en spectateur secourable que Jacques s'était approché de Nicole, une intimité confiante était restée entre eux, avec ce titre de « grand ami » qu'il avait pris tout de suite, mettant sa coquetterie à parler très haut de ses trente-quatre ans sonnés, à en éblouir la jeune fille, et à compter sur ses doigts les quatorze hivers qui le séparaient ainsi d'elle : auréolé, prétendait-il, par ce fait, d'une expérience et d'une « vénérabilité » contre lesquelles il n'y avait rien à objecter.

— Je serai votre grand ami, et vous me direz tout, avait-il déclaré à Nicole dès le début.

Et Nicole lui disait tout le peu qui était tout pour elle : son enfance, sa jeunesse, les rêves vagues qui l'avaient empli, cet amour gardé aux choses près desquelles elle avait grandi; poétisant ce récit uni, plus qu'avec des paroles très fortes, par la vérité de ses sensations.

Il voyait dans les clairières ces tapis de jonquilles lumineuses, ces anémones qui sortent de terre en soulevant les feuilles sèches, et plus tard, sur sa tige fine, le muguet aux clochettes rondes. Il les cueillait avec Nicole, il comprenait que ce fût un événement que chacune de ces poussées de fleurs, et volontiers, comme Alfieri de l'Italie, il se serait écrié, lui, parlant de Saulx : « Ici la plante humaine naît plus verte qu'ailleurs! »

Puis c'étaient des récits des derniers jours, cet effroi de ses deux mères à la lancer là-bas toute seule; de petites choses drôles aussi, comme cette leçon de valse, obtenue de sa tante par Nicole, dont l'insistance n'avait pas eu de repos qu'elle n'eût acquis cette science nouvelle...

« Ne pas savoir au moins ça! en arrivant chez cette marraine si mondaine et si élégante!... »

Et les yeux de la chanoinesse avaient beau aller de sa robe

blanche à la porte, elle avait fini par céder, emportée par l'inquiétude d'une infériorité chez sa nièce!

— C'est me faire faire de jolies choses!... s'était-elle écriée brusquement. Enfin, je vais t'apprendre, moi!... Seulement, pour ne scandaliser personne, cachons-nous, comme pour mal faire!...

Et, dans la nuit presque complète du grand salon, où le soleil en traversant les volets fermés mettait de larges raies lumineuses, elle avait pris la taille de Nicole, que sa grande manche voilait toute, et l'avait entraînée dans une sorte de vol, qu'elle rythmait en comptant tout haut.

La première, la jeune fille avait demandé grâce, et s'était assise, saisie de vertige, pendant que la chanoinesse, inflexible comme le devoir, et animée par le succès, demeurait debout devant elle.

Puis, sur la prière de M^{me} de Tavannes, la douairière avait essayé de retrouver du bout d'un doigt, le chant d'une valse d'autrefois, dont les notes indécises, renvoyées par les boiseries sonores, avaient l'air de venir de loin...

— On sent la terre! Il faut effleurer. Tu marches, Nicole! disait la chanoinesse...

Et Nicole « effleurait », sa robe légère mêlée aux plis lourds de la serge, dont la blancheur leur donnait un air d'ombre accomplissant quelque rite mystérieux.

Puis au moindre bruit, elles s'arrêtaient, séparant leurs mains comme des enfans en faute, et elles se tenaient immobiles, la douairière s'étant tue aussi, jusqu'à ce que le pas qui s'était approché se fût éloigné.

Elles se regardaient alors, riant toutes les trois ensemble, et la reprise de la valse se faisait plus faible encore...

Depuis ce récit, Nicole avait valsé avec Jacques, et comme le jeune homme, au moment où il l'entourait de son bras, demandait doucement :

— Avec moi, est-ce aussi bien?... elle avait senti à la réponse qui lui venait qu'elle ne pouvait plus, maintenant, dire vraiment « tout » à son grand ami.

V

Une seule fois, dans ses premières lettres, Nicole avait parlé de M. de Mitry, avec quelque détail.

C'était au moment de ces incursions morales qu'il opérait volontiers chez la jeune fille; le premier jour, peut-être, où il s'était approché d'elle; et elle l'avait raconté tout de suite, gaiement, sans arrière-pensée de ce qu'il pourrait devenir pour elle.

« Je vais vous dire mon aventure. Une aventurinette, pas plus, mais qui vous fera rire, écrivait-elle...

« Hier, groupés sur la terrasse, sortis de table depuis un instant, et causant presque sans nous voir, nous étions tous réunis.

« Très vive, la discussion marchait son train, mêlée de faits que j'ignorais, de noms que je ne connaissais pas, si bien que je m'en allais en esprit, très loin de là, et très près de vous.

« J'étais même arrivée, je crois, quand un homme qui s'était levé, et s'était approché de moi, m'interpella directement, et persuadé que j'avais suivi ce qu'on disait :

« — De bien grands mots pour vous, tout ceci, Mademoiselle, fit-il en souriant, et où on oublie trop, peut-être qu'il vous est impossible de prendre part!...

« Et comme je protestais vaguement, inquiète un peu de ma distraction :

« — Chacun conte son premier amour!... Vous êtes les peuples qui n'ont pas d'histoire?...

« Était-ce une interrogation, ou si je le crus seulement?... Cette causerie que j'avais perdue, était-elle mieux qu'un badinage, et chacun y livrait-il vraiment quelque chose de soi?... Fallait-il parler comme les autres?...

« Je ne sais ce que j'imaginai! mais me tournant vers mon voisin, et sans réfléchir un instant :

« — J'ai aimé un berger trois ans! Est-ce cela qu'il faut raconter?...

« Il eut un sursaut très vif, et d'une voix qui ne me plut pas :

« — Oh! si c'est l'Arcadie, chez vous!...

« — C'était le berger d'une chanson!...

Cette fois, il se mit à rire, et sans me laisser le temps d'être gênée de ma bêtise :

« — Chantez-moi cette chanson-là?...

« Je ne la lui chantai pas alors, parce que trop de monde nous entourait. Mais je lui en dis les vers que j'aime, et avec, je ne sais comment, tout ce qu'ils m'avaient fait autrefois sentir, imaginer et rêver...

« A mesure que j'allais, ses yeux changeaient...

« A la lueur des lampes apportées, leur noir profond devenait bleu, ou d'un noir doux peut-être seulement. Ses cheveux blonds avaient l'air en or, comme ceux d'un vrai berger de légende, et, — ma tante ne va pas me croire, elle en veut encore à ce berger!... — mais quand M. Jacques se mit à redire, presque bas, mon petit couplet, pour voir s'il l'avait retenu, je pensai que je n'étais pas si sotté jadis, d'avoir adoré l'inconnu qui s'exprimait si joliment; qu'entre les paroles et la musique de ma berceuse,

on avait eu le tort de ne pas mettre le portrait du héros ; mais que je me le figurerais très bien maintenant, et que je venais de le voir ce soir-là...

« Le lendemain, c'était un autre homme. Mais cette rencontre du berger de cette pauvre Nanon, cinq ans après et si loin de Saulx ! n'est-ce pas amusant?... »

Puis comme M^{me} de Tavannes s'était informée tout de suite « ce qu'étaient au grand jour ces cheveux d'or et ce regard changeant?... » Nicole en avait d'un trait décrit le propriétaire.

« Hardi, délibéré, galant, joyeux, plaisant, le front haut, la parole vive, le geste prompt, l'esprit éveillé... on voit, quand il entre, des yeux et des dents !

« A-t-il autre chose, je le suppose, mais n'y regarde pas.

« On veut ce qu'il veut, sans pouvoir lutter, même sans le souhaiter. Il prend pour vous peine, responsabilité et parti, entraînant les uns et les autres ; et c'est une plénitude de vie, un absolutisme d'idées, un rayonnement de gaieté, dont ma marraine dit cette phrase, qui le résume tout entier :

« Il semble quand il entre dans une chambre, que la température s'y élève de dix degrés... »

C'était la seule fois que Nicole eût mentionné spécialement Jacques ; et bien qu'elle se fût gardée de décrire ensuite l'individu étrangement métamorphosé qu'il devenait à volonté auprès d'elle, mettant en douceur prenante sa même impérieuse volonté, et en une séduction d'un charme infini les folies de sa gaieté... la pensée de ce boute-feu était aussitôt devenue le tourment de la chanoinesse...

Puis, c'était un homme dont l'animation paraissait tellement multiple et divergente, les lettres écrites après celle-là parlaient si peu de lui, que la pauvre femme, reprise de sa frayeur d'autrefois : « Faire penser aux choses en en parlant », n'avait plus osé questionner, tandis que, de son côté, malgré sa transparence habituelle, Nicole se taisait, dans l'impossibilité de trouver les mots et les explications qui auraient pu rendre ce qui se passait en elle... avec une peur aussi de le faire cesser... ou d'en faire envoler quelque chose en parlant.

Il lui paraissait causer avec un oiseau posé sur une branche très près, et que le moindre bruit ferait partir si elle appelait quelqu'un pour le voir!...

Seulement ce bonheur qu'elle sentait monter dans son cœur, tous les jours plus fort, avec une intensité si profonde qu'elle lui faisait mal quelquefois, transparaisait, sans qu'elle s'en doutât, jusqu'à Saulx, dans cette chaleur de tendresse, ce besoin d'être bon

à tous qui est un des symptômes les plus caractéristiques et les plus radieux de l'amour heureux.

«... Voyez-vous, grand'mère, écrivait-elle à M^{me} de Saulx, je ne savais pas jusqu'à aujourd'hui à quel point je vous aimais!...

« Maintenant, quand je pense à vous, je vous regarde en fermant les yeux pour mieux vous revoir, et je vous trouve belle!... je vous trouve jeune!... Je vous adore!... »

Matin et soir M^{me} de Trévor avait part à ces enthousiasmes.

— Je vous aime! Je vous aime, marraine, lui disait-elle en l'embrassant... Et tous les jours il y avait un « je vous aime » de plus.

Il n'était pas jusqu'à ses grenouilles, à qui elle ne criât le soir, du haut de son balcon en dentelle, quelque tendresse appropriée à leur entendement de grenouilles; et, dans ses tiroirs et ses coffres, les fleurs séchées s'accumulaient, enrichies de légendes diverses pour expliquer leur origine.

« Une rose parfumée, comme je n'en avais jamais senti!... »

« Le plus beau chèvrefeuille que j'aie vu!... »

« Un trèfle presque à quatre feuilles!... »

Et il y avait indéfiniment de ces roses parfumées comme aucune... de ces « plus beaux » chèvrefeuilles... et de ces trèfles presque miraculeux;... sans compter les autres fleurs; celles que nul écrit n'accompagnait, mais qu'il suffisait à Nicole de regarder, pour savoir à quel jour, à quel moment, et avec quels mots, Jacques les lui avait offertes...

Entre eux, les rapports avaient changé encore maintenant.

Sa limpide jeunesse racontée par Nicole, et ce plaisir fugitif, très particulier et tout nouveau pour elle de la causerie d'esprit, la causerie pure, dans laquelle le geste, le sourire et le silence ont également leur part, épuisé, ou très usé du moins, Jacques l'avait captivée par de longues dissertations sur des sentimens, des impressions, morales et physiques, qu'il venait chercher en elle-même pour les dire, lui paraissait-il, — tant ça ressemblait à ce qu'elle éprouvait!

A cette nature toute d'instinct, il s'était mis à apprendre le pourquoi des mouvemens de tête et de cœur... ce que c'étaient que ces enthousiasmes et ces adorations de sa première jeunesse, voués au hasard, à ce qui l'entourait... à cause de quoi les clairs de lune l'avaient remuée, autrefois, là-bas, à Saulx, et comment ils l'émotionneraient à présent...

Les fibres que chaque sentiment venait toucher en elle... comment, chez un être jeune et ardent, tout a part à ce qui l'agite moralement, l'âme, si hors qu'elle soit du corps, tenant à lui par mille liens...

Ce qui fait mal, et ce qui est doux...

C'était son terme, ce mot-là : « C'est doux. » Et il le disait d'une voix que Nicole n'entendait pas seulement, qu'elle « sentait ».

Quand, assis l'un près de l'autre, l'animation générale leur avait ménagé une heure toute à eux, ou que le soir, pendant le retour de quelque partie — et l'habile tactique de Jacques l'ayant installé près de la jeune fille — cette demi-fatigue rêveuse qui suit les grandes gaietés les faisait se trouver plus heureux, plus intimes, ou entraînés en quelque attendrissement :

— Ce n'est pas doux, un grand ami ? disait-il en se penchant vers elle...

Et de raffermir assez sa voix pour répondre sans qu'elle tremblât, même rien que « Oui »... c'était tout ce que Nicole pouvait faire, forcée parfois à un simple signe de tête, qu'elle animait d'un sourire, tant il mettait de choses dans sa question, « son grand ami ».

Puis il reprenait ses révélations, pendant que Nicole s'étonnait... « Dans un cœur et dans une pensée de femme tenait-il tant de choses, vraiment ? »

Et elle se demandait cela tout bas, n'osant point en discuter, inquiète pourtant de ce qu'elle retrouvait là d'elle-même, et prise peu à peu de cet énervement troublant qu'il y a à côtoyer sans cesse, soit en fait, soit en paroles, les choses et les mots, qui sans être des propos d'amour précis y touchent de si près qu'on en ressent à la longue le malaise et l'émotion.

Puis, comme en tout, le temps avait fait son œuvre.

Les mots qui l'avaient gênée d'abord lui avaient semblé ordinaires ; les choses qu'ils exprimaient habituelles.

Sorte de familiarisation des faits par leur répétition, d'accoutumance morale à tout, qui, poussées à l'extrême, deviennent une très lente, mais très réelle perversion du jugement.

Nicole, toute à son amour, y avait pris seulement, après avoir osé écouter, d'oser trouver adorable ce qu'elle entendait. Et lorsque Jacques, entamant l'éternel sujet, « quand on aime... », revenait de mille manières à ce qui le charmait près de cette jolie créature, en lui parlant d'elle, et en lui parlant des autres, dans des histoires vraies et dans des contes... Nicole ne s'y trompait plus ! Et au travers des questions qu'il lui posait, des points discutables de sentimens, toujours repris, elle rétablissait, sous la gaze transparente de l'apologue, les noms et les êtres :

« Voilà lui... Voilà moi !... » se disait-elle.

Le second « voilà », pensé plus bas encore que le premier ; le premier signifiait : « Il m'aime ; » le second : « Moi aussi, je l'aime ! »

VI

Si réels que fussent l'attrait et le prestige de M. de Mitry, — et plus d'une des femmes présentes aux Joncières eût élevé la voix pour les défendre, si on avait tenté de les discuter, — la nature de Nicole et la vie qu'elle avait menée jusque-là, leur avaient été de puissans auxiliaires.

Qu'on se représente en effet ce que peut être pour une jeune fille élevée dans la solitude, avec une imagination rêveuse, avec un caractère ardent, la première révélation de l'humanité élégante reçue sous les traits d'un homme jeune, aimable, spirituel, charmant surtout de ce charme que les mots n'expliquent pas ; qui est dans le sourire, dans la voix... ; dans une phrase que chacun dit d'une façon, et que lui dit autrement ;... dans ses gestes, dans sa démarche, dans son regard... ; dans ce qui tient enfin de moelleux et d'attirant en ces trois syllabes : « séduisant », inventées pour résumer tout ce qu'on ne peut dépeindre ni décrire, et dont on veut faire sentir, cependant, que c'est quelque chose de spécial.

De ces hommes, comme il est fort rare assurément d'en rencontrer au fond d'un bois!... et rare presque autant d'en avoir un, tout à coup auprès de soi, dans une liberté si complète qu'on se trouve apprendre de lui toute la gamme des sentimens dans leur forme la plus raffinée et la plus vibrante!...

Sans qu'il y prît peine, naturellement, fatalement, cette jeune fille devait l'aimer. Pas même pour ce qu'il était! Pour l'heure où il était venu! Pour la cristallisation autour de lui, de toutes ses rêveries vagues, et de ses tendresses latentes d'autrefois ;... pour lui avoir appris qu'elle était femme enfin, en remuant d'elle tout ce côté humain, que rien n'avait mis en mouvement jusque-là, et qui allait d'instinct à lui!...

Puis la graine fleurie, — non pour avoir été très merveilleuse graine, mais pour être tombée en ce terrain spécial, — la fleur aurait pu passer, et il en serait resté encore un de ces souvenirs charmans : sentimens esquissés, arrêtés par les êtres ou les circonstances, aussi prêts à devenir profonds que d'autres... qui ont fini parce qu'on ne leur demandait rien de plus!...

Seulement la fleur n'avait pas séché cette fois ; et, de tous ces élémens d'amour, dans ces lents beaux jours d'automne passés ensemble, l'âme aimante de Nicole et l'entraînement de Jacques avaient fait de l'amour...

C'était très longuement et très obscurément que Nicole en était venue à se formuler cette conclusion.

Elle se sentait heureuse! heureuse!...

Elle l'avait dit, écrit, montré; revenant toujours, sous toutes ses formes, à ce mot de « bonheur » qui résumait tout ce qu'elle ne savait définir. Puis cette joie délicieuse qu'elle avait de tout et partout maintenant s'était particularisée.

Peu à peu « là » — là, c'était auprès de Jacques, — elle l'avait sentie plus sensible qu'ailleurs. Puis plus vive, plus vive encore, et, subitement, reprenant leurs proportions : M^{me} de Trévor, les plaisirs de chaque jour, le beau parc, les fossés, la mer elle-même; — dont l'enchantement, entièrement nouveau pour Nicole, lui avait paru, trois jours au moins, devoir être la cause du ravissement qui la troublait, — étaient redevenus de simples accessoires, des comparses, agréables ou gênans, selon qu'ils servaient à la rapprocher ou la séparer de son ami.

Alors, c'était de lui seulement que tout cela venait?... Pourquoi?...

Dans un livre ouvert un jour sur une table, elle avait lu depuis son arrivée une phrase qui l'avait fait méditer longuement.

« Il n'y a rien d'aussi dangereux qu'une voisine, fût-elle laide, disait le livre; à force de la voir sans cesse, il arrive tôt ou tard un jour où on finit par la trouver jolie. »

De voisine à voisin, la sentence lui paraissait aussi applicable; la figure de Jacques, fort éloignée de celles qui avaient besoin d'être vues « sans cesse » pour être trouvées jolies; le chemin plus court en conséquence pour arriver à ce « danger » qui menaçait.

« Était-ce donc de trouver M. de Mitry « joli » qui lui donnait ce cœur ému?... »

Puis, le ravageant d'une prompte imagination, par toutes les catastrophes enlaidissantes, lui enlevant un œil, le balafrant, le précipitant en des cataclysmes, — déraillemens, chutes de voiture, accidens de montagnes — où il laissait jambes et bras, et se replaçant alors devant ce déplorable impotent, elle se retrouvait changée seulement d'une émotion attendrie et plus violente, qu'elle avait peine à ne pas manifester tout de suite, par provision, au possesseur fort paisible des beaux yeux et des membres virtuellement massacrés!...

C'était autre chose encore alors?... et reprenant timidement le mot, si souvent dit par Jacques : « Aimer »; elle s'était efforcée de démêler les rapports qu'ils pouvaient avoir, elle et lui?

Mais, plus elle en sentait la force, moins lui semblait possible cette venue si simple et si prompte...

Cette chose indestructible après, née en de si courtes heures!...

Et elle imaginait d'autres manifestations, elle ne savait quoi,

de plus solennel, de plus clair, qui, avant de vous prendre votre vie, vous laissait voir si vous la donniez.

Ni raison d'être, ni ancienneté, — rien ne s'égalait là aux plus ordinaires des affections de son passé!... Et, avec un remords affreux, elle se forçait à chercher laquelle de ces tendresses certaines elle choisirait et pourrait encore ne pas sacrifier à cela qui était quoi?... le sourire et la voix d'un inconnu d'il y a trois semaines!...

« Inconnu! Y avait-il eu une heure vraiment où il n'avait rien été pour elle? »

Et elle essayait cette recherche si surprenante et si insaisissable des débuts d'un sentiment...

« Là, il était encore pour elle ce que lui étaient tous les autres... indifférent à voir, à quitter, à attendre, à écouter?... comme il était naturel que cela fût... »

« Impuissant à la rendre heureuse, à la faire souffrir, surtout!... »

Et il le pouvait maintenant?...

Alors ce devait être ça, aimer! Une puissance presque un peu comme celle d'un Dieu qui dans une vie mettrait à volonté de la douleur ou de la joie!...

Et, avec un petit froid au cœur, elle songeait aux théories chagrines de sa tante...

Mais ce n'était pas pour elle cela!... Le chagrin aurait pu venir comme le bonheur, c'était vrai... seulement c'était le bonheur qu'on lui avait donné!...

Puis, tout de suite, le mystère de son sentiment éclairci, elle s'était perdue dans l'étonnement de ce qui le cause, dans ces « pourquoi » que nul n'a jamais résolu.

« Pourquoi, lui? Pourquoi pas cet autre? »

Qui dira pourquoi on aime?...

« Pour le dessin d'une bouche, pour la couleur d'une prune », à la première minute d'une rencontre.

« Parce qu'il est bon, parce qu'il est fort, parce qu'il sait tout ce que je ne sais pas... Et méchant, et faible, je l'aimerais encore!... » Jusqu'à ce qu'elle arrivât, avec toute son ignorance, à retrouver dans leur sens, sinon dans leur forme, les mots exquis où toute la science de Montaigne avait abouti avant elle sur ce sujet :

« Nous nous aimions, parce que c'était lui, parce que c'était moi!... »

VII

Plusieurs tentatives encore avaient été faites par Nicole pour arriver à dire à Saulx un peu de ce qui se passait en elle.

Mais comme la plume exagérait les choses!...

Comme c'étaient de gros mots, tout cela écrit!...

La douairière, avec ses très, très lointains souvenirs... et la chanoinesse... avec tout ce qu'il y avait de fermé en elle, comprendraient-elles seulement?...

Tout cela aussi peut-être, n'était-ce pas une folie particulière à Nicole?...

Ce cœur battant pour un pas entendu?.. Ce sang, montant et descendant, chassé d'un jet, lui, dont on lui avait appris autrefois cependant que le cours rentrait dans ce qu'on appelle « les mouvements involontaires du corps; qui ne peuvent se produire ni se suspendre à volonté, que la nature seule dirige »?...

Jacques, c'était donc la nature?..

Cette félicité ou cette mélancolie, qui ne tenait qu'à la place de trois fauteuils dans un salon, parce qu'ils l'approchaient ou l'éloignaient de quelqu'un pour une soirée?...

Pourtant, c'était doux d'écrire; de dire en mots que personne n'entendait, et qui étaient bien forcés, eux, d'écouter Nicole, tout ce qui lui remuait l'âme.

Alors, sur sa table, à côté des lettres que la poste emportait journellement là-bas, des lettres « pour partir »,... un autre paquet, — les « lettres pour ne pas partir », comme elle l'avait mis naïvement au-dessus, — s'était formé peu à peu, dans lesquelles, avec la franchise qu'on a vis-à-vis de soi, mélangé à cette pudeur des mots qui existe si longtemps chez les jeunes filles, pour dire et écrire même ce qu'elles pensent, elle s'était avoué à elle-même tout ce qu'elle ne pouvait avouer à d'autres.

« Ma honte est grande, — racontait une de ces lettres, des premières, — mais l'attrait de cette moustache pour moi est quelque chose d'humiliant, d'un peu sauvage, d'un peu païen!...

« Ces poils blonds, ébouriffés, redressés, avec un tout léger mouvement pour finir, comme la coquetterie d'une petite courbe qui montre qu'elle friserait bien si elle voulait, mais qu'elle ne veut pas... Les lèvres, là-dessous, libres au milieu, cachées au bout, avec ce charme des choses demi-vues dont les défauts se dissimulent et la séduction se double... Ce sourire un peu perdu, dont les deux coins manquent!...

Un sourire sans coins! Que ne fait-on pas d'un sourire sans coins?

Froid, on le réchauffe. Parlant, la chose qu'il voulait dire dit cent fois plus... Bon — elle avait tracé « doux », le mot de Jacques, qu'elle n'osait pas employer seule, — bon, il devient exquis, toujours gardant dans ses deux coins le meilleur de sa grâce intime.

« On n'aime pas une moustache, pourtant?...

« Autrefois, j'ai vu quelque part une phrase qui disait à peu près ceci : « La moustache est le foyer des idées courageuses et « indépendantes. »

« Quand j'ai trop regardé cette ligne claire, soyeuse et hardie, qui donne à la figure de son maître une expression de force si virile et si gaie, et que ma confusion reprend, je repense à ma sentence, et je me console avec elle.

« Courage et indépendance, ce sont des choses qu'on peut trouver belles!... »

« Une voix d'homme, lisait-on plus loin... Je n'avais jamais pensé à tout ce qu'il y avait de différent dans une voix d'homme.

« Basse, forte, sonore, avec des vibrations au fond, comme celles des cloches, quand on les sent vous passer dans les doigts... Cela parle comme je n'avais jamais entendu parler.

« Nicole... Mademoiselle Nicole... »

« Dit de ce ton-là, un peu sourd, mais plein, mon nom s'enfonce autrement que dit par d'autres.

« Ce n'est pas le « Nicole » de grand'mère, si tendre, si petit, si cassé, qui n'arrive à se finir qu'avec peine... pas ce « Nicole ! » de ma tante, brusque, claironnant, qui fait tressaillir..., pas même le « M'amselle Nicole » du père Chabot, qui est vigoureux aussi pourtant celui-là!..

« C'est grave, c'est large... Cela chante comme un commencement de chanson.

« Mademoiselle Nicole!.. » cela signifie : « Je voudrais vous « dire bien plus encore ; mais dans ce seul mot je mets tant de « choses!.. Les sentez-vous?... » Et je les sens!

« D'aimer un homme parce qu'il a tout ce qu'une femme n'a pas ; parce qu'il est homme précisément... Est-ce mal ; je me le demande?... »

« Contente de se sentir bête, de se sentir faible, de se sentir poltronne, de ne savoir rien, de tout demander, de tout apprendre et de tout croire, c'est trop pourtant!.. Et j'en suis là!..

« Mais j'aimais autrefois, cependant, aller de ma volonté libre sur mes pieds libres! J'aimais comprendre à moi toute seule!.. J'aimais chercher! J'aimais oser!..

« Et maintenant, pour la joie de sentir quelqu'un plus intelligent que moi, plus fort que moi ; plus sage, plus savant, plus tout... Pour ce mot : « dites-moi? » que je répète à tout instant et auquel il répond toujours ; je jouis de ce qu'il est au détriment de ce que je suis...

« De ce que j'étais!... car Nicole est finie maintenant! C'est

quelque chose d'impersonnel qui marche dans l'ombre d'un autre, heureuse de ne pas la dépasser, et d'y limiter son horizon! »

En ceci, Nicole avait bien jugé son amour; et toute une humilité s'y mêlait qui était la mesure de sa profondeur, avec une méfiance sincère d'elle-même.

On prend les femmes de bien des façons... On les prend même de presque toutes!... Mais quand on en a une fois charmé une par ce sentiment d'admiration et de supériorité que celles d'un certain caractère adorent éprouver, comme il les tient fortement, l'homme qui les tient ainsi!...

Aussi Nicole, qui concevait fort bien que Jacques, tout de suite, l'eût séduite et attirée, s'abîmait-elle en comparaisons et réflexions, tant de ses yeux que de son esprit, pour s'expliquer le mouvement inverse; surprise parfois, dans la sévérité consciencieuse de son examen, comme ce jour où M. de Mitry, ouvrant doucement la porte d'un petit salon, l'avait trouvée droite et sérieuse, immobile devant une glace.

De ses petits pieds à ses cheveux, la glace haute la reflétait toute, et sa gravité attentive n'était pas modifiée encore, un tapis rendant les pas sourds, quand son ami l'avait rejointe.

A son exclamation plaisante, elle s'était retournée, rose d'une de ces montées de sang qui lui avaient fait douter récemment de l'exactitude physiologique de son histoire naturelle, et comme de la question de Jacques, elle n'avait entendu que la fin... « Vous vous regardez?... » et que son premier mouvement négatif, échappé malgré elle, faisait rire le jeune homme, dont les yeux continuaient leur interrogation souriante, allant de la glace à elle... elle avait fait l'aveu complet.

— Non, je regardais comment vous... comment, « vous », vous pouviez me voir?...

A Saulx, isolé des trop grands arbres, il y avait un jeune bouleau, planté le matin du jour où Nicole était née, dont elle disait « Mon jumeau » — et dont la douairière ajoutait : « Vous vous ressemblez toi et lui. »

Dans la svelte élégance de l'arbuste, la légèreté délicate de son feuillage, la blancheur argentée de son écorce, il y avait véritablement quelque chose de la grâce exquise de la jeune fille; et comme Jacques, mis au courant depuis longtemps de l'existence de ce frère étrange, ramenait Nicole par la main, et, la replaçant devant la glace, cherchait à calmer sa confusion, c'était en les comparant gaiement l'un à l'autre, qu'il lui avait fait sa réponse.

Remise peu à peu, elle lui donnait la réplique, discutant sur

ce qu'elle ne voulait pas admettre, comme son nez, par exemple, tout droit, très fin, dont la gravité la lassait.

— C'est un nez triste! affirmait-elle, en dépit de toutes les consolations artistiques et classiques que le jeune homme lui découvrait.

Puis les points de ressemblance, petit à petit, avaient manqué entre le jumeau et elle, si bien de la même famille qu'ils fussent; et, suivant le doigt de Jacques, toujours tendu, elle s'était trouvée devant elle, comme devant un portrait, dont il lui détaillait, une à une, en amateur, les grâces et les beautés, l'arrêtant par ces mots, quand elle voulait protester ou s'enfuir : — Puisque nous regardons comment je vous vois!... dits avec une moquerie tendre, dont la moquerie, seulement, devenait de moins en moins moquerie, et dont il ne restait plus que l'autre chose, au milieu de ses phrases coupées...

— C'est Latour qu'il faudrait ici!... Pour certains contours de joues, il n'y a que son duvet de pastel... Là..., où c'est tout rond et si pur...

Mais Latour voyait toujours blond! il ignorait les cheveux bruns. Puis, nous ne songions plus à ce nez! Il aurait refusé ce nez!

Vinci l'aurait accepté, et il aurait su mettre, lui, dans ces yeux tout ce qui y passe! Mais vous avez choisi bien mieux. Je sais peindre aussi à mes heures!...

Et c'était définitivement signé de son « grand ami », que Nicole avait eu son portrait, depuis les boucles brunes, qu'elle connaissait déjà, — celles qu'elle avait relevées à la manière de son aïeule, — jusqu'à ce menton, achevant d'une façon un peu carrée l'ovale mince de sa figure, et dont la fermeté en disait tant sur elle, affirmait Jacques!...

Et ses yeux pailletés, à l'iris vite ouvert, agrandi à toute émotion, au coin très long, brun de l'ombre où il s'enfonçait;... sa bouche fraîche, soulignant ce nez qu'elle déplorait si sincèrement, mobile comme le regard, mais souriante, habituellement, pour rien, pour la joie de vivre;... l'éclat de son teint très rose;... la jeune grâce de son corps souple... tout était si bien là, devant elle, vibrant de cette passion et de cette ardeur tendre qui étaient son cachet distinctif, gêné dans son trouble ravi, voulant partir, voulant rester, que Nicole avait fini par se rapprocher de Jacques, et très vite, comme les jours où elle ne pouvait formuler que son petit « oui » troublé, en réponse à ses questions:

— Maintenant, il ne faut plus rien dire, avait-elle supplié tout bas...

Et ils étaient restés dans le salon, sans parler, sans remuer; jusqu'à ce que Jacques, passant sa main sur la glace d'un coup

léger, comme pour y effacer quelque chose, eût murmuré :
 — Voilà : c'est fini ! Personne ne verra plus ma petite amie
 comme je l'ai vue là aujourd'hui !...

VIII

Le plus étrange était que cette méfiance si réelle que Nicole se sentait d'elle-même, ne la conduisait pas à avoir sur les autres une minute de doute ou d'incertitude.

Croyante, confiante, passionnée, son amour avait la force et la foi d'une religion.

« Puisqu'il avait dit cela, cela était. »

Est-ce que les mêmes mots, ces mots-là du moins, servaient plus d'une fois ?...

Pensés pour elle, ils étaient à elle ; et comme Jacques, de sa passagère image dans la glace, volontiers elle aurait affirmé que « nulle autre non plus ne les entendrait jamais ainsi ».

Tout au plus cette partie très fermée, qui lui échappait absolument dans le caractère de M. de Mitry, l'étonnait-elle un peu parfois, par contraste surtout avec ce ciel ouvert qui était son âme à elle, et Jacques, au milieu d'une causerie, la voyait-il s'arrêter, devenue très attentive, soudain...

— Qu'est-ce donc que vous écoutez ? demandait-il en souriant.

Et Nicole, un peu penchée, l'oreille tendue comme si elle eût écouté vraiment, répondait par un mot qui résumait admirablement, sans qu'elle s'en doutât, la nature de son ami :

— Une fois, je voudrais entendre la pierre tomber chez vous !... C'est sourd. Rien ne fait de bruit !...

Mais c'était ce que personne n'avait entendu plus qu'elle ; — et soit indifférence, soit calcul, c'était une des grandes forces de Jacques.

Triste, joyeux, empressé, il était tout cela à la surface aussi promptement qu'un autre.

Les couches profondes ne vibraient pas, n'en révélaient rien au moins, et nul ne pouvait se vanter d'en connaître les mouvemens.

Au reproche de Nicole, il riait d'abord, exagérant encore ce défaut insaisissable dont elle se plaignait. Puis quand l'anxiété de la jeune fille devenait sincère et que ses yeux s'attristaient presque, il reprenait tout à coup cette voix caressante dont les vibrations « passaient comme celles des cloches », et très doucement interrogatif :

— Jamais ? jamais « vous » ne m'avez vu ému ?... Bien vrai ? demandait-il.

Et la jeune fille, qui jugeait de lui par elle, et pour qui toutes

les heures exquises des derniers jours se levaient ensemble, rien qu'à entendre ce ton-là, se taisait, incapable de plus rien distinguer ni chez lui, ni chez elle, pendant que Jacques reprenait, penché à son tour, avec le même air que Nicole avait en commençant la discussion :

— Seulement, moi, je suis plus habile. Je l'entends passer. Elle tombe!... Elle tombe! Je sais où elle est...

Qu'ilsût exactement où était tout ce qui tombait ainsi dans l'être transparent de Nicole, ce n'était pas chose douteuse. Et soit que ce fût un amusement, soit frayeur un peu de sa responsabilité, des scènes de ce genre étaient suivies parfois de la part de Jacques d'une sorte de retrait moral, de froideur presque agressive, par lesquelles il semblait vouloir ou éprouver encore son amie, ou tâcher de se reprendre lui-même.

A sa grâce tendre, succédait alors une courtoisie indifférente, inattaquable dans sa correction, mais dont il était plus absent qu'une âme du corps qu'elle a quitté; et devant laquelle, au bout d'une heure, Nicole s'examinait avec angoisse, cherchant quel crime était le sien...

Ce n'est pas sans raison qu'on passe ainsi d'une manière d'être, si extrême dans sa douceur, à une autre, non moins extrême, mais différente...

Après tant d'adresse dépensée pour être là toujours, c'est pour quelque chose, cet éloignement voulu, cette cérémonie des mots et des allures... à croire que la connaissance, si promptement faite la première fois, se mettait à recommencer...

C'étaient ses plaisanteries sans doute! Ses plaisanteries et ses questions?... Est-ce qu'un homme pouvait admettre qu'on voulût tout savoir de lui!...

Ou bien, cette petite chose, hier qu'elle avait répondu vivement?

Si elle pouvait dire son regret! Et c'était ainsi, une multiplication de « petites choses », — si petites, qu'il fallait en vérité l'ingéniosité de Nicole pour les retrouver, — qu'elle déplorait et se reprochait avec l'ardeur de sa nature, et l'humilité des âmes aimantes : tout le reste, subitement devenu décoloré à ses yeux, pendant que Jacques, impassible au milieu de sa calme aisance, suivait de loin les pensées de son amie, comme un jeu de soleil dans de l'eau; oublieux, lui parfois déjà, du nuage qui avait traversé son esprit; mais continuant son jeu méchant, — comme un grand taquine un petit.

C'est une sorte de plaisir très masculin, à moitié cruel, à moitié tendre, que cet essai de sa force sur une créature.

Si littéralement « se sentir » maître d'une pensée humaine; la ravir ou la troubler à volonté... recommencer une chose qu'on

sait faire souffrir; aller, aller encore... voir l'émotion grandir!...

Ils ont pitié un peu... Ils s'attendrissent un peu... Il sdiraient bien le mot qui sera l'apaisement et le sourire,...'et peut-être leur affection n'est-elle jamais plus vive qu'à ce moment! Mais amener jusqu'aux paupières les larmes qu'on devine, qu'on regarde cheminer du cœur à la gorge, — serrée, serrée, sans pouvoir les retenir, cependant, — brillant dans les yeux, trempant les cils, qui se baissent pour dissimuler encore... Faire ainsi matériellement monter et sortir une émotion, puis d'un mot doux l'apaiser tout à coup, et voir éclore spontanément, dans leur grâce sans pareille, ces tremblans sourires mouillés!... Il y a là une sorte de satisfaction dominatrice, un peu sauvage, à laquelle les meilleurs ne résistent pas!

« Après, je lui parlerai si tendrement qu'elle oubliera! »

Elle oubliera, c'est évident!

Après « croire », qui est la confiance, « oublier », qui est le pardon, est le verbe le plus féminin du monde!...

Mais il y a dans ces larmes-là, qu'on sent venir, qu'on veut cacher, qui tombent enfin, la lutte d'une angoisse réelle; et tout en « oubliant » très vite, Nicole en sentait l'âcreté.

Seulement, au rebours de toute logique, mais en suivant la marche ordinaire des sentimens, son attachement s'en trouvait doublé. En voyant la peine éprouvée pour si peu de chose, elle en mesurait mieux la puissance... Et pendant que Jacques repentant, confus après coup, attendri de sa douceur, se dépensait en d'exquises façons pour faire oublier l'heure mauvaise, Nicole, tout simplement, sans arrière-idée de représailles, sans la petite crise d'amour-propre de la femme à qui on revient, s'avouait qu'elle aimait un peu plus. C'était la fin de leurs querelles.

IX

Dès son arrivée chez sa marraine, Nicole avait repris ces échappées matinales de Saulx, où elle s'en allait à l'aventure des jolis chemins et de son caprice.

« Ces dames ici sont persuadées, écrivait-elle à sa grand'mère, que le soleil, tout juste comme elles, se lève entre neuf et dix heures, et qu'il leur faudrait une lanterne, si elles sortaient avant ce moment!...

« Je ne dis rien pour les détromper. Ce parc uniquement à moi, silence, rosée, taillis et chevreuils, me ravit et m'impressionne, après tout le mouvement du jour. Et mutuellement, lui et moi, nous nous gardons le secret de ce que nous sommes à cette heure. »

Quelqu'un pourtant l'avait pénétré, ce secret, qui, sans allumer sa lanterne, sans faire fuir chevreuils ni silence, avait rejoint

Nicole un matin, puis presque chaque jour depuis. La première fois qu'il était venu, elle l'avait accepté joyeusement, comme un compagnon de hasard, comme elle l'accueillait dans toutes les rencontres de cette vie qui les mettait sans cesse en présence. La seconde fois, elle avait ri franchement encore, lui faisant les honneurs de tous les recoins, découverts par elle, s'imaginait-elle, et que Jacques, un vieil habitué des Joncières, connaissait dans leurs moindres aspects... Puis, la troisième fois, elle avait trouvé si délicieuses ces deux heures pendant lesquelles, outre « les taillis, la rosée et la fraîcheur de son bois », elle possédait encore son « grand ami » qu'un trouble de conscience l'avait saisie.

« Était-ce possible que ce fût permis, une chose d'un mystère si charmant?... »

Ève, s'éveillant de son sommeil dans son merveilleux jardin, savait du moins, dès le premier instant, tout ce qui lui était défendu... Et, jusqu'au jour où sa volonté bien arrêtée de faire le mal l'avait conduite, elle était sûre d'être à sa place, dans toutes les allées qu'elle suivait...

Supériorité que Nicole enviait à son aïeule biblique ; et qui fait défaut à toute une classe de femmes, plus véritablement et plus souvent qu'on ne le croit.

« Apprendre le mal en le décrivant pour qu'on s'en préserve ! Folie, dit-on ?... »

Et quand on l'apprend comme ces langues étrangères qu'on a parlées petit à petit, mot par mot, dans un pays ; et dont on s'aperçoit tout à coup que ce sont les mêmes que celles renfermées dans ces livres qu'on pensait ne pouvoir jamais lire ?...

Prévoir, fait par fait, tout ce qui peut se produire dans une vie de femme et le lui dire, est impossible et fou.

Ne rien prévoir et ne rien dire, plus fou encore !...

Nicole, qui n'avait reçu ni avertissemens divins, ni avertissemens humains, — hors les propos misanthropiques, familiers à la chanoinesse, et dont l'amertume ne lui semblait pas applicable à la joie profonde qui la troublait, — s'était tournée candidement vers son ami ; et le quatrième jour de ces promenades, décidément faites à deux maintenant, comme M. de Mitry la rejoignait, elle lui avait soumis ses doutes.

Lui, connaissait tout de la vie, et fixerait ses incertitudes : « Ce n'était pas mal ? Vraiment ?... » Et comme Jacques s'arrêtait pour rire, Nicole avait insisté :

« Moi, je ne sais rien, et vous : tout ! Dites : Non ; et je vous croirai... Mais j'ai un peu peur encore !... »

« Mal pourquoi ? Mal pour qui ? Pour les arbres, les bêtes et les fleurs ?

« Évidemment, dans le pays, Jacques ne promènerait pas ainsi sa petite amie avec lui... Mais dans cette heure et ce calme à eux.

« Que de choses ne se font que pour les autres seulement!... »

Tout cela, dit sur ce ton affirmatif et sincère, avec lequel toutes les raisons se donnent, — les mauvaises comme les bonnes, — pendant que Nicole continuait sa marche, convaincue à peu près, avec le souci encore de son argument le plus sérieux, qu'elle n'avait pas osé donner : « C'est ma joie qui me fait peur!... » tranquilisée pourtant, jusqu'à ce qu'en un coin de bois, la tendresse engourdissante, qui lui venait de partout, ranimât son inquiétude...

« Ni pour les arbres, ni pour les bêtes... Pour « nous » j'ai peur que ce soit mal?... »

Et c'était à recommencer, Jacques changeant ses argumens, jusqu'à ce qu'il arrivât à celui auquel Nicole ne trouvait plus à répondre que le grand silence qui accompagnait leur retour :

« Rien n'est mal, quand on s'aime... »

Très peu d'hommes se figurent exactement à quel degré de naïveté et d'ignorance réelles peut rester parfois une jeune fille vivant près du monde, et dans le monde, — passé même l'âge de la naïveté, — selon le milieu premier qui a été le sien. On juge ce que ce pouvait être pour Nicole, dont la science se résumait presque à celle qu'elle tenait de ses sylvains, — philosophie de bons ermites, très douce, mais un peu courte, — et combien, littéralement, ses questions étaient des questions.

Puis, le charme rompu, et le pied mis dans le château, Nicole cherchait sa marraine, pour l'interroger, « elle... »

Seulement, quand elle arrivait à la rejoindre, Jacques, déjà là souriant et animé, disait à M^{me} de Trévor en lui montrant la jeune fille de loin :

« Je vous la ramène du fond des bois ! Elle repartait pour Saulx, je crois... »

M^{me} de Trévor riait, quelqu'un d'autre survenait. De la promenade, il n'était plus reparlé... mais sa marraine et Jacques en semblaient également au courant... Nicole s'exagérait les choses sans doute!

Puis les raisonnemens de son ami étaient si sensés à reprendre, si convaincans à se répéter... Cette heure du matin si exquise!...

Et le lendemain, faisant taire tous ces bruits furtifs qui remplissent les taillis, c'était la marche de Nicole, légère et prompte, qui sonnait la première dehors...

Un jour, la route devenant mauvaise, Jacques lui avait offert son bras, et comme elle se reculait en riant : « Se donner le bras ! dans les bois, comme dans le salon de Joncières !... » il avait pris sa main pour l'aider ; et, le pas difficile franchi, il l'avait gardée dans la sienne, l'empêchant de la retirer par ses plaisanteries d'abord.

« C'était drôle de se promener, comme se promènent les enfans sages !... »

« S'ils étaient redevenus petits, à quoi ressemblerait Nicole ? Et lui, Jacques... se le figurait-elle en petite veste et grand chapeau ?... »

Puis, il s'était remis à parler, lui montrant comme on causait mieux en sentant un peu de la vie de celui avec qui on cause... Comme on pouvait même se taire, comme ça disait encore des choses... Comme c'était doux, sans remuer, sans serrer, d'avoir seulement ses doigts fermés sur d'autres doigts... Toujours plus tendre et plus vibrant, jusqu'à ce qu'il parût à Nicole que cette chaleur tiède, où sa main s'engourdissait, devenait un grand feu, un vrai feu, où tout son être se fondait comme une cire fragile et tendre, dans cet abandon et ce vide, d'une défaillance qui vient, — sans angoisse ni souffrance seulement, — et que la jeune fille reprenant sa peur et sa phrase accoutumée, mais pas en interrogation cette fois, s'écriât en se dégageant :

« Ça ! il ne faut pas ! J'en suis sûre ! »

Dans la fraîcheur d'une pluie récente, une pluie de la nuit, ils avaient continué leur chemin, le gravier de l'allée qu'ils avaient reprise, luisant sous leurs pieds, s'enfonçant avec ce bruit broyé et cette odeur spéciale des pierres mouillées, causant de petits riens maintenant : des feuilles trempées, où l'eau, amassée en goutte à la pointe, tombait tout à coup, pour la surcharge la plus légère... des feux de fagots... des grandes flambées qu'on demandait déjà le soir, Nicole toujours repensant à cette montée du mauvais chemin...

Puis rentrée dans sa chambre, et le paquet de ces lettres que nul ne devait lire, sorties de leur cachette :

« Maintenant, mes mains l'aiment, avait-elle écrit d'un trait... Pas pour moi ! pas comme moi !... Pour « elles », pour ce qu'elles ont senti !... »

« C'est ce que je n'avais jamais éprouvé... J'aimais avec mes yeux, mes oreilles, mon esprit... Ce qui voyait et ce qui entendait... »

« Avec ce qui sentait seulement : jamais ! »

« Qu'un mot bon fasse battre le cœur... Qu'une chose tendre rende heureuse et touche... c'est ce qu'on peut comprendre et admettre ! »

« Mais que des doigts... simplement des doigts... se fermant autour des vôtres, soient sentis partout à la fois, qu'ils changent la voix et le regard, qu'on entende les mots autrement, et que toute votre volonté, mise dans cette petite action : ouvrir sa main et la retirer, soit si lente à s'accomplir, c'est ce qui ne peut pas s'expliquer!...

« Mes mains, nous n'irons plus au bois!... »

X

Il y a toujours une heure où un homme s'est écrié : « Fortune! mets un clou d'or à ta roue! »

Nicole avait mis son clou d'or.

Ce clou dont on prétend parfois que tout le bonheur d'une vie est contenu dans la minute où on le pose... que beaucoup, heureusement, revoient passer et renouvellent, et que la Fortune, si elle eût écouté la jeune fille, se serait arrêtée pour lui laisser multiplier, et multiplier encore, dans l'effusion de sa joie, jusqu'à couverture complète de son fugitif véhicule...

Le soir de ce même jour, un télégramme de Saulx arrivait à M. de Trévor.

Une attaque de goutte, dont la marche et la violence faisaient craindre un malheur immédiat, avait saisi la douairière, et Nicole était rappelée.

Avec la seule idée de ce qui l'attendait là-bas, elle avait quitté les Joncières : sans paroles, sans pensées, jusqu'au moment où recevant, à la gare, les adieux de Jacques, qui avait conduit à la station sa marraine et elle, le sentiment matériel de la séparation entrât dans son esprit.

Distance, inconnu, impossibilité de dire, de voir, de savoir... Un instant allait faire tout ça, et c'était l'instant qui venait!...

Alors, saisie brusquement par toutes les angoisses qui tiennent dans ce mot : départ; elle s'était penchée à la portière, — et les dernières choses qu'elle avait vues étaient la moustache blonde et les yeux sombres de son ami, revoilés déjà par une de ces expressions absentes que Nicole avait tant de peine à supporter.

JEANNE SCHULTZ.

(La dernière partie au prochain numéro.)

SANCTUAIRES D'ORIENT

I

L'ÉGYPTE MUSULMANE. — LE CAIRE ET SES MOSQUÉES

I. — EN MER

A bord du *Saghalien*. Fin décembre 1893.

Ex Oriente lux! Qui donc le premier a prononcé cette parole évocatrice d'aurores et de pensées? Est-ce Joachim de Flore, le visionnaire du XII^e siècle, à la lecture de l'évangile de saint Jean, en son couvent de la Calabre? Est-ce le kabbaliste Raymond Lulle, penché sur le texte hébreu du *Sohar*, en sa retraite de l'île Majorque? Est-ce Pic de la Mirandole, devant un manuscrit d'Homère ou de Platon, sur les collines sereines de Florence? Quand a-t-il jailli, ce cri qui sonne comme un appel de croisés, de pèlerins ou de rois mages? Vient-il d'un héros, d'un sage ou d'un fou? En vérité, je n'en sais rien. Mais involontairement je le répète, moi aussi, cependant que les trois phares électriques du port de Marseille, le vert, le rouge, et le blanc, tournent et pâlissent dans le crépuscule. Encore une vision fugitive de la haute colline de Notre-Dame-de-la-Garde, de l'île et du château d'If, bientôt ce reste de France s'est noyé dans la brume de décembre. Le cœur se serre un moment. Une bise aigre siffle sur le pont; le navire tangue et roule majestueusement au large. Nous voici en pleine mer; tout le monde descend

dans la cabine. On ne voit plus que l'onde et le vaste horizon liquide. Aussi bien est-ce l'heure des sérieuses réflexions.

La lumière vient de l'Orient! Cette parole enferme bien des sens. Il est certain que la marche générale de la race blanche, qui domine actuellement le globe, va en sens contraire, d'orient en occident. Depuis trois siècles, la civilisation, sautant l'Atlantique, a passé en Amérique. Mais l'Europe est toujours le cerveau de l'humanité. C'est dans ce cerveau fiévreux et névrosé que se livrent les grands combats de la conscience moderne, que s'élabore l'avenir. La situation est grave en cette fin de siècle. Le trouble de la pensée répond au malaise universel, et nous semblons à la veille sinon de grands cataclysmes, du moins de douloureuses transformations sociales et religieuses. Jamais cependant la solidarité morale et spirituelle de l'humanité n'a été aussi visible. La pensée ne fait pas seulement le tour du globe matériellement par le câble électrique : une sorte de vie commune s'est établie entre tous les peuples et tous les continents. Les flux et les reflux de la pensée vont d'Europe en Amérique et d'Amérique en Europe. C'est depuis que l'humanité blanche, dans sa marche en avant, a fait le tour du globe en découvrant le Nouveau Monde et en retrouvant l'Asie, sa vieille mère, de l'autre côté du Pacifique, qu'elle a pris une idée plus claire de sa mission, de son mouvement cyclique et de son unité. C'est aussi depuis ce moment que lui est venue la nostalgie de ses origines et qu'elle s'est écriée : *Ex Oriente lux!* Si Shelley a donné à l'amante de son Prométhée délivré le nom d'Asia, ce ne fut point par jeu poétique, mais par divination. Sans le savoir, mais passionnément, nous cherchons en ce berceau de nos races, de nos sciences et de nos arts, de notre civilisation et de notre religion, la clef de nos destinées. Car bien définir l'origine d'une chose c'est en déterminer l'évolution et la fin.

Ce mouvement de récurrence de la pensée moderne est à la fois un instinct social et une aspiration religieuse. Consciemment ou inconsciemment l'un ne va guère sans l'autre. *Socialement* c'est un effort de l'esprit vers *l'unité organique de toute l'humanité planétaire*. *Religieusement* cette invocation de l'Orient est un *soupir de l'âme vers l'unité intellectuelle et spirituelle, correspondante et conditionnelle de l'harmonie sociale, vers la synthèse religieuse et philosophique, qui n'est possible qu'avec tous les éléments du passé et du présent*.

Et voilà peut-être pourquoi le mot : *Ex Oriente lux!* me revient au début de cette traversée qui doit me conduire en terre d'Égypte. Oh ! sans doute, depuis des siècles les sanctuaires d'Orient sont, les uns déserts, les autres muets. S'ils ont parlé

dans le cours des temps et chacun à son heure, c'est parce que le concours de la science et des volontés hiérarchiques y ont facilité l'inspiration aux fidèles et aux croyans des divers cultes. Les seules vraies révélations sont celles qui viennent du dedans. Certes je crois à l'au-delà, à l'Invisible, au Spirituel. J'y crois philosophiquement, parce qu'il est le dessous, la raison et le levier de l'univers; et psychiquement, parce que sans lui l'âme demeure inexplicable en son principe comme dans ses phénomènes. Ce verbe de l'Esprit et de la Vérité parle en modes divers à l'artiste, au poète, au sage et au saint. Mais, à ceux-ci comme à la plus humble des créatures aimantes et pensantes, il ne parle qu'en passant par son sens intérieur. Et pourtant le *genius loci* des Latins n'est pas non plus un vain mot. Pierres taillées, monumens, symboles immuables, races qui portent l'empreinte religieuse du passé, et par-dessus tout cette âme éparse et fluide qui respire dans les choses et les harmonise, ne sont-ce pas là des aides puissans pour éveiller ce sens intérieur? A mon tour, et après tant d'autres, je voudrais consulter les plus vieux sanctuaires du monde, d'où sortirent les idées mères dont l'humanité a vécu et dont aujourd'hui nous devons composer un tout nouveau, en remontant le plus possible, comme il le faut dans les grandes crises, à la source de la vérité éternelle. Peut-être que de ces sanctuaires reconstitués d'une vision plus nette, nous pourrons, comme d'observatoires bien placés, jeter un regard plus large et plus clair sur le monde actuel d'Orient et d'Occident. Mais, dans cette course, ne préjugeons rien; confions-nous au génie de l'heure, et, sans perdre de vue le but, livrons-nous au torrent des impressions nouvelles.

A l'aube grise, nous avons longé la Corse hivernale, barricadée derrière ses récifs, anguleuse et sauvage, avec ses épaules d'acier et ses cimes neigeuses, Pile de la vendetta et de Napoléon. Le deuxième matin, entre les îles Lipari et Stromboli, souffle la première brise du levant. L'air est devenu chaud et caressant. La mer s'est calmée; ses petites vagues ont pris une teinte indigo irisée en gorge de pigeon. Nous approchons de la Pile maîtresse qui forme le pivot du grand bassin méditerranéen, centre d'éruption volcanique et centre d'évolution civilisatrice. Car cette île fut le premier trait d'union entre la Grèce et l'Italie et le premier foyer de la Renaissance sous Frédéric II. Déjà elle se dentelle à l'horizon, en lignes sombres et hardies, la riche, l'indépendante, l'audacieuse Sicile, sous des banquises de nuages sulfureux. Un paysage à la Salvator Rosa: lignes sur lignes, vallées sur vallées, des formes volcaniques et tourmentées; le tout dominé par une haute montagne, contrefort septentrional de l'Etna. Ses côtes de

lave sont recouvertes de neige et paraissent des glaciers. Du fond des noirs abîmes sortent des fumerolles blanches qui s'argentent au soleil, pareilles à des chevelures flottantes, et finissent par se confondre avec la traînée aérienne des nuages bouillonnans, — couronne de Bacchante qu'arrache le vent du large. Elle est attirante et fantastique, sombre et lumineuse, souriante et menaçante à la fois, cette Sicile lointaine, vue en passant du navire qui vole. Image concentrée de la terre féconde et redoutable dans son élan de feu et son prodigieux enfantement, mère de l'idylle et protectrice des amours faciles, hantée d'Aphrodite et des Muses, mais chère aussi aux déesses souterraines Démèter et Perséphone. Ses plages ont vu naître Théocrite et mourir le grand Eschyle exilé. Enfin ce fut la patrie du mystérieux Empédocle, poète, philosophe, ingénieur et physicien, qui régna sur Agrigente et que la légende a précipité dans l'Etna, peut-être parce qu'il était trop grand pour l'histoire. C'est l'île des Titans et de la nature titanesque, où l'Etna se soulève en cratères de feu, où la terre et le ciel se rencontrent dans un formidable baiser.

Tourné vers cette terre grecque qui m'est chère et que je voudrais toucher, j'ai tant pensé à l'antique Sicile, et le bateau a si bien filé ses nœuds qu'à peine ai-je vu le ravissant détroit de Messine, le joli cap Faro avec ses maisons claires et son fortin, à peine aussi la côte d'Italie. Une barque à voile avec un seul passager, venant de Reggio, heurte presque notre paquebot et se balance comme une mouette dans son sillage.

La pointe de la botte italienne est montagnueuse et rude. Pourtant, devant sa rivale, elle se festonne avec coquetterie. Ses gorges et ses ravines jettent leurs villes comme des cailloux blancs jusqu'au bord des flots. Toutes ont l'air de vouloir tremper leurs pieds dans cette belle mer amie et familière, pour y chercher la vie, la lumière et la joie, et de regarder curieusement, non sans envie, l'opulente, la fière Sicile, et Messine couchée comme une grande dame indolente entre ses forêts d'orangers. Nous longeons à la dérive l'autre côté du triangle. Quatre ou cinq caps se perdent en fines dentelures, comme des écharpes transparentes, dans la brume dorée du soir. Car déjà elle fuit, la Sicile. Disparues ses villes ensevelies sous leurs végétations luxuriantes. Maintenant l'Etna seul dessine son vaste triangle sur l'horizon avec la grande ligne qui monte de Catane à la pointe du cône. Comme un aigle violet sombre, un nuage se balance sur son sommet. La fumée du volcan forme maintenant un grand panache horizontal qui se prolonge indéfiniment dans la lumière orangée du couchant. Adieu la Grèce et l'Europe!

Allons de la poupe à la proue et tournons-nous vers le levant.

Car le navire, lancé dans la vaste mer Ionienne, fait cap sur l'Égypte, et le croissant de la lune monte dans un ciel d'opale.

On ne connaît pas une femme, dit-on, quand on ne l'a pas vue en colère : on ne connaît pas la mer Ionienne quand on n'a pas essayé une de ses belles fureurs. La déesse Amphitrite s'est rendue à mon secret désir. Aussi bien est-elle restée femme depuis le temps d'Ulysse. Son sourire de Circé ne présageait rien de bon. Toute la nuit le navire s'est agité. Ce matin, de grands sillons bleu sombre rasant ses flancs, et bientôt toute la mer démontée bout comme du plomb fondu. A midi, les vagues grossissent, le vent siffle dans les mâtures, les ondes balaient la carcasse. Dans cette tourmente, il semble que l'on voie se tordre et que l'on entende rugir tous les monstres de la Fable : Charybde et Scylla, la Gorgone et la Chimère. Vers le soir, les lames sont devenues de vraies montagnes dont les cimes dépassent le bord et y crachent des paquets d'eau. On voit quatre ou cinq houles, l'une derrière l'autre, s'avancer sur la proue, forteresses mouvantes avec leurs créneaux blancs qui croulent sur le pont. Sous tous les bruits retentit une basse fondamentale : le grondement de l'abîme qui monte. Nuit complète maintenant ; ce n'est plus dans les ténèbres qu'une trépidation continue de l'eau et de l'air, un seul mugissement du ciel et de la mer confondus dans la grande bouilloire. Au loin, l'océan est noir comme la poix. Le long du bord, des montagnes d'écume passent en sifflant avec des lueurs d'éclairs. Leurs panaches tourbillonnans fouettent la dunette vitrée du capitaine et les hunes du grand mât. L'énorme paquebot danse comme une barque. Ce n'est plus le souffle d'une mer ou d'un continent, c'est l'âme convulsée de toute la terre qu'on respire à pleins poumons dans l'ouragan.

Majestueux est le navire, qui se cabre, plonge, et se cabre encore, mais poursuit sa marche avec calme dans la tempête. Le timbre de l'officier de quart sonne clair et semble la voix de l'atome conscient au milieu des élémens déchainés. Munie de sa boussole interne, l'âme ne poursuit-elle pas, elle aussi, un but mystérieux à travers la vie terrestre ?

Me voilà blotti dans ma cabine. Mais le roulement des chaînes, le bruit infernal de la machine, le ronflement accéléré de l'hélice m'empêchent de dormir. Au hasard, j'ouvre mon Homère et je tombe sur le naufrage d'Ulysse : « Une grande lame se ruant sur lui, effrayante, renversa le radeau. » Le subtil Odysseus, qui a bravé les incantations de Circé et tous les monstres de la mer, va périr. Mais, phosphorescente de blancheur, l'étoile au front, émerge de l'abîme la déesse Leucothéa : « Prends cette banderlette immortelle, étends-la sur ta poitrine, et ne crains plus ni la

douleur ni la mort. Dès que tu auras saisi le rivage, tu la rejetteras loin de toi dans la sombre mer en te détournant. » Que de voyageurs, aux temps de l'Égypte ancienne, sont venus après les naufrages de la vie chercher sur les rives du Nil « la bandelette immortelle » qu'Ulysse reçut des mains de la fille de Kadmus ! L'ont-ils trouvée ? Les sages d'Alexandrie prétendaient qu'Orphée et Pythagore furent seuls de ce nombre. La science contemporaine nie l'existence du premier et a tourné le dos au second. Il est vrai que l'un créa l'Olympe et l'autre la philosophie. Heureux ceux qui peuvent donner de leur existence des preuves aussi fortes que celles-là ! Mais ils sont rares ceux qui ont fait parler Isis. Que de fois elle est restée muette ! Qu'importe ! cherchons-la toujours.

La tempête s'est calmée au delà de Candie, et nous nous réveillons le cinquième matin en face d'une côte plate voilée d'une ondée légère. Sous ce rideau transparent, que perce déjà le soleil d'Égypte, une ville blanche apparaît dans une moiteur d'Orient : c'est Alexandrie.

II. — LE CAIRE ET SES BAZARS, LA GHAWAZZI, MUSIQUES NOCTURNES

Avant de pénétrer dans le vieux monde égyptien, un coup d'œil au monde musulman, qui en forme le seuil actuel et le vivant décor, est indispensable. Forcément c'est ici le premier plan du tableau. Depuis un temps immémorial d'ailleurs, les Sémites et toutes les races errantes du désert constituent la substance ethnique dans laquelle se moulent les phénomènes historiques et religieux de l'Orient. C'est avec cette poussière humaine que les conquérans ont pétri des peuples et les prophètes des religions.

Le chemin de fer d'Alexandrie au Caire coupe en deux le lac Maoritis, vaste lagune qui reflète des vols d'oiseaux aquatiques, puis s'engage dans une mer de blés verts que sillonnent des canaux infinis. Des villages de fellahs construits en terre sèche s'y tassent comme des taupinières. Au passage d'un pont en fil de fer, on plane un instant sur le Nil aux berges vaporeuses. Quelques dahabihs dorment dans les roseaux, comme une traînée de cygnes. Puis, c'est de nouveau l'immensité du Delta aux herbages verdoyans. De temps à autre, une procession de fellahs, d'ânes et de chameaux se profile sur des digues à perte de vue. Au bout de trois heures, on voit poindre une forêt de coupoles et de minarets dominée par la citadelle et bordée par la chaîne arabe : c'est le Caire.

Malgré l'ampleur, la richesse et l'élégance du quartier européen, où l'on débarque, l'impression immédiate que produit la capitale égyptienne, par sa population et son mouvement, est celle

d'une Babel africaine, d'un pandémonium de la vie musulmane. L'œil est ébloui d'un fourmillement de fez rouges, de turbans bleus, verts, blancs et jaunes, de caftans et de couffiehés multicolores. L'oreille est assaillie d'un mélange strident de toutes les langues d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Vertige de sons et de couleurs! Que de plumages et de ramages humains! On croit entrer dans une volière des tropiques. Au milieu de ces cris, de ces jacassements, de ces gazouillis, dominant les sons gutturaux et rudes de l'arabe, cette vieille langue du désert à la fois barbare et raffinée, dont les voyelles ont des rugissemens de lion, dont les consonnes s'entre-choquent avec des cliquetis d'armes ou des frémissemens d'instrumens à cordes. — Un large boulevard planté d'arbres conduit au centre du quartier franc, au parc de l'Ezbékièh. Ce jardin, d'une splendeur tropicale, semble rappeler la fantaisie d'un khalife, avec ses sycomores et ses mimosas gigantesques qui mirent leurs chevelures brillantes dans un étang paresseux, à côté d'arbres de l'Inde aux branches pendantes comme des tresses. Nous voici au foyer du nouveau Caire et de la colonie européenne, qui par l'industrie et le travail a recréé le pays. Pourtant, en apparence, à regarder la population qui grouille en ces larges rues non pavées et poudreuses, le flot de la vie musulmane submerge cette mince couche de vie occidentale. Ici, fatalement, l'Européen s'orientalise. Les façades des hôtels sont précédées de tentes bariolées où se prélassent un public de « rastaquouères » et d'Américaines qui s'ébahissent des journées entières devant le fleuve des passans dans une béatitude qui ressemble au *kief*. L'étranger qui se jette dans ce torrent commence par être noyé dans un tourbillon de races. En quelques minutes, il verra défiler les Abyssiniens de haute taille, drapés de blanc, aux traits fins et majestueux; les Nubiens couleur café, aux lèvres épaisses et sensuelles; les fellahs, en chemise bleue, éveillés et goguenards; des Arméniens, en turban noir, graves comme des moines; de beaux Syriens souples, aux larges yeux luisans; des Persans aristocratiques et dédaigneux; des Coptes sombres; des Juifs au regard humble et perçant; de fiers Arabes et des Bédouins déguenillés. S'il s'arrête, s'il a l'air d'hésiter un instant, il sera la proie d'un essaim d'insectes humains. En un clin d'œil il sera entouré d'une dizaine de drogmans, vêtus de soie et d'or comme des pachas, qui le harangueront en six langues avec des gestes magnifiques. En même temps une douzaine d'âniers se ruèrent sur lui avec leurs bêtes et leurs faces aussi jolies qu'impertinentes, tandis qu'il sentira ses pieds doucement saisis par les petits décrotteurs, négroillons à frimousse simiesque, au sourire enjoué et railleur.

Et toujours se précipite devant l'Ezbékièh le fleuve humain,

le carnaval multicolore. Une foule de Levantins trotte sur de beaux ânes au poil lustré. Les fiacres sont attelés de superbes chevaux arabes qui piaffent sous le fouet des cochers noirs. Quelquefois passe sur son cheval berbère un pacha maigre et triste comme un parchemin, serré dans sa redingote grise du Nizam. Puis, c'est le harem d'un grand personnage qui roule en plusieurs landaus. Les princesses, voilées à la turque de mousseline blanche, qui souvent laisse transparaître leurs traits languides comme en un miroir dépoli, promènent curieusement sur la foule leurs grands yeux de gazelles étonnées et leurs prunelles vibrantes d'un vague désir. On dirait que ces camélias opulens et délicats, un instant sortis de leur serre chaude, respirent avidement les vents du dehors. Les voitures du harem sont suivies de deux eunuques à cheval, nègres patibulaires, et précédées à dix pas de deux *saïs*. Ces splendides coureurs abyssiniens ont les jambes nues, le buste serré dans une jaquette brodée qui reluit comme une cuirasse d'or. Poitrail au vent, ils agitent leurs bâtons en poussant de grands cris. De larges manches d'une blancheur de neige flottent sur leurs épaules et les font ressembler à des coléoptères étincelans ou à des génies ailés qui touchent à peine le sol. Et tout autour, dans un long frémissement, s'écarte la foule des moricauds, des fellahs, des cavaliers, comme si le char de la volupté, du pouvoir et de la splendeur terrestre venait de passer dans un flot de poussière.

Mais ce n'est que le remous de la vie musulmane mêlé au flot européen. En pénétrant dans le quartier arabe, on atteint son plein bouillonnement. Dans l'étroite rue du Mouski se tord et s'embrouille un inextricable écheveau d'hommes, de cavaliers, de chameaux et d'ânes. Les coups de fouet des cochers claquent, la monnaie des changeurs sonne, le cri des cafetiers ambulans répond à celui des porteurs de narghilés, les limonadiers se battent avec les cuisines portatives, les turbans verts se heurtent aux turbans jaunes et s'injurient. On boit, on mange, on vend, on achète. Dans cette cohue, des femmes emmaillottées du *barko* noir et de la *habara* de soie glissent comme des chauves-souris sans que personne ait l'air de les apercevoir. Les pauvres fellahines portent leurs enfans à cheval sur leurs épaules. Les chiens aboient, les ânes braient, les chameaux grognent, les hommes crient, et, chose merveilleuse, chacun trouve son chemin sans blesser le voisin. Cette masse humaine a l'air d'un polype monstrueux dont chaque tentacule pousse une tête et dont toutes les fibres palpitent d'une sensation convulsive. L'étincelle de la vie morale jaillit ici du dernier degré de la misère humaine. Les estropiés et les aveugles essaient d'éveiller la pitié par des formules vraiment touchantes : *Ana déf Allah wan nebi*, « Je suis

Phôte de Dieu et du Prophète, » et il semble dur de leur répondre par la formule évasive des avares : *Allahy! a tîts!* « Dieu te donne », au lieu de leur tendre la piastre désirée.

Laissons-nous pousser par le torrent jusqu'aux entrailles mêmes de la cité africaine, dans le labyrinthe des bazars. Par les interstices de nattes tendues entre les toits, un jour louche glisse en des ruelles tortueuses, tapissées de petites boutiques qui regorgent de tous les luxes de l'Orient. Ici s'ouvrent de grands magasins de meubles sculptés et incrustés de nacre avec un papillonnement de lumière blanche ; là étincellent les cuivres ouvragés, plateaux, vases, aiguières ; d'énormes et innombrables lampes en bronze forgé et ajouré pendent du plafond comme des encorbellemens de mosquées ; les brûle-parfums se dressent comme des minarets évoquant un rêve d'Alhambra, pendant que les ouvriers travaillent au fond des ateliers et que des centaines de marteaux battent le métal. Les marchands de tapis sont les grands seigneurs de céans et vous reçoivent avec une politesse pleine de dignité dans leurs salons aux vastes divans, tendus de haut en bas des merveilles de Smyrne, de la Perse et du Cachemyre. Vous continuez votre promenade, ébloui, inquiété par toute cette fantasmagorie de l'art décoratif. Voici les laines entassées et les soies ruisselantes. Dans la ruelle, les vendeurs déroulent sous vos yeux des écharpes tentatrices. Un regard donné au marchand ou à la marchandise, et vous êtes perdu : ils vous barrent le passage, vous drapent et vous coiffent de leurs richesses avec des regards enjôleurs et des sourires d'admiration, pendant qu'un petit gamin sorti de terre vous présente une tasse bouillante du plus exquis café arabe. Si vous n'êtes un manant, vous achèterez la douzaine. Sous les tarbouchs et les turbans de tous ces marchands indolemment accroupis dans le demi-jour de leur boutique, il y a des yeux qui vous guettent comme une proie ; vous êtes la mouche qui passe entre ces toiles d'araignée. On longe des montagnes de selles arabes, des portiques de pantoufles aux formes les plus extravagantes. Quelquefois, sur un sordide monceau de bric-à-brac des foulards précieux se mêlent à d'ignobles loques, et des gravures parisiennes de 1830 moisissent sur des icônes byzantines. Sous le flamboiement farouche des trophées de fusils, de poignards, de lames incrustées de pierres précieuses, s'ébauche une vision rapide de toute l'épopée sarrasine ; sous le frôlement des dentelles, des zibelines, des plumes d'autruche, le souffle tiède des harems vous effleure la joue. Puis, des fleuves de parfums vous suffoquent : musc, santal, benjoin et gingembre. Et le marchand criera : « Fleurs de henné ! parfums du paradis ! » Celui d'en face agitera un flacon d'huile de rose disant : « La rose était

une épine, elle a fleuri de la sueur du Prophète! » Et ce sera parmi les fruitiers voisins un prolongement de métaphores joyeuses et d'offres alléchantes : « — Des oranges douces comme le miel! — Les melons consolent celui qui est dans la peine! — Dieu allégera les paniers ! »

Délicieuse et innocente manière, après tout, de comprendre le commerce, chez un peuple éternellement enfant! Pour l'Européen, le commerce est un froid calcul, une spéculation savante, l'âpre gain de tous les jours. Pour l'Oriental, pour l'Arabe surtout, c'est d'abord une paresse contemplative; c'est aussi une aventure, un jeu de ruses et de surprises, historié d'un conte des Mille et une Nuits. Sans doute il cherchera à gruger le plus possible son client, il écorchera fabuleusement l'acheteur naïf et enthousiaste. Mais comptez-vous pour rien sa fatigue, son éloquence et l'illusion qu'il vous a donnée? Tel marchand de tapis qui pendant une après-midi entière aura étalé devant vous la moitié de son magasin et vous aura vendu des tentures étonnantes de l'Inde ou de la Perse, qui peut-être viennent de Paris, ne vous en aura pas moins promené du Cachemyre à Téhéran, et il aura meublé sous vos yeux des palais dignes d'être éclairés par la lampe d'Aladin. N'est-ce donc rien? Et ce parfumeur qui vous a vendu au poids de l'or l'essence de rose ou de jasmin en un flacon pailleté d'or, il a, pendant une heure, au fond de ce miroir persan encadré de fines peintures, évoqué tout le harem de Méhémed-Ali. Et ce bijoutier qui a vendu si cher à une femme turque un prétendu diamant de Golconde ou un rubis de Giamschid lui a persuadé qu'il avait une vertu magique; mais en la suggestionnant il lui a donné la foi; et le diamant attirera et le rubis brûlera. — Affaires, politique, passions humaines, toute la vie matérielle non transfigurée par la conscience de l'âme et de son but divin fut-elle jamais autre chose qu'un rêve, une illusion et une duperie? Dans les bazars du Caire, on a la sensation exacerbée de ce miroitement trompeur de la grande Maïa des sens. C'est pour cela qu'on en sort avec une sorte de vertige et de mélancolie, quand on a le malheur de n'être ni économiste ni maniaque de bibelots.

Mais du haut d'un minaret la voix aiguë du muezzin appelant à la prière du soir tombe dans cette fourmilière humaine; le soleil couchant dore les moucharabis des maisons moresques, dont le silence rêveur est suspendu comme une sieste perpétuelle sur le bruit de la rue; les bazars se ferment brusquement, la nuit tombe, et bientôt la ville de commerce se change en ville de plaisir. Dans les ruelles, les petits cafés arabes allument leurs falots et leurs lanternes vénitiennes jaunes et rouges; des voix nasillardes modulent leur gaité en mineur dans un

égrènement bizarre de demi-tons ; des gammes de flûtes voltigent dans l'air, accompagnées des grondemens du tarabouk. Les allées d'acacias du boulevard Méhémed-Ali et de l'Ezbékièh retentissent d'un trottement incessant d'ânes montés par des Européens ou des Orientaux revenant de leurs affaires ou se rendant à quelque fête. Les bêtes galopent, piquées par les âniers qui les suivent au cri répété de : Hâ ! hâ ! comme si on courait au sabbat.

Attiré par des musiques étranges, je suis entré au hasard dans un café qui s'ouvre au bout d'une rue obscure, aux confins du quartier musulman. Au fond de la salle, une estrade s'élève, grossièrement décorée de tapis et de drapeaux. Quatre ou cinq danseuses sont assises sur le divan. L'orchestre se compose d'un tarabouk, vase en terre recouvert d'une peau formant tambour, d'une guitare, d'une mandoline et d'un chanteur. Le martellement monotone du tarabouk constitue la basse fondamentale de cet orchestre sauvage. Quand le mandolinier a pincé pendant quelque temps un air arabe sur ses cordes, la voix glapissante du chanteur l'entonne à son tour, et le même air se répète frénétiquement jusqu'à ce que commence une nouvelle mélodie. On a appelé la musique turque « les accès d'une gaité déchirante ». Les chants *arabes* sont parfois une indolente rêverie qui se berce dans les enroulemens de demi-tons successifs : ces mélodies mineures flottent éternellement incertaines entre la joie et la tristesse. Mais quand il s'agit comme ici d'airs de danse, on se rappelle la définition de la musique turque. Ce sont des rondes furieuses avec des quarts de tons d'une sauvagerie raffinée. On dirait un désir exaspéré qui tourne comme un écureuil dans sa cage ou comme un damné dans sa prison de chair. Cela donne l'impression de l'emportement dans la passivité.

Mais voici un rythme tapageur, à trois temps, impérieux et haletant comme le battement d'un pouls enfiévré. Et s'avance sur l'estrade la *ghawazzi* ou danseuse qui va mimer l'authentique danse africaine connue chez nous sous un nom déplaisant et trop significatif. En Europe on n'en voit guère que des atténuations ou des déformations qui ne la rendent ni moins laide ni plus morale. Dansée dans son milieu originaire, elle s'éclaire de son vrai sens ; elle devient le phénomène pathologique d'une race en décadence, l'image effrayante d'une sorte de dislocation de la personne humaine qui a lieu lorsque l'instinct gouverne en maître. La danseuse est vêtue d'un jélik brodé, recouvert de plaques métalliques qui font une sorte de cuirasse sur son sein. La jupe est striée de larges bandes jaunes verticales en forme de feuilles de cactus. Ses talons frappent en mesure le plancher, au cliquetis

des crotales de cuivre qu'elle agite de ses bras arrondis. Elle se tient droite; mais, chose étrange, les trois parties de son corps, la tête, la poitrine et les flancs, ne se mettent en branle que successivement et séparément. C'est d'abord la tête qui bouge horizontalement et automatiquement de droite à gauche et de gauche à droite, comme la tête d'un serpent qui se réveille. Ensuite les seins s'animent du même mouvement vibratoire sans que le reste du corps y participe. Enfin les flancs commencent à s'agiter pour eux-mêmes. Alors c'est une innommable et savante variété de trépidations et de mouvemens circulaires des hanches et des reins, auxquels la tête de la danseuse assiste dans une immobilité glaciale. On dirait que toute la conscience a passé dans les muscles inférieurs du corps pour y exécuter cette folle gymnastique. On pense aux vers de Martial sur la danse des filles de Gadès : *Vibrabunt sine fine prurientes lascivos docili tremore lumbos*. Puis, l'épais vertige remonte des flancs à la tête et redescend de la tête aux flancs en s'alourdissant et se précipitant toujours. Quelquefois un des spectateurs arabes se lève, rejette la tête en arrière, pousse un Hâ! formidable d'admiration, puis se rassied gravement. Enfin la ghawazzi, épuisée, ralentit ses mouvemens. Dans sa mimique, la lassitude semble succéder à la violence des sensations. Elle porte une main à la tête, qu'elle incline légèrement. C'est l'esclave qui demande grâce au maître. Mais le public crie : Encore! Encore!

J'éprouvais une stupeur mêlée de pitié devant cette désagrégation de la personne humaine par un retour voulu à l'animalité. O Terpsichore, pensais-je, Muse sacrée de l'eurythmie et de la beauté vivante, quelles ont été tes aventures en ce monde! Les hommes ont-ils pu te travestir et te ravalier à ce point; je ne parle pas de ce que tu fus dans certains sanctuaires égyptiens, hindous et grecs, où l'on sut t'amener à l'expression des sentimens les plus sublimes par un genre d'extase religieuse et un art aujourd'hui perdu; je pense seulement à ce que tu es en ta manifestation spontanée, en ta gaîté violente ou grave, chez les peuples nomades ou champêtres comme dans la splendeur intelligente des civilisations avancées. Pauvres almées, qu'êtes-vous devenues? Ce n'est pas ainsi, j'en suis sûr, que vous dansiez devant les Ramsès ou les Saladin. Les danseuses figurées dans les tombeaux égyptiens ont une grâce de libellule; la Bédouine d'aujourd'hui même, qui danse dans son désert pour sa tribu, a un charme sauvage en ses ondulations serpentines qui est fort loin de cette brutalité froide et savante. La danse est naturellement chez l'homme un élan de joie de tout l'être qui entraîne les sens vers l'esprit et les idéalise : voilà sa raison d'être esthétique, voilà

quelle peut devenir sa puissance éducatrice. La plus passionnée des danses espagnoles figure toujours un mouvement de l'âme. La Bacchante des vases antiques vibre dans l'extase orgiastique; mais tout son corps nage dans l'ivresse de l'univers, et sa torsion est une aspiration douloureuse de l'esprit vers le dieu. Dans la danse africaine dégénérée, nous assistons au contraire à une illustration chorégraphique de l'instinct sexuel, à un engoutissement de l'esprit par la matière. Et c'est une loi inexorable : quand l'homme rend l'art complice de son animalité, il pervertit et détruit la notion même de l'art, il mutile et détruit sa propre personne.

Je n'avais pu vaincre ce mélange d'effroi et de révolte que nous cause toujours la profanation de l'être humain, lorsque je m'aperçus qu'un vieillard extraordinaire venait de prendre place à une petite table, en face de moi. Il était vêtu d'une dalmatique râpée, bordée d'une fourrure rongée par les vers, le dos voûté comme un centenaire, son vieux corps maigre serré en une tunique de soie irisée de roses et de verts inénarrables. Un gros bonnet de fourrure coiffait son visage d'une pâleur spectrale et plissé d'une multitude de rides. Son nez bulbeux et interminable finissait brusquement en pointe et plongeait comme une sonde dans un petit livre en parchemin. Il lisait à travers ses lunettes posées sur le bout de son nez. Ses lèvres minces marmottaient des syllabes hébraïques, et ces trois mots bizarres frappèrent à plusieurs reprises mon oreille : *Nepesch... Rouak... Neschamah...* Puis, avec un brusque regard oblique vers l'estrade, il articula à voix basse : *Lilith!... Lilith!...* Je crus reconnaître un ancien rabbin échoué dans ce milieu musulman par je ne sais quelle destinée, et je sentis une attraction subite pour la solitude prodigieuse de cette ruine humaine dans laquelle il y avait un murmure de pensées comme de feuilles mortes.

— Rabbi, lui dis-je, tu es certainement un savant maître. Que penses-tu de cette danse?

Il n'eut pas l'air de m'entendre et continua le sourd bourdonnement de son monologue intérieur. J'ajoutai :

— Je suis chrétien, et toi tu es un fils d'Israël. N'y a-t-il pas plus de liens entre les fils de Moïse et ceux du prophète de Nazareth qu'entre nous et les fils d'Ismaël qui nous entourent?

Il parut avoir compris, car il secoua la tête, et, sans changer d'attitude, le visage toujours enfoncé dans son bouquin, il baragouina dans un charabia mêlé de plusieurs langues :

— Non — pas de liens — tous séparés — tous ennemis — les fils de Sem — pour toujours — tous étrangers, les fils d'Adam — qui devraient être l'image de l'Adam céleste. — Ah, oui! — malédiction de la haine et des vieux crimes de tous — des vôtres

surtout qui vous prétendez les disciples du Messie. — Quand je suis entré ici, des mograbins m'ont appelé : Maudit juif ! — S'ils n'avaient pas peur des soldats rouges des Anglais et des zaptiés du Khédive, ils t'appelleraient ; Chien de chrétien ! Mais regarde bien — votre châtiment à tous, le voilà !

Sa lèvre défiante eut un frémissement sardonique. Il releva ses lunettes sur son vaste front ridé. Ses petits yeux aux reflets de vitre cassée eurent un éclair, et son doigt décharné, presque transparent, me montra une nouvelle danseuse qui, au bruit de l'inférieure musique, commençait à faire glisser sa tête sur ses vertèbres comme un cobra amoureux. Et l'inquiétant vieillard, qui, à ce moment, n'était pas dénué d'une certaine majesté, continua d'une voix tremblotante :

— Oui, c'est le châtiment ! — Regarde-la bien, la ghawazzi. — Vois-tu remuer la tête, la poitrine et le corps, chacun pour soi, comme les tronçons d'un serpent coupé en trois ? — Ne le vois-tu pas ? — Regarde *Neshamah*, l'esprit divin qui habite la tête et qui descend des sept tabernacles de l'Ancien des jours, — il ne vit plus dans ce regard fixe et vide qui brûle sans éclairer. — Il est mort, le fils du Roi, bien mort ! — Et puis regarde *Rouak*, l'âme humaine, fille de la Reine du monde, qui habite le cœur, — elle tressaille, elle essaie de vivre, mais elle ne peut plus ; — tous les deux s'agitent comme des cadavres galvanisés. — Mais maintenant regarde *Nephesch*, l'Âme animale qui habite le corps inférieur, — elle est vivante celle-là, elle a dévoré les deux autres, elle se déchaîne dans les flancs de la servante de Satan. — Et quand l'Âme humaine sera morte aussi, la servante de Satan deviendra serpent à son tour. — Voilà ce qu'est devenue Héva la divine entre vos mains. Vous en avez fait Lilith ! — Et c'est l'image de votre vie : vous avez tué l'esprit avec la matière d'en bas. — Votre âme aveugle et sourde se débat entre les deux comme une chauve-souris !

J'avais cessé d'écouter les rêveries bizarres du vieux talmudiste, et je regardais la danseuse. Elle se démenait avec plus de violence que la première. La sauvage vie d'en bas remontait ; les boucles s'éparpillaient sur son front ; les yeux lançaient une flamme sombre ; le corps semblait vouloir se disloquer. Ce rabbin macabre m'avait-il halluciné ? Ma vue se troubla : je crus voir un grand papillon jaune voltiger contre les tentures rouges, puis une tête échevelée disparaître dans le plafond comme tirée par une corde. A la place de la danseuse disparue, un serpent monstrueux se tordait sur les tréteaux comme un cobra aiguillonné par le bâton du psylle.

Combien de temps dura cette folle illusion, je l'ignore. Tout

à coup la musique cessa par une affreuse dissonance. J'éprouvai une secousse légère, et je recouvrai ma vue habituelle. La danseuse se rasseyait avec une parfaite indifférence. Mon premier sentiment fut un mouvement d'humeur contre le malicieux rabbin. Par quel étrange pouvoir m'avait-il abusé? Je me retournai vivement pour lui en demander raison et lui arracher son absurde grimoire : quel fut mon étonnement quand je vis qu'il avait disparu aussi silencieusement qu'il était entré! A la place où s'était accoudé l'invraisemblable vieillard, il ne restait que sa tasse de café. Je sortis aussitôt de la salle. Au bout de la sombre ruelle, une forme jaunâtre s'éloignait en vacillant. Des figures moresques étaient couchées devant les boutiques, d'où sortaient des roulemens de tambours de basque. Des femmes voilées agitaient des lanternes aux fenêtres. Je courus après mon rabbin, sans prendre garde aux injures, aux railleries, aux appels bizarres qui me poursuivaient. Mais il me fut impossible de le ressaisir. Je rejoignis le boulevard. Au coin d'une rue, à la lueur d'un réverbère, je crus encore apercevoir un pan de sa dalmatique, — et ce fut tout.

Rentré chez moi, dans la rue Wagh-el-Birket, je trouvai mon balcon éclairé par un magnifique clair de lune fusant du zénith. Sur les terrasses des maisons voisines, les jardins aériens éprouvaient leurs touffes légères et leurs palmes, et de vagues parfums s'échappaient de ces grands encensoirs sous l'incantation lunaire. L'âme vierge des plantes montait dans l'air nocturne au-dessus de la ville impure. A cette hauteur, tout était paix, lumière, douce magie. Mais dans les profondeurs de la rue continuaient les voix tumultueuses, les piétinemens d'ânes et les aboiemens de chiens excités par les bourdonnemens du tarabouk et les titillations de la flûte. J'écoutai un instant encore ces bruits, puis je me couchai et je m'endormis. Quand je rouvris les yeux, il était tard dans la nuit. La pleine lune, traversant les larges baies de la fenêtre, inondait la chambre d'une lumière d'argent. J'avais été réveillé par des chants nouveaux et surprenans. Plus de musiques musulmanes : des mélodies plus larges résonnaient dans le silence de la nuit. C'étaient des accens passionnés, des complaintes d'amour entonnées par de superbes voix d'hommes. Avec ces belles mélodies, l'espérance réveillée par la douleur s'élevait dans l'air calme et planait comme sur de grandes ailes. On eût dit une seconde âme de la cité, une conscience plus pure surgissant, lucide, de son sommeil profond. Puis au loin, très au loin, passa un chœur d'Arméniens d'une harmonie inconnue et comme sacrée, rappelant les modes antiques. Il se prolongeait en notes de cristal, en longs accords d'une joie apaisée, imperson-

nelle et mâle, comme un chant de rois mages marchant tranquillement vers l'Étoile de la Vérité.

Singulière éloquence des chants qu'on écoute la nuit ! L'homme, roulé tout le jour et dispersé dans le torrent fangeux de la vague sociale, se recueille et se reprend dans l'obscurité. Alors, quelquefois, son âme profonde s'échappe de ses lèvres dans une mélodie, tandis que son âpre logique et ses cris de tout à l'heure ne parlaient que de son être de surface. Bénie sois-tu, Polymnie, Muse des chants multiples, qui nous rends à nous-mêmes et nous prouves que nous sommes encore autre chose que nos instincts aveugles et nos vaines apparences. — Mieux que les scènes troublantes du jour, ces musiques et ces voix nocturnes me disaient l'esprit caché de la grande cité arabe, où fermentent pêle-mêle toutes les races de l'Afrique, mais qui, sous les souffles venus d'Orient et d'Occident, est en travail d'une âme nouvelle.

III. — LES TOMBEAUX DES KHALIFES, LA CONQUÊTE ARABE

« Je suis las de la ville des vivans : allons voir la cité des morts ! » me dis-je par une de ces radieuses après-midi de janvier qui inondent les blanches rues du Caire d'un fleuve de lumière jaune ruisselant de l'azur immaculé. J'appelle mon ânier Hassan, jeune fellah de vingt ans. Jambes nues, il a pour tout vêtement sa chemise bleue et son turban blanc. Mais comme sa mine est intelligente et futée ! Avec cela, agile, serviable, charmant. Son profil égyptien semble calqué sur les figures peintes du tombeau de Ti à Memphis ; mais combien plus vivante et plus gaie son expression ! Ses yeux brillent, ses dents rient. Je lui crie : Aux tombeaux des Khalifes ! Il répond : *Taïb !* ce qui veut dire à la fois : Oui, à vos ordres, tout va bien ! Une minute après, le bel âne blanc caparaçonné d'une housse et d'une selle rouge se trémousse devant la porte. Et nous voilà partis au grand trot à travers le quartier musulman. Le fellah court derrière et s'entretient en arabe avec son âne, en bribes de français et d'anglais avec son voyageur. Quiconque n'a pas usé de ce mode de locomotion au Caire ne connaît pas le charme inoubliable de cette ville. On enfle des rues étroites et hautes, à l'ombre des moucharabis derrière lesquels les femmes peuvent regarder sans être vues, masques légers du harem braqués sur le passant. Les rues de riches sont solitaires, bordées de longues murailles nues, où parfois une petite porte cintrée donne accès sur un frais jardin. Au bout d'une demi-heure, on atteint le quartier pauvre : c'est là qu'il faut voir grouiller la fourmilière humaine. La population entière, hommes et femmes, pullule devant de misérables échoppes. Arabes, Ber-

bères et Mograbins mangent, se lavent et se rasent en pleine rue. Des pyramides de courges, de pastèques et d'oranges s'écroulent par terre; des grappes d'enfans nus ou couverts de sordides chiffons se roulent en riant dans la boue noire qui s'élève en poussière d'or sur leurs têtes. Devant les boucheries, les maigres chiens errans, à poil jaune, à tête de chacal, lapent à la dérobée les flaques de sang. Au-dessus, des bandes d'éperviers attentifs tournent haut dans le ciel. Quelquefois, l'un d'eux, prompt comme l'éclair, fond sur l'étal et emporte un lambeau rouge de viande crue dans ses griffes. Le boucher, qui fume son narghilé, ne dit rien. C'est un don fait à un confrère : Allah donnera la récompense !

Nous atteignons enfin la porte Bab-el-Nasr, à côté de la mosquée délabrée du sultan Hakem. Une poterne sombre comme un coupe-gorge à traverser, — elle servait jadis de gibet, — et nous voici hors de la cité vivante. Alors, c'est un changement de décor si brusque, si inattendu, qu'aucune machinerie de théâtre ne pourrait l'égalier. Quelques masures en ruine, un sol nu et mouvementé, puis des croupes de sable fauve. C'est le désert, le vrai, le grand désert arabe, dont l'océan de poussière vient battre toute l'enceinte orientale de la ville. On y entre sans s'en douter, et déjà il semble qu'il vous engloutit. Car devant vous se déroule à perte de vue l'immense nécropole musulmane qui peuple cette solitude. Plus nombreux que les vivants sont les morts. Des deux côtés du sentier, de près, de loin, comme les feuilles innombrables d'un livre sans fin, elles sont semées au hasard, les tombes blanches. Toutes pareilles, sans ornement, sans sculpture et sans nom, rongées par le simoun, elles émergent du sable jaune. Mais, comme une végétation de rêve éclore d'un mirage, voici surgir de cette désolation une autre ville, une cité féerique ! et, sous la lumière splendide, se profile une forêt de mosquées. Ce sont les tombeaux des khalifes. De colline en colline, ils bombent leurs élégantes coupoles et dressent leurs fins minarets couleur d'or dans un ciel de saphir. A leur vue, le désert s'anime, le cimetière se transfigure. Car c'est une évocation instantanée, comme sous le coup d'une baguette magique, de la conquête arabe, de la poésie sarrasine et de toute la vie musulmane, où le chef, cheik, sultan ou khalife, règne seul sur la poussière humaine, en face d'Allah impénétrable et tout-puissant.

Nous allons toujours sur le sable ondulé, et les tombes inconnues succèdent aux tombes. Elles se composent invariablement de deux tables de pierre calcaire superposées comme deux marches d'une pyramide tronquée. Les plus importantes portent à chaque bout une stèle en forme de cippe. La plupart n'ont qu'une

pierre mal dégrossie, sans inscription. Cette absence d'ornemens, cette monotonie et cette nudité anonyme des sépultures musulmanes a quelque chose de frappant. Dans nos cimetières chrétiens, la forme des monumens funéraires est un rappel à l'individualité des disparus. Ces inscriptions remémorent les noms et les vies. Les lierres, les saules éplorés, les fleurs symbolisent la douleur et le souvenir des vivans. Toute cette végétation luxuriante, qui pleure autour des sépulcres dont elle se nourrit, assiege l'imagination d'un cortège d'idées attendrissantes et sinistres. Ici, c'est l'égalité absolue dans la mort, c'est l'effacement de la personne humaine dans l'immensité du désert dévorant. Non que les Arabes n'aient le culte de leurs morts. Dans la nuit du jeudi au vendredi, des hommes et des femmes veillent la nuit entière sur ces tombes. Mais leur pensée ne se tourmente ni sur le passé ni sur l'avenir : fidèle à certaines idées générales qu'elle se garde de creuser, elle vit tout entière dans la sensation intense du présent ; le reste est un conte, une *fantasia*. Par la même raison que Moïse, Mahomet d'ailleurs a défendu toutes les représentations d'êtres vivans qui eussent été des prétextes à l'idolâtrie. Le corps rendu à la terre et une pierre dessus, c'est tout ce qu'il a permis. Ainsi la sépulture de ces peuples du désert réalise à la lettre le mot biblique : « Né de la poussière, tu redeviendras poussière. » Mais cette mort n'a rien de funèbre. La lumière d'Orient révèle ici sa magie idéalisatrice. Le terrain aride prend des teintes chaudes et cuivrées. Ces blancheurs de tombes, ces lincouls épars, ces formes allongées dans la rousseur brûlante du désert ont je ne sais quoi d'angélique qui ressemble à une paix suprême, à une virginité retrouvée dans la mort, à une pâleur de résurrection au jugement dernier.

Mon âne paraît chez lui en ce désert, tant il chemine allégrement sur le sable. De lui-même il s'arrête devant la superbe mosquée d'El-Barkouk. Ce mausolée, bâti en quadrilatère, avec ses deux minarets à trois étages aux encorbellemens gracieux, avec ses coupoles terminées en pointe, légèrement étranglées par la base, est un parfait modèle d'architecture sarrasine. Il tombe en ruine ; les murs se lézardent ; les minarets se découronnent ; mais ce délabrement ajoute à sa beauté. Un gardien malade en caftan noir m'attache en gémissant les pantoufles de peau sans lesquelles on ne pénètre dans aucun sanctuaire musulman. Une femme misérable m'examine avec défiance, de sa figure de mendicante résignée. Un garçon aux yeux chassieux, pauvre petit singe humain, tend sa main au bakchich. Autrefois ces mosquées avaient de riches dotations et nourrissaient des familles entières de cheiks : aujourd'hui elles sont abandonnées à des malheu-

reux, qui vivent des piastres de l'étranger. Dans la grande cour, les arcades sont debout, mais les murs s'effritent et la fontaine des ablutions est desséchée. Pénétrons dans le sanctuaire, sous l'une des deux coupoles qui recouvrent les tombeaux du sultan Barkouk et de sa famille, — c'est un charme, un éblouissement. Du dôme fuyant, qu'on dirait creusé dans une perle gigantesque et du cercle de petites ogives qui fait le tour de sa base, une lumière douce et nacrée filtre sur le pavé lisse en mosaïque. La coupole est reliée à la salle carrée par quatre pendentifs en stalactites qui s'amincissent en triangles allongés jusqu'aux quatre coins. Ils se composent d'une foule de petites niches pressées les unes contre les autres en grappes de nids d'hirondelles. Rien de plus gracieux que cette transition insensible du cercle au carré. Ainsi l'architecture sarrasine a résolu pour l'œil, en sa fantaisie, le passage de la perfection au relatif, de l'infini au fini; elle a cristallisé le cercle en tétragramme, la sphère en cube. Grand problème qu'on ne résout pas aussi facilement en philosophie religieuse et en organisation sociale et devant lequel l'Islam devait échouer. Plus bas, autour des frises et des arcades, des versets du Coran ondulent parmi des lacis de lis et de lotus sculptés. Quelquefois les caractères en sont formés par de petits morceaux de verre en saillie, qui brillent comme des diamans, en sorte que les pensées lumineuses du livre sacré semblent tracées par la main des anges. Les vitraux peints mettent le comble à cette magie. Les fenêtres treillisées flamboient, les rosaces ardentes ont des regards de feu et jettent des poignées de rubis et de topazes sur le marbre luisant des tombes royales.

El-Barkouk, qui repose ici, fonda en 1382 la dynastie des Mamelouks circassiens. Son histoire aventureuse est presque celle de tous les sultans d'alors. Le jeune Tcherkesse, vendu comme esclave à un émir, devenu successivement soldat, cheik, généralissime des armées, s'empara par sa bravoure et ses intrigues du trône des sultans baharites. Il eut la gloire de battre deux fois Tamerlan en Syrie. Audacieux, rusé, cruel, il répandit le sang à flots et abusa de la torture. Il n'en fut pas moins un grand protecteur des arts et des sciences. Il dort là avec toute sa famille sous ces catafalques de marbre vert et rose. Sous son dôme enchanté, dans son magnifique tombeau, le hardi Circassien semble continuer encore son rêve de gloire. Quant au peuple, il ne sait plus rien de lui, si ce n'est que c'est là le tombeau d'un sultan et d'une sultane : ces deux mots résument pour lui tous les songes de grandeur et de félicité.

On visite les mosquées d'El-Ghourî, d'El-Achraff-Bersébaï et tant d'autres dont chacune a son histoire et sa légende. Voici celle

de Kaït-Bey, entourée d'une sorte de village et dont l'unique minaret est réputé le chef-d'œuvre du genre. Citons à ce propos une fine page d'esthétique architecturale : « C'est l'encorbellement qui donne cette grâce spéciale aux minarets du Caire. Cette tour svelte, allégée, fouillée comme le plus beau joyau d'orfèvrerie, est le clocher des églises mahométanes. Si maintenant vous la supposez brodée d'ornemens tissés dans la pierre ou dans le stuc, gaufrée de sculptures à peine saillantes qui sembleront champléevées au burin ; si tel étage enveloppé d'un réseau de figures géométriques, tel autre composé d'une colonnade à pans ou percé de folies-fenêtres ou d'une porte pour donner au muezzin accès sur le balcon ; si les encorbellemens ont des profils divers et des saillies inégales ; si les balustrades sont variées dans leurs entre-lacs ou leurs découpures, vous aurez un type accompli des minarets du Caire, dont celui de Kaït-Bey est le plus parfait » (1).

En route de nouveau, par-dessus les sables mouvans, sur l'âne docile et infatigable ! Les tombeaux des khalifes fuient derrière moi. Ces mosquées du désert s'éclipsent une à une à demi ensevelies sous les fauves collines. Déjà elles ne sont plus qu'un rêve. Mais le soleil incliné qui chauffe encore leurs dômes bulboïdes les trempe de la couleur des bananes et des oranges. Ces ravissantes coupoles, dont chacune recouvre un ciel de fraîcheur et de délice, sont-elles les cités fabuleuses du plaisir, les mirages trompeurs du rêve humain, ou les créations exquisées des génies de l'air ? Maintenant qu'elles vont disparaître avec leurs minarets, on dirait les capsules fermées de grandes fleurs de pierres et des pistils à trois rangs d'étamines qui boivent les flammes du couchant. On descend, on remonte pour redescendre encore, foulant toujours les sables et côtoyant les tombes. Car les nécropoles anciennes et nouvelles se suivent, se confondent et se prolongent au pied de la colline des Moulins-à-vent, jusqu'au delà du Mokattam et de la citadelle, dont le massif imposant, couronné par la mosquée de Méhémet-Ali, se découpe sur l'horizon. Ces cimetières immenses, sans murs et sans palissades, ouverts à tous les vents, qui s'avancent en plein désert, sont d'une majesté incomparable. Tous ces édicules, ces petits temples à quatre colonnes, ces coupoles basses et hautes, ces mosquées croulantes, ces mausolées illustres et ces tombes sans nom, toute cette armée de pierre qui monte sur les collines a l'air de s'offrir à la destruction avec une indifférence superbe — et d'attendre.

Avant de rentrer au Caire, nous cheminons pendant une demi-

(1) *L'Art égyptien et arabe*, par Washington Abate ; le Caire, 1891. M. Abate, d'origine sicilienne et d'éducation française, habite le Caire. Il nous promet un livre sur le Caire monumental.

heure dans une sorte de faubourg. C'est une longue rue bordée de cippes, d'anciennes pierres tombales et d'habitations humaines. Le soleil est près de se coucher, et l'enchantement de la lumière atteint son comble. La vive blancheur des cases s'attendrit d'une teinte rose; les ombres portées sur le sable bleussent. De distance en distance, un chameau boit dans une fontaine, un enfant dort sur les genoux de sa mère au bord d'un puits ombragé d'un acacia-mimosa, ou bien un haut palmier se balance dans les airs avec un frémissement nerveux. C'est tout le charme de la vie éternelle et primitive, enveloppée de la lumière d'Orient. Merveilleuse lumière, profonde, savoureuse, substantielle, et pourtant si déliée! Éther subtil et parfum nourrissant, qui emplit les poumons et donne des ailes; qui rend les âmes et les choses plus légères en les pénétrant, qui dore les contours et embaume les tristesses; essence de joie, élixir d'oubli. On croit pouvoir recommencer la vie, alors que d'habitude on ne songe qu'à la finir; on se sent prêt à partir avec le Bédouin, à dos de cheval ou de chameau, à s'envoler avec l'oiseau migrateur vers les oasis du Fayoum ou le lac Nyanza, vers la Mecque ou le Sinaï.

Abou-Saïd, dont j'ai fait la connaissance depuis ma promenade aux tombeaux des khalifes, est un jeune Arabe de Syrie. Il a passé quelques années à Paris en qualité de secrétaire d'un grand personnage ture : la ruine de celui-ci l'a laissé sans ressources. Il vit maintenant d'un petit emploi au gouvernement du Caire. Il n'a nulle ambition, et, sauf une passion peu coûteuse : l'histoire, l'art et la poésie arabes, tout le reste lui est indifférent. Aussi passet-il des heures à la bibliothèque de Derb-el-Gamamiz, dans la rue des Sycomores, à lire de vieux ouvrages, à copier d'anciens manuscrits. Sa mère, paraît-il, est une chrétienne maronite. C'est d'elle sans doute qu'il tient cette langueur rêveuse de ses grands yeux noirs et tristes qui animent sa mince et pâle figure, qu'il tient légèrement penchée sur sa redingote grise. Il n'en est pas moins musulman passionné, quoique sans fanatisme. Il adore le Coran et a le culte des grandeurs évanouies de sa race, chose rare chez les Arabes d'aujourd'hui, avec le sentiment confus de sa déchéance et de son incapacité à lutter contre la civilisation européenne. Cela donne à son être cette mélancolie particulière des âmes nobles dans les races déchues, lorsqu'elles restent fidèles à un passé à jamais perdu. Il n'avoue pas cette tristesse, qu'il dissimule sous un inaltérable sourire. Peut-être ne s'en rend-il compte qu'à demi, mais elle lui donne un grand charme et inspire la sympathie. Quoi de plus fermé pour nous qu'un peuple dont nous ignorons la langue? Les conversations avec Abou-Saïd me font l'effet d'une lucarne qui me permet de jeter quelques

regards dans l'âme arabe, en cette couche qui flotte entre le peuple et les lettrés. Nous causons aussi de l'histoire musulmane de l'Égypte. Il me traduit des fragmens de Makrizi et d'Abdallatif. Je me forme ainsi une idée de l'histoire des khalifes et des sultans d'Égypte qui marquèrent la splendeur de la civilisation arabe.

Il n'est pas d'histoire plus mouvementée, d'essor plus prodigieux, de chutes plus rapides. De l'an 640 à 1517, de la prise d'Alexandrie par Amrou à la prise du Caire par Sélim 1^{er}, chef des Ottomans, l'Égypte compte huit dynasties de khalifes ou sultans et cent vingt-deux souverains. En moins d'un siècle, l'Islam atteint son dernier degré d'expansion par des conquêtes stupéfiantes. D'une aile, il s'enfonce dans les vieilles civilisations de l'Inde et de la Chine; de l'autre, il menace la France. Le croissant flotte de l'Himalaya aux Pyrénées. En quelques siècles l'empire des khalifes atteint le sommet de la puissance, puis s'achemine promptement vers la dissolution et la chute. Épopée tourbillonnante, succession ininterrompue de guerres, d'usurpations, de grandeurs et de bassesses, de merveilles d'art et de crimes, où le pouvoir absolu est sans cesse dévoré par l'anarchie, qui le réenfant aussitôt, — une tempête de simoun entrecoupée de mirages et suivie du calme plat de la mort. — Quelques grands types de souverains s'en détachent. D'abord Amrou, conquérant de l'Égypte byzantine, vainqueur d'Alexandrie et fondateur du Caire. Caractère d'un seul bloc, comme celui de son maître Omar, violent mais intègre, équitable et loyal, terrible à la guerre, bienfaisant dans la paix, absolu dans la foi comme dans l'action. Il marche encore dans le rayon d'enthousiasme et de foi qui illumine les compagnons de Mahomet. — Deux cents ans après, c'est Touloun le Turcoman, habile et retors, sultan redoutable et protecteur des pauvres, constructeur de je ne sais combien d'aqueducs, de forteresses, d'hôpitaux, de mosquées. Quand il se sentit mourir, il ordonna aux rabbins juifs, aux prêtres chrétiens et aux imans de se réunir en apportant leurs livres sacrés : les rabbins, le Pentateuque; les chrétiens, l'Évangile; les musulmans, le Coran, puis de monter tous ensemble sur le Mokattam et de prier Dieu pour son âme. Bel exemple de tolérance! Mais faut-il donc qu'un tyran agonise et doute de son salut pour faire sentir aux cultes qui adorent un seul Dieu leur unité? — Avec les Fatimites, c'est l'énigmatique Hakem, qui, entre ses orgies et ses massacres, mène une vie d'ascète et d'illumine, se donne pour une incarnation de la divinité, fonde la secte des Druses et disparaît un beau jour sans trace sur le Mokattam. — Au XII^e siècle, c'est le grand Saladin, le vainqueur des croisés, qui donne des leçons de courtoisie à Richard Cœur de Lion et lègue

à l'histoire un modèle accompli de chevalerie et de tolérance religieuse. — Il y a même une femme qui réussit à monter sur le trône d'Égypte. Elle avait été l'esclave favorite du dernier des sultans Ayoubites, qui l'avait surnommée Chaggered-Eddor (Arbre de perles) à cause des richesses qu'attirait sa splendide beauté et que son cœur insatiable faisait ruisseler autour d'elle. Savamment, longuement, elle prépare la chute de son maître. Elle en impose si bien aux émirs et aux imans qu'elle réussit à se faire proclamer souveraine, malgré l'anathème prononcé par Mahomet contre les peuples gouvernés par une femme. Elle règne plusieurs années avec son amant, puis le fait assassiner par jalousie et meurt déchirée par sa rivale, son cadavre jeté aux chiens.

Cette Cléopâtre turque, à laquelle il a manqué un Plutarque, ouvre le règne des Mamelouks. Les sultans arabes avaient composé leur garde prétorienne d'esclaves achetés parmi l'élite de la jeunesse tartare et circassienne. « Pourquoi appelles-tu les vautours dans le nid de l'aigle? » avait dit à ce propos un poète au sultan Mélek-el-Salèh. Juste prédiction! Les maires du palais renversèrent les tyrans, et les aigles arabes furent chassés par les vautours de l'Asie. Alors commença le règne des passions sans frein. Les Mamelouks se disputèrent furieusement le pouvoir, jusqu'au jour où Sélim I^{er}, le maître de Constantinople, écrasa l'anarchie égyptienne sous son pied de fer. Cependant les Mamelouks ne furent point des barbares : ils s'assimilèrent la civilisation arabe, protégèrent les lettres et les arts. Le Caire leur doit ses plus belles mosquées, et le peuple, en les appelant tombeaux des khalifes, a rendu justice instinctivement à leur beauté pittoresque qui résume la poésie de toute une époque. C'est pour cela sans doute que la légende arabe a retenu les noms de Kalaoun, d'Ahmed, de Hassan, de Barkouk et de Kaït-Bey.

IV. — LA MOSQUÉE SULTAN HASSAN ET LA CITADELLE, LE GÉNIE DE L'ISLAM

Avec les quatre cents mosquées du Caire on ferait certainement l'histoire la plus pittoresque et peut-être la plus vivante de cette ville et de l'Égypte musulmane. A ne parler que des plus importantes, il faudrait visiter d'abord celle d'Amrou, la première en date. Selon Makrizi, elle doit son origine à un gracieux épisode, qui nous montre le général d'Omar exerçant la noble hospitalité arabe envers l'oiseau de Vénus. Au moment de lever le camp pour mettre le siège devant Alexandrie, les soldats d'Amrou s'aperçurent qu'une paire de colombes avait fait son nid sur le sommet de la tente du général et que les petits étaient sur le point d'éclore. On demanda à Amrou s'il fallait renverser le nid : « A

Dieu ne plaise, s'écria Amrou, qu'un musulman refuse sa protection à aucun être vivant, créature du Dieu très haut, qui se sera placé avec sécurité sous l'ombre de son hospitalité! Qu'on respecte ces oiseaux devenus mes hôtes, et qu'on laisse ma tente sur pied jusqu'à mon retour d'Alexandrie! » Alexandrie prise, Amrou fit bâtir le vieux Caire sur l'emplacement du camp. Une mosquée en forma le centre, et la ville nouvelle s'appela *Fostat*, c'est-à-dire : la Tente. Dans cette vaste cour carrée, qui ressemble à un cloître en ruines, on peut voir le modèle de la mosquée primitive et classique. Elle ne compte pas moins de deux cents colonnes de porphyre ou de granit, toutes prises aux ruines d'Alexandrie ou de Memphis. Cet édifice n'est pas autre chose qu'un énorme khân ou caravansérail, sous les arcades duquel pouvait camper tout un peuple. Il faudrait montrer le conquérant-fondateur Amrou entrant solennellement dans cet asile, vêtu de blanc et monté sur son cheval blanc du désert, suivi des quatre-vingts *ansar* ou compagnons du Prophète, descendant près de la fontaine des ablutions pour faire ses prières, puis montant sur une chaire en bois, lisant le Coran, rendant des décrets, et traitant avec le patriarche cophte Ben-Yamin auquel il accorda asile dans sa cité. — Il faudrait visiter ensuite El-Azhar, la première et la plus grande des universités musulmanes, véritable métropole de l'Islam, où les étudiants affluent des extrémités de l'Afrique et de l'Asie. Autour de ses innombrables colonnes, on verrait des étudiants de tous les âges accroupis sur des nattes, lisant, remémorant et récitant de leur voix nasillarde avec une incroyable volubilité et un singulier bercement de tête des chapitres entiers du Koran, et cela en trente-deux langues diverses, correspondant aux trente-deux nationalités conquises par l'Islam (1). — On n'oublierait pas la majestueuse mosquée du sultan Kalaoun, curieuse surtout par l'hôpital grandiose qui s'y rattache. On y verrait un labyrinthe de salles immenses réservées aux malades, aux convalescens, aux aliénés, ayant chacune son bassin et son ruisseau d'eau vive. Cet hôpital à hautes colonnes, à vastes portiques, beau comme un palais et noble comme un sanctuaire, donnerait une idée magnifique de la manière dont l'Islam a conçu et pratiqué la charité dès le xiii^e siècle.

Mais il est une mosquée qui résume en quelque sorte l'esprit de toutes les autres et condense en une image architecturale tout le génie de l'Islam : c'est la mosquée de Sultan Hassan. Quand on aperçoit de loin son massif sombre et carré qui domine

(1) Voir sur ce point le livre du duc d'Harcourt : *l'Égypte et les Égyptiens*, et le remarquable article de M. E. M. de Vogüé : *Une Enquête sur l'Égypte*, dans la *Revue* du 15 juillet 1893.

la ville à l'extrémité du boulevard Méhémet-Ali, on dirait un château féodal, quelque monstrueuse prison du moyen âge. Mais bientôt sa frise fouillée en petites niches, son dôme en pointe et ses deux minarets annoncent la demeure consacrée à Allah. Le minaret de droite, le plus haut du Caire, est une énorme tour octogone, à trois balcons, de structure sobre et puissante. Couronné d'une petite coupole comme d'un turban, il ressemble à un gigantesque muezzin qui veille jour et nuit sur la maison de prière et sur la ville. Tout dans cette mosquée est prodigieux et colossal. L'unique porte d'entrée s'élève à soixante pieds et atteint presque la frise de la muraille. On croirait que le porche, effrayé par l'approche du souverain, s'est haussé d'un seul coup en nef de cathédrale, se couvrant d'arabesques et laissant retomber en baldaquin les stalactites innombrables de sa voussure, — pour laisser passer la majesté du sultan suivi de tout le peuple des croyans. Traversons le vestibule, où Hassan rendait la justice du haut de son divan, puis un long corridor. Nous voici dans la cour intérieure, au rendez-vous de la prière, au cœur de la mosquée. Rien de plus simple et de plus grand. Une vaste cour carrée à hautes murailles, à ciel ouvert. Sur chacun de ses côtés, une grande arche à double courbure ouvre sur une salle cintrée. Celle du sud-est, orientée vers la Mecque, a vingt et un mètres d'ouverture et forme le sanctuaire. Au fond, la niche à prières (*mirhab*) en marbres de diverses couleurs; de côté, la chaire à prêcher (*member*). Une inscription en caractères koufiques court sur la frise, au milieu d'arabesques légères. Un lustre en bronze ciselé, une foule de lanternes de verre coloré, qui ne s'allument qu'aux grandes fêtes, pendent de la voûte et planent comme des génies immobiles ou des âmes ardentes sur les fidèles prosternés. Mais il faut revenir dans la cour pour résumer l'ensemble de cette impression, qui est celle de la magnificence dans la force et dans la sobriété. Au centre s'élève la fontaine des ablutions, à huit colonnettes supportant une large coupole. Cette sphère, dont le bas est engagé dans la toiture et le couronnement octogonal de la fontaine, mesure huit mètres de diamètre. Elle est peinte en bleu et représente le monde; un pignon la surmonte avec un croissant. Cette fontaine bizarre ajoute à la majesté de l'édifice. Elle élargit la cour et hallucine le regard. Ne dirait-on pas le globe terrestre descendu avec son satellite dans le temple d'Allah pour faire lui aussi sa prière?

Cette cour nous fait comprendre le principe et le sens du sanctuaire. Ce principe est la tente, et ce sens, la prière au Dieu unique, avec le rassemblement autour du chef, patriarche ou prophète, cheik, sultan ou khalife. La tente mobile est la demeure

sacrée du sémité nomade. C'est sous son abri qu'il exerce l'hospitalité et rend la justice. Elle sert de point de départ et de modèle à la mosquée. Sans doute l'architecture sarrasine a emprunté à l'art byzantin ses deux motifs principaux : l'arcade et la voûte, comme les Grecs ont pris la colonne d'ordre dorique aux Égyptiens ; mais elle en a fait quelque chose de nouveau sous l'inspiration de la vie nomade et du monothéisme arabe. J'ai rappelé que la première mosquée du Caire fut bâtie sur l'emplacement de la tente de son fondateur Amrou. Un grand cloître carré dont les arcades ressemblent à des tentes ouvertes, un camp de repos et de prière, avec une fontaine au milieu, le portique du fond servant de sanctuaire, voilà le modèle primitif de toutes les mosquées. Plus tard, on ajouta les minarets pour l'appel à la prière, les coupoles pour recouvrir les tombeaux des monarques et des saints. Dans la coupole, on s'inspira encore de la tente élargie et idéalisée en firmament. Dans la mosquée de Sultan Hassan, l'art, parvenu à son apogée, exprime ce principe dans toute sa puissance. Cette cour figure une tente de pierre à quatre compartiments, ouverte au sommet. Le grand jour y tombe à flots, en fortes ombres, en larges pans de lumière. Cette disposition révèle d'un seul coup la grandeur et la nudité de l'Islam en son monothéisme farouche et intransigeant.

Ce qui frappe dans la nef chrétienne et gothique, c'est le demi-jour de ses arceaux, qui prépare l'âme à l'initiation d'un profond mystère. C'est aussi l'idée trinitaire, indiquée par les trois nefs et les trois branches que forme le chœur avec le transept. Enfin la divinité y apparaît sous trois formes différentes : comme Père, comme Vierge-Mère et comme Fils ; c'est-à-dire comme Esprit pur, comme Amour infini dans la substance plastique et comme Dieu manifesté dans l'Homme-Sauveur. Nous savons par l'histoire les dangers, les confusions, les excès et les folies auxquels peut conduire cet épanouissement trinitaire de la divinité, qui livre aux idolâtries de la foule, aux blasphèmes des ignorans, à l'interprétation matérialiste des dévots étroits, à l'exploitation des clergés fanatiques et dominateurs le plus profond arcane de Dieu, de l'homme et de l'univers. Mais il faut reconnaître d'autre part que cette conception triple du Verbe divin, hiératiquement formulée par l'Égypte ancienne, humanisée, popularisée et comme attendrie par le christianisme, contient aussi, pour qui sait la comprendre et l'interpréter dans son sens universel, les principes supérieurs de la science, les rayons souverains de l'art et de la vie.

Ici, rien de pareil. Dieu impénétrable et absolu comme la lumière blanche et crue, sans réfraction prismatique. Il manque

donc au mahométisme la transition de l'infini au fini, la traduction du divin par l'humain. Et ne croyez pas que le caractère des idées métaphysiques soit sans influence sur la vie de l'homme et des nations. Les passions changent, mais les idées demeurent. Conscientes ou instinctives, elles règnent sous forme de sentiment sur ceux-là mêmes qui les ont oubliées ou qui les combattent. Elles gouvernent l'histoire du monde avec la rigueur d'inaffables destinées toujours invisibles, mais toujours présentes. Le fait est sensible dans le domaine purement philosophique; mais lorsqu'il s'agit d'idées religieuses, les conséquences en sont incalculables en morale comme en art. Toute l'organisation sociale en dépend.

Cela dit, rendons justice à Mahomet et à son œuvre. Il a arraché l'Arabe, le Bédouin', tous les errans du désert à l'idolâtrie. Il leur a donné une religion et un code adaptés à leur genre de vie et à la simplicité de leur intelligence. Il y aura des musulmans tant qu'il y aura des Sémites nomades. Le Prophète a réveillé en eux le sens de la prière adressée au Dieu suprême, qu'il appela avant tout « le Miséricordieux ». Il leur inculqua avec la dernière énergie la foi en la vie future. Il développa l'esprit familial et releva la femme autant que le permet la polygamie. Il sanctifia le foyer par le respect de la mère et l'amour des enfans, comme le prouve cette parole exquise : « Le fils gagne le paradis aux pieds de sa mère. » Si l'idée de la justice sociale n'apparaît chez lui que sous la forme mythologique du Jugement dernier, celle de l'amour universel et de la solidarité humaine ne lui fut point étrangère, comme le prouve cette belle parole du Koran : « Le jour du jugement sera le jour où une âme ne pourra rien pour une autre âme; ce jour-là tout sera dévolu à Dieu. » Il y a longtemps que l'Occident a rendu justice à l'élévation, à la noblesse, à la bonté native de Mahomet. Ce qu'on n'a peut-être pas assez reconnu c'est la ferveur et la sincérité de sa foi. Tout dans l'origine de sa mission porte le caractère d'une inspiration réelle, d'une impulsion venue des profondeurs de son âme ébranlée par une cause mystérieuse. Rien ne faisait pressentir le réformateur religieux chez l'humble marchand, époux de Kadidjah. On l'avait seulement appelé *Emin*, le loyal, le fidèle, à cause de son caractère sûr. Il peut paraître étrange de rapprocher ces deux noms, mais sa mission commence absolument comme celle de Jeanne d'Arc. Elle se révèle à lui par des voix et des visions. Longtemps il y résiste. Une nuit, dans son sommeil profond, il voit un ange l'envelopper d'une étoffe de soie couverte de caractères d'écriture et l'y serrer jusqu'à l'étouffer. En même temps, une voix lui dit : « Lis, au nom de Dieu ! » Il ne peut pas lire, mais il répète les paroles de l'ange : « La générosité de ton seigneur est sans bornes, c'est lui

qui a créé le Verbe. » Et ces paroles se gravent dans son cœur. Réveillé, il a peur, il s'enfuit dans la montagne, puis revient dans la grotte auprès de Kadidjah qui l'encourage. Pour ne plus voir et ne plus entendre, il s'enveloppe de son manteau. Alors la voix lui adresse ces paroles sublimes : « O toi qui es enveloppé de ton manteau ! sois debout en prière toute la nuit. Répète le nom de ton seigneur et dévoue-toi à lui d'un dévouement entier ; à Dieu maître du Levant et du Couchant. Il n'y a point d'autre dieu que lui ; prends-le donc pour ton patron » (1). A partir de ce moment, il croit, agit et ne s'arrête plus. Sa foi est absolue, son courage indomptable, quoique en contradiction avec sa nature tendre et son caractère hésitant, nullement belliqueux. Il convertit ses parens, supporte les railleries et les persécutions, se crée un parti, une armée, prend la Mecque, brûle les idoles de la Kasba, y établit le culte d'Allah et meurt pauvre après avoir fondé une religion qui devait conquérir une grande partie de l'Asie et de l'Afrique. — On a beau faire la part des causes secondaires et adjuvantes, si l'on veut remonter à la cause première de ces événemens considérables dans l'histoire de l'humanité, on la trouve dans la force foudroyante de ces premières impressions mystiques, qui échappent aux lois connues de l'enchaînement historique.

Par leur essence, toutes les religions ne sont que les branches diverses d'un même tronc. Car elles sortent toutes du même besoin fondamental de l'individu et de la société. Historiquement chacune d'elles est un organe de l'humanité, un mode par lequel son âme collective communique avec la vérité éternelle. Une fois créée, elle devient un sceau posé sur les générations, une force qui modifie et transforme les races, un moule dans lequel des millions d'âmes viennent se former pendant des siècles. A cet égard l'Islam est encore aujourd'hui une puissance que l'Europe aurait tort de mépriser. Les pèlerinages de la Mecque réunissent annuellement cent mille pèlerins qui représentent soixante-dix millions de mahométans. Après les fatigues incroyables du voyage à travers les déserts de l'Asie et de l'Afrique, les caravanes du monde musulman tiennent leurs grandes assises sur le mont Arafat, échangent des mots d'ordre et se retrempent dans le sentiment de leur unité. Nul ne nierait que ce ne soit là une force qui pourrait devenir redoutable à un moment donné. Pour l'avenir de l'Égypte notamment, l'Islam est un facteur capital qu'il ne faudrait jamais oublier. En effet, si la Mecque est la Jérusalem de

(1) Koran, chap. LXXIII. Traduction de Kasimirsky. — Voir aussi sur Mahomet et les origines de l'islamisme le beau livre de Caussin de Perceval : *Essai sur l'histoire des Arabes*.

l'Islam, le Caire est sa Rome par les souvenirs historiques et par l'université d'El-Azhar. Son influence religieuse s'étend sur deux continents, et toutes sortes de raisons destinent cette ville à devenir la capitale intellectuelle de la nouvelle Afrique. C'est pour cela, sans doute, que l'Égypte, tout en conservant un gouvernement autochtone, sera dirigée un jour par un conseil européen où les puissances intéressées seront proportionnellement représentées. L'Europe est en train de percer l'Afrique par tous les bouts. Elle pourra y régner par la poudre et par les chemins de fer. Mais, qu'elle se le dise bien, l'Islam y règne sur les âmes. Tant que nous n'aurons pas trouvé le chemin de la conscience musulmane, il y aura entre nous et la race d'Ismaël une barrière infranchissable. Les points d'attache avec la tradition juïque et chrétienne ne manqueraient pas dans l'Islam. Mahomet n'a prétendu que restaurer la religion d'Abraham et a toujours parlé de Jésus comme d'un grand prophète. Dans un commentaire du Koran, Mouza (Moïse) est appelé *l'allocuteur de Dieu*, Issa (Jésus) est nommé *l'esprit de Dieu*, et Mahomet *l'intercesseur*. Il est vrai que l'Islam s'est montré jusqu'à présent impénétrable et réfractaire à l'esprit de l'Occident.

Mais l'Occident a-t-il suffisamment compris la raison d'être, l'utilité et la grandeur de l'Islam? Que l'Européen apporte dans ses rapports avec le Musulman une compréhension plus profonde, une sympathie plus large, une justice doublée d'amour et d'abnégation, — et peut-être un jour le cœur d'Ismaël s'ouvrira-t-il. N'oublions pas, en attendant, que dans son immobilité, l'Arabe est resté l'éternel patriarche et le chevalier du désert. Il a pour lui la générosité et l'élégance. Souvenons-nous aussi que, si tous les hommes sont frères, toutes les grandes religions sont sœurs.

Je viens de regarder prier un Arabe devant le mirhab. Debout, les deux mains levées à la hauteur du front, la paume tournée vers les joues, il a d'abord lancé à haute voix ses syllabes gutturales. Puis, il s'est jeté la face contre terre et, se relevant sur ses genoux, il est resté longtemps comme abîmé dans sa contemplation. Adoration, humilité, résignation, ils sont simples et grands comme tout l'Islam, ces gestes de la prière musulmane instituée par le Prophète. Sur deux continents, ils marquent les pas du soleil par ces appels au Tout-Puissant. Mais l'ombre monte dans la cour de la mosquée et le bleu profond du ciel devient plus foncé. Il est temps de gagner la citadelle pour voir le Caire au coucher du soleil.

Bâtie par Saladin sur le dernier contrefort de la chaîne arabe, la citadelle aujourd'hui couronnée par la mosquée de Méhémet-Ali domine splendidement la ville. On l'aperçoit également bien

du Nil et du désert. Appuyée contre la montagne nue du Mokattam, elle a un air de commandement et de majesté orientale. Montons par la route en turban ; entrons dans la forteresse ; faisons le tour de la mosquée, et plaçons-nous à son angle ouest, au bout de l'esplanade. Là voilà couchée à nos pieds comme une sultane, entre le désert et les bords verdoyants du Nil, la reine des cités arabes, *El Kahirèh* la Victorieuse. Au premier plan, la place Roumélièh dresse la superbe façade de la mosquée Sultan Hassan, basanée comme un visage de Bédouin. Là-bas, celle de Touloun élève son gros minaret primitif, entouré d'un escalier tournant. Puis, jusqu'à l'horizon s'étale la populeuse ville arabe de quatre cent mille âmes, inondée de lumière. Des touffes vertes de palmiers et d'innombrables minarets en émergent. Plus loin, le quartier européen d'Ismaïlia et de l'Ezbékièh baigne ses blanches villas et ses palais luxueux en de riches verdure jusqu'au port de Boulaq et aux jardins touffus de la Choubra. Puis vient la zone verte et cultivée du Nil. Elle s'étend sur un espace de deux lieues au delà du fleuve qui coule paisiblement entre les moissons naissantes, arrosées de ses eaux. Enfin, la ligne rousse du désert ferme l'horizon. Les trois pyramides de Gizèh, celles d'Abousir et de Sakarah se dessinent en noir sur le couchant incendié et vont se perdre dans les sables comme les pierres milliaires de l'infini.

La beauté de ce spectacle qui enchante les yeux s'avive et s'anime de ce qu'il évoque au souvenir, de ce qu'il dit à l'esprit. Car cette fête de couleurs est aussi une merveilleuse leçon d'histoire. Les quatre zones si nettement tranchées, qui se dessinent sous nos yeux, correspondent aux quatre couches humaines qui se sont superposées dans le cours des siècles sur la terre de Mizraïm. — La brune cité musulmane du premier plan nous représente la conquête arabe et la prise de possession du vieux peuple égyptien par l'Islam, il y a douze siècles. — La blancheur éparse du quartier européen est la marque de l'Occident, qui vint communiquer, il y a cent ans, à ce pays, l'impulsion civilisatrice par des Gaulois sous la conduite d'un chef corse. — La zone verte et cultivée du Nil nous représente l'étonnante race des fellahs, immuable depuis des milliers d'années, pauvre et misérable, mais laborieuse, féconde et vivace comme le limon dont elle se nourrit, et qui engloutit à la longue en se les assimilant les conquérans dont elle subit le fouet. — Enfin, avec les Pyramides qui se profilent sur le désert rougeâtre, nous apparaît l'Égypte des Pharaons. Plus immuable encore que le Nil, impassible et abstraite, indestructible au milieu des sables qu'elle affronte, indifférente à l'histoire qui s'écoule à ses pieds, elle

témoigne, au milieu des races et des religions qui passent, la force des principes absolus et le mystère de l'Éternité.

Mais la voix triste et grêle du muezzin tombe du haut du frêle minaret en trilles cadencés. Elle s'égrène en notes légères comme la plainte fatiguée du jour. Et de mosquées en mosquées, de minarets en minarets, d'autres voix semblables lui répondent, presque imperceptibles, noyées dans l'immensité de l'atmosphère chaude et lucide : *lâ ilâha ill' Allâh!*... En ce moment, des milliers de musulmans se prosternent dans la prière fervente. Instinctivement mon regard s'est levé vers la pointe du minaret effilé comme une lance, où, droit au-dessus de ma tête, le muezzin invisible derrière sa balustrade fait le tour du balcon et jette son appel aux quatre points cardinaux. Dans ce regard plongé au zénith, quel éblouissement de couleur et de lumière ! La mosquée entièrement couverte d'albâtre a pris une teinte de jaune ardent. L'azur auquel ce ton communique sa vibration en devient tellement intense qu'il atteint l'indigo foncé. La blancheur latente de la lumière perle de ce bleu profond comme le duvet nacré sur les pétales de l'iris.

Mais voici l'adieu de la lumière ! Le soleil a touché l'horizon, et déjà le désert engloutit la moitié de son globe rouge. Maintenant tout s'empourpre, tout s'embrase, tout vibre. Saturés de rayons, coupoles et minarets semblent transparens et reluisent comme des coupes remplies d'un vin de feu. De son dernier regard Ammon-Râ enveloppe les trois régions. Il jette sa poussière d'or sur la ville assombrie, sur la bande verte du Nil et sur le désert fauve, il les baigne de flammes orangées. Il donne à chaque chose, à chaque ton sa plus haute valeur ; il pousse le brun, le vert sombre et le roux à leur dernier degré de force, mais en même temps il les fonde et les apaise par mille nuances dans une synthèse lumineuse, comme s'il n'y avait ni contradictions, ni luttes, ni déchiremens entre les mondes divers, et comme si une suprême harmonie reliait entre elles les roches et les flores, les faunes et les races émanées de son foyer incandescent.

ÉDOUARD SCHURÉ.

CANAUX MARITIMES

CORINTHE

CANAL DE LA BALTIQUE A LA MER DU NORD
MANCHESTER
DE LA MÉDITERRANÉE A L'ATLANTIQUE

« Le canal de Suez est le plus grand travail maritime entrepris et accompli de notre siècle. Il a produit la révolution la plus considérable dans le commerce du monde, et j'ajoute que l'histoire de son accomplissement, lorsqu'on la lit aujourd'hui, nous apparaît presque comme un conte de fées. »

Ainsi parlait, il y a quelques semaines, Sir Thomas Sutherland, président de la Compagnie Péninsulaire et Orientale, en recevant à bord de l'*Australia*, l'un des plus magnifiques paquebots de cette puissante Compagnie, le Congrès international des Travaux maritimes, alors en cours de visite des Docks de la Tamise.

Presque un conte de fées! Sir Thomas a ainsi traduit d'un mot pittoresque la profonde impression que l'étonnant succès de cette grande œuvre a produite sur l'imagination des peuples. Il n'y a pas encore un quart de siècle que le canal de Suez a été inauguré, et déjà son histoire est devenue légende.

La grandeur de l'idée, les péripéties de sa réalisation, la longue lutte de Ferdinand de Lesseps contre la diplomatie à la fois si agressive et si influente du vieux Pam, ses belles chevauchées à travers le désert, sans repos ni lassitude, comme celles des héros de la romantique chevalerie, son contagieux entrain, son imperturbable confiance, sa foi musulmane dans son étoile, le Khédive subjugué, l'Europe convaincue, les peuples et les rois gagnés à la

cause du canal ; et là-bas, dans l'isthme réputé longtemps infranchissable, vingt mille travailleurs venus de toutes les rives de la Méditerranée et de l'Adriatique, aussitôt asservis à la volonté fascinatrice d'Alexandre Lavalley, donnant, sous cette impulsion à laquelle rien ne résistait, tout ce qu'il y avait en eux d'ardeur, d'enthousiasme et de travail, mettant en œuvre d'étonnantes machines inventées de la veille ; jusqu'à ce qu'un jour le canal fût creusé, les deux mers réunies, les deux parties les plus peuplées du monde rapprochées de 2000 lieues, invitées à commercer fraternellement. Puis, les navires aussitôt se pressant dans ce nouveau Bosphore, les millions de tonnes succédant aux millions de tonnes, les dividendes croissant d'année en année, les souscripteurs de la première heure enrichis, la valeur de leurs actions sextuplée. « Que de merveilles ! que de contrastes saisissants, que de rêves, réputés chimériques, devenus de palpables réalités ! et dans cet assemblage de tant de prodiges, que de sujets de réflexion pour le penseur, que de joies dans l'heure présente, et dans les perspectives de l'avenir que de glorieuses espérances(1) ! »

Rêve, conte de fée, prodige ! les imaginations s'enflammèrent, on chercha de tous côtés des isthmes à percer, des canaux maritimes à ouvrir, des ponts à jeter sur des détroits. Il fut facile d'en découvrir.

Mais l'imagination est un guide fallacieux qui, comme le lutin des légendes, souvent nous égare, nous fait mépriser les obstacles, nier les difficultés, et l'analogie, la décevante analogie, est une base insuffisante pour un syllogisme dont la conclusion est tout d'abord un appel de fonds.

Toute œuvre humaine présente à la fois des difficultés et des avantages : le rapport des unes aux autres est la mesure de l'utilité de l'entreprise, et c'est ce rapport qu'il faut d'abord établir dans chaque cas. Ce n'est qu'ensuite qu'il conviendra de se prononcer sur la question d'exécution et d'en chercher les moyens. Dans les entreprises auxquelles nous faisons allusion, ce calcul n'a, la plupart du temps, été fait que d'une façon fort incomplète. D'un côté, on a, par une tendance naturelle à tout inventeur, exagéré les avantages d'ordres divers que devait procurer la nouvelle voie : quand les chiffres gênaient, on leur a substitué les préoccupations faciles à inquiéter de la défense nationale, ou bien l'on s'est contenté d'un commentaire plus ou moins approprié de l'aphorisme attribué à Macaulay : « Les inventions qui ont réduit la distance ont le plus contribué à la civilisation de

(1) Bœyer, Discours prononcé à la cérémonie d'inauguration du canal de Suez à Port-Saïd, le 17 novembre 1869.

notre époque », sans se préoccuper de cette autre vérité que tout effort mal employé est une perte pour l'humanité et un retard dans l'accroissement du bien-être. D'autre part, apprécier exactement l'importance de la difficulté à vaincre, en calculer la valeur, se rendre compte des procédés à employer, de ce qu'il en coûtera, c'est chose toujours délicate, même dans les plus modestes entreprises, à plus forte raison dans celles-ci. On serait tenté de croire qu'une pareille recherche dépasse les forces de l'investigation humaine. De toutes les entreprises que l'exemple du canal de Suez a suscitées, aucune, on peut le dire, n'a échappé à cette sorte de fatalité qu'on appelle l'insuffisance des prévisions.

Je ne dirai rien, — comme on pourrait s'y attendre, — du canal de Panama. L'histoire de cette grande tentative et de son douloureux avortement n'est pas prête encore : il faut attendre le jour où, les passions éteintes, les ombres qui l'obscurcissent pourront être dissipées, et ce jour n'est peut-être pas prochain. Je chercherai, — si le lecteur veut bien me le permettre, — dans des faits plus modestes, quoique encore d'importance considérable, la justification des réflexions qui précèdent. *Paulo minora canamus!*

I

L'isthme de Corinthe attira tout d'abord les regards. Il n'apparaît sur la carte que comme un mince pédoncule réunissant le Péloponèse à la grande terre grecque, « un pont jeté sur la mer », comme disaient les anciens. Son percement rapprochait le Pirée, et par conséquent Athènes, de l'Europe occidentale, abrégait la route du commerce de l'Adriatique à la mer Noire et aux côtes de l'Asie Mineure, et permettait d'éviter les dangers du cap Matapan, fécond en naufrages.

Cette configuration particulière avait de tout temps provoqué l'attention. A l'époque antique où la Grèce était le monde, les peuples du Péloponèse regardaient cet étroit passage comme la garantie de leur indépendance : ils le fortifièrent, cherchant à le rendre inaccessible, à faire réellement du Péloponèse l'île de Pélops, à lui donner une sécurité comparable à celle dont les Anglais d'aujourd'hui dans leur île « inviolée » sont si fiers et si jaloux. A plusieurs reprises dans l'histoire, on voit se relever les fortifications de l'isthme de Corinthe. Valérien et après lui Justinien leur demandent d'abriter le Péloponèse contre les invasions que les profondeurs de la Scythie déversaient sur le vieux monde, et les Vénitiens à leur tour les opposèrent — sans grand succès — aux armées des Osmanlis.

Ce n'est pas qu'en même temps on ne sentit tout l'avantage

qu'il y avait à réunir les flottes du golfe d'Égine à celles du golfe de Corinthe. Mais, chose remarquable, ce fut d'abord en faisant passer les navires à force de bras par-dessus l'isthme. « Non seulement, dit Beulé, ce transfert d'une mer à l'autre était fréquent, mais un système permanent de machines avait été établi pour cet usage, et l'on appelait *Diolcos* le chemin par lequel on tirait les vaisseaux, source de grands revenus pour la ville en temps de paix, grand avantage en temps de guerre pour faire manœuvrer les flottes selon le besoin, notamment dans la guerre du Péloponèse. » Pas plus que les canaux, on le voit, le *ship-railway*, le chemin de fer pour navires, qui compte en Amérique et en Angleterre des partisans convaincus, ne manque d'ancêtres.

Le *Diolcos*, cependant, ne pouvait, — on s'en doute, — transborder d'une mer à l'autre que de très petits bâtimens. Chaque fois que l'on prévoyait l'accroissement de leurs dimensions, l'idée du canal se représentait à l'esprit. L'histoire grecque relate plusieurs projets de percement; mais aucune suite n'y est donnée : tantôt, on craint d'irriter Neptune par le sacrilège mélange d'eaux jusque-là séparées; tantôt, — erreur moins concevable ici qu'en Égypte, — on croit le niveau des eaux du côté de Corinthe beaucoup plus élevé que de l'autre : ouvrir une communication, ce serait submerger Égine et les Cyclades. La Grèce conquise, les empereurs romains songèrent à ouvrir l'isthme au commerce maritime. Néron ne s'en tint pas à l'intention, il fit faire des études, creuser des puits pour explorer la nature des terrains à excaver. L'empereur lui-même voulut inaugurer les travaux; il le fit avec cette pompe et cet appareil mélodramatiques qui lui étaient chers : invocations à Neptune et à Amphitrite, sacrifices propitiatoires, chants où on célébrait et la grandeur de l'œuvre et la gloire de son promoteur. Même ses mains impériales, maniant un hoyau d'or, donnèrent le premier coup de pioche à ce canal que, dix-huit siècles plus tard, les ciseaux d'or de la reine de Grèce devaient, gracieux symbole, ouvrir enfin à la navigation. Deux ans après, Néron se donnait la mort. Son œuvre inachevée n'eut pas de continuateurs.

C'est peu d'années après l'inauguration du canal de Suez que le général Türr reprit la tentative avortée de Néron. Une semblable entreprise convenait à cette nature ardente, en laquelle la générosité des sentimens s'alliait à l'amour des grandes aventures. Tour à tour compagnon de Kossuth et de Garibaldi, l'un des Mille qui firent l'étonnante conquête de la Sicile, devenu l'ami et l'aide de camp du *Re galantuomo*, le général Türr, l'Italie une fois faite, ne pouvait s'endormir paisiblement sous ses lauriers. Après la gloire des armes, il chercha celle des œuvres de la paix : après l'affranchissement des peuples, il voulut des

routes nouvelles à leurs communications. C'est ainsi que le percement de l'isthme de Corinthe lui apparut comme une suite naturelle de celui de Suez. Il en obtint la concession en 1881, et le public l'encouragea de la façon la plus significative en couvrant cinq fois la souscription au capital de 30 millions de francs.

On avait repris, à peu près exactement, le tracé de Néron, qui coupe l'isthme en ligne droite, depuis Poseidonia au Nord-Ouest jusqu'à Isthmia au Sud-Est, villes nouvelles qui se créèrent alors pour recevoir les travailleurs et dont les noms, réminiscences appropriées, rappellent et Neptune dont on allait braver les défenses et les antiques Jeux qui rapprochaient tant de peuples divers. Le relief du sol est celui de tous les isthmes : au tiers de la largeur, à peu près, une arête montagneuse à section sensiblement triangulaire, dont le sommet est à l'altitude de 80 mètres, et dont les pentes inégales, abruptes vers le golfe d'Égine, adoucies sur le versant occidental, se continuent jusqu'à la mer par des plaines alluviales, sortes de grèves formées des débris arrachés au massif central par l'éternelle oscillation des flots.

Ce massif se compose principalement de roches calcaires traversées de très nombreuses failles, témoins et souvenirs des fréquentes commotions de ce sol que soulèvent encore de temps à autre d'un coup de leurs robustes épaules les Titans antiques, impatients de leur souterraine prison. La dureté en est variable. Quelques-unes s'exploitent sans peine au pic et à la pioche; pour d'autres, il faut, pour les désagréger, recourir aux explosifs. — Sur la foi des puits creusés par les ingénieurs de Néron, puits qu'en plusieurs points on retrouva intacts, les parois toujours droites, on s'imagina que, la tranchée une fois faite, les talus pouvaient se tenir presque verticalement. On résolut donc de ne leur donner qu'une très faible inclinaison d'un dixième, ce qui avait l'avantage de diminuer notablement le cube à extraire. Cette considération avait d'autant plus d'importance que cette sorte de Culebra avait son point culminant à 67 mètres de haut. On donna d'ailleurs au plafond de la cuvette la même largeur qu'au canal de Suez, c'est-à-dire 22 mètres. La profondeur devait être de 8^m,50 au-dessous des plus basses mers.

De nombreux et graves mécomptes signalèrent l'exécution des travaux. Une première entreprise y succomba. Avec elle disparut le capital primitif, englouti dans ces travaux préparatoires, ces essais, ces tentatives et ces déceptions qui semblent être les inévitables dons apportés par quelque fée jalouse au berceau de ces grandes œuvres. Deux ans après le commencement des travaux, il fallut se convaincre qu'on s'y était mal pris pour attaquer ce massif central, qui était la vraie difficulté. On n'en avait fait qu'une

étude insuffisante, en se contentant, comme moyen d'investigation, des seuls puits de Néron. Au lieu de terrains homogènes et compacts d'allure régulière, on rencontrait des roches disloquées, dures à l'attaque, ébouleuses cependant, et les moyens mis en œuvre, les grandes mines profondes, les dragages à sec, se trouvèrent être inefficaces. Du même coup, il fallut adopter une méthode nouvelle, créer un autre matériel, se pourvoir d'argent et obtenir du gouvernement hellénique une prolongation de délai. Sans trop de peine on eut celle-ci. Le capital fut plus récalcitrant. L'enthousiasme des premières heures était refroidi : le tiers à peine des 60 000 actions émises à la fin de 1887 trouva des souscripteurs. Le Comptoir d'Escompte prit le reste, en garantie des avances qu'il consentait à faire, et, grâce à ce concours providentiel, les travaux reprirent avec entrain. En un an, la nouvelle entreprise débroya deux millions de mètres cubes de terrains spécialement difficiles, et descendit la tranchée presque au niveau de la mer. On sentait qu'on approchait du but, on se croyait sauvé, lorsque, au mois de mars 1889, la chute du Comptoir d'Escompte entraîna celle de la Compagnie du Canal de Corinthe. Que restait-il encore à faire à ce moment ? Deux millions et demi de mètres cubes de déblai à peine. — Mais, en outre, il fallait soutenir par des maçonneries les talus trop raides dans les parties ébouleuses : c'était plus de cent mille mètres cubes de maçonnerie de toute sorte. Il fallait aussi des bassins de garage à Isthmia, et tous ces aménagemens de la dernière heure, pieux d'amarrage, bouées, signaux, outillage de toute sorte, qui ne sont pas sans représenter une certaine dépense. — Et on n'avait plus d'argent. L'heure n'était guère favorable pour demander aux capitaux français de nouveaux subsides en faveur d'un canal maritime inachevé. Une Société hellénique se substitua à l'ancienne ; c'est elle qui a eu le mérite de terminer l'œuvre interrompue. Le 26 août dernier, le canal de Corinthe a vu passer dans sa profonde tranchée une flottille en tête de laquelle marchait le yacht royal. — Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, le roi Georges rendit hommage au général Türr et aux capitaux français qui avaient si largement contribué à l'œuvre dont on célébrait l'achèvement. C'était justice, d'autant que ce sera peut-être là l'unique récompense que recevront jamais et le promoteur et ses premiers actionnaires.

Que deviendra par la suite l'exploitation du canal de Corinthe ? Il serait téméraire de vouloir le prédire. Il est indifférent à la grande navigation méditerranéenne. Si Suez est d'intérêt général, Corinthe n'est que d'intérêt secondaire. La nouvelle voie n'améliore que les relations de l'Adriatique avec la Grèce orientale, les Cyclades, le Bosphore, la mer Noire et les côtes de l'Asie

Mineure, ce qui représente, il est vrai, plusieurs millions de tonnes. Outre l'avantage d'éviter les parages souvent difficiles, quelquefois dangereux, du cap Matapan, il procurera encore aux navires qui suivent cette route une économie de temps qui peut varier de 24 à 40 heures. C'est sur cette base que paraît avoir été calculé le tarif de 0 fr. 75 par tonne de jauge qui vient d'être publié.

La circulation dans le canal se fera, en outre, dans des conditions assez difficiles, qui peuvent comporter pour la navigation un certain supplément de dépense et réduire l'économie de temps. Dans cet étroit couloir, qui, large de 22 mètres au plafond, n'a, par suite de la presque verticalité de son encaissement, que 23^m,60 au plan d'eau, il n'y a, pour le navire transitant, qu'à suivre l'axe aussi rigoureusement que possible, et, quoique le tracé soit presque exactement rectiligne, il ne sera pas, dans tous les cas, facile de s'y maintenir. Les voiliers, même les plus petites tartanes, n'auront pas à courir de bordées : il leur faudra l'assistance du halage ou du remorqueur. Pour tous, voiliers ou vapeurs, il y aura, à la moindre déviation, à redouter le risque des embardées, mouvemens dans lesquels, inégalement pressé sur ses deux flancs par les eaux qu'il refoule, le navire, subitement indocile au gouvernail, se porte brusquement à droite ou à gauche, jusqu'à toucher la berge ; et cela, d'autant plus souvent que celle-ci est plus proche. Or, ce ne sont pas ici, comme à Suez, des berges de sable et de vase, coussins moelleux sur lesquels une carène peut venir s'appuyer sans crainte. Elle y imprime sa forme, elle ne s'y blesse point. A Corinthe, au contraire, ce sont de véritables maçonneries auxquelles un navire ne pourrait se heurter sans se faire des avaries plus ou moins graves, peut-être même s'ouvrir une voie d'eau.

Ajoutons que cette étroitesse du canal a pour effet d'augmenter la résistance qu'oppose l'eau au mouvement des navires, résistance d'autant plus considérable que le canal est plus resserré et le navire plus large. Des expériences trop peu nombreuses qui ont été faites à ce sujet, on déduit qu'un navire qui, à la marche normale de 40 tours d'hélice à la minute, faisait 10 nœuds en pleine mer, n'en fait plus que la moitié dans un canal dont la section est quatre fois et demie plus grande que la sienne. Si ce n'était que trois fois ou trois fois un quart, la vitesse ne serait plus que de 2 ou 3 nœuds. Puis le rapport des dimensions diminuant encore, le navire fait dans le canal l'effet d'une sorte de piston impuissant à refouler la masse d'eau que les berges inflexibles maintiennent devant lui. Or, les grands paquebots ont près de 100 mètres carrés au maître-couple, presque la moitié de la section du canal de Corinthe : à

peine pourraient-ils le traverser en quatre ou cinq heures, peut-être plus, en déployant la même puissance motrice qui leur fait faire de 12 à 14 nœuds en pleine mer. Mais ces grands navires, réservés aux longues traversées de l'Indo-Chine et de l'Australie, ne fréquentent ni la mer des Aleyons, ni les méandres des Cyclades. Ceux de dimensions plus modestes qui touchent au Pirée, vont à Constantinople et dans la mer Noire, ont environ 60 mètres au maître-couple : ils peuvent donc franchir Corinthe, mais encore en dépensant pour aller très lentement autant que pour aller très vite en pleine mer. Enfin, le canal étant un chemin à voie unique, il faudra pour s'y engager attendre la sortie des navires venant en sens contraire. Un retard de quelques heures a de l'importance quand il s'agit d'un raccourci d'un jour et demi à peine.

Toutes ces circonstances réunies avaient conduit quelques ingénieurs à penser que l'exploitation du canal de Corinthe ne comportait pas la faculté pour les navires, tant à voile qu'à vapeur, de s'y mouvoir par leurs propres moyens. On a bien alors proposé l'installation dans le canal de Corinthe d'un touage sur chaîne immergée, comme celui que nous voyons fonctionner sur la Seine dans la traversée de Paris. Ce procédé, d'invention absolument française, est, en effet, spécialement à propos pour vaincre les grandes résistances. Plus d'embardees non plus : dans un convoi toué, pour les éviter absolument, il suffit de croiser les remorques. On a calculé, que, dans le canal de Corinthe, un toueur disposant d'une force de traction de 12000 kilogrammes, le double à peu près de ceux de la Seine, pourrait faire franchir les six kilomètres du canal en une heure, soit à un convoi de 10 petits navires de 1000 à 1200 tonneaux, soit à la fois à deux paquebots ou des Messageries ou de la Compagnie du Lloyd Austro-Hongrois, qui fréquentent cette route (1).

Tout cela est fort bien : le touage présente sur tout autre mode de traction des avantages incontestables ; mais il n'est pas sans exiger une assez forte dépense de premier établissement et d'exploitation. On comprend que la Compagnie du Canal désire se laisser convaincre par l'expérience de la nécessité de recourir à cet auxiliaire un peu coûteux. Pour le moment, l'inauguration du canal n'a été faite que par de petits bâtimens, tels que des torpilleurs et de petits yachts. Le plus grand de ces navires, le

(1) Voy. le *Canal de Corinthe*, communication de M. Saint-Yves, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, au Congrès de navigation intérieure, session de Manchester, 1890. — Voir également les observations et les réserves faites avec une sage prudence par M. le baron Quinette de Rochemont, également inspecteur général des ponts et chaussées, dans le rapport officiel des délégués du Ministère des Travaux publics à ce même congrès.

Samos, n'a qu'un déplacement de 1250 tonnes. Il n'est donc pas surprenant que, le jour de l'inauguration, la vitesse de marche ait été de 6 nœuds et demi, et que le canal ait été franchi en une demi-heure, comme on l'a publié. Attendons, pour en faire une appréciation définitive, le jour où il sera livré à l'exploitation régulière.

Dès aujourd'hui, toutefois, nous lui souhaitons de grand cœur un succès qui serait pour son promoteur une consolation, sinon une tangible récompense.

II

Le canal maritime qui va bientôt réunir la Baltique à la mer du Nord, ou plus immédiatement la baie de Kiel à l'embouchure de l'Elbe, en aval de Hambourg, ne procède pas exclusivement, comme celui de Corinthe, de la pacifique préoccupation d'abrégé les routes du commerce, de les rendre plus faciles et plus sûres, et de rapprocher les idées, les hommes et les choses.

Il n'est pas dû non plus à l'initiative individuelle : « Pour l'honneur de l'Allemagne, pour le bien de l'Empire, pour sa grandeur et sa force », telles furent les paroles par lesquelles l'empereur Guillaume I^{er} en inaugura les travaux en juin 1887.

L'honneur, on le trouvait dans l'exécution et l'achèvement d'une grande œuvre, rivale en réputation du canal de Suez, dû à des mains françaises ; la force, dans une communication plus facile établie entre les deux grands arsenaux, Wilhemshaven et Kiel, où se construisait la flotte pour laquelle les souverains de l'Allemagne rêvent, avec une évidente prédilection, de glorieuses destinées. Telles sont les raisons pour lesquelles l'Empire est à la fois l'entrepreneur et le propriétaire du canal, et y a consacré une somme de 156 millions de marks, dont le tiers est à la charge exclusive de la Prusse, plus directement intéressée à ce grand travail.

Ce n'est pas que les œuvres de la paix ne doivent aussi tirer bénéfice du canal de la Baltique à la mer du Nord, et peut-être, en parlant de la grandeur et du bien de l'Empire, le vieil empereur avait-il voulu aussi laisser entendre que les avantages commerciaux de la nouvelle voie n'étaient pas en dehors de ses augustes préoccupations. Le principal de ces avantages ne réside pas, comme on pourrait le croire, dans l'abréviation de la distance entre les deux mers. Sans doute, les navires à vapeur qui vont aujourd'hui de l'une dans l'autre en doublant le cap Skagen, et en franchissant les détroits sinueux des Belts et du Sund, emploient, dans les meilleures conditions, à cette navigation difficile, de trente-huit à quarante heures. Pour les voiliers, quand les vents hyperboréens

de cette région tourmentée sont favorables, il faut trois ou quatre jours. Par le canal, on leur promet qu'une fois rendus à l'une de ses extrémités, ce qui pour la plupart exige un détour quelquefois assez long, ils en atteindront l'autre en treize, quinze ou dix-huit heures.

La navigation entre les ports allemands des deux mers, celle de la Manche et de l'océan Atlantique avec la Baltique, sont celles qui profiteront de cette économie de temps. Pour les autres, l'avantage diminue à mesure que les ports d'arrivée ou de destination sont situés plus au Nord. C'est ainsi qu'en ce qui regarde la côte orientale de la Grande-Bretagne, dont les relations avec la Baltique sont particulièrement actives, les navires venant de Hull ou y allant sont les derniers qui auront quelque intérêt à passer par le nouveau canal. L'abréviation n'intéresse ni Sunderland ni Newcastle. Les ports de la Norvège et de la Suède occidentale, et à plus forte raison ceux de la monarchie danoise, y sont indifférens. Déduction faite des navires qui ne doivent ainsi vraisemblablement pas être attirés vers le canal, on constate, d'après les statistiques des dix dernières années, que, sur les 45 000 navires doublant annuellement le cap Skagen, 24 000, tant à voile qu'à vapeur, d'un tonnage net total de 8 millions et demi de tonnes, auront intérêt à emprunter la nouvelle voie. Cette route est, en effet, l'une des plus fréquentées du monde entier. Elle le serait bien plus encore, si la déplorable politique économique dans laquelle la Russie persiste avec une obstination si funeste à son développement, n'obstruait pas de tarifs douaniers prohibitifs l'accès des ports qu'à grands frais elle prétend, d'autre part, ouvrir au commerce.

Ainsi parcourue, la route de Skagen; des Belts et du Sund est pleine de périls que ne parvient pas à faire toujours éviter le magnifique développement de phares et de balises qui est l'honneur du gouvernement danois et de ses savans ingénieurs. De 1858 à 1891, un tiers de siècle, ces parages redoutés ont vu plus de 8 000 naufrages, soit plus de cinq par semaine :

Exitio est avidum mare nautis.

Une statistique allemande, de date toute récente, y signale la disparition, en cinq ans, de 92 navires portant le pavillon de l'Empire, ayant englouti avec eux 708 personnes.

Les sinistres se produisaient aussi bien aux temps où les statisticiens ne songeaient pas encore à en faire le relevé, et ils étaient proportionnellement d'autant plus fréquens, que la navigation était moins instruite et les dangers moins signalés. Aussi, depuis plusieurs siècles, les peuples que l'inéluctable loi qui préside aux

relations humaines poussait à commercer, ont-ils cherché une voie exempte des périls qui attendent le navigateur dans les détroits. Dès la fin du *xiv*^e siècle, la Hanse de Lübeck réunit l'Elbe à la Trave par un canal appelé le Secknitz, qui présente cette particularité d'être l'un des plus anciens canaux à écluses. Cent ans plus tard, le Secknitz devenu insuffisant, une autre communication, plus large et plus profonde, est établie entre l'OEste et l'Alster. Mais Hambourg, jalouse de Lübeck, parvient à la faire combler. Dans tous les temps, autrefois autant qu'aujourd'hui, l'intérêt local ou corporatif, l'une des formes les plus actives de l'égoïsme, est essentiellement anti-social et ennemi du progrès. N'a-t-on pas de nos jours entendu certains hommes déplorer l'accès que le canal de Suez ouvrait aux blés de l'Inde et de l'Australie venant sur les marchés européens combler le déficit de nos récoltes?

Un prince libéral et éclairé, dont le nom est, à juste titre, resté populaire, Frédéric de Danemark, fils et héritier de Christian VII, réunit, dans la première partie du *xvii*^e siècle, la Baltique à la partie maritime de l'Eider par un canal encore fréquenté aujourd'hui malgré son faible tirant d'eau de 3^m,20 et son étroite largeur de 10 mètres au plafond.

La Prusse avait depuis longtemps contracté envers le Schleswig-Holstein, — insuffisante compensation d'une violente annexion, — l'engagement de mettre le canal de l'Eider en état de recevoir les bâtimens de grand tirant d'eau et de fort tonnage. Le devis de cette importante amélioration ne s'élevait pas à moins de 35 millions de marks. Ce fut là aussi une des raisons invoquées par le gouvernement prussien pour déterminer le Landtag à contribuer aussi largement qu'il l'a fait à l'exécution du nouveau canal.

Au lendemain de la guerre de 1870, il avait été question d'y consacrer une partie de l'indemnité de guerre payée par la France à ses vainqueurs. Mais l'Allemagne n'ambitionnait pas encore le rôle de grande puissance maritime, et la proposition n'eut pas de suite. Un négociant de Hambourg, M. Dallström, la fit revivre et la rendit populaire, si bien que le gouvernement allemand y trouva l'opinion publique toute préparée quand il la reprit.

Partant de Holtenua, port situé de la façon la plus favorable sur la rive occidentale de la profonde baie de Kiel, à 5 kilomètres au nord du grand port de guerre, le canal se développe dans une dépression naturelle, sorte de limite géologique, aux contours incertains, où finissent les plateaux du Lauenbourg, où ne commencent pas encore les terres hautes du Schleswig. Dans un intérêt d'économie, les ingénieurs allemands ont voulu suivre aussi exactement que possible le Secknitz qui, dans cette partie du tracé, recherche soigneusement les points les plus bas du sol naturel. Cette

préoccupation les a conduits à multiplier les courbes de 1 000 mètres de rayon, dans lesquelles les navires d'une longueur de 100 mètres et plus, — ils sont fréquents aujourd'hui, — ne peuvent cheminer qu'avec une extrême difficulté. Il est fort probable qu'à l'usage on reconnaîtra la gravité de cet inconvénient, et qu'ici, comme on l'a fait à Suez, on le corrigera en élargissant notablement les parties en courbe. — Ce tracé présentait encore l'avantage de passer à travers une série de lacs naturels dont des dragages, sans coûteuse importance, pouvaient, à peu de frais, faire des garages convenablement espacés pour le croisement. C'est ainsi qu'à 15 kilomètres de Holtenau, le canal maritime pénètre dans le Flemshüde-See. Mais si la profondeur de ce lac est grande, le niveau naturel en est de 7 mètres plus élevé que le plan d'eau du canal. Le faire baisser d'autant eût été assécher pour toujours les terres environnantes et en décider la stérilisation. On sut y parer en établissant autour de la partie du lac mise en communication avec le canal, une puissante digue en terre argileuse, à l'extérieur de laquelle circule, maintenue au niveau primitif, une dérivation de la rivière Eider. Le canal d'eau douce est ainsi suspendu en quelque sorte à 7 mètres au-dessus du canal maritime. Il est difficile, se rappelant l'adage qui veut que toute digue se rompe au moins une fois, de ne pas trouver une semblable disposition quelque peu inquiétante. Le soin extrême apporté à la confection de l'ouvrage parvient à peine à rendre le sentiment d'une certaine sécurité.

A 53 kilomètres du Flemshüde-See, le canal, après avoir passé sous les murs de la vieille ville de Rendsburg, atteint à Grüenthal le seuil où se fait, entre la Baltique et la mer du Nord, le partage des eaux. Il l'entame au moyen d'une tranchée de 44 mètres de profondeur, au-dessus de laquelle un pont en arc, dont la disposition paraît inspirée du célèbre viaduc de Garabit, rétablit les communications du chemin de fer du Holstein et des grandes routes qui relie le Jutland à l'Allemagne. Ensuite, ce ne sont plus, jusqu'à Brunsbüttel, terminus du canal dans l'embouchure de l'Elbe, que terres humides, tourbières et marécages, encore périodiquement submergés par les hautes marées de la mer du Nord. Pour pouvoir, dans cette masse vaseuse et inconsistante, creuser le canal et en maintenir le profil, il a d'abord fallu en faire les rives, en quelque sorte, au moyen de déblais sablonneux provenant de la tranchée de Grüenthal. Cette partie délicate de l'entreprise n'est pas celle qui a présenté le moins de difficultés.

De Holtenau à Brunsbüttel, le canal ainsi tracé a exactement 98^{km},650. La profondeur en doit être telle que les plus grands cuirassés de la flotte allemande, qui calent 8^m,50, y aient, aux basses mers de l'estuaire de l'Elbe, 0^m,50 d'eau sous la quille, ce

qui est un strict minimum pour la gouverne des bâtimens, mais oblige à descendre le creusement à la profondeur de 9 mètres. Le plafond a 22 mètres de large, dimension empruntée sans qu'on sache pourquoi, ici comme à Corinthe, au canal de Suez. Mais dans le canal allemand, les talus ont l'inclinaison rationnelle de 2 à 3 pour 1, qui n'existe pas à Corinthe. Sa section est donc plus favorable que celle du canal hellénique à la marche des navires. Ceux de grande dimension y rencontreront encore de la résistance, — mais elle ne sera pas invincible. — Les dimensions transversales néanmoins sont encore loin d'être suffisantes pour que les lames et les courans provoqués par le déplacement des navires n'exercent pas une corrosion énergique sur les berges. On a voulu y pourvoir, mais les enrochemens employés sont composés d'élémens trop légers pour ne pas être déplacés, et ne descendent pas assez bas pour préserver efficacement la partie inférieure des talus. Ceux-ci seront d'ailleurs affouillés d'autant plus rapidement qu'ils sont formés de terres friables et peu consistantes. On en retrouvera les débris, formant dans la cuvette des seuils et des hauts-fonds, et maintenir la profondeur du canal constituera peut-être une sujétion plus importante et beaucoup plus onéreuse qu'on ne le présume. Ce n'est là toutefois qu'une question d'entretien. Ce qui est plus grave, c'est la présence d'une écluse à chaque extrémité du canal.

Certes, la théorie du canal de niveau réunissant librement deux mers est à la fois rationnelle et séduisante : elle assure d'une façon complète l'utilisation du canal ; elle a reçu au canal de Suez une consécration éclatante ; mais elle n'est pas toujours applicable, soit parce que sa réalisation nécessiterait des déblais trop considérables et par suite des dépenses excessives, soit parce que les différences de niveau des deux mers à certains momens détermineraient dans l'étroit bosphore qui les réunit des courans énergiques, destructeurs des berges du canal et gênans pour la navigation. C'est le cas du canal allemand. Le niveau moyen de l'estuaire de l'Elbe est sensiblement le même que celui de la baie de Kiel ; mais au moment des syzygies, il le dépasse de 5 mètres à haute mer, et descend de plus de 3 mètres au-dessous, à marée basse. La différence totale est de 8^m,50. En morte-eau l'écart est encore de 2^m,80. A l'autre extrémité du canal, la baie de Kiel n'a pas de marée sensible. Mais les vents y exercent une influence équivalente. Celui de l'Est, chassant les flots vers les détroits, fait baisser le niveau de la Baltique ; mais en même temps il refoule les eaux dans la baie de Kiel, les y emprisonne en quelque sorte : elles s'y accumulent et dépassent quelquefois de 2^m,70 le niveau moyen. Est-ce au contraire le vent d'Ouest qui règne, ses effets sont in-

verses : la Baltique monte, le golfe de Kiel baisse et peut descendre jusqu'à 2^m,50 au-dessous de sa tenue ordinaire. Ainsi, en cas de coïncidence du niveau le plus haut à une extrémité avec le plus bas à l'autre, la dénivellation peut varier de 6 mètres à 7 mètres et demi. Serait-elle moins accentuée, que les courans qui en résulteraient dans le canal seraient encore trop violens pour n'être pas dangereux. Il a donc fallu se résigner à pouvoir intercepter la libre communication entre les deux mers quand la différence de niveau en imposerait la nécessité. On a construit une grande écluse à Brunsbüttel, une autre à Holtenau, assez semblables comme importance et comme forme à celles qui, dans nos ports de l'Océan, ouvrent aux grands transatlantiques l'accès des bassins de flot. Elles ont coûté d'autant plus de peine, de soin et d'argent, que, pour en établir les fondations dans des sols inconsistans et difficiles à étancher, on n'a pas eu recours à ce procédé de l'air comprimé, d'origine française il est vrai, grâce auquel nos constructeurs entreprennent victorieusement aujourd'hui les travaux les plus difficiles : on a voulu, comme on le faisait chez nous il y a cinquante ans, avant l'invention de Triger, fonder dans des enceintes délimitées par des batardeaux. On a pu épuiser celle de Holtenau; on n'y a pas réussi dans l'Elbe, et force a été de couler sous l'eau les masses énormes de béton sur lesquelles on avait à asseoir l'ouvrage. Quelque soin qu'y aient mis les ingénieurs allemands, il est permis de faire quelques réserves quant à la sécurité que peut donner un semblable procédé de fondation.

Bien que le commerce prussien soit le plus directement intéressé au canal (1), on a voulu, en raison des avantages militaires qu'on croit y trouver, en faire une œuvre commune à tous les Etats de l'Empire. La Prusse, il est vrai, contribue à la dépense pour un tiers; mais le reste est fourni par ses augustes alliés, et c'est une commission fédérale, relevant immédiatement du chancelier, qui dirige les travaux. Quand cette organisation exceptionnelle fut décidée, en juin 1886, le prince de Bismarck était au pouvoir, et rien ne faisait alors prévoir que ce colosse eût des pieds d'argile. Les journaux officiels, la *Gazette de Voss* entre autres, publièrent que l'envie de saisir une occasion propice pour l'expérimentation du socialisme d'État n'aurait pas été étrangère à l'initiative prise, en cette circonstance, par le chancelier. En réalité cependant, sous cette haute inspiration, la commission fédérale n'a pas fait autre chose que ce qu'eût fait tout entrepreneur intelligent, soucieux de ses intérêts. Dans ces régions marécageuses, où les fièvres paludéennes et les maladies intestinales étaient à craindre,

(1) Sur 100 bateaux portant pavillon allemand qui franchissent actuellement le Sund, 89 sont prussiens.

on a logé les ouvriers dans des baraquemens confortables, on leur a donné de chauds vêtemens et assuré une nourriture saine et bien choisie. Les cabarets ont été réglementés en vue de réprimer le fléau tout particulièrement septentrional de l'ivrognerie. On s'est même vanté, — ce qui est au moins une naïveté, — d'avoir exclu des chantiers les ouvriers entachés de socialisme. Mais on a dû y admettre une certaine proportion d'étrangers, Danois, Italiens, et même des Belges, malgré les suspensions que l'idiome dont ils se servent devait faire naître chez des fonctionnaires hantés de l'hallucination de l'espionnage. Enfin, — ce qui est plus particulièrement prussien, — on a multiplié les brigades de gendarmerie; moyennant quoi, on déclare que les chantiers du canal maritime constituent une très convaincante démonstration de la supériorité du socialisme d'État sur la doctrine libérale et subversive de l'initiative individuelle.

Les travaux sont très avancés. L'année 1894 verra sans doute l'inauguration du canal de la Mer du Nord à la Baltique; une fois de plus les harangues officielles proclameront la puissance de création du génie allemand.

La dépense dépassera probablement d'un certain nombre de millions les calculs primitifs. L'entretien en sera, comme nous l'avons dit, plus onéreux qu'on ne veut le croire. Dès aujourd'hui, on prévoit que la taxe de 75 pfennings par tonne nette qu'on prélèvera sur les navires transitans ne constituera, les frais annuels prélevés, qu'une insuffisante rémunération du capital engagé. Néanmoins, et bien que pendant plusieurs semaines chaque hiver le canal doive être fermé par les glaces, l'utilité de cette grande œuvre n'est pas contestable pour les navires auxquels elle permet d'éviter les dangers de la navigation des détroits. Les produits allemands qui ont Hambourg pour débouché maritime, notamment les charbons et la métallurgie de la Ruhr, qui y parviennent par le canal de l'Éms, espèrent pouvoir aller par la nouvelle voie concurrencer dans la Baltique leurs similaires d'origine britannique. Mais, d'autre part, Copenhague s'organise en port franc, et offrira au commerce international des facilités économiques qui peuvent le séduire plus encore que le raccourci du canal allemand.

Restent, il est vrai, les préoccupations d'ordre belliqueux. Est-il bien certain qu'ouvrir entre les deux grands arsenaux maritimes de l'Empire, Wilhemshaven et Kiel, une voie directe à l'abri des canons danois, c'est, comme on l'a dit, doubler la force de la marine allemande? Une berge rompue, une porte d'écluse avariée, et ce sont accidens possibles, qu'un ennemi peut toujours provoquer, car il y a des Curtius chez tous les peuples, et le canal

est impraticable au moment où la jonction des deux flottes devient une nécessité stratégique. Et puis, dans quelle éventualité l'Allemagne pourrait-elle, en cas de guerre maritime, dégarnir l'une de ses deux côtes? Les nombreuses anfractuosités du Jutland et des îles du Belt et du Sund ne peuvent-elles pas abriter l'escadre ennemie, prête à fondre sur celui des rivages laissé sans défense? C'était l'opinion du vieux Moltke, qu'en toute hypothèse il faudrait, dans le cas d'une guerre maritime, s'assurer d'abord que l'Allemagne n'aurait rien à craindre du côté du Danemark, euphémisme suffisamment intelligible dans une bouche germanique. Et alors, l'Allemagne maîtresse du Danemark, ou tout au moins sûre de ne pas être attaquée par lui, la valeur stratégique du canal diminue considérablement. Souhaitons qu'on n'en fasse jamais l'épreuve. Aussi bien, la plus grande sécurité offerte à la navigation, les richesses garanties, les existences humaines préservées du naufrage, suffisent amplement à justifier la construction du canal qui permettra au commerce de communiquer sans danger de la Baltique à la Mer du Nord.

III

Le canal de Corinthe est terminé, celui de la Baltique le sera bientôt. De toutes les voies du même genre qu'on rêve ou qu'on a tenté d'ouvrir depuis vingt ans entre deux mers, ce sont les seules, pour le moment, dont l'exécution ait été poussée jusqu'à l'achèvement. Nous dirons tout à l'heure quelques mots des autres, mais les réflexions que nous soumettrons à leur sujet à l'appréciation des lecteurs, gagneront à ne venir qu'après ce que nous leur demandons la permission de leur dire au sujet d'une autre catégorie de canaux maritimes.

Il ne s'agit plus ici d'une communication à établir entre deux mers séparées par la nature, mais d'une pénétration, en quelque sorte, de la mer à l'intérieur des terres. Ce n'est plus une nouvelle voie qu'on veut ouvrir, c'est un port qu'on veut créer, sorte de terminus auquel viendra directement aboutir la navigation de haute mer.

La préoccupation des frais de transport a dominé de tout temps, et, aujourd'hui plus que jamais, domine toutes les spéculations du commerce et de l'industrie. C'est parce que le transport maritime est beaucoup plus économique que celui qui s'effectue par les voies terrestres, si perfectionnées qu'elles soient, que les peuples ont toujours cherché à rapprocher le plus possible les navires des lieux de consommation et de production.

Certains grands fleuves, la Tamise, le Tage, en Europe, la

Plata dans l'Amérique du Sud, l'Hoogly à Calcutta, la rivière de Saïgon, celles de Hong-Kong et de Canton, d'autres encore, sont naturellement navigables à une certaine distance au delà de leur embouchure. Au contraire, il en est qui ne le sont devenus ou ne le deviendront que par l'effort de l'homme ; et c'est alors le cas d'agir avec discernement et de n'améliorer les fleuves qu'autant qu'il en doit résulter des avantages qu'on ne peut pas se procurer plus économiquement d'une autre façon.

Sans doute, Glasgow a bien fait d'approfondir la Clyde et Newcastle la Tyne : l'une et l'autre cité avaient à exporter charbons, fontes, fers, choses lourdes et encombrantes, et dont la faible valeur commerciale ne se fût pas accommodée d'un transport onéreux ; sans doute aussi les admirables travaux qui ont fait de Montréal un grand port de mer sont justifiés, car ils ouvrent l'accès de l'Europe aux abondans produits du Nord-Ouest américain ; sans doute encore, les Hollandais ont avec raison amélioré la Meuse de façon à permettre aux grands paquebots d'accoster aux quais de Rotterdam ; et chez nous, l'amélioration de la Gironde et de la Seine sont des entreprises justifiables par les résultats qu'elles promettent. Il ne faudrait pas aller plus loin, vouloir faire Paris port de mer (1), ou prétendre donner à Agen la facilité d'embarquer directement ses pruneaux dans le navire qui doit les porter aux épiciers de New-York. L'avantage ne compenserait pas alors l'énormité des frais.

L'art difficile d'organiser de grands chantiers a fait depuis trente ans des progrès considérables, et l'exemple de ceux de Suez a été particulièrement instructif. Les perfectionnemens de la mécanique industrielle, de celle en particulier qui s'emploie dans les terrassemens, les dragages, les travaux à la mer, ont suivi de près ceux si merveilleux de la métallurgie. Les grandes dragues à couloir d'Alexandre Lavalley, les excavateurs de Couvreur, sont dépassés aujourd'hui. Employées depuis quinze ans par les Hollandais et presque en même temps par les habiles ingénieurs qui ont rouvert les passes de Dunkerque, fait Boulogne et Calais, les dragues à succion ont prouvé leur efficacité dans tous les terrains meubles. Celle que M. Lyster, l'infatigable créateur, on peut le dire, du Liverpool moderne, essaie en ce moment sur la barre de la Mersey promet un déblai de 1 500 à 2 000 mètres, non pas par jour, mais à l'heure. On est devenu plus hardi se sentant mieux armé, et beaucoup d'entreprises ont paru possibles auxquelles, il y a quelques années, il eût été téméraire de songer.

Des villes qui n'étaient situées ni sur les rivages, ni dans la

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} avril 1891.

partie maritime des grands fleuves, ont alors voulu devenir de grands ports. Amsterdam ne communique avec la mer que par l'étroit passage du Helder et le Zuiderzée, lequel n'a pas la profondeur exigée par la marine d'aujourd'hui; l'ancien canal du Nord-Holland, qui débouche à Nieuwe-Diep, n'est plus accessible qu'aux petits caboteurs, et l'une et l'autre voie imposent d'ailleurs un long détour à la navigation. C'était à bref délai, au profit de Rotterdam, d'Anvers et des ports allemands, la décadence de la Venise du Nord, de cette grande et belle cité, aux siècles passés métropole maritime de l'Europe entière.

Le canal d'Ymuiden, creusé en droite ligne à travers des polders et des dunes, débouchant hardiment sur la côte sablonneuse de la mer du Nord, ouvre aujourd'hui l'accès d'Amsterdam aux grands navires transatlantiques. Il n'a que 24 kilomètres de long; sa profondeur est de 7^m,75 et sa largeur au plafond de 32^m,20, dimension beaucoup plus rationnelle que celle de 22 mètres, qui ne permet pas le croisement de deux vapeurs de dimensions ordinaires.

Le canal d'Ymuiden a coûté 60 millions de francs, et l'entretien de son avant-port, assiégé sans relâche par des flots chargés de sable et de vase, coûte à peu près un million de francs annuellement. Le produit des péages ne couvre encore complètement ni les frais d'entretien ni les intérêts et l'amortissement du capital de premier établissement. Mais le commerce d'Amsterdam, les industries qui s'y rattachent, trouvent leur compte dans la diminution des frais de transport et le plus facile accès des navires.

Des considérations du même genre ont déterminé Manchester à entreprendre, pour se mettre en communication avec la grande navigation transatlantique, une œuvre d'une tout autre importance que le canal d'Ymuiden.

Manchester est aujourd'hui le centre de la région la plus peuplée et la plus productive du globe entier. Sur 1 850 kilomètre carrés, — le tiers à peine de la superficie de notre département du Nord — vivent près de 4 millions d'habitans, soit une densité de 2 108 habitans par kilomètre carré, plus grande dix-neuf fois que celle du reste de l'Angleterre, et treize fois plus que celle de la Belgique, dont la population passe pour être la plus dense du monde (1). La grande industrie cotonnière, celle des produits chimiques, l'exploitation des houilles du Lancashire et du South-Yorkshire, celle des salines du Cheshire, les usines métallurgiques, les fabriques de poteries du Straffordshire, occupent cette laborieuse

(1) La densité de la population française est d'environ 72 habitans par kilomètre carré. Celle du département du Nord est de 293 habitans sur la même unité superficielle.

fourmilière. Sans parler de la consommation intérieure, elle fournit près des deux tiers de l'exportation britannique, soit une valeur de plus de 4 milliards, et donne lieu à un mouvement commercial de près de 21 millions de tonnes, dont 16 millions entrent ou sortent par le port de Liverpool et les autres ports moins importants de la Mersey maritime, Garston, Widnes, Runcorn, Ellesmere.

48 kilomètres à peine, en pays plat, séparent Manchester de Liverpool. Trois chemins de fer parallèles, reliés par de nombreuses lignes transversales, puis le canal de Bridgewater, celui formé par la canalisation de la Mersey et de l'Irwell, la rivière même de Manchester, réunissent le grand port de la Mersey à la capitale de *King Cotton*. Mais à quel prix ?

Il semblerait, à première vue, que cette multiplicité des voies de communication aurait dû assurer aux industriels de la région de Manchester le bénéfice de la concurrence, c'est-à-dire le bas prix des transports. Mais Stephenson disait avec raison qu'il n'y avait concurrence que lorsque les concurrents étaient trop nombreux pour pouvoir s'entendre. Une coalition permanente, ce que la langue protectionniste, dans sa pudeur hypocrite, appelle un syndicat, réunit tous ces transporteurs interposés entre les deux villes, et leur concert fait supporter aux marchandises des tarifs exorbitants. De Liverpool à Manchester, le coton paie 8 fr. 60, le sucre 13 fr., les céréales 7 fr. 10 par 1 000 kilos. La distance étant, par la voie ferrée la plus courte, de 51 kilomètres, ce sont, comme l'on voit, des tarifs de 17,25 et 14 centimes par tonne-kilomètre. Le reste est taxé à l'avenant.

Ce n'est pas tout : le port de Liverpool a coûté fort cher et on y dépense encore beaucoup d'argent. La dette du *Mersey Dock and Harbour Board* dépasse aujourd'hui 425 millions de francs. C'est une lourde charge. Aussi les droits de port sont-ils multiples et fort élevés. Ajoutons qu'à Liverpool, plus peut-être que partout ailleurs, l'axiome « Les quais aux portefaix » est une coûteuse réalité. Le maître arrimeur a le monopole de la manutention à bord des navires ; le maître portefaix, celui du transport du camion au navire ou réciproquement, et le camionneur, à son tour, a seul le droit de voiturier la marchandise entre le port et la gare du chemin de fer ou la station d'embarquement du canal. Et il faut payer à chaque fois, sans pouvoir se soustraire à ces taxes, car cette organisation de rançons successives et obligatoires résulte de coutumes séculaires qu'après plusieurs tentatives infructueuses le commerce et le Parlement lui-même ne se sentent pas assez forts pour modifier. C'est donc avec une part égale d'exactitude que, dans l'enquête parlementaire relative au *Ship Canal* de Manchester, les représentans de Liverpool, d'un côté, ont pu dénoncer les tarifs

excessifs des chemins de fer, tandis que, de l'autre, la *North Western Railway Co* reprochait à Liverpool d'être le port le plus cher des Trois-Royaumes (1). L'industrie de Manchester et de tous les pays avoisinans unit les deux reproches et en fait la base de sa prétention à se créer à elle-même une voie de transport qui l'affranchisse de ce qu'elle considère comme une oppression.

Telle est, en effet, la raison déterminante du Ship-Canal de Manchester. M. Daniel Adamson, qui s'en est fait l'ardent et infatigable promoteur, s'est tout de suite trouvé soutenu par l'opinion publique de la région dont Manchester est la métropole commerciale.

(1) Dans un rapport sur le canal maritime de Manchester, plein de renseignements instructifs, et auquel j'ai fait plus d'un emprunt, M. de Pulligny, ingénieur des ponts et chaussées, donne des frais qui grèvent quelques marchandises, depuis leur arrivée à Liverpool, jusqu'à leur réception par le destinataire de Manchester, un détail très complet qu'il me paraît intéressant de reproduire ici :

DE LA CALE DU NAVIRE A LIVERPOOL à la station du chemin de fer ou à quai de la rivière à Manchester.	DROITS DE PORT et taxe d'arrimage ou de désarrimage.	FRAIS du maître portefaix.	FRAIS DE QUAI. — Surveillance, couverture, etc.	CAMIONNAGE jusqu'au rail ou jusqu'à la poutiche.	TRANSPORT par rail ou par eau.	TOTAL DES FRAIS par tonne.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Cotons.	3 60	1 50	1 20	1 50	8 60	16 57
Laines.	4 20	1 80	1 20	1 50	11 00	19 92
Sucres raffinés (en pains).	3 60	2 20	1 20	1 50	13 00	21 75
— bruts.	2 50	1 40	1 20	1 50	8 00	14 77
Salaisons.	2 60	1 70	1 20	1 50	11 00	18 21
Conserves en boîtes. . .	4 80	2 40	1 20	1 50	11 00	21 11
Thés.	3 00	3 10	1 20	1 50	13 00	22 06
Céréales (en sacs). . .	1 60	0 80	0 30	1 20	8 00	12 07
Fruits (oranges, ananas, etc.)	1 50	1 90	1 20	2 40	11 00	18 21
Pétroles.	2 00	1 60	1 20	1 50	11 00	17 51
Suifs.	2 70	1 30	1 20	1 50	9 50	16 39
Minerais de fer.	0 30	1 40	0 10	1 50	5 00	8 40
Bois de charpente et de mine.	1 20		2 10		8 00	11 47

Il est peut-être intéressant de mettre en regard de ces chiffres les prix de transport par voie ferrée entre le Havre et Rouen :

	COTON BRUT.		COTON MANUFACTURÉ		CÉRÉALES.	
	Prix kilométrique.	Prix total.	Prix kilométrique.	Prix total.	Prix kilométrique.	Prix total.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Liverpool-Manchester (51 ^k m,5) . .	0 168	8 60	0 160	8 20	0 155	8 00
Havre-Rouen (96 ^k m,5) . .	0 069	6 70	0 075	7 30	0 044	4 20

Comme on le voit, nos filateurs normands sont, à ce point de vue, dans de bien meilleures conditions que leurs concurrents anglais. Et cependant, que de plaintes au moment où s'est fait le tarif de douanes !

Dès 1877, il entreprit une de ces campagnes de meetings et de publications que les Anglais savent conduire avec tant d'énergie et de persévérance. En 1881, il réunit sans peine le capital d'*action parlementaire* indispensable à tout projet d'initiative privée qui frappe aux portes de Westminster (1). Il constitua, sans tarder, un comité d'étude dont les travaux aboutirent au projet qui fut dès l'année suivante soumis au Parlement. Liverpool et les compagnies de chemins de fer, qui disposent d'influences puissantes, y firent une opposition violente, et longtemps son sort fut incertain. Rejeté une première fois par les Communes, puis accueilli par cette Chambre après quelques modifications de forme sans grande importance, le *bill* subit chez les lords le dédaigneux échec de la question préalable. Sans se décourager, M. Adamson et ses amis le représentent à la haute assemblée dans une session suivante. Renvoyé devant les Communes, il est soumis à une longue et minutieuse instruction, à la suite de laquelle il est de nouveau repoussé comme pouvant nuire aux passes de Liverpool.

Le projet primitif plaçait, en effet, l'entrée et la première partie du canal de Manchester dans l'estuaire même de la Mersey. Les digues qui l'y délimitaient paraissaient devoir, en provoquant des dépôts de l'alluvion, diminuer l'étendue de l'estuaire et réduire, par suite, le volume d'eau qui s'y introduit à chaque marée, et qui, par ses mouvemens successifs de jusant et de flot, assure le maintien des profondeurs. C'était prêter à l'objection de violer les droits acquis à Liverpool par deux cents ans d'efforts et de dépenses (2). Le tracé fut remanié; l'entrée du canal, placé à East-Ham, sur la rive gauche, dégageait entièrement l'estuaire. Le projet revint de nouveau devant le Parlement, porté vers le succès par un mouvement d'opinion tellement irrésistible, que Liverpool, les chemins de fer et les autres adversaires renoncèrent à le combattre davantage. Le 15 juin 1885, le bill est adopté. La compagnie se constitue aussitôt: cinquante-cinq mille souscripteurs répondent en un jour à l'appel du comité fondateur et fournissent un capital de 200 millions de francs, dont la moitié est aussitôt appelée. On se met à l'œuvre, et les travaux, conduits avec une grande activité et

(1) La procédure à laquelle sont soumis les projets d'initiative privée (*private bills*) devant les commissions parlementaires est fort coûteuse. (Voy. de Franqueville, *Enquête sur les chemins de fer en Angleterre*, qui donne à cet égard des détails fort intéressans.) — La propagande nécessaire comporte également des dépenses considérables. Les avances faites de ces divers chefs par les promoteurs du Ship-Canal se sont élevées à près de 4 millions de francs.

(2) Liverpool date du commencement du xviii^e siècle. En 1708, Thomas Steers y construisit le premier bassin à flot. La population de Liverpool n'était alors que de 8 000 habitans. 84 petits bateaux, de 70 tonnes à peu près, constituaient toute sa flotte.

une rare intelligence du métier, prennent tout de suite tournure.

Le Ship-Canal de Manchester, comme nous l'avons dit et par les raisons que nous venons d'exposer, a son origine à East-Ham, sur la rive gauche ou méridionale de la Mersey, à 41 kilomètres à peu près en amont de Birkenhead, annexe aujourd'hui et demain rivale de Liverpool, qui, en face, sur l'autre rive, développe superbement la série sans cesse allongée de ses docks et de ses quais.

Jusqu'à Runcorn, où, 23 kilomètres plus haut, finit l'estuaire, le canal en suit fidèlement le contour, en recevant au passage le tribut appréciable des eaux de la Weaver. Puis, successivement, il absorbe en son tracé un ancien canal à petite section, l'*Old Quay Canal*, détache vers Warrington un embranchement qui est un grand port, s'empare à Latchford du lit de la Mersey supérieure, à Irlam de celui de l'Irwell, et, suivant les traces de cette dernière, pénètre au cœur même de Manchester à travers les faubourgs du Sud-Ouest pour ne s'arrêter qu'à la passerelle de Woden-Street.

Sur ce parcours de 57 kilomètres, le Ship-Canal intercepte huit grandes routes, cinq lignes de chemins de fer et le canal de navigation intérieure de Bridgewater. Pour les routes et pour le canal, les communications sont rétablies au moyen de ponts tournans, placés à 5 mètres au moins au-dessus du plan d'eau, et qui s'ouvriront au passage des navires, en dégageant une passe libre de 36^m,60 (1).

Mais pour les voies ferrées, le Parlement, on ne peut que l'en louer, a exigé des ponts fixes. Ils sont au nombre de quatre, dont trois supportent chacun quatre voies. Placés de biais par rapport à l'axe du canal, ils n'ont cependant que des portées assez ordinaires, variant de 47 à 89 mètres. Ils laissent au-dessous d'eux une hauteur libre de 22^m,80, ce qui est strictement suffisant pour le passage des steamers transatlantiques, à la condition encore qu'ils amènent leurs hauts-mâts. Les déviations de lignes, conséquences de ces nouveaux passages, ont été fort coûteuses. Elles ont, en outre, été pour les compagnies de chemins de fer une dernière occasion de manifester à la Compagnie du Ship-Canal des sentimens peu bienveillans, et, jusqu'au dernier moment, ont donné lieu à d'ardentes contestations.

Arrivé à son terminus, le canal s'épanouit en vastes bassins présentant une superficie de 62 hectares et un développement de quais de près de 9 kilomètres. Connexes à ceux de deux canaux de navigation intérieure, ces quais sont, en outre, reliés par des voies ferrées aux gares des quatre grands chemins de fer qui passent à

(1) C'est la première fois, dans le monde entier, qu'on se hasarde à construire un pont-canal tournant. — Celui de Bridgewater, par l'ingéniosité de son mécanisme d'étauchement, est digne de l'attention avec laquelle l'examinent tous les gens du métier.

Manchester. La profondeur sera partout, et à tout moment, de 8^m,60, soit sensiblement celle du canal de Suez aujourd'hui. La largeur du plafond est de 36^m,60, ce qui permettra, mieux encore qu'à Amsterdam, le croisement en route de la plupart des navires.

De l'écluse d'East-Ham au quai de Woden-Street, la différence d'altitude est de 48^m,45. Les navires s'élèvent progressivement à cette cote par quatre écluses réparties sur le parcours, ayant, à quelques centimètres près, 20 mètres de large et 183 mètres de long, dimensions qui les rendent accessibles à tous les navires — sauf trois ou quatre — actuellement construits. Des écluses, dira-t-on, voilà une imperfection : ne pouvait-on l'éviter? La question des écluses ne se pose pas à l'égard d'un canal de pénétration de la même façon que pour un canal de transit. Dans les deux cas, l'écluse est incontestablement une entrave à la marche et une chance d'accident; mais dans le canal de transit, dont les deux extrémités sont au même niveau, cette complication ne serait justifiable que par des raisons très sérieuses d'économie dans la construction. Lorsqu'il s'agit au contraire de faire pénétrer des navires au cœur d'une ville éloignée de la mer et située à une certaine altitude, il y a toujours nécessité de les y placer à la hauteur des quais : il faut donc les élever, et les écluses sont, dans ce cas, les plus économiques des machines élévatoires, en même temps que, judicieusement réparties sur le parcours, elles diminuent notablement la profondeur à laquelle il faut excaver.

Notons aussi qu'à Manchester on a compris, mieux qu'ailleurs, la nécessité de protéger efficacement les berges du canal contre les lames et les courans que provoque le déplacement du navire. Là où ces berges ne sont pas naturellement taillées dans une roche résistante, elles ont été revêtues sur toute leur hauteur d'un muraillement fait avec un soin extrême, et qui assure leur maintien au grand bénéfice de la conservation et de l'entretien du canal. Dans cette voie large, profonde et sûre, les navires pourront, sans danger, développer une vitesse de 6 nœuds à 6 nœuds et demi, soit 11 à 12 kilomètres. Le passage des écluses leur prendra bien, il est vrai, deux à trois heures; mais, somme toute, de l'estuaire de la Mersey à Manchester, la durée du trajet ne semble pas devoir être de plus de huit à neuf heures. C'est beaucoup de temps gagné sur l'état actuel. C'est aussi pour le commerce une grande économie d'argent.

Sur les canaux de Suez, d'Amsterdam et de Corinthe, la taxe ne frappe que la jauge du navire. En vertu de l'acte de concession du Ship-Canal de Manchester, la taxe sur la jauge ne constitue qu'une recette accessoire peu importante. La compagnie paraît même disposée à n'en pas faire état. C'est principalement la mar-

chandise qui, par des droits de péage, de quai et de manutention, doit rémunérer l'entreprise. Si l'on met en regard les frais qui pèsent actuellement sur les marchandises, qui vont des quais de Liverpool à Manchester, avec ceux que, d'après les tarifs déjà connus, ces mêmes marchandises auront à supporter sur le Ship-Canal, on constate que l'économie variera de 55 à 45 p. 100 (1). Le coton, par exemple, supporte aujourd'hui 16 fr. 57 : il ne paiera plus que 8 fr. 40, soit une économie de 8 fr. 17, et Manchester en reçoit, bon an malan, la prodigieuse quantité de 620 à 650 millions de kilogrammes ; les céréales, un million de tonnes, réaliseront une économie de 6 fr. 57 par tonne, et ainsi de suite. Des évaluations qui semblent appuyées sur des investigations précises portent à 10 millions de tonnes la quantité de marchandises de toutes sortes qui, presque dès le début, voudra profiter de ces économies considérables. On estime, sur les mêmes bases, qu'une fois le courant commercial établi, les recettes nettes de la compagnie atteindront rapidement 42 ou 44 millions de francs.

En présence de ces résultats, qui ne peuvent guère être contestés, il importe peu que l'entreprise, au cours des travaux, ait éprouvé de graves déceptions d'ordre financier (2). Le capital-actions de 200 millions était absorbé, et avec lui 63 millions d'obligations, que les travaux n'étaient encore qu'aux deux tiers de leur achèvement. Les deux villes de Manchester et de Salford ont, en 1891, avancé 75 millions qui n'ont pas encore suffi. Il a

(1) Économies réalisées par les marchandises empruntant la voie du Ship-Canal :

MARCHANDISES.	FRAIS ACTUELS.	FRAIS SUR LE CANAL PAR TONNE :				ÉCONOMIE RÉALISÉE.
		Péage.	Quai.	Manutention.	Ensemble.	
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
Cotons	16 57	5 10	2 10	1 20	8 40	8 17
Laines	19 92	6 00	2 10	1 20	9 30	10 62
Sucres raffinés	21 75	5 00	1 80	1 20	8 00	13 75
— bruts	14 77	4 00	1 30	0 60	5 90	8 87
Salaisons	18 21	6 00	1 30	0 60	7 90	10 31
Conserves en boîtes	21 11	6 00	2 40	1 20	9 60	11 51
Thés	22 06	7 00	1 50	1 80	10 30	11 76
Céréales	12 07	4 10	0 80	0 60	5 50	6 57
Fruits	18 21	6 00	0 80	0 60	7 40	10 81
Pétroles	17 51	5 50	1 00	0 60	7 10	10 41
Suifs	16 39	5 00	1 40	0 60	7 00	9 39
Minerais de fer	8 40	2 50	0 30	0 60	3 40	5 00
Bois de charpente	11 47	4 50	0 60	0 60	5 70	5 77

(2) « J'ai souscrit 4000 liv. st. dès le début, me disant en 1890 un filateur de Manchester. Que cette somme soit perdue, peu m'importe, pourvu que le canal se fasse : je serai bien vite rentré dans mes avances. »

fallu de leur part une nouvelle contribution de 30 millions. Il semble qu'avec ce dernier secours l'entreprise arrivera à ses fins, et que nous apprendrons prochainement l'inauguration du canal de Manchester. Ce sera le jour du triomphe pour ceux qui ont apporté à cette œuvre utile le concours de leur foi, de leur dévouement, de leur habileté. Ce sera aussi le début, il n'en faut point douter, d'une nouvelle ère d'activité productive dans cette région déjà si laborieuse, un nouveau moyen pour elle de maintenir et d'augmenter la suprématie commerciale dont elle jouit déjà dans le monde. *Facilities beget Trade.*

IV

Le canal de Manchester est un exemple qui, comme celui de Suez, a sa contagion. Dès 1883, au moment où, pour la première fois, le Ship-Canal comparaisait devant le Parlement, sir Édouard Watkin le prédisait à la Chambre des communes : « Le canal, disait-il, ouvrira en Angleterre l'ère des grands canaux maritimes. » Les conditions dans lesquelles se trouve Manchester, au point de vue des transports, se retrouvent dans la plupart des grandes cités manufacturières de la Grande-Bretagne. Les chemins de fer, qui leur imposent des tarifs qu'elles estiment onéreux, ont su, pour éviter toute importune concurrence, se rendre maîtres des canaux de navigation intérieure. Mais en même temps, grâce à l'heureuse configuration de l'île, aucune de ces cités n'est très distante de la mer, et, poussées par l'irrésistible nécessité de diminuer leurs prix de revient, elles tendent à s'en rapprocher (1). Un acte du Parlement en date de 1889 autorise un groupe d'industriels de Sheffield à acquérir trois canaux qui depuis plus de quarante ans ont été aux mains des compagnies de chemins de fer. C'est la seule voie navigable que possède Sheffield pour accéder à la mer. On projette de l'approfondir et de l'améliorer de façon à livrer passage à des navires de mer, qui pénétreront ainsi jusqu'à près de 100 kilomètres à l'intérieur. Birmingham songe à se réunir par des canaux à large section, d'un côté au port de Bristol, de l'autre à celui de Liverpool. La puissance industrielle de ces grandes villes, la facilité relative d'exécution, et la nécessité, en diminuant les frais de transports, de réduire les prix de revient, justifient de semblables projets. Ceux qui consisteraient à traverser la grande île britan-

(1) « There had been a constant complaint in this country during recent years, that commerce and trade were being gradually attracted to the coast, and that the inland towns were keeping up their manufactures under great difficulties. » (Closing address delivered to the Congress of inland Navigation held in Manchester on July 1890 — by the Righ. Hon. lord Balfour of Burleigh.)

nique par des canaux maritimes de transit, comme celui du Forth à la Clyde, ce doublement du canal calédonien, se heurtent à la double objection de l'énormité de la dépense et d'une moindre utilité. Sir Michaël Hicks-Beach, alors qu'il présidait le Board of Trade dans le cabinet de lord Salisbury, l'a fait observer avec beaucoup de justesse : ce sont là des entreprises privées. Il ne se trouverait pas un chancelier de l'Échiquier, whig ou tory, pour y engager les finances de l'État, c'est-à-dire, suivant les propres expressions de sir Michaël, *the money of taxpayers*, l'argent des contribuables. Aussi peut-on s'attendre à ce que de tous ces projets, les Anglais n'exécutent que ceux qui présenteront des avantages certains.

Sur le continent, où l'on est moins respectueux de l'argent de l'État, où quelquefois les imaginations remplacent plus facilement les raisons positives par des rêves pour le moins nuageux, les inventeurs de canaux se sont donné plus libre carrière. Il s'en est trouvé pour vouloir transformer en ports de mer des villes qui n'avaient pour cela aucune des raisons décisives de Manchester ou même de Sheffield. — Nous avons, ici même, dit ce que nous pensions du Paris port de mer, dont on n'a encore pu démontrer les avantages, en face d'inconvéniens certains, ce qui n'empêche pas ce projet d'avoir eu l'honneur inattendu de figurer sur certains programmes électoraux, entre les trois-huit et la séparation de l'Église et de l'État. Rome et Cologne ont leurs projets de canaux maritimes, et j'ai reçu il y a quelques années une brochure intitulée : *Vienne port de mer*. L'auteur voulait, par des canaux de grande navigation, réunir la capitale de l'Autriche à l'Adriatique, à la mer Noire, et je crois même à la Baltique, sans trop s'inquiéter des plateaux de Bohême et de Silésie, obstacles colossaux qu'une entreprise plus modeste de navigation intérieure hésite aujourd'hui à franchir. Tous les projets ne sont pas, il faut s'empresse de le dire, comparables à celui-ci.

Quand Bruxelles et Louvain demandent à devenir des ports de mer, elle peuvent faire valoir leur proximité de l'estuaire de l'Escaut et, par suite, la dépense relativement faible qu'entraînerait la réalisation de leur désir. Il est cependant permis de demander si le grand port d'Anvers si parfaitement aménagé et desservi par le réseau à mailles serrées de la canalisation d'eau douce et des chemins de fer n'est pas déjà un débouché suffisant pour l'activité industrielle et commerciale de la Belgique. La question serait d'autant moins indiscrette que l'État belge, propriétaire et exploitant des chemins de fer, a participé, en outre, pour une très grosse somme à l'amélioration du port d'Anvers, et que les promoteurs des canaux brabançons lui demandent cependant de

contribuer encore à la construction de ceux-ci. Il n'est toutefois pas impossible que, sous la pression des influences parlementaires, le gouvernement du roi Léopold II se croie un jour obligé de se faire ainsi concurrence à lui-même.

Il y a aussi une question de Bruges port de mer, car la vieille ville monastique a des vellétés de redevenir une puissante cité commerciale, comme au beau temps de la lutte contre la maison d'Autriche. Quelques kilomètres de canal à travers des plaines basses et sablonneuses lui suffiraient pour cela. Sa prétention à la résurrection est d'autant plus intéressante qu'un canal maritime comporte un port d'accès, et celui-ci serait peut-être avant tout un port de refuge, asile nécessaire et depuis longtemps désiré sur cette longue côte semée de bancs et de hauts-fonds, où, de Dunkerque à l'Escaut, les navires chassés par la tempête ne peuvent trouver d'abri.

Par sa forme même de péninsule allongée, l'Italie était prédestinée aux entreprises des perceurs d'isthmes. Certain ministre, grand stratège à son heure, a eu, dit-on, la vellété d'unir la Spezzia à Venise, — et, qui sait? peut-être à Fiume, — au moyen d'un canal large et profond. La longueur n'eût pas été moindre de 270 à 280 kilomètres, et porter une flotte sur le Massa Carrara peut passer pour une tentative au moins audacieuse. On semble y avoir renoncé. On est descendu plus au sud; à vol d'oiseau la distance d'un rivage à l'autre est moindre. De Montalto di Castro sur la mer Tyrrhénienne, on irait à Fano sur la rive Adriatique. Mais là aussi l'Apennin est récalcitrant : le sommet du Catria est à 1 669 mètres d'altitude; puis la distance encore est longue, guère moins de 200 kilomètres, et surtout le devis s'élève à 650 millions de francs, — sans tenir compte du change. L'intérêt commercial, d'ailleurs, est plus que médiocre. On n'y gagnerait rien. On voudrait bien cependant montrer au puissant allié, qu'au sud de la Triplice on peut tout aussi bien qu'au nord faire un canal stratégique. Mais le mal d'argent force à rester sage. Béni soit-il!

C'est à d'autres points de vue qu'on envisage la question des canaux maritimes dans l'Empire russe.

Il s'en faut de peu aujourd'hui que Pétersbourg port de mer ne soit une réalité, et dans les conditions où elle se produit, c'est une œuvre parfaitement raisonnable. On parle aussi fort souvent en Russie d'une jonction de la mer Blanche avec le golfe de Finlande. Cette voie semble dessinée à l'avance par la nature, au moyen de cette sorte de chapelet de lacs qui se succèdent depuis la Néva jusqu'à l'embouchure glacée de la Wyg. La distance est de 280 kilomètres environ, et la rigueur du climat hyperboréen y rendrait sans doute le canal plus ordinairement accessible aux

traîneaux qu'aux navires. A l'autre extrémité de l'empire slave, on étudie encore divers moyens de réunir la Mer-Noire à la Caspienne. Pour le coup, les deux mers ne sont pas au même niveau, et il y aurait là une difficulté à une jonction directe qu'il est peut-être sage de vouloir tourner. Lorsqu'il fait à Zaritzin le coude qui ramène son cours dans une direction presque perpendiculaire à la rive nord-ouest de la Caspienne, le Volga n'est distant du Don à vol d'oiseau que de 100 kilomètres environ. Franchir cette distance au moyen d'un canal à grande section, ce serait réunir les deux grands fleuves et par là même les mers où ils portent leurs eaux. Il faudrait, il est vrai, franchir, au moyen d'écluses successives (1), le col qui, à son point le plus bas, a encore 100 mètres au-dessus des vallées. A cette première difficulté s'en ajoutent d'autres résultant de la nature des terrains à excaver et de la configuration du sol. Il ne s'agit plus, il est vrai, de donner ici au canal des profondeurs de 7^m,50 ou de 8 mètres. Le Don, et après lui la mer d'Azov, dans laquelle il débouche, n'offre pas à la navigation un mouillage de plus de 4^m,75. Il serait sans utilité de donner davantage au canal de jonction. C'est une simplification. Néanmoins on a hésité jusqu'ici devant la dépense. Un autre projet, peut-être un peu moins coûteux, consisterait à emprunter les lits du Manitch, affluent du Don, et de la Kouma qui se jette dans la Caspienne au nord du territoire du Terek, — en les élargissant et en les approfondissant, bien entendu, l'un et l'autre. Un canal facile à tracer dans les plateaux marécageux, aux altitudes douteuses, qui continuent vers Stavropol les ondulations des collines de l'Ergheni réunirait les deux rivières. On réaliserait ainsi la com-

(1) Les *écluses* ne sont pas les seuls dispositifs à l'aide desquels on puisse faire passer des bateaux ou des navires d'un niveau à un autre. Il y a encore les *ascenseurs* et les *plans inclinés*. Ces derniers n'ont encore été l'objet d'aucune application importante. Un spécimen, d'échelle réduite, intéressant cependant, fonctionne aux environs de Meaux. Il sert à l'échange entre l'Oureq et la Marne de ces petits bateaux appelés *flûtes de l'Oureq*, qui ne portent pas plus de 70 à 80 tonnes. Il y a, au contraire, quelques ascenseurs en service sur des canaux de navigation intérieure, notamment en Angleterre à Anderton, en Belgique à la Louvière et en France aux Fontinettes, près de Saint-Omer, sur le canal de Neufossé, jonction de la Lys avec le canal d'Aire à l'Aa. Ces appareils ne sont destinés à soulever que des péniches de 280 tonnes. Même réduits à cette utilisation relativement modeste, leur construction et leur fonctionnement présentent des difficultés graves dont la solution fait le plus grand honneur à leurs auteurs. On n'a pas pu faire cependant qu'ils ne soient des machines compliquées, plus délicates, plus exposées à des interruptions de service que les écluses, dont la qualité essentielle est la simplicité. — Quant à des ascenseurs pouvant soulever des bûtinens de mer de 3 ou 4 000 tonnes et plus, il ne semble pas possible, quelques merveilleuses ressources dont dispose aujourd'hui l'industrie mécanique, qu'on puisse en tenter la construction. M. Boyer, qui a été pendant quelques mois directeur des travaux de Panama, y avait cependant songé, dit-on, pour franchir la Culebra. La mort prématurée de cet ingénieur distingué ne permet pas d'affirmer que ce fût là chez lui autre chose qu'une de ces idées séduisantes mais fugitives qui se dissipent à la première réflexion.

munication si désirée entre les deux mers orientales de l'empire. Que décidera le gouvernement russe? On ne le sait pas encore. Le percement de l'isthme de Perekop qui unit la Crimée au continent serait une manifestation de l'intention impériale d'améliorer les voies maritimes dans ces régions encore si neuves. La navigation entre Odessa et Mariapol, à l'embouchure du Don, est aujourd'hui plus courte de 125 milles. Mais ce raccourcissement n'aurait d'importance économique que lorsque les deux fleuves et par conséquent les deux mers seraient réunis.

Dans cet immense empire, le développement des voies de communication prépare l'avenir. Ce n'est pas aujourd'hui peut-être que la Russie recueillera tout le bénéfice du chemin de fer Transcaspien et du Transsibérien dont la section orientale va bientôt être inaugurée. C'est au même point de vue qu'il convient de se placer pour apprécier l'utilité des projets de canaux dont nous venons de dire quelques mots. Leur exécution sera une avance faite à la civilisation et à la prospérité des générations futures. Souhaitons qu'ils aient, eux aussi, leur Annenkof.

V

Ce genre d'entreprise a certainement des côtés grandioses propres à frapper les imaginations et à séduire les esprits chez lesquels l'amour d'une certaine aventure s'unit à des sentimens généreux. Aussi, à la suite du succès de l'œuvre vraiment française de Suez, a-t-on vu surgir dans notre pays nombre de projets de percemens d'isthmes, et pendant assez longtemps on a considéré que c'était là une spécialité française.

Même aujourd'hui, il y a encore à l'étranger certaines personnes s'imaginant qu'en dépit des dures leçons de l'expérience, les Français ont toujours en tête l'idée de quelque percement. Notre politique coloniale nous conduit à demander au roi de Siam la réparation d'injures trop longtemps supportées avec une patience qui, en Orient, passe toujours pour de la faiblesse. On s'étonne, de l'autre côté du détroit, de cette velléité d'énergie. Que veulent donc les Français au Siam? s'y demande-t-on. Et tout aussitôt, sir Charles Dilke, qui a toujours l'œil ouvert sur ce qu'il appelle l'*ambition française*, insinue que nous allons chercher à Bangkok l'autorisation de construire un canal dans la péninsule de Malacca (1). Il est vrai; sur les données fournies par des explorateurs anglais, un ingénieur civil français a étudié, il y a quelques années, la possibilité de l'exécution d'une voie mari-

(1) Séance des Communes du 18 août 1893.

time à travers l'isthme de Kraw. L'entreprise paraît faisable.

Sur le versant occidental, le fleuve Paek-Cham n'a pas moins de 3 kilomètres de large à son embouchure, avec des fonds de 12 à 13 mètres. A 25 kilomètres en aval, au confluent du Kou-mou-Yaï aux eaux bleuâtres, la profondeur est encore de 9 mètres. Sur l'autre versant, le Tay-Oung, qui devient le Tseompéon quand il approche du golfe de Siam, est également navigable dans la plus grande partie de son cours. Quelques travaux d'approfondissement dans le haut des deux vallées, et, pour les réunir, un canal de 11 kilomètres seulement, franchissant la chaîne sauvage du Tenasserim par un col qui n'est qu'à 30 mètres de hauteur, la communication serait établie. La nouvelle voie aurait, il est vrai, quelques écluses, mais son parcours ne serait que de 70 kilomètres. Son utilité, et elle ne serait pas négligeable, consisterait à permettre aux navires de passer de l'Océan Indien aux mers de Chine en dix ou onze heures au lieu des quatre jours de navigation difficile qu'exige le détour par le détroit de Malacca. Ce raccourcissement serait favorable sans doute à nos relations avec le monde indo-chinois. Mais le principal bénéfice en reviendrait encore au pavillon anglais qui représente plus des trois quarts du mouvement maritime d'une mer à l'autre. Pourquoi donc sir Charles s'émeut-il ?

Soumis à ce fatidique *sic vos non vobis* qu'on pourrait inscrire au frontispice de notre histoire nationale, ne sont-ce pas les Français qui percent les isthmes et les Anglais qui y passent ?

Qu'on se rassure d'ailleurs à Westminster et dans la Cité. L'épargne française ne paraît pas, pour le moment, disposée aux lointaines spéculations. On lui en propose de plus voisines, de purement françaises, en faveur desquelles on surexcite cette sorte de nervosisme inquiet, confondu à tort avec la noble émotion du patriotisme, et qui n'est qu'un chauvinisme plus facile à circonvenir qu'à éclairer.

C'est en effet en le qualifiant d'« entreprise de préservation nationale » qu'il y a treize ans de cela, un sénateur du Midi, fort mêlé toute sa vie aux grandes entreprises de travaux publics, et dont je ne veux pas mettre en doute l'intention généreuse et désintéressée, lança dans le public et soumit au gouvernement un projet de canal maritime de l'Océan à la Méditerranée. Ce devait être la compensation de la perte — toujours douloureuse — de nos deux provinces, françaises entre toutes, l'Alsace et la Lorraine (1); c'était aussi Gibraltar annihilé, notre puissance maritime au moins doublée, le Gothard, Brindisi, Salonique rendus inutiles, et le

(1) Société d'études du canal maritime de l'Océan à la Méditerranée. — Paris, imprimerie Wittersheim et C^{ie}, 1880, p. 1 : « La France est diminuée ; notre devoir est de reconstruire l'équivalent des forces qu'elle a perdues. »

commerce universel ramené vers la France, centre du transit de l'Europe avec le reste du monde. Perspectives émouvantes, bien dignes d'enflammer l'enthousiasme de tous les cœurs vraiment français! Hélas! ce n'était qu'un beau rêve: la froide réalité le fit bien voir. Le projet de 1880 ne résista pas à l'examen, et il parut alors admis que c'était ailleurs et d'une autre façon qu'il fallait chercher la grandeur, la sécurité et la richesse de notre pays.

Mais l'imagination ne cède pas facilement à la raison; le projet du Canal des Deux-Mers n'a jamais été abandonné. Il vient d'être repris, et son exhumation ne se fait pas sans quelque tapage, destiné à rappeler sur lui l'attention publique et à intimider les importuns faiseurs d'objections.

Dans le projet de 1880, le canal proprement dit part du bassin à flot de Bordeaux. Après avoir, par un long circuit, atteint Pessac, il suit le canal latéral à la Garonne, franchit plusieurs fois la rivière sur des ponts-canaux de 200 à 210 mètres de longueur et atteint Toulouse où doit se trouver son point culminant. Puis, suivant la route que lui trace le canal du Midi, par la vallée du Lhers, il atteint le col de Naurouze, point de partage des eaux entre l'Océan et la Méditerranée, rendu à jamais fameux par le souvenir de Riquet. Le col de Naurouze franchi par une tranchée de 40 mètres taillée dans le roc, le canal projeté descend vers la Méditerranée en passant à Villefranche, Castelnaudary, Carcassonne, traverse l'Aude, évite, en la contournant, la montagne d'Alaric, haute de 600 mètres; puis, au col de Moux, entrant dans la vallée de l'Orbieu, il vient enfin déboucher à Narbonne, après un parcours de 400 kilomètres dans lequel il s'est élevé, — pour aspirer bientôt à en descendre, — à l'altitude de 152 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il lui faut pour cela 63 écluses de 5 mètres de chute environ dans le premier projet, ou seulement 38 de 6 à 9 mètres dans un autre qui a suivi. Il intercepte dans son parcours 239 grandes voies de communication, routes et chemins de fer. On les rétablira au moyen de 140 ponts tournans dont 13 pour les chemins de fer, et d'un certain nombre de souterrains, ménagés à travers les puissans massifs de maçonnerie sur lesquels seront étagés les gigantesques escaliers d'écluses. 140 ponts tournans! voilà les communications de la région pyrénéenne avec le reste de la France rendues singulièrement précaires, pour peu que le canal soit fréquenté. Et les promoteurs comptent sur un mouvement de 14 millions de tonnes, — presque le double de ce qui passe à Suez, — ce qui implique une circulation presque continue de navires, et les ponts toujours tournés. On y obviendra, affirme-t-on, en formant les navires en convois que des locomotives circulant sur les berges, — alliance imprévue et quelque peu risquée de puissances rivales, — remor-

queront à heures fixes. Il n'y aura, promet-on, pas plus de 10 de ces trains par jour en chaque sens : soit 20 en tout. Le service fonctionnera avec une telle régularité, qu'en dépit de ces 20 interruptions, convois de chemins de fer, voitures, charrettes, mulets et piétons trouveront toujours les ponts tournans prêts à leur livrer passage. Singulière illusion ou prétention, comme l'on voudra, que cet horaire à l'exactitude chronométrique imaginé pour atténuer l'intolérable gêne qui, pour plus de huit grands départemens, pour nos relations avec la péninsule Ibérique, résulterait de la présence d'un pareil obstacle.

Primitivement, sur une partie considérable du parcours, les berges devaient être en remblais, ce qui semble obligatoire, puisque le canal d'une façon à peu près générale s'élève au-dessus du niveau des terres environnantes. Les commissions techniques auxquelles le Gouvernement confia l'examen du projet et dans lesquelles se trouvaient des ingénieurs qui savent le degré de confiance qu'il convient d'accorder aux barrages en terre, firent des objections dans l'intérêt des pays riverains, exposés à un déluge en cas de rupture d'une des berges. Quoique nombre des partisans du canal aient toujours affiché le plus parfait mépris pour les commissions officielles, et que quelques-uns aient même, dans la presse et dans des brochures, parlé en termes peu courtois de ceux qui en faisaient partie, il fallut bien cependant reconnaître la portée de l'objection. On assure aujourd'hui que le tracé sera modifié de façon à mettre le canal en tranchée sur presque tout son parcours (1).

Comme on ne parle pas en même temps d'abaisser la cote de passage au col de Naurouze, ce qui constituerait une aggravation sensible de la difficulté, il est permis de se demander comment on y atteindra sans élever les plans horizontaux des biefs successifs au-dessus du terrain naturel. Réserve-t-on la solution de ces difficultés contradictoires à une étude ultérieure, suivant la formule consacrée? Ce serait quelque peu téméraire. En tous cas, cette modification hasardée du projet primitif, — en admettant même qu'elle fût réalisable, — entraînerait un surcroît sensible de dépense.

On croit, il est vrai, trouver à cet égard une compensation d'un autre côté. Puisque l'un des objets essentiels du canal projeté était de faire passer d'une mer à l'autre non seulement les grands vapeurs qui font la navigation d'Extrême Orient, mais surtout la flotte de guerre, on avait dû prévoir une profondeur correspondant à la calaison des plus grands bâtimens. On s'était arrêté à

(1) *Journal des Travaux publics* du 9 février 1893. — Projet Pocard-Kerviller : Canal des Deux-Mers.

celle de 8^m,50 qui est un minimum strict. Beaucoup de cuirassés, en effet, valent 8 mètres et même quelquefois davantage, et plus un navire est grand, plus il lui faut d'eau sous la quille. Une délibération prise en 1885 par le Conseil d'amirauté est venue fort à propos tirer de souci sur ce point les auteurs des projets. Les chefs de nos forces navales ont à l'unanimité déclaré qu'en aucune hypothèse ils ne consentiraient à courir le risque d'engager les cuirassés dans le canal projeté. Si cette décision retirait au canal le caractère, si cher à son premier promoteur, d'« œuvre de préservation nationale », elle permettait, en manière de compensation, de moins se préoccuper de la profondeur. On s'y résigna donc assez allégrement. Ce ne sera plus 8^m,50, nous dit-on : il nous suffit de 7^m,60 pour la marine du commerce. Au même moment, la Compagnie du Canal de Suez reconnaissait la nécessité de porter la profondeur utile à 8^m,50 au moins, les navires de 7^m,93 de tirant d'eau devenant de plus en plus nombreux. En somme, le nouveau canal se trouvait ramené, quoi qu'on en dise, au rôle plus modeste de voie de grand cabotage. Moindre profondeur et aussi section réduite, car le nouveau canal se contente de 20 mètres au plafond dans les tranchées en terre, de 32 mètres dans quelques parties rocheuses, et uniformément partout de 44 à 45 mètres au plan d'eau. Ainsi la section sera la plupart du temps le triple à peine de celle des grands paquebots et des gros *cargo-boats*, dont on persiste quand même à réclamer la clientèle. La résistance au mouvement qui en résultera, la traction des locomotives en aura raison. On ne se préoccupe pas d'ailleurs de ce que ce mode nouveau de halage ne s'est encore fait connaître que par une tentative malheureuse sur une toute petite section des canaux du Nord.

Quant à la destruction des berges, qui serait l'infaillible conséquence de l'insuffisante issue laissée aux courans de retour de l'eau déplacée par les navires dans cette étroite rigole, on ne s'en préoccupe pas davantage. Est-ce parce que la précaution de murailles les berges ici, comme on l'a fait à Manchester, à Corinthe, comme il faudra le faire dans le canal de la Baltique, entraîne une trop grosse dépense? C'est possible, mais de telles imprévions ne seraient pas sans créer à l'exploitation future des charges très lourdes et une besogne fort compliquée.

Autre difficulté. Un pareil canal ne fonctionnera pas sans consommer beaucoup d'eau. Pour s'élever d'écluse en écluse jusqu'au bief de partage, chacun de ces vingt grands convois que l'on prévoit exigera 55 000 mètres cubes d'eau; autant pour redescendre le versant opposé, soit, pour les vingt, 2 200 000 mètres cubes par jour, ou 25 mètres cubes par seconde. C'est déjà le débit d'une rivière importante. Ce n'est pas tout. On prétend, du même coup,

faire servir le canal aux irrigations et aux submersions destructives du phylloxera. Ce n'est même pas là une des perspectives les moins séduisantes, à l'aide desquelles on a cherché à la fois à gagner les suffrages des pays vinicoles qu'on traverse, et à décider les souscripteurs qu'on sollicite. 50 000 hectares de terres et de prairies, 30 000 hectares de vigne, en doivent éprouver le bienfait. C'est encore beaucoup d'eau, 35 à 40 mètres cubes par seconde s'ajoutant au débit nécessaire à la navigation !

Puis, il y a l'évaporation sous le chaud soleil du Midi, les pertes par les portes des écluses, qu'on ne peut songer à faire, pas plus ici qu'ailleurs, absolument étanches, et enfin les pertes par infiltrations, aléa redoutable qui ne peut être chiffré d'avance. Bref, c'est 65 à 66 mètres cubes d'eau par seconde qu'il faut amener d'abord dans le bief de partage au-dessus de Toulouse. On prétend, il est vrai, réduire ce chiffre à 52 ou 53 mètres cubes. Mais ce serait en recourant à des bassins dits d'*épargne* qui emmagasinerait, pour la leur restituer ensuite, l'eau dépensée par les sas au moment des éclusées. Faut-il faire fond sur ce procédé, coûteux d'exécution, d'une exploitation compliquée et qui, déjà essayé en quelques endroits, a été délaissé partout ?

D'où faire venir ce fleuve au bief de partage chargé de le distribuer sur les deux versans ? Sans doute la Garonne est là. Mais pendant 65 jours, en moyenne chaque année, cette rivière aux allures torrentielles n'apporte que l'insuffisant tribut de 38 mètres cubes ; c'est la période d'étiage. Celle des eaux moyennes dure 238 jours, avec un débit de 70 à 80 mètres cubes ; les crues ne durent que 62 jours, le sixième de l'année environ. C'est cependant seulement pendant cette courte période qu'on pourrait y puiser sans nuire aux riverains. Pour l'alimentation de la ville et de sa banlieue, pour celle du canal latéral et les besoins de ses usines et de diverses concessions, Toulouse exige de 60 à 70 mètres cubes d'eau par seconde. De l'autre côté, les ressources disponibles de l'Aude sont absorbées par les irrigations et les submersions, par le canal du Midi, par les besoins des nombreuses populations assises sur ses bords. Que faire ? Les auteurs de projets ne sont pas embarrassés pour si peu. Ils étageront de nombreux réservoirs dans les vallées pyrénéennes de l'Ariège, du Saumès et du Jo. Peu leur importe qu'on n'ait encore aujourd'hui sur les ressources hydrauliques de ces régions que des renseignements incomplets et sujets à vérification, et qu'il soit impossible de mesurer la difficulté des constructions rêvées : en quelques années, dédaigneux des obstacles, ces esprits imaginatifs réaliseront, à titre de simple annexe de leur conception principale, cette œuvre gigantesque qui, depuis Riquet, fait hésiter des générations d'ingénieurs. Ici, comme tout

le long de leur projet, comme pour les consommations d'eau, comme pour l'étanchéité des terrains, comme pour le touage, comme pour le maintien des communications d'une rive à l'autre, comme pour tout, ils prennent leurs désirs pour des réalités :

Une flatteuse erreur emporte alors leurs âmes,

et, sans craindre de rester Gros-Jean comme devant, ils résolvent de même façon toutes les difficultés auxquelles se heurte leur projet.

Leur projet? Remarquons qu'il part de Bordeaux et aboutit à Narbonne. Aux deux extrémités, on est encore loin de la mer. Il faut la joindre. Ce sera l'affaire de l'État, avait-on dit d'abord. Celui-ci s'étant montré réfractaire, force a bien été aux demandeurs de se charger aussi de ces deux terminus. — Du côté de l'Atlantique, on avait d'abord parlé d'utiliser la Gironde; puis, la trouvant précaire et insuffisante, on avait poussé le canal jusqu'au Richard, dans la baie de Trompe-le-Loup, soit un prolongement de 54 kilomètres. En dernier lieu, sans doute pour punir Bordeaux d'un certain manque d'enthousiasme, le projet le plus récent dévie le canal vers la baie d'Arcachon. Celle-ci, il est vrai, pour se rendre digne de cet honneur embarrassant, devra se creuser et s'ouvrir sur la mer un accès large et profond à travers des barres encore aujourd'hui à peine accessibles aux petits navires de pêche. De l'autre bout, Narbonne est moins loin de la Méditerranée que Bordeaux de l'Océan : un prolongement de 14 kilomètres permet d'atteindre cette côte inhospitalière, d'où les vents et les courans ont éloigné jusqu'ici les navigateurs. Il n'importe; on a fait le plan du port futur. Où le mettra-t-on? A Gruissan, plage battue de la tempête, sans horizon et sans profondeur, au Grau du Grazeil ou à celui de la Vieille-Nouvelle, qui ne valent pas mieux comme atterrissages? Ici ou là ce sera le point de débouquement du Canal. Mais, à défaut des cuirassés que les amiraux refusent d'y compromettre, on espère encore, pour conserver au canal un semblant d'importance stratégique, que les croiseurs légers, les avisos, les torpilleurs, consentiront à s'en servir. Et, tout de suite, on nous en prévient, il faut alors aux nouveaux ports des défenses, des forts, des batteries, des canons. Ce sera ici une annexe de Toulon, là-bas, un second Cherbourg. Nouvelles dépenses; mais celles-ci, on l'espère bien, l'État rougirait de ne pas s'en charger. L'État rougit à moins. — Avec ces complémens obligatoires, le canal, le vrai canal des Deux-Mers, celui qui véritablement ira d'une mer à l'autre, n'aura pas moins de 500 kilomètres.

L'œuvre est immense, comme l'on voit : que coûtera-t-elle? Il ne faut évidemment pas s'en tenir aux évaluations sans aucun

doute optimistes et d'ailleurs variables des auteurs de projets. On avait d'abord parlé de 500 millions. Puis, après l'examen défavorable des premières commissions, on s'était résigné à avouer un milliard. C'est trop peu encore. La Commission spéciale de 1886, après une étude aussi approfondie que le permettaient les documents qui lui furent soumis, atteignit un chiffre voisin de deux milliards(1).

Souhaitons que ce ne soit pas plus encore, et qu'au cours de la construction, si jamais on l'entreprenait, d'inévitables imprévus ne viennent pas trop gravement modifier les estimations premières. Suez, creusé dans un terrain sans valeur qu'il n'y a pas eu à exproprier, qui n'a ni écluses ni ponts tournans, qui n'a pas eu besoin de détourner fleuves, rivières et torrens pour s'alimenter, a cependant coûté 2 700 000 francs, près de 3 millions le kilomètre; Corinthe en a coûté 7, et Manchester près de 5. — Mettons en parallèle le projet énorme et autrement compliqué du Canal des Deux-Mers, avec ses 38 écluses, ses canaux de dérivation, qui constituent à eux seuls l'ouvrage hydraulique le plus considérable qui ait été jamais entrepris, avec ses ponts-canaux jetés pardessus de larges vallées, avec ses 140 ponts tournans, ses 1 000 kilomètres de pesante voie ferrée nécessaires aux locomotives chargées du halage des navires, avec ses deux grands ports, leurs jetées, leurs forteresses, avec ses expropriations coûteuses sur 500 kilomètres de long, dans un pays riche et peuplé, avec les intérêts intercalaires qu'il faudra servir au capital, pendant la durée forcément longue de semblables travaux, avec enfin tous ces autres frais, plus ou moins avouables, mais toujours fort lourds, qui grèvent les entreprises de cette taille, il n'y aura rien d'excessif à prévoir une dépense de 4 millions par kilomètre, soit les deux milliards de la Commission, et ce serait certainement là un minimum.

(1) ÉVALUATION DE LA DÉPENSE DANS LES DIVERSES HYPOTHÈSES :

	DE BORDEAUX à Narbonne.	DÉBOUQUEMENS et ports, non compris des ouvrages militaires.	ÉVALUATION approximative des ouvrages militaires.	TOTAUX.	
Avec irrigations et submersions	et sans bassins d'épargne auxi- liaires.	francs. 1 696 000 000	francs. 216 000 000	francs. 86 000 000	francs. 1 998 000 000
	Avec bassins d'é- pargne.	1 690 000 000			1 992 000 000
Sans irrigations ni submersions.	Sans bassins d'é- pargne.	1 465 000 000	216 000 000	86 000 000	1 767 000 000
	Avec bassins d'é- pargne.	1 484 000 000			1 786 000 000

Mais enfin, si, quelque coûteuse qu'elle puisse être, cette conception colossale avait une utilité en rapport avec la dépense, si, suivant les promesses de ses auteurs, elle devait rémunérer un jour ses actionnaires, enrichir le pays, augmenter sa puissance, peut-être faudrait-il ne pas y faire d'objection et chercher même à faire surgir — d'où? ce serait peut-être la difficulté — l'énorme capital qui paraît indispensable.

Les ingénieurs qui ont étudié la question avec le calme que donne la compétence et l'absence de parti pris n'estiment pas à moins de 30 millions les frais d'exploitation et d'entretien, ce qui n'a rien d'excessif, en songeant à la longueur du canal, aux réservoirs, aux dérivations, aux écluses, aux ponts à manœuvrer, aux locomotives et à leurs voies. Le capital, pour ses intérêts, exigerait aux environs de 100 millions, soit 130 millions annuels à se procurer. Or la taxe prélevée sur les navires serait, dit-on, de 3 fr. 75 par tonne de jauge. Pour que l'entreprise fût à peu près rémunératrice, il faudrait donc être assuré d'un transit de 33 à 34 millions de tonnes. Il en passe de 22 à 23 millions par Gibraltar, dont la majeure partie n'a aucun intérêt à se détourner de la route qu'elle suit aujourd'hui. Il ne faut, en effet, compter ni sur les steamers en provenance ou à destination de l'Amérique, pour lesquels la distance est à peu près la même par les deux routes, ni sur l'active navigation qui circule entre, d'une part, les Iles Britanniques et les ports septentrionaux de l'Europe, et, de l'autre, la partie de la Méditerranée à l'est de la Sicile, navigation qui comprend les neuf dixièmes de celle qui passe par le canal de Suez. Le tout représente de 16 à 18 millions de tonnes. Ceux de ces navires qui marchent encore à la faible vitesse de 9 nœuds, il y en a peu, gagneraient à passer par le canal quelques heures, insuffisantes d'ailleurs à compenser le surcroît de dépense qui résulterait du paiement de la taxe. Ceux d'une vitesse supérieure n'y trouveraient économie ni de temps ni d'argent (1).

Reste la navigation entre l'Océan et la partie occidentale de la Méditerranée (côte est d'Espagne, côte sud de France, côte ouest d'Italie). C'est celle qui trouverait dans le passage par le canal une certaine économie de temps. Et encore! dans l'hypothèse la plus

(1) Prenons comme caractéristique de cette navigation le parcours entre le point B des cartes, à l'ouest d'Ouessant, et le port de Malte.

La distance par Gibraltar est de 1930 milles.

Par le canal, il faut compter :

1° La partie maritime :

(a) Du point B à la Coubre (embouchure de la Gironde.) 276 milles.

(b) De Gruissan à Malte. 690 —

ENSEMBLE. 966 —

2° Le transit par le Canal, qui peut durer de 83 à 103 heures. D'autre part, les

avantageuse, celle du parcours entre Marseille et le point B d'Ouessant (1), cette économie de temps se traduit, si tout marche à souhait, par une abréviation d'une journée pour les navires de 12 nœuds de vitesse, de quatre jours pour ceux ne marchant qu'à 7 nœuds. C'est quelque chose sans doute sur des traversées qui, par Gibraltar, sont dans le premier cas de six jours, dans le second de neuf jours.

S'il n'en devait rien coûter pour franchir le canal, les navires qui font cette navigation, les voiliers surtout, feraient peut-être bien de délaissier Gibraltar. Mais il faut payer, et on ne voit pas d'autre moyen qu'une taxe payée par les navires pour couvrir les frais d'exploitation et les intérêts du capital. L'avantage d'une moindre durée de navigation a tout aussitôt pour compensation une aggravation de frais. Pour le navire rapide, elle sera de 3 000 à 3 500 francs par 1 000 tonnes; pour l'autre, elle se tiendra entre 1 000 et 1 200 francs.

Je ne parle que des steamers. Les voiliers ont des frais beaucoup moindres par jour, et par conséquent l'abréviation de parcours

frais d'armement et de navigation peuvent s'évaluer à 0 fr. 75 par jour et par tonne, terme moyen. — On peut alors dresser le tableau suivant :

VITESSE des NAVIRES.	TEMPS DE LA TRAVERSÉE					RÉSULTAT EN ARGENT.		
	par GIBRALTAR.	PAR LE CANAL :			TEMPS perdu ou gagné.	PERTE ou économie sur les frais d'armement (par 1 000 tonnes).	TAXE par 1 000 tonnes.	PERTE définitive.
		Partie maritime.	Par le canal.	Total.				
nœuds.	heures.	heures.	h.	h.	h.	fr. c.	francs.	fr.
12	160	85	83	168	Perte { 8 18 28	Perte. { 247 50 562 50 875 00	3 750	Perte. { 3 997 4 312 4 628
			93	178				
			103	188				
11	175	88	83	171	Gain. { 4 6 16	Économie. { 125 00 187 50 495 00	3 750	Perte. { 3 625 3 937 4 245
			93	181				
			103	191				
10	193	96	83	179	Gain. { 14 4 6	Économie. { 435 00 125 00 187 00	3 750	Perte. { 3 315 3 625 3 937
			93	189				
			103	199				
9	214	107	83	190	Gain. { 24 14 4	Économie. { 750 00 435 00 125 00	3 750	Perte. { 3 000 3 315 3 625
			93	200				
			103	210				

(1) Du point B d'Ouessant à Marseille :

1° Par Gibraltar :

2° Par le canal :

		1635 milles.
(a) Partie maritime	{ D'Ouessant à la Coubro	276 —
	{ De Gruissan à Marseille	100 —
		<u>376</u>

(b) Plus le transit par le canal de 83 à 103 heures.

a beaucoup moins d'influence sur le résultat financier du voyage. Ajoutons que ce grand cabotage ne compte au plus que 4 à 5 millions de tonnes, et que les voiliers et les steamers à très petite vitesse y tiennent, d'année en année, une moindre place.

Tel serait, en somme, pour la navigation, le bénéfice de cette grande œuvre qu'on annonce devoir modifier les relations commerciales de l'univers. Oui, on peut le dire de Suez; on pouvait l'espérer de Panama. Il s'agit alors d'économiser des mois, au moins des semaines, tout en évitant le cap Horn ou celui de Bonne-Espérance. Mais ici, ce gain chanceux de quelques heures, de quelques minutes, avec, en regard, une aggravation de dépenses, est-il de nature à attirer les navires dans un canal où ponts et écluses, se succédant à intervalles rapprochés, constituent sur 500 kilomètres une suite non interrompue d'écueils et de dangers?

On n'a rien répondu à ces objections, qui tendent à démontrer l'inutilité commerciale du canal. Battu sur ce point essentiel, on s'est repris à parler de l'irrigation et de la force motrice, sans mettre suffisamment en regard l'énorme surcroît de dépenses que ces nouvelles moutures tirées du même sac exigeraient tout d'abord. Enfin, ce sera, a-t-on dit, « l'instrument le plus sûr de notre

Les autres données comme dans la note précédente, page 344.

VITESSE des NAVIRES.	TEMPS DE LA TRAVERSÉE.					RÉSULTAT EN ARGENT.		
	PAR Gibraltar.	PAR LE CANAL.			TEMPS PERDU ou gagné	PERTE OU ÉCONOMIE sur les frais d'armement (par 1000 tonnes).	TAXE par 1000 tonnes.	GAIN ou perte.
		PARTIE maritime.	PAR le canal.	TOTAL.				
nœuds.	heures.	heures.		heures.	heures.	francs.	francs.	francs.
12	136	31	83	114	Gain. { 22	Économie. { 687	3750	Perte. { 3063
			93	124				
			103	134	2	62		3688
			83	117	Gain. { 32	Économie. { 1008	3750	Perte. { 2742
93	127	22	687	3063				
11	149	34	103	137	12	375		3375
			83	121	Gain. { 43	Économie. { 1344	3750	Perte. { 2406
93	131	33	1031	2719				
10	164	38	103	141	23	719		3031
			83	124	Gain. { 58	Économie. { 1812	3750	Perte. { 1938
93	134	48	1500	2250				
9	182	41	103	144	38	1187		2563
			83	130	Gain. { 74	Économie. { 2312	3750	Perte. { 1438
93	140	64	2000	1759				
8	204	47	103	150	54	1687		2063
			83	137	Gain. { 97	Économie. { 2931	3750	Perte. { 819
93	147	87	2719	1031				
7	234	54	103	157	77	2406		1344

relèvement industriel et commercial ». Toulouse deviendra Manchester; Aubin, Carmaux, Graissessac, vont se transformer en autant de Cardiffs! Qu'une voie de communication nouvelle soit un avantage pour les localités qui auront à s'en servir, c'est assez probable, quoiqu'il faille, en cela comme en tout, garder une certaine mesure. Mais quelle peut être ici l'importance de cet avantage? Vaut-il le prix qu'on nous demande d'y mettre? Ne peut-on l'obtenir plus économiquement? Autant de questions auxquelles on se garde de répondre, peut-être tout simplement parce qu'on n'y a pas songé.

En dernier lieu, et comme en un réduit qu'on prétend inexpugnable, on s'est rejeté sur ce qu'on a appelé l'intérêt de la défense nationale. L'argument avait si bien réussi à certains chemins de fer électoraux, sans voyageurs ni marchandises! Certes la défense nationale est chose sacrée; il faut y penser toujours et même en parler quelquefois, mais encore faut-il que ce soit à bon escient: il y a une sorte de sacrilège, en la mettant au service des projets les plus discutables, à en faire une manière de poudre aux yeux que des rhéteurs s'en vont débitant, comme leurs prédécesseurs et modèles faisaient jadis des grandes vertus de l'orviétan.

Par le canal, nous dit-on, vous évitez les canons de Gibraltar; vous réunissez l'escadre de la Méditerranée à celle de la Manche; vous mettez à exécution le plan rêvé au camp de Boulogne; notre marine venge enfin Aboukir et Trafalgar. Car ce n'est que dans le cas d'une guerre avec l'Angleterre que l'on doit se préoccuper de ce que cette puissance tient les clefs du détroit. Il faut vraiment plier les hypothèses au gré de ses rêves pour s'imaginer qu'il n'y aurait pas alors à la fois une escadre anglaise dans la Méditerranée et une autre dans la Manche. Celle de nos côtes que l'on dégarnirait au profit de l'autre ne serait-elle pas aussitôt livrée aux insultes de l'ennemi? Qui sacrifiera-t-on? Toulon et Marseille, ou bien le Havre et Cherbourg, cibles ouvertes à tous les feux? Le hasard des voyages m'a, au cours d'une longue traversée, procuré l'honneur de me rencontrer avec l'amiral Courbet au moment où il revenait de la Nouvelle-Calédonie. Les journaux d'Europe que nous trouvâmes à Aden étaient remplis du projet que M. Duclerc cherchait pour la deuxième ou troisième fois à faire accepter par l'opinion. « Quelle illusion! ai-je alors entendu dire au futur vainqueur de la guerre de Chine; comment s'imaginer qu'on pourra librement, d'une mer à l'autre, aller chercher l'ennemi là où on voudra? Ne faudra-t-il pas, au contraire, l'attendre partout et ne se dégarnir nulle part? » Et il ajoutait: « S'il n'y a que cette considération de stratégie navale à faire valoir, qu'au lieu de faire ce canal,

dont nous ne nous servirons point, on mette en navires l'argent qu'il aurait coûté : ce sera contribuer bien plus efficacement à la défense nationale. » Rappelons que le maréchal de Moltke en disait tout autant à propos du canal de la Baltique.

Celui-ci cependant, dont, pour stimuler l'opinion française, on invoque quelquefois le précédent, a pour lui la brièveté du parcours, le petit nombre des écluses ; ses extrémités débouchent non pas en pleine côte ouverte à toutes les agressions comme à tous les vents, mais dans des baies intérieures, sûres et faciles à protéger. Puis, les détroits qu'il permet d'éviter constituent une sorte de Gibraltar se continuant sur plus de 200 kilomètres. Il n'y a donc pas de comparaison à faire. Ce n'est pas parce que les Allemands font le canal de la Baltique que la France doit faire ce qu'on appelle le Canal des Deux-Mers. Dans l'hypothèse, même assez difficile à admettre, où, libre d'un côté, notre flotte aurait le loisir de passer de l'autre, la voit-on engagée à la file indienne dans ce long canal de 500 kilomètres, encombré d'écluses et de ponts, sa marche à la merci d'une porte faussée, d'une berge crevée, que sais-je ? peut-être d'un pont-canal écroulé ? Ici, plus encore que dans le canal allemand, un homme déterminé peut provoquer un accident qui obstrue la circulation, et voilà toute la flotte immobilisée. « C'est une souricière », disait l'amiral Fourichon. Ses collègues et ses successeurs, nous l'avons dit, partagent son avis.

Que reste-t-il de ce projet gigantesque dont on ne craignait pas de dire que son exécution importait au salut du pays ? Sans importance stratégique, il est sans utilité commerciale ; les modestes services qu'il pourrait rendre au petit cabotage à voile ne sont pas à mettre en regard de l'énormité de la dépense. Il n'y a aucune suite à donner à cette conception née dans des esprits généreux peut-être, mais d'imagination trop prompte. La géographie a toujours ignoré ce qu'on appelle depuis quelque temps l'isthme Franco-Ibérique, d'autres disent Gascon : ne l'inventons pas aujourd'hui pour l'unique plaisir d'avoir à le couper.

On le voit par les quelques exemples que j'ai pris la liberté de soumettre au lecteur : en fait de canaux maritimes, il ne peut y avoir de théorie générale ; ce sont questions d'espèces. Les analogies, les hypothèses, les rêveries, les aspirations plus ou moins généreuses ne doivent pas être les coefficients de ces grosses équations. Ce serait aboutir à des solutions imaginaires. Pour en dégager l'inconnue, il faut calculer de plus près et faire appel au bon sens.

J. FLEURY.

FOULES ET SECTES

AU POINT DE VUE CRIMINEL

Jusqu'à nos jours, pendant toute la durée de cette crise d'individualisme qui, depuis le dernier siècle, a sévi partout, en politique et en économie politique comme en morale et en droit, comme en religion même, le délit passait pour ce qu'il y avait de plus essentiellement individuel au monde; et, parmi les criminalistes, la notion du délit indivis, pour ainsi dire, s'était perdue, comme aussi bien, parmi les théologiens eux-mêmes, l'idée du péché collectif, sinon tout à fait celle du péché héréditaire. Quand les attentats de conspirateurs, quand les exploits d'une bande de brigands forçaient à reconnaître l'existence de crimes commis collectivement, on se hâtait de résoudre cette nébuleuse criminelle en délits individuels distincts dont elle était réputée n'être que la somme. Mais, à présent, la réaction sociologique ou socialiste contre cette grande illusion *égocentrique*, doit naturellement ramener l'attention sur le côté social des actes que l'individu s'attribue à tort. Aussi s'est-on occupé avec curiosité de la criminalité des sectes, — au sujet de laquelle rien n'égale en profondeur les travaux de M. Taine sur la psychologie des jacobins — et, plus récemment, de la criminalité des foules. Ce sont là deux espèces très différentes d'un même genre, le délit *de groupe*; et il ne sera pas inutile, ni inopportun, de les étudier ensemble.

I

La difficulté n'est pas de trouver des crimes collectifs, mais de découvrir des crimes qui ne le soient pas, qui n'impliquent à aucun degré la complicité du milieu. C'est au point qu'on pour-

rait se demander s'il y a des crimes vraiment individuels, de même qu'on s'est demandé s'il y a des œuvres de génie qui ne soient pas une œuvre collective. Analysez l'état d'âme du malfaiteur le plus farouche et le plus solitaire, au moment de son action; ou aussi bien l'état d'âme de l'inventeur le plus sauvage, à l'heure de sa découverte; et retranchez-en tout ce qui, dans la formation de cet état fiévreux, revient à des influences d'éducation, de camaraderie, d'apprentissage, d'accidens biographiques; qu'en restera-t-il? Bien peu de chose; quelque chose pourtant, et quelque chose d'essentiel, qui n'a nul besoin de s'isoler pour être soi. Au contraire, ce je ne sais quoi, qui est tout le *je* individuel, a besoin de se mêler au dehors pour prendre conscience de lui-même et se fortifier; il se nourrit de ce qui l'altère. C'est par de multiples actions de contact avec les personnes étrangères qu'il se déploie en se les appropriant, dans la mesure très variable où il lui est donné de se les approprier plutôt que de s'assimiler à quelqu'une d'entre elles. Du reste, même en s'asservissant, il demeure soi le plus souvent et sa servitude est sienne. Par où l'on voit que Rousseau tournait le dos à la réalité quand, pour réaliser le plus haut point possible d'autonomie individuelle, il jugeait nécessaire un régime de solitude prolongée depuis la première enfance, — de solitude incomplète d'ailleurs, de solitude à deux, du Maître et du Disciple, tout à fait hypnotisante pour ce dernier. Son *Émile* est la personnification même et la réfutation par l'absurde de l'individualisme propre à son temps. Si la solitude est féconde, et même seule vraiment féconde, c'est quand elle alterne avec une vie intense de relations, d'expériences et de lectures, dont elle est la méditation.

Malgré tout, il est permis d'appeler individuels les crimes, comme en général les actes quelconques, exécutés par une seule personne en vertu d'influences vagues, lointaines et confuses d'autrui, d'un autrui indéfini et indéterminé; et on peut réserver l'épithète de collectifs aux actes produits par la collaboration immédiate et directe d'un nombre limité et précis de co-exécutans.

Certainement, il y a, en ce sens, des œuvres de génie individuelles; ou plutôt, en ce sens, il n'y a rien que d'individuel en fait de génie. Car, chose remarquable, tandis que, moralement, les collectivités sont susceptibles des deux excès contraires, de l'extrême criminalité ou même parfois de l'extrême héroïsme, il n'en est pas de même intellectuellement; et, s'il leur appartient de descendre à des profondeurs de folie ou d'imbécillité inconnues à l'individu pris à part, il leur est interdit de s'élever au déploiement suprême de l'intelligence et de l'imagination créatrice. Elles peuvent, dans l'ordre moral, choir très bas ou monter très haut; dans l'ordre intellectuel, elles ne peuvent que tomber très bas. S'il y a des

forfaits collectifs, dont l'individu seul serait incapable, assassinats et pillages par bandes armées, incendies révolutionnaires, septembrisades, Saint-Barthélemy, épidémies de vénalité, etc., il y a aussi des héroïsmes collectifs où l'individu s'élève au-dessus de lui-même, charges de cuirassiers légendaires, révoltes patriotiques, épidémies de martyre, nuit du 4 août, etc. Mais, aux démenées et aux idioties collectives, dont nous citerons des exemples, y a-t-il des actes de génie collectifs qu'on puisse opposer ?

Non. On ne peut répondre *oui* qu'en adoptant sans preuve l'hypothèse banale et gratuite suivant laquelle les langues et les religions, œuvres géniales à coup sûr, auraient été la création spontanée et inconsciente des masses, et, qui plus est, non des masses organisées, mais des multitudes incohérentes. Ce n'est pas le lieu de discuter cette solution trop commode d'un problème capital. Laissons de côté ce qui s'est passé dans la pré-histoire. Depuis les temps historiques, quelle est l'invention, la découverte, l'initiative vraie, qui soit due à cet être impersonnel, le public ? Dira-t-on : les révolutions ? Pas même. Ce que les révolutions ont eu de purement destructeur, le public peut le revendiquer, en partie du moins ; mais qu'est-ce qu'elles ont fondé et réellement innové qui n'ait été conçu et prémédité avant ou après elles par des hommes supérieurs, tels que Luther, Rousseau, Voltaire, Napoléon ? Qu'on me cite une armée, la mieux composée soit-elle, d'où ait jailli spontanément un plan de campagne admirable, voire passable ; qu'on me cite même un conseil de guerre qui, pour la conception, je ne dis pas pour la discussion, d'une manœuvre militaire, ait valu le cerveau du plus médiocre général en chef. A-t-on jamais vu un chef-d'œuvre de l'art, en peinture, en sculpture, en architecture aussi et en épopée, imaginé et exécuté par l'inspiration collective de dix, de cent poètes ou artistes ? On a rêvé cela de l'*Iliade*, à une certaine époque de mauvaise métaphysique : on en rit maintenant. Tout ce qui est génial est individuel, même en fait de crime. Ce n'est jamais une foule criminelle, ni une association de malfaiteurs, qui invente un nouveau procédé d'assassinat ou de vol ; c'est une suite d'assassins ou de voleurs de génie qui ont élevé l'art de tuer ou de piller le prochain à son point de perfection actuel.

A quoi tient le contraste signalé ? Pourquoi le grand déploiement de l'intelligence est-il refusé aux groupes sociaux, tandis que le grand et puissant déploiement de la volonté, de la vertu même, leur est accessible ? C'est que l'acte de vertu le plus héroïque est quelque chose de très simple en soi, et ne diffère de l'acte de moralité ordinaire que par le degré ; or, précisément, la puissance d'unisson qui est dans les rassemblemens humains, où les émotions et les opinions se renforcent rapidement par leur contact

multipliant, est, par excellence, outrancière. Mais l'œuvre de génie ou de talent est toujours compliquée, et diffère en nature, non en degré seulement, d'un acte d'intelligence vulgaire. Il ne s'agit plus, comme ici, de percevoir et de se souvenir pêle-mêle, conformément à un type connu, mais de faire avec des perceptions et des images connues des combinaisons nouvelles. Or, à première vue, il semble bien que dix, cent, mille têtes réunies soient plus aptes qu'une seule à embrasser tous les côtés d'une question complexe; et c'est là une illusion aussi persistante, aussi séduisante, que profonde. De tout temps les peuples, naïvement imbus de ce préjugé, ont, dans leurs jours troublés, attendu d'assemblées religieuses ou politiques le soulagement de leurs maux. Au moyen âge les conciles; dans l'ère moderne, les états Généraux, les parlemens: voilà les panacées réclamées par les multitudes malades. La superstition du jury est née d'une erreur pareille, toujours trompée et toujours renaissante. En réalité, ce ne sont jamais de simples *réunions* de personnes, ce sont plutôt des *corporations*, telles que certains grands ordres religieux ou certaines grandes enrégimentations civiles ou militaires, qui ont répondu, parfois, aux besoins des peuples; encore doit-on observer que, sous leur forme corporative même, les collectivités se montrent impuissantes à créer du nouveau. Il en est ainsi quelle que soit l'habileté du mécanisme social où les individus sont engrenés et enrégimentés.

Car est-il possible qu'il égale en complication à la fois et en élasticité de structure l'organisme cérébral, cette incomparable armée de cellules nerveuses que chacun de nous porte dans sa tête?

Aussi longtemps, donc, qu'un cerveau bien fait l'emportera en fonctionnement rapide et sûr, en absorption et élaboration prompte d'éléments multiples, en solidarité intime d'innombrables agens, sur le Parlement le mieux constitué, il sera tout à fait puéril, quoique vraisemblable *a priori* et excusable, de compter sur des émeutes ou sur des corps délibérans, plutôt que sur un homme, pour tirer un pays d'un pas difficile. En fait, toutes les fois qu'une nation traverse une de ces périodes où ce n'est pas seulement de grands entraînemens de cœur, mais de grandes capacités d'esprit qu'elle a un besoin impérieux, la nécessité d'un gouvernement personnel s'impose, sous forme républicaine ou monarchique ou sous couleur parlementaire. On a protesté souvent contre cette nécessité, qui a fait l'effet d'une *survivance*, et dont on a vainement cherché la cause: peut-être sa raison cachée est-elle implicitement donnée par les considérations précédentes.

Elles peuvent servir aussi à préciser en quoi consiste la responsabilité des meneurs relativement aux actes commis par les

groupes qu'ils dirigent. Une assemblée ou une association, une foule ou une secte, n'a d'autre *idée* que celle qu'on lui souffle, et cette idée, cette indication plus ou moins intelligente d'un but à poursuivre, d'un moyen à employer, a beau se propager du cerveau d'un seul dans le cerveau de tous, elle reste la même; le souffleur est donc responsable de ses effets directs. Mais l'émotion jointe à cette idée, et qui se propage avec elle, ne reste pas la même en se propageant, elle s'intensifie par une sorte de progression mathématique, et ce qui était désir modéré ou opinion hésitante chez l'auteur de cette propagation, chez le premier inspirateur d'un soupçon, par exemple, hasardé contre une catégorie de citoyens, devient promptement passion et conviction, haine et fanatisme dans la masse fermentescible où ce germe est tombé. L'intensité de l'émotion qui meut celle-ci et la porte aux derniers excès, en bien ou en mal, est donc en grande partie son œuvre propre, l'effet du mutuel échauffement de ces âmes en contact par leur mutuel reflet; et il serait aussi injuste d'imputer à son directeur quelconque tous les crimes où cette surexcitation l'entraîne que de lui attribuer l'entier mérite des grandes œuvres de délivrance patriotique, des grands actes de dévouement, suscités par la même fièvre. Aux chefs d'une bande ou d'une émeute, donc, on peut demander compte toujours de l'astuce et de l'habileté dont elle a fait preuve dans l'exécution de ses massacres, de ses pillages, de ses incendies, mais non toujours de la violence et de l'étendue des maux causés par ses contagions criminelles. Il faut faire honneur au général seul de ses plans de campagne, mais non de la bravoure de ses soldats. Je ne dis pas que cette distinction suffise à simplifier tous les problèmes de responsabilité soulevés par notre sujet, mais je dis qu'il convient d'y avoir égard pour chercher à les résoudre.

II

Au point de vue intellectuel, comme à d'autres points de vue, il y a des différences notables à établir entre les diverses formes de groupemens sociaux. Ne comptons pas celles qui consistent en un simple rapprochement matériel. Des passans dans une rue populeuse, des voyageurs réunis, entassés même, sur un paquebot, dans un wagon, autour d'une table d'hôte, silencieux ou sans conversation générale entre eux, sont groupés physiquement, non socialement. J'en dirai autant des paysans agglomérés sur un champ de foire, aussi longtemps qu'ils se borneront à conclure des marchés entre eux, à poursuivre séparément leurs buts distincts, quoique semblables, sans nulle coopération à une même action

commune. Tout ce qu'on peut dire de ces gens-là, c'est qu'ils portent en eux la virtualité d'un groupement social, dans la mesure où des ressemblances de langue, de nationalité, de culte, de classe, d'éducation, toutes d'origine sociale, c'est-à-dire toutes causées par une diffusion imitative à partir d'un premier inventeur anonyme ou connu, les prédisposent à s'associer plus ou moins étroitement, si l'occasion l'exige. Qu'une explosion de dynamite ait lieu dans la rue, que le vaisseau menace de sombrer, le train de dérailler, qu'un incendie éclate dans l'hôtel, qu'une calomnie contre un prétendu accapareur se répande dans le champ de foire, aussitôt ces individus associables deviendront associés dans la poursuite d'une même fin sous l'empire d'une même émotion.

Alors naîtra spontanément ce premier degré de l'association que nous appelons la foule. Par une série de degrés intermédiaires, on s'élève de cet agrégat rudimentaire, fugace et amorphe, à cette foule organisée, hiérarchisée, durable et régulière, qu'on peut appeler la *corporation*, au sens le plus large du mot. L'expression la plus intense de la corporation religieuse, c'est le monastère; de la corporation laïque, c'est le régiment ou l'atelier. L'expression la plus vaste des deux, c'est l'Église ou l'État. Ou plutôt faisons remarquer que les Églises et les États, les religions et les nations, tendent toujours, dans leur période de croissance robuste, à réaliser le type corporatif, monastique ou régimentaire, sans jamais y parvenir tout à fait, fort heureusement; leur vie historique se passe à osciller d'un type à l'autre, à donner l'idée tour à tour d'une grande foule, comme les États Barbares, ou d'une grande corporation, comme la France de saint Louis. Il en était de même de ce qu'on appelait les corporations sous l'ancien régime: elles étaient bien moins des corporations en temps ordinaire que des fédérations d'ateliers, petites corporations bien réelles celles-là, et, chacune à part, autoritairement régies par un patron. Mais, quand un danger commun faisait converger vers un même but, tel que le gain d'un procès, tous les ouvriers d'une même branche d'industrie, de même qu'en temps de guerre tous les citoyens d'une nation, le lien fédératif aussitôt se resserrait, et une personnalité gouvernante s'y faisait jour. Dans l'intervalle de ces collaborations unanimes, l'association se réduisait, entre les ateliers fédérés, à la poursuite d'un certain idéal esthétique ou économique, de même que, dans l'intervalle des guerres, la préoccupation d'un certain idéal patriotique est toute la vie nationale des citoyens. — Une nation moderne, sous l'action prolongée des idées égalitaires, tend à redevenir une grande foule complexe, plus ou moins dirigée par des meneurs nationaux ou locaux. Mais le besoin d'ordre hiérarchique est tellement impérieux dans ces

sociétés agrandies que, chose remarquable, à mesure qu'elles se démocratisent, elles sont forcées parfois de se militariser de plus en plus, de fortifier, de perfectionner, d'étendre cette corporation essentiellement hiérarchique et aristocratique, l'armée, — sans parler de l'administration, cette autre armée toujours croissante. La nation devient ainsi peu à peu une armée immense, et, par là, peut-être, elle se prépare, quand la période belliqueuse sera close, à revêtir sous forme pacifique, industrielle, scientifique, artistique, la forme corporative, à devenir un immense atelier.

Entre les deux pôles extrêmes que je viens d'indiquer, peuvent se placer certains groupes temporaires, mais recrutés suivant une règle fixe ou soumis à un règlement sommaire, tels que le jury, ou même certaines réunions habituelles de plaisir, un salon littéraire du XVIII^e siècle, la cour de Versailles, un auditoire de théâtre, qui, malgré la légèreté de leur but ou de leur intérêt commun, acceptent une étiquette rigoureuse, une hiérarchie fixe de places différentes, ou enfin certaines réunions scientifiques ou littéraires, les académies, qui sont plutôt des collections de talens co échangeistes que des faisceaux de collaborateurs. — Parmi les variétés de l'espèce-corporation, citons les conspirations et les sectes, si souvent criminelles. — Les assemblées parlementaires méritent une place à part : ce sont bien plutôt des foules, mais des foules complexes et contradictoires, des foules doubles pour ainsi dire, — comme on dit des monstres doubles, — où une majorité tumultueuse est combattue par une ou plusieurs minorités coalisées, et où, par suite et par bonheur, le mal de l'unanimité, ce grand danger des foules, est en partie neutralisé.

Mais, foule ou corporation, toutes les espèces d'association véritable ont ce caractère identique et permanent d'être produites, d'être conduites plus ou moins par un chef, apparent ou caché ; caché assez souvent quand il s'agit des foules, toujours apparent et frappant les yeux dans le cas des corporations. Dès le moment où un amas d'hommes se met à vibrer d'un même frisson, s'anime et marche à son but, on peut affirmer qu'un inspirateur ou un meneur quelconque, ou un groupe de meneurs ou d'inspirateurs parmi lesquels un seul est le ferment actif, lui a insufflé son âme, soudainement grandissante, déformée, monstrueuse, et dont lui-même est parfois le premier surpris, le premier épouvanté. De même que tout atelier a son directeur, tout couvent son supérieur, tout régiment son général, toute assemblée son président ou plutôt toute fraction d'assemblée son *leader*, pareillement tout salon animé a son coryphée de conversation, toute émeute son chef, toute cour son roi ou son prince ou son principicule, toute claque son chef de claque... Si un auditoire de théâtre mérite jusqu'à un

certain point d'être regardé comme formant une sorte d'association, c'est quand il applaudit, parce qu'il suit, en le répercutant, l'impulsion d'un applaudissement initial, et, quand il écoute, parce qu'il subit la suggestion de l'auteur exprimée par la bouche de l'acteur qui parle. Partout, donc, visible ou non, règne ici la distinction du *meneur* et des *menés*, si importante en matière de responsabilité. Ce n'est pas à dire que les volontés de tous se soient annihilées devant celle d'un seul : celle-ci, — suggérée d'ailleurs, elle aussi, écho de voix extérieures ou antérieures dont elle n'est que la condensation originale, — a dû, pour s'imposer aux autres, leur faire des concessions, et les flatter pour les conduire. C'est le cas de l'orateur qui n'a garde de négliger les précautions oratoires, de l'auteur dramatique qui doit toujours se plier aux préjugés et aux goûts changeans de ses auditeurs, du *leader* qui doit ménager son parti, d'un Louis XIV même qui a des égards forcés pour ses courtisans.

Seulement, cela doit être entendu diversement, suivant qu'il s'agit des réunions spontanées ou des réunions organisées. Dans celles-ci, une volonté, pour être dominante, doit naître conforme, dans une certaine mesure, aux tendances, aux traditions des volontés dominées ; mais, une fois née, elle s'exécute avec une fidélité d'autant plus parfaite que l'organisation du corps est plus savante. Dans les foules, une volonté impérative n'a pas à se conformer à des traditions qui n'y existent pas, elle peut même être obéie malgré son faible accord avec les tendances de la majorité ; mais, conforme ou non, elle est toujours mal exécutée et s'altère en s'imposant. On peut affirmer que toutes les formes de l'association humaine se distinguent : 1° par la manière dont une pensée ou une volonté, entre mille, y devient dirigeante, par les conditions du concours de pensées et de volontés d'où elle sort victorieuse ; 2° par la plus ou moins grande facilité qui y est offerte à la propagation de la pensée, de la volonté dirigeante. Ce qu'on appelle l'émancipation démocratique tend à rendre accessible à tous le concours dont il s'agit, limité d'abord à certaines catégories de personnes, graduellement étendues ; mais tous les perfectionnemens de l'organisation sociale, sous forme démocratique ou aristocratique, n'importe, ont pour effet de permettre à un dessein réfléchi, cohérent, individuel, d'entrer plus pur, moins altéré, et plus profondément, par des voies plus sûres et plus courtes, dans le cerveau de tous les associés. Un chef d'émeutes ne dispose jamais complètement de ses hommes, un général presque toujours ; la direction du premier, lente et tortueuse, se réfracte en mille déviations, celle du second va vite et tout droit.

III

On a cependant contesté, et avec force (1), que, pour les foules au moins, le rôle des meneurs eût l'universalité et l'importance que nous lui prêtons. Il y a, en effet, des foules sans conducteur apparent. La famine sévit dans une région, de tous côtés des masses affamées s'y soulèvent, demandant du pain; point de chef ici, ce semble, l'unanimité spontanée en tient lieu. Regardez-y de près pourtant. Tous ces soulèvements n'ont pas éclaté ensemble; ils se sont suivis comme une traînée de poudre, à partir d'une première étincelle. Une première émeute a eu lieu quelque part, dans une localité plus souffrante ou plus effervescente que les autres, plus travaillée par des agitateurs connus ou occultes, qui ont donné le signal de la révolte. Puis, dans des localités voisines, l'élan a été imité, et les nouveaux agitateurs ont eu moins à faire, grâce à leurs prédécesseurs; et ainsi, de proche en proche, s'est prolongée l'action de ceux-ci, par imitation de foule à foule, avec une force croissante qui affaiblit d'autant l'utilité des directeurs locaux; jusqu'à ce qu'enfin, surtout quand le cyclone populaire s'est élargi bien au delà des limites où il a eu sa raison d'être, de la région où le pain a manqué, nulle direction ne s'aperçoive. Chose étrange, — étrange du moins pour qui méconnaît la puissance de l'entraînement imitatif, — la spontanéité des soulèvements alors devient d'autant plus complète qu'elle est moins motivée. C'est ce qu'oublie d'observer un écrivain italien qui nous oppose à tort l'agitation du haut Milanais en 1889. Au cours de cette série de petites émeutes rurales, il a vu s'en produire plusieurs presque spontanément, ce qui l'étonne d'ailleurs, car il convient que la cause affichée de cette agitation ne suffisait point à la justifier: les griefs invoqués contre les propriétaires à propos des baux n'avaient rien de bien sérieux, et, si l'année avait été mauvaise, l'importation d'une nouvelle industrie avait compensé en partie le déficit des récoltes. Comment croire, dans ces conditions, que ces paysans italiens se soient soulevés d'eux-mêmes, sans nulle excitation du dehors ou du dedans, ou plutôt du dehors et du dedans à la fois? C'est au premier de ces mouvemens qu'il eût fallu remonter pour se convaincre que le mécontentement popu-

(1) Au Congrès d'Anthropologie criminelle de Bruxelles, en août 1892, un savant russe nous a fait cette objection, en invoquant des révoltes agraires de son pays, causées par la famine; plus récemment, un savant italien, le Dr Bianchi, que nous allons citer, nous a objecté des faits analogues. — En revanche, j'apprends, en corrigeant les épreuves de cet article, que la thèse ici développée l'avait été bien antérieurement, en 1882 déjà, par un écrivain russe distingué, M. Mikhailowsky, dans le recueil intitulé *Otechestwennia Zapiski*.

laire, local et partiel avant de s'être répandu et généralisé, n'est pas né tout seul, qu'il y a eu là, comme partout en cas d'incendie, des incendiaires, colportant de ferme en ferme, d'auberge en auberge, la calomnie, la colère, la haine. Ce sont eux qui ont donné à l'irritation sourde fomentée par eux cette formule précise : « Les propriétaires refusent de diminuer leurs baux ; pour les y contraindre, il faut leur faire peur. » Le moyen est tout indiqué : s'attrouper, crier, chanter des refrains menaçans, casser des vitres, piller et incendier. Un agent de désordre n'a pas grand effort à faire, une fois la contagion en marche, pour décider deux ou trois cents paysans ou paysannes, en sortant des vêpres ou de la messe, par exemple, à ce genre de manifestation. Il n'a qu'à lancer une pierre, jeter un cri, entonner le début d'un chant ; aussitôt tout le monde suivra, et on dira ensuite que ce désordre a été tout spontané. Mais il a fallu nécessairement l'initiative de cet homme.

Envisagés d'un même coup d'œil, tous les rassemblemens tumultueux qui procèdent ainsi d'une émeute initiale, et s'enchaînent intimement les uns aux autres, phénomène habituel des crises révolutionnaires, peuvent être considérés comme une seule et même foule. Il y a, de la sorte, des foules complexes, comme en physique des ondes complexes, enchaînemens de groupes d'ondes. Si l'on se place à ce point de vue, on voit qu'il n'est point de foule sans meneurs, et l'on s'aperçoit, en outre, que si, de la première de ces foules *composantes* à la dernière, le rôle des meneurs *secondaires* va s'affaiblissant, celui des meneurs *primaires* va toujours croissant, agrandi à chaque nouveau tumulte né d'un tumulte précédent par contagion à distance. Les épidémies de grèves en sont la preuve : la première qui éclate, celle pourtant où les griefs invoqués sont le plus sérieux et qui, par suite, devrait être la plus spontanée de toutes, laisse toujours voir se dessiner la personnalité des agitateurs ; les suivantes, quoique parfois sans rime ni raison, — comme j'en ai vu s'ébaucher parmi des ouvriers meuliers du Périgord qui voulaient simplement se mettre à la mode, — ont l'air d'explosions sans mèche ; on dirait qu'elles partent toutes seules comme les mauvais fusils. Je reconnais d'ailleurs qu'ici le nom de *meneurs* appliqué à de simples brouillons, qui ont, sans le vouloir expressément, avec une demi-inconscience, pressé la gâchette du fusil, est assez impropre. J'emprunte un nouvel exemple au docteur Bianchi : dans un village, à la sortie du mois de Marie, la population — déjà surexcitée, nous le savons, — aperçoit des agens de police venus pour la surveiller ; leur vue l'exaspère ; des sifflemens se font entendre, puis des cris, puis des chants séditions, et voilà ces pauvres gens, enfans, vieillards,

qui mutuellement s'exaltent. La foule est lancée, et se met, naturellement, à casser des vitres, à détruire tout ce qu'elle peut. — On remarquera en passant ce singulier goût des foules pour les vitres cassées, pour le bruit, pour la destruction puérite : c'est une de leurs ressemblances nombreuses avec les ivrognes, dont le plus grand plaisir, après celui de vider les bouteilles, est de les briser. — Dans cet exemple, le premier qui a sifflé, qui a crié, ne s'est probablement pas rendu compte des excès qu'il allait provoquer. Mais n'oublions pas qu'il s'agit là d'une agitation précédée de beaucoup d'autres qui ont eu leurs agitateurs plus consciens et plus volontaires.

Il arrive aussi, souvent, qu'une foule mise en mouvement par un noyau d'exaltés, les dépasse et les résorbe, et, devenue acéphale, semble n'avoir pas de conducteur. La vérité est qu'elle n'en a plus comme la pâte levée n'a plus de levain.

Enfin, — remarque essentielle, — le rôle de ces conducteurs est d'autant plus grand et distinct que la foule fonctionne avec plus d'ensemble, de suite et d'intelligence, qu'elle est plus près d'être une personne morale, une association organisée.

On voit donc que, dans tous les cas, malgré l'importance attachée à la nature de ses membres, l'association en définitive vaudra ce que vaudra son chef. Ce qui importe avant tout, c'est la nature de celui-ci ; un peu moins peut-être, il est vrai, pour les foules ; mais ici, en revanche, si un mauvais choix du chef peut ne pas produire des conséquences aussi désastreuses que dans une association corporative, les chances d'un bon choix sont beaucoup moins grandes. Les multitudes, et aussi bien les assemblées, même parlementaires, sont promptes à s'engouer d'un beau parleur, du premier venu qui leur est inconnu ; mais les corps de marchands, les *collegia* de l'antique Rome, les églises des premiers chrétiens, toutes les corporations quelconques, quand elles élisent leur *prieur*, leur *évêque*, leur syndic, ont depuis longtemps mis son caractère à l'épreuve ; ou, si elles le reçoivent tout fait, comme l'armée, c'est des mains d'une autorité intelligente et bien informée. Elles sont moins exposées aux « emballements », car elles ne vivent pas toujours à l'état rassemblé, mais le plus souvent à l'état dispersé, qui laisse à leurs membres, délivrés de la contrainte des contacts, la disposition de leur raison propre. — En outre, quand le chef d'un corps a été reconnu excellent, il a beau mourir, son action lui survit (1) ; le fondateur d'un ordre religieux, canonisé après sa mort, vit et agit toujours dans le cœur de ses disciples, et à son

(1) Malheureusement, cela arrive aussi, quelquefois, quand le chef mérite moins cette survivance ; les partis politiques le prouvent. En France, les boulangistes ont survécu à Boulanger ; au Chili, les balmacédistes à Balmacéda.

impulsion s'ajoute celle de tous les abbés et réformateurs qui lui succèdent, et dont le prestige, comme le sien, grandit et s'épure par l'éloignement dans le temps; tandis que les bons meneurs des foules (1) — car il y en a de tels, — cessent d'agir dès qu'ils ont disparu, plus promptement oubliés que remplacés. Les foules n'obéissent qu'à des conducteurs vivans et présens, prestigieux corporellement, physiquement, jamais à des fantômes d'idéale perfection, à des mémoires immortalisées. — Comme je viens de l'indiquer en passant, les corporations, dans leur longue existence, souvent plusieurs fois séculaire, présentent une *série* de meneurs perpétuels, greffés en quelque sorte les uns sur les autres et se rectifiant les uns les autres; encore une différence avec les foules, où il y a tout au plus un *groupe* de meneurs temporaires et simultanés, qui se reflètent en s'exagérant. Autant de différences, autant de causes d'infériorité pour les foules.

Il y en a d'autres. Ce ne sont pas seulement les pires meneurs qui risquent d'être choisis ou subis par les multitudes, ce sont encore les pires suggestions, parmi toutes celles qui émanent d'eux. Pourquoi? Parce que, d'une part, les émotions ou les idées les plus contagieuses sont, naturellement, les plus intenses, comme ce sont les plus grosses cloches, non les mieux timbrées ni les plus justes, dont le son va le plus loin; et que, d'autre part, les idées les plus intenses sont les plus étroites ou les plus fausses, celles qui frappent les sens, non l'esprit, et les émotions les plus intenses sont les plus égoïstes. Voilà pourquoi, dans une foule, il est plus facile de propager une image puérile qu'une abstraction vraie, une comparaison qu'une raison, la foi en un homme ou la méfiance contre un homme que l'attachement à un principe ou la renonciation à un préjugé; et pourquoi, le plaisir de dénigrer étant plus vif que le plaisir d'admirer, et le sentiment de la conservation plus fort que le sentiment du devoir, les huées s'y répandent plus facilement encore que les bravos, et les accès de panique y sont plus fréquens que les élans de bravoure.

(1) Dans une conférence sur la *Conciliation industrielle et le rôle des meneurs* (Bruxelles, 1892), un ingénieur belge très compétent, M. Weiler, montre le rôle utile que les *bons meneurs*, à savoir, d'après lui, les « meneurs de la profession » et non les meneurs de profession, peuvent exercer dans les différends entre patrons et ouvriers. Il y fait voir aussi le faible désir qu'éprouvent les ouvriers, dans ces momens critiques, de voir survenir les « messieurs » politiques. Pourquoi? Parce qu'ils savent bien que, une fois arrivés, ceux-ci les subjugueraient bon gré mal gré. C'est une fascination qu'ils redoutent, mais qu'ils ne subissent pas moins.

IV

Aussi a-t-on eu raison de remarquer, à propos des foules (1), qu'en général elles sont inférieures en intelligence et en moralité à la moyenne de leurs membres. Ici, non seulement le composé social, comme toujours, est dissemblable à ses élémens dont il est le *produit* ou la *combinaison* plus que la somme, mais encore, d'habitude, il vaut moins. Mais cela n'est vrai que des foules ou des rassemblemens qui s'en rapprochent. Au contraire, là où règne l'*esprit de corps* plutôt que l'*esprit de foule*, il arrive souvent que le composé, où se perpétue le génie d'un grand organisateur, est supérieur à ses élémens actuels. Suivant qu'une troupe d'acteurs est une corporation ou une foule, c'est-à-dire qu'elle est plus ou moins exercée et organisée, ils jouent tous ensemble mieux ou moins bien que séparément quand ils disent des monologues. Dans un corps très discipliné, comme la gendarmerie, d'excellentes règles pour la recherche des malfaiteurs, pour l'audition des témoins, pour la rédaction des procès-verbaux, — toujours très bien faits, au style près, — se transmettent traditionnellement et soutiennent l'esprit de l'individu appuyé sur une raison supérieure. Si l'on a pu dire avec vérité, d'après un proverbe latin, que les *sénateurs sont de bonnes gens et le Sénat une mauvaise bête*, j'ai eu cent fois occasion de remarquer que les gendarmes, quoiqu'ils soient en général intelligens, le sont moins que la gendarmerie. Un général me dit avoir fait la même remarque en inspectant ses jeunes soldats. Questionnés séparément sur la manœuvre militaire, il les trouvait tous assez faibles; mais, une fois rassemblés, il était surpris de les voir manœuvrer avec ensemble et entrain, avec un air d'intelligence collective très supérieure à celle dont ils avaient fait preuve individuellement. De même, le régiment est souvent plus brave, plus généreux, plus moral que le soldat. Sans doute, les corporations, — régimens, ordres religieux, sectes, — vont plus loin que les foules, soit dans le mal, soit dans le bien; des foules les plus bienfaisantes aux foules les plus criminelles il y a moins loin que des plus grands exploits de nos armées aux pires excès du jacobinisme, ou des sœurs de Saint-Vincent de Paul aux camorristes et aux anarchistes; et M. Taine, qui nous a peint avec tant de vigueur à la fois les foules criminelles et les sectes criminelles, les jacqueries et les exactions jacobines pendant la Révolution, a montré combien celles-ci ont été plus funestes que celles-là. Mais,

(1) Voir notamment à ce sujet le très intéressant écrit de M. Sighele, sur la *folla delinquente*, dont M. Cherbuliez a entretenu déjà les lecteurs de la *Revue*.

tandis que les foules font plus souvent du mal que du bien, les corporations font plus souvent du bien que du mal. Ce n'est pas que, parmi ces dernières aussi, la contagiosité des sensations et des sentimens ne tende à être en rapport avec leur intensité, et que les plus égoïstes ne tendent à y être les plus intenses; mais cette tendance y est le plus souvent entravée par une sélection et une éducation spéciales, par un noviciat qui se prolonge pendant plusieurs années.

Quand, par hasard, une multitude en action paraît être meilleure, elle aussi, plus héroïque, plus magnanime, que la moyenne de ceux qui la composent, ou bien cela tient à des circonstances extraordinaires, — par exemple, l'enthousiasme généreux de l'Assemblée nationale pendant la nuit du 4 août, — ou bien (comme dans le même exemple peut-être?) cette magnanimité n'est qu'apparente et dissimule, aux yeux mêmes des intéressés, l'empire profond d'une terreur cachée. Il y a souvent, chez les foules, l'héroïsme de la peur. D'autres fois, l'action bienfaisante d'une foule n'est que le dernier vestige d'une ancienne corporation. N'est-ce pas le cas des dévoûmens spontanés qui se produisent parfois dans les foules urbaines accourues pour éteindre un grand incendie? Je dis *parfois* pour elles, non pour le corps des pompiers, où ces traits admirables sont habituels et journaliers. La multitude qui les entoure, à leur exemple peut-être, piquée d'émulation, se dévoue aussi, rarement, affronte un danger pour sauver une vie. Mais, si l'on observe que ces rassemblemens sont chose traditionnelle, qu'ils ont leur règle et leur usage, qu'on s'y divise les tâches, qu'à droite on fait circuler les seaux pleins, à gauche les seaux vides, que les actions s'y combinent avec un art *coutumier* bien plutôt que spontané, on sera porté à voir dans ces manifestations de pitié et d'assistance fraternelle un reste survivant de la vie corporative propre aux « communes » du moyen âge.

Est-il nécessaire maintenant d'insister pour démontrer que les hommes en *gros*, dans les foules, valent moins qu'en *détail*? Oui, puisqu'on l'a contesté. Nous serons bref d'ailleurs. A coup sûr, aucun des paysans d'Haute-faye qui ont tué à petit feu M. de Moneys, aucun des émeutiers parisiens qui ont fait noyer l'agent Vicenzini, n'eût été capable, isolément, je ne dis pas d'accomplir, mais de vouloir cet abominable assassinat. La plupart des septembriseurs étaient loin d'être de malhonnêtes gens. Une multitude lancée, même composée en majorité de personnes intelligentes, a toujours quelque chose de puéril et de bestial à la fois; de puéril par sa mobilité d'humeur, par son brusque passage de la colère à l'éclat de rire, de bestial par sa brutalité. Elle est lâche aussi, même composée d'individus de moyen courage. Si l'adver-

saire qui lui tient tête, un ingénieur par exemple, vient à être renversé par un croc-en-jambe, son affaire est faite. Piétiner son ennemi à terre est un plaisir qu'elle ne se refuse jamais. — Un exemple de ses caprices. M. Taine nous a cité une bande révolutionnaire qui, prête à massacrer un prétendu accapareur, s'attendrit tout à coup, s'enthousiasme pour lui « et le force à boire et à danser avec elle autour de l'arbre de la Liberté où, un moment auparavant, ils allaient le pendre ». Des traits pareils ont été observés à l'époque de la Commune. Dans la dernière semaine, des prisonniers sont conduits à Versailles où la foule les entoure. Parmi eux, se trouve, dit M. Ludovic Halévy, « une femme jeune, assez belle, les mains liées derrière le dos, enveloppée dans un caban d'officier doublé de drap rouge, les cheveux épars. La foule crie : La colonelle! la colonelle! Tête haute, la femme répond à ces clameurs par un sourire de défi. Alors, de toutes parts, c'est un grand cri : A mort! à mort!... Un vieux monsieur s'écrie : Pas de cruauté, c'est une femme après tout! La colère de la foule, en une seconde, se retourne contre le vieux monsieur. On l'entoure : c'est un communard! c'est un incendiaire! Il est très menacé, mais une voix perçante s'élève, une voix drôlette et gaie de gamin de Paris : Faut pas lui faire de mal, c'est sa demoiselle à ce monsieur! Alors, brusquement, grand éclat de rire autour du vieux monsieur. Il est sauvé... La foule avait passé, presque dans le même instant, de la plus sérieuse colère à la plus franche gaieté. »

Tout est à noter dans cette observation, autant le début que la fin. On peut être certain, puisqu'il s'agit de Français, que, à la vue de cette jolie amazone bravant ses meurtriers, chacun d'eux, pris à part, n'eût exprimé que de l'admiration pour elle. Rassemblés, ils n'ont éprouvé que de la fureur contre elle; ils n'ont paru sensibles qu'au froissement de leur amour-propre collectif, exagération de leurs amours-propres particuliers élevés à une très haute puissance, par ce défi courageux. « L'amour-propre irrité, chez le peuple, dit M^{me} de Staël dans ses *Considérations sur la Révolution française*, ne ressemble point à nos nuances fugitives : c'est le besoin de donner la mort. » Très juste; mais, en réalité, ce n'est pas chez les hommes du peuple isolés que les blessures de l'amour-propre ou ses égratignures s'élèvent à cette acuité d'exagération homicide; c'est dans les masses populaires. Et ce n'est pas seulement dans celles-ci, c'est dans tout rassemblement même d'hommes instruits et bien élevés. Une assemblée, même la plus parlementaire du monde, insultée par un orateur, donne parfois ce spectacle d'une meurtrière fureur de susceptibilité.

À quel point les foules, et, en général, les collectivités non organisées, non disciplinées, sont plus mobiles, plus oublieuses,

plus crédules, plus cruelles, que la plupart de leurs élémens, on a toujours de la peine à se l'imaginer, mais les preuves pullulent. A-t-on seulement songé à remarquer celle-ci? En octobre 1892, les explosions de dynamite terrorisent Paris; il semblait qu'il n'y eût rien de plus urgent que de se défendre contre cette menace perpétuelle, et, en effet, quel danger! Mais, après qu'on a eu culbuté un ministère à cette occasion et voté une nouvelle loi sur la Presse, spécifique dérisoire contre ce fléau, l'affaire du Panama éclate. Dès lors, je veux dire dès le premier jour, quand nul ne pouvait prévoir encore la gravité des révélations prochaines, l'alarme de la veille est oubliée, quoique le péril reste le même, et la curiosité, la malignité publiques surexcitées, bien avant l'indignation publique, ont complètement dissipé la terreur. Ainsi est fait *l'esprit collectif* : les images s'y succèdent, incohérentes, superposées ou juxtaposées sans lien, comme dans le cerveau de l'homme endormi ou hypnotisé, et chacune à son tour y envahit le champ total de l'attention. Cependant la plupart des esprits individuels qui le composent, qui concourent à former cette grande folle appelée l'Opinion, sont capables de suite et d'ordre dans l'agencement de leurs idées.

Autre exemple : « En mai dernier (1), dit M. Delbœuf, un malheureux Allemand, tout fraîchement débarqué à Liège, se laisse guider par la foule sur le théâtre d'une explosion de dynamite. A un certain moment, quelqu'un dans cette foule, en le voyant courir plus vite que les autres, le prend pour le coupable, le dit à ses voisins, et cette même foule se met en devoir de l'écharper... Cependant, comment était-elle composée? En somme, de l'élite de la société réunie autour d'un concert. Et l'on a pu entendre des voix de messieurs réclamant un revolver pour tuer à tout hasard un malheureux dont ils ignoraient la nationalité, le le nom et le crime! — Dans l'affaire de Courtray, où un futur député s'exerçait à jouer un rôle analogue à celui de Basly et consorts dans les grèves, voyez la bêtise de la foule : elle cherche à écharper les experts. » — Dans un ordre d'idées moins tragique, voici un auditoire de café-concert; des Parisiens et des Parisiennes de goût raffiné s'y rassemblent. Pris séparément, ils sont dégustateurs de fine musique, de littérature pimentée, mais savoureuse. Réunis, ils ne font leurs délices que de stupides chansons. M^{lle} Yvette Guilbert a essayé de leur faire accepter des compositions dignes de son talent; elle y a échoué. Puisqu'il vient d'être question du Panama, on a pu constater avec quelle lenteur et

(1) *Journal de Liège*, du 12 octobre 1892. Article de M. Delbœuf sur notre rapport au Congrès d'anthropologie criminelle de Bruxelles relatif aux *Crimes des foules*.

quelle faible habileté cette sorte de juge d'instruction collectif appelé la Commission d'enquête a accompli ses opérations, malgré la réelle capacité de ses membres; et il est vraisemblable que chacun d'eux, investi seul des mêmes pouvoirs et agissant isolément, eût fait de meilleure besogne. En tout cas, il est manifeste que le jury est encore plus inintelligent que les jurés (1).

Encore un exemple, que j'emprunte aux Mémoires de Gisquet, préfet de police sous Louis-Philippe. En avril 1832, à Paris, au paroxysme de l'épidémie cholérique, « des bruits répandus et propagés dans tout Paris avec la rapidité de l'éclair, attribuèrent au poison les effets de l'épidémie, et firent croire aux masses, toujours impressionnables dans de pareils momens, que des hommes empoisonnaient les alimens, l'eau des fontaines, le vin et autres boissons... En peu d'instans, des rassemblemens immenses se formèrent sur les quais, sur la place de Grève, etc., et jamais peut-être on ne vit à Paris une si effroyable réunion d'individus, exaspérés par cette idée d'empoisonnement et recherchant partout les auteurs de ces crimes imaginaires... » C'était tout simplement un délire collectif de la persécution. « Toute personne munie de bouteilles, de fioles, de paquets d'un petit volume, leur paraissait suspecte; un simple flacon pouvait devenir une pièce de conviction aux yeux de cette multitude en délire. » Gisquet a parcouru lui-même « ces masses profondes, couvertes de haillons » et, dit-il, « rien ne peut rendre tout ce que leur aspect avait de hideux, l'impression de terreur que causaient les murmures sourds qui se faisaient entendre ». Ces affolés sont devenus facilement des massacreurs. « Un jeune homme, employé au ministère de l'intérieur, fut massacré, rue Saint-Denis, sur le seul soupçon d'avoir voulu jeter du poison dans les brocs d'un marchand de vin... » Quatre massacres eurent lieu dans ces conditions... Scènes analogues à Vaugirard et au faubourg Saint-Antoine. Ici « deux imprudens fuyaient, poursuivis par des milliers de forcenés qui les accusaient d'avoir donné à des enfans une tartine empoisonnée ». Les deux hommes se cachent à la hâte dans un corps de garde; mais le poste est dans un instant cerné, menacé et rien n'aurait pu empêcher en ce moment le massacre de ces individus si le commissaire de police et un ancien officier de paix n'avaient

(1) Ici même, M. de Vogüé, avec sa pénétration ordinaire, disait un jour, à propos de l'un de nos derniers ministères: « Ces ministres, dont je me plaisais à constater plus haut la valeur individuelle, ces hommes qui, pour la plupart montrent dans leurs départemens respectifs d'éminentes qualités d'administration, il semble qu'une paralysie foudroyante les frappe quand ils se trouvent réunis autour de la table du Conseil ou au pied de la tribune, devant une résolution collective à prendre. » A combien de ministères, et de parlemens, et de congrès, cette remarque est applicable!

eu l'heureuse idée de se partager la tartine aux yeux de la foule. *Cette présence d'esprit fit aussitôt succéder l'hilarité à la fureur.* » Ces affolements sont de tous les temps : foules de toute race et de tout climat, foules romaines accusant les chrétiens de l'incendie de Rome ou d'une défaite de légion et les jetant aux bêtes, foules du moyen âge accueillant contre les albigeois, contre les juifs, contre un hérétique quelconque les soupçons les plus absurdes, auxquels leur propagation tient lieu de démonstration, foules allemandes de Munzer sous la Réforme, foules françaises de Jourdan sous la Terreur, c'est toujours le même spectacle. Toutes, « terroristes par peur », comme disait M^{me} Roland de Robespierre.

Sur l'inconséquence des foules, on me signale ce qui se passe en Orient, dans certains pays infectés par la lèpre. Là, dit le docteur Zambaco-Pacha, « dans la plupart des villages, dès qu'on a soupçonné la lèpre, ou qu'on a accusé à tort quelqu'un de l'avoir, le peuple, sans s'adresser à l'autorité ou tout au moins à un médecin, se constitue *illico* en jury, et lynche celui qu'il déclare lépreux en le pendant à l'arbre le plus proche ou en le pourchassant brutalement à coups de pierres (1) ». Mais cette même populace fréquente les chapelles des léproseries, « baise les images aux endroits mêmes où les lépreux ont posé leurs lèvres et communie dans les mêmes calices ».

Si mobiles, si inconséquentes, si dépourvues de traditions proprement dites que soient les foules, elles n'en sont pas moins routinières, et en cela aussi elles s'opposent aux corporations qui, dans toute leur période ascendante, sont à la fois traditionnalistes et progressives, progressives parce que traditionnalistes. Il y a quelques années, j'ai eu un spécimen assez singulier de cette routine caractéristique des hommes rassemblés au hasard. C'était dans les salles d'inhalation du Mont-Dore, dans l'ancien établissement. Là, trois ou quatre cents hommes sont entassés dans un espace étroit, au milieu de vapeurs à 40° qui s'échappent du centre de la pièce. On s'ennuie, et, pour se distraire, au lieu de causer comme dans la salle des dames, on cherche à s'agiter; et l'on se met à tourner processionnellement, en gilet de flanelle, autour de la chaudière centrale. Mais, chose remarquable, tout le monde tourne toujours du même côté, — dans le sens des aiguilles d'une montre, si j'ai bonne mémoire, — jamais en sens inverse. Du moins, cela s'est passé ainsi pendant tout le mois où j'ai subi cette insipide médication. Quelquefois j'ai essayé, au début de la séance, d'opérer un remous, un renversement de cette

(1) *Voyage chez les lépreux*, par le Dr Zambaco-Pacha (Paris, Masson, 1891).

giration monotone ; je n'ai pu y parvenir. Tous les tourneurs, ou la plupart d'entre eux, se souvenaient d'avoir tourné la veille d'une certaine manière, et, inconsciemment, en vertu de cet instinct d'imitation qui nous suit partout, qui est avec l'instinct de sympathie et de sociabilité en rapport réciproque de cause et d'effet, chacun tendait à suivre fidèlement l'impulsion reçue. — Par ce trait entre parenthèses, on peut mesurer la force sociale du besoin d'imiter. Car, si un acte aussi insignifiant, aussi peu propre à émouvoir l'esprit ou le cœur, que celui du premier baigneur qui a eu l'idée de tourner dans ce sens, a été suggestif à ce point et a développé une tendance collective aussi enracinée, quelle doit être la puissance contagieuse des passions soulevées dans les masses par un chef qui leur souffle des idées de meurtre, de pillage et d'incendie, ou leur promet monts et merveilles ! Le docteur Aubry, qui, dans son intéressant ouvrage sur la *Contagion du meurtre*, a fort bien étudié les phénomènes de ce dernier ordre, me cite une petite observation faite par lui pendant ses études et qui vient à l'appui de la réflexion précédente. « Dans les amphithéâtres de dissection, m'écrivit-il, on travaille beaucoup, mais le travail est de telle nature qu'il n'empêche pas de causer ni de chanter. Un jour, mes camarades et moi, nous fûmes frappés d'un fait psychologique que nous baptisâmes le *réflexe musical*. Voici en quoi il consistait. Au moment où le silence était aussi complet que possible, si l'un de nous chantait quelques mesures d'un air connu, puis s'arrêtait brusquement, presque aussitôt après, dans un autre coin quelconque de la salle, un étudiant continuait, en travaillant, l'air commencé. Nous avons fréquemment reproduit cette expérience et toujours avec succès. Souvent nous avons questionné notre continuateur, qui était tantôt l'un, tantôt l'autre de nos camarades, et nous avons compris par ses réponses qu'il ne s'était pas aperçu d'avoir suivi une impulsion, continué une chose commencée. N'y a-t-il pas dans cette suggestion, quelquefois inconsciente, quelque chose qui jette un peu de lumière sur ces idées apparues, on ne sait pourquoi ni comment, dans les foules, venues on ne sait d'où et répandues avec une rapidité vertigineuse (1)? »

Revenons. Le public de théâtre donne lieu à des remarques analogues. S'il est le plus capricieux des publics, il en est aussi le

(1) Le D^r Bajenow, aliéniste russe, rapporte un trait qui confirme et amplifie singulièrement l'observation du D^r Aubry. Il y a une dizaine d'années, sur une scène de Moscou, Sarah Bernhardt jouait *la Dame aux Camélias*. Au 5^e acte, au moment le plus dramatique, quand tout le public était suspendu à ses lèvres et qu'on eût entendu une mouche voler, Marguerite Gautier, se mourant de phtisie, s'est mise à tousser. Aussitôt une épidémie de toux a gagné l'auditoire, et, pendant quelques minutes, on n'a pu entendre les paroles de la grande actrice.

plus moutonnier, et il est aussi difficile de prévoir ses caprices que de réformer ses habitudes. D'abord, ses manières d'exprimer l'approbation ou le blâme sont toujours les mêmes dans un même pays : applaudissemens et sifflets, chez nous. Puis, ce qu'il est habitué à voir sur la scène, il faut qu'on le lui montre toujours, quelque artificiel que cela puisse être; et ce qu'il est habitué à n'y pas voir, il est dangereux de le lui montrer. Encore est-il à noter qu'un auditoire de théâtre est une foule assise, c'est-à-dire n'est foule qu'à demi. La vraie foule, celle où l'électrisation par le contact atteint son plus haut point de rapidité et d'énergie, est composée de gens debout et, ajoutons, en marche. Mais cette différence n'a pas toujours existé. En 1780 encore. — j'en trouve la preuve dans un article du *Mercur de France* du 10 juin 1780, — le parterre se tenait debout dans les principaux théâtres, et l'on commençait à peine à parler de le faire asseoir. Il y a lieu de penser que le parterre, en s'asseyant, s'est assagi; et il en a été de même de l'auditoire politique et judiciaire chez les peuples qui, après avoir eu d'abord des parlemens forains composés de guerriers ou de vieillards debout sous les armes, ont fini par avoir des assemblées closes dans des palais et assises sur des fauteuils ou des chaises curules. Il est probable aussi que ce changement d'attitude a donné à chaque auditeur un peu plus de force pour résister à l'entraînement de ses voisins, un peu plus d'indépendance individuelle. S'asseoir, c'est commencer à s'isoler en soi. Le parterre est devenu, ce semble, moins *misonéiste* depuis qu'il s'est assis; c'est seulement à partir de cette époque que la scène française a commencé à s'émanciper. Pourtant, même parmi des spectateurs assis, subsistent les agens de suggestion mutuelle les plus efficaces, surtout la vue. Si les spectateurs ne se voyaient pas entre eux, s'ils assistaient à une représentation comme les détenus des prisons cellulaires entendent la messe, dans de petites boîtes grillées d'où il leur serait impossible de se voir les uns les autres, il n'est point douteux que chacun d'eux, subissant l'action de la pièce et des acteurs pure de tout mélange avec l'action du public, jouirait bien plus pleinement de la libre disposition de son goût propre et que, dans ces salles étranges, on serait beaucoup moins unanime soit à applaudir, soit à siffler. Dans un théâtre, dans un banquet, dans une manifestation populaire quelconque, il est rare que, même en désapprouvant *in petto* les applaudissemens, les toasts, les vivats, on ose ne pas applaudir aussi, ne pas lever son verre, garder un silence obstiné au milieu de cris enthousiastes. A Lourdes, dans la foule processionnelle et orante des croyans, il y a des sceptiques qui, demain, au souvenir de tout ce qu'ils voient faire aujourd'hui, de ces bras en croix, de

ces cris de foi poussés par une voix quelconque et aussitôt répétés par toutes les bouches, de ces baisemens de terre et de ces prosternations en masse sur l'ordre d'un moine, feront des plaisanteries sur tout cela. Mais aujourd'hui ils ne rient point, ils ne protestent point, et, eux aussi, ils baisent la terre ou font semblant et, s'ils ne tiennent pas les bras en croix, en ébauchent le geste... Est-ce peur? Non; ces foules pieuses n'ont rien de féroce. Mais on ne veut pas *scandaliser*. Et cette crainte du scandale, qu'est-ce, au fond, si ce n'est l'importance extraordinaire attribuée par le plus dissident et le plus indépendant des hommes au blâme collectif d'un public composé d'individus dont chaque jugement particulier ne compte pour rien à ses yeux? D'ailleurs, cela ne suffit pas à expliquer toujours la condescendance habituelle et remarquable de l'incrédule à l'égard des multitudes ferventes où il est noyé. Il faut, je crois, admettre aussi qu'au moment où un frisson d'enthousiasme mystique passe sur elles, il en prend sa petite part et se trouve avoir le cœur traversé d'une foi fugitive. Et, cela admis et démontré pour les foules pieuses, nous devons faire usage de cette remarque pour expliquer ce qui se passe dans les foules criminelles, où souvent un courant de férocité momentanée traverse et dénature un cœur normal.

C'est une banalité, et aussi une exagération, de vanter le « courage civil » aux dépens du courage militaire, qui passe pour être moins rare. Mais ce qu'il y a de vrai dans cette idée banale s'explique par la considération qui précède. Car le courage civil consiste à lutter contre un entraînement populaire, à refouler un courant, à émettre devant une assemblée, devant un conseil, une opinion dissidente, isolée, en opposition avec celle de la majorité, tandis que le courage militaire consiste, en général, à se distinguer dans un combat en subissant au plus haut degré l'impulsion ambiante, en allant plus loin que les autres dans le sens même où l'on est poussé par eux. Quand, par exception, le courage militaire exige lui-même qu'on résiste à un entraînement, quand il s'agit, pour un colonel, de s'opposer à une panique, ou, à l'inverse, de retenir l'élan inconsidéré des troupes, une telle audace est chose plus rare encore, et, avouons-le, plus admirable qu'un discours d'opposition dans une Chambre de députés.

En somme, par son caprice routinier, sa docilité révoltée, sa crédulité, son nervosisme, ses brusques sautes de vent psychologiques de la fureur à la tendresse, de l'exaspération à l'éclat de rire, la foule est femme, même quand elle est composée, comme il arrive presque toujours, d'éléments masculins. Fort heureusement pour les femmes, leur genre de vie, qui les renferme dans leur maison, les condamne à un isolement relatif. En tout pays,

à toute époque, les réunions d'hommes sont plus fréquentes, plus habituelles, plus nombreuses que les réunions de femmes. A cela tient peut-être en partie l'écart si grand entre la criminalité des deux sexes, au profit du plus faible. La moindre criminalité des campagnes comparées aux villes est un fait qui peut se rattacher à la même cause. Le campagnard vit à l'état de dispersion habituelle. Quand, par hasard, les femmes pratiquent la vie de rassemblement quotidien, — je ne dis pas la vie corporative, sous forme monastique ou autre, — leur dépravation atteint ou dépasse celle de l'homme. Et, pareillement, quand le paysan, les années où la vie est à très bon marché, cultive l'auberge autant que l'ouvrier le café, il devient facilement plus immoral que l'ouvrier et plus redoutable. Karl Marx, dans *le Capital* (chap. xxv), fait un tableau pittoresque des bandes d'ouvriers agricoles qui, recrutées par un chef « vagabond, noceur, ivrogne, mais entreprenant et doué de savoir-faire », promènent leurs bras dans divers comtés d'Angleterre. « Les vices de ce système, dit-il, sont l'excès de travail imposé aux enfans et aux jeunes gens... et la démoralisation de la troupe ambulante. La paye se fait à l'auberge au milieu de libations copieuses. Titubant, s'appuyant de droite et de gauche sur le bras robuste de quelque virago, le digne chef marche en tête de la colonne, tandis qu'à la queue la jeune troupe folâtre et entonne des chansons moqueuses ou obscènes. Les villages ouverts, souche et réservoir de ces bandes, deviennent des Sodomes et des Gomorrhes... »

V

Jusqu'ici nous nous sommes plus spécialement occupés des foules ; attachons-nous maintenant davantage aux corporations. Mais d'abord indiquons le rapport que celles-ci ont avec celles-là, et la raison que nous avons eue de les réunir en une même étude. Cette raison est bien simple : d'une part, une foule tend à se reproduire à la première occasion, à se reproduire à intervalles de moins en moins irréguliers, et, en s'épurant chaque fois, à s'organiser corporativement en une sorte de secte ou de parti ; un club commence par être ouvert et public, puis, peu à peu, il se clôt et se resserre ; d'autre part, les meneurs d'une foule sont le plus souvent non des individus isolés, mais des *sectaires*. Les sectes sont les fermens des foules, Tout ce qu'une foule accomplit de sérieux, de grave, en bien comme en mal, lui est inspiré par une corporation. Quand une multitude accourue pour éteindre un incendie déploie une intelligente activité, c'est qu'elle est dirigée par un détachement de la corporation des pompiers.

Quand un attroupement de grévistes frappe précisément où il faut frapper, détruit ce qu'il faut détruire, — par exemple les outils des ouvriers restés à l'usine — pour atteindre son but, c'est qu'il y a derrière elle, sous elle, un syndicat, une union, une association quelconque (1). Les foules manifestantes, processions, enterremens à allure triomphale, sont soulevées par des confréries ou des cercles politiques. Les Croisades, ces immenses foules guerrières, ont jailli des ordres monastiques, à la voix d'un Pierre l'Ermite ou d'un saint Bernard. Les levées en masse de 1792 ont été suscitées par des clubs, encadrées et disciplinées par les débris des anciens corps militaires. Les septembrisades, les jacqueries de la Révolution, ces bandes incendiaires ou féroces, sont des éruptions du jacobinisme; partout, à leur tête, on voit un délégué de la *section* voisine. Là est le danger des sectes : réduites à leurs propres forces, elles ne seraient presque jamais très malfaisantes; mais il suffit d'un faible levain de méchanceté pour faire lever une pâte énorme de sottise. Il arrive fréquemment qu'une secte et une foule, séparées l'une de l'autre, seraient incapables de tout crime, mais que leur combinaison devient facilement criminelle.

Les sectes, d'ailleurs, peuvent se passer des foules pour agir; c'est le cas de celles qui ont le crime pour but principal ou pour moyen habituel, telles que la mafia sicilienne, la camorra napolitaine, l'anarchisme européen. Comme il a été dit plus haut, les corporations vont plus loin que les foules dans le mal comme dans le bien. Les noms que je viens de citer confirment éloquemment cette vérité. Rien de plus bienfaisant, par exemple, que la Hanse au moyen âge; rien de plus malfaisant, de nos jours, que la secte anarchique. Ici et là, même force d'expansion, salutaire ou terrible. Née en 1241, la Hanse était devenue, en peu d'années, avec une rapidité de propagation inouïe à cette époque, « la suprême expression de la vie collective, la concen-

(1) Parfois on le conteste, mais à tort, parce que le fait ne peut toujours être judiciairement démontré. Dans son ouvrage, très documenté d'ailleurs et très intéressant, sur les *Associations professionnelles en Belgique* (Bruxelles, 1891), M. Vanderwelde, l'un des chefs du socialisme belge, blâme un arrêt de la cour d'assises du Hainaut, de juillet 1886, qui a condamné plusieurs membres de l'Union verrière de Charleroi pour provocation aux troubles causés par la grève des ouvriers verriers, en mars de cette même année. Il n'y avait contre eux, nous dit-il, que « d'insuffisantes présomptions ». Mais, quelques lignes plus haut, il vient de nous dire que, longtemps avant la grève, « l'Union verrière se préparait à la lutte : une lutte terrible, une lutte à mort, écrivait son président aux Sociétés d'Angleterre et des États-Unis ». Or, « sur ces entrefaites éclatent les émeutes de mars 1886 : le 23, des milliers de mineurs remontent leurs outils; le lendemain, cette masse énorme se répand sur le pays, arrête les machines, pille les verreries... anéantit l'établissement Baudoux », en un mot exécute tout le programme de l'Union. Ce sont là des présomptions graves, sinon suffisantes...

tration de toutes les gildes marchandes de l'Europe » (1). Au XIV^e siècle, elle forme une fédération qui comprend plus de quatre-vingts villes et étend ses factoreries de Londres à Novgorod. Elle n'est cependant « fondée que sur le libre consentement des gildes et des villes, elle ne connaît d'autre moyen de discipline que l'exclusion, et si grande est la force corporative que la Hanse exerce néanmoins un ascendant sur toute l'Europe », dans l'intérêt majeur du commerce européen. L'anarchisme s'est propagé aussi rapidement. Vers 1880, le prince Kropotkine, son inventeur, fondait à Genève le *Révolté*, puis, en 1881, à Lyon, le *Droit social*, feuilles presque sans lecteurs. En 1882, dit M. l'avocat général Bérard (2), « quelques adeptes à Lausanne ou à Genève, deux ou trois individus isolés à Paris, un ou deux groupes à Lyon avec ramifications à Saint-Étienne, à Villefranche-sur-Saône et à Vienne, en tout une soixantaine, une centaine, si vous voulez, de personnes : c'était alors toute la légion anarchiste ». Dix ans plus tard, le 28 mai 1892, une réunion purement anarchiste a lieu à Paris, approuvant expressément Ravachol et ces complices. Il y avait 3 000 personnes, et de nombreux télégrammes avaient été envoyés de la France et de l'étranger pour s'unir de cœur à l'assemblée. « Les anarchistes sont nombreux, très nombreux, dans la classe ouvrière, » dit le chimiste M. Girard, qui a souvent affaire à eux. D'après M. Jehan-Préval (3), l'anarchisme n'est pas un simple ramassis de brigands, mais « un parti en voie de s'organiser, avec un but bien défini et avec l'espoir, assurément fondé, d'entraîner, à sa suite, au fur et à mesure des succès obtenus, la plus grande masse du prolétariat urbain ». Les anarchistes sont appelés par le même écrivain « les cheveu-légers du socialisme ». — La propagation du nihilisme en Russie n'a pas été moins rapide. Les grands procès qui l'ont frappé en 1876 et 1877 en sont une preuve (4). Du reste, le nihilisme et l'anarchisme n'ont de commun que l'emploi des explosifs. L'anarchisme, délire prolétaire, a rêvé de détruire toute une classe sociale; le nihilisme, conspiration de classes supérieures de Russie, n'a jamais visé que quelques têtes. De là cette puissance extrêmement supérieure de terrorisation qui caractérise le premier; menace constante et menace pour tous.

Entre les meilleures corporations et les plus criminelles, il y

(1) J'emprunte ces lignes à M. Prins, criminaliste belge très distingué, qui, dans son livre très instructif sur *la Démocratie et le régime parlementaire* (2^e édition), s'étend longuement sur le régime corporatif, si florissant jadis et subsistant encore dans certaines provinces de son pays.

(2) *Les Hommes et les Théories de l'anarchie*, par Bérard (Archives de l'Anthropologie criminelle, n^o 42).

(3) *Anarchie et Nihilisme*, par Jehan Préval (2^e édition, 1892, Savine, éditeur).

(4) *Le Socialisme allemand et le Nihilisme russe*, par Bourdeau (1892).

a une autre similitude : les unes comme les autres sont des formes de cette fameuse « lutte pour la vie » dont on a tant abusé ; formule commode qui doit les trois quarts de son succès, comme bien des gens, à sa souplesse seule. En effet, considérons les plus fécondes corporations du moyen âge : « Que l'on prenne, dit M. Prins, les plus anciennes et les plus simples, les guildes d'Abbotsburg, d'Exeter ou de Cambridge, fondées au xi^e siècle en Angleterre ; celles du Mans ou de Cambrai fondées en 1070 et 1076 ; celle d'Amicitia dans la ville d'Aire, en Flandre, dont le comte Philippe confirma les statuts en 1188 ; ou que l'on étudie les plus puissantes corporations au temps de leur splendeur, les foulons de Gand, les épiciers de Londres, les pelletiers d'Augsbourg, au xiv^e siècle ; c'est toujours l'application d'un même principe : des hommes incertains de l'avenir et menacés dans leurs intérêts cherchent le remède dans la solidarité. Leur histoire est d'ailleurs très simple, c'est la lutte des petits contre les grands. » On en dirait autant des Universités de jadis, grandes corporations intellectuelles, et même des corporations artistiques de la même époque, par exemple de celle des peintres constituée à Gand en 1337 sous le patronage de Saint-Luc. — Mais l'anarchisme, lui aussi, n'est que cela : une lutte contre la société supérieure. Seulement, il faut convenir que sa manière de lutter est toute différente. Pourquoi l'est-elle ? Pourquoi cette même cause, l'ardent désir d'un sort meilleur, a-t-elle poussé les uns à se solidariser dans le travail, les autres à se concerter pour le meurtre ?

Cette question, c'est le problème même des « facteurs du crime » si agité parmi les criminalistes contemporains ; mais c'est ce problème transporté des individus aux groupes, et posé pour les délits collectifs après ne l'avoir été que pour les délits individuels. En se déplaçant de la sorte, il s'éclaire et s'élargit, et offre un moyen de contrôler certaines solutions hâtives auxquelles ces derniers ont donné lieu. Ce n'est pas le moment de nous étendre sur ce contrôle. Par cette comparaison on s'apercevrait aisément que l'influence du climat, de la saison, de la race, des causes physiologiques est ici certaine, mais qu'elle a été fort exagérée. On verrait aussi que la part des causes physiques va décroissant dans les groupes à mesure qu'en s'organisant ils vont ressemblant davantage à un organisme individuel, que, par suite, elle est plus grande dans la formation, dans l'orientation honnête ou délictueuse des foules que dans celle des associations disciplinées : l'été, dans le Midi, pendant le jour, quand il fait beau, il est infiniment plus facile de provoquer des désordres dans la rue que l'hiver, au Nord, la nuit, et sous une pluie battante ; tandis que, dans les périodes de crise politique, il est

presque aussi facile d'ourdir une conspiration l'hiver que l'été, au Nord qu'au Midi, la nuit que le jour ou le jour que la nuit, par un temps pluvieux que par un soleil splendide. On verrait au contraire que le « facteur anthropologique » ou, pour parler plus simplement, la composition du groupe, a une importance plus grande dans les associations que dans les rassemblements : formée sous l'empire d'un sentiment vif et passager, une foule, même composée d'une majorité d'honnêtes gens, peut se laisser facilement entraîner à des sortes de crimes passionnels, à des accès d'aliénation homicide momentanée, pendant qu'une secte, animée d'un sentiment fort et tenace, ne commet que des crimes réfléchis et calculés, toujours conformes à son caractère collectif et fortement empreints du cachet de sa race.

Mais ce ne sont là que des conditions secondaires. La question est de savoir quelles sont les causes qui les mettent en œuvre et à profit. Non seulement il n'y a pas de climat ni de saison qui prédestine au vice ou à la vertu, puisque, sous la même latitude et aux mêmes mois, on voit éclore toutes sortes de forfaits à côté de toutes sortes de sublinités ou de délicatesses morales, mais il n'y a pas même de race qui soit vicieuse ou vertueuse par nature. Chaque race produit à la fois des individus qui *semblent* voués par une espèce de prédestination organique, les uns aux divers genres de crimes, les autres aux divers genres de courage et de bonté. Seulement la proportion des uns et des autres, à un moment donné, diffère d'une race à une autre race, ou, bien plutôt, d'un peuple à un autre peuple. Mais cette différence n'est pas constante, elle varie jusqu'à se renverser quand les vicissitudes de l'histoire font changer la religion, les lois, les institutions nationales, et baisser ou monter le niveau de la richesse et de la civilisation. L'Écosse, après avoir été pendant des siècles le pays de l'Europe *le plus* fertile en meurtres, d'après la statistique, est aujourd'hui le pays de l'Europe *le moins* meurtrier à population égale. Le nombre proportionnel des Écossais qu'on aurait cru pouvoir qualifier d'homicides-nés a diminué des neuf dixièmes environ en moins d'un siècle. Et si telle est la variabilité numérique de la criminalité dite innée, combien plus variable encore doit être la criminalité acquise ! Comment s'expliquent ces variations ? Pourquoi un plus ou un moins grand nombre de criminels *naissent-ils* ou *deviennent-ils* tels, et dans tel ou tel genre ? C'est là le nœud du problème.

VI

Parmi les associations criminelles, nous pouvons distinguer aussi, si bon nous semble, celles qui sont des criminelles nées ;

et même cette expression à ce sujet rencontrera sans nul doute bien moins de contradicteurs que dans son acception habituelle; car assurément on voit des sectes naître tout exprès pour le brigandage, la rapine, l'assassinat, très différentes en cela de beaucoup d'autres qui, après avoir eu des fins plus nobles, se sont perverties : la mafia et la camorra, par exemple, ont commencé par être des conspirations patriotiques contre un gouvernement étranger. — Mais cette distinction, qui a paru si capitale et a suscité tant de polémiques à propos de la criminalité individuelle, n'a pas la moindre portée dans son application à la criminalité collective. Criminelle de naissance ou criminelle de croissance, une secte qui fait le mal est pareillement haïssable, et les plus dangereuses sont souvent celles qui en grandissant ont dévié de leur principe initial. Si nous cherchons à remonter aux causes qui ont fait naître pour le crime les unes ou qui ont fait tomber les autres, nous trouverons que ce sont les mêmes, à savoir des causes d'ordre psychologique et social. Elles agissent, dans les deux cas, de deux manières différentes et complémentaires : 1° en suggérant à quelqu'un l'idée du crime à commettre; 2° en propageant cette idée, ainsi que le dessein et la force de l'exécuter. Quand il s'agit du crime individuel, la conception et la résolution, l'idée et l'exécution, sont toujours distinctes et successives, mais se produisent dans un seul et même individu; c'est la principale différence avec le crime collectif, où divers individus se partagent les tâches, où les meneurs et les inspireurs vrais ne sont jamais les exécuteurs. Différence analogue à celle qui sépare la petite industrie de la grande : dans la première, le même artisan est en même temps entrepreneur et ouvrier, il est son propre patron; dans la seconde, patrons et ouvriers font deux, comme on ne le sait que trop.

Or, qu'est-ce qui suggère l'idée du crime? et je pourrais aussi bien dire l'idée de génie? Les principes et les besoins, les maximes avouées ou inavouées et les passions cultivées plus ou moins ouvertement, qui règnent dans la société ambiante, je ne dis pas toujours dans la grande société, mais dans la société étroite et d'autant plus dense où l'on est jeté par le sort. Une idée de crime, pas plus qu'une invention géniale, ne jaillit de soi, par génération spontanée. Un crime, — et cela est surtout vrai des crimes collectifs, — se présente toujours comme une déduction hardie, mais guère moins conséquente que hardie le plus souvent, de prémisses posées par les vices traditionnels ou l'immoralité nouvelle, par les préjugés ou le scepticisme d'alentour, comme une excroissance logique en quelque sorte, — et non pas seulement psychologique, — sortie de certains relâchemens de conduite, de

certains écarts habituels de parole ou de plume, de certaines lâches complaisances pour le succès, l'or, le pouvoir, de certaines négations sceptiques et inconsidérées, par système ou par genre, qui ont cours même parmi les plus honnêtes gens d'une époque et d'un pays. Dans un milieu féodal, régi par le point d'honneur, l'assassinat par vengeance; dans un milieu modernisé, envahi par la cupidité voluptueuse, le vol, l'escroquerie, l'homicide cupide, sont les délits dominans. Ajoutons que la forme et les caractères propres du délit sont spécifiés par l'état des connaissances théoriques ou techniques répandues dans ce milieu. Tel qui eût conçu, avant les derniers progrès de la chimie, un empoisonnement par un poison minéral, songera maintenant à empoisonner à l'aide d'un toxique végétal; tel qui, hier, eût imaginé laborieusement une machine infernale dans le genre de Fieschi, étudiera aujourd'hui une nouvelle cartouche de dynamite à fabriquer, plus maniable et plus pratique, une cartouche de poche. Et cette spécification de procédés est loin d'être indifférente; car, en enrichissant l'outillage du crime comme celui de l'industrie, le développement des sciences prête au crime une puissance monstrueusement croissante de destruction et rend l'idée et le dessein du crime accessibles à des cœurs plus lâches, plus nombreux, à un cercle toujours agrandi de consciences molles que le maniement, très dangereux, de la machine infernale de Fieschi ou de Cadoudal eût épouvantés et qui ne tremblent pas à la pensée de déposer dans un escalier une marmite à renversement.

Une invention, en général, — car l'idée première d'un crime n'est qu'une espèce, relativement très facile, d'invention, — est une œuvre logique au premier chef; et voilà pourquoi on a souvent dit avec exagération, mais non sans une part de vérité, que le mérite de l'inventeur se bornait à cueillir un fruit prêt à tomber. La formule newtonienne est déduite logiquement des trois lois de Képler, elles-mêmes implicitement contenues dans le résultat d'observations astronomiques accumulées depuis Tycho-Brahé et les astronomes chaldéens. La locomotive décollait de la machine à vapeur de Watt et du char antique et de nos besoins accrus de locomotion; le télégraphe électrique décollait d'une découverte d'Ampère et de nos besoins multipliés de communication. L'inventeur, scientifique, militaire, industriel, criminel, est un logicien à outrance. Ce n'est pas à dire qu'il soit donné à tout le monde de déduire ainsi et que les prémisses élaborées par tous se soient rencontrées d'elles-mêmes dans un cerveau sans nulle participation efficace de celui-ci; il a été leur carrefour à raison de sa passion caractéristique, cupidité ou curiosité, égoïsme ou dévouement à la vérité, qui a cherché et trouvé les moyens

propres à atteindre ses fins. Et, pour opérer cette convergence, pour formuler cette conséquence, audacieusement, en bondissant par-dessus les timidités d'esprit ou les répugnances morales qui retiennent dans un état habituel d'inconséquence inconsciente, soit fâcheuse, soit salutaire, les autres hommes, il a fallu une organisation exceptionnelle, un corps formé par une monade dirigeante des plus fortement trempées, des plus closes en soi et persévérantes en leur être. N'importe, sans l'ensemencement social, il est certain que cette terre féconde du caractère individuel n'eût rien fait germer. Donc, les hommes de génie d'une société lui appartiennent, mais ses criminels aussi; si elle s'honore à juste titre des uns, elle doit rougir et se repentir des autres; car elle doit s'imputer à elle-même ceux-ci, quoiqu'elle ait le droit de leur imputer à eux-mêmes leurs actes. Cet assassin tue pour voler parce qu'il entend célébrer partout et par-dessus tout les mérites de l'argent; ce satyre a entendu dire que le plaisir est le but de la vie; ce dynamiteur ne fait qu'accomplir ce que conseillent tous les jours des feuilles anarchistes, et celles-ci, qu'ont-elles fait, si ce n'est de tirer les corollaires rigoureux de ces axiomes : la propriété, c'est le vol; le capital c'est l'ennemi? Tous entendent rire de la morale, ils sont immoraux pour n'être pas inconséquents. Les classes supérieures, que le crime atteint, ne s'aperçoivent pas que ce sont elles qui en ont émis le principe, quand elles n'en ont pas donné l'exemple.

Jusqu'à des dates assez récentes, on a pu à la rigueur soutenir ce paradoxe, que, si la marée montante du délit attestée depuis trois quarts de siècle par nos statistiques était en elle-même un mal réel, elle n'avait nullement la valeur d'un symptôme; que la perversité des coquins pouvait monter et même s'étendre constamment, sans qu'il fût le moins du monde prouvé par là que l'honnêteté des honnêtes gens allât s'abaissant. Loin de là, il se pouvait fort bien que la moralisation des masses, cultivées ou incultes, fit de réels progrès pendant que le crime en faisait de son côté. Ces choses ont été dites, et imprimées, par des optimistes on ne peut plus sincères, particulièrement imprégnés de cette infatuation collective qui est propre à notre temps. Mais, depuis les explosions de dynamite et l'affaire du Panama, je ne pense pas que ce langage soit encore de mise. Il y a quelque chose de trop significatif dans la coïncidence de cette épouvante et de ce scandale, l'une révélant les désespérances et les haines d'en bas, l'autre la démoralisation et les égoïsmes d'en haut. Et le tout coïncide trop bien avec les courbes ascendantes de la statistique criminelle. Devant ce spectacle, on serait tenté de comparer notre état social à un vaisseau de guerre avarié dont va sauter la pou-

drière, si l'on ne songeait à cette portion restée forte et saine de nos nations européennes, leurs armées. Et l'on bénirait presque, alors, la nécessité de l'universel armement si elle n'avait malheureusement sa part dans les conditions sociales d'où est née, ou plutôt ressuscitée, sous son effroyable avatar contemporain, l'« idée » anarchique. On ne tourne pas impunément l'esprit d'invention, comme nous l'avons fait depuis plus de vingt ans, vers la découverte de nouveaux explosifs militaires, d'engins formidables tels que les torpilles et les obus de mélinite. A force d'exalter comme de vrais bienfaiteurs de l'humanité les inventeurs de ces monstruosité, on a habitué l'imagination humaine aux horreurs de leurs effets; et après avoir inventé ces choses contre l'ennemi du dehors, rien n'a paru plus naturel que de s'en servir contre l'ennemi ou le rival du dedans, contre l'étranger intérieur...

VII

Passons à notre seconde question : l'idée criminelle une fois conçue, pourquoi et comment se répand-elle et s'exécute-t-elle? Pourquoi et comment trouve-t-elle à s'incarner aujourd'hui en une secte plus ou moins vaste, plus ou moins forte et redoutable, qui la réalise, tandis qu'hier elle n'aurait pas recruté dix adhérens, ou *vice versa*? Ici surtout les influences toutes sociales l'emportent sur les prédispositions naturelles; sans doute, celles-ci sont requises dans une certaine mesure vague, par exemple un penchant prononcé au délire haineux, à la crédulité soupçonneuse; mais ces aptitudes avortent s'il ne s'y joint, ce qui est essentiel, une préparation des âmes par des conversations ou des lectures, par la fréquentation de clubs, de cafés, qui ont jeté sur elles, en une longue contagion d'imitation lente, la semence d'idées antérieures propres à faire bien accueillir la nouvelle venue. Une idée se choisit ainsi ses hommes parmi ceux que d'autres idées lui ont faits. Car une idée ne se choisit pas seulement, mais se fait toujours ses hommes, comme une âme, — ou, si vous aimez mieux, comme un ovule fécondé, — se fait son corps. Et c'est ce que va faire aussi celle-ci : elle enfonce, elle étend peu à peu ses racines dans le terrain qui lui a été préparé. Du premier qui l'a conçue, elle passe, par impressionnabilité imitative encore, dans un seul catéchumène d'abord, puis dans deux, dans trois, dans dix, dans cent, dans mille.

La première phase de cette embryogénie est l'association à deux; c'est là le fait élémentaire qu'il convient de bien étudier, car toutes les phases suivantes n'en sont que la répétition. Un jeune savant italien d'avenir, M. Sighele, a consacré un volume à

démontrer que, dans toute association à deux, conjugale, amoureuse, amicale, criminelle, il y a toujours un associé qui suggère l'autre et le frappe à son empreinte. Et il est bon que cette démonstration ait été faite, si superflue qu'elle puisse paraître. Cela est très certain; gare au ménage où il n'y a ni meneur ni mené : le divorce n'y est pas loin. Dans tous les couples, quels qu'ils soient, se retrouve, plus ou moins apparente ou effacée, la distinction du *suggestionneur* et du *suggestionné*, dont on a tant abusé du reste. Mais, à mesure que l'association s'accroît par l'adjonction de néophytes successifs, cette distinction ne cesse pas de se produire; ce pluriel, au fond, n'est jamais qu'un grand duel, et, si nombreuse que soit une corporation ou une foule, elle est une sorte de couple aussi, où tantôt chacun est suggestionné par l'ensemble de tous les autres, suggestionneur collectif, y compris le meneur dominant, tantôt le groupe entier par celui-ci. Dans ce dernier cas, la suggestion est restée unilatérale; dans le premier, elle est devenue en grande partie réciproque; mais le fait en lui-même n'a pas changé. Il est remarquable que l'un des plus frappants exemples de cette vertu autoritaire inhérente à certains hommes qui s'imposent pour modèle, nous soit fourni par la secte anarchique, fondée cependant, en théorie, sur la suppression radicale du principe d'autorité. S'il y a une société qui dût se passer de chef et de meneur, c'est bien celle-là. Mais il se trouve que, nulle part, ce rôle n'a été joué d'une manière plus brillante ni plus inexplicable, que par le prince Kropotkine d'abord à Genève, puis par ses lieutenans ou sous-lieutenans Cyvoct à Lyon, Ravachol à Paris, Moineaux à Liège, et autres ailleurs. Et qu'est-ce en somme, que la *propagande par le fait*, préconisée par elle avec trop de succès, si ce n'est la fascination par l'exemple?

Il y a plusieurs manières d'être meneur, d'être suggestif, *impressionnant*. En premier lieu, on peut l'être autour de soi ou à distance, distinction importante. Car tel modèle agit à distance qui, de près, serait sans nulle action ou agirait autrement, ce qui n'a jamais lieu en fait d'hypnotisation véritable... par où l'on voit, entre parenthèses, que l'assimilation du phénomène qui nous occupe aux phénomènes hypnotiques ne doit pas être exagérée. — Rousseau, par exemple, lu et relu, a fasciné Robespierre. Rousseau, dirait volontiers M. Sighele, a été l'*incube* et Robespierre le *succube*. Mais il est infiniment probable que, s'ils s'étaient personnellement connus, le charme entre eux n'eût pas été long à se rompre. Il en est de même du rapport qui s'établit entre les journalistes et leurs lecteurs, entre un poète, un artiste, et ses admirateurs qui ne le connaissent pas, entre un Karl Marx sibyllin et des milliers

de socialistes ou d'anarchistes qui l'ont épelé. L'œuvre est souvent bien plus fascinatrice que l'ouvrier. — En second lieu, de loin ou de près, c'est le degré exceptionnel tantôt de la volonté, l'intelligence restant médiocre, tantôt de l'intelligence ou seulement et surtout de la conviction, malgré la faiblesse relative du caractère, tantôt d'un robuste orgueil et d'une vigoureuse foi en soi-même, dont on s'est fait l'apôtre, tantôt d'une imagination créatrice, qui donne à un homme de l'ascendant sur d'autres hommes. Il ne faut pas confondre ces diverses manières de mener; et, suivant celle d'entre elles qui prédomine, l'action exercée par le même homme peut être excellente ou funeste. Ces quatre sortes principales d'influences, une volonté de fer, un coup d'œil d'aigle et une foi forte, une imagination puissante, un intraitable orgueil, sont souvent unies chez les primitifs; et de là sans doute la profondeur de leur idolâtrie pour certains chefs. Mais, au cours de la civilisation, elles se séparent et, sauf certaines exceptions remarquables, — par exemple Napoléon, — divergent de plus en plus, l'intelligence notamment s'affinant aux dépens du caractère qui fléchit ou de la force de croire qui s'émousse. L'avantage est de tendre à mutualiser l'action suggestive, primitivement unilatérale. — En outre, ce n'est pas aux mêmes supériorités que l'efficacité dominante appartient dans l'action de près et dans l'action à distance. Dans celle-ci, c'est la supériorité intellectuelle ou imaginative qui est surtout opérante; dans celle-là, c'est surtout la force de la décision, même brutale, de la conviction, même fanatique, de l'orgueil, même fou, qui est contagieuse. La civilisation a pour effet, heureusement, d'accroître sans cesse la proportion des actions à distance sur les autres, par l'extension incessante du champ territorial et du nombre des renommées, due à la diffusion du livre et du journal; et ce n'est pas le moindre service qu'elle nous rend, et qu'elle nous doit en compensation de tant de maux. Mais, dans le cas des foules, c'est l'action de près qui se déploie avec toute son intensité, trouble et impure; dans le cas des corporations, beaucoup moins et beaucoup mieux, si ce n'est quand il s'agit de ces associations criminelles sans passé et sans avenir que l'empire malfaisant d'un homme suscite et qui meurent après lui.

VIII

Pour revenir à la secte anarchique, si elle est toute récente et sans passé, ce n'est que sous sa forme actuelle, car, d'un simple coup d'œil jeté sur ses formes antérieures, on s'aperçoit qu'elle est très antique. Le rêve apocalyptique de l'universelle destruction pour le plus grand bien de l'univers n'est point nouveau sous le

soleil. Tous les prophètes hébreux ont vécu de cette vision. Après la prise de Jérusalem et la démolition du temple, l'an 70 de notre ère, l'Empire romain vit éclore nombre d'apocalypses variées, juives ou chrétiennes, toutes semblables en ceci, qu'elles prédisaient la ruine complète et soudaine de l'ordre établi, dans le ciel et sur la terre, comme nécessaire prélude à une triomphante résurrection. Rien de plus ordinaire aux époques de cataclysmes, — même de cataclysmes purement physiques, tels qu'une grande éruption du Vésuve ou un grand tremblement de terre, — que cette conception de la fin du monde et du Jugement dernier, quelque démenti qu'elle oppose au prétendu *misonéisme* des peuples anciens. Ainsi, les anarchistes actuels ne font que reprendre à leur compte le cauchemar des millénaires. Seulement, c'est à raison des péchés du monde, de la non-observation de la Loi, que les fanatiques de Jérusalem voulaient l'extermination générale, et ils étaient convaincus, d'après des Livres infailibles, qu'elle serait suivie d'une ère de prospérité promise par Dieu même. Ils précisaient les détails de ce règne du Messie. Mais nos anarchistes, quand on leur demande ce qu'ils mettront à la place de la société démolie et rasée, ou ne répondent rien, ou, poussés à bout, parlent vaguement de la « bonne loi naturelle » à restaurer (1). Ils ne nous montrent point les Livres saints où se lirait l'annonce certaine de leur Messie à eux et de son règne ineffable. Puis, ce n'est point à cause du mal moral, mais uniquement du mal économique et matériel dont souffre le monde, qu'ils ont résolu son épouvantable anéantissement.

Par une parenté plus directe, les anarchistes se rattachent aussi aux régicides de ce siècle et des siècles antérieurs, malgré la différence apparente des mobiles, d'ordre politique ici, d'ordre social là. A coup sûr, si les auteurs des machines infernales dirigées contre le Premier Consul, Louis-Philippe, Napoléon III, avaient connu la dynamite, c'est cette substance qu'ils auraient choisie pour leurs attentats, comme l'ont fait les adversaires politiques du président de Vénézuéla, qui, le 2 avril 1892, pendant la guerre civile de cet État, ont dynamité son palais, et, par miracle, ne l'ont pas atteint. Du reste, grâce au suffrage universel, le régicide n'est plus qu'une survivance. Depuis que la souveraineté,

(1) Voir dans le journal *le Matin*, des 11, 12 et 13 novembre 1892, divers articles, et notamment un article de M. Hugues Le Roux, intitulé : « Un déjeuner chez les dynamiteurs. » L'interlocuteur de M. Le Roux lui a exposé son programme : ils veulent forcer la bourgeoisie, par la dynamite, à « faire son examen de conscience » et terroriser pour régner. « Croyez-le, la crainte du jugement dernier a engendré plus de saints que le pur amour. » M. Le Roux lui ayant demandé ce qu'ils construiront après avoir fait table rase de tout, l'anarchiste a balbutié qu'ils obéiraient à la *bonne loi naturelle*

Toujours la vieille chimère du Droit de nature, conçu à la Rousseau.

jadis concentrée sur une seule tête, s'est morcelée entre des millions de petits souverains, de grands ou petits « bourgeois », ce n'est plus un seul homme ou une seule famille, ce sont des millions d'hommes qu'il faut frapper ou épouvanter pour supprimer l'obstacle majeur à la félicité future. Le *régicide* a dû, par suite, se transformer en *plébicide*, c'est-à-dire en anarchisme, et les Fieschi ou les Orsini en Ravachol (1).

Ce sont là des crimes de sectes. Il y a aussi des crimes de foules qui ont avec eux plus d'un trait commun. Tels sont les incendies épidémiques de monastères pendant la Réforme, de châteaux pendant la Révolution. Par ces bandes incendiaires déchaînées au grand jour, comme par nos dynamiteurs dispersés dans l'ombre, éclatait une haine féroce contre des classes encore régnantes, puis, l'habitude prise, une rage maniaque et vaniteuse de destruction. Ces bandes aussi avaient derrière elles des sophistes pour dogmatiser leurs forfaits, comme derrière tout despote, d'après Michelet, il y a un juriste pour justifier ses exactions. Et ces incendies, comme ces explosions, étaient un crime propre, ne salissant point les doigts, épargnant à l'assassin la vue du sang de ses victimes, l'audition de leurs cris déchirants. Il n'y en a pas qui concilie mieux avec la cruauté la plus sauvage la sensibilité nerveuse la plus raffinée.

Cette comparaison montre clairement à quel point une secte criminelle peut être plus redoutable encore qu'une foule criminelle. En revanche, il est visible aussi que la répression a bien plus de prise sur la première que sur la seconde. — Ce qui fait le danger d'une secte, c'est ce qui fait sa force, c'est-à-dire la continuité du progrès dans sa voie. Et la preuve que l'anarchisme est bien une secte, c'est sa persévérance effrayante à se perfectionner dans la préparation et le maniement de ses engins de meurtre. Ses systèmes de mèches et d'allumage ont commencé par être défectueux, ils n'ont pas tardé à être remplacés par d'autres plus parfaits, par la bombe à renversement, qui a été un infernal trait de génie. « Ils étudient avec ardeur maintenant, dit M. Girard, la confection d'une petite boulette de la grosseur d'une noix, qui, jetée le soir à vingt-cinq pas sur un groupe d'individus, tuera certainement l'ennemi visé... et les cinq ou six innocens qui l'entourent. »

Un autre danger des sectes, c'est qu'elles ne se recrutent pas

(1) En 1831, le préfet de police Gisquet (voir ses *Mémoires*) est instruit « qu'une bande d'individus se proposait d'incendier les tours de Notre-Dame et de faire de cet événement le signal d'un soulèvement de Paris ». A coup sûr, c'étaient là des précurseurs directs de nos anarchistes. Le complot fut près de réussir ; on arrêta les conjurés au moment où déjà une tour commençait à brûler.

seulement, comme font les foules, parmi des gens plus ou moins semblables entre eux par les instincts naturels ou l'éducation, mais qu'elles appellent et emploient diverses catégories de personnes très différentes entre elles. Qui se ressemble s'assemble, mais qui se complète s'associe, et pour se compléter il faut différer. Qui se ressemble s'assemble est surtout vrai des foules; qui se complète s'associe est surtout vrai des sectes. Il y a non pas un seul type, mais plusieurs types jacobins, nihilistes, anarchistes. A propos des anarchistes lyonnais de 1882, M. Bérard a été frappé de leur composition des plus variées : « des mystiques rêveurs, des naïfs ignorans, des malfaiteurs de droit commun... sur le même banc, des ouvriers qui avaient lu beaucoup sans bien comprendre ce qu'ils lisaient, faisant le plus étrange amalgame de toutes les doctrines; de véritables bêtes fauves, dont Ravachol a été depuis le plus bel échantillon; enfin, les dominant tous, le fils de la plus autocratique des aristocraties, Kropotkine, lequel, de très bonne foi, croyait que la condition des paysans de France pouvait être assimilée à celle des serfs de Russie... », sans parler de véritables fous qui se mêlaient au groupe. — Voilà pour les praticiens du crime sectaire; quant à ces théoriciens, qui s'en distinguent très nettement et parfois, très sincèrement, les répudient, ils ne sont pas moins multiples et divers; il y a loin du génie hargneux et hautain qui forge contre le capital de spécieux théorèmes au tribun, comme Lasalle, qui les lance en brûlots, au journaliste qui les vulgarise et les applique et les frappe en menue monnaie fausse. Pourtant le concours de tous ces talens dissemblables et leur rencontre avec les mystiques, les naïfs et les malfaiteurs, dont il vient d'être parlé et qui ont eux-mêmes concouru ensemble, ce double concours et cette rencontre ont été nécessaires pour qu'une bombe de dynamite ait éclaté (1).

Physiquement, ils sont aussi hétérogènes que moralement. Quelques-uns sont des déclassés physiologiques et anatomiques, pour ainsi dire; nombre d'anarchistes de Lyon paraissent avoir été dans ce cas. En cela ils ne ressemblaient guère à leurs confrères de Liège. Mais aussi faut-il observer que les nombreux attentats commis par ces derniers, dans cette ville, du mois de mars au premier mai 1892, n'ont eu d'autres suites que des destructions matérielles (notamment, dans l'église Saint-

(1) Le rapport entre les inspirateurs de la presse et les exécuteurs s'est montré avec évidence à Lyon. En octobre 1882, deux attentats ont eu lieu; l'un, dans un café, qui, quelques jours auparavant, avait été désigné dans un journal anarchique; il y a eu un mort et plusieurs blessés; l'autre, près du bureau de recrutement, qui venait d'être pareillement désigné par cette même feuille.

Martin, celle de merveilleux vitraux); on a eu même des raisons de croire qu'ils n'avaient jamais cherché à tuer ni blesser personne. Quoi qu'il en soit, deux criminalistes distingués, qui ont vu et examiné longtemps en prison ces seize anarchistes liégeois, M. Thiry, professeur de droit pénal à Liège, et M. Prins, inspecteur général des prisons de Belgique, m'ont affirmé, avec un parfait accord, n'avoir point noté chez eux la moindre anomalie physique. L'un et l'autre ont été frappés par « leur air de grande honnêteté ». Tous ces hommes ont paru à M. Thiry irréprochables « au point de vue du travail, de la famille et des mœurs ». L'un d'eux est d'un mysticisme extraordinaire. Plusieurs, la plupart même, « sont fort intelligens ». Ce qui ne les empêche pas d'être d'une grande naïveté, d'après M. Prins. « Ils voulaient, lui ont-ils dit, attirer l'attention du public sur le sort malheureux du peuple en frappant un grand coup. La Commune de Paris avait attiré l'attention sur le sort des ouvriers; il fallait continuer. » Tous, sauf leur chef Moineaux, se sont, en captivité, repentis de leurs égaremens : ce seul fait dénote l'empire que celui-ci avait sur eux. D'ailleurs, « il est évident, m'écrivit encore M. Prins, qu'ils se sont exaltés mutuellement en causant ensemble », ce qui explique leur conversion après leur isolement cellulaire. « J'ai été frappé, ajoute le même observateur, de la physionomie avenante, ouverte, intelligente et sympathique d'un jeune homme, ouvrier armurier. Il m'a raconté qu'il passait, en dehors des heures de travail, tout son temps à lire. Il avait lu, m'a-t-il dit, Montesquieu, Proudhon, Kropotkine, etc. Dans Montesquieu, il avait trouvé la justification du droit à l'insurrection, dans Proudhon il avait lu que la propriété c'est le vol. La *Conquête de Paris*, du prince Kropotkine, l'avait ému. Vous ne pouvez vous imaginer, Monsieur, m'a-t-il dit, comme c'est beau ! » Combien des cerveaux pareils doivent être suggestibles !

Le portrait que nous fait M. Hugues Le Roux, dans *le Matin*, des anarchistes parisiens chez lesquels il a déjeuné, s'accorde parfaitement avec les observations de MM. Prins et Thiry. « Je regardais, dit-il, mes hôtes avec curiosité. Ils n'avaient point sur la figure ces terribles asymétries, ces férocités d'alcoolisme qui font si attristantes les photographies de M. Bertillon. C'étaient des gens du peuple, d'une culture au-dessous de la moyenne, tous des travailleurs. » Ils exposent leurs théories, très semblables à celles que deux autres « compagnons » qui se sont rendus aux bureaux du *Matin* (11 novembre 1892) y ont développées. Ces derniers venaient recueillir des souscriptions pour des *soupes-conférences*. Le pain du corps et le pain de l'esprit à la fois. Le *panem et circenses* était peut-être moins dangereux. Toutes ces idées qu'il

s'agit de répandre par ces « conférences », nous les connaissons, nous savons leur origine. C'est avec de fausses idées, des déclamations, des théories souvent abstruses, qu'on crée des sectes ; c'est avec des sensations, de fausses sensations parfois, des mensonges pour les yeux, et non pour l'esprit, qu'on soulève les foules. Quand, aux funérailles de César, Antoine veut soulever le peuple de Rome, que fait-il (1) ? Après un pathétique discours, il fait tout à coup dresser et découvrir le cadavre qui jusque-là était resté étendu et voilé ; le cadavre nu et couvert de vingt-trois blessures. « Le peuple croit que César lui-même se lève de sa couche funèbre pour lui demander vengeance. Ils courent à la curie où il a été frappé, ils l'incendient ; ils cherchent les meurtriers, et, trompés par le nom, ils mettent en pièces un tribun du nom de Cinna qu'ils prennent pour Cinna le préteur (2)... » Au lieu de ces sensations hallucinatoires, mettez des sophismes théologiques, métaphysiques, économiques, suivant les temps et les lieux, une secte va naître, — hussites, anabaptistes, jacobins, nihilistes, anarchistes, — plus incendiaire, plus homicide, plus terrible, et beaucoup plus durable, que l'émeute romaine obéissant au cadavre de César.

De Karl Marx à Kropotkine, de Kropotkine à Ravachol, la distance est grande ; mais les trois s'enchaînent, — j'en ai regret pour le premier, qui est un économiste hors ligne. De l'indignation, trop souvent justifiée, contre un ordre social jugé injuste et mauvais, on passe fatalement à la colère qui maudit les bénéficiaires de cette injustice, et à la haine qui les tue ; n'y a-t-il pas des gens qui naissent avec le besoin irrésistible de haïr quelque chose ou quelqu'un ? Leur haine, un jour ou l'autre, se fait son objet, qu'elle incarne vite en une tête à frapper par la plume ou par le fer, par la diffamation ou par l'assassinat. Les violens de la presse la désignent aux meurtriers de la rue. Ravachol est le type de l'anarchiste pratiquant, du sicaire désintéressé. Il appartient à la catégorie de ces récidivistes de droit commun que toute secte criminelle compte dans ses rangs. « Beaucoup d'anarchistes, dit Bérard, ont été condamnés pour vol : Bordat, Ravachol, François, l'auteur de l'explosion Véry. » Encore est-il juste d'observer que, même dans les vols et les homicides ordinaires commis par eux, se révèle une trempe rare de volonté ou un mobile à part. Quelle lugubre énergie dans la violation de sépulture avouée par Ravachol ! Si, dans l'assassinat de l'Ermitte, il a tué pour voler, peut-être est-il plus vrai de dire qu'il a volé pour tuer,

(1) V. Duruy, *Histoire des Romains*, t. III, p. 430 et suiv.

(2) Au début de la révolution de 1848, le cadavre d'un insurgé, promené la nuit à travers les rues de Paris, a été l'un des principaux agens du soulèvement populaire.

pour fournir aux bons compagnons l'argent nécessaire à l'exécution de leurs sanglans desseins. Ravachol a été, en ce sens, un logicien sinistre : ce vieil ermite est un capitaliste, tout capitaliste est un voleur qui affame et tue l'ouvrier, tuons-le, reprenons notre bien (1) en prenant son or, employons cet or à exterminer les bourreaux du peuple et à détruire tout ce qu'ils ont construit, cathédrales, palais, musées, bibliothèques, mines, usines, chemins de fer, incarnations ou déguisemens multiformes du hideux capital.

Ce caractère de monstrueuse logique est bien plus marqué encore en Ravachol qu'en Fieschi, à qui il ressemble d'ailleurs par plus d'un trait : il y a eu progrès de l'un à l'autre à cet égard comme au point de vue des engins mis en œuvre. Même orgueil théâtral, insensé chez les deux (2); même force d'âme. Fieschi, lui aussi, était récidiviste, jadis il avait volé des bestiaux en Corse, sa patrie, et contrefait le sceau de la mairie : peccadilles au demeurant, paraît-il, chez ces insulaires. Mais, dans ce tisserand corse, si la logique est moindre, si, dans cette nature abrupte, tout est moins terriblement cohérent et convergent au but, il y a, en revanche, plus de cette sombre et atroce beauté qui est le rayon à la Rembrandt de ces grands coupables. Il a tout avoué, « afin de ne pas passer pour un menteur » (3). Il rougirait de mentir, cet ancien faussaire! Courage et cruauté sont la face et le revers habituels d'une même médaille antique; comme tant de vieux Romains, il était brave et cruel, et on aurait dit qu'il était cruel par bravoure. Ce mépris de la vie d'autrui, qui fait sacrifier sans sourciller une vingtaine d'indifférens pour atteindre un seul homme, se comprend un peu mieux, s'il ne s'excuse pas, quand il est lié au mépris de la mort. Cet assassin n'était point lâche.

Il nous a laissé de son état d'âme au moment de son attentat une peinture trop vivante pour n'être pas vraie : du reste, il avait, par orgueil, le culte de la véracité aussi bien que le culte de la gratitude. Il est là, dans une chambre, derrière ses vingt-quatre canons ajustés, à l'instant où le roi va passer. Il s'est juré d'accomplir sa fatale résolution, il l'a promis à Pépin et à Morey, il l'accomplira coûte que coûte... Cependant il aperçoit dans la foule M. Ladvocat « son bienfaiteur ». A cette vue il change l'ajustement de ses fusils, car il lui est impossible d'attenter à cette

(1) C'est le mot de l'anarchiste Zévaco, devant la cour d'assises de Paris, en octobre 1892: « Les bourgeois nous tuent par la faim; volons, tuons, dynamitons; tous les moyens sont bons pour nous débarrasser de cette pourriture. »

(2) « Si je racontais ce que j'ai fait, disait Ravachol à Caumartin, on verrait mon portrait dans tous les journaux. »

(3) Voir les *Mémoires* de Gisquet, t. IV.

vie, sacrée pour lui. Mais M. Ladvocat disparaît, le roi apparaît, escorté d'un régiment. Nouvelles hésitations : tuer tant de généraux, d'officiers « qui ont gagné leurs grades sur le champ de bataille, en combattant pour le pays, sous les ordres du grand Napoléon, du grand Corse » ! Le cœur va lui manquer, quand il lui vient à l'esprit, dit-il, qu'il a donné sa parole à Pépin et à Morey, et il se dit : « Il vaut mieux mourir — et même tuer — que de survivre à la honte d'avoir promis, puis de passer pour lâche (1)... » Et il presse la détente. Peut-on dire que de tels hommes, Fieschi et Ravachol même, étaient inévitablement prédestinés au crime ? L'attentat du premier n'a pas été, non plus, une chose simple. Il a fallu, pour le produire, que l'astuce froide et taciturne de Morey, les ressources financières et intellectuelles un peu supérieures de Pépin, se soient combinées avec l'opiniâtre énergie de Fieschi ; et il a fallu aussi que le fanatisme des trois fût excité, chauffé chaque jour par les violences de quelques journalistes, encouragés eux-mêmes par la malignité ou la badauderie de milliers de lecteurs. Supprimez l'un de ces cinq « facteurs » — le public, les journaux, la conception, l'argent, l'audace, — l'épouvantable explosion n'eût pas eu lieu. A chaque bombe qui éclate donc, — et à chaque scandale financier, parlementaire ou autre, qui émeut l'opinion, — nous pouvons tous faire, plus ou moins, notre *meâ culpa* : nous avons tous notre petite part dans les causes mêmes de notre alarme. C'est un peu notre faute à tous si certaines organisations puissantes ont, comme on dit, mal tourné. Sans doute, il ne s'ensuit pas qu'on doive acquitter ces malfaiteurs. Les contagions que nous subissons nous révèlent à autrui, et à nous-mêmes parfois, encore plus qu'elles ne nous entraînent ; elles ne nous absolvent pas. Quand la foule féroce s'acharne au martyr, quelques spectateurs sont fascinés et entraînés par elle, mais d'autres le sont par lui. Disons-nous que ces derniers, héros par imitation, ne méritent, à raison de cet entraînement, aucune louange ? Ce serait précisément aussi juste que d'épargner toute flétrissure aux premiers, parce qu'ils n'ont eu qu'une férocité de reflet. — Mais laissons, pour le moment, ces délicats problèmes de responsabilité. Par les considérations et les documents qui précèdent, nous nous sommes seulement proposé d'étudier un peu la psychologie, la pathologie comparées des foules et des associations criminelles, mais non leur thérapeutique pénale.

G. TARDE.

(1) Il se préoccupait beaucoup de ce qu'on dirait de lui en Corse. Cette préoccupation dominante de la petite société et cet oubli de la grande sont caractéristiques. Ravachol, non plus, ne s'inquiétait que de l'impression produite par ses crimes dans le groupe de ses « compagnons ».

LES LENDEMAINS

DERNIÈRE PARTIE (1)

V

Le mariage fut célébré à la fin de l'hiver. A la lenteur de la préparation avait succédé, brusquement, une hâte fiévreuse, Raoul regrettant maintenant ses longs reculs, et M^{me} de Roncey avide de mettre sur les derniers troubles de son cœur tourmenté l'irrévocable du fait accompli. Au delà, elle entrevoyait le repos, la joie peut-être, dans le bonheur des autres, dans l'amour de l'enfant.

A l'église, agenouillée sous la plainte pleurante des orgues, malgré le décor superbe, malgré la foule, malgré les chants qui montèrent dans les frises, une tristesse immense dominait ses impressions, l'envahissait toute. Elle crut éprouver la tristesse des mères donnant leurs filles, puis elle cessa de penser, laissant cette angoisse imprécise des cérémonies religieuses couler sur elle, la reporter en arrière, parmi les souvenirs.

Elle, elle se rappelait. Il y avait dix-huit ans, et c'était hier presque : un mariage sans joie, considéré comme l'accomplissement d'un devoir. Elle retrouvait ses sentimens : quelque chose de haut et de grave d'abord la pénétrant, qui bientôt se fondait en la torpeur passive des auditions coutumières de la messe ; tandis que des idées étranges ou futiles se jetaient à la traverse, comme des vols de papillons. Une impression presque de suaire, à se voir environnée de blanc, une mélancolie presque douloureuse de prise de voile ; puis sa toilette, un moment avant, si laborieusement achevée dans la sollicitude maternelle et l'affolement des

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} novembre.

femmes de chambre ; la hâte inquiète et fébrile des derniers préparatifs, à laquelle elle avait dû d'être moins pâle ; les peurs que son corsage fût trop large ; les baisers amis ; une contrariété demeurée de l'étroitesse cruelle de ses souliers.

De l'attente anxieuse de l'anneau, ensuite, s'était évoquée la pensée d'une vie nouvelle, inquiétante, l'angoisse d'une déchéance, d'un abandon de sa personnalité ; tandis que, percevant près de soi l'agenouillement de son mari, elle éprouvait une crainte indéfinissable, qu'elle s'efforçait d'élever jusqu'à un respect, le respect du maître...

Insensiblement, l'évocation d'Émilienne devenait plus puissante, presque réelle et présente. Elle était emportée à travers les temps. Ce n'était plus dix-huit ans avant ; c'était maintenant. L'enfant agenouillée, disparue sous ses voiles, pareille à un ange déployant ses ailes, n'était plus Lucie ; c'était elle-même. Sous une étrange hallucination venue de la fatigue des poses prosternées, des encens, des lumières, elle se laissait couler sur la pente insensible d'un rêve ; et, sachant qu'elle rêvait, en même temps qu'elle se regardait vivre ce rêve, elle le vivait véritablement.

C'était elle l'épousée ; et l'époux, c'était lui, Raoul. Elle se sentait aller, éperdue, sans pensée, sans vouloir, vers des joies inconnues, son âme et l'âme de Raoul comme mêlées et fondues en une seule lumière pure. Des vibrations, alors, s'éveillaient au fond de son cœur, qui se reliaient, par quelque chose de déjà senti, aux temps où il effeuillait autour de son trouble des paroles et des prières. Et cela lui était si doux et si poignant, d'être senti en un rêve et de n'être qu'illusoire, qu'elle avait un effroi d'en être arrachée.

Une sensation pénible d'éveil, pourtant, commençait de l'atteindre, à mesure que se dessinaient d'un trait plus net les visions imprécises. La conscience des événements réels se dégagait, et la douceur de ce rêve se transforma. Une autre volupté s'y substitua imperceptiblement, une volupté amère de souffrance. Tout ce bonheur, elle l'avait tenu dans sa main et elle l'avait repoussé. Elle en venait maintenant à se complaire en l'orgueil d'un sacrifice. Elle jeta sur ses désirs confus, sur les tentations auxquelles, peut-être, elle eût cédé, le regard de regret et d'adieu qu'elle eût jeté sur des bijoux donnés à des pauvres un jour d'héroïque renoncement. Et elle sentit avoir donné plus que des bijoux, plus que sa vie. Car c'était l'amour, c'était tout son cœur qu'elle avait donnés, à lui, à Lucie.

De cette pensée, peu à peu, une sérénité la gagnait. Sous la parole grave du prêtre, il lui sembla que les choses terrestres

se fondaient, s'envolaient loin d'elle. Elle se sentait grandie, dominant les passions et la vie. Une bonté, un dévouement, un attendrissement presque sur elle-même, descendaient des hautes voûtes, élargis, par l'encens, par les orgues et les chants, à toutes les fibres de son être. Le dernier rite achevé, elle demeura sans émoi, l'esprit enveloppé comme d'une caresse par la vision future des joies de Raoul et de Lucie, le cœur lavé comme par une eau lustrale.

Après le départ des deux époux, elle fut surprise du calme qui persista en elle.

Parfois, lorsque reparaisait encore quelque lambeau, traîné dans le vent de sa mémoire, des hypothèses anciennes, elle avait ainsi que l'effroi rétrospectif d'un danger auquel elle eût échappé. A présent qu'elle avait vu justifiées par les faits ses appréhensions d'autrefois, à présent qu'elle savait la merveilleuse fragilité du cœur de l'homme, de petits frissons d'épouvante lui venaient de songer qu'elle eût pu se laisser aller à la foi des paroles de Raoul. A cette même heure, peut-être, elle eût été livrée à la douleur, au désespoir, aux crises violentes de la passion. Elle le voyait, lié à elle, le front soucieux, fatigué de leur chaîne et regrettant sa liberté. Et, alors, l'image de Lucie surgissant, le tableau devenait effroyable. Un fatalisme, en effet, la dominait : l'amour de Lucie pour Raoul et de Raoul pour Lucie, puisqu'il était, devait être ; il aurait éclaté tôt ou tard.

La situation actuelle, en regard, lui apparaissait providentielle. Elle se complaisait à y découvrir la récompense de son héroïsme, de son renoncement ; et elle l'acceptait comme une chose naturelle, légitime.

Elle pouvait ainsi continuer d'aimer Raoul de tout son cœur, toujours ; toujours elle garderait son affection, une affection faite de respect, d'amitié, de reconnaissance, sur laquelle, à peine et perceptible pour elle seule, passerait le fugitif parfum de quelque sentiment plus doux. Le secret demeuré entre eux, elle le conserverait au fond de son cœur : trésor précieusement dérobé dont elle entr'ouvrirait l'écrin aux heures de solitude, relique poétisée par le charme inaltérable et si suavement mélancolique de ce qui aurait pu être et n'a pas été.

Mais, surtout, elle envisageait dans l'avenir, comme le but merveilleux, l'enfant. Là, se concentrait, en de pures tendresses pleines d'infinies extases, tout ce qui avait rempli son cœur. Le bébé rose et blond, dont la hantise lui revenait chaque jour plus haute, réunissait en une seule tête chèrement aimée les deux visages de Lucie et de Raoul.

Une espérance aussi confiante lui en venait, une impatience aussi vive, que celles d'autrefois, alors qu'il s'agissait d'elle et qu'elle guettait anxieusement le mystère de ses flancs. Cette maternité lui paraissait autrement réelle, plus vraiment sienne que celle dont l'avaient leurrée les caresses de Lucie. L'enfant serait si près d'elle, par Lucie, qu'avec l'illusion ancienne, avec le fait acquis d'une génération franchie, elle serait presque véritablement sa grand'mère. Mais, peut-être, serait-il plus près encore de son cœur par Raoul. En de vagues et indéceses idées sur les conceptions, elle avait au fond de sa pensée l'imagination que tout ce qu'il y avait eu de tendre et d'exquis dans ses sentimens pour Raoul, que tout ce qui s'y rencontrait encore d'indestructible ne fût pas stérile et vain. Son esprit, son amour, enveloppant le jeune couple, l'effleurement de son âme à celle de Raoul, bien que non poussé jusqu'aux fusions absolues d'où jaillissent les créations, lui semblaient devoir produire des forces utiles ; et cet enfant dont elle aurait amené la naissance par la conjonction des circonstances matérielles nécessaires, par le mariage, elle ne pouvait croire qu'elle ne concourût aussi, par quelque action immatérielle, à sa création d'âme.

Un peu d'elle, de son âme, de son cœur, serait en lui à travers tous deux, par elle ne savait quelle loi mystérieuse, pressentie d'elle seule, à laquelle elle croyait d'autant plus.

C'était ainsi, en son esprit, un déroulement d'images, au charme desquelles elle s'abandonnait. Tous ses élans affectifs y convergaient, et trouvant là, enfin, le sommet pur où poser leur vol, y accouraient comme des colombes blessées rentrant au gîte. Le cycle de sa vie se refermait en ce point : l'amour de ses poupées d'abord, aimées à l'égal de véritables filles ; l'amour des compagnes plus jeunes, ensuite ; le besoin enfin qui l'avait résignée au sacrifice du mariage, et qui, plus tard, sans la diversion salutaire d'une adoption, veuve et seule, l'eût laissée sans force contre Raoul. Maintenant, elle touchait à l'aboutissement d'une maternité triomphante qui s'accomplissait selon l'éternelle aspiration de son être immatériel, par des affinités mystérieuses, sans souillure.

Sa pensée, en même temps, était avec eux. Elle les suivait parmi les péripéties de leur voyage, dans leurs courses en Suisse, en Italie. Elle les accompagnait parmi les roches pittoresques, les vallées profondes, au bord des torrens, par les montagnes et les plaines, à l'ombre des ruines ou des monumens. Elle vibrait des impressions reçues de la nature ou de l'art, dont lui portaient l'écho des lettres détaillées de Lucie ou les mots brefs de Raoul.

A mesure que leur voyage, cependant, touchait à son terme,

un lien plus étroit la liait à eux. Le retour évoquait leur vie proche de la sienne, leur existence définitive. Une courte inquiétude l'atteignit un moment. Certes, à travers leurs lettres, celles de Lucie, surtout, elle avait perçu leur bonheur. Mais ce bonheur était-il réel et durable? Pour la première fois elle allait se trouver en face de son œuvre, et son imagination, à présent que le cœur avait retrouvé son équilibre, évoquait d'autres tourmens. Raoul n'avait-il pas été victime de quelque surprise? N'avait-il pas aimé en Lucie quelque chose d'elle-même? qui savait si une désillusion n'était point survenue? Si vraiment il allait ne pas aimer Lucie, ne lui portant que les restes d'un cœur éteint?

Son esprit timoré lui laissait, à cause de la douceur même qui avait commencé de poindre en elle, l'inquiétude qu'il se fût glissé dans sa pensée le calcul de garder, par ce mariage, Raoul près de soi. Elle sentait que du malheur de Lucie elle souffrirait plus qu'elle n'eût souffert du sien propre. Et, en regard, lorsqu'elle s'épouvait que Raoul ne fût point heureux, une angoisse pareille la tourmentait.

Mais elle songeait qu'alors son rôle de Providence ne serait point terminé, que son affection maternelle se trouverait nécessaire entre eux, pour adoucir des heurts, pour cimenter la paix de leur union, écarter les chagrins de leur front, les amertumes de leur vie.

Enfin, ils arrivèrent. Lorsque la voiture, ayant franchi la grille, de l'hôtel, tourna dans le jardin, au bas du perron, son cœur battait violemment. Souriante elle s'avança à leur rencontre. Lucie, déjà, était dans ses bras, la couvrait de baisers. Les joues à peine pâlies un peu, de la fatigue sans doute du voyage, elle semblait plus forte, d'une belle santé robuste.

Une flamme sereine faisait plus vivans ses grands yeux bruns, éclairait son rire davantage; du bonheur rayonnait autour d'elle; une atmosphère de joie l'enveloppait, qui entraînait avec elle. Dans une effusion de tendresse où se mêlaient à la fois sa mère et son mari, elle répétait, en des souffles, comme sous une lassitude de bonheur :

— Je suis heureuse, bien heureuse!

Raoul les rejoignit; il avait, en son visage reposé et clair, l'expression droite et loyale qu'Émilienne s'était, au temps des combats anciens, désaccoutumée de lui voir.

Elle respira. Ils étaient heureux. Tout était bien. C'était, derrière elle, son œuvre close.

VI

Le second étage de l'hôtel avait été aménagé pour le jeune ménage. Tel s'était manifesté le désir de Lucie; et ni M^{me} de Roncey ni Raoul n'avaient eu la pensée de se refuser au rapprochement des affections qui les liaient si étroitement.

L'hiver était achevé, les fêtes finies. Rien n'interrompait la douceur de leur vie à trois qui commençait.

Après ce voyage rapide, aux impressions de kaléidoscope, après cette existence d'hôtel devenue fatigante, Raoul et Lucie éprouvèrent un nouveau ravissement de se trouver enfin chez soi. Ce temps, si plein de souvenirs charmans et de tendresses, était ainsi qu'un songe fugitif en lequel ils n'avaient pas eu le loisir de se reconnaître.

Pour Lucie, s'éveillait, avec une notion plus exacte de la vie, la conscience plus complète de son bonheur. Évadée des appréhensions et des angoisses, affranchie des gaucheries primitives, elle s'épanouissait en ses sincérités candides d'amour, s'abandonnait à la volupté d'être aimée, à l'ingénue coquetterie de se désirer plus belle encore, afin de dispenser, par son seul sourire et par la seule action de sa beauté, des bonheurs plus grands.

Plus brave, maintenant, elle avait un amusement de pénétrer dans la chambre de Raoul, craintive, curieuse. Les appartemens de passage ne présentaient point cette intimité étrangement troublante. Avec une hardiesse commençante à envisager ses impressions, elle s'avouait à demi une pudeur de se sentir chez lui et elle trouvait, à triompher de cette pudeur, une douceur inconnue, un peu de l'émoi qu'elle aurait pu éprouver autrefois si elle fût entrée dans sa chambre de garçon, un émoi de péché, mais de péché autorisé.

Cet acte qui, naguère, eût été affreux et violent, odieux presque, et qui, maintenant, s'atténuait à de simples audaces, lui donnait la sensation, en quelque sorte, de la présence d'un animal effroyable, apprivoisé subitement et dont le pelage soyeux tente la caresse encore frissonnante de peur.

La chambre de Raoul, pourtant, malgré de fréquens désordres, n'avait point les mille objets accoutumés de traîner, les pipes qu'elle eût rêvées, les livres tenus loin des regards des jeunes filles; rien de tout le mystère que se forgent, par delà les portières, les imaginations puériles. Mais, si sa curiosité en avait une confuse déception, elle oublia vite, dans le jeu où elle se complut, parmi les exquises terreurs des dangers auxquels elle s'exposait et

qui, le matin, la faisaient fuir, très vite, toutes ses pudeurs en éveil, à cause de la femme de chambre.

Devant Émilienne, Raoul, comme si, à de certains moments, des souvenirs l'eussent gêné, affectait des gravités sereines de mari, donnait à son amour une apparence de paisible intimité conjugale. Mais Lucie, avec son étourderie, cédait à un besoin d'expansion que n'apaisaient point suffisamment ses gaietés d'oiseau grisé d'air et des senteurs du printemps. Les joies dont elle était environnée à cette aurore du mariage ne pouvaient demeurer cachées en l'ombre de sa pensée. Et Raoul, devant ces trahisons ingénues, laissait peu à peu tomber son masque vain, dernière réminiscence du passé qui se dissipait comme un mirage, au soleil de sa vie nouvelle.

M^{me} de Roncey pénétrait ainsi en l'intimité de leurs tendresses, les devinant plus grandes encore aux demi-aveux, aux confessions et aux réticences de Lucie ; et des regards échangés, des mots surpris, des gestes spontanés, lui rendaient cet amour continuellement présent.

Elle gardait devant ces tableaux une sérénité souriante de mère. Son bonheur cependant, fait d'attendrissement et d'orgueil, commençait de s'atténuer. Elle était heureuse, certainement ; mais moins qu'elle n'aurait cru. Elle se reprochait de ne point savoir prendre de leur félicité toute la légitime part qui lui en devait revenir. Elle accusa sa particulière tournure d'esprit qui jamais ne la rendrait satisfaite. Un moment, elle pensa à une tristesse de voir pris par un autre le cœur de sa fille, de ne plus recevoir d'elle que des caresses en quelque sorte transposées et de sentir que, même en les baisers qu'elles échangeaient, c'était une autre image qui remplissait le cœur de Lucie.

Cette impression lui parut juste, même naturelle et fatale. Mais, en outre, elle se sentait désorientée, sous l'éternelle impression de vide du rêve réalisé. Par-dessus l'ennui d'avoir achevé sa tâche et d'être sans but, l'amertume d'un vague mécompte montait davantage. Devant ce bonheur, parfait, absolu, elle se voyait disparaître de leurs cœurs, de leurs esprits. Elle éprouvait presque un regret de n'être point entre eux le lien nécessaire. Elle n'était plus le ronage indispensable, le *Deus ex machinâ* surgi pour l'assemblage de leurs destinées. Déchue de son rôle, elle avait comme une détresse de dieu tombé.

Elle commença d'éprouver aux confidences de Lucie un malaise fugitif d'abord, puis qui se prolongea. Quelquefois elle se déroba à ces causeries. Et elle fut surprise à des jours où, voulant parler à la jeune femme des missions plus hautes du mariage, de l'en-

fant, elle entendait passer dans sa voix comme un reproche. Elle les trouvait trop jeunes, ridicules, avec cet exclusif souci l'un de l'autre que le temps ne semblait point diminuer. Elle devenait grave, sévère, hostile, d'une rigidité si éloignée de ses coutumières indulgences et de son infinie bonté, qu'elle-même s'en apercevait. Une confusion, alors, lui vint de pressentir que, peut-être, tout au fond d'elle, ce fût leur amour même dont elle souffrit.

Une immaîtrisable comparaison allait de ce ménage au sien autrefois, de ces heures éblouissantes et radieuses aux heures ternes et sombres de son mariage à elle. Tout ce qu'elle avait demandé à la vie, désiré, attendu et que jamais la vie ne lui avait apporté, l'environnait à nouveau de mélancolies, et ces mélancolies étaient plus profondes, d'elle ne savait quelle confuse espérance définitivement abolie. A travers le vague des lentes rêveries, le passé ressurgissait. L'illusion, ébauchée un moment en cette messe de mariage, reparaisait avec un charme tentateur de refuge pour son esprit; et, tout en y redoutant un vague danger, elle se défendait mal contre cette attirance. Elle s'y fuyait elle-même, comme on se fuit dans un sommeil que des songes embellissent, avec une sécurité donnée par le fait accompli, par les conditions nouvelles et désormais fixées de son existence.

Nullle réalité, d'ailleurs, n'était venue détruire la douceur res-souvenue des anciens rêves; les jours où son cœur avait, près de Raoul, défailli d'un trouble contenu gardaient leur poésie. A côté de l'atonie stérile, du vide où elle s'enfonçait, elle se laissait aller plus volontiers, avec une volupté délicieusement cruelle, au souvenir des frissons qui avaient couru sa nuque parfois, à des heures où, peut-être, elle n'eût point osé répondre du lendemain. Elle s'avouait à présent ses obscures hésitations, les fermens troubles dont elle avait été travaillée : des émois terribles de dompteur devant le fauve qui peut-être le dévorera.

Une fois accueillis, les souvenirs, un à un, accouraient d'un vol toujours plus pressé dont le présent s'obscurcissait davantage.

Alors, montait lentement, de la détresse de son cœur, vers Raoul, comme un reproche d'ingratitude. Le reproche adressé à la vie d'abord d'une manière vague, à Lucie, ensuite, pour sa tendresse moins exclusive, aboutissait à lui. Elle s'était, malgré l'abnégation de son sacrifice, réservé une place bien humble, mais une place, dans le cœur de l'homme, une affection chaste mais inaltérable; et elle ressentait l'amertume de n'avoir rien laissé de durable, et que Lucie, avec ses dix-huit ans et son amour ingénu, lui eût tout pris, si vite.

En juin, elle accueillit avec empressement une diversion : ils allèrent à la mer.

De ses fenêtres, elle découvrit l'Océan immense, barrant l'horizon confus d'une ligne mince. Elle fut bercée par le mouvement continu des lames qu'elle voyait sourdre incessamment, puis rouler, puis mourir. Sur elle, passait une lassitude de la stérilité des efforts et de la vanité de la perpétuelle agitation de l'esprit sur soi-même. Elle eût voulu être couchée et dormir là, sur le sable, à attendre le roulis des vagues sur son corps devenu leur jouet, comme toute sa vie lui semblait le jouet de quelque mystérieuse destinée. Sa volonté allait en elle ainsi que les ondes mouvantes du rivage. Même elle se demandait si jamais elle avait eu une volonté. Il lui paraissait n'en avoir jamais éprouvé que l'illusion, avoir subi le caprice de forces ignorées et demeurer maintenant incertaine, échouée entre le passé et l'avenir, comme sur un banc de sable, dans l'attente du flot qui l'emportera.

Pourtant, de ce changement de vie, de la grande mer toujours pareille en son inlassable effort, toujours revenue, après des houles troubles et grises, à des puretés d'émeraude et des reflets de ciel bleu, un calme, une résignation l'atteignaient. Une monotonie contagieuse allait du spectacle à elle. Ses besoins affectifs se reposèrent en l'espérance de l'enfant.

Mais à l'automne, lorsqu'ils se retirèrent en Berry, les soirées lentes du château, que de rares visiteurs modifiaient à peine, avaient, après les chutes plus promptes de la nuit sur les pourpres du couchant, avec la mélancolie des plaines mortes, pareilles, le soir, à des mers endormies, une tristesse plus lourde. Le château, lui-même, empli des lointains souvenirs ancestraux, épandait, de l'immobilité des âges accumulés, des meubles anciens parmi lesquels se sont accomplis des événemens oubliés, tombés au néant, une impression de cloître d'où s'éveillait, par un besoin de réaction, un désir de plus de vie ; tandis que sous les horizons gris de novembre où s'abîmait son regard lointain, la mort des fleurs et les agonies des plantes rayonnaient jusqu'à son cœur un peu de leur effroi, un peu de leur révolte.

Là se formaient, à l'approche de l'hiver, les projets de leur vie nouvelle.

A Raoul, puis aussi à Lucie, le souvenir des fêtes revenait. Lucie rentrerait en jeune femme dans le monde où, hier encore, elle débutait avec des espoirs et des candeurs de jeune fille. Son mariage la paraît d'une auréole qu'elle n'était pas sans quelque orgueil de montrer. Jusque-là, le monde ne lui avait point manqué : elle n'avait plus rien à lui demander de ce qu'il pouvait

donner à la jeune fille. Mais un besoin de retour à des amitiés anciennes commençait de poindre, le besoin d'un triomphe qui s'étendit en dehors du cercle familial. Cette vie, consacrée à un seul, elle éprouvait, avec l'accoutumance, un désir d'en reprendre quelque chose, de revenir à un peu du passé, pour en faire un présent plus complet, plus divers. Et Raoul, non plus, lui surtout, ne voyait point avec contrariété la perspective de retrouver ses amis, de mettre dans son existence un peu du prosaïsme des plaisirs banals, de donner pour cadre à l'insolence tranquille de son bonheur l'agitation des fêtes.

Dans les rêveries d'Émilienne alors, au cours de leurs projets, des pensées nouvelles surgissaient. L'aliment attendu par son cœur, toujours tenu devant lui par son imagination, l'enfant, se reculait. Son esprit déçu s'y attachait de jour en jour avec moins de confiance; et le point d'appui qu'elle s'était créé à elle-même, se déroband, la laissait sans rien où se prendre. De l'oisiveté en laquelle elle se rongait, lui venait l'obscur appréhension d'un péril. Elle redoutait que le rôle accepté fût trop lourd pour elle, que le masque posé sur son visage éclatât sous la poussée de sa jeunesse. Il lui paraissait que son malaise venait de là. Elle était trop jeune pour demeurer ainsi enfermée dans des souvenirs, pour ne plus vivre que d'eux : leur envahissement ne la trouvait point morte; elle devait s'en détourner, chercher autour de soi. Le monde, sans doute, la rendrait à elle-même.

Elle avait déjà si véritablement, en cette attente d'une nouvelle maternité, envisagé son avenir comme un repos définitif, que la pensée, le souvenir de ses trente-neuf ans, lui furent comme une révélation. La vie se précisait tout à coup devant son regard, se simplifiait, lui suggérant une tendance à retourner en arrière, à ne rien exagérer. Elle savait jeunes les femmes de sa génération. D'autres, de dix ans ses aînées, gardaient encore, en l'âpre lutte de tout ce qui avait été elles et qui ne voulait pas mourir, un héroïsme plutôt touchant qu'odieux. Il lui semblait que l'effort même dont elle s'était vieillie devait cesser, sans but désormais. Il était comme une armure revêtue pour une lutte maintenant close : cette armure même suffisait à entretenir la pensée, le regret presque de cette lutte; elle rêvait de la déposer.

En même temps, se glissait en elle une joie amère, chaque jour accrue, de songer qu'elle prendrait, ainsi, comme une revanche. Devant l'amour si candidement égoïste des jeunes, elle avait tourné à la bonne-maman, au meuble familial. Par là s'effaçait de l'esprit de Raoul le souvenir de son sacrifice. Certes, elle ne regrettait point ce sacrifice; elle eût accompli, même alors qu'il

ne se fût point agi du bonheur de Lucie. Mais elle le jugeait accepté avec trop de facilité, comme une chose toute naturelle. Elle avait bien voulu se déclarer vieille; il lui était pénible un peu d'avoir été crue à ce point sur parole. Et elle était tourmentée d'un besoin de se rajeunir, de se montrer désirable encore.

VII

Au cours de l'hiver, qu'emplirent les diners et les bals, la vie ambiante reprit le jeune ménage.

L'amour, en gardant son charme, prenait une apparence de fond de tableau d'où vient la lueur spéciale accentuant les premiers plans. Il cessait d'être tout à lui seul. Les époux se trouvèrent de plain-pied bientôt dans une période nouvelle à laquelle ils avaient glissé sans s'en apercevoir, leur bonheur arrivé à la banalité des joies que l'on tient sous la main à tout instant. Un équilibre s'était, en quelque sorte, établi dans leur économie. Le cœur, si longtemps dominant, absorbant de sa vie pour ainsi dire la vie des autres organes, cédait aux lois fatales de l'harmonie des fonctions.

Le cerveau de Lucie s'ouvrait à d'autres préoccupations qu'au souci de plaire à son mari. Elle se montrait accessible à d'autres plaisirs que ceux qu'elle attendait de lui : elle s'intéressait à la pièce nouvelle, au livre récent, aux futilités de son milieu; et, avec le soin de ses toilettes et le culte de ses relations, des riens suffisaient à remplir ses journées.

Raoul, de son côté, retrouvant un intérêt à des objets perdus de vue, se laissait aller vers les souvenirs de son existence ancienne avec la sensation de plaisir que l'on éprouve à revoir, après une longue absence, des camarades, même indifférens, qui, dans la brusquerie d'une rencontre inopinée, deviennent précieux un moment. Ses regards, sa pensée, se portaient autour de lui. De même qu'il sortait de l'hôtel pour une promenade au Bois, pour une apparition au cercle; de même, intellectuellement, son esprit quittait les joies attendries concentrées sur un objet unique, pour l'environnement des plaisirs extérieurs. Seulement, sachant derrière lui le gîte radieux où tout à l'heure il rentrerait, il regardait la vie avec la philosophie d'un homme qui, ayant changé son existence pour une existence plus belle, porte sur les endroits où il vécut naguère un regard satisfait. Il se regardait agir en d'autres; et les tentations et les séductions de sa vie de garçon passaient devant lui comme les vains mirages

déroulés, aux heures de rêverie, parmi les fumées bleues des cigares montant vers les plafonds.

Néanmoins, de même que Lucie, sans coquetterie pourtant et d'une droiture absolue, ne pouvait se défendre de subir, puis de désirer, les succès de salon, de se plaire aux complimens et aux admirations qui gardaient sous leurs empressements la discrétion nécessaire; de même il éprouvait, à voir les relations féminines, et à cause de sa situation de mari et de maître de maison, prendre des facilités inconnues jusque-là, un plaisir nouveau. Quelque chose rejaillissait sur lui des amitiés qui entouraient sa femme. Si, pour les jeunes filles, il semblait rayé de la liste des prétendans, disparu en quelque sorte de leur horizon, cette apparence d'homme non dangereux, dont l'intimité est d'une moindre conséquence, lui valait, de la part des jeunes femmes, des sourires moins mesurés, des poignées de main plus ouvertes, une camaraderie pleine d'attrait.

Cela se mêlait pour lui au sens du confortable, du chez soi, aux grâces d'état du mariage, aux joies mêmes de la famille. Il était naïvement ravi de ces bonheurs accessoires non prévus que le mariage lui avait tenus en réserve. Il rencontrait, à l'inachevé même des flirts, à leur semblant de n'être que des banalités mondaines sans but et sans suite, une impression neuve; tandis que, parfois, ou des demi-secrets surpris, ou des demi-confidences de Lucie elle-même, achevaient de le faire pénétrer plus intimement dans le féminin dont il était environné. Et ingénument, il se laissait aller ainsi à des voluptés d'esprit singulières, dont sa loyauté ne lui paraissait point atteinte, ni même menacée.

Toutes les femmes, il les confondait, sans de bien particuliers caractères distinctifs, en ce quelque chose de joli de fleurs dont la vue et le parfum lui étaient comme un milieu doucement capiteux, sans que le rêve allât jusqu'au désir, jusqu'à l'ébranlement même de la pensée. Seule, parfois, M^{me} Dardois, de sa silhouette gracieusement grêle, de ses regards où une flamme toujours était prête à mourir, précisait par des souvenirs ce charme vague des entourages féminins, l'amenait à franchir les mirages, à soulever des voiles vers des buts inavoués.

Il devait conserver, vis-à-vis d'elle, les dehors d'une courtoisie aisée; mais une gêne lui demeurait, et quand il voulait s'en affranchir, son effort, passant le but, mettait dans ses yeux, malgré lui, une pointe de raillerie. Insensiblement, tous deux se trouvaient amenés, en présence l'un de l'autre, à une attitude singulière. Elle, franchement, à cause de son immunité de femme, arborait une ironie malicieuse, une affectation d'avoir percé d'un

coup d'œil un masque sous lequel il eût caché la rancune d'une défaite. Raoul le comprenait. Il regretta de n'être pas, autrefois, allé jusqu'au bout, de n'avoir point affirmé indéniablement sa victoire. Bien qu'il se jugeât sans regret de l'inachevé de l'aventure, et qu'il ne regrettât rien en effet, il devait reconnaître pourtant qu'il s'était un moment brûlé au jeu entrepris. Il songeait que sa retraite tardive, malgré les apparences blessantes qu'elle avait pu revêtir, et par cela même peut-être, demeurait une défaite encore.

Un besoin de se convaincre lui-même amena plus fréquemment l'évocation des souvenirs. Avec une contrariété de n'avoir pas su prouver véritablement son détachement et son indifférence, il imaginait, reprenant le passé, au lieu de la conduite qu'il avait tenue, la conduite qu'il aurait dû tenir. Un dépit lui en restait, et ce dépit croissait jusqu'à une sourde irritation; jusqu'à un désir presque d'affirmer sa force à nouveau, d'une manière plus sûre.

En cet état d'esprit, tous deux se regardaient du regard étrange de deux adversaires qui, s'étant combattus déjà, ont pris un respect l'un de l'autre, mais sont travaillés d'une tentation de reprendre la lutte.

Bientôt, comme deux diplomates qui se sont devinés, ils eurent d'immaîtrisés sourires. Des mots échangés au rapide passage d'une rencontre ou dans une conversation générale, prenaient des significations particulières. Quelque chose était entre eux continuellement, quelque chose d'inachevé, de non complètement liquidé qui rendait le passé irritant comme une obsession.

Avec les jours, de leur mutuelle défensive, un instinct d'agressivité s'aiguïsa. La sensation d'inachevé devenait pour Raoul gênante comme celle d'une porte demeurée entr'ouverte derrière lui. Et tandis que l'ironie accrue de la jeune femme, ses yeux noirs lui criant la fable du Renard et des Raisins, l'aiguïllonnaient singulièrement, une tentation grandissait de fermer cette porte d'une manière définitive, de régler en quelque sorte un compte oublié de sa vie de garçon. Il y rêvait, de plus en plus vifs, presque impérieux, un plaisir de vanité masculine, une joie de revanche.

Les plans qu'autrefois il aurait dû suivre, les fautes qu'il aurait dû éviter, flottaient devant son esprit en des pensées d'abord distraites. Il en sortait avec un haussement d'épaules, comme d'une songerie à la fois invraisemblable et insignifiante, mais elles revenaient plus fréquemment. Combinant alors dans le passé des agissemens plus habiles, il les suivait jusqu'à leur aboutissement. Les événemens se trouvaient transformés; des possibilités surgis-

saient, devant lesquelles il sentait qu'il fût demeuré indécis entre son caprice et sa rancune. Et il devait reconnaître que le caprice l'eût emporté.

Tout à coup, la jeune femme parut lasse de cette attitude que ne suivait aucun engagement. Comme si elle déposait un masque trop lourd à porter, elle laissa poindre, son ironie tombée, comme l'aveu d'une fatigue, d'une défaite encore possible. Elle devint rêveuse ; et cela était singulier, sur la mobilité de sa face, cette expression jamais vue. Il lui surprit des regards vite détournés où des souvenirs errans atteignaient jusqu'à l'amertume d'un reproche.

Un moment, Raoul eut l'intuition d'une comédie. Il se voyait en présence de deux hypothèses. Peut-être l'inapaisé besoin de faire du mal et de le ramener, victorieux, à ses pieds lui suggérait une duplicité nouvelle ? Peut-être le désir de l'enlever à celle qui, jeune fille, le lui avait pris ? Il se posa en face de l'énigme, cherchant à pénétrer la nature de cette femme, son but. Ni jolie, ni intelligente, sans nulle attirance d'une passion réellement ressentie, il la voyait accessible seulement au côté matériel de l'amour, non à ses manifestations intimes, incapable des liens qui unissent les cœurs. Elle n'avait de la femme que les côtés mauvais : une peur des maternités qui déforment les tailles et occupent les heures à des soins fâcheux ; aucun autre idéal que d'exciter des désirs et de vaincre par-dessus des rivales, avec, cependant, une propreté de chatte qui redoute de se salir, une indifférence de femme qui ne fait que refléter la passion sans la subir, comme le diamant, rayonnant la lumière de toutes ses facettes, demeure en son centre, en son essence, obscur et froid.

Il connaissait sa puissance de simulation, sa maîtrise continue d'elle-même et les frissons de voluptueuse caresse qu'elle laissait, aux regards des hommes, courir sur le satin ambré de sa peau ; il connaissait le jeu savant de ses prunelles, ses troublantes allures de courtisane émouvant d'autant plus qu'elle est moins émue. Pourtant, dans la satisfaction qu'il ressentait, comme d'un succès remporté, il ne pouvait se défendre d'une indulgence pour elle. Et, dans l'incertitude même où il était, lorsque lui revenait la pensée qu'autrefois il eût pu réussir, il se paraissait avoir boudé puérilement contre son désir et gardait un regret.

Un moment ces possibilités d'autrefois se transposèrent, évoquées non plus dans le passé avec la mélancolie du lointain, mais dans le présent. Il se déroba à leur suggestion. Elles se représentèrent sous une autre forme. Le triomphe où il avait mis son amour-propre, sa vanité, celui qu'il se reprochait de n'avoir point

su obtenir alors, ne pouvait-il l'assurer maintenant? La lutte de jadis, en l'état actuel, n'était point dénouée encore. Bien qu'il affectât, avec une joie singulière, de la faire souffrir par des dédains plus hauts, presque un mépris, de rompre le jeu, la partie gagnée, elle pouvait toujours nier, pareille à un lutteur dont les deux épaules n'ont pas marqué leur empreinte sur le sable de l'arène.

Mais, sous tout cela, le désir couvait, et entraînait dans sa chair l'aiguë morsure de la tentation. Les raisonnemens qu'il accumulait, comme du bois sur un brasier, après avoir, sous leur amoncellement, étouffé la flamme, la laissaient ensuite surgir plus haute et plus violente, alimentée par eux-mêmes et les dispersant en fumées vaines. Le jeu le reprenait de nouveau, tout entier. Sa science de la femme, sa connaissance de la vie, se voilaient sous une illusion volontairement subie; et la brève angoisse dont l'avait effleuré la pensée de ce qui aurait pu être, devenait, plus aiguë, l'angoisse de ce qui pouvait être encore.

Les soirs où il devait la rencontrer, une inquiétude le tourmentait. Dans les regards qu'ils croisaient maintenant, il y avait encore une attente, et il ressentait au cœur un petit choc. Fixées l'une sur l'autre, leurs prunelles oscillaient, à cause de la pensée perpétuellement présente. Et cette pensée grandissait d'intensité lumineuse, atteignait à la puissance de la parole.

Une tristesse prit Raoul. Il n'osait plus se faire à lui-même le mensonge, dont il s'était leurré, d'un amusement de l'esprit ou d'une question d'amour-propre. Il ne restait qu'une attirance nouvelle greffée sur l'attirance ancienne, d'autant plus puissante.

Une impression vague de remords, ou encore un instinct de protection et de refuge, le rapprocha de Lucie. Il resserra autour d'elle l'enveloppement des tendresses un moment ralenties. Mais la jeune femme, ignorante des passions, gardait les sérénités limpides de son amour chaste et de ses abandons naïfs. Et les efforts de Raoul pour se reprendre à elle, pour se fuir près d'elle et en elle, n'arrivaient qu'à lui jeter plus troublante la tentation d'un amour autre, différent, un amour pressenti délicieusement pervers, qu'un piment d'adultère rendait plus irritante encore.

La secrète douceur venue de l'environnement autour de lui de l'élément féminin, le charme des sensations permises qu'il s'était complu à rattacher ingénument aux joies mêmes de la famille, ainsi qu'un des apanages de son rôle de mari mondain, tout cela s'était ajouté, accumulé insensiblement en une force sous laquelle il succombait et contre laquelle ni l'amour de sa femme ni la foi du mariage ne pouvaient réagir. Ces actions successives, avant

même de s'être précisées, avant même qu'il eût eu conscience du danger, trouvant, sous le couvert de quelque obscur triomphe de vanité, le terrain propice, avaient grandi au point de l'entraîner vers une femme qu'il n'aimait pas; si lâche qu'il étouffait naïvement ses remords anticipés sous cette excuse, que ce n'était point une passion, mais un caprice passager, sans conséquence; sous ce mensonge, auquel il ne croyait plus pourtant, qu'il ne faisait que céder au besoin de s'affranchir d'une obsession, de se délivrer d'une hantise, après quoi tout serait fini. Ses dernières tentatives de résistance étaient sans conviction. Il se sentait aller à la dérive, attendait la débâcle, avec une joie singulière de s'abandonner, de se laisser porter lentement vers le but, avec des circuits et des détours.

Un soir, de lui-même, sans l'avoir prémédité, sans en avoir ressenti le désir, comme fatalement, par la conséquence et l'aboutissement nécessaire des forces mêmes développées par ses pensées, il se trouva près d'elle, tous deux perdus derrière un écran de hautes plantes vertes.

Le voyant, elle fit un mouvement pour s'éloigner.

— Vous me fuyez, dit-il; c'est mal!

Elle nia, mais d'un air épeuré qui était comme un aveu de sa faiblesse de femme cherchant dans une fuite un peu tardive une défense dernière.

L'obsession était telle chez Raoul que le temps écoulé n'existait plus. Il se retrouvait dans le passé, tel qu'autrefois, harcelé du même désir, si troublé qu'il cherchait ses mots, les redoutant trop brusques et voulant envelopper du respect nécessaire la brutalité de son espérance.

Elle, paraissait défaillir, tandis que son regard la parcourait d'une caresse tiède. Mais, tout de suite, devenue grave, elle reprit la parole, répondant par avance à ce que Raoul aurait pu lui dire :

— Ne parlons plus de ces choses. Vous m'avez blessée autrefois cruellement d'avoir pensé que je pourrais ainsi céder sans lutte, sans combat. Vous ne m'avez pas comprise. Mais maintenant, tout cela est fini. Ne dites plus rien. Je ne le veux pas. Vous n'en avez plus le droit.

Elle ajouta, le regardant en face :

— Vous vous devez à votre femme. Vous l'aimez. Puis, elle est si jolie!

Adroitement, ainsi qu'on excite un enfant en lui présentant obstinément un autre jouet que celui qu'il demande, elle se dérobaît, substituant à sa personnalité celle de Lucie. Elle détailla, avec un flux de paroles exaspérant, la beauté blonde et sereine de l'épouse,

ses grands yeux limpides, son profil demeuré virginal. Tous les points, justement, dont elle pressentait que l'influence était atténuée, toutes les qualités négatives, elle s'obstinait à les mettre en un fastidieux relief sous les regards du mari.

De son éventail, tout en parlant, elle l'enveloppait de son odeur.

Comme elle relevait les yeux sur lui et qu'ils se regardaient, le mensonge de ses paroles y vacilla comme une petite flamme; mais sa coquetterie perverse et la pensée d'un mal possible y ramenaient déjà un rayonnement comme de passion.

Elle se leva, le priant de la reconduire dans un autre salon.

Ils traversèrent, lentement. Mal à l'aise pour dire ce qu'il eût voulu exprimer, Raoul sollicita un entretien. Elle s'y refusa :

— Non, dit-elle, vous avez tort de me croire coquette. Je n'ai qu'une parole. Ne venez pas me voir. Je ne le veux pas.

Devant son insistance, elle secouait la tête, mordant le bout de son éventail. Elle semblait dire : Trop tard ! Mais, dans le mouvement de conversion dont elle le quitta, avec une légère inclination de la tête, son regard, attardé à l'angle des paupières, la démentait.

Raoul, très loin, découvrit le visage candide et confiant de Lucie. Elle était souriante. Elle lui parut tout à coup très jeune, insignifiante, d'une beauté sans vie, loin de son esprit, loin de son désir; et il lui en voulut presque d'un petit sentiment d'inquiétude qu'il venait d'éprouver, d'un remords qui l'avait effleuré, en la voyant tout à coup.

VIII

De l'effort qu'avait fait M^{me} de Roncey pour se rejeter dans le monde, des énergies nouvelles s'éveillaient.

Avec son été finissant pareil à un automne très doux qui met sous l'or des feuilles déjà tombantes la surprise de jeunes pousses essorant d'une éclosion brusque par les derniers soleils, une joie de vivre emportait son esprit. Le suaire dont elle avait pensé s'envelopper se déchirait de toutes parts sous la sève robuste de son être.

De sa passion des maternités, dont elle gardait toujours aussi vive, avec une injustice plus haute, l'amertume d'une déception, d'une trahison presque, un vide persistait; et l'intérieur familial, au lieu de combler ce vide, lui inspirait davantage un besoin de fuir, de s'étourdir, d'éviter surtout le repliement de son esprit sur soi-même. Toutes les joies intimes espérées, attendues, s'étaient dérobées. Seules des joies extérieures la pouvaient con-

soler. La futilité des plaisirs mondains, l'environnement des hommages, le succès de sa beauté ne la trouvaient plus hostile ou indifférente. Elle y rencontrait l'impression d'un foyer dont elle se fût tenue longtemps à l'écart, et dont elle se rapprochait, frileuse comme à la tombée d'un soir. Elle était rajeunie, vêtue de toilettes plus recherchées, parée de bijoux longtemps omis ou dédaignés.

— Tu sembles ma sœur! disait Lucie.

Raoul, en plaisantant, émit l'idée qu'elle se remariât. Elle répliqua :

— Suis-je donc si vieille?

— Non certes! se récria-t-il. Vous êtes jeune, toujours jeune, et toujours belle!

Elle garda, de l'air détaché dont il avait parlé, un dépit. Car, avec une étrange instabilité d'humeur, maintenant, elle était facile à toutes les irritations; les moindres faits avivaient en elle d'obscurcs rancunes. Sa vie bientôt finie, dont les horizons se refermaient, n'était point assez achevée pour lui porter la paix définitive, pour qu'elle n'eût point, en regardant derrière soi, comme un indéfinissable regret de la voir si peu remplie. Il lui semblait que la passion tant méprisée autrefois était pour le cœur ainsi qu'un fonctionnement normal; que, maintenant, cette passion se vengeait, faisant surgir un accumulé de tendresses vainement refoulées, désormais sans objet. Il lui semblait n'avoir été jusque-là qu'une jeune fille, que tout ce qu'elle avait cru être la maturité de son esprit et l'expérience de la vie n'était que puérité.

Tour à tour, des besoins farouches d'isolement la prenaient pendant les heures oisives de l'hôtel; et tour à tour elle se jetait à des caprices, à des distractions, à des sorties imprévues, dont elle revenait lassée après des journées stériles. Et une fièvre se rallumait, le soir aux lumières, en la conscience du triomphe de ses épaules, de ses bras, de sa gorge, de la coulée souple et souveraine de sa taille. Elle retrouvait avec des plaisirs plus aigus les regards et les complimens. Elle vibrait, à des désirs qui l'effleuraient ainsi que des effluves magnétiques; elle se surprenait à écouter des paroles, à y répondre par des rires un peu nerveux qu'elle ne s'était point connus. Et dans cette atmosphère, dont elle percevait enfin la douce et énervante démoralisation, de la sainte ayant traversé la vie comme une belle statue de marbre, une femme commençait d'éclore.

Avec le tourment venu de l'âge, l'instinct qui la faisait se retourner vers les choses dont l'éloignement devenait imminent, comme par une révolte anticipée contre la mort, s'éveillait plus

puissant de la longue inertie de toute la jeunesse. Devant une conception nouvelle de la vie, le sacrifice d'autrefois descendait de sa grandeur héroïque à l'apparence d'une folie. Son cœur, jusqu'alors, seulement capable de tendresses chastes, pressentait au fond de ces tendresses une duperie; et sous l'obscur regret de n'avoir point vécu, une tentation de revivre pendant qu'il était temps encore la laissait à de certaines minutes accessible à des troubles contre lesquels ensuite elle se révoltait, mais qu'elle ne pouvait s'empêcher de ressentir. Elle laissait flotter devant son esprit la vision d'une vie recommencée, d'un mariage qui lui portât enfin l'apaisement de tout.

Le manège de M^{me} Dardois, cependant, modifia brusquement cette situation d'esprit. Elle n'y avait point pris garde, vaguement mépriseuse de cette femme et absolue dans sa confiance en Raoul. Elle reçut au cœur un coup aigu, douloureux, que suivit une persistante sensation de froid.

Elle ne pouvait se méprendre. Le regard de M^{me} Dardois était trop brûlant d'un voulu désir de plaire pour que rien se fût accompli; mais elle lui voyait aussi un trop vif contentement (et la sensation intime d'un triomphe la rendait presque jolie en son irritante gracilité), pour douter qu'elle n'eût repris Raoul à ses inexplicables séductions.

Elle avait peine à le croire cependant. Raoul ne s'était-il point joué de cette coquette autrefois? N'avait-il pas eu, à parler d'elle, un rire si franchement amusé qu'il était impossible d'en mettre en doute la sincérité? Puis, si, dix-huit mois plus tôt, il s'était trouvé sans défense contre ses agressions, sans défense contre une curiosité mauvaise, tourmenté au contraire et poussé à quelque folie par l'incomplet de sa passion pour elle-même, n'était-il point maintenant protégé par Lucie? Se pouvait-il que, marié à une femme jeune, infiniment belle et adorable, il songeât seulement à détourner les yeux vers celle-ci, si laide, vraiment, qu'impuissante à compenser par des décolletages habiles et des toilettes d'actrice ou de fille le peu de beauté qu'elle montrait en son visage, elle devait encore se jeter à la tête des gens pour en obtenir la courtoisie, la politesse, l'aumône d'une attention!

Elle savait Raoul bien faible pourtant, sa force vite dépensée en des paroles; et tout lui paraissait redoutable.

Devant cette découverte, sous la menace pressante d'un danger, son esprit inquiet, qui s'épandait vers des choses extérieures et cherchait à s'y prendre, se replia tout à coup sur lui-même. Sa vie, un moment rayonnante et éparse, se concentra, ramenée dans le milieu d'où elle s'efforçait de s'évader. La pensée que Lucie fût

trompée par Raoul, que sa fille eût à subir les tortures de jalousie qu'elle-même autrefois avait endurées, lui était épouvantable. Tout son cœur saignait. Raoul, de gaieté de cœur, s'exposait à quelque affreuse catastrophe; car elle connaissait la fermeté d'âme de Lucie; elle n'ignorait pas que sous sa confiance absolue se dérobait la hauteur des révoltes qui, si elles condescendent jusqu'au pardon, ne s'abaissent point jusqu'à l'oubli. Et une indignation la soulevait contre lui, une indignation toute frissonnante de mépris.

Elle voulut être calme. Elle observa. Un instinct la poussait à se mettre en avant, à défendre le bonheur de sa fille. Mais elle ne trouvait que d'impraticables solutions. Éclairer Dardois? La grosse sottise triomphante du banquier ne se prêtait guère à de semblables confidences. D'ailleurs, en admettant qu'elle réussît à l'émouvoir, ne s'exposait-elle pas à un scandale public, à un malheur, par quoi tout deviendrait irréparable? Parler à Raoul? N'était-ce point, sans certitude de réussir, le mettre sur ses gardes? De même qu'autrefois, il nierait: il plaisanterait; et elle ne saurait rien de plus. Elle imaginait de le suivre, de l'espionner, de payer son valet de chambre. Tout lui semblait permis: il s'agissait du bonheur de son enfant, ce bonheur auquel elle tenait d'autant plus qu'il lui avait coûté davantage, qu'il avait été fait de toutes ses larmes. Quoi! son dévouement, son abnégation, son sacrifice n'auraient abouti qu'à jeter Raoul au pouvoir de cette femme. Cela, non. Elle ne le permettrait pas. Elle le lui arracherait. Et l'imminence même du danger l'affolait, la terreur continuelle de demain. Demain? Qui savait? Aujourd'hui, peut-être!

La vue de M^{me} Dardois remuait en elle des haines inconnues. Le contre-coup affreux qu'elle recevait de ses agissements les lui montrait aggravés. Elle voyait M^{me} Dardois telle qu'elle pouvait s'imaginer les filles dans les endroits publics, avec juste ce qu'il fallait de fuite et de désir feint pour exaspérer et pousser à des folies. Et, dans sa colère, elle englobait la société entière, tout ce monde aveugle qui ne remarquait rien. Ses coquetteries continuelles pourtant n'étaient un secret pour personne; et le flirt, avec elle, se haussait jusqu'à l'indécence. La tolérance des hommes, elle la comprenait. Sans doute, ils y trouvaient leur compte; aucun d'eux n'avait intérêt à médire d'elle; une reconnaissance leur fermait les yeux. Mais les femmes! comment ne provoquaient-elles, autour de tant d'effronterie, nul blâme, nulle, réprobation? comment l'instinct de défendre leurs maris, leurs fils ne les soulevait-il pas d'un mouvement de dégoût?

A travers les salons, avec cette perpétuelle obsession, il n'existait plus pour elle que Raoul et M^{me} Dardois. Raoul ne faisait point un pas, ne tournait point la tête, qu'il ne cherchât cette femme. S'il l'allait saluer, s'il s'attardait près d'elle, Émilienne éprouvait au cœur un serrement douloureux; et, lorsqu'ils étaient loin l'un de l'autre, emportés chacun de son côté par quelque distraction différente, elle était étreinte par une douleur plus affreuse encore et plus poignante, persuadée que l'œuvre était consommée, que leur éloignement était la nécessaire affectation d'indifférence dont leur liaison voulait se couvrir, pour sauver les apparences.

Jusque-là, cependant, elle avait apporté des soins infinis à écarter de Lucie l'ombre d'un soupçon, l'enveloppant de toute la maternelle protection de sa tendresse inquiète. Mais, peu à peu, devant son impuissance, devant la menace des événemens, elle se prenait à songer que peut-être, si quelque soupçon venait à l'effleurer, Lucie saurait se défendre, reprendre son mari. Elle envisageait les éventualités, se représentait une crise traversant le ménage, une crise vite apaisée dans le repentir et les caresses, lui si persuasif, elle si croyante. A plusieurs reprises, elle tenta d'insinuer.

— Et ton mari? tu es toujours contente?

— Mais sans doute, maman! Très heureuse!

Le sourire clair et radieux de la jeune femme laissait Émilienne désarmée. Cette confiance, qu'elle n'osait briser, car elle ne se sentait ni le courage ni le devoir de le faire, l'irritait. Comment! pas une amie ne se rencontrerait qui lui glissât, selon la coutume, la perfide nouvelle, entre un compliment et un baiser? pas une qui lui ouvrit les yeux avec ces mots lâchés comme par une étourderie dont on pleurerait ensuite et dans lesquels, au contraire, on patauge et l'on s'enferme, sous prétexte d'en sortir, jusqu'à ce qu'on ait tout exprimé, tout fait entendre? D'ailleurs, comment Lucie elle-même ne s'apercevait-elle de rien? Elle n'aimait donc pas Raoul? Lorsqu'on aime, ces choses-là se devinent, se sentent. Les cœurs sont liés l'un à l'autre par un invisible fil qui permet de percevoir l'intensité de l'affection, le rapprochement ou l'éloignement des deux pensées.

Cette paix sereine que gardait Lucie lui devenait insupportable, odieuse.

En son rôle de mère, une solidarité avec elle lui faisait sentir l'injure ainsi qu'une injure personnelle. Elle s'identifiait avec sa fille. Et de se voir seule devant le danger, obligée seule de penser, de vouloir, de parer, peu à peu elle se substituait à son

enfant, se trouvait en cause directement. Elle finissait par oublier Lucie, et il ne restait plus en présence qu'elle et Raoul. Ce n'était plus Lucie qui était menacée d'une trahison, c'était elle, Émilienne, comme autrefois. Presque, un rappel de sensations identiques eût confondu les temps.

De plus en plus, alors, devant l'inaltérable sérénité de l'épouse, la substitution de sa personnalité à celle de Lucie s'imposa, devint une chose acquise, définitive. La souffrance maternelle se changeait en souffrance de sa propre affection profanée, trahie. Elle ressentait à nouveau une blessure de l'idéal souvenir; et cette blessure s'élargissait, réveillant plus hautes, en des fibres assoupies, les lointaines vibrations du passé. Les tortures anciennes d'une jalousie pareille se liaient aux tortures présentes, et les unes et les autres s'unissaient, se confondaient en une seule, doublement violente.

Ce fut ainsi, bientôt, en la paix voulue, si difficilement gardée de son cœur, une révolution où tout se mêla. Comme une mer longtemps contenue par des digues et grondant, pour les renverser, d'une fureur plus puissante, les forces tourmentées de son être s'insurgeaient : l'amour d'autrefois, la faillite des joies attendues, les dépit, la souffrance, bouillonnaient en elle dans une fièvre continue; tandis que, sous la masse obscure de ces éléments, le ferment venu de l'âge, activé par une conception nouvelle de la vie, enflait son travail.

Elle se sentait ballottée dans une tourmente où elle ne pouvait se ressaisir, entraînée peut-être vers un abîme. Le réveil de la passion allait croissant. Et, tout à coup, l'abîme se découvrit. Elle ne pouvait plus se duper, plus nier maintenant. Les souvenirs en foule l'assaillaient; et, dépouillés enfin des vaines illusions, ses sentimens et ses pensées véritables lui apparaissaient. Elle revoyait ses faiblesses et ses hésitations de jadis; le regret un moment surgi que Raoul n'eût point su, tandis qu'il était temps encore, trouver les paroles dont elle se fût laissé persuader; les étranges sentimens qui l'avaient assaillie durant leur lune de miel; la souffrance vague où elle se débattait; et son cœur maintenant meurtri, arraché plus cruellement qu'il n'avait jamais été. Les héroïques volontés, vainement accumulées sur la détresse de son affection, ne l'avaient comprimée que pour la contraindre à une explosion plus violente. Non, ce n'était pas pour Lucie qu'elle souffrait; ce n'était pas pour Lucie qu'elle était jalouse. Assez de dissimulation, de mensonges. C'était pour elle-même, pour elle seule! Elle aimait Raoul; elle l'aimait toujours. Elle ne le laisserait pas à cette femme; pas plus maintenant qu'autrefois;

jamais! N'était-ce point assez qu'elle l'eût donné à Lucie? Oh c'était trop, trop! Elle ne savait pas alors, ignorante de la vie, ignorante de l'amour. Elle s'était, dans un facile orgueil, soulevée au-dessus de choses qu'elle ne connaissait pas. Et, à présent que la passion flambait et détraquait son être, elle se désespérait de n'avoir pas su, de n'avoir pas compris, que l'amour ne se dominait pas, qu'il était le maître devant qui tout doit plier.

Quoi! elle l'aimait; et elle l'avait donné à une autre! Toute sa pensée se lâchait, dans une folie. Oui, à une autre. Lucie n'était plus sa fille! Cette maternité factice, dont Émilienne avait dupé les besoins de son cœur, lui devenait odieuse. Elle ne voyait plus en Lucie qu'une voleuse, voleuse des affections filiales, voleuse d'amour. Sans l'illusion de cette maternité, ses instincts affectifs, n'étant point leurrés d'un semblant, auraient cherché, provoqué, autour d'elle une autre existence. C'était parce que Lucie avait usurpé la place de l'enfant, qu'elle avait pensé sa vie finie et l'œuvre close de la femme ignorée qui était en elle; qu'elle s'était couchée, détournant la tête des réalités. Elle n'était pas sa fille, cette Lucie qui ne savait même pas garder Raoul. C'était l'enfant adoptée; c'était une étrangère, une autre femme. Les dépits peu à peu amassés contre elle, en quelques semaines de jalousie, aboutissaient, en l'explosion de l'orage grondant au fond de son cœur, à une haine. Et c'était à cette autre à qui non seulement elle ne devait rien, mais qui au contraire lui devait tout, qu'elle avait sacrifié son repos, son bonheur, toutes les joies de la terre. Quelle ignorance de son propre cœur, quelle démente, quelle illusion l'avaient donc aveuglée?

Mais lorsque l'orage se fut déchainé, lorsqu'il l'eut roulée toute, sans force, imaginant, en des rêves égarés, de reprendre Raoul et de l'emporter, elle ne se trouva plus en présence que de l'horreur de la situation. Elle fut terrifiée. Son amour, éclos maintenant jusqu'aux profondeurs intimes et la brûlant, était infâme. Pour le monde, Lucie était sa fille. Puis, un orgueil même la révoltait. Il lui semblait que véritablement elle mourrait, si Raoul pouvait jamais entrevoir sa passion.

Après des journées d'efforts, pendant lesquelles elle savait retrouver des sourires pour répondre à des inquiétudes manifestées sur sa santé, Émilienne eut des nuits affreuses. Une fièvre continue battait ses tempes. Elle allait, cahotée ainsi que de précipice en précipice, d'un désespoir à un autre désespoir; d'une colère contre elle-même à une colère contre Raoul et M^{me} Dardois, à une colère contre Lucie, contre tous, contre la société avec ses lois et ses conventions. Elle se jetait de l'amour à la haine avec la même fureur.

Tous ses instincts purs, toute sa longue chasteté, toute son horreur des choses basses, craquaient en une crise terrible, la laissant convulsée, la gorge sèche, avec des râles. C'était, à nouveau, en arrière du voile déchiré, une évocation de toute la vie éclatante comme un décor d'apothéose. De l'amour la brûlait, dont elle voulait s'écarter avec des bonds fous et vers quoi, au contraire, elle était contrainte de tendre de toutes ses forces. Un rêve d'amour la torturait, maintenant qu'elle savait; un rêve d'amant, maintenant qu'elle désirait. Et toujours ses désirs convergeaient vers Raoul. Des paroles ressouvenues passaient sur son cerveau comme l'air sur un brasier : les paroles de Raoul, autrefois, ses prières, qui, jadis n'arrivant pas jusqu'à elle et comme demeurées suspendues autour d'elle, la pénétraient tout à coup, entraînent en son être bouleversé et le ravageaient. A présent seulement elle les percevait; et elle en frissonnait toute, brisée, haletante, vaincue.

Mais alors la notion des temps écoulés la terrassait. Le mot trop tard ricanait horriblement à ses oreilles; et culbutée de cauchemar en cauchemar, elle aboutissait à l'horreur de s'apercevoir vieille et flétrie, bientôt, sa jeunesse morte; tandis que Raoul regardait Lucie qui, insolente et resplendissante de ses vingt ans, l'emportait sous ses yeux.

Tout se brouillait. Elle demeurait impuissante, aculée à une situation sans issue. Elle ne songeait même plus à se dresser devant M^{me} Dardois au nom du bonheur de sa fille menacé. Elle ne pouvait non plus barrer le chemin à Raoul ou aborder avec lui ce sujet, sans redouter que tout son cœur ne lui échappât, qu'elle ne découvrit sa misère, et qu'après avoir rugi malgré elle sa passion, elle n'eût plus qu'à mourir de honte, devant la stupeur ou le mépris de l'homme.

Elle tombait, alors, de ces crises, à un effroi d'elle-même qui lui était plus affreux encore. Tandis qu'elle se débattait, un autre être, aussi, était en elle, qui, peut-être, souffrait davantage de la voir, elle si pure et si haute, si uniquement hantée de dévoûmens et d'abnégation, se tordre et craquer sous la passion, de tout son cerveau, de tout son cœur, de toute sa chair, comme un sarment de vigne dans un brasier.

En cette détresse, dont nulle prière ne la pouvait retirer, dont l'horreur même était si affreuse que la pensée de se confier à quelque prêtre qui pût la fortifier et la consoler ne se présentait point à son esprit, un seul courage lui demeurait possible, celui de fuir, de s'arracher de ce milieu qui la dévorait.

IX

Depuis deux semaines, Raoul et Lucie voyaient M^{me} de Roncey tellement changée, malade presque, passant de subites et farouches claustrations à de fiévreuses gaietés et comme obsédée de l'affection même dont ils l'entouraient, que son départ les laissa inquiets, mais sans surprise.

Elle avait refusé d'être accompagnée, affirmant un besoin d'isolement.

Dans le château du Berry, où ils avaient passé l'automne précédent, Émilienne se retrouva, la pensée hésitante et confuse, incertaine d'elle-même. S'éveillant après des mois de délire, elle laissait en arrière un épouvantable cauchemar, dont les terreurs encore se prolongeaient. Elle rentrait en elle-même, enfin, mais en un elle encore étonné, dont les sensations étaient atténuées, assourdies.

Le silence de la campagne lui paraissait le silence que portent les choses autour des convalescens après le tumulte des fièvres. La vie lui demeurait comme ouatée et lointaine, pareille à des roulemens de voiture sur de la neige ou sur une jonchée de paille devant la porte d'un malade.

Ce fut un court répit. Insensiblement cette vie la reprenait. Le printemps déjà la rapprochait d'elle, effleurante et à peine saisissable d'abord, comme des volées confuses de cloches que roulent et mêlent en d'infixables lointains des souffles divers et qui, peu à peu, l'attention éveillée et le silence accru, s'épandent et courent en ondes plus sonores, grandissent, emplissant la terre. Et, comme si la douleur eût été une fonction de ses forces mêmes, à mesure que celles-ci reparaissaient, la douleur croissait avec elles.

Les sensations passées lui revenaient de partout. La poussée de sève autour d'elle les ramenait. Elle les retrouvait dégagées des senteurs du sol, de l'odeur des feuilles et des fleurs. Ses perceptions lui étaient changées et inconnues, comme si elles lui eussent été transmises par des sens nouveaux.

Le calme un moment espéré de la lassitude et de la paix des choses environnantes, se reculait; car sa lassitude était finie, et les choses, au contraire, la troublaient d'une plus puissante rumeur de vie. Les souffles étaient chauds; tout l'oppressait, la brûlait; tout rayonnait l'amour; et l'amour la poursuivait, la harcelait, soit dans le château, soit dans la rassérénante mélancolie de l'église pauvre du village où elle s'agenouillait sous

le silence sonore des murailles blanches ; soit en des promenades en voiture , ou en des marches à pied ou des courses à cheval. Des fleurs et des plantes, des bois verts où les vieux arbres poussaient de jeunes rameaux, des sources coulantes, des plaines herbeuses ou des sentiers enroulés aux flancs des collines, montait, vibrant sous le ciel, un long cri d'amour. Et ce cri, qu'elle ne voulait point entendre, s'élevait, lorsqu'elle tentait de le fuir, du fond d'elle-même. Tout son être se rebellait, avec des violences de lutte contre une mort prochaine ; et une beauté plus ardente rayonnait d'elle, de ses yeux plus grands, de ses lèvres plus rouges en la pâleur mate de son teint.

Son cerveau roulait le pêle-mêle confus des souvenirs. Tandis que les effluves de la campagne l'enveloppaient, la liaient, la terrassaient, ce n'était point la campagne qu'elle voyait : c'était Paris, toujours ; c'était l'hôtel. Elle n'avait arraché de là que son corps ; et pendant que ce corps était ici torturé et éperdu, son cœur était près de Raoul, près de Lucie, près de M^{me} Dardois : un cœur pétri maintenant de haine.

Elle aimait avec son corps, et son cœur n'était que haine. Elle se réjouissait amèrement, terriblement de la vision de quelque drame pouvant surgir des événemens. La souffrance possible de Lucie lui devenait douce comme une revanche ; elle imaginait de voir saigner le cœur de Raoul sous les griffes d'une maîtresse féroce aux instincts inconsciemment pervers, avec d'après voluptés de vengeance satisfaite. Et d'autres fois, elle était prise d'un regret amer de sa fuite. Elle avait des rugissemens de lionne attaquée dans ses petits. Elle s'enfiévrant, acceptait, par une déviation nouvelle de son orgueil, l'horreur de son amour, se haussant, de cette horreur même, à la grandeur des gestes tragiques, son malheur monté à de tels sommets qu'on ne pouvait le juger à la mesure commune. La violence de sa passion la sauvait du mépris, la soulevait jusqu'au courage d'une infamie hautaine dont elle souffletterait le monde. Elle hurlait sa passion ; elle reprenait Raoul et le ployait et le dominait comme elle l'avait ployé et dominé autrefois, mais pour un autre but ; car tout ce qui s'était accompli depuis disparaissait, fondu, annihilé au vent de sa folie. L'autrefois se liait à l'à-présent, l'autrefois des prières de Raoul à l'à-présent de ses désirs à elle ; et, les désirs présens exauçant les prières anciennes, tous deux roulaient éperdus en un définitif et surhumain triomphe de l'amour.

Mais de cette hauteur elle retombait lentement. Cela était ainsi que le jaillissement furieux d'un brasier qui rugit et qui flambe, rompant les profondes ténèbres et qui s'affaisse et s'use, couché

sur des lueurs incertaines que la nuit de nouveau enserre, étroit, disperse.

Alors elle pleurait sa misère et désirait mourir. Ou bien elle rêvait d'une fuite plus lointaine, d'un voyage en des pays ignorés, afin de briser ses membres par la fatigue, de fournir à son esprit d'autres alimens, de le soustraire à l'assaut continuel du flot qui le rongeaît.

Et, tout à coup, elle regretta de n'être point partie déjà.

Après trois semaines, inquiète de la santé de sa mère, Lucie annonçait son arrivée.

Cette annonce l'effraya comme un malheur. Était-il survenu quelque chose? Mais ensuite une autre pensée lui vint.

Ce voyage, n'était-ce pas Raoul qui l'avait voulu? Raoul, gêné par sa femme et la poussant à lui laisser le champ libre? Son angoisse recommençait plus poignante. Elle ne voulait ni se mêler de leurs affaires ni que Lucie vint violer de sa présence la solitude farouche à laquelle elle sentait tout à coup un charme inaperçu; elle ne voulait pas, surtout, tandis qu'elle souffrirait ses caresses abhorrées désormais, que Raoul, tranquillement, maître de ses actions, s'abandonnât dans les bras d'une autre. Ce serait le comble de l'ironie, qu'elle fût complice et qu'il lui donnât sa femme à garder. Elle se révoltait, cette fois. Elle allait écrire, à lui? à elle? Elle ne savait pas, mais elle écrirait. Elle empêcherait Lucie de venir.

Comme elle se débattait entre diverses résolutions fiévreusement élevées les unes sur les autres et qui s'écroulaient à mesure ainsi que des châteaux de cartes, un télégramme lui parvint: Raoul et Lucie arrivaient; ils seraient là, dans quelques heures, dans un moment. Quoi! Raoul aussi? Ce n'était donc pas lui qui se débarrassait de Lucie. D'un de ses jugemens renversés, une stupeur lui demeura. Le tourment de sa tête à la recherche de l'explication de ce revirement, de cette double arrivée, passant sur le tourment de son cœur, l'apaisait un peu.

Son émoi de les revoir, pourtant, était tel qu'elle ne quitta pas sa chambre, faisant prier Raoul de l'excuser.

Elle reçut Lucie, affaissée, avec une gêne dans ses regards détournés, s'informant de ce brusque voyage, de ce départ de Paris avant le jour fixé.

— Oh! mère, il est arrivé bien des événemens?

Émilienne pâlit un peu. Elle feignit une surprise.

— Oh! reprit Lucie, je ne devrais peut-être pas t'en parler; mais, ajouta-t-elle en se jetant dans ses bras, puis-je avoir un secret pour toi?

— Qu'est-ce donc! interrogea Émilienne.

— Eh bien! tu sais, M^{me} Dardois? Oh! tu ne comprendras pas, toi, mère. Tu ignores le mal : tu es trop pure, trop élevée au-dessus de ces hontes! Moi aussi, d'ailleurs. Je ne pensais pas à certaines lâchetés; et lorsque j'ai été forcée d'y penser, je n'y ai pas cru d'abord. Cela me semblait impossible. N'importe, je dois l'avouer, et je ne le regrette pas à présent, j'avais toujours eu de cette femme une singulière défiance. Cela vient de longtemps, avant mon mariage. Raoul n'avait pas d'amitié pour elle et la regardait comme une toquée. Alors pourquoi donc ses yeux la cherchaient-ils, pourquoi avait-il les rires si singulièrement amusés; et pourquoi déployait-elle près de lui des coquetteries si osées? Je ne saisissais pas; je sentais pourtant sous leurs allures quelque chose de dangereux pour moi. Un instinct, en quelque sorte... Mais, cet hiver, lorsque j'ai revu cette femme, j'ai eu plus nettement, cette fois, la perception qu'elle se dressait entre Raoul et moi. Je n'étais plus une petite fille; j'avais beaucoup appris. Je pensai d'abord qu'elle aimait Raoul...

— Toi, s'écria Émilienne, tu l'étais aperçue?

Soulevée lentement de son fauteuil, elle regardait Lucie depuis un moment avec un effarement. Quoi, sous cette gaité continuelle de fête, sous cet air enjoué de vierge d'hier, elle voyait, elle devinait!

Lucie sourit, une malice en ses traits fins.

— Oh! je ne les perdais pas de vue. Je la regardais tourner autour de Raoul; et je sentais ses combats à lui. Il ne voulait pas; il tâchait de ne plus penser à elle, de la fuir; il se rejetait dans mes bras, comme dans un refuge, avec des tendresses nouvelles; et il ne remarquait pas l'angoisse dont j'épiais à la dérobée le passage des pensées sur son front. Il avait des rêveries subites : parfois un voile d'ombre semblait l'envelopper; d'autres fois un coup de lumière éclairait son visage et la poursuite d'une idée, d'un désir, amenait, malgré lui, sous sa moustache, le glissement d'un rire furtif.

— Comme tu dis cela! Quoi, tu n'étais pas plus émue?

— Quelquefois, tout de même! dit Lucie.

Elle hocha la tête avec une moue de petite fille qui se rappelle un gros chagrin. Puis elle avoua :

— La question, en effet, était grave : je n'aurais jamais pardonné!

Une énergie subite avait assombri son visage, faisant ses yeux plus noirs. Mais, souriant de nouveau, elle releva sa jolie tête qu'une pointe de mutinerie allumait :

— Je ne pouvais pourtant pas, dit-elle coquettement, me laisser battre par M^{me} Dardois!

Elle jeta un coup d'œil sur la glace, s'enveloppant toute, la face rayonnante d'un orgueil naïf de sa beauté. Puis, ramenant ses regards vers Émilienne :

— Te voici toute troublée, mère, remets-toi.

— C'est vrai, je suis bouleversée.

— Sans doute, ce sont là des aventures auxquelles nous n'aurions jamais pensé, toi surtout. Mais cet hiver, j'ai tant regardé autour de moi, tant réfléchi. Oui, va, il est véritable que des femmes ont des amans, que des femmes aussi ont d'autres amours que des affections du cœur; il en est qui ont des passions, comme des hommes... car j'ai entendu dire que les hommes, ce n'était pas la même chose; il y a, paraît-il, des grâces d'état pour ces messieurs! Eh bien, tu ne le crois pas sans doute, tu ne peux pas te l'imaginer, qu'il y ait des femmes dangereuses pour nos maris ailleurs que dans les théâtres ou le demi-monde, qu'il y en ait près de nous, sous nos yeux et que tous les jours nous les couvoyions, nous les saluions, nous leur serrions la main!

Elle parlait sans colère, drôlement doctorale, avec un mépris où perçait un plaisir de l'étalage de sa jeune expérience. Émilienne penchait la tête peu à peu. Une leçon passait sur elle, coulant ingénûment des lèvres de sa fille. La foi en elle de Lucie, en la replaçant sur le piédestal dont elle était descendue, lui montrait sa chute plus effrayante. Son esprit était comme désarmé : la passion dont elle vibrait, la haine où elle s'était poussée, lui semblaient l'abandonner, se reculer d'elle, lambeau par lambeau. Une vision fausse évanouie, les autres visions successives se dissipaient à leur tour. Cet adultère entrevu, cette ignorance insoucieuse de Lucie, les deux pierres sur lesquelles elle avait bâti à nouveau son tourment, maintenant descellées, retirées, tout l'édifice était ébranlé.

Tandis qu'en elle grandissait toujours une stupeur devant cette petite pensionnaire à qui rien n'avait échappé et qui, souriante, maîtresse de soi, avait défendu son bonheur, pied à pied, victorieusement, un bien-être imprévu la laissait, sans instinct de révolte maintenant, s'abandonner aux caresses de Lucie. Une porte se rouvrait aux sentimens purs qui avaient, malgré qu'elle en eût aux heures terribles, fait les joies exquisés de sa vie. Un effort encore, lui semblait-il, et elle pourrait se reprendre, retourner, la crise finie, vaincue, aux affections sans mélange, aux purs bonheurs qui sont faits du bonheur de ceux qu'on aime.

— Oh! reprit Lucie, un moment, j'ai été bien irritée. Cette

femme ne l'aimait pas. Elle s'était mise en tête simplement de l'affoler, de le pousser aux pires extrémités. Et c'était tout. Elle se contentait de faire du mal; elle se satisfaisait du double orgueil de le réduire à sa merci pour se moquer de lui, et de triompher, — oh! le cher triomphe, — elle laide, sur moi!

Elle croisa les bras :

— Sur moi, comprends-tu? J'ai souffert, alors, non plus de jalousie, mais de dépit, à cause de la bêtise de Raoul! Je ne sais comment t'expliquer cela. C'est un très bizarre sentiment; mais il m'était insupportablement odieux que cet homme que j'aimais, une autre pût le dédaigner! Raoul, positivement, baissait dans mon estime; j'étais ébranlée dans mon affection pour lui, dans mon orgueil de femme. J'avais peur de le mépriser. Si bien qu'après avoir, au début, tremblé de la pensée d'une trahison, j'étais presque blessée, vexée tout au moins de la voir improbable, peut-être impossible.

Elle fit une pause, comme attendant qu'Émilienne l'aidât à élucider en elle ce sentiment. Puis elle poursuivit :

— Je sentis qu'il fallait agir. Si je laissais Raoul s'apercevoir qu'il était dupe je n'avais plus de mérite à vaincre. Je ne voulais pas qu'il me revînt rebuté par cette femme. C'eût été trop humiliant!

— Alors?

— Alors, je l'ai repris.

Elle ajouta, rêveuse un peu, superbe d'indulgence :

— Il ne s'en doute pas. Il m'en eût voulu peut-être, eût gardé une gêne; il ne devait pas se sentir diminué!

Elle sourit, d'un sourire lentement radieux en lequel s'épanouissait toute sa jeunesse.

Émilienne demeurait stupide comme d'un monde nouveau découvert. Un changement continuait de s'accomplir, dont elle gardait ainsi qu'un étourdissement. Toutes les impressions anciennes oubliées ou reniées l'enveloppaient, prêtes, comme des colombes voletant autour du gîte, à se poser sur elle à nouveau, définitivement.

— J'étais si sûre, reprit Lucie, avec son sourire tranquille, si sûre, que je venais te voir, — tu as vu, — toute seule. C'est lui qui a voulu me suivre.

— En effet, dit Émilienne je ne l'attendais pas! Mais quelle imprudence! T'éloigner! Ta présence avait vaincu, oui, cela devait être, tu es si belle! Mais, partir! le laisser seul!

Lucie mordit sa lèvre qui, peu à peu, coulant sous ses dents blanches, se fondit au rire malicieux de tout le visage.

— Je savais, dit-elle, qu'il viendrait; ne fût-ce que pour me prouver!

Émilienne la regardait, indécise, pressentant quelque chose qu'elle ne voyait pas encore. En effet, le rire de la jeune femme persistait, un rire de vague malice, le rire d'une cachotterie prête à sortir, que mouillait une lueur graduelle d'attendrissement. Elle se leva, s'approcha; alors, à genoux devant Émilienne, l'enlaçant de ses deux bras, la bouche près de son oreille, en une pose de confiance enfantine :

— C'est que je ne t'ai pas tout dit, mère!

Une angoisse poignit Émilienne :

— Quoi donc? fit-elle.

— Je te fais languir, c'est mal...

Radieusement confuse, la jeune femme s'écarta un peu, son regard abaissé sur elle-même :

— Tu n'as donc pas vu? dit-elle très bas.

— L'enfant? s'écria Émilienne.

— Oui, confessa Lucie d'un petit souffle.

Émilienne n'entendait plus. L'émotion intense qu'elle pressentait depuis un moment, qu'elle avait sentie venir, jetait à ses oreilles tout le sang de son cœur.

Sa poitrine se gonfla. Avec un grand souffle, elle étreignit sa fille dans ses bras, la couvrant de baisers, tandis que des larmes glissaient le long de ses joues. Elle ne pensait plus maintenant; elle ne savait plus rien. Il n'y avait plus au monde que l'enfant. Elle releva Lucie, la recula, regardant en extase avec des yeux troubles la courbe épaissie de ses flancs; et folle, elle répétait :

— Tu es sûre? tu es sûre? Es-tu bien sûre au moins?

— Oui, dit Lucie, relevant ses paupières.

Alors, laissant couler sur elle le bavardage chuchoteur de Lucie, Émilienne s'abandonna, éperdue, toutes ses forces versées, à une joie grandissante de naufragé qu'on sauve. Une agitation de tempête continuait de se retirer d'elle, de se faire plus lointaine; il lui semblait que, de ce qui était elle tout à l'heure encore, se dégageait peu à peu la femme qu'elle avait été autrefois, qu'elle serait désormais. De sa folie, il ne lui demeurerait qu'une sensation d'être lasse et brisée toute. Ainsi qu'une clarté dévoilée lentement, l'impression de salut éveillée, avec la joie venue de l'enfant, s'élargissait en elle. Elle se complaisait à la douceur de son envahissement, à la douceur de sentir toujours s'éloigner d'avantage, comme d'une fuite définitive, irrévocable, l'épouvante et l'horreur de la tourmente où elle était roulée depuis des mois.

Par la fenêtre ouverte, entraît la tiédeur de l'après-midi; le soleil, qui déjà s'abaissait, fit étinceler, au fond de la chambre, l'or d'un tableau. C'était son portrait, à vingt ans. Elle s'abîma en

la contemplation de cette image lointaine, comme en celle d'un ami retrouvé. De ce portrait, achevait de surgir en elle la paix d'autrefois, les rêves purs de chastes affections.

Silencieuses, les deux femmes s'abîmèrent en leurs pensées : Lucie, orgueilleuse et émue de sa jeune maternité; Émilienne tour à tour prête à défaillir, en son être reconquis, devant la vision des joies nouvelles, tour à tour frissonnant de la terreur de ce qui peut-être aurait pu advenir, L'horreur des choses, un moment atténuée pendant la lutte, grandissait avec l'éloignement, comme grandissait lui-même le danger, maintenant détourné. Et elle était sans colère contre personne, sans reproches pour Raoul, sans mépris pour M^{me} Dardois, déchue de son orgueil et consciente de la misère humaine.

Enfin elle se leva. Elles descendirent. Raoul, qui errait dans le parc, les rejoignit sur la terrasse. Aucune ombre ne fut entre eux; ils trouvèrent l'un et l'autre l'étreinte cordiale de la tendresse profonde, la chaleur dans le regard des affections sûres. Lui aussi, elle le retrouvait. Le rêve d'autrefois s'accomplissait enfin.

A dîner, quand le service fut achevé, Émilienne, d'une voix qui tremblait un peu, porta la santé de l'enfant. Une émotion intense, presque religieuse, les unit tous, si forte que pendant un moment nul ne parla.

Ensuite, ils retournèrent sur la terrasse. La nuit était tombée. Du parc sombre, montait une odeur de feuilles. De petits souffles faisaient un murmure; un bruit clair de vaisselle arrivait de l'office au loin. Tous trois revoyaient leurs souffrances passées et leurs luttes. Lucie regardait, comme un soldat ses batailles, ses récentes angoisses et son triomphe. Raoul, songeant à l'étrange chemin par où son cœur avait passé, ne distinguait qu'un dédale obscur à travers lequel Émilienne le conduisait par la main. Une reconnaissance immense l'envahissait, qui se fondait à la joie de son amour retrouvé, à l'attendrissement des paternités prochaines.

Et sereine, les yeux vers les étoiles, Émilienne, consciente, après l'orageuse traversée, d'aborder enfin au port, laissait, sans pensée, sans désir, triste encore d'hier, monter en elle le bonheur de demain.

AUX RIVES DU MÉKONG

Il nous est assez indifférent de voir discuter à l'étranger la façon dont se liquide à Bangkok la querelle franco-siamoise, et, il nous importe aussi fort peu qu'une presse hostile s'étonne de ce que 250 soldats français, détachés à Chantaboun, s'y fortifient en face des 4 000 soldats siamois qui les y ont précédés. Ce qui peut paraître plus grave, c'est que dans la Chambre des lords, comme dans celle des Communes, des voix hautaines semblent demander notre effacement dans l'Indo-Chine en s'appuyant sur des prétentions que rien ne justifie.

En présence des déclarations fermes et loyales de notre honorable ministère des Affaires étrangères, la presse anglaise, longtemps ameutée contre nous, est devenue plus modérée; il suffit, croyons-nous, au cours des négociations qui ont lieu en ce moment au quai d'Orsay, que M. Develle tienne le même langage à l'ambassadeur d'Angleterre, pour que, grâce à sa haute influence, certains membres du Parlement anglais rentrent aussi dans la mesure qui convient en parlant d'une nation amie. Contraste bien fait pour justifier notre bonne foi et prouver notre droit : de ce côté du détroit, pas un journal ayant une influence sérieuse, pas un homme politique ayant quelque valeur, n'ont cru devoir adopter à l'égard de l'Angleterre le ton que des publications et des hommes de l'État du Royaume-Uni ont pris vis-à-vis de nous. D'habitude, nous avons dit aux étrangers le plus grand mal de nos actes; qu'il nous soit permis cette fois-ci de faire notre éloge.

C'est tardivement que nos voisins ont compris que le récent différend avec Bangkok ne concernait que la France. Sans l'envoi

de l'*Alert* devant cette capitale et l'annonce qu'il serait suivi d'autres bâtimens de guerre anglais, l'amiral Humann, qui commande nos forces navales de l'Indo-Chine, n'eût pas fait franchir la barre du Ménam à ses vaisseaux. Qu'en est-il résulté? Du sang versé, un bâtiment de commerce coulé, notre pavillon insulté, et un ultimatum qui certainement eût été moins sévère, si nos marins n'eussent été canonnés par les forts siamois. L'offense était trop grande, l'attaque trop brutale, pour que, sortant de notre indifférence au sujet des droits que nous avons sur le Mékong, nous ne demandions pas toute la rive gauche de ce fleuve, depuis sa sortie de Chine, où il prend sa source, jusqu'à la limite septentrionale du Cambodge.

Ceci établi, est-il possible de dire que la France, en plaçant l'Annam et l'ancien royaume des Kmers sous sa protection, n'ait pas accepté la mission de les défendre et d'hériter de leurs droits? C'est aussi peu soutenable que de dire que l'Angleterre, en s'emparant de la Birmanie, n'a pas compris dans son occupation toutes les provinces que ce malheureux pays possédait. Quelles clameurs n'eût-on pas entendues des bords de la Tamise jusqu'aux rives de l'Iraouady, si une protestation française se fût alors produite? Il suffirait pour se l'imaginer de rappeler tout ce qui vient d'être proféré contre nous à propos d'un conflit qui nous était personnel. Nous allons essayer de démontrer combien les récriminations d'outre-Manche ont été déraisonnables et intempestives.

I

En prévision de froissemens possibles dans une région dont les frontières sont difficiles à fixer, la France avait, par courtoisie, devancé les Anglais dans leur désir de ne pas nous avoir pour voisins. Elle avait non seulement consenti à fermer les yeux sur la manière brutale dont le roi de Birmanie avait été dépossédé de son royaume et conduit en exil (1), mais encore elle avait proposé la formation de cet État-tampon dont il a été tant parlé dans ces derniers jours. L'Angleterre avait rejeté tout d'abord l'idée d'une zone neutre; aujourd'hui elle s'y rallie; nous le regrettons, et l'on en saura le pourquoi dès qu'un coup d'œil aura été jeté sur les contrées au sujet desquelles il y a débat en ce moment entre la France et l'Angleterre.

Au dire de savans illustres, les plateaux de la haute Asie auraient été le berceau de la race humaine. De l'Himalaya et de ses

(1) Un Royaume disparu, *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} juillet 1889.

formidables contreforts, descendirent vers les plaines des vagues humaines dont les unes s'étendirent au loin, tandis que d'autres restèrent non loin des montagnes d'où elles étaient parties. C'est ainsi que tout d'abord auraient été peuplés l'ouest du Céleste-Empire, le Tonkin, le Laos et la Birmanie. Comme pour faciliter les émigrations, d'innombrables cours d'eau creusèrent de magnifiques vallées, ils entr'ouvrirent les monts sous les coups de leurs assauts furieux, et devenant ces chemins qui marchent dont parle Pascal, ils fertilisèrent de leur limon, comme le Nil, les terres qu'ils arrosaient. « Nulle grande unité nationale, dit Élisée Reclus, ne pouvait se constituer dans ces étroits couloirs séparés les uns des autres par de hautes arêtes. Quel contraste entre ces longs sillons parallèles et la vaste plaine de l'Inde septentrionale où 150 millions d'hommes ont pu trouver place. »

Sur un espace de soixante lieues, six grands fleuves jaillissant des contreforts de l'Himalaya fécondent la Chine, le Tonkin, le Laos et la Birmanie. C'est le Yang-tsé-kiang ou fleuve Bleu, d'une longueur de 4 650 kilomètres et qui a dix fois la portée du Rhône; le Si-Kiang, unissant le Yunnan à Canton; le Song-Coï ou fleuve Rouge qu'une canalisation bien entendue peut faire un jour, au point de vue de nos relations commerciales avec l'empire du Milieu, le plus utile des fleuves de l'Indo-Chine; c'est encore le Mékong qui va déboucher en Cochinchine après un parcours de 4 000 kilomètres; la Seluan, devenue tributaire des Anglais, et qui, au temps des grandes crues, verse à la mer 20 000 mètres cubes d'eau par seconde, et enfin l'Iraouady, tributaire également de nos voisins, qui se déverse dans le golfe de Martaban à raison de 28 000 mètres cubes par seconde également.

Le Mékong est le seul de ces fleuves qui nous intéresse en ce moment, car c'est pour l'utiliser à sa sortie de la frontière de Chine et faire passer une voie ferrée pénétrant dans le Yunnan, que les Anglais ont pris la Birmanie, et sont fort étonnés en même temps qu'irrités de nous y voir devenir leurs voisins par suite des récents événements du Siam.

Le haut Mékong traverse une partie des États Shans ou du haut Laos. Ces États, dans le nord, sont sans routes praticables, sans fleuves navigables, — le Mékong compris, — et le transport de leurs produits ne peut s'y faire qu'à dos d'hommes, d'éléphants ou de bêtes de somme. Le pays très montagneux n'est guère peuplé, et cependant les Anglais comptent bien que les Shans des vallées, les Kakhyens et les Sing-Po, tribus indépendantes qui fuyaient la tyrannie birmane, émigreront peu à peu des montagnes où ils se sont réfugiés, pour venir cultiver leurs nouvelles possessions qui

ont le plus grand besoin de laboureurs. Les indigènes de toute caste travaillent bien par momens; cela dure peu. Très enclins au *dolce farniente*, ils règlent leur existence de façon à paresser le plus possible.

Autrefois, le climat du haut Laos était réputé très malsain; depuis qu'il a été étudié, cette opinion s'est modifiée, et il a été reconnu plus salubre que celui du Siam et de la Cochinchine. Ce n'est pourtant jamais impunément que l'Européen séjourne dans les forêts encore non exploitées qui s'y trouvent; il y est pris de fièvres lentes par lesquelles les tempéramens les plus robustes sont détruits. Le colon assez téméraire pour assister en personne à un défrichement de forêt, peut compter les jours qui lui restent à vivre aussi sûrement qu'un condamné à mort. Il est des exceptions; c'est ainsi que M. Arman Bryce, l'un des membres les plus distingués du *Royal colonial Institute*, a raconté qu'il avait passé de nombreuses journées dans le haut Laos sans être malade; il eût dû ajouter qu'il n'en avait pas été de même de ses compagnons qui tous ont été frappés.

Les produits du sol que baigne le Mékong sont aussi variés que le climat. Dans le Sud, le plus important de tous est le riz qui couvre de ses blonds épis de grandes étendues. La canne à sucre se cultive sur une très petite échelle, quoique le terrain lui soit favorable, et que les indigènes aiment les sucreries avec passion. Leur indolence habituelle les oblige à faire venir de l'Inde anglaise et des îles de la Sonde des cannes et des palmiers aux sucs emmiellés. On y cultive un tabac léger d'arome; tout le monde fume, depuis le bambin qui commence à se tenir debout jusqu'au vieillard qui se traîne. Rien n'est plus comique que de voir un petit être nu comme un ver, ayant à l'oreille, — l'oreille est son porte-cigare comme elle est le porte-monnaie des Tagales des Philippines, — une carotte de tabac faite de feuilles roulées.

Dans le Laos moyen, c'est l'arbre à thé qui forme la principale culture; le Fils du Ciel ne boit que le thé d'Ipang qui s'y cultive; une autre qualité est goûtée par les indigènes, mais la saveur n'en plaît guère aux Européens. Un Laotien ne croit pas avoir fait un bon repas, s'il n'en a pas absorbé de nombreuses infusions.

Un arbre qui est pour les marines militaires la meilleure des essences forestières, le teck, se trouve dans les hauteurs des deux Laos. Il possède une huile essentielle qui le préserve de l'humidité, et défend le fer de la rouille quand il s'y trouve encloué. Il reste impunément exposé à la grande chaleur ou au contact de l'eau sans se fendre ni se pourrir; de plus, il résiste au ver blanc

qui, en Asie, ronge toutes les charpentes, les meubles, et surtout les caisses en bois blanc d'Europe. Indépendamment du cocotier, du bananier, du manguier, de l'oranger et de l'ananas, l'aréquier croît dans le Sud. Ce conifère, soit qu'il s'élève au-dessus des rizières, d'un massif d'hibiscus, ou qu'il dresse sa tige élancée et gracieuse au sommet d'une colline, réjouit partout les yeux par son bouquet de fines palmes et ses fruits dorés. Comme tous les indigènes mâchent la feuille du bétel dans laquelle un morceau de la noix de l'aréquier se trouve enveloppé, la culture en est grande.

La poudre d'or se trouve dans les sables de plusieurs rivières. Si elle est rare dans la poche de ceux qui furent les sujets des rois birmans, dans celles des Siamois et de leurs tributaires du Nord, elle brille au soleil en lames épaisses sur les toits sextuples des palais royaux, dans l'intérieur des pagodes, ou tout simplement, comme à Luang-Prabang, au sommet d'une pyramide élevée au centre d'une place publique. Le cuivre est en telle abondance dans les États laotiens, que les toitures des anciens temples en sont encore couvertes. L'étain ne se rencontre qu'au sud de la presqu'île de Malacca, la Chersonèse d'Or de Ptolémée. Il se montre tout le long des couches granitiques de la province de Tennassérin jusqu'aux îles des détroits de la Sonde, où les Célestes l'exploitent sur une grande échelle. L'huile de pétrole y est connue et utilisée depuis une époque fort lointaine, bien longtemps avant sa découverte en Pensylvanie.

Ce qui fait de ces régions une des plus riches contrées du monde, ce sont ses pierres précieuses et ses nombreux éléphants. Les mines de Mogung, au pays montagneux de la haute Birmanie, ont été les seules qui pendant des siècles aient fourni le véritable rubis de l'extrême Orient. L'ex-roi Thibò de Mandalay en portait un à son doigt du poids de 80 carats lorsque les soldats anglais lui mirent la main au collet. Pendant longtemps, Mogung et Ceylan avaient eu le privilège de fournir des saphirs à l'Europe, mais depuis la découverte de nouvelles mines à Bangkok et dans l'Himalaya, non loin de Simla, cette pierre a beaucoup perdu de sa valeur. Il est un autre minéral d'un rapport autrement important que celui du rubis et du saphir, c'est le jade, serpentine d'un blanc verdâtre, dont les gisemens se trouvent à l'ouest de Mogung, dans la vallée de l'Oron, un des affluens du Chindouin. Les mines sont travaillées par les sauvages Kakhyens, et leurs produits sont achetés par les Chinois qui, comme les Juifs avec lesquels ils ont de nombreux points de ressemblance, aiment beaucoup et ce qui a de la valeur et ce qui brille. On en

extrait chaque année pour deux millions de francs. Ce sera toujours la pierre favorite des Célestes, qui la travaillent avec amour, et en font des coupes, des boutons de mandarins et des amulettes. Pour que le jade satisfasse le Chinois, ce minéral doit être d'un vert semblable à celui de l'émeraude ou d'une grande blancheur sans transparence. Il est des boucles d'oreilles en beau jade vert évaluées à 10 000 dollars ou 50 000 francs la paire.

Un mot de la faune : elle est des plus remarquables, surtout dans les États Shans. L'éléphant sauvage habite les forêts par troupes nombreuses, et ce qui rend l'emploi de ce pachyderme si aisé, c'est qu'il faut peu de jours pour l'appriivoiser. Les Birmans, qui avec les Siamois vénèrent l'éléphant blanc, « Fleur sacrée », comme un dieu, savent bien moins l'utiliser que les autres indigènes (1). La *Bombay Burmah corporation*, exploitant les forêts de teck dans le haut Laos, a déjà eu plusieurs milliers d'éléphants à son service depuis sa création. Il n'est pas d'ouvriers au monde plus patiemment attachés à leurs rudes besognes ; il est vrai qu'ils ne connaissent ni les syndicats ni les grèves.

Les serpents, les léopards et les tigres, — surtout les tigres, — y font de nombreuses victimes. Le rhinocéros et le crocodile peuplent les parties basses des rivières. Le cerf, l'axis, le porc-épic, les paons animent les forêts de leurs bonds et de leurs cris stridens. Le poisson, qui avec le riz est la nourriture principale des indigènes, est d'une grande abondance. Une des industries des villages qui, dans le Sud, bordent les grands cours d'eau, est d'en faire une pâte desséchée et fortement salée ; elle se garde dans les habitations où elle répand une odeur des plus désagréables. Il en est de même sur le grand lac de Toulé-Sap, au Cambodge, lac où Siamois, Birmans, Célestes, Annamites et gens du pays viennent faire des pêches miraculeuses. C'est une mesure excellente que celle d'avoir exigé du Siam qu'il n'y laisse stationner aucune embarcation armée. C'est la tranquillité assurée pour un monde de pêcheurs malheureux.

On ne trouve, au nord, dans le haut Laos, comme on doit le supposer, rien qui ressemble à une manufacture européenne ; il y a cependant un assez grand nombre de métiers à la main ; mais il est fort à craindre que le bas prix des produits fabriqués à Manchester et même à Bombay ne les fassent disparaître. C'est dans le sud que se concentre, en attendant que le Yunnan soit acces-

(1) « Le Bôdhisattva ou le futur Bouddha descend du ciel sous forme d'un éléphant blanc pour entrer sous celle d'un rayon lumineux à cinq couleurs dans le rêve immaculé de Mâyâ, l'épouse de Coudhdôdana, qui règne à Kapilawastou. » *Légende bouddhiste.*

sible, un mouvement commercial très marqué. C'est cette concentration qui explique l'explosion des lamentations des Anglais lorsque ceux-ci apprirent que nous bloquions l'entrée du Ménam.

Le Siam exporte 200 000 tonnes de riz par an, soit en Chine, soit dans d'autres ports avoisinans. Des milliers de tonnes vont aussi en Angleterre, et comme ce sont les bateaux à vapeur de la Grande-Bretagne qui de Bangkok transportent cette denrée dans toutes les directions, on comprendra certaines colères.

II

Une frontière commune dans le haut Mékong, frontière facile à délimiter entre gouvernemens qui se respectent, aurait eu aux yeux des Asiatiques une portée qu'il est superflu sans doute d'expliquer. Ils y eussent vu une sorte d'alliance entre deux peuples souvent rivaux, mais qui n'hésitaient pas à se rapprocher dès qu'un intérêt quelconque les y conviait. Où les difficultés devaient fatalement surgir entre Anglais et Français, c'est lorsqu'il s'est agi d'indiquer, sur une carte, de quel territoire serait tirée la zone neutre dont on veut faire un État, mais un État indépendant de la Chine, du Siam, de l'Angleterre et de la France. Obtiendra-t-on ce territoire de l'empire du Milieu? On dit déjà qu'il se prépare à repousser par la force toute nouvelle amputation faite à ses frontières du Sud. Est-ce le Siam qui en ferait les frais? Oui, si nous consentions à faire abandon de la rive gauche du haut Mékong, rive où les faits et gestes des Siamois étaient déjà, en 1876, signalés comme abusifs par la mission Doudart de Lagrée (1). Est-ce l'Angleterre qui se dessaisira d'un lambeau de la Birmanie? Vu l'appétit chaque jour plus grand du lion britannique, il est prudent de repousser cette hypothèse.

Ces jours-ci, M. Holt Hallett, ingénieur de grand talent et, comme M. Colquhoun, notre ardent adversaire dans l'Indo-Chine, publiait dans le *Times* une lettre dans laquelle il demandait que l'État-tampon fût absolument érigé à l'est du Mékong. En d'autres

(1) M. de Carné écrivait en 1876, à son retour de l'exploration du Mékong: « Je rappellerai seulement la lumière que les explorations de la commission lui ont permis de jeter sur l'œuvre d'absorption persévérante que la cour de Bangkok poursuit dans l'Indo-Chine. Cette absorption s'opère à l'aide des embarras que les Européens ont créés à ses anciens rivaux les Annamites et les Birmans; elle a pour conséquence de ne laisser subsister de la nationalité laotienne qu'un souvenir, et de Vien-chou, son centre principal, que des ruines amoncelées. C'est encore cette ambition si longtemps servie par la fortune, qui après avoir rejeté de la vallée du Mékong l'empereur d'Annam dont les domaines s'étendaient autrefois jusqu'au fleuve, attise aujourd'hui les haines de race et rend impossible entre les populations annamites et laotiennes la reprise des relations commerciales. »

termes, que la zone neutre fût prélevée en totalité sur le territoire de la sphère française, sans que l'Angleterre y contribuât. La raison de cette inqualifiable proposition est qu'un chemin de fer anglais en construction en ce moment, et dont les travaux sont dirigés par ce même M. Holt Hallett, est obligé de passer de la rive droite de ce fleuve sur la rive gauche. Est-ce admissible ? Devons-nous être les seuls sacrifiés ? Non, car dans ces contrées lointaines il faut que la France et l'Angleterre jouissent à tous les points de vue de la même situation. L'une et l'autre de ces deux puissances, en vue d'une entente désirable, sont contraintes à un même désintéressement. Est-ce donc notre faute si les récents événemens de Siam sont venus déjouer certains projets ? Sans l'assassinat de nos compatriotes, l'arrestation de nos officiers, l'Angleterre et le Siam eussent peut-être réussi à se réserver la jouissance de la route de la Chine méridionale qui suit la rive du Mékong : les deux compères ne se proposaient rien de moins que de se partager avec l'empereur des Céléstes le protectorat des principaux États Shans et de leurs dépendances.

Et lorsque les limites de l'État-tampon auront été tracées, n'est-il pas à craindre de voir s'y réunir tout ce que la Birmanie contient de Dâcoïts ; le Tonkin, de Pavillons-Noirs ; la Chine, de rôdeurs et de rebelles ? Le comté de Nice, qui n'était autrefois qu'une sorte de territoire neutre entre le Piémont et la France, fut longtemps habité par les gens sans patrie et les criminels que les deux pays repoussaient de leurs cités.

On ne peut avoir oublié ce qui se passait dans le nord du Tonkin, il y a fort peu d'années. Là aussi on avait imaginé de créer entre nous et l'empire du Milieu une zone neutre ; la perfidie des Chinois en rendit l'exécution impossible. Des réguliers de l'armée chinoise, transformés en Pavillons-Noirs, empêchaient les Européens de s'y aventurer. Les routes étaient pleines de malfaiteurs qui pillaient les villages, attaquaient les bateaux, osant se risquer sur les cours d'eau. Après avoir ravi des femmes, des enfans, des buffles, les bandits franchissaient la frontière au delà de laquelle, indépendamment de leur part de butin, ils recevaient les félicitations des mandarins. Ce qui pourrait arriver de moins malheureux aux indigènes du futur État-tampon, c'est que les Chinois qui, par centaines de mille, émigrent en Amérique, aux Sandwich, aux Philippines et dans les îles de la Sonde, affluent sur ce territoire en nombre considérable. Ils y trouveront la religion qu'ils pratiquent et le climat qui leur convient. Ils s'y enrichiront, mais ce sera la misère pour les Laotiens et peut-être l'appauvrissement agricole du pays, car le Céléste

immigrant fait peu de culture hors de son village. Il préfère le commerce, les échanges et la spéculation. Parasites des pays sur lesquels ils s'abattent, ils ne les fécondent même pas de leurs ossemens; les richesses qu'ils amassent suivent en Chine leurs cercueils. Les Shans et autres indigènes du haut Mékong, avec lesquels les Chinois vont se trouver le plus fréquemment en contact, appartiennent à une race douce, sympathique, industrieuse, portée aux échanges commerciaux, mais très facile à se laisser impressionner, et disposée à imiter les exemples mauvais qu'on met sous ses yeux. C'est ainsi que les Shans, qui avoisinent de très près la province du Yunnan, semblent avoir déjà perdu les traits distinctifs de leur caractère naturel, lequel, ainsi que nous l'avons dit, est affable et communicatif. La mauvaise foi du Chinois colporteur ou contrebandier, l'usage abusif de l'opium, qu'il a introduit chez les Shans ou les Laotiens, enlèvent à ces derniers déjà leurs qualités primitives en les entraînant vers les bas-fonds de la dégradation morale. Que sera-ce lorsqu'un territoire indépendant et sans police européenne sera devenu le rendez-vous des bandits de la Chine et de l'Indo-Chine? La main de fer des Anglais saura bien faire respecter la partie de leur territoire qui touchera à ce foyer de trouble; il en sera sans doute de même en ce qui nous concerne; mais la Chine, qui voudra sa part dans tout ceci, sera-t-elle assez forte pour faire régner l'ordre dans une population frontière des moins gouvernables et si peu désireuse d'être gouvernée? Son intérêt sera d'y entretenir l'anarchie et même de l'y fomenter. Ne pas prévoir une politique si conforme à l'astuce des Célestes, c'est aller au-devant d'éventualités fécondes en conflits et répressions sanglantes. La responsabilité en retombera tout entière sur l'Angleterre, qui, à notre voisinage, aura préféré celui d'une agglomération suspecte à tous les titres.

III

Il ne faut pas être trop surpris si les Anglais, après avoir rejeté l'idée d'un Etat-tampon, la reprennent aujourd'hui. Il y a déjà longtemps que, sans en donner une raison plausible, ils repoussent avec une terreur comique cette pensée que leur empire des Indes peut être exposé à devenir le voisin de nos possessions de l'Indo-Chine. Lorsque le capitaine Gratton Geary, auteur d'un livre fort remarqué : *Burma after the conquest*, arrivait en 1886 à Mandalay avec le corps expéditionnaire anglais, il partageait avec celui-ci l'opinion de lord Salisbury, opinion qui était de s'abs-

tenir de toute innovation. Si l'on avait été d'accord pour faire occuper la haute Birmanie par des forces britanniques, il y avait hésitation sur le système de gouvernement qu'on devait lui appliquer. Il était dans l'esprit du ministre de remettre en apparence ce gouvernement aux mains d'un prince indigène avec toutes les garanties désirables pour sauver le prestige et les intérêts de l'empire indien. On croyait que ce prince serait Nyoung-Yan, un jeune homme de quatorze ans. « Un tel arrangement, a écrit le capitaine Geary, eût eu les avantages suivans : Ne pas augmenter le déficit de l'empire des frais d'une administration européenne ; le pays se fût plus docilement soumis à un protectorat qu'à la suppression radicale que rien n'excusait de l'un des plus anciens trônes d'Asie ; la continuation d'une royauté birmane eût écarté les revendications chinoises ; enfin, dit en terminant l'auteur de *Burmah after the conquest*, il évitait le rapprochement des frontières anglaises et françaises. » On sait que c'est lord Dufferin, alors vice-roi des Indes, qui leva toutes les incertitudes en faisant afficher ces quelques mots sur les murs de la capitale d'un royaume à jamais disparu : « Par ordre de la Reine-Impératrice, il est notifié que les territoires précédemment gouvernés par le roi Thibô ne sont plus sous ses ordres et seront, pour tout le temps qu'il plaira à Sa Majesté, régis par les officiers que le vice-roi et gouverneur général des Indes nommera à cet effet. »

Un extrait du livre *Amongst the Shans*, par M. Archibald Colquhoun, trouve également ici sa place ; il témoigne de l'importance que les Anglais attachent à l'intégrité du royaume de Siam, de la pression qu'ils ont dû exercer sur son gouvernement, et, de nouveau, de la sainte horreur que leur inspire, ainsi qu'au grand journal de la Cité, l'idée que nous puissions avoir des frontières limitrophes aux leurs.

« Quoique notre enjeu au Siam, dit M. Archibald Colquhoun, ne soit pas considérable, il est infiniment plus grand que celui de la France. S'il arrive que la vallée du Ménam soit ouverte à nos chemins de fer, que ceux-ci s'unissent à nos voies ferrées de la Birmanie, notre commerce s'accroîtra rapidement. Et même, l'année dernière, grâce à quelques postes policiers placés à la frontière, les voyages par terre ont presque doublé. La protection du Siam est une question vitale pour notre commerce et notre agriculture de la Birmanie anglaise. Une peste épizootique ravage les troupeaux dans ce dernier pays, et notre principale source d'approvisionnement est dans le nombre énorme de bétail élevé dans le Luang-Prabang et autres régions du pays des Shans.

« Si nous ne pouvions reconstituer nos cheptels, notre cul-

ture du riz diminuerait très sérieusement. Siam est la terre par excellence des éléphants, comme aussi pour l'élevage de ces animaux si utiles à nos colonnes militaires et pour le transport des bois. Nos forêts riches en teck seront bientôt épuisées, et beaucoup de nos ouvriers forestiers nous abandonnent pour aller chercher du travail dans les forêts du Siam. Que le pays s'ouvre à nos chemins de fer, et les essences des forêts existant entre les 17° et 22° degrés de latitude seront d'une facile exploitation et créeront une source inépuisable de bénéfices.

« Siam est un pouvoir ami : il a ouvert ses provinces à notre commerce; nos compatriotes sont certains d'y être protégés; à notre requête, il a aboli tous les monopoles, sauf celui de l'opium, pourtant; nos produits sont légèrement taxés en douane; les procès civils et criminels, dans lesquels les Anglais sont intéressés, sont portés devant un consul anglais; nos provinces ont été jointes aux leurs par des lignes télégraphiques; nos missionnaires sont protégés et leurs prosélytes ne sont pas inquiétés.

« Le roi et ses proches ont reçu une éducation européenne; de belles écoles ont été ouvertes à Bangkok, et pas un de nos soldats ne monte la garde aux frontières, quoiqu'elles s'étendent, unies à celles du royaume de Siam, sur une étendue de plus de 600 milles anglais, un service postal est organisé dans tout le royaume; nulle plainte n'est portée sur les frontières dont je parlais plus haut par nos officiers. Les gouverneurs siamois font avec leur appui tous les efforts pour combattre le dacoïtisme.

« Le roi est désireux d'une étroite alliance avec nous; il sait qu'une telle union signifie sécurité pour son royaume; qu'il y trouvera une garantie contre l'annexion de ses provinces aux possessions françaises. Depuis la guerre franco-espagnole en Annam en 1858, quand Tourane était occupé par les Français, ceux-ci n'ont cessé de susciter de nouveaux troubles en Cochinchine. Le *Times* a bien fait de leur rappeler, il y a quelques mois, qu'en aucun cas nous ne les accepterions comme voisins, et qu'il est temps de leur fixer une ligne de démarcation qu'il ne leur sera jamais permis de dépasser. Cette ligne serait la crête des montagnes d'Annam et les frontières nord et est du Cambodge. Derrière cette ligne se trouve l'empire du Siam et les États indépendants des Shans à travers lesquels s'étend la route qui conduit des possessions anglaises à la frontière du Céleste Empire. »

Ce qu'a écrit l'honorable M. Colquhoun contre nous et en faveur de la Cour de Siam, est hautement approuvé par M. Curzon et lord Hamington, deux autres grands explorateurs du Mékong.

Le noble lord qui a été l'hôte de nos officiers au Tonkin s'est même oublié jusqu'à les qualifier de « flibustiers ». Il nous semble pourtant bien difficile de prouver que c'est nous, si longtemps indifférens à nos intérêts dans l'Indo-Chine, qui ayons armé les mains des meurtriers de F. Garnier, de Henri Rivière et de tant d'autres héroïques soldats. A l'opposé de ce qu'avance M. Colquhoun, c'est l'empire anglais des Indes qui, sous les plus futiles prétextes, a successivement dépossédé un nombre infini de rajahs, couronnant son œuvre d'absorption par la déposition d'un roi. Quant au Siam, il suffit de tracer un abrégé de son histoire, pour montrer sur quels droits illusoires reposent ses essais de domination dans certaines provinces annamites et cambodgiennes.

IV

C'est depuis le commencement de ce siècle que les rois du Siam ont cherché à gouverner dans la vallée du Mékong. Avant 1800, ils s'étaient contentés des terres arrosées par le Ménam, un fleuve bien à eux, celui-là, et s'ils en avaient franchi les limites, c'était pour enlever à la Birmanie la région qui s'arrête au golfe de Bengale. Pendant près de six cents ans, les rois d'Ava et du Siam furent en lutte, et, au moment où Louis XIV envoyait à Ayoutia, nom de l'ancienne capitale des Siamois, des jésuites, des soldats, et, en qualité d'ambassadeur, l'étonnant chevalier de Chaumont, les Siamois possédaient les provinces de Martaban et de Tenassérim. Les Birmans les leur reprirent, mais pour retomber au cours de ce siècle aux mains des Anglais. Le Siam, délivré à l'ouest de ses belliqueux voisins, c'est-à-dire des Birmans, fit volte-face, et ne songea plus qu'à s'étendre au nord, aux dépens du royaume de Laos, et, à l'est, dans le Cambodge. Le Laos a eu son moment de splendeur, d'une splendeur toutefois moins éclatante que celle du Cambodge, où brilla l'art kmer, et où les ruines d'Angkor témoignent, sous le linceul de verdure qui les enveloppe, d'une civilisation peu commune.

Vers 1650, la domination du Laos s'étendait souveraine de Bassac sur le Mékong, jusqu'à Xieng-Sen sur ce même fleuve. Vien Chang, sa capitale, était tellement renommée au loin par sa richesse, qu'elle reçut la visite de Hollandais désireux d'entamer avec elle des rapports commerciaux. Il n'est pas sans intérêt de noter que ces personnages mirent soixante-dix-sept jours pour remonter le Mékong depuis la frontière du Cambodge jusqu'à Vien-Chang. Non moins intéressant est l'accueil que leur fit le roi de Laos, un roi réputé barbare, car la réception qu'en reçurent

des Européens fut autrement somptueuse que celle faite aux ambassadeurs siamois par le roi Soleil.

Voici, d'après Dubois, comment Gérard van Vusthof et ses compagnons furent accueillis.

« Aux approches de la capitale, quelques officiers laotiens vinrent demander au chef de la mission communication particulière de ses lettres de créance avant qu'il lui fût permis de les remettre. Ces lettres ayant été examinées et trouvées en bonne forme, trois grandes pirogues dorées montées chacune par quarante rameurs furent envoyées pour prendre l'ambassadeur et son cortège.

« On mit les lettres dans un vase d'or posé sous un dais magnifique : les Hollandais se placèrent derrière. Un mandarin était chargé de les conduire au logement que le roi leur avait fait préparer. Ils y furent complimentés par un autre mandarin au nom de ce prince, qui leur fit offrir des rafraîchissemens et quelques présens. On ne tarda pas à fixer le jour de l'audience, à laquelle l'ambassadeur fut conduit avec beaucoup de pompe. Un éléphant portait la lettre du gouverneur général des possessions néerlandaises sur un bassin d'or. Cinq autres éléphants étaient montés par l'ambassadeur et ses gens. On passa devant le palais du roi au milieu d'une double haie de soldats, et l'on arriva enfin auprès d'une des portes de la ville, dont les murailles de pierre rouge étaient entourées d'un large fossé sans eau, mais tout rempli de broussailles. Après avoir marché encore un quart de lieue, les Hollandais entrèrent dans les tentes qu'on leur avait fait dresser en attendant les ordres du roi. La plaine était couverte d'officiers et de soldats montant des éléphants ou des chevaux, et qui tous campaient aussi sous la toile. Au bout d'une heure, le roi parut sortant de la ville avec une garde de 3 000 soldats, les uns armés de mousquets, les autres de piques. Après eux venaient des officiers armés et suivis d'une troupe de joueurs d'instrumens et de quelques centaines de soldats. Le roi, que les Hollandais saluèrent lorsqu'il passa devant leurs tentes, ne leur parut âgé que de vingt-deux ans. Peu de temps après, les femmes défilèrent aussi sur seize éléphants (1). Dès que les deux cortèges furent hors du camp, chacun rentra sous sa tente où le roi fit porter à dîner aux Européens.

(1) D'après Marini, le nom même de Langione, — nous disons Laos, — signifierait 10 000 éléphants. Le Laos est un des pays du monde où l'on rencontre le plus grand nombre de ces animaux. Un Laotien disait à Crawford qu'on s'en servait même pour transporter les femmes. « Cela prouve, dit M. de Carné, qu'on en a à ne savoir qu'en faire. »

« A quatre heures après-midi, l'ambassadeur fut conduit à l'audience à travers une grande place dans une cour carrée environnée de murailles avec quantités d'embrasures; au milieu se voyait une grande pyramide dont le haut était couvert de lames d'or du poids d'environ mille livres. Ce monument était regardé comme une divinité, et tous les Laotiens venaient lui rendre leur adoration. Les présens des Hollandais furent apportés et posés à quinze pas du prince. On conduisit ensuite l'ambassadeur dans un temple où le roi se trouvait avec tous ses grands. C'est là qu'il fit la révérence ordinaire, tenant un cierge de chaque main et frappant trois fois la terre du front... Après les complimens usités en pareille occasion, le roi fit présent à l'ambassadeur d'un bassin d'or et de plusieurs habits. Les personnages de sa suite ne furent pas oubliés.

« On leur donna le divertissement d'un combat simulé et d'une espèce de bal terminé par un feu d'artifice. Ils passèrent cette nuit-là hors de la ville, ce qui était sans exemple, et le matin on les ramena dans leur logement. Depuis ce jour, l'ambassadeur fut traité plusieurs fois à la Cour, et l'on s'efforça de lui procurer tous les amusemens imaginables. Après s'être arrêté pendant deux mois à Vien-Chang, — les Hollandais écrivent Winkyan, — il en partit pour retourner à Camboya, où il n'arriva qu'au bout de quinze semaines, fort satisfait du succès de sa mission (1). »

M. de Carné dit de Vien-Chang : « Là, où Gérard van Vusthorf et ses compagnons rencontrèrent, en 1700, une ville florissante, je ne vis que ruines. » Les Siamois les y ont amoncelées. Par eux, les Laotiens furent exterminés ou déportés en masse et leur capitale rasée, comme l'avait été Jérusalem par les armées romaines. Chao-Koun, un général siamois dont le nom remplit encore de terreur ces contrées, mit par cette horrible exécution le sceau à une renommée militaire déjà acquise aux dépens du Cambodge. On peut voir à Oudon, en face de l'ancien palais du roi Norodom, la grossière statue de cet égorgueur de peuples. Par une prescription insolente des vainqueurs à laquelle le protectorat seul de la France a mis un terme, les Cambodgiens la saluaient tous humblement en passant devant elle, sans que dans ce troupeau de vaincus un sentiment de résistance se soit jamais produit.

Parvenus à tromper la vigilance de l'ennemi, le roi de Vien-Chang et plusieurs membres de sa famille se réfugièrent à Hué; mais le roi Mink-Man, qui régnait alors sur l'Annam, loin de pro-

(1) *Vie des gouverneurs généraux des Indes Orientales*. La Haye, 1763.

téger les fugitifs comme ils l'avaient espéré, fit conduire à Bangkok, par suite d'un accord secret passé avec Siam, le roi déchu, et là, ce malheureux, renfermé dans une cage de fer contenant les instrumens de torture au moyen desquels on le suppliciait chaque jour, ne tarda pas à expirer. Il laissait les derniers survivans de sa race dans une situation tellement abaissée, que le vainqueur n'en pouvait désormais concevoir aucun ombrage.

Il est très important de faire remarquer, en raison de l'actuel différend entre le Siam et la France, qu'au commencement de ce siècle, les Annamites s'étaient répandus de leur côté dans la vallée du Mékong. La rive gauche du fleuve leur appartenait, sans contestation, à partir du 16° degré de latitude nord jusqu'au delà du 17°, de telle sorte que, dans ces limites, les provinces situées entre le Mékong et la grande chaîne de montagnes qui finit au cap Saint-Jacques, étaient soumises à l'empire d'Annam et payaient tribut à son souverain.

« Chargé spécialement, dit M. de Carné, par l'amiral de La Grandière, de déterminer les bornes de cet empire et de s'enquérir des territoires sur lesquels les Annamites élèvent des prétentions, M. de Lagrée avait fait sur ce point-là, lors de notre excursion à Attopée, des recherches persévérantes, mais infructueuses. Il avait retrouvé plus haut, en explorant seul le bassin d'un autre affluent du Mékong, le Se-Banghien, des preuves incontestables de l'autorité politique et administrative du roi d'Annam sur cette partie du Laos. Si donc, par le cours des événemens et des années, la France se trouvait substituée aux prétentions d'un gouvernement qu'elle sera un jour, par la force même des choses, appelée à protéger ou à détruire, les titres ne lui manqueraient pas pour établir sa domination sur ces vastes déserts que le génie européen pourrait seul féconder (1). »

C'est après l'extermination des Laotiens par les Siamois, que ceux-ci, pour empêcher la reconstitution de la monarchie disparue, partagèrent le pays en plusieurs petites principautés ou royaumes : un de ces petits États eut pour capitale Luang-Prabang, qui était déjà depuis quelques années la rivale de Vient-Chang.

Ainsi qu'on le suppose, les rapports entre vainqueurs et vaincus, Siamois et Laotiens, furent loin d'être cordiaux. Les petits États de la rive droite du Mékong payaient assez régulièrement une sorte de tribut, tout en ne recevant qu'avec humeur les fréquentes visites des fonctionnaires siamois, dont la suffi-

(1) *Voyage en Indo-Chine et dans l'Empire Chinois*, par Louis de Carné, membre de l'Exploration du Mékong. Paris, Dentu.

sance et la morgue pesaient de tout leur poids sur un peuple terrifié. Les principautés de la rive gauche, incapables de résistance, s'humiliaient, pour garder une ombre d'indépendance, jusqu'à payer à la fois un tribut à Siam, à Hué et même à la Chine.

Après le départ du Siam, en 1856, de notre chargé d'affaires, M. de Montigny, la France n'eut plus aucune influence dans ce royaume; puis, en 1883, les Siamois n'ayant rien à redouter de l'Annam, où nous dominions, ils songèrent à occuper Luang-Prabang, et à étendre leur puissance aussi bien sur la rive droite du Mékong que sur la rive gauche. On les laissa même installer des postes militaires et des bureaux de douane sur les hauteurs qui limitent à l'ouest le bassin du grand fleuve.

Dans ce Laos envahi sans bruit et sans combat, le roi de Siam plaça ses quarante frères en qualité de gouverneurs et de commissaires : territoires du Laos cambodgien, annamite et tonkinois, tout y passa. 20 000 esclaves, plus 20 à 30 millions de francs, enlevés aux populations vaincues, entraient annuellement à Bangkok, les premiers pour y être employés aux plus dégradantes corvées, les seconds pour s'immobiliser dans le trésor royal.

Le plan de ceux qui dirigeaient contre nous la politique de la cour du Siam était fort simple : nous réduire à la stricte occupation des côtes baignées par la mer de Chine. On ne s'en préoccupa que bien tardivement en France, quoique notre drapeau, déployé victorieusement au Tonkin, eût dû faire songer, comme l'avait pressenti M. de Lagrée, à la possibilité d'une installation dans la vallée du haut Mékong.

Peu de temps après l'expédition dirigée par ce vaillant explorateur (1), deux officiers énergiques et entreprenans, MM. d'Arfeuille et Reynard, se donnèrent aussi la mission de remonter le Mékong jusqu'à Luang-Prabang, et, une fois parvenus à cette hauteur, de gagner par terre la ville de Hué en coupant obliquement la péninsule Indo-Chinoise. Moins heureux que leurs pré-

(1) Il n'est que juste de citer ce que M. Colquhoun a dit de M. de Lagrée et du personnel de son expédition :

« En nous dirigeant vers Talan, nous suivîmes pendant trois jours la même route que l'expédition française : celle-ci, après avoir descendu le Sang-Ka pendant quarante-huit heures, se trouva arrêtée par les rapides et prit la route de terre pour gagner Lin-An. Il est impossible de fouler ce sol sans songer à ces cinq hommes intrépides qui marchèrent de Saïgon jusqu'au Yang-tse, et, durant ce long trajet, eurent à surmonter des difficultés sans nombre. Ni la chaleur, ni les pluies torrentielles qui font du pays de Laos un foyer de fièvres mortelles, ni le règne de la terreur dans le Yunnan, ni les lenteurs énervantes de la navigation du Mékong ne purent refroidir leur ardeur, ni abattre leur courage pendant ce voyage qui dura deux ans. Trois des explorateurs payèrent de leur vie cette tentative hardie : MM. de Lagrée, de Carné et F. Garnier. »

décèsseurs, ils furent forcés de regagner Saïgon après quelques mois d'absence.

Encore plus tard, divers fonctionnaires, et, en particulier, le capitaine Luce, s'occupèrent, à Hué, d'éclaircir sur quelles bases reposaient les empiétements siamois, et d'étudier la position exacte de leurs postes. Le résultat des recherches fut que les rois de Siam n'avaient aucune raison, aucun droit, d'agir comme ils le faisaient, et qu'il n'était que temps de le leur faire savoir. On temporisa encore, sans songer à profiter des forces considérables tant de terre comme de mer, envoyées au Tonkin après la guerre avec la Chine, pour sa pacification définitive. On était allé à Pé-kin avec moins de soldats; quels résultats n'eût-on pas obtenus dans l'Indo-Chine avec l'armée qui s'y trouvait alors!

M. Pavie, tout d'abord simple agent de l'administration des postes et télégraphes, et sur lequel l'attention publique s'était portée avec intérêt, par suite de la ligne télégraphique terrestre qu'il avait réussi à construire de Battambang à Bangkok, fut nommé, vers 1887, vice-consul à Luang-Prabang. Devant cette ville, le Mékong, comme heureux de sortir des défilés montagneux qui l'enserrent en amont, et comme pour se préparer à lutter en aval contre les rapides qui l'attendent, s'étale en un lac calme et limpide. On y voit glisser un nombre infini de barques légères; des filets de pêche étendus sur une forêt de bambous y sèchent continuellement sous un soleil ardent, des radeaux en construction et d'autres radeaux chargés de thés et de bois précieux s'y préparent au départ.

Cette ville joue un trop grand rôle en ce moment dans les revendications de la France, pour que nous n'en donnions pas le tableau qu'en a fait M. de Carné.

« Sans aller comme M^{sr} Pallegoix, écrit notre compatriote, jusqu'à donner 80 000 âmes à Luang-Prabang, je serais porté à trouver le chiffre de 7 à 8 000 que lui accorde M. Mouhot (1) un peu inférieur à la vérité. Du sommet d'un monticule qui sert de piédestal à une pyramide élégante, on voit s'étendre au-dessous de soi une plaine couverte de chaumes ombragés par une forêt de cocotiers. De cet observatoire, où l'œil embrasse à la fois tout le panorama de la ville, on entend cette rumeur confuse qui s'élève de tous les centres de l'activité humaine et qui ressemble, selon l'intensité du foyer qui le produit, soit au bruit sourd des flots mourant sur la grève, soit à la forte clameur des vagues poussées contre le roc par la tempête. Pour l'oreille du voyageur

(1) Savant naturaliste, mort à Paclai, près Luang-Prabang, en 1860.

lassé des vastes solitudes, ce murmure confus dans lequel viennent se perdre toutes les paroles articulées est une délicieuse harmonie.

« La ville de Luang-Prabang, traversée dans toute sa longueur par une grande artère parallèle au fleuve, s'étend sur les deux versans d'une colline baignée d'un côté par le Mékong, de l'autre par le Nam-Lan. Cette petite rivière se jette dans le grand fleuve par une brusque inflexion à l'extrémité nord-ouest de la ville. Le versant du Nam-Lan n'est par moins peuplé que celui du Mékong. Une foule de ruelles nauséabondes aboutissent à la rue principale; beaucoup suivent une pente très raide ou forment escaliers; elles sont pavées de briques ou même de blocs de marbre brut poli par le pied des passans. Le macadam n'y semble pas entièrement inconnu.

« Les pagodes sont nombreuses à Luang-Prabang, et l'on peut remarquer une certaine variété dans l'architecture. J'ai eu la curiosité de m'associer aux fêtes qui accompagnent le retour du printemps... La lumière blanche de la lune jetait sur les portiques des pagodes, sur les pyramides, sur les toits de chaume, des teintes argentées; les cocotiers, les palmiers et les feuilles légères des buissons de bambous se découpaient sous un ciel pur, et bien qu'aucune brise ne vint agiter l'atmosphère, tout cela tremblait devant moi comme un rêve, sans qu'il me fût possible de saisir les contours mouvans de ce tableau magique. Les nuits sont belles en Orient et l'Orient n'est beau que la nuit; hommes et choses gagnent à n'être observés que par une lumière indécise; les paysages alors perdent leur monotonie et les maisons leur laideur.

« Sous la voûte obscure formée dans le lointain par de grands arbres, une voix grêle, mais très perçante, lança tout à coup dans l'air quelques notes indéfinissables auxquelles répondit sur un ton plus grave tout un chœur de femmes marchant très vite, et qui bientôt m'eut rejoint. Ma curiosité était vivement piquée; j'étais étonné comme un ancien barbare qui aurait rencontré dans les rues d'Éleusis une procession de matrones se dirigeant au pas gymnastique vers le temple de Cérés. Le solo recommença et fut suivi de cris aigus et discordans : on eût dit une vingtaine de femmes en colère trépignant, hurlant à l'envi de toute la force de leurs poumons, sans s'inquiéter de la mesure, s'arrangeant seulement pour finir ensemble. En fait de musique vocale, ce fut là tout le concert, des jeunes filles en faisaient les frais. Elles escortaient une grande pyramide de fleurs, qui fut déposée sous un hangar dans le préau de la pagode par les hommes qui la por-

taient. Un vieux bonze, le visage caché par un écran de plumes, prononça quelques prières, puis la foule s'écoula. Jeunes filles et jeunes gens, après ce religieux devoir accompli, se mêlèrent; je me retirai par discrétion, car il était facile de voir que la présence d'un étranger nuirait à l'expansion. Le prêtre bouddhiste allait être remplacé par le ministre éternel du seul culte universellement reconnu dans le monde... »

Dans la capitale, il règne tous les matins, sur la place du marché, une remarquable animation. On trouve là en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie, à la vie laotienne, bien entendu. Les Birmans offrent au public des étoffes anglaises, cotonnades, indiennes, des tissus de laine, des boutons, des aiguilles; les habitants du royaume de Xieng-Maï apportent des bois en laque, des gargoulettes, des parasols; enfin les producteurs indigènes vendent du poisson, de la viande de buffle et de porc, souvent morts de maladie, du riz, du sel, de l'ortie de Chine, de la soie, du coton.

Le port de Bangkok peut être considéré comme l'unique débouché des objets qui viennent sur le marché de Luang-Prabang, et cependant cette ville n'est à peine séparée que par 70 lieues des rivages du golfe du Tonkin. C'est donc dans cette direction plutôt que vers Bangkok, que les Laotiens et les rudes montagnards de ces régions devraient songer à écouler leurs produits et à recevoir ceux que pourrait leur envoyer l'Europe.

Pour ces motifs, M. Pavie et ses collaborateurs, le capitaine Cupet et le lieutenant Nicolon, se proposèrent, en 1887, de rechercher la route fluviale la plus accessible pour aller de Luang-Prabang au Tonkin. Le Laos, le Siam, l'Annam, furent parcourus en tous sens par ces infatigables explorateurs. Des commissaires siamois surgissaient parfois sous leurs pas plutôt pour les espionner que pour les guider. Le Nam-Ou, rivière dont le docteur Neïs avait signalé l'importance, parut la voie préférable, car un de ses affluents peut aboutir non loin de la rivière Noire qui déploie dans le Tonkin ses eaux profondes et calmes. En 1888, M. Pavie reconnut que les communications étaient aisées entre Lai-Chau, point extrême où la rivière Noire est navigable, et Dien-Bien-Phou dans le bassin du Mékong. Il chassa de ce poste les soldats siamois qui s'y trouvaient, et le colonel Pernot leur substitua aussitôt quelques-uns des nôtres. Dans les premiers jours de 1889, M. Pavie revint à la côte en partant de Luang-Prabang par la voie de La Khône à Vinh; il détermina avec les commissaires siamois une ligne de démarcation qu'ils s'engagèrent à ne point franchir jusqu'au jour où serait tranchée la question de nos droits

sur l'Annam, le Cambodge et le Siam. Une autre entente temporaire, basée sur le maintien du *statu quo*, fut encore l'objet de négociations à Bangkok, à peu près vers cette époque, entre M. de Kerkaradec et le prince siamois Devawongsi, ministre des Affaires étrangères. Ce prince est le même qui, depuis l'arrivée de M. Le Myre de Vilers à Bangkok, est tombé sous l'influence, par trop opportune pour qu'elle soit vraie, d'une attaque de dysenterie. On dit que, pour le guérir, il ne s'agirait que de faire appel aux talens opératoires du contre-amiral Humann, c'est-à-dire à ses canonnières. Quoi qu'il en soit, les engagements pris par ce ministre avec les représentans français n'ont jamais été observés.

M. Pavie était à peine de retour au quai d'Orsay, qu'il repartait aussitôt pour l'Indo-Chine, accompagné d'auxiliaires tellement dévoués à leur mission que l'un d'eux, M. Massie, exaspéré de l'abandon que la France semblait faire de sa dignité dans ces parages, se brûlait la cervelle (1). Un syndicat commercial et industriel dans le haut Laos, constitué en 1889, à Paris, pour exploiter les produits du Mékong, comme aussi pour ouvrir un mouvement commercial entre les possessions françaises, Luang-Prabang et l'intérieur des États Shans, eut l'heureuse idée de déléguer un de nos compatriotes, M. Macey, pour suivre M. Pavie. Il est regrettable qu'on n'ait pas adjoint à ce dernier, dès son arrivée au Tonkin, des fonctionnaires annamites et cambodgiens pour représenter leurs provinces envahies par les Siamois. Notre présence leur eût permis de parler haut devant leurs oppresseurs. Peut-être eût-on vu se réveiller dans leurs âmes un sentiment patriotique que nous aurions tort de croire tout à fait endormi. Une invasion dans le royaume de Siam, par des contingens levés et armés par nous au Cambodge, au Tonkin et en Annam, serait la plus populaire des guerres.

(1) Le prince Henri d'Orléans, dans un article publié dans la *Politique coloniale*, parle en ces termes de notre infortuné compatriote :

« C'est en mars 1892 que j'ai rencontré M. Massie sur la Haute-Rivière-Noire, à Lai-Chau; il revenait d'un voyage dans le haut Mékong, où il avait poussé jusqu'à la frontière de Chine, et d'une tournée dans les Siprompanas, et il se préparait à redescendre à Luang-Prabang. Son excursion l'avait édifié au sujet des projets et des menées des Anglais, dont il avait trouvé l'influence établie par le séjour d'un mois de M. Archer et de lord Hamington dans le petit État de Muong-You, à cheval sur le Mékong.

« Quant au nom de la France, il l'avait trouvé tourné en dérision; dans certains villages les petits drapeaux tricolores donnés par M. Macey portaient des queues de poissons en signe de raillerie.

« Ce qu'il me disait, il y a maintenant près d'un an, il ne pourra le répéter en France : M. Massie n'est plus; c'est aux environs de Bassac qu'il est venu tomber, en route pour le pays, dominé par la maladie, torturé par la fièvre, poursuivi par l'idée de la persécution, c'est-à-dire de l'impuissance où il était, lui, officier français, de faire respecter le nom de la patrie. »

Nous ne pouvons suivre MM. Pavie, P. Lefèvre-Pontalis, Cupet, de Malglaive et plusieurs autres agens de la mission, dans toutes leurs intéressantes études, mais il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte de l'Indo-Chine publiée tout récemment par le ministère des Affaires étrangères pour être agréablement surpris de son tracé scrupuleux. Territoires, routes, cours d'eau, tout semble avoir été parcouru et visité. L'on voit que l'on n'a même pas reculé devant l'ennui d'une navigation monotone pour fixer la direction du plus petit ruisseau. A cette carte magnifique, il manque la relation de tant de pays parcourus; qu'il nous soit permis de la réclamer comme complément de si beaux travaux.

Pendant que le capitaine Cupet surveillait pas à pas des colonnes siamoises qui, avec un appareil guerrier et de nombreux éléphants, parcouraient le Laos cambodgien, et lorsque le lieutenant de Malglaive visitait les tribus des Moïs, recevant de ces sauvages et d'un pauvre missionnaire messin, le Père Guerlach, qui vit au milieu d'eux, un accueil sympathique, M. Lefèvre-Pontalis, de son côté, ne demeurait pas inactif. Après avoir visité Ipang, être revenu à Laï-Chau par Poufang, il s'était efforcé de faire diriger vers le Tonkin les thés si renommés du Sipsong-Panna (1). Chaque printemps, il en est expédié de fortes quantités au Fils du Ciel et à la cour de Pékin. Les jeunes pousses des arbustes sont expressément cueillies à cet effet. Les récoltes qui se font à la suite de la première cueillette n'en sont pas moins appréciées et donnent lieu à d'importans envois.

« Chaque jour, dit M. Lefèvre-Pontalis, je rencontrais des caravanes allant de Chine à Ipang, grosses parfois de cent mules chargées de sel ou de riz à l'aller, lourdes de thé au retour. Ipang est relié par un grand nombre de routes aux principaux cantons de Yunnan, Semaï, Talan, Manhao. C'est vers le Yunnan que tout son mouvement commercial se dirige, mais il ne paraît pas impossible de l'attirer vers le Tonkin. Douze jours à dos de mules d'Ipang à Laï-Chau, cinq de cette ville à Hanoï en pirogues, avec un grand centre commercial au terme du voyage, ce sont là des conditions favorables. » Oui, ces conditions sont favorables, et elles le sont si bien qu'un Laotien, ami de M. Pavie, l'un des grands chefs de la rivière Noire, a commencé l'expédition de plusieurs ballots de thé à un négociant français de Hanoï. Ces tentatives sont couronnées par l'ouverture faite par M. Macey, à Xieng-Hong, d'un comptoir français et par

(1) *Note sur l'exploitation et le commerce du thé au Tonkin.* Paris, E. Leroux, 1892.

l'étude de diverses voies ferrées ordonnées de Paris par le syndicat commercial et industriel du haut Laos.

C'est à la suite de ces explorations qui exaspérèrent les Siamois, qu'eurent lieu l'assassinat de notre agent, M. Grosgrin, l'arrestation brutale d'un capitaine, l'incendie de villages amis, et le tir à boulets sur nos vaisseaux à l'entrée du Ménam. Ces violences annulaient le *statu quo* accepté de part et d'autre à Bangkok, tout en nous rendant la liberté de nos mouvemens sur le Mékong depuis sa sortie des frontières du Yunnan jusqu'au Cambodge.

Quant aux difficultés qui peuvent surgir au quai d'Orsay au sujet de la création d'un État-tampon, peut-être un futur foyer des intrigues chinoises, elles ne peuvent être sérieuses. Nous en avons pour garant l'esprit politique de lord Dufferin et les loyales déclarations de notre ministre des Affaires étrangères. C'est au Siam, maintenant, à ne pas persister dans une attitude et des moyens dilatoires fort dangereux pour lui, et qui peuvent, un jour, lui faire amèrement regretter d'avoir écouté avec trop de complaisance des conseillers par trop intéressés à nous nuire.

En ce qui nous touche, si depuis vingt ans il y a émulation entre Français et Anglais pour découvrir la meilleure route de pénétration en Chine par les frontières de l'ouest, il faut renoncer à battre nos rivaux si nos capitaux ne s'y portent, et refusent de seconder le gouvernement dans son heureuse tentative pour reconstituer l'empire colonial projeté par Dupleix. Peut-être qu'après le terrible désastre de Panama un tel concours sera lent à obtenir. Quoi qu'il en soit, notre situation en Indo-Chine est excellente à l'heure actuelle; il faut la préserver de toute éventualité fâcheuse jusqu'au moment où les capitalistes, remis de leur terreur des entreprises lointaines, voudront de leur argent un intérêt plus rémunérateur que celui de la rente française. Rente sûre, il est vrai, mais qui ne correspond plus à la cherté croissante des choses de la vie.

EDMOND PLAUCHUT.

LES

REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES ALLEMANDES

AMITIÉS DE MUSICIENS : DEUX AMIS DE BEETHOVEN ;
UN FAUX AMI DE WAGNER

Lorsque, aux heures de rêverie, je cherche à me représenter quel fut le plus grand parmi tous les grands hommes, c'est toujours la haute, la puissante, la souveraine figure du musicien Beethoven qui se dresse devant moi, baignée de cette lumière surnaturelle qui flotte autour de la figure des anges et des saints dans les vieux tableaux allemands. Peut-être est-ce que, de tous les grands hommes, Beethoven est celui que j'aime le mieux, celui dont les œuvres me touchent et me charment le plus profondément. Mais peut-être aussi a-t-il vraiment été plus qu'un homme. Ceux-là mêmes à qui il ne plaît pas éprouvent en sa présence un respect mêlé de quelque frayeur : ils le sentent au-dessus d'eux, et c'est sa grandeur qui les écarte de lui.

Il est si grand, en effet, que toute définition qu'on tente de son génie reste forcément incomplète. Est-il classique ou romantique ? Est-il de l'ancien temps ou du nouveau ? Je ne crois pas qu'on puisse le rattacher ni à un temps, ni à une école, ni à un pays déterminé. Aucun autre homme n'a eu des gaités plus joyeuses ni de plus douloureuses tristesses ; aucun n'a senti plus de nuances, ni conçu de plus vastes ensembles. On a pu comparer Mozart à Raphaël ; mais de comparer Beethoven

à Michel-Ange, comme on l'a fait, c'est en vérité n'avoir assez senti ni l'un ni l'autre de ces deux maîtres admirables. Si Michel-Ange n'a pas toute sa vie dessiné, peint ou sculpté la même figure, c'est une impression d'unité qui se dégage pourtant de son œuvre, se précisant et s'accusant à mesure qu'on l'étudie de plus près : Beethoven a traduit tour à tour tous les sentimens, et chacune de ses œuvres est un monde à part qui ne ressemble à nul autre. Que l'on compare simplement entre elles ses symphonies : ne dirait-on pas que chacune est l'expression de tout un génie et le produit de toute une vie ? Je doute que l'on trouve ailleurs, dans un même homme, une si prodigieuse variété de tempéramens, ni ce pouvoir de créer tant d'œuvres si absolument différentes.

Un seul trait est commun à toutes les œuvres de Beethoven : c'est l'extrême simplicité des moyens qu'il y a employés ; et par là encore il se révèle supérieur au reste des hommes. Wagner répétait volontiers que l'art et le caractère de Beethoven étaient les seuls qu'il n'avait pu approfondir tout à fait. Il appelait Beethoven « un mage divin ». Il disait que des siècles se passeraient avant qu'on ait fait le tour de cette œuvre immense et de cette immense pensée ; en quoi d'ailleurs il était bon prophète, car voici que son œuvre et sa pensée à lui nous sont devenus familières, tandis que d'année en année nous découvrons aux compositions de Beethoven des significations nouvelles ; leur bruit, au lieu de s'éteindre, retentit sans cesse plus fort dans nos cœurs. Et la marque la plus certaine de ce génie surnaturel qu'il reconnaissait en Beethoven, c'était, suivant Wagner, « sa miraculeuse faculté de créer des mondes avec du néant ». Jamais en effet Beethoven ne s'est consciemment préoccupé de renouveler la forme, les procédés de son art. Il a repris les procédés et les formes que tous les musiciens employaient autour de lui ; et il s'est contenté, c'est encore Wagner qui le dit, « de les sanctifier, en les promouvant à un rôle plus haut ». Ses symphonies, ses sonates, ses quatuors, son opéra, il les a écrits sur le modèle des symphonies, des sonates, des quatuors et des opéras de ses confrères ; mais ses confrères s'étaient servis de ce langage pour charmer l'oreille, tandis qu'il s'en est servi pour exprimer, dans le détail de leurs nuances les plus subtiles, les plus profonds sentimens qui jamais aient ému une âme toute frémissante de passion et de poésie.

J'ajoute que si, pour être un grand homme, il faut être un homme universel, avec une ardente curiosité de tous les aspects de la nature et de la pensée, il n'y a personne, pas même Gœthe, qui ait promené sur le monde un coup d'œil plus large. Sauf quelque élémens de contrepoint, Beethoven n'avait rien appris, et jamais jusqu'à sa mort il n'a pour ainsi dire rien su : mais il a tout compris, comme il a tout senti. Le jugement de cet illettré sur les sujets littéraires frappait tous ceux qui l'approchaient ; il aurait frappé Gœthe lui-même, si celui-ci avait

seulement daigné jeter les yeux sur les lettres que lui écrivait l'humble musicien viennois. Personne n'a aimé plus passionnément la nature, personne n'a plus constamment réfléchi au problème de la destinée. Et son cœur est resté jusqu'au bout naïf et pur comme un cœur d'enfant. Ses contemporains disaient de lui qu'il était un géant : il était pourtant de petite taille et de peu de mine ; mais il était grandi de tout l'esprit divin qu'il portait en lui.

Et lorsque je cherche à me représenter quel fut, parmi tous les grands hommes, le plus malheureux, c'est encore la sombre, la tragique figure de Beethoven qui se dresse devant moi. D'autres ont dit combien il fut grand ; mais combien il fut malheureux, je crois que ses biographes eux-mêmes ne s'en sont pas rendu compte. Il le fut dès son enfance, et il le fut sans cesse davantage tous les jours qu'il a vécu. Je ne vois pas, durant tout le cours de ses cinquante-sept ans, une seule vraie joie qu'il ait eue.

On a parlé de la malheureuse destinée de Mozart, ou encore de Wagner. Mais, outre qu'il a été donné à Mozart de mourir jeune, si sa destinée fut en effet malheureuse, son aimable et fidèle génie l'a toujours empêché d'en sentir toute la tristesse. Soumis à la tyrannique domination de son père, puis du prince son maître, puis (semble-t-il) de la famille de sa femme, méconnu du public, sans cesse tourmenté par le manque d'argent, il avait avec tout cela une petite âme d'oiseau ; et pour échapper à ce vilain monde, bien vite il se réfugiait aux forêts enchantées, qu'il ranimait de ses légères chansons. Et puis, à défaut de la grande gloire, il avait l'admiration de ses pairs : le vieux Haydn l'écoutait bouche béante, frémissant d'un superstitieux enthousiasme à ces chants si doux et si purs, qui lui paraissaient descendre directement des cieux. Lorsque Beethoven, à vingt ans, put trouver quelques thalers pour sortir de Bonn, c'est auprès de Mozart qu'il se rendit, sans autre intention, croirait-on, que de le voir et d'entendre sa voix. Quant à Wagner, s'il fut de longues années méconnu et hué, la faute en est surtout à lui-même, qui dès le début s'était proclamé un révolutionnaire. Mais dès le début il trouva, en revanche, les amitiés les plus chaudes et les plus fidèles, et il vécut ses dernières années dans une apothéose royale. Aucun homme n'aurait été plus heureux, si celui-là n'avait eu en lui, comme tous les poètes, une source toujours jaillissante d'inquiétude et de mélancolie.

Combien fut autrement désolée la destinée de Beethoven ! Que l'on imagine seulement ce musicien, condamné à ne vivre que de la musique, et qui à trente ans, pauvre, seul au monde, sans amis, sans parents, s'aperçoit qu'il devient sourd et que toute musique désormais a cessé pour lui ! Et cependant, ce n'est rien encore. Il faut de plus qu'on se l'imagine dans le milieu où il a vécu, entouré de gens qui ne s'inquiétaient pas de le comprendre, si absolument seul que personne

jamais ne paraît s'être trouvé pour lui dire qu'il était un homme de génie et que sa musique était d'une autre sorte que la musique de ses confrères. Tous ceux qui auraient pu l'apprécier, Haydn, Mozart, étaient morts. D'ailleurs pour ceux-là mêmes il serait venu trop tôt, et ils ne l'auraient pas compris. Puis, d'année en année, à mesure qu'il s'enfonçait, lui, dans l'étude de l'expression, le goût de ses contemporains s'éloignait des formes classiques : Weber, mais surtout Rossini et les Italiens, accaparaient tous les enthousiasmes. Beethoven n'allait pas, comme Wagner, en avance, mais à rebours de son temps. Ses meilleurs amis eux-mêmes finissaient par douter de son génie. Aucun d'eux en tout cas ne paraît avoir eu l'impression de ce qu'il y avait dans ce génie de sublime et de surnaturel. Pour le public, Beethoven était un pianiste compositeur, un rival de Hummel, de Clementi et de Reichardt, mais inégal, maniaque, et trop enclin aux excentricités. Ce n'est pas seulement dans le silence, c'est dans la nuit que Beethoven a créé son œuvre : il n'a trouvé de soutien qu'en lui-même, et jamais un artiste ne s'est autant méfié de soi, n'a connu de si près les découragemens et les désespoirs.

Mais son pire malheur, c'est que dès son enfance il éprouva le besoin passionné d'aimer et d'être aimé, et que jamais il ne trouva personne qui l'aimât ni qu'il pût aimer. J'ai eu beau interroger tous les documens qui nous restent sur lui : je n'ai pu découvrir personne qui lui ait donné seulement quelques heures l'entière sensation d'être aimé. Et lui, toute sa vie il a essayé d'aimer : son âme avait soif d'amour ; pour un moment de véritable amour il aurait tout sacrifié. On sait de combien de belles et cruelles jeunes femmes il a tour à tour imploré l'affection : Éléonore de Breuning, Giulietta Guicciardi, Thérèse Malfatti, Amélie de Sébald, et cette comtesse Brunswick, cette *immortelle bien-aimée*, à qui il écrivait la lettre amoureuse la plus admirable qu'on ait écrite jamais.

Je crains seulement que cette lettre ne soit intraduisible ; c'est un chant plutôt qu'une lettre, un chant d'amour fiévreux et saccadé, comme tels finales des derniers quatuors. Et je ne puis la lire sans ressentir encore toute l'amertume de la destinée de Beethoven : car ni la comtesse Brunswick ni aucune autre femme n'a daigné recueillir les trésors d'amour de ce pauvre cœur amoureux. Et à chaque page, dans les lettres de Beethoven, dans les notes de son carnet, je retrouve l'écho de sa plainte tragique : « Mille complimens à votre femme, écrit-il à son élève Ries : moi, hélas, je n'ai point de femme ! Je n'en ai jamais trouvé qu'une que j'aurais voulu avoir, et jamais je ne l'aurai. » « Résignation ! dit-il dans une autre lettre, quel misérable refuge ! et il ne m'en reste point d'autre ! Oh ! comme la vie est belle ! mais pour moi elle est empoisonnée à jamais ! Seule l'espérance me nourrit : sans elle que serais-je devenu ? » Aux dernières années de sa vie, il écrit dans son carnet :

« Désormais il faut que tu cesses d'être un homme, que tu cesses de vivre pour toi-même et que tu vives seulement pour les autres : pour toi il n'y a plus de bonheur possible. Dieu, donne-moi la force de me vaincre !... Seigneur, jette un regard sur le malheureux Beethoven ; ne permets pas qu'il souffre plus longtemps ainsi... Seul l'amour, oui, lui seul peut donner une vie heureuse ! Dieu, laisse-moi le trouver enfin ! Laisse-moi trouver enfin celle qui me fortifiera dans le bien, et qui sera toute à moi ! » Puis il reprend : « Hélas ! c'est seulement dans le monde idéal que je trouverai de la joie. L'amour et l'amitié n'ont rien fait que de me meurtrir ! »

Oui, l'amour et l'amitié n'ont rien fait que de meurtrir ce cœur magnifique, ce pauvre cœur assoiffé de tendresse. Ces femmes auxquelles tour à tour Beethoven avait voulu l'offrir, à peine si les plus indulgentes ont daigné s'en amuser en passant. Le malheureux était gauche, mal vêtu ; il jouait du piano avec trop de rudesse, et son doigté, d'année en année, s'était alourdi. Mais par-dessus tout il était bizarre : j'imagine que les belles Viennoises avaient peur de son amour. Toujours est-il qu'aucune femme n'a daigné l'aimer ; et aujourd'hui encore, aujourd'hui qu'on est unanime à le considérer comme le plus grand des maîtres, je ne crois pas qu'une seule femme ait la compassion de lui donner tout son cœur. Mozart, Chopin, Schumann ont gardé des amantes, sans parler de Wagner, cet incomparable séducteur des âmes féminines. Mais, aujourd'hui comme de son vivant, Beethoven ne trouve point de femme pour l'aimer ; à moins que ce ne soient des mains de femme qui déposent sur la pierre de son tombeau, dans le petit cimetière de Wœhring, ces touchantes couronnes de fleurs vives que toutes les fois j'y ai vues.

Lui cependant, aux femmes qu'il a aimées il a donné l'immortalité. Leur noms, inscrits en tête de ses sonates, traversent les siècles. J'ai vu leurs portraits soigneusement recueillis et exposés à l'entour du sien dans ce petit musée qu'on vient d'inaugurer l'été dernier à Bonn, sur le lieu même où il est né. J'y ai vu notamment la froide et méprisante image de l'immortelle bien-aimée, peinte par quelque mauvais peintre italien sous la figure d'une Muse. Comment aurait-elle pu se donner toute à Beethoven, avec ce front étroit, ces lèvres pincées, avec l'orgueil familial que sans doute elle avait dans l'âme ?

J'ai trouvé, en revanche, dans ce même musée, d'autres portraits qui m'ont ravi : ce sont ceux des grandes dames qui ont daigné protéger les débuts de Beethoven, et aussi de ses principales interprètes, pianistes, cantatrices. Celles-là du moins ont été douces pour lui : sans chercher à l'aimer, elles ont mis dans sa vie quelques rayons de printemps. Le malheureux avait un si fort besoin de tendresse, et il en était si privé, que le sourire d'une femme suffisait à réchauffer son cœur. Il y avait deux de ces femmes, surtout, dont je ne me fatiguais pas de regarder l'image : Caroline Unger et Henriette Sontag, les

deux jeunes actrices qui, en mai 1824, avaient tenu les parties de soprano et d'alto solo dans la *Symphonie avec chœurs* et la *Messe en ré*. Toutes deux étaient charmantes : la première, avec des bandeaux sur les tempes, des yeux rêveurs, un sourire immobile, une bonne petite Allemande de facile abord; l'autre, Henriette Sontag, plus fine, plus piquante, resserrant ses lèvres en un sourire plein de malice : mais, tout de même, une bonne petite Allemande elle aussi, je le devinais à la naïveté de ses grands yeux trop ouverts. Je me plaisais à les imaginer étudiant leurs parties sous la direction du vieux maître, et bavardant entre elles, et essayant de bavarder avec lui. Mais il était trop sourd, elles y renonçaient ; et il me semblait voir un peu d'indulgente pitié se mêler à leur sourire.

Et voici précisément que j'ai trouvé, quelques mois après, dans la livraison de septembre des *Westermann's Monatshefte*, une biographie détaillée de ces deux aimables femmes, mais surtout une histoire détaillée de leurs relations avec Beethoven.

C'est en 1822 que Beethoven les a rencontrées pour la première fois : « J'ai aujourd'hui, écrit-il le 8 septembre à son frère Jean, reçu la visite de deux cantatrices, et comme elles demandaient absolument à me baiser les mains, et comme elles étaient très jolies, je leur ai offert de préférence ma bouche à baiser. »

Caroline Unger avait alors vingt-deux ans ; son amie Henriette Sontag en avait à peine dix-sept. Caroline Unger avait étudié le chant avec le fameux Milanais Ronconi ; elle venait de débiter, sans grand éclat, en 1821, à l'Opéra de Vienne, dans le rôle de Chérubin. Henriette Sontag était une enfant prodige : elle avait débuté à six ans ; à quinze ans c'était déjà une des étoiles de l'Opéra viennois. En 1822 elles étaient amies intimes, et comme toutes deux auraient volontiers créé des rôles écrits pour elles, elles eurent l'idée d'aller en demander à Beethoven, qui aussi bien ne pouvait manquer d'avoir un opéra en train, depuis le succès de la reprise de *Fidelio*.

Beethoven n'avait pas alors d'opéra en train ; mais il était tout à sa neuvième Symphonie. Ce glorieux travail lui avait rendu, pour quelques mois, une gaieté et un entrain de jeune homme. Schindler, son élève, qui vivait avec lui, nous raconte que jamais, avant ni après, il ne l'a vu si heureux. Il est vrai que ce fut son dernier moment de bonheur, car dès l'année suivante il se plaignait à Rœchlitz d'avoir à jamais perdu tout courage au travail : « Je reste là assis, et je songe, et je songe, disait-il ; mais ce que j'ai dans la tête ne veut pas sortir pour se mettre sur le papier, et je crois que je ne me déciderai plus à rien entreprendre d'important. »

La société des deux jeunes amies paraît du moins l'avoir toujours divertie. De 1822 à 1824, il a entretenu avec elles de fréquentes relations ; et l'auteur de cet article des *Westermann's Monatshefte*, M. Kalischer, a

pris le soin d'extraire des carnets de conversation du vieux maître tout ce qui a trait à elles. On sait ce que sont ces carnets, pour la plupart inédits. Beethoven était sourd; ses visiteurs écrivaient leurs questions, et il y répondait de vive voix. Il nous a ainsi laissé d'étranges et émouvans dialogues, où manquent les paroles de l'interlocuteur principal. D'après ce qu'on lui demandait, d'après ce qu'on lui répondait, il faut deviner ce qu'il a dit. Essayons donc, dans ces conditions, de nous représenter ses entretiens avec ces deux jolies créatures, auxquelles il avait, en guise de présentation, offert sa bouche à baiser.

Dès les premiers mois de 1823, Beethoven paraît décidé à leur faire la cour. « Eh bien ! lui demande Schindler, quand allons-nous rendre visite à M^{lle} Unger ? » Quelques jours plus tard, son ami le journaliste Bernard lui dit : « Je crains bien que nous n'ayons un rival auprès de la petite Unger : c'est Nell, le poète ; mais pour ce qui est de moi, je ne le crains pas. Il lui a donné deux sonnets. »

Puis des mois se passent. En août, les jeunes femmes invitent Beethoven à une partie de campagne : « Hélas ! répond le maître, impossible d'accepter cette gracieuse invitation : j'ai mal aux yeux et suis fort occupé ; mais je compte bien aller moi-même remercier bientôt les deux beautés. »

Les deux beautés, cependant, pensaient toujours à ces rôles qu'elles auraient voulu avoir de lui. En octobre 1823, Caroline Unger vient le voir, et tout de suite : « Ne vous fâchez pas, mais je n'ai pu résister au désir de vous demander si vous ne m'aviez pas oubliée. Avez-vous déjà commencé à vous occuper de *Mélusine* ? Le ténor Forti a lu le poème, il en est ravi. Je crois qu'il ferait très bien dans le rôle du chevalier. »

Mais Beethoven, hélas ! n'avait pas commencé encore, jamais il ne devait commencer à s'occuper de *Mélusine*. Le poème de Grillparzer était en effet très beau. Souvent il m'arrive de songer avec mélancolie à tout ce qu'en aurait fait, s'il l'avait eu seulement quelques années plus tôt, l'auteur de *Fidelio*. Maintenant c'était trop tard. Et pour consoler l'aimable jeune femme, Beethoven, par une attention charmante, lui propose, en attendant son opéra, d'entreprendre avec elle une tournée de concerts. « Ah ! s'écrie Caroline Unger, si je venais en semblable compagnie, partout je serais reçue à bras ouverts ! » Elle ne prend pas, cependant, la proposition plus au sérieux qu'il ne convient ; et, après avoir encore rappelé *Mélusine*, elle s'en va, promettant de revenir bientôt.

Pent-être serait-elle vraiment revenue ; mais nous apprenons aux pages suivantes du carnet, par l'entremise de Schindler, que cette pauvre Caroline Unger avait le défaut de boire et de manger plus que de raison, ce qui l'obligeait ensuite des jours entiers à garder le lit.

En novembre 1823, c'est M^{lle} Sontag qui passe au premier plan. La direction de l'Opéra a décidé de lui confier le rôle de *Fidelio*, et

Beethoven, ne pouvant par lui-même se rendre compte de ses talents, interroge sur elle tous ses visiteurs. Tous lui font l'éloge de sa voix et de sa méthode ; Schindler ajoute même qu'elle est « un modèle de moralité ». Mais elle est si timide « qu'elle n'ose point venir seule chez Beethoven, et si elle y va en compagnie de son amie Unger, elle a peur de rester inaperçue ». Enfin elle se résigne à ce dernier parti : Schindler annonce à son maître que la Sontag viendra le voir vers trois heures avec Caroline Unger.

Ici, nouvelle comédie. Beethoven et Schindler attendent les deux actrices, et celles-ci ne viennent pas. « Si elles ne viennent pas, écrit Schindler, c'est la jalousie qui en est cause. Caroline Unger m'a dit qu'elle aimerait mieux venir seule ; mais je lui ai répondu que vous ne la recevriez point si elle venait sans la Sontag. » On attend, on attend. Et la séance se termine par cette réflexion mélancolique : « Maintenant il est trop tard : elles ne viendront plus ! »

Le lendemain, ou l'un des jours suivans, Caroline Unger vient seule. Elle est chargée « de toutes les excuses de son amie Sontag, qui est de service au théâtre ». Et puis la voici qui ramène son éternel sujet : « Si seulement le Seigneur Dieu pouvait vous éclairer de sa grâce, de telle sorte que vous écriviez bientôt quelque chose pour moi, je saurais bien vous récompenser de votre peine ! Mais il faut vous hâter, car en décembre je pars pour l'Allemagne... Savez-vous une chose ? vous devriez-vous marier : cela vous rendrait peut-être un peu plus laborieux. »

Enfin Beethoven a trouvé des rôles pour les deux amies. Elles auront à chanter les soli dans un grand concert qu'il doit donner à ses frais, en mai 1824, et où l'on entendra ses deux compositions nouvelles, une symphonie avec chœurs et une messe solennelle. Aussi ses relations avec elles deviennent-elles presque quotidiennes. En mars 1824, un matin, elles font savoir par Schindler à Beethoven qu'elles viendront le soir même s'inviter à dîner chez lui. On discute le menu : « Il est temps encore : si l'on faisait rôtir les perdreaux ? »

Elles arrivent, et, comme toujours, c'est Caroline Unger qui parle seule tout le temps. « Nous ne sommes pas venues pour bien manger, dit-elle, mais pour causer avec vous. On nous a dit que vous prépariez un concert : est-ce que vous ne pourriez pas nous y donner des rôles ? »

Mais Beethoven est surtout préoccupé de son dîner. Pourvu qu'il soit passable ! Schindler s'excuse à plusieurs reprises de lui avoir annoncé si tard la visite des deux actrices. Et, de fait, le dîner était déplorable : non point peut-être les perdreaux, mais le vin. Schindler annonce le lendemain à Beethoven que la Sontag est malade, son amie aussi, toutes deux par la faute de cette horrible piquette. « Pour l'amour du ciel, écrit Schindler, la prochaine fois, donnez-leur de meilleur vin ! »

Et voici que les répétitions commencent. Le ton change tout de

suite: « Je suis venue vous apporter ma partie de la *Messe*, dit Caroline Unger : bien sûr il doit y avoir des fautes de copie ! » Et depuis lors c'est une chanson qui revient sans cesse : tantôt l'une, tantôt l'autre des deux jeunes femmes se plaint de ce que sa partie soit trop difficile, ou pas assez brillante. « La Sontag, dit Schindler, prétend qu'elle n'a jamais vu quelque chose d'aussi impossible à chanter. Et puis elle est jalouse : elle dit que vous gardez toutes vos faveurs pour Caroline Unger ; celle-ci d'ailleurs s'est vantée par toute la ville de la visite que vous lui avez faite. »

C'est pis encore lorsque, la messe apprise, on arrive à la symphonie. « Vous êtes un tyran de la voix ! écrit Caroline Unger. — Ces notes si hautes, écrit la Sontag, est-ce que vous ne pourriez pas les changer ? — Et ce passage-ci, reprend son amie, ne croyez-vous pas que c'est trop élevé pour une voix d'alto ? » Mais Beethoven ne consent à rien : elles chanteront les parties telles qu'il les a écrites.

Le concert a lieu le 7 mai. La recette couvre à peine les frais, mais le succès est très grand. On applaudit les chanteurs, l'orchestre, on applaudit Beethoven, qui, dans son coin, n'entend ni la musique ni les applaudissemens. Et c'est l'excellente Caroline Unger qui a l'ingénieuse idée de lui taper sur l'épaule pour l'engager à se retourner vers le public.

Quinze jours plus tard, le 23 mai, Beethoven donne un second concert. Mais le succès du premier ne paraît pas avoir été si grand qu'on nous le dit, car nous voyons que dans le programme du second le malheureux est forcé d'introduire, à côté de sa symphonie et d'un fragment de sa messe, un trio italien composé depuis longtemps, et même, — pour comble d'humiliation, — une cavatine de *Tancrède* de Rossini ! Et tout cela pour aboutir à l'échec le plus lamentable : une salle à moitié vide, tous les frais au compte du compositeur ! Voilà au juste où il en était devant le public de son temps. Hummel, Diabelli, le premier petit Italien venu aurait fait venir plus de monde !

Il y a encore dans les carnets une conversation intéressante avec Caroline Unger. C'est en 1824. La jeune actrice amène à Beethoven une dame qui a désiré le connaître, une certaine baronne Lirveld. « C'est mon amie, dit-elle : elle aime votre musique... Non, elle n'est pas mariée... Et *Mélusine*, pour quand ce sera-t-il ? Vous devriez vous marier, cela vous ferait travailler. Et puis, vous avez si peu de confiance en vous-même !... Moi, je n'ai pas d'amoureux ! Et vous, combien avez vous de maîtresses ? »

Et voilà tout. Quelques mois après les concerts, Caroline Unger et Henriette Sontag quittent Vienne l'une et l'autre, la première pour aller chanter en Italie, en attendant qu'elle devienne la femme d'un riche Français, M. Sabatier ; la seconde, pour se conquérir, à Dresde, à Leipzig, à Berlin, à Paris même, une gloire éclatante, en attendant qu'elle se

marie, elle aussi, et devienne, en 1828, la comtesse Rossi. Il ne semble pas que ni l'une ni l'autre aient gardé un souvenir bien vif de leurs relations avec Beethoven. M^{me} Sabatier écrit bien, en 1873, au musicographe Ludwig Nohl « que la Sontag et elle n'entraient jamais dans la chambre de Beethoven que comme dans un temple » : les cahiers de conversation nous ont fait voir comment elle y entrait, et sur quel ton plutôt familier elle traitait le vieux maître.

Et lui? Jusqu'à la fin il s'est souvenu des deux chanteuses qui avaient un moment distrait, apaisé l'angoisse qu'il éprouvait à vivre. Leur nom revient à mainte reprise dans les carnets des années suivantes. Tantôt c'est Karl van Beethoven, le neveu, qui parle d'un prochain mariage de la Sontag; une autre fois Schindler apprend au maître que Caroline Unger est dans l'embarras, et Beethoven, avec une sympathie manifeste, se fait raconter tout au long le détail de ce qui lui arrive. C'était un homme d'une bonté surnaturelle, un vrai sage. A mesure que son infirmité paraissait devoir le renfermer davantage en lui-même, sa sympathie s'ouvrait plus largement aux joies et aux souffrances des autres. Et un ami qui l'a beaucoup connu, Schlosser, a pu dire que, « si grand qu'ait été son art, son cœur lui était encore infiniment supérieur ».

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux,

non pas en vérité pendant que le grand homme est vivant, car j'imagine que ses amis doivent avoir souvent à souffrir auprès de lui, ne serait-ce que du sentiment de leur infériorité; mais après sa mort, oui, je crois qu'en effet on trouve maints avantages à avoir été son ami. On écrit sa biographie, on publie le détail des services qu'on lui a rendus et des confidences qu'on a reçues en échange; on s'attribue la mission de veiller sur sa gloire; et pour peu qu'on y mette du soin, on devient à son tour une façon de grand homme.

Aussi ne faut-il point s'étonner si le nombre des amis de Richard Wagner augmente d'année en année. J'en connais bien déjà une vingtaine qui, en allemand, en français, en anglais même, ont raconté leurs souvenirs, y joignant, sans doute par manière de certificats, les lettres en général assez insignifiantes que leur avait écrites leur illustre ami. Mais voici qu'à ces amis authentiques du maître allemand d'autres amis viennent s'ajouter auxquels personne ne pouvait s'attendre, des amis improvisés et posthumes, qui, n'ayant pas eu le bonheur d'être des amis de Wagner pendant qu'il vivait, n'ont pu résister cependant au désir de nous entretenir d'eux-mêmes à propos de lui.

Tel est notamment (ou plutôt tel était, car il vient de mourir) un musicien allemand demeurant depuis cinquante ans à Londres, Ferdinand Præger. Quelques mois avant sa mort, cet excellent homme a publié en deux éditions, l'une anglaise, l'autre allemande, un gros

livre intitulé : *Wagner tel que je l'ai connu*, et qui, à être pris au sérieux, constituait pour la littérature wagnérienne un document d'une importance extrême : car Præger, en outre d'un très grand nombre de lettres intimes et confidentielles de Wagner, y transcrivait encore, — d'après son journal, disait-il, — tout le détail de nombreuses conversations qu'il avait eues avec le maître allemand, sur les sujets les plus divers, pendant « les cinquante ans de leur étroite et fraternelle amitié ».

Amitié étroite et fraternelle en effet, car, comme le disait Præger, « Wagner et moi en étions venus à ce point d'intimité que la séparation de nos corps ne nous séparait plus : nous étions unis à travers l'espace, et l'échange continu de nos idées nous montrait sans cesse davantage combien profondément nous nous comprenions l'un l'autre. »

Et pour ceux qui seraient étonnés de cette importance que Wagner attachait aux idées de son ami, Præger ajoute que c'est lui qui, dans une visite à Zurich en 1856, a suggéré le sujet et le plan de *Tristan et Isolde*.

Aussi son livre n'a-t-il point manqué de mettre en émoi tout le monde musical. Et l'émoi a été d'autant plus fort que Præger, pour mieux attester sans doute le caractère tout intime de son amitié, ne perdait pas une occasion de dire de Wagner tout le mal possible, le représentait comme un homme lâche, débauché, menteur, et publiait même une lettre où Wagner parlait de sa première femme en des termes tout à fait fâcheux.

Les anti-wagnériens (car, chose à peine croyable, cette espèce existe encore) triomphaient; les wagnériens baissaient la tête, devant l'impérieuse évidence des faits.

C'est alors qu'est intervenu M. H. Stewart Chamberlain. M. Chamberlain s'est fait depuis quelques années une situation tout à fait à part dans la littérature wagnérienne. Sans se piquer d'avoir été l'ami de Wagner, il s'est consacré tout entier à l'étude de son œuvre et de sa vie. Anglais d'origine, il s'est installé en Allemagne, et, pour mieux comprendre les écrits de Wagner, il s'est mis lui-même à penser, à écrire en allemand. Il a oublié ses idées, ses opinions personnelles, pour rechercher quelles avaient été au juste, sur tous les sujets, les idées, les opinions de Wagner. Et il est ainsi parvenu à un degré d'érudition wagnérienne quelque peu effrayant. Je ne serais point surpris qu'il connût jour par jour la vie de Wagner, et page par page les onze gros volumes de ses écrits. Et comme lui-même écrit avec une clarté, une précision remarquables, comme il entretient en outre des relations constantes avec M^{me} Wagner et le petit monde de Bayreuth, chacun des articles qu'il publie dans les revues allemandes fait aussitôt autorité parmi tous ceux qui s'occupent de Wagner.

M. Chamberlain s'est donc décidé à lire d'un peu près le livre de Præger, et tout de suite il a découvert certaines particularités assez

surprenantes. Il a constaté notamment que l'édition allemande du livre, présentée par Præger comme la traduction de l'édition anglaise, différerait de celle-ci presque sur tous les points. Dans l'édition anglaise, Wagner, interrogé sur la façon dont il avait trouvé un motif, répondait : « Oh ! j'ai cherché et cherché, réfléchi et réfléchi, avant de mettre enfin la main sur ce motif ! » Dans l'édition allemande, la réponse est tout autre : « Hé ! dit Wagner, ce sont choses qui me viennent ainsi sans que j'y pense ! »

Dans les lettres de Wagner, mêmes différences. Pas une phrase qui fût tout à fait pareille dans les deux éditions. Une lettre écrite en français, et publiée en français dans les deux éditions, cette lettre-là même était donnée en deux versions différentes.

Il y avait là de quoi rendre suspect le livre de Præger. M. Chamberlain l'a alors analysé de plus près encore, et le résumé de son enquête, qu'il publie dans les *Bayreuther Blätter*, est un chef-d'œuvre de patience et de dialectique. Je ne vois à lui comparer que la série fameuse des raisonnemens de Zadig, dans le conte de Voltaire. Démontant phrase par phrase les affirmations de Præger, M. Chamberlain établit, toujours avec une foule de petites preuves à l'appui : 1° que Præger n'a jamais été l'ami de Wagner et n'a entretenu avec lui que des rapports tout fortuits ; 2° que les lettres de Wagner à Præger sont, en grande partie, de l'invention de celui-ci ; 3° que la fameuse visite de Præger à Zurich en 1836, où il aurait suggéré à Wagner l'idée de *Tristan*, que cette visite n'a pas eu lieu ; 4° enfin que les soi-disant confidences de Wagner à Præger sont, ou bien des extraits purs et simples des écrits de Wagner, ou bien des inventions de Præger, en contradiction absolue avec ce qu'ont pu être les véritables paroles de Wagner. De tout le gros livre, rien ne subsiste : pas même les jugemens de Præger sur « son ami », car il n'y a pas un de ces jugemens dont on ne trouve le démenti quelques pages plus loin.

Voilà donc un ami de Wagner dont les historiens de la musique auront à se méfier. Déjà, il y a cinquante ans, son compatriote Moscheles s'était autorisé de relations d'affaires qu'il avait eues avec Beethoven pour se constituer, après sa mort, son *ami et confident*, le représentant officiel de son art et de ses traditions. Mais Moscheles, du moins, n'avait publié d'autres lettres de Beethoven que celles qu'il en avait reçues. L'industrie des *faux amis* a, comme on le voit, avancé depuis lors : je ne crois pas qu'elle dépasse désormais le point où l'a amenée le facétieux Præger, qui, non content de se constituer l'ami après décès d'un homme qu'il connaissait à peine, s'est encore offert le plaisir de le diffamer.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *L'Amour brodé*, pièce en 3 actes de M. François de Curel. — Vaudeville : *M^{me} Sans-Gêne*, comédie en 4 actes, de MM. Sardou et Moreau. — Renaissance : *Les Rois*, pièce en 4 actes, de M. Jules Lemaitre.

Après trois représentations, M. de Curel a retiré sa pièce du Théâtre-Français.

Depuis qu'elle n'est plus, quinze jours sont passés ;

mais il n'est pas trop tard « pour parler encor d'elle ». La brochure reste, et d'un homme de talent l'erreur même, une erreur aussi considérable, mérite d'être rappelée.

Je ne sais plus lequel des amis de Henri Heine lui écrivait un jour : « Ne joue pas avec les serpents ; leur enlacement est si fort ! » Ce fut jusqu'ici le jeu favori de M. de Curel. Il y excellait, et nous applaudissions, ravis, à son adresse, à son audace, à l'éclat de ses jeunes victoires. A lui comme au poète, on a crié gare, mais vainement. Il a fini par se prendre dans les nœuds de sa propre pensée ; au charmeur cette fois les couleuvres n'ont point obéi.

Une femme cherche follement l'idéal chez un homme et ne l'y rencontre pas. De la rencontre manquée, de l'illusion perdue, ce n'est pas elle, mais lui qui meurt, lui qui se tue. Voilà, réduit et nu, le sujet de *l'Amour brodé* ; le canevas sans les broderies. Quel est cet homme, cet idéal, et quelle est cette femme, toute la pièce de M. de Curel est là. Il n'en est guère de plus malaisée à comprendre, ou seulement à raconter. Non pas que les faits y soient obscurs ou compliqués ; mais les sentiments le sont au delà de ce qu'on pouvait craindre. Oui, je sais bien, il y a l'éternel adage : « On ne jouit que des âmes. » Mais on peut souffrir aussi par elles, et terriblement ; les rares spectateurs de *l'Amour brodé* en savent quelque chose.

Gabrielle de Guimont est une maniaque d'idéal, qui rêve tout et que rien ne contente. Orpheline de bonne heure, elle a été élevée par un couple vieillot, oncle Raphaël et tante Agnès, avec une prudence vaine. Chez cette fantasque créature, la folle du logis est la maîtresse de la maison. A parler franc, Gabrielle est une toquée. Après avoir aimé, jeune fille, un jeune homme, Charles Méran, qui ne répondit pas à ses avances, elle a épousé, de dépit, M. de Guimont, un vieillard. Charles, qui l'aimait, eut des regrets aussitôt; il les exprima, elle les accueillit. Elle le croyait un héros; il n'était qu'un homme, et le jour où il le lui fit comprendre un peu brutalement, elle se fâcha et ne le revit plus. Elle tâcha d'oublier; lui de même, par d'autres moyens, et Gabrielle, devenue veuve, lut un matin dans les faits-divers que l'aimé d'autrefois, après avoir vécu à outrance, venait d'essayer de mourir. Aussitôt, au nom du passé, elle le rappelle; il accourt et se confesse. Elle, ravie, lui offre son cœur et sa main; il refuse, parce qu'elle est riche et lui totalement ruiné. Une seule chose, en les égalant, pourrait les unir : ce serait, de sa part à lui, quelque dévouement sublime, un sacrifice inouï. Mais lequel? On ne trouve pas, et, se sentant faible, Charles s'enfuit.

On trouvera. Gabrielle, exaltée par tant de noblesse, épousera son héros, en dépit de lui-même, en dépit de l'oncle et de la tante, qui résistent d'abord. « Il le faut, s'écrie-t-elle, car si j'échouais, qui sait s'il n'y aurait pas deux existences en jeu? » Du coup, les deux pauvres petits vieux s'imaginent que leur nièce est coupable, menacée d'être punie par où elle a péché, et les voilà pleurant, moins de douleur que de tendresse, sur une faute grosse de conséquences qu'ils ne demandent qu'à chérir. Gabrielle saisit avec enthousiasme l'idée suggérée ainsi, l'idée de l'enfant, l'idée mère du drame. Le voilà le dévouement, le sacrifice rêvé; il égalera le pauvre à la soi-disant coupable: elle n'achète plus l'amour, l'amour la rachète et la balance est juste.

Non, elle est folle, et nous allons en suivre les oscillations insensées. Gabrielle a chargé sa cousine et amie Emma de faire à Charles la gracieuse communication. Emma, qui n'est pas une personne compliquée, ayant été jadis, avec une simplicité dont on lui sait gré, la maîtresse d'un capitaine de cavalerie; Emma n'a rien de plus pressé que de découvrir à Charles le secret de la comédie, lui conseillant d'y jouer son rôle et de concilier par cette fraude la légende du martyr avec la réalité du bonheur. Il accepte; mais dès les premières feintes il se trahit. Gabrielle alors, indignée d'une telle fausseté, retourne brusquement les cartes, dément la messagère infidèle et se déclare réellement perdue. Il lui jurait de lui sacrifier la vie, l'honneur; qu'il tienne sa parole. Fou de colère, puis de douleur, le malheureux la tiendra. Il peut servir sans ignominie celle que malgré tout il aime

encore. Il la sauvera donc par le mariage, et se sauvera lui-même par la mort. Ainsi se concluent les atroces fiançailles. Elles se traînent douloureusement pendant un mois, lui s'obstinant dans son héroïsme sombre, elle dans sa féroce expérience. Il a dit qu'il se tuerait la nuit des noces; mais depuis qu'il s'est joué d'elle, elle doute, et le soupçonnant de forfanterie, peut-être d'un odieux chantage, elle ne le détrompe pas. Elle a trouvé dans sa malle un revolver, dans son portefeuille une lettre d'adieux, mais les clefs de la malle et le portefeuille étaient en évidence, et, doutant toujours, elle ne le détrompe pas. Enfin c'est la veillée nuptiale; il va venir, et en compagnie d'Emma, sa confidente, elle l'attend. Pour lui arracher le secret de son âme, pour le pousser et l'acculer à la crise qu'elle espère, qu'elle exige, elle a résolu de l'exaspérer. Emma cependant aura déchargé le revolver; un suicide blanc suffira pour assouvir enfin l'odieuse curiosité de cette Psyché détestable. Voici Charles: elle l'accueille par d'ignominieuses déclarations. Elle séduite, abandonnée, allons donc! Elle n'est qu'une fille dépravée et n'a cherché dans le mariage que la liberté folle, avec un protecteur responsable. Charles cette fois l'écoute stoïque, sort fièrement pour aller mourir, et sur la porte à peine fermée Gabrielle se jette, conquise enfin, croyante, appelant son héros et son maître!

La pièce n'est pas terminée; elle entre seulement en agonie. Charles revient avouer à Gabrielle qu'il a peur et n'ose pas se tuer. Devant cette lâcheté, Gabrielle retombe en convulsions de colère et de honte. Le malheureux s'éloigne derechef, mais, hélas! pour revenir une dernière fois. Il s'est aperçu qu'on avait déchargé le pistolet et qu'une sinistre bouffonnerie le vouait non pas même à la mort, mais au ridicule d'un suicide raté. Il recharge son arme qui ne tremblera plus, et Gabrielle, enfin convaincue, trouvant enfin l'homme affolé par elle à la hauteur de sa propre folie, tombe dans ses bras. Trop tard! Il la regarde profondément; dans le cher et capricieux miroir de ses yeux il se voit une seconde en héros, le héros de leur double chimère, et, plutôt que de perdre encore l'idéale mais fugitive image, il la brise, en se brûlant le peu de cervelle que de telles épreuves ont dû lui laisser.

Cette pièce, on le voit, est une analyse acharnée, je dirais presque enragée, de pathologie ou de tératologie intellectuelle, l'étude au microscope d'un cas extraordinaire jusqu'à l'inadmissible, et cruel jusqu'à l'odieux. Rien de plus énervant que cet accord évité de parti pris, cette correspondance réciproque vingt fois poursuivie et vingt fois manquée par deux êtres également exceptionnels, également orgueilleux, également insensés. Oui, l'exception, et l'exception dans l'orgueil, voilà bien le sujet favori de M. de Curel; sujet sauvé jusqu'ici dans *l'Envers d'une Sainte*, les *Fossiles*, dans *l'Invitée* surtout; sujet perdu cette fois par l'excès et l'outrance. Que Gabrielle et Charles soient des

âmes excentriques et follement chercheuses, est-il besoin de le démontrer? Lui d'abord. — Pourquoi fit-il autrefois la sourde oreille aux aimables avances de la jeune fille? Parce que dans son enthousiasme il se représentait une fière créature qui l'intimidait fort, et que, « l'inaccessible déesse » lui étant apparue « bonne fille et engageante », il lui en voulut beaucoup « d'être si profondément inférieure à son rêve ». Cela n'est déjà pas très naturel, mais ce qui l'est beaucoup moins c'est la façon dont Charles accueille l'épreuve à laquelle on a eu l'idée de le soumettre. S'il n'avait la cervelle à l'envers, il eût fait répondre par Emma la messagère à la trop ingénieuse enfant : « Ou votre faute est réelle, et je ne m'en ferai pas le rédempteur; ou vous l'avez inventée à plaisir, et ce plaisir est odieux, et d'une imagination malsaine et cruelle à la fois je me détourne avec autant de répugnance, plus peut-être, que d'une âme flétrie et d'un corps souillé. »

Quant à Gabrielle, elle n'est pas folle: c'est la démence même. A des yeux moins obstinément égarés que les siens, l'épreuve s'offrait pourtant, non plus insensée, mais digne encore de deux cœurs délicats. Le seul sacrifice exigible de l'ombrageuse pauvreté de Charles, c'était celui de cet ombrage même. Le demander, ce sacrifice, et l'obtenir suffisait au talent de l'auteur et valait mieux pour notre plaisir. La véritable pièce était là, non plus tragique et fausse, mais juste, mais exquise; l'amour pouvait broder encore, mais une étoffe légère, de soies nuancées et fines, qui n'étaient plus couleur de sang.

« L'orgueil n'est pas mon fait, a dit Perdican: je n'en estime ni les joies ni les peines. » Les personnages de M. de Curel n'estiment rien autre chose et ne sont insensés qu'à force d'être orgueilleux. C'est par orgueil que Charles repoussa jadis Gabrielle jeune fille; par orgueil encore plus que par fierté, il la repousse jeune femme; par orgueil toujours, plutôt que de s'avouer vaincu, plutôt, comme il dit, que de déchanter devant elle après son air de bravoure, il entre dans les voies tortueuses, il se prête à la déloyauté passagère qui rejette Gabrielle à jamais dans l'incurable doute et l'expérience forcenée. Orgueil fanfaron, cabotin, orgueil tout en façade et plâtré, auquel il faut la scène et la galerie, mais qui devant la mort ou devant l'amour croule s'il n'est regardé, et dont M. Jules Lemaitre a dit excellemment: « La profondeur de ses chutes solitaires se mesure à la sublimité de ses exaltations devant témoins. »

Quant à Gabrielle, singulière jusqu'à la folie, elle est orgueilleuse jusqu'à la férocité. Elle s'estime assez haut pour se vendre au double prix d'une torture et d'une bassesse; avant tout, elle veut se voir acceptée, ne fût-ce qu'une heure, non seulement avec son argent, mais avec une faute, par le pauvre dont elle se sait aimée. Et si bien au delà d'une heure l'affreuse comédie se prolonge, c'est parce que la comé-

dienne, dans son orgueil encore, a souffert d'être jouée à son tour; c'est, plus tard, qu'en se proclamant coupable, elle espérait, orgueilleuse toujours, voir Charles refuser plus obstinément de la croire. Au fond, Gabrielle est plus qu'une coquette; c'est presque une coquine, et puisque Charles eut la faiblesse jadis de la laisser échapper à l'étreinte qui du moins aurait humilié ses pervers caprices, pourquoi n'est-ce pas à la fin sur son front à elle qu'il pose le pistolet? On comprendrait que celle-là aussi, un Dumas fils la dénonçât et nous criât : Tue-la! car si elle n'est pas la Bête, elle est un autre monstre, plus récent et peut-être encore plus dangereux, elle est l'Esprit faussé, l'Intelligence corrompue et l'Idéal perverti. Idéal pour idéal, mieux valait l'autre tant moqué, celui des hirondelles, du clair de lune et des romances; il était moins absurde, et c'était celui du bonheur. Aujourd'hui nous retournons par le raffinement à la barbarie; nous allons par l'analyse à la décomposition; nos jeux valent ceux du cirque, et les Hedda Gabler ou les Gabrielle de Guimont ressemblent aux vestales penchées sur l'agonie des gladiateurs. Sans compter que dans l'extraordinaire, la psychologie s'égaré, oubliant que son vrai domaine, comme celui de toute science, n'est pas l'exception mais la règle, et qu'elle ne saurait vivre des miracles, mais des lois. Banale, dira-t-on alors, et bornée? Pas plus que n'est bornée la physiologie par la structure anatomique de notre corps et par l'impossibilité de mettre la tête à la place du cœur. La psychologie ose aujourd'hui ces interventions contre nature; mais la nature se venge et il y a des monstres qui ne vivent pas.

L'erreur de M. de Curel, sans rien enlever à notre espérance, ne laisse pourtant pas de nous inquiéter, parce qu'elle semble pour ainsi dire congénitale et consubstantielle à son talent même. Ce n'est pas un écart, mais un abus; une exagération, au lieu d'un manquement ou d'une défaillance. M. de Curel a suivi la pente qu'il fallait remonter; il nous a donné de ses défauts la quintessence et comme la fleur empoisonnée. Souhaitons qu'il ne persiste pas, que dans la retraite où, dit-on, il se plaît, il ne continue point à construire des exceptions, à forger de laborieuses chimères, semblable aux Pharaons de l'Écriture qui dans le désert se bâtissaient des solitudes. Aussi bien est-il juste de croire, d'espérer longtemps en lui, et de lui appliquer une des plus jolies phrases de son œuvre : « Vous m'avez appelée coquette, dit quelque part Gabrielle à Charles : je n'étais qu'emballée. Lorsqu'un cheval emporté se maîtrise, il est tout frémissant, prêt à la révolte : on le calme par la douceur. Vous m'avez rudoyée, je ne demandais qu'à être rassurée. Si, de moi-même, je reprenais le chemin sur lequel autrefois j'ai galopé trop vite, n'auriez-vous pas la patience de m'attendre? » — Que M. de Curel se maîtrise donc et rompe son galop; nous ne demandons pas mieux que de l'attendre sur le chemin.

L'*Amour brode* était aussi bien interprété que possible, surtout par M. Le Bargy, dont la voix et le jeu s'élargissent de plus en plus, et par M^{me} Pierson, aimable incarnation du bon sens et des faiblesses naturelles, au milieu de ces criminelles folies.

« Il n'y a rien dans *M^{me} Sans-Gêne* », ont dit les dédaigneux, et vraiment c'est bientôt dit. Il y a de tout au contraire, et pour les gens de tous les goûts, y compris ceux qui ont le goût difficile. L'œuvre est d'un genre qu'il ne s'agit ici ni de discuter ni de classer, auquel l'auteur s'est depuis quelque temps affectionné; mais dans ce genre elle paraît occuper une place fort honorable, la première peut-être après *Thermidor*. De *M^{me} Sans-Gêne*, ainsi que des œuvres antérieures et similaires de M. Sardou, on pourrait donner à peu près cette définition : Un drame (nous ne disons pas mélodrame), un drame bourgeois, si vous voulez intime, servant de prétexte à la reconstitution d'une société, d'une époque, et, comme on dit enfin, d'un milieu. Rappelons en passant qu'en disant ainsi on dit mal et le contraire même de ce qu'on veut dire, ce qu'on appelle le milieu étant précisément l'entourage; mais le terme est admis et s'entend. Quoi qu'il en soit, tel est bien le procédé ou la manière de M. Sardou qui nous a valu *Théodora*, *la Tosca*, *Cléopâtre*, *Thermidor* jusqu'à un certain point, et en dernier lieu *M^{me} Sans-Gêne*. Si *Thermidor* était de beaucoup au-dessus de *Cléopâtre* et de *Théodora*, cela tient au mérite supérieur du drame et notamment de la scène capitale entre Labussière et Martial. On n'a pas oublié quel cas original et poignant y était débattu : deux existences étant menacées par la mort qui hésite encore entre elles (il s'agissait de mourir sur l'échafaud), osera-t-on diriger la mort et la détourner d'une tête sainte, adorée, sur une autre tête, celle-ci fût-elle inconnue, indigne même? « Quoi, s'écriait Martial, pour une créature!... — Une créature humaine », répondait Labussière. J'entends encore avec quelle gravité, quel respect, et ce seul mot disait magnifiquement le droit à la vie, du moins à la chance de vivre, égal pour tous, pour la pauvre fille perdue et pour la plus pure des fiancées.

Dans *M^{me} Sans-Gêne* le drame ne compte guère davantage que dans *Cléopâtre* ou *Théodora*; mais la reconstitution de l'époque y présente, je crois, plus d'intérêt ou d'amusement, cette époque plus voisine, plus nôtre, nous touchant davantage et de plus près. Elle a ceci de particulier, l'époque choisie non sans habileté par M. Sardou, qu'elle offre en vingt ans l'exemple d'un contraste extraordinaire, d'un jeu de bascule unique dans l'histoire et dans l'âme d'un peuple, d'un groupe, d'une famille et d'un homme. Ce contraste, M. Sardou l'a marqué dans sa comédie en traits non pas peut-être puissans ni profonds, mais ingénieux, précis et spirituels; en images seulement, mais joliment enluminées, concrètes et brillantes.

Ce n'est pas sans raison, par exemple, que M. Sardou a mis ici un prologue, ni pour le vain plaisir de nous faire, en 1792, des prophéties dont nous avons pu depuis lors vérifier l'exactitude. Ce prologue est indispensable pour poser un des termes du contraste; l'acte suivant pose l'autre, avec une netteté, une brusquerie sans transition qui fait le mérite principal, j'en conviens, de cet acte, où les effets d'ailleurs ont paru gros, la vérité parfois discutable, et l'esprit ou le comique un peu forcé. Mais le prologue tout entier est délicieux de couleur, de mouvement et de vie. Une scène exquise le termine : celle de Neipperg blessé, caché par Catherine dans sa chambre, surpris par Lefebvre amoureux et jaloux, et sauvé par tous deux de l'ennemi qui les écoute. C'est un petit chef-d'œuvre de justesse et de vivacité que ce jeu rapide et contenu de sentimens divers : jalousie, pitié, joie généreuse, qu'on voit se succéder et miroiter pour ainsi dire sur les deux visages et dans les deux cœurs.

Deux autres scènes du troisième tableau méritent encore d'être comptées au nombre des plus spirituelles qu'ait écrites M. Sardou : d'abord, la dispute de Napoléon avec ses sœurs, querelle familiale et plus que familière, où remonte peu à peu avec le patois corse la chaleur, presque l'odeur de l'île natale, où les dessous naturels et grossiers soulèvent et finissent par crever l'enveloppe et comme le vernis encore frais de l'étiquette, du décorum et de la gloire.

Enfin, à plus de dextérité M. Sardou réunit rarement plus de légèreté, d'esprit, plus de juste et fine sensibilité, plus de poésie même, que dans la scène où il met aux prises l'ex-blanchisseuse devenue maréchale de France et duchesse, avec son ancien client, resté son débiteur, le sous-lieutenant Bonaparte devenu César. Les incidens variés de cette rencontre sont tous agréables : au début, c'est un joli mouvement de tendresse et de fierté conjugale ; à la fin, une pointe de coquetterie presque émue ; partout une leçon d'ironie souriante donnée par les plus petites choses à l'un des plus grands parmi les hommes. D'abord n'est-il pas charmant de penser, de voir même, que Napoléon pouvait gagner des batailles et remuer le monde, mais que ceci lui était impossible : faire que, devenue grande dame et restée brave fille, Catherine n'aimât plus son Lefebvre et que son Lefebvre ne l'aimât plus. Il y a là, comme on eût dit alors, je ne sais quelle gracieuse revanche de l'Amour sur la Gloire ! Humble et fidèle amour, amour de petite ouvrière de Paris, qui ressemble à la fleurette cachée entre deux pavés de la ville et que le char de triomphe en passant ne saurait écraser. Le reste de l'entretien de l'empereur et de la maréchale n'a pas moins d'agrément. J'aime le bras de l'ancienne cantinière coquettement découvert aux yeux de Napoléon, qui cherche la blessure, et, mieux encore que les souvenirs de bivouac, d'autres me plaisent et me touchent : ceux de certaine

chambrette de la rue Saint-Roch, où la blanchisseuse montait autrefois, son panier à la main et le cœur battant, pour y trouver un client insolvable, hélas ! et insensible, et redescendre toujours sans un écu dans sa poche et sans un baiser sur sa joue. La même note est donnée ici que dans la scène entre Napoléon et ses sœurs, mais avec un timbre très différent. Ici encore le passé remonte à la surface, mais non plus le passé vulgaire : le passé modeste seulement, qui reparait à côté du présent glorieux ; rêves incertains qui reviennent pour ainsi dire visiter les rêves accomplis. L'empereur aujourd'hui ne demanderait pas mieux que de le payer à l'accorte duchesse, le baiser d'autrefois ; mais la spirituelle créancière ne réclame que son argent. « Combien vous doit Bonaparte ? — Trois napoléons, Sire. » Dans le froissement de ces deux noms on entend le choc de deux mondes, et ce compte de blanchisseuse, rappelé gaiement à un tel homme, en un tel moment, en un tel lieu, fait un peu songer au mot, ou plutôt songer comme le mot fameux d'Erfurth : « Quand j'étais sous-lieutenant d'artillerie. »

Reprocherons-nous maintenant à la comédie de M. Sardou de s'adresser trop souvent aux yeux :

*Segnius irritant animos demissa per aurem
Quam quæ sunt oculis subjecta...*

Les yeux ont leur part et leurs droits au théâtre. Constamment ravissante à voir, *M^{me} Sans-Gêne* reproduit avec une exactitude minutieuse, par les arts du décor, du mobilier et du costume, la physionomie, l'apparence et l'apparat de l'époque empire. Peu de pièce, mais une série de tableaux vivans, très vivans ; si vous voulez, une fête en costumes, ou ce qu'on appelle une soirée de « têtes » ; costumes éblouissans et têtes suffisamment ressemblantes. Avec cela, des bibelots du temps à profusion. Dans le vrai cabinet de l'empereur, le véritable bureau impérial, portant un candélabre, impérial également. Et c'est presque le vrai empereur : l'uniforme, le masque, la mèche, la tabatière, les mains croisées derrière le dos, tout y est, même un peu de son âme.

Choses et gens concourent à rendre parfaite la représentation de *M^{me} Sans-Gêne*. Nous en avons loué l'intérêt ou l'agrément matériel ; elle en a d'autres. M. Candé prête au maréchal Lefebvre sa robuste élégance, avec quelque chose de rude, de « peuple », qui convient. M. Lérand dessine du trait le plus sobre et le plus fin la figure de Fouché. Quant à M^{me} Réjane, deux mots suffiront à la louer : elle se montre une fois encore, — que dis-je, vingt fois, car son rôle est changeant, — la première comédienne d'aujourd'hui.

Christian XVI, roi d'Alfanie, vieux et las de régner, vient de déléguer pour un an ses pouvoirs à l'ainé de ses deux fils, le prince Her-

mann. L'âge et la maladie l'y ont décidé, mais plus encore sa tâche devenue impossible. Après cinquante années de gouvernement absolu, les questions politiques et sociales se sont posées même en Albanie; de nouveaux droits se sont élevés contre le droit divin. Le peuple mutiné réclame des réformes; le vieux roi ne veut pas les octroyer; quant à les refuser, il ne le peut plus. Que le prince Hermann lui succède donc. Homme nouveau, qu'il tente la nouvelle épreuve, et fasse selon sa conscience avec l'aide de Dieu! Libéral avant tout, Hermann est honnête et bon; très dissemblable, par bonheur, de son frère le prince Otto, un chenapan perdu de débauche et de vice. Hermann est laborieux, instruit, généreux, et le peuple a mis en lui son espoir ou son illusion. Il n'aime pas sa femme, la princesse Wilhelmine, belle, intelligente et vertueuse pourtant, mais étroitement attachée à ce qu'elle appelle les principes, à ce qu'il nomme les préjugés du rang et de la race. Elle a gardé toutes les superstitions, ou toutes les croyances, qu'il a perdues. Entre elle et lui, pas une pensée, pas un sentiment commun; d'esprit et de cœur ils sont fermés l'un à l'autre. L'amie, la confidente et la conseillère du prince, c'est une fille d'honneur de la princesse, M^{lle} Frida de Thalberg, révolutionnaire et mystique, élève d'une certaine Avdotia Latanief, la vierge rouge d'Albanie. Hermann et la jeune fille ont coutume de se rencontrer secrètement dans le petit château d'Orsova, perdu parmi les bois. C'est là qu'ils rêvent au bonheur des peuples, sans goûter d'ailleurs eux-mêmes d'autre bonheur que celui de l'esprit et de l'âme, car Frida n'est pas la maîtresse du prince.

Hermann, une fois au pouvoir, a résolu de gouverner suivant les principes appris de Frida, la pitié, la bonté, tout ce que les nobles rêveurs appellent avec Tolstoï la *non-résistance au mal*. Il fait grâce à l'émeute d'hier et permet la manifestation d'aujourd'hui. Il a commencé par la clémence; hélas! il est vite forcé d'en venir à la rigueur. La manifestation tourne à l'émeute; le peuple brise les vitres du palais, massacre les soldats, et le pauvre Hermann se voit contraint de faire tirer sur le peuple. Pour oublier la répression sanglante, ou plutôt s'en accuser, et s'il se peut s'en faire absoudre, il ira dès ce soir se jeter aux pieds de Frida de Thalberg.

Mais Otto, qui hait son frère, a dénoncé le rendez-vous à la princesse Wilhelmine; elle suit son mari, le surprend dans les bras de Frida, où pour la première fois, je crois, Hermann allait oublier la politique, et, saisissant un revolver, elle vise la jeune fille, elle tire: c'est Hermann qui tombe foudroyé.

La même nuit, dans le parc de ce même Orsova, le prince Otto lui aussi est tombé sous le fusil d'un garde-chasse, Gottlieb, dont il avait suborné la petite-fille, Kate. Le garde l'a tué sans le reconnaître; mais

mort, il l'a reconnu. Et maintenant le vieux roi Christian fait rechercher les assassins de ses deux fils. Le garde et sa petite-fille comparaissent devant lui, devant lui seul, et disent la vérité. Oui, Gottlieb a frappé le prince Otto, et s'il n'a pas fait d'aveux publics, ce fut non par crainte, mais par respect. Quant au prince Hermann, déclare Kate, il n'est pas mort, comme on peut le croire, de la main de M^{lle} de Thalberg, car M^{lle} de Thalberg l'aimait; Kate le sait bien, elle qui fut au service de Frida : il a péri par la main d'une autre, d'une femme dont Kate a vu le visage sous un rayon de lune. A ce moment on annonce la princesse Wilhelmine; Kate la regarde et retient un cri, mais pas si vite que le roi ne l'ait entendu. Et restée seule avec le vieux souverain, Wilhelmine confesse sa faute. Il l'écoute en silence, pleurant sur sa race dont ne survit plus qu'un frère rejeton, le fils d'Hermann, un pauvre et souffreteux enfant. Puis il relève sa belle-fille; douloureusement il l'absout et la proclame régente jusqu'à la majorité du petit prince Christian XVII.

Ainsi que le roman d'où elle est tirée, la pièce de M. Jules Lemaitre est double, et, comme on devait le craindre, le drame de passion, dans la seconde moitié du moins, y a pris le pas sur le drame d'idées. Il l'a gardé plutôt, car dans le livre il prédominait déjà; pour le livre et pour la pièce on ne peut que le regretter. Le véritable, le beau, très beau sujet entrevu par l'auteur, n'était pas l'aventure d'amour et de mort, à la fois trop banale et trop vraie, du prince Hermann et de Frida de Thalberg. Oui, trop vraie, trop analogue, sinon identique, à celle qui donna raison une fois de plus, il y a quelques années, à la parole mélancolique : « On a vu les reines pleurer comme de simples femmes. » Il eût été plus respectueux de ne pas rappeler si tôt ces royales douleurs. Sans compter que les convenances esthétiques souffrent un peu, comme d'autres, de la mise au théâtre d'événemens trop actuels. On perd ainsi en vérité d'art plus qu'on ne gagne en exactitude historique. Il est profond, ce mot de je ne sais quel artiste, cité par M. Cherbuliez : « Ce qui est arrivé me touche; mais il n'y a que les choses qui n'arriveront jamais qui me fassent pleurer. » Elles sont pour ainsi dire trop arrivées, les choses que M. Lemaitre rapporte ici autant qu'il les imagine. Portraits, allusions, ne satisfont guère que la curiosité, et manquent à deux grandes lois de la véritable jouissance artistique ou littéraire : l'impersonnalité et le désintéressement.

Le quatrième acte est le meilleur. La scène de l'interrogatoire et celle de la confession ont toutes deux une auguste et sombre beauté. Mais les jalons de la grande idée, de l'idée maîtresse, ou qui aurait dû être maîtresse et du roman et du drame, sont posés dans le premier acte et dans le second surtout, celui de l'émeute. Drame et roman, M. Lemaitre les a tenus un instant. Quel dommage qu'ils lui aient échappé! Mais quel honneur déjà de nous les avoir montrés! Ah!

le beau sujet, que le crépuscule des rois, l'étonnement, l'effroi des âmes souveraines, et dans les plus hautes, les plus pures, l'incertitude et l'impuissance; l'assaut des idées d'aujourd'hui contre les croyances d'hier, et devant les dangers nouveaux la vanité des anciens secours. Qui de nous, qui de nous va devenir, non plus le dieu qu'appelait le poète, mais le chef, le maître, et dans le plus large, le plus beau sens où se puissent prendre ces vieux mots, où les prenait, par exemple, un Carlyle, *rex*, le roi, celui qui règle, *King*, *König*, celui qui peut?

Les rois! Ce qui leur manque aujourd'hui, c'est de croire fermement à leur droit royal: ils ont perdu la conscience assurée de leur mission providentielle et de l'onction divine. C'est aussi qu'ils ont, étant rois, des idées et des passions de simples particuliers. Ainsi parlait, ou peu s'en faut, le vieux Christian d'Alfanie à son fils le prince Hermann, et le prince Hermann lui répondait: « Mon père, je vous aime, je vous vénère et je voudrais vous ressembler. Mais vous me sommez d'être plus qu'un homme, et s'il est une chose dont je sois sûr, dont j'aie la preuve à chaque instant au plus profond de moi-même, c'est que je ne suis qu'un homme en effet. Oui, j'ai beau faire, j'ai beau me représenter combien il est étrange que je me trouve élevé au-dessus de trente millions d'autres êtres humains, et que cela a dû être voulu par un Dieu, je ne perçois en moi aucune empreinte surnaturelle. Non, en vérité, je n'ai point ce sentiment d'une onction divine, analogue, je suppose, à celui qui doit remplir l'âme des prêtres croyans. »

Hélas! la foi s'est retirée non seulement des rois, — ils pourraient à la rigueur jouer leur personnage sans y croire, — mais des peuples, et ce dernier désenchantement est le pire. « Un grand misérable fatras, dit encore Carlyle, écrit il y a quelque cent ans ou plus sur le droit divin des rois, tombe en poussière maintenant sans être lu dans les bibliothèques publiques de ce pays. Loin de nous l'idée de troubler la façon progressive et tranquille dont il disparaît inoffensivement de la terre dans ces dépôts. En même temps, pour ne pas permettre que ces immenses décombres s'en aillent, sans nous laisser après eux, comme ils le doivent, ce qu'ils ont d'âme, je dirai qu'ils ont réellement signifié quelque chose, quelque chose de vrai, qu'il est important pour nous et pour tous les hommes de garder dans l'esprit. Assurer que dans le premier venu dont votre choix s'est emparé et sur la tête de qui vous avez planté une pièce ronde de métal, et que vous avez appelé roi, il est venu résider aussitôt une vertu divine, de sorte que cet homme est devenu une espèce de Dieu, et qu'une divinité lui a inspiré la faculté et le droit de régner sur vous sans restriction; ceci — que pouvons-nous faire de ceci, sinon le laisser pourrir silencieusement dans les bibliothèques publiques? Mais je dirai aussi, et c'est ce que ces hommes de

droit divin entendaient, que dans les rois et dans toutes les autorités humaines, et les relations que les hommes créés par Dieu peuvent former les uns avec les autres, il y a là véritablement ou bien un *droit divin*, ou autrement un *tort diabolique*; l'un des deux! » Où est le tort? où est le droit? Qui les fixera tous deux? Qui donc aura la force, et d'où lui viendra-t-elle, de proclamer et de garantir l'un, de dénoncer l'autre et de le punir? La question est celle que se pose aujourd'hui un prince Hermann, et avec lui d'autres princes encore, les princes des prêtres eux-mêmes, sans compter les docteurs de la loi. Il n'en est pas de plus grave ni de plus pressante.

« Il ne peut faire de mal à aucun de nous, ajoute enfin le grand penseur anglais, de réfléchir sur tout cela. » Certes, et le mérite, la beauté même de quelques passages des *Rois* est justement de nous induire en de telles réflexions. A qui a lu le roman ils rendent le souvenir, à qui ne l'a pas lu, ils donnent le soupçon de problèmes très hauts, très grands et très tristes. On s'est plaint que M. Jules Lemaitre ne les eût pas résolus : louons-le plutôt de les avoir posés, d'en avoir connu la profonde inquiétude et le noble tourment.

Les *Rois* sont très bien joués par MM. de Max (Christian XVI), Noël (le garde-chasse) et M^{lle} Luce Colas (Kate). Et M^{me} Sarah Bernhardt à deux ou trois reprises a réveillé en nous l'admiration qu'elle nous inspirait autrefois.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

La déclaration ministérielle dont M. Charles Dupuy donnera aujourd'hui lecture à la Chambre a pour but de démontrer au pays que rien n'empêche un habile homme de fabriquer un cabinet modéré avec des ministres radicaux, et un ministère homogène avec des élémens qui ne le sont pas. C'est sans malice que nous constatons la chose et que nous souhaitons bonne chance au ministère, renouvelé, non dans ses membres, mais dans son esprit.

S'il est malaisé en effet à un homme politique de passer de droite à gauche et à un rallié d'entrer dans le royaume républicain, il est beaucoup plus facile d'émigrer de l'extrême gauche au centre, — qui veut le plus peut le moins, — et de faire revenir en arrière un personnage « avancé ». L'histoire est là qui le prouve. C'est pourquoi M. le Président du Conseil, à qui il répugnait de débarquer, ou pour mieux dire de jeter par-dessus bord une bonne moitié de ses collègues, leur a tendu au contraire une perche secourable. Il a invité les titulaires actuels de portefeuilles à présenter la liste des projets de loi que, dès la rentrée, ils comptaient soumettre aux Chambres. Cette liste comprend, outre les projets complètement inédits, ceux qui déjà étaient en instance devant le Sénat, ou qui, présentés seulement aux députés, avaient été rendus caducs par la fin de la législature. L'idée de M. Dupuy, en de-

mandant ce travail aux autres ministres, n'était pas de formuler une énumération pure et simple, mais bien d'établir l'esprit dans lequel chaque loi nouvelle serait conçue et la solution qu'elle tendrait à consacrer. Par cet échange de vues, le cabinet était amené à reconnaître le désaccord ou l'unité des doctrines existant entre ses membres sur la ligne qu'il entendait suivre.

Au programme affirmatif des réformes qu'on se propose d'accomplir, a été adjoint un contre-programme, négatif, des mesures que le gouvernement se fera un devoir de repousser, telles que la séparation des églises et de l'État, la révision de la constitution, l'impôt sur le revenu et autres soi-disant progrès qui constituent la plate-forme du radicalisme. M. Goblet n'aura donc pas besoin, comme il en avait manifesté l'intention, de poser sur les points qui précèdent des questions insidieuses au ministère, afin de le faire sortir « des déclarations vagues et ambiguës ». Le ministère prend les devans.

Il se déclare opposé à l'amnistie, qui ne serait qu'un encouragement aux fauteurs de désordre, et répond ainsi par avance à l'interpellation que MM. Millerand et Basly ont l'intention de lui adresser sur son attitude pendant cette longue et triste grève du Pas-de-Calais qui vient de finir. Quant à la loi sur les associations, celle que M. Dupuy présentera sera, — nous voulons le croire, — tout le contraire du projet déposé en 1892 par le cabinet Freycinet, dont le principal mérite consistait, suivant le mot d'un ancien député de Paris, « à tordre le cou aux congrégations religieuses sans en prononcer le nom ».

Bref, le nouveau ministère Dupuy, bien que composé des mêmes personnes, ne ressemble en rien à l'ancien ministère Dupuy, où l'on comptait, en dehors des ministres de la guerre et de la marine, trois modérés et cinq radicaux. Ce sont bien, si l'on veut, les mêmes noms; une partie de ceux qui les portent ont dépouillé le vieil homme; ils ont reçu le saint-esprit électoral qui a soufflé sur leurs convictions anciennes, dont il n'est plus rien demeuré. Par exemple, ce n'est pas dans le cabinet nouveau que l'on rencontrerait un ministre des finances comme M. Peytral, donnant brusquement sa démission en juillet, pour marquer qu'il réprouvait la conduite énergique du préfet de police, M. Lozé, vis-à-vis de l'émeute. Au contraire, le nouveau M. Peytral s'associe de tout cœur à la compensation que l'on accorde à ce fonctionnaire, dont on reconnaît les qualités de diplomate en le nommant ambassadeur à Vienne.

Il se trouvera des gens pour dire que les membres radicaux du cabinet ont sacrifié leurs principes à leurs intérêts, qu'ils ont plié plutôt que de rompre, et que, jugeant le modérantisme profitable, ils l'ont estimé nécessaire. Rien ne démontre toutefois que cette accusation serait fondée; et il nous plaît, à nous qui avons demandé que l'on ne

suspecte pas la sincérité des ralliés du conservatisme, de croire que les ralliés du radicalisme sont également de bonne foi, et s'associent du fond du cœur à la politique libérale que le cabinet dont ils font partie entend suivre. C'est à leurs actes, à leur administration que le pays les jugera, beaucoup plus qu'à leur adhésion tacite à une déclaration ministérielle, document dont le genre de style n'exclut pas une obscurité relative.

Quant au cabinet, c'est également à ses actes que le pays verra s'il possède enfin le gouvernement volontaire qu'il réclame. Pendant trop longtemps nous n'avons eu de gouvernement que le nom ; les causes qui ont jusqu'ici maintenu cet état d'anarchie ont cessé ; il ne tient qu'à ceux auxquels le pouvoir est présentement départi d'en faire l'usage qu'ils annoncent. Il a maintes fois semblé aux spectateurs impartiaux de nos polémiques que les ministres, craignant naturellement les coups, et s'avisant qu'ils avaient moins de chance d'en recevoir s'ils ne s'y exposaient pas, évitaient de se compromettre et de prendre position ; ce qui d'ailleurs ne les garantissait pas des chutes.

Nous demandons des ministres qui se tiennent debout, des ministres autoritaires, qui ne laissent pas le règlement de l'ordre du jour aller à la dérive, qui aient un programme de travail arrêté et qui le fassent prévaloir. La Chambre les suivra, s'ils ont l'air de savoir où ils veulent aller. On demeure stupéfait quand on voit, en 1789, l'Assemblée constituante renouveler en quelques mois les fondemens de la France, et qu'après cent ans de régime parlementaire, nos Chambres d'aujourd'hui n'arrivent même pas à enfanter des réformes de détail, sur le principe desquelles elles sont d'accord. Je n'en citerai pour exemple que la loi sur le régime des boissons et la loi sur les assurances ouvrières contre les accidens.

L'œuvre législative peut commencer sans retard, puisqu'il n'y a pas de budget à voter pour le moment, et que la vérification des pouvoirs paraît devoir être promptement expédiée, une vingtaine seulement d'élections étant jusqu'ici contestées et ayant donné lieu à des protestations régulières. De plus, la règle qui liquide d'un seul coup tout l'arriéré, à l'expiration de chaque législature, et qui fait tomber en poussière les innombrables édifices qu'elle laisse inachevés, permet aux nouveaux élus d'écrire leur plan de campagne sur une feuille blanche, ou à peu près ; parce que la liste des projets votés au Sénat, ou déposés précédemment par le ministère, bien que longue en apparence, comprend beaucoup de broutilles. C'est une situation qui, pendant quatre ans, ne se retrouvera plus.

Pour se rendre compte du rôle indispensable que doit jouer en pareil cas l'intervention gouvernementale, il suffit de songer que, faute de méthode, on aborde d'emblée des problèmes redoutables, qui se

présentent sous la forme de grandes lois vagues et mal digérées, et que l'on néglige, ou que l'on repousse, des lois plus modestes mais claires, d'une exécution aisée, et dont on obtiendrait un progrès, non pas immense, mais certain. Ainsi la Chambre se préoccupe de mettre le crédit à la portée des classes laborieuses, ce qui aurait pour effet, tantôt de leur permettre de gagner de l'argent en développant leurs moyens de production, tantôt de les empêcher de perdre celui qu'elles ont péniblement acquis, comme il arrive en ce moment aux paysans qui vendent à vil prix, faute de fourrages, un bétail qu'ils devront racheter au poids de l'or, l'été prochain.

Si la question est intéressante, elle est aussi très difficile à résoudre ; puisque le crédit comporte une solvabilité assurée chez l'emprunteur, et qu'il s'agit ici d'avancer des fonds à des personnes qui n'offrent presque aucune « surface », comme on dit en langage commercial. En effet, le mobilier de l'ouvrier, la monture de ferme du laboureur, sont à peu près tout ce que l'un et l'autre possèdent, et ces deux espèces de biens sont déjà gagés, pour la créance spéciale du propriétaire. La Chambre a cependant voté, après force discussions, une caisse centrale de crédit agricole et populaire ; elle a doté cette caisse, dans laquelle il n'y a rien encore, d'une rente de 2 millions que fournira la Banque de France... lorsqu'on aura renouvelé son privilège. Or, ce privilège, on ne l'a pas renouvelé jusqu'ici ; par conséquent les 2 millions ne sont qu'à l'état d'espérance. La caisse n'est qu'une idée généreuse, fort éloignée du jour de son fonctionnement ; et les petites gens qui ont besoin d'espèces sonnantes sont bien forcés d'ici là de s'adresser ailleurs.

Leur seul banquier, présentement, est le Mont-de-piété. Une loi qui avait pour but d'améliorer les conditions du prêt par cet établissement, était présentée au Palais-Bourbon par le gouvernement, quelques semaines après le vote de la banque populaire. Il ne s'agissait pas cette fois d'un projet grandiose mais platonique ; la mesure entrait de suite en exécution, et les intéressés en recueilleraient aujourd'hui le bénéfice. Ces intéressés sont nombreux ; le Mont-de-piété prêtant chaque année 55 millions de francs à 2400000 individus.

La combinaison proposée par le directeur, M. Edmond Duval, homme de grand mérite qui a déjà réalisé, dans l'institution à la tête de laquelle il est placé, des progrès sérieux, tels que le prêt sur valeurs mobilières, et projette d'en réaliser d'autres encore, comme le prêt sur titres de pensions militaires ou civiles ; la combinaison consistait, pour soustraire les petits emprunteurs aux ignobles usuriers qui les exploitent, — en prêtant au taux de *cent vingt pour cent* par an sur les reconnaissances du Mont-de-piété, — à faire prêter désormais, par le Mont-de-piété lui-même, les neuf dixièmes de la valeur des objets qui

lui sont présentés en nantissement, et non plus seulement la moitié ou le tiers de cette valeur.

Les commissaires-priseurs du Mont-de-piété, aujourd'hui personnellement responsables, sont amenés, par la crainte d'éprouver des pertes, à priser les gages fort au-dessous de leur prix marchand. Il arrive que nombre d'emprunteurs (104 000 en 1892) se voient refuser tout secours pour insuffisance de gages, ou encore que certains autres (41 000 en 1892) n'acceptent pas les prêts infimes qui leur sont offerts, ou enfin que, contraints de passer sous les fourches caudines de la prisée, ils sont volés en cas de non-dégagement et de cession de leur reconnaissance. Quel accueil croit-on qu'une Chambre, soucieuse de l'intérêt des misérables, ait fait à une proposition qui mettait fin à un état de choses aussi fâcheux ? Malgré les avis du conseil supérieur de l'Assistance publique, elle l'a repoussée presque sans débats ; et, lorsqu'ils pouvaient en cette circonstance faire quelque chose de positif pour le crédit populaire, les représentans du peuple ont refusé de le faire, alors qu'il n'en coûtait cependant pas un sou à l'État.

Veut-on l'exemple d'autres contradictions, qui toutes proviennent de ce qu'aucune main ferme ne guide les délibérations des Chambres, de ce qu'aucun homme de gouvernement, mû par une pensée supérieure, n'oblige, par l'ascendant de sa parole ou la fixité de ses desseins, les sénateurs et les députés à le suivre : on parle beaucoup depuis quelque temps de la réforme du droit de succession, que l'on réduirait du 12^e degré au 8^e, ou même au 5^e. Ce côté de la question n'a guère d'importance, puisqu'il ne s'agit que des successions *ab intestat* ; personne, j'entends personne dont l'opinion ait quelque poids au Palais-Bourbon ou au Luxembourg, n'a l'idée d'empêcher de disposer de leur bien, par testament, ceux de nos concitoyens qui n'ont pas d'héritier direct ou de proche parent collatéral. La suppression de l'héritage *ab intestat*, à partir du 8^e ou du 5^e degré, équivaldrait donc à édicter l'obligation légale de tester, qui n'a rien de bien pénible, et qui d'ailleurs, avant la Révolution, était d'accord avec les mœurs d'une notable partie de la France, toute la région du Midi où subsistait le droit romain. On se proposerait en outre d'augmenter de moitié ou d'un quart les taxes de succession, particulièrement celles qui frappent la transmission des biens en ligne collatérale. Ces taxes varient d'ailleurs aujourd'hui, ne l'oublions pas, de 8,25 à 10 p. 100 du montant de l'héritage.

Ce dernier projet aura néanmoins toute l'approbation des gens sensés, s'il a pour objet de modifier la base de perception du Trésor, en admettant, pour le calcul des droits, la déduction des dettes du défunt, dont il n'est pas tenu compte jusqu'à ce jour. Des majorations d'impôts sur les transmissions de biens par décès rencontreraient aussi des

partisans et pourraient encore être admises, si elles avaient pour effet de permettre l'abolition de certains impôts indirects d'une consommation générale, comme le sel, qui paie aujourd'hui une taxe de 300 pour 100 de sa valeur, ou si elles favorisaient les villes dans l'entreprise laborieuse et louable de la suppression de leurs octrois. Les radicaux n'ont pas tout seuls le monopole de l'amour du peuple; personne, parmi les républicains modérés, ni parmi les conservateurs, ne s'opposerait, j'imagine, à des réformes qui tendraient à dégrever de plus en plus ceux qui n'ont pas ou presque pas de biens.

Il existe cependant un ensemble de lois iniques, autant qu'inouïes, sur les ventes judiciaires d'immeubles, par suite desquelles, lorsque les héritiers mineurs ou la veuve d'un homme qui laisse un capital immobilier de 500 francs, croient entrer en possession de cette valeur, non seulement la loi les en dépouille totalement, mais encore elle les condamne à payer une taxe spéciale à cette occasion. Cela se voit imprimé, sous une forme bénigne et froide, dans les statistiques, qui nous apprennent que les frais obligatoires montent, pour les biens de 500 francs, à 138 pour 100 *de leur prix*. Cela se répète de temps à autre dans un discours éloquent, comme celui qu'a prononcé l'autre jour, au Havre, M. Félix Faure; ou dans une brochure, ou dans un article. On lit, on écoute, et l'on passe à un autre ordre d'idées, et la spoliation se perpétue. Ainsi, à la fin du XIX^e siècle, un parlement qui ne demande pas mieux que de réduire l'héritage des bourgeois, parce qu'ils ont du superflu, un parlement qui a des larmes toutes prêtes pour toutes les misères, n'a pas encore trouvé le moyen de modifier un engrenage de formalités légales qui ruinent mathématiquement les mineurs ou les veuves pauvres, sous prétexte de les protéger.

Vastes aspirations et insignifiants résultats, plans gigantesques et exécution nulle, tel est le destin réservé à une assemblée qui ne s'impose pas une règle, qui n'a pas de maître, ou qui ne suit pas le maître parlementaire qu'elle s'est donné en la personne du premier ministre. Il n'en coûte rien aux publicistes ni aux orateurs de meetings d'accomplir en cinquante lignes ou en quinze phrases toutes les réformes imaginables, parce que le papier, comme on dit, souffre tout, et que les auditoires de réunions publiques sont également pleins de complaisance. Il n'en peut aller de même pour les hommes d'État, ou supposés tels, qui siègent dans les assemblées légiférantes. Ils doivent se souvenir que la politique, toute la politique, se meut dans un domaine très relatif, que l'art y consiste, par une série d'efforts successifs, à obtenir un peu du mieux, à corriger un peu du pire, et qu'à tout aborder on risque, comme on l'a fait jusqu'ici, de ne rien résoudre.

La fermeté avec laquelle M. Gladstone conduit sa petite, mais solide majorité, l'esprit de discipline avec lequel celle-ci se laisse conduire,

peut servir de modèle à nos gouvernans et à nos députés. La modestie de M. Dupuy s'offenserait si on le comparait à l'illustre Premier anglais, dont il n'a ni l'autorité, ni l'expérience; mais les difficultés avec lesquelles le ministère libéral se trouve aux prises, en Angleterre, sont aussi beaucoup plus grandes que celles qui incombent au cabinet français.

Depuis dix-huit mois que M. Gladstone est aux affaires, il a dû tout sacrifier à l'Irlande. Pas une seule des réformes démocratiques ou sociales, composant ce qu'on nomme le programme de Newcastle, n'a pu être abordée jusqu'à la session complémentaire qui vient de s'ouvrir il y a quelques jours. Le résultat des efforts héroïques déployés pour obtenir aux Communes, le 1^{er} septembre dernier, le vote du *home rule*, par 301 voix contre 267, était pourtant connu d'avance. Huit jours après, à la majorité de dix contre un, par 419 voix contre 41, les lords temporels et spirituels du Royaume-Uni rejetaient le bill. Ils n'avaient pas employé plus de trois séances à la discussion; ce qui n'empêchait pas un noble pair de se plaindre qu'elle eût été écourtée dans l'enceinte voisine, où cependant elle avait duré près de neuf mois.

Si M. Gladstone a pu dire, dans le discours qu'il prononçait à Édimbourg, il y a six semaines, que le *home rule*, dans le cours de l'année prochaine, « flotterait de nouveau sur les flots, sous lesquels en ce moment il a paru sombrer », cette image un peu vague n'est de nature à tromper personne de l'autre côté du détroit; le chef du cabinet n'a aucun moyen pour vaincre les répugnances de la Chambre haute, et il lui serait, non seulement périlleux, mais funeste sans doute, *en ce moment*, de recourir sur ce sujet à une sorte d'appel au peuple, sous la forme d'élections nouvelles qui suivraient une dissolution anticipée des Communes.

Le groupe irlandais de Westminster est bien forcé de s'en rendre compte; M. John Redmond, le leader parnelliste, avait fait entendre que l'appui des 18 membres dont ce parti se compose ferait défaut au ministère si la question des tenanciers évincés n'était pas réglée avant la fin de l'automne, et si le *home rule* n'était pas remis sur le tapis en 1894. Devant le mauvais effet que ses menaces avaient produites sur ses amis eux-mêmes, il a dû protester de sa fidélité au ministère et déclarer que rien n'était plus éloigné de sa pensée qu'une défection qui ferait le jeu des conservateurs.

De leur côté, les libéraux anglais s'impatientent; le public purement britannique n'est pas enthousiaste de la question irlandaise; il n'a pas le moins du monde pris feu contre la Chambre des lords parce qu'elle avait repoussé le *home rule bill*. Pour donner une satisfaction immédiate à ce dernier parti, le cabinet s'est décidé à aborder la discussion

des projets de loi instituant des conseils électifs dans les paroisses et établissant la responsabilité patronale dans les accidens du travail.

Le premier de ces bills, qui vient d'être voté en deuxième lecture à la Chambre des communes, a pour but de donner un organe représentatif aux paroisses rurales d'Angleterre et du pays de Galles, qui restaient jusqu'ici sous l'autorité du propriétaire foncier — *squire* — et sous la gestion des conseils de comtés élus et des magistrats choisis dans la classe des landlords. La loi nouvelle est d'une haute importance, puisqu'elle étend aux campagnes le *self-government* et met fin à la domination de l'aristocratie rurale. Toutefois, comme il est certain que les conservateurs des deux Chambres accepteront cette réforme, et qu'ils ne feront pas plus de difficultés pour l'organisation de la responsabilité patronale dans les accidens, dont la discussion se poursuit depuis une semaine, — lord Salisbury a publiquement exprimé, à Preston, dans un club conservateur d'ouvriers, l'espoir qu'elle serait votée pendant la session en cours, — l'adoption de ces deux bills, auxquels M. Gladstone a limité pour cette année le programme ministériel, ne peut faire présager sa tactique future.

La Chambre des lords, que l'histoire de l'Angleterre nous fait voir toujours opposée aux grandes réformes, a invariablement cédé de bonne ou de mauvaise grâce, lorsqu'elle a constaté que le pays était contre elle. Précisément, à l'heure présente, elle se refuse à faire cette constatation, en se fondant sur les 70 voix *anglaises* de majorité qui se sont prononcées aux Communes contre l'autonomie de l'Irlande. Le duc de Devonshire a résumé la politique de ses collègues, en disant « qu'ils n'entendent pas s'opposer aux volontés nationales, mais qu'ils estiment remplir leurs devoirs envers le peuple, en empêchant qu'un changement constitutionnel décisif soit apporté par une loi qu'un seul parti voudrait imposer à toute une nation. »

Puisque le refus du *home rule* ne peut à lui seul déterminer un mouvement d'opinion dans la Grande-Bretagne contre la Chambre haute, ainsi qu'on l'avait d'ailleurs prévu ici même et que l'on a pu s'en convaincre cet été, il faut que le cabinet se fasse battre par les Lords sur d'autres terrains. Pour y parvenir il n'aura, parmi les projets radicaux, que l'embarras du choix : la séparation de l'église établie dans le pays des Galles ou la réforme du système d'inscription électorale lui en fourniront les moyens.

C'est à ce dernier plan qu'il s'arrêtera sans doute. La campagne démocratique, menée par le peuple contre la bourgeoisie, au cri de « une voix par tête », fournirait au premier ministre anglais l'occasion du triomphe dont il a besoin. Une défaite éclatante vient d'accueillir, dans une entreprise analogue, ayant pour objet l'extension du droit de suffrage, le chef du cabinet autrichien. Seulement, à Vienne, les rôles

sont renversés; c'est l'empereur qui, par l'organe de son ministre, le comte Taaffe, offrait le progrès; ce sont les députés qui le refusent.

Si M. Guizot avait proposé, en 1847, l'abaissement du cens et l'adjonction des capacités, et que la Chambre des députés eût repoussé ses projets et l'eût obligé à rendre son portefeuille, on se demande ce qu'aurait fait le roi Louis-Philippe, mais on sait bien ce qu'il aurait dû faire. L'empereur François-Joseph s'est incliné, il a retiré son présent et accepté, non sans regrets, la démission d'un ministre qui venait de célébrer, sous les tilleuls de son château d'Ellischau, le quatorzième anniversaire de sa nomination comme chef du cabinet cisleithan. Arrivé au pouvoir en août 1879, le comte Taaffe n'avait jamais cessé de jouir de la confiance du souverain, comme de la méfiance de la plupart des groupes de la Chambre. Aussi posait-il en principe que, pour bien gouverner, on ne doit satisfaire aucun parti. Il est vrai qu'il n'existe pas, dans la Chambre autrichienne, de majorité proprement dite, et le premier ministre, homme d'esprit, toujours gai, voire un peu sceptique, s'était toujours arrangé pour s'en passer. Il évitait les questions irritantes et ne professait aucun goût pour la grande guerre.

Pendant la nouvelle session du Reichsrath s'ouvrait, le 10 octobre dernier, sous des auspices assez sombres. Aucune des coalitions, jusque-là usitées, qui permettaient au cabinet de vivre, ne se trouvait possible, si grand était l'émiettement des groupes et si divers leurs intérêts. La répression sévère, d'aucuns disent excessive, des efforts nationalistes de la Bohême, les protestations des députés tchèques qui en étaient la conséquence; enfin l'agitation qui n'avait cessé de se poursuivre et de grandir, durant tout l'été, à Vienne et dans les principaux centres de l'empire, en faveur du suffrage universel et direct, tout cela promettait au ministère des séances orageuses. Les plus audacieux cependant parmi les députés, ceux mêmes qui affirmaient que l'avènement des masses rurales et ouvrières à la vie publique n'était plus qu'une question de temps, ne croyaient pas être si près du but; et ce fut un vrai coup de théâtre dans la séance d'ouverture du Parlement, que de voir le comte Taaffe monter à la tribune et déclarer que « l'examen attentif des mouvemens qui s'étaient produits en Autriche et à l'étranger pendant ces dernières années, avait inspiré au gouvernement la conviction que son devoir l'obligeait à prendre l'initiative, dans une question aussi grave que celle de la réforme électorale ».

Le ministre ajoutait que « le principe de l'extension du droit de suffrage à tous ceux qui remplissent leurs devoirs de citoyens, était considéré par le gouvernement comme un postulat de la raison d'État; vu que c'est seulement en élargissant à temps et suffisamment l'électorat, que l'on peut écarter d'une façon efficace les dangers dont les classes populaires, encore privées des droits politiques, menacent la

société et l'ordre établi ». Ce langage élevé, méritoire, prophétique, oserons-nous dire, n'a pas été entendu par le Reichsrath.

Rien cependant n'était moins révolutionnaire que le projet de réforme gouvernemental. La Chambre basse se compose en Autriche de 353 députés nommés par quatre collèges distincts : 85 par la propriété foncière, 21 par les chambres de commerce, 99 par les villes, 129 par les communes rurales, plus une vingtaine par une combinaison assez bizarre des chambres de commerce et des villes. La représentation autrichienne est du reste la plus compliquée du monde entier. Le comte Taaffe ne la modifiait en rien ; il ne touchait pas non plus à la forme du vote, qui pour les communes est à deux degrés, ni aux âges de l'électorat et de l'éligibilité, fixés jusqu'ici, le premier à 24, le second à 30 ans. Il supprimait seulement le cens de 5 florins (12 fr. 50) d'impôt direct nécessaire d'après la loi de 1882 ; il n'exigeait des électeurs que d'avoir satisfait à la loi militaire autrichienne, et de savoir lire et écrire la langue d'un des royaumes, — pays de la couronne, — représentés au Reichsrath.

Cette suppression du cens avait pour effet d'accroître de 3 millions le nombre des électeurs qui est actuellement de 1 700 000. Cet accroissement portant exclusivement sur les électeurs des villes et des communes rurales, on aurait pu croire qu'il laisserait indifférens les députés de l'aristocratie foncière, qui n'étaient pas atteints. Mais le groupe ou *club* conservateur-clérical, par la bouche de M. de Hohenwart, a protesté « qu'il était inadmissible que le pouvoir de décider, en matière politique, échappât à ceux qui possèdent pour passer à ceux qui n'ont rien » ; le chef du club polonais, M. de Jaworski, a déclaré que « le projet mènerait au suffrage universel, lequel porterait un coup mortel à l'autonomisme, qui est la raison d'être de l'Autriche » ; enfin M. de Plener, l'orateur de la gauche allemande unie, qui s'estimait la plus directement visée par la réforme, a montré plus d'aigreur encore que ses collègues, en reprochant au ministre de « poursuivre la défaite des Allemands, et le triomphe du fédéralisme démocratique, avec tendances slaves radicales ».

Ainsi l'un des opposans affirme que le projet a pour but de développer le fédéralisme, pendant que l'autre déclare qu'il aura pour effet de l'anéantir. Quelque bizarres que soient ces contradictions, le chef du cabinet, abandonné par les trois grands partis de la Chambre et réduit à ne compter plus que sur les démocrates, les antisémites et sur cette délégation jeune-tchèque, — abhorrée par le monde officiel et soumise à un régime d'exception que le gouvernement demandait justement au Reichsrath de ratifier, — le chef du cabinet n'avait plus qu'à se retirer ou à dissoudre la Chambre. Comme de nouvelles élections ne prouveraient rien, puisqu'elles seraient faites par les anciens électeurs,

le comte Taaffe s'est résolu à la retraite, et François-Joseph a chargé le prince Windischgrätz de former un ministère de concentration.

Le prince Windischgrätz, petit-fils du maréchal du même nom qui bombardait Vienne en 1848, est vice-président de la Chambre des seigneurs et député à la diète en Bohême, où il possède toutes ses propriétés. Quoiqu'il ne soit nullement hostile à l'esprit moderne, ainsi que ses féodaux compatriotes les Schwarzenberg et les Lobkowitz, il n'en sera pas moins, avec ses collègues MM. de Plener et Jaworski, le chef d'un cabinet réactionnaire et centraliste, le porte-voix d'une coalition d'intérêts égoïstes qui a privé la foule de la part de droits que l'empereur voulait lui concéder.

La question en effet n'est plus entière. La présentation, puis le rejet du projet électoral vont singulièrement favoriser la propagande socialiste, et avec combien d'apparence de raison ! Les nouveaux ministres le sentent si bien qu'ils parlent, eux aussi, d'offrir aux délibérations de la Chambre une loi sur le même sujet, en créant un ou deux collèges ou *curiæ* supplémentaires de vote... les collèges des pauvres. Le moment est-il bien choisi pour ressusciter des classes, ou pour creuser plus profondément les fossés qui séparent les classes existantes ?

L'entrée en scène des socialistes devrait plutôt amener l'Autriche à faire quelques pas en avant, comme elle amène la Suisse, sa voisine, à faire quelques pas en arrière ; car les mêmes causes peuvent produire, suivant les milieux, des effets opposés. Dans les élections récentes qui viennent d'avoir lieu sur le territoire helvétique, pour le renouvellement du Conseil national, on a vu le gros du parti radical se rapprocher des libéraux du centre. Un petit nombre seulement des radicaux actuels allaient se faire battre en compagnie des candidats socialistes, qui, sur 600 000 électeurs, ne récoltaient que 30 000 suffrages. Le centre, au contraire, sortira renforcé et grandi du scrutin du 29 octobre.

Ce symptôme d'un groupement futur de la Suisse politique en deux partis, celui de la liberté et de la défense sociale et celui de la tyrannie socialiste, mérite d'autant mieux d'être noté, que les associations révolutionnaires, qui vont faire prochainement fonctionner le *referendum* pour lui soumettre la question du « droit au travail », déploient, dans les cantons, une remarquable et dangereuse activité.

V^{te} G. D'AVENEL.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Le mois d'octobre avait fort mal fini pour plusieurs fonds d'États étrangers, un vent de panique soufflait dans cette direction. La rente italienne, après avoir mis trois mois à reculer de 92 à 84, venait de reculer en 15 jours de 84 à 78.50, et l'imagination des baissiers ne voyait plus de limite à cette dépréciation d'un fonds frappé d'antipathie et soi-disant signalé à la vindicte publique. Il était difficile cependant de ne pas voir que la déroute de la rente italienne était due, pour une bien plus grande part, à des ventes d'Allemagne et d'Italie même qu'à une hostilité, déclarée ou mystérieuse, du monde financier français. En tout cas ce malheureux fonds a été compensé, à la liquidation de fin octobre, au plus bas cours où la débâcle l'eût encore précipité, 78.50.

La défaveur s'était étendue en même temps aux valeurs austro-hongroises, soit sous l'influence de considérations de politique internationale ou de finance sentimentale, soit simplement parce que la crise ministérielle, résultant de la démission du comte Taaffe, avait mis en désarroi le marché de Vienne où la hausse était devenue depuis de longs mois comme une seconde nature. Le 4 pour 100 hongrois, fonds d'État hautement estimé et qui semblait à l'abri des orages ou des caprices de la spéculation, venait de baisser subitement de 93 à 91 1/2; les valeurs principales de la monarchie, entre autres la Creditanstalt, le Crédit Foncier d'Autriche, les Chemins Autrichiens et les Lombards, subissaient une réaction proportionnelle.

D'autre part des ventes continues s'abattaient sur l'Extérieure, le gouvernement de Madrid se trouvant, pour l'expédition de Melilla, aux prises avec des difficultés bien plus sérieuses qu'on ne l'avait présumé d'abord; puis des catastrophes inouïes fondaient sur le pays, l'explosion de Santander, l'attentat anarchiste à Barcelone. La rente espagnole, compensée à 60.80, a été un moment refoulée jusqu'au-dessous de 59.

Le Portugais, enfin, perdait le cours de 20, sur le bruit que le gouvernement de Lisbonne ne paierait plus en or même le tiers du montant du coupon, bruit qui a été immédiatement démenti. Le Brésilien était offert à Londres et à Paris jusqu'au-dessous de 54 sur la prolongation de la guerre civile.

Les dispositions générales étaient donc fort peu optimistes à la fin du mois dernier. La première quinzaine de novembre les a sensiblement améliorées sous l'influence d'un vigoureux mouvement de hausse

sur les fonds français, refuge suprême des capitaux expulsés des placements compromis ou désillusionnés des gros revenus, et sur les fonds russes, valeur sympathique au plus haut degré.

La rente française 3 pour 100 a été portée, en quelques jours, par un mouvement ininterrompu, de 98.20 à 99.15 et s'est tenue ensuite au-dessus de 99 francs. L'action de l'épargne, toujours lente et à peine sensible dans ses effets au jour le jour, n'a pas été seule en jeu dans cette poussée de notre principal fonds d'État. L'intervention de la spéculation n'est pas douteuse; elle s'est produite au moment opportun, arrêtant la dépréciation des fonds internationaux et apportant comme une sorte de signal pour la reprise des affaires depuis si longtemps et toujours si vainement attendue. L'amortissable et le 4 1/2 pour 100 ont suivi le 3 pour 100 perpétuel : le premier a été porté de 98.20 à 98.90, le second de 103.55 (ex-coupon trimestriel de 1 fr. 125) à 104.65. La rentrée des Chambres a remis au premier rang des préoccupations la question de la conversion de la rente 4 1/2 pour 100. Le système qui semble en ce moment avoir le plus de chance d'être adopté est celui d'une réduction de l'intérêt à 3 1/2 pour 100 avec garantie contre toute nouvelle conversion, ou plutôt réduction de l'intérêt, pendant huit ou dix années. Il ne s'agit d'ailleurs là que d'une conjecture. En tout cas, ce système soulève d'assez sérieuses objections; on lui reproche l'inconvénient de laisser subsister deux types différens de rente, l'un de 3 pour 100, l'autre de 3 1/2, celui-ci devant se coter immédiatement au-dessus du pair, sans toutefois s'en éloigner beaucoup, et peser ainsi sur les cours du 3 pour 100.

Les fonds russes ont monté avec les fonds français, parallélisme naturel. L'emprunt d'Orient a détaché un coupon semestriel le 13 courant, et s'est négocié le même jour à 67.60 après 67.75. Or le cours de compensation fin octobre était 67.30. Cette valeur s'est donc élevée, dans cette quinzaine, de tout le montant du coupon qui est de 1 fr. 55, et de 30 centimes en plus. Le Consolidé or 4 pour 100 a gagné exactement une unité à 99.60; le 3 pour 100, 60 centimes à 81 francs.

Cette plus-value des rentes françaises et russes a permis à la spéculation, qui s'affolait à la baisse sur l'Italien, l'Extérieure et les fonds subalternes, de recouvrer ses esprits. Le gouvernement italien ayant très opportunément annoncé la mise en paiement, à partir du 10 novembre, du coupon de la rente dans l'intérieur du royaume, un revirement s'est produit, et les rachats des vendeurs en bénéfice ont relevé les prix de deux unités à 80.50. Ce cours n'a pu être maintenu toutefois et la dernière cote est 79.80. La perte au change ne s'est nullement détendue, et reste au niveau de 15 pour 100. Le ministère Giolitti est violemment battu en brèche; le décret imposant le paiement en monnaie métallique des droits de douane à l'importation a été publié

malgré les objections très sérieuses qu'il peut soulever tant de la part des États de l'Union monétaire latine que des puissances à l'égard desquelles l'Italie s'est liée par des traités de commerce. On ne saurait, dans cette énumération des causes de faiblesse pour la rente italienne, négliger l'impression fâcheuse produite par la plaisanterie que s'est permise au banquet du lord-maire l'ambassadeur d'Italie en Angleterre.

L'Extérieure a été aussi très vivement relevée, grâce à de nombreux achats tant des capitalistes espagnols eux-mêmes que des amis fidèles et puissans que les finances d'Espagne possèdent à Paris. Le cours de 61 a été repris, puis discuté, le change dépassant toujours 23 pour 100. Avant le malencontreux incident de Melilla, un projet était en élaboration pour une importante opération financière destinée à sortir le Trésor espagnol des embarras au milieu desquels il se débat depuis plusieurs années. L'opération consistait en un gros emprunt sur le marché français, où il ne tient qu'aux Espagnols de voir leur rente prendre définitivement le caractère de valeur sympathique. Elle était fondée sur les réformes fiscales mises en application par le ministre des finances, M. Gamazo, et qui donnaient déjà d'heureux résultats. L'expédition contre les Kabyles ajourne nécessairement la mise à exécution de ces desseins.

La crise ministérielle en Autriche s'est dénouée plus aisément qu'on ne le redoutait par la fondation d'un ministère de conciliation sous la présidence du prince de Windischgrätz, et d'autre part l'empereur François-Joseph, roi de Hongrie, a autorisé le ministère hongrois à présenter aux Chambres le projet de loi sur le mariage civil obligatoire. L'horizon politique étant rasséréiné sur les deux places de Vienne et de Pest, le marché s'est aisément ressaisi; le 4 pour 100 de Hongrie s'est relevé à 93 francs, soit au niveau où l'avait trouvé le début du mouvement de réaction. Les actions des grandes banques de Vienne ont également monté, ainsi que les Chemins Autrichiens et Lombards, ces deux titres restant à 613.75 et 220. L'agio sur la *valuta* dépasse encore 6 pour 100, trompant toutes les espérances qu'avait fait concevoir la réforme monétaire.

Les valeurs ottomanes ont accompagné la hausse des titres de grande préférence. On sait d'ailleurs que les finances ottomanes se sont acquies de solides appuis à la fois à Paris, à Londres et à Berlin, ce qui les met à l'abri des secousses violentes, et consolide peu à peu leur crédit par une avance lente, mais ininterrompue des cours. Depuis le commencement du mois la Banque ottomane a été portée de 578.75 à 586.25, l'obligation Douanes a reconquis le pair de 500 francs, et l'action des Tabacs s'est avancée de 385 à 395 francs.

A Athènes, le ministère qui avait dû, dans une heure de détresse, prendre la succession de M. Tricoupis, avouer pour la Grèce l'impos-

sibilité de faire face à ses engagements, et élaborer un projet de règlement de la dette publique, analogue à celui qu'ont subi les créanciers du Portugal, présentait enfin à la Chambre hellénique ces jours derniers son œuvre financière. *Sic vos non vobis*. Il aura été à la peine et non à l'honneur. Le cabinet, mis en minorité au premier scrutin, s'est retiré, et M. Tricoupis, appelé au palais, a immédiatement composé un cabinet. On voudrait pouvoir dire que, du même coup, les finances helléniques ont été sauvées.

Le Portugal a eu la satisfaction de voir sa rente 3 pour 100 ne pas s'attarder au-dessous du cours de 20 francs. Le démenti infligé à de mauvais bruits a déterminé des rachats jusqu'à 20 $\frac{3}{8}$, et le gouvernement a eu en même temps la bonne inspiration de signer le décret de réorganisation de la Compagnie Royale des Chemins de Fer Portugais, sur la base de la représentation des obligataires dans l'administration de la Société. Cette décision, longtemps attendue, a valu aux obligations 3 pour 100 de la Compagnie Royale une reprise assez vive de 98 à 113 francs. Le titre vaudrait même mieux que ce dernier cours, si les termes du *convenio* venaient à être fidèlement exécutés.

Les valeurs argentines ont été immobiles. Les journaux de Buenos-Ayres ont apporté le texte de l'exposé financier adressé par le ministre des Finances, M. Terry, le 11 octobre dernier, au Congrès argentin. Ce long et substantiel document, véritable traité d'économie politique, contient, à l'usage de la nation argentine, des prescriptions d'une haute sagesse, dont l'application améliorerait évidemment la situation financière de la République. Il conclut à l'acceptation du contrat passé à Londres en juillet dernier pour le règlement de la dette.

Une amélioration sérieuse des cours s'est produite sur les actions de quelques établissemens de crédit. La Banque de France a été portée de 4 000 à 4 085 francs, le Crédit Foncier de 978.75 à 1 017.50, la Banque de Paris de 612.50 à 627.50, le Crédit Lyonnais de 748.75 à 765; le Comptoir national d'escompte est resté à 485 francs. Le Suez est en hausse de 20 francs à 2 730, les établissemens Decauville de 35 francs à 215, le Gaz de 17.50 à 1 397.50, le Nord de 25 francs à 1 905. Il n'est pas jusqu'à l'action de Panama qui n'ait eu son mouvement, passant de 12.50 à 18.75 et réalisant ainsi une hausse de 50 pour 100, sur de très indécis projets de reconstitution de l'entreprise.

Le Secrétaire de la rédaction, gérant,

J. BERTRAND.

LES

TRANSFORMATIONS

DE LA DIPLOMATIE

I

L'ANCIENNE EUROPE

Vous roulez sur une grande route : les arbres qui la bordent défilent et s'effacent rapidement. Derrière eux, plus lentement, mais encore assez vite, ondule le rideau des collines prochaines. Enfin les montagnes qui ferment l'horizon semblent presque immobiles, et c'est à la fin du jour seulement que vous aurez dépassé ce profil lointain ou contemplé ce mont sous une autre face.

Il en est ainsi dans la vie des nations. Ce qui passe vite, ce sont les petits faits quotidiens, les accidens de la route; ce sont les générations des hommes qui, selon le mot de Bossuet, se poussent successivement comme les flots. Un peu au-dessus, mais pas très loin, on aperçoit les formes ondoyantes des partis et ces mouvemens de la fortune publique qui tantôt s'abaissent, tantôt se relèvent brusquement. Enfin, tout au fond, se dressent, comme des arêtes plus fermes, ces intérêts permanens des peuples dont les lignes se perdent dans la brume du passé : frontières péniblement acquises, traditions lentement formées. Que le pays subisse le gouvernement d'un seul, de plusieurs ou de tous, qu'il

soit paisible ou agité, ces intérêts permanens le dominent, s'imposent et ne se modifient qu'à la longue. Ils forment précisément l'horizon propre de la politique extérieure.

Aussi les procédés et les traditions de cette politique sont-ils la partie la plus stable de l'existence des peuples. Ils présentent une sorte d'enchaînement régulier à travers les révolutions intérieures. Cependant cette immobilité n'est qu'apparente. Il arrive un moment où la montagne, qui semblait fixe, se déplace et déploie son versant opposé, où l'orientation qui semblait immuable doit être modifiée. Pour être moins visible, le changement n'en est que plus grave. Car, si un voyageur s'égare dans la forêt voisine, le mal n'est pas grand : il en est quitte pour retourner sur ses pas. Mais s'il se trompe sur l'emplacement d'une montagne, le voilà complètement désorienté.

Nous sentirons mieux ce déplacement insensible qui s'opère chaque jour dans l'horizon de la diplomatie en comparant l'ancienne Europe à la nouvelle.

I

Cette Europe était encore plus mal bâtie que la nôtre. Qu'on se transporte par la pensée au milieu du xviii^e siècle : à considérer l'enchevêtrement des frontières, les empiétements, les fissures, les fragmens d'États placés, pour ainsi dire, en l'air et déjà menacés de ruine par des poussées nouvelles, on se croirait au lendemain de ces convulsions de la nature qui labourent profondément la croûte terrestre et entassent au hasard des blocs à peine refroidis. Sauf en Angleterre, en France et en Espagne, rien ne paraît définitif. Toutes les espérances sont permises et toutes les chutes possibles. La Suède est encore à cheval sur la Baltique et n'a pas dit son dernier mot. La Russie sort de ses steppes. La Prusse grandit péniblement et n'a pas trop de toutes ses forces pour conserver la Silésie. La Pologne achève de se consumer dans l'anarchie. La complication des petits États allemands semble une gageure contre le sens commun. La Belgique n'est qu'un champ de bataille, une annexe incommode de la maison d'Autriche. La Hollande achète le droit de vivre en se mettant à la remorque de l'Angleterre. L'Italie renonce à vivre pour son compte et ne dispute même plus ses membres épars aux dominations rivales. Les Osmanlis refluent lentement vers les Balkans et masquent de leur rideau mobile les peuples endormis dans la péninsule. C'est encore le chaos du moyen âge.

Cependant, sur ce sol tourmenté, les mœurs monarchiques

ont tracé de grandes avenues uniformes qui donnent une fausse impression de stabilité. Presque partout, à Madrid, à Rome, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, à Stockholm et même à Londres, le désordre puissant des instincts nationaux disparaît derrière les charmes d'un jardin à la française dont les savantes perspectives font illusion : décor sans profondeur, derrière lequel persiste la rudesse et quelquefois la brutalité des mœurs. Si l'on s'écarte un peu à droite et à gauche, on risque de tomber dans une fondrière ou de s'égarer dans les broussailles. Au xvii^e siècle, à l'époque de la diplomatie classique, les plénipotentiaires du congrès de Munster voyagent à cheval par les chemins défoncés, avec leur sagesse en croupe, et manquent à chaque instant d'embourber leur monture, eux-mêmes, et la paix du monde. En plein xviii^e siècle, les routes ne sont pas sûres, même pour les diplomates. Les dépêches interceptées, les raptés d'ambassadeurs sont fréquents. Un négociateur risquait souvent son bagage et quelquefois sa peau. En 1702, le roi de Pologne qui « a toujours donné au roi de France des marques d'affection particulière », fait enlever et dépouiller deux envoyés français, par cette seule raison qu'il les suppose porteurs d'instructions contraires à ses intérêts. Chaque petit souverain qui veut faire figure en Europe débarbouille à la hâte la barbarie héréditaire, l'affuble d'une perruque et fait couper la barbe à ses fidèles sujets. Mais la barbe nationale repousse, et, sous l'habit à la française, le brigand féodal reparaît.

Il n'était cependant pas indifférent que le décor fût partout semblable. Une culture uniforme imitée de Versailles et dont la langue française était l'instrument naturel, faisait de l'Europe monarchique une seule et unique scène où se débattaient des intérêts contradictoires. Elle permettait d'embrasser aisément ce vaste champ d'action et le ramenait à des proportions classiques, en laissant dans l'ombre la figure encore incertaine des peuples, pour éclairer seulement, dans l'encadrement majestueux des portiques, les personnages de premier plan. De la sorte, la mêlée des intérêts, si âpre qu'elle fût, se déroulait sur une scène restreinte, comme une tragédie soumise à la règle des trois unités. C'est dans ce sens qu'on a pu dire qu'il y avait « une Europe », comme on dit qu'il y a un Théâtre français. Non que les personnages fussent d'accord entre eux : les rivalités, les passions, le meurtre même, formaient, comme toujours, le fond du drame. Mais héros et confidens parlaient la même langue, obéissaient aux mêmes mobiles, faisaient les mêmes gestes et respiraient le même air.

Cette atmosphère est celle des cours, transformées en salons depuis une centaine d'années. C'est là que le politique, confondu avec le courtisan, apprend la dissimulation, les manières dégagées, l'élégance du maintien, la haute mine impossible à déconcerter, le sourire confit en réticences, les demi-mots, l'allure à la fois discrète et impertinente. Il parle une langue aisée, rapide, féconde en euphémismes et en sous-entendus, habile à décorer d'un beau nom les procédés les moins recommandables. « Dans ce vaste pays d'Allemagne, dit Saint-Simon, où les diètes avaient palpité tant qu'elles avaient pu, on avait pu *sans messéance* fomenter les mécontentemens. » Sans doute, les bienséances n'auraient été choquées que si les sujets de l'empereur s'étaient montrés fidèles. Cent ans plus tard, les mêmes bienséances permettraient d'entretenir les troubles de Pologne et de faire le partage. Seulement la philosophie du temps répandra sur ces arrangemens une nuance de sensibilité que les gens du xvii^e siècle, plus francs, n'auraient pas goûtée : Marie-Thérèse prendra, tout en versant des larmes. Les intérêts les plus graves sont maniés d'une main légère, de cette main gantée qui joue avec la garde ciselée d'une épée. De temps en temps, un geste à peine visible indique que l'épée sort parfois du fourreau, frappe et tue. C'est convenu d'avance, et cela dispense d'insister. Ce langage concis s'adresse à des initiés, car tout le monde, — j'entends tout ce qui compte en Europe, — a l'œil fixé sur les événemens et les comprend sans commentaires. Quand nous lisons les mémoires du temps, cette concision nous gêne, tant nous sommes accoutumés à dévider de longues phrases. Cependant quel langage plus énergique et plus simple ? « Le chancelier, dit Saint-Simon, établit d'abord qu'il était au choix du roi de laisser *brancher* une seconde fois la maison d'Autriche, à fort peu de puissance près de ce qu'elle avait été depuis Philippe II... » Plus loin, opposant la contiguïté de la France et de l'Espagne à la dispersion des domaines des Habsbourg, « cette maison, dit-il, loin de pouvoir compter mutuellement sur des secours précis, s'était souvent trouvée embarrassée à faire passer ses simples courriers d'une branche à l'autre ». Et cette simple remarque nous donne tout le secret de la politique française, depuis François I^{er} jusqu'à Louis XIV. Qu'on lise encore les deux phrases, d'un raccourci merveilleux, où Saint-Simon établit un parallèle entre l'empire et la France; il n'omet aucun trait important : ni, pour la maison d'Autriche, le manque de mer et de commerce, et « la contradiction qu'elle trouve dans son propre sein », ni, pour le royaume de France, l'avantage « de se remuer tout entier à la seule volonté de son roi, ce qui en rendait les mouvemens par-

faitement secrets et tout à fait rapides... et de plus, par les deux mers, d'avoir du commerce et une marine ». Aujourd'hui, pour énumérer les ressources des puissances, à la veille d'un événement qui devait peser sur toute notre histoire, on ne se contenterait pas à moins d'un gros volume, hérissé de chiffres et de statistiques. Alors, on voyait juste et net, un peu superficiellement, avec le coup d'œil du joueur qui saisit le temps et l'occasion. On *causait* la politique extérieure et on la faisait en causant, au lieu de disserter sans agir. Grâce aux échos de salons, grâce aux étroites relations qui faisaient de l'aristocratie de l'Europe une seule et même classe, on échangeait des informations pour le plaisir, et le commérage s'étendait aux affaires politiques. « Thiard, dit le général de Ségur, était d'un esprit vif et entreprenant. Il avait de ce sang aristocratique que ne trouble ni la présence, ni les interpellations des hommes les plus imposans. Rien ne le gênait, se sentant de cette souche d'où sortaient alors les grands de tous pays, auxquels les affaires d'État sont familières. »

J'ai connu moi-même un de ces survivans d'un autre âge, un gentilhomme d'une information universelle : il n'en tirait d'autre profit que de suivre avec une curiosité passionnée les affaires dont sa naissance et ses opinions le tenaient éloigné. Il eut, jusqu'à la fin de sa vie, la correspondance la plus suivie, la plus minutieuse avec les hommes de marque de toute l'Europe. Dans une retraite profonde, au fond d'un village, il était mieux instruit de la marche du monde qu'un ministre dans son cabinet, par l'habitude qu'il avait de discerner les vrais ressorts, c'est-à-dire le jeu des passions humaines, que les livres verts, jaunes ou bleus, publiés par les gouvernemens, s'efforcent de cacher aux yeux du public. Il connaissait par le menu les habitudes des princes, leur généalogie, leurs antécédens, leur caractère, et jusqu'aux infirmités secrètes des hommes d'État morts ou vivans. Également à son aise dans l'histoire et dans la politique, il mettait le présent à la perspective du passé, et sortait de la salle à manger de Charles-Quint pour pénétrer dans les appartemens privés de M. de Bismarck. Je n'oublierai jamais cet art d'effleurer les plus hautes questions, ces peintures rapides, cette familiarité respectueuse envers les grandes figures historiques de tous les temps, qu'il semblait avoir fréquentées personnellement. On était flatté d'être introduit en si bonne compagnie, presque de plain-pied avec elle ; un peu embarrassé seulement de l'honneur qu'il vous faisait en vous supposant aussi bien informé que lui, tandis qu'on aurait eu grand besoin de se rafraîchir la mémoire. On avait, en l'écoutant, l'intuition de la manière dont se traitaient jadis

les grandes affaires. Cela ne s'apprend point dans les dossiers.

Une circonstance rendait l'ancienne politique particulièrement savoureuse : c'est l'intervention des femmes. Elles y trempaient constamment leurs jolis doigts, et, du bout de leur éventail, en bannissaient l'ennui. Aujourd'hui, le seul mot de politique fait bâiller nos contemporaines et non sans raison : nous en avons fait quelque chose d'abstrait, d'indigeste, qui sent son cuistre d'une lieue. Aussi faut-il une véritable abnégation pour écrire ou parler sur les matières politiques : on renonce à se faire entendre de la plus belle moitié du genre humain. Mais quand l'Europe était un salon, quand l'habileté politique se confondait souvent avec l'esprit d'intrigue et s'en servait toujours, les femmes étaient dans leur élément. Sans doute, elles n'apercevaient pas le centre de gravité de ces vastes machines, ni ces calculs de force et de résistance qui assimilent le savoir-faire du politique à l'art de l'ingénieur. On rougissait de céder à leur influence : « Torey, dit Voltaire, pensait qu'il n'était pas honorable à son maître que deux femmes lui eussent fait changer une résolution prise dans son conseil. » Il la changeait néanmoins. Hors du conseil, il restait aux femmes les faiblesses des hommes : il n'en fallait pas davantage pour imposer silence aux graves conseillers. Les intérêts des peuples, avant d'affronter la fumée des champs de bataille, se débattaient dans un nuage de poudre à la maréchale.

Cette influence n'était pas toujours très morale. On se souvient de l'étrange procédé employé par Louis XIV pour retenir le roi d'Angleterre dans son alliance : son meilleur instrument venait de lui manquer par la mort de Madame, sœur de Charles II. Mais il y avait, dans la suite de la malheureuse princesse, une petite Bretonne, Louise de Kéroualle, fort innocente et fort jolie, à laquelle on racrocha le grand dessein. Dès lors, le roi de France, son ministre Lionne, et son ambassadeur à Londres, aidés de plusieurs personnes estimables, conspirèrent pour donner cette maîtresse à Charles II. Louise de Kéroualle était honnête : il fallut entreprendre un siège en règle. Les dépêches de notre ambassadeur, annotées de la main même de Louis XIV, donnent, jour par jour, le procès-verbal de l'attaque et de la défense. On dut employer la ruse : une grande dame anglaise se chargea de faire capituler la place. Elle se rendit enfin, la France respira, et la face de l'Europe fut changée. L'histoire est remplie de traits semblables, qui n'ont pas toujours pour excuse la raison d'État.

Reconnaissons cependant qu'à tout prendre la politique ainsi pratiquée sous les yeux des femmes avait quelque chose de cava-

lier, de fringant, bien fait pour séduire les esprits hardis. Elle attirait tout ce qui voulait plaire, c'est-à-dire tout ce qu'il y avait de brillant et de bien né. On sait comment l'aventureux La Chétardie, ambassadeur de France à Pétersbourg, se fit conspirateur au profit de l'impératrice Élisabeth. Un peu plus tard, le baron de Breteuil, choisi pour sa bonne mine, et chargé d'attirer dans les intérêts de la France la future impératrice Catherine, aurait pu résumer ses instructions dans le mot de don Salluste à Ruy Blas :

- Et que m'ordonnez-vous, seigneur, présentement ?
- De plaire à cette femme et d'être son amant (1).

Je concède qu'il entrait dans ces mœurs beaucoup de jargon, de bel air, et par conséquent de vide; que la lumière d'un salon est un jour faux; que les bruits du dehors n'y pénètrent qu'affaiblis; qu'à considérer les peuples à travers l'Œil-de-bœuf, on saisit mal les véritables proportions des événemens; qu'on joue, par bravade, avec le feu, sauf à se faire sauter soi-même et toute la cour. J'accorde encore que les vrais hommes d'État se forment autre part. Il n'en est pas moins vrai qu'à cette époque, toute la bonne société *savait* les affaires extérieures, tandis qu'aujourd'hui on les ignore. On les abandonne aux spécialistes et aux gratte-papier. C'est fâcheux. Le commun des mortels ne donne tout ce qu'il peut qu'à la condition d'avoir un public. Il faut que l'amour-propre s'en mêle. Il faut l'approbation des femmes et ce murmure flatteur des gens qui comprennent ou font semblant de comprendre. Voyez comme on en use aujourd'hui dans les arts et les lettres. La foule élégante se précipite au Salon de peinture ou à l'Académie. Les trois quarts des curieux n'y vont que par genre et débitent force sottises. Mais comme tout le monde parle la même langue et qu'il y a par-ci par-là quelques bons juges, il s'établit une moyenne d'opinion qui encourage, redresse et quelquefois fait naître les vrais artistes. C'est ainsi que, sous l'ancien régime, les cours tenaient école permanente de politique extérieure.

II

Telle est la scène : voyons maintenant les acteurs. Le premier de tous, placé dans une sorte d'apothéose au-dessus des autres mortels, c'est le monarque.

(1) A. Vandal, *Louis XV et Élisabeth de Russie*; le duc de Broglie, *le Secret du Roi*.

Il ne suffit pas de comprendre les mœurs de l'ancienne monarchie, il faut les sentir. Je conseille à tout Français, avant même d'ouvrir un livre d'histoire, d'aller faire un tour à Versailles. Nul temple n'a conservé plus exactement l'empreinte du demi-dieu qui l'habitait. Laissez-vous pénétrer par cette grandeur solide et imposante que la royauté détruite emplît encore d'un auguste silence. Considérez ces larges avenues convergeant vers un centre unique, ces dépendances : — écuries du roi, intendance du roi, chenil du roi ; — un corps d'armée y tiendrait à l'aise. Parcourez cette ruche immense, aujourd'hui déserte, où nous avons encore entendu, après 1871, le bourdonnement des services publics, absorbés et comme engloutis dans cette majesté tranquille dont ils ne troublaient même pas la symétrie. Surtout, regardez cette statue de bronze, qui se dresse au milieu de la cour d'honneur. Est-ce un mortel, ou n'est-ce pas plutôt l'image de Jupiter Olympien qui manie la foudre sans colère, parce que son pouvoir est sans borne ? Autour de lui, la Restauration a élevé les statues énormes et contournées des grands hommes, mais tous ces colosses ont beau agiter leurs panaches et prendre des poses théâtrales, ils paraissent petits devant le geste tranquille du maître, sous son regard calme et dominateur. Vous pouvez maintenant, les mémoires à la main, emplir cette vaste cour du bruit des armes, de la livrée dorée des laquais, du va-et-vient des courtisans ; vous pouvez, de chambre en chambre, ressusciter la foule respectueuse dont les fronts se courbent comme à l'église sur le passage du roi : vous concevrez l'ardeur de plaire, la contrition parfaite de ceux qui ont déplu au monarque, au point de mourir de chagrin pour une parole sévère. Les minuties de l'étiquette vous paraîtront les cérémonies d'un culte d'autant plus exigeant que le dieu est visible et qu'on ressent à l'heure même les effets de sa faveur ou de sa colère. Vous comprendrez alors le battement de cœur d'un vieux guerrier tout couvert de cicatrices, descendant d'une longue suite d'aïeux, quand au petit coucher il présente le bougeoir ou la chemise.

Ce culte, nous l'avons porté au plus haut point de perfection : mais il n'était pas spécial à la France. Il régissait souverainement l'ancienne Europe et particulièrement les affaires du dehors. La politique extérieure alors, ce n'est pas seulement la chose du roi, c'est le roi lui-même. L'humanité a connu d'autres principes d'agrandissement : dans l'antiquité, la conquête brutale ; au moyen âge, la guerre de tous contre tous, la concurrence des petites républiques se battant pour les intérêts de leur commerce. Mais les grands États modernes ont été fondés par des maisons royales.

Les titres du roi ont été longtemps leurs seuls titres. Les successions, les mariages, les renonciations, les clauses de réversion formaient leur droit public. Leurs archives ressemblent à un vaste arsenal où les légistes puisent des argumens et des distinctions pour défendre les droits de leurs maîtres, et ces cours, tout à l'heure si policées, deviennent à la moindre brouille des lieux de chicane où retentit la verbeuse éloquence d'une armée de procureurs. Point de guerre qui ne soit précédée d'une bataille de mots, où l'on s'accable mutuellement sous le poids des liasses de parchemins. Les princes les plus philosophes, ceux qui, comme Frédéric II, ne croient qu'à la force, font cette concession aux mœurs de leur temps, et l'invasion de la Silésie commence par une procédure féodale. C'est en effet le droit féodal qui continue de gouverner les rapports extérieurs des États. Le chef de la maison royale incarne dix siècles d'histoire. Il est une tradition vivante. Les peuples adorent en lui l'image de leur unité. Si, dans un mouvement de colère, ils détrônent ou décapitent un roi, ils n'ont rien de plus pressé que d'en faire un autre et de suspendre leur existence à la continuité d'une dynastie. Un interrègne semble une rupture dans la chaîne des temps. Même après que les sujets ont fait brèche dans le pouvoir absolu et conduisent leurs propres affaires, ils abandonnent au souverain celles du dehors. Ils s'échauffent sur un intérêt de commerce, sur un péril immédiat, mais les intérêts lointains les touchent peu. Il n'est pas de sujets plus libres et plus fiers que les Anglais : ils ont chassé les Stuarts, acclamé une dynastie nouvelle et même, sous la reine Anne, continué, malgré leur souveraine, les entreprises de Guillaume III contre la France. Ils ont donc une forte prise sur les affaires du dehors. Cependant, ayant appelé au trône un petit prince allemand, ils tolèrent que ce prince ait une politique à lui qui, parfois, gêne et contrarie celle de la Grande-Bretagne. En 1715, un de nos diplomates, le marquis de Bonnac, écrit : « Le roi d'Angleterre a présentement un si grand intérêt à ce qui se passe dans le Nord, à cause de ses États d'Allemagne, que, s'il peut tirer quelque usage des forces de la nation anglaise, ce sera pour en profiter de ce côté-là... »

Aussi, le roi garde le rôle principal au dehors, alors même que son pouvoir est limité au dedans. « C'est le sort des monarchies, dit Voltaire, que leur prospérité dépende du caractère d'un seul homme. » Le testament de cet homme change la face du monde. Sa volonté, son caprice ou sa mauvaise humeur éteignent ou rallument les guerres. Une infirmité, une maladie, une mort, moins encore, deux mots glissés par une favorite, et voilà

l'Europe en feu. Pour honorer ce potentat dont les pas ébranlent les nations, et pour donner aux autres peuples une idée avantageuse de sa puissance, rien ne paraît trop pompeux ni trop imposant. Les ambassadeurs, émanation de sa personne, font dans les villes des entrées fastueuses. Le canon tonne sur leur passage et les corps municipaux sortent pour les haranguer. Cependant ils s'avancent, gonflés de l'importance de leurs maîtres, et s'ils ont les premiers franchi une certaine porte ou gravi un certain escalier, on illumine comme pour une victoire. D'autre part, une politique qui se fait homme devient claire, tangible, aisée à comprendre. Le maître et les serviteurs se pénètrent réciproquement, car leurs ambitions ne diffèrent que par la grandeur de la scène. Les nobles ne sont-ils pas aussi des chefs de maison? qu'il s'agisse d'un trône ou d'un tabouret, le conflit d'amour-propre n'est-il pas le même? Les argumens ne sortent-ils pas de la même officine féodale? Aussi le roi ne cherchera pas bien loin, s'il s'agit de trouver un négociateur. Faut-il soutenir sa querelle et hausser le ton? il prendra cet homme d'épée pointilleux sur l'honneur. Faut-il discuter âprement de vieux titres poudreux? il choisira ce magistrat, ferré sur la procédure. Faut-il user de ménagemens, temporer, manier le cœur humain? il jettera les yeux sur cet homme d'église tenace et patient, versé dans la direction des consciences.

Avec une telle responsabilité, le rôle du monarque est écrasant. Souvent ses épaules fléchissent. « Charles-Quint, dit Mignet, avait été général et roi, Philippe II n'avait été que roi, Philippe III et Philippe IV avaient été à peine rois, Charles II ne fut pas même homme. » Les meilleurs souverains, s'ils sont modestes, sentent, comme notre Louis XIII, le besoin de partager le fardeau. Des divers traits qui composent leur visage, il semble que l'individualité s'efface et que l'air de famille, la dignité royale, subsistent seuls. Ou bien c'est une femme indolente, un prince enfant, qui laissent flotter les rênes de l'État. Alors surgissent ces grands serviteurs de la monarchie qui soutiennent l'édifice chancelant et qui, libres de préjugés, apercevant les institutions sous les hommes, se sont montrés parfois plus royalistes que le roi. Leur figure offre un singulier mélange de finesse et de calme, de souplesse et de résolution. Ils ont l'ampleur imposante, la grâce noble du geste et l'œil attentif du chasseur. Il y a, chez eux, deux personnages : un courtisan qui doit se maintenir sur le terrain glissant de la cour, un homme d'État qui doit élever son âme à la hauteur de sa mission. L'un surtout, le plus grand, Richelieu, a poussé ce contraste à l'extrême : courbé jusqu'à terre quand il

parle à son maître, redressé de toute sa hauteur quand il parle au nom de son maître; d'une inquiétude sans borne au moindre accroc qui menace la santé du roi, d'un visage inébranlable en face de l'ennemi ou des grands; d'ailleurs toujours noble, égal à lui-même, car la foi monarchique n'a pas d'hésitation et le ministre ne se sent pas plus petit pour s'incliner devant le trône que le prêtre pour s'agenouiller devant l'autel.

Quant aux acteurs secondaires, leur physionomie se modifie profondément d'un siècle à l'autre. Dans une galerie de portraits historiques du xvi^e au xvii^e siècle, la différence des figures est frappante. Les premières ont les traits rudes et simples, le regard droit; elles se tiennent raides dans leur fraise empesée, avec un air de force et de dignité; leur mâle assurance révèle des hommes façonnés à tous les genres d'action, et sur leur front robuste, le pli de la méditation se croise quelquefois avec les cicatrices du champ de bataille. Ces hommes ont été tour à tour soldats, diplomates, vice-rois, comme ce Du Bellay qui fut le protecteur de Rabelais; ou bien, comme Sully, avant de diriger les « économies royales », ils ont reçu vingt arquebusades dans le corps. — Les portraits du xvii^e siècle se recommandent par la gravité, l'ampleur, la majesté : ce sont des hommes bien assis sur des principes qu'ils jugent inébranlables. C'est un moment d'équilibre où le service du roi se confond réellement avec l'intérêt public. On les voudrait cependant un peu moins sûrs d'eux-mêmes. Ils sont guindés sur un dogme. On les sent tout près de prendre la forme pour le fond et l'idole pour le dieu. Vers la fin du siècle, l'originalité s'affaiblit, les traits amollis s'alourdissent sous la large perruque, le pli de la bouche moins ferme révèle une gravité de commande plutôt qu'une conviction personnelle. — Les portraits du xviii^e siècle sont délibérés, pimpans; ils ont l'œil vif et hardi, et affectent la désinvolture. Ils se drapent coquettement dans la simarre ou l'hermine. Ils cherchent l'effet. S'ils portent encore la cuirasse ou le manteau ducal, c'est pour faire briller l'acier ou chatoyer le velours. Le diplomate, le guerrier ont lu les philosophes. Ils estiment qu'il est de mauvais ton de se prendre au sérieux. Tout à l'heure, ils vont rejeter cet attirail incommode pour souper avec les beaux esprits. Le poids des affaires semble trop lourd. On a si grand-peur de passer pour pédant, qu'après avoir feint la légèreté, on devient léger en effet. L'homme de cour l'emporte sur l'homme d'État. Il est encore très capable d'adresse et d'intrigue, il connaît bien l'Europe officielle; mais après avoir admiré son agilité, son esprit de ressource, on s'étonne de la pauvreté de ses conceptions. Telle cette intrigue si savante et si vaine,

nouée par Belle-Isle autour de la succession d'Autriche (1). Telle encore l'habile comédie grâce à laquelle le plénipotentiaire français termine une longue et stérile campagne par une paix plus stérile encore. Il trompe les envoyés d'Autriche et d'Angleterre par de fausses confidences; il arrache au second une signature qui exaspère le premier. C'est du Regnard tout pur. Mais par ce tour d'industrie, les victoires de Maurice de Saxe sont annulées, la Belgique, à demi conquise, est perdue. Cependant l'homme de cour n'est pas le plus dangereux : à défaut de profondeur, il a du métier. Derrière lui paraît déjà l'animal à principes, par exemple ce marquis d'Argenson qui travaille pour le roi de Prusse, s'entête dans une fidélité ridicule pour un allié douteux, et, satisfait de lui-même, refuse, avec le geste de Fabricius, l'offre des Pays-Bas.

À la même époque et par un autre effet de l'institution monarchique, l'influence des bureaux augmente. Les bureaux sont le prolongement du ministre comme le ministre est le prolongement du monarque; mais ils ne sauraient suppléer aux défaillances des chefs d'emploi. C'est le dictionnaire bien informé, qu'on néglige ou que l'on consulte, mais qui n'a d'autre autorité que la force du précédent : excellent aide-mémoire, conservatoire indispensable des traditions, médiocre instrument d'action. Je veux bien admirer ces serviteurs modestes et utiles dont M. le duc de Broglie a fait l'apologie dans un langage élevé. Mais je suis forcé de constater que nous n'avons jamais eu de meilleurs commis qu'à l'époque de nos plus grands échecs diplomatiques; ce qui prouve au moins qu'ils étaient impuissans. De plus, il est toujours à craindre qu'un premier commis ne connaisse les papiers mieux que les hommes et que, dans sa haute opinion du dépôt qui lui est confié, il ne transforme en règle immuable un expédient temporaire. Il lui manque d'avoir vu le vrai ciel et senti trembler le sol sous ses pieds. Enfin, tandis qu'une bureaucratie mieux informée, mais immobile et pédante, rédige de belles instructions et perd des batailles dans les règles, comme ces généraux qui s'indignaient des « innovations » du général Bonaparte, une nuée de négociateurs officieux, simples mouches du coche, s'agite à travers les mailles de la diplomatie officielle et ajoute à l'immobilité l'image de la confusion.

Déjà cependant l'Angleterre et la Hollande donnaient un autre exemple. On avait vu, pendant toute la durée du moyen âge, des êtres collectifs se passer, pour durer, de la continuité monar-

(1) Voir les *Études d'histoire diplomatique* du duc de Broglie sur la guerre de la succession d'Autriche.

chique : des guildes de marchands comme la Hanse, des cités comme Venise ou Gênes, des corporations religieuses comme l'ordre Teutonique, déployer autant d'audace et de ténacité dans leurs entreprises que les monarchies les mieux assises. Le gouvernement de l'église catholique prouvait que les traditions les plus stables peuvent se perpétuer à travers le changement des personnes et la révolution des mœurs. Il semblait même que ces corporations avaient, sur les dynasties, l'avantage de ne point mourir et d'être moins exposées aux conséquences des infirmités humaines. On pensait toutefois que cette manière de gouverner ne pouvait s'appliquer qu'à un état restreint ou à un intérêt spécial comme celui de la religion. L'Angleterre et la Hollande combinèrent de bonne heure les bienfaits des deux systèmes. L'aristocratie anglaise, non du premier coup, mais peu à peu et par le jeu naturel des institutions, forma une sorte de corporation flottante qui comblait les vides de la monarchie, et se montra de plus en plus capable de maintenir au dehors les traditions nationales malgré les oscillations des partis. Depuis le Sénat romain, on n'avait vu ni tant d'orgueil, ni tant de suite dans les desseins, ni si peu de scrupule dans le choix des moyens, ni une souplesse égale pour suivre l'opinion : car le Conseil de Venise lui-même n'avait pu garder le secret diplomatique qu'à la condition de supprimer la liberté. Aussi cette manière neuve et hardie de traiter les affaires du dehors, à coups de discours et de pamphlets, déconcertait en Europe les politiques de profession. Cela faisait scandale. On s'en tirait en méprisant un pays divisé contre lui-même. Néanmoins, qui eût considéré attentivement ces nouveaux acteurs du drame européen, entendu les harangues enflammées de lord Chatham, et vu grandir le sérieux, le patriotisme de ces parlementaires à mesure que la politique de la plupart des cours devenait plus mesquine et plus aveugle ; qui eût enfin comparé cette large méthode et ce vaste horizon avec la sagesse discrète et un peu timide d'un Kaunitz ou d'un Vergennes, eût pressenti l'aurore d'un temps nouveau (1).

Nous connaissons la scène et les acteurs : il resterait à dérouler la pièce. C'est un plaisir que chacun peut se procurer. L'histoire diplomatique est à la mode : il n'est pas une intrigue des deux derniers siècles qui n'ait été, de nos jours, curieusement étudiée, démontée sous les yeux du public. On laisse volontiers traîner ces sortes d'ouvrages sur les tables élégantes. Cela prouve

(1) Pour la peinture de l'état de l'Europe à la fin du XVIII^e siècle, rien n'égale le tableau tracé par M. A. Sorel dans le premier volume de son grand ouvrage, *l'Europe et la Révolution française*.

qu'on est du monde, qu'on vit de pair à compagnon avec les plus déterminés talons rouges et que, si les temps étaient meilleurs, on aurait en soi l'étoffe des grandes affaires. On préfère cependant la diplomatie entortillée du xviii^e siècle, qui tient plus du vaudeville que de la tragédie. Le réellement grand fait bâiller. Que ne met-on sur les mêmes tables les *Économies royales* de Sully ou le *Testament politique* de Richelieu ?

Il est du moins un livre où le petit et le grand se mêlent dans des proportions presque égales et qui satisfait le besoin de comédie tout en ouvrant de larges échappées sur les affaires de l'Europe : ce sont les mémoires de Saint-Simon. Qu'on relise, par exemple, le merveilleux chapitre de la succession d'Espagne. On y trouve à la fois, dans un relief étonnant, le but, les ressorts, le style et jusqu'aux illusions de l'ancienne diplomatie. C'est une tragédie du grand siècle ; mais on y sent déjà poindre la comédie d'intrigue et, quant au dénouement, il est digne de Shakespeare. Le premier acte débute comme un de nos drames bourgeois. Un malade languit au fond d'une alcôve. Des serviteurs avides l'entourent, tiennent sa femme à distance, arrachent une signature à sa main défaillante. Seulement le moribond s'appelle le roi d'Espagne et la conspiration qui s'agite à son chevet tient toute l'Europe en suspens. Quatre personnages sont dans le complot. La trame est bien ourdie et le secret si étroitement gardé que, jusqu'au dernier moment, l'Espagne ignore sa destinée. Cependant la toile du fond se lève et l'on assiste à la délibération du conseil d'Espagne. Tout l'intérêt est dans le jeu des physionomies. Les quatre qui sont « du secret », Portocarrero, Villafranca, don Estevan, Ubilla, assez inquiets sur les suites de leur audace, annoncent les dernières volontés du roi en faveur d'un fils de France, « opinent avec force », intimident les partisans de l'Autriche, qui, voyant la « partie faite, n'osent contredire », et, séance tenante, on « dresse ce célèbre résultat ».

Le second acte tiendrait du vaudeville, s'il ne s'agissait « d'un événement si rare, et qui intéressait tant de millions d'hommes ». Tout Madrid est au palais, « en sorte qu'on s'étouffait dans les pièces voisines de celle où les grands et le conseil ouvraient le testament. Tous les ministres étrangers en assiégeaient la porte... Blécourt (chargé d'affaires de France) était là comme les autres, sans savoir rien plus qu'eux, et le comte d'Harrach, ambassadeur de l'empereur, qui espérait tout... était vis-à-vis la porte et tout proche avec un air triomphant... Enfin la porte s'ouvrit et se referma. Le duc d'Abrantès, qui était un homme de beaucoup d'esprit, plaisant, mais à craindre, » se donne l'agrément de tenir

pendant quelques minutes toutes ces convoitises en suspens. Puis il saute au cou du comte d'Harrach, et lui dit en espagnol, fort haut : « Monsieur, c'est avec beaucoup de plaisir... oui, Monsieur, c'est avec une extrême joie que pour toute ma vie... » et redoublant d'embrassades pour s'arrêter encore, puis achever : « et avec le plus grand contentement que je me sépare de vous et prends congé de la très auguste maison d'Autriche. » La toile tombe sur ce tour de Scapin.

Le troisième acte se passe en France, dans le petit salon de M^{me} de Maintenon. Elle se tient discrètement au bout de la table et fait la modeste. Cinq personnages : le roi, le dauphin et trois secrétaires d'État, ouvrent devant elle « la plus grande et la plus importante délibération qui, de tout ce long règne et de beaucoup d'autres, eût été mise sur le tapis ». Les avis sont partagés, les argumens se balancent, comme dans les tragédies classiques : deux pour s'en tenir au traité de partage, deux pour accepter le testament. Rien de plus grave, de plus mesuré, de plus solide que les plaidoyers des parties contraires. Chacun parle avec tant de force et de logique, que le dernier semble avoir raison. Même à distance et sachant que l'acceptation du testament a été la faute capitale de Louis XIV, nous nous sentons ébranlés par des raisonnemens si forts. Après les discours pressans de Maxime et de Cinna, c'est-à-dire de Beauvilliers et de Pontchartrain, Auguste, je veux dire le roi, « conclut sans s'ouvrir... Il dit que l'affaire méritait bien de dormir dessus et d'attendre vingt-quatre heures ce qui pourrait venir d'Espagne. »

Le quatrième acte nous montre l'arrivée des envoyés d'Espagne, le mouvement et la curiosité de la cour à Versailles, comme une réplique plus majestueuse à la scène de Madrid. Le mouvement nous emporte comme il entraînait les contemporains. Si la scène était représentée devant nous, telle qu'un tableau de Versailles la reproduit encore, si le roi s'avancait, tenant le jeune duc d'Anjou par la main, et prononçait, avec sa dignité suprême, les fameuses paroles : « Monsieur, le roi d'Espagne vous a fait roi ; les grands vous demandent ; les peuples vous souhaitent, moi j'y consens... » nous ne pourrions nous empêcher d'applaudir. Hélas ! c'est le dernier rayon du grand siècle. Pour rester dans les proportions classiques, il eût fallu s'arrêter à l'entrée triomphale dans Madrid. Malheureusement, le cinquième acte est un long drame de treize ans qui ne finit qu'à la paix d'Utrecht, un drame shakespearien, éclairé par les lucurs sinistres de Blenheim et de Ramillies. Voilà le triste revers de la comédie de cour. Mais la figure du vieux souverain grandit avec

celle de la nation; l'homme se trouve supérieur au héros de théâtre, et son froid courage ne fléchit pas sous tant de malheurs qui accablent sa tête. D'autre part, tandis que l'esprit national se réveille en France et soutient la fortune publique compromise par les calculs des hommes d'État, en Angleterre l'opinion se fait jour à travers les artifices et la corruption des gens de cour. C'est elle qui souffle vraiment la guerre ou la paix : de telle sorte que la pièce, commencée par une révolution de palais, s'élargit peu à peu et finit par mettre aux prises, non plus des cours, mais des peuples.

Pénétrons maintenant dans les coulisses, et tâchons de comprendre le ressort de l'action.

III

Derrière les dieux mobiles et passionnés de l'Olympe, les poètes anciens imaginaient une divinité terrible, implacable et muette qui les tenait tous dans sa main : c'était le Destin. Dans le drame sanglant de l'histoire, une sorte de nécessité pousse tous les acteurs, rois, ministres, diplomates, orateurs ou soldats; et cette nécessité, c'est la raison d'État.

Le général de Ségur raconte qu'à la veille de la bataille d'Austerlitz, une discussion littéraire s'engagea entre l'empereur et Junot. « C'est, dit Napoléon, la politique qui doit être le grand ressort de la tragédie moderne. C'est elle qui doit remplacer, sur notre théâtre, la fatalité antique, cette fatalité qui rend OEdipe criminel sans qu'il soit coupable; » et il ajouta que... « tout ce qu'on appelait coup d'État, crime politique, deviendrait un sujet de tragédie, où, l'horreur étant tempérée par la nécessité, un intérêt nouveau et soutenu se développerait. »

Beaucoup d'excellens écrits qui paraissent tous les jours sur l'ancien régime ne satisfont pas complètement l'esprit. On dirait que la sensibilité moderne hésite à considérer en face la grandeur vraiment tragique de la raison d'État. Les uns se détournent avec dégoût et déclarent qu'après tout, deux ou trois siècles mal employés tiendront peu de place dans l'histoire générale du monde (1). Les autres relèvent avec soin tous les traits de cynisme, tous les manques de foi, et dressent un réquisitoire. Ils se consolent

(1) Cette opinion, qui était celle de Prévost-Paradol (*Essai sur l'histoire universelle*), a été développée par M. Lavisso, dans sa *Vue générale sur l'histoire politique de l'Europe*. Signalons au contraire, parmi les plus vigoureux apologistes de la raison d'État, le sagace et profond historien du *Cardinal de Richelieu*, M. G. Hanotaux, notamment dans le chap. II de son deuxième livre.

par la pensée que, sur ce point, tous les cabinets se valent et qu'il s'établit, entre leurs méfaits, une sorte d'équilibre. Ce n'est point aller au fond des choses ni démêler suffisamment une des lois essentielles de notre espèce.

La formation d'un grand État ressemble aux œuvres de la nature. Elle en a le caractère inexorable et s'accomplit à travers les ruines particulières. Peut-on appliquer les règles de notre morale à des êtres qui dominent de si haut l'existence des individus? Une société, petite ou grande, peut-elle faire dépendre son salut de la fantaisie de ses membres ou des entreprises de ses voisins? Ne doit-elle pas souvent attaquer pour se défendre? C'est principalement dans l'âge critique de la croissance qu'un jeune État doit se faire sa place au soleil et lutter à tout prix contre les influences contraires. La voracité qu'il déploie est aussi naturelle et par suite aussi légitime que l'appétit bien ouvert d'un jeune homme à l'âge de la transformation. Comment serait-il retenu par la foi des traités? Imaginez un enfant qui s'engagerait par contrat à ne jamais dépasser le moule de son premier vêtement! Le malentendu vient de ce que les générations, dans leur horizon borné, n'admettent point ces mues nécessaires. Les vieux États oublient qu'ils ont été jeunes et refusent aux autres le droit de croître. Lorsqu'en 1755 Frédéric II rompit brusquement avec le roi de France, on jeta les hauts cris à Versailles. Cependant, le duc de Broglie dit avec raison : « Les rapports de la France et de la Prusse dans cet instant décisif m'ont toujours paru ressembler à ce que deviennent aisément les relations d'un tuteur et d'un pupille quand, l'un ayant vieilli et l'autre ayant grandi, le mineur redemande ses comptes et sa liberté (1). »

Au lieu de gémir sur les abus de la force, acceptons virilement des nécessités sans lesquelles nous n'aurions même pas l'avantage de causer politique, derrière les frontières conquises par nos pères; et tout d'abord, distinguons les différentes périodes de ce lent éveil de la conscience des peuples.

Les États, comme des êtres vivants, naissent, grandissent et meurent, ou se renouvellent. La raison leur vient tard : elle est, comme pour chaque homme, le fruit souvent amer de l'expérience. Pendant leur longue enfance, le langage de la politique ressemble à un bégaiement informe, mêlé de croyances absurdes, entrecoupé d'accès de colère aveugle ou de convoitise effrénée. Mais tandis que l'enfance de l'homme est instruite, protégée, formée par les générations précédentes, rien ne protège l'enfance ora-

(1) Duc de Broglie, *le Secret du Roi*, I, p. 123.

geuse des peuples contre les périls du dedans et du dehors. Le plus grand vient d'eux-mêmes, de l'ignorance et de l'indocilité de leurs membres, de cette courte vue qui ne peut dépasser ni l'horizon du champ paternel, ni celui d'une chétive et misérable existence.

Pendant cet âge d'inconscience, les sociétés humaines sont régies par des lois presque aussi brutales que celles qui gouvernent l'univers matériel. La nature se sert de nos passions comme d'un instrument pour atteindre ses fins. Elle dompte l'ambition par l'ambition et l'égoïsme solitaire par l'égoïsme conquérant. Elle façonne violemment les hommes à la subordination nécessaire pour former ces grands êtres collectifs qui doivent agir et penser en commun. Mais par quels longs circuits! par quels tâtonnemens! que d'hésitations, que de massacres, que de retours en arrière, que de siècles troubles et incertains, où les hommes, selon le mot du poète, « semblent chercher confusément le chemin de la vie »! Dans ce combat acharné des instincts les uns contre les autres, la nature opère avec cette lenteur et cette prodigalité qui ne compte ni le temps perdu, ni les existences sacrifiées. C'est l'âge des conquêtes inutiles et sanglantes, des dominations qui passent et disparaissent, faisant le vide autour d'elles. La plupart des chefs n'ont pas de dessein suivi; ou bien, s'ils en ont un, la trame, à peine nouée, se rompt à chaque instant, par un partage impolitique, par un démembrement. L'œuvre compromise ne se redresse qu'après de pénibles détours. Des lueurs d'une intelligence d'État s'allument dans quelques cerveaux. Des princes conçoivent l'ébauche d'un pouvoir fort et stable. Puis tout à coup la lueur vacille et s'efface. On croyait tenir un homme d'État, on n'a devant soi qu'un soldat qui distribue le butin à ses compagnons, un père qui divise son héritage entre ses enfans; et de nouveau, pour reconstituer le royaume démembré, il faut s'en remettre aux lentes pressions, aux attractions sourdes, à la force des choses plutôt qu'à la volonté des hommes.

Une circonstance particulière a prolongé, pour notre Europe, cette enfance politique bien au delà des bornes ordinaires. C'est que, pendant plus de dix siècles, l'Europe a poursuivi un idéal diamétralement contraire à celui de l'État moderne : tantôt la reconstitution du saint empire romain, tantôt l'unité de la famille chrétienne, tantôt le morcellement féodal; mais cette conception moyenne d'un État compact et limité est la dernière à laquelle elle se soit arrêtée. Entre la petite patrie locale, bornée aux murs de la cité ou du château, et la grande patrie chrétienne, l'intel-

ligence humaine flottait irrésolue, parmi des lignes vagues et des souvenirs incertains. Elle put réaliser, sous la tutelle de l'Église, un degré de civilisation avancée, alors qu'elle ne faisait encore que balbutier la langue politique. L'esprit fut en arrière sur l'âme et le cerveau sur le cœur. Notre grand roi saint Louis, plus pur que Marc-Aurèle, préparait comme un enfant ses expéditions d'outre-mer et démembrait de ses propres mains son royaume, par scrupule de conscience. Dans aucun temps peut-être, les hommes n'ont atteint un but si différent de celui qu'ils se proposaient, et tandis que Rome antique avait développé sa puissance par une croissance logique, comme le chêne sort du gland, l'Europe adulte sembla tourner le dos à l'Europe du moyen âge.

Cet éveil tardif, incomplet, presque involontaire de la raison d'État me paraît le fait capital de l'ancien régime. On vit enfin des princes et des ministres clairvoyans [se faire les collaborateurs de la Providence et restaurer la notion de l'État qui avait sombré dans le chaos (1). L'avantage de la continuité dynastique apparut derrière le simple désir d'établir les siens. La suzeraineté féodale servit de prétexte pour grouper de vastes territoires sous la même autorité. Les armées permanentes remplacèrent l'appel tumultueux des vassaux. L'ambition de s'agrandir fut tempérée par de sages réflexions sur la contiguïté des territoires. Mais d'abord, cette sagesse, qui distinguait les linéaments des futurs États, dut se cacher pour agir, car elle froissait trop d'intérêts et de croyances.

Qu'on se rappelle, en effet, l'aspect de l'Europe à l'aurore des temps modernes, vers la fin du xv^e siècle; que l'on considère cette végétation inouïe de petites souverainetés, cette poussée de sève politique qui semble épuiser la variété des combinaisons humaines et mêler, dans un désordre inexprimable, les formes du passé et celles de l'avenir : la tradition antique encore vivante à Constantinople, mais prête à disparaître sous le fanatisme rudimentaire des Osmanlis; — le fantôme du saint empire germanique qui s'effondre lentement et dont le reflet dore encore la couronne des rois; — l'Église battue en brèche, mais toujours debout, enveloppant de son souple réseau la chrétienté tout entière; — au-dessous de ces êtres immenses et déjà débordés, les princes impatients de se détacher du monument gothique où la foi les emprisonne; — des vassaux plus riches que leurs maîtres et non moins impatients du joug; — des seigneurs de sac et de

(1) G. Hanotaux, *Cardinal de Richelieu*, loc. cit.

corde luttant en désespérés contre l'ordre naissant ; — des prélats naturellement pacifiques, transformés en loups par le voisinage des loups ; — des cités opulentes faisant sonner fièrement le carillon de leurs beffrois ; — une confédération guerrière de marchands dont les anneaux se glissent à travers toute l'Europe, étreignant le commerce du Rhin à la Baltique ; — des provinces, des royaumes entiers, mis aux enchères par les prétentions féodales et voyageant d'une maison à l'autre dans la corbeille de noces des princesses ; — puis les républiques italiennes, petites-filles de la cité antique, animées d'une vie rapide et frémissante qui brûlerait les poumons d'un peuple plus calme ; — les cités maritimes surtout, si belles encore dans leur décadence, qu'on ne peut se lasser d'admirer les rives qu'elles jonchent de leurs débris : tel est le tableau bien imparfait de la vie qui fourmillait alors et dans laquelle une politique implacable allait porter la hache.

Certes, le sacrifice était dur. Quelles que fussent les misères de cette Europe, toute chaude encore des éruptions volcaniques du moyen âge, et malgré le feu qui couvait sous le sol mouvant, je ne sais quelle fraîcheur de création s'épanouissait à la surface. L'originalité, l'initiative personnelle, l'esprit d'une orageuse liberté éclataient partout en saillies vigoureuses, de la même manière que l'art de la Renaissance poussait vers le ciel la tourelle et le toit pointu, et déployait les courbes élégantes et hardies des monuments de cette époque. Au milieu de ce monde jeune et dru, plein d'élan, de caprice et de sève, la raison d'État semble une sorte de Parque reclinée qui tisse sa toile dans un coin. Tantôt elle emprunte le regard aigu d'un Louis XI, tantôt la figure fine et froide d'un Richelieu, mais rarement elle se fait aimer. Son apparition dans l'histoire soulève le plus souvent un concert de malédictions et de haines. C'est sur elle, sur cette conseillère sans entrailles, qu'on rejette tous les maux de la guerre, toutes les misères du peuple. Sans doute, la nation aime son roi ; elle l'accueille quand il se fait sacrer à Reims ; elle accourt à sa voix quand il repousse l'étranger. Mais elle voudrait s'en tenir à ce culte intermittent et ne rien céder de ses privilèges, de sa turbulence ou de ses querelles domestiques. Autant Jeanne d'Arc fut populaire, autant l'histoire est injuste pour les conseillers de Charles VII, qui firent de si grandes choses après la mort de la Pucelle. Lorsqu'on fait peser sur la nation le joug des nécessités d'État, n'osant point accuser le maître, elle dénonce les serviteurs, les ministres, les gens de loi, tous les avocats importuns de la raison dans un âge de passions, de tumulte et de fêtes.

Grippeminaud, dit Rabelais, avait « les mains pleines de sang,

les griffes comme de harpie, les dents d'un sanglier, les yeux flamboyans comme une gueule d'enfer... » Telle est l'image agréable qu'on se faisait de ces légistes qui furent les défenseurs de l'État. Et Rabelais ajoutait : « Vous verrez ces chats fourrés seigneurs de toute l'Europe et possesseurs pacifiques de tout le bien et domaine qui est en icelle. » Nourrie d'abord dans l'ombre des prétoires et des chancelleries, la raison d'État devait porter la marque de cette origine ingrate. Elle eut le visage dur et double, réprimant la révolte sans pitié, se couvrant volontiers d'un masque : il fallait user de ruse, puisque, le plus souvent, elle marchait au rebours de l'idéal du temps. Elle devait parler chevalerie aux paladins, religion aux dévots, franchises aux communes. Qui l'aurait comprise si elle avait invoqué l'intérêt de l'État? Quand les grands se liguèrent pour le bien public, on sait ce que cela voulait dire. Le véritable intérêt public devait reprendre son bien comme un voleur. De là cette marche de biais qui rendit la politique odieuse : ses plus utiles entreprises avaient un air de guet-apens.

Même quand le dessein se dévoila et que l'État sortit de l'ombre féodale, l'ébauche était encore trop informe pour supporter la pleine lumière : il fallut dissimuler les maximes d'État et proposer seulement à l'adoration de la foule la personne du monarque. On établit ainsi ce culte, qui eut ses rites visibles et ses mystères accessibles à quelques initiés. La volonté royale ne se discute pas : on doit s'incliner devant elle. Napoléon, qui voulut restaurer ce culte en France, ne s'y trompait pas : « Sachez, dit-il un jour, que la résurrection de la monarchie est un mystère ; c'est comme l'arche ! Ceux qui y touchent peuvent être frappés de la foudre (1) ! » De la sorte, les peuples dociles se prêteront à toutes les combinaisons. Si, par hasard, ils ont le cœur rebelle, s'ils se plaisent à regarder dans leurs affaires, on les accoutumera à distinguer le domaine intérieur et le domaine extérieur. On leur abandonnera le premier ; mais le second, à savoir la paix, la guerre, la diplomatie, seront réservés au prince dans les États absolus, aux nobles dans les oligarchies. Le résultat est toujours le même : les gouvernemens peuvent jeter un gâteau de miel au Cerbère, mais c'est afin de conserver au dehors la pleine disposition de leurs forces.

De plus, cette raison d'État, si sûre de son droit, si inflexible dans son principe, est beaucoup moins sûre de son but. Le fondement de l'État est trouvé, mais non sa forme définitive. Si étrange que cela paraisse, les esprits les plus fermes de l'ancien

(1) Ségur, *Mémoires*, liv. XXV, chap. VII.

régime n'ont jamais su exactement à quel point ils devaient s'arrêter. Les princes parlaient de la suzeraineté féodale pour marcher à la conquête de cet empire universel dont le mirage obsédait encore les imaginations : c'est en passant et presque de mauvaise grâce qu'ils fondèrent l'État moderne ; leur rêve était ailleurs et tel à peu près que Napoléon devait le réaliser pour les en dégoûter à jamais. Les grands ouvriers d'autrefois allaient droit devant eux, contents seulement par le sens du possible, mais bien décidés à épuiser les faveurs de la fortune. Ce n'est pas qu'ils fussent plus avares que nous de systèmes : ils en avaient au contraire pour toutes les causes, dont ils se servaient selon les circonstances, comme certain réaliste moderne. Leurs écrivains à gages réclamaient tantôt une province, tantôt une autre. Eux-mêmes excellaient à faire après coup la toilette de leur ambition : Richelieu disait qu'il avait voulu donner à la France les limites de l'ancienne Gaule. Il aurait trouvé des raisons encore meilleures s'il avait pu prendre et garder le Milanais. Ce sont nos savans qui, frottant leurs besicles et penchés sur les cartes, ont inventé des règles infaillibles et des limites nécessaires, à peu près comme ce professeur qui expliquait la prépondérance de la maison d'Autriche par le fait que Vienne se trouve à égale distance de la Baltique et de la Méditerranée. Il serait curieux de confronter aux enfers les héros et leurs historiens : « Que pensez-vous, diraient ceux-ci, de la géographie, de la race et de la langue ? — Nous pensons, répondraient-ils, que « lorsqu'on acquiert « une province qui n'est pas limitrophe et qui ne parle pas la même « langue, il faut beaucoup de bonheur et une grande habileté pour « s'y maintenir (1) ». — Quoi ! vous ne distinguez pas les guerres utiles et les guerres de magnificence ? — Nous connaissons deux sortes d'entreprises : celles qui réussissent, ce sont les bonnes ; celles qui échouent, ce sont les mauvaises. « Le désir d'acquérir « est naturel aux hommes ; mais quand ils ne peuvent pas y réussir, « c'est alors qu'ils sont dignes de blâme (2). » — Pourtant, vous autres Français, vous avez renoncé à Naples et à Milan. — Sans doute, parce qu'il suffisait « d'ouvrir les histoires pour voir com- « bien souvent nos rois en avaient été les maîtres et avec quelle « désastreuse et rapide facilité ils les avaient toujours perdus (3). »

On peut faire toutes les phrases qu'on voudra sur l'union des cœurs : cette union s'est faite après coup. L'État moderne est une résultante et les frontières ne font que consacrer l'équilibre établi

(1) Machiavel, *le Prince*.

(2) *Ibid.*

(3) Saint-Simon, *Mémoires*, t. II, chap. XI.

entre des pressions opposées. On s'en étonnera moins si l'on songe que cet État, dont nous vivons, n'est qu'un compromis entre la petite patrie locale et la monarchie universelle, entre Athènes et Rome, et que ce compromis n'a pu être dicté que par l'expérience, c'est-à-dire par l'impossibilité de s'exterminer les uns les autres.

Cette impossibilité une fois constatée, bien à contre-cœur, la politique devient singulièrement compliquée; elle entre dans la période qu'on peut appeler diplomatique; car enfin, ces autres États, qu'on ne peut supprimer, il faut bien vivre avec eux, se préoccuper de leurs forces et de leurs desseins, les attirer, si l'on peut, dans ses combinaisons. C'est un embarras que l'antiquité ne connaissait guère. « Carthage nous gêne, disait le citoyen romain : il faut détruire Carthage. » Voilà une raison d'État simple et facile à saisir. « Carthage nous gêne, disent les modernes, mais il faut la supporter, la contenir et, au besoin, s'en faire une amie. » Il ne suffira donc pas que chacun connaisse son intérêt et sa force, il faudra mesurer les intérêts et les forces des autres. Et cette question, déjà difficile à résoudre pour un seul adversaire, on doit se la poser pour chaque nouvel État qui surgit et se consolide, puis faire ensuite la somme des intérêts et des forces. Cette estimation minutieuse est proprement la tâche de la diplomatie; et la même raison d'État qui, d'une main, contient énergiquement les peuples, doit, de l'autre, peser des fétus de paille dans une balance très sensible.

Tels sont les traits essentiels de l'ancienne politique : elle est froide, prudente, rebelle aux entraînemens, dure dans la répression; elle est la vivante antithèse de l'esprit chevaleresque; elle s'enveloppe de mystère et n'avance que pas à pas, n'avouant jamais qu'une partie de ses espérances, désirant tout, se contentant de peu, vaste dans ses conceptions, circonspecte dans ses actes, décidée à aller jusqu'au bout de ses forces, mais pesant avec sagacité les forces des autres et faisant de ce calcul un art subtil et compliqué. Ce sont « jeux de prince », aurait dit La Fontaine.

IV

Aussi le monde, sous son règne, ne ressemble plus à une puissante et libre fournaise d'où jaillissent des générations spontanées, mais à quelque immense forge où des instrumens de précision taillent, retaillent, percent, compriment et soudent les peuples. On sent que le travail antérieur n'est pas perdu : la politique

opère sur des masses déjà refroidies, dures et tenaces, d'une texture serrée, capables de supporter sans gauchir l'écrasement, l'extension ou le choc. De son côté, le pouvoir, instruit par l'expérience, tente moins souvent l'impossible et recherche les soudures et les rapprochemens durables. On ne frappe plus au hasard d'estoc et de taille, à la manière des paladins. Chaque coup d'épée devient un coup de marteau : bien asséné, au point juste, il enfonce une empreinte ineffaçable ; mal appliqué, comme dans nos guerres d'Italie, l'instrument se fausse dans la main du vainqueur.

Cependant, d'un bout à l'autre de l'Europe, on entend le tapage assourdissant de ce martellement continu, scandé par les grondemens du caanon. Ici, le lourd marteau-pilon de la monarchie retombe à coups redoublés sur la France et lui donne la cohésion qui lui manquait, tassant les provinces les unes sur les autres. Là, de Vienne à Madrid, un laminoir infatigable étire, allonge les territoires au point de dépasser la limite de leur élasticité, et déjà un œil exercé peut prévoir une cassure entre les Alpes et le Pô, à la jonction de ces immenses domaines. En Espagne, la royauté reforge la vieille et sainte épée qui a vaincu l'Infidèle pour en faire un levier à soulever les deux mondes ; et si pur que soit ce fier métal, il se brisera sous l'effort. L'Angleterre, maîtrisant l'Écosse, écrase de tout son poids et réduit en poudre la malheureuse Irlande. Trois ou quatre marteaux différens frappent à coups redoublés les principautés allemandes et empêchent cette poussière d'États de s'agglomérer. En Italie, on entend grincer, on voit étinceler dans un éclair rapide les limes et les tarières des petits despotes. Ces outils brillans et fragiles semblent accomplir, en quelques tours de vis, une besogne plus délicate que les pesans appareils du voisinage. Dans leur atelier restreint, ils appliquent des procédés perfectionnés ; la trempe de leur acier est plus subtile, mais il se brisera plus tôt dans leurs mains. L'Italie, méconnue, déchirée par ses enfans trop habiles, sera une sorte de champ d'expérience où les grandes puissances viendront successivement faire l'épreuve de leurs forces.

Cet âge de fer fut cependant un âge fécond. Les autres époques de l'humanité ont groupé les individus en peuplades, en cités, en églises, en seigneuries : celui-ci a fondu ensemble des fragmens de peuples. Sans cette contrainte nécessaire, ni les hommes à la vie éphémère, ni les races aux appétits primitifs, ni les villes égoïstes, ni les barons querelleurs, n'auraient rien laissé de durable. Vous, philosophes épris d'une idée ; vous, historiens épris

de la vie, ce jeu de l'ambition vous paraît méprisable. Fausse grandeur, vaine gloire ! dites-vous. Les rois ordonnent et les peuples se font égorger sans comprendre. Mais ne voyez-vous pas que cette obéissance passive a fait l'État ? De même que les armées modernes ne subsistent que par la discipline, de même nos grandes sociétés ne vivent que par une abdication continuelle et presque irréfléchie des intérêts privés devant l'intérêt général. Irez-vous expliquer à chaque soldat le plan de la bataille et à chaque citoyen le plan de la politique ? Faudra-t-il mendier de province en province et de ville en ville les subsides nécessaires à la chose publique ? C'est cependant le système qui prévalait jadis, avant que la politique n'eût dégagé des rivalités locales et planté au sommet de l'édifice national, comme un signe visible de ralliement, le drapeau de la raison d'État. Sans lui, nous aurions encore des chefs orgueilleux qui parlementent avant la bataille et retournent dans leurs foyers quand la guerre ne leur convient pas ; des provinces qui profitent des désastres publics pour se faire confirmer leurs privilèges et marchander l'impôt ; des gouverneurs toujours prêts à la révolte et des pays mal domptés toujours prêts à les suivre. Telle était la France avant Henri IV ; et même après que Richelieu, continuateur de ce grand roi, l'eût fortement disciplinée, elle montrait encore, sous la Fronde, que la fusion n'était pas parfaite.

Je crois fermement que cette apparente léthargie de deux ou trois siècles a été pour les peuples une crise nécessaire et qu'elle a préparé les grands réveils de l'heure présente. Elle les a instruits, par la docilité, à l'abnégation, et par l'obéissance passive à la soumission raisonnée. Le sentiment tout seul a l'haleine courte : la France acclame dans François I^{er} son roi noblement vaincu et le lendemain elle fait ou laisse faire des Saint-Barthélemy. Il faut, pour consommer l'union, les lentes pressions et les coups redoublés. A ce prix seulement, des âmes discordantes se confondent peu à peu dans une seule âme. Ce n'est pas l'œuvre d'un jour : tous les quarts de siècle, quelque grande secousse la remet en question. Il semble alors que cette haute raison d'État qui préside au travail des siècles et dont les hommes sont les serviteurs à demi lucides, évoque les nations devant son tribunal et les interroge : « Formez-vous enfin un seul peuple ? — Non, répondent les nations, nous sommes encore en pleine discorde, nord contre midi, protestans contre catholiques, pays d'États contre pays d'élection... » ; et la déesse impitoyable les rejette à la grande usine, où de nouveau le marteau de la politique frappe et durcit l'alliage.

Voilà donc l'œuvre solide et inattaquable de l'ancienne politique : non seulement l'unité matérielle des territoires, mais le nœud qui tient les âmes unies.

Quant à ses défauts, ils sautent aux yeux. L'État, concentré dans la personne du prince, s'égarait avec lui. Le pouvoir, en s'isolant des peuples et les comprimant, pour ainsi dire, du dehors, perd le sentiment de la vie ; — non pas certes de la vie des cours : nos anciens documens diplomatiques abondent en fines observations sur le caractère des princes et sur le métier de courtisan ; — mais de toute vie locale, ou, comme nous disons aujourd'hui, nationale. La première condition de tous les calculs était que le populaire fût une sorte de matière plastique. Cette docilité parfaite était si nécessaire qu'après l'avoir établie par tous les moyens, même les plus détestables, on la considéra comme acquise, on la passa sous silence, on la présuma comme un axiome si évident qu'il est inutile de l'énoncer, on perdit de vue les différences de tempérament qui séparent les peuples les uns des autres. De là ces formules toutes faites, acceptées et transmises par les chancelleries, qui n'aperçoivent pas les changemens accomplis derrière la surface de l'Europe officielle. De là cette fausse uniformité qui ramène la diplomatie aux lois de la mécanique et semble opérer sur des masses inertes, sur lesquelles on bâtit des déductions d'une rigueur apparente.

Une comparaison tirée de ce qui se passe sous nos yeux fera mieux comprendre cet état d'esprit. Lorsque l'argent circule de main en main pour nos affaires ou pour nos plaisirs, nous nous inquiétons assez peu de son origine. Le capital n'a pas d'autre objet que de ramener à un signe uniforme et d'un échange facile la variété des efforts humains. Toute spéculation est fondée, premièrement, sur la régularité du travail et sur la docilité des travailleurs ; secondement, sur la réduction facile de ce travail en monnaie d'échange. Ce sont là des axiomes sur lesquels nous vivons encore et dont le siècle prochain pourrait bien ébranler la certitude, car il n'est déjà plus permis au capitaliste de vivre dans une indifférence parfaite sur la source de ses revenus. Or, au siècle dernier, ce raisonnement s'étendait encore à la politique : la ferme ou l'usine, c'était le bon peuple, dont la docilité ne faisait pas question ; le capital, c'était le pouvoir avec toutes ses ressources en hommes et en argent, ramené, par le langage du temps, à une sorte d'étalon de puissance commun à toutes les couronnes. Les princes et leurs ministres sont des spéculateurs plus ou moins habiles : ils ont, sur le marché de l'Europe, un crédit d'autant plus large que leur force présumée est plus

grande, et ils disposent de leurs armées ou de leurs trésors, des provinces et des peuples, avec le sans-gêne d'un propriétaire qui use de son bien. C'est ainsi qu'une même cour a pu gouverner sans trop d'efforts les provinces les plus éloignées. Quand il s'agit de toucher des revenus, on peut avoir des fermes ou des usines un peu partout. Telle grande puissance ressemblait à une maison de banque : elle avait pour chacune de ses possessions un compte par Doit et Avoir et faisait ensuite le bilan de sa situation en Europe.

Seulement il y a les bons placemens et les mauvais, les affaires solides et les spéculations stériles. Chez nous par exemple, depuis Henri IV jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, les princes administrent en bons pères de famille. Ils ne perdent pas de vue le réel et travaillent de leur mieux à l'accroissement du patrimoine héréditaire par des opérations fondées sur la nature des choses. Au xviii^e siècle au contraire, et dès la fin du règne de Louis XIV, il semble que la France, et avec elle la moitié de l'Europe, soient gagnées par une fièvre de spéculation et que l'on perde de vue l'intérêt des actionnaires pour se livrer à la passion du jeu. Chaque cour, petite ou grande, devient une sorte de Bourse où l'on se livre à des calculs fantastiques. Les hommes d'État ressemblent à des marchands qui vendraient ce qu'ils ne possèdent pas, comme cela se passe assez souvent sous le péristyle de la Bourse. Dès la fin du xvii^e siècle, le portrait que La Bruyère trace du diplomate témoigne d'une décadence réelle sur les grands négociateurs du congrès de Munster. Il serait bien injuste de considérer ce manège puéril comme l'image exacte de l'ancienne politique : il n'en est tout au plus que la grimace et la corruption. Qu'est-ce que ces mines confites, ces airs profonds, ces abandons affectés, ces fausses concessions, et toutes ces grossières finesses, pareilles aux ruses de nos paysans sur un champ de foire? et qui peut se laisser prendre à de pareilles feintes, si ce n'est d'autres personnages aussi creux, aussi ignorans des limites que l'ambition doit se fixer à elle-même, aussi persuadés que l'Europe peut s'escamoter par un tour de gobelet?

Cependant l'ancienne Europe a connu pire que le marchandage des Dindenaut politiques : elle a vu croître et multiplier les hommes à projets. C'est tout simple : puisqu'il n'est question que de poids et de contrepoids, chacun, du fond de son cabinet, invente un système mirifique d'alliances et d'échanges qui, de proche en proche et de poulie en poulie, doit faire jouer toute la machine. L'homme à projets se faufile, son rouleau sous le bras. Il entre dans les ministères par la porte de derrière et pénètre au château par

le boudoir des maîtresses. Il déroule alors ses plans, rédigés en style de prospectus. On le met vingt fois à la porte; mais il est endurci à tous les déboires : ne travaille-t-il pas pour le bien public? A la fin, le monarque, ennuyé, l'écoute et souvent se laisse séduire; le goût du jeu réveille son esprit que les affaires d'une longue suite endorment; ou bien il s'amuse aux détours de la diplomatie secrète. C'est ainsi que Louis XV intriguait, en Europe, contre son propre ministère (1). Si le roi est inaccessible, l'inventeur de remèdes infailibles se tourne du côté des philosophes; il confie son idée à Voltaire ou à Grimm; il fait trompeter son projet par les cent bouches de la Renommée; il s'impose à la lassitude ou au scepticisme du pouvoir et, de plus, ayant séduit les distributeurs patentés de la gloire, il conquiert encore dans l'avenir tous les badauds de la postérité. Que ne peut-il aussi conquérir des royaumes? Malheureusement, il a tout prévu, sauf le premier courant d'air qui renverse toutes ses combinaisons. Quel dommage! et quel génie ne brillerait pas dans le calcul de ces intérêts qui ricochent comme des billes, avec de savans choes en retour, si seulement la réalité faisait des angles précisément égaux à ceux que l'on construit sur le papier!

Quand il arrive aux hommes d'aujourd'hui de lire certains mémoires diplomatiques, ils se croient devant un casse-tête chinois, tant les calculs de probabilités, présentés comme une série de théorèmes, paraissent subtils et difficiles à suivre. D'abord on admire parce qu'on ne comprend pas, comme un ignorant devant un ressort d'horloge. Mais l'admiration diminue en voyant que, sur le cadran de l'histoire, la marche des aiguilles correspond si rarement aux prévisions du mécanicien. Tout cet ingénieux appareil est aussi différent du monde réel que les pendules compliquées chères à nos ancêtres, avec leur lune, leurs planètes et leurs étoiles, différaient du véritable univers. Ces petites machines font bien dans un salon, mais elles se détraquent à l'air libre. La grande et tragique raison d'État de jadis, qui martelait le dur métal des peuples, devient, entre les mains des courtisans, un engrenage à la fois dangereux et fragile.

Ce qui choque le plus à la fin de l'ancien régime, c'est la puérité d'une diplomatie qui s'agite dans le vide, parce qu'elle cesse de s'appuyer sur le véritable esprit de gouvernement. Mais elle n'est pas seule responsable de tous les embarras que le passé léguait à l'avenir. Ce n'est pas sa faute, par exemple, si l'État, tardivement formé, reste indécis dans ses contours extérieurs et

(1) Duc de Broglie, *le Secret du Roi*.

précaire dans son existence internationale, alors même qu'il n'est pas contesté dans son principe; si cette existence est sans cesse remise à la fortune des batailles; si des frontières mobiles et incertaines sont un danger continuel, en même temps qu'une amorce offerte aux rêves des ambitieux; si la politique extérieure, à laquelle on voulait donner une certaine précision, demeure livrée à toutes les conjectures, puisque la plupart de ces créations ambiguës pouvaient s'étendre ou se restreindre selon l'occasion. Non, en vérité, le drame n'est pas aussi simple que l'imaginait Napoléon; il ne suffit pas de mettre aux prises la politique et le sentiment, l'intérêt public et l'intérêt privé : il faut encore choisir entre plusieurs politiques, distinguer le possible et l'impossible; et, sans doute, ce n'est pas facile, puisque le génie de Napoléon s'y brisera.

Mais cette incertitude même qui préside aux destinées des États fait une partie de leur grandeur. C'est justement parce que ces grands édifices, élevés par la volonté humaine, ne subsistent que par une tension perpétuelle de cette volonté; c'est parce que, construits dans la pleine maturité des peuples, ils leur ont imposé une mâle et salutaire discipline, qu'ils ont droit à notre respect et à notre amour.

Bientôt, du reste, on va leur trouver un fondement plus solide que le simple calcul des forces et des intérêts : à savoir le vœu de ces peuples, dont la conscience s'éveille peu à peu et que l'on cessera de considérer comme des quantités négligeables ou comme de simples matériaux. L'intérêt politique continuera de gouverner le monde, mais il devra compter avec des forces autrement puissantes que les intrigues de cour. Le but sera toujours de conserver et de croître; mais le secret de cette croissance ne sera plus un dogme enfermé dans le sanctuaire et proposé de loin à la vénération des fidèles. Dès lors, le jeu savant de l'équilibre européen sera profondément troublé.

C'est une nouvelle ère qui s'ouvre, et c'est la nôtre.

PIRATERIE

I

Le jour où la maison Voisinat et Le Hertel se mit en liquidation, personne à Nantes ne fut vraiment surpris. Depuis quelque temps, en effet, il courait sur ces armateurs de fort mauvais bruits.

Ils succombaient après une lutte inégale contre la concurrence des Anglais et des Norvégiens, marins mieux équipés et commerçans plus aventureux, ayant à discrétion les capitaux que, chez nous, l'épargne refuse aux industries de la mer.

La spécialité de la maison était le transport par voiliers des bois de teinture des Antilles, particulièrement d'Haïti. Or, les forêts là-bas sont si mal exploitées que leur production s'épuise. Les affaires étant plus rares, on se les dispute; mais les Norvégiens, que leur loi maritime n'oblige point à avoir à bord un nombreux équipage, peuvent accepter des prix de fret impossibles aux capitaines français. Ceux-ci, réduits à courir la cueillette le long des côtes, ne ramassent guère que de petits lots. L'embarquement, déjà difficile quand il fait beau, devient dangereux dès que le vent s'élève. Pour comble de misère, parfois il arrive que la fièvre jaune se déclare à bord; en quelques jours les équipages sont décimés. On se complète comme on peut, puis on met à la voile. Maintenant, ce qui les attend à Saint-Nazaire, c'est une quarantaine, et rien n'est plus onéreux aux armateurs.

De l'avis général, cette liquidation Voisinat et Le Hertel n'allait pas donner grand'chose, le passif étant considérable. Quant à l'actif, il était uniquement représenté par les cinq voiliers dont se composait la flotte de la maison. Ces navires, jadis, avaient coûté

près d'un million; mais aujourd'hui qu'en tirerait-on? Sur place personne n'en voulait.

L'acte de dissolution portait que M. Le Hertel avait mission de liquider.

Quoique ne venant qu'en second dans la raison sociale, Le Hertel était le seul des deux associés qui comptât, commercialement parlant. Un petit homme toujours souriant, toujours empressé, le teint bruni par l'habitude du grand air, l'œil couvert, voilé, regardant de côté avec une expression câline, de jolies dents. On trouvait Le Hertel assez poseur; tout au moins s'habillait-il avec recherche : redingote gris clair, haute-forme blanc, longue cravate de satin bleu marine piquée d'une perle fine, la boutonnière fleurie en toute saison. Il donnait le ton à la jeunesse élégante, passait pour homme de sport (on disait qu'il avait beaucoup connu le comte de Lagrange) et faisait partie des abonnés du Grand-Théâtre. S'il avait échoué aux élections de la Chambre de commerce, du moins il avait réussi à se faire nommer président de la Société hippique, — une fonction qui n'occupait son homme que cinq jours par an, mais lui valait du lustre pour les trois cent soixante autres.

Au point de vue de l'honorabilité, il faut avouer que Le Hertel était discuté. Certains négocians, lorsqu'on leur parlait de lui, secouaient la tête avec une moue semblant indiquer qu'à leur avis il fallait se méfier. Guérinot, le courtier, un homme avec qui il était fort mal, mais qui certainement connaissait bien Le Hertel, puisque pendant quinze ans il avait fait tous ses affrètemens, allait jusqu'à le dire capable de tout. En pleine Bourse, on l'avait entendu s'écrier, en parlant de l'armateur : « Ah! celui-là!... je connais de lui un coup!... » On avait cherché vainement à savoir ce que c'était que ce *coup*, mais Guérinot s'était borné à ajouter : « Il en fera d'autres... Vous verrez ça! »

Voisinat, lui, n'était dans l'association que la liasse de billets de banque qu'on met en vitrine. Certes, il prétendait à quelque chose de plus et s'efforçait toujours de se faire proposer des affaires : inutilement du reste, personne ne consentant à le prendre au sérieux. A défaut de pouvoir l'égaliser en capacité commerciale, Voisinat s'occupait à singer l'extérieur de son associé. Il tâchait d'attraper ses grands airs, son sourire distingué.

Cela ne lui était point aisé, la nature l'ayant construit très massif et muni de pieds et de mains de dimensions exceptionnelles. Avec cela, des yeux rouges et un crâne tout petit. Fils

naturel d'un marchand de laines de Vendée qui en mourant lui avait laissé une grosse fortune, Voisinat s'était vite aperçu, en venant habiter Nantes, que ce qu'on appelle en province la *société* le tiendrait à l'écart tant qu'il ne pourrait pas arborer d'autre étiquette que celle que lui valait sa naissance. Aussi, dès qu'il sut que M. Le Hertel, dont il enviait tant la situation mondaine, consentirait volontiers à prendre un associé, il n'eut de cesse que l'armateur lui eût fait la grâce de le préférer aux autres candidats. Le Hertel s'était fait prier quelque peu. Il avait feint d'hésiter avant d'accorder une aussi précieuse faveur à quelqu'un de complètement étranger aux affaires maritimes. Voisinat aurait voulu que Le Hertel prit tous ses capitaux, six cent mille francs; mais Le Hertel n'en avait accepté que quatre cents. Plus tard, il est vrai, il consentit à prendre le reste.

En plus de sa mise sociale, Voisinat possédait encore une petite propriété. Elle était fort incommode, mais avait l'avantage de n'être distante de Nantes que de deux kilomètres et de se trouver en bordure sur la grande route de Paris; ce qui faisait que personne ne pouvait passer devant sans la remarquer. Or Voisinat avait une propriété pas pour en jouir, mais bien pour que le public sût qu'il l'avait. Le nom distingué de *Ripaille* dont il l'avait baptisée indiquait qu'il comptait bien que sa terre l'aiderait à faire figure de gentilhomme.

Ce gros garçon aux yeux caudides à fleur de front avait tout ce qu'il fallait pour se faire plumer sans même s'en apercevoir. Confit dans sa joie d'être Armateur, — un mot qu'il prononçait avec une *h* aspirée, — il ne voyait rien, n'observait rien de la décadence, pourtant rapide, de la maison. Quand le banquier avait resserré le crédit, Voisinat s'était borné à pester à la cantonade contre ce qu'il appelait une boutade d'homme malappris. Quand les fournisseurs de cordages, de voilures ou de conserves venaient réclamer avec insistance le paiement de leur note, Voisinat s'étonnait qu'il y eût des gens si indiscrets; mais pas un instant il ne lui venait à la pensée que c'étaient là les symptômes précurseurs d'une déconfiture. Aussi gardait-il intacte, inaltérable, son expression de béatitude, cet air heureux d'être au monde qui amusait tant les gens du quai lorsqu'ils l'arrêtaient un instant au passage.

— Eh bien! mon bon Voisinat, il paraît que ça va, les affaires?

— Ne m'en parlez pas... je ne sais où donner de la tête... J'arrive de Paris, et vlan! il faut que j'y retourne... A propos... j'aurai à vous parler de quelque chose, un de ces jours. Mais en ce moment... je vais voir les dépêches d'Amérique... Vous permettez?

— Comment donc ! on se doit aux affaires !

Et Voisinat s'en allait à grands pas, grave, regardant l'heure à sa montre avec un air soucieux et méditatif qui faisait le bonheur de la galerie.

Voisinat était donc à mille lieues de s'attendre à rien de fâcheux, quand un soir son associé, qui, sous un prétexte quelconque, l'avait retenu à dîner, lui dit qu'il avait une mauvaise nouvelle à lui annoncer.

— Ah bah ! quoi donc ? Rien de grave, je suppose...

— Si, quelque chose de très grave : mon cher... nous sommes à la côte !

— A la côte !... Quelle côte ? fit Voisinat ahuri.

— Nous sommes ruinés. L'échéance de fin de mois ne...

— Ruinés ! ruinés ! Ah, par exemple !

Voisinat, qui s'était levé brusquement, se rassit. Sa physionomie était celle d'un homme scandalisé par une énormité proférée devant lui. Quoi ! lui... Voisinat, *protesté* ! Ah çà ! mais... Qu'est-ce qui peut dire des choses aussi saugrenues ?... Vous voulez plaisanter, Le Hertel ?

Et Voisinat se passa la main sur le front, d'un geste anxieux.

Mais non, il n'avait pas du tout l'intention de plaisanter, l'associé. Il regardait le parquet d'un air morne.

Alors Voisinat changea de figure : le cou tendu, les veines du front toutes gonflées, il semblait faire des efforts désespérés pour comprendre.

Il bégayait sans pouvoir former ses mots. A la fin, il demanda :

— Mais comment est-ce arrivé ? mais comment n'ai-je pas été prévenu ? mais...

Le Hertel se borna à un haussement d'épaules. Alors brusquement une colère violente s'empara de Voisinat. Il poussa une sorte de rauque hurlement et courut sur Le Hertel comme s'il allait l'étrangler. Soudain saisissant l'une après l'autre deux chaises, il les brisa contre le mur.

Alors seulement un peu soulagé, satisfait de s'être enfin affirmé comme un homme énergique, il consentit à entendre les explications du coupable. Elles seraient complètes, ou sans ça... gare !

Le Hertel, qui pendant toute cette scène s'était fait une tête pensive, sortit enfin de son silence. Après un grand soupir :

— Tout n'est pas fini, murmura-t-il... Je compte bien sauver une soixantaine de mille francs pour chacun de nous... Mais... Et il feignit d'hésiter à continuer.

— Mais?... s'exclama impérieusement Voisinat.

— ...Mais il faut prendre bravement son parti de la situation, se résoudre à vendre notre flotte au plus vite, afin d'éviter qu'on ne nous traque... qu'on ne nous mette en faillite!

— En faillite, nous? mugit Voisinat avec un oh! étouffé.

Il s'affala sur sa chaise, consterné : c'était l'éroulement de tout le Voisinat mondain qu'il avait si péniblement édifié. Sa figure se plissait, lamentable, piteuse comme s'il allait se mettre à pleurer.

Le Hertel le guettait du coin de l'œil. A le voir ainsi réduit, il eut un singulier petit sourire : « Pas bien méchant, l'associé! »

Et, de fait, au bout d'un quart d'heure, le gros Voisinat, cédant sans résistance à l'ascendant d'une volonté et d'une intelligence qu'il sentait aussi fortes que son intelligence et que sa volonté à lui étaient débiles, se résignait à signer ce que demandait Le Hertel : la dissolution de la société, avec liquidation confiée à lui seul.

Pourtant il grondait intérieurement, Voisinat. Il prenait par instans une mine d'enfant furieux. Mais qu'importait à l'autre, désormais maître absolu de la situation, et n'ayant à subir, en fait d'entrave, que la vague obligation de tenir Voisinat au courant des réalisations qui allaient être tentées!

Le Hertel n'eut même pas cet ennui. Voisinat étouffait du besoin de s'en aller très loin, — quelque part où l'on ne sût pas sa chute. Les regards de compassion ironique qu'il fallait subir à chaque instant lui étaient insupportables. Comme tous les gens qui ne vivent que pour les effets de façade, il lui était trop dur de renoncer à tout ce qui jusqu'alors avait constitué pour lui les joies de la vie. Il ne voulait pas déchoir, diminuer son train de maison. Être ruiné, c'était pénible; mais en avoir l'air, dans la rue, ah! cela... non!

Le Hertel, sur sa demande, l'envoya en mission.

— Allez donc à Marseille, mon cher : c'est un grand centre maritime; vous devrez y trouver des acheteurs pour notre flotte. On m'a dit que les Régis songeaient à augmenter leur service sur la côte de Guinée... Voyez-les.

L'associé ne se le fit pas répéter deux fois.

Il resta un mois entier à Marseille. Dès sa première démarche, il n'avait pu conserver d'illusions. Là aussi on savait leur naufrage, et on consentait à en acheter les épaves, mais seulement

à très bas prix. D'ailleurs on avait déjà à Nantes quelqu'un de confiance qui était sur l'affaire. Aussi Voisinat fut-il éconduit, même assez vertement. Il semblait, à l'accueil très froid de ces Marseillais, habituellement si démonstratifs, qu'on classait déjà Voisinat parmi les visiteurs *dangereux*, ceux de qui l'on prévoit qu'ils vont tomber dans la misère noire, qu'ils viendront demander quelques louis qu'on ne pourra pas facilement leur refuser.

Voisinat, s'il comprenait peu de chose, comprit du moins cela. Alors, froissé, il se recroquevilla sur lui-même et ne songea plus qu'à tuer le temps au fond d'un café des allées de Meilhan.

Il serait resté là jusqu'au bout de son argent si une dépêche de Nantes, non signée, mais d'autant plus suggestive, n'était venue l'inquiéter. La dépêche contenait ceci : « Feriez bien revenir rapidement surveiller intérêts. »

Deux heures après, Voisinat bouclait sa valise et filait sur Nantes par Nîmes et Clermont-Ferrand.

Dès neuf heures du matin il arrivait au bureau.

— Eh bien ! mon bon ami, me voilà de retour... Je n'ai pas pu trouver d'acheteur ; j'ai pourtant remué ciel et terre...

— Vraiment ?

— Oui ! Et vous ? ça va toujours ? Et la liquidation ?... Ça marche, hein ?... ça avance ?

M. Le Hertel considéra un moment ce gros garçon, de bonne mine, sur qui l'adversité avait glissé sans même lui creuser une ride au front, tandis que lui-même se rongait de préoccupations et d'inquiétudes.

Avait-il l'air assez bête, ce Voisinat, avec ses cheveux collés, sa moustache roulée au petit fer et ses gants clairs dès le matin !

A la fin, ayant réfléchi, et sans doute fixé sur le parti auquel il devait s'arrêter :

— Eh bien ! mon cher Voisinat, j'ai tout vendu.

— Ah ! ah !

— Oui, tout vendu, mais... mal... 180 000 les cinq à Landrieux, du Havre.

— Ah ! par exemple ! Mais c'est un cadeau... car enfin vous me les aviez apportés en société pour 850 000.

— Et après ? fit Le Hertel sèchement... Ils n'avaient pas précisément rajeuni dans nos mains ; bien des agrès leur manquaient ; les voiles étaient usées. Et puis, critiquer est facile... Il fallait trouver mieux... Je n'ai pas eu d'autre offre ferme... Les

gens d'ici voulaient me traîner en longueur... J'attendais toujours de vos nouvelles. Qu'est-ce que vous faisiez donc là-bas, à Marseille, cher ami? A quoi occupiez-vous vos journées?

Voisinat feignit de n'avoir pas entendu la question.

— Enfin! murmura-t-il... Et à quand le paiement?

— Le mois prochain. Du reste nous recauserons de tout cela. Allons, cher, vous devez être fatigué après un si long trajet; vous avez dû avaler bien de la poussière, n'est-ce pas? Et puis quelles vilaines odeurs il y a en ville!... C'est une infection. Nantes est bien malsain en ce moment; aussi tout le monde est-il à la campagne. Allez donc vous reposer à Ripaille, mon brave ami... Nous aurons largement le temps de reparler affaires la semaine prochaine!... N'est-ce pas l'époque de vos foins?

Voisinat s'en fut donc à Ripaille inspecter son domaine. Il laissait Le Hertel mûrir en paix ses combinaisons.

Mais deux jours après on le vit accourir en ville, furieux. Ah! il en avait appris de fortes. Il savait tout. Refait, volé comme dans un bois. Voilà donc pourquoi *on* ne lui écrivait rien à Marseille; voilà donc pourquoi, l'autre jour, *on* l'envoyait à ses foins. Cette fois-ci il était résolu à...

— A quoi?

— A déposer une plainte au procureur de la République.

M. Le Hertel, dans l'attitude digne d'un homme qui, froissé par d'injustes soupçons, veut néanmoins rester calme, répondit avec son plus grand air :

— Voyons donc un peu ce qu'on vous a dit!

Voisinat, rien que sur cette mise en demeure, fut tout de suite désarçonné. Déjà, en général, son élocution n'était guère facile; mais, comme il n'avait pas trop bien compris ce qu'on lui avait dit, son embarras était extrême. Il débita pourtant tout ce que M. X... et M. Z... venaient de lui raconter. Le récit fut assez obscur. Il y était question d'opérations sous le manteau de la cheminée, de paiement comptant, de pots-de-vin; les coups de poing sur la table dont il scandait son discours aux instans pénibles (ceux où les mots ne venaient pas), s'ils mettaient du mouvement, n'apportaient, en revanche, aucun éclaircissement.

— Allons, fit M. Le Hertel avec amertume, je reconnais bien là ma province. — Il se leva, et d'un geste impératif invita Voisinat à s'asseoir : — Assez de récriminations aussi inutiles que déplacées! Écoutez-moi! Oui, dans ce qu'on vous a dit ce matin il y a un fond de vrai. Oui, j'ai été payé comptant du prix de notre flotte...

— Ah! vous l'avouez? rugit Voisinat..

— ... Et de ce prix je n'ai employé qu'un quart à apaiser les plus pressans de nos créanciers. Le reste...

— Le reste, vous me l'avez volé!

M. Le Hertel eut un petit rire saccadé. Il haussa légèrement les épaules :

— Ah! qu'en termes galans ces choses-là sont dites!... le reste, qui appartenait à nous deux, ou plutôt à cette personnalité morale distincte des associés qui s'appelle la *liquidation*... — Le Hertel insista sur le mot *liquidation*, sachant bien que son associé ne le comprenait guère, — le reste, je l'ai placé.

— Placé? placé? dit Voisinat... Placé dans votre poche?

Le Hertel se croisa délibérément les bras, puis, avançant d'un pas :

— Eh bien! quand cela serait? Où prétendez-vous en venir? Ah çà, mon cher, vous ne me connaissez donc pas encore?

Il parlait très bas en homme sûr de lui :

— ... Et vous croyez qu'une plainte au procureur de la République m'intimiderait, me ferait rendre cet argent, si cela ne me convenait pas? Ah! mon pauvre garçon, vous n'êtes pas de taille!

Et maintenant, suivez-moi bien — et ne gesticulez pas... Cela ne sert à rien. A rester tranquille, à me laisser faire, vous avez tout à gagner. Je m'explique : Où en êtes-vous? Quelle est aujourd'hui votre situation personnelle? Elle est pitoyable. Ici, sur cette feuille, j'ai relevé toutes nos dettes communes restées en souffrance. Il y en a pour 200 000 francs, chiffres ronds. Ce sont ces 200 000 francs que vous vouliez sans doute que j'éteigne avec les 140 000 qui me sont restés après paiement de ceux de nos créanciers qui aboyaient trop fort. Il fallait, selon vous, payer 200 avec 140, hein?

Mais, direz-vous, je devais au moins faire une distribution au marc le franc. C'est vrai! seulement on vous vendait pour le surplus, mon bel ami, on vendait Ripaille, on vendait votre voiture, on vendait votre mobilier et jusqu'à votre garde-robe si élégante.

— Je suppose qu'on ne m'aurait pas vendu seul. Et vous?

— Moi, cher ami?... Oh! merci de votre sollicitude, mais... rassurez-vous, quittez tout souci sur ce point. Mon mobilier appartient à M^{me} Le Hertel qui n'est pas pour rien... mariée sous le régime dotal! A elle également notre ferme des Marettes.

D'ailleurs, admettons, si cela vous fait plaisir, que l'on m'eût vendu *moi aussi*: je ne vois pas bien, — je l'avoue, — quelle jolie jambe cela vous eût faite, hein? Donc, reprenons, et écoutez :

J'ai expliqué que, si j'avais tout distribué, votre situation n'en était pas moins désespérée. A cela vous n'avez rien à répliquer.

Comme j'ai l'habitude, en affaires, de regarder un peu plus loin que le bout de mon nez... comme aussi votre situation me faisait pitié...

— Vous, de la pitié? Quelle farce! fit Voisinat toujours irrité, mais cependant très attentif à ce que lui disait Le Hertel.

L'autre sourit tristement, puis, d'un ton presque paternel :

— Ah! mon pauvre ami! qu'il est donc difficile de causer avec vous... Je continue : J'ai eu pitié de votre détresse en même temps que je voyais pour moi-même quelque chose à tenter.

Si ma combinaison réussit, je me charge seul de tout le passif... Tenez, j'en prends l'engagement *écrit*. Si elle échoue... dame! nous ne serons pas dans de beaux draps, mais... pas plus rincés qu'avant.

Voisinat, assez docile maintenant, écoutait en silence, la tête basse. Il semblait très agité. De temps en temps il s'épongeait le front. Ah! il aurait bien voulu être ailleurs. Fichtre oui! En voilà une tuile!

Le Hertel, qui maintenant se sentait maître de la situation, reprit la parole. Il marchait dans le bureau avec un air dégagé, les mains dans les poches :

— Il me faut deux mois... L'affaire est engagée... nous touchons à l'heure décisive... Cela va se nouer. Je pars pour Liverpool ce soir... Je vais traiter définitivement quelque chose de... considérable. C'est tout ce que je vous dirai.

Après une pause assez longue, et parlant à voix basse :

— Ainsi vous m'avez bien compris? Nous jouons en ce moment notre suprême et dernière partie, *le tout pour le tout*.

— Et si vous échouez? fit Voisinat, sourdement repris d'une velléité de rébellion. Car enfin dans tout ça... je n'y vois pas... clair.

— Eh bien! mon ami, ricana Le Hertel, si j'échoue, je vous plains, car il vous faudra chercher un emploi à la mesure de vos moyens. Or, vous vous êtes beaucoup promené en ville, vous avez flâné sur le bord des portes de beaucoup de bureaux, *donc* vous connaissez les affaires, et l'on se disputera votre intéressante personne... tra déri déra!...

— Certainement, je trouverai, s'exclama Voisinat, car je suis résolu à prendre n'importe quoi!

Le Hertel s'esclaffa de rire :

— Ah! la phrase classique des gens qui ne sont bons à rien et qui ne trouveront rien, des gens qui attendent que leurs amis aient *trouvé* pour eux, et, pendant ce temps-là, dégingolent peu à

peu. Rappelez-vous Terrier, votre ami. Lui aussi devait prendre *n'importe quoi*. Tout ce qu'il a su faire a été de vivre aux crochets de la famille de sa femme, et maintenant!...

Au surplus, voyez-vous, je ferai ce que j'ai résolu. Je le ferai avec vous ou sans vous, mais *je le ferai*. Moi, je ne veux pas devenir pauvre. Je ne le veux pas... C'est trop laid... Je ne serai jamais un objet de pitié... Si vous faites mine de vous mettre en travers de mes projets, je pars pour le Canada, un pays où il n'y a pas d'extradition pour les... accidens de ce genre.

Voisinat était très ébranlé. Il dit d'un air songeur :

— Vous croyez vraiment réussir?

— Neuf chances sur dix.

— Et peut-on au moins savoir quelque chose?...

— Non! C'est toujours une sottise de confier une combinaison à quelqu'un qui ne doit pas y coopérer. Et puis celle-là... n'est pas ordinaire.

Maintenant Voisinat était conquis. Le ton d'assurance de Le Hertel lui inspirait confiance. Il voulut tout de suite détendre la situation :

— Je suis sûr que vous allez... fourrer dedans quelqu'un.

— Mon cher, tant qu'on n'aura pas trouvé le moyen de fabriquer de l'or avec des cailloux ou des chiffons, il faudra bien aller le chercher où il est, c'est-à-dire dans la caisse des autres... On l'y prend comme on peut, comme ils vous l'ont pris eux-mêmes.

— Allons, Le Hertel, eh bien! puisque vous le voulez, je vous donne carte blanche; topez là! Je ne demande qu'à être gentil.

— Bon, bon, vous faites preuve d'intelligence. Tenez... mais fermez bien votre bouche. J'aimerais même autant que vous disparaissiez d'ici. Voyez-vous, nous sommes... flambés si vous répétez à âme qui vive ce que vous savez.

— Ah bah! fit Voisinat, qui semblait trouver que, vraiment, ce qu'il savait... n'était guère, et qu'il lui eût été bien difficile d'être indiscret.

II

Quinze jours plus tard, le bruit se répandit en ville que Le Hertel allait reprendre les affaires. Il avait eu, paraît-il, la chance inespérée de trouver en Angleterre un riche capitaliste qui le commanditait de la forte somme. Il ferait maintenant l'Inde et l'Australie avec de grands navires.

Quoique ce fût lui-même qui propageât ce bruit, l'armateur se montra très sobre de détails. Vainement ses créanciers vou-

lurent-ils savoir le nom du capitaliste anglais ; Le Hertel se borna à leur répondre : « Vous verrez bien si j'achète des navires, oui ou non. Et, si j'en achète, c'est que j'ai de l'argent. »

Bientôt on apprit, par les journaux maritimes, qu'un voilier anglais de fort tonnage, 2400 tonnes, le *Loch-Lomond*, acquis par M. Le Hertel de Nantes, faisait route vers Rouen, où il allait charger des machines et des dragues pour la Compagnie de Panama.

— Des machines ? dit un jour à Le Hertel un ancien capitaine au long cours qui le rencontra sur la Bourse ; vous transportez des machines ? J'espère au moins qu'on vous paie un joli fret, car c'est une fichue cargaison.

— Ah bah ! Et en quoi, je vous prie ?

— Parce que ça s'arrime mal... parce que ça entre difficilement jusqu'au fond de la cale, quand les machines sont larges. Alors on est obligé de les placer dans l'entrepont, et cela charge trop le haut du navire... l'exposant à chavirer. Je sais bien qu'avec beaucoup de lest... Mais le lest, c'est du poids mort. Embarquez donc des briques, du moellon, des rails.

— Justement, je me propose d'emplir les fonds avec des rails.

— N'importe ! c'est un mauvais chargement. C'est dangereux. Je suppose au moins que vous avez un bon capitaine qui surveillera bien l'arrimage.

— Oh certainement ! Je ne voudrais pas m'exposer à perdre mon navire, sapristi !

— Heu ! heu ! c'est quelquefois... une bonne affaire... quand on a eu soin... de l'assurer... comme il faut.

M. Le Hertel, que son interlocuteur couvait d'un regard oblique, ne broncha pas, mais il porta bientôt la conversation sur un autre sujet, sur les récoltes que la sécheresse commençait à compromettre.

À Rouen, sur le quai Bethencourt, les curieux s'arrêtent à regarder un grand trois-mâts anglais arrivé depuis peu. Perchés sur un échafaudage, des peintres s'occupent à changer son nom. Ils inscrivent : *GLADIATEUR, NANTES*, en belles lettres dorées flamboyant neuf.

Plus d'équipage à bord. Les matelots anglais sont tous repartis, le capitaine aussi. Pour ce dernier, c'était inévitable, puisque la loi exige que le capitaine d'un navire battant pavillon français soit Français ; mais pour ce qui est de l'équipage, le quart des matelots peut être étranger. Cependant ils ont été renvoyés tous.

C'est M. Le Hertel qui a fait cela. Il est à Rouen et ne paraît guère pressé d'enrôler un nouveau personnel. Pourtant la cargaison est toute prête : ce sont des locomotives et des dragues venant des Ateliers de Saint-Denis et qui ont descendu la Seine sur des péniches. Plusieurs bordées d'hommes de peine hissent chaque jour les caisses à bord du voilier et les arriment à l'intérieur sous la surveillance personnelle de l'armateur. On parle aussi d'un fort lot de rails qui doit arriver. Mais il est en retard, et on s'est lassé de l'attendre. Comment fera-t-on maintenant pour les placer, ces rails ?

Il se présente des matelots qui demandent à embaucher. Des matelots, on en trouve toujours. On ne retrouve pas aussi facilement des officiers. Quelques-uns sont venus ; mais quand ils ont vu que le navire était déjà en cours de chargement, ils se sont retirés. En effet, la plupart des capitaines ne voudraient pas conduire en mer un navire dont ils n'auraient pas dirigé eux-mêmes l'aménagement. Chacun a ses idées. Les uns, par exemple, tiennent à avoir une forte stabilité : ceux-là chargent davantage les fonds du navire. D'autres prétendent que lorsqu'on fait un changement de direction une forte stabilité cause des rappels trop brusques vers le centre de gravité, et peut amener la rupture des mâts. Enfin il est des capitaines qui aiment que le navire s'incline à l'avant, tandis que d'autres préfèrent qu'il relève le nez.

Aussi un bâtiment comme celui-là, qu'on trouve tout chargé, dont on ne peut pas visiter les flancs, déplaît, inspire de la méfiance. Si encore quelqu'un de l'équipage avait assisté au chargement ! mais non, personne !

Parmi les capitaines qui se sont d'abord offerts, il y a un Provençal d'Antibes, que M. Le Hertel voudrait bien voir à tous les diables. Mal embouché, grossier, ce gaillard-là non seulement se refuse à embarquer, mais prétend même en dégoûter les autres. Il déclare tout haut que c'est rudement louche, un chargement fait en catimini.

Toute la cargaison est maintenant à bord, et l'on n'a toujours pas de capitaine. Heureusement, M. Le Hertel a trouvé un second et un maître d'équipage. Le second est une espèce de brute qui sort de la prison où il vient de purger une condamnation à six mois, pour avoir, étant ivre, assommé un mousse à coups de corde. Le petit est resté estropié. On comprend qu'un tel individu se soit jeté sur l'aubaine d'un engagement quel qu'il soit. Il craignait bien de n'être jamais repris nulle part. Quant au maître d'équipage, c'est un pauvre diable qui a rapporté des pays chauds

une dysenterie chronique : celui-là, non plus, ne pouvait se montrer difficile.

Tout de même pas de capitaine ! Les jours succèdent aux jours, et personne ne se décide à accepter le commandement du *Gladiateur*. Cependant M. Le Hertel se remue tant qu'il peut. Il vient de faire ce qu'on ne fait jamais : il a mis des insertions dans les journaux et promet un fort salaire.

Ah ! Dieu sait qu'il y en a assez sur le pavé, de malheureux capitaines sans emploi, surtout des capitaines de voiliers. Elle va si mal, la marine à voiles ! Ils sont peut-être quatre-vingts ou cent en Bretagne qui se désespèrent de ne rien trouver, et crèvent de faim, eux et leur famille. Un certain nombre ont dû se résoudre à se faire matelots. On a cité l'année dernière une goélette de pêche partie à la morue, en Islande, et dont dix matelots sur vingt-cinq avaient en poche leur inutile brevet de capitaine.

Oh ! il en est venu de loin pour voir ce grand bateau ; mais tout de suite, sur le quai, on leur a dit des choses... des choses qui les ont fait réfléchir... Et alors, ils sont repartis.

Oui, il est comme à l'index, le *Gladiateur*.

Les matelots, eux, prennent le temps comme il vient. Ils sont loin de se plaindre. Ils mangent bien, et lézardent toute la journée, couchés sur le pont. Comme ils sont peu surveillés, ils s'en vont le soir en bandes chez les cabaretiers de la rue Saint-Éloi. Jusqu'au matin on boit et on chante avec des femmes. Il y a un novice qui joue de la flûte, le charpentier a un gentil talent sur l'accordéon. On s'amuse bien.

Mais quelqu'un qui, décidément, ne s'amuse plus du tout, c'est M. Le Hertel. Ah ! mais non ! Il est même extrêmement ennuyé.

Certains gens sur le quai commencent à le regarder de travers, d'autres le saluent avec un clignement ironique. C'est qu'on ne voit pas souvent un armateur qui reste en plan sans pouvoir trouver un capitaine.

Pourvu que les racontars de tous ces imbéciles n'arrivent pas aux oreilles des assureurs ! Car, tant que le navire n'a pas levé l'ancre, ils peuvent se dédire en remboursant la prime. Pour ce qui est du *Gladiateur*, séduits par l'importance de l'affaire, fortement chauffés par un courtier habile auquel Le Hertel a payé double commission, ils ont traité très vite, les assureurs parisiens.

Mais s'ils venaient à se raviser !

Ah ! une dépêche ! Enfin, oui, c'est un capitaine qui s'annonce. Il vient de loin, celui-là : Saint-Calais, dans la Sarthe. Il signe Ro-

bert de la Ferté. Bizarre... un noble? Sans doute quelque fils de famille qui a mal tourné. Peut-être bien aussi un officier de l'État renvoyé...

Bah! on le prendra quand même... et au prix qu'il voudra, encore!

— Ah! c'est vous, Monsieur, qui m'avez télégraphié?

— Oui, monsieur l'armateur.

M. Le Hertel, très souriant, salue, s'empresse, et, tout en tortillant sa moustache, examine, en dessous, ce capitaine tant désiré qui s'offre à lui.

C'est un jeune homme blond, très blond. On dirait un Flamand; il en a le teint rosé, l'air de santé fleurie, et l'œil bleu pâle aux cils et sourcils très clairs. Un robuste garçon à la large poitrine, à l'encolure puissante, ce qu'on appelle un gars. Il n'est peut-être pas très intelligent; le front chez lui est trop envahi par les cheveux; l'attache du nez, très forte et saillante, met entre les deux yeux une sorte de bosse comme on en voit aux béliers. Pourtant l'ensemble de la physionomie plaît par la simplicité qu'expriment ces yeux un peu fixes.

— Comment écrivez-vous votre nom, capitaine, en un mot?

— Non! en trois, fait le jeune homme, qui rougit légèrement.

Et comme il devine chez l'armateur le désir d'une explication : — Je suis le plus jeune fils d'une vieille famille du Maine. Mon père et mon grand-père ont boudé les gouvernements; leur fortune s'est peu à peu fondue... Moi, je n'ai pas su rester au collège; alors on m'a embarqué à quinze ans. La vie de marin me plaisait, j'y suis resté; j'ai étudié, et je viens d'être reçu capitaine il y a quatre mois.

Il ajoute à demi-voix : — Et en voilà trois que je suis marié.

— Ah! vous êtes marié, jeune marié, et vous songez déjà à partir?

— Oui, car... car... il faut dire que c'était un peu contre le gré des parens de ma femme, qui nous trouvaient trop pauvres tous deux pour nous mettre en ménage... Mes économies sont déjà mangées, et j'ai hâte de gagner quelque chose. La faim chasse le loup du bois, et le marin du plancher des vaches, ajoute-t-il avec un gros rire bon enfant.

— Eh bien, voyons, capitaine, combien voulez-vous gagner?

— Quatre cent cinquante francs, payés chaque mois d'avance à ma femme.

Il a dit cela avec un tremblement dans la voix. Le chiffre est très fort.

— Soit! mais je vous préviens qu'il s'agit d'un transport assez dangereux. Vous le voyez, je suis franc.

— Je sais! des machines; j'en ai entendu parler, et je n'ai pas peur, fait tranquillement le jeune homme.

— Les gens du quai vous décourageront! Il y a ici, rôdant tout à l'entour du navire, quelques individus plus ou moins tarés dont j'ai refusé les services, et qui vous raconteront...

Le capitaine secoue la tête en faisant signe que non.

— Eh bien! alors, mon ami, c'est une affaire entendue. Vous partez demain, n'est-ce pas?

— Demain? oh! non... après-demain, Monsieur. Ma femme tient à venir me dire adieu... Et, fait le jeune homme avec une sorte de honte..., comme je suis un peu à court... je voudrais que vous... pour lui envoyer...

— Comment donc, capitaine! voici cinq cents francs. — Et M. Le Hertel ouvre son portefeuille: — Le télégraphe est en face, vous pourrez y prendre un mandat... Tenez, je vous accompagne.

Et l'armateur s'empresse, tout heureux de fixer aussi solidement son grappin sur cet homme...

III

Le capitaine La Ferté s'est rendu le lendemain au bureau de la marine pour y chercher ses papiers. Il trouve là l'officier de port, un vieux brave homme à l'air bienveillant, aux façons patriarcales, qui traite familièrement tous les marins comme s'ils étaient ses enfans.

— Comment, mon cher garçon, vous osez partir sur un navire chargé si drôlement?

— Mais, bon Dieu, qu'est-ce qu'il a donc de si particulier? fait le capitaine un moment troublé.

— Ce qu'il a, mon ami? mais les ouvriers qui l'ont chargé vous le diraient. Il a une chose *en trop* et une *en moins*: trop de poids dans l'entrepont, et pas de lest à fond de cale...

Le capitaine réfléchit. Il se mord les lèvres.

— Peut-être... Aussi, je compte mettre très peu de toile en haut des mâts; nous n'irons pas vite, voilà tout.

— Vous feriez bien alors de descendre les cacatois et les perroquets; ce serait toujours ça... Et puis, tenez, à votre place, sans rien dire à personne, je pomperais cinq ou six tonnes d'eau pour remplir le fond de la cale... pendant que vous serez en Seine...

— Allons, au revoir, commandant, fait le jeune homme, qui paraît plus préoccupé que, par fierté, il ne voudrait le laisser voir...

— Au revoir, capitaine, et... bon voyage ! Voici vos papiers en règle.

Et quand il l'a vu s'éloigner :

— Pauvre garçon !

Vers le milieu de la nuit, après que tous les matelots sont rentrés, quand tout repose à bord, le jeune capitaine sort de sa cabine, un falot à la main. Il écoute si rien ne bouge, puis se dirige, en cherchant à amortir le bruit de ses pas, vers le poste. Là, avec précaution, il réveille le maître d'équipage.

— Gustave, habillez-vous.

Quand le maître est prêt :

— Qu'est-ce qu'il y a pour votre service, capitaine ?

— Chut, plus bas... Il y a que je veux, décidément, savoir à quoi m'en tenir. Venez avec moi : je vais ouvrir le panneau de la grande cale, et descendre dans les fonds. Vous m'accompagnerez, Gustave ; vous avez plus l'habitude... Surtout que l'équipage ne nous entende pas, ne se doute de rien !

— Le second ne s'est pas aperçu que vous vous leviez ?

— Non, il était ivre dès huit heures du soir.

Grâce à sa force peu commune, La Ferté réussit à dégager l'ouverture des panneaux. Il enjambe l'échelle de fer et descend, suivi du maître d'équipage. C'est le capitaine qui tient le falot.

Ils ont beaucoup de mal à passer. Il faut se glisser entre les rayons des roues de machines, au milieu des pièces de fonte aux formes bizarres.

Les deux hommes examinent tout lentement, scrutent les profondeurs ténébreuses, sans parler, sans échanger un mot. On ne dit rien quand on pense à de certaines choses trop graves.

Un bruit les a fait tressaillir. Ce n'est rien... Des rats qui se sauyaient.

Ils continuent à descendre.

— N'allons pas plus bas, fait brusquement Gustave : c'est pas la peine !

L'autre le regarde ; il a compris... En dessous il y a un grand vide... en dessous RIEN !

Quand ils sont remontés sur le pont, le capitaine dit simplement :

— Eh bien, Gustave ?

L'autre prend un temps, puis :

— Capitaine..., je vous dirai ça demain matin... J'vais y penser.

Au petit jour le maître d'équipage est dans la cabine de son chef. Très doucement :

— Moi, cap'taine, je reste ; moi... je suis vieux. Et puis... noyé

ou crevé de faim au coin d'une borne, c'est tout choisi ; mes petits iront au bureau de bienfaisance... si je ne reviens pas ; mais vous, cap'taine, qu'êtes tout frais marié... non, faites pas ça !

Le capitaine se frotte les yeux. Il a bien dormi. Un gai rayon de soleil entre, par le hublot, dans sa cabine.

— Oh, Gustave ! vous voyez les choses bien en noir... Je crois que je partirai. Ça ne serait pas gentil de vous lâcher tous comme ça. Et puis enfin... cette traversée des Antilles est généralement bonne. Rien ne prouve que nous rencontrerons un coup de vent...

IV

Grande, la mine creuse, les traits tirés des ouvrières qui se nourrissent mal, une jeune femme apparaît sur le gaillard d'arrière, vêtue d'une très simple robe grise, la couleur des pauvres.

Comme le capitaine a fait tendre de la toile au-dessus, on est à l'abri du soleil. Ils s'assoient tous deux, tournant le dos au quai, et continuent à causer doucement en attendant l'armateur. Ils se tiennent par la main.

Quelqu'un ! Ils se retournent. M. Le Hertel est là, en tenue irréprochable. Il tient à la main un joli bouquet de roses qu'il offre galamment à M^{me} de la Ferté. La jeune femme prend le bouquet d'un mouvement machinal, sans trop comprendre, tant cette politesse inattendue d'un riche l'étonne, elle si pauvre. Pourtant, le plus gracieusement qu'il lui est possible, elle sourit et remercie : « Oh, Monsieur... il est bien joli ! »

Lui, il la regarde, l'étudie, un peu surpris de la trouver aussi distinguée. Non, elle n'est pas de la race épaisse à laquelle appartient son rustre de mari. Il y a un je ne sais quoi dans la tournure, dans le geste, qui révèle la femme bien élevée, délicate.

M. Le Hertel se montre très à son avantage ce matin ; il se déploie, il est plein d'esprit. Il plaisante, dit des choses drôles. M^{me} de la Ferté s'efforce de paraître aimable ; mais, malgré soi, elle reste sur une certaine réserve. Il y a en elle un mélange de sentiments qui se combattent. Certes l'engagement de son mari sur le *Gladiateur*... après tant d'échecs... au moment où l'on n'espérait plus, a été une bien heureuse chose ; on va donc pouvoir vivre sans emprunter... La famille vous donnait avec tant de mauvaise grâce !... Mais, d'un autre côté, c'est la première grande séparation ! C'est la première fois, depuis leur mariage, que son mari, son Robert, va s'aventurer sur l'Océan... le redoutable Océan qui fait tant de veuves...

Aussi, en dépit de ses efforts pour rester à la conversation, elle s'absorbe dans ses pensées. Bientôt elle cesse d'écouter M. Le Hertel, et ne lui répond plus que distraitement, par monosyllabes. Celui-ci, qui voit qu'on ne fait pas attention à ses phrases, devient nerveux et tapote le plancher du bout de sa canne, comme un homme mal à l'aise. Il l'interpelle directement.

— Voyons, Madame, dites-moi donc comment vous avez trouvé la cabine de votre mari.

— ... C'est le premier navire que je vois, Monsieur, et je ne me doutais pas qu'on pût tirer si bon parti... des moindres places.

— Oui! oh! ces Anglais construisent admirablement. Ils sont inimitables. Nos constructeurs français ne sont pas à la hauteur. C'est surtout les grandes lignes de ce bateau qui sont superbes, imposantes : n'est-ce point votre impression?

M^{me} de la Ferté ne répond pas, ne sachant que dire. C'est son mari qui parle :

— Oh! oui, un beau bateau certainement.

— Et vous, Madame?

— Mon Dieu, Monsieur, moi, je suis très ignorante... sur ces choses... Les mâts m'ont paru... élancés, mais la... la *coque*... n'est-ce pas ainsi que cela s'appelle?...

— Bah! avec une couche de peinture, vous verriez comme ça changerait tout de suite.

— Ordinairement, Monsieur, fait le capitaine avec une nuance de reproche, ordinairement on repeint un navire lorsqu'il change d'armateur; c'est sa toilette neuve à chaque nouveau baptême.

M. Le Hertel fronce le sourcil :

— Oui, dit-il en s'efforçant de prendre un ton léger et tout en faisant des ronds dans l'air avec sa canne... c'est vrai... j'y penserai... au prochain voyage... certainement.

— Mais peut-être n'avez-vous pas l'intention de la *conserver*?

Oh! avec quelle intonation étrange le capitaine a appuyé sur ce mot *conserver*... M. Le Hertel le regarde, cherche ses yeux; mais le capitaine les tient obstinément fixés par terre...

Deux heures et demie viennent de sonner à la douane. C'est le moment d'appareiller.

— Je crois, capitaine, que vous allez avoir beau temps, fait l'armateur : le baromètre monte.

Le capitaine a un gros pli soucieux au front; il semble ne respirer qu'avec effort, comme s'il cherchait à refouler son émotion. Tout à l'heure il embrassait sa femme et semblait bien triste. Oh! ces séparations! On se croyait fort, et voilà que c'est... trop dur!...

— Je... j'aurais quelque chose à vous dire... au sujet de la

caisse à eau... de l'avant : voulez-vous venir, monsieur l'armateur ?

— Ah ! allons voir.

Oh ! oui, il a quelque chose à lui dire, le capitaine, mais... ça n'est pas facile...

— Enfin, qu'est-ce que vous me voulez ? fait M. Le Hertel avec une certaine âpreté de ton. Ce n'est pas à cette heure-ci...

L'autre se fait... Une tension brusque des muscles de sa figure révèle chez lui une lutte pénible.

Enfin, d'une voix sourde et comme un homme honteux d'en arriver là :

— J'aime autant... ne pas... ne pas partir !

— Ah, bah ! fait M. Le Hertel, qui recule de quelques pas et fixe sur le capitaine des yeux haineux. Et c'est maintenant ! et c'est à l'instant de lever l'ancre?... Sa voix gronde... Il est tout frémissant.

— Soit, Monsieur ! mais alors je suppose que vous allez me rendre *intégralement* ce que je vous ai avancé. Sans ça, dans dix minutes, je suis chez le commissaire de police et je vous fais coffrer !... Ah ! ah !... (Il voit que l'autre a pâli subitement.) Ah ! vous faites de ces coups-là, monsieur *de* la Ferté. C'est moins fatigant que de naviguer... Eh bien ! ça a un nom cela... ça s'appelle de...

— Taisez-vous, n'ajoutez pas un mot : c'est vrai ! pour pouvoir me libérer il me manque cent quatre-vingts francs. C'est votre droit de les exiger, je m'incline.

Seulement !... (et il relève la tête, ses yeux sont étincelans), à mon bord je suis le maître ! Eh bien ! je vous somme de déguerpir, et vivement.

Et il a un tel regard en disant cela, que M. Le Hertel, très pâle, s'exécute. Tout en gagnant la passerelle à reculons, il balbutie : — Je m'y attendais... on vous a tourné la tête... Et cependant... je vous assure que ce n'est pas le premier navire que je charge ainsi... Si l'on écoutait tous les jaloux, tous les envieux !... Comment ne comprenez-vous pas, capitaine, que moi j'ai intérêt à charger le plus possible, puisque le fret... tandis que vous, — c'est différent !

Mais le capitaine ne l'écoute même pas ; il est en train de préparer la relève de l'ancre.

A deux encâblures dans le fleuve, un remorqueur siffle : cela veut dire qu'il est prêt, qu'il attend. Bientôt son canot apporte l'amarre. Allons ! tout est bien en ordre ? Bon, détachez !...

M^{me} de la Ferté a les yeux secs : c'est une femme de cœur, mais la misère l'a habituée à savoir cacher ses émotions, surtout lorsque, à les montrer, on risquerait d'enlever aux autres le courage dont ils ont besoin. Et puis il faut bien qu'elle se résigne à re-

garder en face ces départs-là. Ce n'est que le commencement...

Elle ne se retourne même pas. Son mari a des ordres à donner, mille choses à surveiller : cela le troublerait.

Il ne faut pas... non!

Mais quand elle est un peu éloignée, elle s'arrête, et, avisant un monsieur âgé qui passe, elle lui demande bien poliment s'il serait possible d'aller revoir, plus bas dans le fleuve, le grand trois-mâts qui s'éloigne. Ça lui ferait tant plaisir... « C'est mon mari qui est le capitaine! »

— Oui, Madame, oui, c'est très faisable, à condition de gravir la côte de Canteleu et de suivre la grande route sur le plateau jusqu'à l'autre versant. La Seine fait une boucle...

— Et... voudriez-vous me permettre... de... vous demander ce qu'une voiture me prendrait?

— Aller et retour, Madame, dix à douze francs, je pense.

— Merci, Monsieur, fait M^{me} de la Ferté, qui salue, puis continue son chemin. Oh! c'est trop cher, dix francs... Elle secoue tristement la tête... Elle n'ira pas...

A la grâce de Dieu, maintenant!

V

Depuis le départ de Rouen du *Gladiateur*, quinze jours s'étaient écoulés sans qu'au port de Nantes on eût rien appris sur ce navire, sinon qu'à son entrée dans l'Océan, vers Ouessant, il avait été aperçu par un brick allant de Falmouth à la Rochelle.

Ensuite, plus aucune nouvelle. Le coup de vent d'équinoxe était survenu, pas très violent heureusement, mais, néanmoins, c'était là un danger auquel on eût été bien aise d'apprendre que le navire avait échappé. Seulement il fallait bien faire la part de ceci, qu'il n'en est pas des voiliers comme des vapeurs : ces derniers suivent les lignes de parcours toujours régulièrement les mêmes, tandis que les voiliers, obligés d'aller prendre le vent, s'en vont parfois à sa recherche jusque dans les parages les plus déserts de l'Atlantique. Là naturellement ils ont peu de chances d'être rencontrés.

La femme du capitaine avait fait venir son petit mobilier du fond de la Sarthe et s'était installée à Nantes dans un très modeste appartement, à un quatrième, dans une impasse du quartier Chantenay.

Tous les deux jours elle venait s'informer très discrètement auprès du commis de l'armateur s'il n'y aurait pas quelque dépêche.

Chaque fois, au signe de tête négatif de l'employé, elle s'en

allait sans jamais se permettre de déranger M. Le Hertel, bien qu'elle en eût grande envie, car il était, à Nantes, la seule personne avec qui elle eût pu parler de son mari.

Lui, l'armateur, depuis son retour de Rouen, il se produisait beaucoup en ville. On le rencontrait un peu partout. Il flânait volontiers, on l'apercevait de loin marchant d'un pas dégagé, le visage épanoui, son haute-forme blanc un peu sur le côté, ou bien, arrêté à un angle de trottoir, s'entretenant à la Bourse avec l'un et avec l'autre. Il voyait l'avenir du port très en beau, disait les magnifiques espérances de trafic qu'ouvrirait à l'industrie des transports l'ouverture des travaux de Panama, « cette œuvre qui »... « cette œuvre dont »... « et surtout, mon cher, si éminemment nationale. La France a dans l'humanité un rôle d'initiatrice. »

Ah! il parlait bien, M. Le Hertel!

Un matin, au moment même où il se préparait à s'en aller à son cercle pour déjeuner, il reçut le petit mot suivant, qui portait le cachet bleu, bien connu, du Syndicat des assureurs.

« A deux heures, à votre bureau. N'y manquez pas. »

• « Signé : MAZELIN. »

— Qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire? pensa M. Le Hertel.

Il en déjeuna tout de travers, sans appétit.

Elle l'inquiétait, cette visite qu'on lui annonçait à l'avance comme une chose très sérieuse.

Pas commode du tout, ce petit Mazelin, le directeur du Syndicat. Méchant comme tous les gens contrefaits, mordant parfois jusqu'à l'insolence parce qu'il se sent protégé par son infirmité même; avec cela, très ferré sur son métier d'assureur.

Le Hertel est tout ému. Il le voit déjà, cet homme, lui parlant en phrases d'abord très polies, puis tout à coup incisives, coupantes comme une hache. On sait du reste qu'il n'a jamais fait un règlement d'indemnité avec une maison, si honorable fût-elle, sans disputer pied à pied, montrant les dents et se plaignant toujours de quelque chose.

Certes, Le Hertel s'était dit qu'un jour ou l'autre il lui faudrait se trouver aux prises avec les assurances; mais comme cela c'était le revers de la médaille, il préférait ne pas regarder ce côté-là, croyait avoir encore tout le loisir d'y songer. Or, voici que Mazelin lui arrivait brusquement! Pourtant, voyons... aucune nou-

velle du navire n'était parvenue à Nantes. S'il y en avait eu, lui, Le Hertel l'aurait sue le premier.

Ah ça! avait-il la prétention d'être sur la piste de quelque chose, ce Mazelin?

— Bonjour, Le Hertel, vous allez bien?

— Parfaitement, mon cher Mazelin. Et vous? Quelle belle journée, hein!

— Superbe! mais ce n'est pas pour vous parler du beau temps que je suis venu. Dites donc, causons sérieusement... Vous avez assuré le *Gladiateur* pour 480 000 francs. — Et, regardant Le Hertel au fond des yeux :

— Voulez-vous vous contenter de recevoir à forfait, sinistre ou pas sinistre, une somme de... Autrement dit, nous vous proposons de vous *racheter* le contrat... au comptant bien entendu... J'ai mon carnet de chèques sur moi : nous vous offrons 250 000 francs au lieu de 480 000 francs.

— Me contenter de deux cent?... fait Le Hertel, qui malgré son empire sur lui-même changeait de visage... Mais... mais vous rêvez, bien sûr!

Qu'est-ce que cela signifie? dit-il en semblant prendre le ciel à témoin de son sincère et profond étonnement. Un contrat est un contrat! Depuis quand... se permet-on?... Voyons! ma police porte 480 000, que j'entends toucher. Pourquoi perdrais-je bénévolement 230 000 francs? — M. Le Hertel semble abasourdi de la proposition incongrue qui lui est faite.

— Pourquoi? dit Mazelin très aimable; pourquoi? oh! c'est bien simple: tout bonnement pour vous épargner... la cour d'assises.

Le Hertel blémit. Il ne répond rien, mais il aime autant ne pas rester debout; il s'assoit, tourne le dos et se croise les jambes. Il feint de regarder le paysage à travers les carreaux. Au ton de Mazelin, évidemment l'assureur ne va pas s'en tenir là : ce n'est, ceci, qu'un préambule; il en a long à dire. Ah! oui, ça promet!

Le Hertel est de ceux qui croient qu'on se tire toujours d'affaire par du sang-froid; que, même accusé d'une chose énorme, fût-ce d'un crime, on en impose encore en jouant l'impassibilité. Il se trompe peut-être; peut-être joue-t-il mal le rôle.

Toutefois, comme M. Mazelin ne se décide pas à commencer, soit qu'il réfléchisse réellement, soit qu'il veuille voir de face la figure de Le Hertel et attende que celui-ci se retourne :

— Expliquez-vous donc, mon cher, fait l'armateur. Tudieu! comme vous y allez! Je vois que vous employez toujours les mêmes

procédés d'intimidation... Seulement il faudrait un peu préciser.

— Soit ! je préciserai :

Quand vous avez présenté votre proposition d'assurance au groupe des assureurs de Paris, vous leur avez montré, naturellement, votre acte d'achat du navire. Le prix, 480 000 francs, a paru un peu raide ; on vous l'a fait observer.

C'était, en effet, 60 000 francs de plus que ce que la compagnie anglaise avait elle-même payé le même navire deux ans plus tôt. Cependant nos collègues n'ont pas trop insisté. Ils se sont bornés à vous imposer une prime plus élevée, — que vous avez payée. Voilà l'opération officielle, publique, telle que tout le monde la connaît.

Il y a autre chose, et voici les dessous que nous avons découverts... vingt-quatre heures après que votre navire avait quitté Rouen. Trop tard, c'est vrai ! Vous êtes très fort...

L'assureur s'arrête un moment ; on dirait qu'il n'est pas pressé. Il joue avec un petit cure-dents d'argent, comme s'il pensait maintenant à autre chose. En homme qui a beaucoup observé, il sait sans doute l'effet de saisissement d'un silence brusque sur les gens qu'on vient d'alarmer. Cela les énerve très vite, les exaspère, si maîtres d'eux-mêmes qu'ils soient ordinairement.

Aussi tient-il à prolonger l'incertitude de Le Hertel, à lui faire passer quelques bons frissons sur la peau. Mais Mazelin lutte contre forte partie, Le Hertel n'a pas bronché. Il regarde toujours le paysage avec le même air détaché, comme si cette affaire-là n'était point la sienne.

Enfin l'assureur reprend :

— Vous avez passé avec la West India C^o une convention très particulière, très curieuse ; un de ces contrats comme il ne s'en fait que dans un pays où la passion du sport a habitué à spéculer sur tous les aléas. Vous qui connaissez les Anglais, pour avoir, dit-on, beaucoup pratiqué leurs jockeys, vous aviez proposé ceci à la West India C^o :

« Si le navire que j'achète, moi, Le Hertel, périt dans un de ses trois premiers voyages, le prix de vente sera de 360 000.

« S'il survit 440 000.

« A côté de cette convention, nous allons en faire une autre, officielle, destinée à être montrée aux assureurs, et qui se bornera, sans plus, à relater le prix de 480 000. »

Comment diable les Anglais ont-ils accepté un contrat qui devait logiquement vous amener à faire *tout votre possible* pour que le navire périsse ?

M. Le Hertel ne répond pas. Il se raidit pour rester flegmatique.

— Ils auront pensé, je suppose, que, quand même vous voudriez faire périr votre navire, vous n'y arriveriez pas.

C'est qu'en vérité c'est devenu un métier très difficile que celui de naufrageur.

Il y a vingt ans, il était bien meilleur. En Angleterre on cite de grandes maisons dont la fortune s'est édifiée rien que sur quelques honnêtes opérations de ce genre. Mais, quand une fois les assurances eurent été bien étrillées, elles firent passer au Parlement un certain bill, le bill Plimsoll. Et maintenant il n'est plus possible comme autrefois de préparer un bon petit chavirage. Les assureurs ouvrent l'œil et les capitaines se méfient, étant les premiers intéressés à ce que le navire ne coule pas.

Bref, les Anglais se sont crus protégés contre vous, par trois surveillances : celle de l'État, celle des assureurs, celle du capitaine.

Le contrôle de l'État ! Bah ! à Rouen, personne de la Marine n'est venu voir votre chargement.

Quant au capitaine, vous avez eu soin qu'il arrivât seulement lorsque le chargement était terminé et les panneaux clos. Donc il n'a rien vu. Comment a-t-il consenti à embarquer, cet homme ? C'est ce que j'ignore ; c'était sans doute quelque abruti, quelque ivrogne, et vous l'aurez grisé au moment du départ. En tous cas, le pauvre bougre, aujourd'hui.., il a pas mal d'eau dans son vin...

Votre coup de maîtrise, étonnant, admirable, a été de découvrir une cargaison dangereuse, très dangereuse, et dont cependant l'arrimage ne serait surveillé par personne.

M. Le Hertel a eu l'excellente idée de s'adresser à la Compagnie de Panama qui envoie dans l'Isthme un matériel énorme. Voici comment cette Compagnie s'y prend avec ses assureurs. Comme elle ne peut se mettre sur le pied de faire faire autant de polices qu'il y a de bateaux à charger, il est convenu que les assureurs, au lieu d'être prévenus avant, le seront seulement le jour du départ de chaque bateau. Alors ils notent que sur l'*Adèle*, sur le *Démosthène*, sur le *Saint-Laurent*, sur le *Gladiateur*, il y a trois cent, quatre cent mille francs d'assurés.

Et, comme la Compagnie de Panama n'est pas suspecte de vouloir que les navires qui portent son matériel périssent, les assureurs supposent que ses agens auront surveillé le bon arrimage des cargaisons.

Eh bien, en cela ils se trompent : Panama ne surveille rien du tout.

Ah! vous êtes un habile homme, très habile. Avec ces habiletés on va à la richesse ou... au bagne.

Seulement, là où je ne vous comprends pas, c'est ce nom donné au navire que vous alliez sacrifier : *Gladiateur* ! Qu'est-ce? de la gloriole... du cynisme?

— Quoi? que voulez-vous dire? balbutie Le Hertel. Je n'y suis pas!... *Gladiateur*, c'est le nom du fameux cheval... Je m'occupe beaucoup de sport...

— C'est aussi le nom des combattans du cirque... de ceux qui *devaient* mourir!

M. Le Hertel hausse les épaules :

— Il faut n'avoir pas grand'chose de sérieux à dire pour fabriquer de pareils jeux de mots...

Voyons : finissons, je ne puis en supporter davantage. Où voulez-vous en venir? Je suis... pressé...

— Et moi, pas! Si vous saviez comme vous m'intéressez!... à propos, tiens : qu'est-ce que c'est donc là-bas que ce vapeur qui entre dans le port? Ah! oui, le courrier de Saint-Nazaire. Un joli bateau qui file merveilleusement. Et Voisinat? Il va toujours bien?... Vous ne voulez pas me répondre?... Alors je continue mon petit récit; vous êtes allé charger à Rouen, où personne ne vous connaissait, et vous avez dirigé l'embarquement *vous-même*.

Sous prétexte de garder en bas de la place pour les rails, qui arriveraient un peu plus tard, vous n'avez guère chargé que l'entrepont, de sorte que le centre de gravité du navire, au lieu de rester comme toujours *au-dessous* de la ligne d'immersion, s'est trouvé porté *au-dessus*. En cet état il suffit d'un coup de vent pour que le navire chavire.

La trappe était tendue, bien tendue, hein!...

— Il serait temps, s'écrie Le Hertel, qui est à bout; il serait temps que toutes ces menaces, toutes ces accusations en l'air prissent fin. Entre nous deux existe un traité qui vous oblige à me payer 480 000 francs... si le *Glad*... si mon navire périt. Tant qu'il ne s'est agi que d'encaisser la prime, j'étais votre *cher M. Le Hertel*, aujourd'hui, que, paraît-il, le sort du navire est douteux... Bah! (fait-il, vivement, comme pour protester contre un geste évasif de l'assureur) est-ce que vous seriez ici, si vous ne considériez pas mon navire comme perdu? Aujourd'hui, dis-je, vous essayez de me rouler, de diminuer la carte à payer et, selon vos vieilles habitudes d'assureur, de m'effrayer. Eh bien, je n'ai pas peur!

— Et je vous dis, moi, réplique froidement Mazelin, d'une voix qui sonne clair, que vous avez *très peur*.

J'ai des preuves : nous les montrerons à la justice. Dans deux heures je serai chez le procureur de la république...

A moins que...

Les deux hommes restent à se regarder.

— Vous m'offrez, dites-vous... 250 000 francs? fait Le Hertel, qui a changé de ton.

— Oui, pas un sou de plus.

— Ah! je refuse.

Il est visiblement dans un état de bouleversement profond. Sa rose, la rose qui orne immuablement sa boutonnière, vient de tomber sans qu'il s'en soit aperçu.

— A votre place, monsieur Le Hertel, j'accepterais, voyez-vous, fait Mazelin d'un air de bonhomie. La certitude d'échapper aux travaux forcés vaut bien un sacrifice. Il paraît qu'on est très mal nourri là-bas, très mal!... déplorablement mal!

— Eh bien!... Oh! ces menaces sont abominables! Tenez, coupons la paille en deux, donnez-moi 380 000, et je signe.

— Non! Pas un sou de plus.

— Oh! lance Le Hertel, qui grince des dents, si vous étiez si sûr que ça de me faire condamner, vous ne m'offririez rien!

— C'est une erreur! erreur complète! Suivez mon raisonnement : vous verrez que ce que nous faisons ici est tout ce qu'il y a de plus commercial, de plus pratique. Vous condamné, nous ne payons rien, c'est vrai, mais nous nous faisons du tort pour des affaires nouvelles. Il est toujours mauvais pour une entreprise qu'on dise qu'elle fait rouer vifs ses cliens. Aussi nous cherchons généralement à transiger. Ici, nous faisons notre part de sacrifice : vous ne voulez pas faire la vôtre; vous préférez tenter la chance, soit! Mais, vrai! cela m'étonne; car vous savez fort bien qu'aussitôt notre plainte déposée... (et elle le sera dans deux heures) vous aurez sur le dos, outre la gendarmerie, les Anglais et vos créanciers, — cela fait bien du monde... tandis que mon chèque c'est de l'argent comptant.

Il ajoute en souriant :

— Est-ce que vous n'auriez pas par hasard quelque velléité de profiter du prochain paquebot pour la Nouvelle-Orléans?

.....

— J'accepte, dit enfin Le Hertel très sombre.

— Je le savais parbleu bien! Tenez, voici mon chèque: il était tout préparé.

L'armateur, après avoir pris le chèque qu'il glisse vivement dans son tiroir, se passe la main sur le front avec un soulagement évident.

— Voyons, maintenant, monsieur Mazelin... Non, mon ami, vous ne pouvez pas vous en aller comme ça... Au moins, dites-moi ce que vous savez du... navire; car, avec tout ça...

— Tenez, fait l'assureur en tirant de la poche de son pardessus un papier plié : voici la dépêche qui nous a été expédiée hier de San-Juan de Porto-Rico, et que nous avons tenue secrète jusqu'à ce moment. Maintenant que j'ai fini avec vous, je n'ai plus aucune raison d'en différer l'affichage. Je vais la piquer tout à l'heure en Bourse au tableau des sinistres :

Vigie ayant signalé forte épave visible du phare de Pacea, deux barques ont mis voiles dessus et reconnu carène clavirée de trois-mâts français *Gladiateur*. Certainement équipage péri.

Dites donc, fait l'assureur, qui ne paraît pas désireux de prolonger la conversation, dites donc..., j'ai entendu sonner tout à l'heure : vous devez avoir quelqu'un là à côté. Ne pensez-vous pas qu'il serait dangereux pour vous qu'on... surprit... quelque chose... Donc il vaut mieux que je me retire. — Et, sur un geste machinal de Le Hertel : Quoi ! vous serrer la main ! Non... un autre jour... si vous êtes encore à Nantes ; mais pas aujourd'hui. Allons, je suppose que vous allez faire dire quelques petites messes pour le repos de l'âme des dix-huit hommes de l'équipage. Vous leur devez ça ! C'est bien... dix-huit qu'ils étaient ?

M. Le Hertel n'écoute pas. Il est absorbé. Il cherche sans doute comment s'y prendre maintenant. Qui va-t-il rouler ? Voisinat ? — ses créanciers ? — ou bien les Anglais ? En tout cas, voilà un fameux danger d'évité. C'est encore curieux comme les assureurs étaient renseignés ! Oh, les affaires deviennent d'un difficile par le temps qui court !

Mazelin, voyant que l'armateur ne lui répond pas, ouvre la porte et sort.

Dans l'antichambre il y a effectivement quelqu'un qui attend. En passant, l'assureur soulève son chapeau. Vous pouvez entrer, Madame, M. Le Hertel est seul maintenant.

C'est la femme du capitaine, venue s'informer si l'armateur est toujours sans nouvelles.

— Non ! non ! c'est-à-dire... mais non ! rien !...

M. Le Hertel paraît très agité.

— Ah ! je vous demande mille pardons, Madame... mais je suis obligé de sortir... une course urgente...

— Alors, Monsieur, murmure doucement la jeune femme, qui a tout de suite un mouvement effarouché pour s'en aller, je reviendrai tantôt quand Monsieur sera moins occupé.

— Non ! non ! ne revenez pas ! Je m'absente... je... je... pour... quelques jours même. Oui, je... je... Paris...

Oh ! comme il est singulier, M. Le Hertel ! Oh !...

La jeune femme le regarde pensivement de ses grands yeux de pauvre être douloureux à qui la vie a appris à être compatissante... Est-ce que, lui aussi... ce malheureux monsieur... il aurait des peines ?

Alors, raison de plus : il vaut mieux qu'elle lui dise tout de suite...

— Ce que j'avais à vous demander, Monsieur, ne va pas vous retarder longtemps... Voici : c'était que, maintenant, comme je suis tout à fait sûre de ne pas me tromper sur ma... position (elle baisse les yeux), alors je venais vous demander de nous faire l'honneur, à Robert et à moi, d'être... d'être...

— Quoi donc ?

— ... le parrain de notre enfant.

— Moi ! moi ! fait Le Hertel, qui, les traits convulsés, se lève en sursaut comme si la chaise le brûlait.

— Mais... oui, Monsieur ! murmure la jeune femme toute confuse, tout émue. — Ah ! mon Dieu ! est-ce qu'elle aurait dit quelque chose... Qu'a-t-il donc, M. l'armateur ?

Elle avance la main d'un geste timide qui implore. Bien sûr, elle aura dit un mot de trop... elle aura commis une maladresse...

— Je vous demande... pardon, Monsieur ; mais... on m'avait assuré que c'était l'habitude que l'armateur soit le parr... Sans cela... je ne me serais jamais...

— J'accepte, balbutie Le Hertel.

La douce figure de la jeune femme se rassérène :

— Ah ! merci, Monsieur, merci ! J'avais sans doute eu le tort, oui... un enfant, cela vous rappelle quelque pénible souvenir... Je ne vous en suis que plus reconnaissante... Robert aussi... Merci, Monsieur !

ÉTUDES SOCIALES

LA COOPÉRATION

II

LES ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES DE CRÉDIT ET LES SOCIÉTÉS DE PRODUCTION

Nous avons dans un premier article (1) jeté un coup d'œil sur les plans des coopérateurs contemporains, puis examiné les applications souvent heureuses du principe coopératif dans le domaine de la distribution des produits. Il nous reste à examiner deux autres formes de la coopération, plus délicates, plus contestées, mais qui, elles aussi, en certaines circonstances, se sont épanouies avec succès, à savoir les associations coopératives de crédit et les associations coopératives de production. En étudiant attentivement l'évolution de ces deux catégories de sociétés depuis un demi-siècle, il nous sera possible de porter un jugement sur la *vertu coopérative* et sur la part qui, dans l'ordre social, peut être réservée aux organismes qu'elle suscite et qu'elle anime.

I. — LES ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES DE CRÉDIT

Une autre forme de sociétés, reposant sur le groupement de personnes qui se prêtent une aide mutuelle, a apparu il y a une quarantaine d'années et a obtenu dans certaines circonstances un grand succès : ce sont les sociétés coopératives de crédit, que l'on dénomme souvent aussi *banques populaires*. Ces institutions se

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} novembre.

sont beaucoup répandues en Allemagne, grâce à l'apostolat de deux hommes dont les idées et les systèmes diffèrent, d'ailleurs, Schulze-Delitzsch et Raiffeisen, en Italie aussi par l'apostolat de MM. Luzzati, Vignano et quelques autres. Elles gagnent la Suisse et un peu la France.

Pour bien comprendre ce mouvement et la portée qu'il peut avoir, quelques considérations sur son origine et son promoteur seront utiles. Schulze naquit en 1808 à Delitzsch, dans la Saxe prussienne; de là le nom qu'il joignit au sien. Il entra dans la carrière judiciaire et en suivit les premiers échelons. Il fut administrateur du Conseil de justice de Delitzsch. Témoin des difficultés qu'éprouvaient les artisans et les petits fabricans à s'approvisionner en gros, il eut l'idée de substituer, pour cet objet très limité, l'association à l'action individuelle. Il fonda ainsi, dès avant 1848, deux sociétés pour l'achat des matières premières. Puis son attention se porta sur l'utilité, d'une façon plus générale, d'améliorer les conditions du crédit pour ces couches modestes d'entrepreneurs et même pour les ouvriers qui n'en trouvaient que, sous la forme la plus coûteuse et la plus primitive, chez les détaillans. Il fonda ainsi, de 1852 à 1855, sept comptoirs d'avances ou sociétés de crédit populaire. Attaché de plus en plus au développement de son idée, il avait fait éclore assez d'institutions de ces deux natures pour que, en 1859, ces banques et ces sociétés constituassent le Congrès des associations allemandes. Cette assemblée se tint chaque année pour échanger des renseignemens, s'entendre sur des points d'organisation, discuter des questions d'intérêt commun. Tant par indépendance de caractère que pour se consacrer entièrement à une œuvre chaque jour grandissante, Schulze quitta le service public. Il créa un centre pour diriger le mouvement général, à savoir, l'*Agence des Associations allemandes*, dont l'administration lui fut confiée. Moyennant une allocation de 2 pour 100 sur les bénéfices nets des affaires comme indemnité et pour couvrir les frais ordinaires de bureau, il s'engagea à n'accepter aucun emploi public ou privé.

Les sociétés qu'il appela à l'existence se multiplièrent rapidement; l'un des disciples de Schulze-Delitzsch, M. Rampal, portait le nombre des sociétés coopératives allemandes de toutes sortes à 2349 en 1868, 3602 en 1872. Sur ce nombre, d'après M. Rampal, il y avait 2221 sociétés de crédit. Le total de leurs opérations était alors évalué à plus de 2 milliards; le capital social à 120 ou 150 millions de francs; l'argent confié par des tiers à près de 400 millions de francs; le nombre des membres à 1 200 000 (1).

(1) *Cours d'économie politique à l'usage des ouvriers et des artisans*, par Schulze-Delitzsch, traduit et édité par Benjamin Rampal; Guillaumin éditeur, 1874.

Dans les quinze années suivantes, le progrès a continué, plus lentement toutefois. Depuis quatre ou cinq ans il s'est arrêté, et il y a même un recul. Au 31 mars 1892, on comptait 1044 associations de crédit appartenant à l'Union de Schulze-Delitzsch, lesquelles se répartissaient en 33 sous-unions provinciales; on y pouvait joindre 354 sociétés d'achat de matières premières, 55 associations diverses et 17 sociétés de banque ayant des statuts un peu différents, tout en se rattachant à l'inspiration de Schulze. Les 1076 associations ayant envoyé des comptes, à savoir les 1044 sociétés de crédit de Schulze-Delitzsch, plus quelques autres s'en rapprochant, comprenaient en tout 514524 membres, soit une moyenne de 478 par société. L'ensemble du capital versé montait à 114484000 marks, environ 142 millions de francs; la réserve accumulée atteignait 29474000 marks, soit 36 millions et demi de francs, ensemble pour le capital propre des banques 144 millions de marks en chiffres ronds ou 178 millions de francs. A ce premier fonds dont elles étaient les propriétaires, ces associations joignaient la disposition de 439 millions de marks de capital emprunté, près de 550 millions de francs; elles opéraient ainsi avec un ensemble de ressources atteignant 728 millions de francs. Le total des opérations de ces sociétés montait à 2612 millions de marks, soit 3 milliards 260 millions de francs en chiffres ronds. Les frais généraux atteignaient 6250000 marks (7700000 francs); les pertes, — car il s'en rencontrait, — 1237000 marks (1540000 francs); les bénéfices nets 8840000 marks (11 millions de francs), dont 6402000 marks (8 millions de francs) furent distribués en dividendes, 1987000 marks (2480000 francs) mis à la réserve et le reste reporté à nouveau. Les dividendes moyens représentaient 5,34 pour 100; ils variaient de néant à 30 pour 100 pour une association; l'année précédente, une société avait même distribué 56 $\frac{2}{3}$ pour 100. Les associations avaient employé la somme assez faible de 53065 marks (66000 francs) aux objets d'éducation (1).

Ces chiffres, en ce qui concerne le nombre des membres, indiqueraient un recul considérable par rapport aux évaluations de M. Rampal pour 1872. Mais il est probable que les calculs de ce disciple enthousiaste étaient exagérés: d'autre part, ils s'appliquaient, par voie de conjecture, à l'ensemble des banques populaires de Schulze, tandis que les chiffres donnés plus haut concernent seulement celles de ces banques qui ont communiqué leur bilan, les plus importantes à coup sûr.

(1) Henry W. Wolff, *People's Banks*, page 64, London, 1893. Il ne s'agit dans le texte que des banques populaires qui ont fourni leurs comptes rendus; ce n'est guère que le quart de celles qui existent. On estime, en effet, à 4791 le nombre total de ces banques; mais celles qui ne communiquent pas leurs opérations sont évidemment bien moins importantes que celles qui les font connaître.

Néanmoins, le rapprochement entre les statistiques précises de 1872 et celles de 1892 prouve que le progrès de ces institutions dans cette période de vingt années a été beaucoup plus lent que pendant le quart de siècle antérieur. En 1872, en effet, le nombre des membres des banques du type de Schulze ayant communiqué leurs comptes était de 372000; en 1892 le nombre des membres est de 514000, chiffre encore assez limité et qui n'indique qu'un gain de 142000 membres en vingt années. Le capital propre accru des réserves a passé de 79 millions de francs (21 373000 thalers) à 178 millions de francs, ce qui ne constitue qu'un accroissement de 5 millions par année. Le capital emprunté montait à environ 288 millions de francs (77 188000 thalers) en 1872 : il n'a pas tout à fait doublé, étant de 550 millions de francs en 1892. L'ensemble des avances faites et prorogations atteignait 1 350 millions de francs en 1872; il s'élève à 1 950 millions de francs en 1892 sur un total d'opérations (1) de 3 260 millions, comme on l'a vu plus haut.

L'œuvre est certainement grande : une somme de 2 milliards de francs prêtée à de petites gens, non pas, il est vrai, 2 milliards de francs simultanément, mais 1 250 millions, 1 015 301 917 marks (2) qui se renouvellent dans l'année de manière à former ce chiffre de 2 milliards de francs; le montant des comptes-débiteurs, c'est-à-dire des emprunteurs, atteint 1 568 424 pour une moyenne de 810 francs environ chaque (647 marks). Le mouvement de croissance, toutefois, paraît être arrivé à son terme. Il y a même un recul, sur plusieurs points, en 1892 relativement à 1891. La classe d'hommes susceptibles de se rattacher à ces institutions et d'en bénéficier semble avoir été tout entière recrutée depuis un certain nombre d'années; il se peut que l'éducation y amène de nouvelles couches; mais c'est conjectural. On attribue l'amoin- drissement récent du nombre des associations, de celui des membres et de l'importance des affaires, à une loi de 1889 qui régla- menta d'une manière sévère ces sociétés, et qui, fort abusivement, leur interdit les prêts aux personnes non affiliées (3).

(1) Ces chiffres comparatifs résultent du rapprochement du tableau publié à la page 341 de l'ouvrage de M. Rampal pour 1872 et des données recueillies par M. Wolff pour 1892.

(2) Ce chiffre est extrait des données de M. Wolff, *People's Banks*, page 64. On peut se demander comment des institutions de crédit ne disposant en capital ou argent emprunté que de 728 millions de francs peuvent avoir à la fin de l'exercice une créance de 1 250 millions : c'est que sans doute elles se sont procuré un supplément de fonds en créant elles-mêmes des traites pour leur compte personnel.

(3) La loi de 1889, qui a réorganisé les sociétés coopératives en Allemagne, leur donne le choix entre la solidarité illimitée et la solidarité limitée. D'après le *Jahresbericht* (compte rendu annuel) de 1892, 4 019 banques populaires ont opté pour la soli- darité illimitée, et 232 seulement pour la solidarité restreinte; le choix de quelques

Une cause plus générale contribue à l'arrêt, sinon au déclin des sociétés Schulze-Delitzsch : c'est le progrès du socialisme en Allemagne.

Nul homme ne fut plus résolument l'adversaire du socialisme que Schulze. Ses doctrines étaient celles de l'économie politique la plus stricte. Théoriquement et pratiquement il lutta, sans se lasser, sans jamais faire une concession, contre la conception socialiste. Il fut l'adversaire déclaré de Lassalle. Il le fut au même degré de toute intervention de l'État. Son disciple et commentateur Rampal a bien mis en évidence ce trait de sa doctrine, de son caractère et de sa vie. Quelques citations à ce sujet ne sont pas sans utilité. Schulze a consacré une série de conférences aux *Voies et moyens pratiques pour améliorer le sort des classes ouvrières*. Une de ces conférences traite des *Entraves artificielles apportées aux relations naturelles du commerce*. Schulze-Delitzsch y parle comme Adam Smith. Il constate « l'impossibilité de trouver dans des moyens d'action extérieure (tels que l'*intervention de l'État* et autres) la solution du problème... Ces erreurs aboutissent pour la plupart, dit-il, à une déclaration de guerre contre la *libre concurrence et le capital*, et, bien que l'on n'aille pas dans cette voie aussi loin que les *socialistes*, qui les abolissent tous deux sans détour en livrant l'industrie à l'État, on met, néanmoins, en avant tout un attirail de plans et une multitude d'essais, et l'on s'efforce de limiter, d'entraver par toutes sortes de restrictions et de mesures réglementaires plus arbitraires les unes que les autres le jeu de ces deux puissans leviers du commerce. » Si ce système d'intervention, malheureusement en vigueur, ajoute-t-il, dans divers États allemands et en Prusse, n'a pas produit tous les effets nuisibles qu'on en devait attendre, on doit « en rendre grâce à la puissance des faits accomplis qui minent lentement les barrières artificielles, et à l'intérêt personnel, toujours ardent à poursuivre, même par des voies détournées et en dépit de toutes les oppositions, l'exercice de son droit. » Cette phrase énergique n'est dépassée en netteté par aucun passage des économistes dits classiques.

Schulze est l'ennemi résolu des corporations, des « ordonnances et réglemens de police commerciale ». Il est un partisan enthousiaste de la libre concurrence et de la liberté industrielle : « La libre concurrence, écrit-il, est tout à la fois la *liberté du travail et la liberté de l'échange*. Or, sur le terrain de l'économie

certaines de ces banques paraît être resté inconnu. Il s'est trouvé, d'autre part, 1964 sociétés de production, 506 de consommation et 17 de construction pour la responsabilité illimitée, tandis que le principe opposé ralliait 331 sociétés de production, 474 de consommation et 98 de construction.

politique, comme partout ailleurs, c'est la *liberté* qui, seule et exclusivement, rend possibles les progrès de toute nature. Réclamer une *protection contre cette liberté*, c'est renoncer à la faculté innée en vertu de laquelle doit s'opérer notre développement. » Schulze est anti-protectionniste. Il soutient que « l'existence de gens riches ou aisés à côté de personnes pauvres ou indigentes » n'est pas un malheur, surtout pour l'ouvrier. Il croit à des lois économiques éternelles. Quesnay, Turgot et Adam Smith auraient applaudi à cette déclaration caractéristique : « Les *rappports économiques* des hommes, de même que tous les autres rapports naturels, se règlent d'après certaines lois éternelles fondées sur la constitution la plus intime de leur être. Aussi, tout succès, toute réussite dans le commerce, comme dans les affaires domestiques, n'est possible qu'à la condition de reconnaître les lois de la nature, de savoir les utiliser à son profit, et d'y subordonner ses actions. »

Le passage suivant est peut-être encore plus décisif. Terminant son quatrième discours sur les *Voies et moyens pratiques pour améliorer le sort des classes ouvrières*, Schulze-Delitzsch s'écrie : « Cela m'autorise, Messieurs, à dire en votre nom à la société tout entière : « Nous voici ! Nous acceptons toute responsabilité au sujet de notre existence, mais *laissez les voies ouvertes à la liberté*, et cette tâche n'aura rien qui nous effraye (1). »

Rien n'est plus opposé soit aux rêveries creuses de Lassalle, soit au mysticisme de certains coopérateurs contemporains dont il a été parlé dans un précédent article, que le ferme bon sens et l'esprit scientifique de Schulze.

Économiste dans toute la force du terme, relevant de la doctrine la plus sévère, la plus attachée au principe de la liberté et de la responsabilité, la plus confiante dans la fécondité de l'intérêt personnel, Schulze-Delitzsch a créé l'œuvre sociale la plus remarquable de ce siècle.

Il s'inspirait de sentimens moraux aussi bien qu'il suivait des règles économiques précises. S'il revendiquait le *selfhelp* ou l'assistance par soi-même, opposée à l'aide de l'État de Lassalle, il déclarait qu'il ne suffit pas de se procurer « les élémens extérieurs du succès », comme le capital, le crédit, l'exploitation en grand ; il y faut joindre « les qualités intérieures ou personnelles ». Il distinguait plusieurs grandes catégories et plusieurs sous-catégories d'associations : en premier lieu, les sociétés ayant pour objet le perfectionnement moral, d'une part, et, d'autre part, celles qui se

(1) *Cours d'économie politique à l'usage des ouvriers et artisans*, par Schulze-Delitzsch, traduit et édité par Benjamin Rampal, pages 162, 166 à 173, 177 et 183.

préoccupent surtout de l'amélioration matérielle. Les premières sont des sociétés d'artisans ou d'ouvriers ayant pour objet l'instruction mutuelle, l'achat de bibliothèques, la création de cours.

Quant aux sociétés populaires qui ont surtout en vue l'amélioration de la situation matérielle de leurs membres, Schulze les classe en deux grandes catégories comprenant chacune plusieurs subdivisions : 1° *les sociétés qui visent directement à rendre plus faciles et plus considérables les gains de chacun des associés, à leur faciliter l'économie et à faire fructifier celle-ci, sans rien changer à leur genre d'activité et à leur procédé de travail.* Les membres ne s'associent alors que pour obtenir les conditions préliminaires d'une exploitation individuelle plus rémunératrice, d'un ménage plus aisé, continuant à diriger l'une et l'autre comme auparavant. A cette catégorie d'associations se rattachent les quatre variétés suivantes : *a*, les sociétés d'avances, de prêts, de crédit, de banques populaires; *b*, les sociétés pour achat de matières premières par les artisans d'une même industrie; *c*, les sociétés de consommation; *d*, les sociétés de secours et d'assistance pour maladie, etc. Tous ces groupemens aident l'individu dans le genre d'activité qui est le sien, sans rien modifier de cette activité.

La seconde grande catégorie des associations se proposant l'amélioration de la situation matérielle de la classe inférieure et moyenne embrasse *les sociétés dont les membres se réunissent pour l'exploitation collective d'une industrie, et où chacun abandonne, soit totalement, soit sous certains rapports, la position isolée qu'il occupait précédemment.* Cette seconde catégorie comprend comme variétés principales : *a*, les sociétés de magasinage ou de vente en commun, les installations où chaque associé expose les produits fabriqués dans son atelier et où ils sont vendus pour son compte personnel; *b*, les associations fondées pour l'exploitation collective d'une industrie.

Schulze-Delitzsch déclare celles-ci très difficiles et même les sociétés de consommation peu aisées; sur ce dernier point, il exagère.

S'étant occupé particulièrement des sociétés d'avances ou de crédit et des sociétés pour achat de matières premières, Schulze a tracé des règles très précises en ce qui les concerne, notamment les sociétés de crédit populaire. Suivant lui : 1° pour obtenir des avances, il faut être membre et soutien de l'entreprise; 2° il convient d'y fournir un concours intellectuel aussi bien que matériel; 3° les fonds nécessaires aux affaires sociales doivent se former des versements au comptant faits par les membres, de cotisations à échéance fixe, de prélèvements sur les bénéfices; on

y peut joindre des fonds empruntés au public, mais il serait désirable de maintenir une certaine proportion entre ces emprunts et le capital propre de la société : la relation de 3 à 1 des premiers au second, qui est devenue habituelle, paraît exagérée et dangereuse ; Schulze voulait que le capital propre atteignît 32 pour 100 du total ; 4° tous les membres doivent être solidaires pour les dettes : Schulze attachait à cette clause une énorme importance ; 5° ces sociétés doivent se garder de l'exclusivisme ; elles doivent recruter le plus grand nombre possible de membres vraiment dignes ; leurs opérations doivent consister seulement en prêts ou en escomptes courans ; elles doivent éviter la commandite des entreprises, si intéressantes et philanthropiques qu'elles paraissent. La grande « Société d'épargne et d'avances de Dresde », qui l'avait fait, s'est perdue, de même que, plus tard, la « Société de crédit au travail de Paris ».

Toutes ces prescriptions de Schulze-Delitzsch n'ont pas toujours été fidèlement suivies. Les conditions morales tenaient, d'autre part, une grande place dans la conception qu'il se faisait du système. Il fallait rendre l'ouvrier et l'artisan dignes de crédit. Il avait raison de penser que *l'association coopérative n'est pas un groupement numérique, comme l'assurance* ; il doit y entrer beaucoup de qualités morales. D'autre part, *ce mode d'association ne paraît pas destiné à embrasser la totalité des hommes : c'est un procédé de sélection.*

Tout en attachant tant de prix aux qualités morales, Schulze bannissait régulièrement tout mysticisme de son système. Les employés de ses banques populaires à tous les degrés sont payés ; ils sont même souvent intéressés dans l'extension des affaires et dans les bénéfices. Lui-même, outre les avantages que nous avons vu qu'il avait acceptés, n'avait pas cru devoir décliner un don de 50 000 thalers (187 500 francs) provenant de souscriptions volontaires. Les dividendes distribués aux actionnaires peuvent être considérables : on a vu qu'en 1892 une de ses banques distribua 30 pour 100 et qu'en 1891 une même donna 56 pour 100. Peut-être le fondateur eût-il trouvé qu'il y avait quelque imprudence à d'aussi énormes répartitions, mais il n'était pas défavorable à des dividendes largement rémunérateurs.

L'œuvre de Schulze, comme on a pu en juger par les chiffres reproduits plus haut, a splendidement réussi, et, quoiqu'elle soit arrivée, semble-t-il, au point culminant, qu'elle demeure depuis quelque temps à peu près stationnaire, avec une légère tendance même au recul, elle n'en constitue pas moins la plus belle création sociale de ce temps. Le succès est dû tant à la méthode de Schulze, à son ardent apostolat, à l'habileté et à la rigueur de sa

direction, qu'au grand nombre de petits artisans qui existaient en Allemagne de 1850 à 1880 notamment, à l'instruction très répandue parmi eux, à leurs propres qualités morales et intellectuelles.

Si les associations et le système de Schulze-Delitzsch s'inspirèrent des principes économiques les plus purs, tout en tenant un grand compte des qualités morales, diverses autres organisations coopératives très répandues n'émanent que de sentimens chrétiens, charitables et philanthropiques.

Tel est le cas, par exemple, des banques Raiffeisen en Allemagne. Né en 1818 dans la Prusse Rhénane, fils d'un bourgmestre et devenu lui-même bourgmestre de carrière (1) dans la même région, animé d'une grande foi chrétienne, Frédéric Raiffeisen, frappé de la détresse des petits paysans propriétaires en temps de crise, eut l'idée d'y obvier par l'association et le crédit mutuel. Après de pénibles débuts et nombre d'insuccès partiels, il parvint, en 1849, presque à la même époque où Schulze-Delitzsch commençait son œuvre, à grouper une soixantaine d'habitans aisés de Flammersfeld, bourg d'une certaine importance de son district; il donna à ce groupement le titre suivant, assez significatif de son esprit et de son but : « Société d'assistance de Flammersfeld pour le soutien des cultivateurs pauvres (2). » Ainsi, dès le début, l'idée charitable apparaît comme la base des institutions Raiffeisen. La famine de 1846-47 lui avait suggéré cette fondation; la pratique de l'usure de la part des juifs dans les cantons ruraux (et parmi ces juifs il y avait quelques chrétiens) contribua aussi à l'engager dans cette voie. Raiffeisen était parvenu à emprunter deux mille thalers, 7 500 francs, pour mettre à flot cette première banque, qui n'avait pas de capital propre.

La société de crédit rural qu'il avait en vue reposait uniquement sur le crédit personnel : point de capital versé, point de cotisations; les membres de l'association, car le mot d'actionnaire semble ici ne pas convenir, s'engageaient seulement d'une façon illimitée à payer solidairement les dettes de la société. Celle-ci empruntait au plus bas taux possible, grâce à cette garantie, et prêtait à son tour aux membres avec un très faible écart d'intérêt relativement au taux de ses emprunts; les bénéfices constituaient une réserve, ce qui augmentait le crédit de la banque et permettait d'étendre les prêts.

Cette organisation embryonnaire mit du temps à se développer.

(1) On appelle bourgmestre (naire) de carrière des fonctionnaires qui, moyennant traitement, se chargent d'administrer une ville où ils n'ont souvent aucun intérêt personnel. M. Miquel, aujourd'hui ministre des Finances de Prusse, fut un de ces bourgmestres de carrière et administra à ce titre la ville de Francfort.

(2) *People's Banks*, page 71.

Cinq ans seulement après la première, en 1854, Raiffeisen fonda la seconde banque, alors qu'il changeait de district comme bourgmestre; en 1862, il établit la troisième; puis, en 1868, la quatrième. Les banques de Schulze-Delitzsch foisonnaient à cette époque et étaient en pleine prospérité. Ce ne fut qu'en 1874 que les banques Raiffeisen atteignirent quelque notoriété au loin, et en 1880 qu'elles se multiplièrent d'une façon sensible. Depuis lors, elles se répandirent avec une rapidité qui compensa la lenteur de leurs débuts. En 1885 elles étaient au nombre de 245 en Allemagne, de 610 en 1889, de 885 en 1894. Un de leurs panégyristes, M. Wolff, après avoir mentionné cette progression, écrit : « Les gouvernements maintenant les encouragent, les diètes provinciales les réclament, les prêtres et les ministres les couvrent de bénédictions, les paysans les aiment. » L'auteur suppose qu'à l'heure présente on compte plus de mille de ces banques dans la seule Allemagne, qu'il ne se passe pas de jour où il ne s'en fonde une, deux et jusqu'à cinq. Après quarante-trois ans d'expérience, ajoute-t-il, ce qui est peut-être moins prouvé, elles peuvent se vanter de n'avoir fait perdre un liard ni à un membre ni à un créancier.

Le but strict de ces institutions est de venir au secours des cultivateurs pauvres, de leur permettre d'acheter du fumier, des semences, du fourrage, parfois même du bétail, de construire une grange, de foncer un puits, de drainer un champ. A ces emprunteurs il ne faut demander aucune souscription d'action, car ils manquent déjà de fonds de roulement, et il convient de leur faire de longs crédits : un an, parfois deux, cinq ou dix ans (1).

L'association doit être limitée à un district particulier, une paroisse si elle est assez peuplée (car une banque doit toujours avoir dans son rayon au moins 400 habitans, d'après Raiffeisen), sinon deux ou trois paroisses. Dans ces étroites limites territoriales, les membres sont admis avec grand soin et discernement par ceux qui ont déjà formé le premier noyau. Le but n'est pas d'avoir le plus de membres possible : il faut au contraire rejeter sévèrement tout postulant qui est impropre. Aucune distinction n'est faite entre le riche et le pauvre, sinon que les riches, supportant la plus grande part de la responsabilité solidaire, sont, d'un consentement tacite, admis à prendre la part principale dans l'administration. Le comité de direction se compose toujours de cinq membres, et le conseil de surveillance, suivant le cas, de six à neuf; ce dernier se réunit au moins une fois par mois. Dans l'un et l'autre cas, dit M. Wolff, « il est entendu que les membres les plus riches (sans une certaine quantité desquels M. Raiffeisen

(1) Wolff, *People's Banks*, page 71.

n'aurait jamais formé aucune association) seront en majorité ». Toutes les fonctions sont gratuites : il n'y a ni traitemens, ni commissions. Un seul employé est payé, le caissier. L'Office central des banques Raiffeisen entretient un corps d'inspecteurs ou vérificateurs qui vont d'une banque à l'autre pour contrôler les livres, de façon que ce contrôle s'effectue pour chacune au moins une fois tous les deux ans. Les opérations de banque, dans le sens ordinaire du mot, sont strictement interdites; les associations doivent se borner aux prêts. Il n'y a ni lettres de change, ni hypothèques, ni gages; le crédit est strictement personnel, grâce à la solidarité des membres composant le groupe. Suivant le plan primitif du fondateur, il ne devait y avoir aucune action, aucune cotisation d'entrée. Le gouvernement impérial obligea les banques à avoir des actions; mais on les fit aussi réduites que possible, généralement de 10 à 12 marks (12 fr. 50 à 15 fr.), payables en plusieurs fois. Raiffeisen voulait qu'il n'y eût pas de dividendes, parce qu'il ne devait pas y avoir de profit direct, l'avantage pour les membres consistant dans la faculté d'emprunter à bon compte. Pour se conformer à la loi, il a fallu admettre des dividendes; mais on les a réduits à 60 centimes par tête, lesquels sont employés à un abonnement au Bulletin officiel des associations.

Tous les bénéfices doivent aller au fonds de réserve : le premier objet de ce dernier est de faire face aux pertes qui, avec le système de très grand discernement dans les prêts et d'étroite surveillance, sont assez rares; le second objet est de servir à de nouveaux prêts et d'abaisser ainsi leur taux; le troisième enfin, quand la réserve devient surabondante, est de contribuer à quelque travail d'utilité commune pour le district. Même au cas où l'association viendrait à se dissoudre, le fonds de réserve ne devrait pas être partagé : il devrait être confié à quelque institution publique pour être conservé jusqu'au moment où quelques associations de même nature viendraient à se former, de façon à leur servir de dotation. Seulement, en l'absence prolongée de pareilles créations, ce fonds, après un délai d'attente raisonnable, pourrait être affecté à quelque œuvre d'utilité publique locale. On verra, cependant, que ces règles ont été enfreintes au moins pour la banque la plus ancienne.

Les prêts ne doivent être consentis qu'avec la plus grande circonspection, sur le double examen du caractère de l'emprunteur et de l'emploi qu'il veut faire de la somme demandée. C'est pour que ces prescriptions soient sérieusement appliquées que chaque banque Raiffeisen n'embrasse qu'un petit district. Tous les trois mois le conseil de surveillance revise la situation du débiteur et des garanties qu'il offre : s'il paraît avoir mal usé du prêt, on lui en

réclame le remboursement à quatre semaines de délai. Les associations exigent en tout cas le paiement ponctuel du capital et des intérêts aux termes convenus. Les prêts se font sur de simples billets, qui quelquefois doivent être avalisés par une ou deux cautions. En l'absence de capital propre (puisque les banques primitivement n'en avaient aucun et n'en ont aujourd'hui qu'un très faible, et que d'autre part la réserve ne se constitue et ne s'accroît que lentement), les fonds nécessaires aux banques sont formés par des dépôts, soit à vue, soit à des échéances déterminées. L'intérêt dans ces derniers temps en variait de $3\frac{1}{3}$ à 4 pour 100 l'an.

Avec la multiplication des sociétés Raiffeisen, il s'est formé des unions d'associations. A la tête de tout le système est le *Generalanwaltschaft*, l'administration générale, avec son conseil représentatif et son assemblée générale annuelle. Depuis 1876, ces associations ont, en outre, une banque centrale qui ne s'occupe absolument que du même genre d'affaires que les banques locales, notamment répartit entre elles les fonds. Elle reçoit le superflu des fonds des unes et le transmet aux autres qui en manquent. En 1888, les opérations de cette banque centrale avaient porté sur 5 millions de marks (6 250 000 francs); l'ensemble des frais ne s'était élevé qu'à 9 000 marks (11 250 francs). En 1892, les opérations atteignirent 12 millions de marks (15 millions de francs) et les dépenses 10 000 marks (12 500 francs). Par un développement continu, les opérations ont atteint 16 millions de marks (20 millions de francs) en 1892.

A côté de ces institutions qui forment la sphère principale et essentielle du système Raiffeisen, il s'en est constitué d'autres qui s'y rattachent, par exemple un magasin ou bureau coopératif pour les engrais, les semences, les fourrages, le charbon même, des laiteries ou fruiteries coopératives, des houblonnières et des vignobles ayant aussi un caractère coopératif : ces dernières, appliquant le principe mis en lumière il y a plus de 80 ans par Fourier, substituent à la vinification par chaque paysan dans sa petite propriété la vinification en grand. Des magasins coopératifs de vente sont aussi ouverts. M. Raiffeisen, le fils ou le neveu du fondateur, espère couronner son œuvre sur ce terrain particulier en ouvrant un grand nombre de dépôts de vente, dans les principales villes d'Allemagne, des crus provenant des seules associations relevant de son système.

Aucune statistique n'existe des opérations des banques Raiffeisen, et c'est une grosse lacune. Quel que soit leur nombre, elles sont très loin d'atteindre en importance le mouvement d'affaires des banques Schulze-Delitzsch. Le paysan sérieux parvient ainsi à obtenir du crédit à 5 pour 100, sinon à moins, et souvent pour un

temps très prolongé. On prétend que 15 pour 100 seulement des prêts seraient conclus pour une année ou moins, 43 pour 100 pour une période de 1 à 5 ans, 34 pour 100 pour une de 5 à 10, enfin 8 pour 100 pour plus longtemps. En l'absence d'hypothèques, ce sont des durées énormes.

Les banques Raiffeisen constituent un système tout patriarcal, qui a une base solide : la responsabilité illimitée des membres. L'objet de cette responsabilité indéfinie paraît être, d'après M. Wolff, de conférer la direction aux membres les plus aisés (1); c'est un trait caractéristique. Il en résulte à la fois une facilité d'emprunter et une très grande prudence dans les prêts.

Dans plusieurs pays, notamment en Hongrie, on a fondé des banques, appliquant censément les règles Raiffeisen, mais repoussant la responsabilité illimitée : tout le système est ainsi faussé, surtout quand il s'agit d'opérations agricoles et de prêts à très long terme.

L'œuvre de Raiffeisen a excité un très grand enthousiasme et a joui de très efficaces et nombreux patronages : le clergé catholique d'abord dans les provinces du Rhin et toute l'Allemagne du Sud; l'empereur Guillaume fit à ces banques sur sa cassette particulière un don de 37 500 francs, et son petit-fils Guillaume II vient de leur en faire un de 25 000 francs.

Le caractère essentiellement bienveillant et chrétien du système Raiffeisen lui a attiré quantité d'admirateurs. On l'a opposé au système plus rationnel et plus sec de Schulze-Delitzsch; la plupart des fervens apôtres de la coopération ont donné la préférence au premier, et ont pris texte de son succès, qu'il est, d'ailleurs, difficile de mesurer, en l'absence de tout document positif, pour décrier le second.

Raiffeisen et Schulze eux-mêmes étaient en mauvais termes; des débats eurent lieu entre eux et tournèrent à l'aigreur. Dans son livre *People's Banks*, M. Wolff consacre un chapitre à ce qu'il appelle *The great co-operative Controversy* : il s'agit du parallèle entre l'organisation de patronage de Raiffeisen et l'organisation tout économique de Schulze. La première y est placée très au-dessus de la seconde. On y parle de la vanité de Schulze-Delitzsch, des attractions artificielles qu'il ménageait au capital et à l'habileté administrative, des larges répartitions pécuniaires sous la forme de salaires ou traitemens, de hauts dividendes, de commissions, des affaires de banque de toutes sortes auxquelles se livrent ses sociétés. Schulze, dit-on, écartait de propos délibéré les hommes tout à fait pauvres. Il prenait tous les gages en con-

1. M. Wolff est très formel à ce sujet : voir pages 73 et 85, *People's Banks*.

sidération, sauf le caractère personnel et l'emploi même de la somme empruntée; il n'admettait pas les longs crédits. Il copiait les sociétés anonymes, et finalement les associations qu'il a fondées tendent à n'être plus que de simples banques par actions, ne différant pas par leur objet et leur constitution des banques ordinaires.

Chez Raiffeisen, au contraire, on ne se préoccupe que de distribuer le crédit au plus bas prix possible, de l'assurer au plus pauvre s'il est honnête; on ne prend pas cure des dividendes: on les supprime ou on les réduit à un chiffre infime; on constitue une réserve qui est indistribuable; tous les services sont gratuits. Les administrateurs des banques coopératives, dit-on, doivent avoir la conscience libre de toute préoccupation personnelle. Les sociétés coopératives ne sont pas une affaire, mais une œuvre. Il faut se garder de l'excès de gains. Aussi n'hésite-t-on pas à déclarer que le système Raiffeisen constitue « une plus pure conception des principes coopératifs (1) ».

Il nous est impossible de l'admettre. Très méritoire à coup sûr est l'œuvre du coopérateur rhénan, très utiles toutes ces petites banques de districts; mais ce sont des organismes assez rudimentaires, d'une influence qui paraît restreinte; ils reposent, en outre, sur l'idée de patronage, sur la direction des classes riches ou aisées, comme le reconnaît très nettement, en plusieurs passages, M. Wolff. C'est dire que les sentimens qui les soutiennent peuvent être passagers, qu'ils ne sont pas de nature éternelle, qu'en tout cas ils ne se prêtent pas à l'universalité des situations.

Déjà l'organisme, de l'aveu même de ses plus enthousiastes admirateurs, a reçu certaines atteintes: la première banque fondée par Raiffeisen, celle de Flammersfeld, oubliant, dit M. Wolff, les principes coopératifs du créateur, a réparti récemment sa réserve, le produit des maigres surplus résultant des petites transactions parmi ses membres, et a découvert que cette réserve dépassait 50 000 francs (2).

On a pris des précautions pour que cette répartition de la réserve ne pût s'effectuer dans l'avenir. On voit, néanmoins, combien l'intérêt personnel est toujours aux aguets et comme les institutions philanthropiques les plus strictes, quand elles viennent à avoir un grand succès et qu'un long temps les sépare de leurs origines, finissent par se transformer en affaires commerciales vulgaires.

C'est ce qui paraît advenir à beaucoup de banques de Schulze-

(1) *People's Banks*, p. 95 à 109. Voir notamment le paragraphe intitulé: *Raiffeisen's Triumph over Schulze-Delitzsch*, p. 118.

(2) *Ibid.*, p. 71.

Delitzsch, et les néo-coopérateurs le lui reprochent amèrement. « Le système Schulze-Delitzsch, dit encore M. Wolff, a été le premier à prendre pied, et de beaucoup le plus grand nombre des associations actuellement existantes fonctionne en conformité de ses règles. Mais vers l'année 1886 le peuple a commencé à en être mécontent. Des reproches très durs lui furent adressés, alléguant qu'il avait manqué à satisfaire les demandes qu'il faisait profession de servir. L'administration des associations n'était pas ce qu'elle aurait dû être ; il y avait de la spéculation, il y avait des pertes (1), il y avait un intérêt excessif ; il y avait du désappointement, etc. Et à la diète de la Basse-Autriche, province métropolitaine, des attaques très vives furent faites contre le schulze-delitzschisme ; il en résulta un vote de fonds pour envoyer deux employés expérimentés procéder, dans les provinces du Rhin, à un examen sur place des principaux mérites du système Raiffeisen. Ils en revinrent enchantés de ce qu'ils avaient vu. Leur rapport fut entièrement favorable, et, depuis ce jour, les associations Raiffeisen sont les favorites officielles et populaires en Autriche (2). » On a vu que l'expansion de ces dernières est très récente ; quand elles seront plus âgées de 20 ou 30 ans, qui dit qu'elles ne soulèveront pas des critiques aussi vives, quoique d'autre nature, que les banques de Schulze-Delitzsch, sensiblement leurs aînées ? La défaveur actuelle de celles-ci est un fâcheux précédent.

En Italie, les banques populaires se sont aussi singulièrement répandues, grâce au vieil esprit d'association italien, à l'habitude traditionnelle en ce pays des opérations de banque et à la propagande infatigable de quelques hommes de mérite : MM. Vigano et Luzzati. Là aussi, Schulze, que l'on imitait, fut l'objet de critiques et de dénigremens. On perfectionna, à certains points de vue, son système ; peut-être aussi l'affaiblit-on. M. Luzzati, qui se mit à l'œuvre vers 1863, a pu dire : « Nous n'avons pas copié une institution, mais produit un nouveau type, et, en lui imprimant le cachet de l'originalité italienne, nous avons créé les Banques populaires, *Banche popolari*. » Le système paraît être une combinaison de l'organisme de Schulze-Delitzsch et de celui de Raiffeisen. On y rejette la responsabilité illimitée des membres ; on y prend des précautions pour que les banques populaires ne perdent jamais leur caractère et ne deviennent pas de simples sociétés

(1) On a vu que ces pertes s'étaient élevées à 1 237 000 marks, plus de 1 500 000 francs, en 1891-1892. Bien entendu, pour tout l'ensemble des associations, elles étaient beaucoup plus que compensées par les bénéfices. Mais, comme ces associations sont indépendantes les unes des autres, la situation d'un certain nombre a dû être très ébranlée, et plusieurs ont dû devenir insolubles. L'année précédente les pertes avaient été plus considérables.

(2) *People's Banks*, p. 419.

de capitaux. Les services dans ces banques doivent être autant que possible gratuits, mais le cachet de patronage des associations Raiffeisen, la direction des plus riches et des plus aisés, ne s'y doivent pas rencontrer. Les associations de Schulze, comme celles de Raiffeisen, étaient surtout des banques de dépôt ; celles de M. Luzzati sont plutôt des banques d'escompte. Ses banques admettent des actions, mais de faible importance, et chaque membre n'en peut posséder que quelques-unes ; on paie, en outre, en général, un denier d'entrée. S'inspirant du système des petits districts de Raiffeisen, le système italien repousse les grandes banques avec de nombreuses succursales et préfère les petites banques étagées, chacune autonome et correspondant à un cercle étroit de population où tout le monde se connaît. On s'y propose « la capitalisation de l'honnêteté », non, cependant, sans quelques garanties matérielles, car, si honnête que soit un homme, il peut se tromper et il peut mourir. Les caisses d'épargne, qui jouissent en Italie d'une très grande liberté pour le placement de leurs fonds, aidèrent beaucoup, ainsi que les sociétés fraternelles, au succès des institutions de M. Luzzati. Le terrain des premières, à savoir le Milanais, la Vénétie, les Romagnes, était admirablement préparé (1).

Après une expérience coopérative à Lodi en 1864, M. Luzzati fonda sa première banque populaire en 1866 à Milan, à la veille de la guerre austro-italo-prussienne. La banque n'avait que 700 francs de capital, juste la même somme que celle qui servit de premier fonds aux Pionniers de Rochdale. Les actions étaient de 50 francs, mais payables en dix mois, et le denier d'entrée de 25 francs, également avec des facilités de versement. Aujourd'hui la banque populaire de Milan est logée dans un palais. Outre 130 ou 140 fonctionnaires rétribués, elle emploie 100 commis ; elle comptait, en 1889, 16 392 membres et n'a pas cessé de grandir depuis. Son capital versé montait à 8 418 850 liras, représenté par 165 906 actions (2) ; la réserve atteignait 4 209 425, soit la moitié du capital. Les dépôts ordinaires s'élevaient à 57 853 000 fr., et les dépôts spéciaux dits d'épargne à 35 millions. En 1889, elle avait prêté 115 millions de francs en 162 789 prêts, parmi lesquels 129 401 étaient inférieurs à 1 000 francs, 13 349 à 100 francs et quelques-uns même ne dépassaient pas 10 francs. Sur un chiffre total d'opérations atteignant 1 796 millions de liras, elle n'avait

(1) M. Léon Say a consacré d'intéressantes et vivantes études à la description des institutions de crédit populaire italiennes, voir notamment ses ouvrages : *Dix jours dans la Haute Italie*, 1883, et *Le Socialisme d'État*, 1884.

(2) Ce chiffre d'actions ne ferait que 8 295 300 francs : la différence, qui est d'ailleurs faible, a une cause que nous ignorons ; ce n'est pas que quelques-unes de ces actions ont été émises à prime, car la prime eût dû figurer à la réserve.

perdu que 65196 livres. Ses dépenses en salaires ne montaient qu'à 118200 livres; elle avait consacré 10000 livres (somme modeste, doit-on dire) à des objets charitables et distribué en dividendes 1152000 livres, soit 14 pour 100; en 1890 le dividende avait été de 15.20 pour 100. La Banque était en rapport avec 320 autres banques populaires, et ses affaires avec elles montaient à 223 millions de livres.

On voit que la banque de Milan, et nous lui en faisons un mérite, ne suit pas M. Raiffeisen dans son dédain des dividendes. Elle en donne de très rémunérateurs. Contrairement aussi à Raiffeisen, elle pratique surtout les prêts à courte échéance; elle ne place pas sur hypothèque, mais elle ne dédaigne pas les gages, warrans, transports de créances de fournisseurs sur leurs clients, etc. Les autres banques populaires italiennes font de même. Elles consentent aussi des prêts agricoles à plus long terme, des *cartelle agrarie*, en ayant soin, comme Raiffeisen, qu'ils soient affectés à un objet déterminé et examiné contradictoirement entre l'emprunteur et les fonctionnaires de la banque, tout manquement à cet objet spécial étant une cause d'annulation du contrat. Il ne semble pas, toutefois, que ces prêts agricoles aient eu tout le succès espéré; car, d'après M. Wolff, en 1884 la circulation du papier agricole des banques populaires atteignait 12224000 livres, et en 1889 elle ne s'élevait plus qu'à 6390000 (1). D'autre part, M. Luzzati aurait déclaré que ses banques populaires auraient mis 80 millions de francs à la disposition de l'agriculture, ce que certaines personnes pensent exagéré; en 1889, d'après lui, 399 *Banche popolari* comptaient 234073 membres, dont 52085 étaient de petits agriculteurs, paysans, propriétaires ou métayers (2).

Guère plus que celles de Schulze-Delitzsch, les *Banche popolari* ne viennent au secours de l'homme vraiment pauvre. La pauvreté relève de la charité et d'une certaine hygiène sociale, non du crédit, sauf quelques cas exceptionnels. Une enquête faite en 1883 sur les banques populaires italiennes montre que 24.66 pour 100 des membres étaient dans une situation aisée, 28.68 se composaient de personnes engagées dans la petite industrie ou le petit commerce, 8.40 étaient des artisans, 15.40 des maîtres d'école ou des employés du gouvernement, 19.08 pour 100 de petits cultivateurs et 3.48 pour 100 des ouvriers à la journée. Un examen attentif des conditions des membres de la *Banca popolare* de Padoue, regardée comme représentant bien la moyenne des institutions de ce genre, faisait ressortir que, sur 4310 membres, 120

(1) *People's Banks*, p. 157.

(2) *Ibid.*, p. 135, note.

étaient des travailleurs ruraux, 399 de petits cultivateurs, 300 des artisans, 1121 de petits commerçans, 1094 des employés du gouvernement, 780 des personnes sans profession spéciale, etc. Les banques populaires d'Italie constituent des groupemens beaucoup plus étendus que les petites sociétés Raiffeisen. La moyenne des membres par association serait de 989, ce qui rendrait le contrôle mutuel plus difficile. En 1889, les banques populaires italiennes étaient au nombre de 714, avec 115 millions en chiffres ronds de capital et de réserve ; l'ensemble de leurs prêts annuels atteignait 207 millions. En 1892, en y rattachant 64 caisses Wollemborg, reposant aussi sur le principe coopératif, le nombre de ces associations de crédit populaire était de 930 en Italie. Ces résultats, sans équivaloir, même de loin, à une transformation sociale, sont satisfaisans (1).

Un comité d'escompte et un conseil (*consiglio*) ou comité général dirigent chacune de ces institutions ; M. Luzzati, contrairement à l'opinion de Schulze-Delitzsch, insiste pour que toutes ces fonctions soient gratuites. Cependant, dans les grandes banques, il faut un état-major rétribué, non seulement un caissier et un chef comptable, mais le président ; et, outre le traitement, on leur accorde des tantièmes sur les bénéfices.

Toute cette organisation fonctionne bien ; mais il commence à surgir quelques critiques : le taux des prêts est trop élevé, les bénéfices doivent être réduits pour l'abaisser, etc.

A considérer ces établissemens, ils ont tenu du patronage quant à leur origine ; maintenant ils commencent à fonctionner comme des institutions ordinaires de banque. On cherche à les empêcher de prendre tout à fait ce caractère. On s'y efforce surtout en limitant le nombre d'actions que chaque membre peut posséder. Ainsi, les actions de la Banque populaire de Milan étant de 50 francs, personne n'en peut détenir plus de 50. Nombre de coopérateurs considèrent ce chiffre même comme trop élevé. On prescrit que, dans les assemblées, chaque membre ait un vote égal, quel que soit le nombre de ses actions. On cherche ainsi à fermer la porte à l'inégalité et à l'accaparement qui, par la force des choses, finissent par s'insinuer partout. Toutes les actions, en outre, doivent être nominatives et le nouvel actionnaire agréé par le Conseil. On désire aussi qu'aucune banque populaire ne devienne trop puissante ; bien qu'on soit très fier du succès de celle de Milan et qu'on fasse sonner haut qu'elle dépasse de beaucoup le *Creditverein* de Leipzig, la principale des banques populaires allemandes on soutient, toutefois, en principe que lorsqu'une banque

(1) *People's Banks*, pp. 165 et 166.

du peuple a pris un très grand essor, il convient de susciter à côté d'elle une autre institution similaire, fût-ce dans la même ville, afin que les responsabilités soient mieux réparties et que l'on recherche avec plus de zèle les petites affaires (*si approfondisce la ricerca degli affari minori*) que les établissemens puissans finissent par négliger. La poursuite acharnée des petits dépôts et des petits escomptes est chaleureusement recommandée par M. Luzzati; le grand nombre des établissemens indépendans doit y aider. On cite l'exemple de la Banque populaire de Milan qui, avec un patriotique désintéressement, a fait naître dans son rayon la *Banca popolare agricola milanese* (1).

Dans plusieurs autres pays, notamment en Suisse, des banques populaires sont écloses et se sont développées. La grande Banque populaire de Berne, fondée en 1868, n'est que de trois ans postérieure à celle de Milan. Elle a été décrite par M. Rostand, qui lui préfère, cependant, la dernière. Les parts sont de 1 000 francs, ce qui est un gros chiffre, mais l'on ne peut en posséder qu'une. Contrairement à la méthode Raiffeisen et Luzzati, tous les services y sont rétribués, ce qui pour les coopérateurs mystiques est un mal, et pour les observateurs impartiaux une garantie de durée.

En France, le crédit populaire a pris au début une très fausse direction : suivant nos habitudes centralisatrices, on a dédaigné les humbles origines locales; on a créé à Paris, en 1863, une institution portant le nom de *Société du Crédit au Travail*, qui devait susciter sur les divers points du territoire des sociétés coopératives et leur servir de banquier. Créée avec 20 000 francs de capital, elle en avait 302 000 en 1867, comptant alors 1 728 membres. Elle s'était procuré, en outre, 472 000 francs par des dépôts ou des emprunts en comptes courans (2). Quoique des hommes distingués, appartenant à la haute bourgeoisie, aient collaboré à la direction de cet établissement, il échoua si complètement que, sans les sacrifices de quelques-uns de ses riches promoteurs, il fût tombé en faillite. Il avait été une sorte de Crédit mobilier populaire.

Dans ces dernières années on s'est repris, chez nous, à s'intéresser aux sociétés de crédit populaire. L'*Almanach de la coopération française* pour 1892 recense 18 associations de ce genre, dont 6 se rattachent à des syndicats agricoles.

(1) Voir l'ouvrage intitulé : *Sull'andamento del credito in Italia*, relazione di Luigi Luzzati; Milano, 1879, pages 25 à 32, notamment le chapitre intitulé *Epilogo*.

(2) Voir dans l'*Almanach de la coopération pour 1868*, pages 289 à 296, une étude très louangeuse sur cet établissement qui était à la veille de sombrer et qui néanmoins distribuait 5 pour 100 d'intérêt pour 1866 sur de prétendus bénéfices nets de 8 pour 100.

Il n'est pas invraisemblable que ces institutions se répandent davantage. Elles serviront à la partie laborieuse, réfléchie, persévérante, de la classe des artisans, des ouvriers, des petits commerçans ou industriels et des modestes cultivateurs. Il n'y a, certes, dans ces organisations, aucun principe nouveau; rien qui se ressente de ce que l'on appelle le socialisme. Pour arriver à un véritable épanouissement, ces associations doivent appliquer les principes économiques, comme l'a fait Schulze-Delitzsch; on peut les tempérer par un alliage d'esprit chrétien et charitable, ainsi que l'a fait Raiffeisen. Mais alors l'œuvre est moins susceptible d'expansion, elle est plus limitée dans son objet et dans son efficacité, et elle a des chances d'être plus précaire.

Les associations coopératives de crédit, comme toutes les sociétés coopératives d'ailleurs, ou bien reposent simplement sur la bienveillance, sur des sentimens exceptionnellement charitables, sur le dévouement de quelques fondateurs d'élite : dans ce cas leur développement est restreint; alors même qu'elles pulluleraient comme nombre, elles n'arrivent qu'à un chiffre d'opérations limité; ou bien ces sociétés, comme celles de Schulze-Delitzsch, s'inspirent des règles économiques strictes : alors, par une évolution naturelle, elles arrivent, avec le temps, à n'être plus guère que des banques ordinaires par actions, ayant une clientèle spéciale qu'elles tendent à abandonner peu à peu pour la clientèle habituelle des maisons de banque.

Les sociétés coopératives ne paraissent, en effet, devoir être, dans le présent et dans l'avenir, comme elles l'ont été incontestablement dans le lointain passé, qu'un organisme de transition, destiné à faire émerger les hommes les plus actifs, les plus laborieux et les plus prévoyans; une fois qu'elles ont constitué un noyau de ce genre, le procédé de sélection continue et s'accroît pendant un certain temps jusqu'à ce que le caractère coopératif, avec le succès croissant, finisse par disparaître.

II. — LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE PRODUCTION.

La formule contenue dans le paragraphe précédent est d'une importance capitale. Elle trouve surtout sa démonstration saisissante dans l'histoire des sociétés coopératives de production.

La société de production constitue le couronnement de l'édifice coopératif. Comprenant les difficultés qu'elle rencontre, les chances nombreuses non seulement d'échec, mais de dégénérescence en cas de succès, un des apôtres les plus croyans de la coopération, M. Gide, montre, cependant, quelque défiance et presque quelque hostilité à leur endroit. « L'association de pro-

duction, dit-il, en tant qu'association autonome et fonctionnant par ses propres moyens, est impuissante à apporter aucune modification notable dans l'ordre de choses actuel. » Il ajoute avec discernement : « Toute association de producteurs, c'est-à-dire toute association d'individus exerçant le même métier et ayant par conséquent les mêmes intérêts professionnels, qu'elle s'appelle corporation professionnelle, chambre syndicale ou association coopérative de production, a nécessairement une tendance à l'égoïsme, j'entends par là à faire prédominer ses intérêts particuliers sur l'intérêt général : l'égoïsme corporatif est encore plus développé et plus tenace que l'égoïsme individualiste, et vous me permettrez bien de vous dire que les ouvriers, en cela, ne vaudront pas mieux que les patrons. Non seulement ces associations de production seront en état de guerre contre le consommateur, mais elles seront en état de guerre entre elles, comme le sont aujourd'hui les fabricans, et feront revivre ainsi l'état d'anarchie industrielle que nous nous appliquons justement à faire disparaître (1). »

Émanant du plus fervent protagoniste du principe coopératif, ces critiques sont intéressantes. On ne peut, non plus, refuser toute vérité à cette définition de l'association par Proudhon : « Un groupe dont on peut dire toujours que les membres, n'étant associés que pour eux-mêmes, sont associés contre tout le monde. » L'étude rapide, mais précise, que nous allons faire des associations de production permettra de dégager la part de vérité de ces jugemens.

La coopération de production doit séduire les ouvriers par la perspective d'un avantage moral et d'un avantage matériel. Le premier consiste en ce que les ouvriers n'auraient plus de patron, plus de maître, comme on disait autrefois ; ils s'emploieraient eux-mêmes, se surveilleraient et se dirigeraient eux-mêmes ou par des délégués qu'ils éliraient et qui seraient révocables. Ils deviendraient ainsi théoriquement leurs propres maîtres. Le sentiment de l'égalité et l'amour-propre puiseraient dans cette situation une vive satisfaction. Le second avantage, celui d'ordre tout matériel, dont la perspective peut aussi induire les ouvriers à créer des sociétés coopératives de production, c'est que les profits de l'entreprise écherraient complètement aux ouvriers. Si, conformément à la croyance naïve de nombre d'ouvriers et aux enseignemens des socialistes, notamment de Karl Marx, les profits représentent simplement du travail non payé, s'ils sont en quelque sorte réguliers et proportionnels au chiffre des affaires, on conçoit que les

(1) *De la coopération et des transformations qu'elle est appelée à réaliser, etc.*, pages 18 à 20.

ouvriers soient tentés de se les approprier ; ils rentrent ainsi dans leur bien, pensent-ils. Quand les Coopérateurs de Rochdale, après leur premier succès dans la coopération de consommation, résolurent, en 1854, de fonder une filature de coton coopérative, ils déclarèrent : « L'objet de la Société Coopérative manufacturière de Rochdale est de combiner des arrangements par lesquels ses membres puissent recueillir les profits résultant de l'emploi de leur propre capital et de leur travail. »

Suivant l'expression du secrétaire de la *Co-operative Union*, M. J. C. Gray, « le travailleur doit être élevé à la situation d'associé (*partner*) et de participant aux profits (*profitsharer*), au lieu d'être la machine louée du capitaliste et du consommateur ».

Dans cette conception naïve de l'industrie, qui veut que les bénéfices naissent naturellement de l'emploi du capital et du travail comme les fruits naissent de l'arbre, la seule difficulté que les promoteurs du plan crussent avoir à surmonter, c'était le manque de capital. Elle leur semblait de celles dont on peut venir à bout. En formant par l'épargne un premier fonds, il est possible d'emprunter du capital à un intérêt fixe. Le capital prendrait ainsi désormais la place du travail ; il serait un salarié, n'ayant droit qu'à une rémunération fixe, généralement à la portion congrue ; il serait aussi un subordonné. Les termes actuels de l'organisation industrielle seraient renversés ; les ouvriers dirigeraient par eux-mêmes ou par leurs délégués révocables les entreprises ; ils en encaisseraient tous les profits ; le capital serait l'élément subalterne auquel on ne donnerait qu'une rémunération fixe, juste suffisante pour qu'il consentit à se prêter. Mais si le système se généralisait, comme le capital, n'ayant plus la conduite des affaires, ne pourrait plus prétendre aux bénéfices, il serait amené, sous peine de ne rien rapporter, à se prêter à des taux de plus en plus bas.

Telle est la conception. S'ensuit-il que, sous le régime de la coopération de production, tout le système des salaires soit abandonné, comme le dit M. David F. Schloss, et qu'il doive y avoir une complète substitution des profits aux salaires pour la rémunération des travailleurs (1) ? Nous ne pensons pas que telle soit la conception des ouvriers. Ils prétendent à la fois aux salaires et aux profits : ils ne pourraient pas, d'ailleurs, attendre soit la répartition annuelle de ceux-ci, soit même la répartition trimestrielle qui, un peu imprudemment, est en usage en Angleterre pour les sociétés coopératives. Les salaires leur sont nécessaires ; ils leur donnent une autre cause et les considèrent sous un autre aspect ;

(1) *Methods of industrial Remuneration*, p. 200 et 201.

ces salaires ne sont plus pour eux la rémunération réelle de leur travail, c'est seulement le coût d'entretien de leurs forces, de leur *Arbeitskraft*, comme dirait Marx. De même qu'il faut fournir chaque jour à la machine et à ses rouages le charbon, l'huile, la graisse et les autres consommations qui sont nécessaires à son fonctionnement et à son maintien en bon état; de même il faut assurer la subsistance quotidienne de l'ouvrier et le renouvellement incessant de ses forces. Les salaires sont donc maintenus, sous le régime coopératif, non comme rémunération du travail à proprement parler, mais comme frais d'entretien indispensable du travailleur et de sa famille. Quant à la rémunération réelle, c'est le profit final.

Toute cette théorie est très simple et très claire : on serait tenté de dire d'une simplicité enfantine; elle repose surtout sur ce postulat que les bénéfices éclosent naturellement, en quelque sorte mécaniquement, de l'emploi d'une certaine somme de capital. La mise en œuvre de la société de production serait aussi, à ce compte, des plus aisées; un certain nombre d'ouvriers laborieux et économes s'entendent; ils mettent en commun un capital déterminé, en général faible, il est vrai; ils débutent modestement; ils se nomment à eux-mêmes un ou plusieurs gérans ou employés; leur première mise exigüe s'accroît par les profits qu'ils réalisent; ils inspirent confiance et empruntent le capital nécessaire pour s'étendre; tout va bien ainsi; le développement de l'entreprise serait en quelque sorte automatique. Il en serait ainsi, du moins, pour les affaires qui n'exigent à leur début qu'un capital d'une importance restreinte. Quant à la grande production concentrée, il serait plus difficile de la constituer coopérativement. Si la conception qui vient d'être exposée, cependant, était universellement reconnue exacte, on ne voit pas pourquoi les capitalistes ne prêteraient pas de grosses sommes à des groupes d'ouvriers, de même qu'aujourd'hui ils en prêtent à tel ingénieur ou directeur, considéré comme très capable et qui personnellement ne possède rien ou peu de chose.

Ceux qui se sont rendu compte de la source vraie des bénéfices industriels s'aperçoivent immédiatement de l'inanité de toute cette conception. Les bénéfices, surtout les bénéfices importants, résultent de la capacité tout exceptionnelle de l'entrepreneur. Il n'est sans doute pas impossible qu'un groupe d'ouvriers coopérateurs réussisse à constituer une organisation qui soit très habilement conduite et qui réalise des bénéfices notables, de même que ce bonheur échoit parfois à des groupes d'actionnaires. Mais ce n'est pas en tant que coopérateurs qu'ils obtiendront ce résultat, et ce n'est pas la coopération qui en sera la cause, c'est en tant

qu'hommes ayant su ou ayant pu se procurer des gérans très capables; la subordination même qu'ils établissent du capital au travail et de l'élément intellectuel à l'élément du labeur manuel sont des conditions défavorables à ce succès.

Aussi, l'histoire de la coopération de production amène à diviser les sociétés coopératives de ce genre en deux grandes catégories : les unes qui échouent, et c'est de beaucoup le plus grand nombre, les autres qui réussissent, mais qui, d'ordinaire, se sont considérablement éloignées du type coopératif pur et qui finissent presque toutes par devenir de simples sociétés anonymes ordinaires où les actions se concentrent de plus en plus et finissent, pour la majorité, à n'être plus que la propriété de quelques personnes entreprenantes.

C'est ce qui nous a fait dire que, avec le temps, les sociétés coopératives de production ou meurent de male mort ou se pervertissent, c'est-à-dire se transforment en n'ayant plus rien de coopératif que le nom. Il ne reste des véritables sociétés coopératives de production, quarante ou cinquante ans, par exemple, après leur fondation, que quelques associations de modique importance, se répartissant, d'ordinaire, de maigres profits.

L'examen des essais nombreux de sociétés de ce genre en France et en Angleterre depuis un demi-siècle environ va le démontrer : la généralité des associations de production ayant réussi dans l'un et l'autre pays ont cessé d'être des sociétés coopératives; elles en gardent encore souvent l'enseigne, parce que celle-ci est d'un bon effet sur certaines natures de cliens.

On sait que la coopération, aussi loin qu'on peut remonter, a été la forme primitive de l'entreprise humaine. C'est elle qui, par des modifications graduelles, au fur et à mesure du perfectionnement des arts et de l'extension des affaires, s'est transformée en entreprise individuelle. De même que la propriété collective, avec des restrictions diverses, se trouve au berceau du genre humain, de même la coopération est la forme embryonnaire de la production. Aussi serait-il tout à fait vain de rechercher les premières sociétés coopératives; elles se perdent dans la nuit des temps; il est certain qu'il en a toujours existé. Mais les premiers de ces groupemens qui se sont constitués en vertu de la doctrine coopérative nouvelle et sur lesquels l'attention publique s'est portée remontent en France au régime de 1830 et en Angleterre quelques années après 1850.

C'est au philosophe socialiste chrétien Buchez qu'on attribue la fondation des premières de ces sociétés : d'après l'*Almanach de la coopération française pour 1893*, cet ardent réformateur, qui y est classé comme un des douze saints de la coopération, aurait con-

stitué, le 10 septembre 1831, la première association coopérative de production, celle des menuisiers, et en 1834 celle beaucoup plus connue des bijoutiers en doré; la première périt presque en naissant, mais la seconde vit encore; seulement elle perdit d'assez bonne heure le caractère coopératif. Si l'on se reporte à un document, appartenant encore à la période héroïque et naïve de la coopération, à savoir l'*Almanach de la coopération pour 1868*, on y trouve énumérées 57 sociétés coopératives de production pour Paris seul. Parmi elles, une seule, celle des bijoutiers en doré, était antérieure à 1848; celles des formiers, des fabricans de chaises, des ferblantiers, des tailleurs d'habit, des tailleurs de limes et des maçons, dataient de 1848 même, six autres de 1849, parmi lesquelles la célèbre société des lunetiers, qui eut un immense succès, mais qui, comme on le verra, n'est plus qu'une société anonyme pure et simple; deux de 1850, une de 1851, une de 1857; toutes les autres étaient écloses de 1864 à 1868.

Constituées dans les petits métiers parisiens, où l'habileté de l'ouvrier tient une si grande place et qui n'exigent, en général, qu'un dose modique de capital, ces sociétés, si elles eussent été bien conduites, avaient des chances assez nombreuses de succès. Le même *Annuaire de la coopération pour 1868* donnait la nomenclature de huit associations coopératives de production à Lyon, outre dix autres qui s'y trouvaient en fondation, disait-il. Il énumérait aussi en province un assez grand nombre de sociétés de ce genre.

Il serait très intéressant de pouvoir suivre, à 25 ans d'intervalle, de 1868 à 1893, l'évolution de toutes ces associations, de constater celles que la mort a enlevées, celles qui subsistent et celles qui se sont transformées, de fait, en sociétés anonymes ordinaires. Les renseignemens manquent de précision. L'*Annuaire de la coopération française pour 1893* énumère seulement 81 sociétés coopératives de production, en laissant en dehors les fruiteries et les laiteries. Or, en 1868, on en comptait au moins autant, sinon davantage. Comme il s'en est fondé beaucoup dans l'intervalle, c'est dire que le plus grand nombre de celles qui existaient en 1868 ont disparu un quart de siècle après. Si l'on s'en tient à Paris, l'*Annuaire de 1893* ne mentionne que 38 sociétés de ce genre, au lieu des 57 citées dans l'*Annuaire de 1868*; l'*Annuaire de 1893* ne donne pas la date de la constitution de chacune de ces sociétés, ce qu'avait fait l'*Annuaire de 1868* avec raison. Nous reconnaissons, toutefois, parmi les associations fonctionnant à Paris en 1893 quelques-unes de celles dont on nous donnait déjà les noms en 1868 : ainsi celle des bijoutiers en doré, fondée en 1834 par Buchez, on la mentionne toujours, quoiqu'elle ne paraisse

plus avoir de caractère coopératif; celles des menuisiers de la rue Baron, des doreurs sur bois, des ferblantiers réunis, des facteurs en instrumens de musique de la rue Saint-Maur, des ouvriers en limes, des formiers, des lunetiers (mais celle-ci n'a plus que l'étiquette coopérative), des facteurs de pianos de la rue des Poissonniers. Voilà quelques associations qui ont tenu bon, les unes un quart de siècle, une même, celle des lunetiers, pendant quarante-quatre ans.

Ces exemples ne paraissent donc pas décourageans : si le plus grand nombre de ces sociétés semblent avoir sombré ou s'être dissoutes, certaines sont parvenues déjà à une longévité relative, plusieurs prospèrent. Mais ces dernières sont-elles encore vraiment des sociétés coopératives? Les renseignemens manquent relativement à la plupart; on en a, toutefois, pour les plus célèbres, les bijoutiers en doré et les lunetiers, et l'on peut répondre nettement que ces sociétés, qui sont nées coopératives, ont cessé de l'être et sont devenues de pures et simples sociétés anonymes. La véritable association de production n'existe que là où se rencontrent les conditions suivantes : toutes les actions composant le capital social appartiennent exclusivement à des ouvriers de l'établissement ou à d'anciens ouvriers de l'établissement; tous les ouvriers occupés ou, du moins, de beaucoup le plus grand nombre, sont actionnaires; aucun membre ne peut posséder plus d'un nombre restreint d'actions. Or, en ce qui concerne les lunetiers de Paris, ils sont à l'heure présente 58 associés et ils occupent 1 200 ouvriers salariés non associés qui ne sont même admis à aucune part dans les bénéfices (1). Il est clair qu'une semblable association n'est plus une société coopérative; c'est une société anonyme ordinaire. Les coopérateurs de 1849 ont obtenu un magnifique succès, mais ils ont cessé d'être des coopérateurs. Cette société avait débuté en s'appelant *Association fraternelle*; le succès étant venu, la fraternité a disparu. Il en est de même des bijoutiers en doré : l'*Annuaire de la coopération en 1893*, dans sa notice sur Buchez, nous fait savoir que cette association, fondée par lui en 1834, a prospéré, mais a changé de caractère.

Cette évolution qui transforme les associations coopératives de production, avec le temps et le succès, en sociétés anonymes ordinaires paraît fatale. Si les documens manquent en France, ils abondent, au contraire, en Angleterre. Une femme qui s'est vouée aux études sociales et qui ne laisse pas d'incliner au socialisme, miss Beatrix Potter, a écrit un livre sur la coopération dans son pays; elle analyse très finement et très justement

(1) Gide, *De la coopération et des transformations*, etc. page 18, note.

le caractère passé et le caractère présent des associations de production britanniques.

En tête de ces associations, viennent les célèbres « Équitables Pionniers de Rochdale », qui, dix ans après la fondation de leur magasin coopératif, créèrent, en 1854, une filature de coton coopérative. Grâce, sans doute, à l'énergie des hommes d'élite qui constituaient le noyau de cette association, l'entreprise réussit à souhait; mais précisément le succès lui fit perdre son caractère coopératif. Elle est devenue une société de capitaux; bien plus, après avoir admis pendant quelques années les ouvriers à une participation aux bénéfices, elle est revenue sur cette concession et n'occupe plus que des salariés purs et simples (1). Ainsi, au berceau même de la coopération britannique et dans les mains de ce groupe fameux, les Équitables Pionniers, l'association coopérative de production s'est transformée en une société anonyme vulgaire: la forme coopérative n'a été maintenue que pour la branche concernant les magasins de consommation.

Cette caractéristique déviation de l'esprit coopératif à Rochdale même est peu connue. Les ardents coopérateurs font le silence sur elle. Nous avons sous les yeux la traduction française de l'*Histoire de la coopération à Rochdale* par G.-I. Holyoake, un des principaux apôtres du principe coopératif: cette traduction date de 1888; on s'y étend en détails nombreux sur l'organisation des magasins de vente des Équitables Pionniers; mais il n'y est rien dit de la *Filature de coton coopérative, transformée, après succès* (2), *en société de capitaux pure et simple et retirant aux ouvriers la participation aux bénéfices*.

Fût-il isolé, cet exemple, dans la ville sainte de la coopération, et de la part de tels hommes, serait typique. Mais, loin de constituer une exception, la dégénérescence de la société coopérative de production en société de capitaux vulgaire est en Angleterre le cas normal.

En premier lieu s'offrent à nous les compagnies détenant les 90 filatures dites coopératives d'Oldham, lesquelles sont au capital de plus de 8 millions sterling ou 200 millions de francs, divisées en action de 1 livre à 10 livres (25 à 250 francs). Beaucoup de ces compagnies furent effectivement fondées par des ouvriers, et plusieurs milliers d'ouvriers en sont encore actionnaires. Ces sociétés ont gardé pour la plupart, dans leur administration théorique, des restes de leur origine: ainsi la règle « un suffrage par tête », *one man, one vote*. Miss Potter, ayant étu-

(1) Schloss, *Methods of Industrial Remuneration*, page 214.

(2) Le chiffre d'affaires de cette filature s'est élevé, en 1890, à 191 928 livres sterling, 5 millions en chiffres ronds.

dié attentivement la principale de ces compagnies, celle qui a servi de type aux autres, le *Sun-Mill*, s'exprime ainsi : « Dans cet établissement, les ouvriers avaient une grande partie des actions, et au début une résolution fut votée pour que les actionnaires et leurs familles eussent un droit de priorité pour les emplois... Je suis informée à l'heure présente que peu, — si quelques-uns, — des ouvriers sont actionnaires (*few, if any, of the employees happen to be shareholders*). La participation aux bénéfices pour les principaux employés ou ouvriers avait été introduite en 1869 ; elle fut abandonnée en 1875... M. Marcroft, l'historien du *Sun-Mill*, ajoute que « ceux qui participaient aux bénéfices avaient vu réduire leurs salaires, et qu'on releva ceux-ci lors de la suppression de la participation. » D'après miss Potter, le *Sun-Mill* est le type « de l'histoire générale des filatures de coton établies primitivement dans l'intérêt des ouvriers. A présent, tous les plans de participation ont été abandonnés dans les *Working class limited*, Compagnies de la classe ouvrière à responsabilité limitée (1) ». Il paraît que les ouvriers qui sont restés actionnaires le sont, de préférence, d'autres fabriques que celles où ils travaillent. Il est difficile d'expliquer le sentiment d'où vient cette anomalie. En 1885, le rapport de la Conférence pour l'étude des rémunérations industrielles établissait que moins de 2 pour 100 des actions d'une quelconque de ces filatures d'Oldham appartenaient aux ouvriers qui y étaient employés. Un déposant devant la Commission du travail, *Labour Commission*, M. Mullin, interrogé sur la proportion des ouvriers des filatures coopératives qui étaient actionnaires, répondait : « Je ne crois pas qu'il y ait 1 pour 100 des ouvriers ; il peut y avoir des actionnaires parmi les surveillants, contremaîtres, directeurs : je ne les compte pas. »

Ces associations qui ne peuvent plus figurer parmi les sociétés coopératives de production ont cependant gardé, au point de vue de leurs affaires, certains traits particuliers et intéressants. Elles ont fondé une fédération (*the Cotton Buying Company, limited*) pour les pouvoirs de matières premières. Un intérêt de 7 1/2 pour 100 est payé sur le capital-actions de cette société ; le surplus des profits est réparti entre les acheteurs, ceux d'entre eux qui sont actionnaires recevant une part double.

Si l'on quitte Oldham et que l'on examine les associations coopératives diverses de production dans la Grande-Bretagne, l'impression que l'on a reçue se fortifie : ces sociétés s'éloignent graduellement du type coopératif pur ; elles s'en écartent d'autant plus qu'elles réussissent mieux. D'après le rapport de l'Union

(1) Schloss, *Methods of Industrial Remuneration*, pages 205-206.

coopérative, il existait dans le Royaume-Uni, en mai 1891, 419 sociétés coopératives de production, s'étant établies sous le régime de l'*Industrial and Provident Societies' Act* de 1876; les compagnies d'Oldham, bien antérieures, ne sont pas comprises dans ce chiffre; le nombre des membres est porté à 27214. L'importance des affaires de ces 419 sociétés montait à 2167000 livres sterling, environ 55 millions de francs, somme assez considérable en bloc, mais qui ne représente pas 500000 francs pour chacune d'elles. D'après M. Schloss, 75 pour 100 de ces sociétés coopératives de production échoueraient; la plupart seraient de petites associations de patrons occupant des ouvriers salariés auxquels ils refuseraient toute participation aux bénéfices; il n'y aurait pas plus de 20 de ces associations de production qui feraient aux ouvriers une part dans les profits, et cette part ne dépasserait pas en moyenne 25 francs par tête.

L'analyse minutieuse à laquelle s'est livrée miss Potter sur 54 de ces sociétés est particulièrement intéressante et démonstrative. L'auteur, nous l'avons dit, est un des apôtres de la coopération: aussi est-elle particulièrement frappée des dissemblances qu'elle constate entre l'étiquette coopérative et l'organisation vulgaire qu'elle couvre souvent. Miss Potter répartit ces 54 sociétés en quatre classes suivant qu'elles se rapprochent plus ou moins du véritable type coopératif. Elle n'en place que 8 dans la première; on ne peut même pas considérer ces 8 associations comme de pures sociétés coopératives de production: sur quelques points essentiels elles s'éloignent encore de la théorie: presque tous les ouvriers occupés, à savoir 440 sur 483, sont actionnaires; mais on ne peut dire que les ouvriers aient la direction de ces associations, car ils ne possèdent que 440 actions sur 1457, les 1017 autres appartenant à des personnes qui ne travaillent pas pour l'établissement. Quant au comité de direction, il devrait, suivant l'idéal coopératif, se composer uniquement d'ouvriers choisis par le personnel occupé: or, parmi ces 8 sociétés, plusieurs ont des administrateurs ou gérans qui non seulement n'ont jamais été employés dans l'affaire, mais qui sont étrangers à tout travail manuel, et qui n'ont même jamais été engagés dans l'industrie dont s'occupe la société. Ainsi, même dans cette première classe des associations examinées par miss Potter, on s'écarte gravement de l'idéal coopératif et de la théorie pure de la coopération. La plupart de ces 8 sociétés sont des groupes bien exigus. Trois d'entre elles ne font pas, réunies, pour 25000 francs d'affaires par an; quatre n'ont pu distribuer aucun dividende à leurs associés. Une seule, la *Leicester Boot Manufacturing Society*, la fabrique de bottes de Leicester, emploie plus de 80 ouvriers.

Si les sociétés coopératives de production de la première classe s'éloignent, comme on l'a vu, de la pure théorie coopérative, l'écart est naturellement bien plus sensible pour les autres. Dans la classe II, miss Potter range quatre sociétés qui se sont imposé un gérant ou un comité irrévocable : il est clair que cette clause, qui peut être très prudente, constitue une déviation considérable de l'idéal coopératif (1). La classe III comprend les associations de petits patrons, *associations of small masters*, dont il a déjà été question, et que miss Potter note défavorablement : sur 1 240 ouvriers occupés d'une façon permanente et dans l'atelier, 330 seulement sont actionnaires ; en outre, beaucoup d'ouvriers, non actionnaires non plus, sont occupés à domicile ou occasionnellement. La classe IV comprend treize sociétés, employant 1 274 ouvriers, dont 455 sont actionnaires : à ce point de vue cette classe semblerait supérieure à la précédente ; mais elle lui est inférieure et s'éloigne considérablement du type coopératif par cette autre circonstance : les ouvriers, quoique actionnaires, ne peuvent pas en général faire partie du comité d'administration, *are disqualified from acting as directors*, et il n'y a pas d'exemple qu'aucun ouvrier fasse partie du conseil de direction, de sorte que dans ces associations tout le pouvoir est dans les mains de non-ouvriers (2).

La conclusion qui ressort naturellement de cette enquête a été formulée par le président du Congrès coopératif de 1891, dans son adresse inaugurale, M. A.-H. Dyke Aeland, membre du Parlement : « L'idéal de la société coopérative de production, où tout le capital est possédé par les ouvriers, est considéré comme une impossibilité, sauf dans des cas très rares. »

D'une part, on ne trouve pas assez d'ouvriers capables d'efforts et de sacrifices pour pouvoir les associer tous ; d'autre part, ceux des ouvriers qui se sont élevés par l'épargne et par leur habileté arrivent à dépouiller les sentimens purement fraternels, à vouloir garder pour eux les bénéfices et à enlever à la société, au fur et à mesure qu'elle progresse et réussit, le caractère coopératif qu'elle avait à l'origine.

Des sociétés coopératives de production peuvent certainement se constituer, parvenir à la prospérité ; mais cette prospérité même

(1) Nous devons dire que, dans ces derniers temps, en France même, les coopérateurs sont arrivés à demander que « dans les associations coopératives de production » le directeur fût « nommé, sinon à vie, ce qui serait le mieux, du moins pour de longues durées ». Qu'entend-on par ces mots « longues durées ? » C'est une période de quatorze à vingt et un ans. C'est là une conception tout à fait césarienne de la coopération ; ce serait transformer les sociétés coopératives en de véritables autocraties. (Voir le journal *L'Émancipation*, du 13 novembre 1893, pages 162 et 163.)

(2) Miss Potter, citée par Schloss, p. 228 à 230.

les fait se transformer, dégénérer si l'on veut, en pures sociétés de capitaux.

En face des associations coopératives ayant une origine vraiment populaire et ouvrière, on peut placer des organisations recommandables, faisant grand honneur à leurs fondateurs, mais que l'on doit placer, au moins en ce qui concerne leur naissance et leur développement, parmi les pseudo-sociétés coopératives : ce sont les maisons fondées par un patron philanthrope, étant arrivées à la prospérité par une direction unitaire et capitalistique, si nous pouvons ainsi parler, et qui, à un certain moment, par la générosité de leur fondateur et l'abandon d'une partie de ses droits, ont revêtu une certaine forme que l'on a assimilée à tort à la forme coopérative. On peut en citer quelques-unes en France : les maisons Leclaire, Laroche-Joubert, Godin. Il est clair qu'il ne peut s'agir ici de coopération à proprement parler : ces sociétés sont nées et ont grandi sous la direction d'un patron ; elles conservent encore, dans beaucoup de clauses de leur organisation, l'empreinte des volontés de leur fondateur ; le temps seulement, un quart de siècle tout au moins, ou même un demi-siècle, sous le régime d'administration collective, pourra démontrer si elles possèdent une vertu propre ; elles sont des exemples de bienfaisance, de désintéressement patronal, non de créations coopératives.

Quelques mots au sujet de certains établissements si connus suffiront. La maison de peinture en bâtiment Leclaire date d'avant 1830 ; la participation aux bénéfices y a été introduite en 1840 ; elle vécut sous le régime du patronat individuel jusqu'en 1869 ; son fondateur, M. Leclaire, la transforma alors en société en commandite : elle a gardé ce caractère depuis la mort de M. Leclaire en 1872 ; elle a deux gérans qui doivent posséder la moitié du capital et qui sont indéfiniment responsables des pertes ; elle possède en outre un conseil, appelé *noyau*, qui, en 1877, comptait 131 membres sur plus de 700 ouvriers employés. Tous ces derniers sont admis à la participation aux bénéfices. L'organisation de cette maison est très remarquable, mais on ne peut vraiment la classer parmi les sociétés coopératives. La loi même récemment votée par la Chambre des députés lui refuserait ce titre, ne serait-ce qu'à cause de la concentration de la moitié des actions dans les mains de deux gérans irrévocables.

La maison de quincaillerie Godin fut créée sous le régime du patronat individuel en 1840, et dotée par la libéralité de son chef de diverses institutions remarquables, dont l'une, qui date de 1860, est connue sous le nom de *Familistère*. M. Godin y

introduisit en 1877 la participation des ouvriers aux bénéfiques, non pas cependant pour tout le personnel, mais pour une partie. Dans les dernières années, M. Godin a transformé son établissement en une société anonyme qui, après la mort du fondateur, a aujourd'hui à sa tête M^{me} Godin. Cette société a une organisation très compliquée : le plan de M. Godin est que tout le capital social arrive avec le temps à appartenir aux ouvriers.

Plusieurs autres établissemens notables, ayant été constitués par des patrons individuels, hommes généreux et sans familles, les Grands Magasins du Bon-Marché par exemple, ont pris une organisation de même nature. Mais il est clair qu'on ne se trouve pas là en présence de véritables sociétés coopératives. C'est le patronat individuel qui a fondé ces établissemens; c'est la générosité patronale qui, dans des proportions très diverses et suivant des combinaisons très variées, a admis les ouvriers ou les employés à la propriété. L'administration y reste encore très concentrée : l'expérience n'est pas assez longue pour juger des mérites de la transformation. Entre ces organismes et les véritables sociétés coopératives, il y a toute la différence qui existe entre une charte octroyée et une constitution démocratique pure.

III

On a voulu parfois imputer à la législation la lenteur des progrès de la coopération en France ou ailleurs. Toute la série des gouvernemens depuis 1848 s'est montrée cependant animée des intentions les plus bienveillantes à son endroit. On sait qu'un décret du 5 juillet 1848 mit trois millions à la disposition des sociétés ouvrières de production à titre de prêts. Le montant de ceux-ci varia de 3 000 à 250 000 francs par association, à l'intérêt modique, surtout pour l'époque, de 3 p. 100 jusqu'à 25 000 francs et de 5 p. 100 au-dessus. La moitié environ des sommes ainsi avancées par l'État, sans compter les intérêts, ont été perdues; il ne paraît, en effet, être rentré, en intérêts et capital, que 1 700 000 francs. L'expérience a été refaite depuis 1870; le Conseil municipal de Paris prête à ces associations une somme de près de 1 million et demi à lui léguée pour cet objet par un philanthrope, M. Rampal, traducteur de Schulze-Delitzsch. Ces bienfaits paraissent avoir plutôt un effet corrupteur qu'une vertu stimulatrice ou fortifiante.

Le montant exact du legs Rampal était de 1 360 000 francs; de 1883 à 1890, on prêta 497 000 francs à 50 associations; en 1891, 27 de ces sociétés avaient péri, et les sommes à elles prêtées étaient perdues ou très compromises; 23 autres de ces sociétés subsis-

taient, mais elles paraissaient gênées dans leur affaires, car sur les 243 000 francs qu'elles avaient reçus, elles n'en avaient encore rendu que 22 000. Ces précédens, peu favorables, n'ont pas empêché que le Parlement n'inscrivît une somme de 140 000 francs au budget de 1893, et une somme égale au budget de 1894 pour « encouragemens aux associations ouvrières de production et de crédit ». La loi de 1867 a créé pour ces associations, sous le nom de sociétés à capital variable, un régime spécial leur conférant la personnalité juridique, abaissant à 50 francs, dont un dixième payable comptant, le montant des actions. On eût pu descendre jusqu'à 25 francs, et l'on eut le tort de limiter à 200 000 francs le capital maximum des sociétés de ce genre. D'autre part, dans la pratique, on leur a accordé en fait de grandes faveurs, dont l'une, du moins, peut être considérée comme excessive et portant atteinte au principe d'égalité : on a exempté de la patente les sociétés coopératives de consommation ; c'est là un privilège et un abus, tout au moins pour celles de ces sociétés qui vendent à d'autres que leurs membres. On ne leur applique pas non plus l'impôt sur le revenu, sous le prétexte que leurs profits constituent une ristourne et non un dividende.

Les coopérateurs conservent toutefois des griefs contre la loi ou l'administration ; ils en énumèrent quatre : 1° les formalités trop onéreuses pour la constitution de la société ; bien que la loi n'exigeât pas explicitement d'acte authentique, c'est-à-dire notarié, et qu'elle se contentât d'un acte sous seing privé en double original, il fallait néanmoins recourir au notaire pour constater que le capital avait été versé effectivement, et, toutes les fois aussi qu'une société de production voulait traiter avec une administration publique, celle-ci exigeant la production d'un acte notarié ; il en résultait des frais de 4 à 700 francs ; 2° le chiffre trop élevé de l'action, que l'on désire voir abaisser de 50 francs à 20 ; 3° la limitation du capital social à 200 000 francs, ce qui rend inaccessible à l'association coopérative la grande production ; 4° « l'emploi abusif du titre de coopératif par certaines entreprises purement commerciales désireuses de profiter des exemptions que ce titre confère ». Cette réclamation n'est pas sans fondement, surtout au point de vue de la confusion que l'abus de cette étiquette coopérative cause dans les idées du public et dans les statistiques ; mais il est assez difficile d'y remédier complètement. On l'a essayé cependant dans une loi votée par l'ancienne Chambre, mais qui n'a pas été adoptée encore par le Sénat (1).

(1) Cette loi a été votée par la Chambre des députés le 7 juin 1889 ; le Sénat l'adopta

La loi en projet ferait disparaître la plupart de ces griefs : les formalités d'origine sont simplifiées et consistent uniquement dans un dépôt des statuts au greffe de la justice de paix ou du tribunal de commerce; le montant des actions peut être abaissé à 20 francs, il ne peut dépasser 100; le versement du dixième suffit pour la constitution de la société; aucune limite n'est fixée au capital social. Il est stipulé que les actions doivent être nominatives et que personne ne pourra en posséder pour plus de 5 000 francs dans la même société. Cette clause de méfiance a un double objet : entraver l'évolution qui tend à transformer les sociétés coopératives prospères en sociétés anonymes pures et simples; empêcher divers établissemens qui sont sous le régime du patronat, avec quelques modifications ingénieuses, de se couvrir du pavillon coopératif. En ce qui concerne le premier objet, il est à craindre que, comme toutes les lois qui portent atteinte à l'évolution naturelle, la loi récente ne soit tournée, ce qui est toujours possible, ou que la transformation des sociétés coopératives prospères en sociétés anonymes vulgaires n'en soit précipitée.

Cette transformation peut être aussi le résultat de la clause qui oblige les sociétés coopératives de production, sous peine de ne jouir d'aucune immunité fiscale, à admettre leur personnel à la participation aux bénéfices dans la proportion de 50 pour 100 de ceux-ci, déduction faite de l'intérêt du capital et des amortissemens. On a vu que presque toutes les sociétés coopératives anglaises sont opposées à la participation aux bénéfices, et il en est ainsi de nombre de françaises, surtout des plus florissantes.

Quelques lecteurs s'étonneraient peut-être si, dans une étude sur la coopération, nous passions sous silence une des institutions récentes qui se sont le plus développées dans notre pays, à savoir : *les Syndicats agricoles*. Autorisés par la loi du 21 mars 1884, ils ont bientôt foisonné; au 1^{er} juillet 1892, on en recensait 863 régulièrement constitués (1). Très différens, par leur mode d'action, de la généralité des autres syndicats professionnels, les syndicats agricoles ne s'occupent pas uniquement de la représentation des intérêts communs de leurs membres; ils procurent, pour la plupart, à chacun d'eux des avantages de l'ordre le plus tangible. Ils interviennent pour l'achat des engrais, des instrumens agricoles, des matières diverses dont le cultivateur a

avec quelques amendemens le 21 juin 1892; la Chambre la vota de nouveau, mais en y introduisant de nouvelles modifications, le 27 avril 1893. Le Sénat en est actuellement de nouveau saisi; voir les deux rapports successifs de M. Victor Lourties, sénateur.

(1) *Annuaire des syndicats professionnels*, 4^e année, 1892, page XII.

besoin, le soufre, par exemple, le sulfate de fer ou de cuivre dans les pays viticoles. Ils livrent à leurs adhérens toutes ces substances d'une qualité plus pure, plus certaine du moins et à moindre prix que les agriculteurs isolés n'auraient chance, d'ordinaire, de les obtenir dans le commerce.

Ces syndicats, qui ont obtenu le plus grand succès, sont-ils, à vraiment parler, des sociétés coopératives? On peut leur attribuer ce caractère; ce sont plutôt, toutefois, des agences mutuelles qui réussissent d'autant mieux que leur but est plus précis et plus circonscrit. Peut-être, à la longue, certains de ces syndicats deviendront-ils le pivot d'un mouvement coopératif, embrassant le crédit agricole et la vente des denrées produites par leurs membres. Quelques-uns l'ont essayé, notamment pour le crédit. Ce sera pour eux une épreuve délicate.

Si l'on veut vraiment fonder le crédit agricole en France, on n'a le choix qu'entre le type des sociétés Schulze-Delitzsch et le type des sociétés Raiffeisen, l'un s'inspirant plus des notions économiques, l'autre des sentimens charitables; l'un visant plus à l'émancipation, l'autre s'appuyant sur le patronage. En tous cas, il faut rejeter impitoyablement toute subvention, toute direction, toute suggestion même de l'État. Il convient de procéder localement, suivant la méthode des petits districts. Nous avons décrit plus haut comment, par des moyens divers, Schulze-Delitzsch et Raiffeisen sont arrivés au succès.

IV

Les expériences de la coopération dans les différens domaines depuis 1830 et surtout depuis 1844 sont maintenant assez nombreuses et assez anciennes pour qu'on puisse porter sur elles un jugement ayant bien des chances d'être définitif.

La coopération est un mécanisme ingénieux qui reproduit, à l'heure présente, l'évolution par laquelle ont passé les sociétés à leur premier âge. Elle groupe des hommes ayant plus de qualités personnelles que de capitaux; grâce à une solidarité complète de droit ou tout au moins de fait, elle leur permet d'émerger, d'améliorer leur position, de se faire parfois avec le temps une situation importante. La coopération est donc un excellent instrument de sélection.

Dans le domaine de la vente au détail, elle a obtenu des succès particulièrement remarquables; elle a supprimé ou atténué plusieurs abus du petit et du moyen commerce, la majoration excessive des prix et la sophistication des marchandises. Dans celui

du crédit, elle a ouvert des couches nouvelles, les plus profondes et les plus nombreuses, aux opérations de prêts, d'escompte et, d'une façon générale, à toutes les méthodes de banque. Même dans l'industrie, la coopération sous la forme des sociétés de production peut mentionner en sa faveur des succès dont quelques-uns sont éclatans, la filature de coton de Rochdale, l'association des lunetiers de Paris et nombre d'autres.

Si nombreux soient les services qu'elles ont rendus et ceux qu'on en attend, il n'y a, toutefois, dans la coopération qu'un procédé utile dans beaucoup de cas, et non un principe social rénovateur. Pour tous ceux qui étudient avec attention et impartialité les nombreuses expériences du dernier demi-siècle, il est constant que la vertu coopérative, pour chaque organisme coopératif constitué, s'atténue avec le temps et le succès, et finit par s'épuiser complètement. La coopération est une organisation de transition. Aux plus grandes associations de consommation d'Angleterre, déjà anciennes, en plein développement et longtemps citées comme modèles, les Magasins de l'armée et de la marine et les Magasins du service civil, un ardent coopérateur, M. Charles Gide, reproche d'être « organisés d'une façon fort incorrecte au point de vue des principes coopératifs ». On en pourrait dire autant de la plupart des sociétés actuelles de consommation en Angleterre, lesquelles n'admettent même pas leurs employés au partage des bénéfices ni au droit de vote dans les affaires sociales.

Les associations de crédit fondées par Schulze-Delitzsch, et qui ont maintenant quarante à cinquante années d'existence, sont, elles aussi, l'objet des plus vives critiques de la part des apôtres de la coopération, comme M. Henry W. Wolff et beaucoup d'autres. On soutient qu'elles ne sont plus, pour la plupart, que des sociétés anonymes pures et simples, se livrant à la spéculation, affrontant sans hésitation de gros risques et recherchant à tout prix les hauts dividendes.

Quant aux sociétés de production, les exemples des bijoutiers en doré et des lunetiers en France, de la filature de Rochdale, des filatures d'Oldham et de la plupart des associations coopératives étudiées et décrites par miss Beatrix Potter en Angleterre, prouvent qu'au fur et à mesure qu'elles s'éloignent de la ferveur des débuts, ces sociétés tendent aussi, surtout le succès venant, à se transformer en de simples associations de capitaux.

Ceux qui attendent de la coopération une rénovation sociale générale sont donc dans l'erreur; l'expérience est sur ce point très probante.

De l'étude attentive du mouvement coopératif sous ses diverses

formes depuis 1830, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie et ailleurs, de l'examen attentif de chacun des organismes coopératifs qui se sont constitués dans les soixante dernières années, il ressort avec une souveraine clarté que cette ingénieuse combinaison, la coopération, qui a existé dès l'enfance du monde, ne peut nullement aboutir, ainsi que le rêvent les coopérateurs mystiques, « à éliminer graduellement le salariat lui-même, en donnant aux travailleurs la propriété de leurs instrumens de production », et à remplacer tous les intermédiaires, « y compris l'entrepreneur », non plus qu'à « supprimer le droit du capital sur les profits ou dividendes en le réduisant à la portion congrue, l'intérêt (1) ». Le salariat reste la base de la société coopérative : aucune association de ce genre n'a encore eu l'idée inapplicable de le supprimer pour ses membres et de lui enlever ou de modifier son caractère légal de rémunération fixe, à l'abri de tout aléa et irrévocable.

Quant à la part ou à la prédominance du capital, lorsque la société coopérative devient un peu ancienne et prospère, elle est graduellement amenée à reconnaître au capital tous les droits dont il jouit dans les sociétés ordinaires.

Il n'en est pas moins vrai que, tout en étant une organisation de transition, prompte à dégénérer, la coopération est utile et susceptible d'applications nombreuses et profitables. Elle étend à de nouvelles couches les combinaisons économiques reconnues les plus avantageuses ; elle rend plus aisé l'essor de l'élite de la classe ouvrière. Si chaque organisme coopératif tend, avec le temps et le succès, à perdre son caractère originel, on peut constituer successivement, après la transformation des premiers, un grand nombre de nouveaux organismes du même genre qui remplacent les disparus ou les transformés. Cette éclosion successive peut rendre des services précieux. Elle est la vraie fonction de la coopération. Elle suffit pour classer ce mode d'association parmi les combinaisons nombreuses et recommandables qui, sous un régime d'absolue liberté économique et en l'absence de toute faveur corruptrice, peuvent être appliquées et propagées par les hommes prévoyans et énergiques. Il y a là un utile instrument de progrès social, non pas un germe de palingénésie.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

(1) *Revue d'économie politique*, janvier 1893, page 17.

NOTES DE VOYAGE EN ASIE CENTRALE

LA

QUESTION DU PAMIR

I

C'est au mois d'octobre 1890 que nous quittons la plaine du Ferganah, marchant dans la direction de l'orient, c'est-à-dire vers la Chine, et que nous entreprenons de traverser de l'ouest à l'est l'énorme massif de montagnes qui forme le centre de l'Asie et où viennent se rattacher, comme en un nœud colossal, les grandes chaînes qui constituent, en quelque sorte, la charpente de ce continent. Nous avons déjà traversé et parcouru le Turkestan russe et les pays qui en dépendent; nous avons visité et admiré Samarkande (1), la grande capitale d'autrefois, Kokan, la capitale d'hier, Tachkent, la capitale actuelle, et les autres grandes villes, les unes en ruines, les autres encore vivantes, qui parsèment cette région si curieuse et si peu connue, la fraction de l'Asie centrale qui récemment est devenue russe. Il s'agissait maintenant de commencer la partie véritablement pénible du voyage, celle que l'on pouvait qualifier d'exploration proprement dite : non seulement le terrain présentait de grands obstacles naturels, mais encore il était entièrement nouveau, sinon pour les explorateurs européens, du moins pour les explorateurs français. Déjà d'assez nombreux voyageurs russes, savans, militaires ou diplomates, m'avaient précédé dans cette voie, qui traverse le plateau central de l'Asie pour

(1) Voir la *Revue* du 13 février.

aller du Ferganah dans l'empire chinois. Aucun Français ne l'avait encore suivie.

Ce sont quelques épisodes de ce voyage, exécuté dans un dessein purement scientifique, que nous nous proposons de mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue*, auxquels nous avons déjà présenté un aperçu de Samarkande, la principale et la plus intéressante des étapes du trajet préliminaire qui sépare les frontières de l'Europe des limites de la domination actuelle des Européens.

Si l'on considère l'Asie comme divisée, par les hautes chaînes de montagnes dont nous venons de parler, en secteurs disposés tout autour de son centre, on pourra définir le plan général de cette partie de notre voyage en disant qu'il s'agissait de passer du secteur que l'on peut appeler « le secteur russe » dans celui que l'on peut nommer « le compartiment chinois » ; et pour cela, il était nécessaire de franchir la colossale barrière naturelle qui les sépare, c'est-à-dire de couper de l'ouest à l'est la partie septentrionale du grand massif pamirien.

Ici nous demandons pardon aux lecteurs d'ouvrir une parenthèse et d'interrompre le récit épisodique de nos aventures de voyage pour entrer dans des considérations générales d'un ordre plus ardu. Mais le Pamir, — le *Toit du Monde*, comme l'appellent ses habitans, — est un pays si peu connu, si lointain et si inaccessible, les montagnes qui constituent ce formidable massif sont si énormes, si peu de gens les ont vues jusqu'à présent, et les noms en sont encore si peu familiers aux oreilles européennes, qu'il n'est peut-être pas inutile de jeter un coup d'œil théorique et général sur la géographie de cette partie du monde, pour dire quelles en sont les grandes lignes et quels sont les intérêts politiques et autres qui, pour le moment, s'y attachent.

Si nous regardons une carte de l'Asie, ce continent si vaste, dont l'Europe n'est, aux yeux du géographe et du géologue, qu'un appendice accessoire, nous voyons que la charpente principale de cette partie du monde, son ossature pour ainsi dire, est formée de trois grandes chaînes de montagnes qui se rencontrent en un point commun : ce sont les monts Himalaya, l'Hindou-Kouch (le *Paropamise* des anciens), et le système des monts Célestes, comprenant le Thian-Chan ou monts Célestes proprement dits, l'Altaï, qui en est le prolongement, et enfin les monts Stanovoï et autres, qui continuent ce grand alignement jusqu'à la presqu'île de Kamchatka.

Un quatrième système, moins important, et convergeant encore au même point, est celui qui forme la terrasse orientale du plateau de l'Iran et qui constitue ce que les Anglais ont appelé, dans ces dernières années, « la frontière scientifique des Indes ».

Ces quatre grandes arêtes montagneuses, presque inaccessibles, divisent l'Asie en quatre compartimens bien séparés. Aussi, dès les temps les plus reculés, quatre grandes races d'hommes, et plus tard quatre civilisations, la civilisation chinoise, la civilisation indienne, la civilisation iranienne et la civilisation touranienne, — celle-ci plus vague et moins connue, — se sont partagé le monde asiatique.

Aujourd'hui ces quatre civilisations anciennes ont fait place à d'autres plus modernes; mais les limites naturelles sont restées les mêmes. La domination russe s'est étendue sur l'ancien compartiment touranien; la domination anglaise, sur le compartiment indien; l'empire chinois, le plus vieux et le plus solide, a résisté jusqu'à présent, mais déjà il est entamé par ses deux puissans voisins, qui en plusieurs points ont dépassé les lignes de faite formant leurs frontières naturelles. Quant au compartiment iranien, la rivalité des deux grands empires adjacens l'a seule empêché jusqu'ici de devenir la proie de l'un ou de l'autre; pourtant la domination anglaise s'affermir de plus en plus sur l'Afghanistan, tandis que la Perse devient chaque jour plus inféodée à l'influence russe. Si la grande lutte, si souvent prédite, entre les deux puissances, ne survient pas à bref délai, le partage tacite de cette région encore indivise, de celle que les Anciens appelaient la Haute-Asie, se trouvera ainsi prochainement, sans secousses, être un fait accompli.

Les quatre grandes chaînes de montagnes que nous venons d'indiquer se réunissent en un nœud central, le Pamir, que les habitans appellent, avons-nous dit, le *Toit du Monde*, et qui a peut-être été, s'il faut en croire les traditions religieuses de presque tous les peuples, le berceau de l'humanité; un berceau bien froid et bien peu confortable, même pour des gens aussi robustes et aussi peu délicats qu'ont pu l'être les hommes des cavernes desquels nous descendons.

Il paraît cependant prouvé, par le peu que nous savons aujourd'hui sur les migrations primitives des grandes races principales, que ces plateaux du Pamir ont été, sinon le centre de création des races humaines, du moins un important centre de dispersion.

II

Ce pays du Pamir, si haut, si froid, si inhospitalier aujourd'hui, et qui paraît avoir toujours été tel, c'est, s'il faut en croire les légendes primitives de presque tous les peuples, ou du moins l'interprétation scientifique qui en est donnée aujourd'hui, c'est l'ancien Paradis terrestre, le berceau de l'humanité. Si cette hypothèse

est exacte, ce paradis perdu semble peu digne, soit dit en passant, d'être l'objet de notre éternel regret.

C'est là que l'homme aurait fait sa première apparition ; c'est de là que les diverses races asiatiques seraient descendues, suivant des directions divergentes, pour peupler progressivement, par des migrations successives, les diverses parties du vieux continent.

Nous n'entreprendrons pas ici la discussion du fond même de cette hypothèse : c'est une question ethnographique des plus ardues, la plus ardue même entre toutes, que celle du lieu d'origine du premier homme. Et ce n'est pas ici la place ni le moment de recommencer ni même de résumer les nombreuses controverses que cette théorie a soulevées, depuis l'époque déjà éloignée où l'éminent professeur Max Müller l'a mise en lumière pour la première fois, reportant le berceau de l'homme, ou tout au moins celui de la race blanche, du massif de l'Ararat aux montagnes de l'Hindou-Kouch, et des sources de l'Euphrate à celles de l'Oxus. Depuis lors, d'ailleurs, c'est-à-dire depuis l'époque où une critique profane a pour la première fois exproprié la mémoire de nos premiers parens de leur résidence classique, d'autres hypothèses plus modernes ont été émises, et maintenant, après les cavernes de la Gaule, c'est la Scandinavie méridionale qu'il est devenu de mode de considérer comme ayant été la résidence la plus probable des ancêtres les plus préhistoriques de l'homme civilisé. Au surplus, une théorie plus nouvelle encore tend à faire descendre la race aryenne, à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir, du croisement de quatre races issues de quatre foyers distincts et fort éloignés les uns des autres. Cette hypothèse est celle qui a été soutenue avec talent et qui a paru prévaloir, l'année dernière, au Congrès international d'anthropologie, réuni à Moscou.

Dans tous les cas, que le Pamir ait eu ou non le monopole de ce rôle primordial, il semble avoir été un important centre de dispersion des races humaines. En effet, sur les quatre flancs de cette large pyramide, aux arêtes de laquelle viennent se rattacher les grandes murailles qui découpent l'Asie, s'étalent en divergeant quatre races bien distinctes : la race indo-européenne, ou race blanche, du côté du sud et de l'ouest ; la race jaune proprement dite, la race chinoise, du côté de l'est ; la race turco-mongole ou finnoise, plus ou moins parente de la race jaune, au nord ; enfin, du côté du sud, dans l'Inde, une race noire ou du moins très foncée, qui paraît avoir précédé dans ce pays la race aryenne ou indo-européenne. On est conduit à supposer que ces diverses races sont descendues du sommet de la pyramide, où auraient habité leurs ancêtres communs.

Il est vrai aussi que l'on peut tout aussi bien interpréter les faits autrement, d'une façon diamétralement opposée. En considérant combien les chaînes de montagnes qui s'attachent aux arêtes de cette pyramide centrale sont énormes, jusqu'à quelles distances immenses elles prolongent leurs murailles abruptes, quels obstacles presque infranchissables elles paraissent opposer aux migrations humaines, on peut admettre au contraire que les diverses races d'hommes, venant des parties du monde les plus opposées, et remontant le cours des rivières ou le lit des vallées, ont convergé au fond de ces impasses, et que leurs avant-postes extrêmes ont fini par se joindre autour d'un sommet commun. Cette conception serait tout aussi vraisemblable que l'autre, bien qu'absolument inverse.

Toutefois il est à remarquer que les légendes de presque tous les peuples de l'Europe, de l'Asie, et même d'une partie de l'Afrique semblent d'accord pour conserver la tradition d'une résidence primitive dans un pays de grande altitude, situé, autant que l'on en peut juger, vers le centre du continent asiatique. Les légendes chinoises, qui s'appliquent à une bien grande partie de la population du globe, racontent formellement que les habitans actuels sont venus de l'ouest, et qu'ils avaient pour premier habitat un pays très élevé, montagneux, situé à l'occident des sources des grands fleuves qui arrosent l'empire chinois d'aujourd'hui. Les plus vieilles traditions sacrées de l'Inde peuvent être interprétées de la même manière. Les anciens textes de la Bible et les traditions, d'ailleurs fort vagues, des Arabes et de tous les peuples sémitiques ne sont nullement en contradiction avec cette hypothèse. Enfin l'Europe a été incontestablement peuplée, en majeure partie du moins, par des migrations qui toutes sont venues de l'orient et qui ont eu pour point de départ initial l'Asie centrale ou la Mongolie.

Que si nous nous défions des légendes, dont l'interprétation scientifique est toujours ambiguë ou du moins fort élastique, une autre présomption moins contestable en faveur du rôle joué par le Pamir et les régions voisines comme centre de dispersion de la vie sur le globe résulte de l'examen comparatif des faunes et des flores régionales, du moins dans l'hémisphère nord. Aujourd'hui encore, toutes les formes animales qui nous sont familières, et qui sont d'anciennes conquêtes de l'homme, pouvant l'avoir accompagné dans ses étapes, se retrouvent à l'état sauvage et primitif sur ce plateau central de l'Asie. On y voit en abondance une grande variété de formes de moutons, souches de nos moutons domestiques, des bouquetins et des chèvres sauvages, des yaks,

ancêtres présumés de nos bœufs, des félins nombreux, le chien sauvage de l'Himalaya, duquel descend peut-être notre chien, les chevaux et les chameaux sauvages. L'existence de ces deux dernières espèces à l'époque actuelle a été longtemps contestée, mais vient d'être enfin démontrée par le dernier voyage des frères Groum-Grgimaïlo, qui, en 1890, ont découvert les uns et les autres dans le voisinage du lac Lob-Nor.

Si donc, sans plus d'examen, et coupant court à une critique aride que nous ne saurions ici pousser à fond, dans une esquisse qu'il ne nous est pas possible de faire autrement qu'à grands traits, nous admettons provisoirement la possibilité de l'hypothèse précitée, qui place sur le Toit du Monde le jardin de l'Éden, il nous reste à trancher cette question spéciale : « En quel endroit du Pamir faudrait-il placer ce jardin mystérieux ? » Car le massif montagneux dont il s'agit est fort vaste : dans son ensemble il a plus de 500 kilomètres de diamètre. Si, pour nous aider dans cette recherche, nous nous reportons aux anciens textes de la Genèse, nous y trouvons des renseignemens assez formels. Le deuxième chapitre nous dit, aux versets 10 et suivans :

« Dans ce lieu de délices il sortait de la terre un fleuve pour arroser le Paradis; ce fleuve de là se divise en quatre canaux coulant vers les quatre points cardinaux :

« L'un s'appelle Phison, et c'est celui qui coule tout autour du pays de Hevilath, où il vient de l'or;

« Et l'or de ce pays est très bon;

« C'est là aussi que se trouve le bdellion et la pierre d'onyx.

« Le second fleuve s'appelle Géhon, et c'est celui qui coule tout autour du pays d'Éthiopie... »

Il est impossible, soit dit en passant, de ne pas remarquer l'identité curieuse du nom de ce fleuve avec celui de Djihoun, nom que porte encore aujourd'hui, chez tous les peuples de langue arabe, le grand fleuve Oxus, que les tribus de race turque appellent Amou-Daria.

Deux localités, sur le Pamir, répondent, plus ou moins, topographiquement, au signalement qui vient d'être donné. Si l'on s'en rapporte à l'étymologie locale, — Alaï, en kirghiz, signifie, dit-on, paradis, — on peut placer le Paradis terrestre dans la vallée d'Alaï. Dans ce cas, les quatre grands fleuves seraient : le Tarim, qui coule vers l'est, représenté par une de ses sources, le Kizil-Sou, ou par une branche voisine, le Markhan-Sou; le Sourk-Ab, qui coule vers l'ouest, et qui, par sa réunion avec le Pendj, forme l'Oxus ou Djihoun; l'Iaxarte, qui coule vers le nord; et enfin, au sud, l'ancien émissaire du grand lac Kara-Koul, qui au-

jourd'hui, par suite du desséchement atmosphérique de la région, n'a plus d'écoulement, mais qui autrefois donnait naissance à deux rivières.

Dans une autre hypothèse, ce serait plus au sud, à 400 kilomètres de là, qu'il faudrait chercher l'emplacement de l'Éden. Ce serait la vallée du Ouakhan, appelée aussi Petit-Pamir, celle-là même qui fait l'objet du point principal de la future contestation de frontière entre les Anglais et les Russes, qui serait le lieu tant cherché.

On conçoit combien les Anglais, défenseurs patentés et fervens adeptes de la Bible, doivent tenir à la possession de ce précieux coin du monde, encore que l'air y soit irrespirable et que la terre y soit couverte de neige pendant neuf mois de l'année. On conçoit combien doit être pénible à leur conscience l'idée de le laisser entre les mains d'ennemis schismatiques. Il y a même là un argument de premier ordre, auquel ils n'ont peut-être pas pensé, et qui s'ajoute aux argumens stratégiques dont il sera question plus loin. Je le leur livre. On a fait les Croisades pour moins que cela, ou du moins pour des souvenirs et des intérêts chronologiquement moins anciens, — moins élevés aussi, au sens matériel du mot, sinon au sens spirituel; — et quant à l'intérêt politique, il était incontestablement moindre. Aussi l'Angleterre serait-elle certainement enchantée de voir d'autres puissances européennes faire contre la Russie les frais d'une croisade qui, en détournant ses efforts d'un autre côté, l'empêcherait d'affirmer d'une façon définitive sa possession sur le Petit-Pamir.

Dans l'hypothèse qui identifie le Ouakhan avec le Paradis terrestre, les quatre fleuves dont il est parlé dans la Genèse seraient alors : l'Indus, c'est-à-dire ses deux affluens le Hounza et le Yarkoun, qui, partant de deux sources très voisines, divergent ensuite et transforment ainsi presque en île une vaste région; le Tarim, qui serait le Phison, représenté non plus par le Kachgar-Daria, mais par une autre de ses branches, plus considérable encore, le Yarkend-Daria, qui coule vers l'est; et, quant aux deux autres fleuves, coulant l'un vers le nord et l'autre vers l'ouest, ce seraient l'Ak-sou et le Pendj. Partant de deux sources extrêmement voisines, — la plupart des géographes les font même encore aujourd'hui, par une erreur très excusable, sortir d'un même lac, le Tchakmak-Koul, — ils se rejoignent après un long circuit pour former le Djihoun : ils coulent donc bien *tout autour* d'une vaste contrée, comme le dit le texte biblique, qui se trouve ici être étonnamment d'accord avec la géographie de ces régions encore inconnues des Européens il y a peu d'années.

Le fleuve Phison serait ainsi le Tarim, dans le bassin duquel sont bien les mystérieux gisemens non seulement d'onyx, mais aussi de jade, de pierre de lune et de pierre de corne, trois minéraux qui ne se rencontrent guère que là, et qui encore aujourd'hui sont considérés, dans tout l'Orient, comme ayant des vertus cabalistiques et une valeur considérable. Il est curieux vraiment de constater à quel point tous les détails du texte sacré sont confirmés par les plus récentes découvertes des explorations modernes.

Tout concorde, — à part les délices du lieu, — même les mines d'or : ce sont celles de l'Altyn-Tagh, retrouvées il y a trois ans seulement par Groumbtchevsky et par le colonel Pievtzoff, et dont j'ai eu l'occasion de rapporter moi-même des pépites.

Et c'est ici que paraît bien la grande simplicité du rédacteur ancien, quand il écrit : « L'or de ce pays est très bon. » Quelle admirable naïveté ! Comme on se sent transporté aux temps heureux de l'enfance des peuples, à un temps antérieur même à celui de Ruth et de Booz, dont l'histoire est si simple et si grande, sans taches d'or ni d'argent ! Aujourd'hui les lois de l'univers ont changé : l'or est toujours bon, d'où qu'il vienne. Les gouvernans des jeunes républiques du Nouveau-Monde, — nous ne parlons pas de leurs aînées de l'Ancien, — se chargeraient de l'apprendre à l'écrivain hébreu contemporain de Moïse, si sottement naïf, et dont les descendans ont d'ailleurs progressé, eux aussi, car ils ont été nos maîtres. D'aucuns disent même qu'ils le sont encore.

III

Cette esquisse de la géographie physique d'un pays peu connu et récemment découvert nous conduit à parler de la question politique du Pamir, car il y a maintenant, avons-nous dit, une question du Pamir, de même que depuis tantôt un siècle il y a une question d'Orient, une question égyptienne et quelques autres questions baptisées de noms spéciaux, qui occupent les cabinets d'Europe et qui semblent d'autant plus insolubles que ceux-ci les ont étudiées davantage. Il faut espérer, dans l'intérêt de la paix européenne, que cette nouvelle question plus jeune, malgré toutes les difficultés naturelles qui hérissent le pays, et malgré le voisinage immédiat de la Chine, ne donnera pas lieu à toutes les chinoïseries qui caractérisent les problèmes diplomatiques dont le siège est, par rapport à l'Europe, du côté de l'Orient. Le problème actuel n'est rien moins en somme que celui du partage du grand continent asiatique, que Russes, Anglais et Chinois ont entamé

depuis plusieurs siècles par ses bords, de trois côtés à la fois, et au centre duquel ils arrivent maintenant à se rencontrer. Ce partage de l'Asie entre les peuples modernes est certainement d'un intérêt moindre pour la France et pour certaines autres nations que le partage de l'Afrique, continent longtemps oublié par les Européens, et dont la curée anticipée les a passionnés depuis quelques années. Cependant le Pamir, clef de la position dans la question asiatique, ne manque pas d'intérêt et mérite d'occuper un instant l'attention du public, surtout en ce moment où ce litige est à la veille d'être tranché définitivement, et où des événements très notables viennent de se passer sur ce terrain.

Comment se fera le partage du Toit du Monde? Quelles y seront les frontières futures entre les trois grands peuples qui, de trois côtés différens, ont entrepris d'en escalader les pentes?

Pendant quelques années on a pu croire que ce grand massif montagneux resterait indivis ou sans maître, formant entre les trois plus vastes empires du globe ce que la politique moderne, — dans un langage emprunté au vocabulaire technique des chemins de fer, ainsi qu'il convient à notre siècle, — appelle un tampon. Les journaux d'outre-Manche ont répété, avec une assurance qui a été assez forte pour convaincre des tiers, cette parole prononcée par un homme d'État anglais à un moment où la Grande-Bretagne ne se sentait pas encore en mesure de soutenir avantageusement ses prétentions sur ce pays : « Le Pamir est trop petit pour être jamais le sujet d'une guerre entre les deux plus grandes nations du monde. » Admettre sincèrement qu'il en pût être ainsi, c'eût été méconnaître le génie conquérant des deux grandes nations en présence; c'était méconnaître le principe même de leur expansion coloniale, dont la marche envahissante est impossible à enrayer. Leur choc est aussi inévitable que peut l'être celui de deux locomotives lancées à la rencontre l'une de l'autre : leur masse aussi bien que l'impulsion acquise les poussent en avant, chacune de son côté.

Voici deux siècles que nous connaissons certain renard qui a formulé sur les raisins de la fable une opinion non moins nette et non moins motivée. Devant l'appréciation de l'éminent diplomate anglais, le public français ou, d'une façon plus générale, le public européen, a paru porté à penser que le Pamir était en effet, sinon bien petit, du moins bien loin pour mériter son attention.

Oui assurément, cette conclusion serait juste si la question politique du Pamir ne s'appliquait qu'au plateau glacé, inhabitable et relativement petit, — c'est à peine si sa superficie égale celle du

quart de la France, — qui porte ce nom dans le sens géographique le plus strict. Mais, si l'on se reporte à ce que nous avons dit touchant la configuration du squelette de l'Asie, et si l'on considère toutes les conséquences politiques qui découleront de la possession du nœud central, conséquence que nous développerons tout à l'heure, on voit que la question prend une singulière ampleur et que son importance est capitale pour les deux grandes puissances en présence.

La valeur des droits respectifs de l'une et de l'autre est peu connue en France, et il peut n'être pas sans intérêt de les rappeler.

Au point de vue de l'exploration purement géographique du Pamir, la priorité en date appartient à l'Angleterre. C'est en effet en 1838 que le lieutenant anglais sir John Wood, parti des Indes, en 1837, arrivait, premier Européen depuis Marco-Polo et Benedict Goetz, sur le Toit du Monde, et y découvrait les sources de l'Oxus, ainsi que le lac Sari-Koul, source de la rivière Pamir, auquel il proposait de donner le nom de lac Victoria, en l'honneur de la souveraine qui à la même époque prenait possession du trône d'Angleterre. Plus tard, après un long intervalle, un autre officier anglais, Hayward, faisait, en 1868, un important voyage à l'est du Pamir, où il découvrait le Tagharma : il entra, en 1870, dans le Yassine, où il était assassiné par les indigènes. Plus à l'est encore, sir Douglas Forsyth, après avoir pénétré une première fois, en 1870, en Kachgarie, c'est-à-dire dans le grand bassin fluvial qui s'étend à l'orient du Pamir, et qui fait aujourd'hui partie de l'Empire chinois, y retournait en 1873, à la tête d'une importante mission que tous les géographes connaissent et dont les résultats scientifiques ont été considérables (1). Le but diplomatique de cette mission, non moins important que le but scientifique, était d'établir des relations régulières entre l'Inde et le souverain musulman de la Kachgarie, Yakoub-Beg, cet ancien danseur devenu homme de guerre et diplomate de génie, qui, après avoir affranchi le pays de la domination chinoise, y avait établi un gouvernement régulier et s'était fait reconnaître comme souverain indépendant par la Turquie, par l'Égypte et enfin par l'Angleterre; la plupart des autres puissances l'avaient également reconnu d'une façon tacite. Mais les résultats politiques de cette ambassade furent annulés par la mort de Yakoub-Beg, survenue en 1876, et par l'écroulement de

(1) *Report of a mission to Yarkund in 1873, under command of sir Douglas T. Forsyth, bengal civil service, with historical and geographical information regarding the possessions of the ameer of Yarkund.* — 1 vol. Calcutta, at the Foreign Department press, 1875.

son royaume, qui, dès la fin de 1877, avait été entièrement reconquis par les Chinois. Sir Douglas Forsyth détacha le major Bid-dulph pour rechercher, au Yassine et au Kafiristan, les responsabilités de l'assassinat d'Hayward : cet officier explora le Petit-Pamir, tandis que le colonel Gordon, le même qui devait plus tard être Gordon-Pacha, accompagné de M. Chapman, explorait le Grand-Pamir et revoyait de nouveau le lac Victoria. Ces deux expéditions, après s'être rejointes, retrouvèrent ensuite en Kachgarie la mission de sir Douglas Forsyth et rentrèrent avec elle dans l'Inde. Mais ces différentes reconnaissances, dont la première au moins a eu la priorité sur les premières expéditions russes, ne pouvaient être considérées comme les préludes d'une annexion politique. En effet, les Anglais ne pouvaient faire valoir aucun droit de souveraineté sur les diverses petites principautés indépendantes qui se partageaient alors ces contrées, et l'Inde en était séparée par plusieurs autres États également indépendans, ainsi que par un labyrinthe de bassins fluviaux enchevêtrés et de chaînes de montagnes énormes, dont la géographie demeurait inconnue, et dont la traversée présentait d'immenses difficultés. Il ne pouvait être question alors de rien de semblable à une annexion de ces petits États par l'Angleterre.

Quant aux Russes, qui, il y a trente ans, étaient encore bien loin de ces régions, la magnifique conquête du Turkestan, si complète et si rapide, les porta en peu d'années, de 1864 à 1871, des bords de la mer d'Aral jusqu'au pied du Pamir. Dès 1871, l'éminent naturaliste Fedtchenko s'avancait sur le Pamir même et y faisait des découvertes de premier ordre. Il traversait les monts Alaï, pénétrait dans la vallée du même nom et découvrait la grande chaîne du Transalaï, dont les deux points culminans, le pic de Kauffmann et le Kizil-Aguine, mesurent l'un 7100 et l'autre 6600 mètres.

Les droits politiques de la Russie s'affirmaient par la conquête du khanat de Kokan, dont les nomades du Pamir se reconnaissaient depuis fort longtemps comme les sujets ou les vassaux. En 1876, Skobeleff, après avoir en quelques semaines conquis la plaine centrale du khanat de Kokan, qui devenait une province russe sous le nom historique de Ferganah, exécutait une expédition militaire dans la partie septentrionale du grand massif montagneux lui-même. Il franchissait l'Alaï, avec sa cavalerie et son artillerie, par le col de Taldik ; il faisait prisonnière la célèbre Kourbane-Djane, connue sous le nom de *dakhtcha* ou reine des Kirghises, et recevait l'hommage des chefs de tous les nomades du Pamir, autrefois vassaux du khan de Kokan. En même temps, le colonel

Kastienko pénétrait plus au sud sur les plateaux mêmes du Pamir; il visitait le lac du Grand-Karakoul, le *lac des Dragons* des anciens géographes chinois, et il découvrait la passe d'Ouz-Bel, qui, franchissant une ligne de faite très élevée, dont le point le plus bas n'a pas moins de 4630 mètres, met en communication le bassin de ce lac avec les vallées du Pamir proprement dit. La même année, en 1876, le général Kouropatkine, aujourd'hui gouverneur de la province transcaspienne, et qui fut chef d'état-major de Skobeleff dans des circonstances devenues historiques, passait sur le versant oriental du Pamir en traversant le col de Térék-Davan. A la tête d'un détachement important et accompagné d'un naturaliste éminent, M. Wilkins, dont la science déplore la perte récente, il s'avancait, à travers la Kachgarie, dans la direction de l'est, le long du versant méridional des monts Célestes, jusqu'au delà d'Aksou.

Depuis lors, les expéditions de nombreux savans russes, le géologue Mouchkétoff, le célèbre professeur Sévertzoff, le capitaine Poutiata, l'ingénieur Ivanoff, le savant naturaliste Ochanine, et d'autres encore, ont sillonné le Pamir dans plusieurs sens et en ont révélé la topographie aux géographes européens d'une façon assez complète, car leurs itinéraires s'étaient déjà rattachés à ceux des explorateurs anglais, lorsqu'une expédition composée de trois voyageurs français, MM. Bonvalot, Capus et Pépin, entreprit pour la première fois, en 1887, de traverser le Pamir du nord au sud, c'est-à-dire de passer du Turkestan aux Indes, et du territoire russe sur le territoire anglais. Le voyage par lequel ils réalisèrent ce programme, voyage rendu plus difficile encore par la rigueur de la saison, et dont les résultats sont bien connus du monde savant tout entier, acheva de rattacher les itinéraires russes aux itinéraires anglais, en établissant un trait d'union entre les premiers, ayant pour base le versant nord du Pamir, et les seconds, exécutés sur le versant sud.

En dernier lieu, plusieurs expéditions, dont la plus hardie fut celle du capitaine Groumbtchevsky, en 1889 et 1890, achevèrent la prise de possession du Pamir par les Russes. Cette expédition fut suivie et sanctionnée par les démonstrations militaires et politiques exécutées en 1891, 1892 et 1893, que le colonel Yonoff, ainsi que par le gouverneur général du Turkestan, le baron Wrewsky. D'autre part, depuis 1889, plusieurs voyageurs anglais, M. Littledale, le capitaine Younghusband, et cette année même lord Dunmore, ainsi que plusieurs autres, parcoururent ou traversèrent les parties les moins connues et les plus centrales du Pamir. Mais ces expéditions étaient certainement postérieures à

l'occupation politique du pays par la Russie. Ces explorateurs ne peuvent être considérés que comme des particuliers ayant fait œuvre scientifique, et leurs voyages, pas plus que ceux des Français par exemple, ne peuvent constituer un prétexte à l'annexion de ces contrées par des puissances autres que la Russie.

Les droits politiques de celle-ci comme héritière du khanat de Kokan paraissent décisifs : elle est fondée à prétendre que les nomades, sujets ou vassaux de ce khanat, ont depuis de longues années joui paisiblement pendant l'été des pâturages du Pamir.

IV

Si maintenant nous considérons, non plus la priorité dans l'exploration purement géographique, mais la conquête politique, nous voyons que le premier avantage a été obtenu par la Russie. Les explorations scientifiques exécutées sur le Pamir par des missionnaires appartenant à cette nation ont toujours été suivies, presque simultanément et à bref délai, d'expéditions militaires décisives, ayant une solide base d'opérations dans la riche province du Ferganah et dans tous ces territoires du Turkestan, si vite conquis et si solidement occupés par les armes russes.

L'Angleterre, insuffisamment prête, a bien essayé de retarder les progrès de la Russie et de gagner du temps sans entrer elle-même en lice : pour cela elle a, depuis 1880 jusqu'en 1890, poussé en avant les Afghans, le seul précisément des quatre peuples limitrophes du Pamir qui n'eût guère intérêt à en faire la conquête et qui ne fût pas sérieusement outillé pour l'entreprendre. Car cette conquête, laborieuse, coûteuse et stérile, ne peut donner aucun bénéfice direct : elle n'a qu'un intérêt de politique internationale entre les grandes puissances. Or, dans le concert général des grandes puissances européennes, le rôle de l'Afghanistan est aujourd'hui, on peut le dire sans faire en aucune façon injure à ce royaume, des plus effacés. Néanmoins l'émir d'Afghanistan, Abd-ur-Rahman-Khan, souverain d'un peuple belliqueux et énergique, se sentant hors d'état de lutter contre des voisins aussi puissans et aussi solidement appuyés par la civilisation moderne et par la politique générale de l'Europe que le sont aujourd'hui l'Inde, la Russie, la Chine et la Perse, a donné libre carrière aux tendances militaires et conquérantes de son peuple du seul côté où les grands empires voisins lui en laissaient la liberté, c'est-à-dire du côté des montagnes du nord-est. L'émir, malgré ses velléités d'indépendance et de résistance à l'Angleterre sur d'autres points, malgré la haine intime qu'il nourrit certainement à l'égard des

conquérans anglo-saxons, ses protecteurs et ses maîtres déguisés, n'a été dans cette circonstance que leur agent et leur prête-nom, ou du moins le défenseur, peut-être inconscient, de leurs intérêts. Les Afghans ont remonté peu à peu les hautes vallées de l'Oxus et de ses affluens, et ils ont annexé successivement les petites principautés plus ou moins indépendantes et vassales les unes des autres qui occupaient ces différentes vallées, le Badakchan, le Ouakhan, le Chougnan, le Rochar. La conquête de ces deux derniers pays date de 1883. En 1890, leurs prétentions s'étendaient à tout le Pamir, c'est-à-dire à toute la région géographique de grande altitude que nous avons définie sous ce nom collectif, et ils menaçaient même, sur le versant sud-est de cette vaste forteresse naturelle, c'est-à-dire dans le bassin du haut Indus, le Kafiristan, ou vallée du Yarkoun. En 1889 et en 1890 le capitaine Groumbtchevsky, l'explorateur russe, — on pourrait dire le champion russe, — dans la région, s'est constamment heurté, dans les diverses vallées qu'il a reconnues, aux avant-postes afghans, et, n'étant pas outillé pour la lutte, mais pour un simple voyage scientifique, doublé, il est vrai, ainsi que le comprennent les Russes, d'une très sérieuse reconnaissance militaire, il a dû constamment battre en retraite, en traversant à diverses reprises, pour passer d'une vallée dans une autre, des lignes de faite extrêmement élevées et de l'accès le plus difficile.

En donnant un extrait de notre journal de route, nous aurons l'occasion de raconter notre rencontre et nos relations personnelles avec cet énergique et remarquable explorateur, devenu depuis lors colonel et chef du district d'Och, le plus avancé et le plus important du Ferganah au point de vue stratégique.

Les Afghans avançant toujours, il y eut à diverses reprises contact entre eux et les avant-postes chinois, et des pourparlers étaient engagés au sujet d'une délimitation à faire sur le Pamir entre l'Afghanistan et la Chine, pourparlers auxquels était venu se mêler, comme principal intéressé, le gouvernement indien, ou plus exactement le royaume de Kachmir, vassal et partie intégrante de l'Empire indien, lorsque, au printemps de 1891, la Russie se résolut à rentrer officiellement en lice sur le Pamir et à y imposer, par une action militaire, son arbitrage et sa volonté. Déjà, l'année précédente, pendant les pourparlers préliminaires entre l'Afghanistan, la Chine et l'Inde, un homme d'État russe avait prononcé cette phrase : « Ces trois puissances peuvent se partager le Pamir comme elles l'entendront ; peu nous importe qu'elles décident si telle ou telle partie doit aller à l'une ou l'autre d'entre elles : il est et il restera tout entier chez nous. » Dès la fin de 1890,

aussitôt après la reconnaissance de Groumbtchevsky, une démonstration militaire sur le Pamir fut décidée, et au commencement de l'été 1891, les armes russes se montraient de nouveau sur le Toit du Monde. Une colonne de 500 hommes, choisis avec soin dans l'élite d'un grand nombre de corps du Turkestan, sous le fallacieux prétexte d'aller faire au Pamir, d'une façon collective, les exercices de sport et de chasse que faisaient jusque-là, dans des localités diverses et par petits groupes séparés, les meilleurs tireurs de chaque bataillon, balayait facilement le Pamir, sous les ordres du colonel Yonoff, de tous les avant-postes afghans. Cette opération fut confirmée par un voyage que fit dans les mêmes parages, au cours du même été, le général Wrewsky, gouverneur général du Turkestan. Ce voyage officiel vient de se renouveler en 1893, après deux nouvelles campagnes du colonel Yonoff, exécutées l'une en 1892, l'autre cette année même. Les démonstrations russes s'étendirent, dès la campagne de 1891, jusqu'à la grande arête transversale formée par l'Hindou-Kouch et le Karakorum, sans la dépasser pourtant. Une fois cette arête franchie, la frontière de l'Inde eût été ouverte, et sa sécurité future contre les invasions possibles eût été compromise.

Aussi, à son tour, l'Angleterre, au mois d'août 1892, entra elle-même franchement en scène, cessant de se dissimuler derrière l'Afghanistan et le Kachmir. De 1880 à 1892, son système avait consisté à pousser en avant, vers le nord, ces deux États, l'un son vassal direct, et l'autre soumis en fait à son influence. La politique anglaise s'était attachée à faire disparaître ainsi peu à peu les nombreuses petites nationalités indépendantes qui, isolées par des chaînes de montagnes infranchissables, les plus hautes du globe, avaient gardé leur autonomie au fond des diverses vallées, enchevêtrées les unes dans les autres, d'où les eaux, par des défilés étroits et capricieux, s'échappent vers l'Indus, l'Oxus ou le Tarim, c'est-à-dire vers la mer des Indes, la mer d'Aral ou le grand lac Lob-Nor; elle avait cherché à remplacer ces petits États montagnards par deux grands États vassaux de l'Inde, le Kachmir et l'Afghanistan. Le souverain du premier n'était qu'un enfant en bas âge tenu en tutelle par un officier anglais. Quant au souverain du second pays, vaincu et réduit à merci par la guerre de 1878-79, c'était l'émir Abd-ur-Rahman-Khan, presque aussi hostile au joug étranger que son prédécesseur, Dost-Mohammed, dont les agissements avaient motivé la dernière campagne des Anglais en Afghanistan; mais leur devant son investiture, et ayant éprouvé leur puissance, il n'osait afficher trop haut ses velléités d'indépendance.

Souverain d'une population guerrière, la plus brave de l'Asie après les Turkmènes, et très supérieure en nombre à ceux-ci, car elle compte quatre millions d'habitans, Abd-ur-Rahman, s'il n'avait eu pour voisin la Grande-Bretagne, aurait peut-être renouvelé les exploits des Gaznévides et conquis la Perse avec une partie de l'Inde. Tenu en échec sur presque toutes ses frontières par la politique européenne, il s'en dédommageait en guerroyant de son mieux contre les habitans des seules régions qui lui restaient ouvertes, c'est-à-dire contre ses voisins du nord-est, les chefs des petites principautés du Pamir.

Cette politique des Anglais avait un double avantage : n'ayant eux-mêmes aucun droit sur les petits États dont il s'agit, ils s'en créaient indirectement en encourageant des complications gouvernementales entre ceux-ci et les deux royaumes sur lesquels ils pouvaient espérer, à un moment donné, faire valoir des droits de suzeraineté indiscutables. Aussi l'Angleterre aurait-elle probablement continué cette politique jusqu'à la complète disparition de ces petites principautés limitrophes du grand massif montagneux de l'Asie centrale, si la Russie ne l'avait forcée à changer de méthode par la première expédition du colonel Yonoff et par l'affirmation de ses droits de souveraineté sur le Pamir.

A ce moment, deux petits États seulement restaient encore indépendans : le Khondjout, comprenant le bassin de la rivière Hounza, affluent de l'Indus, à l'extrémité septentrionale du bassin de ce fleuve, au nord du Kachmir, et le Kafiristan, plus important, située au nord-est de l'Afghanistan, entre ce royaume et celui de Kachmir. Le premier de ces deux petits États, dont l'Inde, la Chine et la Russie convoitaient la suzeraineté, était gouverné par un souverain brigand, régnant lui-même sur une population de brigands, Saïder-Ali-Khan, consolidé sur le trône par l'assassinat de son père; quant au Kafiristan, comprenant, comme nous l'avons dit, la longue vallée du Yarkoun, affluent du Kaboul, qui lui-même se jette dans l'Indus, il obéissait à un autre brigand, le *mehtar* ou *meztar* de Tchitral, Amman-ould-Moulk, qui dans les dernières années, avait beaucoup accru son importance en annexant à ses possessions, au prix d'assassinats compliqués et nombreux, celles de ses voisins, les mehtars de Mastoudj, du Drassoune et du Yassine; cette dernière principauté consistait en une vallée annexe de celle du Khondjout, et débouchant dans le thalweg de l'Indus par une gorge qui est l'entrée unique de ces deux pays, le défilé de Guilguit. C'est ce même Amman-ould-Moulk qui, en 1870, avait fait assassiner, près de Sarhad, l'explorateur anglais Hayward. Entre le Kafiristan et l'Inde, des tribus guerrières et encore indé-

pendantes, dont les principales étaient les Svat, occupaient trois ou quatre vallées pauvres et presque inaccessibles, au nord de la rivière Kaboul, c'est-à-dire au nord des fameuses gorges de Peschaour, célèbres par le passage des grands conquérans de l'Inde, et plus récemment par les combats que les Anglais eurent à y livrer. Enfin, sur le sommet même du Pamir, un simple chef de voleurs indépendant, Sahib-Nazar, tenait encore le pays, réunissant sous sa loi les *outlaws* et les écumeurs de frontières échappés de l'Inde, de la Chine et du Turkestan russe.

Telle était la situation politique de ces régions, situation simplifiée depuis vingt ans, mais encore assez complexe, lorsque l'Angleterre jugea indispensable d'y intervenir. A la suite de la révolte des Houzaras, peuplade guerrière, dont l'importance politique ainsi que la nouveauté sur la scène du monde ne peuvent être comparées qu'à celles qu'avaient les Khroumirs au moment de la campagne de Tunisie, et dont l'état troublé, sur leur territoire indépendant et presque inaccessible, n'était pas moins dangereux pour l'Angleterre que les agissemens de ces derniers pouvaient l'être pour la France, le colonel Lockhart, aujourd'hui général, entra en campagne avec quatre mille hommes, s'empara en peu de jours de la haute vallée de l'Indus en amont du point où ce fleuve traverse l'ancienne frontière de l'Inde; il se portait très rapidement jusqu'au confluent du fleuve avec la rivière de Guilguït, pénétrait dans les défilés d'où sort cette dernière, et occupait les vallées du Khondjout, du Yassine et du Svat. Sur ces entrefaites, le frère du mehtar de Tehitral, Askoul-Khan, sortant fort à propos des montagnes du Badakchan, pays mal policé, où l'influence boukhare, inféodée à la Russie, avait été un moment sur le point de prévaloir, assassinait son frère, selon l'usage de sa famille, juste à temps pour motiver en Kafiristan l'intervention des Anglais, que ne pouvait laisser indifférens un pareil attentat contre la morale publique, dans ce pays où d'ailleurs aucun Européen n'avait jamais résidé. Comme épilogue des opérations militaires et diplomatiques qui ont eu lieu depuis lors dans ces contrées, et qui ont été conduites avec autant de vigueur que de décision, l'ancien capitaine Younghusband, l'éminent voyageur, champion des Anglais sur le Pamir et émule du champion russe Groumbtchevsky, vient d'être nommé, il y a quelques semaines, agent diplomatique de l'Angleterre au Khondjout et au Tehitral, avec des pouvoirs exceptionnels.

Sous son gouvernement, le Kafiristan tout entier, qui a été arraché aux Afghans, mais pour tomber sous la domination directe des Anglais, le Yassine, le Khondjout et le Svat vont former dorénavant une nouvelle province de l'Empire indien, grande

comme la moitié de la France : la ligne de l'Hindou-Kouch et celle du Kara-Koroum sont occupées par les Anglais depuis le col de Chimchal jusqu'à la longitude de Gandamak, et le problème qui consistait à donner au nord-ouest de l'Inde une bonne frontière stratégique est aujourd'hui résolu. On sait que la solution définitive de ce problème n'avait jamais pu être atteinte par les Anglais jusqu'à présent, et qu'elle avait toujours dû être ajournée à la suite de chacune de leurs conquêtes successives dans cette direction : au delà de chaque vallée nouvellement acquise au prix d'efforts considérables, s'ouvraient toujours d'autres vallées dont les rivières torrentielles débouchaient les unes dans les autres par les tracés les plus capricieux, formant un réseau inextricable, et ouvrant, dans les lignes frontières les mieux étudiées, des brèches qui les rendaient imparfaites.

Nous dirons, en racontant bientôt quelques-unes de nos aventures de voyage, dans quelles circonstances nous avons eu la bonne fortune de rencontrer et de voir à l'œuvre, sur le terrain de ses exploits, notre confrère le capitaine Younghusband. La nouvelle province ne peut être confiée à de meilleures mains, c'est-à-dire que ce pays de montagnes énormes et infranchissables, peuplé de brigands féroces, ne peut être gouverné par un chef plus résolu, plus énergique, plus loyal, connaissant mieux le pays et y ayant mieux fait ses preuves à tous égards.

Cette conquête nouvelle a répondu coup pour coup à celle du Pamir proprement dit par les Russes, et, en même temps qu'elle a restreint les conséquences politiques de cette dernière opération, elle a d'emblée réduit les prétentions territoriales de la Russie à leur minimum. Car on se souvient de la réponse faite en 1891 par le cabinet de Saint-Pétersbourg aux observations de l'Angleterre lors de la première campagne du colonel Yonoff : « Cette expédition a l'ordre, répondit-on, de rester constamment au nord de la ligne de faite de Hindou-Kouch et du Karakoroum ; elle ne sort donc pas du territoire russe. » Or, maintenant les Anglais, non seulement ont atteint de leur côté cette même ligne de faite que les forces russes n'avaient pas occupée d'une façon permanente, mais encore ils émettent des prétentions, au nord de cette ligne, sur certains territoires, tels que le Ouakhan et d'autres pays voisins.

V

Au point où en sont maintenant les choses du Pamir, une délimitation, amiable ou non, est imminente et nécessaire entre les

deux grands empires russe et indien. Les petits États intermédiaires, qui avaient jusqu'ici servi de tampons, ont cessé d'exister, en même temps que la géographie de ces contrées si peu accessibles et jusqu'ici trop mystérieuses pour que la diplomatie européenne y puisse opérer, a cessé d'avoir des secrets. La Russie et l'Angleterre ont déjà entamé des préliminaires de négociations auxquels s'est associée la Chine, qui attache un grand prix à son autorité dans ces régions, et un plénipotentiaire chinois, spécialement délégué pour prendre part à ces conférences, est en ce moment en Europe.

Suivant quel tracé va se faire cette délimitation, ou plutôt quelles sont les lignes frontières que l'une ou l'autre des parties en présence peut aspirer à posséder, et quelles sont les limites en deçà desquelles le souci de sa sécurité future ne lui permet pas de se laisser refouler? C'est ce que nous allons essayer d'indiquer sommairement.

Déjà les Anglais occupent, avons-nous dit, la ligne de l'Hindou-Kouch dans toute sa partie orientale, à partir du 68° degré de longitude Est jusqu'au nœud central où se rattachent les grandes arêtes montagneuses de l'Asie. Ils occupent de même, à l'est de ce grand nœud central, toute la ligne du Kara-Koroum jusqu'au Thibet. Ils ont donc acquis au nord de l'Inde leur grande frontière naturelle, la ligne de partage des eaux, la ligne de faite du Toit du Monde, après avoir dépassé successivement les chaînes énormes situées en deçà, et qui leur avaient pendant longtemps servi de frontières provisoires. Les premières pentes de ces montagnes, celles qui en forment les contreforts les plus méridionaux, avaient toujours été considérées comme servant de limites septentrionales à l'Inde géographique en même temps qu'aux pays habitables et exploitables; aussi les divers empires indiens, tant anciens que modernes, plus soucieux des revenus que peuvent donner les peuples que de la concordance des frontières de ceux-ci avec les limites des grands bassins hydrographiques, et ignorant des combinaisons internationales auxquelles le concert européen moderne a donné lieu, avaient borné leur autorité aux parties riches et accessibles de l'Indoustan, laissant volontairement en dehors de leurs conquêtes des pays aussi pauvres et aussi improductifs que ceux dont il s'agit.

Les Anglais ont fait une œuvre plus complète : se limiteront-ils même à celle-ci? Telle ne semble pas être jusqu'à présent leur intention.

Les dernières propositions faites par eux, et qui, paraît-il, constituent le minimum des concessions que le cabinet de Londres

juger pouvoir faire, ne se borneraient pas à attribuer sans conteste à l'Angleterre la part, déjà fort belle, composée par tout ce qui est au sud de l'Hindou-Kouch. La domination anglaise prétendrait aller au delà, sur le sommet du Toit du Monde. La Russie s'arrêterait à la rive droite du Pendj, grande rivière qui est la tête principale de l'Oxus : la frontière remonterait cette rive jusqu'au confluent des deux rivières Pamir et Ouakhan, dont la réunion forme le Pendj et dont les deux vallées portent respectivement les noms de Grand et de Petit-Pamir ; puis elle suivrait la crête séparant ces deux vallées jusqu'au point appelé Rabat-Ak-Tach, où devra probablement passer aussi la frontière chinoise, encore indécise aujourd'hui. Le Petit-Pamir tout entier, c'est-à-dire la vallée du Ouakhan, ainsi que la haute vallée de l'Ak-sou, la seconde grande branche de l'Oxus, appartiendraient à la Grande-Bretagne.

Cette proposition, très sérieusement formulée par l'Angleterre et par les défenseurs de ses intérêts, ne peut être considérée par ceux qui connaissent la topographie du pays que comme une agréable plaisanterie, une de ces plaisanteries sinistres pour ceux qui les acceptent, comme les Anglais seuls en savent émettre sérieusement, et comme seuls ils savent les soutenir avec cette unanimité, supérieure à toutes les querelles de partis, qui fait leur force vis-à-vis des étrangers.

Il y a lieu d'espérer que la Russie saura y répondre comme il convient, et qu'elle ne sera pas dupe de ce jeu, comme la France l'a été si souvent depuis vingt ans, aussi bien en Afrique qu'en Asie.

Par l'application du tracé qui vient d'être indiqué, on le voit, l'Angleterre se ferait la part du lion. Non seulement elle tiendrait la ligne des crêtes, mais elle aurait même les deux versans de l'Hindou-Kouch. Elle pourrait fortifier à son aise les trois cols qui traversent cette chaîne : le col de Baroghil, le plus important de tous, clef de la position dans tout ce système de montagnes, le col de Karambar et celui de Yanali.

L'Inde aurait ainsi une frontière inexpugnable au point de vue défensif : elle pourrait utiliser de la façon la plus avantageuse les énormes chaînes de montagnes, les plus hautes du monde, qui lui constituent une ceinture complète. En même temps, au point de vue offensif, elle posséderait, dans la plaine du Petit-Pamir, une sorte de camp retranché, c'est-à-dire une admirable position stratégique, d'où elle menacerait à son gré le bassin de l'Oxus, c'est-à-dire le Turkestan russe, et le vaste bassin aralo-caspien tout entier ; car elle tiendrait les deux sources prin-

cipales du grand fleuve Oxus, qui en est l'artère, à savoir la source du Pendj et celle de l'Ak-sou.

En arrière de cette frontière naturelle de l'Hindou-Kouch, déjà excellente par elle-même, on peut très aisément, par la fortification facile du col de Darkoth, rendre infranchissable la ligne de faite, parallèle à la première, qui sépare la vallée de Tchitral de celle du Yassine; ce qui crée encore une seconde ligne de défense presque impossible à forcer. On ne peut la tourner qu'en faisant une marche de flanc de 500 kilomètres vers le sud-ouest et en forçant ensuite les passes de Peschaour, dont le système de défense est depuis longtemps étudié par les possesseurs de l'Inde. Enfin, en admettant que l'ennemi franchisse le col de Darkoth, et pénètre dans les vallées du Yassine et du Khondjout, la communication de celles-ci avec l'Inde est barrée facilement par la fortification de Guilguït, qui garde l'entrée de la gorge étroite par le fond de laquelle les eaux de ces deux pays fermés communiquent avec la vallée de l'Indus.

La frontière nord-ouest de l'Inde, jusqu'à présent mal fermée, sera ainsi couverte par une triple ligne de défense tout à fait formidable, et telle que jamais aucun des grands empires de la Péninsule n'en a possédé.

Les Anglais, en outre, par la possession du Ouakhan, et par celle du cours supérieur du Yarkand-Daria, dont ils revendiquent les sources, situées au nord du Kara-Koroum, auraient un pied dans le bassin de l'Oxus, c'est-à-dire dans le Turkestan russe, et un autre pied dans le bassin du Lob-Nor, c'est-à-dire en Chine. Pour qui connaît le système de progression envahissante et la force d'expansion des colonies anglaises, on sait ce que veulent dire pour l'avenir ces deux positions. Si la Russie accepte cette combinaison, elle a, malgré l'avance qui semblait lui être acquise depuis vingt ans, perdu la partie dans le partage du Toit du Monde.

Pour le faire clairement comprendre, nous sommes obligé de donner ici quelques détails sur la géographie stratégique de l'Hindou-Kouch, la grande arête montagneuse qui sépare la région indienne de l'ancienne Scythie, c'est-à-dire de l'Asie septentrionale. Si la partie occidentale de cette chaîne était déjà connue depuis un certain nombre d'années, en revanche son extrémité orientale, celle qui se relie aux grandes chaînes encadrant l'Empire chinois, c'est-à-dire la partie qui touche au nord central du Pamir, n'a été découverte que par les expéditions toutes récentes dont les résultats, encore presque tous inédits, ne sont encore qu'à peine révélés aujourd'hui. Les découvertes dont il s'agit da-

tent des trois dernières années. Pour montrer combien la géographie de cette région était mal connue, nous dirons que naguère encore certains géographes européens s'accordaient à enseigner que le *Paropamise* des historiens grecs, cette chaîne de montagnes dont ceux-ci ont tant parlé, en l'appelant aussi *Caucase indien*, et en la dépeignant comme l'inévitable barrière que devaient franchir tous les conquérans de la haute Asie, n'existait pas. Or le Paropamise, on le sait maintenant, n'est autre chose que l'Hindou-Kouch, et son existence s'est affirmée, de la façon la plus indéniable et la plus imposante, aux yeux de tous les voyageurs encore rares qui ont pu contempler son formidable et gigantesque profil. Partant du nœud central des grandes chaînes asiatiques, cette crête s'avance dans la direction de l'ouest-sud-ouest, jusqu'au delà de Hérat, et ses cimes arrivent jusqu'à l'énorme altitude de 7 800 mètres, presque égale à celle des plus hauts sommets de l'Himalaya.

Trois routes, ou, pour mieux dire, trois groupes de routes, permettent de traverser cette chaîne de montagnes colossale, que les conquérans venus du nord ou de l'ouest, Perses, Macédoniens, Arabes, Mongols et Turcs, ont si souvent franchie, toujours victorieux, malgré l'extrême difficulté du terrain, pour se ruer à la conquête des fertiles plaines de l'Inde.

Si nous considérons cette grande barrière montagneuse dans tout son développement, c'est-à-dire depuis Hérat jusqu'à la frontière de Chine, sur une longueur de 1 500 kilomètres, nous voyons que vers son centre, tout près de la ville de Kaboul, entre la moitié orientale qui seule porte aujourd'hui, pour les indigènes le nom d'Hindou-Kouch et la section qu'ils nomment Kouch-Baba (Mère des Montagnes), s'ouvre un groupe de cols, les passes de Bamian. Ces défilés empruntent ce nom collectif à la petite ville de Bamian, située sur la rivière Koundouz, à une altitude de 2 600 mètres, et qui en est la clef sur le versant nord. L'une des routes qui en partent va directement de la vallée du Koundouz dans celle du Kaboul, c'est-à-dire du bassin de l'Oxus dans celui de l'Indus, par la traversée d'une ligne de faite unique. C'est le col de Chibar, dont l'altitude, voisine de 4 000 mètres, n'est pas très forte par rapport au fond des vallées adjacentes et dont l'accès est relativement aisé. Ce n'est cependant pas la route la plus fréquentée, car elle n'est pas la plus facile, et en outre la vallée du Gourbent, affluent du Kaboul, où elle débouche, ne permet d'atteindre que par un long détour la ville de Kaboul, capitale de l'Afghanistan. L'autre route, plus fréquentée, passe d'abord de la vallée du Koundouz dans la haute vallée de l'Helmound, c'est-à-

dire du bassin aralo-caspien dans celui des lacs du Scïstan, par le col de Khodjikak, qui échaucere l'Hindou-Kouch à une altitude de 3720 mètres; puis il reste à franchir une autre chaîne, celle qui sépare le bassin de l'Helmound de celui de l'Indus. C'est ce que l'on fait par un second col, celui d'Ounaï (3450 mètres), d'où l'on redescend directement sur Kaboul. Toute une série d'autres passages, moins accessibles, mais cependant praticables, et que des détachemens armés ont souvent suivis, avoisinent, à l'est, les cols de Chibar et de Khodjikak, c'est-à-dire traversent l'Hindou-Kouch entre les passes de Bamian et la partie culminante de la ligne de faite, qui, avons-nous dit, atteint 7800 mètres, et qui a pour sommets dominans les pics de Tiratch-Mir et de Sad-lehtrag. Le plus fréquenté de ces passages est le col de Sar-Oulan (3600 mètres), qui met en communication un affluent du Koundouz avec un autre torrent, affluent du Kaboul.

A 700 kilomètres plus à l'ouest que les passes de Bamian, s'ouvre, entre les Steppes et l'Inde, une route facile, celle de Hérat, si facile qu'il est devenu banal de dire que la citadelle de Hérat est la clef de l'Inde et de l'Asie centrale. On traverse en effet la ligne de faite du Syiak-Kouch, prolongement abaissé de l'Hindou-Kouch, au sud de Hérat, par un col bien aisément accessible, le col de Sianeh-i-Kouch, dont l'altitude n'est que de 1625 mètres, tandis que celle de Hérat, au fond de la vallée adjacente, est déjà de 800 mètres. Une fois dans le bassin de l'Helmound, où l'on accède par ce col, une grande route, contournant par le sud les contreforts méridionaux du Paropamise, conduit à Candahar, la seconde capitale de l'Afghanistan, d'où les invasions peuvent descendre sur le bas Indus par les passes de Bolan. Cette route, si facile, de Hérat et de Candahar, la plupart des grands conquérans l'ont dédaignée comme trop indirecte : Alexandre le Grand, Mohammed le Kharismien, Tamerlan, Baber, tous ceux qui ont conquis l'Inde, ont passé directement plus à l'est, généralement par l'un des cols dont nous avons parlé.

Il nous reste donc à indiquer quels sont, tout à fait à l'est de l'Hindou-Kouch, à l'autre bout de la chaîne, les défilés naguère encore inconnus qui vont du Pamir dans le Kafiristan et le Khondjout, c'est-à-dire dans l'Inde : ils se trouvent aux sources du Yarkoun, affluent indirect de l'Indus. De ces défilés, le principal, le plus connu, le plus facile, est celui de Baroghil. Cette route du col de Baroghil est la plus importante de tout le Pamir. C'est la seule par laquelle l'artillerie et les bagages d'une armée moderne puissent passer du Turkestan dans l'Inde. Son altitude est de 12000 pieds, cote qui paraîtra forte, car auprès d'elle le fameux

passage du Saint-Bernard est bien modeste. Mais dans cette région de montagnes gigantesques, près desquelles les Alpes ne sont pour ainsi dire que de simples collines, un col de 12 000 pieds est relativement très peu élevé. Celui-ci est presque de plain-pied avec le fond des vallées voisines. De son débouché méridional, un agresseur venu du nord pourrait, sans franchir aucun nouveau col, arriver jusqu'à l'Indus. Il suffirait pour cela de descendre la vallée du Yarkoun pendant toute la traversée du Kafiristan, c'est-à-dire pendant un peu plus de 400 kilomètres, jusqu'à la rivière Kaboul, dans laquelle se jette ce cours d'eau; puis de là on déboucherait dans l'Inde par les défilés de Peschaour. Mais cette route serait longue et indirecte; en outre, elle présente plusieurs passages difficiles et étroits, faciles à défendre. Il en existe une autre: en face du col de Baroghil, une deuxième passe, celle de Darkoth, donne directement accès des sources du Yarkoun dans la haute vallée de l'Indus, par la rivière de Guilguit. L'altitude de ce col est, comme pour celui de Baroghil, de 12 000 pieds, entre deux vallées dont les fonds se trouvent déjà à plus de 10 000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Ce système des passes de Baroghil et de Darkoth constitue la principale route stratégique, mais non la seule, qui, du haut Oxus, permette de franchir l'Hindou-Kouch et de descendre dans les Indes. Elle est flanquée de trois autres passes plus hautes, plus difficiles, peu pratiquées par les indigènes eux-mêmes et à peu près inconnues même des géographes. Elles sont praticables pourtant: ce sont les cols de Karambar, de Kilik et de Yanali. Les deux premiers, partant du fond même de la vallée de la rivière Hounza, mettent directement en communication les sources de l'Ak-sou avec le Khondjout, c'est-à-dire la vallée de l'Oxus avec celle de l'Indus. Le dernier col, plus à l'ouest, fait communiquer la vallée du Pendj avec le Tchitral.

On voit ainsi, à peu près, d'une façon très sommaire, quelles peuvent être, à travers cette région inaccessible, les routes des invasions, et quels sont les points principaux qu'il est nécessaire de défendre ou de garder de part et d'autre.

VI

Tous ces détails topographiques, assez arides et relatifs à des pays barbares, pourront sembler bien minutieux et d'un intérêt bien local, et leur étude pourrait, à la rigueur, être considérée comme superflue pour les Européens, si le litige était, comme il peut sembler à première vue, limité à la question, déjà importante, du tracé de la future frontière stratégique entre les Indes

et les possessions russes. Mais il n'en est pas ainsi : le problème est bien plus vaste et d'un intérêt bien plus général encore, en même temps que plus capital pour les deux empires en présence. Il ne s'agit pas d'une simple question de délimitation de frontières, ni même seulement d'une question de sécurité future pour les deux puissans pays qui vont devenir limitrophes. Il y a plus.

La Russie, étendant de proche en proche ses conquêtes à travers l'Asie, par une marche qui depuis deux siècles ne s'est jamais arrêtée ni ralentie, a achevé maintenant, en conquérant par larges tranches le Turkestan et la Sibérie, d'appliquer le programme tracé par Pierre le Grand et par Catherine II. Elle possède aujourd'hui dans le nord de l'Asie une surface deux fois plus grande que l'Europe entière, et, après avoir eu la patience d'annexer laborieusement et pied à pied, pendant de longues années, d'immenses déserts de glaces ou des steppes improductives, elle a entamé, dans les trente dernières années, la conquête de pays plus riches et plus peuplés qui lui constituent un magnifique domaine. Pour que cet immense territoire puisse être utilisé, pour que cette domination soit viable, pour que ce domaine constitue, non pas une simple expression géographique appliquée à la partie hyperboréenne de l'Asie, comme l'était, par exemple, l'ancienne Scythie, mais un empire véritable, pour que le *Tsar blanc*, reconnu par tous les peuples de l'Asie comme l'héritier direct des Grands-Khans mongols, soit le souverain, nous ne dirons pas d'un État riche, mais d'un État simplement viable et gouvernable, il faut que l'Empire russe arrive à toucher, par sa frontière sud, la mer des Indes. Il forme, en quelque sorte, un immense triangle ayant pour base l'océan Glacial et s'appuyant d'une part à l'océan Pacifique, de l'autre à la mer Baltique. Ce grand triangle, essentiellement continental, est fort difficile à administrer et à parcourir intérieurement, et cela à cause de son immensité même, qui, à un autre point de vue, au point de vue défensif, fait aussi sa force. Il est en outre presque sans communication avec le reste du monde, car les mers polaires, le long desquelles s'étend sa base, ne sont pas navigables, et du côté du sud il est bloqué presque partout par d'immenses déserts et des montagnes infranchissables qui le séparent de pays d'ailleurs pauvres, peu civilisés et peu praticables eux-mêmes. Il faut donc tout au moins que ce triangle ait à ses trois sommets, sommets plus ou moins larges et tronqués, trois sorties maritimes, l'une à l'est, sur l'océan Pacifique, l'autre à l'ouest, sur la mer Baltique, la troisième au sud, sur la mer des Indes. Les deux premières ont été obtenues au prix de grands sacrifices, et elles sont encore médiocres. La mer Baltique est

une mer fermée, facile à bloquer, et qui gèle partiellement chaque année. A l'autre extrémité de l'Empire, à onze mille kilomètres de là, Vladivostok, ce port arraché à la Chine avec le territoire de l'Oussouri, au prix de grandes concessions faites ailleurs, est bien loin, et n'est libre de glaces que pendant quelques mois de l'année. C'est cependant déjà un très grand résultat que d'avoir pu créer sur la mer du Japon ce port, tête de ligne du chemin de fer transsibérien. Les anciens ports de la mer d'Okhotsk et de la mer de Behring étaient inabordables et n'existaient même pas, en comparaison de celui-ci. Mais, comme débouché tant commercial que politique destiné à mettre l'Empire russe en communication avec le reste du monde, Vladivostok est encore insuffisant. Nous ne parlerons pas des ports de la mer Noire, bloqués par les canons des Dardanelles ou par ceux de la flotte anglaise, qui peut si facilement prendre position dans les eaux du Bosphore. Nous ne parlerons pas non plus des ports de l'océan Arctique, bloqués plus complètement encore par les glaces du pôle. Malgré son immense développement de côtes, la Russie n'a donc pas de porte sur la mer. Aussi, arriver à percer jusqu'à l'océan Indien et à s'y créer un débouché, c'est le résultat essentiel que doit poursuivre la conquête russe en Asie, maintenant qu'elle a achevé l'œuvre qui consistait à absorber par secteurs successifs l'interminable steppe, laquelle semblait devoir la séparer à tout jamais aussi bien des parties riches de l'Asie centrale que des grands empires fondés, dès l'antiquité, dans les régions chaudes du vieux monde.

Ce résultat, s'il peut être obtenu, sera énorme, plus encore peut-être au point de vue économique qu'au point de vue géographique. Il affranchira le commerce russe de la tutelle des autres nations et lui permettra de se développer sur un pied d'égalité avec elles. Il permettra à la Russie d'avoir une marine et de cesser d'être une puissance exclusivement continentale, isolée des autres, et vivant, malgré tous ses efforts, dans des conditions de demi-barbarie tout à fait anormales en notre siècle et plus ou moins analogues à celles où se trouvaient, au moyen âge, les États des successeurs de Dchingiz-Khan. Il rendra plus accessibles dans tous les sens les provinces asiatiques de la Russie, car on pourra enfin y établir avec des bases diverses et solides un réseau de grandes voies de communication. L'ancienne et fameuse question des détroits deviendra secondaire : le blocus des Dardanelles et celui du Sund ne suffiront plus pour isoler la Russie du reste du monde. Enfin les récentes conquêtes de l'Empire russe se trouveront ainsi consolidées et toutes ses possessions asia-

tiques prendront la cohésion nécessaire : certaines parties, les plus riches, qui sont aujourd'hui excentriques ou peu accessibles, auront des débouchés.

Tout cela, l'Angleterre le sait, et sa politique consiste, naturellement, à chercher par tous les moyens à éviter ce résultat. Dans une comparaison peu flatteuse, mais énergique et assez claire, le plus en vue des diplomates anglais actuels, qui fut vice-roi des Indes avant d'être ambassadeur en Occident, et qui, à ce titre, connaît aussi bien les questions asiatiques que celles de l'Europe, a comparé la domination russe à un abcès qui ronge le vieux continent : il faut à tout prix, a-t-il dit, l'empêcher de percer au dehors. En s'attachant à suivre ce programme, l'Angleterre prétend, naturellement, faire œuvre d'utilité publique et rendre service au monde entier, avec l'abnégation qui lui est habituelle en pareil cas, et qui, par une heureuse et juste coïncidence, se trouve toujours, en fin de compte, avoir un résultat avantageux pour ses intérêts particuliers.

La Russie peut obtenir de deux façons la porte de sortie dont nous venons d'indiquer l'emplacement et l'utilité : par l'annexion de la Perse, ou bien par la conquête d'une zone plus ou moins large, située plus à l'est, c'est-à-dire entre la Perse et l'Inde, et traversant du nord au sud l'Afghanistan et le Belouchistan, de manière à former un trait d'union entre la partie méridionale de la province transcaspienne actuelle et le littoral de l'océan Indien. La première combinaison, à savoir l'absorption de la Perse par la Russie, est poursuivie depuis longtemps et plus ou moins préparée par de nombreux traités dont le premier est fort ancien, car il remonte au règne de Pierre le Grand. Mais cette annexion ne passerait pas inaperçue en Europe ; quelque logique qu'elle soit, elle causera une bien grosse perturbation dans les atlas, scolaires ou autres, et l'Angleterre ne désespère pas d'arriver à l'empêcher.

Malgré l'infériorité incontestable de ses chances, elle lutte d'influence en Perse avec la Russie et elle réussit à retarder la solution menaçante pour elle. L'autre combinaison, plus avantageuse peut-être, comme nous le dirons plus loin, aurait conduit au même résultat d'une façon moins bruyante et avec de bien moindres complications internationales.

Ce résultat, la Russie a été sur le point de l'atteindre en 1884, peu de temps après l'avènement de l'empereur actuel, et plus de la moitié du chemin, sinon le chemin tout entier, aurait déjà été franchie à l'heure qu'il est, si le *raid* du général Grodiéhoff sur Hérat avait été soutenu, ou si un ordre supérieur n'avait pas arrêté le général Komaroff, après la facile victoire de Kouehka, remportée

par lui sur les Afghans. Aujourd'hui, grâce à ce temps d'arrêt, les Anglais ont fortifié Hérat, affirmé leur influence en Afghanistan, poussé, par Kettah et le col de Bolan, un chemin de fer de pénétration qui, de la vallée de l'Indus, parvient aux portes de Candahar; enfin ils viennent de compléter leur œuvre par la déposition du khan de Kélat, accusé d'intrigues avec la Russie, et par l'annexion pure et simple du Mekran, zone littorale qui va de l'Inde à la Perse.

La mission que remplit en ce moment près de l'émir de Kaboul un haut fonctionnaire du gouvernement indien, sir H. Mortimer Durand, va sans doute achever d'établir de ce côté une barrière solide contre les progrès de la Russie. Il n'y a pas à se dissimuler que la situation de celle-ci est devenue beaucoup moins bonne depuis les événemens de ces derniers mois, ou plus exactement depuis un an.

Car maintenant, lors même que la Russie réussirait, dans un avenir prochain, par suite de circonstances qui peuvent se produire, à annexer la Perse, les Anglais pourraient tâcher, pour prix de leur consentement à la disparition géographique de cet empire, d'en arracher pour eux-mêmes un lambeau, tout au moins celui qui borde la côte sud, davantage peut-être. Déjà maîtres du Mekran, ils s'étendraient ainsi jusqu'au détroit d'Ormuz dont ils s'empareraient, et ils bloqueraient la Russie dans le golfe Persique, de même qu'ils bloquent déjà la communication entre ses ports d'Europe et ceux d'Asie d'une façon permanente par Suez, par Aden, par Singapour, et comme ils la bloqueraient plus complètement encore, en temps de guerre, dans la mer Noire et la mer Baltique, en barrant par leurs flottes le Sund et les Dardanelles. Et peut-être même l'Angleterre exigerait-elle pour sa part plus que la zone littorale qui borde la mer d'Oman. Placée comme elle l'est depuis les derniers événemens, elle pourrait prétendre à la possession de toutes les côtes du golfe Persique lui-même et soulever ensuite une nouvelle question orientale, grosse de difficultés, celle du chemin de fer projeté dans la vallée de l'Euphrate. En résumé, on voit que la Russie, qui, dans le partage de l'Asie centrale, avait marché à pas de géant et semblait avoir pris une avance définitive par ses brillantes conquêtes en Turkestan et par le traité de Tourkmentchaï, passé avec la Perse, semble maintenant distancée par sa rivale.

VII

L'Hindou-Kouch est atteint aujourd'hui de part et d'autre par les avant-postes des Anglais et des Russes, et, selon toute vrai-

semblance, sa ligne de faite finira par servir de frontière aux deux grandes puissances, depuis son extrémité orientale, à la frontière chinoise, jusqu'à l'extrémité occidentale du Kafiristan, vers 68° de longitude. Plus à l'est, le Karakoroum, haute chaîne parallèle à la direction de l'Himalaya, mais plus septentrionale, et qui constitue la ligne de partage des eaux entre le versant indien et le versant kachgarien ou chinois, semble devoir former le prolongement de cette frontière dans la direction de l'est jusqu'au Thibet, en attendant que la Chine occidentale devienne elle-même un objet de compétition entre l'Angleterre et la Russie.

A l'ouest du 68° degré, le partage de l'Afghanistan, interposé comme un coin entre les possessions des deux grands peuples, reste encore indécié. La frontière de l'Hindou-Kouch, dans cette partie occidentale, n'est plus atteinte ni par l'Inde ni par la Russie. Les deux versans de cette partie de la chaîne appartiennent aux Afghans.

Mais l'Afghanistan ne semble pas devoir rester longtemps indépendant, et il paraît destiné à être, dans un avenir très prochain, partagé entre ses puissans voisins les Russes et les Anglais.

Comment se fera le partage? Il est difficile de le dire, car les deux nations ont des titres pour appuyer leurs prétentions; cependant le sort de deux provinces paraît dès à présent nettement indiqué. De même que les Russes peuvent revendiquer le Turkestan afghan, arrosé par les rivières mortes qui aujourd'hui se perdent dans les sables, mais qui autrefois ont été des affluens de gauche de l'ancien Oxus, de même l'Angleterre, maîtresse de la vallée de l'Indus, peut prétendre y annexer tout le quart oriental de l'Afghanistan, formé par les bassins des rivières qui se déversent dans le bas Indus, après avoir franchi, par des défilés étroits, la barrière montagneuse qui porte le nom de Monts Soliman et que les Anglais, après la dernière expédition d'Afghanistan, ont adoptée comme limite en lui donnant le nom provisoire de frontière scientifique de l'Inde. Ces deux acquisitions sont à peu près équivalentes au point de vue de la superficie territoriale. Elles comprennent de part et d'autre le quart de l'Afghanistan actuel, c'est-à-dire que sur la surface de ce pays, qui forme aujourd'hui à peu près un carré dont les quatre faces sont orientées vers les quatre points cardinaux, elles prélèvent deux tranches d'égale largeur, l'une sur le bord septentrional et l'autre sur le bord oriental. Peut-être le lot de l'Angleterre serait-il un peu plus considérable, dans cette combinaison, que celui de la Russie. L'Inde recevrait Kaboul, capitale actuelle du pays, ainsi que Gandamak, Djellalabad, et tout le bassin de la rivière Kaboul. Plus au sud, elle recevrait également

une région beaucoup plus pauvre et moins peuplée, mais étendue, où se trouvent quelques rares centres de population, Makhin, Khani-garam, Moussa-Kheil ; cette région complète le bassin hydrographique de l'Indus. La Russie recevrait Hérat et beaucoup de villes d'une certaine importance : Balkh, l'ancienne Bactres, Mazar-i-Chérif, où sont des tombeaux qui attestent une ancienne splendeur, bien qu'on ne sache pas au juste sous quel nom cette ville a été illustre dans l'antiquité, Koundouz, Khanabad, Faïssabad, ainsi qu'Andkhoï et Aktcha, deux oasis importantes, presque rivales de celle de Merv, situées dans le sud des mêmes déserts où se trouve cette ancienne capitale, laquelle, comme on le sait, est déjà depuis une dizaine d'années tombée au pouvoir de la Russie.

Il restera à partager le surplus de l'Afghanistan, c'est-à-dire la moitié de la surface et de la population du royaume. Cette partie difficile à partager forme un carré moitié plus petit que le carré primitif et occupe l'angle sud-ouest de celui-ci. A qui doit-il revenir ? Les Anglais désireraient vivement s'en emparer et cachent à peine leur intention. Après les deux expéditions d'Afghanistan, dont la dernière, celle du général Roberts, en 1878 et 1879, les avait rendus maîtres d'imposer leur volonté au pays, les Anglais avaient fait preuve d'un étonnant désintéressement en n'annexant à l'Inde que des territoires peu étendus et en laissant à l'Afghanistan une indépendance presque absolue en apparence.

Nous avons déjà indiqué quels avaient été les avantages de cette politique modérée : ralentir l'action des Russes et d'autre part laisser aux Afghans le temps d'acquérir des droits sur divers territoires constituant jusque-là des principautés indépendantes.

Cependant la construction du chemin de fer de Candahar et l'annexion de l'enclave de Kettah avaient été, au cours de ces dernières années, un acheminement, mais lent et très déguisé, vers une action plus énergique. Cette action s'est dessinée depuis un an par les opérations du général Lockhart dans le Kafiristan et le Khondjout, puis, d'une façon plus considérable et plus inattendue, il y a trois mois à peine, par la déposition du khan de Kélat, accusé, dit-on, d'intrigues avec la Russie, et par l'annexion radicale du Mekran, c'est-à-dire de toute la partie encore indépendante du pays qui figure sur les cartes françaises sous le nom de Beloutchistan. Il ne paraît pas douteux que la mission dont est chargé, auprès de l'émir d'Afghanistan, sir H. Mortimer Durand, n'entraîne la sanction définitive de cette politique énergique, dont on s'est trop peu occupé en Europe, et qu'elle n'amène l'établissement d'un protectorat plus ou moins avoué de l'Angleterre sur tout l'Afghanistan.

VIII

Si les Anglais annexent l'Afghanistan et le Béloutchistan, même en laissant aux Russes Hérat et le Turkestan afghan, la Russie ne peut guère sauvegarder ses droits et ses espérances que par l'annexion de la Perse, et encore ne serait-ce là pour elle qu'un pis aller insuffisant. La combinaison qui consisterait pour la Russie à acquérir une porte de sortie sur l'océan Indien par la conquête de la moitié occidentale de l'Afghanistan, tout en étant moins bruyante et moins radicale, serait infiniment plus avantageuse : cette issue plus orientale vaudrait mieux que celle qui conduirait à la nappe fermée du golfe Persique, et en outre la Perse, coupée des Indes et déjà attachée à la Russie par les liens d'une vassalité qui existe de fait, sinon ouvertement, ne pourrait manquer de lui échoir en partage à bref délai, sans éclat, à la première occasion.

Aussi n'est-il que temps, pour la Russie, en réponse aux nouvelles acquisitions de l'Angleterre, de dessiner un vigoureux mouvement en avant sur la frontière sud de la Transcaspienne et du khanat de Boukhara, si elle ne veut pas que l'annexion, par les Anglais, du pays qu'elle convoite et qui lui est indispensable, ne soit un fait accompli.

Par la conquête du Mekran et par les autres mesures politiques actuellement en cours d'exécution dans la région afghane et dans les pays voisins, les Anglais ont répondu, d'une façon aussi vigoureuse que décisive, aux tentatives déguisées qu'avait faites la Russie, pendant ces dernières années, pour nouer des intrigues dans ces contrées et y étendre de plus en plus son influence. Parmi les opérations dont nous parlons figure la hardie reconnaissance des deux lieutenans russes Patrine et Léontieff, qui, l'année dernière, sont allés à cheval du Caucase aux Indes en traversant la Perse et le Béloutchistan. Ce voyage paraît n'avoir pas été étranger à la déposition du khan de Kélat.

Si maintenant la Russie ne répond pas à son tour par l'invasion immédiate du Turkestan afghan, ou du Khorassan, ou par des mesures équivalentes, il est certain que le sort définitif de la partie est compromis pour elle. Si elle veut que le partage de l'Asie se fasse d'une façon satisfaisante pour ses intérêts, si elle ne veut pas rester confinée dans les neiges sibériennes et dans les steppes kirghizes, si elle ne veut pas que son empire asiatique, malgré l'immense étendue qu'il présente déjà aujourd'hui, reste ce qu'a été celui des souverains mongols du moyen âge, c'est-à-dire une

surface géographique très vaste, mais parcourue par des hordes nomades sans consistance, sans valeur politique, et sans grand poids dans la balance de l'équilibre international, il faut qu'elle se hâte de faire brèche à la ceinture continue d'annexions, allant du cap de Bonne-Espérance à l'Australie, par laquelle l'Angleterre a fait, en peu d'années, de l'océan Indien un lac anglais. Par l'annexion de l'Afrique orientale, par la conquête de la région du Zambèze, arrachée il y a quatre ans au Portugal, au mépris du droit des nations, par l'enlèvement d'Émin-Pacha, par l'annexion déguisée de l'Égypte, par l'abandon de la région du Haut-Nil au Mahdi, ce qui permet aujourd'hui d'entamer la conquête de ce même pays par le sud, non plus au profit de l'Égypte, à qui il appartenait, mais au profit direct de la compagnie anglaise de l'Est africain, l'Angleterre s'est approprié, du cap de Bonne-Espérance à Alexandrie, un immense arc de cercle qui comprend toute la partie haute de l'Afrique, c'est-à-dire qui prélève sur ce grand continent toute la zone fertile, tempérée et habitable par les Européens. On a leurré la France pendant le peu de temps qu'a duré cette opération si importante et si habilement menée, en lui abandonnant, dans l'ouest du continent africain, les déserts du Sahara, qui ne rapporteront jamais le quart de ce qu'ils auront coûté, et le Soudan occidental, qui ne vaut guère mieux; encore les Anglais ont-ils eu soin, dans ce dernier pays même, d'en distraire d'abord à leur profit toutes les parties qui pouvaient avoir quelque valeur, par exemple les territoires du Bas-Niger, occupés aujourd'hui par la compagnie anglaise de ce nom. Les territoires anglais de Lagos et du pays des Achantis encadrent la récente conquête du Dahomey, et s'étendent vers le nord plus loin et plus rapidement qu'elle. Enfin, malgré tous nos sacrifices sur le Haut-Niger, tout récemment encore, les dissentimens survenus entre le capitaine Binger, chargé de délimiter les possessions françaises de la côte d'Ivoire, et les commissaires anglais, viennent d'être tranchés par une convention qui donne à la colonie de Cape-Coast la faculté de s'étendre librement vers le nord dans l'intérieur des territoires de cette boucle du Niger où nos expéditions nous ont coûté déjà si cher. On voit avec quelle habileté et quel succès les Anglais ont manœuvré en Afrique contre la France : ils manœuvrèrent en ce moment en Asie contre la Russie d'une façon qui paraît près d'aboutir à un succès égal, malgré la force de leurs adversaires, et bien que l'attention de ceux-ci soit depuis longtemps fixée tout entière sur les points litigieux.

L'immense arc de cercle, long de 8 000 kilomètres, dont nous avons parlé tout à l'heure, que les Anglais ont occupé dans

l'Afrique orientale, et qui dans peu d'années aura pour axe un chemin de fer allant du cap de Bonne-Espérance au Nil, encadre d'un côté, du côté de l'ouest, l'océan Indien. À l'est, cet océan est bordé par l'Australie, par la Birmanie, et par les acquisitions incessamment croissantes de l'Angleterre, le long de la côte de Malacca, où Singapour a été sa base d'opération. Du côté du nord, elle possède aujourd'hui non pas seulement l'Inde, mais toute la côte d'Asie, dont elle s'est emparée, depuis Aden jusqu'au détroit de Malacca, sans qu'on ait attaché en Europe à cet important fait géographique l'attention qu'il méritait. Le public de nos pays a plus ou moins suivi l'annexion des côtes occidentales de l'Indo-Chine par les deux expéditions de Birmanie et par les empiétements incessans des *Strait's Settlements*. Mais, à l'autre extrémité de la ligne, la côte méridionale de la grande péninsule arabe, déserte et inhospitalière, l'Angleterre se l'est appropriée sans bruit. La question de Mascate, connexe de celle de Zanzibar, lui donne aujourd'hui des droits ou des prétentions sur les côtes sud-est de la même péninsule jusqu'au détroit d'Ormuz. L'annexion du Mekran vient de fermer le cercle. La Russie seule peut le briser, s'il en est temps encore, ce qui semble de plus en plus douteux. Il est vrai qu'à un moment donné, elle aura toujours, en dernier ressort, la ressource de chercher ce résultat par une guerre ouverte. Mais, dans les circonstances modernes, une grande guerre européenne est chose si grave qu'il n'est guère de puissance qui consente à en prendre la responsabilité, ni qui soit en état d'en supporter la dépense. En même temps il n'est guère de conquête coloniale, quelque grosse qu'elle soit, qui en vaille la peine, et l'Angleterre elle-même, bien qu'elle soit la plus grande puissance coloniale du monde et que ces questions aient pour elle plus d'importance que pour aucune autre nation, hésiterait sans doute, elle l'a prouvé plusieurs fois, à en faire un cas de guerre générale. Le seul procédé qu'il y ait à employer vis-à-vis des Anglais, sur le terrain exotique, — ceci est un fait d'observation simple et nullement une critique, — consiste à les devancer, à s'emparer avant eux de la proie qu'ils convoitent sans se laisser intimider par leurs cris, par leurs appels à la morale des nations, auxquels nous avons été assez naïfs pour nous laisser prendre si souvent, ni par leurs menaces, qui ne seront jamais poussées jusqu'à l'exécution. Il suffit, après les avoir gagnés de vitesse, quand on le peut, d'attendre avec calme une déclaration de guerre dont jamais, et avec raison, ils n'assumeront ni les charges ni la responsabilité. Si les hommes d'État français n'ont pas toujours compris ce jeu, et s'ils se sont montrés parfois d'une naïveté re-

grettable, il n'en avait pas été de même jusqu'à présent des hommes d'État russes : pourtant il semble que, dans les événemens actuels, la Russie se soit laissé distancer.

L'Inde anglaise a cessé depuis longtemps, chacun le sait, d'être une simple colonie commerciale, c'est-à-dire, comme elle l'était au début, un simple groupe de comptoirs entourés de possessions territoriales plus ou moins vastes. Mais elle a cessé également, qu'on ne l'oublie pas, d'être l'Inde de Clive et de Warren Hastings, c'est-à-dire un empire colonial, tel que l'avait conçu Duplex dans son génie pourtant singulièrement moderne, empire comprenant une agglomération de possessions directes et de royaumes vassaux. L'Inde n'est même plus, comme il y a trente ans, un superbe domaine colonial comprenant la totalité de la presqu'île hindoustane, ni même un grand État unifié, ce qu'elle était arrivée à être il y a peu d'années, lorsque la reine Victoria se fit couronner impératrice des Indes. L'Inde anglaise, c'est maintenant toute l'Asie méridionale, tout le versant sud de ce vieux continent, c'est-à-dire presque toute la partie de l'Asie la plus riche et la plus susceptible de civilisation. C'est un empire plus vaste, plus fort et plus peuplé qu'aucun de ceux qui ont eu leur siège dans les Indes à aucune époque de l'histoire.

Lors du dernier recensement, dont les chiffres ont été publiés cette année, on a pu constater que le vice-roi des Indes, simple fonctionnaire du gouvernement anglais, commandait à plus de 250 millions d'hommes, ce qui fait de lui le monarque le plus puissant du monde. L'empire indien est le plus peuplé qui existe après l'empire chinois, qu'il prime de beaucoup en richesse et en unité.

Cet empire de l'Inde sera-t-il demain l'empire de toute l'Asie, et l'Angleterre possédera-t-elle dans quelques années, sinon la totalité de ce grand continent, du moins toute sa partie riche et utilisable, et dominera-t-elle en outre toutes les autres parties réduites à l'état de pays tributaires ou vassaux politiquement ou économiquement? Il n'y a plus guère que deux obstacles qui l'en puissent empêcher, et ils semblent aujourd'hui ébranlés : ce sont la domination russe d'un côté, et de l'autre peut-être, dans une mesure bien moindre, la France en Indo-Chine.

A cette heure où les peuples qui représentent la civilisation moderne, à l'étroit dans l'Europe devenue trop petite pour eux, se partagent les autres parties du globe, celui qui s'assurera l'empire colonial sera bien près de posséder l'empire du monde pour demain.

L'Angleterre a su prendre les devans dans ce partage, et nous

ne saurions trop admirer, bien qu'il soit trop tard pour les imiter, la largeur de conceptions, la clairvoyance et l'énergie dans l'action, qu'ont déployées ses hommes d'État. Il est certain que, grâce à leur habileté et à l'unité de leurs vues, elle a, dès à présent, conquis en Afrique, en Océanie, et probablement aussi en Asie, une prépondérance qui ne peut plus guère lui être contestée. Elle a même su, seule entre toutes les puissances européennes, par la récente mise en valeur du Canada et par la conservation d'une partie de ses autres possessions du Nouveau Monde, se garder dans l'Amérique émancipée un domaine colonial considérable.

Aussi se considère-t-elle déjà, non sans quelque apparence de raison, comme l'arbitre non pas de l'Europe, mais du monde entier, et elle paraît s'attribuer un droit de suzeraineté sur toutes les mers et toutes les terres du globe, à la réserve peut-être des territoires très solidement occupés, d'une façon directe, par d'autres nations européennes, et encore à la condition de restreindre en toute occasion ceux-ci à leur plus stricte expression. Les derniers événements du Siam auraient suffi à le montrer, si cela n'avait été surabondamment prouvé par une foule de faits antérieurs.

C'est en Afghanistan et au Siam que se joue en ce moment l'avant-dernier acte de ce drame politique, déjà fort avancé vers son dénouement, et qui peut-être réduira toutes les nations du siècle prochain à un état subalterne vis-à-vis de la Grande-Bretagne, ou bien qui au contraire aboutira au partage de l'univers entre plusieurs puissances de rang égal, pouvant faire valoir leur volonté avec une autorité à peu près équivalente dans l'arbitrage universel des peuples, système dont la mise en vigueur n'est plus, en somme, qu'une question de temps.

C'est peut-être l'empire du monde au xx^e siècle, et, dans tous les cas, c'est probablement la préséance dans le rang relatif que prendront, après la cessation de la période des guerres, les nations civilisées, qui sont disputés aujourd'hui sur le Pamir. Peut-être ces questions si graves dépendront-elles de ce partage de montagnes et de rochers presque inaccessibles qui se poursuit actuellement, loin de nos yeux et loin de notre attention, sur ce plateau glacé et naguère inconnu. Aussi ce pays mérite-t-il d'attirer un instant les regards des Occidentaux même les plus indifférens aux questions purement géographiques, et c'est à ce titre que nous venons d'en parler avec quelques détails.

ÉDOUARD BLANC.

CE QU'ELLES PEUVENT

DERNIÈRE PARTIE

La première semaine revécue à Saulx avait été, pour la jeune fille, ce que peut être une semaine de retour, dans une maison où règne le trouble de la maladie; sans reprise ni morale ni effective de ses pensées et de ses habitudes, avec le remords de tout ce qui éloignait son esprit de sa grand'mère, si passagèrement que ce fût, et avec ce désœuvrement triste aussi, mêlé plus souvent qu'on ne croit aux chagrins, quand ils n'exigent pas d'action.

Puis le mal, petit à petit, avait cédé; Nicole avait osé se souvenir, et trois semaines ne s'étaient pas écoulées que Jacques se retrouvait aussi véritablement mêlé à sa vie que si le toit des Joncières les eût encore abrités, lui et elle.

Sans notions pratiques de l'existence, sans attente précise du lendemain, sans projets et par conséquent sans craintes, elle savait seulement ceci :

Un amour lui était venu, qui avait porté à l'extrême toutes les facultés de son être... qui la faisait plus forte et plus heureuse... et qui lui avait laissé un monde de choses exquisées à repasser.

Jusqu'à ce [qu'elle retrouvât Jacques, elle vivrait de cela doucement.

Et elle s'y était mise tout de suite, sans peur, devant sa richesse, d'arriver à l'épuiser, égayant tout ce qui l'entourait d'une joie expansive et chaude, et dans de grands mystères avec elle-même, pour des puérités qu'elle singéniait à rendre inaperçues ou explicables.

Des robes que Jacques avait aimées, qu'elle remettait à tout propos... d'autres, qu'elle faisait refaire, et faisait refaire sem-

blables, inventant des raisons pour cela, tout en souriant mystérieusement à l'ombre de celui qu'elle seule voyait, et pour qui la chose était faite... de grandes ardeurs musicales aussi, des études opiniâtres,... qui cachaient des motifs pareils;... ou bien des choses des Joncières, contées pour distraire la douairière, avec tous les noms de là-bas, énumérés et répétés, pour avoir au bout le plaisir de prononcer celui de Jacques!...

Nul doute que si, en revenant, Nicole avait retrouvé sa grand-mère et sa tante telles qu'elle les avait quittées, une heure de tendresse et d'abandon eût amené de son cœur à ses lèvres la courte histoire dont elle faisait son univers.

Mais cette angoisse du retour, ces premiers jours, où tout s'était effacé sous la menace et comme dans l'ombre de la mort, l'avaient renfermée en elle-même, et, l'habitude prise, elle n'avait plus su la rompre.

Entre la langueur de convalescente de la douairière, et cette inquiétude inavouée, mais vibrante, qu'on devinait chez la chanoinesse, à propos de tout ce qui rappelait ces heures de septembre, le premier mot, le plus difficile à dire, s'était toujours étouffé en elle.

Et c'était ainsi que sa vie avait recommencé à deux, dans le souvenir et le silence, comme elle avait été à deux, dans la réalité, au milieu du mouvement des Joncières... par les circonstances d'abord... par le charme qu'elle avait trouvé à ce mystère ensuite. Autrefois, dans ses fantaisies rêveuses de fillette, Nicole s'était fait de ce qu'on appelle « un secret » une image matérielle qui lui revenait souvent maintenant. Et si sérieux que fût le sien, elle le voyait toujours à présent, comme elle les voyait tous jadis, sous la forme de ces enveloppes vertes, allongées et velues qui enferment les graines de balsamine.

C'était clos, c'était doux, c'était sage... c'était le secret au repos... le secret encore inavoué... qu'il n'y avait qu'une personne à connaître... que le balsaminier tout seul savait.

Puis, survenait un passant, dont le doigt curieux ou distrait se mettait à presser dessus; ou, plus naturellement encore, un rayon de soleil arrivait, — ardeur d'été, ou ardeur de cœur, — qui chauffait plus fort que les autres...

La capsule se brisait,... ses quartiers, prestement, se roulaient,... les graines tombaient à terre,... c'était fini.

Ni l'intérieur, ni l'enveloppe ne demeuraient, et rien, jamais, ne pouvait remettre en loge le plus petit de ces grains; pas même reformer leur gaine veloutée comme elle était avant!...

Que de fois, agenouillée près de ces fleurs roses, qui foisonnaient

à Saulx, dans le grand jardin à la française, Nicole était restée jadis, un doigt sur ses lèvres, respectueuse de leur silence, et désolée de voir se rompre celles qui se livraient!...

Dans sa réserve à elle, y avait-il eu vraiment réminiscence de cet enfantillage d'autrefois; et les balsaminiers méritaient-ils toute la reconnaissance qu'elle leur portait?...

Le fait est que de son secret, les grains étaient encore complets. Et à sentir la joie qu'il y avait à les reprendre, à soi seule, un à un, chaque jour, elle se serait fait l'apôtre de tout un parterre!...

Des bonheurs finis, le souvenir qui reste est encore une part si belle qu'on a pu prétendre qu'elle en était souvent la meilleure. Des bonheurs actuels, suspendus seulement pour un temps, qui recommenceront, dont, — on le croit du moins, — le souvenir tout vif, repassé heure par heure, revécu, avec l'intensité de la réalité en moins, mais avec la disparition des plus petits nuages qui les altéraient, est quelque chose dont la douceur ne peut se comparer à rien d'autre.

Toute la force du présent et tout le charme du passé!...

C'est le verre exquis qu'on tient en main, qu'on s'interrompt un moment de boire, dont on n'a bien qu'alors le goût aux lèvres, dont la couleur charme l'œil et qu'un mouvement vous rend.

De ce bonheur, pressé, rapide, violent, qui lui était venu tout à coup, dont elle avait senti la force, avant de savoir ce qu'il était, Nicole, dans le plus délicieux des souvenirs, repassait les minutes maintenant, comptait les épisodes, menus et graves, avec, pour la première fois peut-être, le temps de les bien apprécier; déballant ses fleurs, avec leur nom, et leur histoire; rentrant dans son Paradis et en sortant à volonté: tout cela en gardant toujours l'égalité d'une gaieté si réelle que c'était à dérouter les craintes de la chanoinesse elle-même!...

Plus perspicace, sa grand'mère, qui l'observait souvent, l'avait fait agenouiller un jour très près d'elle, et posant son doigt sur le front de Nicole, qu'elle renversait, pour mieux voir ce riant visage:

— Qu'y a-t-il dans ces yeux-là? avait-elle demandé pensivement...

— Vingt ans, grand'mère, depuis hier...

— Et puis?...

« Ça se voyait! c'était donc vrai!... »

Et Nicole s'était sauvée, fermant fort ces yeux indiscrets, pendant que M^{me} de Tavannes, témoin de la petite scène, haussait cette fois les épaules, querellant sa vieille cousine à son tour, pour l'imprudence de son mot: « Elle, vraiment, ne voyait rien!... »

Et comment eût-elle soupçonné en effet cette vie sentimentale et fictive, menée au travers de la tranquillité des habitudes reprises? alimentée uniquement par ce ressouvenir de faits, de mots, de gestes, presque semblables toujours, et dont chacun éveillait une sensation différente?...

Accoudée le soir au balcon de la terrasse, côte à côte avec sa nièce, comment eût-elle imaginé que, pour ce parfum d'œillet, qui lui arrivait comme à elle, Nicole voyait monter et se fermer autour d'elle quatre murs tendus de soies claires; des gens au milieu, passer et repasser, et dans un coin, elle et Jacques causer: les paroles du jeune homme lui revenant, précises à les noter, à cause d'un bouquet de fleurs pareilles qu'elle portait à sa ceinture, et dont l'odeur restait mêlée à tout ce qu'ils avaient dit ce soir-là?...

Ou quand elle se lançait encore en pleine course, dans la joie de sa forêt retrouvée, ou dans le tourment de la coupe annuelle, — sa désolation de chaque automne, — dont elle cherchait la place avec terreur, pour voir ce qu'on lui enlevait encore dans son royaume... qui aurait pris en défiance cette petite montée de chemin qui allait l'arrêter tout à coup?... Et pour ce très léger effort de ses pieds, quelque chose repassait dans sa tête, qui l'immobilisait; prise par un de ces rappels de sensations physiques et morales dont la netteté vaut une réalité... se retrouvant la main dans la main de son ami, comme elle l'avait eue un jour, avec cette même douceur énervante qui l'avait enveloppée, dominant sa volonté, comme elle l'avait dominée là-bas, et cette voix dans son oreille, qui lui avait affirmé que « rien n'était mal quand on s'aime... »

Seulement ici elle pouvait rester, sans se reprendre tout de suite, se « souvenant » tant qu'il lui plaisait, et rentrant ensuite, rayonnante de ces joies attendries et vibrantes dont la chanoinesse s'émerveillait, ne comprenant pas que, si aisément, elle eût pu repasser de cette vie de plaisirs à sa thébaïde!...

Tous les amours se ressemblent par leur puissance à se nourrir d'eux-mêmes... toutes les solitudes, — même les plus religieuses, — par ce qu'on y met pour les emplir et les charmer. Extases mystiques, ravissements tendres, visions surhumaines... Jamais le désert n'a été si peuplé que du temps des premiers ermites.

La thébaïde de Nicole était habitée à sa façon. C'était le secret de sa patience!

XII

Les semaines passaient pourtant.

La neige était venue, et la *Foudroyante*, abritée en lieu sec, attendait des jours meilleurs.

Les roseaux pailletés par le soleil s'argentaient autour de l'étang, et la jolie patineuse des hivers précédens courait comme jadis dans ce cadre étincelant, toujours la même en apparence, entrée peu à peu, en réalité, dans cette seconde phase du souvenir, qui, moins rapprochée, moins présente, moins tangible, commence l'oubli pour quelques-uns, glisse doucement au rêve pour d'autres.

Après ce qui « avait été », ce qui « pourrait être »... il y avait bien encore de quoi remplir des heures avec cela !

Dans ces mois d'hiver, de solitude et de froidure, Nicole l'avait prouvé, découvrant d'instinct, tout de suite, cette ressource et cet élément par excellence des esprits féminins.

Aussi naturellement que les hommes agissent, les femmes pensent en effet, espèrent, et attendent... parce que l'action leur est interdite peut-être; parce que leur impuissance en presque tout les a fait se réfugier là où il n'y a ni limites, ni impossibilité; parce qu'elles ne peuvent pas surtout dépouiller à volonté ce qui les possède et les enveloppe, pour aller à quelque autre affaire, et qu'un sentiment un peu profond chez elles se mêle à tout et influence tout.

Ce qu'elles ont d'intelligence... leur temps, leur peine, leurs doigts mêmes s'occuperont ailleurs s'il le faut... « elles », c'est-à-dire leur âme et leur intérêt, demeurent où est leur pensée.

Pensées d'amour quand elles aiment... Pensées du passé, de l'avenir, de l'invraisemblable au besoin, quand elles ne peuvent rien d'autre!...

Non seulement les femmes d'un certain milieu, surmenées de causeries et de lectures, raffinant, ratiocinant, coupant les mots en quatre et les idées en cent, mais toutes, à tous les étages et à tous les âges, chacune selon sa langue et sa manière... incessamment, délicieusement, absurdement... C'est leur instinct, et leur soutien, et tant que nulle chose n'est venue le lui briser à jamais entre les doigts, on ne peut savoir le parti que tire une femme d'un rêve ou d'un espoir!...

Elle l'étend, elle l'agrandit; elle vit de ce rien qu'elle façonne chaque jour d'une manière différente... C'est son coin de ciel qu'elle emporte partout avec elle, qu'elle déploie dès qu'un instant de solitude lui permet d'en jouir... C'est vaste comme un monde,

et cela se rapetisse aux dimensions d'un bouquet séché... Nul obstacle n'existe. A force de désirer, elle croit... C'est la puissance et la simplicité de la foi, abaissant, non plus des montagnes, mais, — choses plus terribles souvent, — des difficultés humaines ou mondaines... C'est tout ce qui reste de l'esprit de l'enfant et de son inclination au merveilleux dans l'éternelle naïveté du cœur... C'est l'espérance, enfin, dans toute son admirable ténacité : sans promesses, sans raisons ; parce que « espérer, c'est espérer!... » confiante chaque nouveau matin, hésitante un peu à midi, attristée un peu le soir ; mais s'endormant déjà avec la consolation au cœur, parce que c'est si près de « demain »!...

Demain... De combien de cœurs, c'est tout le courage, ce mot-là!...

Niaiseries peut-être? Niaiseries honnêtes du moins! A ceux qui ne peuvent rien avoir de mieux, que donnera-t-on en échange?

« Cela se peut-il?... Cela ne se peut-il pas?... » se demande un homme en songeant à une autre chose. « Cela ne se peut pas. » Et le voilà arrêté devant l'impossible, dont il ne fait rien, lui, avec son bon sens exact, — comme on s'arrête devant une rivière sans passeur ni pont, quand on ne peut pas se mettre à la nage... la même rivière qui est leur élément à elles, et que leurs heures se dépensent à traverser, sans plus de bac ni de passerelle, sans même essayer de s'y jeter, gardant le cadre tel qu'il est, les obstacles comme ils sont, mais les tournant ou les amoindrissant, avec une ingéniosité d'inventions, une somme de travail et de peines qui, mise au service d'une idée sérieuse, suffirait à illustrer un individu. Il ne s'agit pas de frauder, de supprimer des êtres, d'ajouter des années, ou de changer des situations. — Rien ne serait plus aisé puisqu'elle rêve. — Mais c'est des événemens comme ils sont qu'elle veut faire sortir un résultat.

Joueuse scrupuleuse, elle ne déplace pas sur les cases un des pions de l'échiquier... Elle les pousse, les pousse éternellement, avec l'illusion toujours que la partie va se gagner.

Quelle chose pourrait survenir : que sait-on?

Rien ne survient, le bord l'arrête. « Si cela avait été, pourtant!... » s'écrie-t-elle.

Et sur ce « si » le rêve reprend, la soirée ou l'heure finit, et d'heures en heures, de soirs en soirs, la vie aussi...

XIII

Pour Nicole, en plus de tout cela, espérance et fantaisie, il y avait la certitude de ce passé qui avait existé dans sa douceur

et sa signification, elle en était sûre, ôtant toute angoisse à son attente, et rendant facile, jusqu'à trop de simplicité, la traversée quotidienne de sa rivière; aussi, dans sa sécurité absolue de l'avenir, étaient-ce seulement les conditions de revoir, avec leurs particularités et leurs circonstances, qu'elle s'occupait à imaginer, comme on arrange à l'avance une chose certaine, mais dont on aime à tout prévoir.

L'époque? Les premiers mots dits et répondus?... Le temps qu'il ferait ce jour-là? Où ce serait? Chaque coin du parc, des environs et du château ayant servi successivement de théâtre à ces rencontres, et chaque heure ayant varié leur forme.

Le plus souvent, c'était accompagné de M^{me} de Trévor qu'elle voyait Jacques arriver; — et les lettres de sa marraine, ardemment attendues, en dépit de leur banalité aimable, étaient pour Nicole de véritables secousses à recevoir.

Celle-ci cette fois les annonçait!... C'était certain!... Puis les quatre pages lues d'un trait, et la lettre tombée à terre, brusquement, elle imaginait son ami, osant se présenter seul à Saulx, et c'étaient des périodes où elle ne quittait plus l'ouvrage qui lui servait de contenance derrière les petits carreaux des hautes fenêtres... jusqu'à ce qu'il lui revint mémoire d'une conversation de là-bas, et de plans faits sur le sable des Joncières, avec le bout de son ombrelle, pour expliquer à M. de Mitry, lignes par lignes, les divisions de sa forêt.

L'étoile de Marignan, celle de Jarnac, celle de Saulx, la sienne... puis la grande, celle de la duchesse, d'où partent dix chemins ensemble, Ranti, Tavannes... elle les avait décrites toutes avec leur aspect à chacune, avec ses promenades préférées, et ses siestes sur cette mousse, dont la beauté merveilleuse avait valu à la forêt son nom charmant de « Velours ».

« C'était clair tout cela, à s'orienter les yeux bandés!... S'il allait arriver par là? »

Alors c'étaient, dans le fond du parc, des guets attentifs et émus, sans réflexion de temps, d'heure, de possibilité de transport, d'éloignement même, Jacques voyageant depuis trois mois.

Quand un jeune cœur qui attend a ouvert la porte à l'inconnu, rien ne lui semble irréalisable ni surprenant, et il y aurait plus de femmes qu'on ne pense, rencontrant dans le chemin le plus désert, ou la ruine la plus sauvage, un galant finement musqué, pour lui dire en prenant sa main, comme la belle éveillée de son sommeil :

« C'est vous, mon prince? Qu'il y a longtemps que je vous attendais!... »

La patience de Nicole, sans avoir eu encore l'héroïque lon-

gueur de celle de la dormeuse obstinée du conte symbolique, avait duré beaucoup déjà, dans sa confiance jamais entretenue, et littéralement, pendant ces mois d'hiver, chaque jour et chaque heure, Nicole avait « attendu. » Sans amertume, sans découragement, avec des raisons toujours nouvelles et cette manière de prendre la vie, qu'elle avait résumée dans ces « lettres » commencées aux Joncières, continuées à Saulx de loin en loin, et où elle s'était écrit un jour : « J'ai découvert la plus jolie façon de voir et d'écouter les choses. C'est de leur faire dire et représenter ce que l'on veut... Elles sont belles alors, et vraies ! et spirituelles!... »

Et bravement, elle s'était servie de tout ainsi pour voir et entendre ce qu'elle voulait ; Jacques s'idéalisant encore dans ce lointain, où l'intention et le mot qu'elle lui prêtait n'étaient peut-être nullement ceux qu'il aurait eus, ... mais ne lui profitaient pas moins.

XIV

Seule, très seule avec elle-même, elle s'avouait bien parfois que c'était peu, ces deux billets de sa marraine, les seuls où il fût question de Jacques, toutes ses preuves matérielles contre l'oubli depuis le retour.

Un, daté de novembre et de Nice, et qui commençait par ces mots :

« Tu vends des fruits en Italie et tu intrigues les beaux étrangers : le sais-tu, ma jolie filleule ? »

L'autre arrivait le premier janvier, daté de Florence, et qui contenait le récit d'une fête.

Pourtant, c'était bon à reprendre, et même les enveloppes closes, et le coffret qui les gardait, strictement refermé sur elles. En quelque lieu que se trouvât la jeune fille, elle pouvait sans manquer un mot se répéter les précieuses lignes... les premières, celles d'une lettre de Jacques, racontant à M^{me} de Trévor sa surprise au hasard d'une promenade, devant la rencontre d'une figure si semblable à celle de Nicole, qu'il avait failli, malgré le costume populaire de cette jeune femme qu'il voyait, l'appeler par son nom, comme on fait à ceux qui se cachent et qu'on prend ainsi par surprise...

« Similitude des yeux, de la tournure, du geste, de la voix même... la douceur de cette langue mélodieuse empêchant toute vulgarité.

« Il n'y avait que ce pli de la bouche où tient toute l'ardeur et la personnalité de votre filleule que l'étrangère ne savait pas prendre... Alors, ce n'était pas ça quand même!... »

Se rappeler de si petites choses!... Se rappeler un pli de ses lèvres!

Il y avait là pour Nicole une fidélité de souvenir qu'elle n'appelait pas rien que de la mémoire... Pas plus qu'elle ne voyait, dans la réflexion qui avait valu à la seconde lettre de sa marraine les secrets honneurs du coffret, une simple réflexion :

« Dans mes difficiles organisations, Jacques de Mitry, arrivé à Florence, qu'il « traverse » depuis huit jours, selon son expression, m'a été d'un secours de Dieu!... »

« Avec toi, c'eût été parfait, bien qu'il affirme que tu nous aurais interdit plusieurs de nos combinaisons... »

« Voyez-vous M^{lle} Nicole, devant ce massacre de fleurs! disait-il en regardant des roses qu'on tassait dans les encoignures. »

« Elle aime les choses comme des gens, et ce n'est pas à demi qu'elle aime! Elle ne nous pardonnerait pas!... »

« Elles t'arriveraient fanées, ces roses. Tu en aurais eu sans cela, protectrice de la nature! »

De si loin, par la voix d'une autre, que pouvait-il dire de meilleur et de plus doux que ces petits riens, dont Nicole savait si bien d'ailleurs tirer ce qu'ils contenaient réellement?

Seulement c'étaient ces dates, mises au bas de ces lettres, que la jeune fille se rappelait comme le reste, et qui gâtaient tout peu à peu.

« Novembre... Décembre... » Et les beaux jours de mai recommençaient à présent, allongés chaque soir, comme pour donner plus de temps encore à ce qui « pourrait arriver »... mais rien d'autre, de nulle part, n'était venu depuis ce moment!

Amollie, attendrie, dans cette grâce du printemps épanoui, et avec tous les mouvemens involontaires et contradictoires de l'affection, Nicole le défendait maintenant, comme si on l'avait accusé...

Que lui avait-il dit en somme?

« Qu'elle était belle, qu'elle était jeune?... Qu'un monde de choses mystérieuses, endormies en elle, allait surgir et l'enchanter... Qu'il adorait être près d'elle... Que ses mouvemens étaient la grâce... Qu'il aimait tout ce qu'elle était. »

Puis elle était partie un jour, et lui voyageant très loin, il n'avait pas parlé de Saulx, ni d'arriver par la forêt!...

Comme elle se souvenait ici, lui se souvenait là-bas... conduisant sa petite amie, sous des cieux charmans et nouveaux, qu'il lui expliquerait en la retrouvant...

— Eh bien, ce berger? — lui avait demandé très vivement la chanoinesse, quelque temps après sa rentrée, le nom de Jacques passant dans la conversation, — il est retourné à ses moutons?... C'est son métier, décidément.

Ce berger voyageait; et elle avait trouvé très difficile de l'expliquer alors.

Maintenant, ça lui semblait très simple.

« Le temps nous pousse, et nous le lui rendons bien!.. »

Nicole aurait-elle redit encore, à propos de ces jours de juillet, cette phrase qui commençait une de ses lettres à sa grand'mère, l'année précédente?...

Non, peut-être, tant était fiévreuse son impatience à désirer l'automne... Oui, en revanche, certainement, pour la confiance sereine avec laquelle elle l'attendait à présent.

Projets, arrangemens, imaginations, tout s'était arrêté brusquement.

A ses « certitudes » de chaque matin, une autre assurance avait succédé, plus complète encore, et paisible tout à fait, dans sa réalisation non douteuse.

Elle retrouverait Jacques là-bas, aux Joncières, comme elle l'avait quitté, dans le même cadre, la même intimité exquise et facile, dans tout ce charme connu qu'autre chose ne leur aurait pas rendu peut-être, où ils rentreraient du même mouvement, l'absence et sa mélancolique longueur abolies au premier mot dit et entendu.

Rien n'aurait pu valoir cela! elle aurait dû le sentir toujours. Et c'était ce que, lui, avait pensé et voulu; elle en était sûre maintenant, prête à lui savoir gré de ses voyages et de son silence, et achevant cette année, si remplie de pensées, si vide de faits, comme elle l'avait commencée. Dans une sécurité d'amour, une joie du passé et de l'avenir, qui ramenait ses grands élans de gaieté émue avec cette prodigalité de grâce tendre et de sourires distribués radieusement à tous.

« Deux mois!... » disait-elle le matin à son « jumeau » contre l'écorce lisse duquel ce lui était tout un souvenir d'appuyer câlinement sa tête...

« Plus même deux mois! Le jour est passé, lui redisait-elle le même soir!... Ça va très vite!... »

Et douze heures par douze heures enlevées ainsi, cela avait été très vite en effet!

XV

Quel revoir, jamais, a donné ce qu'on en attendait, au moins dans les premiers instans?...

Nicole était là, dans ces Joncières, si désirées, et une sorte de poids l'étouffait, dont elle essayait de rire pour se prouver qu'il n'existait pas.

La façade du midi, dans le désordre luxuriant de sa débandade de fleurs, celle du nord, dans son mystère verdoyant et sauvage, embaumaient ou faisaient songer comme jadis.

Les fossés tranquilles envoyaient leur même fraîcheur; le parc avait ses tons d'automne; tout était tel que son rêve; — et elle ne s'y retrouvait plus.

Le premier mot de bienvenue, après celui de sa marraine, c'était Jacques pourtant qui l'avait prononcé. Mais c'était la voix de M. de Mitry qui avait dit ce bonjour-là; pas celle de son « grand ami; » et alors, ce n'avait plus été qu'une politesse d'homme du monde, semblable à celle de tous les autres.

C'était son arrivée, sans doute, qui en avait été la cause, ayant eu lieu la dernière cette fois, devant la bande réunie, au contraire de l'année d'avant, et durant cette première soirée Jacques était demeuré le même : absorbé, distrait, parlant peu, pendant qu'une impatience désolée envahissait le cœur de Nicole.

« Alors, c'était ça, se retrouver?... »

Il ne lui souriait même pas!...

Un sourire, c'était silencieux; c'était très, très vite fait;... et ça disait tant de choses déjà!...

Mais, pas plus que la voix de Jacques, ce n'était le sourire de Jacques qu'elle avait retrouvé sous les moustaches blondes ce soir-là, et seule, sur son petit balcon, un vrai chagrin l'avait saisie.

Puis tant de choses d'autrefois flottaient dans ces bruits et ces odeurs de la nuit... c'était si bon de se retrouver là, berçant ses pensées comme jadis, que le calme, petit à petit, lui était revenu, et que, mesurant la vivacité de son impression à ce peu qui l'avait causée, elle s'était jugée absurde!

« Quoi! Il fallait que M. de Mitry traversât tout ce salon et vînt l'enlever à sa marraine pour lui parler le premier, avant M^{me} de Trévor elle-même... »

Pour l'accaparer ainsi, elle à peine là, quel prétexte aurait-il eu?...

D'ailleurs, si maître qu'il fût de lui, il y avait de l'émotion peut-être dans cette froideur apparente;... de ces émotions de tendresses, dont on finit par faire une raideur glacée, pour être sûr de les cacher...

Elle, l'était-elle assez, troublée?... ses yeux, ses paroles, ses mouvemens?...

La fatigue du voyage, l'étourdissement de cette entrée, tout de suite; où tout le monde était, avaient tout expliqué très bien, mais, pas plus qu'elle n'était lasse, il n'était indifférent!

C'était à recommencer. Pour son ami, elle arriverait demain

seulement, et déjà elle aurait à lui raconter quelque chose... Ou lui, avant qu'elle eût parlé, dirait l'impression analogue!...

Mais le lendemain, elle l'avait retrouvé semblable, plus animé pourtant. Allant, venant, causant, resté l'homme aimable, actif et souriant qu'elle avait dépeint jadis. Égal pour tous, pour elle comme pour les autres, — mais « comme pour les autres », pas plus, — sans une tentative pour reprendre l'intimité charmante, étranger plus qu'aux premières heures de l'an dernier, semblait-il, et avec une manière grave et obstinée de rester ce qu'il était, devant laquelle Nicole, dans sa surprise incrédule, sentait la tête lui tourner.

Étaient-ce les circonstances? une série de très mauvaises chances qui se mettaient ainsi entre eux?

Autrefois, il savait pourtant les diriger, ces circonstances; elles leur servaient plus qu'elles ne leur nuisaient!..

Puis, comme Nicole préférait voir tout coupable plutôt que lui, elle avait donné crédit d'un lendemain, et d'un lendemain après, à cette vie remuante des Joncières, avec l'attente tenace, douloureuse, de chaque heure prochaine et de ce qu'elle allait apporter. Heures toutes pareilles, qu'il avait fallu compter en jours bientôt, avec l'incompréhensible stupeur de ce qui se passait, la volonté de savoir, et l'impossibilité de le faire!

Était-ce à cause de sa marraine? de choses qu'elle lui aurait dites?... ou bien d'elle-même, qui dans le tremblant étourdissement de l'arrivée, l'avait blessé par quelque mot?... ou encore, de ce que son année de solitaires songeries avait pu mettre d'irréel, à propos de son ami, dans son esprit?...

Elle n'avait pas rêvé pourtant? Jacques, c'était bien cet homme, qui lui avait dit l'automne d'avant toutes ces choses exquises et troublantes qui bruissaient encore dans sa tête?...

C'était bien sa voix à lui qui s'animait et s'émuovait?... son regard, qui entrait si profondément dans le sien pour y lire?...

En témoignage, après sa mémoire, elle avait appelé ses sens pour réduire ce doute bizarre qu'elle arrivait à avoir d'elle.

Mémoire et sens étaient fidèles : cet homme et Jacques étaient le même. Les mêmes aussi la voix indifférente et la voix tendre; et Nicole, près de lui, finissait par éprouver ce genre particulier d'angoisse qu'on ressent près de certains malades, qui gardent leur ton et leur air habituels, mais qui vous parlent sans vous reconnaître...

« Fais-toi faire un habit de taffetas changeant, car ton cœur est semblable à l'opale aux mille couleurs », a dit le poète.

Mais il n'avait pas même l'habit changeant de Shakespeare, M. de Mitry, et tout en lui, froideur à part, était semblable... ah! si semblable à autrefois!...

S'il la cherchait sans la trouver pourtant, comme elle désirait le voir?...

Et un matin, en dépit de tout ce qu'elle s'était promis, elle était descendue à l'heure de jadis, frissonnante, anxieuse, assourdissant le bruit de ses petits souliers, pour qu'on ne l'entendît pas sous bois, parce qu'elle se repentait d'être venue, — en même temps qu'elle reprenait les chemins anciens, tous, avec une fidélité scrupuleuse, de peur d'en manquer un passage.

Mais Jacques n'était pas là non plus, la première fois, ni les secondes... — car il y avait eu des secondes irrégulières, selon l'irritation humiliée que Nicole rapportait de ces courses vaines, renouvelées cependant, et remplies toutes également, malgré la leçon de la veille, par cette angoisse de l'attente, la plus aiguë qui soit : douce ou triste.

Deux heures à dépenser, et cette rapide plante d'espérance repoussée et reverdie déjà depuis la veille!...

Nicole parlait toujours joyeuse...

C'était fini cette fois des malentendus inexplicables et méchants.

Le ciel était si beau... ce commencement de jour si riant... Tout si pareil à l'autre temps...

« Si pareil ! » Le mot qui était ensemble son plus extrême encouragement et ses exaspérations les plus vives!...

« Tout pareil. » Qui donc avait changé alors, puisque le bonheur n'y était plus?...

Puis au bout d'un peu de temps, l'inquiétude la prenait déjà, avec le regret d'être là, et la volonté de rentrer « par le plus court, par la traverse!... »

Mais la préoccupation montait toujours, ramenant la tristesse qui noyait tout : amour-propre et dépit ; et sa marche se continuait, dans le sens opposé aux Joncières ; Nicole, attendant, attendant encore, d'autant plus nerveusement qu'elle sentait bien qu'en réalité c'était fini déjà, que, si Jacques l'avait voulu, il serait là depuis longtemps, qu'elle ne se l'avouait pas : c'était tout...

Et c'était plus fort qu'elle pourtant. Son pas se ralentissait encore, rasant avec le chemin, avec l'heure, jusqu'à la déception finale, reconnue, acceptée au moment où elle renonçait à tout espoir... Et elle se sauvait alors, reprise de sa colère, courant cette fois vraiment, par crainte de la rencontre, si désirée l'instant d'avant, et recommençant, aussitôt rentrée chez elle, l'énervante recherche de ce « pourquoi » qui la hantait, et dont l'étonnement passait presque l'amertume.

XVI

« Ne pas se souvenir!... c'était impossible. »

Tout ce bruit que le passé menait autour de Nicole, toutes ces choses matérielles qui étaient ici à chaque minute des rappels de l'an dernier, existaient pour Jacques comme pour elle.

Ce vestibule, — moitié hall, moitié promenoir, — avec sa sonorité d'église, qu'on traversait pour aller un peu partout, que de questions tendres et rapides, de bonjours à la petite amie, de taquineries gentilles et câlines sa longueur avait permis!... A des craquemens de certaines planches, Nicole se retournait d'un élan...

« Ce coin de verdure, près du piano, où M. de Mitry, malgré les remontrances de M^{me} de Trévor, s'installait toujours sur les gradins, entre deux palmiers qu'il bousculait... A mi-voix, pendant qu'elle jouait, il lui avait traduit de là tout ce que les notes qu'elle touchait voulaient dire en langue humaine...

« Et les bancs, là-haut, sur le mail...

« Là... Là..., et là encore!... »

Autant de faits, autant de choses précises.

Les faits qui ne peuvent se nier, les oublier, on le peut donc?

Et la glace du petit salon! quand il repassait devant elle, ne se souvenait-il pas enfin!...

Ils se ressemblaient tous les deux, ce miroir et cet homme!

Froids, brillans, inattaquables, dans leur dureté polie, pendant mémoire de ce qui avait été dès que la distance éloignait les choses... La jeune fille se l'était dit un jour avec colère... Mais la glace même était plus fidèle. Nicole l'avait vu ensuite... Et quand le pastel de jadis se remplaçait devant elle : fraîcheur, grâce, éclat, il était semblable encore à tout ce qu'il avait été autrefois!...

Un peu de temps, bien peu, elle avait cru à une de ces froideurs voulues de l'autre année, dont elle avait souffert déjà. Et quand elle ne l'avait plus cru, elle se l'était dit encore. Puis l'in vraisemblance de la chose avait été plus forte qu'elle à la fin.

Est-ce qu'on s'amuse à se priver et à se faire souffrir soi-même, si légèrement que ce soit, pour atteindre une autre, quand cette autre est une femme qu'on aime, dont la présence vous plaît, du moins dont la causerie et la beauté vous séduisent ensemble?

Jamais le jour ne s'était achevé jadis, sans que le mot tendre vînt détruire les heures mauvaises.

Et que de soleils couchés maintenant, depuis l'arrivée de Nicole!... Pas autant qu'elle pensait peut-être, l'anxiété triste dans

laquelle elle vivait lui faisant paraître les minutes sans mesure, mais assez déjà pour que toutes les suppositions consolantes ne pussent subsister.

Alors, si tout ce qui avait encadré et accompagné l'amour et qui existait encore ne remuait plus rien en Jacques, si celle-même qui en avait été la cause, et chez qui il avait ancré si puissamment les sentimens profonds, était sans pouvoir aussi, c'était donc l'amour lui-même qui avait changé?

Et se formulant pour la première fois ce qu'elle avait eu la peur superstitieuse de dire et de penser jusque-là, parce que, dire certaines choses, ça semble leur permettre d'être :

« Est-ce qu'on peut ne plus aimer, quand on a une fois aimé? s'était-elle demandé, le cœur serré de la douleur qu'elle évoquait, et s'il ne m'aime plus, pourquoi?

Pourquoi? Qu'avait-elle fait? quelle était la cause? la raison?

Entre la Nicole de l'autre automne, et celle de cet automne actuel, quoi? quel changement? quelle différence? Qu'était-elle alors qu'elle ne fût plus à présent?...

Et sans s'apercevoir qu'elle recommençait tout un chemin parcouru, elle reprenait ces « pourquoi? » d'autrefois, demandés dans la surprise incrédule de l'amour qui venait à elle, cherchés à présent dans la douleur de l'amour fuyant; jamais résolus, pas plus dans un sens que dans un autre, et qui restent l'éternel mystère du cœur.

Elle l'avait bien vu autrefois, que rien n'expliquait ni ne justifiait ces choix de la tendresse, ici plutôt que là... Qu'aussi bien qu'il l'avait aimée, il aurait pu aimer une autre, ou ne pas aimer du tout. Mais le mystère accepté dans un sens ne peut s'admettre dans l'autre; et Nicole s'obstinait à ces « pourquoi? » douloureux.

D'avoir des raisons, de savoir, lui aurait rendu l'épreuve moins amère, lui semblait-il. Mais devant cette chose arbitraire, une colère se mêlait à sa souffrance, qui ne « voulait pas » accepter.

Pourquoi, si lui savait que sa tendresse était si courte flamme, était-il venu lui dire, à elle qui aimait, comme on aime, tant de choses si douces et qui l'avaient prise?

Pourquoi avoir fait lever dans son cœur tant de science qui y sommeillait, et qu'elle ne pouvait plus endormir maintenant? en elle, partout, tant de sensations qui voulaient être ressenties encore?...

Pourquoi, si elle ne devait plus l'entendre, lui apprendre la caresse d'une voix?... Pourquoi la caresse d'une main, si jamais elle ne remontait un chemin, conduite par celle de son ami?...

Ne pas aimer jadis, elle l'aurait pu, s'il n'était pas venu à elle.

Ne plus aimer, est-ce qu'on le peut?... Est-ce que le cœur s'ouvre ou se ferme quand on le veut, pour des raisons même puissantes?

Et sans raisons, quand on lui dit pour un caprice que l'heure d'aimer est achevée, est-ce qu'il le croit?

Oh! cette souffrance de penser et de sentir encore d'une façon, soi, quand un autre a cessé de le faire; d'être resté au même point, fidèlement, et de s'apercevoir tout à coup qu'on est seul où on était deux : sans raisons, sans obligations. Parce que l'un s'est lassé seulement, et que l'autre est demeuré... Ce qu'il y a là-dedans surtout d'arbitraire et d'insaisissable : « Il ne veut plus... »

Alors, après la surprise, après la désolation, la révolte était venue, et furieusement, follement, Nicole s'était juré qu'elle rappellerait, « elle », à cet oublieux du passé, puisque sa mémoire n'y suffisait plus, tout ce qu'il avait dit et fait!... Que ce serait lui, malgré tout, qui répondrait à ses questions, et qu'il aurait au moins la gêne d'être forcé de lui dire en face :

« C'est vrai; je le faisais et je le disais, et je ne le veux ni ne le pense plus... » Avec la honte de cette chose méchante toujours, pas généreuse, venant de celui qui savait à celle qui ignorait, et avec la connaissance du mal qu'il causait.

Mais elle n'était pas arrivée devant Jacques, qu'un mortel embarras la saisissait.

Près de lui, les mots revenaient à leur valeur pour sa réserve et sa pudeur de femme... involontairement, pas même pour tâcher de rester fière, parce qu'ils lui coûtaient à prononcer, parce qu'elle ne pouvait pas dire ça!...

Comment? en quels termes? « Je vous aime. Aimez-moi encore?... »

Aux jours des tendresses les plus exquises de son ami, elle avait cette impossibilité déjà de lui rendre, par quelque parole que ce fût, ce très profond d'elle-même.

C'étaient ses yeux qui avaient parlé, avec des mots à eux, qu'elle voulait bien laisser passer, qu'elle eût été incapable de formuler.

Et maintenant, elle allait dire cette douce parole, sollicitée si délicieusement jadis, à cet homme qui ne la demandait plus, et qui, volontairement, s'écartait d'elle!...

Pourtant ce n'était pas possible, cela! qu'on pût entrer dans une vie : la troubler, la prendre et s'en aller, sans même avoir entendu le cri de celle qui restait!...

Comme faisaient les choses autour d'eux, — moins silencieu-

sement pourtant, puisque leur charme muet était sans effet, — par des reprises du passé, elle, de sa voix, le forcerait à se souvenir!

Et ç'avait été alors toute une série nouvelle : enfiévrée, troublée, Nicole, désarmée et arrêtée à chaque pas, dans cette lutte inégale et impossible d'une femme qui veut se souvenir, et d'un homme qui se dérobe... où tout se trouve : l'impuissance avec son irritation exaspérée, les difficultés matérielles, l'humiliation morale, la souffrance de cœur, le ridicule parfois même... avec l'alternative de tous ces sentimens divers, excitant et suspendant la volonté, et comme réponse unique à tous les déboires, à toutes les amertumes, le mot qui explique tout, patience, inconscience, humilité, folie et le reste : « Je l'aime. »

Rien que par la voix qu'il prenait, en répondant à ses questions, Nicole était découragée déjà... Une voix blanche, unie, sans intonations, qui aurait enlevé leur valeur aux phrases les plus passionnées, et qui, aux banalités que Jacques trouvait pour répondre à ses « vous rappelez-vous?... » timides, donnait une force de glace. Tout cela avec son sourire habituel, et ses dehors irréprochables.

« Comment donc! s'il se rappelait un des mois charmans de sa vie!... » Ceci dit en élevant le ton, et se tournant un peu vers les groupes qui les entouraient, comme pour les prendre à témoin de ce qu'ils disaient là tous les deux, en servant le thé du lunch.

Un des supplices de Nicole, encore, cette manière qu'il avait à présent de mêler toujours ceux qui les avoisinaient aux choses qu'ils échangeaient, et dont le résultat inévitable était de la faire s'éloigner peu après, ramenée bientôt, par l'exaspération douloureuse qui lui revenait tout de suite, à méditer seule les traïtrises de cet adversaire insaisissable et fuyant.

« Et mon « grand ami », avait-elle réussi, un jour d'extrême courage, à demander d'un ton riant. Il va bien, mon « grand ami? »

A quoi Jacques, haussant ses sourcils, avait répondu, presque cérémonieux cette fois, par phrases vagues, qui ne disaient rien.

« Ce mot-là était ambitieux! Il était bon à dire quand M^{lle} de Saulx, jadis, échappée de ses bois et de sa robe de mousse, avait besoin d'apprendre comment on vit chez les humains... Elle savait tout très bien maintenant... »

« Sauf ce qu'est un cœur d'homme, et pourquoi sa cruauté », avait-elle failli crier!... Puis elle avait remplacé le cri par ce

qu'il pouvait être dans ce milieu rieur et curieux; elle s'était sauvée dans sa chambre, et elle avait pleuré son « grand ami », — le mot doux qui signifiait pour elle : tendresse, protection, force, — à larmes brûlantes, pressées, plus amèrement que s'il fût mort!

XVII

Maintenant ils avaient recommencé leur passage incessant dans les choses et les habitudes d'autrefois avec leurs attitudes d'aujourd'hui. Nicole, reprise désespérément de son sentiment d'impuissance, et revenue à son silence, Jacques gardant la façon aisée, souriante et indifférente qui était la sienne depuis le début.

Malgré Nicole, pourtant, ses yeux parlaient encore fixant leur regard ardent dans les yeux de Jacques, à certains chocs de souvenir, avec une intensité d'expression, une prière muette et passionnée, qui valait bien des mots puissans.

A peine fuyant parfois, d'un très léger mouvement de gêne, — mais quand les paupières de Nicole étaient retombées depuis longtemps, — le regard de Jacques soutenait, avec sa sérénité aimable, l'involontaire appel de sa petite amie de jadis.

Cela durait un instant... Puis les yeux pailletés s'assombrissaient et se baissaient...

Parler, elle ne pouvait pas! Regarder, il ne voyait pas!... Rien d'elle jamais ne pourrait donc aller à lui?...

Puis un soir, comme M^{me} de Trévore envoyait Nicole au piano, elle s'était dit que cela encore était une voix, que Jacques ne pouvait défendre son oreille des airs aimés par lui, qu'il lui avait demandé d'apprendre, qui remuaient, disait-il, en lui, avec une force que la musique seule possédait, tout ce qu'il avait d'émotionnable.

Et dans un de ces mouvemens de passion et de volonté nerveuse qui donnent des instans de génie aux êtres les plus ordinaires, elle s'était mise à jouer : avec son âme, avec son intelligence, avec son cœur, vibrant plus que les cordes qu'elle touchait, tout ce répertoire appris dans sa solitude de l'hiver précédent, pour Jacques, qu'elle jouait là enfin, près de lui, à lui! mais si différemment.

D'amour, de tristesse et d'espoir, une griserie la prenait, montant avec ce chant qui courait sous ses doigts...

Des feuilles légères du palmier, est-ce que rien n'allait sortir? Elles avaient remué... elles remuaient?

Est-ce qu'on ne parlait pas, là?... très près?

Feuilles et voix restaient muettes. Mais Nicole, retrouvant en

jouant, après l'amour de l'an dernier, les heures solitaires, enchantées, vécues depuis, grâce à lui, s'excitait d'elles à leur tour.

Ne serait-ce pas beaucoup encore, s'il ne lui avait donné que cela?... Et quand le temps heureux nous laisse de quoi nous souvenir toujours, qu'importe sa durée?...

Puis, la dernière note éteinte, dans ce silence religieux et surpris qui s'était fait peu à peu, son cœur avait repris son mouvement instinctivement humain : « Non ! avoir été aimée n'était rien, quand on pouvait l'être encore, et quand on ne l'était plus ! » Et d'un coup d'œil étincelant, elle avait cherché son ami.

Accouru des premiers, et l'applaudissant vivement, il était debout devant elle.

— Voilà, s'était-il écrié, du vrai mouvement et de la passion ! Vous joueriez la musique tzigane comme ces êtres ardents la jouent là-bas dans leur pays ! Quand on l'a entendue chez eux, comme j'ai fait pendant le printemps, tout le reste semble fade et pâle... Essayez-en ? Vous l'aimerez. Moi, j'en suis fou !...

Et s'asseyant à la place qu'elle venait de quitter, il s'était mis à rechercher les mélodies dont il parlait...

Pour elle ou pour lui, Nicole ne se l'était pas demandé ; lasse subitement de corps et d'âme à mourir, faible de tous ses nerfs cassés avant d'avoir pu se détendre, avec le désir unique du silence et de l'éloignement, d'un peu de solitude, d'un peu de noir...

De l'immense embrasure d'une des fenêtres ouvertes, un rideau tombant faisait un petit coin caché.

Elle s'y était glissée, et la tête appuyée aux fleurs de pierre du croisillon, elle avait pu s'abandonner...

Dehors, c'était un soir mélancolique. Sur le sol un peu de brume, dont le froid triste saisissait.

Au ciel, un croissant de lune, faible et menu comme un anneau rompu, et, dans le lointain, très bas sur l'horizon, la rougeur d'une lumière venue de quelque maison. Lumière si petite et si pauvre que l'angoisse de Nicole s'augmentait de ce point isolé, perdu, et qui lui semblait comme son cœur.

Là-haut... Plus loin, en bas ; et ici tout était donc faible, brisé et solitaire?...

Dans le salon, énervans à force d'étranges douceurs, les airs hongrois se succédaient. Bruyamment, les conversations avaient repris, et dans son coin d'ombre, une détresse morale infinie s'était emparée de Nicole.

Pour ce qu'elle souffrait, que faisait-on ?

Où aller? Où s'appuyer? A qui dire ce mystère d'elle et d'un autre qui n'était plus rien maintenant, et n'était pas fini pourtant, puisque la douleur en restait?

Devant elle, si sombres que fussent les choses, il lui avait paru que ce seraient elles pourtant qui la comprendraient le mieux, que dans leur mélancolie il y avait de la pitié déjà...

Et l'histoire promise à la nuit de jadis avait été une histoire triste en effet!

XVIII

Le lendemain de ce soir-là, Nicole avait voulu partir.

Une lettre de la chanoinesse, arrivée depuis la veille, parlait d'une façon alarmante de la santé de la douairière. Le prétexte était suffisant; et maintenant, là-bas ou ici, qu'en serait-il d'autre pour elle?

A Saulx, ce serait du moins la solitude sans efforts, l'apaisement du fait accompli...

Puisqu'elle n'espérait plus rien, que lui importait de s'en aller?

Et tout un matin, résolument, elle s'était occupée de ses apprêts.

Puis M^{me} de Trévor, plus très rassurée cette fois sur le repos de sa filleule, était entrée dans ses projets avec une promptitude qui l'avait déconcertée, la liant, lui semblait-il; et vite, elle avait ajouté : « Si les nouvelles restent mauvaises, » prise d'une peur brusque de s'engager, avec la notion déjà que c'était seule, dans sa chambre, que « partir » lui semblait facile; que tout à l'heure, en descendant, elle allait ouvrir une porte, que parmi toutes les têtes levées, pendant que les bonjours s'échangeraient, elle ne verrait que deux yeux noirs, que ces yeux-là ne l'aimaient plus, mais qu'elle, elle les aimait encore, et qu'on ne fuit pas ce qu'on aime!

Et tout avait eu lieu ainsi; son entrée saluée en plus d'un cri unanime, parce qu'on projetait quelque chose, et qu'on n'attendait plus qu'elle.

Dans ce frais matin d'automne, ces gens joyeux s'interpellant, ces sourires, ce ton paisible, tout cela contrastait si fort avec les choses sombres et extrêmes qu'elle remuait seule l'instant d'avant, que sa jeunesse s'était relevée, avec un élan de l'ardeur ancienne.

Dans leur insouciance aimable, ils paraissaient si bien, eux tous, dans la réalité de la vie. Être heureux semblait si facile!...

Si le bonheur venait pourtant, et que Nicole ne fût plus là...

Savait-on la minute prochaine?...

Elle comptait bien partir encore, et même elle le désirait; mais elle voulait choisir son heure.

« Choisir! » quand il s'agit d'un sacrifice... Tous nous avons en nous quelque chose de ce Bartholdo, l'homme de la légende lombarde, qui consentait à être pendu pourvu qu'il choisît lui-même l'arbre auquel il serait accroché, promenant à travers la campagne pollice, bourreau et juges, dans ses infinissables recherches...

« Il n'est homme si décrépité qui veoid Mathusalem devant, qui ne pense avoir vingt ans dans le corps... » disait Montaigne.

Il n'est chagrin si désolé, quand il n'a rien d'irréparable, qui « veoid lui aussi du temps devant, sans en espérer quelque chose ».

Nicole, Bartholdo, et l'homme de Montaigne se ressemblaient, et c'était pourquoi la jeune fille était restée, reprenant cette existence, éclaircie un instant, lui semblait-il, redevenue tout de suite en réalité ce qu'elle était depuis le début : haletante, décevante... Nicole touchée par tout : petites misères et vraies souffrances, mais incapable de se condamner elle-même à ne plus rien attendre ni espérer!...

Tout ce qu'il y a dans un amour oublié et dédaigné, outre la colère et la douleur, l'avait éprouvé successivement.

Tantôt, une honte la prenait, de ce qu'elle avait senti, pensé et désiré, de ce que Jacques en savait surtout; et elle lui en voulait avec passion, se remémorant en rougissant la candeur pleine de foi avec laquelle, selon l'expression de jadis, elle lui « disait tout »... Sans parler, rien que par ses yeux, par sa résignation à plier sa volonté à la sienne... par son trouble; par sa joie surtout!...

Dans cette tête fière et froide que nul ne pénétrait, tout cela était maintenant. Et il lui semblait qu'un voleur lui avait pris un trésor précieux, que sa confiance, autrefois si volontaire et si heureuse, devenait insoutenable à se rappeler à présent, et qu'il devrait y avoir des choses, quand le présent ment au passé, pour effacer tout ce passé, comme s'il n'avait pas existé...

... Tantôt c'était le regret seulement. Le regret poignant, désolé, que ce qui avait été ne fût plus. Douces paroles, trouble qu'elle aimait; causeries où les mots, outre leur sens, disaient par leur intonation d'autres choses encore... Remords eux-mêmes, qu'elle regrettait!...

Et, sans s'en douter, c'était bien plus de cela que de « tout connaître d'elle » que Nicole en voulait à Jacques; cette « vraie horreur, » le plus intense des sentimens qui suit l'amour mal fini.

Pendant l'absence, elle avait bien pu vivre de rêves et de souvenirs; mais, dans la réalité retrouvée, c'étaient les choses senties déjà qu'elle revoulait, elle qui n'avait pas fini d'aimer!...

Et cela devenait un genre de souffrance insoutenable, l'amoindrissement de ce cœur de femme, ardent encore, heurté à cette froideur d'homme, dans le renversement de leurs rôles, dont elle sentait l'humiliation sans pouvoir l'empêcher; sa volonté s'usant toute à sauvegarder « ce qu'on voyait, » mais l'apaisement intérieur impossible à obtenir avec l'irritation affolante de cette pensée, toujours reprise : « Tout est encore là, tout existe. Cela se peut!... »

Il y a, dans les douleurs sur lesquelles aucun pouvoir humain n'a prise, la consolation de l'impossible, de la force matérielle vous dépassant et vous montrant votre impuissance par des choses qui frappent : la vue, les oreilles, l'entendement.

Mais un bonheur ou une tristesse qui tiennent à une volonté seulement, qui peuvent être ou ne pas être, au gré d'un caprice, pour un cœur qui s'ouvre ou qui se ferme!... Cela ajoute à la souffrance un sentiment d'amertume et de révolte indicible!

« S'il voulait, lui? Et cela serait! »

En montant très haut, de tout on pourrait répéter cela...

Mais Dieu est si loin! les événemens si forts, emportant dans leur accomplissement tant d'êtres et de choses.

A l'ouragan qui vous pousse à une catastrophe on ne crie pas de s'arrêter; c'est l'ouragan, et il est sourd...

Mais une main d'homme qui sciemment vous jetterait à l'abîme, comme on s'y attacherait! comme l'horreur se doublerait de voir une volonté, libre, faire le mal; comme on lui demanderait grâce... « Un moment! un instant encore! moins qu'un instant, et quelque autre chose qui me sauvera viendra peut-être!... »

Et c'était le cri de Nicole, « Aimez-moi, aimez-moi encore!... Un peu, si peu que je reprenne courage, pour oublier, pour me sauver... »

Et puis pour rien!... Ni pour m'en aller, ni me calmer. Pour être aimée une heure encore, quoi qu'il arrive et quoi qui suive!...

Parfois, son indignation était la plus forte pourtant.

« Que m'a-t-il pris, se demandait-elle, en somme?... Qu'était-il de moi qui n'est plus? »

Et en se regardant, elle se voyait semblable à autrefois, à ne plus comprendre ce petit rien qui changeait seul toute une vie.

« Je vais, je pense, j'existe... Les miens m'aiment là-bas, et m'attendent, les mêmes toujours... Mes plaisirs seront ceux de jadis, mes jours passeront comme ils passaient... »

Mais d'y penser seulement à son chez elle, là-bas, de chaque recoin, de chaque chose elle voyait sortir, pressés et rians, les souvenirs, les joies, les espoirs qu'elle y avait mis, inséparables de ces choses maintenant. Et elle sentait que sa pensée n'était pas prise seulement, mais changée; que son intérêt, ses amusemens, ses préférences n'existaient plus, et qu'on lui avait donné de tout une indifférence et un dégoût qui faisaient d'elle une autre femme.

Ce ne sont point les choses extérieures qui mettent d'elles en nous. C'est nous qui leur donnons de nous...

Cette force d'expansion que Nicole avait eue jadis, si joyeuse et si élastique, qui la lui rendrait à présent?...

Alors, elle s'était dit que ce serait elle; qu'on devait pouvoir apprendre à désaimer comme à aimer; que bien autant de choses méchantes étaient là pour alimenter ce mouvement, qu'il y en avait eu de bonnes pour produire l'autre, — le premier, — et qu'à force d'y repenser la colère ferait son œuvre comme l'attendrissement l'avait fait.

« Inconnu?... Y avait-il eu une heure vraiment où Jacques n'était « rien » pour elle? » s'était-elle demandé un jour, avec l'incrédulité de la passion dans sa force.

« Ami?... Y avait-il eu un temps, vraiment, où il était tant son ami? » se demandait-elle à présent, s'efforçant d'oublier les faits, et de ne voir qu'un étranger dans l'homme qui s'obstinait à l'être...

Puis, quand elle se sentait si brave qu'elle cherchait un peu de danger et qu'elle courait auprès de Jacques, le son de sa voix, son moindre geste, la fondait en cette douceur dont la tendresse prend tout l'être, et elle se sentait seulement plus à lui, et plus faible aussi, pendant que son cœur, avec « ces raisons que la raison ne comprend pas », lui expliquait sa misère.

Elle, pourquoi ne l'eût-elle plus aimé?

Qu'y avait-il dans cet être qui fût changé sur l'an passé?...

C'était toujours le même homme, à la séduction profonde... Son sourire inachevé attirait comme jadis, sa voix grave remuait de même... Esprit, humeur, intelligence, il était ce qu'il avait été... Alors, pourquoi eût-elle changé?...

Depuis, il l'avait fait souffrir, oui... Mais ce n'est pas faire oublier, faire souffrir.

« Fierté », « dignité »... Oh! les mots qui n'ont pas aimé... Ils font se taire, ils ne peuvent plus...

Et Nicole avait renoncé alors à le ramener, comme à l'oublier, s'abandonnant aux heures rapides des derniers jours.

Leurs cœurs à eux étaient deux choses. Lui, l'avait laissée. Pourquoi ? Elle ne le savait même pas.

Elle, elle l'aimait toujours, et presque elle lui pardonnait parfois.

Générosité ? Bonté ?... Non ! elle l'aimait, elle n'y pouvait rien.

XIX

« L'amour est l'histoire de la vie des femmes : c'est un épisode dans celle des hommes. »

Si Nicole avait connu cette véridique appréciation de M^{me} de Staël, elle n'aurait cherché ni si loin, ni d'une façon si compliquée la raison de ce changement qui la torturait.

Pour Jacques, elle était un épisode. C'était tout.

Épisode aimable, charmant, qu'il avait mené plus loin et plus vivement peut-être qu'un flirt ordinaire, mais dont il n'entendait faire ni une passion, ni un mariage, et dont les suites, telles qu'elles se présentaient alors, l'exaspéraient jusqu'à l'extrême. Occupé de lui, naïvement, simplement, sans penser même à ce qu'il pouvait y avoir d'indignation et de surprise dans un jeune cœur trompé ainsi.

« M. de Mitry, disait de Jacques une des rares personnes qui le connaissaient, et qui entendait discuter son caractère avec violence, M. de Mitry est un curieux, pas davantage ! » Et c'était vrai.

Curieux de sensations, curieux d'esprit, curieux de cœur et de caractère.

Curieux de voir vivre, jouir et souffrir, chacun avec sa façon propre.

Curieux instinctivement. De ses doigts, incapable de tenir un bouton de fleur bien serré sans l'ouvrir feuille à feuille... Curieux spirituellement, en observateur toujours, en penseur souvent.

Égoïste avec cela, à la façon presque inévitable et naïve de ces hommes heureux, jeunes, riches, désirés et fêtés où qu'ils aillent : tout près de considérer leur liberté comme un apostolat, et leur cœur comme ces objets rares qu'un particulier n'a pas le droit d'acquérir, lésant trop d'autres par sa possession.

Avec ses qualités de surface, vite connues : obligeance, bonne grâce, esprit, goûts artistiques fort développés, c'était tout Jacques...

Tout de suite, Nicole l'avait intéressé, par ce quelque chose de nouveau qui était en elle, et il s'en était approché, aiguillonné par son habituelle pensée : « Qu'était celle-ci ?... Rien encore. Il

s'en était rendu compte tout de suite, ainsi que de ses premiers changemens.

« Voir vraiment s'éveiller une femme!... » Tout son étrange dilettantisme s'était ému à cette idée, et il avait commencé aussitôt cette cour enveloppante et bizarre, faite de causeries et de mots troublans... Pris très vite à son tour au charme contagieux de cette jolie créature qui s'apprenait à sentir doucement, les yeux levés sur lui, par sa volonté, sa voix et sa séduction...

Pendant ce mois... Ah! elle l'avait remué aux cordes vives, avec ce mélange d'ingénuité et de passion, d'abandon et de réserve...

S'ils étaient restés là tous deux, si sa vie à lui n'avait pas été faite, et si bien faite...

S'il n'avait pas surtout été l'homme qu'il était...

Mais la franchise même de Nicole lui avait nui.

Coquette, elle l'eût gardé peut-être. La candeur de ses aveux latens l'avait perdue.

Jacques avait d'elle en somme tout ce qu'il voulait avoir. Que lui restait-il à apprendre?

Il avait eu, dans leur fraîcheur, ses premières fleurs d'esprit et de cœur, — boutons ouverts par ses mains adroites, comme ceux, très serrés, de ces roses qu'il adorait déchiqueter. — Il voulait voir. Il avait vu...

Qu'aurait-il cherché là encore?...

Six semaines plus tard, il se regardait, comme se regarde l'homme qui sort d'un grand danger; avec cet attendrissement qu'on éprouve à palper ses membres et à les retrouver intacts...

Au printemps, il n'y pensait plus.

Et, l'année écoulée, tout d'un coup, au moment où Nicole entrait, il avait compris que pour elle, il était loin d'en être ainsi, rien qu'à voir son premier regard.

Que, de ce roman de passage, elle en avait fait un durable, et, qu'à la page inachevée, elle comptait le reprendre ici, où ils l'avaient fermé ensemble!...

Par cette porte encore ouverte, il lui avait paru qu'un cortège de difficultés et d'ennuis allait pénétrer également, et, dans l'instinct de son égoïsme, il s'était défendu d'avance, prenant tout de suite cette attitude du premier soir, faite de peur et d'indifférence.

Puis, le charme du souvenir passé emporté par la gêne actuelle, il s'était affermi dans sa façon d'être: nettement, décidément, sans effort; avec toute la férocité de son fond de blasé, de chercheur satisfait, mais sans la notion, peut-être, de ce qui était en réalité.

Il ne peut savoir ce qu'il est pour une femme et l'empreinte qu'il laisse dans sa vie, l'homme qui le premier lui a appris et fait comprendre ce qu'est l'amour, — ce que l'amour est pour elle surtout, — quoi que cette femme et lui-même deviennent l'un pour l'autre par la suite!...

Qu'est-ce donc quand, ni le temps, ni les événemens n'ont fait encore de cela un souvenir, et que ni l'émotion nouvelle, apprise ainsi, ni l'homme qui vous l'a enseignée n'ont pris encore dans le lointain cet apaisement des choses passées dont presque tout se pardonne...

C'est alors ce qu'étaient pour Nicole ces jours douloureux et difficiles, dont M. de Mitry, après la gêne des premières heures, n'avait plus senti lui, peu à peu, que l'impatience; fâché contre elle, vraiment, maintenant.

« Toutes, elles étaient semblables, les femmes!... Ce qui avait été une fois, devait être toujours avec elles!... Sans notions des choses de la vie, des difficultés, ni de rien, avec cette idée unique que tout est fait, seulement, pour tourner autour de l'amour!...

« Il y avait autre chose enfin!... »

Mais Nicole, en dépit de la force des leçons, était rebelle, cette fois, à l'enseignement nouveau... Se sentant bien vaincue, entièrement; mais attachée toujours à cette idée de « droits » et de « justice » avec l'ignorance de ce qu'il tient plus de cruauté, quelquefois, dans l'indifférence simple, que dans la méchanceté effective... Incapable en tous cas de supposer que le problème désolant qui la torturait se résumât en deux mots si simples: « Égoïsme et oubli... »

XX

C'était la veille du départ maintenant, et dans une vibration de tout son être, Nicole comptait les minutes qui lui restaient à passer là...

« Une nuit encore à écouter ce chant triste sorti des fossés qu'elle aimait aux heures de sa joie, qu'elle trouvait lugubre à présent... Un jour ensuite. Et le lendemain, de grand matin, ce départ dans cette chose rapide qui emporte si loin, et si vite, et qui, sans un mot échangé, achèverait tout.

« Mais la quitterait-il sans un mot? Sans lui mettre à l'heure de la fin cet apaisement dans l'esprit d'une explication comme excuse?... Et elle s'était donné ce dernier sursis, pour espérer encore un peu, sans colère cette fois, dans une douceur attristée et tendre.

Devant cette impression dévorante du temps en marche, avec

cette pensée de l'abîme matériel tout près de s'ajouter à l'abîme moral creusé entre eux, elle était reprise de sa nervosité des premiers jours, guettant les gestes, les mouvements de chacun, emportée d'une impatience douloureuse contre tous les obstacles inconscients qui se mettaient entre elle et Jacques; arrivée à de tous petits expédiens maintenant, d'allées, de venues, d'attentes... sans résultats toujours...

Le matin s'était passé; l'après-midi s'achevait. Nicole était revenue à ce renoncement passif qui finissait tout pour elle à présent.

... Et une fois encore, ils s'étaient rencontrés pourtant, tous les deux, comme elle l'avait tant rêvé! Elle sortie un moment pour une courte et dernière promenade; lui, revenant de chez un garde, à qui il avait à parler.

Pendant une brève seconde, chacun d'eux avait hésité... leurs yeux s'étaient croisés très vite... — Et ils avaient repris leur route, côte à côte, dans la même allée; Nicole pâle malgré elle de l'angoisse qui serrait son cœur, mais raidie dans son émotion; Jacques racontant d'où il venait, en mots hachés, précipités...

Une causerie qui allait tomber, on le sentait à son accent; qui avait fini en effet, pendant que le chemin, entrant sous bois, tournait un peu, tout près du grand mur de clôture.

Et par un caprice du hasard, ils s'étaient trouvés, tout à coup, replacés si exactement dans un de ces rappels du passé, qu'elle avait tant souhaité faire naître, qu'une gêne et une timidité lui en étaient venues à elle.

Cette odeur de pierres chaudes, mouillées par une pluie récente; ce coin de mur, dans sa buée, ces cailloux roulans sous leurs pieds, cette fraîcheur des feuilles à côté, et de temps en temps ces gouttes qui tombaient sur son épaule, et dont le froid la saisissait, à travers l'étoffe de sa robe...

Ces longues branches de lierre, humides, qui se tendaient, comme des bras...

Cela avait été déjà.

Et des voix sortaient de ces choses, nettes, à ne pas rendre croyable que celui qui marchait si près ne les entendit pas comme elle... Nicole, troublée et confuse, baissait la tête, par frayeur que son regard n'eût l'air de quêter aussi...

Qu'aurait-elle pu dire de plus?

Et le silence, en se continuant, rendait l'illusion plus complète...

C'étaient bien les marches de jadis, muettes souvent, et si éloquentes... Puis, tout à l'heure, il s'arrêterait, il attendrait un peu Nicole, et ce qu'il lui dirait payerait tout ce mois de lourdes tristesses...

Il est si impossible à ceux qui ont entendu leur unique parole d'amour de s'imaginer que ce qui leur a fait une impression de si durable force peut n'avoir pas marqué ailleurs!...

Sous leurs pieds, le sol, redevenu de mousse et d'herbe, bruissait d'eau qui jaillissait comme d'une éponge, et dans cette sécurité incroyable, dont Nicole se trouvait reprise, elle s'amusait, plus même pressée, à suivre les jets réguliers, faits par leur marche... cherchant où Jacques avait passé pour y mettre ses pieds ensuite...

« Quel mot lui dirait-il d'abord ? »

« Comment romprait-il ce silence ?... Comme les souffrances, qu'elle avait eues, faisaient exquise l'heure actuelle!... »

« Ne pas la hâter : c'était bon ! »

Et ils l'avaient hâtée si peu, qu'ils étaient arrivés ainsi, toujours dans ce silence obstiné, jusqu'à un angle de ce mur, oublié par leur distraction, et contre quoi on se heurtait.

Dans la brusquerie de l'arrêt, ils avaient relevé la tête, se souriant d'un vague sourire, pour l'étourderie commune ; puis Jacques s'était effacé, pour la faire passer devant.

Oh ! l'étrange figure de rêve qu'était sa figure à lui ! »

Et pendant qu'elle le regardait, arrachée à sa quiétude douce, incertaine de ce qu'il voulait ; attendant, interrogeant, encore une fois, ardemment, l'involontaire appel de son cœur était venu jusqu'à ses yeux.

Avec un geste de politesse, Jacques s'était écarté alors, comme pour lui rendre le passage facile ; pendant que Nicole, muette et réduite, le précédait...

Mais quand elle l'avait eu dépassé, et qu'elle avait senti sa colère refaire de sa voix de tendresse une voix qui pouvait parler :

— Vous êtes un guide infidèle, et qu'on se trouve mal de suivre, avait-elle dit gravement, marchant toujours, sans se retourner...

Et le ton allait tellement plus loin que les paroles, que Jacques, décontenancé pour la première fois de sa vie, s'était arrêté, occupé à casser des branches, comme s'il dégageait son chemin, pendant que la silhouette de Nicole s'assombrissait sous le feuillage.

C'est ainsi qu'avait été rompu le silence.

XXI

Ce n'était qu'une halte, qui desservait les Joncières sur la ligne du chemin de fer, et dans cette plaine, immense, perdue,

solitaire, par ce brumeux matin d'octobre, c'était une chose très triste que cette petite gare.

Frissonnante de ce froid que ni manteaux, ni couvertures ne diminuent, Nicole regardait venir son train.

« O ! sa joie de l'autre année, son plaisir, devant tout ce nouveau !... »

« Il lui avait même pris ça !... »

Maintenant, elle n'y voyait plus que cette mélancolie, attachée à ce qui parle de départ... Ces rails luisans, à l'allure de fuite, emportant l'œil d'un mouvement de vertige, leur courbe brusque, perdue tout de suite...

Chemin rapide, fait pour passer. Ni pour rester, ni même revenir, il lui semblait.

« Passage et fuite », c'était son histoire, et l'étape dernière était celle-ci... Les adieux faits, les autres restés là-bas ; et Nicole, sur ce quai mouillé, repensant à ce court instant qui, tout à l'heure, dans le hall, avait séparé elle et Jacques.

« Un salut, un souhait de bonne route, les yeux une fois dans les yeux encore ; et elle avait passé à d'autres.

Dans ses mains, il avait tenu les siennes... follement, tendrement, il l'avait enchantée de toutes les paroles douces dont on grise un cœur de femme ; elle, dans son confiant abandon, lui avait donné le meilleur d'elle ; et avec un mouvement de tête, il la quittait, comme dans un bal !...

Passage et fuite.

C'était ça, sans doute, la vie, dont sa tante avait la frayeur ; pareille dans son indifférence brutale à cette machine qui arrivait pour l'emporter, effrayante même quand on se savait à l'abri, de force irrésistible et énorme...

Ce que disait la chanoinesse...

Ses terreurs, ... ses défiances... Leurs querelles de jadis !...

Le cœur de Nicole avait fondu.

« Oh ! les choses de son chez elle ! Les voix familières et tendres... Oh ! s'asseoir à terre, bien serrée, près du fauteuil de sa grand'mère, et, les yeux cachés sur elle, pleurer enfin près de quelqu'un à qui son chagrin ferait mal ; pour qui ses larmes seraient des larmes !... »

Et pendant que M. de Trévor les installait elle et sa compagne, elle avait cette pensée unique des genoux où elle s'appuierait, avec ce bienfait de consolation et de pitié qui nous ramène, dès que nous souffrons, à ceux qui nous aiment, enfantinement, instinctivement.

Pressée contre les coussins, il lui semblait que ce bien-être commençait, et qu'elle en sentait l'apaisement...

Être plainte, bien fort... Savoir si à ce chagrin amer il n'y avait pas de consolations, pas de défense qu'elle ignorait?... et quand on avait donné son âme, comment on faisait pour la reprendre...

Dire tout enfin, très longuement!...

Mais il paraissait que, des grandes aux moindres, toutes les déceptions fussent réservées à la pauvre enfant, et cette fois encore, c'était dans l'impuissance triste de la maladie qu'elle devait trouver sa grand'mère.

Ces mauvaises nouvelles données un jour, vite démenties le lendemain, avaient leur vérité, et la paralysie, maintenant presque complète, avait atteint les oreilles.

On dit très bas certaines choses : les crier serait impossible. Questions, plaintes, consolations s'étaient évanouies devant cet obstacle inattendu ; et sans rien avoir retrouvé d'autre, Nicole s'était endormie ce soir-là, loin des Joncières et loin de Jacques, avec son chagrin seulement, fidèle, et près d'elle toujours. La distance ne perd pas cela...

Puis, le lendemain, comme la chanoinesse et elle, quittant la malade un instant, se retrouvaient dans le grand salon, ce besoin de confidences, qui l'étouffait, l'avait reprise, et, d'un geste machinal, fermant portes et fenêtres, pendant que sa tante, inquiète, la suivait d'un œil surpris, elle s'était approchée d'elle.

— Allons-nous donc valser, Nicole?... avait-elle dit, tâchant de rire, parce que sa nièce lui faisait peur.

Mais Nicole, sans répondre, s'était ensevelie entre les plis de la robe blanche, et, la tête enfin appuyée, avait laissé aller son cœur...

« Attendre, se taire, supporter. » Toute la science de la chanoinesse n'avait pas trouvé d'autres mots, ses bercemens câlins finis, et comme Nicole se redressait, reprise des indignations qui l'emportaient de temps en temps :

« Et si on ne veut pas supporter? » Elle avait cherché encore : « Peut-être qu'elle ne savait pas bien?... » « Oublier?... » — Nicole disait : non!... « Le couvent?... » — Non! bien plus encore!... « Espérer... qu'un autre, plus tard?... Un! qui ne serait pas *lui!*... »

Alors, ni toutes ses larmes, ni toute sa volonté, ni tout ce désespoir de son jeune cœur trompé ne pouvaient pas plus, attendre et se taire... Puis, se souvenir aussi, tristement, tendrement. « Se souvenir malgré tout! »

C'était le mot que Nicole avait ajouté, elle, à cette mélancolique nomenclature... Le mot également que la douairière, dans un de ses courts réveils de malade, lui avait dit un peu plus tard...

Appelée par un signe au milieu de sa veillée, Nicole était restée près du lit, caressant de ses doigts fins la main brûlante qu'elle tenait... « A cette faiblesse souffrante, tout devait être épargné... » Et sans même songer à parler, elle continuait son mouvement, reprise par sa songerie triste, avec cette obstination de ceux qui souffrent, évoquant tout de suite leur peine, devant quelque douleur que ce soit, pour la comparer et la mesurer, et la trouvant toujours plus grande!...

Un geste l'avait réveillée, la douairière dégageait sa main, pour l'appuyer sur les cheveux de Nicole et amener dans la lumière le jeune visage qu'elle regardait.

Toujours prompte dans sa grâce souple, Nicole avait glissé à genoux, comme elle avait rêvé de se mettre, seulement pour ne rien dire cette fois; et elles étaient restées encore à se sourire toutes les deux...

Puis la malade, frappée elle-même de l'expression de la jeune fille, avait voulu faire un effort et amener jusqu'à ses lèvres la question qui la tourmentait... Mais dans sa tête vide et brisée les mots n'avaient plus bien leur sens, et pour ce qu'elle voulait exprimer, elle n'avait plus retrouvé que cette demande de l'an dernier, faite plaisamment, et qui lui revenait à présent, à voir Nicole agenouillée près d'elle comme alors :

— Et dans ces yeux-là maintenant?...

— Vingt ans, grand'mère; encore un peu!

Comme si les années annoncées avaient pu vraiment se compter, la douairière avait regardé, puis secouant faiblement sa tête et montrant quelque chose du doigt, elle avait ajouté plus bas :

— Mais un souvenir aussi cette fois!

Petite chose réelle et brillante, ce « souvenir » que toute la volonté de Nicole avait bien pu empêcher de tomber... pas de venir là.

Tout ce qui lui restait de Jacques!

Quand sa grand'mère, épuisée, lasse tout de suite de son effort, s'était rendormie, et que Nicole avait senti cette petite larme sur sa main, elle l'avait regardée un instant, claire, tremblante, et, de ses lèvres, très tendrement, l'avait séchée.

ÉTUDES D'HYGIÈNE

ÉPIDÉMIES ANCIENNES ET ÉPIDÉMIES MODERNES
LES NOUVELLES ROUTES DES GRANDES ÉPIDÉMIES

La mode nuit plus à la science qu'elle ne la sert. Elle donne à la foule des gens incompetens l'envie et l'occasion de traiter des questions qu'elle met en lumière sans les rendre plus claires, et ne favorise que le développement de l'erreur. Les incertitudes de l'opinion en matière d'hygiène et de prophylaxie suffiraient à le prouver s'il en était besoin.

Bien que le rôle des communications humaines dans le transport des germes morbides soit aujourd'hui scientifiquement démontré, il est régulièrement contesté, chaque fois qu'une épidémie vient à éclater. Il serait peut-être temps, — et c'est ce que nous avons voulu faire, puissamment aidé en cela par les enquêtes de nos savans collaborateurs les medecins sanitaires français de Constantinople, d'Alexandrie, de Beyrouth et de Suez; — il serait peut-être temps de mettre au point tant d'opinions, qui flottent des jeunes paradoxes aux vieux préjugés, en prenant successivement comme exemples la grippe, les fièvres éruptives, les maladies typhiques, la peste, la fièvre jaune; plus longuement et surtout (car c'est pour lui que la démonstration a été la plus complète, parce que l'observation a été plus minutieuse) le choléra.

I. — LA MARCHÉ ET LA PROPAGATION DES GRANDES ÉPIDÉMIES.

Les grandes épidémies, dites aussi maladies populaires, auxquelles les anciens et même quelques auteurs modernes, frappés de leur allure en apparence si étrange, avaient attribué un caractère spécial de mystère et d'obscurité, *aliquid obscurum et divi-*

num, obéissent cependant aux lois ordinaires qui régissent la transmission des maladies.

Il n'y a pas longtemps qu'Anglada affirmait encore la profonde séparation à établir entre les grandes et les petites épidémies.

« Les grandes épidémies, disait-il, naissent par les seules forces de la nature. Aucune puissance humaine ne peut en préparer ni en conjurer l'explosion. Comme les anges exterminateurs des Livres Saints, elles s'abattent, quand l'heure a sonné, sur les réunions d'hommes et couchent dans la tombe des générations entières. Apparitions intermittentes à long terme, invasions soudaines, étiologie ignorée et sans rapport appréciable avec les causes communes, domination universelle, léthalité rebelle à tous les efforts de l'art, spécificité profonde, aspect d'une étrangeté sans analogue parmi les maladies connues : tels sont les caractères des grandes épidémies. »

Litré, peu suspect de mysticisme, s'exprimait ainsi :

« Les maladies pestilentiellles n'ont pas leur origine dans des circonstances que l'homme puisse provoquer. Là tout est invisible, mystérieux, tout est produit par des puissances dont les effets seuls se révèlent. »

Les idées qui vont être développées dans les pages qui suivent sont contraires aux opinions d'Anglada et de Litré.

Si nos connaissances, en effet, ne sont pas encore absolument complètes sur l'étiologie et la marche des épidémies, cependant la science moderne, grâce surtout au génie de Pasteur, en les dépouillant du voile mystérieux qui les entourait, a établi certaines lois qui nous permettent d'en prévoir les routes et d'en arrêter le développement.

Toutes les fois que l'industrie humaine perfectionne ou abrège les voies de communication, les épidémies en bénéficient, délaissent les routes trop lentes, et prennent avec l'homme les voies les plus rapides. C'est là une doctrine dont les effets dépassent le domaine de la théorie. L'opinion que l'on doit se faire de la marche des épidémies entraîne des conséquences pratiques. Avec Anglada, l'autorité sanitaire n'a qu'à suivre passivement l'évolution des maladies pestilentiellles en se croisant pour ainsi dire les bras. En tenant compte de l'opinion que nous soutenons, l'hygiéniste peut intervenir. Rien n'établit mieux d'ailleurs l'action directe et énergique qu'exercent sur le développement des maladies infectieuses et contagieuses l'hygiène et tous les auxiliaires dont elle dispose, que l'histoire même de ces maladies, de celles surtout qui après avoir affligé l'humanité ont finalement cédé devant les progrès du bien-être et de la civilisation.

La peste, la grande maladie populaire de l'antiquité et du

moyen âge, a quitté l'Europe ainsi que son ancien foyer classique, l'Égypte. La suette anglaise, qui, née en Angleterre à la suite de la guerre des deux Roses, a, vers le milieu du xvi^e siècle, décimé tout le nord-est de l'Europe, n'existe presque plus; et, si la vaccination se pratiquait avec toute l'exactitude que la science réclame, il ne serait plus question de la variole.

En réalité, si les maladies infectieuses et contagieuses sont un des plus cruels fléaux qui désolent l'humanité, ce sont aussi les maux sur lesquels nous avons le plus de prise, soit pour arrêter leurs progrès, soit même pour empêcher qu'ils ne se produisent. Les maladies infectieuses sont les vraies maladies évitables. Il est donc d'un grand intérêt pratique et public d'être fixé sur la route que suivent les épidémies, afin de pouvoir mettre obstacle à leur marche et les supprimer dans leur germe.

II. — L'INFLUENZA.

Un premier point doit être établi : les épidémies qui, pour quelques auteurs, sont d'origine exclusivement météorique, comme la grippe, offrent cependant une marche et un développement qui sont modifiés par les courans humains.

La grippe, — que les Français appellent *influenza*, et les Italiens *influenza*, — qui a régné en Europe en 1889 et en 1890 et dont le point de départ semble avoir été Saint-Pétersbourg et Moscou, a gagné rapidement Odessa, Varsovie, Stockholm, toutes villes en communication directe avec Saint-Pétersbourg et Moscou, soit par voie de terre, soit par voie de mer.

On la voit en moins d'une semaine atteindre Berlin et Paris alors qu'elle met plus d'un mois pour aller de Stockholm à Christiania. Cela tient à ce que, d'un côté, il y a des communications plus rapides entre les premières villes et que, de l'autre, Stockholm et Christiania sont séparées par des chaînes de montagnes. Ce fait est déjà démonstratif, mais il y a plus : une fois la grippe installée à Berlin, à Paris, à Vienne, on la voit bientôt régulièrement rayonner autour de ces différens foyers.

De Paris elle s'étend vers le nord-est à la rencontre des cas propagés de Berlin et de Kiel, et à l'est, vers ceux qui se répandent de Vienne vers l'occident; de telle sorte que dans tout le triangle déterminé par ces villes : Paris, Kiel, Vienne, la semaine dont la mortalité est la plus élevée est celle qui se termine le 4 janvier 1890. Une semaine plus tard, cette grande mortalité apparaît au nord-ouest de ce triangle : Amsterdam, Londres, Dublin, Édimbourg, et au midi : Lyon, Pesth, Trieste. Ce développement en rayons a été nettement prouvé pour les garnisons

allemandes. J'ajouterai que Berlin a présenté son maximum 8 jours avant Kœnigsberg, et Posen 15 jours avant Elbing. Kœnigsberg est plus rapproché de la Russie que Berlin, et Elbing que Posen; mais Berlin et Posen sont de plus grandes villes, et les communications avec elles sont plus fréquentes et plus prompts.

Le transport par l'air semblait d'abord seul assez rapide pour expliquer l'apparition de la maladie en si peu de temps, à de telles distances; mais, à regarder de près la manière dont les choses se sont passées sous nos yeux, fait remarquer le professeur Bouchard, on est amené à reconnaître que la marche de la grippe, dans l'épidémie dernière, n'a jamais excédé la rapidité des moyens de communication en usage de nos jours entre les humains. Quand la grippe s'est transportée d'un pays dans un autre, elle a sauté d'emblée de la capitale primitivement frappée au point le plus éloigné de la ligne de communication, de Saint-Pétersbourg à une autre capitale, Paris ou Berlin, pour n'attaquer que plus tard les points intermédiaires. Ces mouvemens de recul, ces sauts rétrogrades, ne trouvent pas leur explication en dehors de la contagion d'homme à homme. En France, où l'épidémie n'a pas paru affecter une marche aussi régulière, deux faits cependant paraissent indéniables : 1° la maladie a commencé à Paris; 2° dans tous les départemens, elle est apparue d'abord dans les villes avant de gagner les campagnes.

Autour de chaque foyer primitif de grippe, la maladie paraît bien en général s'être répandue, par diffusion, aux villes moins importantes, puis aux villages et aux derniers hameaux d'autant plus lentement qu'ils étaient plus éloignés et plus isolés du foyer primitif. Tous les observateurs s'accordent également à déclarer qu'aucune ville et qu'aucun village n'a été atteint avant l'arrivée d'un voyageur provenant d'une ville où sévissait la maladie.

Aucun cas ne s'était produit à Frontignan, dit M. Grasset, jusqu'au jour où arrive de Paris une personne grippée. Celle-ci dine avec dix autres personnes, parmi lesquelles cinq contractent la maladie. Une de ces personnes porta ensuite la grippe dans un village voisin indemne jusque-là.

J'ai moi-même rapporté à l'Académie de médecine que le paquebot *Saint-Germain*, parti le 2 décembre 1889, de Saint-Nazaire, indemne à ce moment, embarqua à Santander un passager venant de Madrid où régnait la grippe. Dès le lendemain de son arrivée à bord, ce passager fut pris de l'affection, et le mal se généralisa à tel point que 150 passagers sur 336 furent atteints.

L'un des grands paquebots de la Compagnie générale transatlantique, parti au commencement du mois de décembre, et n'ayant eu aucun cas de grippe pendant son voyage du Havre à New-

York, en a présenté de nombreux pendant son voyage de retour de New-York au Havre. La grippe, apportée par les steamers venant de Brême et de Hambourg, avait en effet envahi New-York avant d'être parvenue au Havre.

Parsons, dans son rapport au *Local Government Board* sur cette même épidémie, cite l'exemple des gardiens de phare, qui sont exposés à toutes les intempéries, mais dans un état d'isolement presque absolu. Sur les 400 gardiens qui habitent les 51 bateaux-phares et les 16 phares fixes répartis sur les côtes de la Grande-Bretagne, 8 seulement ont été atteints par l'influenza, et dans les 8 cas le sujet a été exposé à la contagion.

Il eût été intéressant de comparer la marche des épidémies de grippe qui ont sévi durant les siècles derniers et au commencement du nôtre avec celle de l'épidémie de 1889-1890, de rechercher l'influence du plus ou moins de rapidité des communications sur la rapidité de l'expansion et de la dissémination de la maladie. Malheureusement, nous n'avons pu nous procurer à cet égard que des documens qui ne sont ni très précis, ni très concluans.

Les grandes épidémies de grippe qui ont présenté une marche analogue à celle de 1889-1890 ont été observées en 1729, 1732, 1782, 1831, 1833, 1837. En 1729, la grippe ne se montra à Paris que neuf mois après Moscou. En 1782, il y eut entre l'apparition de la maladie à Saint-Pétersbourg et son invasion à Paris un intervalle de cinq mois. En 1831, l'intervalle fut de quatre mois; en 1833, de trois mois et demi. Cet intervalle, comme il est facile de le remarquer, fut beaucoup plus considérable qu'en 1889. Cependant, dans les épidémies de 1732 et 1837, il n'a été que de deux à trois mois. Comme on le voit, la diffusion de la grippe a pu être assez prompte alors même que les moyens de communication étaient moins rapides qu'aujourd'hui.

III. — LES FIÈVRES ÉRUPTIVES.

Les fièvres éruptives ne donnent plus lieu de nos jours à de grandes épidémies. On remarquera toutefois qu'à certaines époques et dans des circonstances particulières, la variole a dépassé en gravité la peste; que la rougeole a produit l'épidémie sévère des îles Feroë; et que la scarlatine, qui est souvent d'une bénignité rare, et à laquelle Sydenham contestait même le nom de maladie, présente quelquefois une gravité telle, que les médecins écossais de la fin du siècle dernier, en France Bretonneau et Trousseau, nous ont appris « à la redouter à l'égal du typhus et de la peste ».

L'influence de la rapidité et de la facilité des moyens de communication sur la rapidité et la facilité de la transmission des di-

verses fièvres éruptives est réelle; et s'il est souvent impossible, faute de documens précis, d'en donner une démonstration tout à fait positive en comparant les épidémies anciennes aux modernes, cette influence ressort de leur étude générale.

La *variole* ne paraît avoir régné ni chez les Grecs ni chez les Romains; ceux qui ont cru en trouver la description dans quelques passages d'Hippocrate ou de Galien se sont laissé tromper par de fausses analogies. En revanche, elle semble avoir existé de temps immémorial en Chine et dans les Indes; d'après Moore, les annales de ces pays en feraient mention 1200 ans déjà avant J.-C. Ce fut au vi^e siècle de notre ère qu'elle fit son apparition en Europe, importée par les Sarrasins, qui la tenaient sans doute eux-mêmes de source égyptienne ou abyssine.

La première description où elle soit nettement reconnaissable est due à Grégoire de Tours, qui l'observa dans les Gaules et la désigne sous les noms de *lues cum vesicis*, *pustula*, *pustulæ*: il n'a garde de la confondre avec sa contemporaine la peste ou *morbus inguinarius*.

La variole, à partir de ce moment, prit pied définitivement en Europe. Les croisades contribuèrent beaucoup à la propager; les médecins arabes, Rhazès entre autres, en donnèrent d'excellentes descriptions et la firent entrer définitivement dans le cadre nosologique.

« Une fois implantée à la surface du globe, la variole, dit J. Franck, a causé de plus grands ravages que la peste. »

Au xvii^e siècle et au commencement du xviii^e, elle avait pris les proportions d'une véritable calamité publique. Toute la descendance directe de Louis XIV (un enfant de cinq ans qui fut plus tard Louis XV excepté, qui devait ensuite y succomber lui-même) disparut dans un court espace de temps, et il faut lire les mémoires contemporains, ceux de Saint-Simon par exemple, pour se rendre compte de la terreur qu'inspirait cette maladie.

Dans les pays où elle faisait apparition pour la première fois, et qui étaient vierges jusque-là d'infection variolique, les ravages étaient plus grands encore. Lorsque la variole fut importée au Mexique par les compagnons de Narvaës, il mourut 3 millions et demi d'habitans, et il en périt encore 800 000 dans une autre éruption qui eut lieu quelque temps après. Plus que les cruautés des Espagnols et de l'Inquisition, plus que l'eau-de-vie et l'invasion anglo-saxonne, la variole a contribué à la destruction des populations indigènes des deux Amériques.

Jamais, dans les conditions actuelles, la variole n'apparaît spontanément. Quand elle a été importée, sa marche a été en rapport avec le plus ou moins de rapidité des voies de communication

Quelques régions de l'Australie semblent ne pas avoir encore été atteintes par la variole.

La rougeole paraît avoir fait son apparition en Europe à peu près à la même époque que la variole; elle était bien connue et elle est bien décrite par les Arabes et notamment par Rhazès sous le nom de *Hasbah*: elle n'a cessé d'être endémique dans nos pays. C'est une maladie franchement contagieuse, et son origine spontanée n'a jamais pu être rigoureusement démontrée. Aussi est-il des pays où son existence n'a pas encore été constatée, témoin l'Australie. Dans d'autres contrées elle n'a donné lieu qu'à quelques épidémies, puis s'est éteinte pour ne reparaitre qu'à la suite d'une nouvelle importation. C'est ce qui a eu lieu pour des îles éloignées, telles que l'Islande, les îles Feroë, qui, en raison de leur distance même, n'ont que des relations restreintes avec le continent. A cet égard, l'épidémie qui a régné en 1847 dans ces îles et qui a été décrite par un médecin danois, le distingué et regretté Panum, est particulièrement instructive.

Depuis 65 ans, la rougeole n'y avait pas été observée. Aussi fit-elle de grands ravages quand, par un cas provenant du continent, et ayant été importée, elle se répandit sur une population vierge de la maladie. Tous les individus âgés de moins de 65 ans et qui n'avaient pas acquis l'immunité par une atteinte antérieure furent frappés, et sur 7782 habitans, 6 000 tombèrent malades. L'épidémie des îles Feroë a très nettement établi qu'aucun âge ne fait cesser l'aptitude à contracter la rougeole, et si, parmi nous, c'est surtout une maladie de l'enfance et de la jeunesse, cela tient uniquement à ce que des sujets plus âgés ont déjà payé leur tribut à la maladie et ont ainsi gagné l'immunité.

La relation de Panum donne des détails précis au point de vue de la transmission. Les Feroë forment un groupe de 17 îles, séparées les unes des autres par des courans marins souvent dangereux. Il était facile d'y suivre pas à pas le contagé. Aucun cas ne se manifeste sans que l'individu atteint ait été en contact très proche avec un malade. C'est la cohabitation, la visite dans la chambre d'un malade, qui causent la contamination; l'isolement de quelques maisons a suffi à préserver leurs habitans.

Tandis que la variole et la rougeole ont en Orient leur origine première, la scarlatine semble être une affection européenne. Elle est particulièrement une maladie anglaise. Elle sévit cruellement à Londres, où elle a, dans les causes de la mortalité générale, une part très importante. Les décès provenant de la scarlatine y varient entre 2 000 et 6 000, tandis qu'on n'en compte qu'une centaine, année moyenne, à Paris.

A Philadelphie, la mortalité par la scarlatine est 20 fois plus

forte qu'à Paris. Plus au nord, au Canada, la maladie est aussi meurtrière qu'à Londres et à Édimbourg. En Allemagne et en Russie, elle n'est pas plus fréquente qu'en France. Jamais la scarlatine ne naît spontanément. On a pu s'en rendre compte par l'exemple des contrées reculées, des îles lointaines, peu en communication avec le continent. Ce n'est que depuis 1827 que la scarlatine a été observée en Islande. En 1848, elle fut importée au Groënland; en 1829, dans l'Amérique du Sud. Actuellement, elle a gagné les Indes et l'Australie.

Tous ces faits, tous ces exemples démontrent la transmission des fièvres éruptives, mais leur endémicité dans nos régions rend difficile la démonstration de l'influence des progrès des voies de communication sur la facilité de la transmission. Ce n'est guère que pour les pays vierges jusqu'ici de ces maladies, et où elles sont importées, que cette influence pourrait être démontrée; mais les relations précises manquent.

IV. — TYPHUS ET MALADIES TYPHIQUES.

L'histoire du typhus est intéressante. Il semble que ce soit une maladie relativement récente. Toujours est-il que la première description en est due à Fracastor, et la première épidémie considérable est celle qui ravagea l'armée de Lautrec devant Naples.

Le typhus, à partir de ce moment, domine la pyrétologie du xvii^e et du xviii^e siècle, et pendant les grandes guerres du premier Empire, il régna sur presque toute l'Europe.

A partir de 1814, il disparaît de France, au point que la plupart de nos médecins nièrent son existence malgré quelques épidémies locales observées dans les bagnes et les prisons. Cette année 1893, lorsqu'il a été observé dans un certain nombre de départemens du nord et à Paris, le diagnostic resta incertain; le typhus ne fut affirmé que plusieurs semaines après son apparition. D'ailleurs, dans des pays où le typhus est moins exceptionnel, le début de certaines épidémies a été signalé par les mêmes phases d'incertitude; et c'est ainsi que l'épidémie de Silésie ne fut officiellement reconnue qu'en décembre 1876, alors que les premiers cas remontaient manifestement au mois d'août.

Ce qui a frappé dans l'histoire de l'épidémie typhique de 1893 en France, c'est l'influence du vagabondage sur sa propagation.

Le vagabond marche lentement; dans cette épidémie nous voyons le vagabond contaminant le vagabond dans les logis insalubres où il habite, puis allant à l'hôpital infecter ceux qui le soignent, médecins, étudiants, infirmières laïques ou religieuses, victimes du devoir professionnel. La prison, le garni de bas

étage, le refuge communal, l'asile de nuit, voient successivement passer ces hôtes errants, mais avec lenteur.

Partout dans cette épidémie nous trouvons d'abord le vagabond : à Lille, dans les garnis de la rue des Etaques ; à Amiens, à l'asile de l'abbé Clabot ; à Paris, au dépôt de la Préfecture de police. Il faut assainir l'asile temporaire du vagabond au cours de route et prendre vis-à-vis de l'hôte les précautions nécessaires.

M. le docteur Napias a donné de certaines prisons et des asiles de douloureuses et pittoresques esquisses, malheureusement d'une très grande vérité.

« Quelques prisons sont exigües, mal outillées au point de vue de la balnéation et de la désinfection. L'encombrement y est souvent considérable, surtout dans la mauvaise saison. C'est là que les vagabonds viennent prendre leurs quartiers d'hiver. Ils s'arrangent avec une véritable habileté qui fait le plus grand honneur à la connaissance qu'ils ont du code pour se faire adjuger les quelques mois de réclusion dont ils ont besoin.

« Avant ou après le séjour à la prison, le vagabond a le choix entre l'auberge de la belle étoile, qui n'est pas toujours la plus mauvaise, et, s'il a quelque argent, le garni de bas étage avec la literie, ornée de draps, très régulièrement lavés chaque quinzaine ou chaque huitaine. Ces draps ne sont pas toujours donnés à l'occupant, mais au lit pour une période déterminée : y couche qui voudra ! »

Il y a pourtant des garnis de cet ordre infime où les draps sont changés chaque jour, mais réemployés après qu'un lavage sommaire a effacé quelques taches trop visibles. Ce genre d'hôtels meublés n'est pas spécial à notre pays. MM. Napias et du Mesnil ont vu en Angleterre des *common lodging* où la promiscuité était complète.

M. Napias a visité, à Anvers, une après-midi, un garni qui avait au rez-de-chaussée un cabaret, et en haut, sous les tuiles du toit formant plafond incliné, un dortoir où les lits de toute matière étaient dressés çà et là dans toutes les orientations. Dans l'un de ces lits, deux ivrognes ronflaient, une jeune fille dormait dans un autre, dans un troisième une femme était avec l'enfant qu'elle nourrissait ; elle avait lavé les seuls langes dont elle l'enveloppait et qui séchaient au-dessus du lit, pendus à une ficelle. Pour que l'enfant n'eût pas froid, elle l'avait entouré de sa chemise et elle restait toute nue sous les draps à demi rejetés à cause de la chaleur. Un jeune couple d'amans reposait un peu plus loin ; dans le lit voisin un vieux vagabond ouvrait un œil inquiet à la lumière de la bougie qui éclairait le visiteur.

Dans les communes où le passage des vagabonds est considé-

nable, l'asile a une sorte d'organisation. Ce n'est pas une pièce nue avec de la paille sur la terre battue : le sol est carrelé et le local est meublé d'un lit de camp en bois. On couche dessus, et dessous dans les momens de grand passage; une cruche d'eau, un baquet d'aisancé, complètent l'ameublement. La paille du couchage est changée quand elle est usée. Au-dessus de la porte d'un de ces logis un vagabond avait écrit : HOTEL FIN-DE-SIÈCLE.

Le docteur A.-J. Martin et moi avons visité un certain nombre de logemens qui n'étaient guère supérieurs à ceux que nous venons de décrire.

En Europe, le typhus reconnaît deux foyers principaux : l'Irlande et la Silésie.

Il n'a jamais cessé de régner en Irlande, et partout où l'émigration irlandaise a porté ses pas, le typhus a suivi. C'est ainsi qu'il pénètre et qu'il se montre dans les grands ports de l'Angleterre et dans l'Amérique du Nord.

De son deuxième foyer européen, la Silésie, le typhus rayonne vers les côtes russes de la Baltique, la Prusse orientale, la Suède et le Danemark.

Pendant la guerre de Crimée, les armées russes et alliées furent décimées par le typhus, qui fut importé jusqu'au Val-de-Grâce par nos soldats, mais ne prit pas pied en France.

En 1869, à la suite de la famine, l'Algérie fut ravagée par une épouvantable épidémie typhique.

Pendant la guerre franco-allemande, le typhus ne s'est montré ni à Paris, ni à Metz, non plus chez les assiégés que chez les assiégeans.

Pendant les derniers mois de 1892 jusque vers la fin de mai 1893 une épidémie formidable de typhus a sévi dans le mutessariflik de Benghazi (Tripolitaine), l'ancienne Cyrénaïque. Elle a fait des milliers de victimes dont on ne sait et dont on ne saura jamais le nombre. Comme il arrive presque toujours dans ces épidémies orientales, la nature et la grandeur du mal n'ont été révélées que quand il touchait à sa fin.

Autant la contagion de la fièvre typhoïde est faible, autant celle du typhus est éclatante. Dans les hôpitaux et dans les armées en campagne, la maladie éprouve cruellement les médecins et les infirmiers. En Crimée, sur 450 médecins, 58 sont morts du typhus; en Irlande, dans une période de vingt-cinq années, sur 1 220 médecins attachés aux établissemens publics, 560 ont été frappés du typhus, 132 sont morts (Murchison).

C'est bien à propos du typhus qu'il est permis de dire que l'histoire des maladies des peuples ne peut plus être séparée

de l'histoire de la civilisation. C'est en attaquant l'ignorance, l'intempérance et l'imprévoyance, que l'on évitera ces grandes épidémies de famine dont le typhus est l'inséparable cortège. Le typhus, a dit Virchow, est un châtement qu'un peuple s'inflige à lui-même par son ignorance et son indifférence. Sous ce rapport, de grands progrès ont déjà été réalisés, et il y aurait injustice à les méconnaître. Cependant l'Irlande et la Prusse orientale sont toujours sous l'imminence des mêmes désastres, et il suffit d'une mauvaise récolte pour placer ces populations sous le coup de la disette et du typhus.

Hors de l'Europe, les conditions sont plus déplorable encore. En Algérie, l'incurie et le fatalisme des Arabes les exposent perpétuellement à la disette et à ses tristes conséquences. Le typhus algérien de 1869 en est un lamentable exemple.

Des conditions analogues, mais sur une échelle bien plus vaste, se retrouvent dans les Indes-Orientales, où la vie de plus de 200 millions d'individus dépend du hasard d'une récolte de riz. Il y va de l'honneur de la France ainsi que de la Grande-Bretagne de chercher dans la mesure du possible à prévenir ces grandes catastrophes qui placent sous la menace constante de la famine et du typhus une portion notable de l'humanité.

V. — LA PESTE.

6 août 1720

Gaz. de Holl., Vendredi 9 août (1).

« La peste est à Marseille et y a été apportée par des vaisseaux dont on a fait une fausse déclaration pour éviter la quarantaine. Elle n'aura point de suite par le bon ordre qu'y a apporté M. Moustier, consul. Les pestiférés ont été portés aux infirmeries; après leur mort, leurs parens et ceux qui demeureraient dans leurs maisons y ont été conduits aussi, et leurs maisons murées. Les équipages des trois bâtimens pestiférés ont été envoyés à une île déserte à 2 lieues de Marseille (Hyères) avec les marchandises. »

15 août.

« La peste continue à Marseille et ils ont aussi la famine, car ils n'ont ni vivres ni argent; les bourgeois n'ont pu aller à leurs bastides. Ils ont négocié leurs piastres à 14 fr. 10 sous; il ne leur reste que du papier. Le parlement d'Aix a défendu la communication sous peine de la vie. Tous les voisins sont sur leurs gardes; c'est un vrai enfer que d'être ainsi sans secours et sans espérance. On dit que l'évêque y fait merveille. »

(1) *Journal et Mémoires de Mathieu Marais, 1715-1737*; — de Lescure, 1863, tome I.

25 août.

« La peste de Marseille a gagné les terres. On commence à craindre pour la Provence; 6 000 paysans gardent la Durance pour les Français, le duc de Savoie fait garder le Var. A Barcelone on a défendu toute correspondance avec Marseille, et ainsi de tous les pays étrangers, ce qui va ruiner le commerce de cette ville. »

2 septembre.

« La peste de Marseille est plus forte que jamais. On y a envoyé M. Chicoyneau, médecin de Montpellier, chancelier de l'Université, gendre de Chirac, médecin du Régent, avec un M. Loutré, habile chirurgien. Ils ont écrit de là à M. de Roquelaure, commandant en Languedoc, qu'ils venaient de voir le plus affreux spectacle que la nature puisse présenter à des hommes : une infirmerie où il y a plus de 500 malades mourans, abandonnés sans aucun secours et qui n'ont pas même d'eau pour boire; un amas de cadavres que l'on n'emporte point, qui sont entre les salles de cette infirmerie; une ville désolée et gémissante, des familles entières détruites, les médecins et les chirurgiens presque tous morts, les religieux de la Mercy de 80 réduits à 4, dont 3 se sont enfuis; les environs de la ville remplis de pillards et de voleurs qui pillent les bastides des bourgeois, et qui eux-mêmes ne savent comment ils pourront s'échapper ou de la peste ou des voleurs.

« Les Génois, par pitié, leur viennent d'envoyer 8 000 quintaux de blé et on fait la garde à Montpellier. Tous les corps, à commencer par le clergé, font cette garde, et personne n'y entre.

« A Aix, il est mort un homme de la peste dans le faubourg; on a *muré sa maison*, et à la porte de la ville *on a tué trois hommes de Marseille* qui y voulaient entrer. Le Parlement, par arrêt, a jugé cet homicide nécessaire et a ordonné une garde exacte. A Lyon, on commence aussi à faire la garde aux portes. M. l'archevêque l'a commencée lui-même, et quelque personne que ce soit n'entre plus sans un billet de santé. »

25 septembre.

« La peste est plus forte que jamais à Marseille. M. de Langeron, commandant sur les galères, est entré dans la ville avec des troupes et des galériens, et ils l'ont nettoyée en trois jours de tous les corps morts et immondices : mais, trois jours après, elle s'est trouvée en aussi mauvais état. Il y a eu un arrêt du conseil du 14 septembre, en 26 articles, qui est un très beau règlement sur la peste et les précautions.

« L'évêque, qui a fait merveille jusqu'à présent, voyant qu'il n'y

a plus de remède, s'est enfermé avec des vivres dans sa maison qu'il a fait murer. Le peuple (qui n'a jamais guère de raison et qui en a encore moins dans cet état de douleur, car la douleur est injuste) s'est fâché contre l'évêque; ils ont entouré sa maison de corps morts pour le faire périr; ils en ont jeté par-dessus les murs, et c'est un siège d'un nouveau genre qu'il est obligé de soutenir. Le mal gagne la Provence et a détruit plusieurs gros villages.

« On débite dans Paris un écrit intitulé : Parfums et remèdes contre la peste, dont s'est servi le P. Léon, augustin déchaussé de France, par ordre du Roi, en 1666-1667-68 et 69.

« J'ai entendu dire à M. de Chirac, médecin du Régent, que la déclaration de la peste est pire que la peste même, parce qu'il n'y a plus de communication de ville à ville ni de village à village, et que l'on manque de vivres et de secours, ce qui cause les maux du corps et de l'esprit, la faim et les délires. »

11 décembre.

« On a vu des lettres de Marseille du 27 novembre, qui disent que la peste y est déclarée plus que jamais; que quarante personnes saines ont été attaquées, en un même jour, de cette maladie, avec tous les signes de peste les plus caractérisés, et tels que l'on n'en avait point vu de pareils; qu'elles sont mortes en deux jours; que l'on attribue ce nouveau malheur aux jours chauds que l'on a eus depuis peu, et qu'on n'a d'espérance qu'à la gelée, mais qu'on craint qu'au printemps cela ne *reverdisse*, c'est le terme de la lettre. Brune, fameux négociant de Marseille, écrit qu'on ne soit point étonné de ne plus recevoir de ses lettres parce qu'il est à sa dernière feuille de papier. »

21 mai 1721.

« Le premier médecin a invité les médecins de la Faculté et des maisons royales à se trouver chez lui pour leur communiquer quelque chose d'important de la part du Régent. Ils se sont assemblés le mercredi 21 mai, l'après-dînée, chez lui. Ils étaient vingt médecins de la Faculté et cinq des maisons royales : Chirac, premier médecin du Régent; Terray, médecin de Madame; Falconet, médecin ordinaire du Roi; Dumoulin, aussi médecin du Roi, et Sidobre, du régiment des gardes. Il a été question de la police de la peste et non de la guérison.

« On a proposé lequel était le meilleur, dès que la peste est dans une maison, de la murer, et d'empêcher toute communication dans la ville, ou de prendre le malade et de le mettre, de quelque condition qu'il soit, dans une infirmerie ou hôpital destiné aux

pestiférés. Ces deux manières ont été rejetées unanimement, comme contraires à l'humanité et à la charité. Par les lettres qui ont été lues on a vu qu'à Marseille, dès que M. de Langeron a eu fait ouvrir les maisons et les boutiques, la peste a beaucoup diminué, et a enfin cessé, et qu'à Toulon, au contraire, où l'on a muré les maisons, on y meurt partout de désespoir et de misère. Il a donc été résolu que les pestiférés devaient être traités dans leurs maisons comme on traite des malades de fièvre maligne et de petite vérole; qu'on ne conduirait aux hôpitaux que ceux qui le désireraient ou qui ne pourraient pas être en état d'être traités chez eux, et que les personnes non attaquées de peste, mais demeurant dans les maisons où il y en aurait, pourraient communiquer avec les autres sans quarantaine, en se faisant seulement parfumer. Au surplus, le commerce ne sera point interrompu. Les boutiques et églises seront ouvertes, et cela a paru le seul moyen de conserver la santé avec la charité et l'amitié entre les hommes. Le résultat a été dressé et refait à cinq ou six fois, et on a été depuis 3 heures jusqu'à 8 heures à cette assemblée, digne des soins d'un Roi. M. Burette, médecin de la Faculté, professeur royal et de l'Académie des sciences, qui en était, m'a rapporté tout ce détail et m'a dit qu'il était mort beaucoup plus de gens de misère et de faim que de la peste. Sur ce résultat il y a eu un conseil du Régent, du Chancelier, de M. Amelot, chef du commerce, du premier médecin et de Chirac, et les ordres ont été envoyés en conformité en Provence. »

Ces détails sur la peste qui désola Marseille en 1720 expliquent, sans les justifier, toutes les mesures prises à cette époque et presque jusqu'à nos jours. Il était interdit, sous peine de mort, de porter secours à des naufragés partis de lieux mis à l'index par l'intendance sanitaire. Dans la relation d'un fait observé en 1784 au lazaret de Marseille, nous lisons que le malade ne peut se rendre de sa chambre à la grille intérieure de l'enclos Saint-Roch pour être *vu de loin* par les hommes de l'art. Dans une autre relation de 1786, il est dit que le malade est trop faible pour venir à la barrière de fer. Le bubon fait des progrès, le délire persiste; le malade paraît avoir pris les boissons déposées auprès de lui.

M. Michel Laroche, médecin, ne voyant pas le malade, mais étant renseigné par le garde de santé, dit, dans le certificat qu'il adresse à l'intendance, que, les secours ne pouvant être administrés aux pestiférés que par les fenêtres et à l'aide de machines, celui-ci n'a ni assez de connaissance ni assez de forces pour se suffire dans sa chambre. « Nous prions, ajoute-t-il, l'intendance

de vouloir bien examiner avec son attention ordinaire si l'on doit abandonner un malade dans un tel état de délire et de prostration, ou placer auprès de lui quelqu'un de bonne volonté. » Cette dernière demande est refusée.

Au Caire, des moines du presbytère italien ont poussé la frayeur, en 1841, jusqu'à saisir avec de petites pincettes l'hostie qu'ils donnaient à des communians. En Égypte encore, l'habit des médecins et autres personnes visitant les pestiférés était de maroquin du Levant, le masque avait les yeux de cristal, et on avait adapté un long nez rempli de parfums.

A Marseille, de malheureux pestiférés mouraient sans avoir vu un médecin ni un chirurgien. A ceux-là on jette un bistouri pour qu'ils ouvrent eux-mêmes leurs bubons.

Dans un cas, un malade, après être resté trois jours sur le carreau, est tiré sur un matelas à l'aide de crochets. Ailleurs, des malheureux accusés d'avoir empesté une ville en frottant des rampes d'escaliers avec des emplâtres chargés de pus de bubons pestilentiels ont été livrés au dernier supplice.

A une époque plus rapprochée de nous, un pestiféré n'était vu qu'au sixième jour avec des lunettes d'approche. Et vers la fin de notre siècle, en 1878, la peste a donné lieu, sur les bords du Volga, à des scènes qui rappellent le moyen âge :

Par un froid de 8°-10° Réaumur, les malades restèrent abandonnés sans soins, sans alimens, sans vêtemens, dans des maisons dont les vitres avaient été brisées par quelques fanatiques. Des enfans déguenillés, amaigris, couraient les rues en pleurant, chassés partout et mourant de froid et de faim.

Une femme entrée au lazaret y reste sans connaissance un jour ou deux, et, revenant à elle, se trouve entourée d'une vingtaine de cadavres, et constate qu'elle a les pieds gelés. Elle erie inutilement pendant plusieurs heures, et le *mortuus* (infirmier spécial des pestiférés), en arrivant, tombe ivre devant elle. Les cadavres restent une douzaine de jours sans être ensevelis.

Un pope meurt, et comme personne ne veut l'enterrer, sa sœur et sa femme enceinte creusent un fossé dans la terre gelée; elles succombent toutes deux trois jours après.

Le choléra de Naples en 1884 et tout récemment ceux d'Espagne et de Russie ont donné lieu à des scènes aussi sauvages.

Le premier règlement général sanitaire qu'ait eu la France est du 25 août 1683. Il prescrit les précautions à prendre pour empêcher que la peste ne s'introduise dans le royaume. Ce règlement, publié à Fontainebleau, porte la signature de Louis XIV et de Colbert. En 1721, la ville de Marseille fit une application curieuse de ce règlement : elle s'en est servie pour refuser l'entrée

du port à une galère du Roi qui venait de Toulon où la peste était dans toute sa force, alors qu'elle était dans son déclin à Marseille.

La peste, que l'on considérait comme une maladie éteinte, s'est rallumée en ces dernières années dans la Mésopotamie, dans les montagnes de l'Assyr, sur les bords du Volga (épidémie de Vetlianka), à Benghazi, dans la Tripolitaine, dans l'Hindoustan et en Chine.

Depuis 15 ans la maladie s'est deux fois au moins propagée à de très grandes distances, de la province de Bagdad en Perse, et de ce dernier pays jusque sur le cours du bas Volga.

La conclusion à en tirer, c'est qu'il ne faut point se départir d'une active surveillance à l'égard de la peste, d'autant plus que dans la Tripolitaine et au sud de la Chine la peste est limitrophe de nos possessions coloniales. Il est inutile de faire remarquer que les moyens que nous conseillons sont beaucoup plus humains et aussi plus efficaces que ceux dont on vient de lire le récit.

Pour nous en tenir à la Chine, la peste a été constatée dans la province du Yunnan de 1850 à 1878. Elle serait aussi endémique à Pakhoï sur la côte nord du golfe du Tonkin et à Lien-Chu. Elle a été observée également dans l'Hindoustan de 1815 à 1821. En 1836 à Pali : de là le nom de Peste de Pali ; et de 1846 à 1880 dans les districts sud de l'Himalaya près des sources du Gange. Les épidémies de l'Hindoustan ont été observées par des médecins. Il n'en a pas été de même pour celles du Yunnan et de la Chine méridionale qui n'ont été vues que par des voyageurs.

VI. — FIÈVRE JAUNE.

On assignait autrefois à la fièvre jaune comme limite le 43° degré de latitude nord, c'est-à-dire une latitude correspondant à l'Espagne et à l'Italie. Or nous avons eu en France, en 1861, une épidémie de fièvre jaune à Saint-Nazaire, qui est à plus de 47°. Enfin la maladie a été importée jusqu'à Brest (48° 1/2), jusqu'au Havre et jusqu'en Angleterre (51°).

Sans donc vouloir nier que certaines latitudes ne favorisent la dissémination de la maladie, on peut voir qu'elles ne sauraient opposer aux effets de l'importation un obstacle infranchissable. Il est à remarquer également que le champ des grandes épidémies de fièvre jaune s'est étendu en même temps que les communications sont devenues plus rapides et plus fréquentes.

Cette observation est applicable à l'Amérique comme à l'Europe. La fièvre jaune, originaire du golfe du Mexique, et qui y restait en quelque sorte confinée comme maladie endémique, tend à prendre de plus en plus, dans le Nouveau-Monde, une extension

considérable. Non seulement elle est en progrès et a de la tendance à se propager et à s'acclimater sur les côtes de la région chaude de l'Amérique où autrefois elle ne faisait que de rares et courtes apparitions, mais elle ne limite plus comme auparavant ses ravages à la zone maritime et peut pénétrer très loin à l'intérieur des terres.

Cette extension considérable du domaine de la fièvre jaune coïncidant avec l'extension et la rapidité des relations commerciales est une menace incessante pour l'Europe et exige de sérieuses précautions. Toutefois, parmi les contrées envahies, toutes n'offrent pas pour nous le même péril. Il est inutile de rappeler que les saisons jouent un rôle important dans l'apparition de la fièvre jaune et dans le danger de son importation. Le froid fait cesser les épidémies. Or les hivers et les étés dans l'hémisphère austral de l'Amérique sont opposés aux nôtres. Au Brésil et à la Plata la fièvre jaune se montre donc vers la fin de l'année et se prolonge jusqu'au mois de juin. C'est l'époque où, pour nous, l'importation de la maladie est le moins à redouter. Au contraire, les influences saisonnières se manifestent à une époque opposée pour la partie de l'hémisphère nord située au delà de la zone torride. Aussi avons-nous beaucoup plus à craindre à ce point de vue les provenances du golfe du Mexique, de Cuba et de la côte atlantique des États-Unis.

Heureusement nous n'avons plus en Europe de grandes épidémies depuis 1857, bien que la fièvre jaune se soit montrée à Saint-Nazaire en 1861 et à Barcelone en 1870.

En Europe, le pays qui a été le plus éprouvé par la fièvre jaune est l'Espagne. Quelques-unes de ses villes ont perdu dans certaines épidémies le cinquième de leur population. En 1800 et en 1801, l'importation de la maladie à Cadix a causé 279560 cas et 79500 décès. En 1803, à Malaga, sur une population de 48000 habitans, il y en a eu 26000 cas et 6884 décès. L'année suivante, à Malaga, 18000 cas, et 7000 décès. En 1821, à Barcelone, 70000 cas et 20000 décès. Cette épidémie meurtrière de Barcelone produisit en France une émotion considérable et eut pour résultat le vote de la loi du 3 mars 1822.

VII. — LE CHOLÉRA. ROUTE SUIVIE PAR LES PREMIÈRES ÉPIDÉMIES : VOIE DE TERRE, LENTEUR DE LEUR MARCHÉ.

Les affections dont nous nous sommes occupé jusqu'ici ne nous ont pas permis de démontrer d'une façon précise le rôle des transformations des voies de communication dans les modifications des routes suivies par les épidémies; mais cette influence

va devenir au contraire évidente, maintenant que nous allons étudier la marche des épidémies de choléra.

L'épidémie formidable qui envahit Bakou en 1892 et qui a pris le chemin de fer transcaspien a eu une marche extrêmement rapide, tandis que les épidémies de 1830 et de 1846, qui ont également suivi la route de terre, ont eu une marche très lente. Nous parlerons d'abord des épidémies de 1830 et 1846, qui sont venues jusqu'à Paris en 1832 et 1849, et ont causé à la France, la première, plus de 100 000, et la seconde 250 000 victimes.

Déjà, en 1823, il y avait eu à Astrakan une petite épidémie de choléra, importante pour nous parce qu'elle a tracé la route que devaient suivre les deux invasions qui lui ont succédé.

Originaire des Indes Orientales, le choléra régnait en Perse en 1822; il envahit le Ghilan et le Mazanderan, provinces septentrionales de la Perse qui forment le littoral sud de la mer Caspienne. Après quelques ravages il s'assoupit pendant l'hiver de 1822 pour reparaître en 1823 à Recht. De cette ville, suivant le littoral occidental de la mer Caspienne, il franchit la frontière russe par la petite ville d'Astara en juin. D'Astara il gagne Lenkoran, situé à quelques verstes d'Astara, le 29 juin. De Lenkoran il envahit Salian, et rayonne dans le voisinage de cette ville. Le 11 septembre on l'observait à Bakou, et le 22 à Astrakan où il s'éteignit bientôt.

L'épidémie de 1830 eut le même début. Le Ghilan et le Mazanderan furent envahis en 1829. La maladie s'assoupit encore pendant l'hiver, reparut au printemps dans le Ghilan et dans le petit port d'Enseli situé à quelques heures de Recht. Comme en 1822 le choléra longe le littoral occidental de la mer Caspienne et se montre vers le milieu de juin 1830 à Salian. Prenant alors deux directions différentes, d'un côté suivant toute la vallée de la Koura, il se dirige vers Tiflis, et se répand dans tout le Caucase; de l'autre côté il se montre à Bakou, Derbent, et envahit Astrakan; il gagne ensuite les régions voisines et remonte le Volga. Il s'étend en Russie et gagne les autres États de l'Europe.

Nous ne suivrons pas sa marche dans ses détails; nous rappellerons seulement certaines observations plus particulièrement intéressantes et qui sont surtout curieuses en raison de l'époque à laquelle elles ont été faites. Déjà ces cas démontrent la transmission. Le choléra, après s'être montré à Kief le 26 décembre 1830, s'y éteint pendant les plus grands froids. Il apparaît de nouveau, s'étendant à travers les provinces occidentales de la Russie qu'il franchit avec l'armée russe dirigée contre Varsovie.

Le 14 avril il éclate dans cette ville, où les Polonais avaient

amené un grand nombre de prisonniers après la bataille d'Igani. La Moldavie, la Galicie, furent bientôt envahies.

C'est du littoral de la Baltique que part le choléra pour infecter l'Angleterre. Il se montre le 4 novembre 1831 dans le port de Sunderland. Le 27 janvier 1832, à Edimbourg, et le 10 février à Londres. De l'Angleterre il gagne l'Irlande, la France et la Hollande. Graves remarque que Dublin, Cork, Belfast furent frappés près de quatre mois avant Waterford et Wexford. Or, un steamer faisait deux fois par semaine un voyage entre Dublin et Belfast, tandis qu'il n'y avait pas de communication directe entre Dublin et Waterford, pas plus qu'entre Dublin et Wexford; d'autre part, Waterford et Wexford n'avaient avec l'Angleterre que des rapports très limités. Le 15 mars 1832 le choléra, venant d'Angleterre, éclatait à Calais, et 11 jours plus tard, le 26 mars, à Paris.

On a vu alors l'épidémie rayonner en tous sens autour de ce nouveau centre de propagation. L'extension se fait d'abord circulairement dans les départemens qui entourent celui de la Seine, puis le choléra se porte à la fois dans toutes les directions.

En 1846, après avoir gagné Salian par une marche identique aux deux précédentes, le choléra fut observé le 8 novembre dans la ville de Chemaka à peu de distance de Salian. On le voit à Bakou et à Derbent en décembre; oublié pendant l'hiver, il se montre en avril 1847 dans le district de Derbent, de Kouba, et il se propage à Témir-Khan-Choury.

De là il fut transporté par des soldats malades envoyés aux eaux minérales de Kisliar. La maladie se dissémina parmi les Kalmouks dispersés dans les steppes jusqu'au Volga. Le 16 juillet il était à Astrakan; il se dirigeait en même temps vers Tiflis. De Tiflis il gagna Koutaïs, il fut bientôt importé à Trébizonde. Au nord de Tiflis le choléra suivit la grande voie militaire qui traverse la chaîne du Caucase à une hauteur de 7 000 pieds et, à la fin de juillet, il existait à Stavropol sur l'autre versant. D'un côté il franchit la mer Noire et envahit ses ports; de l'autre, il traverse la Russie, l'Allemagne, la France, l'Italie. Nous ne suivrons pas le choléra à travers l'Europe.

Ce qui ressort pour nous de l'étude de ces épidémies, c'est cette progression par étapes successives et toujours répétées, cette marche toujours identique du choléra, trait commun des premières épidémies qui ont suivi la route de terre. Il y a là un fait des plus importans pour l'hygiène internationale et qui montre dans quels points doivent être établis les postes sanitaires destinés à nous protéger à l'avenir.

Il est intéressant de comparer à ces épidémies qui ont mis plusieurs années pour venir de l'Inde à Bakou en 1823, 1830 et

1846, au moment où les communications avec le Turkestan n'existaient pas, avec l'épidémie de 1892, après l'ouverture du chemin de fer transcaspien.

VIII. — L'ÉPIDÉMIE DE BAKOU DE 1892. RAPIDITÉ DE SA MARCHÉ.

LE CHEMIN DE FER TRANSCASPIEN.

Le choléra qui s'est montré le 4 juin 1892 à Bakou existait déjà depuis quelques mois dans le Turkestan. Bien que la marche de cette épidémie rappelle celle de 1823, de 1830 et 1846, il y a cependant quelques différences, différences qui s'expliquent en songeant que la route des caravanes, suivie à ces différentes époques, n'était pas la même que le tracé du chemin de fer transcaspien.

Comme je le disais dans mon traité de *La défense de l'Europe contre le choléra*: la conquête russe va imprimer à ces contrées (le Turkestan) une transformation absolue. Le gouvernement russe devra alors instituer des mesures sanitaires sérieuses pour protéger l'Europe contre cette voie nouvelle et rapide ouverte à l'invasion épidémique.

Déjà à la fin de 1891, au mois de décembre, on parlait de quelques cas de choléra dans la petite ville de Djellahabad, située près de Caboul à moitié chemin entre cette ville et Peschawer. La maladie s'étendit et elle gagna la célèbre ville de Hérat le 22 février 1892. Les habitans s'enfuirent et disséminèrent le choléra. Le 27 mai il était signalé à Mesched, capitale du Khorasân; il prit alors deux directions différentes: la première du côté de la Perse, et l'autre du côté du Turkestan russe. Nous ne nous occuperons que de cette dernière, la première répétant les épidémies antérieures, les moyens de communication étant restés les mêmes en Perse. La maladie suivit alors avec rapidité la direction du chemin de fer transcaspien, se montrant d'abord à Askabad, station du chemin de fer transcaspien, et bientôt à Ouzoum Ada, tête de ligne sur la côte orientale de la mer Caspienne. Elle n'avait plus qu'à franchir cette mer. Ce fut l'affaire de quelques heures. Le 4 juin le choléra était à Bakou.

Mais d'où venait elle-même cette épidémie de l'Afghanistan? Cette région est voisine de l'Inde anglaise avec laquelle elle a des communications incessantes. Le pays de Kachmir avait été ravagé peu de temps auparavant par le choléra; sa capitale, Serinagar, présentait une mortalité considérable. Il semble donc probable que l'Inde a été le point de départ de l'épidémie de l'Afghanistan, qui a ensuite gagné la Russie.

Quoi qu'il en soit, l'épidémie de l'Afghanistan de 1891-1892 a mis près de six mois pour, des bords de l'Indus, gagner la mer

Caspienne; cette marche a présenté deux étapes bien distinctes, la première naturellement très lente, les moyens de communication étant très lents, la seconde très rapide, puisque le choléra a eu pour véhicule le chemin de fer transcaspien et les bateaux à vapeur de la mer Caspienne.

C'est là ce qui distingue l'épidémie de 1892 de celle de 1823, 1830 et 1846. Il a fallu à ces dernières plusieurs années pour aller de l'Inde à la mer Caspienne. L'épidémie de 1892 n'a mis que quelques mois, et sa dernière et décisive étape n'a été que de quelques semaines. Les premières épidémies ne pouvaient pas franchir directement la mer Caspienne, aucun moyen de communication n'existant entre le littoral oriental de cette mer, occupé par les Turcomans, et son littoral occidental; elles étaient obligées de contourner son littoral méridional par les caravanes, qui, après avoir traversé le Khoraçan, le Mazandéran et le Ghilan, longent la route unique qui borde le littoral occidental de cette mer, littoral que j'ai moi-même exploré en 1869. En 1892, au contraire, la maladie gagne Bakou en chemin de fer et en bateau à vapeur par le littoral oriental, s'embarquant sur cette côte que les Turcomans fermaient autrefois.

Depuis 1846, le choléra semblait avoir abandonné la route de terre, qui était délaissée par les voyageurs à cause de sa lenteur. Aujourd'hui le nouveau chemin de fer transcaspien, la navigation à vapeur de la Caspienne, la rendant plus rapide, le choléra l'a reprise aussitôt. J'ajouterai que la maladie ne semble pas avoir perdu, depuis l'Inde jusque dans ces régions, son caractère de violence ni son caractère d'expansibilité.

Le choléra s'est déclaré à Bakou le 4 juin à la suite du débarquement de malades venant de la Transcaucasie. Dès le début, la panique a été générale, l'ascension de la courbe de la mortalité très rapide; l'aspect de la ville était désolé, les magasins fermés, les affaires suspendues, et, dans les rues presque désertes, on ne voyait guère que des voitures transportant des malades et des morts. Les malheureux étaient chargés sur des *arabas*, le plus souvent à découvert.

Comparez ce tableau avec celui de Paris à la même époque; Paris était contaminé par le choléra de la banlieue, et une grande partie de la population ignorait même qu'il y eût du choléra. La ressemblance était plus grande avec Hambourg, qui avait été infecté par des importations venues de Russie, et qui a présenté, en 1892, une épidémie aussi redoutable que celle qui a sévi à Paris en 1832.

En Afghanistan, les mesures de prophylaxie ont été nulles. Au moment où le choléra sévissait à Hérat, le gouvernement

persan prescrivit la surveillance de la frontière afghane du Kho-raçan par des cordons militaires. On dit que cela ne fut pas fait ou ne le fut que pour la forme.

D'un autre côté, dès l'apparition du choléra en Afghanistan, le gouvernement russe, se rappelant les événemens de 1823, 1830, 1846 et comprenant le danger auquel il était exposé, décida une inspection sanitaire sur toute la ligne du chemin de fer transcaspien et fit installer des lazarets dans les principales stations. Si ces mesures avaient été rapidement et exactement exécutées, et si, surtout, au port d'embarquement sur la mer Caspienne, on avait fait une visite médicale sérieuse et une désinfection réelle du linge sale et des objets contaminés, il est permis de penser que la maladie aurait pu être arrêtée.

Mais la soudaineté de l'invasion a paralysé toutes les bonnes volontés et empêché l'exécution des mesures prescrites. Le foyer de la Transcaucasie orientale a été des plus intenses; il y avait là des difficultés considérables à vaincre, tant à cause de la violence de l'épidémie que de sa marche rapidement envahissante. On avait affaire, dans ces régions orientales, à des populations misérables qui n'offraient aucune résistance à l'épidémie, buvaient l'eau de leurs puits infectés, et qui aggravaient encore la situation en enterrant les morts dans leurs habitations, leurs cours, leurs jardins, les recouvrant seulement de quelques centimètres de terre. Plus tard, le gouvernement russe a fait beaucoup, surtout après les premières paniques et les premières émeutes, et il est arrivé à limiter les désastres dans les grandes villes comme Tiflis, Moscou et Saint-Pétersbourg.

IX. — L'ÉPIDÉMIE DE 1865 INAUGURE LA VOIE MARITIME.

La grande épidémie de 1865 vient inaugurer la voie maritime. Elle a montré que le danger n'est pas localisé à la mer Caspienne, mais qu'il réside aussi du côté de la mer Rouge. Là ne se borne pas le rôle important de l'invasion de 1865; au point de vue de la transmission elle a bouleversé les doctrines jusque-là en vigueur. La panique qu'elle produisit en Europe provoqua la réunion de la *Conférence de Constantinople*, convoquée sur l'initiative du gouvernement français, et où Fauvel représenta la France avec éclat.

Il est intéressant de suivre dans quelques-unes de ses phases cette épidémie, dont l'influence sur les doctrines régnantes a été si considérable.

C'est à la Mecque que l'épidémie a eu son point de départ. Elle avait été importée dans le Hedjaz par des navires provenant

des Indes et chargés de pèlerins. Vers la fin d'avril, le choléra sévissait à la Mecque et à Médine. La mortalité déjà si considérable s'accrut encore à l'Arafat et à Minah pendant les jours de fête. Les médecins envoyés d'Égypte trouvèrent des cadavres dans les rues et dans les mosquées. Plus d'un tiers des pèlerins, c'est-à-dire 30 000, succombèrent au choléra. La marche de la maladie montre que partout elle a accompagné les pèlerins. L'Égypte fut, en raison de sa proximité avec la Mecque, le premier pays attaqué. Du 19 mai au 10 juin, c'est-à-dire en 23 jours, 10 bateaux à vapeur ont débarqué à Suez de 12 000 à 15 000 pèlerins.

Sur de fausses déclarations des capitaines, la libre pratique fut accordée aux bateaux à Suez. Or, le *Sidney*, vapeur anglais, avait perdu plusieurs cholériques pendant la traversée. Le premier bateau débarqué le 19 mai à Suez avait jeté des morts à la mer. Le 21, quelques cas de choléra se déclarèrent dans cette ville; dans le nombre, le capitaine du bateau et sa femme.

Les 12 000 ou 15 000 pèlerins que nous avons vus passer la Mer-Rouge pour aller à Suez, (à ce moment, le canal n'existait pas encore,) traversèrent l'Égypte en chemin de fer et allèrent camper près du canal Mahmoudié, à Alexandrie. Fêtés selon l'usage par les Arabes du voisinage, les Hadjis leur communiquent la maladie. Le 2 juin éclate un premier cas à Alexandrie; deux autres le 5. En deux mois, le choléra fit 4 000 victimes à Alexandrie et 60 000 en Égypte en moins de trois mois.

La population étrangère surtout, terrifiée, émigra en masse et alla porter dans le monde entier les germes de la maladie. Comme nous l'avons vu depuis, en 1883, elle s'enfuit par toutes les voies qui s'ouvraient devant elle. Européens, Levantins, au nombre de 30 000 à 35 000, se dirigent vers tous les ports de la Méditerranée. Le choléra va se développer à Constantinople, à Smyrne, à Beyrouth, en Mésopotamie, sur la mer Noire, Kustendjé, à Odessa, porté jusqu'à New-York et à la Guadeloupe par des bateaux à vapeur et apparaissant dans le port après que le navire y a débarqué. Tous les ports qui, comme Beyrouth, Marseille, Constantinople, reçoivent des arrivages d'Alexandrie deviennent le point de départ de nouvelles émissions. Une malade quittera Marseille et apportera en quelques heures le choléra à Paris.

Je me suis attaché, dans l'étude de l'épidémie de 1865, comme dans les relations précédentes, à montrer surtout la route de l'épidémie à son début et à établir nettement la filiation des premiers cas. C'est alors seulement que la marche de la maladie peut être d'un enseignement utile. Mais lorsque l'épidémie est parvenue au centre de l'Europe, l'enchaînement des faits devient plus diffi-

cile à démêler. Leur étude n'a souvent conduit qu'à la confusion et à l'erreur. C'est ainsi que s'expliquent les fausses doctrines répandues sur la contagion à la suite de l'épidémie de 1832. La marche si évidente de l'épidémie de 1865 a détruit ces conclusions erronées.

X. — LES ÉPIDÉMIES NAVALES. LEURS CONSÉQUENCES.

En dehors de la grande épidémie de 1865, il y a eu un certain nombre de petites épidémies navales qui offrent un grand intérêt au point de vue de la route suivie par le choléra.

En 1881, le navire à vapeur anglais *Columbian* quittait Bombay le 19 juillet avec 660 passagers ou pèlerins (650 seulement sur la patente). Le choléra sévissait avec intensité à Bombay, où l'on compta 118 décès cholériques pendant le mois de juillet. Le *Columbian* perdit du choléra plusieurs de ses passagers dans la traversée de Bombay à Aden. Il importa la maladie à Aden, où le déchargement eut lieu le 1^{er} août de grand matin. Le soir, on constatait un des premiers cas mortels sur l'un des déchargeurs. Il y eut 187 attaques et 151 morts. Les docteurs Lewis et Cunningham ont prétendu nier cette importation, qui a été au contraire nettement établie par les autorités anglaises d'Aden. « Et on s'étonne, dit M. Mahé, notre médecin sanitaire à Constantinople, qui a donné de tous ces faits une critique très judicieuse, de les voir combattre et rejeter les conclusions si précises des médecins militaires d'Aden, leurs collègues, et cela non seulement près d'un an après les événements, mais encore fort loin du théâtre où ils ont été vérifiés avec une scrupuleuse attention par des observateurs consciencieux. »

En juillet 1882, partait également de Bombay le navire anglais *Hesperia*, qui contenait 24 pèlerins de plus que ceux portés sur la patente délivrée *nette*, bien que le choléra sévît à Bombay. Cette fraude d'inscription, qui rend impossible la vérification exacte du nombre des passagers morts pendant la traversée, ôte toute sa valeur à la patente, ainsi d'ailleurs que la déclaration de *patente nette* qui est presque toujours donnée dans les ports anglo-indiens alors même que le choléra y règne à l'état endémique.

L'*Hesperia* eut des cas de choléra avant d'arriver à Aden. Il en eut également dans ce port et fut envoyé à l'île de Camaran, qui sert de lieu de quarantaine dans la Mer-Rouge. Les trois quarts des passagers de l'*Hesperia* venaient de Boukara. Après trois mois de voyage, ils avaient pris le chemin de fer à Peschawer sur la frontière de l'Inde et s'étaient rendus, par Lahore et le nord-ouest de l'Inde, à Bombay. Plusieurs d'entre eux étaient allés jusqu'à

Calcutta pour affaires, car ces pèlerins sont aussi des marchands. Ils étaient revenus par le chemin de fer à Bombay, d'où ils s'étaient embarqués pour Djeddah.

En 1884, un certain nombre de navires partirent de l'Extrême-Orient et eurent des cas de choléra pendant leur traversée. L'histoire du *Crocodil* est surtout intéressante. Bien que les faits n'aient pas été exactement connus du public, il est certain que le *Crocodil* avait présenté des cas de choléra de Bombay à Suez, où la déclaration du capitaine fut inexacte, ce qui eut pour résultat de faire donner libre pratique au navire. Mais on fut bien obligé d'avouer le cas qui se déclara dans le canal.

De Suez jusqu'au delà de Malte, où il fut repoussé, le *Crocodil* eut 5 cas de choléra dont 3 mortels. Ainsi donc, le *Crocodil* eut du choléra à bord jusque dans la Méditerranée occidentale. On sait qu'il fut soumis à un nettoyage, à une désinfection et à des soins d'assainissement exceptionnels durant le reste du voyage et lors de son arrivée sur la rade de Portsmouth. L'Égypte et l'Europe échappèrent au danger, mais ces incidens révélaient l'importance du péril dont ne tenait pas suffisamment compte l'administration sanitaire d'Égypte, depuis l'occupation du pays par les Anglais.

Le professeur Robert Koch, de Berlin, a également insisté sur le danger de l'importation du choléra par les navires, et surtout par ceux qui sont chargés de pèlerins, d'émigrants et de coolies.

Les épidémies navales sont pleines d'enseignement. Le cas du *Crocodil*, je pourrais ajouter celui de la *Corrèze*, offrent des exemples frappants de l'importation du choléra par des navires provenant de l'Extrême-Orient.

Mais aucune démonstration n'égale celle qui a été fournie par les épidémies d'Aden et de Camaran, importées par les vapeurs à marche rapide, le *Columbian*, et l'*Hesperia*, provenant de Bombay, des Indes, dans la Mer-Rouge et en Égypte. Le dernier surtout est le fait d'importation le plus évident que l'on connaisse depuis longtemps; et il n'est inférieur en certitude à aucune des expériences positives exécutées avec précision dans nos laboratoires. Aussi s'étonne-t-on de voir, après ces faits, les médecins conseillers du gouvernement anglo-indien avancer qu'il n'y a point d'exemple d'importation directe du choléra. « *Omnis cholera ex cholera*, tel est l'axiome, dit M. Mahé, dont la vérité s'impose de nos jours et sous nos yeux plus que jamais. »

J'ajouterai que les navires anglais *Hesperia* et *Crocodil*, partis de Bombay où il n'y avait que quelques rares cas de choléra, 4 à 7 au plus par semaine, ne furent pas moins les importateurs de

la maladie; ce qui juge une fois de plus la façon dont le gouvernement anglais de l'Inde établit ses patentes.

En septembre 1891, deux autres navires anglais, le *Marathon* et le *Redbreast*, virent éclater le choléra à bord en rade de Bombay. En quelques jours il y eut 16 décès, et Bombay n'ayant le choléra qu'à l'état endémique délivrait patente nette.

Bombay est donc toujours fort suspect. Il le devient surtout quelques mois avant le pèlerinage du Hedjaz; il est l'aboutissant à l'ouest du vaste réseau de chemins de fer qui y déversent les voyageurs de toutes sortes, pèlerins, commerçans, militaires, provenant de toutes les parties de la péninsule, du centre et des extrémités; de l'Himalaya, de l'Asie centrale, de l'Afghanistan et de quelques points beaucoup plus rapprochés, comme Madras, Calcutta, Lahore, Peschawer. C'est à Bombay que les attendent et d'où vont partir les grands steamers à marche rapide, dont le nombre augmente tous les jours, et qui vont les amener en dix, onze et douze jours dans la Mer-Rouge, à Suez et dans la Méditerranée.

Depuis une quarantaine d'années, la route du choléra venant de l'Asie vers l'Europe a changé, au moins en partie. Avant cette époque, l'itinéraire suivi était, nous l'avons vu, les plateaux de l'Iran, le sud de la mer Caspienne, l'Europe. Mais, comme l'homme abandonnait cette voie trop lente pour la voie de mer, le choléra, continuant à suivre les courans humains, franchit avec eux, en quelques semaines, les mers qui nous séparent des Indes. De ce côté, donc, la surveillance est nécessaire.

D'un autre côté, les événemens qui se sont passés en 1889, en 1890 et cette année même 1893, du côté du golfe Persique, montrent qu'il faudra aussi se préoccuper de défendre l'Europe dans cette direction; surtout, comme nous le verrons dans une autre partie de cet article, lorsqu'un chemin de fer amènera en quelques jours les voyageurs du golfe Persique sur la Méditerranée. Actuellement, le choléra qui sévit le long des rives du Tigre, dans le vilayet de Bagdad, va probablement suivre la route qu'il a déjà parcourue en 1889 et 1890 vers les vilayets de Mossoul, de Diarbekir et vers la Syrie.

Désormais donc, plus encore que par le passé, l'attention de l'Europe doit être appelée sur le danger permanent de ces deux grands prolongemens de l'océan Indien qui, à l'orient (golfe Persique) et à l'occident (Mer-Rouge) s'avancent comme deux grands bras jusqu'aux portes de la Méditerranée, où ils permettent aux steamers d'apporter de Bombay et de tout l'empire anglo-indien, avec une entière vitesse, des marchandises précieuses, mais aussi des germes morbides. En ce moment, seule la Turquie est chargée

de ces deux passes périlleuses; il lui est bien difficile de les garder efficacement; elle ne possède ni tout le matériel, ni tout le personnel indispensables, et les moyens de police maritime lui font défaut. Mais elle pourrait, avec l'aide des puissances intéressées, améliorer ses mesures et ses dispositifs de prophylaxie. On a déjà essayé d'obtenir un premier résultat pour la protection de la Mer-Rouge à la *conférence de Venise*. Une autre conférence qui doit se réunir à Paris indiquera les mesures à établir au golfe Persique.

XI. — LE PÈLERINAGE DE LA MECQUE DE 1893.

La conférence de Venise régla la question des mesures sanitaires applicables aux navires provenant de l'Extrême-Orient et pénétrant dans la Méditerranée par la Mer-Rouge et le canal de Suez; mais elle ne s'occupa qu'incidemment des moyens à prescrire à l'égard des pèlerins se rendant à la Mecque et des précautions à prendre contre leur retour. Aussi, sans vouloir tracer ici une histoire du pèlerinage de la Mecque, ce qui dépasserait beaucoup les limites de cet article, je dirai quelques mots de celui de 1893, qui était particulièrement sacré, les cérémonies commençant un vendredi, jour de fête des musulmans. Ce coup d'œil sur le dernier pèlerinage montrera le péril que court l'Europe chaque année et la nécessité de nouvelles mesures sanitaires.

On n'avait jamais eu au Hedjaz une semblable affluence de pèlerins. On a parlé de 260 000 à 280 000; 45 000 sont venus par le nord de la Mer-Rouge, à peu près autant par le sud. La statistique nous apprend en effet que le nombre de ceux qui sont débarqués à Djeddah s'est élevé à 92 625. C'est le chiffre de beaucoup le plus élevé qui ait été enregistré dans un espace de 25 ans (depuis 1868). Durant cette période, le plus grand nombre des pèlerins passés à Djeddah a été de 59 659 en 1880; le plus faible, 23 393 en 1868. Sur les 92 625 pèlerins passés à Djeddah en 1893, les Égyptiens figurent pour 46 325. Le reste est arrivé par caravanes de pays lointains ou voisins. Les conditions du voyage des pèlerins sont devenues de plus en plus faciles; beaucoup n'ont payé pour aller au Hedjaz que 12 fr. 50, 5 fr. 20, et même 4 fr. 20 (demi-guinée, talaris ou medjidié).

D'Alexandrie, puis du Caire, les trains amenèrent avant le pèlerinage un nombre énorme de voyageurs à Suez. Les rues et les places furent bientôt encombrées de pèlerins et de bagages, tassés le long des murs, là où ils pouvaient trouver un filet d'ombre. Dans un règlement futur, il sera très utile de leur assigner un lieu de campement en dehors de la ville. Le même règlement de-

vra interdire la voie du canal d'eau douce (le seul qui alimente Suez d'eau potable) à des centaines de pèlerins égyptiens, mendiants pour la plupart, qui arrivent ainsi à petites journées de la basse Égypte et campent plus ou moins longtemps sur les bords du canal. Que ne déversent-ils pas dans l'eau que boivent les habitants de Suez? Aussi la fièvre typhoïde, qui ne régnait plus à Suez depuis une année, y a-t-elle reparu, dans un intervalle de quinze jours à un mois, après que les eaux du canal d'eau douce avaient été souillées par eux. C'est précisément la limite correspondant à la durée d'incubation de la maladie.

Il faut cependant remarquer qu'en Égypte, depuis le mois de juin, on avait réellement fait quelque chose pour combattre l'invasion éventuelle du choléra. Les marchés, les rues avaient été nettoyés avec soin. Les échelles, taudis sordides, où s'accumulent les misérables, le bas des murailles, avaient été nettoyés à la chaux. On avait même attribué à la ville de Suez 25 000 francs pour combler les *birthets* ou mares et construire un égout; mais le choléra est éteint depuis plusieurs mois, et on n'a pas encore commencé les travaux.

Jamais on n'avait vu une épidémie aussi meurtrière. Au dire de tous, la mortalité causée par le choléra a été énorme; les uns estiment que le quart des Hadjis a succombé, les autres parlent du tiers. Le choléra a éclaté à la Mecque un mois avant les fêtes, ce qui ne s'était jamais vu; 2 000 ou 3 000 pèlerins qui attendaient à Suez n'en sont pas moins partis, et il paraît que, si on les en eût empêchés, on eût commis une sorte de sacrilège. Le zèle n'était donc pas refroidi; quelques-uns seulement murmuraient contre les Européens instigateurs des quarantaines et des droits sanitaires. L'état moral des sédentaires était cependant moins bon que les années précédentes: ils avaient peur du choléra.

On a parlé de 40 000 décès, chiffre bien difficile à vérifier; des témoins oculaires ont parlé « de collines de cadavres restant trois ou quatre jours sans sépulture, en juillet, sous le tropique! de fosses de 25 mètres de long sur 15 de large et 5 de profondeur comblées en une demi-journée. » Une femme de Suez a dit au docteur Legrand « qu'à la Mecque l'horreur était si grande que, passant dans les rues, il fallait regarder en l'air devant soi pour ne pas voir les morts et les mourans entassés de chaque côté. Malheur à qui tombait en route! on le prenait par les pieds pour le traîner au monceau. » Les indigènes et les soldats de police n'avaient pas le temps, comme les années précédentes, de vendre à la criée les dépouilles des morts et même de ceux qui ne l'étaient pas encore tout à fait.

Après le pèlerinage, lorsqu'une épidémie éclate au Hedjaz,

les Hadjis fuient dans toutes les directions. Ils se précipitent surtout en foule vers les voies d'échappement que leur offrent les ports de la Mer-Rouge. C'est principalement à Djeddah et dans les criques qui avoisinent son port que les fuyards espèrent trouver le moyen de se soustraire à la quarantaine. Aussi à Djeddah, où l'épouvante avait fait refluer la masse des pèlerins, le spectacle était le même qu'à la Mecque.

On sait comment s'effectue la rentrée des pèlerins à Djeddah.

A l'une des portes dites de la Mecque et à quelque distance des murs, un café est transformé en lazaret, et, suivant les besoins, les cafés voisins servent d'annexe. Quelques médecins relevant de l'administration sanitaire ottomane font, au fur et à mesure du passage des chameaux, le contrôle des morts et des moribonds. Les morts sont étendus le long des murs du café, par nationalité, et les drogmans des consulats s'efforcent de recueillir leur argent, passeports, billets de retour, etc. Le plus souvent, les cadavres ont été dépouillés avant leur arrivée au lazaret. Les malades sont portés dans les salles intérieures et jetés pêle-mêle sur des matelas ou sur des nattes. Il n'est d'ailleurs fait aucun examen particulier de chaque malade : tous sont considérés comme cholériques. Quelques-uns cependant pouvant n'être qu'épuisés par l'âge et les fatigues d'une longue série de fêtes, par les longueurs de la route, les conditions défectueuses d'alimentation, sont entassés pêle-mêle avec les cholériques et sont exposés à mourir de soif, de faim, de terreur et d'abandon. Il est d'usage que les consuls se rendent à l'arrivée de la première caravane pour organiser le service de reconnaissance de leurs morts et étudier le fonctionnement du lazaret. Les malades sont souvent sans eau, sans nourriture. M. Guiot, notre consul à Djeddah, dont la conduite pendant le pèlerinage a été au-dessus de tout éloge, venait visiter chaque jour ces malheureux.

Un matin, accompagné de M. le docteur Jousseaulme, il avait apporté quelques bouteilles de cognac qu'il avait fait boire, coupé d'eau et additionné de laudanum, à nos Algériens, puis à tous les malades indistinctement. Toutes les mains se tendaient vers eux. Ils ont réussi à ranimer quelques malades et ont fait sortir du lazaret des malheureux qui n'avaient aucun des symptômes du choléra et qui, installés au grand air, loin du spectacle de voisins agonisants, se sont remis peu à peu et ont pu, aidés de leurs compagnons, rentrer en ville.

C'est là une esquisse à grands traits d'une situation devant laquelle on est, il faut bien l'avouer, à peu près impuissant. Il était impossible, en partant de Djeddah, de prendre passage à bord d'un bateau indemne : tous les navires étaient contaminés. Le *Pie-*

tavia, parti le premier, est arrivé à Yambo, qui est l'échelle de Médine, comme Djeddah est l'échelle de la Mecque, avec 15 morts pour une cargaison de 1 200 passagers; l'*Auvergne*, 13 décès pour 1 000 pèlerins. Le *Gergovia*, que montaient 1 200 passagers, a présenté avant de lever l'ancre 3 décès, et après 22 heures de traversée et 12 heures consacrées au débarquement, il y avait 30 morts. Je ne parle que pour mémoire des nombreux pèlerins qui ont été débarqués à Yambo agonisans.

Il est d'ailleurs presque impossible de se rendre compte d'une façon précise du nombre total des décès. Au lendemain des fêtes, la dislocation rendait encore l'appréciation plus difficile, puisque, pour avoir la mortalité du pèlerinage, il eût fallu tenir compte de trois données essentiellement variables : la fraction des pèlerins encore à la Mecque, des pèlerins en caravanes, la fraction arrivée à Djeddah ou déjà embarquée et leurs mortalités respectives. Sur tous ces élémens, l'administration ottomane ne paraît avoir aucun renseignement précis. J'ajouterai que beaucoup de morts sont cachés par leurs parens ou leurs amis et enterrés sans qu'il y ait possibilité d'intervenir et de constater.

La situation dans les entreponts des navires était lamentable. L'encombrement qui y régnait était tel qu'on ne pouvait, sans la plus grande peine, arriver à s'ouvrir un passage jusqu'aux angles des entreponts où s'éteignaient les moribonds. La température y était de 38°.

Le comble de l'encombrement a été réalisé par l'*Etna*, battant pavillon anglais, navire de 826 tonnes, portant, lors de son passage à Suez, 981 pèlerins. Dans un voyage accessoire de Djeddah à Hodeïdah, il en avait embarqué 1 400. L'aspect de ce navire était repoussant, l'odeur intolérable. Il y avait des matières même sur la rampe de l'échelle; un grand nombre de pèlerins étaient malades, l'un d'eux est mort en rade de Suez, trois ou quatre autres pendant la traversée du canal. Au lieu de placer ces derniers, revêtus du sac goudronné réglementaire, dans une barque recouverte d'un *prélat*, on avait trouvé plus simple de les suspendre à l'arrière, se balançant dans le vide.

Cependant l'*Etna* avait trouvé moyen de ne faire à Djeb-el-Tor que ses quinze jours de quarantaine; le Maltais affréteur de ce navire, vieil écumeur de pèlerinage, connaissait sans doute les grands et les petits moyens à employer en pareille conjoncture. L'*Etna*, dont l'odyssée a été complète, rapatriait des pèlerins marocains. Le conseil sanitaire de Tanger ne put les recevoir, et S. M. Chérifienne fit demander par notre consul que Matifou, notre lazaret situé près d'Alger, voulût bien admettre le navire, dont la malpropreté dépassait toute description, et qui n'avait à

bord ni médicamens ni désinfectans. Presque tout l'équipage avait été décimé par le choléra; il ne restait que les mécaniciens et quelques matelots, les autres avaient été remplacés par des Marocains que l'on rapatriait gratis. Après une série d'opérations qui durèrent plusieurs jours, l'*Etna* fut renvoyé à Tanger, ayant subi à Matifou un assainissement complet.

L'aspect des bateaux français était très supérieur à celui des autres navires à pèlerins. Il y a là un réel progrès qui a été reconnu par tous.

Le choléra a été importé dans le lazaret de Tor. Il a gagné le personnel du camp, la ville de Tor et ses environs; il a même été importé au camp de Rasmallap, station sanitaire supplémentaire pour les pèlerins égyptiens, et un cas a été constaté en rade de Suez. Les pèlerins ont même porté le choléra jusque dans la Méditerranée, aux lazarets de Beyrouth, de Smyrne, de Tripoli d'Afrique, et jusqu'au Maroc.

L'histoire du vapeur ottoman *Abd-el-Kader* est remarquable. Il avait embarqué à Djeddah, le 4 juillet 1873, 1370 pèlerins: il en perdit 20 jusqu'à Tor, 167 au lazaret de Tor, 6 entre Suez et Port-Saïd, 30 entre Port-Saïd et Beyrouth, 4 au lazaret de Clazomène près de Smyrne; au total, 334 morts entre Djeddah et Smyrne sur 1370 pèlerins, soit le quart des passagers; et cela, après une mortalité effroyable subie à la Mecque. Le bateau qui ramenait les Bosniaques était déjà réduit à Suez de 104 à 57.

La conférence qui doit se réunir à Paris aura à résoudre plusieurs questions. Elle devra indiquer les moyens nécessaires pour empêcher les pèlerins indiens d'importer le choléra à la Mecque, et, dans le cas où il s'y déclarerait, prévenir son importation en Europe. Déjà, dans le dessein de réaliser la première partie de ce programme, le gouvernement ottoman arrête au sud de la mer Rouge pendant un certain nombre de jours les pèlerins indiens et javanais qui se rendent à la Mecque. Il a choisi comme lieu de quarantaine l'île de Camaran, placée dans la Mer-Rouge au nord d'Aden, vers la côte arabique, à petite distance de Hodeïdah; cette île réunit de grands avantages au point de vue des ressources, mais elle a l'inconvénient, comme toute île de la Mer-Rouge, de pouvoir être évitée par les navires à surveiller. On a adressé au lazaret de Camaran d'autres critiques: sa mauvaise organisation, l'isolement insuffisant des quarantenaires de diverses provenances. En outre les ariches offrent un abri insuffisant, l'eau n'est pas de bonne qualité; ce lazaret n'a d'ailleurs pas rempli son rôle, puisque le choléra s'est montré à la Mecque pendant ces dernières années, bien que les pèlerins aient été amenés à Camaran.

Il serait injuste toutefois de ne pas tenir compte des difficultés particulières inhérentes au grand pèlerinage du Hedjaz. S'assurer de l'état sanitaire de plus de 20 000 pèlerins, cette année plus de 30 000, qui arrivent parfois au nombre de 2 000 à 3 000, et passent le détroit dans un intervalle de trois à quatre mois avant les fêtes de la Mecque; pourvoir aux moyens de *sanitation*, de désinfection de ces pèlerins, qui sont dans l'état le plus misérable, des navires qui les amènent, est une tâche difficile pour le gouvernement ottoman. Elle pourrait être réalisée par l'entente des principales puissances de l'Europe, qui devraient y consacrer les sommes nécessaires pour créer des établissemens modèles, dirigés par un personnel surtout européen, dévoué et compétent, mais que la rigueur du climat fatiguerait vite, et qui devrait être fréquemment renouvelé.

La prophylaxie maritime telle qu'elle existe aujourd'hui, telle qu'elle a existé pendant les derniers pèlerinages dans la Mer-Rouge, telle qu'elle est dans le golfe Persique, où les vapeurs venant de Bombay pénètrent jusque dans l'Irak-Arabi sans être soumis à une surveillance quelconque, nous donne peu de sécurité. J'ajouterai que le gouvernement turc, étant tenu d'après les conventions internationales de faire les frais nécessaires à l'outillage des établissemens quaranténaires des deux golfes Persique et Arabique, excipera de la situation difficile de son budget, et les choses en resteront là. Il conviendrait de créer des ressources à l'aide de taxes sur la navigation de la Mer-Rouge ou le golfe Persique, ou sur le pèlerinage, afin de porter remède à la situation.

Les mesures dont nous venons de parler visent les pèlerins se rendant à la Mecque; mais ce n'est pas tout. Malgré les précautions prises, le choléra peut y éclater: il faut alors protéger l'Égypte et les puissances qui bordent la Méditerranée contre les pèlerins qui rentrent par le canal de Suez au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Tripolitaine, en Syrie, en Bosnie, en Turquie. Le gouvernement égyptien a institué dans ce dessein, comme nous l'avons déjà indiqué, une station sanitaire à Djeb-el-Tor, localité située sur la côte arabe de la Mer-Rouge, au pied du mont Sinaï.

A Djeb-el-Tor, il y a eu en 1893 un encombrement considérable: le nombre des pèlerins qui y font quarantaine (31 000) laisse bien loin derrière lui les chiffres constatés pendant les années précédentes. C'est aussi la première fois qu'une flotte de vingt-trois navires a mouillé devant cette station quarantenaire. Tout est presque à faire et à organiser à Tor, qui, admirablement disposé par la nature, est tout à fait insuffisant comme organi-

sation et comme matériel. Et cependant on pourrait réaliser un Tor idéal à très peu de frais. C'est là que tous les efforts doivent se concentrer, car le gros danger pour l'Europe est le pèlerinage. Il y a d'autant plus nécessité d'organiser complètement la station quarantenaire de Tor en vue du pèlerinage, que maintenant l'Yémen est devenu un foyer à peu près permanent du choléra. En s'y prenant seulement quinze jours à l'avance, comme cette année, avec un matériel insuffisant ou hors d'état de service, les résultats obtenus seront toujours insuffisants, et peut-être n'aura-t-on pas toujours, en Égypte du moins, la même chance que cette année.

On a signalé des cas de fraude au campement de Djeb-el-Tor. Des pèlerins riches, accompagnés de leurs serviteurs, arrivés la veille par un convoi infecté, et craignant de subir de longs jours de quarantaine, se substituaient à des pèlerins malheureux qui avaient déjà satisfait à toutes les prescriptions sanitaires, et prenaient leur place sur le bateau qui allait partir. Les pèlerins accompagnés de serviteurs peuvent être encore une cause de danger d'une autre façon : moyennant bakchich, ils gagnent un port du sud, Aden principalement, d'où ils s'embarquent sur les paquebots des grandes compagnies et rentrent ainsi à titre de passagers ordinaires soit en Égypte, soit en Turquie, soit en Afrique.

Enfin, depuis une dizaine d'années, les transformations politiques survenues dans l'aire de la mer Rouge ont développé la contrebande entre la côte arabique et la côte africaine dans des proportions inquiétantes. Grâce aux échanges, aux trafics, à la vente des esclaves, les ports des deux rives de cette mer sont mis en communication journalière. Cette situation nouvelle favorise les évasions et les débarquemens clandestins. Cependant il sera toujours possible, surtout après la réorganisation du lazaret de Djeb-el-Tor, et en faisant rigoureusement exécuter des mesures sanitaires rationnelles, de préserver l'Égypte et l'Europe de l'importation du choléra si cette maladie venait à se montrer parmi les pèlerins de la Mecque. Nous avons même, à cet égard, des expériences décisives, en 1872, 1877, 1881, 1882, 1883, 1890, 1891, et, nous l'espérons, celle de 1893.

XII. — LES TRANSFORMATIONS DES VOIES DE COMMUNICATION DE L'AFRIQUE.

La politique nouvelle suivie en Afrique va créer au point de vue de la prophylaxie sanitaire des conditions entièrement différentes de celles qui ont existé jusqu'ici. Il y a une soixantaine d'années, le choléra était encore confiné dans le delta du Gange, comme la fièvre jaune dans le golfe du Mexique ; mais son domaine s'étendit bientôt et donna lieu à des poussées épidémiques dans

différentes directions. L'Inde fut d'abord envahie dans toute son étendue, puis la Perse, puis l'Europe. Au début, c'est par la voie de terre exclusivement, comme nous l'avons déjà indiqué, que se firent les premières invasions cholériques. Mais à mesure que les communications maritimes se développèrent, toutes les côtes de l'Extrême-Orient furent successivement envahies.

Les expéditions militaires, les tentatives de colonisation, l'ouverture, par la création de débouchés au commerce, de pays jusqu'ici absolument fermés, furent le point de départ d'épidémies multiples.

Il est permis de dire que l'extension du fléau cholérique a suivi exactement le progrès commercial; si bien qu'aujourd'hui l'immense étendue de côtes, de Wladivostok à l'Équateur, de la presqu'île de Malacca au golfe Persique, partage à des degrés divers avec la presqu'île indienne le dangereux privilège d'être le siège de foyers cholériques. La Corée à peine ouverte fut décimée par une épidémie meurtrière en 1886; et depuis cette époque chaque année les côtes de la Sibérie orientale, les îles du Japon, sont visitées par le fléau. Quant à la Chine, bien que quelques villes seules du littoral soient ouvertes au commerce européen, on peut déjà constater dans les documens publiés par l'administration des douanes chinoises que tous les ports à traités aussi bien que les centres populeux situés sur les grands fleuves, sont périodiquement atteints par des épidémies qui ne semblent être que le réveil de foyers endémiques. Formose, les Philippines, le Tonkin, l'Annam, la Cochinchine, Java et Sumatra, le Siam, la Birmanie, sont dans la même situation. Ainsi donc l'endémie cholérique autrefois limitée aux rives du Gange et de l'Indus s'est implantée sur toutes les côtes de l'Asie orientale. Or, je le répète, cette transformation de la géographie médicale de l'Extrême-Orient s'est effectuée parallèlement avec le développement et les progrès du trafic maritime.

Mais ce qui nous importe surtout, c'est que cette modification s'est accomplie dans une période de temps relativement très courte. Il est même à craindre que cette extension ne s'accroisse encore, et que l'endémie cholérique ne se fixe dans d'autres contrées. Toutefois, jusqu'ici, le danger créé par cette situation n'a pas beaucoup aggravé les craintes que doivent toujours inspirer les provenances de l'Inde et le pèlerinage de la Mecque. C'est qu'en effet tous les navires qui proviennent de ces régions aboutissent fatalement à Suez et à l'étroit canal qui débouche dans la Méditerranée. Ici la défense est organisée, elle ne réclame qu'un service de surveillance perfectionné à la conférence de Venise; il faut que cette surveillance soit sérieuse.

Mais une situation nouvelle, qui, dans un avenir prochain, va jouer un rôle capital au point de vue de la prophylaxie sanitaire de l'Égypte et de l'Europe, compliquera le problème et exigera un complément de mesures vers le sud du territoire égyptien et sur le littoral de la Mer-Rouge. Cette situation, provenant de conditions économiques sur le point de se réaliser tant dans la haute Égypte que sur le rivage africain de la Mer-Rouge, deviendra, en effet, une source de nouveaux périls sur lesquels M. le docteur Catelan, médecin sanitaire de France à Alexandrie, a eu le mérite d'appeler l'attention. L'Afrique, dit M. Catelan, absorbe aujourd'hui presque entièrement l'activité coloniale de la plupart des nations européennes. Du côté oriental, l'effort est considérable : chacun veut établir à son profit les grands courans commerciaux vers l'intérieur du continent. Sans doute la vaste région du Soudan est encore fermée depuis la chute de Kartoum ; mais le moment approche où elle va être ouverte par l'Angleterre agissant au nom de l'Égypte. Il lui importe, en effet, de ne pas se laisser devancer par l'Allemagne, qui gagne chaque jour du terrain vers la région des Grands-Lacs et des sources du Nil ; par l'Italie, qui tient, avec Massaouah, une des meilleures routes aboutissant de la Mer-Rouge en plein cœur du Soudan.

Souakim et Kosseïr sont donc, dès lors, les deux ports appelés à devenir les têtes de ligne des voies de communication de la mer vers les immenses contrées de la Nubie et du Soudan. Les conditions nouvelles créées par la concurrence commerciale et politique vont avoir une influence très grande sur l'état sanitaire de l'Égypte et de l'Europe. Il ne faut pas oublier, en effet, que sous Méhémet-Ali et avant la révolte mahdiste, plus de 50 000 pèlerins provenant du Soudan, de la Nubie et des provinces de la haute Égypte prenaient les routes de Massaouah, Souakim, Berenice et surtout de Kosseïr, pour s'embarquer de là à destination des lieux saints de l'Islam. Rassemblés dans ces ports après une longue route à travers le désert, ils étaient transportés par des navires à voile sur la côte arabique. Les fêtes du pèlerinage terminées, les Hadjis abordaient sur la côte d'Afrique dans les ports mêmes où ils s'étaient embarqués. Là, ils s'organisaient en caravane pour regagner l'intérieur. Si, comme cela est arrivé en 1890 pour Massaouah, ils apportaient le choléra avec eux, il n'y avait qu'une explosion locale, violente, mais de courte durée, et qui n'avait pas d'intérêt sanitaire au point de vue de l'Égypte et de l'Europe. Grâce, en effet, à l'éloignement, grâce à la lenteur et aux difficultés des communications par la voie du Nil avec la moyenne et la basse Égypte, le danger d'importation du fléau dans le delta était à peu près nul.

Il ne va plus en être de même. Aujourd'hui, une navigation très active pendant six mois de l'année relie déjà par des communications rapides les régions de la haute et de la basse Égypte. Mais, de plus, un ingénieur français, M. Prompt, a soumis au gouvernement égyptien un programme de travail qui aura pour résultat d'assurer non seulement la reprise pacifique du Soudan et des provinces équatoriales bloquées, mais encore la culture d'énormes étendues de terrain et le monopole de débouchés commerciaux dans ces immenses territoires.

Ce projet comprend trois parties :

1^o Établissement d'une ligne ferrée continue de la Méditerranée à la Mer-Rouge, en prolongeant la voie qui existe déjà à Assiout jusqu'à Keneh, et de là par un tronçon de 120 kilomètres, en suivant l'antique voie romaine, jusqu'au port de Kosseir ;

2^o Construction, au moyen d'une série de barrages échelonnés depuis Assouan jusqu'au delà de Berber, d'immenses réservoirs où les eaux de crue seront emmagasinées de façon à pouvoir assurer en tout temps l'irrigation des terres de toute la vallée du Nil (1) ;

3^o Établissement d'un canal parallèle au fleuve avec construction d'écluses permettant d'organiser des services de navigation à vapeur réguliers et aboutissant aux Grands-Lacs. Il y aurait donc ainsi une communication directe et rapide du delta avec les régions des Grands-Lacs.

Une partie du projet qui a trait à la prolongation de la voie ferrée est, en ce moment, en voie d'exécution. La ligne est déjà ouverte jusqu'à Girghab ; on travaille à la pousser jusqu'à Keneh, Louqsor et ensuite à Assouan. Ces transformations qui vont s'accomplir dans cette partie de l'Afrique produiront au point de vue sanitaire des résultats considérables. La circulation sera d'abord accrue des voyageurs qui prendront la voie du haut Nil pour aboutir à la Mer-Rouge. Puis les échanges entre l'Extrême-Orient et l'Inde d'un côté, et de l'autre les villes situées sur les côtes africaines de la mer Rouge, vont aller en se développant et créer ainsi un courant continu, entre l'Égypte du delta et les régions asiatiques où règne en permanence le choléra. Des villes populeuses naîtront sur la côte égyptienne de la Mer-Rouge, offrant les conditions d'insalubrité qui accompagnent toujours les prises de possession hâtives. Pour mettre en valeur ces contrées, où le blanc ne peut que diriger, on sera forcé au début de faire appel à des émigrés indiens ou chinois. La race jaune déborde déjà dans l'Océan-Indien.

(1) Il est à espérer que l'on ne mettra jamais à exécution le projet d'un ingénieur anglais qui consisterait à barrer le Nil à Assouan, en noyant le temple de Philæ !

En dehors du trafic avec les régions de l'Extrême-Orient, où l'endémie cholérique est partout installée, il se formera un courant d'émigration qui donnera lieu à un renouvellement incessant du personnel. Or, ces nouveaux venus sont habituellement l'aliment qui entretient les foyers épidémiques. Cette situation complexe ne peut-elle faire craindre que le choléra ne vienne à s'établir à l'état d'endémie sur les côtes africaines de la Mer-Rouge? Avec un centre de reviviscence périodique comme la Mecque, placé en face de la côte africaine à quelques lieues de distance, une pareille éventualité n'a rien de chimérique.

Les mouvemens de population qui vont se produire dans la vallée du Nil vers ces régions appelées à devenir des centres très actifs de transaction auront également pour résultat de favoriser l'expansion de l'islamisme et par suite l'accroissement du pèlerinage de la Mecque. Déjà en moins de trente ans, depuis que les Hadjis ont pu utiliser les bateaux à vapeur pour aborder à Djeddah ou à Yambo, le nombre des pèlerins a sensiblement augmenté. Nous avons vu que cette année a été considérable. Il faut bien avouer d'ailleurs que la spéculation prête ici un puissant appui à la foi.

Quoi qu'il en soit, l'Afrique n'entre encore que pour bien peu dans cet accroissement; mais lorsque des services rapides, à bon marché, par la navigation à vapeur ou par la voie ferrée, mettront l'intérieur du Soudan et l'Égypte en communication directe avec les ports de la Mer-Rouge, on ne peut prévoir à quel chiffre s'élèvera le nombre des Hadjis. Le danger ira successivement en se précisant. Kosseïr (1) à ce point de vue est surtout dangereux; Berenice est moins fréquenté; Massaouah et Souakim offrent à peu près le même péril.

Ainsi que je l'ai indiqué précédemment, l'Europe a pu se désintéresser de l'introduction du choléra au Soudan par les pèlerins revenant de la Mecque. L'Égypte en effet était absolument préservée, du côté du sud de la vallée du Nil, par la nature des lieux, la distance, le désert, l'absence de moyens de communication. Mais déjà aujourd'hui il n'en est plus de même. Une fois le chemin de fer terminé jusqu'à Kosseïr, des pèlerins s'embarquant à Djeddah pour rentrer au Maroc, en Algérie, en Tunisie ou en Turquie par exemple, pourront trois jours après prendre le paquebot à Alexandrie.

Je ne crois pas nécessaire d'insister davantage pour montrer la gravité du danger qui menace l'Europe à la suite des transformations multiples qui s'accomplissent dans cette partie de l'Afri-

(1) En 1893 sept sambouks ont transporté directement des lieux saints à Kosseïr 675 pèlerins.

que. Déjà à plusieurs reprises, en 1872, 1877, 1881, 1882, 1885, 1890 et en 1891, grâce aux mesures prescrites et à leur bonne exécution, le conseil international d'Alexandrie a pu préserver l'Égypte et l'Europe contre le choléra qui s'était développé à la Mecque. Mais la situation acquise par l'Angleterre en Égypte a créé des difficultés qu'il ne faut pas méconnaître. Les doctrines sanitaires de l'Angleterre sont connues. Jusqu'ici le Conseil international d'Alexandrie a résisté aux tentatives de désorganisation et d'absorption. Toutes les puissances européennes ont le plus grand intérêt à se défendre contre l'importation des maladies exotiques d'origine orientale. Quelles garanties nous resterait-il si l'administration sanitaire internationale d'Égypte devenait une administration anglaise? Telle est la question qui pouvait se poser d'un jour à l'autre. Elle a été réglée, espérons que ce sera définitif, à Venise. Le conseil d'Alexandrie est devenu plus international par la diminution du nombre des membres égyptiens ou anglais, qui de neuf sont tombés à quatre. Il s'agit maintenant de faire fonctionner ce qui a été voté à Venise et ce que l'unanimité des puissances a ratifié.

XIII. — LES NOUVEAUX CHEMINS DE FER DE SYRIE.

La construction bientôt achevée du chemin de fer de Beyrouth à Damas et de Damas à Mzérih; la concession d'une nouvelle ligne de 700 kilomètres qui doit relier Beyrouth à l'Euphrate et s'avancer jusqu'à Telek, en passant par Homs, Hama et Alep, sont aussi des faits d'une grande importance et dont les conséquences aux points de vue politique, économique et sanitaire peuvent être considérables. Les deux lignes doivent être étudiées séparément.

1° *Ligne Beyrouth-Damas-Mzérih, 250 kilomètres.* — Cette ligne est destinée non seulement à transporter à Beyrouth la farine nécessaire à son alimentation et à Damas les produits manufacturés qui viennent d'Europe; mais sa construction aura encore pour résultat de lancer sur Beyrouth toutes les récoltes des immenses plaines du Hauran, qui jusqu'à présent étaient transportées à dos de chameau à Saint-Jean-d'Acre et à Caïffa. Ces deux localités, qui vivaient de l'exportation des céréales du Hauran, vont probablement disparaître à brève échéance, les efforts d'une compagnie anglaise n'ayant pu aboutir à construire la ligne rivale de Saint-Jean-d'Acre à Damas dont la concession avait été accordée.

Au point de vue sanitaire, cette ligne Beyrouth-Damas-Mzérih n'a qu'une importance de second ordre. Il ne faut pas oublier cependant que c'est à Mzérih que les pèlerins, à leur retour de la

Mecque par voie de terre, purgent leur quarantaine. C'est là une circonstance importante, car on sait avec quelle facilité les musulmans savent échapper aux cordons sanitaires.

2° *Ligne Beyrouth-Alep-Beredjik (l'Euphrate)-Telek (600 kilomètres)*. Cette ligne est destinée à un grand avenir. Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour comprendre son importance. Elle relie Alep (15000 habitans) à Beyrouth (120000 habitans); elle traverse des localités de 40000 à 60000 habitans, telles que Homs et Hama, et des plaines immenses d'une fertilité admirable. Elle paraît donc assurée d'un transit considérable; mais ce qui fait surtout sa valeur, c'est qu'elle établit une communication rapide entre l'Euphrate et le littoral de la Méditerranée et relie ainsi à Beyrouth Bassorah, Bagdad et Mossoul. Dès lors toutes les provenances de la Mésopotamie, du golfe Persique, d'une partie de la Perse trouveront là un débouché naturel, et la force même des choses créera un immense courant de voyageurs et de marchandises se dirigeant sur Telek ou Beredjik.

Alep, que traversaient autrefois les interminables caravanes venant de l'Inde et de la Perse, Alep, déchu depuis le percement du canal de Suez, va probablement retrouver une partie de son ancienne splendeur et de ses richesses d'autrefois.

Malheureusement, ce courant humain venant de la Perse et de la Mésopotamie qui va se jeter sur Beredjik ne sera pas sans danger au point de vue de la propagation des épidémies. Avec quelle facilité le choléra sera-t-il transporté de Bombay à Bassorah, de Bassorah à Alep, et d'Alep à Beyrouth! Et la peste, dont les foyers sont encore vivans en Mésopotamie et en Perse, la peste, dont l'éloignement et l'isolement ont peut-être été jusqu'ici notre meilleure sauvegarde, ne deviendra-t-elle pas menaçante le jour où la rapidité des communications drainera les productions et les habitans des localités où elle est endémique?

Ces diverses éventualités doivent être prises en sérieuse considération, et nous devons dès maintenant songer aux moyens de protéger le littoral syrien. Sans doute, l'administration turque ferait, le cas échéant, les plus sérieux efforts pour localiser l'épidémie. Nerveuse comme toujours, et plus encore que d'habitude, car la ligne Beyrouth-Beredjik doit dans un avenir plus ou moins rapproché être reliée à Constantinople par une autre ligne, elle appliquerait avec une sévérité plus rigoureuse qu'avisée le système des quarantaines à outrance qui constitue son programme sanitaire. Or ce système est absolument jugé, et s'il nous fallait de nouvelles preuves pour démontrer son insuffisance, je rappellerais que, au printemps de 1889, le choléra a fait son apparition à Bassorah venant de Bombay. De là, remontant le Tigre, il s'est

propagé à Bagdad et à Mossoul ainsi qu'aux territoires dépendant de ces deux localités. L'hiver enraya la marche de l'épidémie, que l'on put même considérer un instant comme éteinte; mais, au printemps de 1890, le choléra éclata de nouveau à Mossoul, et, se dirigeant rapidement vers le nord-ouest, atteignit Diarbékir, puis Orfa, Alep, Hama, Homs et Tripoli, décrivant ainsi un immense arc de cercle et contaminant avec une très grande rapidité une étendue considérable de pays, malgré les plus impitoyables quarantaines que chaque ville, chaque village, chaque hameau, avec une incroyable sauvagerie, établissait pour se protéger.

Au contraire, l'année suivante, au moment des fortes chaleurs, l'épidémie, qui avait disparu pendant plusieurs mois, se réveilla à Alep, et de là se propagea à Damas, où elle s'éteignit sans gagner Beyrouth, bien que, à l'instigation du docteur de Brun, les quarantaines entre Beyrouth et Damas aient été supprimées et remplacées par des mesures plus libérales et plus judicieuses (désinfection). En somme, cette longue épidémie, qui a évolué malgré les mesures quaranténaires les plus rigoureuses et parfois les plus barbares, montre d'une façon péremptoire l'insuffisance absolue, même dans ces régions orientales, des quarantaines de terre, puisque le seul point qui n'a pas été touché est en réalité celui qui n'y était pas soumis.

En présence de pareils résultats, j'estime qu'il y aurait grand intérêt à substituer aux principes sanitaires ottomans des règlements plus en harmonie avec les notions de prophylaxie internationale et publique admises aujourd'hui. La protection des côtes syriennes est une des questions qui devront être prise en considération dans les prochaines conférences sanitaires; plus peut-être que les autres nations, la France a intérêt à ce que cette question soit résolue conformément à ses principes et à ses doctrines sanitaires. Il y aura donc lieu d'établir sur ces nouvelles lignes ferrées quelques postes sanitaires bien choisis et de les munir d'un outillage perfectionné; afin que les appareils puissent être utilisés, il sera nécessaire que la nouvelle administration possède un personnel ferme, compétent et bien exercé.

A. PROUST.

POÉSIE

HYMNES ORPHIQUES

PARFUM DES NYMPHES

LES AROMATES

Nymphes! race du Fleuve éternel qui déroule
Autour de l'Univers son murmure et sa houle!
Vierges aux corps subtils fluant sous les roseaux,
Vous qu'éveille le chant auroral des oiseaux,
Et qui vous reposez au fond des sources fraîches
Où midi rayonnant trempe l'or de ses flèches!
Et vous, Reines des bois, Ames des chênes verts,
Et vous qui, sur les monts hantés par les hivers,
De vos célestes pieds plus étincelans qu'elles
Frôlez sans y toucher les neiges immortelles!
Bruits furtifs, doux échos, soupirs, parfums vivans,
Vous, que de fleurs en fleurs porte l'aile des vents,
Qui, versant de vos yeux, en perles irisées,
Aux feuillages berceurs les limpides rosées,
Faites, du souffle pur de vos rires légers,
Sonner la double flûte aux lèvres des bergers;
Joie et charme des eaux, des prés et des collines,
Salut! Je vous salue, ô Visions divines!

PARFUM DE HÉLIOS-APOLLON

L'HÉLIOTROPE

Radicieuse Splendeur qui naquis la première!
 Inévitable Archer, Titan, Porte-lumière,
 Tueur du vieux Pythôn dans le Marais impur,
 Entends, exauce-nous, OEil ardent de l'azur,
 Roi des riches saisons, des siècles et des races!

Éternel voyageur aux flamboyantes traces,
 Qui, joyeux, les cheveux épars, et jamais las,
 De l'Orient barbare aux monts de la Hellas,
 Loin du rose horizon où souriait l'aurore
 Éveillant les cités, les bois, la mer sonore,
 Pousses tes étalons hennissans et cabrés
 Et franchis bords par bords l'orbe des cieux sacrés;
 Puis qui, debout, brûlant à leur plus haute cime,
 Baignes tout l'univers d'un seul regard sublime;
 O le plus beau des Dieux en qui coule l'Ikhôr,
 Entends-nous, Kithariste armé du plectre d'or!

Harmonieux Amant des neuf Muses divines,
 Embrase-nous du feu dont tu les illumines,
 Afin que nous, mortels, qui ne vivons qu'un jour,
 Nous chantions consumés de leur unique amour!

PARFUM DE SÉLÉNÉ

LE MYRTE

O Divine, salut! Viens à nous qui t'aimons!
 Descends d'un pied léger, par la pente des monts,
 Au fond des bois touffus pleins de soupirs magiques;
 Sur la source qui dort penche ton front charmant,
 Et baigne son cristal du doux rayonnement
 De tes beaux yeux mélancoliques.

Toi qui, silencieuse et voilée à demi,
 Surpris Endymion sur la mousse endormi
 Et d'un baiser céleste effleuras ses paupières,
 O blanche Sélénè, Reine des belles nuits,
 L'essaim des songes d'or qui bercent nos ennuis
 S'éveille à tes molles lumières.

Égaré dans l'espace orageux, le marin,
 Accoudé sur le bord des nefs au bec d'airain,
 Entend rugir les flots et gronder les nuées;
 Mais il se rit du vent et de l'abîme amer,
 Quand tu laisses errer dans l'écumeuse mer
 Tes blondes tresses dénouées.

Immortelle, entends-nous! Sur ce monde agité
 Épanche doucement ta tranquille clarté!
 O Perle de l'azur, inclinée à leur faite,
 De tes voiles d'argent enveloppe les cieus,
 Et guéris-nous, pour un instant délicieux,
 Des maux dont notre vie est faite.

PARFUM D'ARTÉMIS

LA VERVEINE

Déesse à l'arc d'argent tendu d'un nerf sonore,
 Qui, de flèches d'airain hérissant ton carquois,
 Par les monts et la plaine et l'épaisseur des bois,
 Un éclair dans les yeux, déchaines dès l'aurore
 De tes chiens découplés les furieux abois!

O Tueuse des cerfs et des lions sauvages,
 Vierge à qui plaît la pourpre odorante du sang,
 Que Dèlos vit jadis, fière et grande en naissant,
 Près du Dieu fraternel qui dorait les rivages,
 Surgir de la Nuit sombre au Jour éblouissant!

Jamais la volupté n'a fleuri sur ta bouche,
 Èrôs n'a point ployé ton col impérieux
 Ni de ses pleurs d'ivresse attendri tes beaux yeux :
 Comme un bouclier d'or, la Chasteté farouche,
 O Vierge, te défend des hommes et des Dieux.

Mais quand ton corps divin, ô blanche Chasseresse,
 A l'heure où le soleil brûlant darde ses traits,
 Plonge et goûte en repos le charme des bains frais ;
 Lorsque ta nudité que leur baiser caresse
 Resplendit doucement dans l'ombre des forêts,

Bienheureux qui, furtif, par les halliers propices,
 A travers l'indiscret feuillage, un seul instant,
 Te contemple, muet et le cœur palpitant !
 Tu peux percer ce cœur enivré de délices :
 Il t'a vue, Artémis ! Il t'aime et meurt content !

PARFUM D'APHRODITE

LA MYRRHE

O Fille de l'Écume, ô Reine universelle,
 Toi dont la chevelure en nappes d'or ruisselle,
 Dont le premier sourire a pour toujours dompté
 Les Dieux Ouraniens ivres de ta beauté,
 Dès l'heure où les flots bleus, avec un frais murmure,
 Éblouis des trésors de ta nudité pure,
 De leur neige amoureuse ont baisé tes pieds blancs,
 Entends-nous, ô Divine aux yeux étincelans !

Par quelque nom sacré dont la terre te nomme,
 Ivresse, Joie, Angoisse adorable de l'homme
 Qu'un éternel désir enchaîne à tes genoux,
 Aphrodite, Kypris, Érycine, entends-nous !

Tu charmes, Bienheureuse immortellement nue,
 Le ramier dans les bois et l'aigle dans la nue ;
 Tu fais, dès l'aube, au seuil de l'autre ensanglanté,
 Le lion chevelu rugir de volupté ;
 Par toi la mer soupire en caressant ses rives ;
 Les astres clairs, épars au fond des nuits pensives,
 Attirés par l'effluve embaumé de tes yeux,
 S'enlacent, déroulant leur cours harmonieux ;
 Et jusque dans l'Érèbe où sont les morts sans nombre,
 Ton souvenir céleste illumine leur ombre !

PARFUM DE NYX

LE PAVOT

O Vénéérable! Oubli des longs jours anxieux,
 Immortelle au front bleu, ceinte de sombres voiles,
 Qui mènes lentement, dans le calme des cieux,
 Tes noirs chevaux liés au char silencieux,
 Par la route d'or des étoiles!

Source des voluptés et des songes charmans,
 O Nyx! mère d'Hypnos aux languissantes ailes,
 Toi qui berces le monde entre tes bras élémens,
 Tandis que mille éclairs, de momens en momens,
 Allument tes mille prunelles,

Entends-nous, Bienheureuse! Et puisses-tu, sans fin,
 Et pour jamais, avec nos stériles chimères
 Et l'antique Kosmos, hélas! où tout est vain,
 Envelopper des plis de ton péplos divin
 Vivans et Choses éphémères!

PARFUM DES NÉRÉIDES

L'ENCENS

Sous les nappes d'azur de la mer d'Ionie
 Qui soupire au matin sa chanson infinie,
 Quand le premier rayon du ciel oriental
 Étincelle en glissant sur l'onduleux cristal,
 Puissions-nous contempler, ô chères Néréides,
 Vos longs yeux d'émeraude et vos beaux corps fluides!

De vos grottes de nacre aux changeantes couleurs
 Où le rose corail épanouit ses fleurs,
 Des berceaux d'algue verte aimés des Dieux Tritones,
 Des mobiles vallons parsemés d'anémones,
 Des profondeurs où luit sur le sable vermeil
 L'opaline clarté d'un magique soleil,

Montez! Laissez flotter dans les brises charmées
 Vos tresses, d'un arôme âpre et doux embaumées.
 Et, mieux que le dauphin joyeux et diligent,
 Fendez le flot natal d'un sillage d'argent!

O Filles de Thétis, gardez-nous des nuits noires,
 Des écueils embusqués le long des promontoires,
 Du Notos, tourmenteur de la divine mer,
 Par qui nefs et marins plongent au gouffre amer,
 Et, propices toujours, que vos fraîches haleines
 Jusqu'au port désiré gonflent nos voiles pleines!

PARFUM D'ADONIS

L'ANÉMONE ET LA ROSE

Sur la couche d'ivoire où nous te contemplons
 Tu dors, cher Adônîs, Éphèbe aux cheveux blonds!

O jeune Dieu, pleuré des Vierges de Syrie,
 Quand le noir sanglier blessa ta chair fleurie,
 Et s'enfuit, te laissant immobile et sans voix,
 De ton sang rose et frais baigner l'herbe des bois,
 Sur la montagne et dans les profondes vallées,
 On entendit gémir les Nymphes désolées,
 Et l'écho prolongea leurs pieuses douleurs;
 Et Kypris, les cheveux épars, les yeux en pleurs,
 T'enveloppant encor d'une suprême étreinte,
 Troubla la paix des cieux de sa divine plainte :

— Adônîs, Adônîs! tu meurs, et je t'aimais!
 Te voilà mort, et moi je ne mourrai jamais!
 Tu faisais ma beauté, mon orgueil et ma joie,
 Et je ne suis plus belle, et mon corps neigeux ploie
 Comme un grand lys brisé par les vents de l'hiver!
 Je suis Déesse, hélas! Toi qui m'étais si cher,
 Je ne te verrai plus! Mes lèvres embaumées
 Plus jamais ne joindront tes lèvres bien-aimées!
 Mais, si du sombre Érèbe on ne peut revenir,
 Je puis faire du moins, triste et doux souvenir,
 Croître et s'épanouir, au sol où tu reposes,
 Sous mes pleurs, l'anémone et, dans ton sang, les roses!

Telle parla Kypris, et, grâce à son amour,
 Tu renaiss, et tu meurs, et renaiss tour à tour,
 Et tu rends, chaque année, à la terre ravie,
 L'azur du ciel, les fleurs, la lumière et la vie.

Sur la couche d'ivoire où nous te contemplons
 Éveille-toi toujours, Éphèbe aux cheveux blonds!

PARFUM DES ERINNYES

L'ASPHODÈLE

Mente du noir Érèbe, ô vieilles Érinyes,
 Aux yeux caves où sont des éclairs aveuglans,
 Qui d'un blême haillon serrez vos maigres flancs,
 Et, l'oreille tendue au cri des agonies,
 Aboyez sans relâche aux meurtriers sanglans!

Filles de l'Invisible, Hôtesse des Cavernes
 Où jamais n'est entrée une lueur du jour,
 Dont, éternellement, Styx fait neuf fois le tour,
 Tandis que, sur la fange et le long des Eaux ternes,
 Foule vaine, les Morts fourmillent sans retour;

Vous qui courez, volez, rapides et subtiles,
 Emplissant de terreur l'antique Obscurité,
 Secouant, dans la nuit, sous un ciel empesté,
 Vos sinistres cheveux hérissés de reptiles
 Qui mordent, furieux, le cœur épouvanté,

Ne nous fascinez plus de vos faces livides!
 Nous avons expié, que tout soit accompli!
 Fuyez l'Hadès dans l'Ombre horrible enseveli,
 Venez! exaucez-nous, ô bonnes Euménides,
 Et rendez-nous la paix, le pardon et l'oubli.

PARFUM DE PAN

LES AROMATES

L'air lumineux, l'Érèbe et la mer inféconde
Et l'abîme éthéré plein d'astres éclatans,
Et l'antique Gaïa qui conçut les Titans
Et les vents déchainés dont l'aile vagabonde
Poursuive dans la nuit les troupeaux haletans
Des nuages striés d'éclairs au ciel qui gronde,
Que sont-ils, sinon toi, Pan, substance du monde!

O divin Chèvre-pied, frénétique et joyeux,
Ton souffle immense emplit la Syrinx éternelle!
Tout soupire, tout chante ou se lamente en elle;
Et le vaste Univers qui dormait dans tes yeux,
Avec ses monts, ses bois, ses flots, l'homme et les Dieux,
Circulaire et changeant, sinistre ou radieux,
En se multipliant jaillit de ta prunelle!

Inépuisable Pan, vieux et toujours nouveau,
Toi qui fais luire au loin, pour des races meilleures,
Comme un pâle reflet de quelque vain flambeau,
L'Espérance stérile, hélas! dont tu nous leures,
Et qui roules, marqués d'un implacable sceau,
Les siècles de ton rêve aussi prompts que tes heures,
Salut, ô Dieu terrible, Origine et Tombeau!

LECONTE DE LISLE.

M. HENRI GEFFCKEN

ET SA BROCHURE SUR

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

M. Geffcken est moins connu en France par ses livres, qui méritent pourtant d'être lus, que par les ennuis qu'il s'attira naguère en publiant après la mort de l'empereur Frédéric III, dont il avait été le confident et l'ami, quelques fragmens des mémoires de ce souverain d'un jour. M. de Bismarck, qui l'aimait peu, trouva l'occasion bonne pour appesantir sur lui sa redoutable main. Guillaume II se chargea de venger cet indiscret; mais quelque plaisir qu'ait éprouvé M. Geffcken en voyant tomber l'homme puissant et vindicatif dont il avait à se plaindre, il a su se rendre maître de sa joie, il s'est montré bon prince. L'empereur Napoléon III disait un jour à un diplomate : « Un homme d'État est comme une colonne; tant qu'elle est debout, personne ne peut mesurer sa taille; du moment qu'elle est à terre, le premier venu prend sa mesure. » M. Geffcken n'avait pas attendu que M. de Bismarck fût déchu de ses grandeurs pour le critiquer et le juger librement; après sa chute, il a rendu plus d'une fois justice à son génie politique. Il estime cependant que ce grand homme avait de grands défauts et avait commis

de grandes fautes, que tout va mieux depuis que Guillaume II a secoué cette incommode et lourde tutelle.

M. Geffcken est un publiciste d'un esprit grave, solide, réfléchi, et on trouve toujours à s'instruire en lisant ses livres et ses brochures. Cet ancien diplomate a conservé les qualités de son premier métier, la curiosité de voir, d'entendre et l'art de s'informer. Personne n'est plus désireux que lui de scruter les dessous des événemens, d'entrer dans la confiance des ambassadeurs et des ministres, et nous lui devons plus d'une révélation piquante. D'ordinaire il a le ton doctoral et posé, il affecte l'air et l'attitude d'un juge froid et impartial. Il ne faut pas s'y fier. Ce sage est au fond très passionné, aussi vif dans ses haines que dans ses affections : ce qui lui manque, c'est une certaine générosité d'esprit et cette sorte d'imagination qui est nécessaire pour bien comprendre les choses humaines, dans lesquelles l'imagination joue un plus grand rôle qu'il ne le croit. Il explique tout par des calculs, par des desseins réfléchis ; il pense que l'histoire se fait toujours dans les chancelleries. Quoi qu'il en dise, elle se fait souvent ailleurs, et ce sont quelquefois les peuples qui dictent leurs instructions et leur conduite aux diplomates.

Ce défaut est fort sensible dans la brochure qu'il vient de publier sous ce titre : *La France, la Russie et la Triple Alliance* (1). Il n'a pas pu ou n'a pas voulu comprendre qu'un instinct irrésistible nous porte à nous rapprocher de la Russie. A la vérité, il nous traite mieux que ne le font d'habitude les journalistes allemands ; il ne nous représente point comme un peuple de brouillons, comme les incorrigibles perturbateurs de la paix et de l'ordre européen. Il déclare que « la plupart des Français expriment *privatim*, entre quatre yeux, des idées fort raisonnables, que l'immense majorité de la nation désire la paix, mais que, dans la presse comme dans le parlement, l'opinion publique se laisse terroriser par une poignée de chauvins, si bien que personne n'ose élever la voix contre une alliance avec la Russie. »

Il avait composé sa brochure avant la visite de l'escadre russe à Toulon ; peut-être eût-il bien fait de la revoir, d'y faire quelques retouches, quelques ratures ; mais c'est une peine qu'il a mieux aimé s'épargner. S'il avait assisté aux fêtes franco-russes, il ne représenterait plus la France comme un pays terrorisé par une poignée de chauvins. Il aurait vu une nation qui, tout entière, de Dunkerque à Marseille, était animée du même sentiment, obéissait à la même impulsion, témoignait d'ardentes sympathies à ses amis, sans proférer aucune parole malsonnante contre personne, et célébrait avec ivresse un événement qui lui semblait une garantie pour son avenir. Un homme d'esprit

1. *Frankreich, Russland und der Dreibund. Geschichtliche Rückblicke für die Gegenwart*, von H. Heinrich Geffcken, Berlin, 893.

disait à propos de ces fêtes sans exemple que c'était la première fois qu'on introduisait l'amour dans la politique. Elles ont démontré que la France a toujours du goût pour la politique de sentiment : mais il peut arriver que la politique de sentiment soit une politique de raison, et on trouve quelquefois son compte à s'abandonner aux entraînemens de son cœur. Si M. Geffcken avait un peu plus d'imagination ou d'impartialité, il comprendrait sans peine qu'une nation qui a essuyé de grands désastres, que ses ennemis s'appliquaient à tenir en quarantaine, à laquelle les prophètes avaient annoncé que tant qu'elle resterait en république, elle n'aurait en Europe aucun allié, éprouve un sentiment de délivrance en constatant que les prophètes se sont trompés, qu'elle a réussi à se faire des amis et qu'elle peut conserver ses institutions sans se condamner à une éternelle solitude.

Selon M. Geffcken, la République française, en nouant des relations d'amitié avec l'empire du Nord, a contracté une liaison contre nature, qu'il est impossible de prendre au sérieux. C'est là une de ces vaines tentatives qui ne sauraient aboutir, un de ces mariages contraires à toutes les convenances, que les badauds donnent pour certains et qui ne se feront jamais, parce qu'en définitive c'est la raison qui gouverne les actions humaines. M. Geffcken a cru démontrer sa thèse en rappelant qu'à six reprises déjà, sous Pierre le Grand, sous Élisabeth, sous Paul, sous Alexandre I^{er}, sous Nicolas, sous Alexandre II, la Russie a tenté de conclure une alliance avec nous et que par la force des choses, l'un après l'autre, tous ces essais ont avorté. On pourrait lui répondre que les circonstances ont changé, que la face de l'Europe s'est transformée, que l'Allemagne exerce aujourd'hui une hégémonie qu'elle n'a pas su faire agréer à tous ses voisins, que par ses soins trois puissances ont formé une redoutable coalition dirigée à la fois contre la Russie et contre la France. Avoir les mêmes ennemis est souvent une raison suffisante pour devenir amis, et la communauté des intérêts a plus d'une fois rapproché des peuples opposés d'opinions, de goûts et de caractères.

M. Geffcken a deux poids et deux mesures. L'alliance franco-russe lui paraît une combinaison politique contre nature, et la triple alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie lui semble la chose la plus naturelle du monde. Eh ! sans doute, si quelqu'un avait annoncé, il y a vingt ans, que la République française aurait en Europe deux amis, un pape et un tsar, personne n'aurait voulu le croire. Mais aurait-il obtenu plus de créance le devin qui aurait prédit qu'un jour l'Italie trouverait son intérêt à entrer dans la même alliance que l'Autriche, qu'oubliée d'un long passé, elle unirait ses destinées à celles de l'ennemi héréditaire, qui détient encore dans ses mains des provinces qu'elle considère comme faisant partie de son patrimoine ? Le destin a

ses caprices, il se plaît à offrir au monde des spectacles invraisemblables, et on a tort de dire qu'il ne se passe jamais rien de nouveau sous le soleil.

Ce qu'il faut reconnaître, c'est que le rapprochement de la Russie et de la France a été le résultat d'une évolution lente et laborieuse. Le plus grand obstacle à leur entente était l'étroite union des cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg et les récents témoignages qu'ils s'en étaient donnés l'un à l'autre. Pendant l'insurrection de la Pologne, M. de Bismarck s'était montré fort obligeant. Il avait été payé de retour : en 1870 et 1871, la Russie avait rendu à l'Allemagne des services essentiels, et à peine la paix fut-elle conclue, l'empereur Guillaume télégraphiait à son neveu que sa reconnaissance ne finirait qu'avec sa vie. L'amitié de la Russie avait été trop utile à M. de Bismarck pour qu'il n'en sentit pas tous les avantages, et en créant la ligue des trois empereurs, il prouva qu'il entendait s'en tenir à la politique traditionnelle de la Prusse et mettre à l'abri de toute atteinte son entente cordiale avec son puissant voisin de l'Est.

Mais il éprouva, en 1875, des froissemens d'amour-propre et découvrit que la complaisance de son allié avait des bornes. Dès lors on put apercevoir quelque changement dans sa politique comme dans ses sentimens. M. Geffcken a raison de dire que, lorsque éclata l'insurrection de l'Herzégovine, qui devait avoir de si graves conséquences, elle ne trouva d'abord aucun appui à Saint-Pétersbourg ; la Serbie fut engagée à n'y point prendre part. Le tsar et la cour étaient dans les dispositions les plus pacifiques : « Il y a deux manières de traiter la question d'Orient, disait le prince Gortchakof, ou de l'attaquer à fond, ou un replâtrage. Eh bien, je suis vieux, je suis pour le replâtrage. » Mais M. de Bismarck n'était pas fâché de donner de l'occupation à ce puissant allié dont il pensait avoir à se plaindre, et peut-être avait-il deviné qu'en déclarant la guerre à la Turquie, les Russes se lançaient dans une entreprise qui leur imposerait plus de sacrifices d'hommes et d'argent qu'elle ne leur rapporterait de profits réels. Il a toujours pensé que ses amis deviendraient peut-être un jour ses ennemis, et il ne les a jamais empêchés de faire une imprudence.

Le 5 décembre 1876, il déclarait au Reichstag que, quelles que fussent les intentions de la Russie, elle avait le champ libre, qu'il ne la traverserait point dans ses desseins, et ce fut alors qu'il prononça le mot fameux « que l'Allemagne n'avait en Orient aucun intérêt qui valût le sacrifice des os d'un seul fusilier poméranien ». Lorsque le gouvernement roumain le consulta pour savoir quelle conduite la principauté devait suivre dans cette conjoncture délicate, sa réponse fut si entortillée que M. Bratiano s'écria : « Bismarck veut la guerre ! » Comme on hésitait encore à Saint-Pétersbourg et qu'on semblait chercher un expédient

pour se tirer d'embarras, le chancelier fit venir chez lui M. d'Oubril et lui dit : « J'apprends que l'empereur hésite ; moi, je connais la Russie, et je vous dis : Il est f... s'il ne fait pas la guerre. »

La guerre se fit, et après que la Russie victorieuse eut arraché à la Turquie le traité de San Stefano, M. de Bismarck prononça un second discours devant le Reichstag. Il n'y tenait pas le langage d'un ami sûr. Il donnait à entendre aux puissances étrangères que si elles n'étaient pas contentes des conditions obtenues par les Russes, elles devaient se charger de les contraindre à rabattre de leurs exigences. Il disait aussi que le soi-disant traité des trois empereurs ne reposait sur aucune stipulation écrite et n'obligeait aucun des trois souverains à se ranger à l'avis des deux autres. Il disait encore que l'Allemagne était peu disposée à jouer le rôle « d'un *policeman* européen ». C'était encourager l'Angleterre à entrer en campagne contre la Russie. On lui disait clairement : « Faites ce qu'il vous plaira ; nous n'avons pris aucun engagement, et nous ne faisons pas la police en Europe. » La Russie céda, le traité de San Stefano fut revu et corrigé dans le congrès de Berlin, où le chancelier allemand joua le rôle « d'un honnête courtier ». Mais la Russie trouva que le courtier ménageait trop ses ennemis ; qu'il semblait avoir oublié les services rendus ; qu'elle recevait moins qu'elle n'avait donné, et dès ce jour elle put se demander si, en recherchant à tout prix l'amitié du cabinet de Berlin, elle ne sacrifiait pas ses intérêts à une tradition qui avait fait son temps.

Dès ce jour aussi, M. de Bismarck parut disposé à déplacer l'axe de sa politique et à chercher son point d'appui à Vienne. Dans le mois de novembre 1879, il eut avec le comte de Saint-Vallier un long et curieux entretien, que notre ambassadeur s'empressa de rapporter à son gouvernement. Le chancelier lui avait raconté à sa manière, à sa façon, les incidents qui avaient déterminé le changement de sa politique : « L'empereur Alexandre II, lui dit-il, voulant jouer le Napoléon I^{er}, a commencé à parler cet été sur un ton menaçant à nos ambassadeurs. Il a été si loin avec Schweinitz, qui n'a pas su le remettre à sa place comme il convenait, que l'empereur mon maître s'en est ému et a laissé tomber un coin du bandeau qui lui dérobe la lumière du côté de son cher neveu de Russie. J'ai calmé Sa Majesté en lui disant qu'il ne fallait pas prendre au sérieux les paroles d'un homme malade et inconscient, et j'ai prescrit à Schweinitz de tout écouter et de tout rapporter sans jamais parler.

« Andrassy, par mon conseil, a donné les mêmes instructions à son ambassadeur, et le tsar, sans doute encouragé par ce silence, en est venu, au milieu de sorties violentes, d'apostrophes emportées, de griefs sans limite, à formuler nettement, explicitement des menaces de guerre contre nous et l'Autriche. Puis, au mois d'août, après une de ses nuits

d'insomnie agitée, il s'est mis à écrire de sa main deux lettres, l'une à son oncle, l'empereur Guillaume, l'autre à l'empereur François-Joseph, deux lettres enfiévrées, sorte d'ultimatum, posant ses conditions et annonçant la guerre en cas de non-satisfaction... L'empereur, mon maître, a reçu la sienne pendant les manœuvres militaires; elle lui a causé une violente secousse, et il me l'a envoyée aussitôt. J'ai compris que la chose devenait grave et qu'il fallait aviser; car je voyais les coquetteries de Gortchakof et de la presse russe pour flatter vos rancunes contre nous et vous entraîner à une affaire; je voyais des tentatives analogues se faire du côté de l'Italie... L'Autriche, fort inquiète, me demandait ce qu'il fallait faire. J'étais à Gastein; j'y ai appelé Andrassy, et nous avons jeté les premières bases de mon voyage à Vienne et des arrangemens à conclure entre nous. »

Au cours de l'entretien, M. de Bismarck s'était plaint à M. de Saint-Vallier des tracas, des cruels ennuis que lui causait la nécessité de compter « avec les accès de sentimentalisme irréfléchi de son vénéré maître et seigneur, » lequel avait eu la funeste idée de répondre par une dépêche attendrie à la lettre de menaces de son neveu et de lui demander une entrevue. En apprenant cette fâcheuse nouvelle, le chancelier avait éprouvé, disait-il, « un ébranlement nerveux qui lui avait fait perdre tout le bénéfice retiré de la cure de Gastein ». En vain avait-il supplié, adjuré l'empereur de renoncer à son idée; l'entrevue eut lieu et, pour surcroît d'humiliation, le rendez-vous avait été pris sur le territoire russe, à Alexandrovo. Mais le neveu, paraît-il, accueillit mal les explications que lui donna son oncle, et aussitôt M. de Bismarck partit pour Vienne, où le projet de traité fut rédigé. Il restait à le faire agréer par l'empereur Guillaume, dont on n'obtint l'assentiment qu'à force de sollicitations et d'instances. « Nous avons décidé à Vienne que nous donnerions connaissance de notre accord au cabinet de Saint-Pétersbourg. Mon souverain a cru que cette notification serait regardée comme une provocation; il a refusé plusieurs jours d'y consentir. J'ai dû prendre les grands moyens et donner ma démission. Il l'a refusée, mais il y a répondu par l'offre de son abdication; j'ai refusé à mon tour, et nous avons fini par nous entendre. » Le prince ajoutait qu'après avoir reçu cette communication, le tsar n'avait pas tardé à s'adoucir, qu'au bout de huit jours les rapports étaient devenus plus faciles, qu'ordre avait été donné aux journaux russes de modérer leur langage, « que l'ours de combat avait rentré ses griffes en voyant debout et unis les dogues de garde. » Telle était sa version; on sait que dans les histoires qu'il raconte, il ne dit jamais tout, et que ce qu'il ne dit pas est souvent l'essentiel.

Ce grand politique n'entendait point pousser les choses à l'extrême. Il a déclaré plus d'une fois dans ces derniers temps qu'il n'avait jamais

pensé à se brouiller avec la Russie; qu'il lui avait témoigné beaucoup d'égards; qu'il s'était arrangé pour pouvoir toujours négocier avec elle et pour servir d'intermédiaire, le cas échéant, entre le cabinet de Vienne et celui de Saint-Pétersbourg; que c'était son successeur qui avait tout gâté par ses partis pris et ses maladresses. Après la mort tragique d'Alexandre II, dans son entrevue du 9 septembre 1881 avec le nouveau tsar, il l'assura que l'Allemagne ne nourrissait aucune intention hostile contre la Russie. Le comte Kalnoky, alors ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg, mandait à son gouvernement que la sagesse et la modération inattendue du prince avaient produit la meilleure impression sur Alexandre III comme sur M. de Giers, et le tsar écrivait à l'empereur François-Joseph: « J'ai été très heureux de revoir l'empereur Guillaume, notre vénérable ami, auquel nous unissent des liens communs de cordiale affection. »

Mais la défiance est un mal difficile à guérir, et quand l'amitié a perdu la foi, elle n'est plus de l'amitié; on continue à se voir, on se fait bonne mine, et il y a au fond du cœur une plaie secrète qui se rouvre sans cesse. « C'en est fait, disait M. de Bismarck le 6 février 1888, nous ne recherchons plus l'amour, ni en France, ni en Russie. La presse russe, l'opinion publique russe a montré la porte à un vieux, puissant et loyal ami; nous ne nous imposons point; nous avons essayé de rétablir l'antique intimité, mais nous ne courons après personne. » Mais, en même temps, il expliquait à qui de droit qu'en signant un traité avec l'Autriche, il ne s'était point engagé à appuyer en toute circonstance la politique autrichienne en Orient: il s'appliquait à ménager les intérêts russes en Bulgarie; il témoignait une grande froideur au prince Ferdinand. Depuis qu'il s'est retiré à Friedrichsruhe, tout est changé. Le 16 mai 1890, l'Allemagne a conclu une convention commerciale avec le prince, et elle a trouvé d'autres occasions de lui marquer sa bienveillance. Plus d'une fois aussi, elle a paru disposée à lier partie avec l'Angleterre. Les Russes sont désormais avertis; ils savent que si jamais, contre toute attente, le cabinet de Vienne pratiquait dans la péninsule des Balkans une politique agressive, il aurait l'Allemagne derrière lui. M. Geffcken s'en réjouit; il est persuadé que la Triple Alliance est assez forte pour imposer ses volontés à tout le monde. Cet homme doux, qui évite avec soin les gros mots, est de la race des violens, et s'il ne tenait qu'à lui, sans penser à mal, il aurait bientôt fait de mettre l'Europe en feu.

Quelles que soient, en général, l'abondance et la sûreté de ses informations, il est des points sur lesquels il n'a pas pris le temps de se renseigner. Il croit ou affecte de croire que dès l'origine nous avons recherché ardemment l'alliance russe; que c'est nous qui avons fait les premiers pas; que nous avons triomphé, à force d'obsessions, de l'éloi-

gnement, de l'antipathie qu'on ressentait pour nous. C'est nous bien mal connaître et respecter bien peu la vérité des faits. Cruellement maltraités par la fortune, la seule vertu dont nous fissions cas était cette prudence inquiète et timorée qu'enseignent les grands malheurs. Avant d'avoir reconstitué notre armée et repris quelque confiance en nous-mêmes, notre seule préoccupation était d'éviter soigneusement tout ce qui pouvait mécontenter le cabinet de Berlin, exciter ses ombrages, nous exposer à ses reproches et à ses soupçons. Nous étions infiniment circonspects et réservés; vivant au jour le jour, à peine avions-nous une politique étrangère, à moins qu'on n'appelle de ce nom l'art de s'effacer et de ne pas se compromettre, c'est-à-dire l'art de ne rien faire et de ne rien vouloir.

Nous sentions bien que la forme de notre gouvernement agréait peu à la Russie, qu'elle attendait pour nous prendre au sérieux que nous eussions un roi ou que notre bonne conduite eût prouvé que nous pouvions nous en passer. Aussi les premières avances qu'elle nous fit furent-elles mal reçues. Nous la soupçonnions, avec raison peut-être, de ne paraître rechercher notre amitié que pour donner de la jalousie à l'Allemagne; n'était-ce pas le meilleur moyen de ranimer un amour presque éteint, de réveiller le feu qui se mourait sous la cendre? Dans toutes les marques d'intérêt qui nous venaient de Saint-Pétersbourg, nous ne voulions voir qu'une manœuvre, que des coquetteries artificieuses, et tant qu'a vécu l'empereur Alexandre II, nous étions sur la défensive, nous nous tenions en garde contre « la politique des cantharides ». C'était le temps où M. de Bismarck déclarait avoir trouvé dans la France une femme irréprochable, qui dénonçait elle-même à son mari les entreprises faites contre sa vertu et lui donnait à lire les madrigaux de ses amans. En 1879, comme le prouve la dépêche de M. de Saint-Vallier que j'ai déjà citée, il était encore très content de nous; il s'en était expliqué nettement dans son entretien avec notre ambassadeur: il s'était loué du service que lui avait rendu la France en faisant un froid accueil aux ouvertures du général Obrutcheff, aux insinuations du prince Gortchakof. « L'attitude loyale du gouvernement français, disait-il, a rendu un grand service à la cause de la paix européenne, et la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg aurait poussé les choses à l'extrême si elle avait trouvé quelque encouragement chez vous. Voilà pourquoi j'ai fait remercier M. Waddington par le prince Hohenlohe... Nos précautions, disait-il encore, sont absolument limitées à la Russie, et ne visent aucune autre puissance, la France moins que toute autre, aussi longtemps qu'elle aura à sa tête un gouvernement et des hommes d'État dans la loyauté desquels nous avons pleine confiance, et qui viennent de nous montrer que la Russie ne pourra pas les attirer dans son jeu. »

Il est vrai qu'aujourd'hui nous avons repris, après une cure douloureuse, la liberté de nos mouvemens, mais nous en faisons un usage très modéré. Quand on a été longtemps timide par nécessité, on a peine à recouvrer son ancienne vaillance; on craint les responsabilités, on ne court pas après les occasions, on attend au coin de son feu qu'elles viennent s'offrir. Il faut que M. Geffcken se fasse de nous une idée bien fautive pour avancer que la manifestation de Cronstadt fut imaginée par nous, que l'empereur Alexandre III l'a subie. « Pour effacer, dit-il, le fâcheux souvenir qu'avait laissé l'insuccès de l'exposition manquée de Moscou, on résolut à Paris d'envoyer une escadre en Russie. L'annonce de cet envoi ne fut point agréable au tsar; mais il ne pouvait décliner sans impolitesse l'honneur qu'en voulait lui faire. La visite eut lieu avec beaucoup d'éclat, et ce fut une fête pour la vanité française que d'apprendre que l'empereur avait entendu la *Marseillaise* la tête découverte. Toutefois les entretiens de l'amiral Gervais avec des dignitaires russes n'eurent aucun effet sensible. La cour fut charmée quand tout fut fini, et on interdit de nouveau la *Marseillaise*. » A qui M. Geffcken fera-t-il croire que l'empereur Alexandre III, dont le caractère est bien connu, se soit laissé imposer par nous une manifestation qui lui déplaisait? Si le publiciste allemand était allé aux informations, on lui aurait appris que l'accueil exceptionnel fait à nos marins avait causé en France autant de surprise, autant d'étonnement que de joie, et que les moins étonnés des Français n'étaient pas nos hommes d'État et nos ministres.

« C'était faire beaucoup de bruit pour rien, poursuit-il. Cet incident n'a rien produit et ne pouvait rien produire. Le dégrisement succéda à une exaltation d'un jour. Le comte Caprivi disait le 27 novembre 1891 que la démonstration de Cronstadt n'avait servi qu'à rendre visible aux yeux du grand public un état de choses qui existait depuis longtemps. Il restait au-dessous de la vérité, car on n'a pas tardé à s'apercevoir que la conclusion d'une alliance franco-russe était devenue de jour en jour plus problématique... Non seulement l'empereur Alexandre III désire sérieusement le maintien de la paix et de ses bonnes relations avec l'Allemagne, il a une défiance bien fondée à l'égard de la stabilité de la politique française, et cette défiance n'a pu être qu'augmentée par le scandale de Panama, qui a fait à la république un tort qu'on ne saurait exagérer. » M. Geffcken n'avait pas prévu qu'au lendemain du scandale de Panama, le tsar enverrait son escadre à Toulon, et qu'il remercierait par dépêche « toutes les classes de la nation française » de la sympathie qu'elles avaient témoignée à l'amiral Avellane et à ses officiers. M. Geffcken dira-t-il que ce sont nos pressantes sollicitations qui ont déterminé les Russes à rendre, bien à contre-cœur, la visite que nous leur avons faite malgré eux? Ce serait

nous attribuer une puissance de persuasion, de suggestion vraiment miraculeuse, et quel que soit leur mérite, nos ministres n'ont pas eu jusqu'ici le don des miracles.

M. Geffcken est convaincu que tout Français russophile est un boute-feu incorrigible et n'a d'autre passion que « la haine de la Triple Alliance, qui oppose à ses désirs de revanche comme aux menées de la Russie en Orient une digue infranchissable ». La vérité est que la France tout entière attache un grand prix à l'amitié des Russes et que, comme l'empereur Alexandre III, elle désire sérieusement, elle aussi, le maintien de la paix. Mais elle pense qu'il est dans l'intérêt des deux pays de donner un contrepoids à cette Triple Alliance, dont les agissements secrets l'ont plus d'une fois inquiétée. Elle veut être maîtresse de ses destinées; il lui déplaît de n'avoir d'autre gage de son repos et de sa sûreté que la modération de ses ennemis, qui demain peut-être se démentira. Napoléon I^{er} disait que les bonnes idées ne s'allient pas toujours à un bon jugement. M. Geffcken a souvent de bonnes idées, et Dieu me garde de dire qu'il manque de jugement. Mais il manque parfois de logique. Il affirme que tous les ennemis de la paix sont en France et en Russie; que tant que nous aurons une bonne conscience, nous n'aurons rien à craindre de personne, et il a consacré le chapitre le plus intéressant de sa brochure à raconter, en l'enrichissant de quelques détails inédits, l'histoire exacte de tout ce qui s'est passé à Berlin dans le printemps de 1873, et à démontrer que sans qu'on eût contre nous aucun grief avouable, il s'en fallut de bien peu que nous ne fusions attaqués.

Nous nous remettons à peine de nos désastres; la paix était pour nous le plus urgent des besoins, et le maréchal de Mac-Mahon disait à un diplomate étranger : « Si on me marchait sur le pied, je dirais : Pardon ! »

Cependant on trouvait à Berlin que nous nous relevions trop vite; on n'avait pas cru la France si forte ni si riche. Fallait-il lui laisser le temps de refaire son armée? N'était-il pas d'une sage politique de se procurer un *casus belli* et d'en finir sur-le-champ avec elle? N'ayant rien à lui reprocher, on lui prêta de sinistres desseins, en alléguant le grand principe que le véritable agresseur n'est pas celui qui attaque, mais celui qui par ses intentions perfides oblige son ennemi à l'attaquer.

M. de Bismarck disait un jour au docteur Hans Blum que, si le parti militaire et son chef voulaient la guerre, lui-même ne l'avait point voulue. Toutefois, dès le mois de février, il avait envoyé M. de Radowitz à Saint-Petersbourg, en le chargeant d'expliquer confidentiellement au prince Gortchakof que la France méditait une agression contre l'Allemagne et qu'il se voyait dans la douloureuse nécessité de la prévenir; qu'il espérait que, comme en 1870, la Russie observerait une neutralité

bienveillante, d'autant plus que les événemens la mettraient en situation d'exécuter ses grands projets en Orient. M. de Bismarck, dans son entretien avec le docteur Blum, accusait M. de Radowitz d'avoir outrepassé ses instructions : « Ce belliqueux diplomate, disait-il, avait le fâcheux défaut de n'être plus maître de sa langue dès qu'il avait bu trois verres de vin. » L'affaire dont M. de Radowitz était chargé demandait de grandes préparations ; peut-être, le vin aidant, fut-il trop expansif et rompit-il trop brusquement la glace. Le prince Gortchakof, de qui M. Geffcken paraît tenir ce récit, répondit d'un ton sec qu'il ne pouvait croire aux intentions agressives de la France, et qu'à l'égard de la Russie, elle n'avait pas de grands projets en Orient, qu'elle ne désirait que le maintien du *statu quo*.

Malgré ce premier insuccès, M. de Bismarck ne renonça point à son plan, et à l'occasion de l'anniversaire du jour de naissance de l'empereur Guillaume, les ambassadeurs furent mandés à Berlin pour y recevoir des instructions. En même temps commençait dans tous les journaux officiels une violente campagne contre la France. Celui de ces articles qui fit le plus de bruit et qui émut toutes les chancelleries avait été rédigé par le docteur Constantin Rössler, que M. de Bismarck qualifiait récemment « de simple *condottiere* de la plume », et qui était alors le chef du bureau de la presse. Les diplomates tenaient le même langage que les journalistes. M. de Radowitz déclara à notre ambassadeur que la guerre semblait inévitable et que c'était nous qui l'avions voulue. Le chancelier lui-même engagea le ministre de Belgique à conseiller à son gouvernement de prévoir le cas d'une invasion française, et comme le baron Nothomb, fort étonné, s'écriait : « Vous croyez donc la France capable d'un coup de tête ? » il lui répondit : « Pourquoi pas ? » Dans les premiers jours de mai, l'orage semblait près d'éclater. Ainsi que le disait un peu plus tard lord Derby : « Des personnes de la plus haute autorité avaient déclaré que, si la France désirait éviter la guerre, elle devait discontinuer ses armemens, et qu'il était à craindre qu'elle ne reçût avant peu une sommation de l'Allemagne. »

Qui conjura la tempête ? Nous avons toujours pensé qu'en 1875 nous avions eu de grandes obligations à la Russie. M. Geffcken affirme qu'il n'en est rien ; que ce fut l'empereur Guillaume qui, tardivement instruit de ce qui se tramait autour de lui, arrêta le complot de sa seule autorité et déclara que, n'ayant pas à se plaindre de la France, il était résolu à maintenir la paix. Ce n'est pourtant pas ainsi qu'il procédait d'ordinaire ; il n'a jamais pris sur lui de résoudre une grave question de politique européenne sans s'être mis d'accord avec son chancelier, et toujours, après de longues résistances, il a fini par se laisser persuader. Heureusement, dans ce cas particulier, M. de Bismarck, convaincu désormais que la Russie ne le laisserait pas faire, s'était subitement ravisé,

et il assura à son maître qu'il n'y avait dans toute cette affaire que des manigances de journaux et des manœuvres de bourse.

Il ne pouvait plus douter que la partie ne fût perdue. Le comte Schouvalof lui avait dit : « Si vous ne vous arrêtez pas, d'autres viendront après moi que vous serez forcé d'écouter. » Et après son entrevue avec lui, le tsar écrivait à une parente : « L'emporté de Berlin a donné toutes les garanties pour le maintien de la paix. » Au cours d'un dîner de gala, l'empereur d'Allemagne ayant demandé à son neveu s'il avait reçu récemment des nouvelles de la duchesse d'Édimbourg, Alexandre II répondit : « Non, mais j'ai reçu ce matin une lettre de la reine d'Angleterre, qui me prie de travailler ici pour la paix. Ah ! ah ! nous savons à quoi nous en tenir. » L'empereur Guillaume, lui aussi, savait à quoi s'en tenir. « On a voulu nous brouiller, dit-il plus tard à l'attaché militaire français. — Oserais-je demander, Sire, qui est cet on ? » Le vieux souverain ne répondit que par un sourire, et posa son doigt sur sa bouche. De son côté, lord Derby disait à notre chargé d'affaires : « Il n'est aujourd'hui à Berlin personne qui ne nie qu'il ait jamais été question d'entrer en campagne. Le prince de Bismarck, qui rejette tout le blâme sur le maréchal de Moltke, affirme que, pour sa part, il n'y a jamais pensé ; ce qui est certain, c'est qu'il en a beaucoup parlé. »

La France, pendant plusieurs jours, avait éprouvé les plus vives inquiétudes. Qui s'étonnera qu'un peuple cherche à se prémunir contre le retour de pareilles alertes ? Ce n'est pas trop pour cela d'avoir une bonne armée et des amis. On dira peut-être qu'il y a des incidens qui ne se produisent qu'une fois, que la Triple Alliance est une ligue en faveur de la paix et du *statu quo*, que les trois alliés n'ont jusqu'ici attaqué personne. Le bruit se répandit pourtant, il y a quelques années, que le premier ministre d'Italie poussait à la guerre et qu'il avait été retenu par M. de Bismarck, converti depuis 1873 à une politique de paix. Il est faux que trop de précaution nuise, et si sûre qu'elle soit, il est bon d'être deux pour traverser la forêt. C'est ce qu'a senti la France pendant les fêtes du mois d'octobre ; elle se disait : « Dorénavant je ne suis plus seule. »

La conclusion de M. Geffcken est que, eussions-nous conclu avec la Russie un traité en bonne forme, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, se fiant à l'évidente supériorité de leurs forces, n'auraient aucun sujet de s'émouvoir ; mais que d'ailleurs, dans le cas le plus favorable, l'alliance franco-russe ne sera jamais qu'une simple « entente morale » sans portée et sans conséquence. S'il en est ainsi, pourquoi tant d'aigreur et de fiel ? Se fâche-t-on contre un fantôme ?

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Antigone* de Sophocle. traduction de MM. P. Meurice et A. Vacquerie.

Le spectacle d'*Antigone* à la Comédie-Française est d'une beauté souveraine et peut-être plus pure encore, plus délicate, en quelque sorte plus intérieure que la beauté même d'*Œdipe-Roi*.

Sous les murs de Thèbes les deux fils d'Œdipe, l'un attaquant, l'autre défendant leur commune patrie, se sont entre-tués. Créon leur oncle, tyran de Thèbes, a rendu les honneurs funèbres au seul Étéocle : à Polynice, qui porta les armes contre la cité et contre les dieux, il a interdit de les rendre. Bravant le décret impie, la pieuse Antigone répand sur les restes abandonnés de son frère la poussière prescrite et les libations lustrales, et pour ce noble crime, Créon la fait enfermer vivante en un tombeau. Vainement Hémon, fils de Créon et fiancé d'Antigone, implore son père.

Il faut, pour fléchir le roi, que le devin Tirésias le menace des pires malheurs. Alors seulement, pressé par la crainte, Créon s'élançait au secours de la captive. Il n'arrive que pour la trouver morte, suspendue au nœud de sa ceinture, et pour voir Hémon se tuer à côté d'elle. Il revient, le vieux roi, portant entre ses bras le cadavre de son fils, et sur le seuil du palais il trouve un cadavre encore : celui de la reine, qui n'a pas voulu survivre à son enfant. Tel est en deux mots le sujet, et, comme on dit, l'argument de l'antique tragédie.

Nous disons tragédie, et si nous parlions d'*Œdipe-Roi*, nous dirions, prenant certes le mot au sens le plus honorable, même le plus glorieux, mais nous dirions pourtant mélodrame ; entre les deux chefs-d'œuvre, et sans doute à l'avantage d'*Antigone*, voilà une première différence. *Œdipe* est en effet un mélodrame, parce que l'intérêt y réside dans

l'évolution d'une action, d'une intrigue, plutôt que dans l'étude des passions et des caractères. Dès le début d'*Œdipe-Roi*, nous connaissons l'horrible secret et nous savons que le héros aussi finira par le découvrir. Sur la préparation et la gradation, les péripéties et enfin l'événement de cette découverte porte le génie du poète et la curiosité ou l'angoisse du spectateur. D'*Antigone* au contraire le point central n'est plus un fait; c'est une âme. Nous ne voyons plus comment quelque chose arrive, mais comment et surtout pourquoi quelqu'un agit. De là dans notre plaisir, ou mieux dans notre émotion, je ne sais quoi, sinon de plus intense, au moins de plus haut, et encore une fois de plus pur.

Un double sentiment, pitié et pitié, remplit le cœur d'*Antigone*, et de ce sentiment il semble que tout le monde n'ait pas été l'autre jour également touché. Il est des juges, et des plus délicats, qui ont trouvé l'œuvre un peu froide, nous entretenant de choses qui ne sauraient plus, ont-ils dit, émouvoir des modernes et des chrétiens; de superstitions funèbres, de rites matériels auxquels notre croyance épurée est devenue indifférente. C'est là mal comprendre l'esprit de l'époque, de l'œuvre, et l'âme profonde, autant qu'exquise, de l'héroïne. Rien au contraire de moins étroitement païen qu'*Antigone*, rien de plus général, de plus éternel; rien qui nous demande moins, pour être admis et admiré, de sortir de nous-mêmes, et de nous faire, comme on l'a dit encore injustement, « une raison sur le modèle de la déraison antique ». Il ne s'agit point ici de stériles cérémonies, de formalités vaines. *Antigone* ne donne pas sa vie pour l'accomplissement d'un rite inutile, mais d'un devoir efficace; ce qu'elle veut, ce n'est pas, ou ce n'est pas seulement le corps fraternel honoré, c'est l'âme fraternelle heureuse. Heureuse ou du moins tranquille, car dans la religion hellénique le rêve d'outre-tombe paraît bien s'être contenté de la paix, sans prétendre à la félicité. Comme les Égyptiens, les Grecs ont cru d'abord à une autre vie après la mort, sous la terre; les honneurs funèbres étaient la condition expresse de cette existence souterraine, un peu vide, un peu terne sans doute, exempte de souffrance plutôt que comblée de joie, mais assez désirable encore pour qu'*Antigone*, à tout prix, en veuille assurer à son frère ne fût-ce que le triste bienfait et la pâle douceur. La vierge fraternelle ne meurt donc pas martyre de la superstition matérielle, mais de la pure croyance, et d'une pitié qui veut donner à l'être aimé, par delà le trépas, ce qu'elle conçoit, ce qu'elle espère de bonheur. Et si cela est peu de chose encore, une lueur à peine, si depuis les temps helléniques, le stoïcisme d'abord et puis et surtout le christianisme, ont élevé l'idéal de l'éternelle béatitude, de l'idéal ancien quelque chose est demeuré pourtant, et pour ses fidèles défunts l'Église demande toujours et avant tout *requiem*, le repos.

La pitié d'*Antigone* est pitié aussi et par là encore nous touche. A

la rancune, à la vengeance, à la haine, elle donne pour borne sacrée la pierre des tombeaux. Elle ne permet pas que la malédiction, ni la honte, ni le châtement poursuivent le coupable au delà des portes de la vie. De la miséricorde divine et du salut elle a d'étranges pressentimens. A cet égard, le dialogue, on pourrait presque dire la discussion entre Antigone et Créon mériterait d'être étudiée en détail : « Le crime, objecte Créon, n'a pas droit au même traitement que la vertu. — Qui sait, réplique la jeune fille, comme si vaguement elle entrevoyait un dieu moins sévère à l'homme que l'homme même; qui sait si ces maximes sont admises chez les morts? — Certes, riposte le roi, mais un ennemi ne devient pas un ami, même après sa mort. » Et rien n'est plus émouvant, devant ce dernier argument de rigueur et de dureté, que le mouvement de l'âme compatissante se repliant sur elle-même, s'enfermant dans l'obstination, dans l'aveuglement de la tendresse et de la pitié : « Moi, je suis faite pour m'associer à l'amour et non pas à la haine. »

Il est bon d'observer ici que chez Antigone la divine charité n'empiète pas sur la justice humaine. Dans le conflit entre la loi de l'État et la loi surnaturelle, celle-ci ne réclame que sa part. Si farouche et même odieux que soit Créon, on peut le comprendre. La haine surtout l'anime, mais pour la voiler, pour la masquer, ni les prétextes ne lui manquent, ni peut-être les raisons. C'est soi-disant au nom de deux grandes idées qu'il lutte : l'idée de l'autorité absolue et l'idée de la patrie. « Il faut écouter, dit-il quelque part, celui que l'État a choisi pour maître, en toutes choses, petites ou grandes, justes ou injustes. » Et ailleurs : « Jamais le crime n'obtiendra de moi les honneurs que mérite la vertu; mais quiconque aura montré du zèle pour sa patrie, je l'honorerai après sa mort comme de son vivant. » Créon joue donc son rôle de chef; chef primitif, encore barbare, gardien intransigeant du droit absolu et au besoin atroce. Et voyez quelle est la justesse du génie grec et quelle mesure garde Antigone jusque dans la ferveur de sa piété. Elle ne cherche pas à réhabiliter son frère. Sans contester ni même excuser le crime du vivant, elle en veut seulement purifier le mort. Coupable, il a mérité son châtement; mais, une part ayant été donnée à la justice humaine, qu'une autre soit désormais laissée au divin pardon. Est-il possible de faire à l'avance, avec plus de discernement et d'exactitude, le partage délicat de nos devoirs, de mieux prévoir et d'interpréter mieux le précepte futur : Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

Le chef-d'œuvre de Sophocle, comme les plus rares parmi les chefs-d'œuvre antiques, possède donc un caractère sinon de prophétie, au moins d'annonciation morale, philosophique et religieuse. Il marque un pas en avant et sur les tragédies d'Eschyle, et sur telle ou telle tragédie

(*Électre*, par exemple) de Sophocle lui-même. Les âmes, ou quelques âmes (Antigone, Hémon) y sont plus douces; elle y sont libres aussi, et voilà par où encore *Antigone* diffère essentiellement d'*Œdipe-Roi*. *Œdipe* représente la souveraineté du Destin; *Antigone*, au contraire, l'avènement, l'aube non seulement de la compassion et de la tendresse, mais de la liberté, et d'une liberté dès son aurore aussi parfaite, aussi radieuse, que depuis elle le fut jamais. « Là, peut-on dire, en empruntant à M. Brunetière une de ces distinctions qu'il excelle à établir, là les héros formés [pour ainsi dire et comme façonnés par les circonstances extérieures, soumis à la pression du « milieu » ou du « moment, » obéissent toujours à quelque fatalité, dont même il leur arrive parfois de n'être que le symbole, et sont *agis*, « selon un barbarisme énergique, bien plutôt qu'ils n'agissent. » — Ici au contraire, « bien loin d'accepter la loi des circonstances, ce sont les personnages qui la leur font jusqu'à en mourir, s'il le faut, plutôt que de ne pas la leur faire, et qui les accommodent aux exigences de leur volonté. » Chez Corneille lui-même, auquel M. Brunetière appliquait naguère ces dernières paroles, chez Corneille, le grand poète du libre arbitre, on ne trouve pas un héros, une héroïne plus inviolablement libre qu'Antigone; libre avec plus de force, mais surtout avec autant de douceur que la vierge thébaine, frêle mais intrépide avocate de la conscience et du devoir, roseau pensant, roseau aimant aussi, que l'univers antique s'arme pour écraser et dont en l'écrasant seulement il triomphe.

Oui, l'une des premières parmi les grandes figures tragiques, Antigone a été libre de cette liberté *transcendantale* qu'il y a plus de cent ans un grand penseur a conçue. « *Devoir*, s'écriait Kant en un passage fameux, *devoir!* nom sublime et grand, qui ne renfermes rien en toi d'agréable, rien qui implique insinuation, mais qui réclames la soumission; qui cependant ne menaces de rien de ce qui éveille dans l'âme une aversion naturelle et épouvante pour mettre en mouvement la volonté, mais poses simplement une loi qui trouve d'elle-même accès dans l'âme et qui gagne elle-même, malgré nous, la vénération (sinon toujours l'obéissance), devant laquelle se taisent tous les penchans, quoiqu'ils agissent contre elle en secret, quelle origine est digne de toi et où trouve-t-on la racine de ta noble tige (1)? » — Ce commandement secret et invincible, cet *impératif* que le philosophe a cru trouver, l'a-t-il donc retrouvé seulement? Puisque aujourd'hui nous nous sommes plu à chercher des pressentimens, à surprendre des lueurs dans *Antigone*, on nous excusera peut-être si de la noble tige, comme dit Kant, il nous a semblé voir le germe déjà fleurir, il y a deux mille années, sous l'azur de la Grèce et dans l'âme ingénue d'une enfant.

(1) Kant, *Critique de la raison pratique*, trad. Picavet.

La musique écrite par M. Saint-Saëns, pour *Antigone*, est strictement conforme aux conditions connues ou présumées de la musique antique : unisson des voix entre elles toujours, et presque toujours unisson des voix avec l'orchestre ; orchestre fort simple, très léger, qui se permet parfois un modeste contrepoint d'accompagnement ; emploi de certaines tonalités ou plutôt de certains modes anciens (l'hypodorien par exemple, chœur numéro 1). L'effet ainsi obtenu est donc vraisemblablement selon la lettre du génie grec. Est-il aussi selon l'esprit ? On garde le droit d'en douter, cet esprit n'étant pas venu jusqu'à nous. En somme, et malgré la réelle grandeur d'un ou deux morceaux, la ravissante mélancolie d'un autre, cette musique a paru surtout monotone. Elle a en outre ce grave inconvénient, qu'elle empêche d'entendre les paroles du chœur, souvent admirables d'abord et puis nécessaires toujours à la physionomie comme à l'équilibre moral de la tragédie.

L'interprétation d'*Antigone* est très belle. M. Mounet-Sully dans Créon donne à plusieurs reprises par la voix, le geste et la diction la sensation du sublime ; rien de plus magnifique que la lente et douloureuse montée des degrés du palais par ce père qui porte et traîne à la fois le cadavre de son enfant. M^{lle} Bartet, par la mesure, la discrétion et la distinction exquise, atteint à la perfection de la grâce chaste et de la tendre dignité. « Je suis de la race des sœurs », disait-elle dans la *Souris* ; dans *Antigone*, c'est l'idéal même de cette race qu'elle a réalisé.

Allez donc entendre *Antigone*, et puis, si vous voulez prolonger, redoubler même en vous l'émotion sacrée, allez entendre *Phèdre*, où chaque dimanche M^{me} Sarah Bernhardt reparait, plus passionnée, plus douloureuse, plus admirable enfin qu'elle ne fut jamais. Décidément le dieu ne s'est pas retiré de cette femme.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

Les premières séances de la Chambre nouvelle, qui se sont terminées par la démission du ministère Dupuy, ont suffi pour montrer combien le terrain de la discussion s'était déplacé en France depuis six mois. Elles ont donné le ton à la législature qui commence, et fait connaître l'esprit de la politique future : nous allons assister à la lutte du socialisme contre la liberté. Et nous avons la satisfaction de constater que celle-ci a remporté une éclatante victoire.

Le moment était, il faut l'avouer, mal choisi pour nos socialistes révolutionnaires, frères aînés ou cousins germains des anarchistes, pour faire entendre aussi hardiment leurs revendications, lorsque des attentats odieux, qui nous ramènent à la barbarie, plongent le monde dans la stupeur et prescrivent impérieusement à la société de veiller à sa conservation. Pays monarchiques ou républicains, nations vieilles ou jeunes, races latines ou anglo-saxonnes, nul n'est à l'abri de la fureur monstrueuse et stupide de quelques misérables qui détruisent les gens et les choses uniquement parce qu'ils trouvent que tout n'est pas pour le mieux dans la planète que nous habitons. Comme ils n'ont rien à substituer à ce qui est, qu'ils ne produisent aucun plan et que leur cervelle ne contient pas le plus léger vestige d'idée, on peut admettre que la devise de ces forcenés est simplement que ce qui existe n'est bon qu'à s'en aller en poussière et que le mieux serait qu'il n'existât rien.

C'est donc vraiment pour son existence que la civilisation actuelle, fruit de longs siècles d'efforts de nos pères, perfectible encore, — qui songe à le nier? — mais très supérieure cependant, dans son ensemble, aux organismes sociaux qui l'ont précédée, aura à lutter dans l'avenir. C'est à elle que la guerre est déclarée, et les projets de loi dont on

annonçait le prochain dépôt à la Chambre, et qui ont pour but de modifier la législation sur la presse, en permettant l'arrestation préventive des individus coupables, non seulement de provocation, mais aussi d'apologie des crimes de droit commun, et en donnant aux parquets le pouvoir de saisir les exemplaires constituant le délit, ces projets de loi sont en vérité la moindre des armes qu'il convient de mettre, en France, aux mains des représentans de l'ordre public.

Depuis quelques semaines l'anarchisme, qui tenait le 13 novembre ses assises à Londres, dans Trafalgar-square, en un meeting où il célébrait l'anniversaire du « dimanche sanglant », c'est-à-dire de la répression nécessaire des troubles que l'agitation anti-sociale avait amenée il y a six ans, déployait solennellement son drapeau en Amérique, dans un congrès international, à Chicago. Les conseils qu'avaient donnés les orateurs du parti recevaient presque aussitôt un commencement d'exécution par l'assassinat du maire de Chicago, puis par des tentatives, heureusement réprimées, de meurtre sur la personne du gouverneur de l'Indiana et d'explosion de dynamite du monastère de franciscains de Patterson (New-Jersey).

Et tandis qu'à Londres un anarchiste brisait la devanture d'un bijoutier d'Oxford-street, alléguant « qu'il lui était loisible de prendre ce qui lui manquait là où il le trouvait » ; pendant qu'à New-York un adepte des mêmes idées tirait des coups de revolver dans les fenêtres du restaurant à la mode Delmonico, en criant : « A bas les riches ! », à Paris, un des congénères de ce dernier frappait, dans un simple bouillon Duval, d'un coup de couteau qui faillit être mortel, le ministre de Serbie, sans le connaître et uniquement pour l'honneur de tuer un « bourgeois » ; sa victime n'étant pas autrement désignée à son choix que par le port d'une décoration à la boutonnière ; à Marseille, à quelques jours de distance, une marmite chargée de dynamite faisait explosion devant la porte du commandant de corps d'armée ; et l'Espagne, encore tout émue de la catastrophe, accidentelle celle-ci, de Santander, était terrifiée par l'horrible attentat de Barcelone : deux bombes jetées dans une représentation de gala, au théâtre du Liceo, au milieu des fauteuils d'orchestre, tuant quinze personnes en une seconde, sans compter un grand nombre de blessés qui moururent les jours suivans.

Qu'il se soit trouvé des voix pour légitimer de pareilles abominations et des journaux pour y applaudir, voilà qui relève uniquement des tribunaux, et l'on a droit de s'étonner que le gouvernement, qui a su, au commencement de cette année, concevoir, rédiger et faire voter par les Chambres, en quelques jours, une loi, d'ailleurs fort opportune, contre les propagateurs de fausses nouvelles relatives aux caisses d'épargne, laisse aujourd'hui si bénévolement discourir des énergumènes comme ceux de la réunion anarchiste de Saint-Ouen, qui ont

osé dire, en parlant des récents attentats : « Les bourgeois consternés tremblent devant la dynamite, usons-en. Brûlons ! tuons ! c'est par la terreur et le sang que l'idée anarchiste s'implantera ! » On s'étonne que les pouvoirs publics permettent à des feuilles comme le *Père Peinard* ou la *Révolte* de souiller les trottoirs de nos villes, lorsqu'un des derniers assassins avoue que son crime a eu pour cause principale la lecture passionnée de ces journaux, qui l'un et l'autre recommandent, encouragent, excitent ouvertement au meurtre et au vol.

Ce qui est plus extraordinaire que de voir des bêtes fauves qui tuent par système « pour démontrer que la société est mal faite », ou des gredins qui, ne voulant pas travailler, volent ceux qui travaillent par sympathie pour ceux qui ne travaillent pas, c'est d'entendre des hommes politiques auxquels le suffrage universel ouvrirait hier le Parlement, ou des journalistes qui ont bien l'espoir d'y entrer demain, déclarer, ceux-ci que la tragédie de Barcelone « est une réponse à l'exécution de l'homme qui a lancé une bombe sur le maréchal Martinez Campos » ; ceux-là, que le parti socialiste, — c'est M. Jules Guesde qui parle, — « ne fait aucune distinction entre les moyens légaux et les moyens illégaux ; qu'il n'a nul souci de cette nuance... qu'il réclame le bénéfice des premiers et des seconds suivant les circonstances ».

Ces socialistes qui vont à la Chambre pour prendre part à ses travaux, et au besoin pour la détruire, sont entrés au Palais-Bourbon comme en pays conquis, impatients de nouvelles batailles. Lorsque après une semaine consacrée à la validation des députés et à la nomination du bureau définitif, — opération qui a suffisamment fait connaître les tendances de la majorité, puisque M. Casimir Périer, représentant des opinions modérées, battait de cent voix M. Brisson, sur le nom duquel s'étaient coalisées les opinions radicales, — lorsque M. Dupuy eut donné lecture de la déclaration gouvernementale, ce fut un délégué du groupe socialiste, M. Jaurès, qui prit le premier la parole pour interpellier le ministère.

La déclaration officielle, à laquelle il se proposait de répondre, avait elle-même, en traçant un programme de travail, un peu trop détaillé peut-être, mais en somme très net et très sage, indiqué l'orientation nouvelle de la politique française, telle qu'elle résulte des scrutins d'août et de septembre. C'est bien aujourd'hui que M. Jules Ferry, s'il vivait encore, pourrait répéter ce mot qui lui fut tant reproché, même dans son propre parti, lorsqu'il le prononça, que « le péril était à gauche », et non pas à droite, comme l'a cru jusqu'à ces derniers jours M. le Président de la République. Ce n'est plus contre la droite que l'action du pouvoir trouvera à s'exercer, et il n'est plus parlé, ni d'« opposition irréconciliable » d'un côté, ni « d'anti-cléricisme » ou de « manœuvres dynastiques » de l'autre.

Dès le début des travaux législatifs, la droite a noblement compris

que son devoir lui commandait l'union avec tous les hommes d'ordre sur le terrain constitutionnel, et le ministère n'a pas caché qu'elle y serait bien accueillie. Il convient d'ajouter que, sauf l'allusion aux lois scolaire et militaire, repoussées en principe par cette fraction de la Chambre, il n'était aucune partie de la déclaration ministérielle qui n'ait pu ou dû rallier les suffrages conservateurs.

Le gouvernement faisait résolument tête au socialisme et au radicalisme. Il repoussait la revision, c'est-à-dire la suppression du Sénat, l'amnistie, la séparation de l'Église et de l'État, l'impôt sur le revenu; il se déclarait hostile au socialisme d'État, favorable à l'initiative individuelle, à la liberté du travail, — contre la tyrannie des syndicats et la grève obligatoire, — désireux de maintenir le droit d'association des citoyens, ce grand principe, souvent oublié ou méconnu, de la Révolution française. Les projets financiers du ministre méritaient aussi l'approbation : le boni de la conversion du 4 1/2, annoncée à courte échéance, devra, a dit le président du conseil, « servir pour la plus grande part à rouvrir le chapitre, trop longtemps fermé, de l'amortissement, dont la présence dans un budget est à la fois un avertissement et une espérance. Aussi vous mettons-nous dès maintenant en garde contre d'imprudens dégrèvements, persuadés que le vrai moyen de dégrever c'est d'amortir. »

Bref, la méfiance que recérait la déclaration pour le « caractère ambitieux de certaines formules et la sonorité de certains programmes », les hésitations dont le premier ministre d'hier ne pouvait se défendre devant le projet d'organisation, « si désirable, encore que si malaisé », d'une caisse des retraites pour les travailleurs; les garanties économiques qu'il donnait, autant que la promesse d'une « administration équitable et bienveillante, faite pour répondre à la formelle volonté d'apaisement et d'unité morale dont le dernier scrutin a manifestement témoigné », ce langage nouveau justifiait l'accueil que les Chambres et le pays lui ont fait. Il y a, pour désarmer les courages et laisser la société sans défense, une conspiration si imprudente, dans laquelle des esprits élevés et des philosophes se rencontrent avec des utopistes et des bons naïfs, qu'il faut savoir gré à ceux que l'on voit marcher résolument contre les chimères du socialisme.

La discussion provoquée par l'interpellation sur la politique générale a duré trois séances pendant lesquelles tous les partis se sont fait entendre. Quelques jours avaient suffi à la formation de groupes nouveaux parmi les représentans. Les socialistes s'étaient divisés en deux bandes : les « nationaux », ayant pour chef M. Cluseret, et les « orthodoxes », qui sont internationaux ou, comme ils disent, « anti-patriotards, » — pour ceux-là M. Millerand est presque un réactionnaire. — Vient ensuite l'extrême gauche d'autrefois, sous la présidence de M. Barodet : ce sont là des socialistes qui ne sont pas socialistes, qui

ne le sont du moins que de nom, pour les besoins de leur candidature, ou très partiellement. Ils ne feraient campagne avec les purs que jusqu'à la première étape : la socialisation des mines, des chemins de fer et de la Banque. Ce groupe intermédiaire ne se compose d'ailleurs que d'une quarantaine de membres, tandis que la gauche radicale ou « progressiste » en compte plus du double.

Les trois ou quatre fractions qui précèdent, auxquelles on donnera demain le nom générique de gauche, ne contiennent en totalité que deux cents membres environ, c'est-à-dire un peu plus du tiers de la Chambre. Le centre ou les « républicains de gouvernement », dont les rangs grossissent chaque jour, et qui, lors de la première convocation, se trouvaient au nombre de deux cents députés, sous la présidence de M. Raynal, formeront la base de la majorité nouvelle, à laquelle tout fait prévoir que la droite, reconstituée sous la présidence du duc de Doudeauville, prêtera maintes fois son appui.

Au tournou parlementaire ont pris part MM. Lockroy, Barthou, Goblet, Deschanel, Dupuy, etc. L'éloquence n'a manqué d'aucun côté, car le député socialiste, M. Jaurès, qui avait proféré bien des folies dans un très beau style, a aussi fait entendre à nos gouvernans d'utiles vérités, lorsqu'il a constaté par exemple, — aveu précieux dans une pareille bouche, — que le mouvement anti-social actuel provenait surtout de la décroissance de l'esprit religieux : « Vous avez définitivement arraché le peuple, a dit M. Jaurès, à la tutelle de l'Église et du dogme. Vous avez rompu certains liens de routine qui subsistaient encore. Qu'avez-vous fait par là? Ce n'étaient que des habitudes, soit; mais ces habitudes étaient pour quelques-uns une consolation et un calmant. Eh bien! vous, vous avez interrompu la vieille chanson qui berçait la misère humaine; et la misère humaine s'est réveillée avec des cris; elle s'est dressée devant vous, et vous a demandé sa place, sa large place au soleil. »

C'est à peu de chose près ce que disait il y a quelque vingt ans le P. Félix, dans la chaire de Notre-Dame, et combien a-t-il été bon prophète! La résignation en bas, la charité en haut, la foi, c'est-à-dire l'espérance d'un au-delà chez tous, il n'est ni grève, ni syndicat, ni société coopérative qui vaille autant et puisse faire plus pour la paix sociale. Seulement, à présent qu'on a détruit l'ancien état de choses, il ne sera pas facile de le remplacer. On a travaillé à supprimer ou à affaiblir ce rayonnement religieux qui absorbait une part de l'énergie populaire; l'ardeur du désir, concentrée sur les biens terrestres, a eu pour naturelle conséquence le développement de l'esprit révolutionnaire dans les masses qui ne possèdent pas ces biens.

Les orateurs du centre ont eu beau nombrer les millions de paysans propriétaires, les milliards accumulés par les ouvriers dans les caisses d'épargne, et les progrès du bien-être dans l'ensemble de la nation, ce

que demande l'opposition nouvelle c'est, sous une forme plus ou moins mitigée, l'abolition de la propriété « et autres balançoires », a dit un député d'extrême gauche; en attendant cette abolition radicale, une intervention active de l'État pour empêcher la propriété de se maintenir ou de se former. On rêve d'user de contrainte pour grossir la part du travailleur dans les profits, pour réduire artificiellement la durée du travail et — qui sait? — pour supprimer peut-être le travail lui-même; comme si, en dépouillant de leur superflu les cinq cent mille Français qui vivent de leurs rentes, on aurait de quoi donner des rentes aux trente-huit millions de nos compatriotes qui vivent de leur labeur.

Et pendant que l'on s'agite ainsi, on ne parvient même pas à appliquer la loi, récemment votée, sur le travail des enfans et des femmes, laquelle ne se proposait pourtant que de réduire d'une heure ou deux par jour la présence de ces deux catégories de personnes dans les usines. Si l'on n'y parvient pas, si l'on n'arrive qu'à provoquer des grèves, comme celles qui sévissent actuellement dans les filatures de Roubaix, si le ministre du commerce et ses inspecteurs s'avouent vaincus, c'est qu'effectivement la loi est inapplicable et qu'on ne l'appliquera pas. Lors donc qu'en des choses si petites, semble-t-il, le législateur est impuissant, que serait-ce dans de plus grandes?

Ceux qui parlent de nationaliser les mines ou les chemins de fer croient-ils que les ouvriers retireraient quelques profits de cette transformation? croient-ils que le travail des employés serait plus lucratif ou plus court? Nous possédons un chemin de fer national, celui de l'État: c'est principalement sur ce réseau que les syndicats voient réussir leur propagande, beaucoup plus que sur le réseau d'Orléans qui l'avoisine; ce qui tendrait à prouver que les salariés de l'entreprise publique sont moins satisfaits de leur sort que ceux de l'entreprise privée.

Les idées que nous émettons ici sont d'ailleurs partagées, à la Chambre, par une majorité si forte, que la déclaration de M. Dupuy eût obtenu sans nul doute un vote de confiance; mais, par un scrupule assez tardif pour paraître inexplicable, les ministres radicaux qui faisaient jusqu'à ce jour partie du cabinet, qui avaient refusé de démissionner avant la convocation du Parlement, et que l'on pouvait, d'après leur attitude nouvelle, comme nous le disions il y a quinze jours, croire convertis aux idées modérées, ont cru devoir brusquement se retirer, sans attendre même que le président du conseil recueillît l'approbation dont il devait être sûr. Toutefois cette retraite volontaire de MM. Peytral, Viette et Terrier remplace avantageusement à nos yeux, pour la déclaration gouvernementale, l'ordre du jour qui lui a manqué. Le radicalisme étant vaincu, les ministres radicaux ont senti qu'ils ne pouvaient déceimment prendre leur part de lauriers qui ne leur étaient

pas destinés; et le cabinet n'a disparu que pour être remplacé par un autre plus solide, plus uni, dont le chef sera, dit-on, M. Spuller, et où nous regretterons seulement l'absence de M. Dupuy et celle de M. Casimir Périer, désigné par l'opinion pour le remplacer en ce poste, mais qui préfère sans doute se réserver pour des destinées plus hautes encore.

Une des premières questions dont le Parlement devra s'occuper au cours de la session qui commence est l'arrangement auquel vient d'aboutir la conférence monétaire qui a siégé à Paris du 11 octobre au 15 novembre. Comme on y travaillait à huis clos, les imaginations ont pu se donner carrière, et d'ingénieux novellistes se sont mis, un jour, à faire courir le bruit que le gouvernement français allait prêter ou même donner cent millions au gouvernement italien, pour l'aider à nous faire la guerre. Il va sans dire que rien ne justifiait cette absurde hypothèse.

La convention intervenue nous paraît, au contraire, fort avantageuse pour la France, comme pour la Belgique et la Suisse, qui l'ont également signée. Nous allons rendre à nos voisins d'au delà des Alpes, ou plutôt nous allons leur vendre, avec l'espoir de ne les revoir jamais, ces innombrables pièces de 2 francs, 1 franc et 0 fr. 50, à l'effigie de Victor-Emmanuel ou du roi Humbert, dont la baisse du change et les spéculations qu'elle engendre ont provoqué l'émigration en masse et qui gonflent inutilement notre circulation divisionnaire. C'est là une monnaie trois fois dépréciée, par la baisse de l'argent (près de 50 pour 100), par l'infériorité du titre (835 millièmes au lieu de 900) et par l'usure des pièces, qui bientôt permettrait à l'État qui les a émises d'en renier la paternité.

Malgré cette triple dépréciation, le gouvernement italien a dû s'engager à nous rembourser moitié en or, moitié en billets de la Banque de France ou en traites équivalentes, les 70 ou 80 millions de francs auxquels les statisticiens croient pouvoir chiffrer la valeur nominale des petites monnaies d'argent italiennes circulant en France. L'Italie n'en recevra que pour quelques millions à la fois, et elle paiera comptant ou peu s'en faut. Elle ne pourra d'ailleurs obtenir un nouvel envoi qu'après avoir soldé le précédent. D'autre part, elle est obligée de reprendre au moins 35 millions par trimestre; de sorte que l'opération ne saurait durer plus d'un an, y compris le délai de quatre mois qui sera assuré aux particuliers pour aller échanger aux guichets de nos caisses publiques les petites effigies italiennes dont ils se trouveront détenteurs.

Ajoutons que, du jour même où, sans avoir quitté la France, ces monnaies y auraient été immobilisées, l'Italie nous paiera une indemnité calculée sur le pied de 2 1/2 pour 100, et que ce taux serait porté à 3 1/2 dix jours après la livraison, si les couvertures n'avaient pas

encore été reçues. Constatons encore que, tout en reprenant définitivement ses petites monnaies d'argent, l'Italie s'interdit absolument d'en augmenter la frappe; et, sans qu'il soit besoin d'insister ici sur d'autres précautions d'ordre secondaire, on reconnaîtra que l'esprit de conciliation n'a pas exclu chez les délégués français, et particulièrement chez celui d'entre eux qui, par sa compétence spéciale, était l'âme des négociations, M. de Foville, directeur de la Monnaie, la prudence, on pourrait même dire la vigueur que leur conseillaient l'attitude politique et la détresse financière du gouvernement italien.

Ainsi conçu, le pacte soumis à l'approbation des Chambres ne pourrait guère être attaqué que par les hommes qui, hostiles à toute demi-mesure, réclament bruyamment la dénonciation pure et simple de l'Union latine. Mais, qu'ils y prennent garde! est-on sûr que des perturbations de plus en plus graves ne suivraient pas ce troisième coup d'État monétaire venant après ceux qui, cette année même, ont eu pour théâtres Calcutta et Washington?

Puis, il faut bien se dire que les conditions édictées par la convention de 1885 en vue d'une liquidation totale de l'Union sont bien moins sévères pour nos débiteurs et, par suite, bien moins rassurantes pour nous, que celles qui viennent d'être appliquées au rapatriement des monnaies d'appoint italiennes. A cet égard, le dernier discours prononcé par le baron de Renzis, premier délégué de l'Italie, mérite d'être médité. Et, cela étant, si l'on s'étonne que le cabinet Giolitti ait fini par se plier à nos exigences, c'est qu'avant tout il y a urgence à calmer l'état d'exaspération auquel ont été peu à peu amenées ces villes et ces campagnes de la haute Italie où, depuis des mois, on en est réduit à utiliser comme monnaie, pour les petites transactions de la vie quotidienne, des timbres et des cartes postales, voire même des paquets de tabac ou de sel, à l'instar des tribus de l'Afrique centrale.

Cette convention monétaire aura vraisemblablement été le dernier acte diplomatique du cabinet Giolitti, qui s'est effondré le 24 de ce mois, sans interpellation, sans vote, le lendemain de l'ouverture du Parlement italien, à la suite de deux séances des plus orageuses, provoquées par la lecture du rapport de la commission d'enquête sur l'affaire des Banques. M. Giolitti et ses collègues sont frappés beaucoup plus pour ce qu'ils ont su et volontairement caché, que pour ce qu'ils ont fait; car les fautes les plus graves, dans cette triste affaire, ont été commises avant leur entrée au pouvoir.

On a discuté avec passion, au printemps dernier, à la Chambre italienne, pour savoir si le comité des Sept, chargé de l'enquête parlementaire sur les désordres de la Banque romaine, ferait connaître le résultat de ses travaux avant le vote de la loi sur la réorganisation des banques d'émission, qui a consisté à doter un établissement unique —

la Banque d'Italie — de toutes les dettes et de tout le mauvais papier des anciennes banques d'État du royaume, à l'exception des anciens Monti de Naples et de Sicile, qui conservent leur autonomie. M. Giolitti s'était vivement opposé à cette publication, de nature, disait-il, à empêcher la lumière de se faire tout entière, mais dont il espérait, en réalité, prévenir les scandales.

En effet, un certain nombre de pièces compromettantes pour divers hommes politiques, tout d'abord saisies, ont été plus tard soustraites à l'instruction. Malgré tout, le public était parvenu à connaître une partie de la vérité. Un des membres du comité d'enquête, M. Bovio, qui avouait « avoir des nausées » de la besogne à laquelle il se livrait, menaçait ouvertement, le 9 janvier dernier, de faire des révélations écrasantes sur les sénateurs, députés ou ministres coupables d'avoir usé de la corruption pour gouverner ou de s'être laissé corrompre eux-mêmes. M. Tanlongo, l'ancien gouverneur de la Banque Romaine, déclarait, dans son interrogatoire, avoir donné trois millions à un ancien président du conseil. On annonçait qu'une centaine de hauts personnages très en vue laisseraient dans ce malheureux procès plus d'un lambeau de leur réputation.

Le rapport, aujourd'hui public, a confirmé la plupart de ces faits, qui, malgré la fuite plus ou moins facilitée de certains détenus que le ministère n'osait relâcher, malgré les arrêts de non-lieu rendus en faveur de plusieurs accusés dont la culpabilité semblait hors de doute, contribuent à jeter un profond discrédit sur une partie du personnel qui a dirigé, depuis plusieurs années, les destinées de l'Italie. Il semble décidément que nos scandales du Panama soient de beaucoup dépassés, et que c'est en France, et non au delà des Alpes, qu'ait eu lieu le Panamino.

Sans vouloir atténuer la part de responsabilité des derniers ministres du roi Humbert dans cette triste affaire, les millions extorqués à la Banque Romaine par des députés qui vendaient leur vote, n'auraient pas suffi peut-être à leur attirer une chute aussi éclatante. La déplorable situation financière du pays n'y a pas été étrangère, et la Chambre, en rentrant de vacances, a passé sur le cabinet sa mauvaise humeur. M. Gladstone écrivait, en septembre 1889, dans la *Contemporary Review* : « En moins de vingt-cinq ans de paix, depuis son indépendance, l'Italie a trouvé moyen de tripler ses impôts, d'avoir une dette aussi forte que celle de l'Angleterre, et de se trouver à deux pas de la banqueroute. » La jeune Italie n'a certainement pas contracté tous les emprunts dont elle paie l'intérêt; elle a recueilli les charges de la plupart des États qu'elle remplaçait; mais elle y a ajouté un contingent formidable de charges nouvelles.

Il y a un an environ, au moment où le cabinet actuel arrivait aux affaires, son chef déclarait bien haut, dans une harangue demeurée

célèbre, qu'au désordre financier et à l'imprudence des derniers ministères allaient succéder l'ordre et la sagesse, et qu'il se faisait fort de rendre au budget son équilibre et son élasticité, sans établir aucun impôt nouveau et sans augmenter aucun des anciens. Après quelques mois d'expérience il a dû changer de langage. Dans un banquet qui avait lieu à Dronero, le 18 octobre dernier, M. Giolitti, faisant la synthèse de l'histoire parlementaire des derniers temps, a confessé que « la cause principale de la crise actuelle est la mauvaise politique financière, qui a entrepris, a-t-il dit, des dépenses excédant de beaucoup nos ressources, et en grande partie improductives, en nous procurant des capitaux par d'énormes dettes, contractées spécialement à l'étranger. »

Ces « dépenses improductives, » chacun sait en quoi elles consistent et par quoi elles sont motivées. La politique étrangère de l'Italie lui coûte trop cher encore, malgré les économies déjà faites dans le budget de la guerre. Elle a d'autres inconvénients que de la pousser à « mettre sa maison sens dessus dessous », comme le comte Tornielli insinuait à Londres, dans un toast récent, que la France l'avait dû faire, pour la réception des marins russes; elle l'oblige à vendre les meubles. La crise prendra fin le jour où l'Italie comprendra qu'elle n'a besoin de personne, qu'elle n'a pas plus à s'attacher à l'Autriche, ni à se lier aux intérêts de l'Europe centrale, qu'à se jeter dans les bras de la France ou de l'Angleterre.

Mais nos voisins se font un point d'honneur de persister dans la voie où ils se sont engagés, et si le nouveau ministère, dont la direction appartiendra à M. Zanardelli, le président actuel de la Chambre, ne peut, comme on l'annonce, se passer du concours parlementaire de M. Crispi, l'orientation des affaires extérieures n'est pas près de se modifier à Rome. Cependant un changement de personnes n'apportera, que je sache, aucun changement au budget. Le rétablissement de l'*affidavit* pour les rentes, l'obligation du paiement en or des droits de douane, n'auront pour effet que d'augmenter encore le taux du change. Reste l'impôt progressif sur le revenu : médiocre panacée. L'imagination de M. Giolitti n'avait enfanté rien de mieux : nous allons voir ce que trouveront ses successeurs. Une autre solution avait été proposée par M. di Rudini : réduire les cadres, avoir une armée moins nombreuse; d'autant plus que, comme l'ancien ministre lui-même l'avoue, « l'organisation militaire, faute de moyens, déchoit lentement. »

Tandis que les ministres tombaient, à vingt-quatre heures d'intervalle, quoique d'une façon bien différente, à Paris et à Rome, le cabinet espagnol semblait aussi à la veille de se dissoudre. Ce n'était pas de trop sacrifier aux exigences militaires que l'on reprochait à M. Sagasta et à ses collègues; au contraire, l'opinion publique de Madrid leur faisait un crime d'être trop pacifiques, et de ne pas poursuivre assez ac-

tivement la campagne que le gouvernement a dû entreprendre, il y a deux mois, au Maroc.

On sait que l'Espagne occupe sur la côte septentrionale du Maroc quatre positions : Ceuta, Velez, Alhucemas et Melilla, auxquelles on peut ajouter les îles Zaffarines. On les appelle souvent les *presides*, c'est-à-dire les pénitenciers, parce qu'en effet chacune de ces villes renferme un établissement correctionnel. De ces quatre places, Melilla est la plus orientale, c'est-à-dire la plus voisine de la frontière algérienne. Il y a quatre siècles que les Espagnols la possèdent, et non sans gloire; elle a eu maintes fois à repousser les assauts opiniâtres des Arabes. Voilà qui suffit à expliquer l'émotion que causent en Espagne les événemens de Melilla et la ferme intention de nos voisins de ne pas laisser cette nouvelle agression impunie.

Les montagnards Berbères, descendans des Numides du temps de Jugurtha, qui habitent le Riff, pays complètement fermé, inaccessible aux Européens et ne dépendant que pour la forme du sultan du Maroc, se livrent sous les murs des petites possessions espagnoles à des déprédations, qui sont une source inépuisable de conflits. Il y a quelques mois, à la suite d'une inspection à Melilla du général commandant les troupes d'Andalousie, on décida d'élever un fortin, qui dominerait le marché où les indigènes des environs se rendent chaque semaine pour approvisionner la place. L'emplacement choisi pour ce poste se trouvait être un terrain où reposaient les restes d'un saint marabout, universellement vénéré dans la région. Le bouleversement de ce tombeau a suffi pour offenser les Riffains, musulmans très orthodoxes, qui se sont fait un devoir de détruire à leur tour les constructions espagnoles.

Telle est l'humble origine de la campagne qui, depuis sept semaines, occupe toute la péninsule. L'affaire de Melilla, quelque satisfaction d'amour-propre que doivent légitimement recevoir les Espagnols, vaut-elle la peine de se lancer dans une aventure? Le cabinet libéral ne l'a pas pensé; il a conduit les opérations militaires « bride en main », selon le mot de jadis; et après avoir envoyé des troupes en Afrique et engagé des hostilités qui ont coûté la vie au général Margallo, il a, depuis quelques semaines, attendu l'effet des promesses du sultan qui offrait de se charger de punir les Kabyles. Nous estimons qu'il a bien fait.

Le peuple espagnol, qui s'irrite des lenteurs diplomatiques, serait désolé sans doute que le conflit s'arrangeât « par des papiers »; mais les hommes d'État de Madrid, qui ont à surmonter des difficultés et des embarras financiers, où l'honneur national pourrait être compromis bien plus encore que sur le littoral méditerranéen, sont plus excusables que ne le pensent les ultra-chauvins d'au delà des Pyrénées, de ménager le sang et l'argent de leurs concitoyens. Le cabinet ne s'est décidé à la guerre que sous une pression intense, et en quelque sorte *in*

articulo mortis; car, s'il avait résisté, ses heures étaient comptées.

Pour l'occupation d'une bande de territoire inculte il semble néanmoins que l'envoi du maréchal Martinez Campos, nommé général en chef de l'armée du Maroc, à la tête de vingt-quatre mille hommes, soit un bien gros déploiement de forces, malgré ce qu'on sait de la tactique perfectionnée des Arabes, et des fusils à tir rapide dont ils sont armés. Il est juste d'ajouter que le seul avis d'une expédition semblable suffira peut-être à hâter un arrangement définitif, tant de la part de Sa Majesté chrétienne, que de la part des Riffains, incapables de résister longtemps à une armée régulière.

V^{te} D'AVENEL.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La seconde quinzaine de novembre n'a pas trompé les espérances que faisait concevoir la première. Si la rente française s'est contentée de se maintenir à 99 francs, dans l'attente de la conversion, qui paraissait imminente il y a peu de jours encore, un très vif mouvement de hausse ou de reprise s'est dessiné sur plusieurs fonds d'États ou valeurs à revenu variable, notamment sur le 3 pour 100 russe, la rente italienne, le Crédit Foncier, les chemins Autrichiens et Lombards, et, à un moindre degré, sur les fonds Ottomans, l'Extérieure, la Banque de Paris, le Comptoir National d'Escompte, etc.

La crise ministérielle qui a éclaté le samedi 25 n'a pas altéré un instant la sérénité du marché financier. Les incidens de politique intérieure de ce genre provoquaient autrefois des baisses momentanées. Mais leur fréquente récurrence a blasé le monde financier sur les inconvénients qu'ils pouvaient présenter pour la solidité du crédit public; la Bourse ne leur accorde plus qu'un regard indifférent ou distrait. Que la crise dure deux jours de plus ou de moins, elle se terminera par la formation d'un cabinet nouveau, homogène selon le cri du jour, et qui reprendra les choses au point où les a laissées la précédente administration. Même la conversion ne saurait subir, du fait de la crise, un ajournement de longue durée. C'est toutefois par là que l'accident ministériel a quelque peu affecté la tenue du marché. Les cours de la rente 4 1/2 en ont subi des soubresauts assez brusques. La spéculation s'était mise d'abord de la partie, poussant ce fonds de 104,60 à 105,40, tandis que le 3 pour 100 reculait passagèrement au-dessous de 99. On pensait alors que le taux de conversion ne descendrait pas au-dessous de 3,75

pour 100. Le ministre des finances, cependant, sans révéler son secret, le laissait pressentir, et des initiés vendirent du 4 1/2, croyant savoir que le taux descendrait à 3,60 pour 100, ce type de rente étant exactement divisible par 4, et donnant 90 centimes pour chaque échéance trimestrielle. La rente à convertir recula alors à 105 francs ; et la chute du cabinet la fit même fléchir à 104,75. Il est clair que le futur ministre des finances peut avoir sur l'opération des vues différentes de celles de M. Peytral. Mais il est non moins évident qu'une conversion qui porte sur un capital de sept milliards ne peut être entreprise que dans des conditions où le succès soit assuré. Or la première de ces conditions est que les rentiers auxquels est imposé le sacrifice soient assez ménagés pour que la tentation ne puisse leur venir de réclamer le remboursement pur et simple de leurs titres. On ne peut donc supposer que le taux adopté soit inférieur à 3,60 pour 100. D'autre part, tout ajournement de l'opération ne peut être qu'une cause de fermeté pour les cours du fonds condamné. Déjà le 4 1/2 a repris à 104,90, et il dépassera de nouveau sans peine 105 francs.

Les deux fortes hausses de la quinzaine sont celles du 3 pour 100 russe 1891 et du Hongrois 4 pour 100 or. Tous les fonds russes ont monté, l'emprunt d'Orient est à 68, le Consolidé 4 pour 100 est à 100,35, mais ces mouvemens sont modestes ; on n'en peut dire autant de celui du 3 pour 100 qui a été porté de 81 à 83,25. Voilà donc la capitalisation de la rente russe à 4 pour 100 qui va devenir une affaire du passé. Car du 3 pour 100 à 83,25 produit exactement un rendement de 3,60 pour 100. La Russie a eu la bonne fortune, grâce aux excellentes traditions de son administration financière, à l'esprit de suite qui préside à ses destinées et dirige les actes de son souverain, grâce aussi à l'appui fervent du public français pour qui le placement en fonds russes est devenu une question de patriotisme en même temps qu'une affaire fructueuse, de pouvoir convertir en peu d'années ses anciennes dettes 6 et 5 pour 100 en 4 pour 100. L'opération a porté sur un certain nombre de milliards ; le Trésor russe en a retiré de larges réductions dans ses charges d'intérêt ; les capitalistes français y ont gagné de belles différences de cours. Tout est donc pour le mieux, et il est aisé de prévoir que la conversion des rentes 4 pour 100 elles-mêmes en 3 pour 100, impliquant l'unification de la dette, ne tardera plus longtemps à être agitée dans les conseils de l'empire.

Le marché de Vienne s'est complètement retourné. Il avait été pris le mois dernier d'une sorte de panique sous l'influence combinée de la hausse du change à 6 pour 100 et du mauvais exemple que donnait la rente italienne. La constitution du cabinet Windischgraetz a rasséréner les esprits. Il a suffi que le nouveau ministre des finances, M. de Plener, donnât l'assurance qu'il appliquerait toute son attention à l'achèvement de la réforme monétaire, pour que l'agio sur l'or tombât brusquement.

La rente Hongroise a été relevée de 92 à 95 et atteint même 95,25. La Creditanstalt, le Crédit Foncier d'Autriche, et les autres banques ont monté, les Chemins Autrichiens ont repris de 613,75 à 645, les Lombards de 220 à 233,75. La place de Berlin, baissière par tempérament, a dû suivre ce revirement, au moins sur les valeurs austro-hongroises. Mais les transactions sur ce marché en valeurs locales de chemins de fer et de banques souffrent toujours des pertes énormes qu'ont faites depuis quelques années les Berlinoises en toutes espèces de placement, Argentins, Mexicains, obligations et rentes d'Italie, fonds portugais et helléniques. Les spéculateurs des bords de la Sprée, par contre, s'étaient toujours mis à la baisse sur les fonds russes et quelques valeurs hongroises. Ils n'ont pas eu à se féliciter de leurs choix. Les pertes ont été considérables encore sur nombre de valeurs industrielles. Et maintenant les contribuables devront se résigner aux nouveaux impôts que leur prépare le Conseil fédéral.

Le premier heurt avec le Parlement n'a pas été moins funeste au cabinet italien qu'au ministère français. M. Giolitti a eu même une chute plus violente, il est tombé dès la première séance. M. Zanardelli va, dit-on, lui succéder. L'opinion publique dans la péninsule espère que cet homme d'État fera mentir le dicton populaire, et que, le changement effectué, ce ne sera plus la même chose. M. Zanardelli se trouvera malheureusement devant les mêmes difficultés financières, recettes en décroissance, fortune générale amoindrie, affaiblissement du commerce extérieur, crise agraire en Sicile, dépenses militaires exagérées, change tendu, déficit énorme. Il lui sera aussi malaisé d'établir de nouveaux impôts que de réaliser des économies. Néanmoins, la visite du comte Kalnoky à Monza, les rachats des vendeurs à découvert, le succès de l'augmentation du capital de la Banque Nationale d'Italie avaient déjà relevé la rente italienne au-dessus de 80 francs. Le mouvement s'est continué jusqu'à 81,50.

La rente Extérieure n'a pu se relever qu'à 61. Si l'on en croit des notes officieuses publiées à Madrid, les frais de l'expédition de Melilla jusqu'à ce jour ne dépasseraient pas 15 à 16 millions de pesetas. Le chiffre paraît bien modeste. En tout cas les dépenses vont s'accroître rapidement, puisque l'intervention du frère du souverain marocain n'est pas acceptée et que l'effectif du corps expéditionnaire doit être notablement renforcé. M. Gamazo pourra sans doute recourir à l'expédient d'un emprunt de guerre, gagé par des impôts spéciaux; le patriotisme espagnol en assurerait la souscription.

Le Portugais 3 pour 100 a reperdu le cours de 20 et ne l'a repris que dans les derniers jours du mois. L'impression produite par la publication du fameux décret de réorganisation de la Compagnie royale des Chemins de fer a été mauvaise. On s'attendait à une sanction des arrangemens conclus entre la Compagnie et ses obligataires, et le dé-

cret institue seulement une commission chargée de préparer de nouveaux arrangements. La déconvenue a été grande. Les obligations 3 pour 100 des Chemins de fer, qui avaient été portées à 115 francs, ont reculé à 90 et finissent à 95. Il ne faut pas toutefois désespérer de voir, après tant de retards, s'approcher la solution. La Commission nommée par le décret royal paraît décidée à faire une bonne et prompt besogne. Elle a, entre autres tâches à remplir, celle de rédiger le projet d'accord avec les créanciers, qui doit être présenté au tribunal.

Les valeurs turques sont restées en grande faveur. La rente 4 pour 100 a été portée à 22,40, la Banque ottomane à 490, l'obligation de priorité à 465, la Douane est arrêtée au pair par la crainte d'une conversion. Les achats se portent plutôt maintenant sur la Consolidée 4 pour 100 qui vaut 415 francs et est remboursable à 500. Les actions des Tabacs ont monté de 395 à 410 francs. Le conseil d'administration de la dette publique ottomane a publié le compte rendu de ses opérations pour l'exercice 1892-93. Cet exercice a été excellent, la progression du rendement des revenus concédés s'est encore accentuée.

Les fonds argentins ont bénéficié, à Londres surtout, où est leur marché principal, de l'impression favorable produite par l'exposé financier fait en octobre au congrès de Buenos-Ayres par le ministre des finances, M. Terry. Les vues suggérées par ce document pour la restauration du crédit de la République paraissent judicieuses et pratiques, notamment pour le retrait graduel du papier-monnaie, la réorganisation des banques et l'économie générale du budget. Mais les circonstances permettront-elles à M. Terry de réaliser son programme? Il a réclamé du Congrès un arrangement à bref délai pour les garanties concédées aux chemins de fer. Les obligataires des deux compagnies françaises des chemins Argentins et de Santa-Fé verraient avec plaisir cette recommandation aboutir à un accord acceptable; leurs titres vaudraient peut-être alors un peu mieux que les cours actuels, 115 et 102.

Le Crédit Foncier s'est avancé de 1015 à 1045. Depuis le début de la campagne de hausse sur ce titre, la poussée a atteint 65 francs, le dernier cours de compensation ayant été 1080 environ. La Banque de Paris a été portée de 627,50 à 641,25, le Comptoir National d'Escompte de 485 à 495 francs. La Compagnie transatlantique s'est traitée en forte reprise de 472,50 à 500. Les actions et obligations des Chemins espagnols sont restées au niveau le plus bas; les Chemins Méridionaux ont été soutenus assez péniblement à 535.

Le Secrétaire de la rédaction, gérant,

J. BERTRAND.

BERNADETTE DE LOURDES

MYSTÈRE

PROLOGUE

I

C'est dans l'autre vie, dans la Vallée heureuse où reposent en la paix du Seigneur les bergers défunts du Lavedan et de la Bigorre. Une vallée comme en bas, autre cependant : l'herbe plus fraîche, l'eau plus transparente, la lumière plus délicate.

Dans la gorge de Mauhourat, près de Cauterets, quand le brouillard du matin se lève, déchiré par le vent d'Espagne, la terre et le ciel, les âpres rochers et les souples cascades, on dirait que les choses viennent de naître; si jeunes; comme vierges! Aussi neuve, plus pure, est la lumière du paradis; et toujours pure, toujours neuve; un sourire pas déplié tout à fait, une aube qui n'aura pas de crépuscule. Des fleurs; des fleurs à foison; les mêmes qui fleurissent aux prairies de Luz ou d'Argelez; les mêmes; plus ingénues.

Les iris regrettent d'être somptueux, les violettes se plaignent de n'être pas assez humbles. Les passe-roses n'osent pas regarder, curieuses, par-dessus les murs des jardins; têtes levées sur leur tige qui fuse, elles n'aspirent qu'à Dieu seul. Ainsi des bouquets faits, des coquelourdes frivoles. Les plus évaporées s'évertuent à copier les plus sages : les graves soucis, les pensées chargées d'extase, les campanules

agitant leurs clochettes selon les rites. Les roses elles-mêmes ont pris la ressemblance des roses liturgiques, nuées de couleurs passées ou trop vives, comme on les voit sur les chasubles des prêtres ou sur les marges des missels. Les roses sont devenues dévotes. Dévotes aussi les cigales... Plus de farandoles criées à la rage du soleil; la monotonie des chapelets et des rosaires récités à l'instar des mantes religieuses qu'on rencontre à chaque pas, agenouillées dans l'herbe, leurs bras grêles contrariés en des prières anguleuses. Et le gave? Le gave ne saute plus de roc en roc, fou de sauter, rebelle, à travers la fumée blanche des cascades. Apaisé, contrit, il s'étale sur le sable en remous d'oraisons lentes. C'est le paradis. Les passereaux de l'Évangile voltigent à travers les branches, les champs de sénevé croissent, et les lis s'habillent de splendeur, dociles aux paraboles. Arbres, rochers, pâturages, troupeaux, tout est béni, tout travaille à des fins pieuses, tout s'épanouit selon la grâce. Vêtus de blanc, avec des mouvemens aussi aisés que des désirs, les Élus paissent les brebis et les agneaux symboliques. D'autres, sur les pentes, leurs faucilles en mains, pareilles à des lunes nouvellement nées, coupent le blé mûr utile à la boulangerie de la pâque quotidienne, et d'autres encore, jambe nue, pétrissent la vendange céleste, couleur du sang de l'Agneau. Ils chantent. Les hymnes montent éveillant d'autres hymnes, des résonances angéliques se propagent comme des envolées d'ailes blanches à travers les étendues. Des carillons leur répondent. Une poussière d'orémus tombe du haut des chapelles qui s'érigent de tous côtés sur la montagne, animées du geste multiplié des croix. Les Saints et les Saintes du pays habitent là, chacun en son église : Saint Aventin, Saint Mamet, Sainte Colomme... Et autour de chaque église en de gros villages, en de petits hameaux, les filleuls et les filleules du Saint ou de la Sainte, réunis, apparentés par leur nom de baptême : les Mamet, les Colomme, les Aventin. D'une église à l'autre, on se visite, on processionne. Tout le long de la Vallée, c'est l'animation grave, la solennité attendrie d'un perpétuel Jeudi-Saint. Candides sous le lin blanc, pâles à travers la joaillerie des chasubles et des mitres, les Martyrs et les Vierges, les Confesseurs et les Évêques passent en chantant ou bénissent les mains étendues du haut des reposeirs. Et sur leurs pas les foules évoluent, les bannières flottent, les palmes se balancent... Aux jours des grandes fêtes, les petites églises se vident, les villages et les hameaux se dépeuplent. Saints et Saintes, Bienheureux et Bienheureuses, sont appelés par les cloches vers l'Église des Églises, vers la Cathédrale où réside la Trinité Sainte. Quelle Cathédrale! La Sède de Tarbes ni Saint-Vincent de Bagnères-de-Bigorre n'en peuvent donner une idée. Immense! le Vignemale et le Mont-Perdu pourraient lui servir de piliers, le tonnerre d'orgue, la lune et le soleil de lampes et de lustres... Un jubé ajouré de partout comme un mur en dentelle enferme le Miracle. Une lumière en émane qui fait se pâmer les élus. Ils y volent en troupe, se baignent un moment dans le mystère, et, rassasiés de délices, s'en écartent pour s'y replonger encore. Et ces al-

lées et venues d'âmes amoureuses à travers les découpures de la pierre, on dirait des pigeons battant de l'aile, entrant et sortant par les fuites d'un colombier.

II

Notre-Dame du Paradis, l'église habitée par la Sainte-Vierge; une église tout en marbre blanc du haut en bas, enguirlandée de roses blanches et de lis.

Le deux juillet. Le Paradis célèbre la fête de la Visitation. En présence de la Sainte Mère de Dieu, Saint Bernard vient d'offrir le sacrifice de la Messe. Les derniers accords du *Magnificat* expirent sous les voûtes, les harpes des séraphins frémissent encore... La foule des élus se retire. Saint Bernard est resté seul. Prosterné, le front appuyé aux marches de l'autel, il récite ses prières d'actions de grâces. Et pendant que sa pensée se dilate en la clarté suprême, voilà que, dans le silence de l'église, montent de loin, de très loin, atténuées en des sonorités de rêve, des implorations, des hymnes, des litanies. C'est la terre qui parle, maintenant. Les lutrins, les maîtrises de la chrétienté tout entière, célèbrent les heures bénies de la Visitation. Du fond des cathédrales débordantes de peuple, grondantes du tocsin des cloches, vibrantes des ondes écarlates des orgues, du seuil des églises de village paisibles où la voix des hirondelles sous le porche s'unit au maigre plain-chant, un concert éclate, poussant au ciel les strophes alternées, des *Ave Maria*, des *Regina Cœli*. Saint Bernard écoute. Et il lui semble que les voix ne sont pas assez recueillies, les prières pas assez ferventes : musiques pour la musique, récitation sans âme; les rites et rien de plus.

Saint Bernard s'attriste. Lui, le servent de Marie, le pèlerin de ses perfections, l'inventeur inspiré du *Souvenez-vous*, il gémit de cette décadence de la foi. Il écoute et, maintenant, c'est

UNE VOIX D'ENFANT, qui vient vers lui, une voix de petite fille; mais si pure! si fine! Une âme d'innocence vibre à travers ce cristal :

Souvenez-vous, ô très pieuse Vierge Marie!

Ce n'est qu'un souffle entre les lèvres, mais ce souffle va au cœur de

SAINT BERNARD; il se lève, se penche au bord du ciel, pour mieux l'entendre.

Où est-elle, celle qui parle?

Sous le Paradis, juste dessous, dans le dédale blanc et bleu des Pyrénées. Comme d'un aigle en chasse, le regard du Saint plane en orbes immenses, descend sur le haut relief des montagnes. Et à mesure qu'il s'abaisse, les montagnes grandissent. Dans l'éther pâle, des figures monstrueuses apparaissent. Noires, déchiquetées, aiguës comme des flèches barbares, les cimes sortent de la nudité triste des champs

de neige. Voici la pyramide d'Ardiden, la couronne ébréchée de Néouvicille, les quatre pènes du Vignemale portant, comme les quatre bouts d'un linceul, le glacier du Montferrat.

Des précipices se creusent au-dessous, des oulettes fument; des lacs violets, des lacs bleus mettent au creux des gorges arides des colliers de lapis ou d'améthyste; des glaciers font bâiller leurs crevasses couleur d'aigue-marine; des cascades bondissent comme poursuivies, leurs voiles blancs épars, traversés d'arcs-en-ciel.

Le regard du Saint descend encore.

Et ce sont, devant lui, des raillères désolées, des cirques d'herbe et derhododendrons, des sapinières parfumées de framboises et d'airelles.

Des feux de sapin se tordent au seuil des cabanes couvertes de mottes de gazon; des troupeaux paissent à côté; des chiens aboient; des brebis secouent leurs sonnailles; des pâtres à l'ombre d'un roc en surplomb barattent le lait ou sculptent à la pointe du couteau des jattes de frêne...

Ce n'est pas là encore.

Le regard descend.

Les hauts sommets ont disparu; des murailles d'arbres ferment l'horizon; le ravin s'élargit; une scierie chante au bord du gave; des chevaux secouent leurs grelots le long d'une route; des robes claires s'appuient aux balcons des maisons de marbre.

C'est Caunterets, et plus bas, dans la vallée épanouie, au bord des vergers ruisselans d'eaux vives, c'est Argelès, c'est Lourdes...

La voix est proche maintenant...

Elle vient du côté de cette vallée de maïs et de blé noir qui se creuse entre des collines habillées de la verdure tendre des fougères. Des maisons s'étagent dans le bas; voici la petite place en pente, la croix au milieu, haut emmanchée et la coutumière église au clocher d'ardoises fanées qui porte, comme un jouet d'enfant pauvre, son coq naif au sommet. Un ruisseau chante doux entre les amarines et les frênes, les pigeons roucoulent sur les toits de chaume, les passereaux piaillent dans les vergers, les abeilles bourdonnent autour des lis et des sauges en fleurs.

Au-dessus du village un chemin monte, ombragé de pommiers, lavé de sources, jusqu'à une friche de fougères et d'ajoncs qui s'étale plate et nue au haut de la colline,

C'est la lande de Bartrès.

Solitaire, perdue entre le ciel et les vagues pays abimés au-dessous, les campagnes brodées, les villages tout petits en fuite dans la brume, solitaire et triste, triste d'être toujours pareille, de tout temps pareille, avec ses tertres funéraires, ses tertres désherbés témoins de l'autrefois, avec ses chênes, ses trois ou quatre chênes gardiens de l'étendue, elle ondule, couchée au pied des montagnes, prosternée devant les Pyrénées glorieuses et sévères qui se dressent en face d'elle, zébrées de torrens, veloutées d'herbe pâle, couronnées de glaciers.

Des troupeaux de brebis ou de chèvres paissent espacés à travers

la friche : quelques brebis, assez loin des autres, tondent le serpolet et la réglisse.

UNE ENFANT les garde, accroupie au pied d'un chêne.

Malgré la saison chaude et le soleil de midi, elle est vêtue de bure à la façon des filles de la montagne. Sa jupe à plis lourds et son corsage plat lui font un costume de religieuse ; un foulard noir en pointe, noué sous le menton, enferme sa figure dans la fente d'une ogive. Et cette figure est pâle avec la flambée d'âme plus chaude, qui se voit dans les yeux des enfans malades ; la bonté habite les lèvres ; grises, fléchissantes en un sourire triste.

L'enfant prie. Un chapelet aux doigts, avec un effort d'application qui appuie sur les syllabes, elle débite les *Ave*, les *Pater*. Et, entre deux dizaines, après une pause, les yeux levés en un mouvement de ferveur plus attentive, elle récite le Souvenez-vous :

Souvenez-vous, ô très pieuse Vierge Marie!

Saint Bernard écoute, et c'est l'âme qu'il entend, la vibration de l'être intérieur.

Oh! le délicieux accord, l'exquise musique, aussi juste, aussi parfaite que la musique des sphères célestes évoluant en mesure dans les harmonies de Là-Haut.

III

Comme l'odeur des giroflées en avril appelle les jeunes abeilles, ainsi le parfum de sainteté, qui émane de l'enfant, attire Saint Bernard. Invisible, il descend vers la pastoure, se pose à sa droite sur la fougère. La tête sous l'aile comme une colombe en sommeil, l'Ange gardien de la petite repose, assis près d'elle, le chapelet aux doigts. Plus loin, la figure tournée vers le haut du pacage, Montagne, la chienne à longs poils, veille sur le troupeau.

Un frisson de l'air déplacé par la chute de Saint Bernard avertit l'Ange. Il s'éveille, se frotte les yeux et rougit, ennuyé d'être pris en faute.

SAINT BERNARD le rassure.

L'enfant n'avait pas besoin d'être gardée!

En même temps il s'informe d'elle, de ses parens, de son pays.

L'ANGE GARDIEN le renseigne.

Elle se nomme Bernadette Soubirous. Elle est née à Lourdes, là où le ruisseau de Lapaca épouse le Gave, dans un moulin d'une meule dont son père était le meunier. Sa mère était malade et déjà chargée de famille ; on l'a prise en nourrice à Bartrès et,

depuis, elle passe la moitié de son temps chez ses parens nourriciers, occupée à garder le troupeau.

SAINT BERNARD.

Sage, n'est-il pas vrai ?

L'ANGE GARDIEN.

Très sage. Depuis qu'elle a l'âge de raison, elle n'a commis en tout que six péchés véniels...

SAINT BERNARD.

Lesquels ? Si la mémoire ne te manque pas, je serais curieux de les connaître.

L'ANGE GARDIEN se recueille, et gravement.

Le premier fut un mensonge. La petite entra en sa septième année ; elle faisait son apprentissage de bergère. Montagne, la chienne ici présente, l'assistait, mieux instruite qu'elle ; et, vivant associées dans la solitude du pacage, la bête et l'enfant avaient pris de l'amitié l'une pour l'autre. Or Montagne avait un défaut ; elle s'oubliait quelquefois à mordre les ouailles indociles ; et chaque fois que les maîtres en trouvaient une débourrée ils savaient ce que ça voulait dire, et Montagne était accommodée à son tour.

Le cœur de Bernadette en saignait.

Un soir, après une poursuite plus brutale de la chienne, la pastoure ramenait une brebis mal en point, boiteuse, écorchée. Les coups de bâton allaient pleuvoir sur les côtes de Montagne. Bernadette mentit. La brebis avait trébuché, avait roulé d'un rocher en bas. La chienne fut innocentée cette fois, et Bernadette fut fautive !

L'ange gardien baisse les yeux.

SAINT BERNARD sourit.

Oh si peu ! Si le second péché n'est pas plus grave !

L'ANGE GARDIEN, soucieux.

Il est un peu lourd, celui-là. Jugez-en. C'était un dimanche, à l'église. Monsieur le Curé prêchait. Bernadette s'est endormie !

SAINT BERNARD.

Il faisait chaud, n'est-ce pas ?

L'ANGE GARDIEN.

Un soleil à faire suer les pierres !

SAINT BERNARD.

Je le pensais. Et Monsieur le Curé prêche-t-il bien, au moins ?

L'ANGE GARDIEN.

La servante dit oui, le sacristain dit non.

SAINT BERNARD.

Très bien. Combien étaient-elles, femmes ou filles, celles qui dormaient ce jour-là à l'église pareillement à Bernadette ?

L'ANGE GARDIEN.

Toutes, si j'ai bien vu ; toutes, excepté la Méniquette de Sestia qui était bien en peine, la pauvre, au sujet d'une vache malade. Et son inquiétude la tenait en éveil !

SAINT BERNARD.

Tu vois bien ! A l'autre maintenant. Il me tarde d'y arriver, à ce troisième.

L'ANGE GARDIEN.

Oh ! celui-là, pas moyen de l'excuser ; un vol !

SAINT BERNARD, bras croisés, les yeux vers Bernadette en train de réciter ses oraisons.

Conte toujours !

L'ANGE GARDIEN.

Eh bien, étant pauvres eux-mêmes, les parens de Bernadette se dispensent de faire l'aumône aux passans. Or un dimanche, — circonstance aggravante, — Bernadette gardait la maison pendant la grand'messe, un passant heurta à la porte ; mais si vieux, si maigre, si lamentable ! l'enfant eut pitié ; sans plus réfléchir, elle coupa un gros chateau de pain à la miche, le donna au mendiant. Le pain n'était pas à elle. S'il faut tout dire, j'ajouterai que la petite, pour réparer le préjudice, économisa chaque jour sur son goûter jusqu'à ce qu'elle eut rendu et au delà ce qu'elle avait pris à la miche... Voilà... Quant au quatrième... Bernadette était plus grande ; elle ne pécha cette fois que par pensée. Elle passait, menant paître ses ouailles, devant le jardin des Mazuel. C'était le temps où les pommes commencent à mûrir dans les vergers ; et il y en avait ce jour-là une corbeillée à terre sous un pommier ; si fraîches, si rouges, d'une odeur si tentante ! Bernadette s'arrêta pour les regarder à travers la haie. Et certes elle n'eut pas

envie de les prendre; mais n'était-ce pas trop déjà de les avoir mangées en idée?

IV

L'Ange va continuer. Saint Bernard l'arrête. Inutile d'en réciter plus long. Le Saint aime autant s'en fier à ses yeux et à ses oreilles. Debout, le menton dans la main, longuement, ardemment, il dévisage, il écoute la pastoure. Le rosaire fini, Bernadette se lève. L'ombre du chêne a tourné. Elle suit l'ombre, se rassoit, adossée à l'arbre. Le soleil guette autour. L'herbe flambe, les fougères se penchent. Bernadette regarde le troupeau, et Saint Bernard contemple Bernadette.

Oh! ces yeux, lacs de virginité; ces lèvres, fontaine d'amour! Ces bras toujours ouverts, toujours prêts aux bonnes œuvres!

Saint Bernard contemple, et, après les attestations naïves de l'Ange gardien, ce sont les bêtes maintenant qui proclament la sainteté de la pastoure.

UNE ARAIGNÉE.

était en train de tisser son fil, suspendue entre une branche basse du châtaignier et la crosse d'une fougère. Aussitôt Bernadette assise, elle s'arrête de pousser la navette, s'en va plus loin sur ses longues pattes. Et en s'en allant elle se plaint :

Encore une matinée perdue! Inutile d'achever ma toile tant que Bernadette sera là. Autant de mouches prises, autant de délivrées. Je vous demande un peu si ça la regarde. Il faut bien que tout le monde vive, cependant!

L'araignée s'en va.

UNE MÉSANGE.

sort d'une fente du chêne. Vivement, sans un cri, elle fuit, elle se coule à travers les branches. Puis au moment de disparaître, elle se ravise, se perche tout près de la pastoure :

Pas la peine de me cacher, ce n'est que Bernadette. Brave fille! ce n'est pas elle qui penserait à m'espionner pour mettre la main sur mon nid!

La mésange étire une aile, lisse ses plumes à coups de bec; puis, sa toilette finie, elle chante. Son cou s'allonge, son gosier s'enfle; les trilles partent en fusées légères dans la gaieté du soleil :

Encore cette roulade pour toi, Bernadette, encore cette autre!

BERNADETTE écoute, ravie.

Tout à coup elle se dresse avec un cri qui s'étouffe dans la gorge.

Tout près, sous sa main presque, elle vient d'apercevoir une vipère. La bête impure repose, couchée en rond sur la mousse; les yeux seuls vivent au bord de la tête plate, et la langue mobile qui vibre, par éclairs.

Bernadette a levé sa quenouille, prête à frapper: elle l'abaisse peu à peu en un geste de mansuétude.

Pourquoi te punir? tu dors, tu ne fais de mal à personne. Ton malheur est d'être lente à fuir; la peur seule te rend méchante. Dors, vipère, dors!

LA VIPÈRE.

Merci!

Elle se déroule lentement, se glisse sous un ajonc.

V

Le troupeau arrive. La chaleur lui fait chercher l'ombre du chêne. Têtes basses, anhélatantes, les brebis se tiennent un moment serrées en grappe. Puis l'une d'elles fléchit les jarrets, s'agenouille et, les jambes repliées sous elle, s'allonge pour dormir; après celle-là une autre, et une autre encore. Blanches ou noires, les toisons se mêlent. Et un bruit de ruminement très doux sort de la masse immobile, sans autre signe de vie que le mouvement continu des mâchoires qui triturent. La plus menue du troupeau, une boiteuse, s'est accroupie tout contre Bernadette, la tête abandonnée sur les genoux de la pastoure dans un geste d'amitié habituel...

BERNADETTE la câline.

Eh! c'est toi, petite. As-tu profité ce matin? L'herbe est rude un peu, et poudreuse. Sois tranquille, en franchissant le gave, tantôt, je te cueillerai des pousses tendres d'amarine...

Bernadette se penche, embrasse l'infirmes. Et les brebis à côté se fâchent, jalouses.

UNE BREBIS NOIRE.

Tout pour une, rien pour les autres, ce n'est pas juste!

UNE BREBIS BLANCHE.

De quoi te plains-tu? On la gâte parce qu'elle est malade. Infirmes, Bernadette te soignerait autant qu'elle...

LA BREBIS NOIRE secoue la tête.

Et après? Pour qui travaille-t-elle? Pour nous? Allons donc! Pour ses maîtres; pour se faire bien voir d'eux, pour épargner leur

argent. Louez-la tant que vous voudrez, disputez-vous à qui l'aimera davantage, pauvres innocentes. Moi, je sais ce qu'en vaut l'aune!

La discussion s'échauffe, Des brebis bêlent pour, d'autres contre.

L'ANGE GARDIEN à Saint Bernard.

Est-ce que cette donneuse de mauvais conseils ne vous paraît pas suspecte? Moi je flaire quelque chose là-dessous.

SAINT BERNARD.

Et tu flaires juste; cette brebis noire sent le roussi à plein nez. Bien sûr, le Mauvais habite dans sa peau.

L'ANGE GARDIEN.

Quelle audace! Châtiez-le, bon Saint Bernard, je vous en supplie. Débarrassez-nous de cette peste.

SAINT BERNARD.

Renvoyer le diable, c'est bientôt dit. Mais si le diable n'est plus là, qui se chargera d'éprouver la vertu de Bernadette? Laissons-le faire plutôt; nous verrons comment notre petite amie se tirera de ses griffes.

Ils observent.

La brebis noire est venue se coucher près de Bernadette. Ployée en rond, le museau dans la laine, elle dort.

BERNADETTE, renversée un peu le dos à l'arbre, les mains à plat sur la mousse.

Une rude journée! Les brebis ont bien fait de se réfugier à l'ombre. Cette noire-là, de quel appétit elle dort! Elle a raison. Le soleil tape sur la lande. On est mieux ici sous le chêne. Il vient de l'air. On dirait que quelqu'un vous envoie ça à la figure. Oh! je n'aurai jamais le courage de me lever.

La brebis ronfle; Bernadette bâille.

SAINT BERNARD.

La paresse la tente...

L'ANGE GARDIEN, mains jointes.

Au secours! ne nous laissez pas succomber, Seigneur Jésus!

BERNADETTE.

Les jambes me pèsent. Et les yeux! Pas moyen de les tenir ouverts. Je vais faire comme la noire...

Une cigale se met à chanter, clouée à l'écorce du chêne. Monotone, la chanson sur une note se prolonge, meurt et ressuscite aussitôt pour décroître et recommencer encore.

La brebis ronfle, la cigale chante, et les idées de la pastoure se dissolvent. Ses paupières se closent.

Holà! qu'est-ce qui m'arrive? Il y a déjà un moment que le troupeau aurait dû reprendre son parcours. Allons! un signe de croix pour m'éveiller!

Elle se lève, le troupeau marche.

L'ANGE GARDIEN.

Je respire! Il n'était que temps!

SAINT BERNARD.

C'est la noire qui ne va pas être contente! As-tu vu comme elle jouait bien le sommeil?

L'ANGE GARDIEN.

Qui sait ce qu'elle va inventer, à présent?

Bernadette et le troupeau continuent à marcher. Ils suivent la lisière de la lande, au bord de la forêt d'Ossun. Des précipices d'arbres dévalent brusquement devant eux, plongent dans l'obscurité des ravins. De l'ombre en sort, s'étend au seuil du pacage, et avec l'ombre une senteur de verdure tendre et de fraises mûres. La brebis noire s'est coulée dans le fourré. Elle ne reparait pas et

BERNADETTE s'inquiète.

Où est-elle encore allée, cette mauvaise?

Elle écarte les branches basses d'un érable. La brebis est là; et dans l'herbe, à côté d'elle, des fraises mûres. Bernadette en cueille une.

Quel bon goût elle a! Je n'ai jamais rien mangé de pareil.

Elle en cueille une autre...

Il m'est arrivé de trouver un reste de miel abandonné par les abeilles au fond d'un châtaignier fendu. Et c'est fameux, le miel! Mais ces fraises! Sûrement, il n'y en a pas de plus parfumées en paradis. En paradis!

Elle s'arrête de manger: sa figure change; recueillie tout à coup, plus claire. Elle répète:

En paradis!

Et en même temps devant elle des visions bleues, des visions blanches, des églises parées de fleurs, résonnantes de cantiques.

SAINT BERNARD.

Rêve, chère âme, contemple! L'appétit du ciel a vaincu la gourmandise d'en bas. Rêve! Espère! Bientôt tu t'assoiras au banquet céleste!

BERNADETTE a repris la quenouille; elle file; les brebis paissent.

Elles arrivent à l'orée de la lande. La pastoure veille. Une clôture yivante de houx sépare le pacage d'un champ d'avoine en herbe.

Les brebis s'arrêtent, le cou tendu vers l'herbe fraîche. Plus hardie, la brebis noire franchit la haie, entraînant le troupeau. Montagne s'est jetée en travers. Elle jappe. Bernadette s'impatiente :

Vas-tu t'arrêter, méchante bête!

La brebis va passer outre. La pastoure ne se possède plus. Du manche de la quenouille, elle tape sur le museau de la révoltée. Et à peine a-t-elle frappé, elle se repent :

Avec ta malice, un peu plus, tu me faisais mettre en colère. Attends, j'ai un autre moyen pour t'obliger à te rendre. Le diable te tente sans doute; et moi je vais réciter l'oraison de Saint Roch à ton intention.

Elle s'agenouille.

O Dieu Saint, Père tout-puissant et éternel! préservez, nous vous en prions, tous nos animaux de l'atteinte de la maladie. Préservez-les, ô Dieu très bon, des rapines des voleurs, des bêtes fauves, de la gale, des morsures, des pièges du démon, de toute infirmité, de la jalousie, de la malice des méchants, de la perversité des hommes, des maux secrets, des poisons et enfin de tout mal. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

L'ANGE GARDIEN.

Cette fois j'ai bien cru qu'elle fautait. Ses yeux luisaient, sa main se crispait sur le bois de la quenouille. L'avez-vous vue? Si l'oraison de Saint Roch ne lui était pas venue aux lèvres!

SAINT BERNARD.

Tu t'inquiètes pour rien. Je te dis qu'il n'y a pas l'ombre de méchanceté en elle. C'est un vase d'élection. Le Dieu vivant l'habite. Trois tentations, trois victoires.

L'ANGE GARDIEN.

Prenez garde! Si la petite vous entendait, elle tomberait à coup sûr dans le péché d'orgueil, le plus laid de tous, le plus

dangereux. Et tenez, voici la tentation qui vient. Les filles sont tendres à la coquetterie. Qui sait combien d'âmes il a perdues déjà avec ses affiquets et ses bijoux, celui qui arrive là-bas, le colporteur Mathieu. Attention à notre petite amie!

LE COLPORTEUR descend, l'échine pliée sous la balle.

Arrivé devant la bergère, il va passer outre. La brebis noire se met en travers du sentier. Il la menace; elle persiste.

Cette brebis veut que je m'arrête. Elle n'a pas tort. Je suis un peu las, et Bartrès est encore loin.

Il déboucle la bricole, pose son paquet à terre.

Bonjour, petite, que veux-tu m'acheter? Pas grand'chose, n'est-ce pas? Vous n'êtes pas de fameuses pratiques à Bartrès. Quelques paquets d'aiguilles par-ci par-là. Ce n'est pas comme à Lourdes. Il faut voir, quand j'arrive devant l'auberge et que je commence à déballer, toutes ces filles ameutées après moi! Combien ce foulard? père Mathieu? ces boucles d'oreilles, combien? C'est un plaisir de les voir frétiller, ces jeunesses. Et toi, petite, ton temps viendra aussi? Tu me donneras ta pratique alors, pas vrai? Mais en attendant d'acheter, on peut toujours voir. Tiens, regarde un peu ce mouchoir de tête.

Il le déplie, le secoue, le chiffonne dans la main.

Ces rayures de toutes les couleurs, c'est beau, hein? on dirait l'arc-en-ciel! Les filles du Béarn ont une façon de nouer ça en arrière; presque tous les cheveux en dehors, et la pointe ici, très courte, derrière l'oreille. Tu devrais essayer, toi!

BERNADETTE.

Essayer? Pour quoi faire?

LE COLPORTEUR.

Pour changer, pardi! Ça t'accompagnerait la figure un peu mieux que ce mouchoir de vieille que tu portes. Et cette chaîne en or, comment la trouves-tu? Mais c'est à ton cou qu'il faut la voir.

Un peu malgré elle qui refuse, le colporteur passe la chaîne autour du cou de Bernadette,

Là, maintenant te voilà belle comme une mariée. Admire!

Il prend un miroir à main, le présente à

BERNADETTE qui se détourne.

Enfermez votre miroir et votre chaîne. Que diraient les gens

si quelqu'un passait? On me prendrait bien pour une folle! Les chaînes en or ne sont pas pour moi, père Mathieu!

LE COLPORTEUR.

Tu accepteras bien ce dé, pour me faire plaisir...

Il lui donne un dé à coudre; puis, ayant soulevé la balle et bouclé la bricole, il se remet en chemin.

Bonsoir, petite!

BERNADETTE.

Merci, père Mathieu!

Restée seule, elle examine le dé, le met au doigt, l'ôte, le remet encore.

C'est qu'il est mignon, ce dé. Il brille... S'il était en argent!

L'ANGE GARDIEN s'inquiète.

Aurait-elle échappé au péché d'orgueil pour se laisser prendre par l'avarice! Ne permettez pas que le diable la tente, Seigneur Jésus!

SAINT BERNARD.

Prions plutôt le bon Dieu tous les deux afin qu'il daigne changer le dé d'un sou en un bijou précieux. Ainsi l'épreuve sera complète.

BERNADETTE, examinant encore.

Cette guirlande au bord, comme une tresse de fleurs, je ne l'avais pas vue. Les fleurs sont jaunes, on dirait de l'or; et au milieu, cette pierre rouge, couleur de feu! Qui sait ce que ça vaut! Mathieu s'est trompé, bien sûr. Eh! Mathieu? Mathieu? Il ne m'entend pas, il est déjà loin.

Elle court en l'appelant encore.

Mathieu? Pas moyen de l'atteindre. Je ne peux pourtant pas garder son cadeau. Ce dé me brûle le doigt. Je vais le cacher ici, sous cette pierre, jusqu'à ce que je puisse le restituer à son maître.

Elle soulève la pierre; mais au moment d'enterrer le dé, elle s'arrête, étonnée; le métal ne luit pas autant, la pierre précieuse et la guirlande ont disparu; c'est un dé en fer tout simplement.

Où avais-je les yeux? Mathieu se serait joliment moqué de moi. Quel scrupule!

Elle met le dé à la poche.

SAINT BERNARD se tourne vers l'ange.

Tu connais maintenant ce que vaut l'âme dont tu as reçu la charge. Ne manque pas de noter jour par jour, minute par minute, les paroles, les actes de Bernadette. Si la Sainte Mère de Dieu m'exauce, de grandes choses se feront d'ici à peu par les mains de cette enfant. Tu témoigneras...

Le Saint s'approche de la pastoure. Doucement, de son doigt de rêve, il trace le signe de la croix sur son front.

Maintenant, il faut que je m'en aille. La cloche de là-haut sonne les vêpres de la Visitation, et c'est moi qui officie. Adieu, petit frère!

VI

Saint Bernard a disparu. L'Ange gardien soupire. Douze ans déjà qu'il a quitté le paradis. Douze ans qu'il ne s'est pas uni à la présence divine! Ah! quand finira-t-il, son temps de garde? Quand pourra-t-il conduire l'âme élue au séjour des bienheureux?

L'Ange soupire. Le soleil baisse. La chaleur tombe. Les cailles rappellent dans les blés noirs; les cigales se taisent, et, dans le silence léger qui plane, on entend, comme un bruit de source qui s'égoutte, monter la voix de

BERNADETTE, qui récite le chapelet.

Je vous salue, Marie pleine de grâce...

Elle est heureuse, la petite pastoure; les anges la portent; les prières sont comme du miel dans sa bouche. Elle prie et elle rêve.

Des années de contemplation naïve en la solitude du pacage l'ont approchée de l'Impossible. Les choses de l'autre vie lui apparaissent obscures et immédiates. C'est comme le mystère de la messe, le dimanche, le Dieu caché et voisin, manifesté dans les bruits de la sainte table, dans le choc des burettes, dans le tintement de la patène sur le calice d'argent. Ainsi du Paradis. Elle ne le voit pas, mais il est là au-dessus, pas tellement au-dessus d'elle. Il y a là-bas, au flanc du Ger, un sentier qui grimpe au sommet de la montagne. Une curiosité pousse la pastoure à le suivre de l'œil, jusqu'à la brèche qui le termine.

Là s'ouvrent des pays nouveaux, une montée de serres déchiquetées, de pics neigeux, de cirques, de glaciers.

Les plus proches, Bernadette les connaît; elle nomme le gave et le hameau, et la forêt, et l'ardoisière. Mais le reste, au-dessus, ces fleurs de vertige épanouies dans l'azur, la petite les ignore. Où finit ce sentier, d'où tombe cette cascade, où pose son pied cette cime? Mystère.

Et ce mystère se confond avec l'autre, avec le rêve de l'au-delà qui la hante. Ce pays inconnu, c'est la porte du Paradis, c'est le seuil de l'invisible.

Bernadette regarde. Le soleil a sombré. C'est le crépuscule. Le jour meurt et les réalités s'évaporent, les limites des choses se dissolvent. Il n'y a plus de certain que les sommets, comme des escaliers pour le rêve. Bernadette regarde. Ce qu'elle aime habite par là : le Bon Dieu, la Sainte Vierge. Oh ! se hausser sur la pointe des pieds, voir un peu ! Si quelqu'un là-haut se penchait tout à coup. lui faisait signe ! Ce soir, Bernadette s'attarde plus longtemps que d'habitude. Et le troupeau s'impatiente.

LA BREBIS NOIRE grogne.

Encore à prier ! Quand nous devrions être à l'étable depuis une heure ! Pour le plaisir de réciter quelques *Ave* de plus. Si la Dame du Paradis n'a pas les oreilles rebattues !

L'ANGE GARDIEN s'inquiète.

Prier n'est pas tout ; il faut faire chaque chose en son temps. Prends garde, Bernadette !

BERNADETTE.

Cette brebis noire tourne autour de moi en bêlant ; il lui tarde de partir. Il fait bon ici, pourtant. C'est la vraie heure pour prier. Patience, mes amies ; encore une dizaine !

Je vous salue, Marie...

Elle parle à la Sainte Vierge et il lui semble que la Sainte Vierge est là tout proche, qu'elle va lui répondre. Ce soir surtout, l'illusion s'impose, si douce !

Bernadette se trouble. Ce glacier blanc là-haut, n'est-ce pas une robe qui flotte ? Et ce ruisseau dans le silence du soir, il ne gazouille plus, on croirait qu'il parle. Indistinctement d'abord, mais en suivant bien, les sons se détachent, arrivent en paroles :

BERNADETTE.

Je rêve... Il m'a semblé que le ruisseau m'appelait... par mon nom (Elle écoute.) Là, dans la fougère, cette sauterelle qui chante, je jurerais qu'elle me nomme aussi : Bernadette, Bernadette... Que me veut-elle ?

La sauterelle se tait. C'est la cloche de Bartrès qui parle maintenant lentement, à voix grave, elle invite la pastoure à la prière. Agenouillée, mains jointes, Bernadette récite la Salutation angélique.

Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole...

Elle fait le signe de la croix :

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi-soit-il.

RÉCIT

Alors, comme elle était en âge de faire la première communion, Bernadette posa sa quenouille de bergère et, ayant dit adieu à ses père et mère nourriciers, elle revint dans sa paroisse, à Lourdes, où habitaient ses parens.

Et ils habitaient en un pauvre logis, dans la rue des Fossés, qui est une rue étroite et noire, au pied du château.

Et l'enfant languissait.

Elle regrettait la lande et la quenouille et la maison paysanne où séchaient, pendus aux solives, les gerbes d'ail et les régimes de maïs.

Or, elle avait avec elle un petit frère et une petite sœur; et ils n'étaient pas toujours d'accord ensemble.

La cadette n'aimait pas le bon Dieu autant que son aînée; elle avait le parler haut et le geste brusque. Et quand elle était en faute, l'aînée la grondait. Alors le petit frère et la petite sœur battaient Bernadette. Et Bernadette pleurait. Mais jamais elle ne se plaignit à ses parens. Car elle aimait tendrement ce frère et cette sœur qui étaient mauvais pour elle.

Et Dieu dans sa bonté lui envoya encore d'autres afflictions. Depuis qu'elle était revenue à Lourdes, l'asthme la tourmentait. Elle toussait et elle avait une oppression sur la poitrine qui la gênait pour marcher.

Et ils étaient très pauvres. Le père gagnait sa vie en travaillant à la journée; la mère s'occupait au ménage. Bernadette gardait son frère et sa sœur. Quelquefois ils allaient, comme font les enfans indigens, glaner du bois mort dans les prairies, au bord du gave... Et dans ces épreuves, la piété de Bernadette croissait chaque jour.

Le soir, c'était elle qui récitait la prière à haute voix, avant d'aller au lit. Elle ne voulait pas commencer avant que tout le monde fût à genoux. Et elle se tenait en grand respect bien droite sans s'appuyer à sa chaise. Car elle était toujours comme en compagnie de la Sainte Vierge et du Bon Dieu. Et ces choses se passaient à la fin de l'hiver de l'année mil huit cent cinquante-huit.

PREMIERE PARTIE

LA VOYANTE

LE MIRACLE

I

Lourdes. L'hiver. Une matinée de brouillard, nue, languissante, éteinte. Le ciel est fermé; l'horizon est bas. Disparu le pic de Ger, disparue la coupole du Béout. Plus proches, presque immédiates, les Espélugues, Garnabie, les Espenettes emmurent la ville, pèsent sur les rues étroites, étreignent la citadelle qui se hausse sans rien voir, prisonnière de la brume. Hors de la ville, de l'autre côté du gave, la campagne est muette, solitaire. Le moulin ne marche pas; l'heure du déjeuner a suspendu les coups de mine des carriers qui éclatent de loin en loin dans la paix de la montagne. Seul, le gave mène au long des rochers sa musique de gave, et la chaussée fait son roulement de chaussée au-dessus du moulin silencieux.

Et le pont est désert, déserte la route, déserte la prairie. Dans l'île seulement, entre le canal de fuite du moulin et le gave, trois enfans s'occupent à ramasser du bois mort; trois petites filles. Les deux plus jeunes ont relevé un pan de leur robe et s'en servent pour y loger les menues branches, les brindilles sèches que le vent a arrachées aux peupliers. A chaque trouvaille, ce sont des cris de joie, des rires, des bavardages. La plus âgée est restée en arrière. Lente, essoufflée, un peu distraite, elle n'a pas encore cueilli un fétu. C'est

BERNADETTE.

Plus navrée, plus pâle qu'à son habitude. L'asthme la tracasse. Chaussée de laine dans ses sabots montagnards, le capulet de lainage blanc par-dessus le foulard de tête, elle frissonne au vent de bise.

J'ai eu tort de venir...

Bernadette souffre, et, comme toujours, la souffrance l'incline à prier. Tandis que ses yeux scrutent l'herbe humide, ses lèvres, actives servantes de sa piété, récitent le chapelet. Elle marche cependant, elle suit le fil de l'eau qui, retenue un moment par le moulin, s'en va légère, vers le gave. Elle marche, et déjà, devant elle, de l'autre côté du canal, la roche Massabielle s'élève à pic d'une seule coulée, duvetée çà et là d'herbes mortes, drapée de broussailles et de buis. Dans le bas, au bord de l'eau, la roche se déchire, une grotte s'ouvre, et au-dessus de

la grotte deux excavations bâillent dans un fouillis de ronces et d'églantiers. Arrivées au droit de la roche, les deux petites, Marie et Jeanne, se déchaussent, retroussent leurs jupes et traversent le canal. Sur le sol de la grotte, parmi les pierres et le sable charriés par une crue du gave, elles ont aperçu une traînée de bois mort.

MARIE hèle sa sœur.

Eh! Bernadette, viens-tu? Nous avons trouvé le nid. Arrive! à nous trois nous aurons plus tôt fini la récolte!

BERNADETTE s'approche, hésite. L'eau est froide. Elle a peur de se mouiller.

Si vous m'aidiez un peu? Avec deux ou trois grosses pierres en travers du courant, je passerais à pied sec.

JEANNE, son tablier à moitié plein, sans même relever la tête.

Voyez-vous cette princesse! Fais comme nous, mets-toi nu-pieds.

BERNADETTE.

A la volonté de Dieu! tu as raison!

Elle s'assied, laisse tomber un sabot, ôte le bas, tout à coup elle s'arrête.

II

Un coup de vent vient de se lever derrière elle, dans la prairie. D'un rude élan, avec un roulement de cascade, il passe, il l'enveloppe.

BERNADETTE se retourne, étonnée. Et ce qu'elle voit l'étonne davantage. Le vent souffle, et l'herbe, les feuilles, rien ne bouge.

Oh! qu'est-ce qui arrive?

Ne sachant que penser, troublée un peu, elle continue à se déchausser, laisse tomber son second sabot.

Mais à peine s'est-elle penchée de nouveau, la musique du vent recommence, brusque, impérieuse, l'oblige à relever la tête.

Et elle est effrayée pour tout de bon cette fois.

Devant elle, dans l'obscur de la cavité béante au-dessus de la grotte, quelque chose vient d'apparaître. Une dame habillée de blanc se tient là, debout, mains jointes, les pieds nus au bord du roe sur une touffe d'églantier; elle a un chapelet aux doigts; deux roses jaunes fleurissent sur ses pieds; une clarté légère l'enveloppe. Elle regarde Bernadette.

Bernadette tombe à genoux-éblouie, la main devant les yeux. Cela ne peut pas être, et cela est, pourtant.

Si elle osait regarder de nouveau?

Elle regarde. De nouveau éblouie; moins effrayée cependant; attirée

presque. C'est comme la douceur d'un vertige, un abandon d'elle-même au mystère qui vient la prendre.

Et cet abandon la fait plus calme.

Elle voit mieux. Des détails lui apparaissent : le voile blanc tombant sur la robe blanche, les grains blancs du chapelet, la couleur des yeux, la forme du sourire.

Qui est-elle, cette dame? Que lui veut-elle?

Lentement, d'un geste souverain, l'apparition fait le signe de la Croix. Bernadette l'imité.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Comme elle achève le signe, la Vision disparaît. C'est, devant elle, la niche vide dans le rocher, l'églantier sans feuilles, les enfans ramassant le bois mort dans la grotte. C'est cela, mais plus éteint, plus pâle; comme si les choses tout à coup avaient perdu leur couleur.

Bernadette a franchi le ruisseau, elle s'est rechaussée; et elle ne sait pas ce qu'elle fait; elle ne sait pas où elle va. Ses bras, ses jambes agissent sans elle; elle copie machinalement les gestes de ses camarades, regarde à terre sans rien voir, se baisse sans rien ramasser.

III

MARIE l'interpelle.

Que faisais-tu là, tantôt? Pas la peine de sortir pour demeurer un quart d'heure agenouillée dans la rosée. Tu aurais aussi bien fait de réciter le chapelet à la maison!

BERNADETTE, honteuse.

Ah! si vous saviez! Vous n'avez donc rien vu, là, dans ce trou?

MARIE.

Rien, et toi?

BERNADETTE, troublée.

N'en parlez pas, au moins; j'ai vu une dame habillée de blanc. Elle a fait le signe de la croix et elle a disparu.

MARIE, éclatant de rire.

Une dame en blanc?

BERNADETTE.

Oui; tout en blanc avec une ceinture bleue. Je l'ai vue comme je vous vois...

JEANNE.

Et la figure, comment était-elle?

BERNADETTE, anxieuse.

J'ai peut-être tort de parler. Qui sait si ça ne fâchera pas la Dame?

JEANNE.

Pourquoi se ferait-elle voir, si elle ne veut pas qu'on parle d'elle?

BERNADETTE.

C'est vrai. Je n'ose pourtant pas. Ah! si vous l'aviez vue!

JEANNE.

Affreuse, peut-être...

BERNADETTE.

Affreuse! Elle! Je n'ai jamais rien vu de si joli! Oh ses yeux!

JEANNE.

De quelle couleur?

BERNADETTE.

Bleus.

JEANNE.

Comme les miens?

BERNADETTE.

Ni comme les tiens, ni comme ceux de personne...

JEANNE.

Comment alors? Couleur de bleuet, couleur de ciel?

BERNADETTE.

Non. Je cherche, je ne trouve pas. Ce que j'ai vu ne ressemblait à rien de ce monde.

JEANNE.

Et la robe? tout en dentelle sans doute?

BERNADETTE.

Unie au contraire et le voile aussi; le voile plus léger seulement...

JEANNE.

Et pas un bracelet, pas un collier?

BERNADETTE.

Pas un.

JEANNE.

La robe, en soie au moins?

BERNADETTE.

En laine plutôt; mais si fine, si blanche! On aurait dit de la neige nouvellement tombée. Oh! qu'elle était jolie! (Elle soupire.) Et dire que je ne la verrai plus!

MARIE.

Si tant est que tu l'aies vue. Tu rêves tout éveillée, ma pauvre aînée, ou tu te moques de nous. Une farce, ta dame en blanc!

BERNADETTE, effrayée.

Chut! Si elle l'entendait!

(Elle lève les yeux vers le rocher, et aussitôt elle tombe à genoux, mains jointes.)

Elle est là!

Jeanne et Marie lèvent la tête.

MARIE, désappointée.

Où, là? La niche est vide, il n'y a rien dedans qu'une branche d'églantier. Allons, finis tes histoires, Bernadette. Le temps marche; l'heure est déjà passée de rentrer à la maison...

Bernadette ne répond pas. Immobile, elle contemple ardemment l'Invisible. Marie la prend par le bras. Le bras cède; mais, aussitôt lâché, il reprend le même angle ployé en deux pour la prière.

MARIE, dépitée, se tourne vers Jeanne.

Elle fait semblant de ne pas m'entendre... Laissons-la. Nous ne pouvons pas passer la journée à regarder ses grimaces...

IV

Jeanne et Marie vont franchir le ruisseau; une voix les arrête. C'est la mère de Bernadette et de Marie,

LOUISE SOUBIROUS, qui les appelle de l'autre côté du gave.

Eh! petites? que faites-vous? Une heure que nous vous espérons, votre père et moi. (Elle aperçoit Bernadette agenouillée.) Encore à

tes dévotions, toi, au lieu de rentrer quand on t'attend. Si tu crois donner le bon exemple!

Bernadette ne se dérange pas et

MARIE explique à sa mère.

Elle croit voir quelque chose dans le rocher, une dame en blanc. Elle ne veut pas partir...

LOUISE SOUBIROUS.

Ah! elle ne veut pas? Eh bien! nous allons voir. (Elle traverse l'eau, secoue Bernadette.) Allons, l'endormie!

BERNADETTE, à voix basse, sans faire un mouvement.

Pardonnez-moi, maman. La Dame me fait signe de rester...

LOUISE SOUBIROUS.

Que veux-tu dire, avec ta dame? (Elle essaie de l'entraîner. Bernadette se débat avec de petits cris d'angoisse navrés et doux. Étonnée, sa mère la dévisage.) Ah! mon Dieu, qu'elle est pâle; ses yeux sont fixes! Elle va passer. Au secours! Cette apparition, c'est le diable, bien sûr, qui s'est mis après elle. La voilà possédée... Que faire, Seigneur? (Elle se tourne vers Marie.) Toi, cours chez ta meunière; dis-lui de te prêter sa fiole d'eau bénite; et reviens au galop. (Marie sort de la grotte. Louise Soubirous se lamenté.) Quel malheur! Ça va être comme pour la cadette de Noguès. Elle grimait comme un chat sur tous les meubles et, quand on voulait la prendre, elle se mettait toute nue en reniant Dieu comme un charretier. (Elle regarde Bernadette.) Pourtant sa figure est calme. Elle n'a pas l'air de souffrir.

V

Revient Marie suivie du meunier et de la meunière.

LA MEUNIÈRE.

Voilà l'eau bénite. Et de la bonne! Elle vient de Notre-Dame d'Héas.

LOUISE SOUBIROUS asperge le rocher et la niche.

Si c'est le diable, il va faire la grimace! Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. (Elle asperge encore.) Là; il doit avoir son compte, maintenant. (Elle se penche vers Bernadette, toujours agenouillée en extase.) Eh bien! tu la vois toujours, ta dame?

BERNADETTE.

Toujours. Elle sourit. Elle a l'air contente.

LOUISE SOUBIROUS.

Parle-lui donc, puisqu'elle n'a pas de mauvaises intentions, demande-lui qui elle est. Peut-être quelque âme du Purgatoire qui demande des prières.

MARIE.

C'est ça ; questionne-la...

LA MEUNIÈRE.

Et recommande-lui de parler assez fort pour que nous puissions l'entendre...

BERNADETTE, lève les yeux vers la niche ; ses mains se joignent, ses prunelles se dilatent, tout son être monte, tendu en un élan d'adoration. Elle prie ; mais ses lèvres ne rendent aucun son ; elles remuent faiblement, ébauchant des formes de syllabes.

Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, je vous adjure de me dire qui vous êtes. (La Dame sourit ; Bernadette continue.) Si c'est par amitié pour moi que vous venez, dites-le. Partout et toujours, je serai votre servante...

LA DAME répond.

Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse dans ce monde ; mais dans l'autre...

Oh ! la voix, la voix plus douce que le sourire, la voix plus lumineuse que le regard !

LA DAME continue.

Allez dire aux prêtres de faire bâtir ici une chapelle...

Nouveau silence. On dirait que la Dame laisse à chaque parole le temps de se propager jusqu'aux frontières des mondes. La voix reprend :

Je veux qu'on y vienne en procession.

La parole expire. L'apparition se voile. Bernadette décroise ses mains, se relève, anéantie, heureuse.

LOUISE SOUBIROUS.

Eh bien, que t'a-t-elle dit ?

BERNADETTE.

Pourquoi le demander? Vous l'avez entendue comme moi; elle parlait assez haut,

LOUISE SOUBIROUS.

Allons donc? ni elle, ni toi, nous n'avons entendu personne.

JEANNE.

Tu remuais les lèvres; mais rien ne sortait.

BERNADETTE.

C'est curieux! Enfin, si vous voulez savoir. Elle m'a recommandé d'aller dire aux prêtres de lui bâtir une chapelle : « Je veux qu'on y vienne en procession, » a-t-elle ajouté. Et elle est partie.

LOUISE SOUBIROUS, sourcils froncés.

Tu ne mens pas, au moins?

BERNADETTE lève les yeux sur sa mère, longuement.

Mentir?

LOUISE SOUBIROUS.

C'est vrai que ce n'est pas ton habitude. Pauvre Bernadette! (Elle l'embrasse.) C'est que, vois-tu, tout ça, je ne sais pas où ça va nous mener. On parlera; les gens sont mauvais ici. Que pensera-t-on de nous? Pourvu qu'on ne te conduise pas en prison! (Elle se retourne vers Jeanne.) Tu n'en diras rien chez toi? Tu me le promets? (Jeanne promet d'un signe de tête. Et Louise s'adresse à la meunière.) Ni toi non plus, meunière; ni toi, meunier? Les fariniers, ça n'a pas la langue à la poche... Mais vous avez bon cœur tous les deux, vous ne voudriez pas nous faire du tort...

LE MEUNIER.

Ne crains rien. Veille seulement sur les petites. Tiens Bernadette enfermée pendant quelques jours. D'ici là personne n'y pensera plus.

BERNADETTE.

Enfermée? Pas avant que j'aie fait ce que m'a commandé la Dame. Sitôt rentrée en ville, j'irai trouver M. le Curé. (Elle s'exalte.) Oui, j'irai, quand même le Béout et le Ger se mettraient en travers de ma route.

LOUISE SOUBIROUS.

Le Béout ne se dérangera pas pour toi; la volonté de ton père

suffira bien pour t'arrêter. Tu sais qu'il ne badine pas, ton père. Et, tiens, le voilà qui arrive.

VI

FRANÇOIS SOUBIROUS entre, chaussé de sabots pointus, guêtré de cuir; il a une veste de cadis et un béret blanc, le béret des meuniers.

Bonsoir, vous autres. Eh bien ! que se passe-t-il ? De ma vie, je n'avais vu autant de monde à la fois dans ce trou de rocher !

LE MEUNIER.

Et tu ne vois pas encore toute la compagnie. Il y a une Dame habillée de blanc qui se fait voir à ta fille Bernadette, là, au-dessus de l'églantier.

FRANÇOIS SOUBIROUS.

Une apparition ! à elle, à Bernadette. On vient de me le raconter, tout à l'heure au moulin ; et moi, je n'ai pas voulu le croire... Une apparition. (Il se tourne vers ses filles.) Allons, rentrons d'abord ; on s'expliquera après.

BERNADETTE, doucement, résolument.

Rentrez, vous autres ; moi, je reste. La Dame va revenir. Tenez, père, regardez ; elle est là !

Bernadette s'agenouille ; ses joues pâlisent, ses prunelles flamboyent ; une joie l'inonde, monte à ses lèvres qui se pâment. C'est de nouveau la transfiguration de l'extase.

FRANÇOIS SOUBIROUS la dévisage et sa colère tombe.

Devant cette figure nouvelle pour lui, quasi étrangère, de sa fille, un étonnement le gagne où il y a un peu de frayeur et presque du respect. Doucement, comme s'il n'osait pas la réveiller, il l'appelle :

Bernadette ? Bernadette ?

Elle ne répond pas, et Soubirous s'inquiète. Une fois partie comme ça pour l'autre monde, si l'enfant allait ne pas revenir ! Son immobilité le trouble.

C'est la dévotion qui lui est montée à la tête. Nuit et jour à prier, cela n'est pas naturel. Pourvu qu'elle ne tombe pas du haut mal !

VII

Arrive

UN MÉDECIN, un vieil homme, habillé de noir, l'œil vif sous des sourcils en broussaille.

Bonjour, gens. Qu'est-ce qu'on me dit, qu'il se passe des choses extraordinaires par ici? Voyons, voyons... (Il s'approche de Bernadette, l'examine, décroise ses mains jointes, lui tâte le pouls.) Les battements sont pleins et réguliers; pas de fièvre, le bras est souple : aucune indication de catalepsie, et on dit qu'elle voit une dame en blanc dans un trou du rocher? Là, n'est-ce pas? (Il indique du bout de la canne la niche habitée par le miracle.) Bien, bien. Peut-être simplement quelque jeu de lumière, un reflet. (Il se baisse au niveau de la voyante, observe et se relève.) Non, et pourtant elle voit. Pas moyen de se tromper à sa figure. Et ce qu'elle voit doit être beau. Vraiment cette enfant a le ciel sur son visage! (A voix plus basse et comme se parlant à lui-même, il continue.) Hallucination? Mais l'hallucination ne va pas sans l'hystérie, et cette petite n'est pas hystérique. (Il s'arrête, fronce le sourcil.) C'est à n'y rien comprendre. Enfin, contentons-nous pour aujourd'hui de regarder, d'écouter, de réfléchir. La conclusion viendra plus tard.

FRANÇOIS SOUBIROUS.

Eh bien, docteur?

LE MÉDECIN.

Chut!

Bernadette s'agite. La Dame est venue vers elle; elle s'est avancée jusqu'au bord du rocher; sévère tout à coup, les yeux noyés de tristesse. Le regard de

BERNADETTE s'attriste à son tour. Elle questionne.

Qu'avez-vous? que dois-je faire?

LA DAME.

Vous priez pour les pécheurs; vous baiserez la terre. (Docile aussitôt, Bernadette se prosterne, baise le sol de la grotte. Et la Dame continue.) Allez boire à la fontaine et vous y laver; allez manger de cette herbe qui est là... (Bernadette est debout. Elle va vers le gave. Mais un signe de l'apparition la fait rebrousser chemin, se diriger vers le fond de la grotte.)

JEANNE, qui la regarde faire, bas à la menuisière.

Où va-t-elle? à droite, à gauche? Elle n'a pas l'air de le sa-

voir. Cette fois, la tête n'y est plus. Elle a les yeux ouverts, et elle n'y voit pas; elle a failli me renverser en passant.

LA MEUNIÈRE.

Tais-toi, laisse-la faire. Ne vois-tu pas que c'est le bon Dieu qui la mène?

BERNADETTE, en suspens.

Elle a dit : « Allez boire à la fontaine, » et je ne vois pas de fontaine. Il n'y a là sous mes pieds que du sable et du roc...

(Elle se baisse à terre égratigne le sol de ses ongles. La première croûte crevée, la terre devient humide. Bernadette fouille encore. Dans le creux, sous ses doigts, un peu d'eau bourbeuse se ramasse.) Elle a dit : « Buvez! » Et ce n'est que de la boue?

L'enfant puise un peu de cette boue dans la main, la porte à ses lèvres, la rejette aussitôt, recommence. L'eau reposée après un peu de temps est moins épaisse. Bernadette en boit une gorgée; puis ayant cueilli et mangé une touffe de saxifrages, elle revient s'agenouiller devant la dame.

VIII

Des laveuses passent de l'autre côté du canal, dans la prairie. Elles s'étonnent.

UNE LAVEUSE.

Eh! Jeanne? Louise? que faites-vous par là?

JEANNE.

Nous faisons comme toi; nous regardons. (Elle montre Bernadette agenouillée.) Celle-là prétend voir une dame en blanc dans ce trou.

AUTRE LAVEUSE.

Une dame en blanc! Si c'était la Sainte Vierge! J'ai envie d'aller voir.

PREMIÈRE LAVEUSE.

Vas-y. Moi, je n'ai pas le temps. Tu sais que nous avons promis de rendre le linge à quatre heures...

SECONDE LAVEUSE.

Tant pis! On ne voit pas des miracles tous les jours. Regarde Bernadette. L'as-tu vue se signer? On aurait dit un évêque. Bien sûr, la Sainte Vierge est avec elle! (Les laveuses traversent le canal, s'agenouillent à côté de la Voyante.)

Un peu après, ce sont des bergers de chèvres qui passent, menant paître leurs troupeaux sur les pentes de Massabielle. Ils s'arrêtent, interrogent. Les chèvres, après avoir envahi un moment la grotte à grand bruit de sonnailles, se dispersent en bêlant, grimpent, suspendues aux rochers. Le tintement des sonnailles diminue.

UN BERGER.

Cette Bernadette Soubirous, je la croyais encore à Bartrès...

AUTRE BERGER.

Il paraît que c'est une petite sainte. Les Soubirous ont de la chance. Si c'est la Vierge qui visite leur fille, sûrement, elle leur portera bonheur...

PREMIER BERGER.

Et si ça n'était rien du tout? Ces bergerettes sont espiègles. Ça pourrait bien finir par une risée.

SECOND BERGER.

Tant pis! Je voudrais que ça fût vrai! Nous sommes pauvres par ici. Nous avons tous besoin que la Sainte Vierge nous assiste. J'ai envie de prier avec Bernadette. (Il ôte son béret, s'agenouille en arrière des laveuses. Le voyant faire, le meunier ôte la pipe de sa bouche. Tous ont l'air recueilli.)

Arrive

UN GARDE FORESTIER, en tournée.

On l'a averti de ce qui se passait, comme il descendait des Espeugues. Il vient voir. Il compte les assistans :

Quinze déjà. Et il en arrive d'autres. Si ça continue, cette petite fille va amener toute la ville.

(Il s'adresse à François Soubirous.)

A votre place, je ramènerais cette enfant à la maison. Possible qu'on ne lui dise rien, ni à vous non plus. Les autorités prononceront. Mais je vous en préviens, aussitôt rentré, je vais faire mon rapport.

(Il s'en va.)

IX

FRANÇOIS SOUBIROUS essaie d'entraîner Bernadette.

Je te le disais bien que tu nous ferais avoir des désagrémens. Voilà que le garde va faire son rapport, et qui sait ce qu'on décidera contre nous? L'amende, la prison, peut-être? Sans compter

que Monsieur le curé ne sera pas plus content que le maire. Bien sûr, il va te défendre de faire ta première communion ! Allons, viens-t'en. Tu reviendras plus tard, quand tu seras seule.

BERNADETTE résiste.

Je suis vouée ; tant que la Dame ne m'aura pas déliée de mon vœu, je ne dois pas la quitter...

FRANÇOIS SOUBIROUS.

Je suis bon de raisonner avec une entêtée. Allons, suis-moi !

BERNADETTE.

Pardonnez-moi, père. Vous savez si je vous suis soumise ; mais, cette fois, c'est plus fort que moi, je ne peux pas...

LOUISE SOUBIROUS pare un soufflet que François envoyait à sa fille.

Laissons-la tranquille, mon homme. Celle qui la commande est au-dessus d'elle et de nous. Je me trompe peut-être ; mais tout à l'heure, pendant que l'apparition était là, quelque chose m'a retournée. Je crois que c'est la Sainte Vierge.

LAVEUSES, BERGERS, PASSANS.

C'est la Vierge ! C'est la Vierge !

Entrent deux dévotes en longues capes noires, la figure enfoncée dans l'ombre du capulet noir. La plus âgée tient un cierge allumé à la main.

PREMIÈRE DÉVOTE.

Si nous pouvions la voir, nous aussi !

SECONDE DÉVOTE.

Pourquoi pas ? Il serait plus convenable qu'elle se montrât à la présidente ou à la trésorière de la Confrérie de la Bonne-Mort qu'à une mendicante qui ne connaît seulement pas son catéchisme ! (Elles s'agenouillent tout près de Bernadette, sur le rocher.)

UNE LAVEUSE.

Dites donc ! Reculez-vous, s'il vous plaît ! Et puisque vous avez porté un cierge, donnez-le à Bernadette...

Elle s'empare du cierge, et le présente à Bernadette qui le prend sans y faire attention et le pose devant elle, appuyé à une saillie du rocher. Et presque aussitôt, élevant les mains pour prier, de la main droite elle touche la flamme qui glisse entre ses doigts. Et elle ne crie pas, elle n'a pas l'air de se douter qu'elle se brûle. Elle prie et une

tristesse la gagne. Quelque chose l'avertit que le miracle va finir, que l'apparition va la quitter pour toujours. Savoir son nom au moins ! Elle l'adjure :

Dame ! je vous en prie, dites qui vous êtes !

Et les mains se joignent plus ferventes, le front se prosterne, plus humble, la voix consumée par le désir expire au bord des lèvres.

A la troisième fois,

LA DAME s'émeut.

De l'obscurité rayonnante et tiède de la niche, une réponse descend vers Bernadette :

... Je suis l'Immaculée Conception...

Et tout disparaît.

BERNADETTE sort du pays merveilleux.

La flamme de son regard tombe, ses gestes se détendent. C'est l'air effacé, l'attitude dolente de la Bernadette de tous les jours. Elle fait un dernier signe de croix et se relève, aussitôt entourée, interrogée. Cette flamme du cierge entre ses doigts, elle n'a pas senti ?

Quel cierge ?

Elle ne comprend pas.

UN BERGER examine sa main droite.

Il constate la peau fraîche, saine, sans trace aucune de brûlure.

Miracle ! C'est la Sainte Vierge.

LA FOULE.

C'est la Sainte Vierge ! C'est la Sainte Vierge !

BERNADETTE.

Elle a dit : « Je suis l'Immaculée Conception ! »

UNE LAVEUSE.

La Sainte Vierge était là ; si près de nous ! La Sainte Vierge !

Elle pleure. Et tout en pleurant elle se hausse vers la niche, et baise le rocher dévotement. Les autres laveuses baisent le rocher à la même place, et se signent à leur tour.

MARIE, confuse, repentante.

Pardonne-moi, l'ainée ! J'ai été méchante avec toi, je t'ai tourmentée un peu. Pardonne-moi ! Oh si j'avais su !

BERNADETTE se jette à son cou.

Aime le bon Dieu et la Sainte Vierge! C'est tout ce que je te demande.

JEANNE.

A moi aussi, tu me pardonnes?

BERNADETTE embrasse Jeanne.

Je n'ai rien à te pardonner. Tantôt l'une, tantôt l'autre, nous sommes toutes fautives. (Elle attire sa mère vers elle, s'appuie du front à sa poitrine.) Je vous ai fait inquiéter tantôt, le père et vous. Je vous ai désobéi. Vous ne m'en voulez pas?

LOUISE SOUBIROUS.

Mon enfant! Ma pauvre enfant! (Elle la serre dans ses bras, l'embrasse au front tendrement.)

X

Arrive

UN SERGENT DE VILLE, raide, circonspect; il s'informe.

La nommé Bernadette Soubirous, où est-elle?

UN BERGER.

Qu'est-ce que vous lui voulez?

LE SERGENT DE VILLE.

J'ai mes ordres.

LE BERGER.

Cherchez, en ce cas. Je ne veux pas m'en mêler.

Les laveuses, le meunier, la meunière, cachent Bernadette, pendant que le sergent de ville s'explique avec François Soubirous.

LA MEUNIÈRE, à Bernadette.

Va-t'en! Nous l'empêcherons bien de te poursuivre.

BERNADETTE, très calme.

Pourquoi fuir? Je n'ai rien fait de mal. Je n'ai pas peur. (La foule s'écarte.)

LE SERGENT DE VILLE met la main sur l'épaule de Bernadette.

Au nom de la loi.

BERNADETTE.

Que me voulez-vous?

LE SERGENT DE VILLE.

J'ai ordre de vous prendre et de vous emmener chez le commissaire de police. Suivez-moi.

BERNADETTE.

J'y vais. (Elle jette un regard à la grotte, à la niche vide, fait un signe de croix et sort.)

UN BERGER, à François Soubirous.

Veux-tu que je la délivre? A moi seul je m'en charge. Je coupe par la prairie, j'arrive au pont avant eux. On n'y voit presque plus. Personne ne saura qui a fait le coup... Demain, en ville, on ameutera le faubourg. Ils n'oseront pas la prendre...

FRANÇOIS SOUBIROUS.

Garde-t'en bien, tu gêteras notre affaire. J'y vais, moi. (Ils sortent.)

XI

UNE LAVEUSE.

Avant de m'en aller, je veux tremper mon mouchoir dans cette eau que Bernadette a bue tout à l'heure, sur le commandement de la Sainte Vierge.

SECONDE LAVEUSE.

De l'eau ou de la vase? La petite a fait la grimace avant de la boire! (Elles vont vers le fond de la grotte, se baissent, s'exclament.)

PREMIÈRE LAVEUSE.

Où! l'eau coule grand train maintenant. Elle s'est fait un chemin à travers les pierres. Miracle! Venez voir! (On vient, on s'ameute autour de la fontaine.)

UN PÊCHEUR DE TRUITES, qui passait, roseau en main, s'arrête.

Qui parle d'une source? Je connais bien l'endroit. Il n'y a jamais eu une goutte d'eau dans la grotte. (Il s'approche, constate, s'émerveille.) Vous pouvez me croire, mes amis. Là où l'eau coule maintenant, hier encore le sol était sec autant que l'argile cuite au four...

LE BERGER.

Celle qui a empêché de se consumer la main de Bernadette a

pu commander à l'eau de naïtre du rocher. C'est la Sainte Vierge qui nous a fait cadeau de la source... (Il s'agenouille, puise de l'eau dans le creux de la main, boit et fait le signe de la croix. Hommes et femmes, ceux et celles qui sont là, boivent et se signent.)

Entre un flot de peuple : ouvriers, artisans, un bourgeois, une bourgeoise.

LA BOURGEOISE.

On dit qu'on va la mettre en prison. Toinon l'a vue entrer chez le commissaire. Le peuple n'est pas content. Mon Dieu ! comment cela va-t-il finir ?

LE BOURGEOIS.

Force restera à la Loi. Sois tranquille, mon amie. Le gouvernement n'est que trop complaisant pour les dévots ; mais, cette fois, le scandale est trop criant ; on sévira.

LA BOURGEOISE.

Chut ! ne parle pas si fort. Ces gens ont l'air très animés ; on pourrait te faire un mauvais parti.

Arrive

UN FONCTIONNAIRE. Il s'approche, salue la bourgeoise.

Vous, ici ? Figurez-vous qu'on m'avait mal renseigné. Je suis allé me casser le nez aux Espélugues. J'ai même pris chaud en montant, et il fait une humidité ici ! (Il relève le collet de son pardessus, enfonce son chapeau sur les yeux.)

LA BOURGEOISE.

Je m'enrhume aussi. Je suis partie comme j'étais, sans me donner le temps de prendre un manteau...

LE BOURGEOIS.

Et pour ce que nous voyons ! Nous arrivons quand tout est fini ! quand la représentation est terminée... (Il interpelle une des laveuses.) Qu'est-ce que vous faites là, tous, à barboter dans cette vase ?

LA LAVEUSE.

Ce n'est pas de la vase, Monsieur, c'est une source miraculeuse.

LE BOURGEOIS, lui tournant le dos.

Que cette population est encroûtée ! A Tarbes seulement ça ne prendrait pas. Une apparition, une source miraculeuse quatre-

vingts ans après la mort de Voltaire, dans le siècle des chemins de fer, de l'électricité, du progrès!

LE FONCTIONNAIRE.

Moi, j'en ai assez. Je m'en vais... On vous verra ce soir au cercle, à la quatrette?

XII

Entre

UN AVEUGLE, conduit par une jeune fille.

C'est un ancien carrier blessé à l'œil droit par un éclat de mine. Il n'y voit plus depuis vingt ans. Les médecins l'ont abandonné. Désœuvré, malade, il traîne sa vie de son lit au seuil de sa porte. Mais aussitôt qu'il a su l'apparition et le miracle de la source, il s'est levé; de son pas vacillant il a marché vers la grotte. Une force le pousse, un espoir le soulève; il se hâte.

A sa fille :

Nous y sommes, n'est-ce pas? Conduis-moi à la source.

La foule s'écarte, curieuse. Du silence se fait. On entend le bruit de l'eau cheminant entre les pierres. L'aveugle s'agenouille, récite un *Ave Maria*, puis il commande :

Prends un peu d'eau dans ta main, ma fille.

LA FILLE DE L'AVEUGLE obéit.

Tenez, père. (Elle lui tend la paume de la main.)

L'AVEUGLE mouille son doigt, frotte la paupière de l'œil malade.
Il prie en même temps.

Il me semble que j'y vois un peu! (Il frotte encore et prie... Tout à coup, sa figure s'éclaire, un tremblement agite ses mains. Il écarte sa fille, s'avance vers la foule.) J'y vois! J'y vois! C'est toi, meunier; toi, pêcheur; ah, mon Dieu! mon Dieu. (Il leur serre les mains, les embrasse.)

LA FILLE DE L'AVEUGLE.

Père, vous oubliez quelqu'un.

L'AVEUGLE.

Toi, c'est vrai; pardonne-moi, je suis fou. (Il l'embrasse.)

LA FILLE DE L'AVEUGLE.

Ce n'est pas pour moi que je réclamaïs, père; je n'ai pas fait le miracle.

L'AVEUGLE.

Oh! c'est vrai! Malheureux que je suis. La Sainte Vierge!
(Il se jette à genoux.) La première pierre de la chapelle qui se bâtira
ici, en votre honneur, je la taillerai pour rien, Bonne Vierge.

LA DÉVOTE.

Tous ensemble, chantons le *Magnificat* pour remercier notre
Sainte Mère.

Elle entonne le cantique, et tous après elle, à l'unisson. Les strophes
triumphales partent à toute volée, se prolongent de montagne en mon-
tagne. Et en même temps que la musique, la bonne nouvelle se pro-
page. La prairie en face de la grotte se remplit de curieux et de curieuses.
Des femmes prient agenouillées dans l'herbe, des cierges allumés à la
main. Des pèlerins descendent par les âpres sentiers de Massabielle.
Des voix montent de la foule.

UNE MENDIANTE raconte.

Tout le temps qu'elle était en prières, une colombe planait au-
dessus de sa tête...

UNE PAYSANNE.

La Sainte Vierge a dit que la fin du monde allait arriver. Elle
a commandé de faire pénitence...

UN PASSANT.

Le commissaire a télégraphié au préfet. Il paraît qu'on va fer-
mer la grotte.

XIII

Arrive

UN JOURNALISTE. Il bouscule tout le monde, se pousse en avant jusqu'à la source.
Et, apercevant le bourgeois :

Enfin! Depuis une heure je n'ai affaire qu'à des fous. Cette
malheureuse histoire d'apparition met toutes les cervelles à l'en-
vers. Vous qui étiez là, voyons, que faut-il en penser?

LE BOURGEOIS.

Que voulez-vous que je vous dise? Cette Bernadette n'est même
pas en âge de prêter serment; on l'écouterait à peine devant un
tribunal, et on voudrait tenir compte de son témoignage quand
elle affirme le surnaturel, c'est-à-dire l'impossible!

LE JOURNALISTE.

Résumons : voilà trois petites filles qui viennent dans l'île sous prétexte de ramasser du bois mort, en réalité pour marauder les débris de la coupe de peupliers semés dans l'herbe... Le propriétaire les surprend ; elles se sauvent dans la grotte. Et là, pour éviter d'être recherchées, elles jouent au miracle... Voilà comment les choses ont dû se passer. Je ne l'ai pas vu, j'en suis sûr. Ces Soubirous d'ailleurs ne valent pas cher : tel père, telle fille ; un failli, une menteuse... Si la Sainte Vierge voulait se montrer, elle aurait pu mieux choisir sa compagnie. C'est comme le miracle de l'aveugle. L'aveugle y voyait déjà clair. Vous verrez que tout s'expliquera scientifiquement. C'est égal, je suis content d'être venu, d'avoir tout contrôlé par moi-même. La presse est un sacerdoce. Et maintenant, je me sauve ; nous allons composer toute la nuit, pour être prêts au jour. Je tire *l'Écho* à trois mille... (Il s'en va.)

Des montagnards arrivent, s'agenouillent, baisent le rocher, boivent une gorgée d'eau à la fontaine et sortent en faisant le signe de la Croix. Après ceux-là, d'autres, et d'autres encore. C'est comme une cérémonie réglée, une procession qui défile.

XIV

UN MYSTIQUE se tient à l'écart, bras croisés, la tête inclinée un peu. Il médite.

Un miracle ! (Il relève la tête.) Pourquoi pas ? Les lois de la nature sont invariables, c'est vrai. Mais la loi, la loi unique, la loi absolue, qui peut se vanter de la connaître ? Cet églantier sur lequel Bernadette a vu se poser les pieds nus de la Vierge, cet églantier sauvage en sait juste autant que moi sur les limites du Possible et de l'Impossible. Condamnée à tout ignorer, curieuse de tout connaître, que misérable est la condition de la race humaine ! Les philosophies passent, le Mystère reste. Que faire, chétifs ? De nos faibles doigts comment saisir l'immensité de la vie universelle ? Que faire ? Abdiquer ; se délivrer du moi, se donner dans l'acte de foi du chrétien, disparaître vivant dans l'absolu. (Il hésite, sourit amèrement.) Se donner ! C'est peut-être beaucoup. Et l'occasion est-elle vraiment si pressante ? Quoi ? Pour l'étonnement d'une thaumaturgie pratiquée de tout temps et par tous les cultes ? pour le soulagement inattendu de quelques misères privilégiées ? pourquoi privilégiées ? pour quelques gouttes de joie inutiles, perdues qu'elles sont dans l'Océan de la douleur humaine ? Se donner pour si peu ! Échapper à l'obscurité formi-

dable du Grand Mystère, pour acquiescer à l'obscurité du petit mystère catholique, où est l'avantage? (Silence encore; puis résolument.) L'avantage, il est dans la douceur d'espérer, dans le bonheur de croire. Il est dans la foi. Ce n'est pas notre faute, si la science invoquée se dérobe, si les méthodes essayées l'une après l'autre font faillite. Une trop longue dictature de la raison nous en a fait toucher les limites; combien étroites, hélas! combien dures! Espérons ailleurs. Hétons l'inconnu, embarquons-nous dans le Rêve. A quoi bon le plein jour, s'il n'éclaire que le néant! Oh, mes amis, ne résistons plus. Laissons se répandre sur nous l'ombre du merveilleux, cette ombre secourable pareille à celle que fait la lampe baissée dans la chambre d'un malade! (Il s'agenouille, baise le rocher, fait le signe de la croix et sort.)

PLUSIEURS PÈLERINS en route pour la chapelle de Betharran, se sont arrêtés en apprenant le miracle. Ils défilent bourdon en main en chantant le vieux cantique des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle.

Quand nous fîmes au pont qui tremble,
Hélas, mon Dieu!
Nous ne trouvâmes point d'église
Pour prier Dieu.
Les huguenots l'avaient détruite
En grand malice;
C'est en dépit de Jésus-Christ
Et de la Vierge Marie.

Ils passent. — Après eux vient

UN POÈTE; il rêve.

Là, tout à l'heure, cette vision du ciel, cette icône vivante, si un œil de poète avait pu la saisir! L'imaginer? Présomption. La polychromie des adjectifs, le bercement des rythmes, qu'est-ce, tout cela, pour exprimer l'inexprimable?

Ce qu'il faudrait? Oublier toutes les formes d'art, se refaire une âme d'enfant, de tout petit enfant, agenouillé devant le mystère. L'image qui se refuse à la réflexion, l'ingénuité la cueillerait peut-être.

Je me souviens, autrefois, quand ma mère me conduisait à l'église, le dimanche; que c'était beau! Autour de moi tout était neige et or, splendeur et innocence. Oh! ressusciter mon âme d'enfant! Si j'essayais! (Il prend un crayon, écrit, rature sur son carnet. Puis, le geste tourné vers le rocher, il récite:)

La Vierge a quitté sa maison en or.
Son chalet céleste au balcon d'ivoire;
Pour nous visiter — oh! douceur d'y croire!
La Vierge a quitté son enfant qui dort.

Pieds nus, toute en blanc, dans la grotte noire,
 La Vierge est venue, et le printemps mort
 Soudain refléurit, et, du rocher, sort
 L'eau du miracle où les âmes vont boire.

Ames justes et vous, lis ingénus,
 La Vierge vous cueille au hasard des branches;
 Puis, au pays des éternels dimanches,

Elle vous porte, en sa robe cousus.
 Moisson de lis blancs, moisson d'âmes blanches,
 Ce sont les jouets de l'Enfant Jésus!

XV

Un mouvement de la foule interrompt la rêverie du poète.

UNE MÈRE arrive en courant, les cheveux défaits, les yeux égarés, les lèvres agitées, bouillonnantes de prières et de sanglots.

Elle porte un enfant nu dans son tablier. Et l'enfant est plus effrayant à voir que la mère; la pâleur de la mort sur la bouche, dans les yeux déjà vitrés, presque éteints.

La mère s'agenouille au seuil de la grotte et, toujours agenouillée, se traîne avec son fardeau, vers l'eau miraculeuse. Là brusquement, après avoir fait le signe de la croix sur elle et sur son fils, elle plonge l'agonisant dans la fontaine.

LA FOULE MURMURE, des voix crient :

Elle va le tuer! Empêchez-la!

La mère ne voit rien, n'entend rien. Elle pleure, elle prie; elle espère. L'enfant ne crie pas, ne remue pas. Une minute passe. Et tout à coup le cadavre s'anime, les yeux s'éveillent comme d'un rêve, les lèvres se rejoignent pour un sourire.

DES VOIX s'élèvent brisées par l'émotion.

Miracle! miracle!

LA MÈRE embrasse son fils.

Mon ange; mon trésor!

Frémissante, elle va vers le rocher, élève l'enfant dans ses mains, l'offre à la Vierge; puis refermant son tablier sur la chair nue du petit miraculé, comme si elle avait peur que la maladie le lui reprenne, elle l'emporte en courant.

UNE VOIX alors entonne le *Magnificat*; et de la montagne, de la prairie d'autres voix lui répondent.

Magnificat anima mea dominum...

LE BOURGEOIS essayant une larme au coin de l'œil.

C'est de la démence !

LA BOURGEOISE.

Oh ! mon ami ! comment as-tu le courage?... Tu avais l'air bouleversé, toi-même.

LE BOURGEOIS.

Bouleversé, oui ; c'est vrai : cette mère, cet enfant ! Et puis cette foule autour de moi... Le fanatisme finit par être contagieux.

UN FRANC-MAÇON.

Ah ! si le gouvernement faisait son devoir ! Est-ce qu'il est permis d'établir un culte sans autorisation ? L'église aux dévots, la rue aux citoyens, voilà la règle.

LA FOULE chante :

Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles.

XVI

Un appel de trompette lointain coupe le triomphe ingénu des strophes latines. Et aussitôt après la sonnerie une récitation à voix haute, impérative. La voix se tait, reprend, voyage, précédée par l'éclat de la trompette. Quelle annonce peut-on faire au public ? Et cette annonce, pourquoi, contre tout usage, va-t-elle dans la campagne ? Elle s'arrête au pont, monte vers les Espéluques, entre dans la grotte.

LE TROMPETTE DE VILLE en uniforme se plante en avant, suivi du commissaire de police ceinturé de l'écharpe tricolore. Plusieurs sergens de ville et une escouade d'ouvriers charpentiers portant des planches et des outils sur leurs épaules, ferment la marche. Un dernier appel redoublé par l'écho de la grotte. Puis, le trompette tire un papier de sa tunique. Il lit :

LE MAIRE DE LA VILLE DE LOURDES,

Vu les instructions à lui adressées par l'autorité supérieure ; vu les lois des 14-22 décembre 1789, des 16-24 août 1790, et celle du 10 juillet 1837 sur l'administration municipale ; considérant qu'il importe, dans l'intérêt de la religion, de mettre un terme aux scènes regrettables qui se passent à la grotte de Massabielle, sise à Lourdes sur la rive gauche du Gave ; considérant d'un autre côté que le devoir du maire est de veiller à la santé publique locale ; considérant qu'un grand nombre de ses administrés et de personnes étrangères à la commune viennent puiser de l'eau à une source de ladite grotte ; considérant qu'il y a de sérieuses raisons de penser que cette eau contient des principes minéraux, et qu'il est prudent, avant d'en permettre l'usage, d'attendre qu'une analyse scientifique fasse connaître les applications qui pourraient en être faites par la médecine ; que, d'ailleurs, la loi soumet

l'exploitation des sources minérales à l'autorisation préalable du gouvernement,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Il est défendu de prendre de l'eau à ladite source.

ART. 2. — Il est également interdit de passer sur le communal dit rive de Massabielle.

ART. 3. — Il sera établi à l'entrée de la grotte une barrière pour en empêcher l'accès ; des poteaux seront également placés qui porteront ces mots :
IL EST DÉFENDU D'ENTRER DANS CETTE PROPRIÉTÉ.

ART. 4. — Toute contravention au présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi.

ART. 5. — M. le commissaire de police, la gendarmerie, les gardes champêtres et les autorités de la commune demeurent chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lourdes en l'hôtel de la mairie.

Un silence se fait. On s'étonne. Et, après l'étonnement, la colère.

LA FOULE grogne.

Ah-ouï, ah-ouï...

UNE FEMME

A l'eau ! Au gave, la police !

AUTRES VOIX.

A l'eau ! à l'eau !

Une poussée fait reculer le trompette.

LE COMMISSAIRE.

Du calme, s'il vous plaît. Nous ne sommes pas venus ici pour notre plaisir. Faites comme nous ; obéissez à la loi.

UN PRÊTRE.

Retirons-nous, mes amis. Laissons agir l'autorité. Soyez tranquilles. La Sainte Vierge, — si c'est bien elle, — aura le dernier mot.

La foule se retire.

UNE DÉVOTE, poing levé au nez du trompette.

Toi, musicien, prends garde à la trompette du Jugement dernier. Ce jour-là je ne voudrais pas être à ta place !

La dévôte s'en va. Et les charpentiers se mettent à l'œuvre. Les planches sont prêtes et les écriteaux ; la barrière est bientôt plantée, les écriteaux en place. Au moment de fixer la dernière planche de la clôture,

UN DES CHARPENTIERS se glisse dans la grotte, remplit une fiole à la source; et à un camarade qui l'interroge :

C'est pour la petite; depuis six mois, elle tient les fièvres, rien n'y fait. La Sainte Vierge en sait plus que les médecins. Elle la guérira!

XVII

Le charpentier sort.

Les derniers coups de marteau résonnent dans le crépuscule. Trompette, sergens de ville, ouvriers, la petite troupe reprend le chemin de Lourdes. Claire, glacée, fourmillante d'astres, la nuit d'hiver se pose sur la vallée. L'ombre descend. Toute noire, d'un seul bloc, comme enveloppée d'un linceul, la figure morte de la ville se soulève sur le ciel. Sèche, grêle, avec le rythme assourdi des tambours, arrive de loin la retraite militaire; puis c'est, comme une berceuse, les tercets du couvre-feu, suggestifs des rêves paisibles. Puis, rien que la plainte du gave, tourmenté par le roc; rien que le bruissement des herbes mortes et des arbustes secoués par le vent.

LE GAVE dit :

Un reflet blanc, tantôt, s'est allongé jusqu'à moi. Ah! si j'avais pu m'arrêter, fixer la vision céleste!

L'ÉGLANTIER soupire :

Le printemps est venu aujourd'hui. Une tiédeur m'a caressé; la sève courait déjà, soulevait, comme des paupières closes, les yeux des bourgeons emprisonnés dans mon écorce.

LE BÉOUT a entendu parler dans la nuit l'églantier et le gave.

Il parle, à son tour. Grave, énorme, sa voix mugit dans le silence.

Frère Alian et toi, frère Ger, écoutez : écoutez aussi Garnabie, Espénette et toi, lande bénie de Bartrès qui vis Bernadette enfant garder les troupeaux; écoutez! La vertu de Dieu est descendue sur moi aujourd'hui; la Vierge a posé son pied nu au bord de la grotte Massabielle. Sur son commandement le rocher s'est fendu; une source a fait violence au granit. Et cette source fait des miracles. Les aveugles voient, les paralytiques marchent. De toutes parts les malades accourent, les pèlerins se mettent en route. Et, moi, le Béout, je m'enorgueillis de ces choses et je les proclame afin d'être honoré par mes sœurs les montagnes et par mes frères, les pics pyrénéens.

Le Béout se tait, et la nouvelle voyage d'un bout à l'autre de la chaîne. Du couchant alors, de la vallée où serpente, à travers les forêts

et les landes, la blancheur azurée du gave de Pau, une voix s'élève, claire, harmonieuse.

BÉTHARRAM répond au Béout.

Je ne suis qu'une colline; mais la Sainte Vierge m'a visitée, moi aussi. Et ce n'est pas d'hier. Les siècles m'ont honorée; les siècles des siècles m'honoreront encore. Les genoux des pèlerins ont usé les dalles de ma chapelle; les *ex-voto* font aux murailles un vêtement de piété et d'or.

Notre-Dame de Lourdes ne fera pas oublier Notre-Dame de Bétharram.

Voix au couchant; voix au midi. C'est

L'AGUILA qui parle.

Je suis celui qui garde le sombre défilé, la porte noire par où les troupeaux vont aux paradis herbeux d'Estoubé et de Troumouse. Notre-Dame d'Héas repose dans mon ombre. Là, sur un bloc de pierre, entre deux touffes d'aconit, la Vierge est descendue autrefois; là elle a voulu habiter avec ses amis les pâtres. Je ne me souviens plus quand, tellement ces choses sont anciennes. Et l'église est très belle. Elle a trois autels dorés et trois statues miraculeuses; il y en a une en bois, sans ornement, et une autre habillée avec un riche manteau, galonné d'or, et coiffée d'un capulet rouge; mais des trois, la plus petite est la plus efficace. Les pèlerins qui peuvent l'aborder et baiser sa robe de faïence peinte, sont à l'instant même soulagés de tous leurs maux. Voilà ce que j'avais à te dire, à toi frère qui proclames si haut ta dignité nouvelle, à toi, le Béout de Lourdes.

La déclaration de l'Aguila, comme d'un démesuré porte-voix, s'élance hors du défilé de Camplong, rebondit aux murailles d'Ardiden, vole émiettée le long de la vallée de Luz, jusqu'aux châtaigneraies d'Argelès et aux pâturages de la vallée d'Azun.

LE GABIZOS s'émue.

La dévotion que je protège est très riche et très glorieuse. Que Lourdes ait sa chapelle, puisque telle est la volonté de Dieu; mais qu'on le sache bien, ni les Azunois, ni les Ferrarais, ni les gens de Gaillagos ou d'Arcizan-Dessus, n'ont envie d'abandonner pour une autre la bonne Vierge de Poueylaün. Tant que l'herbe poussera dru entre les bordures de noisetiers le long du Gave d'Arrens, la foule des pèlerins ne s'arrêtera pas de monter à la chapelle. Il fait bon là-haut, à l'ombre parfumée des tilleuls; et quelle douceur de prier entre les murailles épaisses sur le dallage

creusé dans le roc vif, au bruit que fait la source miraculeuse en s'épanchant dans le marbre.

Après Poueylaün, c'est

NOTRE-DAME DE BÉDOURET qui proteste par les trois voix à l'unisson, grêles et trainardes, des trois Femmes-Ermites qui, de temps immémorial, sans règle ni statut, se succèdent dans le gouvernement de la chapelle.

Pauvres déjà, bien pauvres nous étions, chichement nourries de petit-lait et de fromage par les bergers d'Artalens. Et voilà que de nouveaux pèlerinages surgissent. La foi diminue et le nombre des chapelles augmente... Hélas! pauvres femmes ermites, qu'allons-nous devenir?

Piètre, exténué, au seuil de sa chapelle, pas plus grande qu'une maison de berger,

L'ERMITE DE SOULOM se lamente en même temps.

Hélas! ma Sainte Vierge et moi, qui viendra maintenant nous visiter, à la pointe de ce rocher perdu? Ma chèvre se fait vieille; elle ne donne plus que quelques gouttes de lait; les abeilles ne se plaisent plus dans mes ruches. Si Lourdes accroche les pèlerins à l'entrée de la vallée, c'est fini de toi, pauvre ermite de Soulom!

Plus lointaine clame, du fond des cavernes qui la dévorent,

LA MONTAGNE CREUSE DE SABART.

Tu peux triompher à l'aise, frère Béout. Je ne suis pas jalouse. Les Pyrénées sont vastes. Combien de brèches et de ports entre Notre-Dame de Lourdes et Notre-Dame de Sabart. Et des siècles, combien entre hier qui t'a vu naître et Charlemagne qui a bâti mon église? Le temps et l'espace nous séparent. A toi les pèlerins du Lavedan, à moi les dévots et les dévotes de l'Ariège.

Tête levée,

LA NURIA après les autres répond à la notification du Béout :

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, frère, je te salue, Notre-Dame de la Nuria est mon nom. Je règne sur les précipices. La plaine bleue de la Méditerranée est à mes pieds; à mes pieds la plaine blanche des Albères. On ne sait pas par qui fut bâtie ma chapelle. Une jarre de bronze est scellée dans le mur; là viennent les femmes stériles, réciter, la tête dans le creux de la jarre, un *Ave* et trois *Pater*, pendant que le mari, pieusement, sonne la cloche appeleuse du miracle.

La rude parole de la Nuria finit à peine de vibrer à l'Orient, et déjà,

vers le centre, au bord de la vallée où se marient la Pique et la Garonne, une plainte s'exhale.

LE GAR chante.

Ne t'enorgueillis pas trop, ami Béout; triomphe avec philosophie. La Vierge Divine t'a visité, prétends-tu? telle est ta gloire. Que serait-ce donc si, comme moi, tu avais été Dieu! Ce fut ainsi pourtant; les peuples m'honoraient; pareille au brouillard d'automne, la fumée des sacrifices montait vers ma couronne de marbre à sept pointes. Ami, crois-moi; la pensée des hommes est changeante; tu te glorifies en ton Dieu unique et en ta Vierge-mère, et voici déjà peut-être monter à l'horizon du ciel le cortège doré des divinités nouvelles. J'ai dit.

Le Gar enveloppe sa tête de vaincu du manteau secourable d'une nuée. Il songe. Pâles, tristes,

DES VOIX s'élèvent pas loin de lui :

Nous aussi, nous avons été Dieux. Les anciens hommes avaient voué des autels au Dieu Beisiris, au Dieu Illumne. Nous n'existons plus maintenant que dans l'éternité du marbre gardien indifférent de nos mémoires.

Comme la musique du rossignol en été, quand il hésite, oublieux de sa chanson printanière, la parole des anciens dieux expire inachevée. C'est de nouveau, sur les Pyrénées endormies, le règne auguste du silence. Mais, dans la grotte, au flanc de la roche Massabielle, le long de la prairie blanche de givre, aux branches noires des peupliers où s'effeuillent les étoiles, les esprits célestes planent, voltigent, travaillent en troupes légères. Ceux-ci récitent le chapelet, ceux-là vont en procession baiser sur le roc les places effleurées par l'apparition. Quelques-uns s'essaient à ébranler la cloison de planches qui barricade l'entrée de la grotte; d'autres travaillent à creuser de leurs mains dans la roche vive une rigole et un bassin pour la fontaine miraculeuse. Et tandis que ces bandes s'activent à la besogne ou se recueillent dans la prière, plus haut, suspendus en grappe à la voûte du sanctuaire sauvage, une troupe d'esprits musiciens, avec des brins d'herbes en guise de harpes entre leurs doigts frêles, envoient aux échos de la roche Massabielle les paroles bénies qui désormais ne s'arrêteront plus de jaillir avec l'eau sainte :

*Ave Maris Stella
Dei mater alma!*

ÉMILE POUVILLON.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LES

TRANSFORMATIONS

DE LA DIPLOMATIE

II. — L'EUROPE NOUVELLE

I

La fortune avait accordé aux princes un répit de trois siècles pour refondre le corps des peuples. Notre époque apprit à ces peuples qu'ils avaient une âme. C'est assez pour immortaliser un temps dont les esprits médiocres, noyés d'égoïsme, n'aperçoivent pas la grandeur.

Dès la fin du xviii^e siècle, la Révolution française déchire la trame subtile de l'ancienne politique et laisse apercevoir, derrière le rideau des cours, la figure des nations. Elles sortent successivement, mais inégalement de l'ombre. A ces peuples qui s'éveillent, on peut appliquer les vers du poète :

Avec le sol natal ils émergent ou plongent :
Quand les uns du sommeil sortent illuminés,
Les autres dans la nuit s'enfoncent et s'allongent.

C'est d'abord la France et l'Angleterre, ces deux vieilles rivales, qui se mesurent en pleine tourmente révolutionnaire et substituent la querelle des peuples à celle des rois. Dans ce duel mémorable, il semble que leurs traits saillans s'éclaircissent. Le

fastueux décor qui masquait la nation française s'écroule, et l'on aperçoit un corps de peuple achevé, compact, indivisible, recevant et transmettant les émotions avec une rapidité foudroyante; des membres amaigris, mais sains et pleins de ressources cachées; une tête énorme qui emporte le reste; une âme ardente, mobile, capable de sursauts terribles, comme si les âmes des cinq ou six races qui la composent se débattaient encore en elle; un cœur chaud, aisément détaché de lui-même, s'éprenant d'une idée ou d'un homme, aussi prompt au découragement qu'à l'espérance; une intelligence limpide et claire, momentanément gâtée par l'esprit de système, mais possédant le sens de l'universel et ramassant dans une formule éclatante les principes essentiels auxquels le monde revient après les avoir maudits. De l'autre côté du détroit, une métamorphose aussi profonde s'accomplit, mais dans un sens différent: le gouvernement habile et corrompu des hommes d'État sceptiques, le vernis mal appliqué d'élégance française, l'athéisme de bon ton, s'effacent, et l'on voit surgir le véritable Anglais, bien nourri, actif, débordant de sève, appuyé sur un fond solide d'esprit puritain; trois nations incomplètement fondues, mais dominées, entraînées par les qualités vigoureuses de la plus forte; un esprit insulaire qui fait de l'isolement la règle de la politique aussi bien que de la morale et transforme chaque individu, comme la nation tout entière, en une citadelle armée contre les influences du dehors; dans cette étroite enceinte, l'énergie cultivée, resserrée, rejaillissant plus forte, comme un liquide comprimé se fraie un passage au dehors; l'amour de la liberté instruit à respecter celle du voisin; une âme repliée sur elle-même, soutenue par l'orgueil et le sentiment du devoir, fortement attachée à ses souvenirs, à ses traditions et à ses droits; un esprit tourné vers les applications pratiques, plus plein de faits que d'idées; en somme, un peuple admirablement doué pour l'action et marchant d'un pas tranquille et sûr dans la voie des progrès politiques, où les Français s'élançant par bonds prodigieux suivis de chutes profondes.

Tels furent les premiers modèles proposés à l'imitation des peuples, pendant un conflit de vingt ans; et, comme aucune périπέtie ne devait manquer à ce drame épique, à la même époque, la raison d'État, incarnée dans un génie puissant et chimérique, exploitant à son profit le caractère universel de la Révolution française, essayait de domestiquer le sentiment national et de repétrir l'Europe par le plus singulier mélange d'idées nouvelles et de conceptions surannées. Tandis que l'ancienne politique méconnaissait les peuples, Napoléon distinguait très bien leurs aspira-

tions; mais il prétendait les dominer par son ascendant et leur imposer ses voies : dupe en cela de ces idéologues qui lui inspiraient tant de mépris; car le cadre administratif uniforme qu'il leur offrait, qu'était-ce, sinon l'esprit de la révolution retourné au profit du pouvoir? L'ancienne politique était un jeu de patience; l'épopée impériale fut un jeu forcené, qui entraîna l'Europe dans un mouvement vertigineux, secouant les trônes et les peuples, sans autres lois que l'intérêt du moment, appelant la Pologne aux armes et comprimant l'Espagne, remplaçant, en Italie, des républiques illusoire par un royaume plus illusoire encore, essayant en un mot de reconstruire l'empire de Charlemagne avec les matériaux de 89. C'est ainsi que le siècle s'ouvrit par la plus effrayante débauche d'intérêts et de forces qu'on eût encore vue dans le monde, comme pour démontrer que la force seule, même maniée par un génie surhumain, était désormais impuissante, et que rien ne se fonderait de durable sans le concours des peuples. La démonstration fut complète, lorsqu'on vit le César moderne échouer, moins devant la coalition des souverains, que devant le patriotisme des nations, qu'il avait réveillé, puis exaspéré.

Ce fut alors que l'Espagne, qu'on croyait morte, sous un gouvernement déconsidéré, se redressa tout à coup et montra aux Français étonnés, non pas ces gros bataillons serrés dont parle Bossuet, « semblables à des tours qui sauraient réparer leurs brèches », mais une nation fière, tenace, indomptable, enflammée par ses prêtres, toujours prête, comme au temps des Maures, à recommencer la lutte au couteau contre l'étranger, raidie dans son patriotisme au point qu'on eût pu croire que trois siècles de mauvais gouvernement avaient glissé sur elle et qu'elle retournait aux croisades, mais avec cette différence que l'ivresse de l'indépendance avait gagné jusqu'aux dernières couches du peuple et que les mendiants eux-mêmes ressemblaient à des rois dépossédés. Dès lors, cette nation si grave et si malheureuse inspira du respect jusque dans sa hautaine indolence; on cessa de disposer d'elle par des « pactes de famille », et quand on se mêla de ses affaires, ce fut pour flatter ses passions plutôt que pour les contrarier. La diplomatie se donna quelquefois l'air de la régenter, mais en la priant humblement de n'agir qu'à sa guise, et en retirant vivement la main chaque fois que le lion se mettait à rugir.

A l'autre extrémité de l'Europe, dans cette immense et silencieuse Russie où dominait seulement la figure d'un maître entouré de serviteurs dociles, parmi ces peuples dont la physiologie est empreinte d'une sorte de résignation orientale, on vit,

en 1812, un sentiment national se former et grandir dans le danger public, embrasser avec amour cette patrie sans contours apparens, mais si rapidement incarnée dans son chef, bénir le terrible hiver protecteur de la terre russe, reconnaître et comme rassembler dans un élan patriotique les traits diffus de tant d'hommes épars pour en composer l'image d'un peuple bon, facile, patient, plus vivant par le cœur que par la pensée, plein de foi, d'abnégation et d'espérance, que les écrits des Tourguenef et des Tolstoï nous ont rendu familière. Le cyclone de l'invasion, en labourant la Russie, achevait de la révéler à elle-même.

Désormais le branle est donné dans toute l'Europe et le mouvement ne s'arrêtera plus. Comme on voit, sur les hauteurs, le soleil percer les nuages et faire étinceler tantôt un bout de forêt, tantôt un clocher, tantôt une prairie, quelquefois illuminer un pan tout entier de montagne, que la brume enveloppe de nouveau pour la découvrir plus tard, de même, dans le cours de ce siècle, tantôt un fragment de peuple, tantôt un autre, souvent une nation tout entière se réveillent et quelquefois retombent dans leur engourdissement jusqu'à des temps meilleurs. Parfois ce sont de simples épisodes, tels que la résistance obstinée du Tyrol aux armées françaises ; le plus souvent, c'est un drame complet, comme ces agitations de l'Allemagne et de l'Italie, dont notre génération devait voir le dénouement. Pendant cinquante ans, l'Allemagne se cherche péniblement, à travers les ambitions rivales et les idées contradictoires. Incertaine encore sous Napoléon, mobile et indécise comme ses frontières, poursuivant ses tronçons épars sans réussir à mettre son corps vigoureux, mais pesant, d'accord avec une âme à qui l'espace et le temps ne coûtent rien, flottant entre des intérêts trop bornés et des idées trop générales, un moment rassemblée sur le champ de bataille de Leipzig, elle disparaît et reprend pour un demi-siècle le travail de la pensée, jusqu'au jour où la discipline prussienne poussera son peuple vers l'action avec ce fracas de torrent prédit par Henri Heine. La dernière, elle entrera, comme nation, dans le système européen, dont elle était jadis le centre et qu'elle dominera de nouveau par sa masse et par son poids. Cette race laborieuse, réfléchie, pleine de persévérance et de force jusque dans ses préjugés, trouvera enfin un corps digne d'elle pour fixer sa pensée errante. Mais dans la joie de cette découverte, elle coupera les ailes à cette pensée dont elle fera momentanément l'humble servante de la patrie reconquise. Les universités seront enrégimentées : l'esprit allemand, pour être plus national, deviendra moins humain.

De l'autre côté des Alpes, le siècle assiste aux apparitions radieuses, coupées de brusques éclipses, de cette Italie si bien formée par la nature pour être le berceau d'une nation : sur ce sol privilégié, la montagne et la plaine se marient dans une harmonie lumineuse ; les hauteurs modérées fleurissent en cités élégantes, pleines de souvenirs et de monumens augustes ; les passions les plus violentes se fondent en grâce et en beauté, de même que les murs sombres des vieux palais s'animent sous la caresse du ciel. Ce peuple a derrière lui vingt histoires différentes, tantôt enchevêtrées, tantôt parallèles, et il a greffé l'une sur l'autre quatre ou cinq civilisations. Sorti le premier du chaos, il a jeté d'abord sa sève dans l'épanouissement de la Renaissance ; puis il a payé cette maturité précoce par une sorte d'arrêt de développement. Pour n'avoir pas accepté la contrainte nationale qui unit, il a dû subir la domination étrangère qui divise. Mais il sait attendre : il a vu passer tant de choses sur la terre ! Sous le joug de ses maîtres changeans, il a déployé une dextérité supérieure, une rare faculté de combinaison, une ténacité qui cède au temps sans renoncer à son but, une philosophie portée à se dédommager des malheurs présens par la certitude d'un meilleur avenir. Comment pouvait-il désespérer, lorsque son caractère propre était imprimé sur le sol et sur la pierre en traits si forts et si durables ? lorsqu'un peuple de statues héroïques perpétuait dans le marbre le geste puissant des ancêtres et semblait veiller sur son tombeau jusqu'au jour de sa résurrection ? Combien d'Italiens, pendant les siècles d'abaissement, n'ont-ils pas contemplé la *Nuit* de Michel-Ange et sa formidable *Aurore*, en songeant que l'Italie pourrait, elle aussi, secouer son sommeil et soulever son buste vigoureux ? Aussi suffit-il d'un coup de vent, — que ce soit une campagne de Bonaparte ou quelque orage révolutionnaire, — pour balayer un instant la brume qui l'enveloppe et montrer au monde ébloui les lignes de ce corps parfait, ranimées par un souffle de liberté. Lorsque la nuée se reforme après 1815, on entrevoit l'Italie toujours vivante derrière le mensonge des apparences ; on la visite, on l'admire, on la plaint. Son réveil annoncé, prédit, ne surprendra personne, elle-même moins que tout autre. L'Europe, en lui tendant la main, ne fait à ses yeux qu'acquitter une ancienne dette. A la fois souple et passionnée, elle conservera son double caractère, adroite à saisir et à suivre son intérêt sur la scène compliquée du monde, grave et vraiment romaine lorsqu'elle se recueille dans la contemplation de ses grands souvenirs. C'est ainsi que, dans les fondemens de l'édifice qu'elle habite, à travers le badigeon contemporain, derrière la façade

pompeuse d'un Palladio, plus loin même que la majesté d'un Bramante, on découvre tout à coup une vieille arche romaine dont l'orgueil inébranlable supporte sans plier toutes ces constructions parasites.

Le soleil du siècle, en montant sur l'horizon, ne cessait de découvrir de nouvelles perspectives et de faire saillir les formes réelles des peuples sous leur vêtement d'emprunt. Si l'on oublie pour un instant le sang et les larmes que ces renaissances ont coûté, il faut convenir qu'il n'est pas de plus merveilleux spectacle et que l'Europe débarrassée de ses voiles est infiniment plus belle et plus riche de contours. Que représentait à nos pères la péninsule des Balkans, sinon le champ de bataille séculaire des chrétiens et des musulmans? A l'ombre des forteresses du Danube, si souvent prises et reprises, sur ces routes piétinées par les armées, ils donnaient un regard distrait à leurs frères opprimés, que les mémoires du temps dépeignent dans une humble attitude, courbés sous le fouet des janissaires, semblables à ces longues files d'esclaves que, sur la colonne Trajane, les légionnaires poussent devant eux. Cependant la nouvelle ère, à peine ouverte, rend à la lumière les nations ensevelies depuis trois siècles et comme embaumées dans la domination turque, qui conserve encore plus qu'elle ne détruit. Ce sont d'abord les Serbes, endormis sur leur poste de combat, parmi ce dédale de fleuves et de montagnes qui avait égaré si longtemps leur monarchie errante : les voilà debout, jeunes avec des traits vieux, tels que des Francs ou des Goths qui auraient sommeillé depuis les Théodebert et les Alaric. Ils secouent avec peine la courbature de cette longue torpeur et gardent je ne sais quelle tristesse incurable, propre aux races fières qui ont été abreuvées d'amertume.

A côté d'eux, les Roumains, plus souples, plus politiques, instruits pendant des siècles à se dérober comme une matière fluide entre les mains des vainqueurs : les récits des voyageurs peignaient encore, au début du siècle, la campagne vide, les habitans cachés dans les forêts ou même sous terre, le pays dévoré par les armées de passage comme un champ d'Afrique par une nuée de sauterelles, ou mis en coupe réglée par des princes qui achetaient à Constantinople le droit de commander. Cependant les moissons et les hommes repoussent par enchantement dans ces riches campagnes. Un peuple ingénieux, remuant, composé de sagesse antique et d'ardeur juvénile, une brillante noblesse, des traditions militaires, un art suprême et presque italien pour tirer parti des situations indécises, une

liberté conquise sans fracas et qui a placé peu à peu l'Europe en présence d'un fait accompli, tels sont les dons vraiment supérieurs qui ont rendu cette jeune nation respectable le lendemain du jour où l'on apprenait son existence.

C'est au contraire aux acclamations du monde que le peuple grec a manifesté la sienne. Le canon de Missolonghi a éveillé plus d'échos en Europe, mis en mouvement plus de journalistes, d'orateurs, de diplomates et de poètes, que trois ou quatre révolutions d'un grand peuple : comme s'il appartenait à ce rocher entouré d'eau de fixer l'attention du globe et de changer les proportions des événemens ! A l'ombre du Parthénon, le présent se double de la majesté du passé ; chaque émotion est une réminiscence. Que cette maigre terre, d'un profil si noble, d'une si glorieuse nudité, puisse porter tant de souvenirs et tant d'espérances, c'est un des plus beaux triomphes de l'âme sur la matière. Parmi les États continentaux enfoncés dans la terre grasse, immenses troupeaux humains ruminant leur pâture, il était bon qu'une petite nation nerveuse et vive montrât ce qu'on peut faire encore avec la mer libre et beaucoup d'esprit. La Grèce tout entière n'est qu'un port de refuge et une base d'opération. Un Grec ne renferme pas sa patrie entre le Pinde et Cythère : il la voit répandue sur les flots, qu'il écume de Suez à Gibraltar et de Marseille à Odessa ; et par delà les mers, il étend la main vers d'autres horizons qu'il possède déjà par la pensée : Smyrne, la Crète, Constantinople même, tant il lui est impossible de distinguer ses souvenirs de ses droits. — C'est, du reste, un trait commun à toutes ces jeunes nations qu'elles vivent, comme on dit, d'espérance et d'eau claire, et que le moment actuel leur semble un point insignifiant dans le vaste tableau de leur destinée. Cette foi robuste est contagieuse. On les aime parce qu'elles espèrent et parce qu'elles croient. Un pèlerin en marche, fût-il maigre et poudreux, est plus beau qu'un fermier qui digère au coin du feu.

Mais il est un spectacle plus attachant encore pour quiconque poursuit le mystère de la vie et cherche à deviner le tableau dans l'ébauche : c'est le travail inachevé qui semble découper, dans le bloc central de l'Europe, de nouvelles figures de peuples. Ailleurs, les nations sont sorties tout armées de la raison d'État, comme Minerve du cerveau de Jupiter ; ou bien elles ont brisé le moule historique comme une enveloppe inutile. Petites ou grandes, solides ou fragiles, mais simples et d'un seul jet, l'œil les embrasse aisément. Ici, elles continuent d'évoluer autour d'une vieille monarchie qui les contient, les apaise et les dirige sans les absorber.

Les Etats rangés sous le sceptre de la maison d'Autriche ressemblent aux échelons d'une armée en marche qui, après avoir fait tête du côté de l'Orient, serait partie pour la domination de l'Occident et aurait pris racine sur place. Déjà les têtes de colonnes étaient postées sur le massif des Alpes ou dans le quadrilatère de Bohême; le corps d'armée, appuyé sur les régimens croates et sur la cavalerie hongroise, traînant dans ses bagages un morceau de Pologne, prenait l'Allemagne en queue et en flanc. A dix siècles de distance, la plupart de ces peuples occupaient encore leur terrain d'invasion et restaient dans l'ordre où ils s'étaient précipités sur l'Europe. Leur mouvement vers l'Ouest était si prononcé, qu'ils avaient négligé les deux grandes voies naturelles d'une civilisation mieux assise, le bas Danube et l'Adriatique. On sait à la suite de quelles luttes mémorables, dont la crise de 1866 n'est que le dernier épisode, l'« Empire de l'Est », arrêté dans sa marche, dut refluer vers l'Orient. C'est alors qu'il accomplit ce changement de front qui restera un des faits les plus curieux de l'histoire; non qu'il subisse autant qu'on l'a dit le fatal attrait de Byzance : il se contente d'occuper fortement ces deux grandes routes trop longtemps négligées, l'Adriatique et le Danube; et c'est assez pour mettre à l'avant-garde ces mêmes nationalités qui suivaient en soutien la tête allemande de l'Empire. Une pareille évolution ne se fait pas sans encombre. Les nations qui, brusquement, passaient du second rang au premier, jalouses de justifier cet honneur inattendu, fouillèrent à la hâte dans leurs archives et en exhumèrent tous leurs vieux parchemins. Les plus heureux ou les plus habiles furent les Hongrois, peuple cavalier, politique, audacieux, conquérant, à la fois fier et discipliné, le dernier venu en Europe; il n'a dans l'histoire que quelques pages, mais les plus éclatantes, et quelques héros, mais les plus purs; fidèle à la solidarité militaire qui l'a maintenu intact parmi les populations hostiles ou mal soumises, peu enraciné sur une plaine immense où les villages ressemblent à des campemens de nomades, il a échappé, par cette mobilité même, à l'abaissement de la domination turque et il a refait ses cadres rompus, comme un corps de cavalerie se disperse et se reforme instantanément. Mais il est plus facile à une cavalerie de conquérir les peuples que de les transformer à fond : dans leur mouvement de conversion, les Hongrois poussent devant eux plusieurs petits peuples, qui, à leur tour, refusent de marcher confondus avec le bagage.

Parmi les autres nations qui composent cette monarchie, la nation tchèque est la plus éveillée, mais aussi l'une des plus mal-

heureuses, des plus tenaces et des plus grandes dans sa petite taille. Avoir été le cœur et le cerveau de l'Europe, le centre de l'empire sous les Luxembourg, le centre de l'intelligence avec Jean Huss; avoir, avant tous les autres, versé son sang pour une idée, secoué le joug de l'église féodale, proclamé la liberté de conscience; puis, malgré la plus sanglante répression, après deux siècles d'un morne silence, donner de nouveau le signal de la résistance à la tyrannie religieuse; subir ensuite la domination savante des jésuites, qui retournent ce vieux sol rebelle pour en extirper un fond vivace d'hérésie; servir d'enjeu dans des batailles qui n'intéressent pas la destinée du pays, au point que pendant un siècle toute bonne guerre commence par un siège de Prague, et, en dépit de tant de vicissitudes, de massacres, de dépeulemens, retrouver la conscience nationale au fond d'une vieille langue obstinée, élever ainsi l'idéal de la patrie en dehors et au delà de l'histoire, l'envelopper dans ce mystère des origines sur lequel aucun titre postérieur ne saurait prévaloir, — c'est le signe d'une âme indomptable et bien digne de reprendre sa place dans le concert des peuples.

Pour achever cette peinture de l'Europe, il faudrait suivre et montrer partout les réveils ou les renaissances des nations: — les soubresauts de la Pologne, victime de ses propres fautes au moins autant que du conflit des ambitions, et qui aurait vécu si elle avait déployé autant de suite et de liaison dans ses desseins qu'elle a montré de persévérance dans ses souvenirs, mais acharnée à la politique du tout ou rien et regrettant peut-être aujourd'hui d'avoir dédaigné les demi-concessions de ses maîtres; — à l'autre bout de l'Europe, des nations toutes neuves et presque sans passé: une Belgique obtenant sans coup férir cette liberté pour laquelle on s'égorge ailleurs, patrie improvisée par une alliance des anciennes libertés locales avec de solides intérêts contemporains; — une Norvège renouant la chaîne des temps après une éclipse de cinq siècles, impatiente et comme à l'étroit parmi ces rochers grandioses et mélancoliques qui assombrissent son âme agitée, de même que les montagnes étendent leur ombre sur ses fiords, et, dans son amertume, disposée à rejeter sur ses voisins les torts de la nature; — une Irlande non moins fameuse que la Pologne, impressionnable, éloquente, dramatique, pleine de finesse et de gaieté, avec de brusques emportemens, mais des ressources, une fécondité qui lui ont permis d'attaquer pendant trois siècles la barrière la plus savante que jamais ingénieurs politiques aient dressée contre une race vaincue.

Il faudrait encore montrer les progrès du sentiment national

parmi ces peuples si respectables qui, après avoir rendu de grands services à la civilisation, semblent se retirer des affaires internationales et se reposer dans la contemplation du passé : le Portugal, qui a découvert un monde ; — la Hollande, cette antique gardienne des libertés de l'Europe, borne extrême contre laquelle ont échoué tous les despotismes ; — la Suède, ce soldat de la Réforme sans lequel l'Allemagne protestante ne serait jamais sortie du néant ; — le Danemark, si héroïque, hier encore, sur son Danebrog, et défendant seul l'indépendance des petits peuples, comme il avait défendu seul, jadis, les droits des neutres sous les bombes des Anglais ; — la Suisse enfin, c'est-à-dire trois races unies sans se confondre, exemple admirable d'une âme nationale indépendante des fatalités d'origine. Non seulement on trouverait chez ces peuples l'amour de la patrie aussi vif qu'autrefois, mais on constaterait qu'il s'est propagé depuis la tête jusqu'aux plus humbles membres de chaque nation ; de sorte que, si le patrimoine de gloire ne s'est point accru par de nouvelles acquisitions, il est cependant devenu plus populaire, et par suite plus inviolable. La Hollande ne s'appelle plus « Leurs Hautes Puissances les États généraux ; » on ne connaît plus en Suisse les privilèges féodaux de « Messieurs de Berne » ou de la ligue des Grisons, ni la rigueur théocratique du conseil de Genève. En Portugal ou en Suède, le soin des intérêts du pays n'est plus un privilège aristocratique. Mais qu'une grande puissance menace, même de loin, leur indépendance, et l'on ne verra pas ces peuples abandonner leurs nobles ou leur gouvernement, comme cela se faisait naguère. Une prétention de l'Angleterre en Portugal, une note allemande en Suisse, soulèvent aujourd'hui plus de tempêtes que ne faisait jadis le séjour d'une armée étrangère. Chacun prend sa neutralité au sérieux et s'arme de son mieux pour la défendre.

Tant il est vrai qu'en politique extérieure, le grand fait du siècle est la renaissance ou le développement de l'esprit national.

II

En présence d'un mouvement si général et si soutenu, la diplomatie avait trois partis à prendre : le combattre, — l'exploiter, — ou le servir. C'est ce qu'elle a fait tour à tour, avec un succès fort inégal.

Elle a d'abord combattu le mouvement national sous toutes ses formes. Ce système porte un nom dans l'histoire : il s'est appelé la Sainte-Alliance. Il est si connu qu'on n'a pas besoin d'insister. Quoique battu en brèche, il a tenu bon jusque vers le mi-

nen du siècle, grâce à l'assurance imperturbable d'un homme d'Etat célèbre, qui se flatta d'enchaîner le monstre populaire par les mêmes artifices dont il avait enveloppé la fortune chancelante de Napoléon. Opposant un front serein aux plus cruelles déceptions, il disait en 1848 à M. Guizot : « L'erreur n'a jamais approché de mon esprit (1). » On a essayé de réhabiliter les traités de 1815 sous prétexte qu'ils ont donné quarante ans de paix à l'Europe. Je ne saurais partager cette admiration. Que penserait-on d'un ingénieur chargé de régler le cours d'un torrent irrésistible, s'il se contentait d'élever un barrage en travers de la vallée? Les villages voisins s'endormiraient dans une trompeuse sécurité, jusqu'au moment où les eaux, rompant la digue, renverseraient tout sur leur passage. Les politiques du Congrès de Vienne ne firent pas autre chose. La France elle-même, tout en déclamant contre les « odieux traités, » n'apercevait ni la force ni la direction des eaux menaçantes qui s'accumulaient derrière ce fragile rempart; et lorsque, plus tard, elle travailla de ses mains à le démolir, elle fut la première submergée. Si, dès 1815, les gouvernemens, au lieu de combattre le mouvement national en Italie et en Allemagne, s'étaient efforcés de le diriger, peut-être nous auraient-ils épargné les douloureuses surprises de la fin du siècle.

Du reste, du côté des peuples, la lutte était si simple et le bon droit si évident, que, malgré beaucoup de souffrances, cet âge laisse une impression d'héroïsme juvénile. On montait joyeusement à l'assaut de la vieille citadelle. Les tuteurs de l'Europe avaient beau renforcer leurs grilles, les nations enfiévrées passaient au travers et couraient à de suspects rendez-vous. La Belgique jouait la pièce du *Mariage forcé* : malgré les supplications des puissances garantes, elle faussait compagnie au roi des Pays-Bas. L'Italie s'enveloppait dans un manteau couleur de muraille et se faufilait chez les carbonari, un poignard caché dans sa ceinture. Les étudiants allemands chantaient, derrière leurs lunettes, de terribles « *Gaudeamus igitur*, » et faisaient trembler les trônes en battant la mesure avec leurs chopos. Temps heureux et naïf, où le drapeau tricolore semblait contenir dans ses plis les libertés du monde!

Cependant la diplomatie ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle faisait fausse route. Ne pouvant supprimer le mouvement national, elle cessa de l'attaquer de front. Elle entreprit de le tourner, c'est-à-dire de le faire servir à ses fins particulières. On flatterait les peuples, on les encouragerait au besoin et l'on aurait toute une

(1) Voir la remarquable étude de M. A. Sorel sur Metternich, dans ses *Essais de critique et d'histoire*.

clientèle de nations vassales qu'on pourrait opposer à ses adversaires. C'était reprendre, avec d'autres armes, la vieille tactique de l'ancien régime, en substituant seulement des confédérations de peuples aux confédérations de princes. On imiterait ainsi ces politiques du temps passé qui avaient su plier à leurs desseins les forces les plus réfractaires et même la passion religieuse. Les affaires de Grèce offraient la première occasion d'appliquer cette nouvelle méthode. On vit les puissances, enflammées d'un beau zèle pour la liberté, rivaliser de promesses et même de secours effectifs; et cette émulation de popularité les poussa jusqu'à Navarin, cette victoire célèbre, remportée presque involontairement, que Wellington qualifiait d'événement malencontreux.

Par malheur, le sentiment national se retourne généralement contre ceux qui l'exploitent. Autrefois les gouvernemens disposaient de mille moyens de séduction : ils avaient les subsides en argent, que personne, pas même l'empereur, ne rougissait d'accepter; ils pratiquaient dans les cours des intelligences, en attaquant les souverains par leurs passions, les ministres par l'avarice ou la vanité. Mais aujourd'hui tous ces procédés sont percés à jour et la fierté des nations ne s'accommode d'aucun lien de dépendance. Quel ressort fera-t-on jouer pour gagner définitivement un peuple? La reconnaissance? Nous sommes bien revenus de cette illusion généreuse : l'ingratitude, déguisée sous le nom de patriotisme, paraîtra toujours aux nations le plus saint des devoirs. Les liens dynastiques? Ils ne sauraient prévaloir à la longue contre les sentimens du pays. La parenté de race? Elle n'a jamais contre-balancé le plus faible intérêt d'État. La ressemblance des institutions? Je ne vois pas que les républiques de l'Amérique du Sud entretiennent des rapports fort amicaux.

Cependant la diplomatie a tout mis en œuvre. Pendant une trentaine d'années, elle s'est acharnée à la poursuite de cet avantage insaisissable qu'on nomme *influence*. « Il faut aux États de la considération, » disait un des diplomates les plus avisés de l'ancien régime (1). Mais n'est-ce pas hasarder cette considération que de la fonder sur un crédit purement illusoire? Le négociateur ressemble alors à ce fils d'Éole des *Lettres persanes*, qui invite les peuples à s'enrichir dans l'empire de l'imagination : « Peuples de Bétique, voulez-vous être *puissans*? Imaginez-vous que vous l'êtes. Mettez-vous tous les matins dans l'esprit que votre *influence* a doublé pendant la nuit. Levez-vous ensuite; et, si vous

(1) *Le Secret du Roi*, par le duc de Broglie, I, p. 513.

avez des *clients* et des *alliés*, allez les payer de ce que vous avez imaginé, et dites-leur d'imaginer à leur tour. »

Qu'est-ce en effet qu'un commerce de sympathie sans résultat? qu'est-ce qu'une entente cordiale, quand on s'en tient au sourire et à la poignée de main? qu'est-ce qu'une influence qui n'enfante pas? Peut-on mesurer sa force et son rayon? sonder le fond des cœurs? L'amour platonique est une belle chose; mais il n'a rien à voir dans les relations des gouvernements.

Pendant tout le règne de Louis-Philippe, on a parlé, en France, d'entente cordiale avec l'Angleterre. Cependant les relations des deux pays étaient loin d'être faciles. Ils se heurtaient sur tous les points du monde, et chacun d'eux paraissait principalement occupé de ne point marcher à la remorque de l'autre. En 1830, Talleyrand déclarait l'alliance anglaise nécessaire; elle lui sembla funeste trois ans plus tard. Or, entre ces deux dates, il n'y avait rien de changé, que la vanité de Talleyrand blessée. Il y avait aussi l'amour-propre, encore plus irritable, de Palmerston. Cet homme d'État fougueux, toujours prêt à dégainer, d'autant plus entêté dans ses démêlés que le motif en était plus frivole, dissimulant sous la crânerie de l'attitude le peu de consistance de ses combinaisons, remportant avec fracas des victoires sans lendemain, personnifie la politique d'influence comme Metternich celle de la répression.

Si l'on veut se faire une idée de l'étrange atmosphère dans laquelle vivaient alors les hommes d'État, il faut voir la France et l'Angleterre aux prises, pendant vingt ans, dans la péninsule Ibérique. Mais qui peut suivre aujourd'hui les péripéties de ce fastidieux tournoi? qui s'intéresse à Dom Miguel, si ce n'est les porteurs du fameux emprunt? qui a retenu les noms de Mendizabal et d'Ituritz, dont l'élévation ou la chute mettait en rumeur les novellistes de Paris et de Londres? et qui croirait que le mariage de la reine Isabelle nous parut presque une revanche de Waterloo? On jouait à la guerre de succession d'Espagne; on manœuvrait sur le terrain où Wellington s'était illustré contre les armées de Napoléon; mais les seules batailles étaient des crises ministérielles, et le peuple espagnol, qui ne se dérange pas pour si peu, préférait les combats de taureaux.

Le chef-d'œuvre de la politique oratoire fut de prêter une sorte d'existence collective à l'Europe. La transition était naturelle: puisque les peuples se mêlaient d'avoir une âme, pourquoi l'Europe n'en aurait-elle pas une aussi? On sentait bien toutefois que cette âme ne pouvait être de la même espèce, puisqu'elle animait tant de corps différens; mais les profonds politiques qui pensaient mener

le chœur des nations n'étaient pas embarrassés pour si peu. Ils imaginèrent un conseil de l'Europe dans lequel les puissances de premier rang auraient droit à un fauteuil, tandis que les petits États se tiendraient modestement sur un tabouret. Cette assemblée s'appela le *Concert européen*. Tels, chez les anciens Grecs, ces amphictyons, institués pour maintenir l'harmonie entre les glorieuses cités hellènes, mais qui ne les empêchèrent jamais de s'égorger les unes les autres, jusqu'au jour où Philippe de Macédoine leur infusa une âme de sa façon, par des moyens qui n'admettaient point de réplique. Ces arbitres de l'Europe s'engagèrent solennellement à terminer ensemble et d'un commun accord toutes les brouilleries des gouvernemens. L'invention parut si belle, que, pendant un temps, les hommes d'État eurent la bouche pleine du concert européen. En faire partie devint l'objet suprême de l'ambition d'un peuple; en être exclu, le comble de l'infortune; et, pour avoir perdu notre place dans cet aréopage, nous faillîmes, en 1840, mettre le feu à l'Europe.

Or ce fameux concert ne produisit le plus souvent qu'une désastreuse cacophonie : chaque exécutant, voulant être chef d'orchestre, se serait cru déshonoré s'il avait réglé son instrument sur celui du voisin. Il est vrai qu'on a signé ensemble un certain nombre de traités. Mais ces actes, dressés le lendemain des batailles, ne sont point des gages de paix et de concorde. Nés de la guerre, ils portent le plus souvent la guerre dans leurs flancs, et, comme jadis, ne font que constater l'équilibre momentané des forces. Entre le mouvement national qui repousse toute ingérence étrangère et je ne sais quel rêve de fédération européenne, il y a contradiction dans les termes (1).

Ainsi la diplomatie, d'abord hostile aux revendications nationales, ne fut pas beaucoup plus heureuse dans ses gauches tentatives pour les confisquer à son profit. Vainement employa-t-elle ses grâces les plus pénétrantes et ses sourires les plus irrésistibles pour attirer à elle ces forces nouvelles et les enrégimenter sous sa bannière. Les peuples se laissèrent flatter, mais répondirent par des grognemens ou des coups de dents chaque fois qu'on essayait de les faire sortir de la sphère la plus étroite de leurs intérêts. Ils se montrèrent superbement ingrats et grossièrement attachés, comme des parvenus qu'ils étaient, au bon sens terre à terre qui leur conseillait de rester chez eux. Ils avaient le cœur du bonhomme Chrysale, qui s'intéresse principalement à son pot-

(1) Voir les argumens invoqués en faveur de cette politique dans *l'Histoire diplomatique de l'Europe*, par A. Debidour, et dans l'ouvrage de M. Thureau-Dangin sur la Monarchie de Juillet, particulièrement le 4^e volume (la Crise de 1840).

au-feu et ne s'informe pas de ce qui se passe dans la lune. Frustrés dans leurs espérances, les politiques durent remplacer les faits par les paroles. Ils se vantèrent d'un crédit qu'ils n'avaient pas. Ils firent des manœuvres savantes devant les parlemens ébahis et quand on demandait où se cachaient leurs troupes, et quel était le terrain conquis par leurs victoires, ils étalaient des influences, bien sûrs que personne n'irait interroger un par un les habitans des pays désignés pour s'enquérir de leurs véritables sentimens. Impuissans à fonder un système sur le véritable équilibre des forces, déroutés par ces nations qui ne comprenaient rien à la grande politique, ils donnèrent le change à l'opinion en constatant, par des traités solennels, de prétendus accords qui entretenaient soigneusement toutes les causes de malentendus.

Tel fut à peu près l'état de l'Europe jusqu'aux approches de la guerre d'Italie. Les événemens qui se sont déroulés depuis lors ont été glorieux pour les uns, funestes pour les autres, selon la justesse des calculs ou le sort des armes : du moins ont-ils condamné cette politique de trompe-l'œil et déterminé des accords ou des rivalités plus conformes à la nature des choses.

III

Tandis que la vieille Europe s'épuisait en vaines combinaisons, deux Etats déjà respectables par leur passé, mais jeunes par l'espérance, entraient en scène et devaient modifier profondément les procédés de la diplomatie : c'est la Prusse et le Piémont. Depuis longtemps déjà, ils avaient abandonné ces manœuvres correctes qui sont le triomphe des chancelleries, pour prendre la tête du mouvement national en Allemagne et en Italie. Dès 1833, tout en accédant pour la forme à la ligue des rois contre les peuples, la Prusse jetait les fondemens de cette union douanière d'où devait sortir l'unité allemande. A la politique pompeuse des principes, elle opposait celle des résultats. Convaincue que la fusion des peuples ne se fait pas par des déclarations sonores et qu'il faut une base de granit à ces édifices toujours menacés, elle se gardait également contre l'esprit de croisade et contre l'entraînement des foules, et refusait la couronne impériale des mains du parlement de Francfort. Le Piémont, moins circonspect, se faisait battre, en 1848, à Custozza. Mais il était de l'intérêt de ce royaume de se compromettre pour la cause nationale. Trop longtemps on l'avait vu se ménager entre les partis contraires : quelquefois l'imprudence est le meilleur des

calculs et certaines défaites matérielles sont des victoires morales.

Sans doute, il est pénible de reconnaître que les œuvres les plus durables de l'Europe contemporaine ont été faites à nos dépens ou contre nous. Mais c'est la seule manière de nous instruire sur la cause de nos revers. Notre excuse est dans ce vieil adage, qu'il est plus difficile de conserver que d'acquérir et de bien user de sa fortune que d'en construire une nouvelle. De deux États dont l'un est jeune et l'autre ancien, l'un a tout à gagner, l'autre tout à perdre. L'un voit devant lui son but, l'autre craint de le dépasser. Pour le premier, les fautes ne sont que des écarts de jeunesse, et souvent même, en l'éclairant, lui profitent ; le second ne saurait faire un faux pas sans que tout son organisme n'en soit ébranlé.

Toujours est-il qu'en Italie et en Prusse, les grands hommes ne manquèrent point aux grandes occasions. Personne n'a oublié la finesse, la ténacité, la patience, le mélange de calcul et d'audace, et même les emportemens à demi sincères qui composent la physionomie du comte de Cavour ; et nous avons encore sous les yeux cet autre personnage d'un génie brusque, impérieux, d'un dévouement hautain pour sa patrie, habile à manier les hommes tout en les méprisant, plein de son but et parfaitement indifférent sur le choix des moyens, né tout exprès et formé par la nature pour trancher avec l'épée les nœuds gordiens que la lenteur allemande embrouillait depuis des siècles, de même que son éloquence nerveuse rompt et disloque ces périodes majestueuses dont se moquait Voltaire. Dans les succès de ces deux hommes d'État, il y a eu du bonheur et de l'adresse. Suivant le mot de Richelieu, qui s'y connaissait, « il faut que le jeu en die et que le joueur sache bien user de la chance. » Toutefois, si on laisse de côté l'à-propos, le tour de main, les fautes de l'adversaire, le hasard favorable d'un entretien à Plombières ou à Biarritz, au-dessus des accidens passagers, des différences de pays et de tempérament, un trait commun rapproche les deux figures : c'est l'intelligence des nécessités de la politique nouvelle, qui doit consister dans la coïncidence d'un vigoureux intérêt d'État avec le sentiment national. La raison d'État toute seule donne la politique d'un Metternich. Elle est faite de prudence et d'atermoiemens. Elle peut ajourner les questions nationales, elle ne les supprime pas. D'autre part, le sentiment tout seul touche, intéresse, mais il ne suffit ni à relever les empires ni à les conserver. La chute de la Pologne, l'échec du parlement de Francfort en 1849, les vœux stériles pour la liberté de l'Italie pendant un demi-siècle, l'ont prouvé surabondamment. Le principe des nationalités, quand il

n'est pas pondéré par le lest de l'intérêt d'État, produit la politique vacillante d'un Napoléon III.

Cavour et Bismarck ont compris qu'ils ne pourraient rien faire sans le vœu des peuples, mais qu'il appartenait aux gouvernemens de les diriger et de les contenir. L'un a mis au service de l'unité italienne cette diplomatie piémontaise dont le savoir-faire est devenu proverbial ; il a donné à la péninsule le pivot qui lui manquait. L'autre nous a raconté lui-même ses dégoûts devant le potage à l'eau claire de la Diète germanique, image réduite de cette politique verbeuse où l'Europe se complaisait depuis 1815. Il a deviné que tout cet étalage d' « influences » ressemblait à des armures vides campées sur des chevaux empaillés, qui tomberaient au premier coup de canon. Cependant, comme il était aussi prudent qu'audacieux, il commença par un remue-ménage en Danemark, pour voir si l'Europe se réveillerait. L'Europe ne bougea pas et Bismarck comprit qu'il pouvait tout se permettre. Le coup de tonnerre de 1866 renversa toutes les anciennes apparences de l'ordre européen. Il est inexact de dire que ce fut le triomphe pur et simple de la force. En réalité, la Prusse apportait aux Allemands ce qui leur a toujours manqué : la contrainte nécessaire, irrésistible, sans laquelle il n'y a point d'unité. Toutefois, des deux forces que Bismarck mettait en jeu, la raison d'État et le sentiment national, la première seule lui inspirait un culte qui ne s'est jamais démenti. C'est par là qu'on a pu dire qu'il était un homme d'ancien régime. Il n'a contracté avec la seconde que des alliances passagères, tempérées par une ironie méfiante. Allemand, certes, il l'est jusqu'à la moelle ; mais « les droits » des nations, c'est-à-dire leur conscience distincte de l'intérêt d'État, lui inspirent un dédain qu'il n'a jamais pris la peine de dissimuler. Il a patronné tour à tour et sans contrôle toutes les théories écloses dans le cerveau des professeurs, quand elles étaient favorables à ses desseins, tantôt celle des droits historiques, tantôt celle des races, de même qu'il traitait successivement avec tous les partis dans le Reichstag, sans trop se soucier des difficultés du lendemain. Il n'a pas vu que chez les peuples d'une civilisation avancée, le véritable lien n'est ni la langue, ni la race, ni des origines souvent contestables, mais la volonté bien arrêtée de vivre ensemble. Il a méconnu chez les autres cette conscience qu'il rendait à sa propre patrie et attaché un boulet au pied de l'Allemagne ressuscitée.

Ainsi la diplomatie doit ses plus grands triomphes dans ce siècle à l'alliance d'un intérêt d'État solide avec un sentiment national incontestable.

Ira-t-on plus loin? Verrons-nous l'antique sagesse des gouvernemens se mettre à la remorque des jeunes et bruyantes nationalités? Suffira-t-il à celles-ci de signifier, par d'impérieux vagissemens, leur volonté de se débarrasser de tous les maillots et de toutes les lisières, pour qu'aussitôt les pouvoirs complaisans les laissent courir en liberté?

Bien des signes annoncent en effet que la raison d'État, tutrice morose des peuples, a perdu quelque chose de cette superbe confiance qu'elle déployait autrefois, lorsqu'elle sacrifiait des milliers d'hommes au bien public et qu'elle étouffait sans scrupule les contradictions. Elle est devenue timide et raisonneuse; elle plaide les circonstances atténuantes, tandis que l'audace, avec la popularité, passe dans le camp des revendications nationales. Qui doute aujourd'hui, par exemple, que l'Irlande obtiendra ce qu'elle demande? Les partisans de l'Union semblent résister pour l'honneur; ils seraient certainement soulagés si quelque habile homme leur offrait une transaction qui mit leur conscience d'État d'accord avec le sentiment public. Il faut avouer que leur situation n'est pas agréable: on les traite, en plein parlement, de mauvais frères et de Judas. A la Chambre des lords, il est vrai, les applaudissemens discrets et parfumés qui tombent des tribunes les dédommagent un peu des coups de poing nationaux qu'ils reçoivent ailleurs. Mais aux hommes d'État modernes, le suffrage des salons ne suffit pas: il leur faut une popularité qui sente la bière et le whisky. Ailleurs, en Autriche-Hongrie, les nations parlent si haut, et dans toutes les langues à la fois, qu'il ne s'agit pas de les faire taire, mais tout au plus de gagner du temps.

Plaignons les hommes d'État futurs: leur tâche va devenir singulièrement ingrate. Leurs devanciers sculptaient hardiment la figure des nations, et, prenant à pleines mains la grasse argile des peuples, ils en façonnaient des statues colossales. Ils avaient la joie de créer, qui est un plaisir des dieux; de temps en temps, lorsqu'ils écartaient le voile qui enveloppait leur œuvre mystérieuse, une immense acclamation, partie d'en bas, saluait les traits divins de ces grandes figures qui s'épanouissaient dans la lumière. Tout récemment encore, les créateurs de l'Italie et de l'Allemagne n'étaient-ils pas portés et soulevés par l'enthousiasme populaire comme par un flot puissant? Aujourd'hui le devoir du politique est tout autre: il ne s'agit plus de célébrer les noces bruyantes des peuples, mais de les détourner du divorce, en leur démontrant que le plus mauvais ménage vaut encore mieux que la meilleure séparation. Fâcheuse besogne, qui n'a rien d'hé-

roïque. Nous touchons à cet âge critique où le sentiment national, après avoir rapproché les peuples et multiplié leurs forces, tend à les diviser, par suite à les affaiblir.

Voici ce qu'on pourrait dire aux nations : Ne vous pressez pas, réfléchissez encore. Pensez aux périls du lendemain, aux discordes qui vont éclater dans votre propre sein. Vous manquez d'expérience. Votre patriotisme est vif et sincère, mais il est sentimental et mal éclairé. Portez une main prudente sur vos vieilles institutions. Souffrez que vos gouvernemens tempèrent quelquefois vos ardeurs. Avez-vous calculé les conséquences de votre petite taille dans la mêlée des peuples ? Comment remplacerez-vous ce rempart qui vous gêne, mais qui vous abrite ? Savez-vous ce qu'il faut de dépense, d'armemens, de diplomatie, pour défendre l'intégrité d'un territoire ? Voyez-vous ces voisins en armes qui guettent vos défaillances ? Et puis, ne vous reste-t-il rien à apprendre sous la férule de vos maîtres ? Imiterez-vous ces peuples pour lesquels l'indépendance est le droit de ne rien faire et qui, souverains sans partage d'un domaine admirable, ne savent point en tirer parti ? A ceux-là, sans doute, quelques siècles de travail silencieux, sans parlement et sans journaux, eussent été fort utiles. Avant de décider sur les affaires d'État, il faut aller à l'école. Mais soit ! vous êtes des peuples adultes et bien formés, vous comptez même une longue suite d'aïeux, votre patriotisme n'est pas une invention de grammairiens. Il reste encore à savoir où s'arrêtera cette décomposition du corps politique. Votre réclamation va en soulever vingt autres tout aussi respectables, si la conscience des peuples varie avec leur langue, et s'il suffit, pour avoir droit de cité parmi les nations, de parler des jargons différens dont l'origine remonte aux époques barbares. Eh quoi ! faut-il revenir à l'âge de la tour de Babel ? Quelle barrière arrêtera cette folle entreprise, si ce n'est cette raison d'État dont vous faites si bon marché ?

Et si les peuples demandent au nom de quelle autorité on prétend leur imposer des bornes, on peut leur répondre hardiment : « Au nom de votre propre conservation. » Le point précis où le mouvement national cesse d'être légitime, c'est lorsqu'il compromet l'existence même du corps qu'il a la prétention d'animer. Mais comment fixer ce point ? Par la prévoyance, par le calcul, par la comparaison des forces, c'est-à-dire par une série d'opérations qui rentrent, au premier chef, dans les fonctions de l'État.

Un peuple qui ne sait pas faire de sacrifices à l'intérêt d'État ne mérite pas le titre de nation : il végète dans une éternelle enfance. Il est à peine supérieur aux tribus du désert ou aux noirs

peuplades de l'Afrique. Car enfin on hérit aussi l'indépendance au Sahara et au Dahomey. Une vraie nation n'arrive à la maturité que lorsque sa conscience, tardivement éclosée, égale et remplit sa destinée. Le merveilleux n'est pas qu'un peuple se révolte et secoue ses fers : c'est qu'il entre un jour dans la pensée de ses maîtres, et qu'il s'élève à la conception d'une existence collective et des charges qu'elle comporte. Alors on peut vraiment dire qu'il a pris possession de lui-même et qu'il est apte à se gouverner.

Voilà des vérités qu'il serait bon de faire entendre même aux vieux peuples qui n'ont rien à craindre pour leur unité, si une aveugle confiance dans les inspirations du sentiment national leur faisait dédaigner les calculs de la politique et perdre la notion du pouvoir. Il suffit, pour s'en convaincre, de promener notre regard sur l'Europe nouvelle et de le ramener ensuite sur nous-mêmes.

IV

Il y a, en Europe, des rois, des gouvernemens et des peuples : il n'y a plus de cours. Le somptueux décor d'autrefois est relégué parmi les accessoires de théâtre, avec la perruque, la poudre et les bas de soie. Essayez d'introduire dans une dépêche diplomatique ces expressions, si usitées jadis : la Cour de Londres, la Cour de Vienne..., vous aurez l'air d'avoir dormi cent ans. On écrit aujourd'hui : le Cabinet de Londres, le Cabinet de Vienne. Le terme même de courtisan est démodé ; il exprime une façon d'être, un trait de caractère : il n'indique pas une position sociale.

De fait, rien ne ressemble moins aux anciennes cours que l'entourage actuel d'un souverain. Des fonctionnaires respectueux et réservés, généralement fort boutonnés ; des chambellans prenant leur tour de service comme un tour de faction ; un cérémonial simplifié, qui permet aux souverains d'être des hommes et les débarrasse du fardeau pesant de la divinité ; une vie de famille calme et bourgeoise dans les petits appartemens, une représentation correcte et froide dans les grands ; des bals où l'on s'amuse par ordre, où l'on vient par curiosité et par amour-propre, où les souverains se montrent par devoir ; puis des réunions sans étiquette, ouvertes seulement à quelques rares privilégiés, tel est le ton ordinaire d'une cour à la fin du XIX^e siècle. La dernière qui ait rappelé de fort loin les magnificences d'autrefois fut celle de Napoléon III. Les larges réceptions de Compiègne, où les invités étaient admis sur le pied d'une familiarité discrète ; une jeune impératrice tenant le sceptre de la beauté et de la mode, et mêlant à

des fantaisies gracieuses comme celles de Marie-Antoinette des passions politiques aussi tranchées; un souverain dont l'humeur naturellement taciturne se dérobaient en public et s'épanchait volontiers dans l'abandon de l'intimité, tout cela sentait assez son ancienne cour, bien que celle-ci fût de fraîche date. Mais on ne voulait pas avoir l'air de parvenus. Les ministres étrangers profitaient adroitement de ce besoin d'imiter les vieilles mœurs. La chronique parle d'un secret d'État saisi au vol entre deux contredanses. Ce qui est malheureusement plus authentique, ce sont les confidences de Plombières ou de Biarritz et l'influence personnelle exercée par l'impératrice. La catastrophe dans laquelle cette cour, un moment si brillante, a sombré, semble avoir instruit les autres et démontré l'inutilité du faste ou les dangers de la familiarité. La plupart des souverains ont réduit leur train et limité leurs épanchemens. Ils estiment généralement que l'argent peut être mieux employé qu'à donner des fêtes et que les conversations sérieuses sont mieux à leur place dans un cabinet que dans un salon. Si l'Europe est un camp retranché, une cour a l'aspect sévère et la régularité monotone d'un quartier général.

Le souverain lui-même, fût-il absolu, se considère aujourd'hui comme le premier serviteur de son peuple. C'est un changement d'une immense portée. Il faut être nourri des légendes révolutionnaires pour s'imaginer qu'un roi est encore un demi-dieu qui peut se passer beaucoup de caprices. Il n'y a pas d'existence moins enviable et plus asservie à ses devoirs. La plupart des hommes d'État n'y tiendraient pas trois mois. Tel souverain, maître d'un grand empire, se lève à quatre heures du matin, donne ses premières audiences à cinq ou six heures, se fait apporter son déjeuner sur une table volante, mange distraitement tout en feuilletant ses dossiers, travaille sans désenparer jusqu'à deux heures, monte à cheval pour visiter ses troupes, rentre pour conférer avec ses ministres, dîne en deux temps, et recommence le lendemain. Depuis des années, il ne s'est pas donné trois heures de distraction. Tel autre, dont l'empire s'étend sur une moitié du globe, s'est imposé la tâche colossale de voir tout par lui-même, et, plus encore que Louis XIV, d'être son premier ministre. Ses fortes épaules supportent sans fléchir cet immense labeur, et son unique délassement consiste dans les joies les plus simples de la famille. De leur côté, les souverains constitutionnels apportent tant de bonne foi, tant de sérieux, tant d'exactitude dans l'accomplissement de leur tâche, qu'ils ont presque partout raffermi les institutions dont on leur a confié la garde. Qui dira l'influence d'une sage reine sur les destinées de la Grande-Bretagne? l'ascendant de ses vertus, de son

exemple? l'effet de ce travail incessant, quoique peu visible, et d'une correction parfaite qui a toujours sacrifié ses préférences au bien public et au respect de la liberté? Lorsqu'on jugera de loin ce long règne, on verra qu'il a porté les institutions parlementaires à leur point de perfection, accru la dignité des mœurs, fortifié le respect de la loi, permis les grandes évolutions sans violence et qu'enfin l'Angleterre de Victoria est infiniment plus paisible, plus heureuse, sinon plus héroïque, que celle des Georges.

Il faut le reconnaître, le type du souverain « vertueux et éclairé » que rêvaient les philosophes du xviii^e siècle, et qui semblait alors une chimère, on le rencontre à chaque pas aujourd'hui. Jamais peut-être l'Europe, dans tout le cours des siècles, n'a présenté un tel ensemble de princes laborieux, attentifs, dévoués à leurs peuples, chefs vigilans de leurs armées, gardiens sévères des lois.

C'est donc une erreur de croire que l'institution monarchique, déracinée en France, soit ébranlée dans le reste de l'Europe. Sans doute, elle serait impuissante, et par conséquent funeste, dans un pays comme le nôtre, où le principe héréditaire est à jamais détruit; mais elle rend ailleurs des services d'autant plus grands que les nations sont moins unies et leurs territoires moins compacts. Les États modernes ressemblent à des édifices dont tous les ornemens parasites auraient été enlevés : on n'aperçoit que mieux les pièces nécessaires de la charpente. Or la royauté est une clef de voûte : il faut que la voûte soit bien solide, ses assises inébranlables et ses pierres liées par un ciment indestructible pour s'en passer.

Mais il est une reine plus puissante aujourd'hui que les rois; une souveraine impérieuse, fantasque, et cependant illuminée par des lueurs subites de bon sens; pleine d'erreur et de passion dans l'usage quotidien; d'une ignorance incroyable sur les affaires petites et communes, mais respirant l'amour du bien public, et, dans les grandes crises, quelquefois plus pénétrante que la sagesse des hommes d'État. Cette souveraine, c'est l'opinion publique. « Nous sommes tous des gouvernemens d'opinion, me disait un des princes les plus éclairés de l'Europe. C'est elle qui décide en dernier ressort sur toutes les affaires. Seulement il faut savoir résister à ses entraînemens passagers : pour cela, nous croyons avoir plus de force que les gouvernemens démocratiques. » Elle s'impose même aux autocrates, ne fût-ce que par la force d'inertie. Lorsque Alexandre I^{er} voulut faire cause commune avec Napoléon, le sentiment russe était contre lui. La Russie ne luttait pas contre son empereur, mais elle se faisait traîner. Les salons de Péters-

bourg se vidaient devant l'ambassadeur de France, les fonctionnaires se dérobaient. Aussitôt qu'Alexandre rompit avec le dominateur de l'Europe, toute la Russie se leva comme un seul homme pour défendre son indépendance et repousser l'invasion. Le gouvernement n'avait plus qu'à se laisser porter par le courant (1).

Qu'est-ce donc que cette voix de l'opinion, si ce n'est le langage tantôt confus, tantôt précis, des nations prenant conscience d'elles-mêmes? Si l'opinion parle à voix basse dans les pays de monarchie pure, ses injonctions deviennent de plus en plus claires, et même impérieuses, dans les pays constitutionnels. Chez nous, le gouvernement de l'opinion frise la tyrannie, car nous ne savons rien faire à demi. Ce serait une belle question que de savoir s'il convient de lui donner la parole à toute heure, ou s'il ne vaudrait pas mieux espacer un peu ses oracles en confiant à quelques initiés le soin de les interpréter. Mais nous n'avons plus le choix. Depuis que nous avons été prendre par la main cette maîtresse capricieuse pour la faire asseoir sur le trône de Henri IV et de Napoléon, il ne nous reste qu'à nous incliner devant elle. Consolons-nous en songeant que chez la plupart de nos voisins, elle gouverne sous un autre nom, et qu'elle n'est ni moins exigeante, ni plus infailible.

Or l'ancienne intrigue de cour n'était qu'un simple jeu auprès des luttes homériques qui se livrent tous les jours pour persuader, enjôler, capter et finalement entraîner l'opinion publique. Elle offre cet avantage aux ambitieux, que ses faveurs semblent à la portée de tout le monde et qu'on lui fait dire tout ce qu'on veut. Jadis, pour pénétrer à la cour, il fallait au moins une épée, un habit, un nom et quelques manières. Aujourd'hui, pour faire la cour au peuple souverain, il suffit d'une feuille de papier, d'un peu d'encre et de beaucoup d'aplomb. Lorsqu'on présentait une supplique au roi, c'était une supplique, et rien de plus : on n'avait pas la prétention de lui donner des ordres. Lorsque, par le journal, on s'adresse à l'opinion, c'est peu de la solliciter : on lui dicte ses arrêts. Il n'est pas de feuille de chou qui ne se flatte de parler au nom « du pays ». Dans ces millions de cerveaux qui composent l'esprit d'un peuple, une pensée n'a pas le temps d'éclorre, et déjà cette pensée informée est interprétée, publiée par les cent bouches de la Renommée. Un télégramme nous apprend, le soir, un événement imprévu : le lendemain matin, les journaux qui s'impriment dans la nuit nous révèlent déjà les réflexions de la France entière sur cet événement. L'honnête homme qui ouvre son journal et qui est, à sa

(1) Albert Vandal, *Napoléon et Alexandre I^{er}*.

manière, une parcelle de souveraineté, apprend en même temps le fait et son propre sentiment. Par là, nous avons fait un grand pas sur la démocratie antique. Car enfin, lorsque, dans l'Agora, un Cléon haranguait les citoyens d'Athènes, il pouvait bien leur escamoter un vote, mais il n'avait pas la prétention de leur enseigner tous les matins ce qu'ils devaient penser le soir. Une fois rentrés chez eux, ces bonnes gens étaient laissés à leurs réflexions et à l'influence de leurs femmes, ce qui, parfois, les rendait plus sages. On n'avait point inventé l'art de fabriquer le sentiment public.

Il suffit de pénétrer dans les bureaux d'un journal pour voir avec quelle désinvolture s'opère cette fabrication, principalement pour les affaires extérieures. Neuf fois sur dix, c'est à coups de découpures dans les journaux étrangers. Le jeune homme chargé de ce petit travail y ajoute un peu de son cru, de sorte qu'au bout de deux ou trois emprunts successifs, l'événement a fait des petits. On assurait, à Pesth, que le roi de Serbie avait regardé une dame. A Vienne, elle passait déjà pour sa maîtresse. A Paris, on leur supposait des enfans. Les correspondances faites sur place sont meilleures, quelques-unes même tout à fait remarquables : beaucoup d'hommes distingués débutent ainsi dans la carrière des lettres et trouvent l'occasion de déployer une vivacité d'impression, une rapidité de coup d'œil qui sont des qualités de notre race. Toutefois, ces correspondances témoignent souvent d'une singulière naïveté. Le journaliste qui passe la frontière croit découvrir le pays qu'il visite. Il écrit trop pour avoir le temps de lire, et recommence invariablement la description cent fois faite avant lui. Du reste, il ne se fait pas faute de juger d'un trait de plume toute une civilisation. Quelques lignes d'histoire empruntées au premier guide du coin, un peu de couleur qui dissimule adroitement la pauvreté du fond, et le tour est joué. Vient ensuite le rédacteur, qui tire la conclusion des événemens, non seulement passés, mais futurs. Celui-là, s'il est Français, son système est simple : il divise tous les pays de l'univers en deux groupes, pour ou contre l'Allemagne. Il applique à la lettre le mot de l'Écriture : Quiconque n'est pas avec moi est contre moi. C'est là son critérium, sa balance unique. Volontiers irait-il demander au Grand Lama ce qu'il pense de l'Alsace-Lorraine. Rien n'énerve davantage les étrangers que ces jugemens sommaires. « Comparez, brave petit peuple, dit le journaliste d'un ton protecteur. Avouez que vous détestez les Allemands. — Mais non, répond le brave petit peuple. Nous ne détestons personne : nous désirons vivre en paix avec tout le monde. — Compris ! s'écrie le journa-

liste. Je vois le fond de vos cœurs : les ennemis de nos ennemis sont nos amis. — Allez à tous les diables ! reprend le peuple impatient. Chacun pour soi et Dieu pour tous ! »

Il n'est pas question de contester les immenses bienfaits de la presse dans un pays libre ; mais si elle est un porte-voix indispensable, elle grossit l'erreur aussi bien que la vérité. Ce n'est donc pas elle qui empêchera l'opinion publique de s'égarer. Songez en effet que cette puissance d'opinion est jeune, incertaine et diffuse ; que pendant des siècles elle a été tenue à l'écart des affaires publiques ; qu'une légion d'officieux lui hurlent aux oreilles des avis discordans ; qu'elle doit se décider au milieu de ce tumulte et trouver sa route dans ce dédale où tant d'hommes d'État se sont perdus. La rapidité de l'information ne fait que l'embrouiller davantage. Pour juger à quel degré elle est impressionnable, qu'on entre à la Bourse : là les dépêches se succèdent, non pas d'heure en heure, mais de minute en minute. Ceux qui les reçoivent ne sont pas les premiers venus. Ils ont au moins la triture des affaires. Enfin il ne s'agit pas d'un assaut électoral où l'on peut impunément défigurer la vérité : chacun a le plus grand intérêt à la connaître, puisqu'il risque son argent, que la plupart des hommes prisent plus que leur réputation. Est-il cependant un milieu plus faux pour juger les événemens d'une certaine portée ? une foule plus crédule ? une telle cohue de badauds pour accueillir et colporter les bruits les plus invraisemblables ? Tel monarque a porté un toast : la Bourse baisse. Tel autre qui devait voyager reste chez lui : la Bourse monte. Deux gendarmes ont franchi la frontière : une panique se déclare. A quand la guerre ? a-t-on donné l'ordre de mobiliser ? Quoi ! ne savez-vous pas que tous les officiers allemands ont déjà leur feuille de route ? Un tel, qui arrive de Berlin, a rencontré un convoi de troupes. Tel négociant, qui est dans la landwehr, attend son ordre de départ, etc. Le télégraphe joue, le téléphone grince, jusqu'à ce que la clôture suspende subitement cet accès de fièvre intermittente. Et l'opinion publique abasourdie rentre chez elle, ne sachant plus que croire ni auquel entendre.

Deux causes contribuent à la redresser : d'abord, la liberté même. Le bruit neutralise le bruit. L'énormité du boniment lui ôte toute créance. On prend le parti de traverser ce champ de foire et d'aller à ses affaires, sans tourner la tête pour chaque hercule qui bat la grosse caisse devant sa baraque. Je me souviens encore des ravages que faisait un simple pamphlet sous l'Empire. On le dégustait en cachette. S'attaquer aux puissans du jour, quelle audace ! Aujourd'hui, cinquante journaux plus vio-

lens, deux ou trois aussi spirituels, attirent à peine l'attention. Débarquant aux États-Unis en 1876, j'étais stupéfait du langage de la presse à l'égard du président Grant. Les mots de voleur, d'ivrogne et d'abruti étaient les termes les plus doux de ses adversaires. Cependant il n'en perdait ni l'appétit ni le sommeil et les affaires n'allaient pas sensiblement plus mal qu'avant ou après lui.

Le second remède, c'est la publicité. L'opinion est sans doute fort ignorante et difficile à saisir; mais on lui parle tout haut, devant témoins, à la face de tout un peuple. On ne peut pas, comme jadis aux princes, lui glisser à l'oreille de vilains conseils. Tout mensonge est rapidement découvert, toute basse manœuvre déjouée. Ceux mêmes qui flattent les passions populaires doivent donner une couleur généreuse à leur doctrine et prendre au moins le masque de la vertu. Les hommes réunis et parlant publiquement, n'avouent jamais qu'ils cherchent autre chose que le bien. C'est une grande force : le bien finit à la longue par s'imposer. Car l'opinion est fort sujette à se tromper, mais, dans son ensemble, elle est incorruptible. Chacun peut espérer l'instruire ou la détromper. Il n'y a plus de bastille pour murer les secrets d'État, ni de lettres de cachet pour sceller les bouches indiscrettes.

La politique extérieure elle-même, citée à la barre de l'opinion, surveillée par la presse, forcée de se défendre à la tribune, ne doit plus craindre le grand jour. Par suite, elle est devenue moins puérile : ces laborieux châteaux de cartes qui étaient le triomphe de l'ancienne diplomatie seraient emportés comme par un coup de vent; — moins ténébreuse : impossible de creuser une mine dont la mèche ne soit rapidement éventée; — moins inhumaine enfin : les guets-apens, les cruautés inutiles, les noires perfidies, les exécutions en masse, que couvrait jadis la raison d'État, soulèveraient aujourd'hui un long cri d'horreur, et le politique le plus endurci faiblit devant la réprobation universelle. Certes, il ne faut pas donner dans la sensiblerie, mais il faut accepter comme un fait ce besoin de justice qui travaille notre humanité : c'est une phase nouvelle dans l'éveil des peuples. Sur ce point, les erreurs mêmes du public ont quelque chose de touchant. Lorsqu'il n'est point aveuglé par la passion, une pente naturelle le pousse à protester contre les abus de la force. Peut-on lui en vouloir de souhaiter qu'il y ait un peu moins de souffrance, moins de larmes, moins de haine dans le monde et que la politique coûte moins de sang? Ici l'instinct populaire est quelquefois supérieur à la raison. Il distingue mal la vérité d'aujourd'hui, mais beaucoup mieux celle de demain. Même en politique, on peut répéter le mot de

Pascal : « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas. »

Parce qu'il y a moins de manège dans la conduite des affaires publiques, est-ce à dire que le rôle de la diplomatie soit terminé? Ce serait méconnaître sa véritable mission, et prendre pour les affaires d'État ce qui en est tout au plus la parodie. La diplomatie porte aujourd'hui la peine de ses fautes. Elle a si longtemps piétiné sur place, elle est demeurée si souvent étrangère aux grandes idées du siècle, enfin elle a été si fréquemment prise en flagrant délit d'imprévoyance, que le type du diplomate, cachant son néant sous la gravité des formes, a été livré aux risées de la foule. Mais l'esprit de finesse, les démarches obliques, la feinte profonde, n'ont jamais servi que les petits hommes. Ce sont des bulles éphémères que le flot de l'histoire emporte pêle-mêle avec les débris des âges. Un Richelieu, un Frédéric, un Bonaparte, un Cavour, un Bismarck, n'avaient pas besoin de cacher leurs desseins. L'intrigue leur paraissait un instrument, non pas inutile, mais subalterne; et la partie durable de leur œuvre reposait d'abord sur le discernement d'une grande cause ou d'une grande idée dont ils se faisaient les habiles serviteurs. Aussi longtemps qu'il faudra surveiller la marche des événemens, saisir les occasions, nouer des rapports et préparer des entreprises qui dépassent l'étroit horizon de la génération présente, contenir l'impatience des uns, affermir la confiance des autres, il y aura une diplomatie.

On peut même dire que, si elle n'a plus, comme autrefois, carte blanche, si chaque diplomate, pris à part, a moins d'initiative, la surveillance que ces agens exercent tous ensemble n'est ni moins difficile ni moins indispensable que par le passé. Sans doute, il était périlleux, jadis, de s'aventurer sur le terrain mouvant d'une cour: il fallait éviter les pièges et les chausse-trapes. Mais est-il plus aisé de conserver son sang-froid au milieu des clameurs de la presse? de lutter contre ces émotions populaires qui gagnent si rapidement la rue et la tribune? de jeter de l'eau froide sur les engouemens irréfléchis ou sur les colères plus généreuses que prudentes? de dévorer sans mot dire les injures des démagogues, toujours prêts à lancer leur meute contre l'esprit chagrin qui contrecarre la passion du moment? On dit : « Le télégraphe et le journal ont tué l'information diplomatique. » Ils la rendent au contraire absolument nécessaire pour rétablir la proportion des événemens. Le métier des journalistes est de tout grossir et de faire sensation; le devoir du diplomate est d'amortir les chocs et de remettre la perspective au point. Le journaliste enfle sa voix, le diplomate modère la sienne. Le premier, comme son nom l'indique, vit de

l'accidentel et du passager; le second a les yeux fixés sur les intérêts permanens des peuples, et s'il pêche, c'est par le culte exagéré de la tradition. Sans cet observateur impartial, la politique étrangère oscillerait comme une boussole affolée.

L'observation même est plus difficile et plus compliquée qu'autrefois. Il ne s'agit plus de surprendre les secrets d'une cour et de connaître les ressorts assez simples qui font mouvoir un petit nombre d'hommes. Aujourd'hui, le premier rôle appartient aux peuples : il faut donc pénétrer leur tempérament, leurs aspirations, leurs forces; et ce n'est pas trop, pour cela, de vivre au milieu d'eux, de respirer le même air et d'entrer, pour ainsi dire, dans leur âme. Une diplomatie qui ne recueillerait que des paroles officielles et se tiendrait à l'écart des nations, une diplomatie endormie dans l'existence décorative de ses palais somptueux, ressemblerait à une machine pneumatique qui fait le vide autour d'elle. Jadis on comparait l'Europe à un échiquier, les politiques à des joueurs penchés sur un problème. Mais supposez que, tout à coup, l'échiquier s'anime, que les tours se mettent d'elles-mêmes en branle, que les cavaliers commencent à sautiller de-ci de-là, en déconcertant les calculs par leurs bonds imprévus : ne faudrait-il pas changer toutes les règles et savoir un peu quelle sorte d'âme agite cette tour rebelle et ce cavalier peu docile?

Il ne suffit pas qu'un gouvernement ait de bons yeux : il lui faut encore une tête solide, c'est-à-dire un peu de stabilité. S'il est vrai que la politique extérieure ne soit que le mariage d'un jeune sentiment national avec une vieille raison d'État, n'est-il pas manifeste que ce sentiment ne saurait se passer de guides et cette tradition de gardiens? Supposez l'opinion publique aussi éclairée que vous voudrez : encore ne peut-elle donner que l'impulsion générale de la politique. Elle est l'arbre de couche qui met toute la machine en branle : cela ne dispense ni des rouages délicats qui transforment ce mouvement, ni du mécanicien qui le surveille, ni du pilote qui le dirige. Notre erreur, en France, est de croire que le gouvernement de l'opinion suffit à tout : de là cette mobilité dans le pouvoir qui est aujourd'hui notre vice capital. Qu'on parcoure la liste des ministres des affaires étrangères à partir du 1^{er} janvier 1589, c'est-à-dire depuis la création des quatre charges de secrétaires d'État par le roi Henri III (1) : jusqu'à la Révolution, c'est-à-dire en deux cents ans, on compte seulement 26 titulaires de ce département, ce qui fait, en moyenne, un ministre pour sept ou huit ans. Dans les cent ans qui nous séparent de la révolution

(1) Cette liste se trouve dans l'*Annuaire diplomatique* de 1893, à la page 333.

française, il y a eu 63 ministres des Affaires étrangères en titre. Si l'on ajoute les nombreux intérimaires, on arrive au chiffre formidable de 77 personnes chargées, pendant un siècle, de nos relations extérieures : cela ne fait pas, en moyenne, un an et demi pour chacune. Il est vrai que M. Guizot a duré sept ans : longévité si extraordinaire chez nous qu'elle a paru factieuse et provoqué une révolution. En revanche, la seule année 1848 a vu trois ministres des affaires étrangères, et l'année 1851, quatre. Quelle étude, quelle suite, quelles alliances sont possibles avec une telle mobilité de direction ?

On ne doit pas se lasser de répéter aux Français cette vérité, banale depuis Archimède : que le levier le plus puissant ne peut rien soulever sans un point fixe. Or, dans chaque pays, la politique extérieure s'appuie sur un point fixe. Aux États-Unis, c'est le pouvoir du président, secondé par un secrétaire d'État qui dure autant que lui, et par le sénat, qui dure davantage. En Angleterre, ce sont quelques familles où la connaissance des affaires extérieures est héréditaire et parmi lesquelles chaque parti recrute les chefs du *Foreign Office*. En Allemagne, M. de Bismarck aurait-il fait de si grandes choses s'il n'avait duré plus de vingt ans ? L'empereur de Russie ne retire presque jamais sa confiance, et, du reste, gouverne seul les affaires du dehors. A Vienne, le ministre des affaires étrangères n'est responsable que devant les délégations et ne répond que de ses actes : il n'a point à partager la fortune de ses collègues autrichiens ou hongrois ; il peut durer. A Constantinople, le Sultan fait tout. A Rome, la politique extérieure, dans ses grandes lignes, est l'œuvre personnelle de la dynastie de Savoie : le parlement n'en a que le contrôle. Plusieurs pays, dont le plus notable est la Belgique, ont mis derrière le ministre responsable un secrétaire général permanent. C'est une excellente institution. Le ministre représente la volonté nationale ; le fonctionnaire, plus stable, incarne la tradition. Ils ne sauraient se faire ombrage, car le ministre a le rôle actif et brillant, tandis que son auxiliaire se tient modestement au fond de la scène. L'un décide et l'autre informe. Parmi les grands États, je ne vois guère que la France où les affaires extérieures suivent sans contrepoids la bascule parlementaire. Serons-nous donc le seul grand pays qui laisse flotter les rênes de ses destinées ? A quoi bon tant de sacrifices ? pourquoi cette belle armée, si elle ne sert aucun dessein suivi ?

Une circonstance a pu nous faire illusion. Depuis 1870, le sentiment national a parlé si haut et si clair qu'il n'y avait pas d'hésitation possible sur la conduite à tenir et que, par suite, le choix des hommes semblait presque indifférent. La mutilation doulou-

reuse que nous avons subie resserrait l'union de tous les Français et donnait de l'enchaînement à notre politique étrangère. Notre isolement même n'était pas sans grandeur. Les ministres qui se succédaient au quai d'Orsay, soutenus par l'opinion la plus énergique qui se soit jamais prononcée dans un pays, n'avaient qu'à garder la même attitude de dignité, de vigilance et de recueillement. Mais, dès qu'un peuple reprend sa place dans le monde et veut faire de la politique active, il ne change point impunément de pilote au milieu de la manœuvre : nous l'avons éprouvé dans les affaires d'Égypte.

Est-ce à dire qu'il soit impossible de rencontrer en France ce point fixe sur lequel on peut fonder une politique ? Lorsque, définitivement rassurés sur l'avenir de la République, nous consentirons à augmenter l'autorité du président ; le jour où ce premier magistrat, usant des pouvoirs que la Constitution lui confère, communiquera par message avec les Chambres, la haute surveillance de nos relations extérieures lui reviendra tout naturellement, en raison même de sa durée relative et des rapports personnels qu'il entretient avec les autres chefs d'État. Jusque-là, rien ne nous empêcherait d'essayer, aux affaires étrangères, ce qu'on pratique à la guerre et à la marine, c'est-à-dire de placer à côté du ministre un fonctionnaire plus stable, représentant l'expérience technique. Il suffirait peut-être d'étendre les attributions du directeur politique. Ce fonctionnaire peut rendre des services d'autant plus grands, que le régime nouveau, à la différence de l'ancien, pêche par une excessive mobilité. Fortifier la tradition, c'est justement le soutenir du côté où il penche (1).

Mais la question est plus élevée. Considérons l'état des esprits en France. Quel est, parmi nos agitations, le point fixe ? Précisément notre union devant l'étranger. Les partis, divisés sur tout le reste, se tendent la main dès que l'honneur national est en cause. Qu'un orateur se lève au milieu de l'assemblée la plus tumultueuse et qu'il s'écrie : « L'étranger nous regarde ! » — ou bien : « Vous calomniez votre pays ! » — aussitôt une triple salve d'applaudissemens l'avertit qu'il a touché juste. Combien de présidens du conseil ont été sauvés par cet appel au sentiment national ! Voilà le point solide : quel génie clair et pénétrant y mettra son levier ? Le patriotisme ne nous débarrassera pas des crises ministérielles, mais il peut les circonscrire et distinguer entre l'intérieur et l'extérieur. Il ne supprime pas la discussion, mais il la déplace. On diffère d'avis sur les affaires du dehors, mais cet avis n'est pas

(1) Depuis 1881, il y a eu sept directeurs des affaires politiques au quai d'Orsay. Voilà ces premiers commis dont la stabilité était jadis proverbiale !

nécessairement dicté par la passion politique. Un prélat fougueux n'a-t-il pas naguère défendu l'expédition du Tonkin? N'a-t-il pas donné cet exemple de vertu civique, de soutenir comme Français le gouvernement qu'il détestait comme prêtre? Qu'un ministre des Affaires étrangères soit seulement responsable de ses actes, qu'il ne subisse pas tous les remous de la politique intérieure, alors il aura le temps de penser aux intérêts permanens de la France, et l'Europe trouvera à qui parler. On veut que le gouvernement reflète la Chambre, comme celle-ci reflète l'opinion publique? Il y aurait beaucoup à dire sur l'omnipotence des assemblées. Mais enfin, si vous admettez le système, appliquez-le sincèrement. Si le gouvernement doit être l'image exacte du pays, qu'il soit comme lui plus solide, plus décidé, plus ferme sur les affaires du dehors que sur celles du dedans. Que l'homme qui peut engager la signature de la France soit le représentant de la nation tout entière et non celui d'un parti.

Mesurons maintenant le chemin parcouru. Le trait fondamental qui distingue l'Europe nouvelle de l'ancienne, c'est le développement des nations. Elles couvrent aujourd'hui le sol de l'Europe, depuis le cap Nord jusqu'au cap Matapan et des bouches de la Tamise à celles du Danube. C'est tout au plus si une petite bande de terre, des deux côtés du Balkan, reste encore vierge de graine nationale. Partout ailleurs, les nations se poussent, se pressent, s'étendent, se bousculent, s'appellent, s'injurient, se glorifient ou se lamentent. Car elles ne sont pas toutes satisfaites, il s'en faut, et plus d'une étouffe dans les frontières que la politique lui impose. Elles sont aussi fort inégalement favorisées de la nature. Il y a, entre elles, les mêmes différences de taille, de richesse, de savoir, de culture qu'on remarque entre les individus. Mais elles existent, et c'est le grand point. Les plus malheureuses peuvent dire : Je souffre, donc je suis; et toutes, elles respirent l'amour de l'indépendance.

Ainsi les vieux cadres de l'Europe craquent ou s'élargissent sous une immense poussée. On pourrait se croire revenu aux libertés tumultueuses de la Renaissance, s'il ne se mêlait à la maturité des peuples modernes ces pressentimens inquiets et ces graves pensées qui, tour à tour, éclairent ou assombrissent le soir de la vie des hommes. Notre patriotisme dépasse les murs de la cité. L'effort continuel qu'il fait pour étreindre une patrie dont les lignes, visibles seulement sur la carte, se dérobent à travers l'espace et le temps, lui imprime quelque chose de tendu, d'abs-

trait, mais aussi de grandiose. Chaque citoyen se dédouble, et vit, pour ainsi dire, deux existences : l'une étroite et resserrée, qui est la sienne, et l'autre, plus vaste, qui est celle de tout un peuple, et dont il reçoit à chaque instant les secousses, comme si chaque fibre d'un même corps se réjouissait ou souffrait pour le corps tout entier.

Ce n'est point ici le lieu de tracer les miracles accomplis par ces millions d'hommes, lorsqu'ils se meuvent à la voix de leur chef ou qu'ils répondent à l'appel de leurs mandataires; ni les effets de cette sollicitude qui s'étend aux membres les plus déshérités de la famille humaine, les plaint, les instruit, les élève, et fait d'une même nation comme une longue chaîne dont tous les anneaux se tiennent. Il suffit de montrer que, dans les affaires extérieures, l'intervention des peuples a changé de fond en comble les conditions de la politique.

A la différence de l'ancien régime, où l'intérêt d'État se confondait avec la grandeur des maisons royales et n'apercevait ni le but précis ni le terme de ses entreprises, l'homme d'État moderne travaille à constituer des nations. Quand il impose silence au vœu des peuples, c'est qu'il espère modifier à la longue leurs sentimens et qu'il en appelle des générations présentes aux générations futures. Mais il sait que les nations jugeront la solidité de son œuvre. Par suite, les lignes générales de la politique sont moins flottantes qu'autrefois. Toutes les frontières n'apparaissent pas comme des bornes essentiellement provisoires que le hasard d'une guerre peut sans cesse déplacer. Les revendications sont plus précises et plus limitées. Elles n'ouvrent plus, devant l'imagination des peuples, des perspectives presque indéfinies; elles laissent, par suite, moins de place aux fantaisies ambitieuses. Sans doute la force et l'intérêt n'ont pas dit leur dernier mot; mais c'est une force mieux réglée, un intérêt mieux entendu. La politique de conquête n'est pas définitivement condamnée, nous le savons par expérience; mais, en Europe, elle devient de plus en plus difficile à pratiquer; car il ne s'agit pas seulement de prendre, il faut aussi conserver. Or, une nation vivante qu'on démembre, ou dont on dispose malgré elle, restant toujours irréconciliable, on doit, pour la maintenir dans l'obéissance, dépenser un luxe de précautions et de forces bien supérieur à l'avantage qu'on en tire. A ce prix, le métier de conquérant ne vaut plus rien et les conquêtes coûtent plus qu'elles ne rapportent. Il est donc probable que les gouvernemens seront moins jaloux d'acquérir qu'attentifs à conserver; qu'ils entreprendront moins sur l'indépendance des peuples et se borneront à la défense de

ce qu'ils considèrent comme leurs intérêts vitaux. Ce n'est point assez pour prévenir tous les conflits, puisque quelques-uns de ces intérêts sont contradictoires, mais c'est assez pour imposer aux gouvernemens des allures circonspectes et pour leur faire sentir le poids de leur responsabilité. Autrefois les principaux États de l'Europe étaient entourés d'une sorte de terrain vague; la diplomatie combattait à distance et pouvait faire une guerre de surprises et d'escarmouches. Aujourd'hui les positions se sont rapprochées; les États comprennent qu'ils combattent pour la vie, et qu'on n'engage point une lutte corps à corps de la même manière qu'on marche à un tournoi. Les crises sont donc plus graves, mais moins fréquentes, et la sagesse des hommes d'État s'attache à les prévenir plutôt qu'à les provoquer.

Il est vrai que cette sagesse semble à la merci des passions populaires, dont l'intempérance est un sujet d'alarme continuelle pour les cabinets. Le sentiment national apporte, dans les affaires publiques, ses qualités et ses défauts : fier, simple, ennemi de la subtilité, repoussant avec dédain l'intrigue, la corruption et même tout patronage humiliant, il est susceptible, ombrageux, loquace, irréfléchi dans ses amours et dans ses haines, et toujours prêt à se jeter dans les jambes de la diplomatie, sans ménagement ni égard pour ses véritables intérêts. Vingt fois, il a été sur le point de rallumer la guerre; vingt fois les cabinets effrayés ont couru aux pompes. Cependant la guerre n'a point éclaté, car ces grandes émotions s'évaporent le plus souvent en paroles. Sur ce point, toutes les prévisions ont été trompées. On pensait qu'avec tant de matières inflammables accumulées dans chaque pays, la moindre étincelle suffirait pour mettre le feu aux poudres. Il n'en a rien été. Peut-être aurait-on dû remarquer que cette effervescence patriotique était tempérée par un fond de prudence, surtout depuis que tout le monde est soldat, et que les nations ne peuvent plus confier à un petit nombre de braves patentés le soin de soutenir leurs querelles.

Si le sentiment public a besoin d'être dirigé et contenu; s'il convient, dans les pays libres, de fortifier les organes de gouvernement, il n'en est pas moins vrai qu'à l'avenir il n'y aura point de politique féconde sans le concours de ces deux forces : *sentiment national, intérêt d'État*. Si l'on veut éprouver la valeur d'une combinaison, par exemple la solidité d'une alliance, il faut savoir : premièrement, si elle est conforme à l'intérêt bien entendu des contractans, ce qui suffisait autrefois, et secondement si elle a gagné le cœur des peuples, ce qui répond au nouvel état du monde. L'enthousiasme le plus sincère, s'il n'est pas modéré par le calcul,

se dissipe en fumée. Le calcul le plus juste, s'il reste confiné dans les chancelleries, ne produit que des rapprochemens artificiels et manque au moment décisif. — Les deux grands mobiles d'action ne font point défaut à la nation française, car jamais le sentiment national ne s'est trouvé d'accord avec une raison d'État plus évidente. Les deux forces sont là : il ne nous manque qu'une main ferme pour les combiner.

Mais il y a une autre conséquence à tirer du spectacle de cette Europe dont les forces colossales se balancent et se neutralisent.

Que l'on réfléchisse à cette situation : des guerres continentales terribles, mais rares ; la vigilance nécessaire, mais la plupart du temps réduite à l'observation ; les conflits de nationalités si épineux, qu'on les abandonne le plus souvent à eux-mêmes ; l'intervention limitée aux nécessités de la défense ; les alliances dissimulant leur pointe et les gouvernemens mis au régime de la diplomatie expectante ; — d'autre part, d'immenses moyens de destruction ; des officiers impatiens de se distinguer ; un esprit public toujours sur le qui-vive ; des nations impétueuses forcées de vivre l'arme au pied, au moment même où cette arme atteint le dernier degré de la précision scientifique ; une humeur active, entreprenante, aiguillonnée par le va-et-vient des nouvelles d'un bout à l'autre de notre univers ; une Europe ardente et forte en contact quotidien avec une Afrique vierge et une Asie somnolente ; les distances supprimées, les horizons qui fuyaient jadis dans l'inconnu subitement rapprochés : qu'on ait ce tableau devant les yeux, et l'on ne doutera pas que les nations, au lieu de battre éternellement les mêmes rives, ne doivent se précipiter par la seule voie qui leur soit ouverte et déborder nécessairement sur le monde.

Alors la diplomatie des grandes puissances, transportant ses évolutions sur une scène agrandie, pourra manœuvrer à l'aise parmi les formes les plus variées de la civilisation, sans risquer à chaque instant d'allumer une de ces guerres fratricides où les nations ne pensent qu'à s'entre-détruire.

LA

GRÈVE DES MINEURS

DANS LE NORD DE LA FRANCE

Si l'on veut, d'un esprit impartial et dégagé de tout autre souci que celui de la vérité, rechercher les causes de la grève des mineurs, hier encore agonisante, dans le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais, on sera tout d'abord étonné de les trouver en apparence mesquines et mal fondées. Il est permis de se demander si les hommes qui l'ont fomentée n'ont pas encouru la plus grave responsabilité en poussant à la misère tant de pauvres ouvriers, en interrompant le travail industriel sur un point éminemment producteur du territoire français, en détournant, au profit de l'étranger, certaines sources de la fortune publique et privée, et finalement en semant dans un pays déjà trop divisé de nouveaux élémens de discorde. L'étonnement cesse quand on étudie de près la question, quand on soulève les voiles qui en dérobent à la vue les motifs secrets et que l'on scrute dans leurs profondeurs les âmes et les consciences agitées. On remarque alors que cette grève, née sans raison, diffère de toutes les autres, sans en excepter celle de Carmaux, et a pris un caractère particulier plus menaçant et plus dangereux dans les conséquences qu'il peut engendrer. Il convient, suivant nous, d'envisager le fait sans faiblesse, mais aussi sans irritation, et de faire en toute sincérité et justice la part des torts ou des erreurs qui ont pu se produire, soit du côté des ouvriers, soit du côté des compagnies houillères. Ces deux forces ont des intérêts pareils : d'où vient qu'elles soient divisées? C'est une vérité trop évidente que souvent ouvriers et patrons sont en lutte: il y a bien à cela

quelques raisons, quoique la raison dise en principe le contraire; sans sortir du cercle étroit que nous nous sommes tracé, nous pouvons essayer de les mettre en relief.

I

Le travail des mines est pénible, dangereux, et, dans une certaine mesure, malsain. Chaque jour, les compagnies, secondées par la science, s'efforcent d'amoindrir les chances de péril, mais elles ne sauraient en modifier les conditions essentielles; la sécurité dans la descente et dans les galeries est devenue plus grande; l'éclairage, comme l'aérage, s'est amélioré, et l'heure viendra où, grâce à l'électricité, les explosions de grisou si terribles et si funestes ne seront plus qu'un souvenir. Rien pourtant n'apportera dans les entrailles de la terre cette pure lumière et ce grand air qui donnent au marin, bien plus exposé que le mineur et moins bien payé, un si beau courage et une si vive passion pour son métier. On peut dire sans exagération que, pendant son travail de taupe, la vie du mineur est en quelque sorte suspendue. Pendant huit heures, il semble retranché du nombre des humains. On ne le voit plus et il ne voit plus que ses sombres compagnons de labeur; il n'entend plus que les coups sourds du pic sur le roc ou sur la veine, le cliquetis agaçant des pelles, le roulement sinistre des wagonnets poussés par les galibots, le pas lourd des chevaux ensevelis comme lui à plus de trois cents mètres sous le sol où poussent le blé et les fleurs. Il n'a plus figure humaine, et ne peut même allumer sa pipe, cette consolation du travailleur. Une allumette, un coup de briquet, c'est la mort. Et la chaleur étouffante qui règne souvent dans ces galeries! Le corps à moitié nu, la sueur ruisselant et se mêlant aux eaux qui suintent du plafond et coulent sous les pieds, et ces « cheminées » étroites et basses par lesquelles il faut passer en rampant; et ce froid qui saisit l'ouvrier quand il revient à la surface où il reprend son tricot, et, noir, frissonnant, s'en va par les chemins en courant, les bras croisés sur sa poitrine, afin d'échapper au mal qui le guette pour le terrasser avant l'âge.

Un écrivain a fait de cette vie dure et abrutissante une peinture qui, pour manquer d'exactitude en quelques points, n'est pourtant pas exagérée. Il y a mêlé toutefois des élémens qui ne l'embellissent pas et qui pourraient diminuer l'intérêt dont cette population souterraine est digne. Il nous est commandé par notre propre observation et par notre désir d'être exact en tout point, d'atténuer les trop vives couleurs d'un tableau où l'imagination s'est donné licence. Les mœurs des mineurs n'ont que très

exceptionnellement le caractère grossier dont le romancier les a enrichies. Dans les corons, qui sont de grands villages symétriquement bâtis par les compagnies, les maisons sont en quelque sorte de verre; rien n'échappe aux voisins, et l'on y chercherait vainement cette promiscuité trop coutumière en plusieurs autres professions industrielles. Nous tenons à le dire très nettement, l'ouvrier mineur est généralement un brave homme, très courageux, très bon père de famille. Son intérieur, où l'on rencontre assez souvent une dizaine d'enfans, est propre, bien tenu par la femme qui peut se permettre un peu de coquetterie en raison des gros salaires que touche son « homme ». Le foyer est alimenté par la mine, un poêle de fonte et de tôle fait entendre le murmure de la marmite, le pavé rouge est souvent lavé, le buffet de merisier luit sous le rayon du soleil ou sous la clarté de la lampe à pétrole suspendue au plafond. Quand il rentre du travail, le premier soin du mari est de se plonger successivement toutes les parties du corps dans l'eau pour revêtir ensuite des vêtemens proprement entretenus, avant de se mettre à table. Il y trouve de la viande presque tous les jours, ce qui n'arrive guère au paysan qu'une fois par semaine. Sa boisson est la bière; il ne montre aucun penchant pour le vin, mais il ne saurait se passer de café, qui serait, quoique fortement mélangé de chicorée, une boisson hygiénique, s'il n'avait coutume d'y verser à plein verre une eau-de-vie suspecte qui en détruit le caractère.

Dans les premiers temps de la mise en exploitation des mines du Pas-de-Calais, alors que Courrières, Hénin-Liétard, Carvin, Nœux, Lens et Marles ouvraient leurs premières fosses, la population minière n'existait pas dans la contrée. Il fallut la faire venir du dehors. Nœux, qui appartenait à Vicoigne, que soutenait Anzin, trouva ses premiers ouvriers dans les environs de Somain et de Valenciennes; il s'y ajouta quelques Belges tentés par un salaire supérieur à ceux des mines de Mons et de Charleroy; mais ce fut M. Rainbeaux, propriétaire de mines en Belgique, qui peupla de mineurs belges les villages de Marles, d'Auchel et de Calonne. Ce fut le point de départ d'une population minière devenue française et à laquelle vint peu à peu s'adjoindre l'ouvrier agricole, abandonnant la culture, avare de bénéfices, pour le travail pénible, mais plus rémunérateur, de la mine. Au commencement un peu flottante, cette population s'est successivement accrue et fixée. On peut dire qu'aujourd'hui les mineurs sont presque tous Français et nés dans le pays. Il vient encore des Belges, mais en infime minorité, et ils ne rencontrent qu'une médiocre estime dans les compagnies comme chez leurs camarades.

C'est cette population, désormais indigène et qu'on estime en

chiffres ronds à 44 000 ouvriers, qui s'est mise en grève. Il est nécessaire d'observer que ce chiffre comprend les ouvriers du fond et de la surface; or, les ouvriers du fond, qui sont exactement au nombre de 32 869, se partagent en deux catégories : les « ouvriers à la veine », employés exclusivement à l'abatage de la houille, et les ouvriers chargés des autres services : chargement, roulage, entretien des galeries. Les ouvriers à la veine, ainsi que leurs auxiliaires, sont à peu près les seuls qui fassent entendre des plaintes et qui formulent des réclamations, mais ils sont les maîtres du travail de tous les autres. Quand ils chôment, tous, soit du fond, soit du jour, doivent chômer. L'ouvrier à la veine est un chef de bande ou d'équipe. C'est lui qui dirige le travail et qui paie ses auxiliaires suivant le tarif établi; c'est lui qui traite du prix de la berline avec le porion; celui-ci le surveille et le contrôle. La berline est un wagonnet sur rails qui contient cinq hectolitres. Le prix de la berline est variable, comme la difficulté du travail l'est elle-même.

Certaines tailles tombent aisément sous la pointe du pic, d'autres résistent, d'autres s'effritent. Il y a des veines épaisses, il y en a de minces; quelques-unes sont riches, d'autres sont mélangées de pierres et de schistes. Parfois il faut abattre des quartiers de roches pour dégager la houille. On comprend que dans des conditions de taille si variables il soit très difficile d'établir pour la tâche un prix inflexible. Aussi les prix diffèrent-ils suivant les fosses et dans les fosses suivant les veines. Ce prix est débattu et fixé pour chaque équipe, mais l'ouvrier est libre de ne pas l'accepter. Le porion est un ancien ouvrier qui s'est élevé dans la hiérarchie par son intelligence et son caractère. Les porions d'une fosse ont au-dessus d'eux un chef porion, lequel est lui-même soumis aux ingénieurs. Jamais les prix de chaque taille ne sont offerts par le porion sans que le chef porion et l'ingénieur en aient eux-mêmes pesé l'équité. S'il se rencontre dans la taille des difficultés imprévues, le porion en tient compte, et si l'ouvrier a des réclamations à faire, il peut les porter au chef porion et même devant l'ingénieur. Le nombre des ouvriers à la veine est d'environ 9 200 dans les mines du Pas-de-Calais.

Sans remonter au temps où le salaire de l'ouvrier mineur ne s'élevait qu'à un franc par jour, il est possible de constater que depuis un demi-siècle il a plus que quadruplé. Que ce résultat ait été atteint par l'ouvrier du plein gré des compagnies exploitantes, il serait invraisemblable de le prétendre; on peut affirmer toutefois que, les circonstances aidant, quand un nouvel essor de l'industrie imposait une large extraction de produits, les compagnies ne se faisaient pas trop tirer l'oreille pour ouvrir la main et

il a été permis de constater que, dans une assez longue période antérieure à 1891, les salaires se sont élevés à une moyenne qui satisfaisait tout le monde. Lorsque le développement considérable, inattendu, inespéré du bassin du Pas-de-Calais amena, par sa richesse même et par l'excellence de ses produits, autant au moins que par la crise industrielle qui pesa sur les cours du charbon, une production qui n'était plus en rapport avec la demande, le travail se ralentit; on ne demanda plus aux ouvriers des heures supplémentaires, on diminua dans quelques charbonnages le nombre des ouvriers; dans d'autres, pour ne pas les congédier, on les fit chômer un jour, deux jours même par semaine. L'ouvrier se plaignit, se mit en grève pour la seconde fois, et obtint la réunion d'arbitres pour discuter et arrêter les conditions d'une entente qui devait mettre fin à toutes les grèves, à tous les conflits, au grand avantage des ouvriers et des compagnies.

Ces compagnies avaient entre elles formé un syndicat. L'idée d'un syndicat ouvrier devait naturellement naître dans les esprits. L'exemple des patrons était sous les yeux des mineurs, et auprès d'eux ils voyaient déjà fonctionner des syndicats agricoles qui tiraient de la loi de 1884 des avantages très appréciables, bien qu'ils fussent de tout autre nature que ceux qu'on prétendait en tirer dans l'industrie minière. C'est une chose digne de remarque que l'agriculteur, auquel les auteurs de la loi n'avaient pensé qu'à la dernière heure, quand cette loi, votée par la Chambre, vint au Sénat, fut le premier à en faire usage; c'est que l'agriculteur, bien plus exploité par le commerce que ne le furent jamais les ouvriers mineurs par leurs patrons, sentait vivement le besoin de se défendre contre le fournisseur d'engrais, de semence et d'instrumens aratoires, en même temps que contre les coalitions d'acheteurs de ses produits. L'ouvrier mineur, en constituant ses syndicats, poursuivait un tout autre but, l'augmentation de ses salaires. Sous l'inspiration d'hommes intelligens, actifs, ambitieux même. — ce qui n'est pas toujours un défaut, — le syndicat naissant des mineurs du Pas-de-Calais était une force avec laquelle il fallait compter. Que M. Basly, ancien ouvrier mineur, puis cabaretier, ait visé dès l'origine une situation élevée à laquelle il sut atteindre, qu'y a-t-il d'étonnant dans ce phénomène? Dans tous les temps n'en fut-il pas ainsi? Favori du prince ou de la multitude, l'homme qui sait se rendre nécessaire ou simplement utile, n'est-il pas à sa place lorsqu'il parvient à se mettre au-dessus des autres? Dans les mines, l'ouvrier à la veine n'est-il pas un maître et souvent un maître absolu? Ces ouvriers vigoureux, habiles, doués d'un courage qui va jusqu'à la témérité, constituent une sorte d'aristocratie; ils exercent une grande

autorité sur tous les autres et sont plus largement payés : c'est justice. L'égalité absolue n'est qu'un doux rêve. Si un ouvrier mineur devient le guide et le chef de ses confrères, ce n'est pas sans qu'il y ait pour cela de bonnes raisons. Il en fut une pour le sujet qui nous occupe, c'est que M. Basly fut un vaincu dans la fameuse grève de 1884, à Anzin, en se portant à la défense du travail manuel. L'idée de la supériorité du travail manuel sur le travail intellectuel, pour être une idée sauvage, n'en existe pas moins dans les sociétés civilisées. D'elle découlent la loi de la supériorité du nombre, du droit de la force, des prétentions de la main-d'œuvre sur le produit, la lutte du labueur des bras contre le capital qui est pourtant la somme d'un travail réalisé. Dans toutes les grèves, dans tous les discours prononcés par ceux qui les fomentent ou les entretiennent, vous rencontrez à chaque instant cette idée, qui vient d'un défaut de l'esprit et d'une insuffisante instruction.

Ce fut à Arras, au mois de novembre 1891, que, sous l'action du gouvernement, favorable aux ouvriers, se tint cette assemblée d'arbitres qui devait dans la pensée de quelques-uns fixer pour longtemps les salaires des mineurs et les unir dans un intérêt commun pour développer une des richesses les plus précieuses du sol français. Dans l'impossibilité pratique d'assigner un salaire fixe pour un travail qui présente des conditions si diverses et si variables, il fut convenu que l'ouvrier à la veine, véritable maître du chantier, recevrait un salaire minimum fixe d'environ 4 fr. 80, auquel viendrait s'ajouter une prime de 20 pour 100. On avait pris pour base la moyenne des salaires payés durant les années 1889-90, période de prospérité pour l'industrie houillère. Il convient d'ajouter que, les journées de travail devant être réduites de dix ou neuf heures à huit heures et demie en y comprenant le temps du repas, c'est-à-dire à huit heures de travail effectif, et que les heures supplémentaires étant supprimées au profit des ouvriers faibles et au détriment des ouvriers forts, la moyenne prise pour base assurait une véritable augmentation du salaire fixe que venaient compléter les 10 pour 100 de prime consentis par les compagnies en plus des 10 pour 100 qu'elles payaient déjà. Les délégués des mineurs qui réclamaient une augmentation de 20 pour 100 s'estimèrent donc heureux d'en avoir obtenu la moitié avec un minimum de paye qui semblait dépasser toutes leurs espérances. Cependant ils furent accusés par quelques-uns de leurs commettans d'avoir fait trop de concessions, d'avoir conclu un marché de dupe ou, tout au moins, de n'avoir pas rendu la convention irrévocable. Ils l'avaient bien tenté, mais il parut impossible aux ingénieurs de l'État comme aux agens des

compagnies d'accéder à un désir qui, s'il s'était réalisé, aurait tendu à interdire aux houillères françaises toute concurrence avec les houillères étrangères, où le prix de main-d'œuvre est variable.

Tel est en résumé le fameux compromis d'Arras dont il a été tant parlé depuis deux mois et qui a servi de point de départ pour les récriminations que les syndicats du Nord et du Pas-de-Calais ont si bruyamment formulées. Les compagnies avaient ajouté qu'elles apporteraient tous leurs soins à réprimer les abus qui avaient pu se produire dans la distribution du travail, dans les réductions opérées sur le nombre des berlines reçues, sur les amendes frappées par les porions soit pour les absences non motivées, soit pour charbons sales, soit pour infractions à un règlement qui doit être étroitement respecté dans l'intérêt de la mine et plus encore pour la sécurité des ouvriers. Afin de faire bien comprendre le jeu des salaires, les motifs de plainte des ouvriers et les objections qu'y opposent les compagnies, il n'est pas inutile de descendre dans la mine et de montrer comment le travail s'opère, comment les comptes s'établissent et à qui incombe le plus souvent la responsabilité des diminutions dans les moyennes.

Nous avons dit que l'« ouvrier à la veine », le chef de coupe ou de taille était le maître de son personnel, le maître absolu; et l'on voudra bien remarquer que dans les grèves il ne s'agit guère que de lui et des ouvriers faits qui travaillent sous ses ordres. Ces ouvriers sont payés par lui, par conséquent sous sa dépendance. Il y a bien une sorte de tarif, ou plutôt de règle admise que les hommes qui travaillent sous ses ordres auront un salaire de 1 à 2 francs inférieur au sien, mais ce n'est pas la mine qui règle ces marchés; ils sont débattus entre les intéressés, et bien souvent le chef de coupe ne les fait connaître à personne. Les conditions d'ailleurs varient suivant les mines. Généralement les ouvriers de la taille se partagent également le salaire après que les auxiliaires ont été payés. La mine se borne à fixer au commencement de chaque quinzaine le prix de la benne ou berline. Ce prix diffère suivant les difficultés du travail; il sera de 30 centimes par berline, de 40, de 60, 75, 80 centimes ou même de 1 franc suivant qu'il aura été fixé par le chef porion après avis et contrôle de l'ingénieur de la fosse. Si le chef de taille n'accepte pas ce prix, il peut en référer à l'ingénieur et demander à changer de coupe. Si dans le cours du travail des accidens se manifestent dans la taille, l'ingénieur consulté ne refuse jamais une indemnité qui compense la durée plus grande du « défilage ». La berline contient cinq hectolitres. Depuis que l'acier a été substitué au bois dans la construction des berlines, la capacité s'est légère-

ment augmentée, mais jamais elle n'a atteint six hectolitres comme le prétendaient les orateurs du syndicat. Il est d'ailleurs toujours tenu compte des différences. On admet assez couramment qu'une équipe de quatre ouvriers avec un « hercheur » ou chargeur et un apprenti peut fournir, suivant la puissance de la veine, de 40 à 60 berlines par jour. Le « hercheur » est payé sur la masse 3, 4 ou 5 francs par jour suivant les conventions faites avec le chef de coupe. Que les hommes de la veine reçoivent peu ou beaucoup, son salaire est fixe et régulier. L'apprenti reçoit, suivant son âge, 1 ou 2 francs de moins que l'ouvrier. Pour devenir ouvrier à la veine il faut avoir été au moins un an « hercheur, » puis apprenti. L'apprentissage consiste surtout à dégager le charbon du dessus et du dessous des terres et pierres qui s'y trouvent mêlées; c'est le travail de la « rivelaine »; à percer de côté les trous pour faire jouer les mines et en dernier lieu à apprendre à « boiser ». Le « boisage » est une opération importante qui consiste à soutenir par des bois les plafonds et les murs. Il est inutile de dire que ces six ouvriers se prêtent au besoin un mutuel concours. Quand une berline est pleine, le wagonnet est poussé sur les rails jusqu'à l'accrochage, c'est-à-dire jusqu'à une galerie où circulent les chevaux. La berline s'accroche avec d'autres à la « rame » que traîne le cheval; le tout est conduit au puits d'extraction. Le « rouleur » aussi bien que les conducteurs de chevaux est payé à la journée par la compagnie. S'il a besoin d'une aide, c'est le « galibot » qui la lui prête. Le « galibot » est un garçon de 12 à 16 ans qui est le véritable commissionnaire de l'équipe. Les veines sont inclinées; la voie de fond qui mène à la voie de cheval est horizontale. Il y a des treuils pour franchir les rampes; c'est le « galibot » qui les fait mouvoir. Le niveleur a besoin d'un auxiliaire pour traîner sa chaîne, pour porter ses instrumens; cet auxiliaire, c'est encore le « galibot ». Dans toutes les galeries il y a des portes que l'on ouvre ou que l'on ferme à volonté pour modérer ou pour activer l'aération; c'est le « galibot » qui ouvre ou ferme suivant les ordres qu'il reçoit du chef. Ce jeune garçon touche suivant son âge un salaire fixe qui ne s'élève que rarement à 2 francs. A l'accrochage, le « marqueur » prend note des berlines qui sont ensuite enlevées et portées au jour par les machines où elles sont reçues par un employé. Si le charbon est propre, il est versé sur le « carreau »; s'il est « sale », mélangé de terre, de schiste ou de pierres, la berline est frappée d'amende ou confisquée. Dans ce cas, elle va grossir un tas où les filles et les femmes qui ne descendent plus dans les fosses gagnent un modeste salaire à le purger de ses impuretés. Les charbons sales sont funestes aux compagnies : ils sont refusés par les cliens et entraî-

nent parfois la résiliation des marchés; ils font peser sur la mine une mauvaise réputation et peuvent amener sa ruine. On comprend que les compagnies se montrent très sévères dans ce contrôle. Si elles n'avaient en main ni le droit d'infliger des amendes ni le droit de confiscation, elles devraient bien vite congédier les ouvriers qui lui font remonter des pierres au lieu de charbon.

Il est aisé de voir maintenant comment s'opère la distribution des salaires de la tâche. Quand à la fin de la quinzaine le chef de l'équipe a touché sa masse et qu'il en a distraît le salaire fixe du hercheur et de l'apprenti, il partage ce qui reste avec ses ouvriers, également ou suivant les conditions consenties.

La berline qui contient cinq hectolitres, comme nous l'avons dit, ne peut être payée un prix absolument fixe pour toute la fosse; nous en avons exposé les raisons. Afin que l'ouvrier favorisé d'un bon lot n'écrase pas l'ouvrier mal partagé par son gain exagéré qui ferait monter la moyenne pour les uns et la ferait diminuer pour les autres, le porion modère l'activité du premier et s'efforce de donner au second des compensations. Malgré ces précautions, les salaires ne sont pas égaux entre les ouvriers à la veine. Si le plus grand nombre ne dépasse guère le chiffre de 6 fr. 76 par jour, il en est à notre connaissance qui atteignent jusqu'à 10 francs. A Anzin beaucoup d'ouvriers touchent 9 francs par jour; ajoutez-y le médecin gratuit, le chauffage gratuit, l'avantage essentiel que lui assurent les Sociétés coopératives où il s'alimente à prix réduits, la maison dont le loyer dépasse rarement de 30 à 60 francs par an, et la pension qui l'attend s'il est un ouvrier fidèle. Anzin est un modèle dans le Nord comme Lens en est un dans le Pas-de-Calais, mais presque toutes les compagnies suivent leur exemple, plusieurs même ont supprimé les retenues pour la caisse des pensions. Bruay entre autres; la dotation en est prélevée sur les bénéficiers. Dans les autres charbonnages, elle est alimentée par le produit des amendes. Quand on veut dégager la somme payée par quinzaine à l'ouvrier de la veine, chef d'équipe, il faut prendre le prix de la berline, le multiplier par le nombre de berlines remontrées et reçues au jour, et multiplier ce chiffre par le nombre de journées de travail. On voit que cette opération ne peut être sérieusement faite que sur place et que tous les calculs auxquels nous pourrions nous livrer seraient vains. Cependant si nous prenons les chiffres fournis par le journal de Lille, *le Réveil du Nord*, qui passe pour être l'organe des Syndicats, et qui défend d'ailleurs très vivement leur cause, nous rencontrons les assertions suivantes: dans une des concessions du Pas-de-Calais « le prix moyen de la berline serait de 28 centimes; une bande de cinq ouvriers produit en moyenne 32 berlines par jour »; ce qui donnerait, pour

cinq hommes, une somme de 8 fr. 96 à partager; or comme l'ouvrier prend sur cette masse le salaire fixe de deux auxiliaires, mettons 7 francs seulement pour les deux hommes, le chercheur et l'apprenti, il va rester pour les trois ouvriers à la tâche 1 fr. 96 à partager. Et le calcul ne s'arrête pas là. En deux jours la compagnie a confisqué 35 berlines comme charbons sales et a frappé l'équipé de 35 amendes à 2 francs. C'est 70 francs à retrancher de 1 fr. 96 ou plutôt c'est 1 fr. 96 à retrancher de 70 francs; au lieu de toucher un salaire et d'en distribuer un à ses compagnons, « l'homme à la veine » devra rapporter à la compagnie une somme de 69 fr. 04. Si le calcul est exact, pour descendre dans les mines et exercer le rude métier » d'ouvrier à la veine », il faut être millionnaire.

Notre observation n'a pas pour but de démontrer combien sont inexactes les allégations du calculateur, mais combien il est vain de chercher en dehors des renseignemens précis, que peuvent seules fournir les comptabilités des sociétés, la moyenne des salaires payés au mineur, et l'on comprend que, pour échapper à ces exagérations, nuisibles à sa cause, celui-ci ne se contente pas, pour établir ses comptes, d'une simple fiche volante et qu'il réclame un carnet personnel où son salaire sera inscrit en détail ainsi que son décompte. Pour aller au-devant de toute objection touchant la sincérité des écritures des sociétés, il nous suffira de rappeler qu'elles sont soumises, pour les redevances à payer, au contrôle de l'État et que ce contrôle est exercé par des hommes que leur grand mérite et leur haute capacité met à l'abri de tout soupçon. Les rapports de courtoisie et de gens bien élevés qu'ils entretiennent avec les administrateurs des concessions houillères ne leur enlèvent ni un grain d'indépendance ni un atome de bienveillance pour les ouvriers. Tout au plus pourrait-on désirer qu'ils descendissent plus souvent dans les puits, mais il leur serait peut-être difficile d'en trouver le temps nécessaire dans un centre houiller qui s'étend chaque jour et au milieu des travaux qui leur sont imposés.

II

Avant d'exposer la première phase de la grève, il est bon de faire connaître la situation de l'extraction houillère dans le Pas-de-Calais. Sans en résumer l'histoire, que chacun peut lire dans le livre de Burat, rappelons seulement que la houille, dont l'existence dans le Pas-dé-Calais était soupçonnée depuis longtemps et indiquée par la science, fut découverte durant une opération de sondage dans le parc du château d'Oignies, appartenant à M^{me} de

Clerq. Les sondages se multiplièrent aussitôt dans les environs, et les résultats qu'ils donnèrent dépassèrent toutes les espérances. De 1851 à 1857, Courrières, Nœux, Dourges-Hénin-Liétard, Lens, Béthune, Bully-Grenay, Carvin, ouvrent leurs premiers puits. C'est le centre du bassin. À l'extrémité ouest, Marles et Bruay n'ont pas attendu le succès; ils l'ont provoqué dès 1852. Meurchin n'arrive en ligne qu'en 1857, Liévin en 1862, Drocourt en 1878. Ces trois dernières concessions demeurent longtemps improductives et absorbent leurs premiers capitaux. Il en est de même d'Ostricourt et de Vendin-lez-Béthune. Quant à Ferfay, concession déjà ancienne, mais d'une étendue trop restreinte, elle ne peut guère compter, et moins encore Fléchinelle, qui ne fait pas ses frais. Pour mémoire seulement nous inscrivons ici le nom de la concession la plus ancienne du département, Hardingham, dans le Boulonnais. En 1892 toutes ces mines ont fourni à la consommation 9 826 524 tonnes (1). Devant ce spectacle de richesse minérale sortie de terre si subitement, le Nord ne devait pas demeurer inactif, et bientôt le célèbre bassin d'Anzin se trouvait relié au bassin du Pas-de-Calais par les concessions d'Aniche, de Douchy, d'Azincourt, de l'Escarpelle; en réalité les deux bassins cessaient d'être distincts et n'en formaient plus qu'un.

Le compromis d'Arras, accepté par toutes les mines, même par celles qui n'y étaient pas représentées, n'avait pas satisfait tous les ouvriers. Beaucoup prétendaient qu'on avait laissé échapper l'occasion de tirer de plus grands avantages d'une situation où le gouvernement était intervenu avec l'intention évidente de forcer la main aux compagnies. Le syndicat du Pas-de-Calais, qui avait M. Basly pour président et M. Lamendin pour secrétaire général, acquit de ces dires une grande force; dès 1892, il se préparait à renouveler la lutte et parvenait à réunir sur ses listes d'adhérens la majeure partie des ouvriers. C'était, au sein de la démocratie ouvrière des mines, une aristocratie qui se formait et qui prenait hardiment la direction des esprits. Il n'est pas près de luire, le jour où l'envie sera bannie de la terre. Des ouvriers intelligents

(1) Voici le relevé, mine par mine, de la production de la houille dans le département du Pas-de-Calais en 1892 :

Dourges	621 661 tonnes.	<i>Report</i>	8 118 672 tonnes
Courrières	1 397 885 —	Liévin	699 631 —
Lens et Douvrin	2 105 481 —	Vendin-lez-Béthune.	94 602 —
Bully-Grenay (Béthune).	1 117 510 —	Meurchin.	278 370 —
Nœux.	1 019 635 —	Carvin	202 877 —
Bruay.	918 203 —	Ostricourt.	133 100 —
Marles	694 552 —	Drocourt	296 264 —
Ferfay	223 759 —	Hardingham	3 008 —
Fléchinelle	19 986 —	TOTAL	9 826 524 tonnes.
<i>A reporter.</i>	8 118 672 —		

avaient quitté la mine pour d'autres professions; ils se sentaient humiliés de voir autour d'eux des fortunes s'élever, de petits ingénieurs devenir de grands personnages, des actionnaires se bâtir des châteaux, des directeurs recevoir de gros appointemens; mais rien ne les touchait plus vivement que de se sentir dirigés, contenus et parfois molestés par d'anciens camarades devenus porions, chefs porions ou employés supérieurs dans l'administration. Ces blessures d'amour-propre ne se pardonnent pas. Il est juste d'ajouter que souvent les administrations minières avaient abusé de leur autorité pour peser sur les ouvriers dans les élections communales ou politiques. On n'a pas oublié le temps où les porions conduisaient leurs hommes au scrutin et leur remettaient à la porte des comices le bulletin qu'ils devaient déposer dans l'urne. Ces temps-là sont loin de nous. Ce ne sont plus les agens de la mine qui mènent les hommes au scrutin, ce sont les délégués du syndicat, et l'on peut affirmer que, pour ne pas être plus libres qu'autrefois, ils sont encore plus étroitement surveillés. Le troupeau n'a fait que changer de berger.

Parmi les plaintes secondaires que dans les nombreuses séances du syndicat les délégués ont fait entendre, il en est une qui confirme ce que nous venons d'exposer. Ils demandaient un peu plus de respect de la part du chef envers les ouvriers qu'il commande. Ce respect que l'ouvrier veut avec raison obtenir pour lui-même, il serait désirable qu'il l'accordât aussi à ses chefs; ce n'est pas l'ordinaire, croyons-nous. Si nous prêtons l'oreille aux discours qui se font entendre, nous y recueillons les plus grossières injures qu'un homme puisse prodiguer à un autre homme. Les mots sont même détournés de leur sens, et on leur fait subir une torture injurieuse quand on les applique à ces chefs dont on réclame le respect. Les ouvriers qui ne travaillent pas sont des courageux, des braves; ceux qui travaillent sont des « fainéans » des traîtres. Il est loyal et juste d'empêcher les camarades de descendre dans les puits; il est déloyal et criminel aux agens des compagnies de les engager à y descendre; ce sont « manœuvres odieuses ». Ceux qui se mettent deux cents pour contraindre les autres à faire avec eux des patrouilles remplissent leur devoir, ceux qui résistent et s'exposent aux coups des grévistes sont des lâches. Les directeurs de mines sont des « exploiters », eux et leurs actionnaires sont des « voleurs ». Ces violences de langage émaillent les harangues prononcées depuis le commencement de la grève; elles ne justifient pas les porions et autres agens qui traitent un peu trop leurs subordonnés comme ils ont été traités eux-mêmes avant de s'élever au rang de chefs. En général, ce sont des ouvriers de choix qui arrivent à ces postes de confiance,

mais ce sont des hommes, et ils ont été élevés dans un milieu d'où l'urbanité est bannie. Ils ont des luttes continuelles à soutenir, des débats irritans à engager, une responsabilité souvent redoutable à préserver. On ne se doute pas, quand on a les pieds aux chenets, quels combats le porion doit soutenir pour faire réparer un boisage fléchissant sous le poids des terres qui peuvent ensevelir toute une équipe, ou plus simplement pour empêcher un ouvrier téméraire d'ouvrir sa lanterne ou de battre le briquet pour allumer sa pipe. Que des gros mots soient prononcés, que des ordres soient donnés avec vivacité, avec colère, que le « respect » pour l'ouvrier soit oublié, faut-il s'en étonner? Il vaudrait mieux que le langage fût poli; mais peut-être ne serait-il pas efficace.

Ces piquères d'amour-propre ont à coup sûr, aussi bien que l'envie, exercé leur lourde influence sur la grève; mais elles n'en ont pas été les causes déterminantes. Le terrain était préparé, mais la semence n'était pas répandue. Aux approches des élections législatives on a commencé à parler de salaires et en même temps du double livret. Ce fut le mot de ralliement. Le bruit courut dans les corons que la convention d'Arras était violée par les compagnies, que les salaires avaient diminué, et que partout la grande grève, la grève générale, internationale, allait mettre les ouvriers de tous les métiers, dans tous les pays, en mesure de faire triompher leurs « revendications ». Ces bruits étaient répandus par les agens des deux syndicats du Pas-de-Calais et du Nord, avec cette réserve, toutefois, qu'il ne s'agissait pour eux que de conquérir une augmentation de salaire en même temps qu'une meilleure distribution du travail. Bref, on affectait de ne poser que la question économique. Si, dès le début, on y avait ajouté comme corollaire la question sociale, le coup eût été manqué, les ouvriers qui ne sont pas socialistes et qui n'entendent rien à ces théories des diverses écoles, se fussent refusés à la grève. Mais dès qu'il s'agissait d'une augmentation de salaires, l'accord se faisait naturellement. Qui donc refuserait d'augmenter ses revenus? La chose était facile, il suffisait de réélire M. Basly député, et de nommer MM. Lamendin et Moché. M. Moché est le président du syndicat des mines du Nord. Ce dernier échoua, mais les deux autres candidats furent élus à une majorité éclatante. Personne dans le pays n'en fut surpris. Ce qui eût été surprenant c'est qu'ils eussent échoué; 44 000 électeurs attendaient d'eux la manne céleste. Cette manne promise, espérée, il fallait la leur donner. Ici naissent les difficultés. La situation est-elle favorable aux prétentions nouvelles de la population minière? Les charbons, depuis deux ans, sont en baisse con-

stante; les pays voisins, l'Angleterre, la Belgique, ont diminué leurs salaires, l'Allemagne les maintient à un taux inférieur à tous les autres. Suspendre le travail en ces circonstances, n'est-ce pas courir à un échec, n'est-ce pas appeler en France les charbons étrangers? D'un autre côté, les mineurs anglais décident de se mettre en grève, les Belges promettent d'en faire autant. Si l'Angleterre et la Belgique se soulèvent, l'occasion, pour les mineurs français, est unique : il faut la saisir.

Il semble qu'à ce moment MM. Lamendin, Basly et les autres chefs des syndicats durent éprouver d'assez vives appréhensions et craindre de s'engager trop légèrement dans l'action. Au Congrès international des mineurs, tenu en mai à Bruxelles, la question d'une grève générale des mineurs avait été agitée, mais si elle avait été résolue par l'affirmative, elle demeurerait soumise à certaines conditions qui pouvaient ne pas se réaliser. En juillet, à Paris, la même question fut posée à la Bourse du travail, mais plus large et devant s'étendre à toutes les industries. Elle parut prématurée et fut ajournée. D'autre part, les premiers instigateurs des « revendications » durent se demander si une grève partielle tentée dans ces circonstances, si étendue qu'elle fût, même si l'on parvenait à y englober Anzin, aurait chance de réussir; si, comme on le prétendait, les grandes industries, la navigation, les chemins de fer possédaient des approvisionnements suffisans pour cinq ou six mois; si, de leur côté, les sociétés minières dont les « carreaux » étaient depuis un an encombrés de produits ne pourraient pas les écouler assez avantageusement pour que le chômage même prolongé ne leur fit subir aucune perte. Les grèves de Belgique et d'Angleterre ne prenaient pas le caractère général qu'on leur avait un peu gratuitement prêté. Obligé pourtant de se soumettre au mouvement d'opinion qu'il avait créé, le syndicat du Pas-de-Calais fit mine de s'aboucher avec les compagnies. Le syndicat des patrons après le compromis d'Arras s'était dissous; il fallait négocier avec chacune des administrations particulières. Les délégués portèrent, là où l'on voulut bien les écouter, des doléances qui touchaient particulièrement à deux points : la prétendue inexécution des conventions de 1891, quant aux salaires, et la remise chaque quinzaine au syndicat d'un double du carnet de paye des équipes ou chantiers. Les compagnies refusèrent unanimement de satisfaire à ces deux réclamations. La tentative amiable avait échoué; si la grève éclatait, ce serait la faute des compagnies. On leur avait demandé la lune, elles avaient refusé de donner la lune : le syndicat était couvert. Il n'avait pourtant pas attendu leur réponse pour préparer le champ de bataille et fourbir les armes. A la fin

d'août, une circulaire du syndicat du Pas-de-Calais est adressée aux ouvriers pour les engager à modérer leur travail pour que les houillères françaises ne puissent suppléer aux charbons anglais dont les arrivages vont diminuer à cause de la grève qui sévit en Angleterre. On croirait que nous inclinons à la calomnie si nous ne citons cette pièce curieuse qui est signée par MM. Basly, Lamendin, Evrard et Herman. « Les mineurs d'Angleterre, dit-elle, se sont unis pour une grève formidable. On voulait leur imposer une diminution de salaire de 25 pour 100. Leur cause est la nôtre. Ils sont 500 000. Leur caisse de résistance possède 25 millions. Ils ont la possibilité et la certitude de vaincre. Mais pour cela il faut le concours de leurs frères du continent. Déjà les Belges réclament une augmentation de 10 pour 100. Les concessionnaires du Nord ont emmagasiné des stocks importants. Cette provision sera vite épuisée; on vous dira qu'il faut profiter de la situation. Ne vous laissez pas leurrer. Appliquez-vous à conserver la stabilité de la production. Peu vous importe que l'industriel soit à court de chauffage et le paie plus cher. N'extrayez pas une benne de plus. La baisse des salaires en Angleterre, ce serait la baisse des salaires en France. » Il faut reconnaître que, serré d'un côté par le parti socialiste auquel les deux députés du Pas-de-Calais ont cru devoir se rattacher pour en obtenir l'appui et le concours, et d'un autre côté par les aspirations éveillées parmi les mineurs durant la période électorale, les chefs du syndicat n'avaient guère le choix des moyens pour satisfaire les uns et les autres. Étaient-ils de bonne foi en signant cette regrettable circulaire, ou se laissaient-ils aveugler par un mirage trompeur? Nous n'avons pas mission de sonder les cœurs et les reins; nous ne pouvons donc pas trancher la question; nous pensons seulement qu'une fois engagés ils penchaient plutôt à favoriser l'erreur qu'à la combattre.

On sentait déjà souffler un petit vent de grève dans les corons du centre et de l'ouest. Les délégués allaient semant « la bonne parole » et recommandant aux affiliés de s'y préparer. Le syndicat avait rédigé l'énoncé minimum des « revendications », et multipliait les réunions de son bureau. On savait dans toutes les mines que les discussions rouleraient sur deux points principaux : la moyenne des salaires sur les bases de l'arbitrage de 1891, et le double du carnet de paye remis au syndicat pour la vérification de cette moyenne. Dans une réunion tenue à Lens, M. Evrard, secrétaire général adjoint, s'était chargé d'expliquer en quoi le double du carnet de paye était indispensable. « Un ouvrier gagnant de faibles salaires, dit-il, ne voudra pas communiquer sa fiche, dans la crainte d'être taxé de paresse; un autre ne la donnera

pas non plus de peur d'être accusé de travailler trop pour obtenir de fortes journées; et enfin un troisième, qui sera l'ami du porion et qui gagnera 8 à 9 francs par jour, ne consentira pas à remettre sa fiche, et pour cause. Impossible donc d'établir une moyenne exacte. C'est pour cela que le syndicat réclame le double carnet. » Il n'est pas difficile de dégager la pensée secrète qui veut se dérober sous le langage, en apparence conciliant, de l'organe du syndicat. M. Evrard est un homme modéré qui voudrait étouffer les conflits et éteindre les grèves; pourtant sa pensée s'inspire de la plus cruelle tyrannie. L'ouvrier ne veut pas dire ce qu'il gagne? il faut l'y contraindre. Cet ouvrier travaille trop, il gagne trop d'argent? Il faut qu'il limite son adresse, son activité, son courage, eût-il un vieux père et dix enfans à nourrir, fût-il hanté du désir sain de l'épargne en prévision des mauvais jours. C'est un bon ouvrier, il faut qu'il se résigne à devenir un ouvrier médiocre. Mais celui que le porion favorise? Le porion ne peut-il pas avoir des amis parmi les « syndiqués » tout aussi bien que parmi les ouvriers qu'on flétrit du surnom de « blanches mains », de « frotte-manche » et autres synonymes dans la langue des mineurs aux épithètes de flatteurs et de courtisans. A un autre but encore tend le syndicat en réclamant un double livret de paye; il veut obliger les ouvriers qui n'en font point partie à s'y réfugier pour échapper aux persécutions que le double livret prépare contre eux. Tous les « syndiqués » ne sont pas mauvais ouvriers; on peut toutefois reconnaître qu'en dehors des syndicats il est des ouvriers excellens, courageux, pleins d'honneur, esclaves de leur devoir. Ils se considèrent comme liés aux compagnies par le contrat de louage et se persuadent qu'ils doivent encore quelque chose de plus beau que leur travail au patron qui leur distribue les plus hauts salaires de l'industrie et les aide à élever une famille honnête et laborieuse. Nous en avons vu un l'autre jour qu'une bande de vauriens est venue assaillir dans sa maison. On brise ses fenêtres, on démolit sa porte, on blesse deux fois sa femme, on va tuer son enfant au berceau. Il sort de chez lui, saisit sa fourche et poursuit ses agresseurs qui fuient dans les champs. Il en blesse un qui ose lui faire face, et en entraîne un autre prisonnier. Il faudrait une récompense à ce jeune homme de 21 ans, si courageux et si fier de son indépendance.

Ce despotisme que le syndicat veut imposer à toute la population minière de la contrée, il essaie de le justifier par des chiffres erronés et des allégations inexactes. M. Evrard, en homme modéré, s'étonne qu'un ingénieur qui a consacré toute sa vie au service de sa société et qui par le labeur le plus intelligent et le

plus dévoué a su de presque rien, d'un premier puits creusé à Lens, tirer la fortune pour une foule de familles et pour plus de 6 000 ouvriers; M. Evrard s'étonne qu'il soit, sur ses vieux jours, assuré de laisser après lui une opulence qu'il doit à son caractère, à son savoir, à sa haute probité, à son travail. L'administration est pour ce champion de la première heure trop généreuse et ne l'est pas assez pour ses ouvriers d'hier qui lui feront défaut demain; et, laissant échapper sa sourde pensée, si Marles, privé de sa section syndicale, refuse de cesser le travail, *on saura l'y contraindre*. Suivant cet orateur conciliant, les houillères du Pas-de-Calais ont en trois ans réalisé en moyenne 51 millions de bénéfice par an. Si l'on consulte les statistiques officielles on a la preuve que, pendant la période indiquée par M. Evrard, ces houillères ont distribué 69366000 francs de salaires, pendant qu'elles réalisaient un bénéfice de 28 millions, et non de 51 millions, dont une forte partie était consacrée à des travaux neufs, c'est-à-dire productifs de salaires pour de nouveaux ouvriers. Il faut avoir bien peu le respect de son auditoire pour le tromper à ce point, et l'on voit par là quelle confiance on peut apporter aux autres assertions de M. le secrétaire général adjoint. Il faut exciter les passions; on le fait au moyen de chiffres dont pas un n'est exact. Les braves gens s'indignent que des hommes qui ne font rien de leurs bras puissent avec leur cerveau gagner des émolumens fabuleux, et en sortant de ces assemblées il leur vient l'envie de crier : « Au voleur ! »

Ces réunions inaugurées à Lens vont se poursuivre dans tout le bassin, le 28 août à Meurchin, le 8 septembre à Vendin-le-Vieil, à Bully-Grenay, à Bruay, à Ostricourt, etc. Toujours les mêmes questions, les mêmes récriminations, les mêmes allégations mêlées de déclamations et d'injures suivant le tempérament de l'orateur. L'heure solennelle approche, les délégués du syndicat sont convoqués à Lens pour le 10 septembre. De ce « congrès », c'est le nom qu'on donne à cette assemblée, doivent sortir les plus graves résolutions. On y traitera surtout des moyens « de mettre un frein à la diminution constante des salaires ». Pour ne pas soulever contre soi l'opinion, on parlera « de conciliation, y compris l'arbitrage. » C'est dans le journal officiel du syndicat que nous cherchons cette fois nos renseignements afin de n'y rien introduire que ce qu'il a plu au syndicat d'y faire figurer.

On a battu le rappel et chauffé l'opinion. Dans chacune des sections du syndicat, des réunions ont eu lieu; des délégués ont été nommés : l'assemblée se compose de 85 membres, dont 52 sont cabaretiers et 27 seulement ouvriers mineurs. Les autres

sont épiciers ou maçons. Dans ce nombre de 52 cabaretiers, il en est 25 qui n'exercent plus le métier ou même ne l'ont jamais exercé; les autres cumulent. Il y a même des étrangers! On peut se demander à quel titre ces cabaretiers, exclusivement voués à leur commerce, font partie d'un syndicat de mineurs; la loi n'est-elle pas violée? Elle l'est certainement, à moins que l'on ne considère le débit de boissons comme une profession annexe. En effet, rien n'est plus étroitement annexé aux mines que le cabaret; ils pullulent autour des fosses. Nous avons sous les yeux une statistique des cabarets en ce moment ouverts dans la région des mines du Pas-de-Calais. Leur nombre s'élève à 5003. Encore n'y avons-nous pu joindre le nombre de deux centres houillers, Fléchinelle et Ostricourt, non plus que de tous les villages qui leur fournissent des ouvriers. Dans quelques concessions, on voit des rues entières dont toutes les maisons sont occupées par des cabarets, des estaminets et des cafés. On peut tirer de là une conséquence : pour que tant d'établissements de ce genre puissent subsister, il faut qu'ils attirent à eux beaucoup d'argent.

Le « Congrès des délégués des sections syndicales » s'ouvre le 10 septembre, à Lens, dans la salle Gossart; 82 délégués sont présens (85 d'après le *Réveil*). Il est dix heures du matin. M. Basly préside; il a pour assesseurs MM. Lamendin, secrétaire général, et Evrard, secrétaire général adjoint. Assistaient à la séance, outre les délégués, un millier de mineurs ne prenant point part au vote. Ceux-ci sont relégués au fond de la salle; ce sont les claqueurs; les délégués seuls sont assis sur des bancs. Dans l'auditoire figurent quelques délégués du syndicat du Nord, entre autres M. Moché, et le secrétaire général. Tout à l'heure il viendra s'y joindre deux délégués des mineurs belges. M. Evrard procède sérieusement à l'appel nominal des délégués. Conviés successivement à exposer les résolutions prises dans les sections du syndicat général, douze orateurs font entendre leur voix. M. Beugnet, délégué de Béthune, rapporte que sa section ne s'est prononcée ni pour ni contre la grève. Il la votera pourtant si les autres la votent. M. Dilly, de Lens, ne prononce pas un discours; il apporte seulement une liste de « revendications » dont les principales sont : le double carnet, salaire moyen de 6 francs pour huit heures de travail, plus la prime de 20 pour 100. Il ajoute que les ouvriers de Lens, animés du meilleur esprit, s'engagent à ne reprendre le travail qu'après satisfaction donnée aux « revendications » des autres charbonnages; enfin il repousse l'arbitrage. Dilly n'est pas un mineur, mais un cabaretier. M. Cadot (Bruay) n'a pas d'hésitation, Bruay veut la grève. Un autre délégué de Béthune, M. Dufour, défend la cause un peu oubliée des ouvriers du jour; ils

n'appartiennent pas au syndicat du fond, mais il espère qu'ils suivront leurs camarades. M. Carpentier, de Courrières, votera la grève. M. Lemal (Béthune) en fera autant. Carvin n'a pas à se plaindre, mais son délégué, M. Cordier, s'associera à la majorité. M. Delvigne, de Marles, se répand en plaintes amères, mais il ne prendra pas l'initiative de la proposition. Quant à M. Paris, de Dourges, il paraît que ses commettans sont satisfaits de leur sort et ne réclament rien d'autre que de continuer à travailler; il fait appel à la conciliation. On murmure au fond de la salle. Liévin n'est pas content; son délégué, M. Taffin, a reçu mission de voter la grève et il la votera. A Meurchin, dit M. Willot, les moyennes de salaire ne dépassent pas 6 fr. 40; Meurchin ne peut se résigner à une si misérable situation; il faut la grève. Trois délégués ont parlé pour Béthune; deux pour Bruay, sept autres se sont fait entendre pour sept autres mines. En somme, neuf mines seulement sur quinze sont intervenues au débat. Le bureau et les hommes du fond de la salle craignent-ils l'intervention des autres mines? On réclame la clôture, elle est votée.

C'est ici que se manifeste dans toute sa plénitude la pensée personnelle du président. Cinq orateurs sur douze se sont prononcés nettement pour la grève. Les sept autres se sont montrés hésitans sinon même hostiles à la mesure; deux d'entre eux ont fait appel à la conciliation. Les délégués de Fléchinelle, d'Hardinghem, de Drocourt, de Nœux, de Vendin-lez-Béthune, de Ferfay n'ont pas donné leur avis. Le président, M. Basly, substituant son désir à l'opinion encore incertaine de l'assemblée, déclare : « Il résulte des discours que nous venons d'entendre que vous êtes *décidés* à faire grève. » Mais aussitôt, pour échapper à la responsabilité d'une résolution trop vivement et trop clairement indiquée, il ajoute : « Avant de passer au vote, permettez-moi de résumer la situation. » Ce prétendu « résumé de la situation » est un acte d'accusation violent contre les compagnies. « C'est la concurrence acharnée entre Lens et Courrières qui a déterminé la baisse des charbons. Les salaires s'en sont ressentis; ils sont partout diminués. Si on allègue que la somme payée n'a pas diminué en France, il a été fait cependant pour le même total de salaires une somme plus considérable de travail qui a engendré une forte « surproduction ». L'an dernier, d'après les statistiques officielles, cette « surproduction » a été de 1 203 492 tonnes. Pour le premier semestre de cette année elle est déjà de 53 000 tonnes; ce qui fait que, pour un salaire identique à celui des années précédentes, on a exigé des mineurs une somme de travail beaucoup plus considérable et dont l'excédent se trouve ainsi n'avoir pas été payé. » L'argument est spécieux; d'autres que des ouvriers mineurs s'y sont

laissé prendre. De là, M. Basly passe au tableau des bénéfices considérables réalisés par les compagnies, ce qui le conduit à cette conciliante observation que, « si l'on voulait empêcher de travailler tous les voleurs, il y a bien des administrateurs de compagnies qui ne le seraient plus ». Il propose ensuite de voter les cinq propositions suivantes : « 1^o double carnet de paye ; 2^o augmentation des salaires pour les ouvriers du fond ; 3^o plus de renvoi d'ouvriers après l'âge de 40 ans ; 4^o respect de la part des chefs ; 5^o suppression des amendes pour charbons sales. » Le délégué Cadot, cabaretier à Bruay, demande qu'on y ajoute l'obligation, pour les compagnies, de « ne plus diminuer les prix de la tâche, sauf en ce qui concerne les différences qui doivent exister entre les traçages et les dépilages », ce qui revient à ne plus tenir compte des facilités plus ou moins grandes du travail à la veine. Ces six propositions sont adoptées.

Il s'agit maintenant de savoir si les décisions prises seront communiquées aux compagnies, et sous quelle forme. L'assemblée se prononce pour l'envoi d'une lettre. Enfin l'on vote sur le montant des salaires ; le minimum est fixé à 5 fr. 50, plus une prime de 30 pour 100. C'est la mise à néant du pacte arbitral conclu à Arras en novembre 1891. Enfin l'assemblée s'ajourne au jeudi 14 septembre pour entendre les réponses des compagnies à l'ultimatum qui va leur être envoyé. Durant la séance le secrétaire général du syndicat du Nord n'avait pas manqué de fortifier les courages en leur faisant savoir que tous les syndiqués feraient cause commune avec le Pas-de-Calais et qu'Anzin même se mettrait de la partie. Enfin les deux délégués belges apportaient l'engagement que Mons et Charleroy continuaient et étendraient la grève dans tout le bassin. Ces belles assurances avaient soulevé des tonnerres d'applaudissemens et l'on avait crié : « Vive les Belges ! » On oubliait dans un élan de fraternité internationale les injures qu'on leur avait prodiguées naguère et les coups qu'on leur avait distribués pour être venus chercher du travail en France. M. Basly oubliait lui-même qu'il avait un jour demandé à la Chambre le renvoi de ces Belges que l'on acclamait aujourd'hui. Enfin, pour ne rien omettre de curieux ou d'important, le délégué de Lens, M. Dilly, avait formulé une demande tendant à faire allouer aux ouvriers âgés de 50 ans une pension de 2 francs par jour ; 730 francs par an, c'est justement le maximum des pensions payées en ce moment par la compagnie de Lens à ses vieux ouvriers frappés d'incapacité de travail ; elles varient jusqu'à la moitié selon l'âge et le temps de service des intéressés. Ces pensions sont servies sans qu'il soit fait de retenues sur les salaires. Il n'en est pas de même dans toutes les compagnies. Lens

en ce moment sert 188 pensions dont la moyenne est de 571 francs par an. C'est encore 71 francs de plus que ne touchent de leur société les hommes de lettres âgés de plus de 60 ans.

III

Le lecteur qui a bien voulu nous suivre jusqu'ici a pu aisément s'apercevoir que, si les chefs des syndicats avaient usé de leur influence pour empêcher la grève d'éclater, ils l'auraient pu même sans exposer leur éphémère popularité. Ils avaient agité le pays depuis longtemps, ils avaient prodigué les belles promesses, mais ils auraient pu maintenir les réclamations dans les limites tracées par le compromis d'Arras. L'ouvrier croyait sur des affirmations erronées et d'après de faux calculs que son salaire avait non pas précisément diminué, mais ne s'était pas accru dans des proportions adéquates à la production. Rien n'était plus simple, si les hauts personnages du syndicat étaient incapables d'établir des calculs exacts, que de les demander à des comptables experts et avisés qui auraient scrupuleusement scruté les écritures des compagnies et contrôlé tous leurs dires ; elles ne s'y seraient pas refusées, puisqu'elles l'ont offert à plusieurs reprises. Marles, Courrières, Lens et tous les autres charbonnages disent : « Nos livres sont à votre disposition ». Courrières va plus loin, il intente un procès en calomnie et fait porter tous ses registres au tribunal. Lens établit clairement que dans ses puits la moyenne atteint 5 fr. 76 et 5 fr. 80. Il fait observer que l'augmentation de salaire consentie à Arras sur la base de 4 fr. 80 par jour était notablement supérieure au prix ancien, puisqu'elle était calculée sur une période où le travail était de 9 heures au moins et que la présence de l'ouvrier dans les chantiers du fond ne devait plus être que de 8 heures, exactement, 7 heures et demie, si l'on tient compte du temps du repas. En réalité le prix de l'heure payé à Lens, en y comprenant la prime de 20 pour 100, dépasse 6 fr. 80 l'heure. Il n'est pas aisé de rencontrer une industrie manuelle aussi largement rétribuée. Il y a plus : d'un relevé fait sur les livres de la compagnie, il résulte que pendant le mois d'août dernier 863 mineurs de Lens ont gagné de 4 fr. 75 à 5 fr. 75, — 1242 ont gagné de 5 fr. 75 à 6 fr. 25, — et 103 de 6 fr. 25 à 7 francs. Ces différences résultent surtout de la force et de l'adresse des ouvriers composant une équipe, et aussi du plus ou moins de facilité dans l'extraction. Il est nécessaire de remarquer que « ces chiffres ne donnent pas les gains réels, car ils comprennent le salaire des aides rétribués par les ouvriers à la veine à un taux inférieur, d'après des conventions spéciales que les mineurs ne communiquent pas

à la Société. » Ajoutons que la mine donne à un ouvrier son logis qu'envieraient bien des petits bourgeois, une maison en briques, saine et accompagnée d'un petit jardin, qui peut suffire aux besoins de la famille, que le loyer est de 5 francs par mois, prix à peine suffisant pour l'entretien, que le charbon de la mine alimente le foyer et que le médecin appointé par la Société est gratuit pour l'ouvrier. Ce que nous disons pour Lens pris comme type peut s'étendre à toutes les autres concessions ; les différences ne sont pas notables et portent seulement sur quelques détails. MM. Basly, Lamendin, Evrard, Malagie et Moché devaient savoir tout cela, ainsi que tous les délégués, même cabaretiers, même épiciers ou maçons. S'ils ne le savaient pas, ils pouvaient s'en faire instruire, et, s'ils le savaient, ne devaient-ils pas ramener les esprits agités à une plus juste appréciation des choses, à une entente facile et prompte avec les agens supérieurs des compagnies, et épargner à leurs cliens, à leurs commettans une perte de plus de cinq millions de salaires, sans parler des autres détresses qu'ils ont accumulées autour d'eux. Si la grève qui se prépare va tout à l'heure être déclarée, elle sera sortie de leurs mains, et on la verra bientôt éclater et se développer sous leurs auspices.

Familiers au travail des mines et aux conditions qui le règlent et l'environnent, ces hommes intelligens, instruits, pleins de zèle pour leurs camarades, il n'en faut pas douter, ne risquaient-ils pas, en soulevant cette grève inutile, d'appeler une trop vive lumière sur certains mystères de la répartition des salaires ? On se plaint qu'ils ont diminué quand la production paraît avoir augmenté. Les sociétés offrent de prouver que leurs moyennes ont toutes dépassé les moyennes établies d'après les conditions du pacte conclu à Arras en 1891. Cependant on s'obstine à les accuser de tromper les ouvriers par leurs calculs, — on dit élégamment « par leurs trucs », — on prétend qu'elles les volent et l'on crie : « Au voleur ! » Comment voulez-vous qu'un brave ouvrier à qui l'on répète chaque jour qu'il est volé, comment voulez-vous qu'il ne se plaigne pas ? Il doit y avoir dans les profondeurs des galeries de secrètes manœuvres dont l'œil vigilant des syndicats ne s'est pas aperçu. Les ouvriers d'une taille sont au nombre de trois, assez souvent de quatre. Un seul dirige le travail et reçoit le salaire pour toute l'équipe. Ce salaire, c'est la masse ; il s'agit de la partager. Lens le dit : l'ouvrier à la veine, le chef fait souvent ses conditions avec ses auxiliaires ; celui qui est inscrit dans les écritures de la société pour 5 francs peut consentir vis-à-vis du chef une diminution. L'ouvrier à la veine se gardera de le faire savoir à l'administration ; la production augmentera et en apparence la moyenne du salaire, calculée du dehors, diminuera. Voilà déjà

une des sources des erreurs de chiffres commises par le syndicat et par ses orateurs. Il en est une autre. Nous demandons la permission de ne l'indiquer que par une mise en scène du personnage principal. La quinzaine est écoulée, il passe à la caisse ; on lui remet une fiche où son compte et son décompte sont établis. Il a peu travaillé, sa veine était mauvaise, il a *fait* un charbon sale, il a été frappé pour ce fait ou pour tout autre, d'une, deux ou trois amendes ; il devrait toucher pour lui et son équipe une somme de 450 francs pour 14 jours de travail ; mais les retenues sont décomptées et il ne touche que 130 francs. Il met l'argent dans sa poche ; au besoin il en fait contrôler le montant par ses hommes. On voit clairement qu'il n'a touché que 130 francs, c'est tout ce que l'on voit. On se rend au cabaret ; c'est là que s'opère la distribution de la masse. Il vide sa poche sur la table et commence par prélever, ce qui est légitime, le salaire des auxiliaires qui travaillent à prix fixe, soit 7 à 10 francs pour les deux, le surplus est à partager entre les quatre ouvriers de l'équipe. On compte, on suppose et l'on arrive à constater que les salaires ont baissé et que la compagnie vole effrontément les ouvriers qu'elle emploie. Le chapitre des retenues et des amendes a été passé sous silence. Autre phénomène qui a certainement échappé à la vigilance du syndicat. L'homme à la veine a touché 100 francs pour sa quinzaine. Il glisse 20 francs dans la poche des réserves et rapporte 80 francs à la maison. La femme, qui s'attendait au chiffre rond, crie, tempête ; elle ne doute pas de la droiture de « son homme » ; elle accuse la mine ; les salaires ont baissé. Vienne une grève ; privée de pain pour ses enfans, elle mènera les bandes à l'assaut des puits, elle traitera son mari de lâche s'il ne fait sauter quelque maison de porion et portera le drapeau rouge jusque sous le nez du gendarme bien empêché de sabrer la mégère qui crie : « Du pain ! du pain ! du pain ! » C'est une bien triste extrémité que celle des grèves, et ceux qui les fomentent se montrent bien cruels envers les ouvriers s'ils la font sortir de faux calculs, d'erreurs de jugement, ou même d'un désir passionné, mais inopportun d'être utile à leurs semblables. Celle-ci, on va le voir, est issue d'un prétexte,

Ce prétexte, c'est la diminution des salaires, c'est-à-dire la violation par les compagnies du compromis de 1891. Et cela est si vrai qu'il est aussitôt abandonné sans être autrement formulé que dans les discours. La lettre adressée aux compagnies par MM. Basly, Lamendin et Eyraud au nom du syndicat, à l'issue du « congrès » du 10 septembre n'en fait même pas mention. Elle se contente de reproduire les propositions adoptées, en élaguant sagement celle qui est relative au « respect dû aux ouvriers » et

y substituant moins prudemment celle-ci : « Qu'à l'avenir il ne soit plus renvoyé d'ouvriers ayant encouru une condamnation, autant que celle-ci n'aura pas porté préjudice à la compagnie. » Le syndicat s'aperçut le lendemain qu'il avait oublié les ouvriers du jour. Il importait cependant de les attacher à la cause des ouvriers du fond, non pas seulement pour faire nombre et les associer à la grève, mais pour gêner les charbonnages dans l'expédition des approvisionnemens, qu'on disait être considérables, et dans l'exécution de leurs marchés. Aussi, sans avoir recours à une nouvelle assemblée et sans solliciter un vote complémentaire, le syndicat en vertu de son pouvoir absolu prit sur lui de réclamer pour les ouvriers du jour une augmentation de salaire « proportionnelle à celle sollicitée par leurs camarades du fond ». Le bon sens dans cette lettre n'était pas plus respecté que la langue française. Cette prétention d'intervenir pour fixer les salaires d'ouvriers étrangers au syndicat ne marque pas un esprit bien éclairé sur l'étendue de ses droits. Pourquoi ne pas couvrir d'une même sollicitude les ouvriers qui construisent les machines, les maçons qui bâtissent les corons, les charpentiers et les couvreurs ? Les administrateurs des sociétés minières, quand ils reçurent cette seconde lettre, durent être un peu surpris de découvrir tant de gens portés à s'ingérer dans les affaires d'autrui :

À l'ultimatum du syndicat les compagnies avaient envoyé leurs réponses le 14 ; il fut donc possible de tenir le soir la séance qui avait été annoncée. Toutes ces réponses étaient sur tous les points négatives ; toutes les « revendications » étaient repoussées, les unes brièvement, sèchement, les autres accompagnées d'explications qui auraient dû suffire à des esprits droits et sans parti pris. Sur la question du double carnet de paye : Les directeurs ou agens généraux disaient qu'il appartenait aux ouvriers seuls de faire connaître le montant de leur salaire. C'est à eux qu'il appartient d'en faire part au syndicat. Les ouvriers non syndiqués y sont hostiles. Les ouvriers peuvent toujours contrôler l'exactitude de leurs comptes d'après les bulletins qui leur sont remis. — Sur l'augmentation des salaires : Elle est impossible en ce moment où le charbon est à vil prix par suite de la diminution du prix de la main-d'œuvre dans les pays étrangers. Toutes les sociétés ont d'ailleurs exécuté fidèlement la convention d'Arras. C'est la prétention du syndicat qui la viole. — Suppression du renvoi des ouvriers âgés de plus de 40 ans : Dans plusieurs mines le cas ne s'est jamais présenté, dans d'autres, très rarement et pour causes graves ; à Lens, « en cinq ans sur un nombre de plus de 6 000 ouvriers il n'en a été renvoyé que 28 : 8 pour condamnations à la prison, 4 pour vols et fraudes au préjudice de la Société, 10 pour

absences ou insultes à la surveillance, 2 pour falsification de livrets, 4 pour infractions diverses aux réglemens. » — Suppression des amendes pour charbons malpropres : La condition de ne faire que des charbons propres fait partie du contrat de louage. Les ouvriers qui y mélangent des *havries* ou des terres font préjudice à la compagnie et à eux-mêmes; ils éloignent le client. — Invariabilité des prix de tailles : L'irrégularité du gisement, les changemens fréquens de puissance, de dureté et de composition de la veine rendent impossible la fixité des prix. — Plus de renvoi d'ouvriers pour cause de condamnation n'ayant pas porté préjudice à la Société : Les compagnies ont souci de la dignité de leurs ouvriers; elles ne peuvent consentir à conserver parmi eux des hommes frappés par la justice pour causes graves. — Enfin touchant l'augmentation du salaire des ouvriers du jour : Ce salaire est réglé sur les prix payés dans les industries du pays suivant la loi de l'offre et de la demande. Sur la cinquième question la réponse de Marles avait dit : « Cette demande est puérole; si l'on s'engageait à ne jamais diminuer les prix de tâche, il faudrait s'engager aussi à ne jamais les augmenter, et, comme les difficultés d'exploitation sont extrêmement variables, on obtiendrait des écarts du simple au triple et au quadruple entre les salaires des mineurs d'une même exploitation. »

Aux demandes d'un caractère général, il s'en était joint de secondaires dans quelques mines; nous n'en surchargerons pas notre exposé. Ce que nous venons de placer sous les yeux du lecteur suffit pour lui montrer le peu de sérieux des « revendications » du syndicat, son intention de déchirer le compromis d'Arras et de se faire, d'une demande d'augmentation de salaires, le prétexte d'une grève. La réunion des délégués des sections syndicales du bassin du Pas-de-Calais eut lieu le 14 à Lens, dans la salle Gossart, à 6 heures du soir. Plus de 500 personnes se pressaient dans la salle comme le jour du congrès, mais les délégués seuls pouvaient prendre part au vote. On constate la présence de 92 délégués, la plupart cabaretiers. Comme le 10, M. Basly préside, secondé par MM. Lamendin et Evrard. Il est donné lecture des réponses des compagnies. Parmi elles, Ferfay se tient à l'écart, l'entente est complète entre elle et ses ouvriers. Lens, dans une note très claire, démontre que la moyenne de ses salaires a augmenté au lieu de baisser depuis la convention de novembre 1891. De 4 fr. 99 au plus haut elle s'est élevée à 5 fr. 78 en 1892, et à 5 fr. 75 en 1893. D'après la convention le prix pouvait ressortir à 5 fr. 76, et il faut noter qu'il a été retranché une heure par jour de travail. La démonstration est lumineuse et il est facile d'en contrôler l'exactitude. Mais ce n'est ni l'exactitude ni la lumière

que demande le syndicat, c'est la guerre. Elle est déclarée séance tenante après de nombreux discours où sont reproduites les déclarations du dimanche précédent. On voit poindre cependant quelques oppositions. Le délégué de Dourges ne croit pas à la grève de sa mine, Carvin n'y croit guère, Vendin-Annezin pas davantage, Ferfay point du tout. La grève ne sera donc pas générale comme on l'espérait; on saura y contraindre les récalcitrans. Et de son côté le bassin du Nord, sollicité par les circulaires de M. Moché, paraît médiocrement empressé à se mettre en mouvement. Anzin ne s'est pas ému; Aniche chômera certainement, ainsi que l'Escarpelle, M. Moché en répond. Il répond aussi de la « Bastille du Nord » si les ouvriers du Pas-de-Calais veulent avec lui livrer l'assaut. La Bastille du Nord c'est Anzin. Sur ces paroles téméraires et sur les encouragemens venus de Belgique et d'Angleterre, la grève du Pas-du-Calais est votée par 81 voix contre 44. Il y a unanimité chez les délégués cabaretiers. Trois jours après, le 17, la grève est déclarée aussi dans le Nord; l'Escarpelle et Aniche s'y laissent prendre. Anzin sommeille toujours; on le réveillera. Le dessein de forcer la main aux dissidens, d'exercer la violence pour obliger les ouvriers à cesser le travail, apparaît dans tous les discours, dans les écrits, dans les circulaires, mais toujours avec cette précaution oratoire, quand c'est le syndicat qui parle, de bien indiquer que les compagnies seules ont voulu et fomenté la grève. C'était leur intérêt; elles avaient des stocks énormes à écouler, et la cessation du travail devait entraîner une hausse qui remplirait d'argent les caisses des compagnies et de satisfaction le cœur des actionnaires. Ces exploiters, les pieds au feu, tranquillement, sans rien faire, ont vu leurs actions parties de 300 francs, monter en moins d'un demi-siècle à 28 000 francs et même à 40 000 francs. Ce sera tout à l'heure dans la bouche des « conférenciers » une source de comparaisons menaçantes entre « l'exploiteur » et « l'ouvrier », de rapprochemens redoutables entre le capital et le travail. Les plus hardis, quand on les fera venir de Paris, en déduiront bientôt cette conséquence naturelle que, pour établir l'harmonie, il faut dérober le bien d'autrui.

Cependant le gouvernement avisé a pris ses précautions; la grève doit commencer le 16, à heure fixe; il a envoyé ses gendarmes. Et comme on a crié par-dessus les toits que le Pas-de-Calais allait fondre sur le Nord, que l'armée de la grève allait livrer l'assaut à Anzin, le pouvoir exécutif ajoute à ses gendarmes quelques compagnies de fantassins et quelques escadrons de cavalerie. De Douai, il expédie même des artilleurs, mais sans canons. Quand les grévistes les plus audacieux viennent pour entourer les puits, ils les trouvent gardés; quand les meneurs qui

ont le mot d'ordre pour armer leurs bataillons de gourdins et les précipiter par milliers sur la « Bastille du Nord », leurs soldats sont peu tentés de marcher; ils trouvent la route longue et dangereuse. Anzin, au dire de M. Moché, attend qu'on le vienne délivrer; mais le libérateur aime mieux crier dans ses corons que courir au-devant d'une défaite certaine. Décidément la grève ne sera pas générale; le grand coup est manqué. Et, chose étrange, inouïe, qui renverse tous les calculs et bouleverse toutes les consciences syndicales, les grévistes anglais rentrent sous terre, les houilleurs du Borinage reprennent le pic et la rivelaine, et les houilles de la Ruhr viennent à Charleroy se faire baptiser belges pour être acceptées plus aisément en France. Ce qu'il en coûtera au travail national, on ne le dit pas, mais la statistique des douanes le fera connaître l'an prochain. Que faire devant les obstacles que le gouvernement élève à la liberté d'autrui? Protester dans la presse, par des circulaires, par des discours. Plagiaire de Carmaux, le syndicat par ses affiliés organise des patrouilles. C'est un droit; Carmaux l'a bien démontré; il est admis, et il est hautement « revendiqué ». Si la police l'interdit, elle viole la loi, la loi des précédents. Ce n'est pas l'avis de l'autorité; elle semble revenue des temps où une poignée de turbulens commandait aux pouvoirs publics. On ne souffrira cette fois ni le désordre, ni la violence, ni les insultes aux magistrats ou à l'armée. C'est une surprise pour tout le monde; mais s'en plaignent seuls les hommes qui veulent exercer le despotisme autour d'eux. Le rapporteur au Sénat de la loi des syndicats voudrait même une action plus énergique; il voudrait que les rigueurs de la législation qu'il a étudiée et soutenue ne fussent pas réservées à des hommes dont on n'a rien à craindre, et qu'on en étendît les dispositions rigoureuses aux syndicats où s'introduisent des personnages qui n'exercent pas la profession « syndiquée ». La lettre de M. Trarieux au président du Conseil, ministre de l'Intérieur, reçoit un accueil mérité, une réponse froide du ministre, un sourire moqueur du personnage directement visé. Si le syndicat est dissous, il se transformera en loge maçonnique.

Pendant une dizaine de jours, la grève poursuit son cours normal et habituel. Les « meneurs », — on ne peut pas nier sérieusement qu'il en existât, puisqu'ils allaient partout semant, comme ils disaient, la bonne parole, — les meneurs parlaient salaires, exploitation des ouvriers, prépondérance du capital sur le travail; bref, ils ne mettaient en jeu que la question économique. Sans doute ils provoquaient à la résistance, à la lutte. Celle-ci se traduisait en réunions tumultueuses, en insultes aux soldats, à ses chefs, et parfois une foule trop vivement excitée je-

fait des pierres à la troupe. On procédait à des arrestations, et les tribunaux ne montraient envers les coupables qu'une tendresse modérée. La présence de l'armée et de la gendarmerie était un obstacle, disait-on, au succès de la grève et des réclamations ouvrières. Les députés de l'arrondissement de Béthune, secondés de quelques collègues venus à leur aide de Paris et de diverses autres parties de la France se mêler à un conflit auquel ils paraissaient devoir rester étrangers, réclamaient le « retrait des troupes ». Que serait-il arrivé, demandions-nous à un homme du pays, bien informé et plutôt favorable aux mineurs qu'aux compagnies, si l'on n'avait pas pris les mesures de protection que l'on a prises? « On eût détruit les puits, fait sauter les bâtimens, peut-être bien le haut personnel en même temps. Cela s'est vu. » Déjà, dès le 19 septembre, les explosions de dynamite commençaient à se faire entendre à Mazy, à Lewarde, dans la concession d'Aniche. On n'en voulait peut-être pas à l'ouvrier qui avait repris le travail au point de l'assassiner de sang-froid, mais quand les foules surexcitées se ruent sans qu'un sentiment de crainte les arrête, on peut redouter d'elles tous les attentats. C'est prudence de prévenir au lieu de réprimer. Les instigateurs de la grève ne paraissent pas l'avoir compris. Au lieu de se féliciter de voir leurs forces contenues dans les limites d'une sagesse relative, ils se plaignirent; ils demandèrent que la force armée fût retirée pour laisser le champ libre aux « revendications légitimes » des mineurs. Et comme leurs plaintes ne pouvaient obtenir aucune satisfaction et que les défections commençaient à se mettre dans les rangs des grévistes, ils firent appel à la politique, ils appelèrent à leur secours les nouveaux élus du parti auquel les deux députés prétendent se rattacher. Dès lors la grève change de face; d'économique qu'elle était à l'origine elle devient politique, elle prend le caractère d'une guerre sociale. La pente était facile, le syndicat déjà chancelant s'y laissa glisser.

IV

Il est difficile de dire si ce fut tout à fait de leur plein gré que MM. Lamendin et Basly eurent recours à leurs collègues socialistes pour épargner à leur syndicat une chute imminente; toujours est-il qu'une réunion de ce groupe eut lieu à Paris le 24 septembre, à laquelle M. Basly assistait, et que tous les députés qui en faisaient partie prirent l'engagement de porter la « bonne parole » aux mineurs du Pas-de-Calais. Les juges de paix, sur l'invitation du ministre, avaient convié les parties à un arbitrage que la loi votée par la dernière législature indique, mais ne commande pas.

Le syndicat, qui sentait le terrain se dérober sous lui, s'était empressé d'adhérer à ce simulacre de conciliation, tout en laissant dire autour de lui que cette loi était « absurde, inexécutable, votée à la hâte pour donner aux électeurs ouvriers un semblant de satisfaction ». Il y avait beaucoup de vrai dans cette appréciation. Néanmoins le syndicat avait fait désigner des délégués pour le cas où l'arbitrage aurait lieu. Ce n'avait pas été sans difficulté qu'on était parvenu à former une liste; les personnages les plus influents se méfiaient les uns des autres. Le syndicat aurait eu mauvaise grâce à repousser l'arbitrage en principe : c'est lui qui formulait des demandes. Les compagnies ne demandaient rien et se maintenaient dans les limites de 1891. L'arbitrage pour elles était sans cause et sans raison. Elles étaient unanimes à le repousser. La situation se tend, les violences entrent résolument en jeu. Plusieurs maisons d'ouvriers qui travaillent sont attaquées par des pierres, par la dynamite à Bruay, à Liévin. Une sentinelle attaquée à Vendin-le-Vieil tire le premier coup de feu. On essaie de faire sauter un pont des mines de Lens. « Nous avons des patrouilles nombreuses, qui empêchaient les ouvriers de sortir de chez eux, » dit un gréviste. « Les patrouilles des grévistes pour interdire le travail aux ouvriers libres sont imposées par le devoir; » les patrouilles des militaires pour protéger la liberté du travail sont « odieuses, criminelles. » De là à un conflit sanglant il n'y aurait qu'un pas si les cavaliers laissaient les groupes se former, et si la patience des soldats et de leurs chefs n'était strictement imposée par des ordres venus de haut. Il est évident que l'autorité fait ses efforts pour éviter une collision. Cependant les députés appelés de Paris laissent entendre qu'on la cherche. Nous voyons dès lors défilier les orateurs dont M. Basly est allé solliciter le concours : MM. Millerand, Baudin, Sembat, Constant, Calviniac, Fabérot, Vaillant, Walter, Pelletan, auxquels se joignent quelques avocats, des journalistes et jusqu'à une femme, M^{me} Paule Minck, à qui les femmes des grévistes apporteront des bouquets, en attendant que les gendarmes la conduisent devant le tribunal de Lille. Tous ces orateurs, dont plusieurs ont plus de talent qu'il n'en faut souvent pour remuer les masses, abandonnent la question des salaires pour aborder vivement la question sociale. Ces hommes, qui ne seraient d'accord sur aucun point s'ils tentaient de préciser leurs idées, se rencontrent dans une pensée commune, que la société est mal faite, que le capital étouffe le travail, que tout patron est un exploiteur, l'ouvrier un esclave, qu'il a droit à tout, le chef qui l'emploie à rien. Quelques-uns, à qui l'on a mis des chiffres et des statistiques sous les yeux, s'indignent que les compagnies réalisent annuellement de si gros bénéfices, « alors que leurs ouvriers n'ont

pas de pain à donner à leur famille ». Les braves gens qui les écoutent savent bien que ces chiffres sont faux, mais à la pensée que des fortunes se sont parfois accumulées dans des mains subalternes, ils admettent volontiers que les uns ont trop et eux pas assez. Personne n'est là pour leur dire que ces concessions houillères n'ont pas toujours enrichi les concessionnaires, que dans les plus prospères il a fallu souvent attendre dix ans avant de toucher des intérêts; enfin que c'est la loi générale que les biens de toute sorte, et les salaires eux-mêmes, aient suivi une progression constante depuis un siècle. Le loyer de la terre, si abaissé qu'il soit en ce moment, n'est-il pas quatre et cinq fois plus élevé qu'à la fin du XVIII^e siècle? Le prix des terrains dans Paris n'a-t-il pas augmenté dans une proportion qui atteint et dépasse souvent le centuple? L'ouvrier qui gagnait une livre il y a cent ans ne gagne-t-il pas 5 et 10 francs aujourd'hui? Les exploitations houillères, si difficiles, si scabreuses, si sujettes à des accidens qui les ruinent, ne doivent pas être soustraites à la loi générale. Aux prix actuels de leurs titres elles ne produisent guère qu'un intérêt de $\frac{1}{4}$ p. 100 dont ne se contenteraient ni les cabaretiers des mines ni même l'épicier de Bruay qui ont voté la grève. Il manque à la production de la France environ 10 millions de tonnes de charbon que la consommation est obligée de demander à l'étranger. Pour s'affranchir de ce tribut payé à l'Angleterre, à la Belgique et à l'Allemagne, il ne faudrait pas moins de 50 000 ouvriers et de 300 millions. Pense-t-on qu'il serait facile de réunir de tels capitaux alors que la concurrence étrangère limite les bénéfices et que la situation actuelle est de nature à effrayer l'épargne plutôt que de l'appeler? Une industrie qui est soumise à des chômages triennaux et instantanés n'a rien pour tenter les économies, et il serait à désirer que les hommes qui appliquent leurs talens à entretenir ces crises fissent une œuvre bien meilleure en s'efforçant d'y mettre fin. Cette fois ils auront peut-être atteint ce but sans le vouloir. Quelques-uns des députés venus de Paris pour dégager leurs deux collègues du mauvais pas où ils s'étaient aventurés ont prononcé des paroles qui ont sonné assez mal aux oreilles de leurs auditeurs; il ont parlé de retrait de concessions, de « nationalisation » des richesses minières, ce qui sans doute sous un très vilain mot indique la spoliation par l'État. L'État, déjà marchand de tabac et d'allumettes, deviendrait marchand de charbon. C'est une perspective qui ne sourit pas du tout aux mineurs : il n'y aurait plus de grèves possibles, puisque l'État n'admet pas que ses employés aient recours à la grève pour améliorer leur sort ou pour se faire rendre justice. Avec l'État pour maître, le mineur ne pourrait même plus demander le renvoi

d'un porion. On a fait aussi luire à ses yeux la mine aux mineurs; on a compté sans son bon sens naturel. On lui avait dit quelque chose d'approchant il y a quelques années. Il n'a pas cru que pareille aventure pût jamais lui arriver. Le mineur est vaniteux, mais il n'est pas sot; l'ouvrier du fond, courageux et robuste, ne dépense pas toujours sa paye au cabaret, il a quelquefois un lopin de terre, une maison à lui; il ne serait pas flatté d'avoir à partager ses économies avec son voisin et moins encore à se voir dépouiller de son petit bien. Il se dit que, si l'on prenait les mines on pourrait aussi lui prendre sa maison et son champ. Il n'est plus le nomade des premiers jours; souvent il est encore ouvrier agricole, car les huit heures passées dans la mine lui laissent huit heures pour le repos et huit heures pour le travail au jour. Les lointaines perspectives de la « mine au mineur » ne l'ont pas ébloui et lui ont au contraire inspiré des inquiétudes. Il est à noter que dès l'entrée en scène des députés dits « socialistes », il s'est produit comme un frisson d'appréhension. On crie toujours : « Vive la grève! A bas la police! » Mais on crie aussi : « Vive la Révolution sociale! » et les gens paisibles qui forment la majorité traquent par « vol, bouleversement, anarchie ».

Les descentes dans les mines ont augmenté. Aniche, Douchy dans le Nord ont repris le pic et la rivelaïne; l'Escarpelle a suivi lentement l'exemple. Dans le Pas-de-Calais, Ferfay a toujours travaillé. Vendin-lez-Béthune n'a chômé en partie que quelques jours. Carvin et Dourges qui ne se plaignaient pas n'ont pas cru devoir sacrifier plus longtemps que deux ou trois semaines aux faux dieux du syndicat. Marles, qui a toujours été bien traité, est rentré satisfait dans ses galeries. Un ingénieur intelligent lui a fait confectionner un carnet individuel très clair où s'établiront tous les comptes et décomptes personnels et qui sera remis à la fin de la quinzaine à chacun des ouvriers du fond. L'ouvrier le gardera huit jours et il aura le temps d'en vérifier l'exactitude. Le chef d'équipe échappera ainsi à tout soupçon de fraude et à toute tentation d'y succomber. Il est probable que ce livret sera adopté par toutes les compagnies. Il leur en coûtera un peu plus d'écritures, mais on ne pourra plus les accuser de voler les ouvriers.

Durant la période aiguë de la grève, les ingénieurs de l'État chargés de la surveillance et du contrôle durent à plusieurs reprises intervenir. Le plafond de quelques galeries « boisées » à la hâte s'effondrait sous le poids des terres; des infiltrations menaçaient d'inonder quelques tailles, enfin, faute d'aérage le grisou s'accumulait dans les voies. L'autorité s'en était émue; il fallait avant tout préserver la mine des accidens probables. La loi de

1810 en a remis le droit et le pouvoir entre les mains de ce corps des mines qui a de si glorieux titres à la reconnaissance des ouvriers. L'ingénieur de la circonscription d'Arras, M. Weiss, donna des ordres de réquisition qui n'eurent pas l'heur de plaire aux délégués du syndicat. Un maire refusa même de les exécuter. Il faut plaindre les maires dans ces circonstances difficiles. Pour remplir leurs devoirs, ils se trouvent souvent en opposition avec leurs électeurs. Les réquisitions n'en furent pas moins exécutées ; mais il fallut conduire à la mine les ouvriers réquisitionnés entre deux haies de gendarmes, au milieu des huées poussées par les grévistes qui les appelaient ironiquement « les rétamés ». M. Basly, interrogé par un mineur sur ce droit de réquisition, dut reconnaître que ce droit était inscrit dans la loi de 1810, mais ajouta que « rien ne prouvait que les galeries d'Ostricourt, non plus que celles des autres mines fussent en danger, et que quant à lui, s'il était réquisitionné, il refuserait d'obéir ». M. Basly, n'étant plus mineur depuis longtemps, se trouvait à l'abri de toute réquisition ; mais ce n'aurait pas été la première fois qu'on eût vu un législateur refuser d'obéir à la loi.

Ces paroles sont mauvaises, ces exemples sont dangereux. Une population peu éclairée, à laquelle on parle souvent de ses droits et jamais de ses devoirs, incline aisément à se croire tout permis quand elle voit ses chefs afficher le mépris des lois. Elle traduit volontiers le mot de résistance par celui de violence, et traite en ennemis ceux qui ne s'associent point à leurs actes. Dans les réunions publiques jusque devant le prétoire, des hommes instruits, éloquens parfois, leur font entendre que le droit de faire grève s'étend au droit d'interdire à autrui de travailler. De là les patrouilles, les vociférations, les insultes aux soldats chargés de les contenir, les cris contre l'autorité, contre le gouvernement, les injures prodiguées à la justice ; de là les attaques contre les ouvriers libres, de là les explosions de dynamite. Ces excès redoublent au moment où les ouvriers courageux commencent à reprendre le chemin du travail. Le 5 octobre on constatait dans les mines une rentrée de 1187 ouvriers et aux concessions de Ferfay, de Vendin, le personnel était au complet. Le syndicat s'inquiète, il multiplie ses conférences, il s'assemble périodiquement à Lens, et chaque fois proclame la continuation de la grève. Des personnages étrangers à la contrée, des députés du centre, de la Seine, du Midi, adressent des plaintes aux ministres, il en est qui vont jusqu'à envoyer au ministre de la guerre une façon d'ultimatum pour qu'il retire ses troupes et laisse le champ libre aux énergumènes et aux brutales agressions des grévistes. Malgré ces efforts et des réunions quotidiennes, le nombre des mineurs augmente à chaque descente.

On en compte 3512 le 16 octobre; il y en aura 7859 huit jours après. La grève touche à sa fin, il faut semer la terreur. Les discours deviennent de plus en plus enflammés, les explosions suivent de près les lettres de menaces. A Gauchin-le-Gal, village éloigné, au milieu des terres, un ouvrier qui a repris son travail voit sauter sa maison; à Bruay, quatre explosions successives font redouter une catastrophe; à Divion, sur une vingtaine d'ouvriers que ce village fournit à Bruay ou à Auchel, quinze avaient repris le pic. Une lettre anonyme les menace de la vengeance des grévistes; le lendemain, il n'y en a plus que quatre au départ, quatre courageux. Il en est ainsi partout. Le pays gémit sous la terreur. Quand les bandes passent, fenêtres et portes se ferment; les femmes avec leurs enfans se réfugient dans les caves. Là encore la dynamite les poursuit. A Givenchy-en-Gohelle, près des mines de Lens et de Liévin, deux gendarmes sont attaqués, frappés, l'un d'eux blessé grièvement. Assiégés dans la maison du garde, ils se défendent. Une balle va frapper parmi les assiégés un pauvre garçon meunier d'une commune voisine qui est la proie des grévistes. Que venait faire ce blanc farinier au sein du pays noir? Il faut le plaindre, il faut regretter ce douloureux événement, mais ce serait trop que de s'en étonner quand on entend les prédications des envoyés du syndicat. Efforts inutiles, au moment où nous écrivions ces lignes, le 31 octobre, sur une population très exactement de 32869 ouvriers du fond, il n'en manquait plus que 45201. Ce chiffre ira désormais en diminuant si la liberté du travail demeure assurée et surtout si les exploits de la dynamite sont énergiquement réprimés.

Le 3 novembre, il ne restait plus en grève que 7244 ouvriers du fond. Enfin, sous la pression des événemens, le syndicat se décide à clore la crise qu'il a suscitée; il appelle une dernière fois les délégués à Lens, et le 4 novembre, il se résigne à faire voter la reprise du travail; 38 voix se déclarent pour la reprise et 16 contre; les délégués des mines où le travail est au complet refusent de prendre part au vote.

Dans le procès-verbal officiel de cette séance, le syndicat renouvelle ses revendications et ses violences; il y ajoute même des menaces pour l'avenir. « La démonstration, dit-il, est faite une fois de plus que le travailleur n'a nulle amélioration de son sort à espérer, nulle équité à attendre que d'une révolution sociale. Cela nous ne l'oublierons pas. » C'est la culture donnée à la semence répandue par les orateurs parisiens. Qu'en adviendra-t-il de cet appel désespéré? Les mineurs se laisseront-ils éblouir par le mirage des moissons fantastiques qu'on leur promet? Ou bien, mieux instruits sur la source des malheurs que la tyrannie de

quelques-uns leur ont imposés, renieront-ils ces hommes qui les ont trompés? Il sied ici de rappeler que les minorités audacieuses et violentes, quand elles ne sont pas tenues en échec dès la première heure, finissent trop souvent par imposer leur volonté.

Le syndicat n'a pourtant pas voulu clore ses tristes opérations sans en adoucir les cuisans souvenirs par un acte de bienfaisance. Il a recueilli certaines sommes dont il se servait pour entretenir la grève. Ce qu'il en reste sera réparti par une commission spéciale entre les ouvriers renvoyés. On estime le nombre de ces ouvriers à 500 dans tout le bassin. La plupart étaient ces délégués et ces orateurs qui ont fomenté la grève. Les sociétés sont peu portées à conserver dans les rangs ces brandons de discorde; elles ont le droit et même le devoir incontestable de s'en débarrasser. D'ordinaire les ouvriers congédiés se font cabaretiers. Il est probable que beaucoup suivront cette tradition; pourtant, il ne se trouvera pas du jour au lendemain cinq cents maisons prêtes à les recevoir; il faudra attendre, patienter et vivre. On viendra à leur secours; mais, cette fois encore, les ressources du syndicat étant minimes, les compagnies elles-mêmes n'hésiteront pas à combler le déficit. On peut être assuré que les misères les plus méritées trouveront grâce auprès de ces chefs et de ces administrations auxquels tant d'outrages ont été prodigués.

Toutefois, pour ce métier dur de mineur n'est-il rien à faire? Le travail des mines n'est pas le seul qui fatigue et épuise l'homme avant l'âge. Les ouvriers boulangers ont aussi une vie pénible, et il est rare qu'ils dépassent la quarantaine sans porter dans leur sein le germe d'une maladie mortelle. Ce rapprochement ne justifie pas l'oubli où l'on pourrait laisser des hommes en général honnêtes et laborieux dont le travail nous donne ce que l'on a appelé « le pain de l'industrie ». Il faut au moins leur assurer, sinon la vie la plus abondante, du moins la vie suffisante; il faut surtout veiller sur leurs vieux jours, puisqu'ils n'y veillent pas eux-mêmes. Cette réflexion finale pour être développée nous entraînerait hors du cadre que nous nous sommes tracé. Nous avons voulu montrer seulement, en donnant une esquisse aussi exacte que possible de la grève récente, quelles causes multiples, variées, rapprochées ou lointaines avaient contribué à la faire éclater et à l'entretenir si longtemps, au grand dommage d'une industrie considérable, d'une contrée naguère florissante et plus encore d'une population ouvrière trompée, entraînée malgré elle à confondre ses intérêts économiques avec des intérêts politiques d'une valeur très discutables et des ambitions mal justifiées.

ALPHONSE DE CALONNE.

LES ANGLAIS AU MOYEN AGE

LE THÉÂTRE

I

Le jour même de leur naissance, certains animaux savent marcher ; d'autres au contraire naissent malliables et informes ; ils se développent lentement ; il faut, dit-on, beaucoup de temps pour qu'un ours mal léché devienne un ours bien léché.

Les odes, les chansons, les élégies montent aux lèvres et tout de suite s'envolent. Le genre pourra se perfectionner plus tard, mais il naît tout formé ; il a des ailes et peut s'en servir. Le drame se présente en ours mal léché ; il n'a pas de formes, on ne sait ce que c'est. Il faut regarder de près et avoir en outre un certain courage pour oser dire : Cette masse absurde, pattes et museau, qui bruit et grouille, sera un jour Shakspeare.

Le drame anglais, qui devait être une des grandes gloires de nos voisins, se forma lentement, venant d'origines lointaines et obscures. Pendant presque tout le moyen âge, il bruit et grouille. L'ours pourtant mérite qu'on le regarde ; il a des yeux qui brillent et il commence de bonne heure à faire des petits gestes fort intéressans.

En Angleterre, comme dans le reste de l'Europe, les sources du drame moderne furent à la fois civiles et religieuses. L'envie de s'amuser et de rire, qui ne disparut jamais, même aux heures sombres, fit jaillir les sources profanes. Le rire est une invention

fort ancienne, antérieure même au déluge, et qui précéda l'invention des larmes.

On ne peut pas s'attendre que les moyens employés autrefois pour amuser et faire rire aient été fort raffinés. Tous les procédés étaient bons, pourvu que le résultat fût atteint; les coups de pied étaient un des meilleurs, mais non pas du tout des moins raffinés, beaucoup étaient pires et d'un succès encore plus grand. N'en soyons pas surpris; quelques-uns des moins relevés jouissent en ce moment même d'un regain de succès parmi nous (1). Ils étaient pratiqués par des amuseurs tantôt nomades, tantôt attachés à la personne des grands. L'existence de ces individus est attestée, de siècle en siècle, pendant tout le moyen âge principalement par les blâmes qu'ils ne cessaient de s'attirer; et c'est ainsi que, pour trouver des renseignemens sur ces troupes peu recommandables, il faut fouiller les traités pieux et les recueils des actes des conciles.

Conciles et traités, comme bien l'on pense, le prennent de haut avec ces gens-là et ne s'abaissent pas à tracer des distinctions minutieuses. Ils se contentent de procéder par énumérations, condamnant hautement et d'une seule phrase les mimes, sauteurs, faiseurs de tours et culbutes, lutteurs, gredins divers et « toute la troupe des amuseurs ». Ainsi fait l'Anglais Jean de Salisbury au XII^e siècle, qui note avec horreur les moyens employés par ces individus pour exciter le rire; et quel rire! un rire brutal et grossier, bruyant, convulsif, le rire de Rabelais avant Rabelais. Passe encore si c'eût été « l'hilarité modeste que se permettrait un honnête homme », et que Jean lui-même pratiquait: « mieux vaudrait ne rien faire que de s'occuper si mal ».

Nul doute n'était possible; les troupes ne se souciaient nullement « d'hilarité modeste »; nous retrouvons ces amuseurs longtemps après, au XIV^e siècle, décrits dans le poème de Langland; et ils procèdent exactement de même; les mêmes grossièretés sont montrées avec le même succès; depuis plus de deux cents ans, elles ont fait rire sans interruption; on s'est lassé de bien des choses dans cet intervalle, de la tyrannie de Jean Sans Terre, de la faiblesse d'Henri III, de l'arbitraire des Plantagenets, de la suprématie du pape; mais les histrions continuent à se tourner vers les spectateurs en abaissant leurs chausses et les seigneurs de la Cour se renversent de rire sur leurs escabeaux.

(1) Ainsi décrits par un auteur anglais du XII^e siècle: *Quodque magis mirere nec tunc ejiciuntur quando tumultuantes, inferius crebro sonitu aerem fœdant et turpiter inclusum turpius produunt.* Jean de Salisbury, *Policraticus*, liv. I, chap. VIII.

Outre leurs tours et leurs culbutes, les mimes et jongleurs avaient, pour distraire leur auditoire, des reparties, des bons mots, des contes facétieux qu'ils *jouaient* plutôt qu'ils ne les débitaient, car ils les accompagnaient de gestes. D'autres excellaient dans les parodies et caricatures, pour lesquelles le moyen âge avait un goût invétéré. C'étaient des gargouilles vivantes; on les payait,

... L'un pour faire l'ivre,
L'autre le chat, le tiers le sot.

Gestes, parodies, répliques, débits mimés n'étaient pas encore le drame, mais devaient y servir. Le blé et le pain ne sont pas la même chose, mais cela facilite beaucoup la confection du pain d'avoir du blé. La partie de ces amusemens qui se rapprochait le plus du drame, vives répliques, dialogues improvisés, est celle qui, naturellement, a laissé le moins de traces. Les voix se sont tuées; les grand'salles qui les entendirent ne sont plus que des ruines couvertes de lierre, aux échos muets. On peut cependant se représenter la chose par approximation. D'abord, on sait par des témoignages innombrables que ces histrions *parlaient* et contaient maintes sornettes. On les leur a assez reprochées pour que du moins on n'ait pas de doutes à ce sujet. Ensuite, on voit par divers fabliaux le goût très vif qui régnait au moyen âge pour les réponses taquines et embarrassantes, l'interrogateur restant à la fin roulé et embrouillé dans ses questions comme une mouche dans des fils d'araignée. Le fabliau du *Jongleur d'Ely* composé en Angleterre au xii^e siècle donnera une idée du genre de ripostes auxquelles s'exerçaient les amuseurs de cette époque. Le roi ne peut tirer renseignement quelconque du jongleur. Quel est son nom? Le nom de son père. A qui appartient-il? A son seigneur. Comment s'appelle ce cours d'eau? Il n'est pas besoin de l'appeler, il vient tout seul. Le roi veut acheter le cheval du poète; le cheval mange-t-il bien? « Oui, certes, beau doux sire, il mangerait plus d'avoine en un jour que vous ne feriez pas de toute la semaine. »

C'est là un simple échantillon d'une manière (débat, jeux-partis, etc.) qui se prêtait à toutes sortes de variantes.

La parodie conduisait de même par degrés vers le drame. On aimait se déguiser, imiter autrui, caricaturer un grave personnage, ou une cérémonie imposante, la messe par exemple, contrefaire le bruit des orages et le chant des animaux, ajoutant le geste au cri, au chant et à la parole. Aelfred, abbé de Rievaulx en Angleterre, au xii^e siècle, donne à ce sujet des détails précis. Il décrit les libertés que prenaient les chantres dans certaines églises, libertés, gestes

et poses qui les faisaient ressembler « à des acteurs » : si bien que nous sommes ainsi renseignés par lui à la fois sur les uns et sur les autres. On rencontre dans les églises, dit-il, des chanteurs qui, les joues gonflées, font entendre des bruits de tonnerre, puis murmurent, susurrent, laissent expirer leur voix, gardent la bouche ouverte, et se flattent d'imiter ainsi l'agonie ou l'extase des martyrs. Par momens on croirait entendre des hennissemens de chevaux ; puis ils transforment leurs voix de telle manière qu'on dirait des voix de femmes. Avec cela « tout leur corps se trémousse en gestes d'histrions » ; leurs lèvres, leurs épaules, leurs mains prennent des expressions ou des poses adaptées aux paroles. Le vulgaire rempli de stupeur et d'admiration, à la vue de ces gesticulations désordonnées, finit par éclater de rire ; « il semble qu'il soit au théâtre et non pas à l'église, et qu'il ait seulement à regarder, non à prier » (*non ad oratorium sed ad theatrum, nec ad orandum, sed ad spectandum*).

La transition de ces amusemens à de petits drames qui n'étaient que des contes dialogués (*interludes*) fut imperceptible et facile. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre il n'en reste guère d'échantillons ; on en possède toutefois, pour l'Angleterre, un qui est du temps d'Édouard I^{er} et montre qu'alors cette transition était accomplie. C'est précisément une adaptation à la scène d'un des récits que les conteurs se plaisaient le plus à débiter, l'histoire de la *Chienne qui pleure*. Les jongleurs avaient pu, le plus facilement du monde, transformer en drames ce conte qui était populaire en Angleterre, comme en France. Beaucoup d'autres histoires furent de même changées en dialogues ; ces pièces ne nous sont pas parvenues, mais nous en savons l'existence : un Anglais du xiv^e siècle appelle les représentations qu'on en faisait : *pleyinge of japis*, par opposition aux représentations de drames religieux.

La licence des amuseurs publics étant déjà suffisamment condamnée par la loi religieuse, les conciles ne s'abaissent d'ordinaire jusqu'à eux que lorsqu'ils se permettent, comme c'était fréquemment le cas, de venir pratiquer leurs facéties dans des lieux consacrés : cimetières, cloîtres, églises. Le choix de lieux pareils peut sembler prodigieux, mais le fait est certain, et d'ailleurs s'explique. Aux instincts indisciplinés d'hommes encore en partie barbares, la loi religieuse opposait des prescriptions rigoureuses sur lesquelles nulle discussion n'était permise. A un excès d'indiscipline il fallait opposer un excès de rigueur ; il fallait bâtir des contreforts d'une résistance égale au poids du mur. Mais, de temps en temps, une fissure se produisait et les passions comprimées se déchaînaient avec furie. Échappés à la discipline, les hommes

trouvaient alors des délices particulières à violer toutes les défenses à la fois ; la bête relevait le défi de l'ange.

Cette force d'impulsion était encore accrue par les goûts macabres propres au moyen âge et qui donnaient lieu à un autre genre de réaction. On se faisait un plaisir de promener les bacchantes dans les cimetières, non pas seulement parce que c'était défendu, mais encore à cause du caractère lugubre du lieu. Les veillées des morts étaient l'occasion d'orgies, de chansons et de fous rires. A l'Université même ces goûts prévalaient ; on se couronnait de feuillage ; on chantait des chants indécents et on s'enivrait dans les cimetières. Défense, dit Gautier de Chanteloup, évêque de Winchester, dans ses *Constitutions*, de se livrer à des « jeux déshonnêtes dans les cimetières, principalement les jours de fêtes religieuses ou à la veillée des Saints ». Défense, dit le concile provincial d'Écosse de 1225, « de faire entendre des chœurs et des chansons aux funérailles des morts ; les larmes d'autrui ne devraient pas être une occasion de rire ». Défense, dit l'Université d'Oxford au XIII^e siècle, de défiler en chantant dans les églises avec des déguisemens, des couronnes de fleurs et de feuillage.

L'année était coupée par des fêtes, et ces fêtes, dont l'importance dans l'existence de tous s'est atténuée depuis, faisaient alors époque ; on y pensait d'avance ; on les voyait de loin, dépassant les autres jours, comme les cathédrales dépassent les maisons. La vie ordinaire était arrêtée ; c'était le moment de grandes réjouissances soit religieuses, soit impies ; les unes et les autres contribuèrent au développement du théâtre, et se trouvèrent parfois intimement mêlées. C'est dans ces occasions surtout que la caricature et la dérision des choses saintes servaient à accroître l'amusement. Le temps de Noël avait hérité de la licence, comme il occupait la date des anciennes saturnales romaines, et si haut qu'on remonte ou si bas qu'on descende dans tout le moyen âge, on trouve que la fête est solennisée en dévotions et en railleries, par des foules moqueuses et adorantes. Car l'un n'empêchait pas l'autre ; on caricaturait l'Église, sa hiérarchie et son rituel, mais sans mettre en doute son infailibilité ; on se moquait du diable et on en avait peur.

C'est ainsi que les scandaleuses fêtes des Fous, des Innocens et de l'Ane étaient égayées, dans les pays où on les célébrait, par de grotesques parodies des cérémonies pieuses. La fête des Innocens, qui eut une grande popularité en Angleterre, était présidée par un petit évêque, *boy bishop*, et ce prélat en miniature dirigeait, mitre en tête, dans l'église, les ébats des jeunes garçons ses compagnons. Le roi s'intéressait à la cérémonie, fai-

sait venir devant lui le minuscule dignitaire et lui remettait un cadeau. Édouard II donne six shillings et huit pence au petit Jean, fils d'Alan Scroby, qui avait officié dans la chapelle royale en qualité de *boy bishop*; une autre fois il donne dix shillings; Richard II, plus généreux, donnait une livre.

La passion de *voir*, qui alors était intense, et qui devait trouver sa principale satisfaction dans le théâtre, s'exerçait de plusieurs autres manières encore au moyen âge. Les défilés étaient une de ces manières; les occasions en étaient innombrables et on les faisait naître au besoin. Que l'association du Puy de Londres couronnât une chanson, et aussitôt un cortège était organisé dans les rues; un mariage, un départ pour la Palestine, une fête patronale, étaient des motifs suffisants; les sociétés revêtaient leurs livrées, tiraient leurs insignes du coffre commun, et sortaient dans la rue formées en cortège ou en procession, comprenant dans le *pageant*, lorsque la circonstance le permettait, toute une mascarade de géans, de nains, de monstres, de poissons dorés et animaux divers. Lorsque l'occasion était considérable, la ville même était transformée aux regards; tapissée de fleurs et de tentures, elle devenait comme un décor d'opéra réalisé.

La cité était ces jours-là balayée avec un soin rare; on enlevait « jusqu'aux moindres immondices », note avec admiration Mathieu Paris en 1236. Le cortège s'avancait, cavaliers et piétons, bannières flottantes, au long des rues pavoisées, au son des cloches sonnant dans les clochers. Aux croisées des chemins, on s'arrêtait; les gens du cortège cessaient d'être spectacle et devenaient spectateurs. Des merveilles avaient été préparées pour leur plaire: ici une forêt avec des bêtes sauvages et saint Jean-Baptiste, ailleurs des tableaux vivans représentant une scène tirée de la Bible ou de la littérature chevaleresque, le « pas de Saladin » par exemple, où l'on voyait combattre le héros de l'Islam et le héros d'Angleterre, Richard Cœur de Lion. Parfois la scène était muette et immobile, et c'était une sorte de tableau vivant; parfois les personnages agissaient, tout en restant muets, et c'étaient des pantomimes. D'autres fois enfin les héros prenaient la parole et complimentaient le roi; plus tard, et en tous cas au xv^e siècle, les complimens furent dialogués: on approchait du drame de très près.

En 1236 Henri III d'Angleterre ayant épousé Aliénor de Provence fit son entrée solennelle dans sa capitale. On vit à cette occasion « tant de nobles, tant de religieux, tant de peuple, tant d'histrions que c'est à peine si la ville de Londres pouvait les contenir dans son vaste sein. Toute la ville était ornée de bannières de soie,

de couronnes, de tentures, de chandelles et de lampes, et d'engins et inventions extraordinaires. »

La même cité, coutumière de ces exhibitions et qui en a conservé jusqu'aujourd'hui un vestige dans la procession du lord maire, se surpassa, le 29 août 1393, lorsque Richard II fit son entrée après s'être réconcilié avec les bourgeois. Les rues étaient tendues de draps de pourpre et d'or; des « fleurs odorantes » embaumaient l'air; des tapisseries avec figures couvraient les murs; le roi s'avauçait superbe à voir, très fier de sa beauté, « pareil à Troïlus »; la reine Anne faisait partie du cortège. Des scènes diverses arrêtent la procession et enchantent les spectateurs; l'une d'elles n'était pas prévue au programme. La reine arrivait près de la porte du pont, le vieux pont défendu par des tours et dont les portes se fermaient; deux chars pleins de dames la suivaient; un des chars, « œuvre de Phaëton sans doute », se rompit soudain; graves comme des saintes, belles comme des anges, les dames perdant l'équilibre, tombèrent les jambes en l'air, et la foule tout en les admirant « eut beaucoup de peine à étouffer ses rires ». L'auteur contemporain de la description appelle cela, comme s'il eût été le peintre Fragonard, un « hasard heureux », *sors bona*; mais il n'eut rien de Fragonard, que ce mot; c'était un carmélite, docteur en théologie.

Le désordre réparé, on entre dans Cheapside; on y voit une « tour admirable »; un jeune homme et une jeune fille en sortent, adressent un discours à Richard et Anne et leur offrent des couronnes; à la porte de Saint-Paul un concert d'instrumens se fait entendre; à Temple-bar, *barram Templi*, une forêt était établie sur la porte avec des arbres de toute sorte, des serpens, des lions, un ours, une licorne, un éléphant, un castor, un singe, un tigre, un sanglier, qui tous « couraient, se battaient, mordaient, sautaient ». Ils étaient là pour figurer le désert où vivait saint Jean-Baptiste. Un ange descend du toit et remet au roi et à la reine un petit diptyque d'or représentant le crucifiement, avec des pierres et des émaux. Il fait un discours. Enfin, sur l'intervention de la reine, qui a un rôle actif à jouer dans cet opéra, a lieu la cérémonie du pardon des citoyens par le roi.

On pourrait multiplier les exemples à l'infini; si la vie était dure, les fêtes étaient nombreuses et faisaient un moment oublier les peines; « oubliance était au voir », comme dit si bien Froissart à propos d'une de ces magnifiques parades. Pour le populaire, il y avait encore les fêtes de mai avec leurs danses, leurs chansons, leurs défilés, la mimique des exploits de Robin Hood, plus tard la représentation de petites pièces dont il était le héros; et

toujours ces cloches, tintant dans le ciel, remplissant l'air de joie. Pour la Cour, il y avait les ballets et mascarades, où les seigneurs prenaient part, déguisés au moyen de draperies étoilées, de barbes d'or, de costumes emplumés du genre de ceux que portaient à Paris, le 29 janvier 1392, le roi Charles VI et ses amis dans le fameux « Ballet des hommes sauvages », connu, depuis le désastre qui s'ensuivit, sous le nom de « Ballet des Ardens ». La mode des ballets, mascarades ou *masks* se perpétua; les Tudors et les Stuarts eurent pour ces divertissemens le même goût que les Plantagenets et il en résulta un genre spécial dans la littérature dramatique anglaise, genre qui compta de gracieux et touchans chefs-d'œuvre tels que le *Berger affligé* de Jonson et le *Comus* de Milton.

II

Pendant que les histrions et les amuseurs préludent à la farce et à la comédie dans les grand'salles des châteaux, que le drame romantique s'ébauche avec les « pas de Saladin » et les « prises de Troie », et le drame champêtre avec les fêtes de Robin Hood, d'autres sources du théâtre moderne jaillissent à l'ombre du cloître et sous les nefs des églises.

Toute imitation d'une action mène au drame. Si conventionnelle, liturgique, ritualisée que fût l'imitation, le sacrifice de la messe en offrait une; la messe conduisit au drame religieux, qui fut d'abord lui-même on ne peut plus conventionnel, liturgique et ritualisé. Il débute avec les parties antiphonées de l'office, et se confond alors avec l'office lui-même. C'est ainsi que, hors de l'église, le drame civil s'esquissait avec les chansons alternées, les disputoisons et altercations poétiques, des chanteurs de chansons facétieuses et de chants d'amour. Un grand pas est fait lorsque, dans les principales fêtes de l'année, Pâques et Noël, les chantres, au lieu de se répondre de stalle à stalle, se déplacent dans l'église pour imiter l'action qu'ils célèbrent, et que des additions sont introduites dans le texte de l'office : le drame religieux naît à ce moment.

« Dites, bergers, qui cherchez-vous dans cette crèche? »

Ils répondront : « Le Christ Sauveur, notre Seigneur. »

C'est là le point de départ; il date du x^e siècle. « De ce dialogue embryonnaire, dit M. Petit de Julleville dans sa grande *Histoire du théâtre en France*, est sorti le drame des Pasteurs, tel qu'il s'offre à nous dans plusieurs rédactions. » L'une d'elles, suivie dans la cathédrale de Rouen, donne tout l'agencement de la

représentation : « Que la crèche soit disposée derrière l'autel et que l'image de Sainte Marie y soit placée. D'abord, qu'un enfant devant le chœur, dans un lieu élevé, figurant un ange, annonce la nativité du Seigneur à cinq chanoines ou à leurs vicaires du second rang ; les pasteurs entrent par la grande porte du chœur... Les bergers s'avancent vers la crèche en chantant la prose *Pax in terris*. Deux prêtres du premier rang, vêtus de la dalmatique, figurent des sages-femmes auprès de la crèche. »

Ces embellissemens furent très goûtés, et d'année en année on les perfectionna ; le vers remplaça la prose, la langue vulgaire remplaça le latin ; le grand air de la place publique remplaça l'atmosphère recueillie des nefs, et l'on n'eut plus à recourir à des prêtres vêtus de la dalmatique pour représenter des sages-femmes. Les rôles féminins furent confiés à des jeunes garçons habillés en femmes, ce qui était se rapprocher de la réalité, autant du moins que fit Shakespeare lui-même, car de son temps on ne se servait pas encore d'actrices, et le rôle de Juliette était, comme on sait, tenu par un garçon. Ces perfectionnemens si simples, résumés en une phrase, demandèrent plusieurs siècles, mais le courant lentement formé n'en eut que plus de puissance. Le drame quitta l'église parce que, à force de grandir, il l'encombrait, qu'on l'y voyait mal, et que sa liberté de développement était entravée.

La fête de Pâques donna lieu au même travail d'ornementation que la fête de Noël. Les cérémonies de la semaine sainte qui suivaient pas à pas le drame de la Passion s'y prêtaient admirablement. D'additions en additions on finit par grouper toutes les scènes de l'Ancien Testament autour de la fête de Noël, et toutes les scènes du Nouveau, dont les autres étaient les symboles, autour de la fête de Pâques. De véritables cycles furent ainsi créés représentant, en deux principales parties, l'histoire religieuse de l'humanité, de la Création au Jugement. Détachés de l'église, ces groupes de drames se détachèrent souvent aussi des fêtes qui leur avaient donné naissance, et furent représentés parfois à la Pentecôte, à la Fête-Dieu, à l'occasion d'une solennité quelconque.

Le goût de ces spectacles se répandant gagna de proche en proche, et divers sujets étrangers à la Bible furent dialogués : d'abord des vies de saints ; plus tard, en France, quelques rares sujets empruntés à l'histoire ou au roman : l'histoire de Grisélidis, la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc. Les Anglais s'en tinrent presque exclusivement à la Bible. Les drames tirés de la vie des saints étaient d'ordinaire appelés *miracles* ; les drames tirés de la Bible, *mystères*, désignations qui n'avaient d'ailleurs rien de fort franché et qui étaient souvent prises l'une pour l'autre.

Le drame religieux était en voie de perdre son caractère purement liturgique au moment où avait eu lieu la conquête d'Angleterre. Sous le règne des rois normands et angevins le goût des représentations dramatiques se répandit en Grande-Bretagne; dès le siècle après Hastings nous les y trouvons abondantes et prospères.

La plus ancienne représentation dont on ait gardé la mémoire eut lieu chez nos voisins au commencement du XII^e siècle, et avait pour sujet l'histoire de cette sainte Catherine d'Alexandrie que l'empereur Maximin fit décapiter après qu'elle eût converti, dit-on, cinquante orateurs chargés de la ramener, à force d'éloquence, au paganisme. Les cinquante orateurs reçurent le baptême et furent brûlés vifs. La représentation avait été organisée par un Manceau de bonne famille, nommé Geoffrey, que Richard, abbé de Saint-Alban, avait fait venir de France pour diriger l'école attachée à l'abbaye. Mais comme il tarda à se mettre en route, il trouva à son arrivée l'école donnée à un autre. Dans le loisir qui lui était ainsi créé, il fit représenter à Dunstaple le « jeu » ou « miracle » de Sainte Catherine, « *quemdam ludum de Sancta Katerina quem miracula vulgariter appellamus.* » Il emprunta au sacristain de Saint-Alban les chapes de l'abbaye pour habiller ses acteurs. Mais la nuit qui suivit la représentation, le feu prit à sa maison; tous ses livres furent brûlés et les chapes aussi. « C'est pourquoi, ne sachant comment indemniser Dieu et Saint-Alban, il offrit sa personne en holocauste et prit l'habit religieux dans le couvent. Ainsi s'explique le zèle avec lequel, devenu abbé, il enrichit le couvent de chapes précieuses. » Car il devint abbé et mourut en 1146 après un règne de vingt-six ans, et Mathieu Paris, qui conte l'anecdote et dont on sait le goût pour les objets d'art, énumère et décrit tout au long les splendides vêtements d'or et de pourpre, ornés de pierres précieuses, dont le Manceau Geoffrey enrichit le trésor du monastère.

Un peu plus tard, dans le même siècle, sous Henri II, un témoignage formel nous apprend que les « représentations de miracles » étaient d'un usage commun à Londres; au siècle suivant, sous Henri III, on commence à écrire ces drames en anglais. Au XIV^e siècle, du temps de Chaucer, les mystères sont à l'apogée de leur popularité; les héros sont familiers à tous; leurs dires deviennent des proverbes, et les rois mêmes se mettent en route pour aller assister aux représentations. Chaucer les avait vues bien souvent; ses personnages y font de constantes allusions; son meunier ivre crie « à la manière de Pilate »; son joyeux Absalon joue le rôle du roi Hérode, et quelle Alison pouvait se montrer cruelle à un

personnage si en vue? La commère de Bath, vêtue de ses plus beaux atours, se rend *to pleyes of miracles* et tâche de faire des connaissances qui deviendront plus tard des maris. Nicolas cite au charpentier crédule l'exemple de Noé dont la femme ne voulait pas s'embarquer et pour laquelle il eût été sage de construire une arche à part.

Un traité anglais, rédigé à cette époque, contre la représentation des drames pieux montre l'extrême faveur dont ils jouissaient auprès de toutes les classes de la société. L'enthousiasme est si général et si excessif qu'il paraît à l'auteur du traité indispensable de réagir et de combattre (car la question était vivement disputée) les argumens formulés en faveur des mystères. Les œuvres et les miracles du Christ, observe-t-il, n'ont pas été accomplis par lui pour rire, et nous les représentons, nous, pour notre amusement! C'est se montrer singulièrement familier avec Dieu, qui est en droit de nous dire : « Ne jouez pas avec moi, jouez avec vos pareils! » Craignons sa vengeance; « un lord avec qui son domestique prend trop de liberté le tue sur-le-champ »; la vengeance de Dieu sera pire; bien que celle du lord fût déjà assez remarquable.

Que répondent à cela les défenseurs des mystères? Ils répondent que ces représentations sont faites « à l'honneur de Dieu même »; elles donnent à réfléchir; on y voit les démons entraîner les méchans en enfer; on voit la passion du Christ et on en pleure d'attendrissement: car on pleurait et on riait aux représentations, sans honte, bruyamment, *wepyngge bitere teris*. De plus, il y a des gens qui ne peuvent se convertir que par des moyens gais, *by gamen and pley*, et ils trouvent eux aussi leur compte dans ces spectacles. Il faut bien, du reste, que « les gens aient quelques délassemens, et il est préférable ou moins mauvais qu'ils les prennent en jouant des miracles qu'en jouant d'autres sottises, *than bi pleyinge of other japis*. Enfin, « pourquoi ne serait-il pas permis de représenter en action les miracles de Dieu, puisqu'il est permis de les peindre?... et ils sont mieux gravés dans les esprits des hommes et mieux rappelés à leur mémoire par des représentations que par des peintures, car celles-ci sont comme un livre mort et celles-là comme un livre vivant. » A ces argumens et à divers autres qu'il expose, comme on voit, en langage singulièrement expressif, l'auteur du traité réplique de son mieux. Ces représentations détournent des devoirs de la vie commune; des femmes de l'espèce la moins dévote s'y portent en foule et n'y perdent pas leur temps. Leur présence ne retient pas les prêtres mêmes d'y aller : or il leur est expressément défendu « non seule-

ment d'être acteurs, mais d'entendre ou voir ces pièces » ; ils violent la défense ; ils jouent dans les « interludes » ; ils vont les voir ; « tout prêtre qui prétend à une vie sainte et se mêle de ces pièces n'est qu'un hypocrite et un menteur ». La passion pour ces divertissemens est si forte que les bourgeois deviennent avarés pour tout le reste afin d'économiser en vue de la représentation et des débauches qui s'ensuivent ; « ils rechignent à payer une dette, mais non à dépenser le double pour leurs pièces. » Les marchands fraudent dans leurs ventes, toujours en vue des représentations de mystères.

Maints documens confirment ces déclarations et montrent l'exactitude du tableau. Le goût des prêtres pour le drame et autres amusemens est condamné par le concile de Londres en 1391. Cent ans plus tôt, un Anglais, dans un poème qu'il rédigea en langue française avait signalé déjà les mêmes abus, et on voit par là combien ils étaient enracinés. Une autre folie, dit William de Wadington, a été inventée par les cleres fols ; c'est ce qu'on appelle des Miracles ; malgré les décrets ils se déguisent au moyen de masques, « les forenés » ! Sans doute le drame purement liturgique est permis (ce qui nous montre qu'il existait en Angleterre comme en France) ; on peut faire certaines représentations dramatiques ; « mais que ce soit chastement, en office de sainte Église » ; c'est ainsi qu'on figure la mise au tombeau et la résurrection « pour plus avoir dévotion. » Mais « faire de folles assemblées en les rues des cités, ou dans les cimetières après manger, » organiser pour les fols ces lieux de rendez-vous, la chose est bien différente, et si l'on nous dit « que ce soit fait pour l'honneur de Dieu, » n'en croyons rien ; c'est à l'honneur du diable. Il faut refuser aux acteurs de leurs prêter chevaux et harnais, habits, ornemens divers : car le théâtre d'alors vivait d'emprunts ; et malgré les défenses, malgré l'exemple des chapes de Saint-Alban brûlées, il continuait d'employer des vêtemens d'église. « Si les vêtemens furent consacrés, dit William, le péché est encore plus grand, » le prêtre ou le clerc qui consent au prêt mérite châtiement, il commet un sacrilège. Dans tout ceci, dans tous les divertissemens publics, danses et folies de toute sorte, une lourde responsabilité échoit aux ménestrels, « car ils ont un métier trop périlleux ; ils font oublier Dieu et aimer la vanité du siècle. »

Beaucoup de ces drames anglais autrefois si populaires nous sont parvenus. Indépendamment des pièces existant à l'état séparé, histoires de saints (très rares) ou épaves d'anciennes séries, plusieurs collections subsistent, jadis propriété de guilds ou de municipalités. Nombre de villes se donnaient ces spectacles, qui

attiraient des visiteurs et qui étaient à la fois édifiants, profitables et amusans. A partir du *xiv^e* siècle, les représentations étaient généralement confiées aux corps de métiers, chacun se chargeant, quand faire se pouvait, de scènes conformes à sa spécialité : les charpentiers représentaient Noé et son arche; les orfèvres, les rois mages couronnés d'or; les marchands de vin, les noces de Cana, où s'accomplissait un miracle qui, dans ce temps, leur était familier; d'autres fois les drames étaient joués par des guilds fondées exprès pour cela : Guild de la Fête-Dieu, du *Pater noster*, etc. Nous avons ainsi, dans un état plus ou moins complet, la collection des mystères joués à Chester, Coventry, Woodkirk, York, et des fragmens d'autres collections. Ces textes sont généralement du *xiv^e* siècle; mais ils nous sont parvenus avec des remaniemens postérieurs. On n'avait pas plus de respect pour les vieux mystères que pour les vieilles églises; on ajoutait des peintures, des porches, des enjolivemens à la mode du jour.

Ces fêtes dramatiques qui enchantaient toute une ville, auxquelles accouraient d'un zèle égal paysans, ouvriers, bourgeois, seigneurs, rois et reines, que la Réforme ne put tuer qu'après un demi-siècle d'efforts, coupaient avec un éclat incomparable le cours monotone des mois et des jours. La circonstance était solennelle; on s'y préparait longtems d'avance; c'était affaire d'importance, affaire d'État. Les corporations se taxaient pour subvenir aux représentations dont elles étaient chargées; des amendes étaient prescrites pour les cas où elles accompliraient insuffisamment leurs fonctions, ou bien arriveraient en retard pour commencer la pièce.

Si l'on se borne à lire le texte de certains mystères, on sera tenté de les déclarer enfantins, barbares, grossiers. Ils sont cependant très dignes d'attention comme montrant un côté de l'âme des ancêtres, qui faisaient en tout cela *de leur mieux* : car les représentations n'étaient pas des œuvres de hasard; c'était le produit d'une application soutenue. N'était pas acteur que voulait; il fallait s'exercer et, dans certaines villes, passer des examens. A York, un arrêté du conseil de la cité prescrivait que dès le carême, c'est-à-dire bien longtems d'avance, puisqu'on jouait à la Fête-Dieu, « quatre acteurs, des plus habiles et des mieux renommés qui soient dans la ville, seront appelés devant le maire. Ils seront chargés de rechercher, entendre ou examiner tous acteurs, pièces et échafauds dont peuvent disposer les différens corps de métier prenant part aux représentations de la Fête-Dieu. Ils admettront et autoriseront les acteurs qui leur paraîtront pouvoir, grâce à leur expérience et à leurs qualités physiques, faire honneur à la cité et

auxdits métiers ; ils renverront et excluront rigoureusement toutes personnes d'une habileté, d'une voix ou d'un physique insuffisans. » Chaque association ouvrière était tenue de produire devant les examinateurs « de bons acteurs bien habillés et parlant clairement », à peine de cent shillings d'amende, ce qui ferait plus de mille francs aujourd'hui. Ce témoignage est du xv^e siècle ; mais il en est d'antérieurs qui montrent que, dès le début et jusqu'à la fin, on sut discerner entre les bons et les mauvais acteurs, et on attacha une grande importance à la prononciation et aux gestes. Le mystère d'*Adam*, qui est du xii^e siècle, débute par des recommandations aux acteurs : « Qu'Adam soit exercé à répondre juste au moment voulu et qu'il le fasse sans lenteur ni précipitation ; de même pour les autres acteurs, qu'ils parlent d'une manière posée, avec des gestes correspondant aux paroles ; qu'ils n'ajoutent ni ne retranchent aucune syllabe dans les vers ; que leur prononciation soit correcte. » L'amusement de ces exhibitions, le succès personnel des bons acteurs, tirés soudainement de l'ombre où s'écoulait leur vie ouvrière, offraient un si vif attrait qu'on voyait des artisans laisser là leurs outils et devenir acteurs nomades.

Sorti de l'église, le drame eut pour s'étaler toute la ville, et il la remplit tout entière ; ces jours-là la ville lui appartenait, chaque compagnie possédait des chars et des tréteaux (*pageants*) posés sur des roues et qui figuraient le lieu des différentes scènes de la pièce ; toute la série était représentée intégralement sur les principales places de la ville. Dès qu'une pièce était finie, les chars laissaient place aux suivans et s'en allaient à un autre carrefour où l'on recommençait. Les habitans des maisons voisines se trouvaient de la sorte « aux premières loges » pour bien voir ; aussi dans certaines villes leur faisait-on payer ce privilège. A York, à dater de 1417, on mit les représentations aux enchères et les pièces se jouèrent devant la porte des plus offrans. Dans d'autres cas les tréteaux étaient fixes et toute la représentation avait lieu au même endroit.

La forme des tréteaux roulans variait de ville à ville. A Chester « ces *pageants* ou chars étaient de forme élevée, comme une maison divisée en deux étages ; celui d'en haut était découvert ; dans celui d'en bas les acteurs s'habillaient ; dans celui d'en haut ils jouaient. Les chars avaient six roues. » Dans d'autres cas les tréteaux étaient moins élevés, et des plans inclinés rejoignaient la plate-forme au sol de la place. Un cavalier pouvait ainsi y monter : « Ici Hérode chevauche sur le *pageant*, puis dans la rue. » (Mystères de Coventry.) D'autres fois enfin la salle d'en haut ne

restait pas ouverte, mais un rideau s'ouvrait et se fermait suivant les nécessités de l'action.

Les principaux personnages, représentant précisément « l'action », se rendaient à travers la place d'un tréteau à l'autre; le rideau s'ouvrait et le dialogue s'établissait de la place au tréteau. Les rois, les anges, Dieu dominaient toujours ainsi le reste des personnages. Exemple : « Ici ils prennent Jésus et le conduisent en grande hâte à Hérode, et l'échafaud d'Hérode s'ouvrira, et l'on verra Hérode sur son trône, tous les Juifs étant à genoux, excepté Anne et Caïphe. » Chaucer parle des « tréteaux élevés » sur lesquels son clerc Absalon jouait Hérode; le tétrarque en effet trônait toujours au-dessus de la multitude.

Les arrangemens adoptés en Angleterre étaient, comme on voit, à peu près les mêmes que ceux de France, et cela est naturel, puisque le goût de ces drames avait été importé par les Normands. Pas plus dans l'un que dans l'autre pays, il n'y eut jamais de ces maisons à six étages décrites par les frères Parfait, dont chaque étage figurait un lieu différent. Il faudrait se représenter au contraire ces fameuses maisons couchées par terre, avec leurs compartimens répartis autour de la place. Il existe du reste d'anciennes peintures donnant une idée fort précise de la manière dont les choses se passaient. Une ravissante miniature de Jean Fouquet, conservée à Chantilly, a pour sujet une représentation dramatique de la vie de sainte Apolline. L'action principale, jouée par la sainte et les bourreaux, se passe à terre, sur la place publique. Tout autour sont disposés des tréteaux composés d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage qu'un rideau peut fermer. Une de ces sortes de loges figure le Paradis, et des anges, les bras croisés, tranquillement assis sur leur escalier, attendent leur tour de parole; une autre est remplie de musiciens jouant de l'orgue, de la trompette, etc.; une troisième contient le trône du prince; le trône est vide, car le prince, Julien l'Apostat, un sceptre fleurdelisé à la main, vient de descendre par une échelle pour prendre part à l'action principale. L'enfer a la forme d'une gueule énorme s'ouvrant et se fermant; elle est posée à terre, pour la facilité des démons, qui avaient constamment à intervenir dans le drame et qui avaient de plus pour fonctions de maintenir l'entrain de la foule, en se répandant subitement parmi elle, hideux, velus, hurlans, faisant des cris et contorsions, « avecques grande terreur des petits enfans », disait Rabelais qui, comme Chaucer deux cents ans plus tôt, avait souvent assisté à ces drames. La miniature représente plusieurs de ces démons aux pieds fourchus sortis de leur enfer; on y voit aussi un bouffon qui, pendant le mar-

tyre même de la sainte, amuse les spectateurs et marque son mépris pour la chrétienne de la façon décrite par Jean de Salisbury dès le XII^e siècle, en montrant sa personne d'une manière *quam erubescat videre vel cynicus*.

Aux loges ou « establies » réservées aux acteurs sont mêlées d'autres loges construites pour les spectateurs d'importance ou les mieux payans. Ce mélange eût jeté nos esprits dans un certain désarroi; mais alors on n'était guère exigeant et on avait l'illusion facile. Du reste ces spectateurs seigneuriaux, richement vêtus, étaient eux-mêmes un spectacle; on s'habitua si bien à eux que nous les retrouverons assis sur le théâtre de Shakspeare comme sur le théâtre de Corneille et de Molière.

J'étais sur le théâtre en humeur d'écouter...

dit l'Éraste des *Fâcheux*. Au temps de Shakspeare, l'usage était plus contraire encore à l'illusion; non seulement il y avait des seigneurs sur les côtés de la scène, mais il y en avait même dans le fond, occupant une vaste loge qui faisait face au parterre.

Les costumes étaient riches; c'est ce qu'on en peut dire de mieux. Les saints se mettaient autour du menton des barbes d'or frisé; Dieu le Père était habillé en pape ou en évêque. La foule était peu difficile, et pour cause, sur l'exactitude historique; tout ce qu'il lui fallait c'était des *signes*. Les chapes et les tiaras étaient à ses yeux les signes religieux par excellence, et sous cet accoutrement elle reconnaissait Dieu sans hésiter. Le turban, coiffure sarrasine, Mahomet objet de la vénération des infidèles, lui étaient connus et étaient à ses yeux le signe caractéristique de l'impiété. Aussi Hérode était-il coiffé d'un turban et jurait-il prématurément par Mahomet. L'habitude des symboles rendait facile l'interprétation de ces signes, et l'usage s'en perpétua. Les peintres de la Renaissance représentent saint Étienne avec une pierre, saint Paul avec une épée, signes et symboles qui évoquaient tout le drame du martyr dans l'esprit des hommes de bonne volonté.

Les auteurs de mystères ne se préoccupaient guère, comme on peut croire, de la règle des unités. Le mystère français du *Vieux Testament* ne s'accomplit pas en un jour; il occupe exactement quarante siècles. Les localités les plus lointaines étaient représentées autour de la place, Rome, Jérusalem, Marseille; les « establies » ou échafauds, serrés les uns contre les autres, ne donnaient pas l'idée de ces grandes distances: l'imagination des spectateurs devait suppléer à tout; quelques toises de terrain représentaient

a Méditerranée de Marseille à Jaffa, quelques minutes représentaient des années; Hérode envoie un messager à Tibère; à peine le tétrarque a-t-il fini de parler que déjà son serviteur est à Rome, et accomplit sa mission. Noé entre dans l'arche et ferme sa fenêtre, — un instant de silence, — la fenêtre s'ouvre, Noé passe la tête et déclare que les quarante jours sont finis. (Mystères de Chester).

Afin de faciliter un peu sa tâche au public on prenait certaines précautions pour qu'il sût où il était; parfois un écriteau indiquait le pays représenté, usage qui comme tant d'autres, issu des mystères, se retrouve sur les théâtres du temps d'Élisabeth : « On écrit *Thèbes* en grosses lettres sur une vieille porte, dit sir Philip Sidney, et, sans en demander davantage, nous devons nous croire à Thèbes. » D'autres fois l'acteur, s'inspirant par avance des préceptes de Boileau « décline son nom », ce qui permet de se reconnaître dans cette foule : Je suis Hérode! Je suis Tibère! Ou encore les personnages en se transportant d'un lieu à un autre s'écrient : Nous voici arrivés, je reconnais Marseille! Tous ces procédés se retrouvent dans Shakspeare, avec le génie en plus. C'est le même procédé qui lui fait faire en vers merveilleux ces descriptions de paysages, de châteaux forts, de landes désertes, pour suppléer au décor absent par un appel à l'imagination. S'il y avait eu des décors, la description eût fait double emploi et eût été hors d'œuvre.

Quelques essais de décors étaient tentés cependant, mais si naïfs que c'étaient encore des signes et symboles plutôt que des représentations des lieux. Un trône signifiait le palais du roi; Dieu sépare la lumière des ténèbres : « Adoncques se doit monstrier ung drap painet, c'est assavoir la moytié toute blanche et l'autre toute noire. » La création des animaux se rapproche davantage de la réalité : « Adoncques doit-on secrettement getter petis oyseaulx volans en l'air, et mettre sur terre oysons, cynes, canes... avecques le plus de bestes estranges qu'on pourra trouver. » L'état d'innocence était représenté innocemment : « Adoncques se doit lever Adam tout nud et faire grandes admirations en regardant de tous costez. » Le public lui rendait sans doute admiration pour admiration. Même simplicité dans les mystères anglais qui ajoutent une recommandation pratique à l'adresse des acteurs : « Ici Adam et Ève se lèveront, tout nus, et il faudra qu'ils n'aient pas honte. » Le moment d'avoir honte viendra du reste un peu plus tard; le serpent « sort de son trou » et fait son office : « Adoncques doit Adam couvrir son humanité faignant d'avoir honte. Icy se doit semblablement vergongner la femme et se musser (cacher) de sa main... »

Si les décors étaient négligés, les machines l'étaient moins. Cette caractéristique des temps modernes, levain qui transforma le vieux monde : la passion de l'impossible, qui fit accomplir tant de grandes choses, en fit faire aussi beaucoup de petites ; elle paraissait dans ces humbles détails : on négligeait le décor, mais on s'acharnait à construire des « engins. » Pendant qu'un drap blanc et un drap noir figuraient la lumière et le chaos, dès le ^{xii}^e siècle, dans le drame anglo-normand d'*Adam*, un serpent mécanique tentait la femme au Paradis Terrestre, « *serpens artificiosè compositus.* » Ève émerveillée n'offrait que peu de résistance. Ailleurs un ange emporte Enoch « par un engin subtil » en Paradis Terrestre. Dans le Jugement dernier des mystères de Chester « on fera descendre Jésus comme dans un nuage, si on peut. » Mais on ne pouvait pas toujours. Les anges dans la miniature de Fouquet n'ont d'autre « engin » pour descendre sur terre qu'une échelle. Dans *Marie-Madeleine* (drame anglais du ^{xv}^e siècle), une barque paraissait sur la place, avec son mât et sa voile, et transportait en Palestine le roi de Marseille.

L'enfer fut de tout temps la partie le plus soignée et la mieux machinée. La gueule s'ouvrait et se fermait, jetait des flammes par les naseaux, vomissait sur la foule ses démons, armés de harpons, poussant des hurlemens affreux. Des profondeurs de la gorge du monstre s'élevaient des bruits épouvantables : c'étaient les gémissemens des damnés ; on les imitait fort simplement en choquant entre elles « des marmites et casseroles ». Dans le drame d'*Adam*, les héros sont emmenés en enfer en attendant la descente du Christ, et la scène, d'après les indications du manuscrit, devait être ainsi figurée : « Alors viendra le Diable et trois ou quatre diables avec lui portant des chaînes dans leurs mains et des anneaux de fer qu'ils mettront au cou d'Adam et Ève. Quelques-uns les poussent, d'autres les tirent vers l'enfer. D'autres diables, attendant près de l'enfer les nouveaux venus, se livrent entre eux à des gambades en signe de joie pour la catastrophe. » Après l'entrée en enfer, les diables « en feront sortir une grande fumée ; ils vociféreront de joie, choquant leurs casseroles et chaudrons pour qu'on les entende du dehors. Après un moment, quelques diables sortiront et feront une course à travers la place. » Les marmites étaient d'un emploi fréquent ; Abel en avait une sous sa robe, et Caïn frappant dessus en tirait des sons lugubres, dont les auditeurs étaient tout attendris (même drame d'*Adam*).

Les « engins » se perfectionnèrent à mesure qu'on approcha de la Renaissance. Mais il fallait y consacrer beaucoup d'argent,

et seules pouvaient subvenir à de telles dépenses les municipalités ou la cour. En Angleterre le décor et les machines font de grands progrès chez le roi. Inigo Jones en invente de ravissans, dont les dessins subsistent. Mais ces splendeurs étaient trop coûteuses pour passer sur les théâtres publics pour lesquels écrivait Shakspeare : aussi ne songea-t-il jamais à employer d'autre magie que celle de son vers. Inigo Jones réalisait des changemens à vue avec ses machinistes, et Shakspeare avec sa poésie. Ceux de Shakspeare ont l'avantage qu'on les voit encore.

III

Quoi qu'on puisse penser de tant de naïvetés, d'indécences, de grossièretés, d'enfantillages, de ces ruines que tant de lierre couvre et dont on peut à peine discerner les formes, il faut pourtant regarder ces œuvres de près, et pour nous y déterminer une considération suffirait à défaut de toute autre : pendant que dans le théâtre de Bacchus, au pied de l'Acropole, les pièces de Sophocle étaient jouées une fois sans plus, les drames chrétiens, remaniés de siècle en siècle, ont été représentés cinq cents ans de suite, devant des foules immenses. C'est là un phénomène unique dans l'histoire de la littérature.

Plusieurs raisons l'expliquent, et on en a déjà fourni quelques-unes. La curiosité de voir était extrême, et dans ces spectacles on voyait tout ce qu'on pouvait souhaiter : l'inconnaissable, l'invisible, des miracles, la cour du roi, le paradis terrestre ; ce dont on avait entendu parler, ce dont on avait rêvé. Les moyens étaient simples, mais le public les jugeait suffisans.

Ce que les fêtes étaient dans l'année, les sacremens l'étaient dans la vie des hommes ; marquant les grandes étapes mémorables de l'existence. Tout un réseau de pratiques et d'obligations pieuses enserrait les mois et les saisons. Les cloches ne restaient jamais longtemps muettes ; elles tintaient moins discrètement qu'aujourd'hui et n'avaient pas peur d'appeler l'attention sur elles. A chaque période de la journée elles rappelaient à tous des prières à dire ; et, même à ceux qui n'en disaient pas, elles rappelaient l'importance de la religion. Les existences étaient ainsi comme imprégnées de religion. Or toute la religion était expliquée, représentée aux yeux, rendue tangible dans les mystères.

Les vers débités par les acteurs ne ressemblaient guère à ceux de Shakspeare ; c'étaient la plupart du temps des bavardages vulgaires, d'une prosodie barbare, où une allitération sans règles

exactes se mariait à des rimes boiteuses, mais l'émotion était grande. Dans l'état d'âme où se trouvaient les spectateurs d'alors, rien n'eût pu arrêter leur émotion, ni les méchans vers, ni les « engins » ridicules ; la cause de l'émotion était le sujet de la scène et non la manière de la représenter. Tout le passé de l'humanité était en jeu, et son avenir éternel. Aussi les acteurs étaient-ils parfois interrompus par les exclamations et les mouvemens passionnés de la foule. A un drame représenté à la Comédie-Française, il y a peu de temps, un spectateur a surpris ses voisins en s'écriant : « Mais signe donc ! Est-elle bête !... » Dans le plein air de la place publique, à une époque où les mœurs étaient moins polies, bien des interjections de ce genre coupaient la représentation. Bien des apostrophes injurieuses ont dû être adressées à Ève écoutant le serpent. Et le serpent parlait (dans le drame d'*Adam*) un langage facile à comprendre, le langage de la vie quotidienne :

DIABOLUS.

Je vis Adam, mais trop est fol.

ÉVA.

Un peu est dur...

DIABOLUS.

Il est plus dur que n'est un fer.

Mais toi, Ève, tu es un être supérieur, délicat, ravissant à voir :

Tu es faiblette et tendre chose,
 Tu es plus fraîche que n'est rose,
 Tu es plus blanche que cristal,
 Que nief (neige) qui choit sur glace en val...
 Pour ce fait bon se traire à toi ;
 Parler te veux...

Et pour ces complimens, pour cette folie, pensait la foule, pour cette faute de notre mère commune, nous souffrons et nous peignons, nous faisons carême, nous sommes tentés, nous sommes faibles, et s'ouvre sous nos pas cette gueule horrible de l'enfer qui peut-être un jour nous engloutira tous. Ève, détourne-toi du serpent !

Plus grande encore était l'émotion causée par le drame de la Passion, le drame du rachat, dont tous les détails étaient familiers ; et l'indignation était si forte que les bourreaux n'échappaient pas toujours aux mauvais coups.

Le moyen âge est l'âge des contrastes ; il ignore la mesure. On

l'a déjà vu à propos de Chaucer (1) ; les plus habiles, pour arriver à une sorte d'équilibre, *compensent*, comme Chaucer, des contes du Meunier avec des histoires de Grisélidis. Quand ils veulent être tendres, les auteurs des Mystères tombent la plupart du temps dans ces gentilleses par trop raffinées qui décèlent le barbare. Après une scène touchante entre Abraham et son fils, les petites mines d'Isaac qui demande seulement à ne pas voir « l'épée si aiguë » dépassent la région sensible de notre cœur et atteignent presque le point où commence le rire. L'opposition entre les fureurs d'Hérode et la douceur de Joseph et Marie est poussée de même au point le plus exorbitant. Joseph, qui tout à l'heure injurait sa femme en termes intraduisibles, devient un saint tellement gentil et suave qu'on a peine à le reconnaître. Il emporte ses outils en Égypte, *ses petits outils*, dit-il. Quoi de plus touchant ? Au moyen âge on s'attendrissait là-dessus, on pleurait ; et tout aussitôt on était prêt à se réjouir des plus énormes bouffonneries. Elles abondent dans les mystères et parmi elles brillent parfois des scènes de comédie, faites d'observation vraie.

Les personnages les plus mal traités dans les mystères anglais sont les rois. Ce sont toujours des fantoches grotesques et méchants. Les auteurs eussent peut-être donné pour excuse que leurs rois sont des mécréans et que le noir n'est pas assez noir pour peindre des infidèles. Mais à ce pieux motif s'ajoutait sûrement une pointe de malice, et une partie du plaisir que les auteurs des mystères trouvaient à dessiner des caricatures venait de ce que les originaux, non seulement étaient des païens, mais encore des rois. Car ils étendent la satire des rois aux princes et aux seigneurs, même lorsque ceux-ci sont chrétiens. On constate ainsi la présence inattendue de Lancelot du Lac à la cour d'Hérode, en Palestine, où, après avoir débité maintes vantardises, le preux amant de la reine Guenever tire son invincible épée et massacre les Innocens (Mystères de Chester).

Hérode, Auguste, Tibère, Pilate, Pharaon, le roi de Marseille, ouvrent toujours les scènes où ils figurent par un monologue où ils font leur éloge ; c'était une tradition établie ; de même que Dieu récitait volontiers un sermon, de même ces personnages faisaient ce que les manuscrits appellent leur *boast*, leur fanfaronnade ; ils sont les maîtres de l'univers ; ils lancent le tonnerre, tout le monde leur obéit, ils jurent sans vergogne (par Mahomet) ; ils mènent grand tapage. Ils se pavent dans leurs beaux habits et leurs belles phrases, et prononcent toujours quelques paroles en fran-

(1) Voir la *Revue des Deux Mondes*, du 15 avril 1893.

çais ; le français est là comme signe de puissance et d'autorité ; l'Hérode anglais ne pouvait se flatter de descendre des ducs de Normandie, mais les sujets des rois angevins se seraient difficilement représenté un prince qui n'eût pas parlé français. Le français d'Hérode est mal châtié, et le parlement de Paris, qui devait s'indigner un jour de la mauvaise grammaire des Confrères de la Passion, eût bien souffert s'il avait vu mettre à la torture le noble langage de France sur les tréteaux de Chester.

Peu importait, et des mots quelconques suffisaient, puisque le français n'était autre chose qu'un signe, tout comme l'épée de saint Paul et le turban des païens.

Une des fonctions de ces turbulens héros était d'imposer le silence ; jaloux du bruit à faire, ils tenaient la main à ce que nul n'empiétât sur leur privilège : tâche que la foule indisciplinée des spectateurs ne rendait pas facile. « Tenez-vous cois, beshers ! » crie Auguste ; — *beshers* signifie « beaux sires » dans le français royal des mystères, « je vous l'ordonne ! pas un mot de personne ; moi seul je dois parler ! le premier qui remue, je lui lance ma foudre au nez ; aussi soyez muets comme des pierres ! » Silence ! crie Tibère ; Silence ! crie Hérode ; « bougez sans permission et je vous hache menu comme chair à pâté : *small as flesh to pott !* » (Collection de Woodkirk.) Et chacun de ces princes, là-dessus, de se démener sur son tréteau, et de s'égalier pour le moins au soleil. « Au-dessus de tous les rois sous le cristal des cieux royalement je règne, dans la félicité, inconnu au malheur... » — « Du ciel et de la terre je suis gouverneur souverain, dit un autre... je suis le roi des rois. » — « Place, canaille, dit un troisième, pourquoi ne me saluez-vous pas?... Il ne vous arrive guère de voir un prince comme moi, et le fait est qu'il n'y en a aucun sous le soleil... Je suis le roi de Marseille ! » De tels personnages n'ont peur de rien ; ils sont familiers avec l'auditoire et l'interpellent à chaque instant, ce qui ne devait pas contribuer au maintien du bon ordre : « Vois-tu toutes ces belles femmes ? dit l'Octave des mystères de Chester en montrant l'assistance ; choisis celle que tu voudras ; prends la plus jolie ; je t'en fais cadeau. » — « Ne suis-je pas le maître, dit Tibère, répondez tous ! » Et une note du manuscrit porte : « Ici le peuple répond d'un seul cri : Oui, Mylord, oui ! » Le tout était joué avec gestes appropriés, d'une emphase extrême et dont la tradition se conserva fort tard. Shakspeare condamne (comme Molière condamnait les comédiens de l'hôtel de Bourgogne) les acteurs de son temps qui « sur-hérodaient Hérode. »

Les auteurs des mystères anglais n'avaient pas grande expé-

rience des cours : ils traçaient leurs caricatures par à peu près. Ils n'étaient pas non plus fort instruits ; les anachronismes et les bévues pullulent sous leur plume ; pendant qu'Hérode sacrifie à Mahomet, Noé invoque la Sainte Vierge, et les bergers de Noël jurent par la mort du Christ dont on ne leur annoncera la naissance qu'à la fin de la pièce.

La psychologie de ces drames est très sommaire, surtout lorsqu'il s'agit de personnages d'un certain rang et de sentimens un peu raffinés. Les auteurs de mystères parlent alors à l'aventure et décrivent par ouï-dire ; ils n'ont vu leurs modèles que de loin et ne sont pas familiers avec eux. Ont-ils à nous faire comprendre par suite de quels reviremens la jeune Marie-Madeleine, vertueuse autant que belle, se résout à commettre son premier péché, ils s'y prennent fort simplement. Un « galant » la rencontre et lui déclare soudain qu'il la trouve jolie et qu'il l'aime. « Comment, Monsieur, dit-elle, me prenez-vous pour une... ? » — Oh ! pas du tout répond l'autre, mais vous êtes si jolie... si nous dansions ensemble?... si nous prenions du pain trempé?... Marie ne peut résister à ces preuves de tendresse. « Je suis bien aise que nous nous soyons rencontrés, m'amour... Je commence à vous aimer... Je suis à vous pour la vie. » Clarisse Harlowe y mettra plus de formes et plus de temps ; ici vingt-cinq vers ont suffi.

Mais la vérité est serrée de plus près lorsque les auteurs parlent de choses qui leur étaient familières et décrivent les pauvres diables parmi lesquels ils vivaient. C'est là, au point de vue littéraire, le grand mérite des mystères : on y trouve les premières scènes de vraie comédie que compte l'histoire du théâtre anglais.

Bien entendu cette comédie est la plupart du temps bouffonne : en tout on allait aux extrêmes. Certaines scènes joyeuses étaient aussi célèbres que les vantardises d'Hérode ; elles ont fait pendant des siècles les délices de la vieille Angleterre. Les scènes de mari à femme, Noé et sa femme, Pilate et sa femme, Joseph et Marie, cette dernière scène fort scandaleuse, étaient extrêmement populaires. Dans toutes les collections de mystères anglais la femme de Noé est une mégère non apprivoisée, qui refuse d'entrer dans l'arche. Dans la collection d'York, Noé recevant de Dieu l'ordre de construire l'arche s'étonne un peu d'abord : « Ah ! mon bon Seigneur, je suis bien vieux ! » Il se résout cependant ; les pluies commencent, il faut partir. Noé appelle sa femme ; elle ne vient pas : entrer dans l'arche ! elle voulait justement se rendre à la ville ; elle ordonne même à ses enfans d'aller s'habiller, sans se soucier autrement du Déluge. Noé lui fait observer qu'il a déjà plu énormément et que son projet de promenade est fort imprudent.

La dame n'est aucunement pacifiée; pourquoi lui avoir fait mystère de tout cela, et n'avoir pas pris son avis? Voilà cent ans que son mari travaille à l'arche et elle n'en savait rien! Il n'est du reste guère agréable de quitter la terre ferme pour vivre en bateau; dans tous les cas il lui faut le temps de faire ses paquets; et puis il faudra qu'elle emmène ses commères pour avoir à qui parler. Noé, qui déjà, en construisant son navire, s'est exercé à la patience, ne perd pas courage; il reçoit un soufflet, il ne se rebute pas. La femme entre enfin, et avec elle, comme on peut croire, l'orage est dans l'arche.

Saint Joseph est un pauvre artisan, décrit d'après nature, ayant le langage des artisans, leurs mœurs, leurs ignorances, leurs aspirations. Peu de monumens de la littérature du moyen âge contiennent de meilleures descriptions de l'ouvrier que les mystères où il figure. Quelques-uns de ses discours mériteraient d'être transcrits dans les recueils de *Political Songs*. L'empereur Auguste a profité de l'occasion du recensement pour faire proclamer un impôt nouvellement mis par lui sur tous ses sujets: « Ah! Seigneur! s'écrie le saint (dans les Mystères de Chester), que vient faire cet homme ici? Le bien du pauvre est toujours menacé. J'apprends par la proclamation de ce braillard qu'il me faut payer tribut, et le grand âge et le manque de forces m'ont empêché de rien gagner tous ces temps derniers. Arrive maintenant l'envoyé du roi pour prendre tout ce qu'il peut. Avec cette hache que je porte, cette vrille et cette tarière, un marteau, toujours en détresse, j'ai gagné mon pain. Je n'ai jamais eu château, tour ni manoir, j'ai fait en pauvre charpentier ce que j'ai pu avec ces outils; et si maintenant il me reste le moindre rien par devers moi, il faut que je le paye au roi. » Il n'a plus qu'un bœuf, il va le vendre. On pense si, dans le siècle qui vit, en Angleterre, les statuts sur les ouvriers et la révolte des paysans, ces paroles restaient sans écho dans l'auditoire.

Les scènes de ménage entre Joseph et Marie sont également curieuses au point de vue des mœurs, mais trop de grossièreté s'y mêle pour qu'on puisse les reproduire.

Dès que les gens du peuple figurent sur la scène, presque toujours le dialogue s'anime, et nous avons affaire à des personnages vivans. A côté des ouvriers représentés par saint Joseph figurent les paysans représentés par les bergers de Noël. Ce sont des bergers anglais du moyen âge; s'ils jurent par le Christ un peu prématurément, on en est moins surpris quand on les entend nommer les pays où ils vivent: le comté de Lancastre, la vallée de la Clyde, Boughton près Chester, Norbury près Wakefield. De

toutes les bières, celle d'Ely a leurs préférences. Ils causent entre eux du temps qu'il fait, de l'heure qu'il est, des méchants salaires qu'on leur paie, du mouton qui s'est perdu; ils font la dinette dans un coin de pré, chantent des chansons, se battent quelque peu; bref, se comportent en vrais bergers de la vie réelle. Ce n'est que tout à la fin, au *Gloria*, qu'ils prendront l'attitude recueillie, convenable pour le jour de Noël.

Dans les mystères joués à Woodkirk, la visite au Nouveau-né était précédée par une comédie, digne d'être rapprochée de *Pathelin* et qui n'a rien à voir avec Noël. C'est la nuit, les bergers causent, puis le sommeil vient; un de leurs compagnons, Mak, a mauvais renom et passe pour voleur; ils le font coucher entre eux. Mais Mak se lève sans qu'ils s'en doutent :

— Comme ils dorment dur! dit-il, plein de mépris pour leur vaine précaution, et il enlève un mouton qu'il porte à sa femme.

— Gare la potence! dit la femme.

— Bah! dit Mak, j'y ai toujours échappé.

— Oui, mais tant va la cruche à l'eau qu'elle revient à la fin cassée.

N'importe, ce n'est plus le temps de raisonner. Les camarades ont une opinion trop arrêtée sur Mak pour ne pas venir tout droit chez lui; ce qu'ils font. On entend dans la maison des gémissements plaintifs; c'est, paraît-il, la femme de Mak qui vient d'accoucher. Les bergers entrent, Mak fait l'empressé et le bon garçon; ses offres de service sont accueillies froidement.

— Fouillez donc la maison, puisque vous me soupçonnez!

— Hors d'ici, voleurs! crie la femme, loin de mon enfant, ne l'approchez pas!

— Si vous saviez ce qu'elle a souffert! ça vous fendrait l'âme. Vous avez tort, je vous dis, de venir ainsi chez une accouchée; mais je me tais.

— Ah! que je souffre, veuille Dieu, dans sa bonté que, si je je vous ai jamais trompés, je mange cet enfant couché là, dans le berceau!

Les bergers, assourdis, cherchent quand même et ne trouvent rien. Ils n'ont qu'à s'excuser et à partir, mais voici bien un autre embarras :

— Mak, s'il vous plaît, je veux donner six pence à votre petit.

— Non, arrière, il dort.

— Il me semble qu'il ouvre les yeux.

— Quand il se réveille, il pleure; je vous en prie, sortez d'ici!...

— Laissez-moi l'embrasser et soulever la couverture. Que diable est ceci? Il a un long museau!

Et la ruse est découverte : c'était le mouton. Les gros mots pleuvent et des mots on allait passer aux coups, quand soudainement parmi les étoiles du ciel éclate dans la nuit le chant des anges. Gloire à Dieu, paix à la terre! le monde rajeuni se renouvelle... Les colères s'effacent, les haines s'oublient et les rudes bergers d'Angleterre prennent tout recueillis le chemin de Bethléem.

IV

Le xiv^e siècle vit l'épanouissement du drame religieux en Angleterre, le xv^e sa décadence et le xvi^e sa mort. La forme sous laquelle il plut davantage fut la forme des mystères où la Bible était racontée en dialogues. La mise en drames de la vie des saints et des miracles de la Vierge fut beaucoup moins goûtée en Angleterre qu'en France; il ne reste que peu de pièces anglaises de cette catégorie, tandis que, dans notre pays, elles étaient innombrables et on en possède des recueils énormes; la Bible est la source par excellence où les dramaturges anglais allèrent puiser.

On a vu du reste qu'ils ne se gênaient guère pour y ajouter des scènes et des personnages qui n'ont rien d'évangélique. Ces scènes contribuèrent, avec les « interludes » et les dialogues facétieux en faveur chez les grands, à la formation de la comédie. Celle-ci se détache peu à peu de ses lieux d'origine, et on la trouvera à l'état libre au temps de la Renaissance.

Vers la même époque devait fleurir un genre dramatique dont l'origine remontait au xiv^e siècle : les *moralités*. C'était la transformation en drames des traités pieux et des recueils de bons conseils, comme les mystères étaient la dramatisation des livres saints. On faisait dans ces pièces de la psychologie à outrance; les individus disparaissaient, remplacés par des abstractions et représentés par leur qualité dominante; vertus et défauts se livraient bataille et se disputaient la conduite d'Humanité assise comme Hercule, « entre un double chemin ». Ainsi se manifestait jusque sur les planches la passion du moyen âge pour les allégories et les symboles. Le *Roman de la Rose* en France, les *Visions* de Langland en Angleterre, l'immense popularité de la *Consolation philosophique* de Boèce dans toute l'Europe, avaient été déjà des manifestations de ces mêmes tendances. En introduisant dans son recueil de contes l'histoire en prose de Mélibée et de Prudence, découpée en dialogue, Chaucer approcha de fort

près des moralités ; car l'œuvre n'est ni un traité, ni un récit, ni un drame et tient également des trois ; avec très peu de changemens on eût pu en faire une moralité qui se serait appelée : le Débat d'Humanité et de Sagesse.

Dans les mystères, dès le *xiv^e* siècle, les abstractions avaient trouvé place. La Mort figure dans la collection de Woodkirk. Dans *Marie Madeleine* (*xv^e* siècle) de nombreux personnages abstraits sont mêlés aux autres : Sensualité, Curiosité, Monde, Chair, les Sept péchés capitaux, etc. ; même mélange dans plusieurs pièces de la collection dite de Coventry. Ce genre, pour nous pénible à l'excès, eut à l'état libre, comme la farce, son principal développement, sous les premiers Tudors. A côté des pièces qui amusent, on s'acharne à ce moment à faire des pièces utiles et, par le moyen de moralités aujourd'hui illisibles, égayées çà et là par quelques scènes de taverne et par les gambades du bouffon ou *Vice*, armé comme Arlequin d'un couteau de bois, on enseigne la vertu, la religion, les bonnes mœurs, les sciences physiques ; on attaque la foi catholique au profit des réformés et la foi réformée au profit des catholiques.

Pendant ce temps, ancêtres universels, chez qui se trouvaient, en germe, toutes les variétés de drames, depuis la farce jusqu'à l'allégorie, en passant par les genres tragique, romantique et pastoral, les mystères vivaient encore. La Réforme était venue, le peuple s'était converti ; il avait dépouillé l'ancienne foi, mais il ne pouvait se résoudre à renoncer aux mystères. Il aimait toujours Hérode, Noé et sa femme, et tout l'appareil tumultueux des diables et diabolins de la gueule d'enfer. On s'excusait, dans les prologues, des superstitions dont les pièces étaient pleines et, la conscience ainsi tranquillisée, on les représentait sans scrupule. L'évêque réformé de Chester interdit les mystères en 1567 et on les joue quand même ; l'archevêque d'York renouvelle la défense en 1574 ; on les joue quand même pendant quatre jours : ce furent les dernières représentations de cette célèbre série. A York les habitans eurent plus de peine encore à renoncer à leurs vieux drames ; ils s'affligeaient de penser à la différence de religion qui séparait maintenant la ville de ses chères tragédies ; convertis à la nouvelle foi, les bourgeois voulurent convertir leurs pièces, et les marges du manuscrit portent encore aujourd'hui des indications qui sont la trace de leurs efforts. Mais la tâche était difficile ; les gens de la ville y perdaient leur latin ; ils se résolurent à faire appel à plus habile qu'eux et décidèrent « que le livre serait porté à mylord archevêque et à M. le doyen de la cathédrale pour être corrigé, si mylord archevêque voulait bien. »

Mylord archevêque, prudent et sage, régla l'affaire par procédé administratif. Il mit le registre dans un coin et interdit les représentations. Ce fut leur fin.

En France, les mystères survécurent tout aussi tard, mais ils eurent, à cause du caractère radical que la Renaissance prit chez nous, une bien moindre influence sur le développement ultérieur du drame. On les jouait toujours au xvi^e siècle, et le Parlement de Paris se plaignait en 1542 de leur trop grande popularité : les prêtres des paroisses et jusqu'aux chantres de la Sainte-Chapelle disaient les vêpres à midi, heure insolite, et ils les disaient « en poste » pour aller à ces spectacles.

Six ans après, la représentation des mystères était interdite à Paris ; mais on continuait à voir sur la porte de l'Hôtel de Bourgogne la croix, l'échelle et le roseau, insignes des Confrères de la Passion, dont le privilège mutilé, vieux de presque trois siècles, ne fut aboli définitivement qu'en plein règne de Louis XIV, au mois de décembre 1676. Molière était mort depuis trois ans.

En Angleterre, lorsque mylord archevêque mit fin aux mystères d'York en 1579, les vieux drames avaient produit tout leur fruit. Ils avaient entretenu le goût des spectacles ; ils laissaient derrière eux des troupes de comédiens courant les provinces, des auteurs, un public. Déjà grandissait dans une petite ville, sur les bords de l'Avon, l'enfant qui devait atteindre aux plus hauts sommets de l'art. Il suivait, la semaine, les leçons de la *grammar school* ; il assistait aux représentations que des troupes ambulantes donnaient de temps en temps à Strafford, et il voyait le dimanche, peints sur le mur de la chapelle de la Sainte Croix, un paradis et un enfer, tout pareils à ceux des mystères : des anges d'or et des diables noirs, et cette gueule immense « où damnés sont boulus », comme dit, dans une ballade célèbre, la pauvre vieille mère du poète Villon.

Au moment où se terminèrent les représentations d'York, William Shakspeare avait quinze ans.

PENTHÉSILÉE

« ... Mais le fils de Pélée continuait de gémir en songeant à la grâce divine de la jeune Amazone, étendue dans le sang et la poussière. Et de cruelles amertumes lui dévoraient le cœur, autant que précédemment à la mort de son cher Patrocle, car il se sentait pris d'un amour invincible pour celle qu'il avait tuée. »

QUINTUS DE SMYRNE.

Je publie ces feuilles dans la *Revue*, comme parfois on insère un avis personnel à la quatrième page d'un journal. C'est une confidence ou plutôt une confession dont je ne dois être que l'intermédiaire. L'ami de qui je l'ai reçue a disparu ; la personne à qui elle est destinée vit dans des conditions de retraite et de mystère qui ont dépisté toutes mes recherches. Je souhaite que ce récit, où elle se reconnaîtra aussitôt, tombe sous ses yeux.

Il y a dix-huit mois environ, un changement singulier s'était produit dans les habitudes et le caractère de mon ami H. R... Sans cause apparente, sans prétexte avoué, sans transition, il s'était retiré du monde, fuyant les salons où il était le plus familier, évitant ses amis, dont j'étais le plus ancien, sinon le plus intime. Dans les rares occasions où je l'avais pu rencontrer, je l'avais trouvé silencieux et sombre, visiblement tourmenté par quelque grave souci dont il me faisait mystère, et j'avais cherché en vain à m'expliquer cette brusque transformation d'une vie

dont j'avais souvent admiré l'équilibre et l'heureuse ordonnance.

Dans un temps et dans un monde où les caractères individuels sont si effacés, il avait sa personnalité. Il tenait d'abord de nature, une intelligence facile, une volonté énergique, une âme élégante et fine. Indépendant de fortune, il avait touché à la diplomatie, juste assez pour courir le monde et varier ses points de vue sur les hommes et les choses. D'une ouverture d'esprit et d'une souplesse de pensée qui le mettaient à l'aise dans tous les milieux, il menait à Paris une vie de dilettantisme où il entrait pour le moins autant de travail que de fantaisie. On le recherchait dans le monde parce qu'il ne s'y prodiguait pas. Il y plaisait, disait-on, par l'agrément de sa parole et le charme de ses façons ; en réalité, par son attention à ne jamais occuper les autres de sa personne, mais à toujours les entretenir d'eux-mêmes, de leurs plaisirs et de leurs soucis, de leurs intérêts et de leurs ambitions. Peut-être cette répugnance à parler de lui, cette façon de tenir les curiosités à distance par la politesse même de ses manières, dissimulait-elle un fonds de secrète hauteur ; mais, si quelque orgueil se cachait en lui, peu d'hommes étaient plus dépourvus de sotte vanité.

Ce n'était pas en effet la vanité, la partie faible de cette nature si heureusement douée, c'était un certain défaut de chaleur et de passion, l'incapacité de s'attacher à une chose ou à un être jusqu'à l'aimer uniquement. Aussi, faute d'un principe d'action, sa vie avait flotté un peu à la dérive, au hasard des circonstances. Avec son goût du travail, ses dons intellectuels et la variété de sa culture, il eût acquis facilement une situation littéraire et se fût même élevé au talent. Mais si, par exemple, le voyant intéressé à quelque étude d'art ou d'histoire, je l'excitais à produire, il me répondait invariablement que le talent des autres lui suffisait et que, de toutes les jouissances de l'esprit, la curiosité seule lui agréait, parce que, seule, elle récompense à peu près des peines qu'elle coûte.

Avait-il aimé ? Il m'eût été impossible de l'affirmer, tant sa vie intime était recluse, tant il s'appliquait à dérober le secret de ses affections. Il avait fait autrefois, dans le monde de la galanterie, de courtes et banales excursions. En dehors de ces aventures faciles et éphémères, le bruit de quelques succès plus sérieux et plus flatteurs pour son amour-propre avait discrètement circulé ; mais, impénétrable à tous sur ce chapitre, il ne s'en était ouvert à moi que par allusions vagues, lointaines et très sommaires. Une raison particulière expliquait d'ailleurs la réserve qu'il observait

envers moi à cet égard et qui contrastait avec l'absolue confiance qu'il me témoignait en toute autre matière. Les choses du sentiment étaient en effet les seules sur lesquelles nous ne pouvions nous entendre. Il n'en parlait jamais sans un esprit d'ironie et de scepticisme qui, pour tout le reste, était étranger à sa nature et n'était sans doute que la trace de quelque blessure ancienne et cachée. Lui, dont le jugement était si libre et si large et qui ne professait de dédain que pour les formes vraiment inférieures de la vie, prenait un ton de supériorité souriante et de persiflage hautain, dès qu'il était question de tendresse et de passion. Et pourtant, il ne pouvait vivre hors du commerce des femmes. Mais, autant que je croyais le connaître sous ce rapport, il ne les aimait pas pour la joie divine de les aimer : il les désirait pour le plaisir de les conquérir, de les disputer aux autres et à elles-mêmes. Il les considérait comme des êtres un peu inférieurs, d'éternels enfans, de charmans animaux, dont la mission sur terre est de procurer à l'homme ses émotions les plus vives et les plus imprévues. Quand, par hasard, il abordait avec moi le sujet féminin, il devenait aussitôt sarcastique et gouailleur, jusqu'à perdre ce sens du goût et de la mesure qui semblait, d'autre part, la qualité maîtresse de son esprit. Sa raillerie, d'ailleurs, ne l'épargnait pas lui-même, et c'était contre ses propres sentimens qu'il dirigeait ses traits les plus acérés. Un jour que, dans le cours d'une demi-confiance, il s'était montré à moi réellement ému, il avait repris soudain son travers habituel et, comme dépité d'avoir été surpris en flagrant délit d'attendrissement, il s'était persillé avec plus d'amertume que jamais. Agacé à mon tour, je l'avais interrompu non sans vivacité : « Si tu ne respectes pas l'émotion que tu fais naître, respecte au moins celle que tu ressens. » Et depuis lors, d'un accord tacite, nous n'avions plus abordé ces sortes de sujets.

Je me croyais donc tenu à une circonspection particulière, lorsque s'était produit dans sa vie ce grand changement que rien ne m'expliquait.

Un soir pourtant, l'ayant perdu de vue depuis près d'un mois, inquiet de sa santé physique autant que de son état moral, je fis taire mes scrupules et me décidai à forcer sa retraite.

Quand j'arrivai devant sa maison, de la lumière brillait aux fenêtres de son appartement. Je m'enquis auprès du portier s'il était *seul* au logis : il n'était pas sorti de la journée et n'avait reçu personne. Sûr de n'être ni indiscret ni importun, je montai. Son domestique vint m'ouvrir. L'antichambre, pleine de malles et de caisses, annonçait un départ très prochain.

Dans le cabinet de travail où j'entraî directement, il était assis à son bureau, la plume à la main, des enveloppes cachetées près de lui. Loin de paraître surpris de ma visite : « Je t'écrivais, me dit-il en se retournant à demi, car je pars demain. Mais puisque te voici, ma lettre est inutile. » Et avant que j'eusse fait un geste ou prononcé un mot, il jeta au feu deux ou trois feuillets couverts d'une écriture serrée. Dans ce mouvement, la flamme du foyer l'éclaira d'une vive lueur et je fus effrayé de voir comme, en si peu de jours, ses traits s'étaient altérés et son corps amaigri.

Puis, m'indiquant un fauteuil et s'asseyant en face de moi : « Tu es, reprit-il, mon seul ami, et ton dévouement ne m'a jamais manqué. Je n'ai donc pas le droit de te laisser ignorer plus longtemps les motifs qui m'ont éloigné de toi depuis quelques semaines et les déterminations graves qui vont changer le cours de ma vie. Mais surtout j'ai une confession à faire, et toi seul peux la recevoir. »

Et comme, à ces mots, je me récriais, il m'interrompit d'un geste qui signifiait que le temps nous était mesuré et que ce n'était pas l'heure des paroles inutiles. Puis, d'un ton simple et ferme (il avait horreur des phrases), il poursuivit :

I

Je ne t'ai jamais parlé de mes relations avec M^{me} d'Égly.

C'est à Palerme, il y aura deux ans bientôt, que je l'avais connue. Elle était descendue à l'hôtel Trinacria où, sur le point de quitter la Sicile, je m'étais arrêté pour mettre au net mes notes et mes croquis de voyage.

Dès le premier jour, j'avais remarqué cette jeune femme aux cheveux blond cendré, aux traits fins et doux, à la tournure élégante et svelte; rien dans sa personne n'attirait le regard et tout le retenait; sa mise était très simple, trop simple même, si certains détails de la toilette n'avaient révélé des habitudes personnelles d'une recherche raffinée.

On la rencontrait toujours seule avec son enfant, une petite fille de trois ou quatre ans, pâlotte, toussotante, et dont les yeux graves, toujours cernés, indiquaient une intelligence trop avancée. Dans l'hôtel plein de monde, elle vivait très solitaire, se déroband à tout contact, évitant toute relation.

Chaque matin, de la fenêtre de ma chambre, je me plaisais à la regarder assise au fond du jardin, un livre à la main, pendant que sa fille jouait, au soleil, sur le sable de l'allée. Souvent elle suspendait sa lecture pour s'assurer que l'enfant ne

risquait pas de se refroidir, et l'on devinait, à la voir si attentive, qu'il fallait des soins de chaque instant pour entretenir la vie dans ce petit corps débile, semblable à une fleur étiolée.

Le registre des étrangers m'avait appris son nom : M^{me} d'Égly.

J'avais, quelques années auparavant, rencontré à Paris un homme qui portait ce nom. C'était un garçon d'une trentaine d'années, épais, haut en couleur, cheveux et favoris roux, plus vulgaire encore au moral qu'au physique et qui, le chapeau en arrière, allait, toujours sifflotant, avec l'allure et la distinction d'un valet d'écurie. Vrai pilier de cercle et de coulisses, il dépensait allègrement un reste de fortune et de jeunesse, comptant sur son nom, sur les relations de sa famille, sur sa « veine, » comme il disait, pour se refaire un jour par le mariage un capital et une santé.

Et je me souvenais vaguement qu'en effet il avait pris femme.

— Était-ce d'elle qu'il avait fait choix? Mais comment une créature si fine se serait-elle résignée à épouser un tel butor?...

Elle était là depuis deux semaines et mon séjour touchait à sa fin, que je n'avais pu encore, malgré toute ma tactique, trouver prétexte à lui adresser la parole et à entrer en propos.

Le hasard d'une promenade au couvent de Monte-Oliveto nous mit en présence. Elle y arrivait presque au même instant que moi, seule comme toujours avec sa fille et la gouvernante de l'enfant. Tandis que nos cochers dételaient à l'auberge, nous nous acheminions séparément, moi à quelques pas devant elle, par le sentier qui conduit au couvent. La montée était rude, la journée chaude, l'occasion toute naturelle : je lui offris mon bras qu'elle accepta.

Arrivés au sommet que couronne un monastère abandonné de Franciscains, nous admirâmes ensemble le panorama qui se déroulait devant nous, — le ciel pur et transparent comme un saphir, le bois d'oliviers au feuillage léger et frissonnant, au sol parsemé de cyclamens et d'anémones, qui sous nos pieds dévalait jusqu'à la plage, les rochers teintés de rose corail qui faisaient à la côte une mouvante ceinture d'écume, enfin la mer qui, jusqu'à l'horizon, miroitait au soleil comme une moire argentée.

Après quelques instans accordés à ce spectacle, nous nous séparâmes; elle alla d'un côté avec ses livres, moi de l'autre avec mon album d'aquarelle, et de nouveau nous nous fûmes étrangers.

Quand le moment vint de songer au retour, je la vis s'approcher du petit coin d'ombre où j'étais installé. Et, comme mise en confiance par mon attitude à son égard, ce fut elle cette fois qui engagea la conversation. Nous causâmes tout au plus un quart d'heure et de façon très simple : c'était assez cependant pour que je pusse reconnaître en elle un esprit fin et gracieux, une âme ouverte aux émotions délicates et sensible à la beauté.

Quelques instans après elle, je reprenais le chemin de Palerme.

Les jours suivans, nous nous revîmes à l'hôtel; je m'approchais d'elle, je m'enquérais de sa santé, nous échangeions quelques propos insignifiants et je mettais fin très vite à une conversation qu'elle ne semblait pas désireuse de prolonger.

La veille de mon départ pourtant, nous causâmes longuement. Le dîner venait de finir et huit heures sonnaient à peine. La soirée, — c'était la première de mai, — était tiède et lumineuse. M^{me} d'Egly, assise sur un banc du jardin, se disposait à rentrer déjà lorsque j'allai lui faire mes adieux. Elle m'invita à m'asseoir à ses côtés. Tenait-elle à me laisser d'elle une impression moins vague, moins indifférente que celle qu'elle m'avait donnée jusqu'alors? Voulait-elle me remercier de n'avoir pas abusé du hasard qui nous avait un instant rapprochés l'autre jour et d'avoir deviné son désir secret d'isolement? Toujours est-il que, se départant de sa réserve habituelle, elle me témoigna pour la première fois un peu de confiance et même d'abandon.

J'appris ainsi qu'elle voyageait depuis huit mois en Italie pour la santé de sa fille; elle la conduirait ensuite, pendant l'été, sur une plage de l'Océan, d'où elle espérait pouvoir la ramener à Paris, guérie et fortifiée, aux premiers jours d'automne.

Pas une fois elle ne prononça le nom de son mari.

Elle me parla ensuite des lieux qu'elle venait de visiter, surtout de Rome et de Florence. Avec le prestige de ses souvenirs, avec ses marbres et ses ruines, ses basiliques et ses palais, Rome l'avait plus intéressée qu'émue. Et puis le contraste brutal de la poésie du passé avec les banalités de la vie moderne l'avait trop souvent choquée. Mais elle gardait à Florence un souvenir intact et plein de regrets. Elle se rappelait avec une sorte de tendresse les fresques de Santa Maria Novella et du Carmine, le petit couvent de San Marco, les trésors des Uffizzi et du Bargello, les collines de l'Arno, Fiesole, son campanile et ses cyprès découpant leur silhouette sur l'azur du ciel, enfin tout ce qui fait de Florence un lieu privilégié, un séjour incomparable pour le culte d'une pensée unique, pour un rêve du cœur ou de l'imagination.

Je la laissais parler, curieux de la sentir s'animer au réveil de ses impressions accumulées et de la voir s'ouvrir si naturellement, sans effort ni coquetterie, à un homme que, une heure auparavant, elle traitait encore comme le plus indifférent des étrangers.

Une horloge du voisinage, qui sonna dix heures, interrompit brusquement notre entretien. Elle se leva, me dit adieu en me tendant la main et s'en alla vers l'hôtel.

Je restai une grande heure encore à jouir de cette nuit, douce et parfumée comme une nuit d'été, si claire qu'au ciel on ne dis-

tinguait pas le scintillement des étoiles. Et, pensant à M^{me} d'Égly, j'admiraï l'harmonie qui semblait exister entre sa personne extérieure et ce que je venais d'entrevoir de sa nature intime.

Cinq jours plus tard, je rentrais en France, et déjà le souvenir de ma compagne de Palerme n'était plus dans mon esprit qu'une vision presque effacée, à peine plus distincte que le souvenir d'un rêve.

II

Au mois de novembre, je la retrouvai à Paris. Elle habitait le deuxième étage d'un hôtel isolé, rue Rembrandt, aux environs du parc Monceau. Elle vivait là, seule avec son enfant.

De temps à autre, à de très longs intervalles, son mari apparaissait. Il demeurait deux, trois jours, puis repartait pour Monte-Carlo, pour Luchon, pour Spa, pour un de ces lieux où le plaisir est facile et dure toujours. J'eus bientôt la clé de cette singulière organisation de vie conjugale. A quelques propos de cercle et de salon, je compris qu'entre M^{me} d'Égly et son mari ne subsistait plus qu'un lien de convenance tout extérieur. Leurs rapprochemens intermittens s'expliquaient, pour elle, par le désir de maintenir aux yeux du monde, et dans l'intérêt de sa fille, une dernière apparence d'union matrimoniale, — pour lui, par les avantages d'ordre très positif qu'il retirait de cette combinaison. Le voyage de M^{me} d'Égly en Italie avait facilité l'établissement de ces rapports entre les époux, en y servant d'abord de prétexte.

Orpheline depuis l'enfance, élevée par une tante, vieille fille sèche et dévote qui était morte peu de temps après l'avoir si habilement fiancée, M^{me} d'Égly n'avait plus de famille directe. Ses beaux-parens, qui s'étaient pris de tendresse pour elle, avaient redoublé d'attentions à son égard depuis le triste et banal roman de son ménage, comme pour témoigner que, séparée moralement de leur fils, elle restait sans tort et sans reproche. Mais, âgés tous deux, demeurant la majeure partie de l'année au fond de la Sologne, leur affection était, pour leur belle-fille, de plus de ressource que leur société.

A part deux amitiés de femme et un très petit nombre de relations, M^{me} d'Égly vivait donc dans une grande solitude. Rien pourtant ne lui aurait été plus aisé que d'aller dans le monde : elle y avait été attirée, elle y eût brillé ; son nom, sa grâce, sa fortune, son indépendance, c'était plus qu'il n'en fallait pour faire d'elle une des préférées, une des élues des salons parisiens. Elle avait décliné d'abord les invitations, puis le monde oublie si facilement qui ne le recherche pas, qu'elle n'eût bientôt plus à s'en écarter. Elle acceptait avec une gaieté courageuse cette reclusion, y mettant la fierté

de son veuvage volontaire, n'y dérogeant que pour participer à quelques réunions d'une stricte intimité ou pour assister à quelques concerts.

Ce fut précisément un dimanche, au Conservatoire, que je la rencontrai pour la première fois depuis mon retour. Je la saluai à la sortie.

La quinzaine suivante, je la revis encore : elle m'invita à l'aller voir.

Trois jours plus tard, j'étais chez elle. De cette entrevue qui fut banale et courte, j'emportai pourtant le désir de revenir.

Je revins, et bientôt mes visites se succédèrent à peu près régulièrement chaque semaine.

Elle ne démentait pas, en effet, la première impression que, de Palerme, j'avais emportée d'elle. Je lui retrouvais cette élégance personnelle et morale qui m'avait frappé tout d'abord, ce charme grave et doux qui inspirait l'envie des entretiens prolongés, des causeries intimes et sérieuses, et cette façon d'écouter qui donnait à sa physionomie une expression si vive et si fine.

À la mieux connaître, chaque jour on l'appréciait davantage ; car c'était vraiment un joli esprit de femme, net et doux, naturel et délicat, qui voyait clairement les choses, qui en tout discernait le point juste et dont toutes les opinions étaient comme nuancées de raison et d'agrément. Au hasard de la conversation, elle laissait tomber sur le monde, sur la vie, sur l'art ou la littérature, des réflexions ingénieuses, souvent profondes. Nul pédantisme, d'ailleurs, rien qui sentit la formule apprise ou la phrase de convention : elle était vraie en tout, sincère avec elle-même comme avec les autres, élégante dans toutes ses pensées comme dans ses moindres gestes. Il n'y avait non plus en elle ni froideur ni sécheresse, et, sous cette intelligence saine et droite, on devinait une sensibilité accessible à toutes les finesses, une source toujours vive de tendresse et d'émotion. C'était même là ce qui donnait un tour si personnel à son esprit. Par instant, des mots charmans lui paraissaient du cœur, soudains, imprévus, comme aux personnes spirituelles jaillissent les traits piquans et les brillantes reparties.

Le salon où elle me recevait me paraissait une oasis de fraîcheur et de sincérité au milieu du monde parisien, — un petit salon simple et harmonieux comme elle, toujours fleuri, où chaque chose révélait la régularité de son existence, la recherche de ses goûts, la distinction de toute sa personne.

D'abord espacées, mes visites devinrent bientôt fréquentes. J'y allais, un peu à toute heure, le plus souvent après déjeuner. Je la trouvais alors, les mains gantées de suède, soignant ses jardinières d'orchidées, appelant à son insu la comparaison entre elle

et ces jolis êtres, à la structure fine, au parfum discret et rare. Elle me recevait sans interrompre sa besogne, puis elle venait s'asseoir en face de moi dans son petit coin favori et me gardait jusqu'à l'heure où elle allait chercher sa fille au parc Monceau pour faire quelque course avec elle.

Plus rarement, j'allais la voir après dîner. Je m'attardais toujours à ces causeries du soir, donnant libre cours à ma pensée, sentant les idées éclore d'elles-mêmes dans cette atmosphère intime et tiède, admirant le merveilleux miroir qu'est un esprit de femme quand nulle prétention n'en altère la limpidité. Ou bien, la laissant parler, je me surprénais parfois à écouter bien plus la musique de sa voix argentine que le sens qui se dégageait de ses paroles.

Je m'étais vite fait ainsi une habitude très douce de ce contact familial avec une créature affectueuse et simple, d'un esprit si charmant, d'un cœur si droit, et dont les pensées semblaient calmes et transparentes comme le teint de son visage.

III

Pourtant, après quelques semaines, vers le milieu de janvier, autant qu'il m'en souvient, je crus m'apercevoir d'un changement dans le caractère de mon amie.

C'était toujours le même charme, mais il s'y mêlait un peu de mélancolie. Elle n'avait plus cette tranquillité ingénue et souriante qui lui donnait tant de grâce à mes yeux. Quelque chose de nouveau et d'indéfinissable apparaissait au fond de son regard.

C'était si fugitif, que tout d'abord je n'y arrêtai pas mon esprit. Mais bientôt cela passa dans nos causeries. Il y avait dans ses paroles je ne sais quelle expression restée jusqu'alors étrangère à nos entretiens, des phrases inachevées, des silences, des réticences, une sorte de gêne que je ne pouvais ni préciser, ni m'expliquer. La conversation, qui toujours était si facile avec elle, languissait. Nous ne parlions plus guère que de choses insignifiantes, et nos propos étaient sans suite.

Un seul sujet semblait l'intéresser, — les questions de sentiment. Elle les recherchait maintenant avec autant de soin qu'elle les évitait auparavant. Le roman, l'article de revue, l'incident du jour, tout lui était prétexte à aborder ce terrain dont elle s'était jusqu'à ce jour si soigneusement écartée. Et parmi ces questions, une l'attirait plus que les autres, celle de l'amitié entre homme et femme. Je l'avais tant de fois entendu traiter, le fameux problème ; j'en connaissais si bien les redites, les éternels lieux communs et l'inévitable solution, que cela me contrariait de voir mon amie y

venir à son tour. Il me semblait qu'elle allait y perdre le plus original de son charme.

Ce qui m'avait peut-être le plus séduit en elle, c'était en effet sa franchise, sa loyauté d'allure. Pas une fois je n'avais surpris dans son accueil ces habiletés si communes aux femmes, ces alternatives d'avance et de retraite, ces façons de s'offrir et de se reprendre, ces formes demi-enjôlantes, demi-railleuses, qui irritent l'espoir sans le décourager. Le gracieux concert qu'elle me donnait depuis trois mois allait-il donc finir par quelque banal refrain ?

Une fois l'esprit en éveil, je ne tardai pas à reconnaître que l'instinct de coquetterie se développait chez elle.

Jusqu'alors indifférente à sa beauté, elle recherchait à présent tout ce qui pouvait la faire valoir. Ce fut d'abord un détail de parure ou de coiffure, de coupe ou d'arrangement, c'était maintenant toute sa mise qui changeait. Aux petits costumes de drap ajustés qu'elle portait dès le lever succédaient des toilettes de ville, d'une originalité discrète encore, mais plus enveloppantes et plus habillées, et, pour l'intérieur, des robes d'une élégance plus intime et plus abandonnée. Il était rare qu'elle ne me parlât de ses courses chez les fournisseurs, de ce qu'elle avait vu, commandé, essayé. Elle s'excusait avec une gentillesse charmante d'attacher de l'importance à ce qu'elle appelait encore des futilités. J'en souriais avec elle ; mais à part moi je pensais que cette préoccupation nouvelle était le symptôme certain de quelque évolution morale prochaine.

D'autres menus indices, tels que son choix de certaines lectures, sa docilité à mes moindres avis, enfin mille prévenances dont elle me faisait l'objet, me révélaient en même temps le souci qu'elle avait de me plaire et la place que je prenais dans son esprit.

Un fait, insignifiant d'apparence, acheva bientôt de m'éclairer à cet égard.

Sur mes instances, elle avait accepté l'invitation à une soirée offerte par une de ses amies pour le mariage de sa fille : je lui avais représenté qu'elle ne pouvait s'abstenir de s'y rendre, car une séquestration trop rigoureuse, en prêtant à de fâcheux commentaires, risquait de lui aliéner à la longue les sympathies du monde.

L'inquiétude que me donnait alors la santé de mon père ne me permettant pas de la rejoindre à cette soirée où j'étais d'autre part invité, elle m'avait demandé et je lui avais promis de venir prendre le thé chez elle avant son départ, afin de la voir en toilette.

Quand j'arrivai, à l'heure dite, elle n'était pas encore prête, et je l'attendis au salon où brillait, me sembla-t-il, plus de lumière que d'habitude.

Après quelques minutes, elle entra, parée, décolletée, dans une robe unie de satin gris argent d'une tonalité exquise ; un mince collier de zibeline s'ajustait à son cou, et quelques violettes détachées apparaissaient dans l'échanerure du corsage.

A deux pas de moi, elle s'arrêta, le buste en avant, dans une contenance un peu embarrassée, les épaules rougissantes. Elle me regardait d'un air indécis qui se transforma en un radieux sourire, aussitôt qu'elle vit dans mes yeux l'approbation de sa toilette et l'admiration de sa beauté.

Au bout de dix minutes, comme je me levais pour prendre congé d'elle : « Non, restez, me dit-elle ; nous sommes si bien ici ; restez encore un instant. » Et elle se remit à causer avec une vivacité, un enjouement, une ivresse légère que je ne lui avais jamais vus.

Il était plus de onze heures quand je lui dis adieu à la portière de sa voiture.

Rentré chez moi, je voulus achever une lettre d'affaires commencée ; mais, sitôt la plume en main, mes idées et mes calculs s'embrouillèrent. Je m'assis alors au coin du feu et pris un livre ; mais je le rejetai sur la table à la seconde page. Ma pensée était ailleurs : elle me ramenait rue Rembrandt, à l'heure précédente.

Je revoyais M^{me} d'Égly dans cette robe aux tons doux et soyeux qui la dessinait si élégamment ; je me rappelais encore son heureux sourire et cette apparition dernière, en elle, d'un être qui ne s'était pas encore révélé. Puis d'autres détails me revenaient à l'esprit, son insistance à me voir ce soir-là, mon attente dans le salon, l'éclairage inusité de la pièce, sa démarche et son attitude en entrant. Et j'admirais avec quelle perfection les femmes, même les plus naïves, entendent l'art de la mise en scène.

Je remuai quelque temps ces pensées maussades et ne pus me résoudre à me mettre au lit que lorsque je fus à peu près certain que M^{me} d'Égly était rentrée au logis.

Le lendemain matin, je recevais d'elle un mot simple et affectueux, avouant de la façon la plus naturelle que sa rentrée ou plutôt ses nouveaux débuts dans le monde l'avaient amusée, et me fixant un très prochain rendez-vous. Au billet était joint, enveloppé dans du papier de soie, le petit bouquet de violettes que j'avais aperçu la veille à l'échanerure de sa gorge.

Le même jour, un télégramme m'appelait à Pau, auprès de mon père dont l'état s'était subitement aggravé. Je partis aussitôt, j'arrivai trop tard.

Quand je revins à Paris, trois semaines après, M^{me} d'Égly eut, pour m'accueillir, de ces mots dont son cœur avait le secret et qui me touchèrent aux larmes.

Mais la violence des émotions que je venais de traverser avait effacé en moi tout autre sentiment. Et puis, l'amitié qui me liait à M^{me} d'Égly était de date trop récente ; elle-même était encore trop étrangère à ma vie passée pour que j'éprouvasse le besoin d'épancher en elle le trop-plein de mon affliction. Enfin, j'avais je ne sais quelle gêne, quelle pudeur à reprendre sitôt notre commerce d'intimité.

Avec son tact habituel, elle devina mes scrupules. Elle m'attira moins chez elle ; ses prévenances se firent plus discrètes, ses attentions plus délicates : sa pensée seule se révélait à moi toujours présente.

Mais, si courtes et si rares que fussent nos entrevues, je m'aperçus bien vite que la tristesse qui se lisait sur son visage n'était pas seulement le reflet de la mienne.

Pendant mon voyage, elle avait laissé sous le voile de la sympathie sa pensée se tourner sans cesse vers moi. Ne supposant pas que le sentiment qui l'occupait fût autre que de l'amitié, elle s'y était abandonnée, sans défiance ni réserve, comme à une chose franche et naturelle. Et l'absence avait ainsi noué en elle ces fils mystérieux qui forment la trame invisible et durable des grandes affections. Mais, depuis mon retour, ne retrouvant plus notre intimité passée, elle sentait du vide autour d'elle, et, pour la première fois, elle prenait conscience de l'intérêt nouveau qui s'était glissé dans sa vie.

Elle, qui auparavant ne restait pas une minute inoccupée, qui même en causant avait toujours entre les doigts un dessin de tapisserie à remplir, un point de guipure à broder, quelques jolies choses à chiffonner, devenait indolente et rêveuse. Il m'arrivait de la trouver, à la fin de la journée, sans un livre, sans un ouvrage à la main. Elle se renfermait de plus en plus chez elle. Concerts, expositions, sorties avec sa fille, réunions intimes chez l'une ou l'autre de ses deux amies, tout ce qui la distrayait encore un mois plus tôt l'ennuyait à présent. Sa curiosité, si vive à s'éveiller et si ingénieuse à se satisfaire, était comme engourdie. Tout, autour d'elle, trahissait cet état singulier de son esprit. Son piano restait fermé, et le petit désordre de partitions qui l'encombraient autrefois avait disparu. Ses fleurs, qui étaient la joie de son salon et dont elle n'abandonnait le soin à personne, s'effeuillaient tristement au pied de leurs vases. Enfin il y avait, dans toute sa manière d'être, quelque chose d'indécis, d'atone et de désorienté.

Bien qu'elle ne se plaignît pas, sa santé même me semblait atteinte. Ce n'était pas tant la fatigue de son visage qui m'inquiétait à cet égard ; car sa beauté n'était pas assez régulière pour rester en tout temps égale à elle-même, et plus d'une fois je lui

avais vu les traits tirés, les yeux cernés, les joues pâlies : c'était plutôt l'espèce de tristesse physique épandue sur toute sa personne, une tristesse douce et silencieuse d'enfant malade.

Plusieurs semaines s'écoulèrent ainsi.

L'attrait de nos premières causeries s'en était allé. A chacune de mes visites, après un échange de questions banales, la conversation tombait. « Parlez-moi, me disait-elle, je suis si lasse aujourd'hui. » Et, se blottissant frileusement au fond de sa chaise longue, elle m'écoutait, immobile. Mais je ne savais plus de quoi l'entretenir; car, quelque sujet que j'abordasse, je comprenais que mes paroles ne répondaient pas à ses pensées. Si je l'interrogeais sur les causes de sa tristesse, elle me disait avec un accent de grande franchise qu'elle les ignorait, que je ne devais pas m'en troubler, et qu'avec le retour de la belle saison cela passerait.

Chaque fois aussi, dès que je faisais mine de m'en aller, elle se ranimait et mettait, à me retenir encore quelques minutes auprès d'elle, une insistance grondeuse et gentille à laquelle je me rendais toujours. Elle semblait alors avoir mille questions, mille confidences à me faire; mais, soit timidité, soit impuissance d'expression, elle gardait tout, questions et confidences, et dans le ton de son adieu je sentais que sa pensée restait pleine de choses inexprimées.

Un jour, je la trouvai plus abattue que de coutume. « Vous venez fort à propos, me dit-elle avec un pauvre sourire qui détendait ses lèvres sans parvenir à éclairer son visage. La solitude ne me vaut rien aujourd'hui. J'ai l'âme couleur du temps; je vois tout en gris. » C'était en effet un jour lugubre de février finissant où, sous le ciel incolore, une pluie mêlée de neige étendait sur les choses un linceul de tristesse.

Assise sur une chaise basse, tout près de la cheminée, elle tendait les mains à la flamme : « Je ne sais ce que j'ai, continua-t-elle, je suis transie jusqu'au fond du cœur. Ah! qu'un peu de notre soleil de Sicile me ferait du bien! Vous souvenez-vous?... » Et, rappelant les moindres incidens de notre rencontre à Palerme, elle semblait se détendre à la douceur de ces souvenirs et s'y réchauffer l'âme.

Lorsqu'on apporta les lampes, je me levai pour partir. « Non, non, supplia-t-elle, restez encore. C'est une charité de ne pas m'abandonner aujourd'hui... Jamais je ne me suis sentie si seule au monde. » Comme, à ce dernier mot, je lui objectais la grande place que sa fille tenait dans son cœur et dans sa vie : « Ah! Dieu, certes, reprit-elle, je l'adore, mon enfant. Pourrais-je même vivre sans elle!... Mais, vous l'avouerais-je?(je me l'avoue à peine) : cet intérêt, si cher et sacré qu'il me soit, ne m'absorbe pas tout en-

tière, et chaque jour qui passe me semble perdu pour le bonheur. Si vous saviez quelle tristesse m'étreint certains soirs!... Mais pourquoi n'ai-je pas éprouvé plus tôt ce que je vous confie là? Pourquoi est-ce d'aujourd'hui seulement que je sens au dedans et autour de moi ce vide affreux? J'étais heureuse quand vous m'avez connue. Par quelle raison ce qui me satisfaisait alors ne me suffit-il plus à présent?... » Elle continua quelque temps ainsi, d'un ton très simple, sans s'interrompre, sans chercher ses mots : seulement elle avait un peu d'émotion dans la voix et, par instans, elle s'arrêtait pour reprendre haleine.

Je l'écoutais, ne lui répondant que par quelques paroles affectueuses et vagues, comme on fait à un enfant qu'on veut endormir ou consoler.

Enfin, quand nous nous séparâmes, elle me dit avec une gravité tendre : « Aimez-moi un peu, mon ami ; j'ai tant besoin de votre amitié. » Et il me sembla qu'elle retenait une larme entre ses cils.

IV

Après cet entretien, il ne m'était plus permis de douter de ses sentimens pour moi. Mais quels étaient les miens à son égard? Un soir déjà, revenant de chez elle à travers les rues désertes, je m'étais demandé si je n'étais pas sur le point de l'aimer, et, sans même m'arrêter à la question, je m'étais répondu : Non.

Cette fois je m'examinai plus à fond. Assurément, M^{me} d'Égly m'intéressait. J'étais sensible d'abord à son élégance, à sa distinction morale, à son charme d'intelligence et d'honnêteté. Elle me plaisait ensuite parce qu'elle ne ressemblait pas aux autres femmes, parce qu'elle n'avait rien de leur grâce factice, parce qu'elle gardait toute la fraîcheur, toute la saveur d'un être simple en la sincérité de sa nature première. Enfin, je lui savais gré de n'avoir, dans son trouble présent, ni coquetterie sentimentale, ni mélancolie romanesque, mais d'être à la fois si discrètement et si profondément émue.

Mais, de là à l'aimer, quelle différence! Je ne reconnaissais en moi aucun des symptômes de la passion naissante, ni ce frisson particulier qui fait tressaillir notre être quand s'allume en lui la flamme d'un désir nouveau. Près de M^{me} d'Égly comme loin d'elle, sous l'action directe de son charme comme sous l'influence de son souvenir, je restais maître de moi, dans une complète tranquillité d'âme, dans une parfaite lucidité d'esprit ; sa pensée m'occupait, me distraitait, mais ne m'obsédait pas, et, même aux heures de rêverie, me laissait sans fièvre et sans trouble. Je ne l'aimais donc pas. Elle remuait au fond de moi un vague instinct de tendresse ;

j'avais pour elle une sympathie sérieuse, un attachement respectueux, une amitié d'essence particulière comme pour un être d'élite, pour une créature rare et délicate, — rien autre, rien de plus.

Mais, si j'étais sûr de moi, pouvais-je répondre de *nous*? Je n'étais plus assez novice dans les aventures de ce genre, pour croire qu'il fût possible de maintenir longtemps encore, dans les limites de l'honneur et de la raison, des relations d'une intimité aussi étroite et aussi facile. L'issue était fatale. Avant un mois, du train dont battait son cœur, ma pauvre amie tomberait dans mes bras. Sans doute, elle était aussi désirable qu'aimable, elle serait une maîtresse exquise; mais elle était de ces créatures qui mettent toute leur vie dans leur amour et, quand elles se sont données, ne se reprennent jamais. Or, il y avait longtemps que je m'étais affranchi des misères du cœur, des responsabilités de la passion sincère comme des enfantillages de la passion simulée, et qu'une irrésistible aversion me détournait de tout engagement.

Ma conduite avec M^{me} d'Égly m'était dès lors toute tracée. Changer au plus tôt d'attitude envers elle, faire mes visites moins fréquentes et nos causeries moins intimes, surtout prévenir de sa part toute confiance nouvelle; en un mot, la rendre insensiblement à elle-même. De la douceur, un peu d'habileté, y devaient suffire. Et fier de renoncer ainsi à une affection si bien faite pour flatter ma vanité, je m'applaudissais, comme d'un acte méritoire et chevaleresque, d'un parti où il entrait pour le moins autant de prudence que de probité.

Ma décision prise, je commençai, pour la mettre en pratique, par demeurer trois jours sans aller rue Rembrandt. Le quatrième jour, l'idée me vint d'y passer avant déjeuner afin d'avoir un prétexte plus naturel d'abrégé ma visite.

C'était la première fois que je me présentais le matin chez M^{me} d'Égly. A onze heures, j'entrais dans son salon. Elle était encore dans sa chambre.

Tandis que je l'attendais à feuilleter un cahier de musique resté ouvert sur le piano, je ressentis soudain une pression douce. C'était elle, qui, me posant ses deux mains sur les épaules, me murmurait un « bonjour » à l'oreille. Elle avait marché si légèrement, que je ne l'avais pas entendue s'avancer jusqu'à moi. Après avoir joui un instant de ma surprise: « Ah! fit-elle, la gentille idée que vous avez eue de venir me voir ce matin! Me voici heureuse pour toute la journée. »

Une fraîche odeur d'iris et de verveine, parfum du lit ou parfum du bain, s'exhalait d'elle; la torsade qui relevait ses cheveux très haut au-dessus de la nuque faisait paraître plus petite encore sa

tête si fine ; on devinait sous les flocons de batiste de son peignoir la souplesse de ses formes jeunes et libres ; enfin le radieux sourire qui éclairait son visage répandait sur tout son être quelque chose de joyeux, de juvénile et de délicieusement florissant. Le charme inattendu de cette apparition, si différente de l'amie attristée que je croyais trouver, me fit d'abord oublier la pensée qui avait inspiré ma visite. Quand je m'en souvins, il était trop tard. Comme si notre dernier entretien lui eût soulagé le cœur, M^{me} d'Égly se montrait en effet d'une animation affectueuse, d'une gaieté légère et communicative, où toute dissonance de ma part eût semblé brutale et dont j'aurais été vraiment cruel de la désabuser. Après deux tentatives pour m'en aller, je finis par rester une grande heure auprès d'elle, si bien que, tout au contraire de ce que je m'étais proposé, je la laissai ravie de cette entrevue matinale comme d'une familiarité nouvelle introduite dans notre amitié.

Je n'avais pas mis le pied dans la rue, que j'éprouvais contre moi-même un vif dépit de ma fausse manœuvre. À notre rencontre suivante, l'occasion ne me parut pas plus favorable, et j'en attendis une meilleure. Puis, les jours passant, je me demandais si je ne m'étais pas alarmé trop tôt. Y avait-il donc péril en la demeure ? Ne serais-je pas toujours maître d'agir au premier symptôme grave ? Enfin, assoupi dans mes inquiétudes par le charme même de la situation qui se prolongeait, je m'en remis aux événemens imprévus, aux séparations nécessaires de l'été qui approchait, en un mot, au plus perfide des auxiliaires, — le hasard.

Tandis que je restais ainsi inactif, les sentimens de mon amie suivaient leur développement logique.

Elle se montrait chaque jour plus expansive et plus affectueuse. Tout, dans sa personne, dans ses yeux, dans les inflexions de sa voix, dans ses gestes et ses poses, semblait demander qu'on l'enveloppât de tendresse. Elle m'accueillait avec de câlines effusions, se tenait plus près de moi, s'attardait aux moindres contacts, et quand, pour lui dire adieu, je lui baisais la main, je sentais qu'elle me l'appuyait aux lèvres. Mais elle faisait cela sans langueur comme sans pruderie, n'y goûtant qu'un plaisir très pur et très honnête, gardant jusque dans ses façons les plus caressantes une pudeur absolue, et révélant par l'ingénuité même de ses abandons l'ignorance où sa courte expérience du mariage l'avait laissée de tout un côté de l'amour.

Et c'était pour moi une impression nouvelle aussi et savoureuse que celle d'une volupté si naïve, si fraîche et si chastement émue.

Cependant la fin d'avril était venue. Un soir, accoudés à la fenêtre de son salon, nous respirions les senteurs végétales qu'un souffle d'air tiède nous apportait du parc Monceau comme une

première haleine du printemps. Aucun bruit n'arrivait du dehors, sinon de loin en loin le roulement sourd et passager d'une voiture sur le pavé de quelque rue voisine. Nous ne nous parlions pas, et je la voyais à peine; mais à la pression de son bras contre le mien, je sentais le rythme de son cœur s'accélérer, ses nerfs s'ébranler et tout ce qu'il y avait de féminin palpiter en elle.

Lorsque, à l'heure du thé, nous rentrâmes dans le cercle de la lampe, je fus frappé de l'expression étrange de ses yeux, subitement agrandis comme s'ils venaient de s'éveiller à un monde nouveau.

De ce soir-là en effet, une vie nouvelle commença pour elle. Pendant trois, quatre semaines (je ne me rappelle au juste, car aucun événement extérieur ne nous mesurait le temps), elle eut une érise et comme une fièvre douce de bonheur.

La joie de son cœur, glissant à travers ses paupières, illuminait son visage. C'était en elle une détente de l'âme, une expansion des sens, un rayonnement de tout l'être, quelque chose de spontané et de vivifiant comme les grandes roses éclatantes qui embaumaient son salon, comme le printemps fleuri qui s'épanouissait au dehors. Elle était infiniment séduisante et précieuse ainsi.

Mais ce qui lui donnait peut-être le plus de charme à mes yeux, c'était son inconscience : elle aimait sans se douter qu'elle aimât. Assurément, si la pensée d'un amour irrégulier se fût offerte à son esprit, elle aurait trouvé dans son honnêteté native la force de l'écartier aussitôt. Mais l'amour ne l'avait pas envahie avec ses troubles et ses signes habituels : il s'était glissé en elle lentement, sous les formes les plus insidieuses. Et comme, de ma part non plus, rien dans mon attitude ni dans mon langage n'avait pu l'éclairer sur elle-même, comme sa sécurité restait entière, elle s'abandonnait, sans se défendre, au sentiment qui la pénétrait.

Elle était à cet âge d'or du cœur, où l'amour se suffit à lui-même, et, s'improvisant un passé, oubliant l'avenir, tout absorbé par ses propres émotions, ne songe même pas à se demander s'il est payé de retour. Elle n'exigeait ni transports ni adorations; elle n'avouait rien, ne demandait rien. Et j'admirais combien il lui fallait peu pour entretenir son illusion. Pas une fois le mot d'amour n'avait été prononcé entre nous. Elle avait créé elle-même son rêve et je n'en étais que l'occasion. Elle aimait parce que sa nature était d'être aimante, elle exhalait de la tendresse aussi inconsciemment qu'une fleur produit son parfum.

V

Mais, plus elle s'affermissait dans ces sentimens, et plus aussi se confirmaient en moi mes craintes et mes prévisions.

En quelques semaines, en quelques jours, quelle distance parcourue ! Nous étions maintenant à la merci d'un hasard.

Pour la centième fois, je me répétais qu'il était déloyal de ne pas me dérober à un amour que je ne partageais pas ; que ce serait un crime de laisser succomber dans de pareilles conditions celle qui se fiait à moi, la seule excuse de perdre une femme étant de l'aimer ; qu'enfin une liaison avec M^{me} d'Égly ne serait pas le caprice d'une heure, une fantaisie sans lendemain, mais une chose grave, pesant sur toute la vie. Et cette dernière perspective réveillant en moi mon horreur de tout engagement, j'entrevois déjà les dégoûts et les lassitudes, les mensonges et les rancœurs, les jalousies et les reproches, toute la misère des lendemains de la passion.

Cependant, si lucide que fût mon jugement, je ne tentais rien pour y conformer ma conduite. Mes résolutions antérieures demeuraient intactes ; l'obligation de dénouer cette dangereuse intimité m'apparaissait plus évidente et plus urgente que jamais. Mais une puissance supérieure me ramenait chaque jour rue Rembrandt, avec les mêmes sentimens apparens, avec la même complaisance à entretenir l'illusion de mon amie.

Ce qui me paralysait ainsi, c'était la force mystérieuse qui, à certaines heures, semble se substituer à notre volonté et qui, par des ordres inentendus de nous-mêmes, arrête ou précipite nos actes. Pour nous justifier des conséquences où elle nous entraîne, nous disons que notre destinée fut la plus forte ; mais nous oublions que c'est nous qui, par nos actes et nos paroles, et plus encore par nos pensées occultes, par nos intentions secrètes, par nos défaillances cachées, par tout l'obscur et l'inavoué de notre vie morale, créons chaque jour notre destinée.

C'était, en effet, tout mon passé qui m'empêchait, à cette heure, d'obéir à la voix si claire de l'honneur. L'habitude du libertinage et de la volupté facile, qui depuis longtemps avait tari dans mon cœur les sources de la passion vraie, y avait aussi détruit le goût des affections simples et paisibles. A ne voir dans la femme qu'un objet de jouissance personnelle, un merveilleux instrument de curiosités et d'émotions, j'étais devenu incapable d'en approcher une sans être pris du désir de la troubler, sinon de la conquérir.

Il avait fallu toute la droiture de M^{me} d'Égly et son charme unique d'honnêteté pour avoir tenu si longtemps endormis au fond de moi ces tristes instincts de ma nature acquise. Mais depuis qu'une femme nouvelle m'était apparue en elle, depuis que j'avais respiré à ses côtés la subtile émanation que toute créature qui aime laisse après soi, je me retrouvais tel qu'autrefois. Et le fin parfum de tendresse

que j'avais d'abord reçu d'elle s'était soudain altéré, dans mon cœur, au vestige des parfums anciens, comme une liqueur pure au contact d'un vase où fermenterait un peu de lie.

C'est ainsi que bientôt mes scrupules mêmes se retournèrent contre celle qui en était l'objet, en lui donnant à mes yeux l'attrait d'un fruit rare et défendu. Malgré moi, quand je me la représentais marchant si droit dans la vie, drapée si déceimment dans son devoir comme dans une robe de veuve, j'avais aussitôt la vision de son corps jeune, odorant et souple et le pressentiment des défaillances prochaines de son âme ébranlée. Et si je m'indignais de m'arrêter à de pareilles imaginations, l'*autre* qui était en moi me murmurait qu'il était trop tard pour reculer, que je m'étais déjà trop donné pour avoir le droit de me reprendre et que mon honneur même était en quelque sorte engagé à aller jusqu'au bout.

Par instant aussi, la crainte d'être dupe me prenait et je me demandais si l'absence même de coquetterie n'était pas chez mon amie un suprême calcul. De quoi me servaient donc mes expériences passées, si j'allais me laisser prendre à de simples artifices? Mais tout, en M^{me} d'Égly, démentait mes soupçons et me forçait de lui reconnaître un cœur sans reproche, incapable de détour et d'expédient : son âme, comme son regard, était claire, loyale et ne laissait rien à surprendre, rien à deviner.

J'en arrivai ainsi à un état de trouble singulier, de continuel mécontentement de moi-même, dont ma façon d'être avec mon amie ne tarda pas à se ressentir.

Je devenais ironique, ou sourdement provocant; je soutenais des paradoxes qui contrecarraient ses idées les plus chères ou offensaient ses sentimens les plus intimes. Comme si je voulais lui faire expier mes torts secrets envers elle, je trouvais je ne sais quel plaisir pervers à la chagriner en toute occasion, à la laisser inquiète et troublée. Le contraste était d'autant plus frappant à ses yeux que, m'étant toujours senti en pleine sécurité avec elle, je ne lui avais jamais rien laissé paraître de ces habitudes d'ironie dont je m'étais souvent fait une arme ou un amusement dans le monde.

Ne comprenant rien à ces façons nouvelles, elle m'opposa d'abord une bonne grâce et une patience admirables. Elle feignait de ne pas s'apercevoir du changement qui s'était opéré en moi; elle ne se blessait d'aucune de mes taquineries ou les tournait en plaisanterie souriante. Toute son attitude à mon égard pouvait se traduire ainsi : « Vous avez quelque souci que je ne puis deviner, qui vous rend injuste et dur envers moi; mais je vous aime trop pour vous en vouloir, et, quoi que vous fassiez ou disiez, vous ne lasserez jamais ni mon indulgence ni mon affection. »

Même quand j'étais resté une semaine sans la voir, sans lui

donner signe de vie, elle n'avait, en me revoyant, aucun mot de reproche : « Je craignais que vous ne fussiez souffrant. » me disait-elle, et rien de plus. Mais le trait de bistre qui maintenant cernait toujours ses yeux, la pâleur de ses lèvres, le léger tremblement de sa voix et jusqu'à sa façon de laisser tomber ses mains, ne révélaient que trop sa souffrance intérieure et son découragement. Et j'osais lui trouver ainsi une séduction nouvelle!

Un jour, plus mal disposé encore que de coutume, j'émis l'idée de ma rentrée possible, probable même, dans la diplomatie active, de mon départ pour un pays lointain, pour la Chine, que je me figurais comme une autre humanité qu'il fallait absolument avoir vue avant qu'elle n'eût perdu sa couleur locale et son originalité pittoresque : tout cela dit d'un ton dégagé, sans un mot du regret que me causerait notre séparation.

Tandis que je parlais, je pouvais suivre sur sa physionomie l'effet de mes paroles et constater quelle tyrannie un esprit égoïste et maître de soi peut exercer sur une créature tendre à l'excès. A tout ce que je disais, elle acquiesçait de la tête ou de quelques mots; elle semblait approuver mes projets et se pénétrer de mes argumens; mais en même temps je voyais ses doigts se crispier nerveusement aux franges du fauteuil et ses yeux me supplier, avec une expression intraduisible de douceur, de reproche et d'angoisse, de cesser ce jeu cruel si je n'avais d'autre but que de la chagriner encore, ou de changer de ton si réellement je songeais à la quitter bientôt.

Comment n'ai-je pas été ému alors par la prière silencieuse et passionnée de son regard et ne me suis-je pas jeté à ses genoux en implorant son pardon? — Je ne sais, je ne comprends plus moi-même. Il fallait que j'eusse perdu toute notion de pudeur et de pitié, que je fusse atteint d'une véritable cécité morale pour m'aiguillonner ainsi à cette lutte contre un être excellent dont le seul tort était de m'aimer et que la délicatesse même de sa sensibilité me livrait sans défense.

Enfin (car j'ai hâte d'épuiser ces souvenirs), comme à quelques jours de là je recommençais ma manœuvre et reparlais de mes projets de départ, toutes les énergies de sa tendresse et de sa fierté se révoltèrent soudain, et les sentimens qu'elle comprimait depuis si longtemps firent explosion au dehors :

— Quel plaisir trouvez-vous, me dit-elle, à me tourmenter ainsi? Si vous saviez le mal que vous me faites!...

Depuis un mois, d'ailleurs, je ne vous reconnais plus. Qu'y a-t-il? N'êtes-vous plus mon ami? ou m'étais-je méprise sur vos sentimens?

Faut-il donc vous apprendre ce que vous étiez pour moi?...

Après le grand choc moral que j'ai subi il y a trois ans, quand je me suis trouvée tout à coup seule dans la vie, veuve sans deuil et sans souvenirs, j'avais fait, un soir, le rêve d'une belle amitié d'homme, loyale et forte, assez intime et tendre pour combler un peu le vide de mon cœur, assez désintéressée toutefois pour n'exiger de moi rien que de pur, de bon et d'avouable. Et l'impossibilité même de ce rêve me le rendait d'autant plus cher à caresser.

Mais voici que je vous rencontrais. Vous paraissiez vous intéresser à moi, et, du premier jour, je me sentais aller à vous. Il me semblait que vous lisiez dans mon âme fermée, que vous deviniez ce qui manquait à ma vie pour la rendre pleine, pour concilier l'ardent besoin d'affection et d'appui qui me possède avec le devoir d'honneur qui me lie plus impérieusement que toute autre. Oh! la surprise et le charme de nos premières causeries, l'exquise impression d'être si discrètement dévoilée et si bien pénétrée! Vous ne pouvez savoir, vous ne pouvez comprendre! Sachez seulement que je garde de ces heures disparues un tel souvenir, que nulle désillusion jamais ne saurait m'en faire détester la douceur... Et plus tard, quand j'ai pu croire que vous vous attachiez à moi, quelle joie de n'être plus seule, toujours seule! Tout mon passé de femme, toutes ces années écoulées dans le silence et le vide du cœur, s'effaçaient de ma mémoire, se détachaient de moi comme tombent des feuilles mortes : je venais seulement de comprendre ce que peut valoir la vie et que tout le bonheur se résume à exister pour quelqu'un, à avoir foi dans un autre...

En retour, je vous donnais tout ce que je puis encore donner de moi, tout un coin de mon cœur où nul avant vous n'a jamais pénétré, tout un monde d'émotions qui m'étaient si chères à ressentir, qu'elles me semblaient de quelque prix pour vous.

Et maintenant tout cela s'écroule. Chaque jour, votre main se retire un peu plus de la mienne. Pourquoi? Suis-je donc condamnée à voir le bonheur me fuir toujours, à vivre sans jamais le recevoir, sans jamais le donner?...

Elle poursuivit quelque temps ainsi, en phrases courtes et sans suite, parlant plus encore par besoin d'épancher son cœur que par désir d'être contredite et rassurée; car mes réponses évasives et mes protestations ambiguës semblaient ne pas même arriver jusqu'à elle.

Elle était toute baignée de larmes quand je la quittai, et je du lui promettre, pour la calmer, de revenir la voir le jour suivant.

Je rentrai chez moi vraiment ému de la scène à laquelle je venais d'assister et qui me révélait chez ma pauvre amie tant d'aspirations ardentes et de maux cachés. Ses dernières paroles surtout, me revenant à l'oreille, m'emplissaient le cœur de pitié;

mon âme dévoyée, obscurcie par sa malsaine expérience de la vie, retrouvait encore quelques impulsions généreuses. Et je me jurai de la sauver d'elle et de moi.

Mais le lendemain, mes dispositions étaient changées. Éveillé plus tôt que de coutume, oppressé par un singulier malaise, je me levai et j'ouvris la fenêtre. C'était encore l'aube, le ciel était gris et bas : une pluie fine, presque froide pour la saison, me frappa au visage. Pris de frisson, je refermai la fenêtre et me rejetai sur mon lit, essayant vainement de me rendormir. Mille idées confuses s'agitaient dans mon cerveau, qui toutes se résu- maient dans l'impatience d'en finir avec M^{me} d'Égly, de mettre quelque chose d'irréparable entre nous, et dont quelques-unes se traduisaient par de telles perfidies, par de telles gageures, que je rougissais jusqu'au fond de moi de les avoir seulement conçues.

Harcelé, énervé par ces pensées, je ne *voulus* pas, de toute la journée, trouver le temps d'aller rue Rembrandt. Sorti de bonne heure, je ne rentrai chez moi qu'après dîner, au milieu de la soirée. Comme je le prévoyais, une lettre de M^{me} d'Égly m'attendait. On l'avait apportée vers six heures; on avait dû repartir sans réponse. C'était un appel impatient, une supplication désespérée de ne pas laisser s'achever la journée sans tenir ma promesse.

Si tard qu'il fût, je me disposais à envoyer un mot de réponse, quand le timbre de l'antichambre résonna. Je me hâtai d'ouvrir, craignant de deviner.

C'était elle, en effet.

Sans même relever sa voilette, elle voulait parler; mais, dès les premiers mots, la voix lui manquant, elle eut un sanglot si profond et si déchirant, que, pour l'empêcher de défaillir, je la saisis dans mes bras.

Si j'avais eu la curiosité de la voir succomber, j'étais satisfait. Elle tombait de lassitude; elle baissait la tête comme un pauvre être traqué, je pouvais choisir la place pour lui asséner le dernier coup.

Blottie contre moi, les paupières closes, ses cheveux sur mes lèvres, la paume des mains appuyée contre ses tempes comme pour contenir le battement fou de ses artères, elle murmurait, d'une voix si basse qu'on eût dit la plainte même de son cœur : « Aimez-moi, ne m'abandonnez pas, aimez-moi. »

A ce moment, j'eus la claire vision que je pouvais encore, en lui épargnant la suprême défaite, racheter tous mes torts envers elle. Mais j'avais perdu le gouvernement de ma volonté : un nuage passa sur mes yeux, et plus rien de noble ne subsistait en moi lorsque, dans un grand élan de tendresse et de terreur, elle se donna...

Après son départ, j'achevai la nuit en d'étranges réflexions.

Je vis soudain ce que serait fatalement notre avenir. Dans le désarroi de tout mon être moral, je ne me sentais ni la force d'aimer ni le courage de simuler la passion. Puisque tôt ou tard M^{me} d'Égly serait détrompée, autant qu'elle le fût tout de suite. Mieux valait une crise immédiate, si déchirante dût-elle être, qu'une série de mensonges et d'expédiens. Je ne m'étais déjà que trop avili; je n'irais pas plus loin. J'avais eu envers elle toutes les perfidies, sauf celle de lui déclarer un amour que je ne ressentais pas; je ne lui infligerais pas la souffrance de s'apercevoir un jour que le bonheur passé n'était qu'illusion et duperie. Mon parti fut pris soudain.

Le lendemain, à une heure, j'arrivai rue Rembrandt.

M^{me} d'Égly semblait m'attendre. Dès qu'elle me vit, elle se leva vers moi, et frémissante, toute son âme dans les yeux : « Ah! s'écria-t-elle, que je vous aime et que je suis heureuse d'être à vous! Et vous, m'aimerez-vous toujours? »

Je lui pris les mains et la regardai fixement. Le mot qu'elle attendait ne sortit pas de ma bouche. Mais, par une de ces intuitions subites qui s'opèrent en nous aux minutes décisives, elle lut dans mon regard ce que l'honneur me commandait de lui avouer depuis le début de cette aventure : que je ne l'aimais pas, que je ne l'avais jamais aimée. Notre colloque muet ne dura qu'une seconde, et pourtant toute parole eût été superflue.

Arrachant brusquement ses mains des miennes, elle recula jusqu'à la porte de sa chambre, et là, les lèvres tremblantes, la physionomie évanouie, restant debout par un effort suprême, elle m'ordonna de sortir.

Et je dus sortir devant l'autorité de son geste.

Jusqu'au soir, j'errai dans Paris, étourdi comme après un coup, ayant à peine conscience du chemin que je suivais.

La nuit était venue quand je rentraï chez moi.

Un vague parfum d'iris flottait encore autour des meubles...

Après une violente crise de larmes, je repris un peu possession de moi-même et je m'efforçai de raisonner la situation, d'envisager les choses moins au tragique et plus au sérieux. J'écrivis, coup sur coup, trois, quatre brouillons de lettre à M^{me} d'Égly, inventant des excuses, prodiguant les protestations. Mais toutes mes phrases sonnaient faux et vides, et je me bornai à supplier mon amie de me recevoir, m'en remettant à l'imprévu pour m'inspirer sur le moment ce que je pourrais lui dire.

Le matin, dès la première heure, je fis porter ma lettre. On me répondit que M^{me} d'Égly était souffrante et ne pouvait écrire. Deux fois dans la journée, je me présentai moi-même

rue Rembrandt. Sous le même prétexte, je ne fus pas reçu.

Le lendemain, vers midi, on m'apporta enfin une lettre d'elle ; j'y lus ces simples mots : « Je pars ce soir et je vous défends de chercher à me revoir jamais. Fallait-il donc que vous me fissiez horreur un jour ? »

VI

Et maintenant où est-elle ? Qu'est-elle devenue ? Dans quelle retraite s'est-elle réfugiée avec son enfant ? Toutes mes recherches pour le savoir sont restées vaines.

Voilà deux mois que ce drame s'est passé entre nous, et, depuis deux mois, je ne vis plus : l'image offensée et douloureuse de mon amie me poursuit comme un remords.

D'abord j'ai cru que le travail, en donnant le change à mes idées, aurait vite allégé ma conscience de scrupules qui autrefois, certes, ne l'auraient pas si longtemps importunée. Et j'ai repris mes livres, mes études commencées ; je suis retourné aux musées et aux bibliothèques. Mais bientôt tout exercice de l'esprit m'est devenu impossible, tant je me sentais las au premier effort d'attention.

Alors j'ai redemandé au monde ses distractions habituelles ; j'ai fait des visites, dîné en ville, erré dans les salons, traîné les nuits au cercle. Mais bien vite aussi toute société m'est devenue intolérable : ennuyé, excédé de tout, agacé des discours entendus comme des visages rencontrés, j'avais l'âpre et impatient désir, l'impérieux besoin de me retrouver seul chez moi, portes closes, aux prises avec ma secrète et unique pensée. Sans explication, sans souci des commentaires, j'ai quitté le monde aussi brusquement que je m'y étais replongé, pour me renfermer désormais chez moi. Et là, durant des journées et des soirées entières, je rêvais à l'étrange et misérable roman que je venais de vivre, le parcourant depuis la première étape jusqu'au dénoûment, m'attardant aux souvenirs que j'aurais voulu le plus écarter, ne trouvant pas plus d'excuse à ma conduite qu'après le réveil on ne découvre de sens aux visions incohérentes d'un songe, écoutant avec angoisse la voix intérieure qui me répétait : « Tu as été lâche et cruel, tu as créé de la souffrance inutile et imméritée... Peut-être n'était-il pas en ton pouvoir de donner le bonheur à celle qui te le demandait ; mais il dépendait de toi de ne pas la troubler, de ne pas l'égarer sur elle-même, de ne pas jouer avec son cœur comme avec un instrument sonore et docile, enfin de ne pas infliger à une créature aimante et fière la honte d'avoir été possédée sans être aimée... »

Je restais à songer ainsi chaque soir très tard dans la nuit, sou-

vent jusqu'à l'heure où les premiers bruits de Paris se réveillent, et ce n'est qu'à force de volonté que je parvenais à m'endormir, d'un sommeil inquiet.

Mais, depuis quelque temps, ce sommeil-là même m'est interdit; car un sentiment nouveau, que d'abord je n'ai pas osé reconnaître, me torture sans répit : j'aime maintenant, et d'un amour désespéré, celle que je n'ai pas su retenir quand elle s'offrait à moi.

Je l'aime parce que je l'ai fait souffrir; parce que j'ai pris plaisir à voir expirer sa pudeur; parce que je lui ai porté de telles blessures qu'au fond d'elle quelque chose pleurera toujours! Sans doute il fallait à mon cœur cette odieuse aventure pour qu'il s'ouvrît enfin et qu'avec la pitié l'amour y entrât en maître.

C'est ainsi que mon âme tout entière n'est plus aujourd'hui que tendresse et compassion... Étrange chose que nous! Certains jours, il suffit d'une illusion perdue pour nous les retirer toutes; d'autres fois, c'est assez d'une illusion retrouvée pour nous remettre au cœur un infini besoin de croire et d'aimer... Jamais je n'ai senti ma pauvre amie plus avant dans mon âme, plus nécessaire à ma vie morale, plus digne d'être adorée, comme aussi, hélas! plus lointaine, plus douloureuse à mon souvenir et plus irrévocablement perdue pour moi. Je n'ai plus un coin de moi-même qui ne soit imprégné d'elle, sa pensée m'obsède comme une idée fixe, et son image flotte sans cesse autour de moi comme un fantôme familier. Parfois même, dans mes insomnies, mon esprit ébranlé s'hallucine : je crois alors revoir la chère créature, reconnaître la caresse de sa voix, ou respirer la fine senteur de violettes qui s'exhalait d'elle comme le parfum naturel de son âme exquise. Et je m'assoupis dans ce rêve. Mais, au réveil, le sentiment de la réalité me revient d'autant plus poignant, et, dans la suite interminable des heures, j'endure tous les tourmens de la passion stérile.

J'en suis arrivé ainsi à une telle lassitude, à un tel dégoût de moi-même, j'éprouve une détresse si profonde, que, pour n'y pas succomber, j'ai résolu de fuir au loin, de rompre toute attache avec mon existence passée et de demander à une vie nouvelle un principe d'effort et de rénovation.

Mais, avant de disparaître, j'ai un devoir impérieux à remplir envers celle que j'ai mortellement outragée.

Je veux qu'elle connaisse la mystérieuse révolution qui s'est accomplie en moi depuis qu'elle s'en est allée de ma vie; je veux qu'elle sache quels sentimens, quel culte inaltérable et passionné je lui garde désormais dans mon cœur. Je le veux, — non pour qu'elle me pardonne, car elle ne peut avoir encore retrouvé le calme qu'exige le pardon, — mais pour qu'elle ne croie pas avoir

aimé et s'être donnée en vain, pour qu'elle se réconcilie avec elle-même, pour qu'elle soit raffermie dans son juste orgueil de femme et apaisée dans tous ses souvenirs.

Voilà, mon ami, la mission que je confie à ton dévouement puisque je n'ai pu la remplir moi-même. Je t'adjure de pénétrer la retraite de M^{me} d'Égly et de t'acquitter auprès d'elle, par parole ou par écrit, de la seule réparation qu'il soit en mon pouvoir de lui accorder aujourd'hui.

VII

Ce furent là les derniers mots de mon ami. Ce qu'une pareille confiance avait dû lui coûter, le pli de souffrance qui s'était creusé entre ses sourcils et la pâleur de ses lèvres l'attestaient assez. Pas une fois pourtant sa voix n'avait tremblé.

Je compris qu'en présence de résolutions si fermement énoncées, toute insistance pour les modifier demeurerait inutile, et je pris les engagements qu'il me demandait.

Je reçus encore de lui quelques indications pour le règlement de ses affaires et une adresse provisoire où je pouvais lui écrire. Puis, comme les premières lueurs du jour apparaissaient, je le pressai dans mes bras, et nous nous dîmes adieu.

Pendant les premières semaines qui ont suivi son départ, quelques nouvelles de lui me sont parvenues; mais, depuis six mois, plus rien, et la dernière lettre que je lui ai expédiée m'a été renvoyée, cachets intacts, avec la mention de la poste : « Parti pour une destination inconnue. » A-t-il changé de nom, comme il croyait changer d'âme en changeant de pays? — Je ne sais. Accablé de tristesse et d'ennui, excédé de retrouver partout avec soi tout ce qu'il prétendait fuir, souvenirs, remords, regrets, a-t-il cherché et rencontré la mort? — Je ne puis le croire : les occasions de bien mourir sont rares de notre temps, et, malgré ses défaillances, il avait le caractère trop bien trempé pour se résigner à une fin vulgaire. A-t-il péri d'accident? — J'en suis réduit à des conjectures. Le reverrai-je jamais?

Même mystère autour d'elle. Les conditions d'isolement dans lesquelles elle vivait à Paris lui donnaient plus de facilités qu'à toute autre de disparaître sans laisser de trace. Des rares amies qu'elle fréquentait, deux seules, je crois, possèdent le secret de sa retraite, et le gardent. En désespoir de cause, j'ai écrit ces pages : je souhaite qu'elles tombent sous ses yeux.

LA

NAISSANCE D'UNE CAPITALE

LA VILLE DE WASHINGTON DE 1800 A 1816

Lorsque les États-Unis, émancipés de la tutelle de l'Angleterre, eurent installé en 1789 leur nouveau gouvernement fédératif, — Président, Sénat, Chambre des représentans, Cour suprême, — ils songèrent à se donner une capitale.

Sous la première Confédération, qui avait duré de 1781 à 1789, les petites républiques, très jalouses les unes des autres, n'avaient eu souci de donner à leur faible gouvernement commun un siège permanent. Le Congrès continental erra donc de ville en ville, avec ses chefs de service, habitant tour à tour New-York, puis Philadelphie, d'où il fut un jour chassé par une poignée de mutins, puis Trenton dans le New-Jersey et Annapolis dans le Maryland, retournant de là à New-York, où s'écoulèrent ses derniers jours.

La nouvelle république ne pouvait s'accommoder d'un pareil régime. Les délégués des États, membres de la Convention de Philadelphie et auteurs collectifs de la Constitution, décidèrent que le gouvernement fédéral, cessant d'être ambulante, serait établi dans une capitale fixe, indépendante de toute juridiction locale.

Choisirait-on une des villes existantes, Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore? ou créerait-on de toutes pièces une ville nouvelle? Boston était bien excentrique pour les Caroliniens, et de même Charleston pour les gens de la Nouvelle-Angleterre.

New-York était trop septentrional encore. La ville de Philadelphie, située presque au centre du long ruban d'États déployé sur l'Atlantique, convenait mieux et fut en effet adoptée comme capitale provisoire ; mais il était impossible que l'État de Pennsylvanie consentit à laisser détacher de sa juridiction sa plus grande ville, qui était en même temps la plus belle et la plus peuplée de toute l'Union.

On songea à Germantown, un faubourg de Philadelphie. Mais l'idée de loger le gouvernement fédéral dans une banlieue fut vite abandonnée. On en revint au plan de création d'une ville nouvelle.

Il fallait un point très central, dans le voisinage duquel, pour la tranquillité et l'impartialité des débats du Congrès, n'existât pas une agglomération trop importante d'habitans. D'autre part, toute capitale, digne de ce nom, doit se trouver sur un grand fleuve, à l'exemple de Rome, de Paris, de Londres, de Vienne. Trois cours d'eau entrèrent en concurrence : le Delaware, le Susquehannah et le Potomac. Le premier, qui avait déjà Philadelphie, fut écarté. Des deux autres, le Potomac devint rapidement favori. Il eut pour lui d'abord la Virginie et le Maryland, sa rive droite étant virginienne et sa rive gauche marylandaise. Le projet souriait à Washington, dont la propriété, Mount-Vernon, était sur le Potomac.

Les gens du Nord se firent un peu prier ; il fallut que le Sud fit quelques concessions sur le terrain des grandes mesures financières alors en cours d'élaboration. Hamilton et Jefferson dinèrent un jour ensemble, et se mirent d'accord. Le 16 juillet 1790, une loi autorisa le président de l'Union, Washington, à nommer des commissaires chargés de choisir sur le Potomac un district de 25 kilomètres carrés, d'en faire l'acquisition, et d'y élever la capitale permanente. Le Congrès et le gouvernement devaient en prendre possession en 1800, et résideraient jusque-là à Philadelphie.

I

Washington nomma trois commissaires et se mit aussitôt à l'œuvre avec eux. Il connaissait bien les rives du Potomac, les ayant souvent parcourues en sa jeunesse quand il était arpenteur. Peut-être son choix était-il fait d'avance.

A quelques milles en amont de Mount-Vernon, qui est sur la rive virginienne, se trouvait la petite ville d'Alexandria, une des plus importantes municipalités de la Virginie au xviii^e siècle,

et qui servait de centre social aux grandes familles dont les vastes plantations et les confortables *mansions* étaient disséminées dans les environs, les Washington, les Fairfax, les Alexander, les Carlyle, les Payne, les Fleming, les Ramsey. C'était une noble petite ville; par sa situation sur le fleuve, elle pouvait aussi devenir une ville commerciale; une compagnie de marchands écossais était déjà venue s'y établir. Après Culloden, des jacobites avaient trouvé un refuge sur ce coin favorisé. Des navires venaient prendre sur les quais les produits de la Virginie à destination de l'Angleterre, et livraient, en échange, des tapis, de la porcelaine, des meubles, des voitures, du vin et jusqu'à des briques. Alexandria nourrit quelque temps le rêve de devenir la capitale des États-Unis. Mais George Washington, de qui la décision dépendait, craignit qu'on ne se méprit sur les raisons de sa détermination, si, maître du choix d'un site pour la capitale, il adoptait un territoire si proche de sa propriété.

Il remonta donc de quelques kilomètres le Potomac et marqua, sur la rive gauche, marylandaise, en face des hauteurs virginiennes d'Arlington, un vaste emplacement marécageux, près duquel le Potomac, encore éloigné de 170 kilomètres de son embouchure dans la baie de Chesapeake, s'élargit en un port spacieux où de grands navires peuvent jeter l'ancre. Il fut décidé que là s'élèverait la cité fédérale, entre le Potomac au sud-ouest, l'Anacostia, affluent dudit Potomac, au sud-est, une colline sur laquelle était un village appelé Georgetown au nord-ouest, et une autre colline au nord, où Washington voyait déjà se dresser les lignes sévères et majestueuses d'une grande et splendide demeure, le Capitole, siège du Congrès fédéral.

Alexandria, condamnée ainsi par son enfant le plus cher, Washington, à une éternelle médiocrité, ne lui garda pas rancune; ses autorités locales vinrent assister le président, lorsque, le 15 avril 1791, entouré des trois commissaires, il prit officiellement possession du territoire cédé au gouvernement fédéral par le Maryland et la Virginie.

L'année suivante le terrain acquis fut exactement délimité. Il embrassait dix milles carrés dont deux tiers sur la rive gauche ou orientale du Potomac (Maryland), le dernier tiers sur la rive droite ou occidentale (Virginie). Deux petites agglomérations urbaines étaient comprises dans la cession, Germantown et Alexandria. Le plan de la future capitale fut dessiné à l'est et au sud-est de Germantown, entre le ruisseau du rocher (*Rock Creek*) et l'Anacostia ou *Eastern Branch*, deux affluents de la rive orientale du Potomac.

Le lieu fut appelé cité fédérale, *Federal City*, par Washington. Mais les commissaires proposèrent et firent adopter, le 9 septembre 1791, les noms de *City of Washington* pour la ville et de *Territory of Columbia* pour le district. L'exécution du tracé topographique fut confiée à un ingénieur français, Major L'Enfant, qui prit pour modèle la ville de Versailles avec ses rues croisées à angle droit et ses larges avenues lancées en éventail d'un point central et coupant les principales rues.

L'Enfant adopta des proportions énormes qui firent plus tard donner à la cité le surmon de « ville aux distances magnifiques ». Il ne devait pas y avoir moins de 400 kilomètres de rues et d'avenues, celles-ci pour la plupart ayant 48 mètres de large, les plus petites voies 21 mètres. Partout une profusion de squares, de places circulaires, de réserves triangulaires, de terrains vides pour parcs et promenades. L'espace attribué aux rues, avenues et squares représentait 55 pour 100 de la superficie totale. Le plan était superbe; les grandes lignes en furent constamment respectées, même pendant qu'il manquait toujours à Washington ce qui est essentiel à une ville, des habitans. Aujourd'hui, les prévisions pour lesquelles le tracé était fait sont à peu près réalisées, et la cité fédérale est enfin devenue une ville belle, confortable, élégante et salubre. Mais elle ne fut, pendant bien longtemps, ni belle, ni confortable, ni élégante, ni salubre. Au milieu du siècle encore, elle n'apparaissait aux voyageurs que comme une ville inachevée, laide, incommode, vouée à la poussière, à la boue et à la fièvre.

Le sol, en 1791, appartenait à des fermiers du Maryland. Washington dirigea lui-même les négociations d'achat; il obtint en général des conditions raisonnables, avec l'arrangement suivant: les propriétaires cédaient gratuitement le terrain nécessaire pour les avenues et les rues (c'est un peu pour cela qu'on les fit si larges et si nombreuses). Les terrains destinés à être couverts de constructions étaient abandonnés aux États-Unis, à raison d'un lot sur deux alternativement. Les autorités fédérales pouvaient acquérir les lots réservés aux propriétaires, en payant 25 livres sterling (625 francs) par acre (4000 mètres carrés). Elles usèrent de ce droit pour les emplacements réservés aux édifices publics.

Washington croyait que la cité fédérale deviendrait un grand emporium, que ses quais seraient bordés de grandes flottes de commerce, que tout le trafic de l'ouest y viendrait converger par un canal joignant le Potomac et l'Ohio. A l'automne de 1791 on mit des lots aux enchères: le résultat fut une déception; très peu d'acquéreurs se présentèrent. Dans les premières années,

cette création d'une capitale fut un gigantesque insuccès.

Le 24 avril 1800, le sixième Congrès décida qu'il irait passer dans la cité de Washington les derniers mois de sa carrière (décembre 1800 à mars 1801). John Adams alla donc s'installer dans la future Maison-Blanche qui n'était point terminée, et le Congrès, en décembre, se réunit au Capitole.

On avait voulu un endroit silencieux, peu peuplé, à l'abri des agitations et des passions de la foule. On était servi à souhait. Les 64 kilomètres qui séparaient Baltimore de la capitale fédérale étaient couverts de bois épais où l'on ne rencontrait ni maisons, ni êtres humains.

Sur la colline du Capitole s'élevait un bâtiment inachevé, solitaire. Là un syndicat, formé par Morris, Greenleaf et Nicholson, avait acheté 6 000 lots et s'était engagé à construire des maisons de briques. Mais la faillite survint avant même un commencement d'exécution. La ville comptait encore à peine 500 habitants, pour la plupart des nègres et des ouvriers étrangers, engagés pour la construction des édifices publics, et qui vivaient dans de misérables huttes. Du splendide Capitole rêvé, on n'avait élevé que l'aile du nord.

La cité fédérale n'était qu'un village de *squatters* dans le désert. Les membres du Congrès ne trouvaient de logis que dans Georgetown, à près de cinq kilomètres du Capitole.

Que d'ambitions déçues, de spéculations malheureuses ! On bâtit le Capitole sur la hauteur qui domine de 30 mètres le Potomac et l'Anacostia. La façade principale fut tournée vers l'est. Sur le plateau qui s'étendait de ce côté, devait, supposait-on, se développer la ville. Les propriétaires de lots ne voulaient rien vendre au-dessous de 75 cents à 1 dollar le pied (40 à 55 francs le mètre carré). Il en résulta que les gens qui désiraient s'installer à Washington s'éloignèrent du plateau du Capitole, et achetèrent des lots valant 10 à 25 cents le pied (6 à 13 francs le mètre carré) dans les marécages entre le Capitole et le Potomac. Le plateau, la partie la plus salubre de la ville, resta un désert pendant plus de cinquante ans. Les magasins, les maisons de rapport, les résidences riches se multiplièrent des deux côtés de l'avenue de Pennsylvania et vers Georgetown.

Oliver Wolcot écrit en 1800 : « Il y a une bonne taverne près du Capitole ; on construit quelques autres maisons », et J. Cotton Smith, membre du Congrès : « L'avenue de Pennsylvanie n'est qu'un vaste marais couvert de vieux arbrisseaux. »

La demeure construite pour le président des États-Unis ne prit le nom de Maison-Blanche (White House), sous lequel elle est

si connue aujourd'hui, qu'après 1814, lorsque l'édifice, à moitié détruit par l'incendie qu'allumèrent les Anglais, eut été rebâti et qu'une couche de peinture blanche eut effacé sur ses murs les traces de la fumée et des flammes. La maison présidentielle s'appela tout d'abord l'hôtel de l'Exécutif, *the Executive Mansion*. On avait songé à l'appellation de « Palais », mais le terme fut jugé trop ambitieux, trop aristocratique. On choisit, pour élever cette demeure, un emplacement plus rapproché du Potomac que celui du Capitole; la première pierre fut posée avec solennité par Washington en 1792. Le projet de construction avait été mis au concours. Un architecte irlandais, James Hoban, établi à Charleston, où il édifiait de belles maisons sur la Batterie pour les planteurs sud-caroliniens et les riches négocians de la ville, fut avisé que son plan pour la maison présidentielle était accepté. Il se rendit à Washington, reçut 500 dollars comme prix du concours et commença la construction. L'Executive Mansion fut la reproduction de l'hôtel du duc de Leinster à Dublin, bel édifice bâti dans le style des grandes villas italiennes de l'époque. Le goût n'était pas encore aux monumens d'habitation privée affectant l'aspect d'un temple, d'une cathédrale ou d'un château féodal.

Le gros œuvre était à peine achevé lorsque John Adams vint occuper le bâtiment dans l'automne de 1800. On voit dans les lettres de Mrs Adams combien on eut de peine à obtenir la quantité de bois nécessaire pour combattre les effets de l'humidité pénétrante et comment la femme du président étendait et faisait sécher le linge dans la grande « Salle de l'Est » destinée par Hoban aux réceptions, où s'entassaient aujourd'hui, deux fois par an, les citoyens de l'Amérique pour l'exercice du droit sacré de broyer les mains de leur premier magistrat.

John Adams et Mrs Adams ne firent que passer à l'Executive Mansion, où ils étaient descendus pour quelques mois, comme dans une auberge incommode. Le 4 mars 1801, la présidence terminée, ils reprenaient la route du Massachusetts, laissant à Thomas Jefferson, le nouvel élu de la nation, le soin de faire au monde officiel et aux visiteurs étrangers les honneurs de la capitale et de la maison présidentielle.

II

Thomas Jefferson resta huit années l'hôte de cette maison et y prit en conséquence quelques habitudes.

Né en 1743, il avait cinquante-huit ans. Lorsque sa pensée se

reportait sur les années de sa première jeunesse, il pouvait se revoir étudiant au collège de William and Mary, à Williamsburg (Virginie), bon compagnon, friand d'aventures, fort épris de la société des jeunes filles, excellent cavalier, chasseur intrépide, violoniste de quelque talent. Il subit à cette époque l'influence des propos sceptiques qu'il entendait tenir à la table de son protecteur et ami, le libre penseur Fouquier, gouverneur royal de la Virginie. Jefferson se fit avocat; mais il n'avait pas le don de la parole; alors, au lieu de plaider, il se jeta dans la politique. Ses études classiques lui avaient fait une âme républicaine; il embrassa les idées libérales et révolutionnaires avec une ardeur passionnée, attaquant tout à la fois le joug métropolitain, le principe monarchique, le fanatisme religieux et l'aristocratie, à laquelle il appartenait lui-même, étant un Randolph.

Jefferson et Franklin avaient été l'un et l'autre atteints d'une attaque de rationalisme français. Mais Franklin, discret, modéré, se gardait d'offenser des « préjugés », car les États-Unis étaient en 1775, comme ils sont aujourd'hui encore, un pays essentiellement chrétien. Jefferson affecta des dehors plus irréligieux et travailla avec un zèle très sincère à la démolition des privilèges de l'Église épiscopale anglaise en Virginie. Ses vues sur la religion étaient exactement celles de Priestley. N'admettant ni la foi, ni la révélation, ni les miracles, déiste à peine, il ne croyait naturellement pas à la divinité du Christ, mais rendait volontiers hommage à la haute valeur du christianisme et à l'humanité sublime du fondateur de ce « grand système ».

A vingt-neuf ans (1772), il avait épousé Mrs Martha Skelton, jeune veuve de vingt-trois ans, fille d'un avocat de Virginie. Cette union dura dix années et fut très heureuse. Jefferson éprouva un profond chagrin lorsqu'il perdit sa compagne, en 1782. Il reporta toute son affection sur ses filles et emmena l'aînée à Paris en 1784, le Congrès continental l'ayant nommé ministre plénipotentiaire avec Adams et Franklin pour négocier des traités de commerce avec les nations étrangères. Lorsqu'il inaugura sa présidence, il entra en célibataire dans l'hôtel de l'Exécutif; il ne s'était pas remarié; et de ses deux filles, l'une, Martha, avait épousé Thomas Randolph, plus tard gouverneur de la Virginie, l'autre, Maria, était devenue Mrs Eppes; celle-ci, de santé délicate, mourut avant la fin de la première présidence de Jefferson.

L'une et l'autre vivaient loin de Washington et ne purent rendre que de rares visites à leur père. Aussi, Jefferson eut-il assez de peine à rassembler quelques élémens de vie sociale dans

la cité fédérale. Pour autant qu'il réussit dans cet effort mondain, il le dut à la collaboration de l'aimable Mrs Dorothy Madison, femme de James Madison, secrétaire d'État et ami intime du président.

Il rompit d'ailleurs avec les traditions qu'avait établies Washington à New-York et à Philadelphie, abolit les fameuses « levées » et ne voulut pas même que l'on célébrât l'anniversaire de sa naissance.

Deux fois chaque année, le jour de l'an et le 4 juillet, fête de la Déclaration de l'indépendance, il ouvrait toutes grandes les portes de la Maison Exécutive. La foule se précipitait dans les salles de réception à l'entrée desquelles se tenait le président, entouré de ses secrétaires. Sauf en ces deux occasions, la maison semblait close. Jefferson, retiré dans un coin de l'édifice, était si isolé dans cette maison vide et dans cette capitale sans habitants qu'il pouvait se croire à la campagne. Tandis que sa renommée se répandait dans le monde entier, il devenait de plus en plus casanier et n'entreprit, pendant ses huit années de présidence, aucune de ces grandes tournées que Washington considérait, non sans raison, comme un des devoirs essentiels de sa position. Le seul voyage qu'il fit volontiers était celui de la cité fédérale à sa propriété de Monticello (en Virginie, non loin du domaine de son ami Madison). Dès que l'été arrivait et que la session du Congrès était close, il se hâtait d'aller retrouver ses champs, ses noirs, ses plantations.

Durant l'hiver, il donnait de temps à autre à diner, soit au monde officiel, soit à quelques intimes. Il appelait alors à son aide Mrs Madison, dont la présence enlevait tout de suite à l'hôtel de l'Exécutif son air rébarbatif de bâtiment inachevé et inhabité.

III

De 1790 à 1797, pendant la double présidence de Washington, il y avait eu autour des autorités fédérales et du Congrès un essai de vie sociale. Le président et sa femme, « lady » Washington, avaient formé autour d'eux comme une petite cour. D'ailleurs, les villes de New-York et de Philadelphie, où le Congrès et le gouvernement siégèrent avant 1800, offraient à cet égard des ressources que ne pouvait posséder le village fédéral des bords du Potomac. A New-York, les Clinton, les Jay, les Schuyler, les Livingstone, étaient à la tête d'une véritable élite sociale fondée sur la grande propriété foncière, la banque et le commerce.

Autour de Mrs Martha Washington se groupait un petit

cercle d'amies, la docte Abigaïl Adams, femme du vice-président; Mrs Jay dont le mari, John Jay, avait dirigé les affaires étrangères de la Confédération; Mrs Knox, femme du secrétaire de la Guerre; la jeunesse était représentée dans ce groupe par une des filles de Jefferson, beauté de grande réputation. Aux réceptions figurait le corps diplomatique, représenté alors par les trois ministres de France, d'Espagne et de Hollande.

Dès 1791, le Congrès s'était établi à Philadelphie. Les principaux membres de la « société » dans la ville des quakers, outre le groupe officiel transporté de New-York, furent Robert Morris, le financier, qui, jusqu'à sa faillite, mena un train luxueux pour l'époque; Thomas Willing, l'associé de Morris et le président de la Banque des États-Unis, père de la célèbre Mrs Bingham, la reine de la mode à Philadelphie de 1793 à 1801, courtisée par Jefferson et par le grave Washington lui-même; les Boudinot, société sévère, centre du haut monde quaker; Wolcot, qui réunissait chez lui les délégués de la Nouvelle-Angleterre au Congrès.

Lorsque Washington eut quitté la présidence, ces élémens sociaux disparurent ou se dispersèrent. Les Adams vécurent très isolés. A Washington, au point de vue social, tout était à créer.

Les dernières années du xviii^e siècle voyaient se produire une révolution dans les goûts et les manières. Les grands événemens d'Europe firent affluer des visiteurs étrangers en Amérique, surtout des Français. On y vit des ex-sans-culottes se rencontrer avec des gentilshommes à perruque poudrée. En quelques années, l'Amérique fut visitée par Talleyrand, de Noailles, La Rochefoucault-Liancourt, Chateaubriand, Kosciuszko, Volney. L'Angleterre envoya Cooper et le D^r Priestley. Les écrits du temps signalent une invasion des modes et des habitudes de France. A New-York, les « belles » ne veulent plus que les chapeaux de M^{me} Bouchard. Des coiffeurs français coupent les cheveux à la Titus et à la Brutus. On laisse aux vieux « beaux » la poudre et la perruque, les habits de soie et la tabatière. Les jeunes adoptent le costume noir en même temps que le cigare et le billard. Les réfugiés français enseignent la valse aux misses américaines. Les tables d'hôte françaises se multiplient à Philadelphie; il s'en établit quelques-unes à Washington. Jefferson, qui mangeait peu et ne buvait point de spiritueux, aimait la cuisine du pays où il avait vécu de 1784 à 1790, et avait un cuisinier français; ses ennemis politiques lui en faisaient sérieusement le reproche comme d'un manque de patriotisme.

Jefferson, très simple de manières, ennemi de l'étiquette, n'était pas homme à donner le ton pour une renaissance de la vie sociale. Sa tenue était souvent négligée, ses façons manquaient de noblesse, sinon de charme; familier, aimable, brillant et fin causeur, il n'observait pas toujours rigoureusement le décorum.

Un jour, le nouveau ministre d'Angleterre, Merry, se rendit en grand costume à la maison de l'Exécutif avec le secrétaire d'État, pour faire une visite officielle au président. Introduit dans la salle d'audience, il ne trouve personne, mais dans un couloir il heurte Jefferson en costume d'intérieur, pantoufles aux pieds. Shoking! Quelque temps après, les Merry dînent à la Maison-Blanche. Pour passer dans la salle à manger, le président offre son bras, non à la femme du ministre britannique, Mrs Merry, mais à la femme du secrétaire d'État, Mrs Madison. Cette fois, ce fut une affaire d'État. Le ministre se considéra comme insulté et refusa désormais toute relation mondaine avec la présidence. A Londres, on usa de représailles, et la femme du ministre américain, James Monroe, eut à subir « l'affront » qui avait été fait à Mrs Merry. En réalité, Jefferson avait établi pour ses dîners officiels la théorie du pêle-mêle; ses invités se plaçaient à table comme ils voulaient, ou au hasard. Le marquis d'Yrujo, le ministre espagnol, s'était fait à ce système et l'acceptait depuis trois ans. On finit par faire comprendre la chose à Merry.

Le corps diplomatique, déjà plus nombreux qu'au temps de Washington, s'accrut d'un représentant de la Turquie portant le nom de Meley-Meley. Lorsque cet Oriental arriva à Washington, on donna un grand bal en son honneur. Toutes les beautés de la ville y figurèrent, curieuses de voir le Turc. Lui, impassible, se laissait admirer. Soudain, il aperçoit une grosse négresse sortant de l'office. Ravi, il se précipite vers cette apparition et l'embrasse avec enthousiasme, s'écriant qu'elle lui rappelait son pays et celle de ses femmes qui lui avait coûté le plus cher.

IV

La capitale se peuplait si peu, et sa colonie officielle offrait de si faibles ressources aux occupations de la vie mondaine, avec un président veuf, un vice-président conspirateur (Aaron Burr), des législateurs dont fort peu osaient amener leur famille dans ce désert, que l'histoire n'aurait pour ainsi dire rien à recueillir dans ce terrain stérile, si elle n'y rencontrait l'intéressant et charmant profil d'une jeune femme dont le nom a été prononcé plus haut, Mrs Madison, la femme du secrétaire d'État de Jefferson, véri-

table reine, par la grâce, la beauté, la vivacité, le tact, de ce tout petit royaume où chacun, dès qu'elle parut, se soumit le plus volontiers du monde à ses lois.

Mrs Dorothy Madison (Dolly, par abréviation) avait vingt-neuf ans lorsque son mari prit les fonctions de secrétaire d'État (ministre des affaires étrangères et de beaucoup d'autres affaires). Elle était fille d'un Virginien, John Payne, et d'une Virginienne, Marie Coles, à qui Jefferson, lorsqu'il avait vingt ans, avait fait la cour, et cousine par sa mère du célèbre orateur Patrick Henry. Payne, un riche planteur, appartenait à la secte des quakers. De temps en temps, sa conscience lui reprochait de tenir en servitude des êtres qui étaient ses semblables. Ce reproche devenant à la fin une obsession, il vendit sa propriété et émancipa ses noirs. On le traita de fanatique; il n'en eut cure, et alla s'établir à Philadelphie, séjour d'élection pour un quaker convaincu. Il y devint *elder* (ancien) et prêcheur. Il fit en même temps des affaires et s'y ruina. C'était l'époque où la dépréciation du papier-monnaie bouleversait toutes les situations. Payne fut une victime du krach des assignats de la révolution américaine.

La petite Dolly avait été élevée très simplement, comme une quakeresse. Lorsqu'elle atteignit ses dix-neuf ans, elle gagnait depuis longtemps tous les cœurs par le charme exquis de ses manières. Taille élancée, ovale délicat du visage, traits plus plaisans que réguliers, un teint éblouissant de blonde avec des cheveux noirs et des yeux bleus de l'expression la plus douce sous la modeste cape de quakeresse, tel est le portrait que nous trace d'elle la main pieuse d'une petite-nièce (1), qui a recueilli récemment d'intéressans souvenirs sur cette gracieuse contemporaine des commencemens du siècle.

Lorsque le jeune M. Todd rencontra sur sa route ce trésor de grâce, il en devint éperdument amoureux et demanda la main de la belle. M. Todd était un avocat de bonne famille, possesseur d'une honnête aisance. Il était aussi de la secte. M. Payne le tenait en haute estime et avait de sérieuses raisons, depuis ses embarras de fortune, de lui vouloir être agréable. Il plaida auprès de sa fille la cause du jeune homme et la gagna. Miss Dolly se maria par reconnaissance et trouva dans cette union trois années de bonheur.

Malheureusement, en septembre 1793, la fièvre jaune éclata à Philadelphie, et y fit d'affreux ravages, dont Brockden Brown a tracé un curieux et émouvant tableau dans son roman de Mer-

(1) *Memoirs and Letters of Dolly Madison*, edited by her grand-niece, Boston.

wyn. Les personnages les plus haut placés ne donnèrent pas, si l'on en croit une lettre de Jefferson à Morris, du 11 septembre, d'étonnantes preuves de courage civique :

« Il y a eu quarante morts l'avant-dernière semaine, cinquante dans la dernière, il y en aura bien deux cents dans celle-ci ; c'est un sauve-qui-peut général. Le colonel Hamilton (secrétaire du Trésor) a été atteint, mais il est en convalescence. Le président est parti hier pour Mount Vernon, ainsi que cela avait été antérieurement arrangé. Le secrétaire de la Guerre va faire un tour à Boston. Je partirai moi-même dans quelques jours, pour la Virginie. »

Cette épidémie enleva à Mrs Todd un de ses enfans et son mari. Elle-même fut très malade (1). Puis le temps passa sur ces grandes épreuves. Philadelphie oublia ses morts ; Dolly, si jeune encore, riche et souverainement jolie, sourit de nouveau à la vie. Chateaubriand, dans son « Voyage en Amérique, » dit qu'à Philadelphie, les femmes, surtout les quakeresses jeunes, lui avaient paru fort jolies sous la modestie de leur accoutrement. Peut-être eut-il l'occasion d'apercevoir Dolly Todd.

Ce qui est certain, c'est qu'un jour, le hasard amena sur les pas de la jeune veuve M. James Madison, qui, à quarante-deux ans, n'avait guère connu de la vie que les joies sévères des travaux intellectuels. Il vit Dolly, et fut frappé comme l'avait été M. Todd. Il n'eut plus de repos qu'il n'eût obtenu une introduction (2). L'entrevue eut lieu ; le grave homme d'État en sortit fiancé.

Le bruit en courut vite et arriva jusqu'à la demeure présidentielle. Le général et Mrs Washington s'y intéressèrent vive-

(1) Mrs Todd avait deux enfans, dont un baby de trois semaines. On la transporta en litière avec les deux petits à Gray's Ferry. M. Todd était absent ; il arriva à Philadelphie juste à temps pour voir mourir son père et sa mère, emportés en même temps par le fléau. Mrs Dolly Todd suppliait son mari de la venir retrouver, mais le malheureux resta quelques jours dans la ville pour arrêter ses affaires et aider quelques amis. Enfin il put annoncer à sa femme qu'il allait la rejoindre et « ne plus la quitter ». Arrivé à Gray's Ferry il trouva à la porte de la maison Mrs Payne, sa belle-mère et lui dit : « J'ai le poison dans les veines, mais il faut que jela voie une fois encore. » Dolly entendit, s'élança dans l'escalier, et tomba dans les bras de son mari. Quelques heures plus tard, celui-ci mourait, et sa femme gisait, à demi morte, terrassée elle aussi par le fléau.

Dolly se remit, mais elle perdit son baby, et peu de temps après rentra à Philadelphie, ne ramenant des siens que son petit John, et n'ayant pour consolation que le nombre des deuils et des désespoirs dont elle était entourée dans cette ville décimée.

(2) Un petit billet de Dolly à Mrs Lee : « Chère amie, viens vite me trouver ; Aaron Burr dit que le « grand petit Madison » a demandé à m'être présenté ce soir. » La petite-nièce, auteur des *Memoirs*, ajoute que, pour ce grave événement, Dolly mit une robe de satin et orna son cou d'un mouchoir de tulle de soie ; même quelques boucles espègles eurent la permission de s'échapper d'un élégant petit bonnet.

ment; ils mandèrent la petite Mrs Todd qui accourut étonnée : « Dolly, dit Mrs Washington, est-ce vrai? Tu es engagée à James Madison? » La jolie veuve hésitait. « Si c'est vrai, dit mistress Washington, tu n'as pas besoin de rougir; sois fière plutôt; il sera pour toi un bon mari, et peu importe qu'il ait vingt ans de plus que toi. Le général a beaucoup d'estime et d'amitié pour M. Madison, et nous l'approuvons tous deux; nous voulons que tu sois heureuse. »

Le mariage eut lieu en septembre 1794, chez une sœur cadette de Dolly, Lucy Payne, qui, à quinze ans, avait épousé George Steptoe Washington, neveu du général.

Il fallut une semaine pour se rendre de Philadelphie à Harewood, propriété de ce jeune ménage. De nombreux voisins furent invités aux noces qui se prolongèrent pendant plusieurs jours.

Après une courte excursion à Montpelier, domaine de Madison, situé dans le comté d'Orange (Virginie), les nouveaux mariés rentrèrent à Philadelphie.

James Madison avait quarante-trois ans lorsqu'il se maria. Au physique, il était petit et faisait piètre figure auprès de Washington si majestueux, et de Jefferson dont la taille atteignait six pieds anglais. Mais il avait dans les traits et dans toute sa personne une dignité sereine, grave et douce. Par sa bonté délicate et aussi par ses qualités de penseur réfléchi et de travailleur acharné, ce grave mari sut inspirer à sa femme, jeune, et de goûts un peu frivoles, une tendre et sérieuse affection. Mrs Dolly commença vers ce temps son rôle de mondaine. M. Madison était un des membres les plus importants du Congrès, elle reçut et rendit beaucoup de visites, et eut un grand succès aux vendredis de Mrs Washington. L'été se passait à la campagne, dans la terre de Montpelier, où des amies, laissées à Philadelphie, envoyaient quelques échos des bruits de la ville, surtout des papotages sur la mode (1).

(1) Le gouverneur de la Pennsylvanie, Mac Kean, avait une fille, miss Sally, jeune personne très gaie, d'allure indépendante, dont s'éprit dès son arrivée en Amérique l'inflammable marquis d'Yrujo, ministre d'Espagne, et qui devint ainsi marquise. Elle était intime amie d'Anna, la sœur cadette de Mrs Madison, et si l'on veut savoir de quels objets était occupé l'esprit de ces jeunes personnes, on peut s'en faire une idée par les fragmens d'une lettre écrite en juin 1796 par Sally à Anna : « J'ai été voir hier une poupée, qu'on a expédiée d'Angleterre pour nous montrer les modes. On porte de très longues trains avec des garnitures en passementerie. Il y a aussi une robe, plissée en arrière, ouverte, et ruchée sur les côtés, sans traine. Les chapeaux ont une forme nouvelle; on les porte tout à fait sur le côté de la tête. Il est venu un chapeau de paille pour Mrs Bingham, garniture blanche avec de larges rubans rouges. Les corsages sont de deux pouces plus bas qu'avant, et l'on ne connaît plus les manches longues. Elles s'arrêtent un peu au-dessus du coude. Et les

Les distractions étaient rares à Washington. Gilbert Stuart, le célèbre portraitiste, y vint faire un séjour en 1803. Il eut un succès fou. Tout le monde voulait un portrait de Stuart, il fallait prendre son rang. On écrit à Mrs Madison : « Stuart fait rage, il est tué de travail. Chacune de ces dames lui dit : Cher monsieur Stuart, vous paraissez bien fatigué, il faudra vous reposer quand *mon* portrait sera terminé. »

En 1804, Mrs Madison dut se séparer de sa sœur Anna qui avait toujours vécu avec elle et l'aidait à faire les honneurs du salon de Jefferson. Anna Payne épousait Richard Cutts, représentant du Maine au Congrès. Les mariés traversèrent Baltimore, Philadelphie, où Anna revit Sally Mac Kean devenue marquise d'Yrujo, New-York et Boston. Dans cette dernière ville, la sœur de Mrs Madison fut hébergée par Mrs Knox, l'amie intime de la première présidente, et se trouva en pleine société fédéraliste. Elle y fut très choyée, en dépit des animosités politiques si ardentes à cette époque.

On a quelques lettres adressées par Mrs Madison à sa sœur au cours de ce voyage de noces. Elles contiennent quelques allusions aux incidens minuscules qui rompaient la monotonie de la vie dans la capitale. Washington est désert; Stuart a fini ses portraits et s'en va peindre les gens de Boston, mais il reviendra l'hiver prochain, car il a acheté un lot pour y construire un « temple ». Le baron Humboldt est arrivé, un charmant baron prussien; toutes les dames sont folles de lui, bien qu'il ne soit pas positivement beau. Mais il est poli, modeste, en même temps le mieux informé et le plus intéressant des voyageurs; il aime beaucoup les États-Unis. Il va s'embarquer pour la France et y publier un récit de ses voyages, mais il reviendra; « il avait avec lui tout un train de philosophes. » Une délégation d'Indiens vint un jour à Washington. Le secrétaire d'État invite à souper les hommes

coudes? les nôtres, ma chère Anna, sont d'albâtre à côté de ceux de quelques-unes de nos dames les plus élégantes... Tous nos beaux vont bien, l'aimable Chevalier est rétabli, plus charmant que jamais... »

Sally écrit encore en septembre de la même année : « Vous ne pouvez vous figurer, ma chère Anna, comme je m'amuse. Le charmant Chevalier, le divin Santana, le joyeux Vlar, le spirituel et agréable Fatio, lord Henry aux yeux noirs, le comte langoureux, le modeste et bon Meclare sont tous les jours chez nous. On va à cheval, ou on fait de la musique. Je donnerai des détails à votre sœur Madison, car je suis lasse d'écrire, ceci est ma troisième lettre aujourd'hui... M. et Mrs Jandenes vont s'embarquer en juillet avec les deux chers bébés en bonne santé. Ils doivent m'envoyer dès leur arrivée en Espagne un volume de lettres, me donnant toutes les nouvelles. Je recevrai aussi une élégante guitare espagnole, et j'apprendrai à en jouer. Signor don Carlos m'a déjà donné quelques leçons. Nous avons ici un fameux chanteur italien qui est venu avec le ministre. Il joue de tous les instrumens, et c'est bien la créature la plus drôle que vous ayez vue... etc., etc. »

rouges. Le soir, rentrant dans sa chambre, Mrs Madison aperçoit dans la glace l'image d'un de ces braves guerriers derrière la porte. Très émue, mais arrivant à se dominer, elle gagne une pièce voisine et sonne. Un serviteur arrive, à l'aide duquel Mrs Madison réussit à faire comprendre à ce grand enfant de la nature qu'il s'était trompé.

La correspondance continue en 1805, année où Mrs Madison fut longtemps confinée à la chambre par des douleurs rhumatismales : « Le croiriez-vous, ma chère, Tourreau (le ministre français) bat sa femme. Je la plains fort, elle est si aimable et si douce. » Le ménage Tourreau ne marchait pas, en effet. Ce ministre était un fort bel homme; sous la Terreur, il était marqué pour la guillotine; mais une jeune servante le vit, l'aima et le sauva. Il fit d'elle sa femme; ils durent se séparer à l'époque où Tourreau représentait Napoléon à Washington.

Arrive juillet, tout est morne et vide; Jefferson va partir; il doit bientôt marier Virginia sa petite-fille, et il charge Mrs Madison des acquisitions. Elle ira courir les magasins, mais ne trouvera rien; il y a peu de choix à Georgetown (là était le commerce). Le 4 juillet, anniversaire de la Déclaration de l'indépendance, elle a passé la journée chez le président, très amusée de la foule qui envahit la maison de l'Exécutif. A la fin du mois, au lieu de se rendre en Virginie pour assister au mariage, il lui faut aller à Philadelphie consulter une célébrité médicale, le docteur Physic. Pendant tout le voyage, par cette chaleur torride, M. Madison a été charmant, aux petits soins.

A Philadelphie tout un monde de visiteurs; on est très aimable. Mais un bon quaker est venu sermonner Mrs Dolly devenue singulièrement mondaine. C'est vrai qu'elle avait un peu trop oublié qu'elle était de la secte; un petit frisson la saisit au souvenir de la terreur qu'on lui inspirait jadis à l'égard des plaisirs sociaux.

Trois mois se passent; la guérison n'est pas venue, il faut rester à Philadelphie, tandis que M. Madison retourne à Washington pour ses devoirs officiels. C'est la première séparation depuis dix années; Mrs Madison est anxieuse. Comment son cher mari aura-t-il supporté le voyage? heureusement il est sous la garde du fidèle Peter (un nègre). Une excellente amie, Betsey Pemberton, est près d'elle et la console de son mieux. Le bon Peter est enfin revenu et a donné de bonnes nouvelles. Le 30 octobre : « J'ai lu avec délices votre lettre, mon cher mari; savoir que vous m'aimez, que mon enfant est sauf, que ma mère va bien, cela comprend tout mon bonheur. » Novembre arrive, le docteur permet le dé-

part pour Washington, où Mrs Madison retrouve enfin tous les siens.

V

Ici, une longue interruption de la correspondance; quelques rares billets où l'on apprend la naissance de nombreux enfans de Mrs Martha Randolph et de Mrs Anna Cutts. L'horizon politique s'assombrit de plus en plus du côté de l'Angleterre; M. Madison a été élu président de l'Union et est entré en fonctions (mars 1809); il est enseveli sous des monceaux de papiers diplomatiques, mais sa femme tient de son mieux tête à l'orage.

Elle a trente-sept ans, et la réputation bien établie d'être la plus jolie femme des États-Unis. S'il est un point de l'Union où les passions politiques fassent trêve, c'est le salon de Mrs Madison. Toutes les résistances cèdent devant l'élégance, la bonne grâce, l'ardent désir de plaire de Madame la présidente. Pendant les dîners officiels, où les ministres étrangers et les membres du gouvernement s'entretenaient des affaires sérieuses, les dames du corps diplomatique soupaient avec Mrs Dolly et se partagent les bibelots de prix qu'elle offre en d'ingénieuses loteries dans ces réunions intimes. Bien qu'elle ne fût pas très instruite et qu'elle eût peu le temps de lire, elle suppléait à tout par le tact, l'amabilité, la vivacité du cœur, et les ressources qu'une grande fortune mettait au service d'une générosité sans bornes. Même ses anciens amis quakers n'avaient plus le courage de lui en vouloir de son goût si prononcé pour les choses du monde.

Elle eut cette ambition de donner pour sa part le plus d'éclat possible à l'administration de son mari, pendant les trois années de 1809 à 1812, qui furent pour Madison un temps de cruel souci et de travail sans relâche. De santé faible, il succombait parfois à la fatigue; il s'en allait alors passer quelques minutes dans le salon de sa femme, sûr d'y entendre d'amusantes histoires et de jolis éclats de rire; et cela le reposait plus, disait-il lui-même, qu'une longue promenade au grand air.

Un des traits de ce caractère de grande dame vraiment bonne, était l'horreur de toute discussion politique. Même aux heures les plus sombres qui précédèrent la déclaration de guerre à l'Angleterre (18 juin 1812), quand toutes les passions politiques étaient déchaînées, elle entretenait dans son salon une atmosphère de douce et bienveillante tolérance universelle.

La cité fédérale fut assez animée dans l'hiver de 1811 à 1812. Les membres du nouveau Congrès arrivaient en nombre avec leurs

femmes et leurs filles. Mrs Madison redoubla d'efforts pour empêcher les querelles violentes des partis de franchir la porte de l'Executive Mansion. La tâche était malaisée. Lorsque le président eut acquis la correspondance de l'agent canadien Henry et livré au public, en mars 1812, ces papiers qui révélaient d'étranges pourparlers entre les autorités britanniques du Canada et les hommes d'État du Nord-Est, les fédéralistes furieux s'abstinrent de toute visite chez « lady Madison », comme on appelait dès lors la présidente. Les républicains, pour narguer leurs adversaires, vinrent en foule chez le président, les 25 et 26 mars. Ce que voyant, les fédéralistes cessèrent de bouder, à la grande satisfaction de leur hôtesse, désolée de ce petit essai de sécession sociale.

Après la déclaration de guerre et les premiers revers sur la frontière septentrionale, le président eut à subir de virulentes récriminations. Une dame fédéraliste fit un jour arrêter sa voiture devant la porte de la maison présidentielle, se dressa debout, déroula sa chevelure, qu'elle avait, dit-on, très belle et très longue, et du ton le plus exalté se déclara prête à la sacrifier pour en faire une corde qui servirait à pendre M. Madison. Les succès sur mer apportèrent quelque adoucissement à l'amertume de ces épreuves. C'est au milieu d'un bal officiel qu'arriva la nouvelle de la victoire de Decatur sur une frégate anglaise. L'officier qui l'apportait déposa aux pieds de « lady Madison » le pavillon britannique si glorieusement conquis.

Avec l'année 1813 surgirent de nouvelles craintes. On n'attaquait plus, et la défensive n'était pas toujours heureuse. Dès cette année les escadres de l'ennemi pillèrent les rivages virginien et menacèrent même Washington.

VI

Le 12 mai de cette année, Mrs Madison écrit à son cousin, Edouard Coles, secrétaire du président : «... Vous dirai-je maintenant les craintes et les alarmes qui m'entourent? Pendant la semaine dernière toute la ville et Georgetown (le cabinet excepté) s'attendaient à une visite de l'ennemi, et ne ménageaient point les expressions de terreur et de reproche. Hier un exprès est venu annoncer l'apparition d'une frégate à l'embouchure du Potomac... On fait de grands préparatifs de défense. Le fort est en réparation, et cinq cents hommes de milice, avec autant de réguliers, campent près du moulin à vent sur l'esplanade. J'aperçois vingt tentes, et cette vue me plaît, car, toute quakeresse que je suis, je pense

qu'il faut combattre quand on est attaqué. Aussi ai-je toujours le vieux sabre tunisien à ma portée. Un de nos généraux a découvert un plan des Anglais, qui consiste à débarquer de nuit une troupe de chenapans triés à choix à 14 milles au-dessous d'Alexandria, et à les envoyer mettre le feu à la maison du président et aux édifices publics. Cela ne me fait pas trembler, mais j'éprouve un sentiment pénible à la pensée que l'amiral peut au premier jour m'expédier un mot pour m'aviser qu'il va venir me saluer dans mon salon... »

L'attaque sérieuse des Anglais contre la capitale des États-Unis n'eut lieu toutefois que l'année suivante en août, quand Napoléon avait depuis plusieurs mois déjà abdiqué à Fontainebleau.

Une semaine avant l'entrée de l'ennemi dans le village fédéral, Monroe, secrétaire d'État, se rendit à cheval à Benedict, petite localité sur le Patuxent, et là, plein de tristesse, assista au débarquement des vétérans des guerres d'Espagne. Sachant combien faibles étaient les préparatifs de la défense, il ordonna dès son retour que tous les papiers publics et les archives de son département fussent enlevés et mis en lieu sûr. On fabriqua aussitôt des sacs que l'on emplit de ces papiers, et on les entassa sur des chariots qui les portèrent à Leesburg, à 35 milles de Washington.

Bien que les Anglais eussent débarqué depuis le 18 à une si faible distance de la capitale, on avait encore à peine le 23 la prescience d'un grand danger. Mrs Madison devait même avoir ce jour-là du monde à dîner. Voici un billet que lui écrit Mrs Jones, la femme du secrétaire de la marine, le 23 août, la veille même de la terrible soirée : « Chère madame, dans l'état présent d'alarme et de préparation au pis qui puisse arriver, j'imagine qu'il sera plus convenable de renoncer au plaisir de votre hospitalité aujourd'hui ; je vous prie donc de nous excuser ; M. Jones est fort occupé aux affaires de son département ; Lucy et moi nous faisons des paquets en prévision d'un départ subit. Si nous sommes réduits à cette nécessité, nous ne savons où aller, et rien n'est prêt pour le transport de nos effets. J'espère sincèrement que nous n'en sommes pas là, mais on peut sérieusement tout craindre. »

On en était là cependant, et la présidente dut songer elle-même au départ. Elle expédia en Virginie des papiers d'État, entre autres le manuscrit original de la Déclaration d'indépendance. Puis, lorsque lui arriva la nouvelle que les Américains venaient d'être mis en déroute à Bladensburg, à quelques kilomètres de

Washington, on la pressa de pourvoir à sa propre sûreté. Mais elle ne pouvait se décider à quitter la maison avant le retour du président. La veille elle avait commencé une lettre adressée à sa sœur Anna :

« Mardi, 23 août 1814... Mon mari m'a quittée hier matin pour rejoindre le général Winder... J'ai reçu de lui, depuis, deux dépêches au crayon. La dernière est alarmante. Il désire que je me tienne prête à fuir à tout moment, et mande que l'ennemi est plus fort qu'on ne l'avait cru d'abord, et qu'il pourrait arriver jusqu'à la ville. Je me tiens donc prête. J'ai entassé dans des malles les papiers publics, et tout est dans la voiture ; quant à nos biens personnels, il faut en faire le sacrifice, car il est impossible de trouver des moyens de les transporter. Je suis décidée d'ailleurs à ne partir que lorsque je verrai M. Madison sauf ; je veux qu'il m'accompagne, car il y a beaucoup d'hostilité contre lui. Je sens autour de nous la désaffection. Tous nos amis sont partis, même le colonel qui, avec cent hommes, avait la garde de la maison. »

Elle ajoute que le nègre John, un de ses plus fidèles serviteurs, voulait enclouer un canon mis en position devant la porte, et établir une tranchée de poudre jusque dans l'édifice pour faire sauter les Anglais s'ils osaient entrer, et qu'il n'avait pas bien compris pourquoi on lui interdisait cette folie.

Le lendemain 24, la lettre est reprise :

« 24 août, 3 heures... Le croiriez-vous, nous avons eu une escarmouche, à Bladensburg... Deux messagers sont arrivés couverts de poussière, pour me dire de partir. Mais je veux attendre M. Madison. M. Carroll, notre ami, vient de venir pour hâter mon départ. Il est de fort mauvaise humeur parce que j'insiste pour enlever le grand portrait du général Washington. On ne pouvait arriver à détacher le cadre du mur ; j'ai donné l'ordre de le briser à coups de hachette ; c'est fait, et la précieuse toile est confiée à deux gentlemen de New-York. Et maintenant, chère sœur, il faut que je quitte la maison, ou bien j'y serai bloquée par nos soldats en retraite, dont est pleine la route que je dois prendre. Quand vous écrirai-je ? et où serai-je demain ? »

Mrs Madison venait de franchir le seuil de la Maison-Blanche, lorsqu'elle aperçut le président qui accourait à sa recherche. Elle l'accompagna jusqu'à la rive virginienne, puis, sur ses instances, consentit à aller prendre quelque repos dans une maison amie, à deux milles de Georgetown. Elle y passa la nuit, à la fenêtre, contemplant l'incendie que les Anglais allumaient dans Washington.

Durant toute cette journée du 24 août, la ville avait été remplie de tumulte, de désarroi et d'épouvante. Les miliciens, fuyards de Bladensburg, se traînaient par les avenues, aveuglés de poussière, écrasés de chaleur. Les femmes, les enfans, une longue file de voitures et de charrettes, se pressaient sur le pont de bois par où l'on pouvait gagner la Virginie. Le soir tombant, l'ordre fut donné aux troupes, pour la septième fois dans la journée, de faire retraite; les hauteurs de Georgetown étaient assignées comme point de ralliement. Certains refusaient d'obéir, voulant combattre encore, essayer de défendre la ville; puis, las de tout, n'étant plus commandés, ils suivaient leurs camarades. Les bandes se déroulaient, désordonnées, lamentables, le long de l'avenue de Pennsylvanie, passaient devant la Maison-Blanche, puis montaient vers Georgetown, et s'échelonnaient sur le plateau jusqu'à Tenallytown, s'arrêtant au point où l'obscurité les surprenait. Et tout à coup, dans la nuit, tandis que ces débris d'armée s'affalaient sur le sol, le ciel s'éclaira du côté de l'est, et l'horizon devint rouge des flammes qui s'élevaient des monumens de Washington.

Vers huit heures du soir les premiers habits rouges furent aperçus sur la colline du Capitole. Du côté de l'Arsenal on entendait l'éclatement des bombes. Cockburn donna l'ordre d'abord de mettre le feu au palais du Congrès (1) : des lueurs fantastiques s'élevèrent, éclairant les avenues, le long desquelles s'avancèrent les soldats anglais, lentement, s'étonnant de trouver la ville toute vide. Il n'y restait que des vagabonds épiant l'heure du pillage, et des esclaves, grands enfans qu'émerveillait l'étrangeté du spectacle.

Lorsque les Anglais arrivèrent devant l'Executive Mansion, furieux, dit-on, de n'avoir pu capturer le président et sa femme qu'ils auraient voulu « montrer » à Londres (n'est-ce pas un trait bien britannique?), ils brisèrent les portes et se livrèrent à un pillage en règle, des caves au grenier, trouvant pour tout trophée les notes au crayon adressées par M. Madison à sa femme dans les deux dernières journées (2).

(1) On raconta trois semaines plus tard aux membres du Congrès, à leur retour aux ruines du Capitole, que l'amiral Cockburn, s'installant sur le fauteuil du *speaker* dans la Chambre des représentans, avait mis facétieusement aux voix cette question : « Brûlerons-nous le sanctuaire de la démocratie yankee? » La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, on entassa des matières combustibles sous le fauteuil, et tout flamba. C'est une des nombreuses légendes qu'inspira l'exploit nocturne des Anglais.

(2) La maison contenait toutefois des meubles, des provisions, une bibliothèque précieuse; tout fut incendié, et M. Madison subit de cet acte de sauvagerie une perte de 12 000 dollars.

Les officiers anglais ne passèrent pas sans appréhension cette nuit de pillage. Leurs troupes, peu nombreuses, étaient débandées. Craignant une surprise, ils résolurent d'évacuer la ville dès le jour venu. Comme ils reprenaient, le lendemain de leur entrée peu glorieuse, le chemin de Bladensburg, éclata le plus violent ouragan que les habitans de Washington eussent jamais vu. Les toits étaient emportés comme brins de paille, et une pluie torrentielle s'abattit pendant deux heures; des maisons où les soldats s'étaient réfugiés s'effondrèrent; trente hommes périrent écrasés sous les décombres.

Lorsque l'aube avait paru, Mrs Madison quittait la maison qui venait de l'abriter quelques heures et se mettait en route avec deux compagnes pour le rendez-vous que lui avait assigné le président, une misérable auberge, perdue dans la campagne virginienne, à seize milles de Washington. Les pauvres femmes y arrivèrent dans l'après-midi, traînées à travers des chemins détestables que l'ouragan défonçait et transformait en marécages. L'auberge était remplie de fugitifs de la capitale, hommes et femmes, dénués de tout, affamés. Lorsque ces gens apprirent que la présidente était là, une poussée de colère les amena; ils se précipitèrent à la porte, éclatant en reproches et en injures; l'entrée fut refusée aux fugitives. Elles durent attendre dehors tout le reste du jour. Le soir amena une recrudescence de l'orage, la foudre éclata avec violence, on laissa enfin entrer la présidente dans une petite pièce où elle attendit M. Madison, qui ne parut qu'assez avant dans la nuit, brisé de fatigue et d'inquiétude.

Il prenait un peu de nourriture, obtenue à grand'peine des maîtres de l'auberge, lorsqu'un courrier vint l'avertir que le secret de sa retraite avait été livré à l'ennemi et que des Anglais approchaient à marche forcée. On le décida à quitter l'auberge et à chercher un refuge dans une cabane au milieu des bois, où il passa le reste de la nuit. L'avis était faux, puisque durant cette même nuit, le général Ross et l'amiral Cockburn, après avoir quitté précipitamment Washington, comme si quelque troupe vengeresse d'Américains allait fondre sur eux, étaient déjà loin de la ville, du côté du nord, se dirigeant vers Baltimore, objectif d'une prochaine attaque des forces anglaises.

Enfin des informations plus exactes ramenèrent le calme dans les esprits. M. Madison et sa femme se rapprochèrent du Potomac, rentrèrent dans Washington et purent contempler les ruines encore fumantes de la Maison-Blanche.

VII

Ils louèrent une maison appelée l'Octogone, appartenant au colonel Taylor, et c'est là que le président signa le traité de Gand qui mettait fin à la guerre contre l'Angleterre; ils s'installèrent ensuite dans un bâtiment qui avait été précédemment occupé par le département du Trésor. La Maison-Blanche ne fut remise en état que pour l'époque où Monroe recueillit la succession présidentielle de Madison.

Toutes ces misères furent promptement oubliées après la paix, et surtout après la nouvelle de la brillante victoire du général Jackson à la Nouvelle-Orléans. La petite cour de « lady Madison » fut en 1816 de nouveau très brillante. Avec le grand juge Marshall on y voyait les commissaires du traité de Gand, Gallatin, Bayard, Clay, Russell, les majors généraux de la guerre, Brown, Gaines, Scott, Ripley, en grand costume, avec leurs aides de camp. Toutes les passions politiques étaient apaisées, les animosités éteintes; fédéralistes et démocrates frayaient sur un pied de cordialité. A ces réunions figurait encore sir Charles Bagot, le nouveau ministre anglais, très populaire. C'est lui qui déclara un jour que la présidente avait dans toute sa personne l'air d'une reine (*every inch a queen*).

Ce n'est pas sans regret que Mrs Madison se prépara, dans l'hiver de 1816 à 1817, à quitter Washington, où elle avait vécu seize années, associée aux premières destinées de cette capitale, où elle avait si obstinément travaillé à créer un milieu et des traditions de sociabilité.

On ne la laissa pas partir immédiatement après l'installation du nouveau président, James Monroe. Il lui fallut, avec son mari, assister à plusieurs réunions organisées en leur honneur. Enfin, ils regagnèrent une dernière fois, et pour n'en plus revenir, le domaine de Montpelier (1), où ils allaient s'enfermer pour de longues années, avec les souvenirs de l'Amérique jeffersonienne.

VIII

L'aspect de la cité fédérale ne s'était guère modifié depuis le temps où Jefferson, pour l'inauguration de sa première prési-

(1) Montpelier était un séjour fort agréable. M. Madison, qui avait alors soixante-six ans, s'y adonna à l'agriculture avec cette même application consciencieuse et tenace qu'il avait consacrée naguère aux affaires publiques. Mrs Madison, devenue campagnarde, s'organisa, sur cette terre de mille hectares adossée au flanc des mon-

dence, avait parcouru à cheval l'avenue de Pennsylvanie jusqu'au Capitole, n'ayant pu se procurer une voiture. C'étaient toujours les mêmes voies infinies et larges, bordées de rares maisons au centre et se prolongeant sans constructions dans la campagne déserte. Quelques milliers d'habitans étaient disséminés dans ce vaste espace qui en comprendrait sans peine un million. On n'avait encore rien fait pour supprimer les marécages et le ruisseau fangeux, dont les émanations empestaient l'air en été. Les espaces réservés attendaient toujours les parcs et les jardins projetés, comme les lots en vente attendaient les acquéreurs. La Maison-Blanche fut restaurée peu de temps après l'inauguration de Monroe, mais on ne toucha aux ruines du Capitole incendié qu'en 1818. Le bâtiment, lors de l'entrée des Anglais, se composait de deux ailes reliées par un passage en bois. L'aile du nord seule existait en 1800, celle du sud avait été construite en 1811. On travaillait encore à cette partie de l'édifice lorsque le feu accomplit son œuvre. Le nouveau Capitole, commencé en 1818 sur les débris de l'ancien, est le monument actuel, l'orgueil de tout bon Américain. Il ne fut achevé qu'en 1863 et ne coûta pas moins de 65 millions de francs.

En 1839 encore, un voyageur anglais, George Comb, écrit que « la ville ressemble à un grand village épars dans un marais. »

Sous la présidence de Fillmore, un beau zèle s'empara du Congrès. Il s'agissait de nettoyer et de transformer en jardins les espaces réservés sous les noms de *squares*, *parks* ou *reservations*. Un crédit fut voté, le président prit la chose à cœur et choisit un artiste spécial en plantations pour diriger les travaux. On commença par les terrains de l'Institut Smithsonian. Malheureusement, dès l'année suivante, l'élection présidentielle et d'autres soucis firent oublier les embellissemens de la capitale. Les choses restèrent en l'état jusqu'à la guerre civile.

De 1861 à 1865, Washington fut un camp retranché. Durant quelques années encore les préoccupations restèrent concentrées sur des questions d'intérêt général, liquidation des dettes de la guerre, reconstitution des Etats du Sud, émancipation politique de la race noire. Le Congrès ne pouvait guère s'intéresser à des affaires de voirie. Les rues et les avenues restèrent livrées aux injures alternées de la boue et de la poussière, tandis qu'on laissait abominablement négligés les abords du Capitole et de tous les autres édifices publics.

tagnes Bleues et peuplée de nègres, une petite royauté très active, qui ne connut jamais ni troubles ni révolutions, fondée sur l'adoration universelle des sujets petits et grands. Elle survécut quatorze ans à M. Madison et s'éteignit à 86 ans, en 1856.

Enfin, en 1871, sous la pression du sentiment public et devant l'indignation exprimée par tous les visiteurs de la capitale, le Congrès prit des mesures tout à fait énergiques. Il vota des crédits sérieux, ce qui provoqua aussitôt d'importantes donations privées. On institua un comité des travaux publics, investi d'un pouvoir exclusif sur les rues, les égouts, les avenues, chargé d'améliorer le tout d'après un plan d'ensemble, autorisé à se créer des fonds par des taxes et des emprunts. Ce fut un changement complet. De cette époque datent le réseau des égouts et le pavage régulier. Les rues furent bordées d'arbres, les marais comblés et couverts de plantations, le fleuve régularisé, un estuaire vaseux changé en un beau port.

En 1875, après les premiers travaux d'embellissement, la ville avait déjà 125 000 habitans. Elle en compte aujourd'hui 250 000, et on la tient avec raison pour une des plus élégantes, des plus saines et des plus agréables parmi les grandes cités d'Amérique. Quant à la Maison-Blanche, elle est devenue une très confortable et luxueuse demeure, une hôtellerie de premier ordre, où les présidens se succèdent, locataires de passage, avec une régularité toute constitutionnelle; ce n'est pas un *home*. Parfois, et pour de très courtes périodes, on a vu s'y renouveler la tentative de Mrs Madison; le succès a toujours été médiocre. Les centres sociaux se sont multipliés à Washington; la Maison-Blanche est restée exclusivement un centre officiel, ce qui n'est pas la même chose. L'histoire cependant présente de curieux rapprochemens. L'hôte actuel de la Maison-Blanche est un partisan fidèle de l'ancienne doctrine jeffersonienne, un travailleur probe, consciencieux, comme était Madison; et l'hôtesse est une jeune femme dont l'opinion publique aux États-Unis exalte les grâces aimables et le charme domestique, comme les Américains de 1809 à 1817 célébraient les qualités séductrices de la tant populaire présidente, Dolly Madison.

AUGUSTE MOIREAU.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *L'Attaque du Moulin*, drame lyrique en quatre actes, d'après M. Emile Zola; paroles de M. Louis Gallet; musique de M. Alfred Bruneau.

Où sont non pas les neiges, mais les feux au contraire, et les ardeurs d'antan, d'il y a deux ans à peine? Que sont devenus les dithyrambes, et les festins offerts, la table mise et les coupes vidées en l'honneur du « maître » du *Rêve*, du Messie qui renouvelait la musique française en particulier et la musique de théâtre en général? L'enthousiasme s'était donc trop hâté! La gloire avait été trop vite! On publie aujourd'hui la grande trahison de M. Bruneau et son apostasie. Il a tiré sur ses troupes, voire sur ses chefs, et sur les hérauts de sa jeune renommée. — Qui dit cela? Les mêmes qui disaient il y a deux ans le contraire, et ce disant nous croyons qu'ils se trompent encore, autant qu'ils se sont déjà trompés. La vérité, fort simple, et distante également de ces deux erreurs, c'est qu'il y a dans *L'Attaque du Moulin* plus de musique, et de meilleure musique que dans *le Rêve*; un progrès par conséquent, au lieu d'une déchéance. Nous l'allons montrer tout à l'heure; essayer du moins de le montrer, après avoir rappelé quel sujet cette fois a choisi le musicien. Il l'a pris aussi dissemblable que possible du premier, aussi arrêté et concret que l'autre était mystique et flottant, et le seul contraste des deux livrets a pu faire croire à l'existence, entre les deux partitions, d'un contraste plus imaginaire que réel, et dont les fanatiques du *Rêve* se sont bruyamment scandalisés.

C'est jour sinon de noce, du moins de fiançailles au moulin du père Merlier. Le meunier marie sa fille Françoise à Dominique, un gars venu du pays flamand. En plein repas des accordailles, on apprend que la guerre est déclarée. Quelle guerre et à quels ennemis? La nouvelle de M. Zola le disait, on se rappelle avec quelle ferveur de récente haine; le drame de M. Gallet ne pouvait naturellement le dire, encore moins le faire voir; il dépayse l'action et la laisse dans le vague du temps comme du lieu.

Au second acte, le moulin a été attaqué et conquis. Dominique a fait son devoir avec les autres : il a défendu sa terre d'adoption, son nouveau foyer et la femme qui doit être sienne. Pris les armes à la main, il sera fusillé demain. Mais pendant la nuit Françoise pénètre par la fenêtre auprès de son fiancé prisonnier, lui remet un couteau, et Dominique, par la fenêtre aussi, descend, poignarde la sentinelle et s'enfuit à travers les bois familiers.

Pour le meurtrier disparu, c'est le meunier qui paiera, et de mourir à la place du fiancé de sa Françoise, le brave homme héroïquement se réjouit. Mais voici que, trompant je ne sais comment la surveillance de l'ennemi, Dominique reparait à la dérobee. Merlier lui cache la vérité et réussit à l'éloigner encore. Puis il donne à sa fille un baiser, mais si tendre, si ému, que Françoise devine tout, s'épouvante et s'affole. Soudain sonnent des clairons : les Français ! les Français ! Par malheur, avant qu'ils n'arrivent, l'officier ennemi a le temps de faire exécuter son otage, et quand Dominique revient à la tête de nos soldats qu'il a guidés, il trouve Françoise évanouie auprès du cadavre paternel.

A cette donnée, que lui fournissait le romancier, le librettiste a ajouté quelque chose, ou plutôt quelqu'un, une figure en dehors de l'action, mais non de l'idée : celle de Marceline. Marceline est une vieille servante ; elle a élevé Françoise ; ses deux fils autrefois sont tombés sur les champs de bataille, et dans le fond du drame elle passe, jetant à la guerre, à l'horrible guerre, ses anathèmes de mère désolée. Il semble que ce personnage de surcroît soit le mieux venu. Il est en tout cas le plus favorable à la musique, et celui qu'en retour elle a favorisé le plus. On a regretté que d'une très courte nouvelle M. Gallet eût tiré son livret un peu trop en longueur. Mais il ne pouvait guère l'en tirer autrement, et justement il se trouve que les longueurs, ou, si vous aimez mieux, les épisodes surtout ont porté bonheur au musicien. Ne disons pas : « Il se trouve », car ce n'est point par hasard, mais par l'effet d'une loi. Cette loi veut que la musique en général prenne pour objets des sentimens plutôt que des actions, qu'elle se développe dans le temps comme dans l'espace avec une certaine liberté, sans que l'événement la précipite ni que le drame l'étrangle. A cet égard, la fameuse dénomination de drame lyrique, dont on nous rebat les oreilles, pourrait bien avoir quelque chose de boiteux et presque de contradictoire entre les termes, si le mot drame implique avant tout l'idée du fait, et le mot lyrique au contraire, celle de l'âme qui se déploie et s'épanouit. En tout cas, les pages lyriques de *l'Attaque du Moulin* sont de beaucoup supérieures aux autres. Dès que la pièce marche, ou qu'elle court, tout intérêt musical cesse. Le dernier acte, capital dramatiquement, est musicalement presque nul. Et je ne sais rien de plus vide, de moins vivant, que ce qui devrait être la vie

elle-même, le dialogue rapide, le dialogue d'action entre les personnages. De cet élément du drame musical, où se porte surtout l'effort de l'école nouvelle, la forme reste encore à fixer. Le parlé de l'ancien opéra-comique (et de certains opéras allemands de demi-caractère) a disparu comme contraire à la vérité, ou mieux à l'unité de la convention. Nous ne supporterions plus davantage le *parlando* rapide à l'italienne, plaqué de grêles accords. Mais la dernière mode, celle de la note collée au mot, avec orchestre à l'appui, a bien ses inconvéniens et ses ennuis. Sous prétexte de tout subordonner à la déclamation, elle y sacrifie la musique elle-même, et de longues scènes ainsi, d'entretiens interminables, toute forme mélodique est bannie, sans que l'accent y gagne en force ni en justesse rien de ce que perdent les lignes en harmonie et en pureté.

Mais où donc alors l'auteur de *l'Attaque du Moulin* s'est-il montré plus musicien et plus musical que l'auteur du *Rêve*? [Dans le premier acte et dans le troisième. Le premier acte presque tout entier offre de l'intérêt : les idées, sans y avoir une grande originalité, y sont du moins très nettes ; elles se suivent et se développent.

La scène des fiançailles villageoises est un vrai tableau en musique, et non, comme trop de pages du *Rêve*, une collection de taches sonores. Les motifs, nombreux, quoiqu'on l'ait contesté, motifs du moulin, des apprêts du repas, du travail des champs, joignent à des formes musicalement pures une valeur d'expression et de signification suffisante. Si la causerie de Marceline et du père Merlier manque d'aisance, c'est, encore une fois, que M. Bruneau ne possède pas le don de la conversation mélodique ; mais l'orchestre sous les paroles circule sans peine et file avec légèreté. De l'épisode nuptial qui vient ensuite il faut louer d'abord la composition, l'harmonieuse ordonnance et la symétrie sans raideur. La situation est connue : les jeunes filles amènent la fiancée voilée, et le fiancé, conduit aussi par ses compagnons, prie qu'on lève la voile ; ronde chantée et dansée, interrogatoire et sanction populaire des fiançailles. Le modèle du genre se trouve dans le *Roi d'Ys*, et M. Bruneau, sans l'égalier, a de loin rappelé ce modèle. Le motif de la double ronde a de l'allure, avec un entrain presque rude. Les refrains alternés commencent par se répondre en des tons franchement opposés. Entre les reprises roucoule une mélodie de flûte, lente, douce et fleurie d'ornemens délicats. Puis s'organise de part et d'autre une sorte de galante charade et de petit jeu par questions et réponses. « Comment, demande une jeune fille à Dominique, comment la protégeras-tu ? comment la nourriras-tu ? comment l'aimeras-tu ? » — A la triple interrogation il répond non sans éloquence. Avec élan d'abord, presque avec enthousiasme, il chante sa mâle jeunesse et sa force, prouvée par la hache au tronc des plus vieux arbres. Puis, sur un rythme plus ferme encore et plus pesant, il dit son ardeur aux besognes des

champs, la fleur du blé jetée par ses mains sous la meule; il prête enfin, doucement, le serment d'hymen, de saine et féconde tendresse, et la vie puissante, la passion profonde animent également les trois réponses : la belle phrase de l'amour, la belle phrase du travail et la belle phrase de la forêt. — J'aime moins, beaucoup moins, les répliques de la jeune fille : elles ont quelque chose d'aigre, de maigre aussi, et la musique ici grimace au lieu de sourire. Mais la conclusion est toute charmante : de nouveau la flûte soupire; encore adoucie et comme ouatée par les chœurs, qui reprennent tout bas, elle répand sur l'ensemble une plus mystérieuse et plus solennelle langueur. Peu à peu les voix se réunissent et les motifs s'étagent : celui du travail s'affirme, celui du moulin recommence à tourner. Tous faciles, tous expressifs et tous chantans, leur concert, en même temps qu'il s'élève, s'enrichit et s'illumine, et de cette vaste polyphonie une double sensation se dégage avec intensité : celle de la beauté dans la nature et celle de la joie dans les cœurs.

Joie de courte durée, que vient bientôt assombrir l'annonce de la guerre. L'imprécation de Marceline, à la fin du premier acte, est une page vigoureuse de déclamation lyrique. Peut-être la souhaiterait-on moins hachée, plus uniment animée d'un souffle continu et croissant, joignant ainsi à l'accent dramatique plus de beauté musicale. Il est permis d'imaginer, de regretter même ici quelque chose qui serait l'équivalent en musique des imprécations de Camille, par exemple, c'est-à-dire quelque chose à la fois de plus soutenu et de plus large, une inspiration moins brisée et haletante, et, plutôt que des saccades et des secousses, la progression jusqu'au paroxysme, d'un seul mouvement et d'une force unique. Tel qu'il est pourtant, selon la formule ou l'idéal moderne, il a beaucoup d'éclat, ce *vocero* paysan. Il a de la grandeur aussi, une grandeur symbolique. Par la voix de Marceline comme par celle d'une sibylle antique, la nature même proteste et crie, la vieille terre se plaint à l'avance des outrages et des blessures qu'elle va souffrir. S'il manque ici l'ampleur mélodique et ce qu'on pourrait, dans la bonne acception du mot, appeler le parti pris, l'effet est obtenu par les détails, par l'énergie et la dislocation du rythme, par l'âpreté de certains intervalles, par des séries d'accords froids, tristes et nus, sans que de tout cela jamais rien déchire l'oreille ou la blesse seulement. Et voici que Marceline, après avoir pleuré sur les choses ou pour elles, pleure sur elle-même, sur ses fils, qui des anciens combats ne sont jamais revenus. Plus personnelle et plus humaine que la première, cette seconde partie est peut-être plus belle aussi. Le chant s'y développe tristement : trois notes d'orchestre y reviennent tomber régulières et fidèles, comme pour compatir et consoler; et puis la chanteuse, s'est montrée là si tragique, si noblement douloureuse, cordiale si profondément, que nous avons tous éprouvé, accrue et

avivée par la musique, la sensation du fameux *bella matribus detestata*.

Mais la sensation, ou le sentiment de la guerre, une autre scène, avec plus d'originalité, le donne encore plus délicat et plus profond : c'est la scène de la sentinelle, au commencement du troisième acte. Ce qu'il n'a pu rendre par la force (témoin l'inutile fracas, dans le premier entr'acte, des tambours, clairons, fifres et autres instrumens belliqueux), le musicien, aidé du librettiste, qu'on peut appeler ici le poète, l'a rendu par la simplicité, la mélancolie et la douceur. On sait que les tableaux guerriers en musique, j'entends en musique de théâtre, sont le plus souvent écourtés et vulgaires : pendant que l'orchestre fait du bruit, choristes et figurans font des gestes; les uns de menace (les vainqueurs), les autres (les vaincus) de terreur et de prière. Au nombre de ces derniers on remarque d'ordinaire une femme défendant ses enfans et un évêque traîné au supplice (voir notamment le massacre au troisième acte du *Prophète*, et toutes les scènes de carnage dans tous les opéras). L'effet alors n'est qu'extérieur et grossier. Au contraire il est pénétrant ici, où l'accord de la poésie, de la musique, de la décoration et de la mise en scène nous donne une impression non encore éprouvée, nous montre l'invasion, douloureuse non seulement à l'envahi, mais à l'envahisseur même, et la guerre incomprise et déplorée par un pauvre petit soldat qui monte la garde et chante tristement sur des ruines.

Rien de commun, encore moins de brutal, rien que de sobre et de fin dans cet épisode. L'entr'acte symphonique qui le précède ne fait que répéter le prélude même de l'œuvre, auquel est donnée pour épigraphe, dans la partition, cette phrase de la nouvelle originale : « Jamais une paix plus large n'était descendue sur un coin plus heureux de nature. »

L'épigraphe est juste, et le large motif du prélude, le motif de la terre de France, exprime véritablement le bonheur et la paix. Il l'exprimait surtout au seuil de l'ouvrage, entonné par l'orchestre en toute sécurité, dans toute sa plénitude sonore. Or voyez quelles ressources possède la musique pour rendre d'une manière qui n'est qu'à elle les choses de l'ordre général, les choses de la pensée et du sentiment. Cette fois encore le rideau va se lever sur la terre de France, hélas ! non plus paisible, heureuse, mais vaincue et humiliée. Qui donc en redira le chant ? Non plus, de ses puissans archets, le quatuor à cordes ; mais le hautbois, de ses grêles soupirs, le hautbois à la fois pastoral et douloureux, et du fragile instrument s'exhalera la double détresse de la nature et de la patrie. Rien que ce changement de timbre annoncera des changemens plus profonds, et quand apparaîtra la campagne silencieuse, gardée par le soldat ennemi, on écoutera pour ainsi dire en arrière, et ce qu'on vient d'entendre achèvera, après l'avoir préparée, l'impression de ce qu'on voit.

Que voit-on? Le moulin éventré, la roue immobile, la plaine blonde d'épis; sous les saules qui bordent la rivière, une sentinelle, appuyée sur son fusil, regarde, rêve et chante. Elle chante un *lied*, dont les paroles témoignent, sans assez de poésie, d'une philosophie peut-être rare chez un factionnaire :

Ah! que plutôt jamais rien ne commence,
Puisqu'un jour tout doit forcément finir!

Je n'aime qu'à demi ces deux vers, mais j'aime beaucoup la mélodie plus naïvement triste, qui accompagne ce pessimisme de corps de garde. La phrase instrumentale du pays de France répond à la mélodie du soldat, et c'est une heureuse idée d'avoir ainsi rapproché, presque mis en commun, les deux plaintes ennemies. Puis des moissonneuses paraissent dans le fond du théâtre, allant aux champs; elles ne font que passer, vivement escortées par le motif du travail, et leur passage, leur fuite sous le soleil d'été, met dans la morne étendue comme un sourire furtif de la terre.

Maintenant c'est Marceline qui vient. Devant le soldat de vingt ans elle s'arrête et, trouvant qu'il ressemble à l'un de ses fils morts, elle le contemple longuement, puis l'interroge. Belle est cette contemplation et touchant cet interrogatoire. Après un *aparte* fait de quelques phrases mélodiques autant qu'expressives : « Soldat, demande-t-elle, de quel pays êtes-vous? » Lui, vaguement (et le vague de cette réponse en fait l'émotion profonde) : « De là-bas, *de l'autre côté du grand fleuve.* » Comme la parole, vague est la musique aussi. Par le seul effet d'une modulation imprévue, elle ouvre au dialogue une nouvelle perspective, un horizon mystérieux de souvenirs et de mélancolie. L'entretien se poursuit, et l'enfant, armé sans même savoir pour quelle querelle, l'enfant victorieux, mais si tristement, laisse monter, vers la vaincue compatissante et sombre, le regret de son pays à lui, de sa mère, de sa fiancée, la nostalgie enfin de toutes ses amours. Ici vraiment, rien que de délicieux; rien qui ne respire le sentiment le plus pur et le plus musicalement rendu, par des moyens simples mais efficaces : deux ou trois accords, et au besoin, comme sous les mots : *Je ne sais pas pourquoi je suis venu*, quelques notes sans accompagnement, que la justesse de l'intonation suffit à faire exquises. Et puis la scène entière est enveloppée, elle baigne pour ainsi dire dans une atmosphère d'inquiétude et d'universelle détresse; il semble que la souffrance humaine ne soit ici qu'une participation au grand deuil muet des choses, et cette communauté douloureuse, loin d'écraser la beauté de l'épisode, l'élève au contraire et la fortifie.

Non, décidément, il n'y avait rien d'égal ni même de comparable dans le *Rêve*, aux deux ou trois pages que nous venons d'analyser. Sans compter qu'auprès de celles-ci, bien qu'au-dessous d'elles, on en citerait une ou deux encore : l'adieu de Dominique à la forêt amie, et tout le

début du duo qui suit. De ces deux morceaux, le premier, par la tonalité, le mouvement et le sentiment général, rappelle de très près, et la ressemblance est flatteuse, l'admirable cantilène, dans une forêt aussi, de *Sigurd : Esprits gardiens de ces lieux vénérés!* Quant au duo, je sais peu de plus heureux effets d'orchestre que la combinaison d'alto, de flûte et de harpe qui lui fait un doux et triste accompagnement. Tout cela, c'est de la musique, et la musique, voyez-vous, rien ne devient si rare chez les musiciens; rien de si rare chez le musicien qu'était hier M. Bruneau, qu'il est encore, mais qu'il est un peu moins aujourd'hui. A propos de sa nouvelle œuvre, on a beaucoup parlé, comme on fait toujours, systèmes et théories. L'esthétique et la métaphysique se sont donné carrière. Les uns ont montré le drame lyrique français « partant de la symphonie continue à l'orchestre, qui développe les situations et commente les personnages », et « ne faisant plus du chant que l'expression des cerveaux et des cœurs ». Les autres, plus obscurs, ont vaticiné ainsi : « Écartant le geste des éléments et des êtres, nous avançons dans l'âme particulière ou générale : c'est là que s'accumule la vie. Nous sommes les assaillans des cités intérieures, partis à la conquête des synthèses. » — J'allais vous le dire, et vous comprenez maintenant pourquoi *l'Attaque du Moulin* est supérieure au *Rêve...*, à moins que ce ne soit plutôt, et plus simplement, parce que les formes musicales y sont plus belles, les mélodies plus mélodieuses, et plus harmonieuses les harmonies. Il se pourrait. En tout cas, si demain on offrait à M. Bruneau, non plus un banquet d'honneur, mais un très léger repas, quelque chose comme une collation, nous ne refuserions pas d'y souscrire, heureux de saluer un progrès notable chez un artiste modeste, convaincu et consciencieux. Mais M. Bruneau, nous le savons par expérience, est au-dessus du blâme; peut-être est-il également au-dessus de l'éloge, et de l'une et de l'autre supériorité nous ne pouvons que le féliciter.

L'Attaque du Moulin a pour principaux interprètes M^{mes} Leblant et Delna, MM. Vergnet, Bouvet et Clément. M. Clément chante d'une voix délicieuse, avec le goût le plus pur, le rôle de la sentinelle. M. Bouvet (Merlier) est d'une bonhomie héroïque, mais agitée d'un *tremolo* perpétuel, auquel les bras et les jambes même participent avec excès. M. Vergnet, d'aspect massif, prononce et joue moins bien qu'il ne chante. M^{me} Leblant a débuté dans le rôle de Françoise avec un éclat, que dis-je? des éclats insoutenables. Quant à M^{me} Delna, dont on vante les progrès, elle n'a pas progressé depuis qu'elle s'est révélée dans les *Troyens*. Cantatrice et tragédienne, elle reste ce qu'elle fut tout de suite : la perfection même, et la perfection la plus parfaite, celle de la nature. L'instinct infallible, le divin instinct est dans cette enfant.

LES
REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES ITALIENNES

UNE VICTIME DE NAPOLÉON : LA REINE D'ÉTRURIE. — UN BRIGAND VÉNITIEN AU XVIII^e SIÈCLE. — ARTICLES DIVERS SUR DES SUJETS D'HISTOIRE.

I

Dans une revue de fin d'année que joue en ce moment le Théâtre Cluny, le héros de toutes les revues de cette fin d'année, Napoléon Premier, s'étend avec complaisance sur ses vertus, les traits de courage et de générosité qui doivent le recommander à l'admiration des siècles. Et comme un de ses interlocuteurs, timidement, lui rappelle la mort du duc d'Enghien : « Parbleu ! s'écrie Napoléon, qui n'est pas homme à être embarrassé pour si peu ; parbleu, je m'y attendais ! J'étais sûr d'avance que vous alliez me parler de cette affaire-là ! C'est une plaisanterie qu'on ne rate jamais : dès qu'on veut m'ennuyer, vlan ! on me parle du duc d'Enghien ! » Et vous pensez bien que la rondeur de cette répartie suffit à désarmer l'interlocuteur de Napoléon, et tout l'auditoire : elle suffirait à désarmer la postérité tout entière.

Finissons-en donc, comme le veut le Napoléon du Théâtre Cluny, avec cette histoire du duc d'Enghien ; à être trop souvent rappelée, elle risquerait, en effet, de nous ennuyer. Mais je me demande ce que répondrait Napoléon, ou ce que répondraient en son nom ses apologistes d'aujourd'hui, si on lui rappelait tant d'autres circonstances où

il a fait bon marché, non plus seulement de la légalité, mais de la dignité et de la vie humaines : si on l'accusait, par exemple, d'avoir sacrifié à son ambition personnelle des millions de jeunes gens, qui sont morts sans savoir pourquoi ; ou encore d'avoir volontairement déçu l'espérance de mainte nation malheureuse qui s'était fiée à lui. Dans un livre dont la valeur historique peut être discutable, mais qui émeut et qui charme comme un roman d'amour, M. Frédéric Masson nous fait voir M^{me} Walewska s'offrant à Napoléon en échange du bonheur de la Pologne, sa patrie, qu'il lui promet de délivrer ; et nous admirons le cœur magnifique de cette jeune femme, et nous partageons les élans passionnés de son impérial amant. Mais le bonheur de la Pologne, ce prix qui devait payer de si héroïques amours, Napoléon y a-t-il jamais sérieusement pensé ? Non, M. Masson le sait trop ; et ses plus éloquentes peintures ne nous empêchent point de nous représenter Napoléon, dans toute cette affaire, comme un de ces galans indéliçats qui promettent mariage aux jeunes filles sans la moindre intention de les épouser.

Après cela, peut-être M^{me} Walewska n'a-t-elle pas été aussi complètement une victime de Napoléon que le croit M. Masson. J'imagine qu'à défaut du bonheur de son pays, il lui a été agréable encore d'être aimée d'un si grand homme, et de pouvoir l'étonner par un si touchant exemple de patriotisme. L'âme des belles Polonaises est une petite boîte trop compliquée pour que personne puisse jamais être sûr d'en avoir bien vu tout le fond. Mais combien de victimes plus authentiques, et plus infortunées, dont l'inquiète ambition de Napoléon a bouleversé la vie ! Songez seulement à tant de familles royales que, pendant près de vingt ans, il a tenues en haleine, se refusant à les laisser un seul jour manger, dormir, régner en repos, les promenant à sa fantaisie d'un trône sur l'autre à travers l'Europe, jusqu'au jour où, par un dernier caprice, il les jetait sur le pavé ! Il n'y avait pas un de ces princes qui ne tremblât devant lui, comme s'il eût été le diable ; et, de fait, le diable lui-même les aurait moins tourmentés. De près ou de loin, ils le sentaient qui les épiait ; et ils avaient beau lui être dévoués et fidèles, ils tremblaient encore : car ils savaient qu'il lui suffirait d'un frère à caser, ou d'un maréchal à éloigner de Paris, pour que ce fût la fin de leur dynastie.

Les femmes surtout, les pauvres petites princesses, comme elles ont dû souffrir et le détester ! Il les traitait avec une galanterie familière et brutale, qui les humiliait davantage que n'eussent fait des injures. Leur beauté, les toilettes dont elles s'ornaient pour lui plaire, à peine s'il semblait s'en apercevoir. Sans consulter leur cœur, secrètement promis peut-être à quelque bel archiduc, il les donnait pour femmes à ses frères, à ses généraux, aux parens de Joséphine. Trop heureuses

encore celles qu'il daignait marier ! Mais il y en avait d'autres qui jamais n'ont pu voir en lui qu'un monstre acharné à les faire souffrir : la reine Louise de Prusse, par exemple, la reine Louise d'Espagne, et cette reine d'Étrurie, Marie-Louise de Bourbon, qui, du jour au lendemain, se trouva chassée de son royaume, chassée du royaume de son père, séparée de son fils, enfermée dans un couvent, tout cela sans autre motif que le désir de Napoléon de régner à sa place.

Un érudit italien, M. Giovanni Sforza, vient précisément de raconter la vie et les aventures de cette malheureuse princesse, dans une série d'articles de la *Nuova Antologia*. Je vais essayer de résumer en quelques pages le long récit qu'il en a fait. La plupart des documens dont il s'est servi sont, je crois, inédits ; en tout cas, c'est là un coin de l'histoire du premier Empire dont nos historiens ne se sont guère occupés ; et puis vous savez que les relations de Napoléon avec les femmes sont, par le temps qui court, le sujet à la mode.

II

L'infante Marie-Louise était née le 6 juillet 1782, tandis que son père, le futur roi d'Espagne Charles IV, n'était encore que prince des Asturies. Sa mère était cette reine Louise qui, plus tard, eut elle-même si fort à souffrir de la mauvaise humeur de Napoléon. Elle ne semble pas avoir eu une enfance bien heureuse : dans les sombres et mornes appartemens de l'Escurial elle fut élevée un peu au hasard, sa mère n'ayant déjà plus de pensées que pour son amant Manuel Godoy, un bellâtre d'opérette, le meilleur joueur de guitare, mais aussi l'homme le plus lâche et le plus stupide de toutes les Espagnes.

La petite Marie-Louise avait à peine douze ans, en 1794, lorsque ses parens reçurent la visite du prince héritier de Parme, Louis de Bourbon. Il était fils du frère de la reine d'Espagne : et il venait à Madrid pour épouser une de ses cousines, Marie-Amélie, plus âgée de deux ans que sa sœur Marie-Louise. Mais le jeune prince, sitôt arrivé, déclara que l'infante Marie-Amélie ne lui plaisait pas. La petite Marie-Louise, au contraire, lui parut charmante ; et Manuel Godoy, à qui il le dit, s'empressa de la lui offrir. Le mariage eut lieu à Saint-Ildefonso, le 25 août 1795. Marie-Amélie, désolée, se maria quelques mois après avec un parent pauvre, le vieil infant Antoine Pasquale : mais la préférence donnée à sa petite sœur lui était un souvenir trop pénible : la troisième année de son mariage, elle mourut de chagrin.

Le jeune Louis aurait bien voulu revenir à Parme : il y avait commencé un grand travail qui l'occupait tout entier, une description détaillée de la flore de Parme, de Plaisance et de Guastalla. Ce jeune prince était en effet un botaniste passionné. C'était, pour le reste, un

niais, de figure assez agréable, mais lourd, embarrassé, et, en outre, sujet à des attaques d'épilepsie. Il avait vingt-deux ans, en 1792, lorsqu'il épousa cette petite infante de treize ans. Et c'est sans doute en considération de l'âge de leur fille que ses beaux-parens lui demandèrent de rester près d'eux quelque temps encore. Il s'y résigna : ajournant l'étude de la flore de Parme, il se mit à étudier celle de la Castille et de l'Estramadure. Il parcourait ces provinces en compagnie de sa petite femme, regrettant seulement que l'étiquette espagnole ne lui permit point d'herboriser avec autant de liberté qu'il aurait voulu. « Je l'aimais bien, a raconté plus tard Marie-Louise, j'aimais bien aussi mes parens, et ces premières années de notre mariage furent les plus heureuses de toute ma vie. » En 1801 elle eut un fils, Charles-Louis, qui fut tenu sur les fonts baptismaux par son grand-père le roi d'Espagne.

Elle était à peine remise de ses couches lorsque Napoléon, pour la première fois, s'empara de sa destinée. Par le traité de Madrid, du 21 mars 1801, il décida « que le duc de Parme résignait à jamais, pour lui et ses héritiers, le duché de Parme avec toutes ses dépendances, en faveur de la République Française; que le grand-duc de Toscane résignait également son duché; et que ce duché serait donné au fils du duc de Parme en indemnité des pays cédés par l'Infant son père. » Le mari de Marie-Louise était ainsi transplanté de Parme à Florence, avec le titre de roi de Toscane, titre qu'un caprice de Napoléon changea plus tard en celui de roi d'Étrurie. Le jeune couple eut donc à quitter l'Espagne, pour se rendre en Italie : le Premier Consul lui enjoignit en outre d'avoir à passer par Paris.

Ce voyage à Paris n'apparaissait pas précisément au prince Louis et à sa femme comme une partie de plaisir : la vérité est qu'il les terrifiait : et la malheureuse petite reine se rappela toute sa vie l'angoisse qu'elle en avait eue. « Quelques jours avant notre départ de Madrid, écrit-elle dans ses *Mémoires*, le prince de la Paix, étant venu nous faire visite, nous dit que nous devons de toute nécessité aller à Paris, attendu que le Premier Consul tenait à voir quel effet produirait en France la présence d'un Bourbon. Cette nouvelle acheva de nous épouvanter : nous tremblions à l'idée de cette expérience qu'on voulait faire à nos dépens, dans un pays où notre famille venait d'être si odieusement massacrée. » Mais il fallut se résigner. On partit de Madrid le matin du 21 avril. A la frontière, l'escorte espagnole fut congédiée, et remplacée par un général français avec une poignée de soldats.

Après un voyage à marches forcées, qui ressemblait davantage à un convoi de prisonniers qu'à une promenade royale, le roi de Toscane et sa jeune femme entrèrent à Paris, dans une vieille calèche du temps de Philippe V, que traînait une mule. Ils allèrent loger à l'ambassade

d'Espagne. La foule, fort heureusement, ne leur chercha point noise : elle se contentait de les considérer comme des bêtes curieuses. On leur offrit des fêtes, un peu partout ; la plus belle fut celle que leur offrit leur *cousine*, la marquise de Montesson, qui, ayant été jadis la femme morganatique de Philippe-Égalité, se piquait depuis lors d'appartenir à la famille des Bourbons.

Et quand on les eut bien vus, Napoléon les congédia. Il ne paraît pas d'ailleurs les avoir jamais trouvés très intéressans. Du roi de Toscane il disait à Bourrienne : « J'en suis fatigué, c'est un véritable automate. Je lui ai fait une foule de questions, il n'a pu répondre à aucune. » Quant à la reine, il lui reconnaissait plus d'esprit ; mais la malheureuse femme n'avait rien pour lui plaire. Elle ne prenait aucun soin ni de sa taille, qui n'avait jamais été très fine, ni de son teint, ni de ses dents, ni de ses cheveux, qu'elle avait pourtant d'un noir magnifique ; elle s'habillait uniformément de lourdes robes de velours trop dorées ; et sa frayeur était si grande qu'elle avait peine à sourire. « Pour une reine de race ancienne, écrit M^{me} du Cayla, elle est bien mal habillée et n'a certes pas bonne façon ; nos femmes de chambre sont mieux qu'elle. » Il faut ajouter que la pauvre reine était souffrante ; elle avait pris la fièvre, en voyage, et jusqu'à son arrivée en Toscane elle ne put dormir une seule nuit.

Elle fut enchantée de quitter Paris. Le 12 juillet, le couple royal entra à Turin, où l'attendait en grande cérémonie l'archevêque de Florence. On repartit le 14 pour Parme ; enfin le 12 août on arriva à Florence. « Nous y entrâmes assez effrayés, raconte Marie-Louise ; nous craignons que le peuple, en nous voyant entourés de troupes françaises, ne nous fit un mauvais parti. »

L'hiver de 1801 fut pour elle plein de tristesse. Le palais Pitti, où elle demeurait, était presque vide. Il fallut s'adresser aux patriciens de Florence pour avoir des meubles, de la vaisselle, des chandeliers. La santé du roi déclinait de jour en jour ; aux attaques d'épilepsie était venue se joindre une inflammation des poumons, et son caractère, d'ordinaire très doux, commençait à s'aigrir. L'ambassadeur de la République d'Italie à Florence, Estense Tassoni, écrivait de lui : « Le roi a des lumières, un cœur excellent, un grand désir de bien faire ; mais son fâcheux état de santé rend vaines toutes ces qualités. Ses attaques d'épilepsie l'abrutissent et lui font perdre la mémoire... Il a des crises de fureur où personne ne peut l'approcher. » Le 2 juin 1802, se sentant perdu, il décréta que sa femme « serait désormais admise au conseil, avec voix délibérative pour toutes les affaires du royaume ».

Ici, un nouvel épisode lamentable et comique. A la fin d'août 1820, ce pauvre roi à moitié mort et sa femme, enceinte de huit mois, reçoivent l'ordre de se rendre aussitôt en Espagne, pour assister au ma-

riage du prince des Asturies avec la princesse Marie-Antoinette de Naples. Ils partent, laissant les finances de Toscane dans un embarras affreux. A Pise, ils sont obligés de faire halte; enfin ils arrivent à Livourne, où les attend l'escadre espagnole. Mais aussitôt en mer, la reine accouche. Le lendemain, une tempête effroyable les met à deux doigts de la mort. Et quand ils arrivent à Madrid, ils trouvent la noce terminée; il ne leur reste plus qu'à repartir pour Florence. Encore sont-ils assaillis, dans le golfe du Lion, par une nouvelle tempête, qui dure deux heures et détruit leur vaisseau.

C'était trop de fatigue pour le pauvre roi. Il traina encore un hiver, et mourut le 27 mai 1803, laissant son royaume à son fils Charles-Louis, sous la régence de sa femme.

III

Marie-Louise était à peine veuve depuis six mois, que déjà ses parens et Napoléon, chacun de son côté, s'occupaient de la marier. Elle ne paraît guère avoir eu beaucoup de goût pour l'Infant que lui proposaient ses parens; mais nul doute qu'elle ne désirât fort se remarier, car elle accepta avec empressement l'offre que lui fit Napoléon, d'épouser Lucien Bonaparte. Et devant le refus de Lucien de répudier sa femme, Christine Boyer, c'est encore avec empressement que la reine d'Étrurie consentit à accueillir un autre protégé de Napoléon, Eugène de Beauharnais. « En apprenant qu'on songeait à la marier avec S. A. R. le prince de Beauharnais, Sa Majesté a secrètement ordonné un *triduum* dans deux monastères de Florence, avec exposition du Saint Sacrement. » Hélas! le *triduum* resta sans effet: Eugène de Beauharnais fut fiancé à la fille du grand-duc de Bade, et la malheureuse reine d'Étrurie dut rester veuve jusqu'au bout!

Elle eut d'ailleurs bien d'autres soucis. Tout l'hiver de 1803, la peste décima Livourne. Le 30 janvier l'Arno déborda, ruinant tout le pays entre Livourne et Pise. Des tremblemens de terre détruisirent en partie Sienne et Colle. Et la caisse publique, de jour en jour, se vidait, la faillite semblait inévitable.

Marie-Louise prenait très au sérieux, cependant, son titre de régente. Elle examinait par elle-même tous les comptes, elle visitait son royaume village par village, elle surveillait avec un soin tendre l'éducation du roi son fils. Elle ne négligeait rien, et de toute son âme elle aspirait à bien faire. Mais elle avait la chance contre elle.

La malheureuse! En apprenant l'arrivée de Napoléon à Milan, elle lui envoie deux ambassadeurs chargés d'obtenir certaines concessions, Napoléon consent aux concessions demandées, mais il accompagne son consentement de cette phrase terrible: « Votre reine est trop jeune et

ses ministres trop vieux pour rester à la tête d'un royaume comme la Toscane ! »

Et, en effet, il délègue auprès d'elle, en 1806, un ministre plénipotentiaire qui désormais sera le vrai souverain. Ce nouveau ministre, Hector d'Aubusson de la Feuillade, annonce, dès son arrivée, qu'il a l'intention de mener les choses « un peu rondement, et à la française » ! Dans une lettre confidentielle à la princesse Élixa Bonaparte, le 25 novembre 1805, il écrit : « La Reine aime dans le fond S. M. l'Empereur et toute sa famille ; mais elle est entourée de gens qui la trompent, et qui la détestent autant qu'ils détestent la France. Les ministres sont tous sans talent et sans bonne volonté. La grande masse des employés de l'État ne vaut pas mieux. La noblesse et les prêtres sont tout aussi mauvais. La police est détestable... Mais dans peu de jours nous serons plus tranquilles, sans que cela puisse en rien contrarier les vues de S. M. l'Empereur : car aussitôt qu'il voudra faire un signe, ce pays deviendra province française, ou italienne, ou lucquoise, au grand contentement de la majorité du peuple... Tandis que Sébastiani s'amuse à faire à Constantinople une révolution à l'eau-forte, j'en fais donc une ici à l'eau de rose seulement. Je chasse quelques fonctionnaires publics, perfides, ignorans ou traitres, pour en mettre d'autres qui valent un peu mieux, sans être très bons. Mais Sébastiani est bien heureux : il lui faut moins de temps pour faire sauter la tête à une douzaine de pachas qu'il ne m'en faut à moi pour faire sauter un coquin de ministre. »

Un an durant, la régente dut subir la domination de cet étonnant diplomate. Enfin, dans les premiers jours de novembre 1807, d'Aubusson, entrant chez elle, lui apprit que Napoléon venait de la chasser de son trône. Il y avait un mois déjà, en effet, qu'avait été signé à Fontainebleau un traité dont l'article IX disait : « S. M. le roi d'Étrurie cède en toute propriété et souveraineté le royaume d'Étrurie à S. M. l'Empereur des Français et roi d'Italie. » Napoléon offrait en échange à Marie-Louise un petit royaume qu'il créait pour elle avec une partie du Portugal. En apprenant cette nouvelle, la pauvre femme s'évanouit. Et comme elle tardait, les jours suivans, à quitter Florence, Napoléon lui écrivit qu'il « ne croyait pas convenable pour elle de prolonger son séjour dans un pays qui ne lui appartenait plus : en suite de quoi il lui conseillait de partir au plus vite, l'avertissant que le 18 du mois elle pourrait le voir à Milan ». Elle quitta Florence le matin du 10 : et il lui fallut encore adresser à ses anciens sujets une proclamation où elle disait « qu'elle se consolait de l'amertume de cette séparation en pensant que son royaume allait passer sous l'heureuse autorité d'un monarque doué de toutes les vertus ».

Elle rencontra ce vertueux monarque à Milan. « Je lui exposai,

nous dit-elle, ma douleur d'avoir quitté la Toscane, et je le priai de vouloir bien me rendre cet État, au lieu de la portion de Portugal qu'on voulait me donner. Il eut l'impudence de m'assurer que pour lui il m'aurait laissée tranquille en Toscane, mais que c'était la Cour d'Espagne qui avait provoqué l'échange avec le Portugal, parce que mes parens souhaitaient de me rapprocher d'eux. Cet homme avait déjà conçu le projet d'envahir l'Espagne, et il voulut me détourner d'y aller, me proposant de rester à Turin, ou à Nice. « Est-ce que vous ne savez pas les nouvelles d'Espagne ? » me dit-il, faisant allusion aux événemens du mois de novembre, que j'ignorais alors absolument. »

On sait de quels événemens Napoléon voulait parler. Il avait formé le plan de chasser les Bourbons d'Espagne, et ce soi-disant trône en Portugal n'était qu'un prétexte pour se faire céder la Toscane. Le 19 février 1808, en arrivant à Aranjuez, Marie-Louise trouve sa famille dans un lamentable état d'inquiétude et de dissentiment. Le père, Charles IV, était en lutte ouverte avec son fils Ferdinand. La reine Louise se désolait, ne sachant à quel saint se vouer. Et le misérable Manuel Godoy, affolé de terreur, insistait pour que la famille royale s'embarquât au plus vite pour Mexico. Quelques mois après, Napoléon les mande tous à Bayonne : quand Marie-Louise, retenue à Madrid par la rougeole, vint enfin les y rejoindre, son père courut au-devant d'elle et, d'un ton tragique : « Apprenez, ma fille, lui dit-il, que notre famille a cessé de régner pour toujours ! »

La reine d'Étrurie, pourtant, refusait de s'y résigner. Elle chargea un de ses fidèles confidens, Andrea Nuti, de négocier avec Napoléon la restitution de la Toscane. Et comme les négociations menaçaient de s'éterniser, Napoléon finit par faire simplement répondre à Marie-Louise que « le fardeau du pouvoir était d'un poids très lourd, et qu'à son avis la Reine se trouverait certainement mieux d'un riche apanage, qui lui permettrait de jouir de la vie sans soucis, sans fatigues, sans dangers ».

Si encore il lui avait donné ce riche apanage ! Mais pour toute compensation il lui offrit une prison. Il la fit conduire, d'abord, à Fontainebleau, puis à Compiègne, avec ses parens et l'inévitable Godoy. Il lui retint les premiers mois de la petite pension qu'il lui avait promise, cette somme étant, disait-il, destinée à couvrir les frais de son voyage depuis Bayonne ! Il lui refusa la permission de chasser, de monter à cheval. En septembre 1808, quand ses parens furent transférés à Marseille, il lui enjoignit de rester à Compiègne. Elle y resta seule, jusqu'au mois d'avril de l'année suivante.

Enfin, sur les instances de son chambellan, elle reçoit l'autorisation de se rendre à Parme où Napoléon lui donne pour résidence le Palais de Colorno. L'Empereur lui écrit même une lettre fort galante, où il lui

souhaite bon voyage, et lui exprime son désir que Parme lui plaise. Elle s'en va un peu consolée. Mais à Lyon un commissaire de police lui annonce qu'il a reçu l'ordre de la conduire non pas à Parme, mais à Nice, et il l'y mène à marches forcées.

Ses peines ne sont pas près de finir. A Nice, on lui retient sa pension, on la traite comme une prisonnière. Un brave commerçant de Livourne, Gaspard Chifenti, ému de pitié, tente de l'emmener en Angleterre : ses projets sont découverts, par une imprudence de la reine; Chifenti est arrêté avec ses complices, jugé, condamné à mort, fusillé. Marie-Louise reçoit l'ordre de s'enfermer pour le reste de ses jours dans un couvent. On lui enlève son fils, on la conduit à Rome escortée de gendarmes, on l'enferme au couvent de Saint-Sixte, sans autre compagnie qu'une dame de sa suite.

« J'étais dans ce lieu depuis onze mois, écrit-elle dans ses *Mémoires*, lorsque le 16 juillet 1812 mes parens et mon fils arrivèrent à Rome. J'espérais que leur arrivée serait aussitôt suivie de ma mise en liberté; bien loin de là, on donna, en ce qui me concernait, des ordres plus rigoureux encore. » Une seule fois par mois le général Miollis lui amenait sa famille : on se voyait un quart d'heure, la mère avait le droit d'embrasser son fils; et puis de nouveau on la laissait seule. Elle tomba malade : la prieure du couvent, les médecins, les notables de la ville implorèrent sa grâce : Napoléon s'obstina à la laisser en prison. Et il ne fallut pas moins que l'entrée de Murat à Rome, le 14 janvier 1814, pour lui rendre la liberté.

La liberté ne lui suffisait pas. De même que son premier mari ne l'avait point dégoûtée du mariage, le souvenir de son malheureux règne n'avait pu lui enlever son désir d'être reine. Elle voulait un trône, elle le demandait, avec une insistance infatigable, aux vainqueurs de Napoléon. Déjà pendant son séjour à Nice elle suppliait le gouvernement anglais de la nommer reine quelque part, « soit en Europe, ou aux Indes, ou en Amérique ». A défaut de l'Étrurie, à défaut de Parme, donnée à Marie-Louise d'Autriche, elle obtint enfin la petite principauté de Lucques, telle que l'avait créée Napoléon pour sa sœur Élisabeth. On lui promit en outre que Parme serait restituée à sa famille, après la mort de Marie-Louise.

Elle régna à Lucques jusqu'à sa mort, en 1824. Les traités qui la nommaient souveraine lui avaient en même temps imposé l'obligation de maintenir à Lucques le régime constitutionnel : elle dut s'y résigner, bien que ce régime ne fût guère de son goût. Du moins elle se donna pour occupation constante, pendant son règne, d'effacer à Lucques jusqu'à la moindre trace des institutions de Napoléon. Ses malheurs l'avaient d'ailleurs rendue un peu capricieuse et intolérante, en telle sorte que sa mort ne laissa point de regrets. Lorsqu'elle mourut, son

fils défendit d'annoncer officiellement la chose, afin de ne pas interrompre les réjouissances du carnaval. On commanda sa statue au sculpteur Bartolini; mais jamais il ne put venir à bout de la faire. « Que voulez-vous, répondait-il à ceux qui s'en étonnaient, cette dame ne m'inspire décidément pas! »

IV

J'aurais voulu pouvoir signaler encore d'autres articles sur des sujets d'histoire, récemment publiés dans les revues italiennes. Plusieurs sont très intéressans, par exemple l'étude de M. Masi sur *Catherine Sforza*, dans la *Nuova Antologia*, l'étude de M. Tononi sur *Saint Benoît* et celle de M. Claretta sur la *Société de Turin au XVII^e siècle*, dans la *Rassegna Nazionale*. Mais les malheurs de la reine d'Étrurie m'ont retenu trop longtemps. Je suis heureux, au moins, que M. Angelo Solerti n'ait point terminé, dans la *Nuova Antologia*, son étude sur *Ugo et Parisina*, ces deux amans tragiques que les poètes ont chantés, mais dont la véritable histoire restait encore à écrire : M. Solerti est en train de l'écrire avec une extrême abondance de documens inédits, dont je compte bien avoir l'occasion de traduire quelques-uns, quand l'ensemble de son travail aura enfin paru.

Voici, en attendant, une histoire de brigands qui aurait fait le bonheur de Stendhal; elle est émouvante, accidentée, horrible à souhait, et, de plus, absolument authentique : car M. Molmenti, qui nous la raconte, s'appuie sur des documens officiels d'une valeur incontestable.

Le héros de cette histoire, le comte Lucio della Torre, portait un des plus grands noms de l'Italie. Fils du comte Girolamo della Torre, qui avait été tué, le 15 novembre 1699, par son propre frère, il fut élevé, aux frais de la République de Venise, dans un collège de jésuites. Dès le collège, son humeur indomptable se manifesta, et lorsque, en 1712, sa mère le maria à la belle Éléonore de Madrisio, déjà deux arrêts d'expulsion avaient été lancés contre lui. Mais il ne se souciait d'aucune loi humaine ni divine. Un jour, ayant battu sa jeune femme plus fort que de coutume, il brisa le crâne de son petit garçon, qu'elle était en train d'allaiter. Il s'enfuit de son château, revint à Venise, enleva la femme du grand chancelier du Conseil des Dix, se retira avec elle dans le Frioul, où il organisa une véritable armée de brigands. Il dévalisait, assassinait les passans, et s'en allait ensuite dans les villes des environs, où personne n'osait mettre la main sur lui. C'est ainsi qu'un jour, à la fête de Saint-Antoine, les habitans de Padoue le virent se promener dans leur ville, tout vêtu de rouge, au grand trot de quatre chevaux, dans un carrosse princier.

Enfin, le Conseil des Dix ayant mis sa tête à prix, il se résigna à quitter le territoire de la République. Il se réfugia dans le Tyrol, chez un de ses cousins, Richard de Strassoldo, dont il séduisit tour à tour la femme, Anna Maria, et la fille, Ludovica. Et comme le frère de Ludovica, Nicolo, lui demandait raison du déshonneur de sa sœur, Lucio lui jura d'épouser la jeune fille dès que serait morte Éléonore, sa première femme. Sur quoi toute la famille résolut de s'unir pour aller tuer cette malheureuse. Accompagné de sa maîtresse, Nicolo vint au château de Noale, où elle demeurait; il lui demanda l'hospitalité, et, à peine introduit, lui brisa la tête d'un coup de pistolet.

C'est alors seulement que le Conseil des Dix s'enhardit à demander l'extradition de Lucio della Torre. Le misérable fut amené à Venise, dégradé de tous ses titres, et condamné à mort; la Strassolda et son fils Nicolo furent condamnés avec lui. Tous les trois furent décapités sur la place Saint-Marc.

On trouve encore dans les articles de M. Molmenti plusieurs autres histoires du même genre, intéressantes non seulement comme de magnifiques sujets de mélodrame, mais aussi pour la singulière idée qu'elles donnent des mœurs vénitiennes au xviii^e siècle. Je ne crois pas qu'en aucun pays on ait tenu ainsi peu de compte du gouvernement et des lois civiles. Le Conseil des Dix ne cessait pas d'émettre des décrets de bannissement, et de faire construire des colonnes en commémoration de sa sévérité; mais les bannis se promenaient tranquillement sur les places, enlevaient les femmes, rossaient les gendarmes, et tout finissait par de nouveaux décrets et de nouvelles colonnes. C'est encore Napoléon, avec sa police et ses codes, qui a changé tout cela. Grâce à lui, Venise est en train de devenir pareille à n'importe laquelle de nos préfectures. Les gondoles elles-mêmes, bientôt, ne seront plus qu'un souvenir historique : les journaux affirment qu'on vient d'acheter, pour les remplacer, les petits bateaux à vapeur de l'exposition de Chicago.

T. DE WYZEWA.

LES LIVRES D'ÉTRENNES

Tandis que les véritables amateurs estiment qu'il n'y aura jamais assez de beaux livres d'art d'une exécution aussi parfaite que ceux qui ont paru dans ces dernières années, ce sont les plus importantes maisons d'édition qui semblent se lasser de faire du nouveau, et de mettre au jour quelques-unes de ces splendides publications pareilles à celles auxquelles leur nom demeurera attaché. Mais si les ouvrages qui traitent des nombreuses manifestations de l'idéal et de son expression la plus pure, de tout ce que l'architecture, la peinture, la statuaire, la poésie, l'imagination enfin sous toutes ses formes les plus diverses ont su déployer de richesses ou de fictions pour le plaisir des yeux et pour le charme de l'existence, si toutes ces œuvres sont devenues aujourd'hui moins soignées et moins abondantes qu'en ces dix ou quinze dernières années où leur luxe ne pouvait être dépassé, en revanche les ouvrages d'information, d'histoire ancienne ou moderne, de voyages d'exploration et de science, où se déploient toutes les ressources d'un temps fertile en inventions multiples et si variées dans leur originalité, tous ces livres pratiques se multiplient et sont maintenant répandus jusque chez les éditeurs les plus modestes, qui, à leur tour, tiennent à honneur de prendre part à ce tournoi d'un nouveau genre, et que l'on ne saurait trop encourager, puisque cette émulation contribue à augmenter la somme des connaissances générales indispensables et à les faire pénétrer jusque dans les classes les moins privilégiées.

Que tous les éditeurs ne réussissent pas également dans cette tâche, cela n'est point douteux. Il est donc plus que jamais nécessaire de faire un choix et d'indiquer dans cette production plus ou moins saine des livres de l'année courante ceux qui paraissent dignes de recevoir un bon accueil, qui peuvent être lus et dont quelques-uns même peuvent être conservés.

Parmi les ouvrages qui ont exercé l'influence la plus profonde sur

l'éducation intellectuelle des jeunes générations et le plus contribué durant ces dernières années à leur donner des idées justes et des notions exactes sur l'histoire des nations et des races, sur le monde des anciens comme aussi sur les civilisations disparues et sur les peuples modernes en éveillant chez elles le désir d'étudier les choses de plus près, il faut mettre en première ligne les deux grandes publications de la maison Hachette : *La Nouvelle Géographie universelle* (1) par M. Élisée Reclus, qui s'achève, avec le XIX^e volume, sur *l'Amazonie et la Plata*, et *l'Histoire de l'Art dans l'antiquité* (2) par MM. Georges Perrot et Charles Chipiez, aujourd'hui arrivée à son sixième volume, qui traite de la Grèce primitive et de l'Art mycénien.

Du premier de ces ouvrages on ne peut rien dire qui n'ait été déjà dit, si ce n'est que le savant géographe et historien de l'univers a rempli de tous points le programme qu'il s'était proposé en commençant, qu'il est de ceux qui nous guident sur notre planète à travers le passé et le présent sans jamais nous lasser, parce qu'il n'est rien qui dans son œuvre ne soit logiquement conçu et déduit, disposé dans une belle ordonnance et selon une majestueuse perspective, et qu'il a su résumer sous une forme nouvelle et très personnelle l'universalité des connaissances géographiques, en n'oubliant rien de ce qui donne à chaque pays, à chaque peuple, sa physionomie originale.

Plus de 13 000 gravures des plus beaux sites et des types les plus curieux qui soient sur la terre, avec environ 3 000 cartes, complètent le texte, et l'éclairent, si bien que l'on a toujours devant les yeux les pays parcourus, tandis que l'esprit reste captivé par l'intérêt du récit et le charme des descriptions. En signalant l'achèvement de la *Nouvelle Géographie universelle*, il n'est que juste de rendre hommage à M. Élisée Reclus, car cet ouvrage laisse bien loin derrière lui tous ceux qui depuis un siècle ont été entrepris sur le même sujet. Il a d'ailleurs le double mérite du fond et de la forme.

Avec *l'Histoire de l'Art*, nous remontons dans l'antiquité renouvelée depuis le commencement du siècle par le déchiffrement des écritures et l'étude des inscriptions. Après avoir, dans les cinq premiers volumes, sur l'Égypte, l'Assyrie, la Phénicie, la Judée, l'Asie Mineure, la Perse, montré quels liens rattachent la Grèce à cet Orient tout voisin d'elle, où se bâtissaient des édifices comme ceux de Thèbes et de Babylone quand les ancêtres des Grecs étaient presque des sauvages, MM. Perrot et Chipiez sont enfin arrivés, dans ce sixième volume, à l'art grec, auquel seront consacrés trois volumes entiers et qui formera le centre et le

(1) *Nouvelle Géographie universelle*. — *La Terre et les hommes*. — Tome XIX : l'Amérique du Sud. 1 vol. in-8°; Hachette.

(2) *Histoire de l'Art dans l'antiquité* : Égypte, Assyrie, Phénicie, Judée, Asie Mineure, Perse, Grèce, par MM. Georges Perrot et Charles Chipiez. — Tome VI, la Grèce.

cœur de cette histoire générale de l'art antique, puisqu'il n'est aucun peuple qui ait eu, au même degré que les Grecs, la passion de l'art et le sentiment du beau. On ne pourrait confier la tâche de nous décrire cette terre antique où les foules mettent continuellement au jour des trésors nouveaux, à un plus érudit archéologue, à un écrivain plus compétent, que M. Perrot, bien connu des lecteurs de la *Revue*. M. Perrot est retourné en Grèce il y a deux ans ; il a visité avec MM. Schliemann et Dœrpfeld ces sites de Troie, de Tirynthe, de Mycènes, où ont été faites des découvertes si surprenantes et dont les résultats sont exposés dans ce volume. Le texte est accompagné de nombreuses figures qui en sont le vivant commentaire. Les artistes qui ont prêté leur concours à l'œuvre ont reproduit de préférence les monumens qui n'avaient pas encore été publiés et ont multiplié pour l'architecture les vues perspectives qui donnent de l'édifice dans son ensemble et ses détails une idée bien plus nette et plus vive qu'un simple plan. Plus d'un explorateur leur a offert la primeur de ses découvertes et de ses dessins ; les conservateurs de tous les musées d'Europe ont autorisé et facilité toutes les reproductions qui leur ont été demandées, et les savans de tous les pays ont également apporté leur contribution à ce travail de reconstitution, qui restera l'un des monumens les plus complets de ce temps-ci.

Après avoir visité avec MM. Perrot et Chipiez l'Égypte, l'Assyrie, la Chaldée, la Phénicie, la Judée et la Perse dans le passé, on se trouve tout préparé à faire avec fruit dans le présent l'étude du monde oriental et de l'Extrême-Orient. C'est le journal du grand-duc héritier de Russie qui nous y ramène, écrit par un de ses compagnons de voyage qui a parcouru avec lui, de 1890 à 1891, l'Égypte et l'Inde. Le césarevitch a rapporté de son voyage les notes et les vues à l'aide desquelles a été composé le livre remarquable à tous égards que vient d'imprimer avec luxe la maison Delagrave (1). On serait tenté de l'ouvrir comme on ouvre à cette époque de l'année un livre d'étrennes. Il en a toute la richesse, les admirables gravures, toutes d'un dessinateur russe de grand talent, M. N. Karazine, et l'impression irréprochable. Le panorama se déroule avec une variété de détails qui ne cessent de captiver l'attention, tandis que la personnalité du voyageur, l'héritier du plus vaste empire du continent, y apparaît juste assez pour donner encore plus de splendeur au tableau, qui se renouvelle sans cesse, des incidens et des merveilles.

C'est le récit de ce voyage aux extrémités du continent que nous a donné le compagnon du grand-duc héritier le prince Oukhtomsky. De Vladivostok, « la reine de l'Orient », le jeune prince est revenu vers l'Europe en poste, en *troïka* à trois chevaux attelés de

(1) *Voyage en Orient de S. A. I. le Césarevitch*, par le prince Oukhtomsky, traduit par M. Louis Léger, illustré de 170 compositions par M. N.-N. Karazine, 1 vol. in-4° ; Delagrave.

front, par l'interminable route sibérienne, à travers les montagnes de la Sibérie orientale et les steppes de la Sibérie occidentale. Pour aller, il avait suivi un itinéraire tout autre ; la route de mer, passant par Suez, faisant tout le tour du massif continental asiatique, de la Méditerranée et de la Mer-Rouge au nord de la mer du Japon. Après une visite à l'Égypte, il a ainsi effectué le périple de l'Asie, et sur son chemin, il a rencontré toutes les grandes races et les grandes civilisations de cette vieille mère Asie. C'est à Trieste, sur une frégate russe, que s'est embarqué le tsarévitch pour son grand voyage d'instruction à travers l'Orient et l'Extrême-Orient, sous la direction du général prince Nad.-Anat. Baratinsky. Un aquarelliste de talent, M. N. Grilsenko, élève de Bogoloubof, accompagnait l'expédition. La traduction faite par M. Louis Leger du journal rédigé par le prince Oukhtomsky ne peut manquer de trouver la plus grande faveur en France. A côté du compte rendu d'orientales réceptions, la plus grande partie du cadre est remplie par des scènes de mœurs, de vivans tableaux des plus vieilles contrées et des plus anciennes races du globe.

Et puisque ici nous sommes en Extrême-Orient, ne quittons pas la Chine sans parler d'une des industries les plus parfaites de l'art chinois qui a été étudié avec une connaissance approfondie par M. Grandidier. Quand on regarde les vases anciens provenant de Chine aujourd'hui partout répandus, et où la fantaisie la plus originale semble seule s'être donné carrière, on ne soupçonne pas que chacune de ces scènes si vivantes et si bien rendues se rattache à une date précise de l'histoire avec ses coutumes et les rites particuliers de la religion autochtone. Qu'il s'agisse des origines au temps des Song ou des Youen (926 à 1368) où la céramique au décor sobre est encore dans l'enfance, et garde l'empreinte des doigts du potier des Ming (1368-1620), — l'époque classique par excellence, — de l'époque Khang-Hi (1662-1723), de l'époque Kien-Kong (1736-1796), l'art céramique chinois porte témoignage de tout le passé et raconte les usages les plus caractéristiques de cette civilisation qui remonte si loin. Quoi de plus intéressant que d'en suivre les développemens, avec les plus riches modèles sous les yeux, dans le splendide volume sur la céramique chinoise (1) que vient de publier la maison Didot ? On ne peut rien voir de plus soigné comme exécution et comme reproduction donnant l'impression même de l'objet que les héliogravures par M. Dujardin des cent quatre-vingts pièces de la célèbre collection de M. Ernest Grandidier, l'auteur de ce travail, fruit d'une expérience consommée et de nombreuses recherches. Sans doute on savait que la porcelaine est originaire de la Chine, et que les potiers du Céleste Empire avaient été pendant des siècles les artistes les plus habiles pour lesquels l'art décoratif n'avait pas de secret ; mais on n'avait

(1) *La Céramique chinoise*, par E. Grandidier. 1 vol. gr. in-8°, illustré de 42 héliogravures par M. Dujardin.

pas eu jusqu'ici de notions aussi exactes et aussi techniques sur la composition de la porcelaine chinoise et sur sa fabrication, sur son origine et sur les procédés spéciaux à la Chine. A tous ces renseignemens précieux M. Grandidier a joint l'explication la plus ingénieuse et la plus savante interprétation sur les sujets de décor de ces porcelaines, sur les mœurs et les coutumes des anciennes dynasties, les cérémonies religieuses, les légendes du pays et les mythes historiques, les romans même que ces sujets nous révèlent sous la fantaisie de l'artiste céramiste, et montré autant d'érudition que de solidité dans la démonstration à propos d'objets aussi fragiles.

La Femme à Paris (1), c'est là certes un sujet d'étude attrayant et bien compris pour attirer les fidèles admirateurs de la Parisienne, qui sont de tous les temps, et surtout quand on sait que la présentation sera faite par M. Octave Uzanne, l'auteur de tant de piquantes recherches, d'investigations fort consciencieusement poussées sur les vêtemens, parures ou ornemens de la femme, d'observations lestes et prime sautières sur ses habitudes, sur ses goûts, son luxe et sa frivolité, observations qui lui ont valu la reconnaissance de plus d'un amateur difficile.

Cette fois le peintre de la vie féminine s'est complu à faire défiler sous nos yeux, en une suite de tableaux rapides et pleins d'aisance et de désinvolture, les principaux types de la Parisienne avec leur caractère, leur physionomie, leurs modes, manières, attitudes, leur langage et leurs principaux traits, en toilette ou en déshabillé, peu lui importe, ou plutôt il lui importe beaucoup, car il a du goût. Sans doute on pourra lui reprocher de trop s'attarder à l'étude des dessous et de glisser parfois jusqu'aux bas-fonds de la galanterie dans ses croquis un peu bien poussés au noir, où toutes les « Cythères parisiennes dans les diverses classes des filles galantes » se montrent sans vergogne au naturel et pas assez ou trop dévêtues. Il est vrai que ces pages, d'un réalisme suggestif et souvent assez brutal, sont immédiatement suivies d'un chapitre sur la Parisienne charitable, sur ses croyances, ses devoirs, ses dévouemens et son rôle supérieur dans la vie contemporaine; mais l'impression première est restée. La femme vertueuse ne peut faire oublier l'autre : la perversité, dont les curieux dessins de M. Pierre Vidal ont encore accentué le type si souvent vulgaire. Et nous sommes assurés que personne ne nous contredira si nous protestons que la Parisienne nous était toujours apparue plus séduisante et plus gracieuse qu'en cette cruelle photographie, plus délicieusement simple et naturelle en ses frivolités mêmes qui lui coûtent quelquefois si peu parce qu'elle sait faire tant de plaisir, et qu'elle garde toujours, quoi qu'il arrive, le charme de toutes les élégances et de toutes les séductions.

(1) *La Femme à Paris — Nos Contemporaines*, par M. Octave Uzanne, 1 vol. gr. in-8°, avec 300 illustrations par Pierre Vidal et 50 planches à l'eau-forte et aquarelles par F. Massé.

Combien au type un peu trop chargé de cette Parisienne qui manque de race nous préférons l'héroïne du roman si émouvant de M. Th. Bentzon, *Jacqueline* (1), cette vraie Parisienne, pleine de cœur et de charme, courageuse, séduisante, qui sait, après les plus terribles revers de fortune, traverser les milieux les plus divers en côtoyant tous les écueils sans y laisser rien de sa pureté et de son charme de vraie jeune fille, si elle y a laissé ses illusions. Son élégance naturelle et sa droiture, souvent incomprise il est vrai, font encore mieux valoir tout ce qui la distingue des autres femmes, de celles-là surtout qui ne cherchent dans la vie mondaine que la satisfaction de leurs plaisirs et le succès de leurs mines pleines de coquetterie. Le roman, très mouvementé, écrit d'un style simple et d'une observation toujours fine et délicate, très vivant et très moderne, a fourni à M. Albert Lynch un choix de sujets reproduisant les intérieurs les plus genoux et les tons, les raffinemens du luxe de notre époque, des scènes très familières de la campagne et de la ville, des toilettes d'un goût parfait, les modes les plus gracieuses et les plus nouvelles qu'il soit, et qui ne pouvaient être mieux rendues que par le pinceau de M. Lynch et mieux interprétées dans leur diversité et leur délicieuse originalité. Ce superbe volume réunit tout ce qui peut captiver les yeux et charmer l'esprit.

Que dire qui n'ait été déjà dit d'une œuvre populaire entre toutes, de cette joyeuse et brillante épopée des *Trois Mousquetaires* (2) qui ne ressemble à aucune autre et qui eût suffi à rendre à jamais célèbre le nom d'Alexandre Dumas, si ce n'est que M. Maurice Leloir a pour jamais fixé les types créés par le génie du puissant romancier et que, lorsque l'on a commencé à lire le texte, si passionné que l'on soit par l'intérêt du récit et emporté dans le mouvement qui le précipite, on s'arrête à chaque page pour voir s'animer sous le crayon de l'artiste les tableaux et les personnages que l'on connaît et que l'on retrouve mis en scène avec l'allure et la physionomie que leur a prêtées notre imagination. Telle est en effet l'impression que produisent les 250 compositions de M. Leloir, l'illustrateur charmant de *Manon*, du *Voyage sentimental*, des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau, dont le talent n'a jamais été mieux inspiré, pour la variété de ses compositions, la diversité de conception, la vérité d'accent, la familiarité et la naïveté touchante, la noblesse et la grandeur épiques des autres, si bien que l'interprète contribue à mettre encore plus en lumière la fécondité toujours renouvelée du maître.

Cette superbe édition a toutes les qualités d'une publication de choix : elle en a tout le luxe, les belles gravures, l'impression irrépro-

(1) *Jacqueline*, par M. Th. Bentzon, illustré de 27 compositions en photogravure d'après M. Albert Lynch. 1 vol. in-4°; Boussod-Valadon et C^{ie}.

(2) *Les Trois Mousquetaires*, par Alexandre Dumas, 2 vol. in-8° colombier illustrés de 250 compositions de Maurice Leloir; Calmann-Lévy.

chable, et fait grand honneur aux imprimeurs Chamerot et Renouard. Elle est précédée d'une lettre d'Alexandre Dumas fils, « souvenir et hommage à ce grand ami dont il est séparé depuis vingt-trois ans », et qu'on ne pourra lire sans émotion. Après de nobles réflexions philosophiques sur la mort et l'immortalité, sur le rôle de la littérature, « miroir que les dramaturges, les romanciers présentent à l'homme et qui doit refléter ce qu'il y a de sain, de reconfortant en lui » ; après avoir affirmé qu'il lui faut une espérance, une consolation, un appui, un idéal, il ajoute : « Eh bien, voilà pourquoi, mon bon et cher père, j'ai pu te dire qu'il resterait beaucoup de ton œuvre et pourquoi le temps, envolé depuis lors, a ratifié mon dire. Voilà pourquoi, avec tes héros bien portans, gais, spirituels, intrépides, généreux, se dévouant jusqu'à la mort aux causes les plus nobles, aux sentimens les plus élevés, tu passionnes de plus en plus les foules depuis plus d'un demi-siècle ; pourquoi, malgré toutes les écoles, toutes les esthétiques, toutes les discussions sincères ou non, toutes les partialités et les dénigremens où se débat la littérature actuelle, tu es devenu, tu restes et tu resteras l'écrivain le plus entraînant, le romancier le plus populaire dans le bon sens du mot, non seulement de la France, mais du monde entier. Tu fais partie maintenant de ce qui soulage et console les misères humaines... A force d'intéresser, de passionner, d'enthousiasmer, de faire rire ou pleurer ces grands enfans qu'on appelle les hommes, ils ont fini par te considérer comme de leur famille, et ils t'appellent le père Dumas. »

Le *Chevalier de Maison-Rouge* (1) a paru en même temps, édité par la maison Testard avec le même luxe que les *Trois Mousquetaires* ; et quand on examine l'une après l'autre ces deux publications, on reste très frappé du contraste qui les distingue, et de la manière si différente dont les deux artistes, MM. Leloir et Le Blant, ont interprété ces deux romans avec tout leur talent, et chacun à sa manière. Plus d'un siècle s'est écoulé, on le sent bien, rien qu'à remarquer les personnages et avant même d'avoir lu une ligne du texte. Combien les temps ont changé et comme les personnages, le costume et les modes ont déjà varié ! Aux scènes héroïques, passionnées et superbes du temps des *Mousquetaires* ont succédé des scènes tragiques et empreintes de tristesse ; l'horizon s'est assombri, et l'inquiétude ou le tourment sont peints sur toutes les physionomies. Dans une éloquente préface M. Larroumet montre que le héros d'Alexandre Dumas n'a pas été inventé de toutes pièces, que le chevalier de Maison-Rouge a réellement existé et que le chevalier de Rougeville fut l'auteur d'un des projets d'évasion qui jusqu'au dernier jour disputèrent Marie-Antoinette à l'échafaud. L'impression que donnent les dessins de M. Le Blant, le maître peintre des Vendéens, est toujours forte et souvent puissante, et l'on ne sait ce que l'on doit le

(1) *Le Chevalier de Maison-Rouge*, par Alexandre Dumas, 2 vol. in-8° illustré par Julien Le Blant ; Émile Testard.

plus admirer de cette variété de composition et d'interprétation, ou de la familiarité touchante, de la sublime grandeur, qui font de chacun des épisodes rapportés un véritable tableau.

Les Jouets! On ne peut certes pas prétendre que le sujet manque d'actualité, mais il est loin d'être banal, envisagé comme il l'est par M. Léo Claretie; car il ne s'agit pas seulement de nos derniers jouets de fabrication parisienne, d'une élégance incomparable sans doute et d'un goût et d'une invention qu'on ne trouve nulle part ailleurs, mais encore des jouets de tous les temps, considérés à tous les points de vue, depuis la plus haute antiquité des Égyptiens et des Grecs jusqu'aux Romains et aux martyrs dont les cercueils renferment des hochets. La partie historique s'étend ensuite aux temps modernes, et M. Claretie nous fait visiter de curieuses collections des jouets du xvi^e, du xvii^e et du xviii^e siècle en France; puis il nous fait parcourir tous les étages de l'atelier moderne, depuis l'énorme fabrique jusqu'à la mansarde garnie où travaille l'ouvrier parisien et la prison où le détenu confectionne les pauvres jouets. Cette très curieuse monographie se termine par des considérations, un peu étendues peut-être, quoique fort bien déduites, sur la philosophie des jouets; mais, heureusement pour les enfans qui cassent leur poupée pour voir « ce qu'elle a dans le ventre », ils n'y trouveront ni économie politique, ni philosophie, et continueront de jouer comme devant.

Ce n'est pas seulement la topographie et la description pittoresque de la Bretagne que M. Dubouchet se propose de nous faire connaître dans ses *Zigzags*. Il s'efforce, avec beaucoup d'autres, de pénétrer l'*individualité poétique du vieux duché*. De Saint-Malo à Dinan, de Brest à Saint-Brieuc, de la Loire à la Vilaine, traversant tantôt les montagnes schisteuses, les rivières encaissées, puis évasées en larges estuaires, les forêts fabuleuses, tantôt les molles ondulations des landes hérissées de pierres druidiques, M. Dubouchet a pris à cœur de recueillir en route les légendes, les chansons, les souvenirs historiques ou les épisodes de la guerre des chouans, et, entre deux croquis, car les dessins qui illustrent le volume sont dus à l'écrivain lui-même, il a noté les observations, les traits de mœurs qui lui ont paru et caractéristiques et propres à faire aimer cette belle contrée. Et peut-être pourrait-on précisément reprocher à l'auteur des *Zigzags en Bretagne* (1) d'avoir réuni un peu trop hâtivement ses impressions de voyage, sans souci d'en dégager une opinion personnelle plus généralisée, et d'avoir fait, contre son intention même, plutôt qu'un de ces livres de fond profondément conçus et solidement établis sur des matériaux de choix, une sorte de guide d'excursionnistes, encore que ce guide soit incontestablement

(1) *Zigzags en Bretagne*, texte et dessins par MM. H. et G. Dubouchet, 1 vol. gr. in-8°; P. Lethielleux.

blement le plus complet, le plus ingénieux et le plus amusant qu'on ait lu.

C'est également à ce désir passionné de pénétrer ces étranges âmes bretonnes que nous devons l'*Ane des Korrigans* (1) de M. Quesnay de Beurepaire. L'histoire mi-fantastique, mi-réelle de ce Perronick qui de chouan convaincu, devint patriote exalté, et, — c'est ici la part de la légende et du symbole, — fut changé en Ane des Korrigans pendant la période formatrice de ses idées, nous ouvre, sous le voile de la fiction, des aperçus nouveaux sur l'évolution sentimentale de cette race sourde, jusqu' alors, aux grands mots d'*honneur national* et de *patrie française*.

De cette révolution qui remua si profondément la Bretagne, nulle figure n'a surgi plus douloureuse et plus innocente que la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette. M. Imbert de Saint-Amand nous présente aujourd'hui le *Journal* de la jeune princesse (2), corrigé et annoté par Louis XVIII. Toute l'existence de Marie-Thérèse au Temple, du 13 août 1792 au 18 décembre 1793, veille du jour où elle eut dix-sept ans, est relatée en pages qu'une brièveté obligée rend plus poignantes encore. Et parmi ces pages, il n'en est guère de plus tristement sobres que le retour de Varennes. Pas une fois, dans les phases diverses de ce tragique écrit, ne se dément l'énergique piété de cette princesse toute française qui, après plus de trois ans de captivité, ne put quitter le sol de sa patrie sans verser des larmes. Le texte est accompagné d'autographes et de portraits, dont deux de Marie-Thérèse sont finement gravés.

Et puisqu'il est question de la fin de la monarchie et de la naissance de la Révolution, nous ne saurions passer sous silence, après les *Mémoires de Marbot* (3) si émus, si sincères dans leur simplicité, si attachans par la grandeur des situations et de combats qui tiennent de l'épopée, les *Mémoires du général Thiébault* (4), qui, à Versailles, assistait à l'agonie de la royauté, et, à Paris, aux massacres de la Terreur avant de combattre comme Marbot sous les ordres et aux côtés de l'empereur. Sur cette époque, dont il est plus que jamais de mode des'entretenir aujourd'hui les deux premiers volumes des *Mémoires du chancelier Pasquier* (5), si bien ordonnés et d'une si belle allure, ont apporté les plus précieux matériaux pour achever le tableau d'une époque qui semblait de tous points connue et dont cependant on n'a jamais mieux parlé qu'aujourd'hui.

(1) *L'Ane des Korrigans*, légendes du Morbihan, par Alfred Quesnay de Beurepaire, 1 vol. gr. in-8°, illustré par l'auteur; Firmin-Didot.

(2) *Journal de Marie-Thérèse de France, duchesse d'Angoulême*, corrigé et annoté par Louis XVIII, introduction par M. Imbert de Saint-Amand, 1 vol. in-8°; Firmin-Didot.

(3) *Mémoires du général baron de Marbot*, 3 vol. in-8°; Plon, Nourrit et C^{ie}.

(4) *Mémoires du général Thiébault*, tome I^{er}, in-8°; *ibid.*

(5) *Mémoires du chancelier Pasquier*, tomes I et II, in-8°; *ibid.*

Avec l'*Anneau de César* (1), mémoires d'un soldat de Vereingétorix, nous retombons du document authentique de l'histoire dans le roman historique documenté. Sans rechercher la part qu'ont les *Commentaires de César* dans le nouveau livre de M. Alfred Rambaud, il faut louer sans restriction la trame imaginative, qui, très habilement, relie des épisodes de guerre, tels que Gergovie, Bibracte-la-Sainte et Alésia. Dans le cours de ces aventures belliqueuses, l'érudition très sûre de l'auteur perce sans entraver l'action et de belles illustrations de M. Georges Roux ajouteraient, s'il en était besoin, à la vraisemblance de cette passionnante épopée gauloise. Nous signalerons dans cette même collection les deux volumes annuels du *Magasin d'éducation et de récréation*, *P'tit-Bonhomme* (2), où se retrouve toute la maîtrise du conteur expérimenté qu'est M. Jules Verne; il faut citer aussi *Geneviève Delmas* (3), roman à l'usage des jeunes lectrices, où M. Th. Bentzon analyse, avec sa finesse d'observation coutumière, le développement moral d'une jeune fille dont la force d'âme, émoussée par une enfance de luxe et de gâteries, se retrempe dans une ruine imprévue, mais vaillamment supportée, et le *Sultan de Tanguick*, par M. P.-J. Stahl, conte aussi ingénieux que les précédents du délicat écrivain.

Les voyages sérieux, comme ceux de M. Marius Bernard, *Autour de la Méditerranée, de Tunis à Alger* (5), comme *la Vie au continent noir* (6), d'Adrien Marie et de M. Félix Dubois, dont le récit demeurera comme un document sur la période des voyages en Afrique, et consacrerà le souvenir des derniers jours d'Adrien Marie, qui, après avoir accompagné la mission du capitaine Brosselard-Faidherbe dans le Haut-Niger, devait succomber au retour même de la *malaria* africaine, après avoir rapporté une série précieuse de dessins, d'aquarelles teintées des couleurs et du soleil d'Afrique (6); comme ceux de M. Henri Coudreau, qui a parcouru *Chez nos Indiens* (7) la Guyane en tous sens, en nous racontant ses pérégrinations dans cette fertile contrée du bassin amazonéen; de M^{me} Chantre qui, après avoir suivi son mari *A travers l'Arménie russe* (8), nous retrace les multiples péripéties de son pénible voyage dans les régions de la Russie asiatique et du massif de l'Ararat. Tous ces voyages seront lus avec un véritable entraînement.

Entre toutes ces expéditions lointaines il ne faut pas oublier de citer celle du capitaine Binger au Soudan et celle de M. Jean Dybowski (9) qui, du Loango au Chari, parcourut la *Route du Tchad* et apprit pendant

(1) *L'Anneau de César*, par M. Alfred Rambaud, 1 vol. gr. in-8°; Hetzel.

(2) *P'tit-Bonhomme*, par M. Jules Verne, 1 vol. gr. in-8° illustré; Hetzel.

(3) *Geneviève Delmas*, par M. Th. Bentzon, 1 vol. in-8° illustré.

(4) *Le Sultan de Tanguick*, par P.-J. Stahl, 1 vol. in-18° illustré; Hetzel.

(5) *De Tunis à Alger*, par M. Marius Bernard, 1 vol. gr. in-8° illustré; Laurens.

(6) *La Vie au Continent noir*, par MM. Adrien Marie et Félix Dubois, 1 vol. illustré.

(7) *Chez nos Indiens*, par M. Henri Coudreau, 1 vol. in-8° illustré; Hachette.

(8) *A travers l'Arménie russe*, par M^{me} Chantre, 1 vol. in-8° illustré; Hachette.

(9) *La Route du Tchad*, par M. Jean Dybowski, 1 vol. in 8° illustré; Firmin-Didot.

son voyage le désastre de la mission Crampel avec laquelle il devait concourir à établir l'influence française dans le Haut-Oubangui.

Les voyages de pure fantaisie, eux aussi, ont conservé tout leur prestige sur les jeunes imaginations. Et ni le *Lazare Poban* (1) de M. Eugène Mouton, ni les aventures merveilleuses de Marius Mercurin *A travers le Sahara* (2), de M. Demage, ni *Une Française au pôle Nord* (3) de M. Pierre Maël, ne nuiront au succès du genre. Ne sont-ce pas aussi de vrais voyages mêlés de rares et merveilleuses péripéties qu'entreprennent les cirques ambulans? Nous recommanderons, à ce titre, aux moins graves de nos lecteurs, *Moustique* (4), les *Spectacles enfantins* (5) par M. Albert Cim, et les *Tribulations de Nicolas Mender* (6). M^{me} Marie Dronsart enfin a eu l'idée assez heureuse de réunir sous un même titre toutes les *Biographies des grandes voyageuses* (7).

Ce que M^{me} Marie Dronsart a fait pour les exploratrices des différentes nations, M^{me} Noémi Balleyguier l'a tenté dans les *Futurs chevaliers* (8). D'une anecdote saillante de l'enfance de chacune, elle a fait une histoire, une histoire dont on trouverait aisément la source dans les chansons de geste et les vieilles chroniques.

Après avoir parlé de toutes ces publications qui n'ont jamais été mieux illustrées, plus diversement et de si amusante façon, ce qui démontre bien qu'il n'y a pas de genre inférieur, mais qu'il n'y a que des œuvres inférieures, nous ne saurions trop louer la collection que forme l'année complète de *Mon Journal* (9) à l'usage des enfans de 8 à 12 ans et que de plus âgés pourraient lire avec plaisir. Il y a là une grande variété de sujets traités avec un égal talent et presque toujours le récit sous sa forme rapide et amusante voile une leçon de morale ou une démonstration instructive dont les jeunes lecteurs feront leur profit. Le *Grand Napoléon des petits enfans* (10) et *Trois héros* (11), d'un effet d'illustration si original et si nouveau par Job, sont également bien faits pour frapper les jeunes imaginations. Et quelle collection plus variée et mieux choisie pourrait rivaliser avec tous les charmans

(1) *Les Voyages merveilleux de Lazare Poban*, par M. Eugène Mouton, 1 vol. in-8°, illustré; Hachette.

(2) *A travers le Sahara*, par M. Demage, 1 vol. in-8° illustré; Hachette.

(3) *Une Française au Pôle Nord*, par M. Pierre Maël, 1 vol. in-8° illustré; Hachette.

(4) *Moustique*, par Roger Dombre, 1 vol. in-8°; Delagrave.

(5) *Les Spectacles enfantins*, par Albert Cim, tableau illustré par Gerbault, Job; Hachette.

(6) *Les Tribulations de Nicolas Mender*, par M^{me} Danielle d'Arthez, 1 vol. in-8° illustré; Hachette.

(7) *Les Grandes Voyageuses*, par M^{me} Dronsart, 1 vol. illustré; Hachette.

(8) *Futurs chevaliers*, par M^{me} Noémi Balleyguier, 1 vol. in-8° illustré; Delagrave.

(9) *Mon Journal*, 1 vol. in-8°, illustré de gravures en noir et en couleurs; Hachette et C^{ie}.

(10) *Le grand Napoléon des petits enfans*, par F. de Marthold, album in-4°, illustré en couleurs par Job; Plon, Nourrit et C^{ie}.

(11) *Trois Héros*, par Aimé Giron, album in-4° illustré en noir et couleurs, par Job; Hachette et C^{ie}.

recueils illustrés en couleurs jusque dans les prix les plus modestes, par l'imprimerie May et Motteroz? Dans les *Arts de la reproduction vulgarisés* (1), M. Jules Adeline nous fait connaître quels sont les procédés de reproduction mécanique qui permettent d'obtenir ces merveilleux résultats. Il insiste sur les différens procédés de gravure d'interprétation et de gravure directe; fait ressortir quels en sont les avantages et les inconvéniens, quelles sont les règles à suivre et les effets obtenus.

Des renseignemens sur les diverses méthodes d'impression, de tirage, des gravures en relief et en creux, des planches en noir et en couleurs terminent ce volume dans lequel on a tenu cependant à rappeler les vieilles méthodes de gravure d'interprétation autrefois en honneur et les essais d'un imprimeur praticien, M. Motteroz, sur les *gravures chimiques en relief* et sur les *Illustrations par les procédés chimiques*, suivis de l'*Histoire de la gravure*, de M. Georges Duplessis. Depuis, nombre d'ouvrages ont été consacrés à la gravure, et dans cette précieuse *Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts* dont les éditeurs des *Arts de reproduction* ont eu l'initiative, M. Henri Delaborde a également traité avec la compétence qu'on lui connaît de l'art de la gravure, tandis que M. de Lostalot a résumé l'historique des procédés en attendant que la science, qui est sur la voie, ait trouvé un moyen pratique de reproduire directement par la photographie les couleurs naturelles des objets et des tableaux qui lui seront présentés.

Cette œuvre de vulgarisation prépare on ne peut mieux à lire l'*Histoire populaire de la peinture* (2), très belle et très savante histoire, par M. Arsène Alexandre, l'auteur de tant de travaux d'art et de quelques-uns des plus charmans albums de la maison Quantin. L'ouvrage entier comprendra quatre volumes : la peinture française, — l'école italienne, — les écoles flamande et hollandaise, — les écoles allemande, anglaise et espagnole, — et formera un véritable musée de mille chefs-d'œuvre qui prendra sa place à côté de l'*Histoire de la peinture en Europe*, par M. Georges Lafenestre, inaugurée par le *Musée du Louvre* (3). Quoiqu'il n'y ait pas de peinture populaire dans le sens strict du mot et que l'objet du monde devant lequel il se dit le plus de sottises, ce soit un tableau de musée, on arrive par l'étude à faire comprendre la plupart des belles œuvres et à les faire comprendre telles qu'elles sont. C'est l'objet de cet ouvrage, et il est naturel qu'il commence par la peinture française qui est bien celle qui est encore la plus méconnue de toutes, et dont, depuis les Primitifs jusqu'aux maîtres du xvii^e et du xviii^e siècle,

(1) *Les Arts de reproduction vulgarisés*, par Jules Adeline, 1 vol. in-8, avec 140 vignettes dans le texte, et 12 planches hors texte; May et Motteroz.

(2) *Histoire populaire de la peinture*, par M. Arsène Alexandre, t. I^{er}, École française, 1 vol. gr. in-8° illustré de 250 gravures; Henri Laurens.

(3) *Le Musée national du Louvre*, par M. Georges Lafenestre, 1 vol. in-8°; May et Motteroz.

on n'a jamais apprécié à leur complète valeur les admirables qualités. C'est cette connaissance des époques et des maîtres qui permet de jouir bien plus vivement de l'œuvre d'art.

Sans qu'il soit besoin d'avoir tous ces chefs-d'œuvre sous les yeux, il suffit d'un peu de goût pour décorer un éventail, un écran et un paravent, ce qui est pour toute jeune fille ou jeune femme une très agréable et très utile manière d'occuper ses loisirs. M. G. Fraipont dans ce traité (1) plein d'agrément et de précision donne les règles de la composition selon la forme, la couleur, le sujet de l'objet à décorer; il indique ensuite la manière de peindre suivant le procédé employé sur les diverses matières : gaze, soie, velours, parchemin, bois, peau, et ses illustrations sont fort bien faites et choisies dans leur variété. En même temps que des modèles d'éventails, d'écrans et de paravents, on y puisera une foule d'idées ingénieuses, d'arrangemens heureux, de fantaisies gracieuses applicables à toutes espèces de pièces à orner.

Jérusalem, de M. l'abbé Albouy, tout rempli d'un souffle chrétien, s'adresse particulièrement à ceux que leur foi pousse à rechercher en Terre-Sainte et dans les sanctuaires de la Judée (2) les souvenirs de la naissance et de la vie de Jésus et qui, en parcourant ces lieux où le Divin Maître se manifesta à l'humanité et qui furent témoins des mystères sacrés, souhaitent de ressentir les émotions des premiers croyans en face du berceau du christianisme et du tombeau de leur Dieu. Après tant d'autres illustres et pieux voyageurs, qui ont décrit Jérusalem descendant des hauteurs de Sion vers la vallée de Josaphat, le mélange de tous les types des races humaines qui s'y croisent, la diversité des actes et des cultes qui y célèbrent leurs cérémonies, M. Augustin Albouy conduit à son tour le pèlerin catholique à tous les sites consacrés, à tous les sanctuaires vénérables. Le Calvaire et le Saint Sépulchre, le Mont-Sion, la Tour de David, près de la porte de Jaffa, le Mont Moriah, la montagne des Oliviers, les cimetières, les tombeaux fameux, le temple et le palais de Salomon, il nous fait visiter tous les établissemens catholiques, les quartiers et les mosquées que fréquente la population musulmane et schismatique, et contempler la mer Morte et le Jourdain, Jéricho, Bethléem, et la mosquée d'Hébron.

Le livre sur la *Marine française* (3) est écrit par un marin qui la connaît bien, qui l'aime et qui la fait aimer, parce qu'il en parle avec chaleur et avec une profonde connaissance d'un métier qui est fait

(1) *L'Éventail, l'Écran, le Paravent*, par M. G. Fraipont; 1 vol. gr. in-8. orné de 16 aquarelles et 112 dessins de l'auteur; Laurens.

(2) *Jérusalem et les sanctuaires de la Judée*, par M. l'abbé A. Albouy, 1 vol. gr. in-8°, illustré; Didot.

(3) *La Marine française*, par M. Maurice Loir, lieutenant de vaisseau. 1 vol. gr. in-8, illustré de 250 gravures dans le texte, en noir ou en deux teintes, et de 36 planches imprimées d'après L. Couturier et Montenard; Hachette et C^{ie}.

pour ceux qui ont le culte de ce qui est grand et désintéressé. M. Maurice Loir a pris la marine à ses débuts, alors qu'elle empruntait à la marine commerçante ses barques et ses matelots, et l'a suivie pas à pas dans ses progrès continus, dans ses transformations successives, depuis les nefes et les galères, les naves et les galéasses, jusqu'aux vaisseaux à plusieurs étages de batteries, puis aux vaisseaux à vapeur et finalement aux cuirassés, qui sont les bâtimens de combat de l'heure présente. Il a décrit la série ininterrompue des changemens apportés dans l'armement, depuis les canons à boulets de pierre jusqu'aux torpilleurs, et dépeint chemin faisant les mœurs, les coutumes, la vie intime des marins aux différens âges de notre histoire maritime, en rappelant brièvement les guerres navales entreprises par la France, et la persévérance et l'ardeur de nos marins, qui n'ont qu'un souci, celui d'être à la hauteur des suprêmes destinées qui l'attendent après toutes les actions héroïques dont elle a le droit de s'enorgueillir. Avec lui le lecteur vit à bord des navires qu'il dépeint, côte à côte avec les marins qu'il met en scène, partage leurs enthousiasmes et se sent pénétré d'admiration aux grands spectacles qui se déroulent devant lui. Et ils se déroulent en réalité sous ses yeux, en une série de gravures, de dessins, de croquis pris sur le vif, par MM. Couturier et Montenard, deux peintres de marine dont ceux qui aiment les choses de la mer ont plus d'une fois apprécié les œuvres dans les expositions.

Puissent ces pages si vibrantes de patriotisme et qui seront lues avec passion par les jeunes gens, inspirer à quelques-uns le désir d'embrasser une carrière toute de dévouement, d'abnégation et qui exalte jusqu'à l'esprit de sacrifice tous les sentimens les plus généreux!

L'Armée de l'Est et l'Armée de la Loire (1), relation anecdotique de la campagne de 1870-71, faite d'après de nombreux témoignages oculaires et documens, est une œuvre encore pleine de souvenirs héroïques, de pages réconfortantes au milieu de toutes les scènes les plus cruelles de l'Année terrible, et c'est un *memento* qui contribuera à fortifier les plus nobles pensées.

Quelle plus haute leçon pourrait-on imaginer que celle qui naît du rapprochement de ces grands exemples pris dans le triomphe ou dans la défaite, et, parmi les livres d'étrennes, s'il en est beaucoup de curieux, d'instructifs ou d'agréables, ceux-là seuls qui parlent aussi dignement de l'armée et de la marine suffiraient à justifier une aussi abondante production.

J. B.

(1) *L'Armée de l'Est et l'Armée de la Loire*, par M. Grenest, illustré par M. Bombléd, 1 vol. in-8° avec cartes et plans; Garnier frères.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ

14 décembre.

Rappelant à cette place, il y a quinze jours, les derniers attentats anarchistes dans le monde et particulièrement en France, nous nous étonnions que le gouvernement n'eût pas encore su concevoir, rédiger et faire voter rapidement par les Chambres une loi de défense urgente contre les bêtes fauves à face humaine lâchées en liberté dans notre civilisation. Une nouvelle et horrible explosion, se produisant cette fois dans l'enceinte du palais législatif, a secoué la torpeur des députés et des ministres. Le 9 décembre dernier, pendant la séance de la Chambre, une bombe, lancée du haut d'une tribune publique, a éclaté au milieu de la salle, en blessant une cinquantaine de personnes, tant parmi les spectateurs des galeries que sur les bancs des représentants.

Dès le lendemain, la police, qui avait procédé avec une louable rapidité, tenait sous les verrous le coupable, un socialiste-anarchiste nommé Vaillant, dont elle avait tiré des aveux complets. Pour prévenir autant que possible le retour de pareils crimes, le Cabinet a proposé et fait adopter déjà en partie un ensemble de mesures visant non seulement la fabrication des explosifs et les associations d'anarchistes, mais aussi les journaux et les réunions publiques où se font d'épouvantables apologies de l'assassinat. Le ministre Casimir Perier a été et sera soutenu, dans l'accomplissement de cette besogne de désinfection nationale, par les honnêtes gens de tous les partis et, l'on peut ajouter, de tous les pays.

L'avènement même de ce cabinet, dont les membres et les doctrines sont un peu ce que l'on nommait il y a vingt ans « républicains conservateurs » et ce que l'on appelle aujourd'hui « modérés », accuse l'importance de l'évolution récente des ralliés, qui a changé en France la face de la politique. Par « ralliés », j'entends ces quinze cent mille élec-

teurs qui, de 1889 à 1893, sont passés de la droite à la gauche; qui, de vaincus des précédents scrutins, sont devenus les vainqueurs dans celui-ci, en fondant avec d'anciens adversaires ce parti des « républicains de gouvernement » auquel sa force numérique assure pour quelque temps la suprématie dans le Parlement... s'il sait s'en servir. Au xvii^e siècle, les soldats prisonniers étaient incorporés dans les rangs de l'armée ennemie, et y servaient le lendemain avec la même conviction qu'ils faisaient la veille sous le drapeau contraire; chose, aux yeux des contemporains, fort raisonnable, puisque ces « gens de guerre » exerçaient une profession et que leur destinée était de se battre pour ou contre n'importe qui. Les électeurs conservateurs, dont le droit était de voter pour ou contre n'importe qui, au mieux de ce qu'ils croyaient être l'intérêt présent de la France, ont imité de leur plein gré ces prisonniers des guerres d'autrefois; c'est à leur seul enrôlement dans une des troupes en présence que celle-ci doit aujourd'hui le pouvoir.

M. Clémenceau aura beau dire que le nouveau ministère est le prisonnier du pape; que Léon XIII a mis la main sur la République française, et que « le fameux cri de guerre : Le cléricalisme c'est l'ennemi! expire sur les lèvres de nos hommes d'État repentans », cela signifie simplement que, si les nouveaux ministres sont, sans exception, des républicains éprouvés, ils ne sont pas, ou ils ne sont plus sectaires, et qu'ils ne voient pas au nom de quel principe ils repousseraient les catholiques qui viennent à eux. Il n'est pas jusqu'à l'appui de la droite, si souvent accepté ou sollicité par les radicaux, si souvent prêté par celle-là, hélas! à son plus grand préjudice, durant les quinze années qui viennent de s'écouler, dont le parti avancé ne veuille faire au gouvernement un crime de lèse-république.

Aussi bien l'appui de la droite est-il aujourd'hui rationnel, également honorable pour les députés conservateurs qui le donnent sans l'avoir promis, et pour le Cabinet qui le reçoit sans l'avoir marchandé. Voudrait-on peut-être qu'il le repoussât? Et s'il plaît au pape d'être républicain, et à la droite d'être ministérielle, M. Maret prétend-il les en empêcher?

Le 1^{er} décembre, au moment où l'on ne s'y attendait plus, M. Casimir Perier, auquel M. Carnot avait envoyé plusieurs jours de suite tous les députés de sa connaissance pour insister auprès de lui, afin qu'il acceptât le mandat de former un cabinet, s'est enfin décidé à descendre du fauteuil présidentiel de la Chambre des députés, pour se mettre en quête de neuf personnes prêtes à accepter un portefeuille dans la combinaison dont il serait le chef. M. Casimir Périer était l'élu de la Chambre; sur son nom la majorité venait d'émettre un vote clair et décisif. En même temps qu'un hommage, c'était là une désignation officielle à laquelle le patriotisme du député de l'Aube ne pouvait lui permettre plus longtemps de se dérober. En effet, aussitôt qu'il eut accepté, la

constitution du ministère, qui jusque-là semblait assez laborieuse, au point que M. Spuller, malgré les sympathies personnelles dont jouit ce fin lettré, avait mis cinq jours à recruter trois ministres y compris lui-même, devint si aisée qu'en moins de vingt-quatre heures elle fut achevée, et que l'acte de naissance du Cabinet, publié au *Journal officiel* du 3 courant, eût dû porter la date du 2 décembre si, par une innocente supercherie, on ne l'eût post-daté du lendemain, pour éviter des rapprochemens historiques que les secrétaires d'État actuels n'avaient pourtant pas à redouter.

La crise s'est donc terminée à l'honneur de chacun de ceux qui jouaient un rôle, y compris M. le Président de la République. On reprochait à M. Carnot d'être demeuré fidèle au système de la concentration, comme si l'union, lorsqu'elle n'est qu'apparente et superficielle, ne faisait pas tout justement le contraire de la force. — Il semble effectivement acquis que, si le ministère Dupuy s'était présenté intact devant la Chambre nouvelle, c'est que le chef de l'État avait refusé de demander à certains de ses membres d'abandonner leur portefeuille. — Qu'il se soit trompé en cette occurrence ou qu'il ait témoigné quelque excès de tendresse pour un système désormais condamné, il convient de reconnaître toutefois que M. Carnot n'ourdit aucune intrigue, qu'il ne commit par conséquent aucune trahison; et c'est aller un peu loin peut-être que de juger, comme certains virtuoses d'opposition irrécyclable, ses tergiversations dignes... d'une peine capitale.

M. Casimir Perier, prenant en main la direction des affaires pour soutenir la politique qui répond à ses propres idées et au sentiment de la majorité de la Chambre, s'est entouré de collaborateurs, qui, venus de points divers, se sont rencontrés et loyalement mis d'accord sur ce qu'il est à la fois utile et possible de faire. S'il est vrai qu'il n'y ait pas deux feuilles tout à fait pareilles dans le même arbre, il ne l'est pas moins qu'il n'y a pas deux députés, et partant deux ministres, qui pensent exactement de même sur toutes les questions; aussi l'homogénéité que nous souhaitons parmi les membres du gouvernement n'est-elle pas l'uniformité des différens exemplaires d'un même livre: MM. Burdeau et Antonin Dubost, ministres des Finances et de la Justice, constituent l'aile gauche du nouveau Cabinet; ils siègent sur les confins de l'union républicaine. MM. Spuller et Raynal, ministres de l'Instruction publique et de l'Intérieur, deux anciens collaborateurs intimes de Gambetta, correspondent au centre; l'aile droite est représentée par MM. Casimir Perier, qui s'est réservé les Affaires étrangères, et Jonnard, l'un des membres les plus éloquens et les plus distingués de la Chambre, placé à la tête des Travaux publics.

Quant au ministère de la Guerre, ce n'est pas sans plaisir que les partisans de la liberté de conscience ont vu le général Mercier y remplacer l'ancien titulaire. L'attitude du général Loizillon, lors de l'interpellation

de M. de L'Angle-Beaumanoir au Sénat, relative à une punition de quinze jours de salle de police infligée à deux séminaristes pour avoir servi la messe en uniforme, avait péniblement impressionné les esprits les moins dévots, qui estiment qu'un soldat a aussi bien le droit d'employer ses loisirs à prendre part, en tenue, aux offices d'une église, qu'aux parties de billard d'un café ou à d'autres parties... ailleurs.

Le chef du Cabinet, petit-fils du grand ministre de 1831, qui sut donner aux débuts du règne vacillant de Louis-Philippe figure et forme de gouvernement, fils de cet ami de M. Thiers qui, avec les Montalivet et les Rémusat, apporta à la république indécise de 1872 un concours qui devait faire impression sur le pays et favoriser la marche ascendante d'un régime jusqu'alors détesté; le chef du Cabinet est un rallié de la première heure et, comme tel, son loyalisme ne peut être suspect à aucun des députés de la majorité. Par ailleurs, neveu du duc d'Audiffret-Pasquier, beau-frère du comte de Ségur, son nom est de nature à n'épouvanter point ni les ralliés d'aujourd'hui ou ceux de demain, républicains de la douzième heure, ni même les conservateurs qui persistent à repousser théoriquement la forme actuelle. A son tour, il peut contribuer à l'inauguration d'une ère de paix intérieure à laquelle les conjonctures semblent propices.

Tout porte à croire que tel est son but, et la déclaration officielle par laquelle il a prélué à ses rapports avec les représentans du pays le dénote suffisamment. L'esprit qui l'anime, les projets qu'elle annonce et ceux qu'elle repousse sont à peu près les mêmes que M. Dupuy repoussait et annonçait dix jours auparavant. Il s'y mêle cependant je ne sais quelle grâce subtile répandue dans le discours pour adoucir les arêtes des refus, et colorer d'une ombre de réalité les espérances que l'on sait trop lointaines. Contre cette bonne volonté et, pour me servir d'un mot vulgaire, ce bon-garçonisme politique, l'on ne saurait trop mettre en garde M. le président du Conseil. Il ne désarmera, il n'endormira ainsi aucun de ses adversaires; il risquerait, par trop de relâchement, de laisser s'éparpiller ses amis. Le premier Casimir Perier, qui parlait au roi avec indépendance, n'avait pas moins de fierté avec les Chambres. On lui reprochait une certaine brutalité de langage et des allusions souvent cassantes; c'était la forme de son énergie. Son petit-fils nous paraît pécher au contraire par mansuétude.

Le Parlement est plein de personnes moyennes et sincères qui croient que, pour avoir de grandes idées, il suffit d'éprouver le désir d'en avoir; il est pénible, mais nécessaire de les détromper. La tâche de l'homme d'État consiste, selon le mot de Leibniz, « à séparer de la paille des mots le grain des choses ». Quoique la déclaration de M. Casimir Perier soit beaucoup plus courte que celle de M. Dupuy, elle fait cependant plus de promesses, et des promesses plus grandes, parmi lesquelles il en est que l'on ne peut pas tenir. Quelques socialistes ont

déclaré le lendemain que le chef du gouvernement était un homme poli et qui savait vivre, parce qu'il leur a concédé une ou deux périodes semi-gracieuses ; mais croit-il par là les amadouer ?

Tout ce qu'il doit espérer de l'opposition c'est qu'elle ne le diffame pas, qu'elle ne l'accuse pas d'avoir assassiné quelque notaire ; pour le reste, les nouveaux ministres n'avaient pas encore pris possession de leurs portefeuilles que déjà le parti radical proclamait ces hommes qui ont voté les lois militaire et scolaire convaincus de cléricanisme, de réaction.

Il est bien vrai, et l'on doit le reconnaître, que dans les scrutins les plus significatifs la majorité ministérielle, tout d'abord chiffrée à trois cents voix, paraît avoir éprouvé quelque déchet : la proposition d'amnistie n'a été repoussée que par 257 voix contre 226, et M. Dupuy n'a été, le lendemain, nommé président de la Chambre que par 251 voix contre 213. Les amis du ministère ont cherché des excuses à ces défections : « Les nouveaux députés n'avaient pas bien compris le sens du vote... Il faut faire la part de l'inexpérience et des tâtonnements au début d'une législature... » Ce sont là des explications insuffisantes. La vérité, c'est que la scission, ou, simplement, la coupure, n'est pas encore bien nette, dans les rangs des républicains, entre les ministériels et les opposans. Mais que le ministère n'imagine pas accroître, ni même asseoir, la majorité nouvelle par des concessions ou par des caresses à la gauche ! Bien au contraire, ces flottans, ces timides, se mettront du parti de ceux qui leur paraîtront avoir le plus d'autorité, d'audace et d'esprit de décision. Il dépend de M. Casimir Perier de les avoir avec lui, s'il leur montre qu'il est là pour les guider et non pas pour les suivre.

Le Cabinet annonce par exemple l'intention « d'étudier la création d'une caisse des retraites pour les travailleurs, avec la volonté d'accomplir ce grand acte de solidarité sociale » : en pareille matière la volonté ne suffit pas. Le principe est excellent, l'idée généreuse ; la difficulté gît dans l'exécution. Et personne encore n'a apporté un plan pratique, celui de M. Constans étant, de l'aveu de tout le monde, reconnu irréalisable. Ne vaudrait-il pas mieux renoncer, pour le moment, à une œuvre gigantesque qui n'aboutira pas, et se borner à seconder, par des subventions, l'action efficace des mutualités existantes ?

Dès à présent on peut, vis-à-vis de ces sociétés très nombreuses, appliquer ce mot qui fit fortune dans un discours du dernier printemps : « Aide-toi, la république t'aidera ! » Les adhérens aux sociétés de secours mutuels dépassent aujourd'hui 1 200 000. C'est là un chiffre qui n'est point méprisable. Si on le rapproche des 8 millions de petits propriétaires fonciers et des 8 millions de livrets individuels entre lesquels se répartit le capital des caisses d'épargne, qui dépasse

aujourd'hui 4 milliards 300 millions ; si l'on y joint les pensions de retraites servies à leurs ouvriers et employés par les compagnies de chemins de fer, de mines, par un très grand nombre d'administrations publiques et d'industries privées, on se rendra compte que les travailleurs des catégories les moins fortunées ne sont pas aujourd'hui aussi dénués qu'on paraît le croire, ni de ressources dans le présent, ni de garanties dans l'avenir.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait rien à faire, mais seulement que tout n'est plus à faire et qu'il a déjà été beaucoup fait en détail. Le pas le plus difficile à franchir était de créer, de répandre chez les travailleurs isolés le goût personnel de l'épargne, sans lequel il n'est pas de caisse nationale de retraites capable de fonctionner. Le grand écueil que les institutions de prévoyance rencontrent à leurs débuts, c'est que chacun des participans, qui verse annuellement par exemple 30 francs à la caisse sociale, prétend en recevoir au moins 35 chaque année, de ladite caisse, en médicamens ou secours divers, sans quoi il estime avoir conclu une mauvaise affaire. L'organisation spontanée d'un État-providence, qui promettrait tout sans rien avoir, aurait pour résultat d'ancrer plus profondément en beaucoup de cerveaux l'espérance chimérique d'une rente gratuite que la collectivité se servirait à elle-même et qu'elle ne pourrait trouver que dans l'impôt.

Or les finances, c'est justement là où le bât nous blesse. M. Casimir Perier pense « qu'il faut plus équitablement répartir le poids de l'impôt ; qu'il faut, tenant compte des modifications qui se sont produites, depuis un siècle, dans la distribution de la fortune publique et dans la valeur respective des élémens qui la composent, remanier les contributions directes pour leur rendre le caractère qu'avait voulu leur donner l'Assemblée constituante, et atteindre surtout la richesse acquise. » La pensée du gouvernement semble ici un peu obscure.

S'agit-il de « remanier » les contributions directes pour les réduire ou pour les augmenter ? Parlant plus loin d'un relèvement des droits de succession, le président du Conseil a fait connaître qu'il n'aurait pour but que de permettre la déduction du passif dans le calcul des taxes à acquitter ; c'est une réforme depuis longtemps à l'étude et dont nous avons déjà souhaité ici même la réalisation. Il n'en résultera pour l'État aucun supplément de recettes. Quant aux idées fiscales de la Constituante, idées du reste très rudimentaires, je ne crois pas qu'il soit bien désirable de s'en inspirer. L'Assemblée de 1789 avait à extirper des abus séculaires, dont le principal était cet impôt arbitraire sur le revenu, impôt de répartition et non de quotité, que l'on appelait la « taille personnelle » ; son plus grand souci était de le faire disparaître. Elle demanda presque tout le budget des recettes à la terre, à l'impôt foncier.

Si l'on voulait remanier l'impôt foncier, on le pourrait sans inconvé-

nient, en augmentant la taxe sur le sol des propriétés bâties, dont la valeur s'accroît sans cesse dans les villes, et en dégrevant le sol rural, qui, pour le moment, subit une crise dont nous ne sommes pas près de voir la fin. Déjà, du reste, il y a quelques années, on est entré dans cette voie, et ce n'est évidemment pas une suppression radicale de l'impôt des terrains non bâtis que M. Casimir Perier peut avoir en vue, puisqu'il s'était, si nous ne nous trompons, déclaré hostile à cette mesure lorsqu'il n'était que simple député.

Nous ne savons donc ce que la déclaration ministérielle veut dire par cette « richesse acquise », qu'elle entend surtout viser. S'agit-il d'un impôt sur le capital que rêverait M. Burdeau, à l'imitation de la Hollande? M. Goblet, lui aussi, disait, dans une séance récente, qu'il « n'y a qu'un moyen de se procurer de l'argent : c'est de le prendre là où il est, c'est-à-dire sur la richesse... » Il tombe sous le sens que l'on ne peut prendre l'argent où il n'est pas. Le vieil adage de la monarchie absolue prouve lui-même que le roi, où il n'y avait rien, se reconnaissait incapable de trouver quelque chose.

M. Casimir Perier ne prétend sans doute pas cueillir cet argent de la même façon que M. Goblet; je crois pour ma part que le budget des recettes est très susceptible de réformes, et j'aurai sans doute l'occasion de m'en expliquer quelque jour; mais, avant d'y procéder, on ne saurait trop se pénétrer de cette vérité : que les impôts ne sont nullement payés par ceux *qui les acquittent en apparence*. Les pauvres rejettent sur les riches une partie de l'impôt qu'ils paient; les riches rejettent sur les pauvres une partie des contributions qu'ils supportent. Ce chassé-croisé se fait au moyen d'une majoration plus ou moins grande des consommations et des salaires. C'est sur ce sujet primordial que doivent porter les méditations de ceux qui s'occupent des finances de l'État, sous peine de faire fausse route.

Puis, avant de remanier le budget des recettes, que nos ministres regardent un peu, s'il leur plaît, au budget des dépenses! Qu'ils considèrent le chiffre de notre dette que l'on n'amortit plus, qui au contraire grossit toujours, à telle enseigne que l'on commence à parler d'un nouvel emprunt pour la fin de l'année prochaine. La première, la plus urgente des réformes, c'est un budget en solide équilibre; un crédit public au-dessus de toute atteinte. Non-seulement il faut fermer le grand-livre de notre dette consolidée, qui atteint 32 milliards, c'est-à-dire plus du double de celle de l'Angleterre, et est à peu près égale à celle des États de la Triple-Alliance, mais il convient d'en reprendre l'amortissement sur la base d'une centaine de millions par an au minimum. Le précédent ministre des Finances avait fait à ce sujet des promesses positives, et nous ne voulons pas douter que son successeur n'ait à cœur de les tenir.

D'autre part, on sait avec quelle difficulté, au moyen de quels expé-

diens, ont été équilibrés nos deux derniers budgets. Nul, parmi ceux qui suivent de près la question d'argent, ne peut s'empêcher d'en concevoir quelque inquiétude. Depuis le commencement de 1893 jusqu'à ce jour, soit par l'effet de moins-values sur les recouvrements, soit par suite de crédits additionnels de toute nature, l'excédent des dépenses sur les recettes s'élève à 45 millions, en tenant compte de l'économie qui résultera, à la fin de l'année, des dépenses prévues et non effectuées. A cette somme de 45 millions viennent s'ajouter 43 autres millions auxquels montent les demandes supplémentaires portées, il y a quelques jours, devant les Chambres. Voilà 87 millions de dépenses qui n'ont pas de contre-partie dans les recettes.

Si l'on y joint, en dehors du budget ordinaire, les services alimentés par l'emprunt qui, pour 1893, se chiffrent par 140 millions environ, on atteint, pour l'exercice en cours, un déficit probable de 220 à 230 millions. Comment le nouveau ministère entend-il y pourvoir ?

C'est là une préoccupation qui se recommande aussi à l'attention des députés qui seraient tentés, par des interpellations inconsidérées, d'émouvoir le pays et de pousser le gouvernement à des entreprises coloniales dont nous ne recueillerons aucun profit immédiat. Nous avons à l'heure actuelle, en Asie et en Afrique, beaucoup d'affaires sur les bras, et nous possédons à la Chambre un groupe dit « de politique extérieure et coloniale », fort important puisqu'il compte 120 membres et fort dévoué aux multiples intérêts de la France dans le monde, mais dans le sein duquel s'agitent des gens trop pressés et trop belliqueux. Pour fortifier, pour étendre même, si l'on veut, notre domaine extra-européen, la diplomatie populaire et la diplomatie parlementaire, qui se ressemblent beaucoup l'une à l'autre, sont le contraire de la bonne diplomatie.

Lorsque nous avons signé avec le Siam, à la fin de juillet dernier, une paix avantageuse, puisqu'elle nous assurait la possession de la rive gauche du Mékong et la neutralisation, à notre profit, d'une zone de quelque importance sur la rive droite de ce fleuve, notre ministre des Affaires étrangères, M. Develle, qui avait très dextrement conduit les négociations, a conclu avec le marquis de Dufferin, ambassadeur d'Angleterre, un arrangement en vertu duquel la France admettait le principe de la création d'un État-tampon entre les possessions réciproques des deux gouvernements.

A vrai parler, il est difficile de comprendre pourquoi la Grande-Bretagne tenait tant à ne pas être notre voisine immédiate, sur ce point de l'Extrême-Orient, lorsque nous vivons ailleurs coude à coude en bonne intelligence. Elle a d'autant moins de raison de désirer la fondation d'un État artificiel, que les territoires intermédiaires de ce genre sont inévitablement des foyers d'insurrection et de désordres, en un mot de vrais nids à chicanes. Mais, une fois le principe admis par

nous, nous n'avions qu'à tracer, de concert avec les Anglais, le périmètre du futur tampon. C'est ce que l'on a cherché à faire depuis quatre mois, avec un désir sincère de part et d'autre d'arriver à une entente, mais avec une absence de données géographiques telle que, de part et d'autre aussi, on a fini par reconnaître que l'on ne savait pas bien sur quoi l'on discutait, et l'on s'est décidé à faire dresser une carte de la haute vallée du Mékong. Nos droits par conséquent demeurent intacts.

Il en est de même en Afrique où, du nord au sud et de l'est à l'ouest, la plupart des puissances européennes sont en rivalité et en litige : le Congo français avec le Congo belge, le Congo belge avec l'Angleterre, l'Angleterre avec le Portugal, à Mozambique, et la France avec l'Allemagne, dans l'arrière-pays du Cameroun. Pour apaiser ce dernier différend, notre gouvernement a envoyé à Berlin deux délégués, le vaillant explorateur Monteil et M. Haussmann, fonctionnaire de l'administration des colonies. Nos compatriotes, dont la mission n'a pas de caractère diplomatique, et qui sont simplement chargés de faire, avec les délégués de l'Allemagne, une étude amiable de la question, sont, nous en sommes sûrs, porteurs des instructions les plus conciliantes, d'abord parce que nous n'avons aucune prétention de nous opposer à l'extension légitime des Allemands à l'intérieur de l'Afrique, quoique nous les y ayons devancés avec un bonheur qu'ils ont eux-mêmes reconnu, ensuite parce que l'on doit songer, à Paris autant qu'à Berlin, à se prémunir dans cette contrée contre les agissements intraitables de la Compagnie anglaise du Niger, dont le marchand allemand Hœnigsberg n'a pas eu moins à se plaindre que le lieutenant français Mizon.

Le gouvernement anglais agit avec la Royal Niger Company comme la légende raconte que M. Dupin, président de la Chambre des députés, procédait naguère avec Berryer, lorsque le grand orateur malmenait les ministres à la tribune ; le rappelant à haute voix, sur un ton sévère, au respect des pouvoirs établis, et lui soufflant en même temps, à voix basse : « Continue, tu n'as jamais été plus en verve ! » Il peut donc arriver dans l'avenir, et l'Allemagne le comprend comme nous, bien qu'elle vienne de signer, sans nous, avec l'Angleterre, un traité particulier sur la valeur duquel elle ne s'illusionne pas ; il peut arriver qu'Allemands et Français aient à exercer une action commune contre une compagnie trop avide, pour qui la mère patrie réserve des trésors d'indulgence.

Tandis que la France défend ainsi pacifiquement l'œuvre accomplie par M. Maistre, au sud du lac Tchad, dans la région du Chari, elle transforme, ou du moins elle essaie de transformer, en un gouvernement civil l'organisation militaire du Soudan, à laquelle ont glorieusement présidé jusqu'ici les colonels Combes et Archinard. Le régime militaire avait cet inconvénient d'absorber chaque année des millions,

et tendait à agrandir sans cesse l'immense région, — son étendue égale celle de la France, — que nous avons placée là sous notre domination. Espérons que l'administration civile s'appliquera à mettre le Soudan en valeur, car les Européens, jusqu'à présent, ne se sont guère dirigés de ce côté : on ne comptait pas, l'an dernier, plus d'une vingtaine de colons entre Kayes et le Niger !

L'ère de la conquête aussi sera bientôt close au Dahomey, où la campagne, reprise depuis deux mois par le général Dodds, est sur le point de donner des résultats définitifs. Déjà les principaux chefs dahoméens se sont soumis sans conditions et ont livré la plus grande partie des armes dont disposait le roi Behanzin. Celui-ci, qui avait tenté de nous amuser, il y a quelques semaines, par l'envoi d'une « ambassade » à laquelle le Président de la République et les ministres se sont abstenus, avec raison, de donner audience, est aujourd'hui traqué par les quatre colonnes, fortes de 1800 combattans, qui sont parties d'Agony et convergent vers Atcheribé, à cinquante kilomètres au nord d'Abomey. Quel que soit le sort réservé à l'ancien roi du Dahomey, — suicide, fuite, capture par nos troupes ou soumission volontaire, — on peut désormais considérer Behanzin comme une quantité négligeable, dans ce pays où nous avons établi notre protectorat, et où le peuple dahoméen, qui n'a jamais eu d'homogénéité ethnographique, ne pourra plus se reconstituer en État politique.

Il n'en est pas moins vrai que le souci de l'honneur national, la nécessité de ne pas faire un aveu manifeste d'impuissance, nous ont entraînés depuis dix-huit mois, dans le golfe de Bénin, à des dépenses en hommes et en argent qui ne sont d'aucun profit positif pour la France. Il serait absurde d'aller, de gaité de cœur, recommencer sur quelque autre point de l'Afrique, et par exemple à Madagascar, comme le souhaiteraient un certain nombre de députés, une expédition du même genre, qui serait celle-là, quoi qu'ils en disent, beaucoup plus longue et beaucoup plus chère.

Et si nous n'avons pas l'intention de faire, quant à présent, l'expédition militaire dont il s'agit contre le gouvernement malgache, il ne paraît pas bien nécessaire d'agiter perpétuellement l'opinion publique, en France, par des projets d'annexion de cette île, sur laquelle les traités nous assurent un protectorat incontesté. Lors d'une conspiration découverte cet été, et qu'avait ourdie contre le premier ministre Rainilaiarivony, son fils Rajoelina, assisté d'un sieur Kingdon, sujet anglais, qui fait profession d'hostilité ouverte contre la France, c'est à l'intervention officielle de notre résident général à Tananarive que le vice-consul d'Angleterre s'est adressé pour obtenir l'élargissement de son compatriote.

Que notre protectorat soit purement diplomatique ; que, reconnu formellement *en droit* par les États européens, comme l'Angleterre et

l'Allemagne, il soit assez lestement traité *en fait* par le principal intéressé, le gouvernement hova, c'est ce que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de constater. Il ne tiendrait qu'à nous, le jour où notre longanimité serait épuisée, de transformer cette suprématie platonique en une occupation effective; telle n'est pas cependant la pensée du Cabinet actuel. On aurait tôt fait de dégoûter le pays de la politique coloniale si on le lançait, à nouveau, dans un trop grand nombre d'entreprises simultanées et d'une nécessité insuffisamment justifiée. Au contraire, il est bon que l'entourage de la reine Ranavalo-Manjaka sache que nous ne poursuivons que le maintien strict et loyal des droits que nous tenons du traité de 1885. Les Malgaches n'étant tenus vis-à-vis de nous qu'à des obligations peu onéreuses, nous sommes fondés à exiger l'accomplissement de ce qu'ils nous doivent, lors même que l'on admettrait, avec un ancien ministre de Grèce, M. Carapanos, cette maxime « qu'un État ne doit que ce qu'il peut payer ».

Ce principe, que les particuliers ne sont pas heureusement admis à mettre en pratique, la Grèce elle-même est à la veille de l'appliquer à sa dette publique, dont les intérêts se trouveront bientôt sans doute réduits de plus de moitié. La faillite, dont on parle ouvertement à Athènes, n'y était plus qu'une question de temps, depuis que le gouvernement hellène ne parvenait à payer qu'au moyen d'emprunts nouveaux la rente due pour les emprunts antérieurs. Dans ce dessein, au mois de juin dernier, le cabinet Sotiropoulo faisait encore une émission de 100 millions, que la Chambre ne ratifiera pas d'ailleurs, et qui vraisemblablement aura été la dernière tentative en ce genre, puisque le défaut de paiement des arrérages, en empêchant désormais la Grèce, comme jadis la Turquie et plus récemment le Portugal, de trouver des prêteurs, lui ôtera la faculté de s'obérer davantage.

Mais tandis que la Turquie, sous un prince énergique, se relève, il n'en est pas de même de la Grèce. Au point de vue agricole, la différence entre les deux pays est frappante et semble à l'avantage des possessions du sultan. Le voyageur qui passe de Grèce en Turquie, et qui s'attend, sur la foi des préjugés classiques ou du souvenir des *Orientales*, à trouver la barbarie succédant à la civilisation, éprouve une impression toute contraire, principalement dans la Thessalie, désolée aujourd'hui par le brigandage, et dont l'état matériel serait plutôt inférieur à ce qu'il était sous le joug ottoman. Cela tendrait à prouver à ceux qui en douteraient encore que la liberté et le régime parlementaire ne suffisent pas à eux seuls à faire pousser les grains.

Durant l'année qui vient de s'écouler, la crise financière s'est compliquée en Grèce d'un redoublement de la crise industrielle et d'un avilissement excessif du prix de marchandises, telles que le raisin, qui entraient pour une grande part dans le commerce d'exportation du pays. Les recettes de l'État ont donné de forts mécomptes par rapport

aux prévisions budgétaires. C'est dans ces tristes conditions que le cabinet Rhallys-Sotiropoulò s'est présenté devant la Chambre, aussi tard qu'il l'a pu ; trop tôt encore, au gré de ses rares partisans, puisqu'il a été immédiatement renversé, quoiqu'il ne fût pas responsable de la situation actuelle, n'ayant pris le pouvoir qu'au mois de mai dernier. Il a cédé la place à M. Tricoupis, lequel a constitué son cinquième ministère et rédigé son dixième programme réparateur.

Évalué en monnaie fiduciaire, qui perd actuellement plus de moitié de sa valeur, le budget des recettes de la Grèce s'élève à 100 millions de francs environ ; les services publics, y compris l'armée et la marine, exigent une dépense de 60 millions : il resterait donc une quarantaine de millions pour le service de la dette ; mais quelle modification apporterait à ces chiffres une abolition du cours forcé ? M. Tricoupis, en revenant aux affaires, se trouve en présence de difficultés plus grandes que jamais ; malheureusement la responsabilité lui en incombe pour une large part, le fâcheux état où se trouve la Grèce résultant des actes de mauvaise administration qui ont signalé les dix dernières années.

V^{te} G. D'AVENEL.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Deux faits ont agi dans les premiers jours de décembre sur l'allure générale du marché financier : l'ajournement de la conversion et l'exécution d'un gros spéculateur. La crise ministérielle d'où est sortie le cabinet Casimir Perier n'a plus permis de considérer comme possible la conversion en décembre. M. Peytral avait sans doute ses idées arrêtées sur l'opération ; M. Burdeau en a d'autres très probablement. L'ajournement a eu pour conséquence l'arrêt des arbitrages auxquels se livraient quelques spéculateurs entre les deux fonds 3 pour 100 et 4 1/2. L'exécution du gros spéculateur a produit de la hausse sur quelques fonds étrangers, comme la rente italienne et l'Extérieure d'Espagne.

Le 5 pour 100 italien est en reprise continue depuis le cours de 78.50. Il a valu ces jours-ci 83.25. La situation financière ne s'est cependant pas modifiée, et la démission de M. Giolitti a ouvert une longue crise ministérielle. Mais les rachats des derniers vendeurs ont relevé les cours sans que la politique fût pour beaucoup dans ce résultat. Des ventes à découvert avaient été effectuées en Italie même sur la perspective d'un ministère Crispi. Aujourd'hui c'est ce même ministère qu'invoquent les haussiers comme motif de reprise. On ne parle

plus que d'un Crispi assagi, ami de la paix, rêvant de larges réductions dans les dépenses militaires, presque francophile. La solution du problème n'est cependant pas seulement dans la réduction des dépenses, elle est aussi dans l'établissement de nouveaux impôts. La population italienne est-elle en état de supporter un supplément de charges? M. Crispi le suppose; l'événement seul prouvera s'il voit juste. Le change a baissé; c'est l'unique élément d'amélioration que présente jusqu'ici la situation économique de l'Italie.

L'Extérieure d'Espagne a été portée au-dessus de 63; ce fonds aura quelque peine à se maintenir à un tel prix, à moins que l'affaire de Melilla ne soit promptement réglée. L'entretien de 20 000 hommes sur la côte d'Afrique est en ce moment une charge écrasante pour le Trésor espagnol. Les hostilités sont suspendues, mais les négociations traînent en longueur. Aussi longtemps que cette source de dépenses n'aura pas disparu, il ne peut être question sérieusement de l'emprunt de 750 millions dont l'éventualité a hanté pendant cette quinzaine l'imagination des spéculateurs en fonds espagnols. La sympathie, platonique jusqu'à présent, que le gouvernement de Madrid a témoignée aux Compagnies de chemin de fer de la péninsule, a valu aux titres de ces dernières une très légère reprise. Ces entreprises sont menacées par la hausse du change, qui accroît leurs charges d'intérêt et oblige quelques-unes à songer à des mesures extraordinaires, comme la suspension de l'amortissement. Le meilleur remède serait une élévation des tarifs de transport; mais une telle modification ne peut avoir lieu qu'avec l'assentiment du Trésor, qui cherchera à se faire payer son concours.

L'empire d'Allemagne est aux prises en ce moment avec de grosses difficultés financières. Depuis sa constitution, il y a moins d'un quart de siècle, les dépenses n'ont cessé d'augmenter malgré une gestion sobre et parcimonieuse. Jamais l'accroissement des recettes n'a pu suivre le mouvement d'expansion des dépenses; dans les premières années l'indemnité de guerre payée par la France a comblé l'écart; puis, cette source épuisée, les ministres des finances de l'empire ont eu recours à l'emprunt. La dette impériale s'élève aujourd'hui à 2 milliards de marks environ, dont les trois quarts, 1.500 millions, appartiennent à la dernière époque décadaire 1883-93, soit en moyenne 150 millions de marks par an. Cette dette comprend 450 millions de marks en 4 pour 100, 762 millions en 3 1/2, et 870 millions en 3 pour 100; ce ne sont assurément pas là des chiffres bien élevés, si on les compare à ceux qui représentent des dettes comme celles de la France, de la Grande-Bretagne et même de l'Italie. Cependant le 3 pour 100 allemand est coté bien au-dessous des fonds 3 pour 100 de tous ses voisins occidentaux; il ne vaut en effet que 86, et l'écart considérable entre ce prix et celui qu'a atteint notre rente nationale, aujourd'hui presque au pair, a pour unique raison la différence fondamentale qui existe entre

le degré d'intensité de la richesse privée accumulée dans les deux pays. Une cause occasionnelle de hausse chez nous a été l'intervention constante des fonds des caisses d'épargne dans les achats de rentes sur le marché. Aujourd'hui le Trésor allemand a besoin de ressources nouvelles pour couvrir l'accroissement des dépenses militaires; il lui faut près de 100 millions par an; le Reichstag est donc invité à voter des impôts supplémentaires atteignant la Bourse, le tabac, le vin, etc.

Le Conseil d'administration de la Dette publique ottomane a publié récemment le compte rendu des opérations effectuées dans le dernier exercice 1892-93, et ce document est accompagné d'un substantiel rapport du président de ce Conseil, M. Vincent Caillard. Les renseignements ainsi portés à la connaissance du public expliquent la grande hausse qui s'est produite depuis une année sur toutes les catégories de titres représentatifs de la dette turque.

On sait qu'en 1881 le Sultan a concédé à ses créanciers étrangers, en garantie de la dette ottomane convertie, un certain nombre de revenus spéciaux dont l'administration et la perception ont été remises à un Conseil international. Cet organisme a fonctionné avec une régularité parfaite depuis onze années, et le produit des revenus concédés a été s'accroissant sans cesse. Ces revenus sont les suivans : Tabacs (prélèvement fixe et part dans les bénéfices nets de la Régie), sel, spiritueux, timbre, pêcheries, soie, dîme sur les tabacs. Il faut y ajouter deux redevances fixes sur les Douanes et sur le Tumbéki et l'annuité payée par la Bulgarie pour la Roumélie Orientale. Les créanciers étrangers ont droit en outre aux parts proportionnelles de l'ancienne dette turque, qui devraient être supportées par les États des Balkans et par la Grèce. Mais la diplomatie n'a pas encore déterminé les parts et jusqu'ici cette source de revenu est restée par conséquent stérile.

L'ensemble des revenus administrés par le Conseil donne un produit qui s'accroît régulièrement chaque année d'une centaine de mille livres turques en moyenne et dépasse aujourd'hui (tous frais d'exploitation déduits) 2 millions liv. t., somme suffisante pour payer ponctuellement l'intérêt promis et amortir par rachat une quantité importante de titres.

En 1892-93 les revenus nets totaux ont été de 2.184.545 liv. t. contre 2.066.571 l'année précédente, et il a été consacré à l'amortissement une somme de 670.558 liv. t., qui a servi à rembourser un capital nominal de 1.505.432 liv. t. Ces résultats sont dus à la fois à l'habile gestion du Conseil et à la fidélité du sultan aux engagements pris en 1881. Cette fidélité lui a procuré le double avantage d'un relèvement très marqué du crédit de son empire et d'une mise en œuvre, déjà singulièrement féconde, des grandes ressources naturelles du pays. Le Conseil de la dette est devenu pour la Turquie une organisation analogue à la fois à la Caisse de la dette publique en Égypte et à l'administration des

douanes en Chine. Celle-ci alimente en grande partie le trésor impérial à Pékin, et la Caisse de la dette publique au Caire a élevé les fonds égyptiens, pour le taux de capitalisation, au niveau des meilleurs fonds coloniaux de la Grande-Bretagne.

Les valeurs ottomanes qui ont été le plus vivement poussées dans ces derniers temps sont l'obligation consolidée 4 pour 100, qui, rapportant 20 francs, vaut actuellement 430, et l'obligation du chemin de fer de Salonique à Constantinople, qui rapporte 15 francs et se cote 307 francs.

Les fonds russes, parvenus au niveau où on les voit aujourd'hui, ne peuvent plus guère monter. La fermeté du rouble a porté l'emprunt d'Orient au-dessus de 69 francs, et le 3 pour 100 a presque atteint 84 francs; le voici, à deux points près, au même niveau que le 3 pour 100 allemand.

Le président des États-Unis, M. Cleveland, vient d'adresser au Congrès son message annuel. La plus grande partie de ce document est consacrée à la question du tarif douanier. Le président reconnaît que les circonstances ne comportent pas une solution radicale, une abrogation pure et simple de la loi Mac Kinley, et le retour au régime qui existait avant cet accès violent de protectionnisme. Il demande surtout l'abaissement des droits sur les matières premières et sur les denrées nécessaires à la vie. Le parti démocrate, selon lui, a pris devant les électeurs l'engagement de procéder à une revision du tarif, et il faut qu'il tienne sa parole. La date de l'application du nouveau tarif a été reculée au mois de juin 1894.

Les péripéties par lesquelles a passé dans ces derniers temps la révolution brésilienne sont restées sans action sur les cours de la rente 4 pour 100 de ce pays : on la cote en reprise à 58, en prévision du rétablissement possible de la monarchie à Rio-de-Janeiro.

Au mois de janvier prochain aura lieu l'emprunt de la Ville de Paris, portant sur un montant total de 317 millions de francs, dont 200 millions pour divers travaux de voirie et 117 pour l'assainissement de la ville (application du système du tout-à-l'égout). Le projet de loi a été déposé pour ce second emprunt, il y a peu de jours, sur le bureau de la Chambre. Les versements seront échelonnés en six annuités, les dépenses auxquelles s'applique l'emprunt devant être réparties durant ce même laps de temps.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT VINGTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE — LXII^e ANNÉE

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1893

Livraison du 1^{er} Novembre.

LES NÉGOCIATIONS ET LA PAIX (1656-1659), par M. LE DUC D'AUMALE.	5
PAPA FÉLIX, par M. ART ROE.	37
ÉTUDES SOCIALES. — LA COOPÉRATION, par M. PAUL LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France	78
LA RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE ET LE RAPPORT DE M. GRÉARD, par M. MICHEL BRÉAL, de l'Institut de France.	112
LES LENDEMAINS, première partie, par M. JEAN REIBRACH.	132
LES LABORATOIRES MARITIMES. — NAPLES ET BANYULS-SUR-MER, par M. FRÉ- DÉRIC HOUSSAY.	168
L'ŒUVRE DE GUY DE MAUPASSANT, par M. RENÉ DOUMIC.	187
POÉSIE. — RENAISSANCE, par M. PIERRE DE NOLHAC	210
M. AUGUSTE STRINDBERG et <i>la Confession d'un fou</i> , par M. G. VALBERT.	214
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	226
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE	238

Livraison du 15 Novembre.

CE QU'ELLES PEUVENT, par M ^{lle} JEANNE SCHULTZ.	241
SANCTUAIRES D'ORIENT. — I. L'ÉGYPTE MUSULMANE. — LE CAIRE ET SES MOSQUÉES, par M. ÉDOUARD SCHURÉ.	277
CANAUX MARITIMES. — CORINTHE. — CANAL DE LA BALTIQUE A LA MER DU NORD. — MANCHESTER. — DE LA MÉDITERRANÉE A L'ATLANTIQUE, par M. J. FLEURY.	308
FOULES ET SECTES AU POINT DE VUE CRIMINEL, par M. G. TARDE.	349
LES LENDEMAINS, dernière partie, par M. JEAN REIBRACH.	388

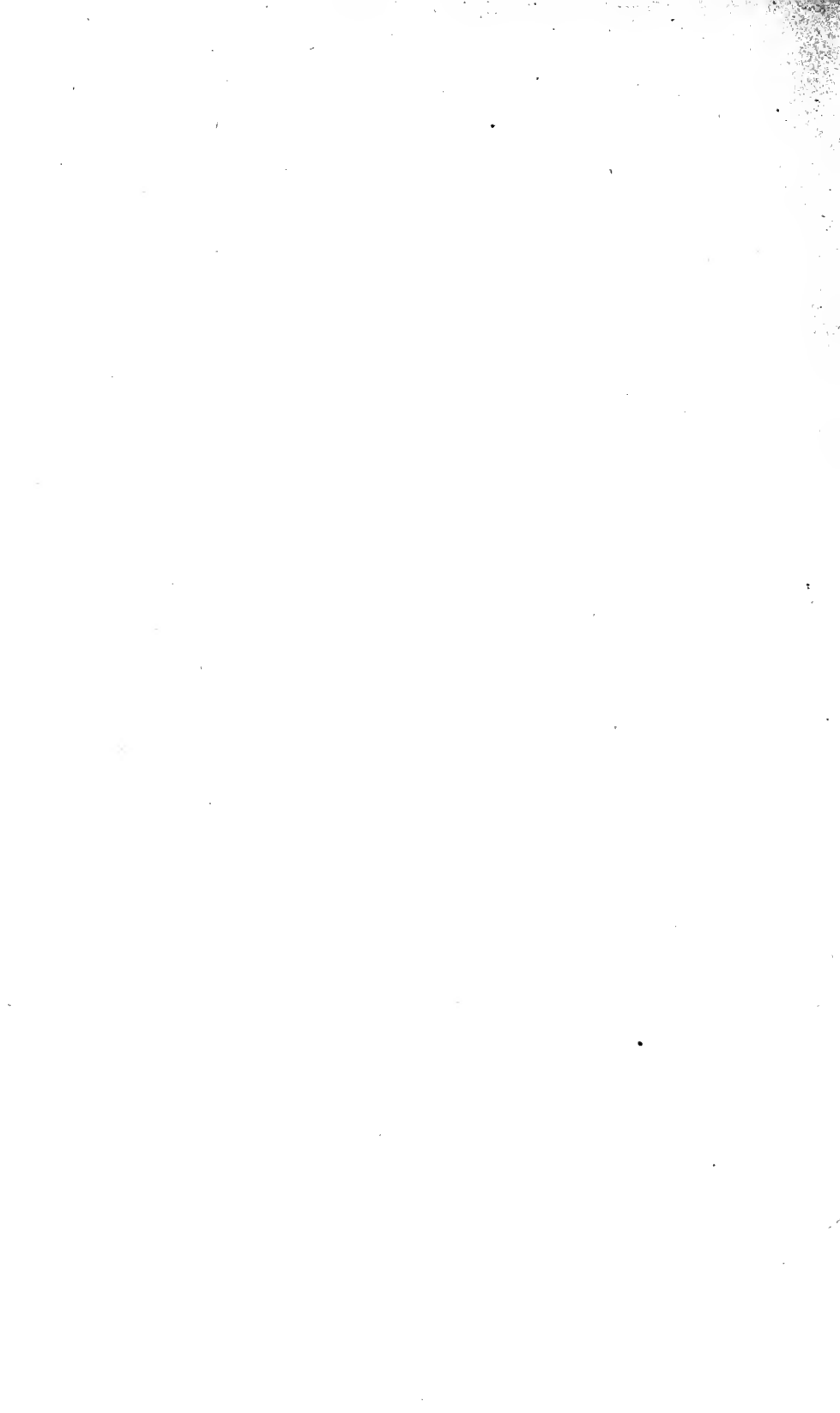
AUX RIVES DU MÉKONG, par M. EDMOND PLAUCHUT.	420
LES REVUES ALLEMANDES, par M. T. DE WYZEWA.	442
REVUE DRAMATIQUE. — COMÉDIE-FRANÇAISE : <i>L'Amour brode</i> . — VAUDEVILLE : <i>Madame Sans-Gêne</i> . — RENAISSANCE : <i>Les Rois</i> , par M. CAMILLE BEL- LAIGUE.	454
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	466
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	477

Livraison du 1^{er} Décembre.

LES TRANSFORMATIONS DE LA DIPLOMATIE. — I. L'ANCIENNE EUROPE.	481
PIRATERIE, par M. MASSON-FORESTIER.	510
ÉTUDES SOCIALES. — LA COOPÉRATION. — II. — LES ASSOCIATIONS COOPÉRA- TIVES DE CRÉDIT ET LES SOCIÉTÉS DE PRODUCTION, par M. PAUL LEROY- BEAULIEU, de l'Institut de France.	538
NOTES DE VOYAGE EN ASIE CENTRALE. — LA QUESTION DU PAMIR, par M. ÉDOUARD BLANC.	575
CE QU'ELLES PEUVENT, dernière partie, par M ^{lle} JEANNE SCHULTZ.	610
ÉTUDES D'HYGIÈNE. — ÉPIDÉMIES ANCIENNES ET ÉPIDÉMIES MODERNES. — LES NOUVELLES ROUTES DES ÉPIDÉMIES, par M. A. PROUST, de l'Académie de médecine.	641
POÉSIE. — HYMNES ORPHIQUES, par M. LÉCONTE DE LISLE, de l'Acadé- mie française.	681
M. HENRI GEFFCKEN ET SA BROCHURE SUR L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE, par M. G. VALBERT.	689
REVUE DRAMATIQUE. — COMÉDIE-FRANÇAISE : <i>Antigone</i> , par M. CAMILLE BELLAIGUE.	701
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	706
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	717

Livraison du 15 Décembre.

BERNADETTE DE LOURDES. — MYSTÈRE, première partie, par ÉMILE POUVILLON.	721
LES TRANSFORMATIONS DE LA DIPLOMATIE. — II. — L'EUROPE NOUVELLE.	766
LA GRÈVE DES MINEURS DANS LE NORD DE LA FRANCE, par M. ALPHONSE DE CALONNE.	800
LES ANGLAIS AU MOYEN ÂGE. — LE THÉÂTRE, par M. J. J. JUSSERAND.	834
PENTHÉSILÉE, par M. MAURICE PALÉOLOGUE.	862
LA NAISSANCE D'UNE CAPITALE. — LA VILLE DE WASHINGTON DE 1800 A 1816, par M. AUGUSTE MOIREAU.	888
REVUE MUSICALE. — OPÉRA-COMIQUE : <i>L'Attaque du Moulin</i> , par M. CAMILLE BELLAIGUE.	912
LES REVUES ITALIENNES, par M. T. DE WYZEWA.	919
LES LIVRES D'ÉTRENNES.	930
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	944
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	955





AP
20
R5
pér.3
t.120

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

